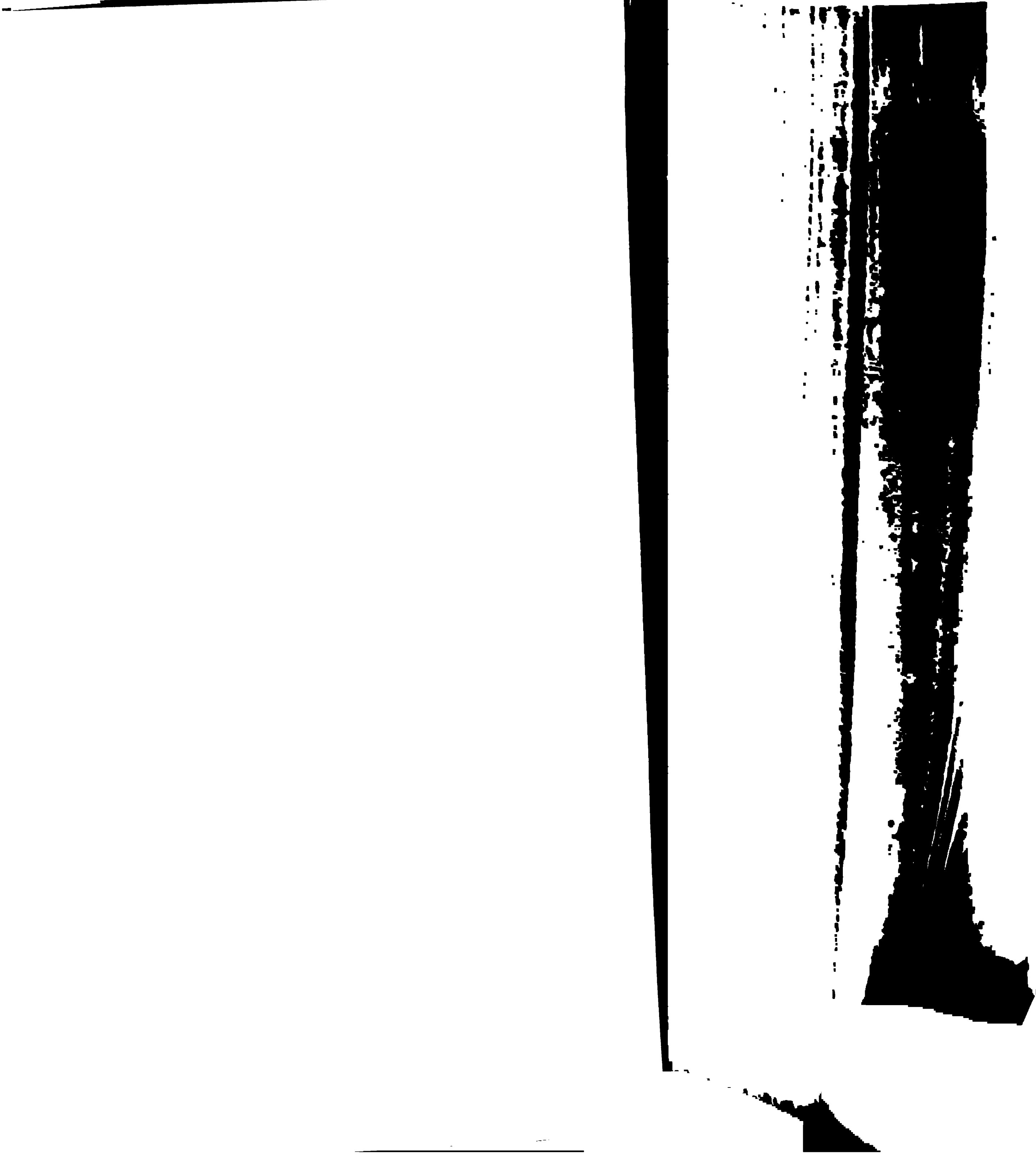
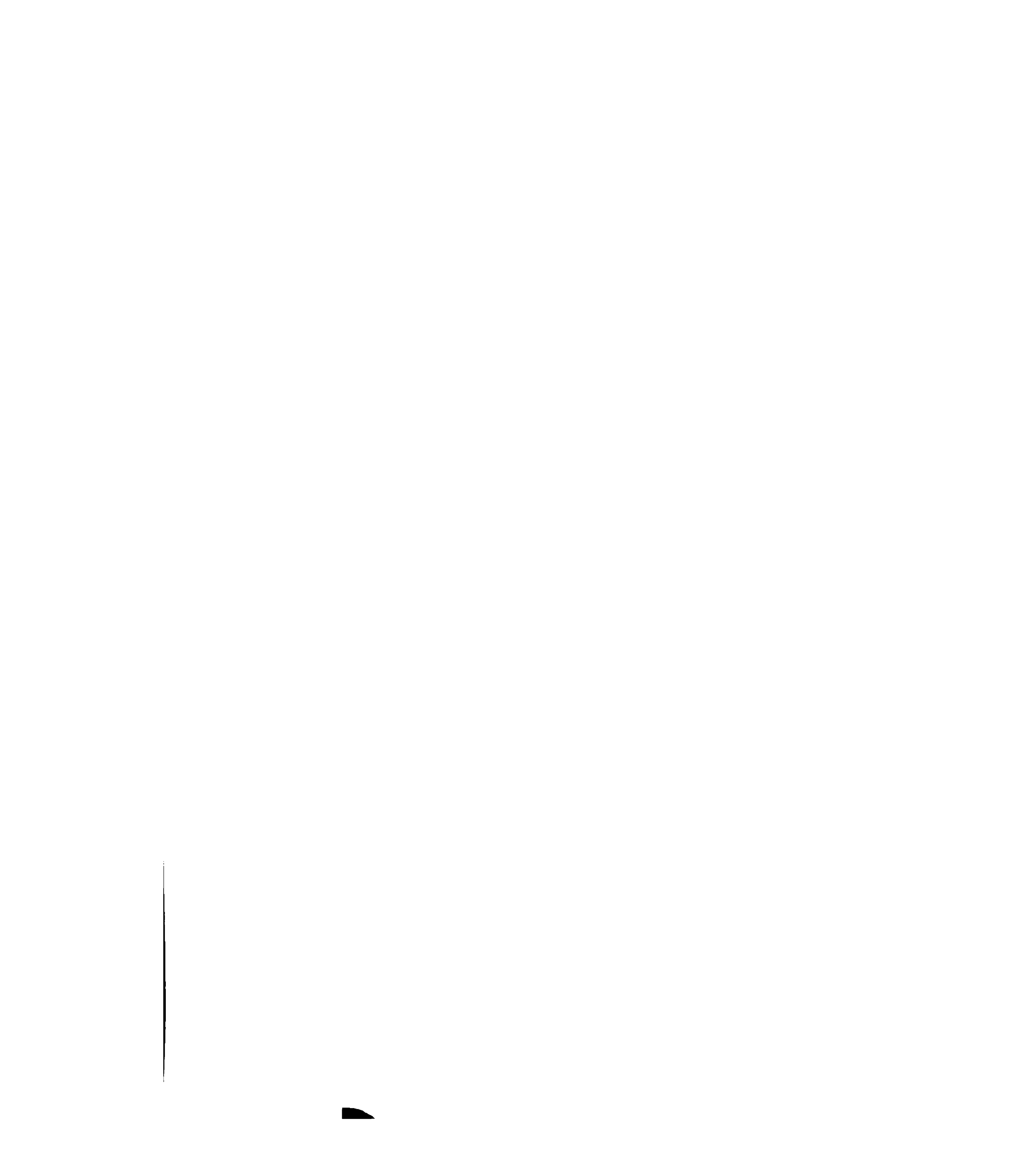
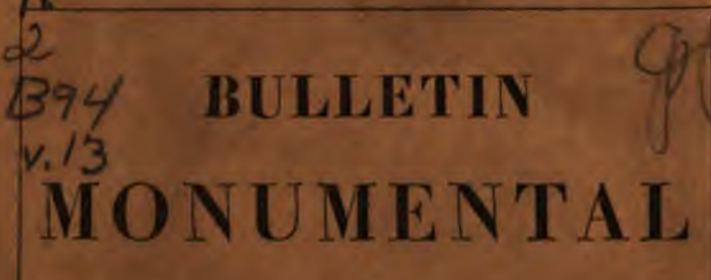






BULLETIN MONUMENTAL

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

2e. Série, Tome 3e.—13e. Vol. de la Collection.

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

publié

PAR M. DE CAUMONT.

PARIS,
DERACHE, RUE DU BOULOY, 7. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS.
CAEN, A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.
ROUEN, LE BRUMENT, QUAI DE PARIS.

1847.

BULLETIN

MONUMENTAL.





BULLETIN
MONUMENTAL

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

SUR LA STATISTIQUE MONUMENTALE DE LA FRANCE.

2e. Série, Tome 3e. — 13e. Vol. de la Collection.

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

publié

PAR M. DE CAUMONT.

PARIS,

DERACHE, RUE DU BOULOY, 7. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS.

CAEN, A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.

ROUEN, LE BRUMENT, QUAI DE PARIS.

1847.



AVERTISSEMENT.

La Société française, comme elle l'a constamment proclamé depuis son origine, comme elle le répétait encore il y a quelques mois en ouvrant des séances générales dans plusieurs grandes villes du royaume, a suivi depuis 14 ans, avec un louable dévouement, la marche qu'elle s'était tracée : elle ne cesse de porter secours aux hommes qui comprennent combien il importe à la France de conserver ses richesses monumentales. La Société française est, par son dévouement, son désintéressement, nous ajouterons par *sa vie nomade*, devenue le lien qui unit entr'elles les Sociétés archéologiques du royaume. Aujourd'hui à Metz, demain à Châlons et à Autun, plus tard à Marseille, partout elle va sympathiser avec les hommes de bonne volonté, avec les amis de l'art et de l'histoire, qui se groupent et se serrent pour résister aux efforts destructeurs du temps et des hommes.

La Société française continuera de tenir des séances générales, des Congrès archéologiques, dans les différentes villes du royaume, ces assemblées deviendront de plus en plus importantes ; elle continuera, dans sa sphère d'activité, de stimuler, de régulariser, d'harmonier les travaux des Sociétés archéologiques. Elle obtiendra de leur bienveillant concours cette unité de plan et de vues que, dans une sphère plus large, le Congrès scientifique de France s'efforce de faire adopter à toutes les académies et Sociétés savantes du royaume. Ainsi se réaliserait une grande pensée souvent émise au sein de la Société française et des Congrès scientifiques de la France et de l'étranger.

Les membres du bureau de la Société française.

NOTICE

SUR L'EGLISE St.-JEAN-BAPTISTE DE CHAUMONT

(DIOCÈSE DE LANGRES),

Par M. l'abbé GODARD SAINT-JEAN,

Professeur d'archéologie et de géologie au grand séminaire de Langres, membre de la Société française pour la conservation des Monuments.

Les documents historiques les plus anciens que nous ayons pu recueillir sur la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Chaumont, ne remontent pas au-delà du XIIIe. siècle. Un titre, daté de 1212, témoigne d'une transaction passée entre le curé de Chaumont et le prieur de Buxereuilles, au sujet du partage des oblations. Un autre titre, faisant partie des archives de l'abbaye de Longuay et qui fut présenté dans une instance au baillage, vers l'an 1765, mentionnait un curé-doyen de Chaumont du nom de Renaud ; il portait le millésime 1242. Il est probable que le portail occidental et les nefs que nous voyons aujourd'hui existaient dès-lors ; car la porte, quoiqu'amortie en arc brisé, est encore romane, et l'ogive primitive paraît dans les arcades et les fenêtres. Jusqu'en 1474, l'église fut desservie par un curé et ses vicaires, ensuite par douze chapelains ; mais à cette époque,



elle prit une importance beaucoup plus grande par son érection en collégiale.

Cette insigne faveur fut obtenue par Jean de Montmirel, natif de Chaumont, évêque de Vaison, référendaire secret de Sixte quatre (1).

Le chapitre s'établit enrichi de privilèges dus à l'ascendant de notre célèbre compatriote à la cour romaine. Il était exempt de la juridiction de l'ordinaire qui toutefois parvint à l'y soumettre, non sans discussions et procès. Pour en devenir membre, il fallait, aux termes de la bulle, être natif ou originaire de Chaumont, *natus vel oriundus*. En 1475, un nouveau bienfait fut accordé par le souverain pontife, qui scella la bulle des indulgences connues sous le nom de Grand Pardon-Général. Quand la St.-Jean-Baptiste coïncide avec le dimanche, peine et coulpe sont remises à quiconque remplit les conditions ordinaires et visite l'église durant la fête du patron. Un simple prêtre peut absoudre de tous les crimes et cas réservés même au pape, commuer les vœux pour des œuvres pies, excepté ceux de pélerinage à Rome, outre-mer, à St.-Jacques-de-Compostelle, et ceux de religion.

Lorsque le 24 juin tombait le dimanche, ce qui arrive à des intervalles divers par suite des années bissextiles, une

(1) L'église de Chaumont conserve deux portraits de son bienfaiteur. Il mourut à Rome, en 1479, âgé de 70 ans, et fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait bâtir à l'honneur de saint Jean-Baptiste, en l'église de Ste.-Marie *del Popolo*. Voici son épitaphe :

Joannem de Montemirabili hic sepultum,
Intelligentia apostolicum abbreviatorem,
Fides referendarium secretum,
Probitas Sixto 4°. pontif. max. familiarem,
Religio episcopum Vasionem fecit.
Quibus perfunctus septuagenarius obiit,
3 junii anno 1479 : hæc si consideres admonent.

foule immense accourait des provinces de France et des pays lointains, pour mériter l'indulgence du Pardon-Général. Bientôt, suivant les mœurs du siècle, les mystères ou représentations à personnages se mêlèrent à la solennité religieuse. Les actes de la vie de M. Saint-Jehan-Baptiste étaient joués sur des échafauds dressés dans les rues, par des acteurs prêtres et laïques. Peu à peu ces drames se transformèrent en farces grotesques, immorales, et donnèrent lieu à de véritables désordres. Depuis le dimanche des Rameaux, les diables et diablesses du théâtre d'Enfer annonçaient la fête en parcourant la banlieue, cachés sous leurs déguisements infernaux; entre autres peccadilles, ils rançonnaient sans pitié les villageois; c'est de là que vient le dicton chaumontais: « Si plaît ai Dieu, ai l'ai sainte bonne Vierge, ai l'ai Saint-Jean not homme serai diable et j'paierons nos dettes. »

Le progrès des lumières arrêta mieux ces abus que les louables, mais vains efforts des chanoines. Nous ne savons pas pourquoi l'auteur d'une petite brochure sur la diablerie de Chaumont (car on appela ainsi la fête dégénérée,) prétend que, depuis la révolution, les rues de la ville sont désertes aux jours de ce jubilé. En 1838, témoin oculaire, nous avons vu avec joie une affluence considérable de peuple et de communiants. La procession, présidée par Mgr. Parisis, était magnifique comme les reposoirs où le St.-Sacrement s'arrêtait. Nous l'espérons, en 1849, le peuple de notre cité se souviendra de sa foi, et il honorera son protecteur par une fête splendide.

Ces différentes institutions devaient amener un changement dans le matériel de l'église; effectivement, nous la voyons s'agrandir par la construction, en style flamboyant, du chœur, du déambulatoire, du transept et des dix-huit cha-



pelles dont elle rayonne. Une seule, placée sous le vocable de saint Pierre, appartient à la primitive construction. On le voit, le commencement et la fin du moyen-âge se touchent dans ce monument remarquable.

La nef sévère, aux grêles colonnettes engagées dans le pilier, aux arcades aiguës, sous lesquelles l'œil pénètre dans les bas côtés de même caractère, annonce l'œuvre du XIII[e]. siècle. Sept fenêtres ogivales, simples lancettes sans meneaux, ont été percées au-dessus de baies plus anciennes. Deux arceaux en diagonales recroisés d'une nervure en arc doubleau, partagent la voûte de chaque travée en six compartiments; les clefs sont sculptées en fleurons, et les chapiteaux carrés ou hexagones se décorent de moulures, de crochets et de feuillages divers. Un cordon dissimule le retrait des murailles.

Quelle distance de la nef au chœur! Ce ne sont plus ici les lignes ascensionnelles et austères; les nervures prismatiques se promènent en riches et lourds faisceaux sous les voûtes qu'elles semblent entraîner plutôt que soutenir. Elles naissent du corps même des piliers ronds où les colonnes sont remplacées par des flexions sinueuses. Les arceaux se mêlent à l'intrados de la voûte dans un dédale inextricable, et à chaque point d'intersection du réseau, retombent en longs culs-de-lampe. Si l'on ajoute à ces pendentifs, à ces stalactites ciselés, les galeries ornées de dentelles de pierre, les corniches chargées de rinceaux, de rubans, de clous, de coquillages qui se développent dans le chœur et les bras de la croix; cet escalier en spirale du croisillon gauche, qui monte aux combles avec tant de vitesse et d'originalité; on comprendra qu'un art pareil ait été pris pour une aurore, quoiqu'il ne fût qu'un crépuscule. Le déambulatoire a des voûtes compliquées de tiercerets, de formerets et de liernes,

avec des clefs superbes. Les fenêtres des chapelles qui l'éclairent, sont d'un flamboyant bâtard, qui ne flamboie pas ou qui s'éteint.

Au rond-point, l'autel de la Vierge possède un rétable corinthien d'un bon travail; il voile en partie une verrière peinte de M. L....., posée depuis deux ans. Nous ne savons s'il y a grand mal. Certaines personnes trouvent du dessin dans les médaillons qui la composent et qui représentent des mystères de la vie de la sainte Vierge; mais on ne peut se dissimuler que sous d'autres rapports cette composition est faible : les couleurs sont pâles et d'un ton de lavis; les règles iconographiques sont oubliées spécialement dans l'institution du rosaire. Enfin la belle et riche fenêtre où M. Maréchal de Metz vient de placer deux des évangélistes éclipse suffisamment celle-ci pour qu'on ne trouve pas notre manière de voir trop sévère.

Le vitrail de M. Maréchal, comme toutes les œuvres de cet artiste, se distingue par la noblesse et la grandeur du dessin, par la beauté des couleurs. Mais il y a peut-être quelque chose de plus digne d'éloges que le talent des peintres-verriers, c'est le zèle des vénérables prêtres et des pieux fidèles de la paroisse qui, par leurs aumônes, ont ainsi décoré la maison du Seigneur, et la chapelle bien-aimée de sa divine mère. Ainsi proteste une foi vive contre l'indifférence inqualifiable de cette municipalité pour laquelle nos monuments religieux semblent être moins que rien.

On remarque dans la chapelle St.-Nicolas un arbre généalogique. Dix personnages en pierre, assis sur ses branches, représentent les ancêtres de Marie, suivant l'évangile de saint Mathieu. Jessé est assis au pied et endormi. A sa droite, on voit la tête monstrueuse de Goliath, et à sa gauche Isaïe tenant un cartel. Un saint François-d'Assise en bois, d'un certain mérite, orne la chapelle dédiée à saint Michel



Archange. Le martyr de saint Hippolyte, écartelé par des chevaux, est peint à l'huile sur le mur, en la chapelle Sainte-Anne. Le lait de chaux cachait cet ouvrage assez pauvre d'ailleurs. Un religieux et une religieuse s'agenouillent et prient dans un coin de la scène. Voici la double inscription :

COMME JADIS PLAIN DE GRACE ET VERTU
SAINCT IPPOLYTE A LA FOY ADONNE
DE JESUS-CHRIST APRES ESTRE BATTU
NA PEU JAMAIS EN ESTRE DESTOURNÉ.
CE QUE VOYANT LE TYRANT EMPEREUR
TOUT ENRAIGE PLAIN DIRE ET DE FUREUR
PAR DES CHEVAULX INDOMITES TYRE
LUY FILT SON CORPS ET MEMBRES DESCHIRER.

1549.

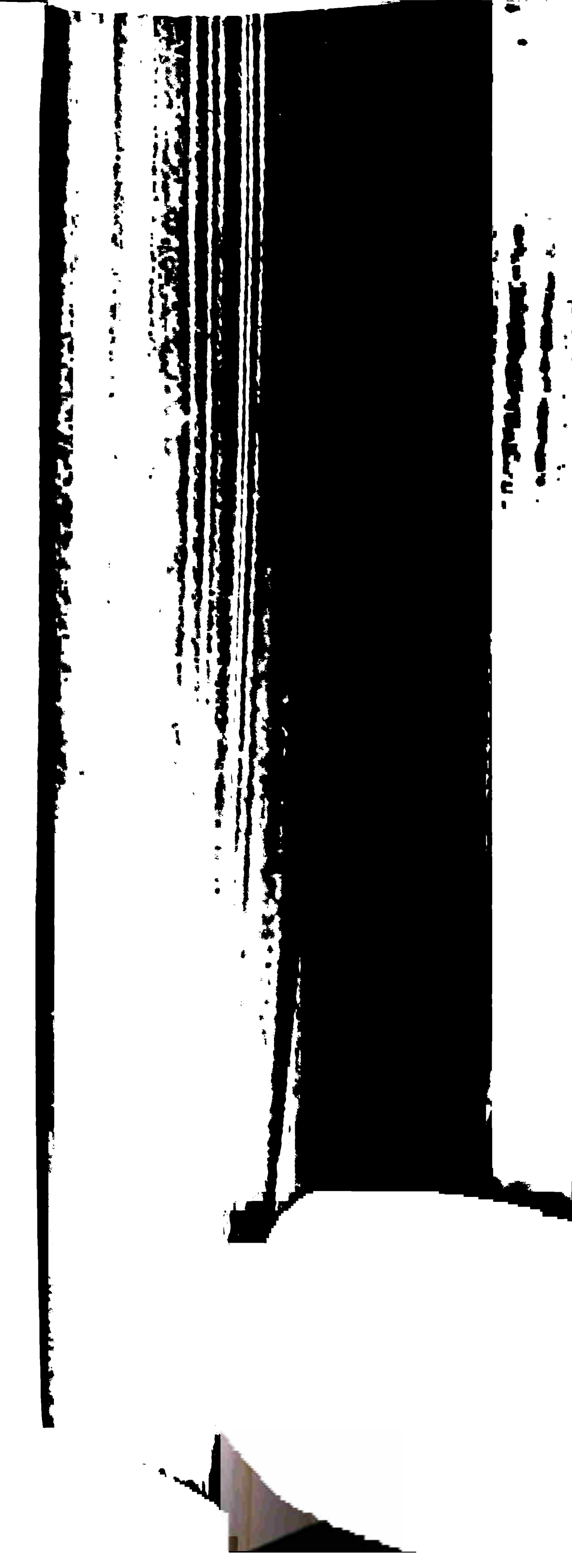
Nous te prions o glorieulx martyr
Par le loyer (?) que tu as mer'te
Prier pour nous Dieu q̄ soit sō playsir
Après la mort le voir en trinite
Amen.

Parmi les nombreuses toiles appendues dans l'église aux membres d'architecture, plusieurs, si elles n'ont pas le mérite d'être à leur place, ont du moins une valeur propre incontestable. On attribue à Raphaël celle qui représente l'orgie d'Hérode pendant laquelle est apporté sur un plat le chef décollé de saint Jean-Baptiste. Il y a peu de convenance à étaler cette scène au fond de l'abside et sur la galerie à jour dont l'effet est perdu. Un autre tableau plus authentique s'accroche à l'un des gros piliers du chœur ; il représente saint Alexis. Le chevalier romain vêtu d'un manteau vert doublé de jaune et d'une courte tunique rouge tient le bâton de pélerin et marche récitant son chapelet. La tête d'une expression noble mélancolique et douce, est admirable et digne de son auteur André del Sarte.

Un troisième représente saint Luce, pape, refusant d'adorer l'idole que lui montre un flamine, il porte le costume pontifical moderne. Ce tableau dont les figures sont de grandeur naturelle est très-estimé des artistes qui n'hésitent point à y reconnaître le pinceau de Pierre de Cortone ou de quelque peintre héritier du génie du Carrache. Enfin je mentionnerai la mort de saint Joseph signée d'Edme Bouchardon. Cet ouvrage est un souvenir de sa jeunesse et fait d'après Carle Maratte. Il sert de rétable à l'autel de Sainte-Marguerite. Mais les bornes et le caractère de cette notice archéologique ne nous permettent pas de nous arrêter sur toutes ces peintures.

Dans la nef, on admire la chaire à prêcher et le banc d'œuvre sculptés en bois par un habile ouvrier nommé Landsmann, suivant les dessins du père de Bouchardon. Nous n'aimons pas le classicisme dans les églises; toutefois on ne peut se dissimuler que de pareils ouvrages révèlent un magnifique talent.

La sacristie est fort belle et voûtée comme le déambulatoire. En visitant le mobilier, nous avons trouvé beaucoup de reliquaires, les uns en bustes, les autres en tombeaux; mais aucun ne nous a paru ancien ni curieux. Un calice bien ciselé en vermeil, coupe évasée, galbe bien profilé, est décoré de scènes de la passion. Plusieurs armoires sont remplies de graduels et d'antiphonaires manuscrits sur vélin. Parmi ces in-folio du XVIe. siècle, il en est qui sont illustrés de miniatures, d'initiales coloriées sur fond d'or, de marges où brillent les fleurs et les arabesques. La plupart ont souffert et nul n'est de premier ordre pour la perfection du travail. Il y a cependant un antiphonier qui surpasse les autres en richesse. La liturgie qu'ils renferment est langroise ou plutôt romaine modifiée par les coutumes du diocèse. On peut y voir les anciennes séquences qu'on ne chante plus, et des



offices intéressants comme celui de la sainte larme du Christ, la célèbre relique de Vendôme que le docte P. Mabillon osa défendre contre les hardiesses de Thiers, lesquelles n'étaient pas toujours déplacées.

O lacryma gloriosa Christi precharissima
Gemma cœli preciosa lymphaq. purissima
A Christoq. nata angelo collecta
Magdalene data Maximino vecta
Imperatori græcorum unde presentata
Gaufredo Vandamorum ad locum translata
Interna et externa conserva lumina
Gratia sempiterna corda illumina
O fulgida o lucida o lympida
Quæ semper inviolata permansisti.

Si maintenant nous sortons pour examiner l'extérieur de l'église, les mêmes caractères de deux siècles éloignés se manifestent. J'attribue à la même époque, aux premières années du XIIIe. siècle, les tours et les flèches, toute la façade occidentale. Il est vrai, des architectes croient le portail d'un siècle plus ancien dans sa partie inférieure. Leur opinion se fonde sur ce que la porte est encore romane. Plusieurs colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de têtes, de nudités indécentes, soutiennent des tores cintrés et en retraite l'un sous l'autre. Mais indépendamment de la pointe ogivale qui se révèle au sommet de la courbure, on voit qu'il n'existe aucune trace d'un travail interrompu. D'ailleurs, dans nos pays, pendant le XIIIe. et même au XIVe. siècle, les traditions romanes apparaissent encore dans les églises, surtout au portail du couchant. Ce phénomène est évident pour quiconque étudie les monuments du pays Langrois placés à la frontière de la zône que l'art gothique comprenait dans sa marche. Il est certain qu'elle embrassa le nord de la France jusqu'à Chaumont; déjà elle expire ici; à Langres elle

est morte ; on entre dans l'architecture Burgundo-Lyonnaise (1).

Les contreforts, arcs et piliers buttants qui appartiennent à la nef et aux bas-côtés se distinguent par la masse et la simplicité. Autour du chœur ce sont des arcs boutants à double rang d'arcades, des pinacles, des aiguilles, des galeries, des corniches avec moulures et denticules, des gargouilles effrayantes, vrais diables qui fuient sous l'aspersion de l'eau bénite; ils s'arrachent de la muraille grisâtre où ils hurlent depuis 300 ans.

Mais pour comprendre la profusion de la sculpture en cette période si prodigue d'ornements, il faut considérer le petit portail St.-Jean et les deux portes qui s'ouvrent dans les bras du transept. La pierre a obéi à tous les caprices de l'imagination et s'est transformée, par une sorte de magie, en dentelles, en roses, en crosses de feuillages, en choux frisés, en ceps de vigne, en salamandres, coquillages et animaux fantastiques. Des tambours disgracieux de bois et de pierre, ont fort endommagé ces merveilles. C'est justice à rendre à MM. Bouchard et Ragot, de louer le goût et le soin avec lesquels ils ont sagement réparé ces dégradations. On a restitué au petit portail, exécuté dans le style du XVᵉ. siècle, son bas-relief de la vie de saint Jean qui tapissait le tympan de la porte. Le trumeau symbolique qui la divise attend sa statue. Les niches sont vides et attestent le passage d'un vandalisme brutal.

En 93, l'église devenue magasin à fourrages fut violée et mutilée. On enleva les plombs, qui, à l'extérieur, conduisaient les eaux des toits ; on brisa des meneaux de fenêtres, des statues et des aiguilles dont les morceaux gisent encore.

(1) V. pour la délimitation des écoles d'architecture l'essai de M. de Caumont sur le synchronisme de l'architecture, tome 7ᵉ. du Bulletin monumental.



Les barbares se faisaient hisser jusqu'aux voûtes pour détruire, au péril de leur vie, les fleurs de lys placées sur un cercle qui tient encore aux pendentifs du chœur. Dans la maison n°. 2, rue du Corgebin, j'ai vu incrustés dans un mur et cachés par des lambris, des bas-reliefs de la passion et de la vie de la Sainte-Vierge, que sans doute on a sauvés du marteau en ces jours désastreux ; on se souvient qu'ils étaient dans les chapelles comme beaucoup d'autres dont il ne reste aucun vestige. Il y a peu d'années de grandes tapisseries à personnages étaient encore suspendues autour du chœur : on les a vendues à des fripiers. J'ignore ce qu'elles représentaient, mais ma mémoire me rappelle les lances, les casques, les chevaux et les grands soldats qui frappaient alors mon imagination.

Le sépulcre est dû à une fondation faite en 1471 par Marguerite de Baudricourt, restée veuve de Geoffroy de Saint-Blin, conseiller et chambellan de Louis XI, seigneur de Saixefontaine. La noble dame accomplissait ainsi les vœux de son mari qui désirait faire bâtir de plus une chapelle en l'église St.-Jean-Baptiste. « Il était en intention, voulenté et propos de faire tailer et asseoir au fons d'icelle tour du clocher en ymaiges de pierre grandes et eslevées la représentation du Saint Sépulcre Notre-Seigneur Jésus-Christ et en icelle chapelle hors de la dicte tour les autres mystères de la Passion. »

La chapelle fut construite, mais elle n'existe plus ; seulement on reconnaît une fenêtre plus ancienne que les autres, et qui l'éclaira certainement. Du moins les ymaiges de pierre grandes et eslevées sont dans leur intégrité. Si le sépulcre de Saint-Mihiel est plus savant, il n'est, certes, pas aussi pieusement inspiré (1).

(1) On compare souvent le sépulcre de Saint-Mihiel et celui de

On entre dans la chapelle par deux portes ; l'une fut ornée au XVIIe. siècle de colonnes et de statues. Celle de J.-C. appuyé sur sa croix et de la Vierge au calvaire sont de Jean-Baptiste Bouchardon. Le reste est pitoyable sur un pareil monument. L'autre, amortie en arcade à contre-courbure, était chargé de feuillages que l'on a impitoyablement dégradés en effaçant sans doute quelques armoiries.

Les personnages, au nombre de dix, ont été décrits par M. Fériel dans une petite notice, mieux que nous ne saurions le faire. On nous pardonnera de simples observations.

La polychromie splendide dont se revêtent les costumes orientaux richement damassés n'est pas, à notre avis, chose regrettable ; elle ne nuit point à l'effet de la statuaire, et rien ne prouve qu'elle ait été appliquée plus tard.

Le Christ et la Madeleine nous semblent les plus parfaits du groupe. Comme le Christ est mort !.. Comme la douleur de Madeleine est profonde, pleine de résignation, d'espérance et d'amour ! Je ne sais, mais cette expression sublime qui illumine son visage, me rappelait la conception de la Madeleine de Solesmes. La pose est différente ; l'idée est la même.

A l'époque où M. Fériel décrivait ce monument, la fenêtre qui l'éclaire aujourd'hui était bouchée, on conçoit qu'il n'ait pas vu ce que représentent les deux clefs de la voûte sculptées si parfaitement ; ce ne sont point le Sauveur et sa sainte Mère, mais la justice et la charité, toutes deux en reines, assises sur un trône ; la première tient une balance : celle-ci est environnée de petits enfants et du texte évangélique ; *estote misericordes sicut pater vester misericors est.*

Chaumont. Les deux scènes n'ont presque pas de rapport. Ici tout est en repos ; l'âme seule est agitée dans un océan de douleur ; là tout est mouvement, étude et distraction. Ici, c'est le Christ dans le tombeau ; là, c'est la sépulture du Christ.

Depuis ce temps aussi une importante découverte a été faite dans le caveau de la chapelle primitive. Le crâne de M. de Magalotti, commandant pour le Roi, et tué au siége de Lamothe, s'est trouvé parmi des ossements. On l'a reconnu au trou de la balle qui l'avait percé (1). M. Laloy, ancien député à la Convention, qui avait tenu ce crâne lorsque la balle était encore dedans, a déclaré que c'était celui-là même. Il est replacé dans le caveau sous une cloche de verre.

APPENDICE.

Nous n'avons qu'effleuré l'église St.-Jean-Baptiste. On peut consulter sur le sépulcre une brochure de M. Fériel, sur la diablerie, une notice de M. Jolibois, sur l'histoire du chapitre et du monument, d'anciens cahiers et des notes tirées des archives, entre les mains de M. Rausch qui m'a permis d'en prendre copie pour la bibliothèque du grand séminaire. Je dois à l'obligeance d'un ami, M. Bouchard, architecte, qui a sauvé de précieux débris, les plan et coupes de l'édifice. M. Picard, archéologue savant et zélé, s'est beaucoup occupé du sépulcre ; il y a dépensé du temps et de l'argent pour le débarrasser des planches, des papiers peints qui l'obstruaient, et pour l'étudier dans ses plus minutieux détails.

NOTES SUR DE MAGALOTTI.

Le mardi 27 juin 1645, fut amené à Chaumont le corps de M. de Magalotti, vivant baron romain, chevalier de l'ordre de St.-Jean-de-Jérusalem, maréchal-de-camp, commandant l'armée de sa Majesté au blocus et siége de Lamothe, lequel, après avoir fait les lignes de circonvallation, parachevé les

(1) Suivant que le portent les documents historiques.

tranchées, fait brèche aux murs, donné plusieurs assauts, à la veille de triompher, fut blessé d'un coup de mousquet à la tête, en visitant les tranchées et travaux des ennemis, le mardi 20 juin, audit an, de laquelle blessure il mourut le jeudi suivant, après avoir déclaré qu'il voulait être inhumé à Chaumont.

Il fut amené dans son carosse accompagné de son aumônier, de ses gentilshommes et autres de sa suite, et escorté d'infanterie et de cavalerie, le chapitre alla recevoir le corps à l'entrée du faubourg Notre-Dame. Il fut conduit en notre église, porté par les pères capucins et déposé au milieu du chœur, où, après avoir chanté en musique le *De profundis* et le ℟. *Libera*, on le laissa à la garde de Dieu jusqu'au lendemain, que MM. de Ville et autre corps d'icelle, se rendirent avec MM. l'Aumônier et autres de la suite dudit Seigneur, à 7 heures du matin, pour faire le service solennel. Rien ne manqua à la pompe et à la magnificence des obsèques. Le discours funèbre fut fait en la nef, par M. Etienne Fagotin, chanoine de ladite église, qui réussit à l'honneur du défunt et à la satisfaction des auditeurs.

Le corps fut ensuite porté, couvert d'un drap de velour noir, croisé de satin blanc, dans l'église des Capucins, où resta le corps en dépôt, jusqu'à ce qu'il plût à sa Majesté de donner ses ordres pour le lieu de la sépulture.

Le jeudi 3 août, en vertu des ordres du Roi, envoyés aux Capucins et obtenu par les soins de M. Fleury, procureur du chapitre, le corps de M. de Magalotti fut rapporté de l'église des Capucins en la nôtre, par MM. du chapitre, en observant les mêmes cérémonies que lorsqu'il y avait été conduit, et ensuite il fut déposé dans le caveau près du sépulcre.



COPIE DE LA LETTRE ÉCRITE AU CHAPITRE PAR L'ÉMINENTISSIME CARDINAL MAZARIN.

« Messieurs, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite sur « le désir qu'avez d'avoir dans votre église le corps de feu « M. de Magalotti, avec beaucoup de satisfaction des témoi- « gnages que vous y donnez de la tendresse et de l'affec- « tion que vous conservez pour lui et combien vous honorez « sa mémoire ; et véritablement, outre que la gratitude vous « oblige à ces sentiments pour une personne qui a rencontré sa « ruine dans votre conservation et en vous restituant une pre- « mière liberté, tous les bons français ne peuvent que regretter « la perte d'un sujet dont le zèle, le courage et l'habileté, « faisaient concevoir avec justice des espérances qu'il conti- « nuerait à rendre toujours de plus en plus des services très- « considérables à cette couronne ; mais parce que Dieu l'a « ainsi demandé, nous ne pouvons nous conformer qu'à sa « volonté. J'écris aux Capucins de votre ville, que celle de « la Reine est, qu'ils vous remettent le corps du défunt, qui « a demeuré jusqu'ici en dépôt dans leur église, pour être « inhumé dans la vôtre. Si en quelque autre occasion, de votre « intérêt ou de votre satisfaction, vous me faites savoir que « je vous puisse être utile, je l'embrasserai avec joie, pour « vous montrer que je suis, autant que vous puissiez le « désirer, en général et en particulier,

Messieurs,

Votre très-affectionné à vous servir,

LE CARDINAL DE MAZARIN.

(Extrait des archives de Chaumont).

NOTICE

SUR LA CHAPELLE DE CELSOY,

Tombe de Guibert,

MÉDECIN DES ROIS JEAN, CHARLES V ET CHARLES VI;

PAR M. L'ABBÉ GODARD SAINT-JEAN,

Membre de la Société française.

Nous ne croyons pas qu'il existe dans le diocèse de Langres de pierre tombale aussi curieuse que celle de Guibert, dit de Celsoy, médecin des rois Jean, Charles V et Charles VI. Avant de la décrire, jetons un coup-d'œil rapide sur la gracieuse chapelle qui la renferme.

Guibert lui-même en fut le fondateur. Elle a souffert du vandalisme qui la badigeonna, mura la fenêtre absidale de style rayonnant et colla, comme une verrue à son flanc, une laide sacristie. Une partie de la voûte, écroulée par suite de la négligence que l'on mit à la soutenir, est remplacée par un ignoble plancher. Malgré tant d'outrages, disons-le, elle est belle encore avec ses colonnettes légères qui, d'un seul jet, s'élancent depuis le sol, pour recevoir les arcs doubleaux et les arceaux des voûtes, avec ses chapiteaux en feuillages nettement ciselés et ses baies ogivales où s'encadrent des lancettes trilobées et des roses tréflées. Chose singulière! l'ogive

dans la zône Langroise ne détrône pas encore complètement le plein-cintre au XIVe. siècle ; si l'on veut y prendre garde, la porte couronnée d'une archivolte pesante arrêtée sur des têtes bizarres, amortie de manière à trahir à peine l'arc brisé, est une trace visible de l'architecture romane. On admire l'appareil des murailles en pierres de grès, la tourelle élégante agraffée à l'un des angles du couchant et où nous vîmes une cloche ancienne sans autre inscription qu'une espèce de trisagion latin.

Mais il nous tarde d'arriver au monument principal. A gauche du sanctuaire s'ouvre, dans le mur, l'arcade où se plaçait horizontalement la dalle funéraire. Pour établir un lutrin bleu, le plus affreux des lutrins, on l'arracha, on la mit dans le pavé, sous l'appui de communion qui la perça de ses pieds de fer, sous les souliers des fidèles qui la limèrent à loisir. M. l'abbé Michaut, curé de Montlandon et de Celsoy, mit fin à cette barbarie et la releva comme nous la voyons aujourd'hui.

Cette tombe est large de 1 mètre 45 c. et elle a le double en longueur ; on aperçoit dans la pierre quelques empreintes de fossiles que je crois être des turritelles (1). Maître Guibert, assis dans une chaire gothique, s'enveloppe d'une longue robe dont le capuchon est ramené sur sa tête. Il appuie la main sur un pupitre dressé devant lui. Les feuilles métalliques où se dessinaient sa figure et celles des autres personnages, ayant été enlevées, on ne peut pas juger de sa physionomie ; la forme du vide indique assez qu'une barbe vénérable ensevelissait son menton. Un cartel également formé d'une plaque incrustée et perdue semble sortir d'un nuage.

(1) Comme ce genre de coquilles caractérise les terrains tertiaires, on peut croire que la dalle vient du bassin de Paris et qu'elle a été gravée par un artiste étranger au pays Langrois.

A la gauche de Guibert, un clerc tient une longue baguette. En face on reconnaît ses élèves, qu'il surpasse de beaucoup en stature; le profil de leur silhouette en creux les montre lisant ou attentifs à sa parole. La scène s'encadre dans une arcade ogivale subtrilobée.

L'ensemble des ornements représente une façade en style gothique. La plume ne saurait décrire, l'imagination concevoir une si exubérante richesse. Galeries, pinacles, guirlandes, clochetons, rosaces épanouies sous mille formes, trèfles, rinceaux, nervures, archivoltes étoilées, mosaïques dans la toiture, effrayantes gargouilles, toute la profusion du XVe. siècle s'y répand à flots, toute sa magnificence se condense et rayonne sur cette tombe merveilleuse.

Cependant au sein de cet éblouissant nuage, sous les dais en dentelles qu'un habile ciseau a finement découpés, ressortent plusieurs personnages intéressants. Au sommet, le Père éternel trône dans la région des astres, et reçoit l'âme du défunt, sous le symbole d'un petit corps d'enfant. La nudité des pieds, la barbe, les cheveux flottants et le nimbe caractérisent la personne divine. Plus bas, six anges aussi nimbés, nus pieds, en longues tuniques, se rangent symétriquement dans une galerie. Deux encensent en alternative; deux portent des flambeaux, les autres jouent l'un du violon, l'autre d'une espèce de guitare ou de mandoline. — On remarque de plus les officiants d'un service funèbre, des acolytes avec la croix et l'eau bénite, le prêtre revêtu des ornements sacerdotaux, en particulier de la primitive châsuble, ample manteau à une seule ouverture. Enfin, la dalle est cantonée par les attributs emblématiques des évangélistes, tous quatre ailés et circonscrits par une auréole en quatre-feuilles dont les lobes sont séparés par un triangle.

L'inscription naïve et enthousiaste a été relevée infidèlement dans l'annuaire de 1811. M. Fériel l'a lue avec une scrupuleuse exactitude, laissant en italique les mots incertains.



CY GIST LA FLEUR A ODEUR FINE
DE SCIENCE DE MÉDECINE
MAISTRE GUIBERT DIE DE CELSOY
LEQUEL VO DIEU *PENSER A SOY*,
A FAIT CESTE CHAPELLE FAIRE
ET FUNDÉE DE GRANT DOAIRE
MAISTRE FU ÈS ARS EXCELLENT
ET EN MÉDECINE ENSEMENT
DE LA PRATIQUE SOUVERAIN
PAREIL N'AVAIT EU CORPS HUMAIN ;
MEDECIN FU DES ROIS DE FRANCE
JEHAN ET DEUX CHARLES *SANS* DOUBTANCE
DE BÉNÉFICES HABONDANCE
OT ET DU SURPLUS SOUFISANCE
TROIS PREBENDES ET CATHÉDRAULX
LAON, CHALONS ET AUSSI MEAULX
A PARIS EN SON BEL MANOIR
FINI SES JOURS POR DIRE VOIR
L'AN DE GRACE M CCC ET X
ET IIII CE M'EST ADVIS,
AU MOIS D'AOUST PRÈS DE LA FIN
JOUR DE SAINT-AUGUSTIN.
PRIEZ DIEU DE CUERTZ LOIAL
QUE LUI DOINT SON PALAIS ROIAL

On voit aisément qu'un c fut omis dans la date. Le règne du roi Jean commence en 1350 ; en 1378 Charles V fit une donation en faveur de son *amé phisicien Guibert de Celsoy, pour les bons et raisonnables services par lui rendus.* D'ailleurs le monument lui-même corrigerait cette erreur par son caractère architectonique.

Telle est la pierre tombale de Celsoy ; j'ai l'honneur d'en offrir l'empreinte à la Société française, au nom de M. l'abbé Michaut, curé de la paroisse.

NOTICE

SUR LA DÉESSE SANDRAVDIGA,

ET

SUR UN AUTEL DE CETTE DIVINITÉ,

Par M. le B^on. DE CRAZANNES,

Correspondant de l'Institut, inspecteur divisionnaire de la Société française.

Il y a plusieurs années que, sur la route d'Anvers à Bréda, et entre les villages de *Rysberg* et de *Zander*, on découvrit un autel antique sur lequel est gravée l'inscription suivante :

DEAE
SANDRAVDIGAE
CVLTORES
TEMPLI.

Cet autel appartenant à la classe de ceux nommés ARAE par les Antiquaires, et formé d'une pierre calcaire très-tendre de 1 mètre 35 centimètres de largeur, sur 81 centimètres de hauteur ; chacune des faces latérales de ce petit monument que nous visitâmes peu de temps après sa découverte, est orné d'une corne d'abondance remplie de fruits, sculptée en relief et semblable à celle que porte souvent le Dieu Priape, et au-dessus de l'autel est un *phallus* également figuré en relief, autre analogie avec les attributs ordinaires de cette divinité des jardins. Le travail de ce marbre est romain ; auprès



de lui, lors de la fouille qui le remit en lumière, on a trouvé des anneaux en fer et des fers de lance corrodés par la rouille, et qui se sont en quelque sorte rédnits en poussière dès qu'on les a touchés.

Ce monument nous a paru d'autant plus précieux et plus digne de fixer l'attention des explorateurs et des amis de l'antiquité, qu'il paraît être encore unique.

L'on ne connaissait pas la déesse *Sandraudiga*, lorsqu'un heureux hasard le rendit au jour, et appela sur lui l'intérêt des archéologues, d'après la description qu'en donnèrent les journaux.

La nouvelle divinité auquel cet autel est consacré doit être ajoutée à la nombreuse série de celles nommées DII MUNICIPES par Minutius Félix, DII LOCALES par Ammien-Marcellin, DII TOPICI par Servius, et que nous voyons figurer en si grand nombre dans nos recueils épigraphiques; elle devait donc, selon toutes les probabilités, appartenir à la localité, ou du moins à la contrée dans laquelle on a déterré son monument. Il ne serait pas aussi facile de dire quels étaient sa nature, ses attributions, son domaine. Il ne nous semble pas qu'on puisse rien préjuger avec quelque fondement et quelque certitude à cet égard, des armes ou instruments en fer, assez peu déterminés auprès de son autel, et qu'on soit suffisamment autorisé à l'inspection de leurs formes, lors même qu'on y reconnaîtrait des fers de lances, des anneaux (ou fragments de chaînes), etc., à lui donner le département de la guerre, chez les peuples qui la vénéraient; ces débris de ferrures pouvaient aussi bien avoir été destinés ou employés à d'autres usages qu'à ceux de l'attaque ou de la défense dans les combats. Ils pouvaient être relatifs aux sacrifices offerts à *Sandraudiga*, et avoir été même des instruments de supplice.

Les attributs emblématiques du phallus et de la corne

d'abondance sculptés sur le monument, ont une toute autre importance à nos yeux ; ils nous paraissent caractéristiques, et nous nous occuperons tout-à-l'heure de leur interprétation et de leur appréciation.

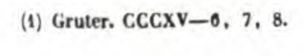
On voit par l'inscription que nous venons de rapporter plus haut que cette dédicace, cet *ex-voto* à *Sandraudiga*, lui a été offert par ses *cultores*, c'est-à-dire, par ses dévots, par les habitants, les familiers de son temple.

Gruter, dans son trésor, a recueilli un certain nombre d'inscriptions où figurent les *cultores* de plusieurs divinités et même des empereurs romains et de leur famille (DOMVS DIVINA) ; trois de ces inscriptions attestent des concessions de terrains faites par des particuliers pour servir de sépulture à des *cultores* d'Hercule.

Nous avons déjà dit que notre *Sandraudiga*, sur laquelle (1) les mythologies, les théogonies de l'antiquité payenne sont demeurées muettes, avait probablement sa place parmi les divinités topiques ou locales qui forment une classe si nombreuse. A ce titre, elle devait être une des déesses tutélaires ou *tutèles* des anciens peuples du Brabant, et particulièrement de ceux du district, dont faisait partie le lieu de *Zander* où notre cippe votif a été découvert et dont le nom nous semble offrir la plus grande analogie avec le nom de sa protectrice, de sa patronne présumée, sous l'influence des croyances du paganisme.

La déesse que nous signalons ici nous paraît avoir certains rapports assez frappants de ressemblance avec *Nehalennia* appartenant aux habitants de l'ancienne Zélande.

On a longuement écrit, disserté, établi des conjectures sur cette dernière divinité, beaucoup plus connue que l'autre ; on croit qu'elle présidait au commerce, aux marchés publics,


(1) Gruter. CCCXV—6, 7, 8.

etc., ce qui lui donnait quelques affinités avec le Mercure des Grecs et des Romains, et qu'elle était une des déesses ou nymphes protectrices des eaux et des fleuves, adorées des peuples septentrionaux.

Nehalennia est souvent représentée avec les mêmes emblêmes (sauf le phallus), que *Sandraudiga*, « elle est environnée, écrit feu M. Pougens, dans ses *doutes et conjectures sur la mythologie des peuples septentrionaux*, etc., *de fruits de toute espèce, quelquefois de cornes d'abondance* ». Les cornes d'abondance furent de tout temps l'emblême du commerce, et par suite de la marine, *de la marine marchande* s'entend ; témoin, cette inscription tumulaire grecque du jeune Théophile, trouvée à Marseille, dans les fondements de l'abbaye de Saint-Victor et publiée par MM. de St.-Vincens fils (1), et Millin (2).

Au-dessus de l'inscription sont sculptées deux cornes d'abondance, unies par des bandelettes; aux faces latérales on voit des guirlandes de fruits d'où pendent également des bandelettes, et enfin, on remarque une barque en relief sur le côté du monument opposé à l'inscription du jeune naute ou trafiquant Massaliote.

Mais la représentation du Phallus, emblême de la fécondité, de la génération de tous les êtres, du principe actif de la nature, est beaucoup plus remarquable parmi les attributs symboliques et nautiques qui décorent le monument votif élevé à une déesse, que les autres ornements qui décorent l'autel élevé à *Sandraudiga* par ses *cultores*, ce n'est pas cependant un motif suffisant, à nos yeux, pour qu'on doive la classer au rang des *divinités génératrices* proprement dites,

(1) Notice sur Jules-François, Paul-Fauris de St.-Vincens père, et sur son cabinet, ses collections, etc.

(2) Voyage dans les départements du midi de la France, etc.

et qu'elle soit parmi les déesses, ce qu'était Priape parmi les dieux. Mais peut-être comme Junon présidait-elle aux enfantements et était-elle invoquée pour la délivrance des femmes en couche. Souvent comme nous venons de le dire, le symbole phallique n'est que celui de l'abondance, de la fécondité, de la reproduction générale, etc., et nous l'avons vu reproduit même sur des tombeaux, des lampes sépulcrales, etc.

Réduit à cette signification et à cette valeur, le symbole sur lequel les anciens attachaient de toutes autres idées que les nôtres, pouvait figurer au nombre des attributs allégoriques d'une divinité qui aurait présidé au commerce, à la reproduction des biens de la terre, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, si le monument de Sandraudiga, assez peu connu pour qu'il nous ait été permis d'en occuper ici les lecteurs du Bulletin monumental, avait été découvert seulement un siècle plutôt, de simples et bonnes gens auraient bien pu prendre le change, et faire, sur-le-champ, de notre déïté payenne *une sainte*, sous le nom de *sancta Sandraudiga.* Tout le monde connaît l'anecdote de *saint Viar*, et la plaisante méprise du bon curé de village, en lisant ce reste d'inscription fruste, sur un tronçon de colonne milliaire.

......S. VIA....R... (1).

Inscription commémorative d'une restauration de voie romaine, et dont un antiquaire rétablit ainsi la dernière ligne : ....S (dernière lettre du nom d'un Empereur), VIA R.. *Restituit.*

(1) Après avoir rapporté ce conte frivole, est-il besoin de dire que, de nos jours, grâçe au progrès des études archéologiques, aucun ecclésiastique, même le plus modeste desservant de la plus petite succursale de campagne ne tomberait pas dans une telle méprise, le mouvement archéologique s'est principalement fait sentir et a eu son foyer dans les séminaires.



MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE.

Sous ce titre nous donnerons de temps à autre, dans le Bulletin, des notes et des articles courts sur divers sujets que nous pourrons parfois extraire d'ouvrages inédits et souvent aussi d'ouvrages imprimés. A ce moyen, nous ferons connaître des faits intéressants, et nous éviterons des recherches longues et difficiles aux membres de la Société française et aux lecteurs du Bulletin monumental.

RECHERCHE DES AQUEDUCS DE LA VILLE D'AUTUN.

Grand aqueduc amenant les eaux de Montjeu (Mons Jovis) *à Augustodunum.* — La connaissance exacte des aqueducs antiques présentait de grandes difficultés dans l'état actuel de la ville, mais la Commission des antiquités attachait une trop grande importance aux notions positives que l'on pouvait acquérir sur ce sujet, pour ne pas diriger ses travaux vers ce but.

Le grand aqueduc amenant les eaux des sources de Montjeu à Augustodunum était le plus important à explorer. Ce travail de plusieurs années a été conduit avec une rare persévérance et a obtenu un succès complet, puisque aujourd'hui on peut suivre la trace de ce monument remarquable depuis l'intérieur de la ville jusqu'à sa prise d'eau dans le parc de Montjeu.

M. Desplaces de Martigny, ayant reçu de M. le pré-

sident de la Commission des antiquités mission de diriger les recherches, rend ainsi compte de leur résultat.

« Dans ma jeunesse, le cours du grand aqueduc avait été le but constant de mes promenades; souvent il m'échappait par sa marche tortueuse en apparence bizarre; en effet, tantôt il suit côte à côte le cours naturel et sinueux du ruisseau, tantôt il s'en éloigne brusquement afin de gagner, par un trajet périlleux sur le flanc de rochers escarpés, le sommet de la montagne, de laquelle il se précipite par une pente rapide pour rejoindre encore le ruisseau dont il était séparé; arrivé à l'entrée de la vallée de Brisecou, l'eau entre dans un conduit dont la pente insensible la dirige tranquillement jusque dans les murs de la ville, qu'elle vivifiait et embellissait en s'y répandant par mille canaux divers.

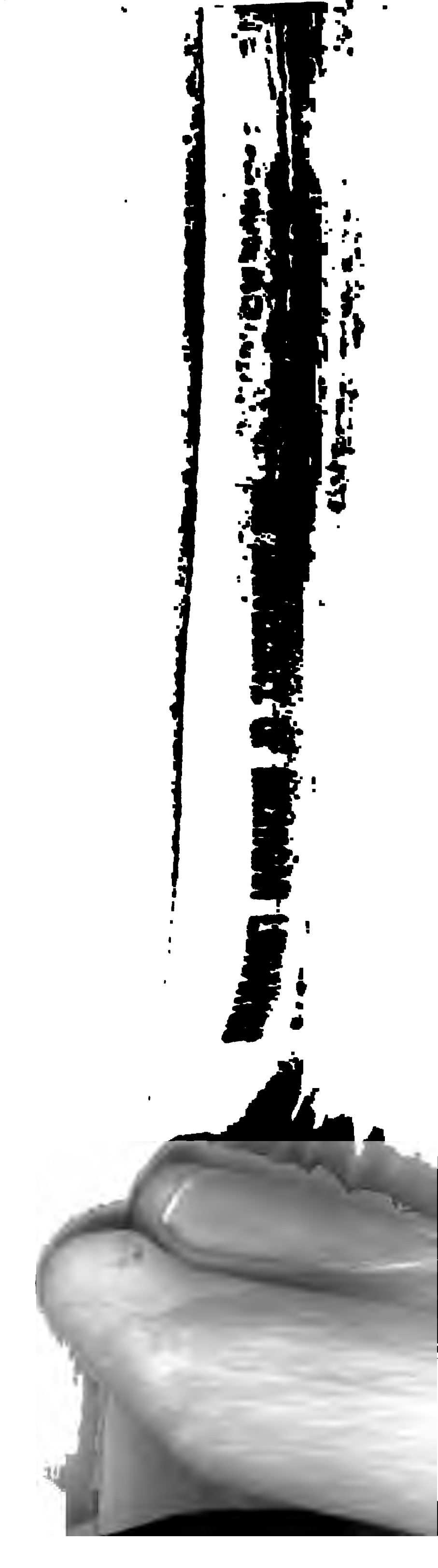
« Thomas, Courtépée, Rosny, dans leur Histoire d'Autun, disent : *l'aqueduc de Brisecou, à présent couvert d'arbres, conduisait les eaux de Montjeu à la Naumachie.*

« Cette assertion est erronée, car il serait absurde de conduire, par un travail immense, l'eau dans un lieu où elle allait naturellement. Cette réflexion piquait vivement ma curiosité; je me mis à l'œuvre, et je fus assez heureux pour suivre les vestiges pas à pas. C'est donc après un examen sérieux que je rends compte de mes observations.

« L'aqueduc, depuis sa naissance à Montjeu jusqu'à la Maladrerie, sous le théâtre, a 4,150^{m}. de longueur.

« Le génie de l'architecte qui dirigea ce prodigieux travail se révèle dans les moindres détails.

« Son but fut de conduire la plus grande quantité d'eau possible par un canal, dont la construction solide devait résister à l'effort combiné de l'eau et des ans. La direction de l'aqueduc fut donc soumise à la nécessité de recueillir les eaux des différentes sources qu'il devait recevoir dans son

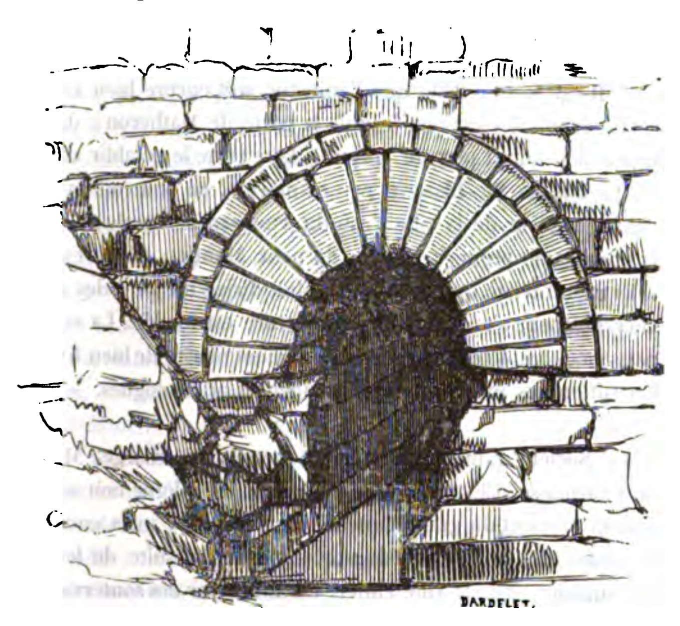


parcours; ensuite il ne pouvait suivre la pente rapide de la montagne de Montjeu à Autun, puisque l'eau enfermée dedans aurait acquis une vitesse telle que la maçonnerie la plus solide n'aurait pu résister à sa furie. C'est pour obvier à cet inconvénient que l'ingénieur imagina de donner très-peu de pente à son aqueduc, et de le rompre de distance en distance par des chutes. L'eau tombait sur des plans inclinés revêtus de pierres de taille; ces espèces de cascades avaient de 2m30 à 26m00 de hauteur; l'eau, ainsi battue et imprégnée d'air, acquérait une qualité supérieure.

« Les sources principales qui fournissaient l'eau à Autun sont situées entre les deux grands étangs de Montjeu, en tirant du côté du château. Ladone en parle : elles étaient rassemblées par des tranchées dont on voit les vestiges ; elles aboutissaient à l'entrée de l'aqueduc qui se trouve près de la chaussée du grand étang du bas; de là il passe sous l'étang neuf des Cloix; il coupe plusieurs fois la route de Montcenis, entre le pont de Montmin et celui de Saint-Georges ; plus bas, il entre dans la vallée, la côtoie, adossé aux rochers à l'aide de contreforts, jusqu'à la montagne de Brisecou.

« A deux cents pas de la maison d'agrément bâtie en ce lieu, au nord-ouest, l'aqueduc aboutit au sommet de la montagne et se précipite par une pente très-rapide à l'entrée de la vallée : arrivé là, il suit le ruisseau artificiel des moulins jusque au-dessous du petit Montjeu, pour entrer dans les jardins des maisons de St.-Blaise et l'ancien cimetière de ce faubourg : il s'introduit dans la ville au-dessous de la porte Matheron par l'établissement des écoles chrétiennes, suit la rue Chaffaud, la rue Ste.-Barbe, les caves du chapitre, le Terreau, et arrive entre les prisons et l'évêché. Dans cette partie, il est construit en fort belles pierres de taille ; après avoir fait une cascade dans cet endroit, il se dirige vers l'ancien théâtre en passant sous le grand et le petit séminaire.

Les eaux, après avoir servi ce monument important, tombaient dans le grand égout dont l'entrée se voit dans le mur de la ville près de la Maladrerie.



« L'exécution de ce beau travail a dû trouver de grands obstacles par l'inégalité du terrain, les rochers sans nombre en granit qu'il a fallu trancher pour enterrer un aqueduc qui a 4,150 mètres ou plus d'une lieue de longueur, des sources de Montjeu au théâtre. Sa construction est faite en petits moellons de granit. Il a environ 0m90 de large. Dans la ville, où il est bâti en pierres de taille, il a 1m73 de large sur 1m93 de hauteur sous clef.

« Indépendamment des eaux du moulin, les sources de St.-Blaise, de la Mine, de Couhard, de Montmin, de Brisecou et autres lieux, étaient rassemblées avec soin et con-

duites dans l'aqueduc par des tuyaux en terre cuite ou en plomb, et encore par de petits aqueducs comme celui qui conduisait les eaux de la Mine, dont on a trouvé les restes sous la chaussée nord de l'écluse du premier moulin de St.-Blaise.

« Il est fort possible que l'aqueduc soit encore bien conservé depuis les prisons jusqu'à la porte de Matheron ; dans ce cas il y aurait peu de travail à faire pour le rétablir dans les jardins de St.-Blaise ; par ce moyen, on pourrait avoir dans l'intérieur de la ville l'eau du ruisseau de Couhard, en la prenant au premier moulin du petit Montjeu. Cette considération mérite que la ville d'Autun dirige un jour des recherches pour s'assurer si ma conjecture est fondée. La connaissance complète d'un si beau monument mérite de bien fixer l'attention des magistrats et d'occuper les archéologues. »

La Société Eduenne appréciant cette idée, chargea MM. de Charmasse, d'Esterno et de Fontenay, d'explorer non seulement le trajet du grand aqueduc dans la ville, mais encore les restes des autres aqueducs et égouts. Il résulte de leurs investigations que la ville entière est minée par des souterrains se ramifiant en tout sens ; mais leur application aux nouvelles conduites d'eau en projet n'est guère possible, attendu qu'ils sont presque partout coupés par des constructions ou infectés par les immondices. Il est bon d'ajouter qu'une partie des beaux conduits voûtés ne datent que du moyen-âge. Ainsi, un des plus beaux et des mieux conservés, qui, après avoir traversé le Terreau et la Cathédrale, va aboutir derrière les Tours par une ouverture dite le *Trou du diable*, est évidemment postérieur à l'époque romaine, car il est facile de remarquer que la muraille antique a été percée après coup pour fournir cette ouverture. On peut donc le considérer comme un chemin militaire du château.

Grand aqueduc entre le pont d'Arroux et le pont de Saint-Andoche. — Vers la fin de l'année 1833, la Commission des antiquités désirant vérifier le passage d'Edme Thomas, où il est dit que l'embranchement de la grande cloaque était entre le pont d'Arroux et celui de St.-Andoche, ordonna des fouilles qui offraient de grandes difficultés, parce que le mur antique qui longe l'Arroux entre les deux portes est, depuis des siècles, renversé, et avec lui la masse énorme des terres qu'il soutenait. Il a donc fallu, avant d'entreprendre le déblaiement de ces terres dans toute leur largeur, s'assurer, autant qu'il était possible, de la direction des aqueducs supérieurs. En conséquence, on a commencé par faire des sondages nombreux qui ont amené la découverte d'un petit aque duc d'embranchement se dirigeant du sud-ouest au nord-ouest. Il était recouvert de 2m33 de terre végétale, et offrait un débouché de 0m83 de largeur sur 1m50 de hauteur sous clef. Sa construction, qui est antique, offre un radier en béton et dallé avec de grands carreaux de terre cuite, deux pieds-droits en maçonnerie de moellons entremêlés de pierres de taille, et une voûte en plein-cintre d'un travail soigné. Toute sa masse est assemblée avec de bon mortier de ciment et présente une très-grande solidité.

« Après avoir suivi cet aqueduc sur une longueur de 46m00, on est arrivé à un point où il avait été anciennement détruit; mais il est probable que son prolongement se dirigeait sur le point où l'on avait supposé devoir trouver le grand égout. Plusieurs fragments de poterie romaine, une grande quantité de morceaux de marbre, corniches, frises, etc., et quelques médailles d'Antonin, de Constant et de Constantin, ont été trouvés dans le cours de ces travaux.

Autres aqueducs. — En 1841, M. d'Espiard s'attacha de nouveau à la recherche des aqueducs. Plusieurs tranchées



furent ouvertes dans une partie de l'ancienne ville. On rencontra au milieu du jardin du sieur Lorrain, situé au faubourg d'Arroux, une longue muraille large de $1^{m}00$ qui se dirigeait sur la grande voie impériale. Auprès étaient entassés des marbres, des débris de fresques et de mosaïques. De l'autre côté de la grande rue de Rome, au jardin du sieur Jeanny, existent des constructions d'une singularité remarquable. Plus loin, près du chemin qui conduit de St.-Jean-le-Grand à la porte d'Arroux en longeant les murs du parc, on découvrit un aqueduc principal se dirigeant du sud au nord. Il traverse le chemin et coupe l'angle du parc avant de se jeter dans la rivière.

Pendant le cours des premiers travaux, on a recueilli les objets suivants :

2 statuettes en bronze;
2 têtes id.;
1 petit bouc id.;
1 chèvre couchée id.;
8 fibules en bronze;
10 fragments de fibules;
4 cuillers à parfum en bronze;
1 id. en os;
12 marques de jeu;
36 épingles en os;
11 id. en bronze;
1 dent de sanglier montée en bronze;
1 tête en pierre;
2 lampes;
1 pierre gravée d'une belle conservation;
1 pâte antique;
1 clef en fer;
2 dés à coudre en bronze;
1 style en argent;
1 petit bas-relief en os;
1 anneau en bronze;
1 vase id.;
1 clef-anneau id.;
1 petit vase en terre:
Une grande quantité d'objets en bronze et en fer, sans usage déterminé.

Enfin, onze cents médailles en argent, grand, moyen et petit bronze.

Dans la fouille de l'aqueduc qui se termine au parc de St.-Jean-le-Grand, on a trouvé un grand nombre de sta-

tuettes en terre blanche, plus ou moins bien conservées, ainsi que leurs moules; presque toutes portent le mot PISTILLUS; 3 statuettes en bronze mutilées; 1 coq en bronze; 4 anneaux; 16 médailles en grand bronze; 5 médailles en moyen bronze; 120 médailles en petit bronze; 3 médailles en billon; 3 épingles, dont une en bronze; 1 petit tintinnabulum; 1 vase en terre.

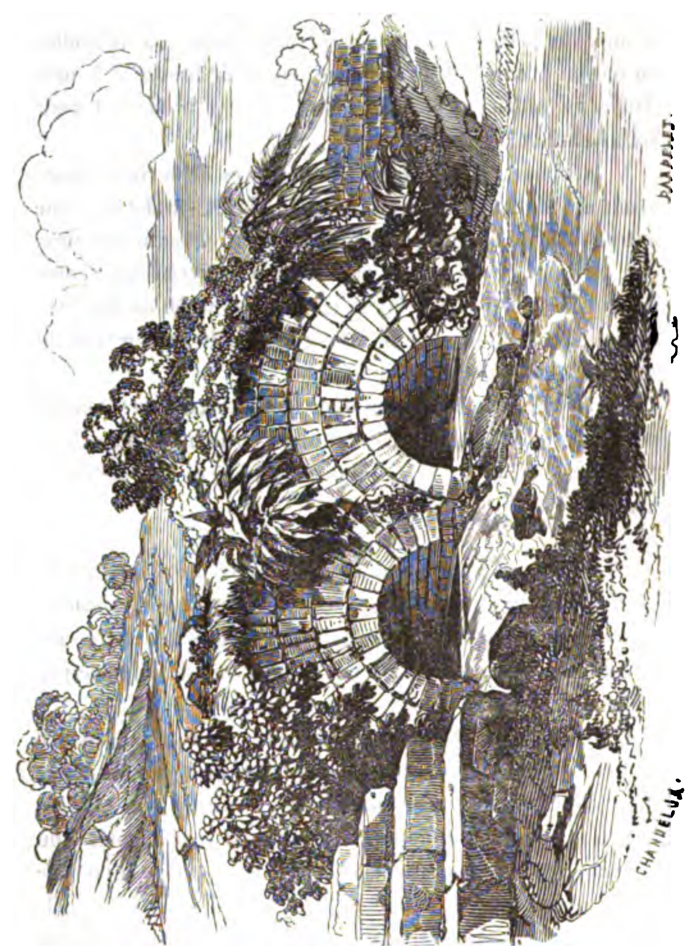
A la même époque, on découvrait près de la rue Creuse, allant du faubourg d'Arroux à celui de St.-Andoche, une autre partie de l'aqueduc exploré en 1833, et l'administration des ponts et chaussées en signalait un nouveau au centre de la ville. Celui-ci a 1^{m}40 de hauteur sur 0^{m}50 de largeur, et se dirige de la maison Michaud-Bauchetet sur l'angle sud-ouest de la salle de spectacle.

Un aqueduc de dimension assez faible, mais parfaitement conservé, et ressemblant à celui qui débouche en face de la Maladière, existe près des murs de l'hospice. Il a 0^{m}75 de hauteur et 0^{m}50 de largeur.

Pont antique. Par suite d'une fausse interprétation du passage d'Eumène, on a voulu chercher la fameuse source d'eau chaude dans la partie basse en-dehors des murs, où passait la grande voie de Rome, et non loin de la porte par laquelle Constantin fit son entrée à Autun.

Les recherches, d'abord infructueuses, finirent par amener la découverte d'une maçonnerie que l'on prit pour un aqueduc double, car la construction était la même que celle de l'aqueduc dont on a donné la figure. Sa position dans un lieu bas rendait sa destination inexplicable, mais la voie de Rome venait tomber au même point sur un ruisseau qui la traversait perpendiculairement. Ne serait-ce pas un pont dont la largeur pourrait être portée à 29^{m}00? Cet ouvrage,

d'une solidité admirable, donne une idée des monuments antiques d'Autun.



Chaque arche ou conduit a $1^{m}00$ d'ouverture sur $1^{m}52$ de hauteur à partir du radier. La grande pile du milieu a $1^{m}00$ d'épaisseur et la culée $2^{m}00$, ce qui donne pour la largeur

totale $7^{m}00$. Les pieds-droits sont formés d'une seule assise en pierre de taille de $0^{m}33$ de hauteur, et la voûte est formée de moellons de choix offrant $1^{m}33$ d'épaisseur, y compris le massif qui recouvre l'aqueduc. Quant au pavé, il était détruit dans la partie explorée.

(Notes additionnelles de la Société Eduenne à l'histoire du chanoine Edme Thomas.)

TOMBEAU DE CAILUS A AUTUN.

Parmi les pierres tumulaires gallo-romaines infiniment curieuses que renferme aujourd'hui le musée Jovet, à Autun, il en est une qui mérite une attention particulière. Outre que le mort est figuré dans sa niche tenant d'une main, à l'aide de pinces, un objet qui probablement fait allusion à sa profession, on voit suspendues du côté droit de la niche la





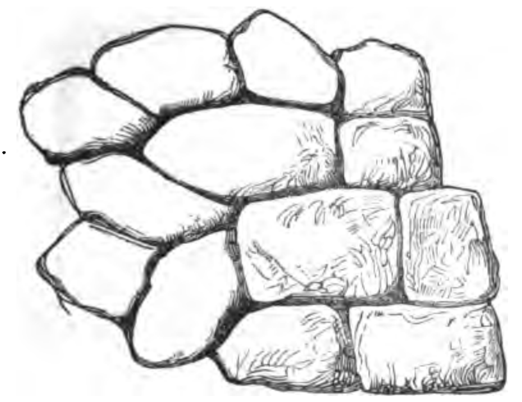
hache *ascia* et une scie à peu près semblables aux nôtres. La Société Eduenne ayant bien voulu nous autoriser à nous servir

de la gravure qu'elle a fait faire de ce curieux tombeau, nous en donnons ici l'exacte représentation. Plusieurs autres tombeaux avec l'*ascia* se voient au musée Jovet.

PAVÉS ANTIQUES A AUTUN.

La rue qui traversait la ville d'Autun et qui accédait à la porte dite de Rome, parce qu'on arrivait par là de la capitale de l'empire, est aujourd'hui interrompue non loin de la promenade qui avoisine le séminaire : c'est peut-être à cette interruption de la circulation que l'on doit la conservation d'un fragment de pavé antique très-ressemblant à celui que l'on voit encore à Rome dans la voie sacrée, notamment près de l'arc de Titus : des restes de pavés à peu près semblables ont été trouvés à Autun sur différents points de la ville. Ce sont des morceaux irréguliers et assez gros de granite bien ajustés les uns aux autres. Ce système de pavage était commun à toutes les villes romaines.

M. de Caumont dessina, il y a quelques années, un fragment très-bien conservé du pavé antique de la rue qui accédait à la porte de Rome : nous allons reproduire ce



fragment qui n'est pas aussi complet aujourd'hui qu'il l'était

alors et qui très-probablement disparaîtra complètement tôt ou tard. X. Z.

RECHERCHES SUR LES LITRES.

« Le voyageur qui parcourt nos campagnes remarque souvent, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des églises, de larges bandes noires peintes sur la muraille. Ces ceintures de deuil rappellent un usage ancien sur lequel nous avons cru devoir faire quelques recherches.

« Autrefois tout seigneur ou patron d'une église possédait le droit honorifique de faire peindre, après son décès, sur les murs de l'édifice, de ces bandes funèbres appelées *litres*, sur lesquelles on blasonnait ses armes. Ce droit s'étendait à toutes les églises de sa fondation, non-seulement paroissiales, mais encore collégiales et conventuelles. Le seigneur haut-justicier avait le même droit dans les églises de sa seigneurie.

« La *litre* ne paraît pas remonter à une époque fort éloignée. Il est très-probable que l'usage ne s'en est établi que depuis que les armoiries sont héréditaires dans les familles ; car lorsqu'elles étaient personnelles et qu'elles ne servaient qu'à distinguer les chevaliers dans les tournois, les familles ne pouvaient pas les employer pour faire connaître leurs droits.

Le mot de *litre*, selon Maréchal, vient de *litura*, peinture. D'autres avec d'Hauteserre (liv. 3, ch. 3 des comtes et ducs), et Ciron (observations sur le droit canon, liv. 1, ch. 19), le font dériver de λιθρα, mot grec qui est employé par Constantin dans sa lettre à Sylvestre pour désigner une couronne ; d'autres enfin le font venir de *lista* ou *listra* qui, dans la moyenne latinité comme dans l'italien, est employé pour désigner une bordure ou une bande d'étoffe.

« La forme de la *litre*, représentant un lé de velours,

semble justifier cette dernière étymologie. Quelquefois même on faisait usage d'une espèce de *litre* en velours, damas, drap, serge, futaine ou autres étoffes, mais seulement au-dedans des églises. Ces sortes de *litres* ne demeuraient suspendues aux murs que pendant un an et un jour. Après le service anniversaire du défunt, l'étoffe appartenait à la fabrique qui pouvait en disposer à son profit.

« Les ceintures funèbres peintes sur la muraille dont nous parlons ici, pouvaient être conduites, non-seulement au-dedans, mais encore au-dehors de l'église, et cela sur tout le pourtour de l'édifice, quand même il se fût trouvé au-dehors un bâtiment adossé au mur. Dans l'intérieur, la *litre* du fondateur ou patron était placée au-dessus de celle du seigneur haut-justicier; mais au-dehors, la *litre* du seigneur haut-justicier était placée au-dessus de celle du patron. Quelques jurisconsultes ont même prétendu que les patrons n'avaient pas le droit de mettre leur *litre* à l'extérieur. Les *litres* placées à la clef de voûte du chœur ou au frontispice du portail indiquaient droit de patronage. Le fondateur d'une chapelle faisant partie d'une église, pouvait aussi faire poser des *litres* dans l'intérieur de sa chapelle; mais il ne devait pas les étendre au-dedans du chœur, ni dans la nef, ni au-dehors de l'église. Cependant le patron de l'église faisant apposer des *litres* sur tout l'édifice, pouvait comprendre le dedans et le dehors d'une telle chapelle. Il avait même la préséance sur celui qui en était propriétaire, c'est-à-dire que sa *litre* et ses armes étaient placées au-dessus de la *litre* de ce dernier.

« La largeur des *litres* variait suivant les dignités. La *litre* patronale et seigneuriale ne devait pas être plus large que de deux pieds. Il n'y avait communément que celle des princes qui excédât cette largeur : leurs écussons étaient aussi plus rapprochés; ils devaient être peints à la distance de deux

toises les uns des autres ; les convenances exigeaient qu'ils fussent plus éloignés sur les *litres* des autres seigneurs.

« On doublait les *litres* tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour les seigneurs *titrés*, ou qui avaient quelque grande dignité, comme les ducs, les maréchaux de France, les princes, les connétables. L'une était pour le fief, l'autre pour la dignité. On les triplait pour les souverains, et la troisième marquait leur souveraineté.

« Nous ferons observer avant de terminer, que pour avoir droit de *litre*, comme seigneur haut-justicier, il fallait être propriétaire de la seigneurie. Les usufruitiers, les douairières et les engagistes des domaines du Roi n'avaient pas ce droit. Les seigneurs moyens et bas-justiciers n'avaient pas non plus le droit de *litre*, à moins qu'ils ne fussent fondés en titre ou en possession contraire. Il est aussi à remarquer que le droit de mettre des armoiries en une église était personnel et inhérent à la famille du fondateur, en sorte qu'il ne passait point, *cum universitate fundi*, en la personne de l'acquéreur. Mais un gentilhomme qui avait un fief à rente d'un ecclésiastique, avec le droit de patronage, pouvait faire mettre sa *litre* avec ses armes au-dedans ou au-dehors de l'église. Il en était de même des patrons ecclésiastiques qui représentaient les fondateurs d'une église ; ils jouissaient du droit de *litre*, comme les patrons laïcs, avec cette différence cependant qu'ils ne devaient pas faire peindre les armes de leur famille, mais celles de leur bénéfice. »

(*Extrait du Bulletin de la Commission archéologique du diocèse de Beauvais.*)

SÉANCES ADMINISTRATIVES.

SÉANCE TENUE A CAEN,

Le 21 *octobre* 1846,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

Présidence de M. E. LAMBERT.

Le 21 octobre 1846, la Société française pour la description des monuments a tenu à Caen une de ses séances.

Sur l'invitation de M. de Caumont, directeur de la compagnie, M. Lambert occupe le fauteuil de la présidence; M. Villers remplit les fonctions de secrétaire.

Sont présents MM. de CAUMONT; baron de LA FRENAYE; LAMBERT; de LA CHOUQUAIS; GAUGAIN; de CAIX; RICHELET; de BONNECHOSE; GUY; DAN DE LA VAUTERIE; LE FLAGUAIS; HARDEL; BOUET; DOUIN; PELFRESNE et GEORGES VILLERS.

M. de Caumont prend la parole et consulte l'assemblée relativement à l'impression des procès-verbaux des séances tenues à Autun, après le Congrès de Metz, et qui doivent figurer à la suite des mémoires recueillis dans la réunion scientifique

dont cette dernière ville a été le centre. Ces procès-verbaux s'imprimeront à Caen, mais comme la partie relative au Congrès de Metz n'est pas encore éditée dans cette localité, ce retard paralyse l'impression des mémoires d'Autun, vu qu'il faudrait connaître la pagination avant de commencer, à Caen, le même travail. Cependant cette difficulté pourrait disparaître si l'on affectait aux séances d'Autun une pagination spéciale; mais alors le volume serait divisé en deux parties, ce qui ne laisserait pas que d'être regrettable dans un ouvrage consacré dans son ensemble au même objet. Aussi ce motif engage-t-il à reporter l'impression des séances d'Autun après celle du compte-rendu de Metz, dont, au reste, on s'efforcera d'accélérer l'achèvement, autant que possible.

Dans le courant de l'année 1845, la Société avait voté diverses sommes pour l'érection de bornes monumentales et la pose d'inscriptions sur plusieurs points des départements de l'Aisne, de la Marne et des Ardennes, notamment à Attigny. M. de Caumont donne communication du procès-verbal de la pose de l'inscription qui a été placée à Attigny. Cette cérémonie a eu lieu avec beaucoup de solennité et en présence du clergé et des autorités de la contrée.

En témoignage de satisfaction de l'empressement apporté dans l'accomplissement de cette œuvre, la Société vote des remerciements à la commission qui y a présidé et notamment à M. Beglot, un de ses membres.

M. Digot, de Nancy, annonce à la Société qu'il s'occupe de préparer un rapport sur la statistique monumentale de la Meurthe.

La Société archéologique du Grand-Duché de Luxembourg demande à échanger ses publications avec la Société française pour la conservation des monuments.

Le Conseil accepte avec empressement cette offre flatteuse.

M. Des Moulins annonce qu'il s'occupe de sa publication sur le Périgord, dont l'intérêt grandit tous les jours; il a découvert, ignorées dans les campagnes, de curieuses églises à coupoles; dans quelques mois il espère offrir à la Société les premières livraisons de son ouvrage.

M. Gustave Levavasseur, récemment élu membre de la Société, à Argentan, écrit pour offrir ses remerciements.

M. de Blois, de Quimper, envoie des renseignements sur les vases découverts dans les tumulus de la Bretagne.

On sait que plusieurs antiquaires Anglais ont parlé de vases émaillés comme ayant été trouvés en Bretagne et à Carnac. La constatation de ce fait, ignoré en France, a éveillé la curiosité de M. de Caumont, qui pour savoir à quoi s'en tenir sur ce point important de l'art céramique, s'était enquis près de plusieurs archéologues bretons, de la véracité de l'assertion émise par les savants anglais; jusqu'ici aucuns renseignements adressés à la Société, ne sont venus confirmer les assertions faites, et c'est également dans un sens négatif qu'écrit M. de Blois qui fait parvenir sur ce sujet des notes de M. de Freminville et de plusieurs antiquaires bretons.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. de Caix donne des renseignements sur les travaux qu'on se propose d'exécuter à l'église de Mathieu; M. de Caix, qui a fait construire d'après ses plans, sur sa propriété de Bernay (Orne), une charmante chapelle gothique, dans le goût du XIII[e]. siècle, a bien voulu rédiger des projets pour l'église de Mathieu, notamment le plan d'un clocher, d'architecture romane, qu'il soumet à la Société. La Société signale quelques modifications à introduire, et en félicitant M. de Caix de son zèle, elle le prie de surveiller les travaux que l'on doit faire à Mathieu.

M. Gaugain met sous les yeux de l'assemblée un projet de chœur, conçu pour l'église de Boulon par l'agent-voyer

du canton ; ce plan n'est satisfaisant ni sous le rapport du goût, ni sous celui du style qui convient au monument. A cette occasion, un grand nombre de membres présents font entendre des réclamations au sujet de la plupart des plans exécutés par les agents-voyers, et dont la réalisation ne produirait ordinairement que de grossiers anachronismes, de hideux disparates. Il serait fort à désirer que M. le Préfet du Calvados, aussi bien que tous les préfets, se montrât difficile dans l'adoption des plans qui lui sont soumis.

M. Gaugain communique un autre plan destiné à l'église de St.-Georges-en-Auge, puis il entretient l'assemblée des travaux qu'il est question d'exécuter à l'église de Mézières. Il s'agit de remplacer le lambris tombé en vétusté. La fabrique qui doit subvenir aux frais de ce travail, s'est prononcée pour une voûte simulée en plâtre ; mais jusqu'à ce moment aucun des projets présentés par l'agent-voyer du canton, n'a répondu à cette idée, et elle refuse de les adopter.

M. Guy et tous les membres présents insistent sur les avantages de ce mode de voûte simulée qui, jusqu'ici, à quelques exceptions près, n'a pu encore être mis en faveur dans notre pays, et substitué aux hideux planchers de bois dont on persiste à vouloir éterniser l'emploi dans nos églises. Ce système de voûte est pourtant très-avantageux. On peut se servir de tuiles, de plâtre ou de torchis ; matières qui acquièrent une grande solidité ; un recrépissement leur donne la physionomie de la pierre ; et les nervures même peuvent être faites en bois, et une fois peintes convenablement, elles se confondent avec le ton général de l'édifice (1) ; outre la modicité de son prix de revient, et sa

(1) La plus grande partie des voûtes de l'Abbaye-aux-Dames de Caen sont simulées ; elles trompent cependant par leur aspect l'œil le plus exercé.

facilité d'exécution dans tous les pays, ce système présente encore l'extrême avantage de la légèreté et de ne point pousser ainsi les murailles au vide.

En présence de ces avantages signalés la Société nomme MM. de Caumont et Richelet, pour aider de leurs conseils la fabrique de Mézières, et la mettre à même de faire établir une voûte convenable et en rapport avec le monument auquel elle est destinée.

M. Gaugain soumet à la Société le plan d'un autel en pierre composé par M. Vérolles pour l'église de Cagny.

M. G. Villers prend la parole au sujet de cet autel, et signale plusieurs modifications importantes qu'il désirerait lui voir subir, et qui, une fois adoptées, le mettraient à même de figurer convenablement dans l'église de Cagny. Après ces observations, M. Villers se plaît à reconnaître que, malgré ces imperfections, ce projet atteste chez son auteur de notables progrès dans l'étude de l'architecture du moyen-âge, et il croit devoir signaler à la Société la fidélité irréprochable avec laquelle M. Vérolles a restauré le portail méridional de la cathédrale de Bayeux, restauration qui lui fait le plus grand honneur. La Société s'associe aux éloges de M. Villers et vote des félicitations à M. Vérolles pour le zèle qu'il déploie dans les travaux de restauration ou de consolidation dont il est chargé.

Grâce aux efforts de la Société française, un sage retour commence à se manifester vers l'architecture ogivale. L'arrondissement de Bayeux en peut déjà offrir plus d'un exemple; et dans ce moment où il s'agit de construire un clocher à l'église d'Ecrammeville, près Bayeux, deux projets gothiques ont été dressés par MM. Vérolles et Delaunay; un troisième plan, dit M. Gaugain, avait aussi été présenté par M. Pelfresne; il est fâcheux qu'on ait refusé de l'admettre à concourir.

M. Pelfresne met sous les yeux de l'assemblée ce projet de clocher pour l'église d'Ecrammeville. L'élévation de cette tour placée en avant de l'église est de 36^{m}. 60^{c}. Le style pur et correct est celui du XIVe. siècle, époque de laquelle datent les autres parties du monument, et l'aspect général est on ne peut plus satisfaisant; l'exécution de ce projet aurait entraîné une dépense de 35,000 fr.

Le même architecte soumet encore à la Société le plan d'un clocher en style du XIIIe. siècle, qui est actuellement en voie d'exécution à Esquay-sur-Seulles. Cette jolie flèche, dont la hauteur doit être de 25 mètres, ne coûtera que 6,400 fr., preuve évidente et incontestable que le style ogival, doué d'un caractère éminemment plus religieux que les autres genres d'architecture, n'entraîne pas de frais d'exécution plus considérables.

La Société engage M. Pelfresne à persister dans la voie où il est entré et où il promet de marcher brillamment.

M. Bouet, à son tour, donne communication de plusieurs dessins dans lesquels il reproduit, avec un talent et une fidélité remarquables, plusieurs monuments du pays.

M. Lambert présente aussi le dessin qu'il a relevé d'une pierre tumulaire dans le chœur de l'église d'Engranville.

Ce dessin offre d'autant plus d'intérêt que l'église d'Engranville va être très-prochainement démolie, cette paroisse ayant été pour le culte réunie à celle de Formigny.

L'église d'Engranville offre des parties curieuses. MM. Lambert et Villers signalent entr'autres son chœur, qui est du XIIIe. siècle, et dont la voûte est élégante et hardie; à un des côtés de la nef, on voit aussi une porte romane d'une grande beauté et dont l'architecture présente une particularité unique dans le pays et probablement fort rare en Normandie, les *claveaux en sont évidés*. La destruction de ce monument est donc fort regrettable, et il serait fort à désirer que la

Société pût arrêter la ruine imminente qui plane en ce moment sur lui.

M. de Caumont confirme ce témoignage sur l'importance monumentale de l'église d'Engranville qu'il connaît, et il engage la Société à voter une somme de 400 fr. qui, dit-on, sera suffisante pour en faire l'acquisition.

La Société accueille avec empressement cette proposition et nomme MM. Lambert, Gaugain, Villers et de Bonnechose, propriétaires dans le canton, pour négocier l'achat.

M. Gaugain rappelle à la Société que précédemment elle avait alloué une somme de 150 fr. pour la restauration du prieuré de St.-Arnould. De leur côté, les habitants se sont cotisés. M. le colonel Langlois a donné 400 fr., et une somme de 1,000 fr. a été réunie; les travaux ont donc été entrepris et conduits à fin. — Au dire de l'architecte, cette restauration aurait rempli le but que l'on se proposait, mais la fabrique de Tourgeville serait loin de partager cette satisfaction ; de là, divergence d'opinions et rapports d'architectes experts contradictoires; aussi paraîtrait-il prudent que la Société ne versât son allocation que quand elle sera éclairée par le rapport d'un troisième architecte.

M. Bouet, qui a été témoin des travaux, affirme que la direction n'en a pas été convenable, en ce sens qu'elle n'aurait pas mis l'édifice en état de le rendre au culte, condition expresse imposée par la Société, dans le but d'en assurer désormais la conservation par la consécration religieuse.

La Société décide qu'avant de verser l'allocation promise, elle s'assurera préalablement de leur parfaite exécution et qu'il en sera écrit à M. Le Métayer-Desplanches, commissaire de la Société à Pont-l'Evêque.

Sur la demande de M. Gaugain, 50 fr. sont mis à la disposition de M. le curé de Vaucelles, près Bayeux, pour contribuer à la restauration du chœur de son église ; il s'agit

de restituer des parties de colonnettes mutilées dans le XVIIe. ou le XVIIIe. siècle.

La parole a été ensuite donnée à M. Le Flaguais.

Le vote récent, par le conseil municipal de Paris, de la construction de l'église Ste-Clothilde, et l'adoption de ce projet par le conseil des bâtiments civils, a, comme on sait, soulevé les colères de l'académie des beaux-arts. Indignée que l'on osât tenter de faire revivre ces types merveilleux créés par le génie de nos pères au milieu de la plus grande ferveur du catholicisme, la docte assemblée, par la bouche éloquente de M. Raoul-Rochette, a fulminé un terrible anathème contre la témérité de ces hommes qui ne craignent point de mettre en doute la convenance d'un temple payen tel que la Madelaine, pour le culte catholique. L'architecture ogivale n'est plus qu'un cadavre, dont on peut admirer la puissance passée, mais qu'il faut bien se garder de chercher à ranimer.

Devant cet acte d'intolérance, l'auteur des Neustriennes s'est indigné à son tour; et prenant la défense de l'art chrétien, dont l'esprit anima Piel, de même que tous les jours il suscite tant d'efforts généreux, dont l'Académie aurait dû au moins respecter le désintéressement, sa muse a noblement répondu à l'étrange manifeste, et glorieusement vengé la renaissance de l'architecture ogivale des attaques de ses détracteurs.

La pièce de vers de M. Le Flaguais, aussi remarquable par le charme de la poésie que par l'élévation et la recherche des idées, est intitulée : *Aux Antiquaires*. La Société française a accueilli avec enthousiasme cette apologie de ses labeurs, et en a voté l'impression par acclamation.

Lors de son apparition, la lecture du rapport de M. Raoul-Rochette avait aussi inspiré, à M. Georges Villers, l'idée d'en entreprendre la réfutation. Son travail a paru

réunir les suffrages de l'assemblée, elle en a voté l'impression 1.

Le Secrétaire,

Georges VILLERS.

SÉANCES TENUES A AMIENS.

Séance du 6 *novembre* 1846.

Etaient présents MM. de CAUMONT, directeur de la Société française; LEMERCHIER, docteur en médecine; RIGOLLOT, docteur en médecine, inspecteur des monuments de la Somme; l'abbé BOURGEOIS, curé de Grandvilliers (Oise); de CAYEUX, membre de l'Académie d'Amiens; Amable DUBOIS, id.; MATHIEU, id.; BARBIER, docteur en médecine; GUÉRARD, président de la Société des antiquaires de Picardie; LE BOULLENGER, chanoine de la cathédrale d'Amiens; marquis de CLERMONT-TONNERRE; de GESTAS, Ch. DUFOUR, DUVAL, JOURDAIN, membres de la Société française.

La séance est ouverte à 6 h. 1|2 du soir.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. le docteur Lemerchier occupe le fauteuil de la présidence, et M. l'abbé Jourdain remplit les fonctions de secrétaire.

La parole est à M. de Caumont, qui rend un compte sommaire de l'état actuel des travaux de la Société et expose le but de la présente réunion. Il dépose sur le bureau diverses

(1) V. dans le XIIe. volume du Bulletin le mémoire de M. Villers et les vers de M. Le Flaguais.

brochures qui témoignent du zèle, de la persévérance et du succès avec lesquels sont poursuivies les études archéologiques.

On y remarque 1°. *le Coup-d'œil sur le Congrès archéologique tenu à Metz et à Trèves* dont M. de Caumont fait hommage à la Société des antiquaires de Picardie et aux membres présents de la Société française.

2°. Un ouvrage ayant pour titre : *Définition Elémentaire de quelques termes d'architecture.* 180 dessins sur bois d'une très-belle exécution accompagnent la plupart des définitions, et rendent ce livre infiniment utile aux hommes qui veulent s'initier à l'étude de l'archéologie monumentale. L'auteur en confie un certain nombre d'exemplaires à la Société pour être distribués gratuitement aux écoles ou aux instituteurs primaires.

3°. La *Table générale analytique et raisonnée des matières contenues dans les dix volumes formant la première série du Bulletin monumental, par M. l'abbé Auber.* Cette espèce de dictionnaire encyclopédique de la science archéologique, telle qu'elle a été formulée et rendue classique depuis quinze ans, a dû coûter beaucoup de travail et de patience à M. l'abbé Auber. M. le directeur de la Société française en offre un exemplaire à la Société de Picardie en rendant hommage au zèle et au savoir qui la distinguent et qui donnent une impulsion efficace au goût et à l'étude des antiquités dans cette province. Il se plaît à encourager en particulier les travaux de MM. Duval et Jourdain qui ont communiqué quelques articles au Bulletin monumental, et il remet à ces messieurs un second exemplaire de l'ouvrage de M. Auber.

M. de Caumont développe ensuite le but de la présente réunion qui est 1°. de recevoir les communications des membres de la Société française résidant à Amiens; 2°. de mettre à leur disposition une somme de 500 francs pour porter se-

cours aux monuments du pays qui en auraient un plus pressant besoin ; 3°. de voter la pose d'inscriptions monumentales aux lieux rendus célèbres par quelque fait historique peu connu ou exposé à l'oubli par l'absence d'aucun signe qui le rappelle.

M. de Caumont témoigne, en finissant, du désir qu'a la Société française d'entretenir avec les Sociétés locales et avec celle de Picardie en particulier un lien de fraternité et de mutuel appui qui ne peut que profiter à la science, comme l'expérience l'a déjà prouvé.

M. Lemerchier répond, au nom de l'assemblée, à l'allocution qu'elle vient d'entendre, et assure que les membres de la Société française résidant à Amiens, ne retireront jamais leur sympathie ni leur concours à la compagnie dont ils ont l'honneur de faire partie.

Il donne ensuite la parole à M. le docteur Rigollot qui entretient l'assemblée des sculptures remarquables qui se voient en Saxe, à Freiberg et à Weschselbourg, dans lesquelles les archéologues allemands ont cru trouver les œuvres d'une école toute germanique qui, établie dans l'Erzgebirge saxonne au XIIe. siècle, aurait servi de modèle à Nicolas de Pise ; tandis que d'autres n'y ont vu que l'ouvrage d'un artiste florentin du XVe. siècle. L'auteur du mémoire demande en terminant ce qu'il faut penser de ces deux assertions si différentes.

La réunion pense que la question mérite d'être sérieusement étudiée et que M. Rigollot est plus à même que qui que ce soit de la résoudre à l'aide de sa grande et judicieuse érudition.

M. l'abbé Bourgeois lit ensuite un mémoire sur l'église de St.-Germer-en-Bray, département de l'Oise. Après avoir fait l'histoire et la description de ce monument, un des plus remarquables de l'époque du XIe. siècle que nous pos-

sédions en France, M. le curé de Grandvilliers expose l'état d'abandon où il se trouve et qui pourrait devenir pour lui une cause de ruine ou du moins de grave détérioration, et conclut à demander que la Société française émette auprès de l'administration supérieure le vœu de la conservation de ce monument, et qu'elle prenne pour en assurer la réalisation toutes autres mesures qu'elle jugera convenables.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE ST.-GERMER ;

PAR M. L'ABBÉ BOURGEOIS.

MESSIEURS,

A la limite occidentale du département de l'Oise, il existe un bourg célèbre par son site, ses souvenirs et les monuments qu'il possède encore, je veux parler de St.-Germer-en-Bray, situé dans la vallée de Bray, si remarquable par la richesse et la variété de son paysage, dominée par des hauteurs d'où se déploie un magnifique panorama. St.-Germer, réduit maintenant à de bien modestes proportions, a eu, dans le moyen-âge, une importance historique, grâce à l'abbaye dont il fut doté; les murs d'enceinte avec leurs tourelles, dont plusieurs existent encore, l'ancienne porte ogivale, l'ancienne maison abbatiale avec sa corniche du XIe. siècle, les débris des bâtiments claustraux transformés aujourd'hui en habitations particulières, l'étang et les jardins qui ont conservé leur beauté sous les auspices d'un riche propriétaire, tels sont les restes d'une antique splendeur, tel est l'entourage d'une église et d'une chapelle qu'on peut signaler comme des chefs-d'œuvre. L'église dont la longueur totale, dans œuvre, est de 67^{m}., la largeur de 18, et la hauteur sous voûte de 19, est construite en craie dure de moyen appareil. Bâtie en 1036, sous la direction de Druen, qui

occupait le siége épiscopal de Beauvais, et qui était autorisé en vertu d'une bulle accordée à l'un de ses prédécesseurs, à toucher les revenus de l'abbaye, l'église de St.-Germer a la forme d'une croix latine dont les bras sont peu étendus, et la tête se termine en hémicycle; le chœur est extrêmement court comparativement à la nef, qui encore n'est pas complète aujourd'hui; car les tours et le portail ont été détruits par la garnison de Gournay, du temps de la guerre des Bourguignons; le chœur n'a qu'une travée avec l'abside, tandis que la nef a neuf travées, en comptant celles des transepts: son plan se rapproche, à cet égard, de celui de plusieurs basiliques anciennes, telles que l'église de St.-Pierre-ès-Liens, dont le plan est dans le savant ouvrage de M. de Caumont.

On ne remarque pas de décroissement dans l'élévation des parties; le chœur, la nef et l'abside sont de même niveau; les collatéraux ne s'arrêtent pas aux transepts suivant la règle ordinaire des églises de cette époque, mais ils font complètement le tour du chœur; contre l'usage encore, cinq chapelles rayonnaient originairement autour de l'hémicycle, aujourd'hui il n'en reste plus que trois, parce que l'une d'elles, celle de *retro*, fut supprimée dans le XIIIe. siècle pour ouvrir un magnifique *atrium* qui conduit à la Ste.-Chapelle; l'autre a pu être détruite pour faire place aux bâtiments claustraux, dont une partie était adossée au côté septentrional de l'église. Ces chapelles resserrées entre deux contreforts ont, comme le chœur, une forme semi-circulaire; les tours et les portails détruits n'ont pas été remplacés, seulement la façade de la grande nef a été bouchée par une maçonnerie de briques, dans laquelle on a pratiqué une grande fenêtre à meneaux, ornée à sa base de l'écusson de Guy-de-Villiers de l'Isle Adam, frère de l'évêque de Beauvais et du grand maître de Rhodes, qui fut le dernier abbé régulier, car après lui l'abbaye passa en commande: cette

maçonnerie est soutenue par un portique moderne qui sert aujourd'hui d'entrée unique, car la baie d'un portail latéral pratiquée au transept sud est bouchée, et il n'y a plus d'ouverture au côté nord depuis la destruction du monastère. L'aspect de l'église, à l'entrée de la nef, a quelque chose de saisissant; la longueur, l'élévation, la majesté et l'harmonie de l'ensemble, la beauté de l'abside, la Ste-Chapelle dont l'axe un peu incliné ne permet pas de découvrir toute l'étendue, et qui ne se révèle aux yeux de l'observateur que d'une manière mystérieuse; enfin, certaines particularités qu'on ne trouve nulle part ailleurs, telles sont les causes de l'impression dont personne ne peut se défendre à la vue de ce magnifique monument. La nef a huit travées jusqu'aux transepts, chacune d'elles est déterminée par quatre piliers de front, dont deux sont engagés dans les murs des collatéraux, et deux s'élèvent à la hauteur des voûtes, complètement dégagés dans le bas jusqu'à la retombée des arceaux des voûtes collatérales, puis, à demi perdus dans la maçonnerie jusqu'à la retombée des arceaux de la voûte principale. Les deux piliers engagés dans le mur de la façade et les deux suivants, qui probablement devaient servir de support aux anciennes tours, sont plus volumineux que les autres; cependant leur volume est dissimulé par leur constitution; ils sont flanqués de dix-sept colonnes plus ou moins grosses suivant leur destination, avec quatorze angles qui les séparent; la base élevée d'un mètre environ au-dessus du sol, a un dé octogone surmonté de vingt-quatre angles saillants; les piliers du reste de la nef, jusqu'aux transepts, ne présentent que de légères modifications entr'eux, et ne diffèrent des précédents que parce qu'ils sont d'une moindre dimension, d'ailleurs c'est le même système; en voici la constitution : quatre grosses colonnes destinées à soutenir les arceaux parallèles des voûtes et les arcades de l'entre-colonnement : huit petites,



dont deux entre chaque grosse colonne ; l'une, plus volumineuse, supporte les nervures transversales des voûtes ; l'autre plus petite supporte, du côté de la grande nef, une tablette saillante dont je parlerai, et aux collatéraux de petites arcades ; douze formes anguleuses séparent les colonnes, le soubassement est prismatiquement découpé et la base des fûts est ornée de pattes aux angles du socle et des moulures rondes, soit en saillie, soit en creux, tels que quarts de rond, tores, etc., etc. Les quatre piliers du transept se composent de quatre grosses colonnes à demi cantonnées et de quatorze colonnes inférieures de grosseur différente ; les six piliers de l'hémicycle du chœur forment un groupe de huit colonnes ; trois d'entr'elles sont réunies et s'élèvent avec grâce jusqu'à la tablette saillante qui règne autour de l'église. Les grandes arcades qui mettent la nef en communication avec les collatéraux, sont à tiers-point avec les moulures qui caractérisent l'ogive romane ; à l'abside, elles sont ornées de zig-zags. Dans le plein du mur, au-dessus des arcades ressort une saillie composée de plusieurs moulures rondes qui se profilent sans interruption, si ce n'est aux plus gros piliers de la nef et à ceux du transept ; ce cordon sert de bordure à la tablette du mur d'appui d'un triforium maintenant bouché dans la nef, mais ouvert encore dans le transept et le chœur. Partout les arcades de ce triforium sont à plein-cintre surbaissé dans la nef, mais exhaussé à l'abside à cause de l'espacement plus étroit de l'entre-colonnement ; les deux extrêmes latérales qui sont tripartites présentent une arcade intermédiaire en fer à cheval double en hauteur des autres ; au chevet seulement un second cordon se profile sur les colonnes groupées au niveau des tailloirs des petites colonnettes du triforium, de sorte que les piliers du chœur sont annelés à deux endroits, tandis que ceux de la nef ne le sont qu'à la hauteur de la tablette de la galerie. Quelques-uns des tym-

pans qui surmontent les arcades géminées sont ornés de roses et de quatre-feuilles ; aux transepts quelques colonnettes sont liées l'une à l'autre par des violettes ou des zig-zags d'une grande élégance. Au-dessus de ce triforium règnent autour de l'édifice des fenêtres carrées oblongues dont la disposition est fort singulière ; la baie de ces fenêtres est maintenant bouchée par une maçonnerie : plus haut on remarque une autre particularité qu'il est important de signaler, c'est une tablette fort saillante soutenue par des consoles et formant corniche autour de l'édifice. Cette corniche pose immédiatement sur les tailloirs des chapiteaux et sert de support aux arceaux des voûtes ; comme le mur éprouve une retraite sensible à cette hauteur, des ouvertures ont été pratiquées dans l'épaisseur de ces arceaux, de sorte qu'on peut entreprendre une promenade aérienne dans le pourtour intérieur de l'église, quand on n'est pas sujet au vertige. Dans chaque travée au-dessus de la corniche et au-dessous de la carène renversée que dessine l'intrados, des fenêtres romanes simples sont inscrites dans une archivolte ogivale.

La voûte principale est divisée par des travées qui sont déterminées par des axes parallèles dont la retombée repose sur la principale colonne du pilier ; ces arcs sont au nombre de dix jusqu'au rond-point, les cinq premiers du côté de l'entrée sont en bois ainsi que le reste de la voûte qui leur correspond, par suite d'un accident qu'entraîna la démolition des tours du temps des Bourguignons ; les autres sont en pierre, la nervure a pour profil une plate-bande ornée de deux tores ; des arcs transversaux coupent chaque travée en diagonale, et leur arête a pour moulure deux boudins et un canal ; au transept, ce canal est orné d'étoiles, de violettes, de têtes de clous, etc. Les clefs des voûtes représentent des couronnes fort ouvragées, les arêtes qui viennent butter contre les clefs de voûte de la travée centrale du transept sont ornées chacune

d'une tête grimaçante ; une tête grimaçante orne aussi la clef de voûte du chœur; au collatéral septentrional, un dragon se replie sur lui-même pour mordre une de ses aîles. La clef de voûte de l'abside est un demi-cercle appuyé contre l'axe de la dernière travée, c'est là qu'aboutissent les quatre arceaux qui déterminent la voûte à pans coupés de l'abside : le sculpteur a déployé dans cette partie de l'édifice toute la magnificence de son art, dragons, lozanges avec une rose épanouie, guirlandes ornées de croix grecques, fleurons, bandelettes croisées sur un fond de feuillage, rien n'a été épargné pour saisir l'œil et l'imagination du spectateur; quelques-uns des médaillons de la corniche intérieure, quelques-unes des retombées des arceaux offrent des têtes grimaçantes, des êtres fantastiques, des serfs accroupis qui semblent se venger du poids qui les accable par un rire moqueur et insultant. Les voûtes latérales sont du même style que les voûtes centrales, mais elles sont comparativement très-basses avec des ogives romanes bien prononcées ; le collatéral nord a conservé ses voûtes primitives, le collatéral sud a été refait dans presque toute sa longueur vers la fin du XIVe. siècle ; une seule fenêtre avec ses colonnettes romanes et son archivolte est restée. Dans les chapiteaux le système végétal règne partout; un seul présente un animal fantastique, les autres sont comme une réminiscence du chapiteau corinthien : presque partout la corbeille est fortement accusée, souvent elle est séparée du tailloir par un creux assez profondément fouillé; les campanes sont, en général, bien marquées. L'ornement le plus ordinaire est deux rangs de larges feuilles roulées vers le haut en volute, quelquefois simples, quelquefois découpées, mais simples ; elles sont souvent inachevées : l'un d'eux présente une complication d'arabesques et de rinceaux dont les formes sont tellement douteuses et indécises qu'il serait difficile de dire si ce sont des feuilles ou des serpents ; plusieurs ont des fruits qui poussent entre des

feuilles lancéolées et dont on aurait peine à déterminer l'espèce. (Ne serait-ce pas des plantes de la famille des aroïdes dont M. Eugène Woillez a montré dernièrement l'importance dans la sculpture romane.)

Quand on pense que l'église de St.-Germer a été bâtie dans la première moitié du XIe. siècle, sur un plan invariable et bien conçu, on est étonné de voir des chapelles rayonner autour du chœur; ce fait exceptionnel semblerait démentir nos théories, si cette église n'offrait pas dans toutes ses parties de phénomènes archéologiques scientifiquement et chronologiquement inexplicables qui témoignent du génie de l'architecte auquel nous devons ce précieux monument.

Ces chapelles pratiquées entre les contreforts du chevet se divisent à l'intérieur en trois compartiments avec des voûtes à arêtes et trois fenêtres en plein-cintre surmontées d'une archivolte; mais il y a une certaine timidité dans la conception et un peu de maladresse dans l'exécution. Les lignes semblent gauchir, tout indique que c'était un coup d'essai; l'une de ces chapelles possède un vrai trésor archéologique: c'est un autel roman en pierre de l'époque même de la construction. Adossé contre le mur dans la première des chapelles méridionales, entre les deux piliers du centre, il forme un carré long et ne s'élève guère à plus de 1^{m}. 20 c. au-dessus du sol; le noyau en moyen appareil est entouré d'une colonnade surmontée de petits arceaux assez élégants (1): les feuilles et les arcs croisés qui servent de base à l'ornementation de cet autel ne sont qu'une reproduction fidèle de la sculpture adoptée dans les modillons et les corniches à l'extérieur. Cet autel endommagé par les hommes et par le temps est en voie de restauration et va être très-prochainement remis à neuf. Le chœur est entouré de grilles en fer battu qui rappelle la facture du XIIIe. siècle,

(1) V. le Cours d'antiquités de M. de Caumont, pl. XC, fig. 3.

et les chapelles conservent encore de nombreux vestiges d'un ancien pavage de petits carreaux en terre cuite vernissée, dont l'ensemble dessinait des compartiments curieux.

La façade, depuis la destruction des tours, n'offre rien de remarquable; au lieu de portail elle n'a plus qu'une porte moderne qui présente toutes les parties et toutes les proportions du toscan à peu près, avec ses pilastres, ses pieds-droits, une archivolte ayant pour clef au milieu de ses voussoirs des anges bouffis ornés de guirlandes; le côté méridional presque jusqu'au transept, avec ses fenêtres, ses cordons ornés de figures grotesques mutilées, ses arcs-boutants, a le caractère d'une réparation qui daterait de la fin du XIVe. siècle. Les fenêtres, destinées originairement à éclairer la galerie, étaient en plein-cintre, si l'on en juge d'après ce qui reste; la base de l'abside, à cette hauteur, présente seule une ogive à deux meneaux, inscrite dans un plein-cintre; mais cette disposition paraît être postérieure à la construction primitive: les fenêtres supérieures sont simples comme à l'intérieur; les corniches de l'entablement supportées par des modillons sont en arcs croisés, dont l'ensemble, par l'intersection, forme comme un réseau d'ogives, quelquefois simples, quelquefois ornées de salamandres et de têtes d'hommes. A la face occidentale du transept, on remarque un petit portail roman qui, par les feuilles en application et les zig-zags dont sont enrichies ses voussures, offre un aspect intéressant; sa baie est fermée depuis long-temps et les colonnes sont frustes. La façade méridionale du même transept est ornée de deux tourelles octogones, placées aux angles et engagées dans le mur; six angles sont dégagés et ornés de colonnes en forme d'arêtes saillantes, qui aboutissent au toit pyramidal qui sert de couronnement; la petite tour qui conduit dans la partie supérieure de l'église, se termine en dôme.

A l'origine de l'hémicycle, chacune des travées entre les

contreforts est remplie par une chapelle dont le toit s'adosse contre les murs des bas côtés autour du chœur ; elles ont une corniche en feuilles entablées dans le genre de la première voussure du petit portail ; des piliers qui les séparent partent des arcs qui vont contrebuter les piliers du chœur, sous la toiture des bas-côtés ; les contreforts de l'abside, au lieu de s'élever d'un seul jet avec des retraites, suivant l'usage, se terminent en colonnettes qui rampent le long des murs et sont couronnées par un chapiteau en volutes. Le côté nord de l'église a été moins maltraité que le côté opposé ; cependant, le pignon du transept a été refait depuis peu, le collatéral n'était pas percé de fenêtres parce qu'il servait autrefois d'appui aux bâtiments claustraux ; d'ailleurs, pour les ouvertures supérieures et les corniches, c'est toujours le même système d'ornementation. Les contreforts ayant subi moins de modifications que de l'autre côté, donnent, par leur retraite régulière, une idée bien précise de la construction primitive. Le clocher actuel, placé sur le point d'intersection du transept, est d'une époque assez rapprochée de nous. D'après une gravure renfermée dans un ouvrage intitulé : *Icones monasteriorum Sancti Mauri*, l'ancien clocher avait une forme quadrangulaire surmontée d'une toiture à quatre pans, et le pignon méridional, flanqué de deux tourelles à sa base, était orné d'une rose dans le tympan de son fronton.

Les pierres tumulaires sont assez nombreuses dans l'intérieur de cette église célèbre, je me plais à signaler celle de Almabert, fils de Saint-Germer, remarquable par sa dimension, la beauté du dessin et la richesse de l'ornementation ; la crosse, les mains, sont en marbre blanc (j'ai cru entendre dire que cette pierre avait été enlevée depuis peu pour orner un musée de la capitale). Dans la grande nef, la pierre tumulaire d'Eustache, qui fut secrétaire de Philippe, évêque de Beauvais, et choisi par Innocent III pour aller évangé-



liser l'Angleterre et l'Ecosse, occupe encore aujourd'hui la place que lui assigne le Gallia christiana. Bien qu'oblitérée par le frottement, on parvient cependant encore à lire l'inscription suivante sur sa tombe :

> Custos honestatis verus, jacet hic pietatis
> Arca, lator legis, formula facta gregis :
> Vermibus esca datus, cuncti quo tendimus ivit
> Abbas Eustachius cui Deus esto pius.

Au bas des marches du chœur actuel, qu'on a agrandi de plusieurs travées au détriment de la nef primitive, on voit la pierre tumulaire de Villiers de Lisle Adam, dernier abbé régulier du monastère, qui compromit par la cession qu'il fit au roi, les services signalés dont l'abbaye lui était redevable. Voici l'épitaphe qu'on lit sur son tombeau : « Hic « jacet reverendus in Christo pater dominus Guido de « Villiers L'Isle Adam monachus et abbas hujus cœnobii qui « obiit anno domini MDXXXVI, die XXIII junii, Requi- « escat in pace. » Autrefois on pouvait lire son éloge sur une plaque de bronze encastrée dans le mur.

Cette description bien imparfaite suffit, Messieurs, pour vous donner une idée du magnifique monument sur lequel j'appelle aujourd'hui votre attention ; mais il faut le voir pour être en mesure de l'apprécier à sa juste valeur. Vous seriez étonnés si je vous disais que cette église n'est pas classée parmi les monuments historiques, et cependant si l'on s'en rapporte à une délibération récente du conseil municipal, il en est ainsi : les voûtes du collatéral, au nord, menacent ruine; plusieurs contreforts sont minés à leur base et se lézardent ; une chûte partielle peut, d'un moment à l'autre, occasionner un ébranlement général compromettant pour l'édifice entier ; la vie des paroissiens n'est pas en sûreté, aussi les conseillers municipaux, dont les faibles res-

sources ne permettent pas de faire face aux dépenses qu'entraînerait la réparation de l'église, poussent un cri d'alarme et viennent de s'adresser au prefet de l'Oise en le priant d'appuyer leurs réclamations près de M. le Ministre. S'ils ne peuvent pas obtenir une restauration complète, ils demandent qu'on entreprenne au moins les travaux de réparation urgente, de consolidation. M. le Préfet s'est empressé d'appuyer cette légitime requête de sa recommandation, et M. le Ministre a répondu que cette église est abandonnée et vouée à une ruine prochaine ; ainsi cet édifice qui est l'une des gloires de la France monumentale, dans vingt ans n'existera plus. C'est peut-être le plus beau spécimen de l'architecture du XI°. siècle par l'harmonie de l'ensemble, la richesse des détails et l'originalité de la construction ; cette église ogivale dans sa partie inférieure et en plein-cintre dans toutes les zones supérieures ; cette église, avec son magnifique triforium originairement voûté dans toutes ses parties, avec ses fenêtres carrées, les nervures si riches et si harmonieuses de son abside, ses chapelles autour du sanctuaire, la constitution si élégante et si majestueuse à la fois de ses colonnes, avec sa tablette saillante à la retombée des voûtes ; cette église aussi intéressante à l'intérieur qu'à l'extérieur par la finesse de sculpture de ses corniches, les essais timides encore des arcs-boutants et les colonnettes qui rampent le long de son chevet ; cette église est vouée à une ruine prochaine !!!.

Depuis bien des années le ministre a toujours témoigné un intérêt si vif et si efficace pour les monuments historiques et religieux, qu'on a lieu de s'étonner d'une telle réponse, d'autant plus qu'en 1844 le Ministre des cultes écrivait à Mgr. l'Evêque de Beauvais : « Il résulte des renseignements qui « viennent de m'être transmis par M. le Préfet de l'Oise, « que déjà, d'après les ordres de M. le Ministre de l'Intérieur « on a préparé le travail relatif à la restauration de l'église de

« Saint-Germer et que l'insuffisance du crédit destiné à la « conservation des monuments historiques est le seul motif « qui ait obligé mon collègue à ajourner toute allocation pour « l'exécution des travaux.

« C'est à M. le Ministre de l'Intérieur qu'il appartient plus « particulièrement de concourir à cette dépense ; d'après les « mesures qu'il a déjà prescrites, je ne doute pas qu'il ne « seconde l'intérêt que vous portez à cette église. »

Comment concilier le langage contradictoire du ministère en 1844 et en 1846 ? Cela tient à un rapport alarmant présenté à M. le Ministre de l'Intérieur par une commission spéciale nommée à l'effet de vérifier l'état des lieux. Le rapport de cette commission concluait à l'abandon de l'église et à la restauration complète de la chapelle et de son couloir, construits au XIIIe. siècle, à la suite de l'église, et c'est en s'appuyant sur cette conclusion que M. le Ministre refuse aujourd'hui toute espèce d'allocation.

Messieurs, permettez-moi quelques insinuations qui n'auront rien de désobligeant pour personne. M. Bœswilvald, rapporteur de la commission, qui devait être l'architecte chargé de la restauration de Saint-Germer, arrive en présence de deux monuments qui tous deux avaient besoin d'une réparation importante : à la seule inspection il peut présumer avec ses collègues que si on fait un devis exact des dépenses qu'entraînerait la restauration complète des deux monuments, on effraira le ministère par l'énormité du chiffre qui dépassera de beaucoup les ressources du budget, et l'on n'obtiendra que des sommes médiocres qui, éparpillées çà et là, pourraient consolider l'édifice, mais sans procurer de gloire à l'architecte ; on prit donc le parti d'opter pour la chapelle, sauf à s'occuper de l'église plus tard s'il y avait lieu, et je sais très-pertinemment que ce parti ne fut pas pris à l'unanimité. La minorité de la commission prit en main la défense de l'an-

tique basilique ; un architecte célèbre, consulté depuis, a déclaré que l'église pouvait être réparée sans absorber des sommes exorbitantes ; dans tous les cas, le conseil municipal de Saint-Germer, en appelant l'attention et la bienveillance du gouvernement sur cette église, n'a pas la prétention d'obtenir une restauration complète, il demande une simple consolidation : voici ce que je lis dans le procès-verbal de la séance du 9 août 1846.

« Le conseil municipal de la commune de St.-Germer, lé- « galement convoqué et réuni selon la loi ;

« Le maire expose que l'église exige impérieusement des « travaux de consodidation, tels que pans de murs à refaire, « reprises de contreforts, carrelage, terrassement pour « écouler les eaux, etc., que cet édifice est menacé d'une « ruine prochaine, si les travaux ne sont promptement « et utilement exécutés. »

Vous voyez, Messieurs, d'après cet extrait, que les conseillers municipaux ne s'occupent que des réparations d'urgence ; ils ne demandent pas que l'édifice recouvre sa fraîcheur et sa jeunesse primitive, mais ils demandent un appui pour soutenir sa vétusté. Il ne m'appartient pas de vous tracer le chemin que vous avez à tenir ; en me bornant à conclure à la demande d'un vœu en faveur de ce monument, j'ai la confiance que la Société française pour la conservation des monuments historiques suivra, dans cette circonstance, comme toujours, ses généreuses inspirations et adoptera toutes les mesures qu'elle jugera convenables pour conserver l'antique église de Saint-Germer à la religion, aux arts et à l'histoire.

Un membre dit qu'avant toutes choses ou simultanément avec l'émission du vœu proposé, il faudrait adresser au ministre de l'Intérieur une demande pour lui recommander l'église de St.-Germer.

Cette proposition est adoptée et la rédaction d'une lettre au ministre est confiée à M. l'abbé Bourgeois pour être signée à la séance du lendemain.

Un autre membre demande que la somme de 500 francs mise à la disposition de l'assemblée par le bureau central de la Société soit immédiatement appliquée en tout ou en partie à cette destination, à titre de secours et comme démonstration qui ne doit pas être sans influence sur la détermination du gouvernement.

Sur l'observation de M. le docteur Rigollot, on pense qu'à la vérité le monument en question semble à la fois le plus nécessiteux et le plus digne d'intérêt pour le moment, mais que d'autres besoins pouvant être signalés d'ici à la prochaine séance, il serait prudent de ne pas prendre une résolution immédiate. En conséquence le vote est renvoyé au lendemain.

Une troisième proposition est faite sur ce sujet, par M. Jourdain, tendante à ce que la Société provoque une contre-enquête, celle-ci officieuse, dans le but de ramener l'attention du gouvernement sur l'église de St.-Germer et d'examiner si vraiment elle est aussi peu susceptible de réparation que l'enquête officielle l'a affirmé d'abord, du moins dans l'opinion de la majorité des membres de la commission. M. Jourdain complète sa proposition en demandant que les frais de déplacement des membres de la nouvelle commission soient faits par la caisse de la Société, à moins que la commune de St.-Germer ne s'offre à les faire elle-même, ce qu'on a tout lieu d'espérer suivant M. Bourgeois.

M. Jourdain raconte que le rétable d'autel, représentant, en sculpture enluminée d'un beau travail, la légende de St.-Germer, avait été long-temps perdu et oublié lorsque, grâce à l'esprit investigateur de M. l'abbé Bourgeois, il fut retrouvé enfoui et mutilé parmi les remblais du cimetière voisin. A

cause de son mérite artistique et sous le prétexte de sa mutilation, ce précieux bas-relief fut d'abord destiné et bientôt transporté à je ne sais quel musée de Paris avec la promesse de le remplacer par un autre qui serait neuf et superbement fait. On comptait sur la complaisance du curé ; mais on avait oublié de compter sur son zèle pour son église et pour les arts. Il réclama, et le remarquable rétable est rapporté, et sera bientôt réparé et rétabli. M. Jourdain propose de consigner au procès-verbal les félicitations que la Société adresse à M. le curé de St.-Germer pour le zèle éclairé dont il a fait preuve en cette circonstance.

L'assemblée adopte à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour appelle ensuite la question des inscriptions historiques.

M. Dusével demande une de ces inscriptions pour le champ de bataille de Rertry, arrondissement de Péronne, célèbre par la victoire de Pépin d'Héristal, en 687.

M. Jourdain, au nom de MM. Duval et Dufour, propose de rétablir sur le lieu où saint Martin divisa son manteau pour en vêtir un pauvre, la légende rimée française et les deux vers latins, qui disparurent avec l'église même de Saint-Martin-aux-Jumeaux, démolie à l'époque de la révolution. Cette double inscription est ainsi conçue :

SAINCT MARTIN CHY DIVISA SEN MANTEL
EN LAN TROIS CENTS AJOUTEZ TRENTE SEPT.

HAC ME VESTE MEUS MARTINUS TEXIT AMICUS
PERFUSUS SACRI SED ADHUC NON FONTE LAVACRI.

M. Dufour demande une troisième inscription qui aurait pour but de rappeler 1°. L'emplacement de la collégiale Saint-

Nicolas qui existait bien avant la construction de la cathédrale ; 2°. le mariage de Philippe-Auguste avec Engelburge, princesse de Danemarck, célébré dans cette église en 1193.

La discussion de ces propositions et de celles qui pourraient être faites dans le même but est renvoyée à la prochaine séance.

La prochaine séance est fixée à demain 7 novembre. L'ordre du jour en est arrêté ainsi qu'il suit :

1°. Application et répartition des fonds pour les monuments et pour les inscriptions historiques.

2°. Discussion de cette question. *Quels sont, dans l'état actuel de la science archéologique, les sujets d'étude qu'il est le plus à propos de proposer.*

La séance est levée à huit heures et demie.

E. JOURDAIN,
Secrétaire.

Séance du 7 novembre 1846.

Sont au bureau : MM. DE CAUMONT ; GUÉRARD ; MATHIEU ; l'abbé BOURGEOIS ; DUFOUR ; l'abbé LE BOULLENGER ; BARBIER ; BOUTHORS ; l'abbé DUVAL ; DERMIGNY ; l'abbé JOURDAIN.

M. Guérard est invité, par M. de Caumont, à présider la séance ; M. Jourdain, à remplir les fonctions de secrétaire.

L'ordre du jour appelle l'application de la somme de 500 fr. mise, dans la séance précédente, à la disposition des membres de la réunion, pour secourir les monuments historiques de la province qui sont en plus mauvais état.

Les conclusions du mémoire de M. Bourgeois, en faveur de l'ancienne église abbatiale de St.-Germer, étant appuyées

par une lettre de M. Barraud, inspecteur des monuments de l'Oise dont M. de Caumont donne communication, et aucun autre monument n'étant recommandé d'une manière aussi pressante à la sollicitude de la Société française, la somme de 500 fr. est affectée tout entière aux réparations les plus urgentes de l'église St.-Germer.

Une commission est nommée pour diriger et surveiller l'emploi de ces fonds. Elle se compose de MM. Barraud, président, Bourgeois, Duval, Jourdain, Danjou.

Cette commission est chargée en outre de faire choix de trois ou quatre architectes et autres personnes compétentes pour composer une sous-commission, à l'effet de faire une contre-enquête sur l'état du monument. Le procès-verbal de cette contre-enquête sera adressé au Ministre de l'Intérieur.

On délibère ensuite sur le choix à faire entre les localités du pays célèbres dans l'histoire, pour lesquelles la Société française fait les frais de deux inscriptions monumentales.

Il est arrêté que, parmi les lieux qui sont signalés par plusieurs membres, la préférence sera donnée 1°. à St.-Valery où s'embarqua Guillaume-le-Conquérant pour aller soumettre l'Angleterre; 2°. à l'emplacement de l'ancienne porte des Jumeaux où saint Martin divisa son manteau pour vêtir un pauvre au commencement du IVe. siècle.

Ces inscriptions consisteront en plaques de fonte couvertes de lettres en relief.

Une somme de 100 fr. est allouée pour l'exécution des deux plaques en fonte et les frais de pose.

La commission chargée d'en diriger et surveiller l'exécution se compose de MM. Jourdain, Bouthors, Dufour et Guérard.

L'ordre du jour appelle l'examen de cette question : *Dans l'état actuel de la science archéologique, quels sujets d'étude sont le plus à recommander?*

M. Bouthors pense que l'étude et la publication des anciens *Pouillés* pourraient être d'un grand intérêt et d'une grande importance pour le progrès de la science archéologique. Ces documents seraient certainement d'un secours efficace pour retrouver les anciennes divisions territoriales, leurs rapports mutuels de commerce, d'industrie et de jurisprudence, les droits et juridiction des évêques, des abbés, des paroisses et des seigneurs en même temps que certains faits d'histoire locale oubliés ou dénaturés par les traditions populaires.

M. Bouthors signale, pour le diocèse d'Amiens, un pouillé de 1302 dont la Société des Antiquaires de Picardie s'est déjà occupée et qu'elle a intention de publier dans ses mémoires.

M. de Caumont en cite plusieurs autres et donne des détails sur celui de Bayeux, de la fin du XIIIe. siècle, et celui de Coutances, sous l'évêque Jean d'Essey.

Il en existe assurément encore beaucoup d'autres sur lesquels il ne s'agit que d'attirer l'attention des hommes de recherches et d'étude.

MM. Dermigny, pour l'arrondissement de Péronne et Guérard, pour Amiens, donnent des détails de topographie ancienne et citent des faits qui témoignent de l'utilité des *Pouillés* pour les éclaircir.

M. Bouthors voudrait qu'on fit des recherches simultanées dans toutes les municipalités sur leur origine et leur organisation, à des époques plus ou moins reculées.

Une étude dont on ne s'est pas encore assez sérieusement occupé, selon M. de Caumont, est celle des industries locales, de leur origine relativement à l'art, de leurs progrès et de leurs phases diverses, de l'importation et de l'exportation des procédés, inventions et perfectionnements. Le directeur de la Société française recommande en particulier les re-

cherches sur les tissus, soit étrangers, soit nationaux, et surtout sur les tissus historiés.

La discussion est amenée ensuite sur le mérite relatif des vitraux peints anciens et des vitraux modernes.

M. Jourdain pense que cette question doit être considérée sous deux points de vue : au point de vue iconographique et au point de vue artistique.

Personne, dit M. Jourdain, ne révoque en doute la supériorité des vitraux anciens sur les essais modernes, au premier rapport. En vitrerie, comme en sculpture et en peinture, la science de l'historiation n'a fait que décheoir à mesure que l'imprimerie lui a laissé moins d'importance comme moyen d'enseignement populaire, à mesure aussi que, peuple et artistes ont perdu de cette connaissance à la fois doctrinale et précise, simple et naïve des choses de la foi qui caractérisèrent le moyen-âge. Ajoutons cependant que cette déchéance n'est pas sans remède, pas du moins sans compensation.

L'historiation religieuse des vitraux ne sera jamais celle d'il y a quatre ou cinq cents ans ; elle pourra être belle et savante encore. Nous ne citerons pour exemple, en attendant mieux, que celle de la nouvelle église de St.-Vincent-de-Paul, de Paris, où nous avons aimé à voir la grande image des saints posés en pied au centre de la vitre, et, autour d'eux, leurs actes se détacher sur le reste du champ lumineux et les enfermer dans une grande et étincelante couronne.

Considérant les vitres enluminées au point de vue artistique, M. Jourdain ne se déclare pas, non plus qu'au point de vue iconographique, l'admirateur exclusif du passé. Ce qu'il a vu à Eu et à Paris et dans quelques ateliers de vitrerie l'oblige à dire qu'on fait déjà de belles choses, qu'on fait bien et qu'avec de la patience à étudier, et de

la docilité à recevoir les inspirations de l'opinion, on fera peut-être un jour aussi bien que les anciens ; c'est-à-dire qu'on a fait du chemin, mais que le but n'est pas encore atteint. Le but qu'on cherche, dont on approche, c'est une bonne et vigoureuse coloration ; le but, celui qu'on cherche aussi, mais dont on s'éloigne au lieu d'en approcher, c'est la disposition des teintes, surtout pour les figures. On veut les animer comme sur la toile et on en détruit tout l'effet. Le peintre verrier et le peintre sur toile ne peuvent pas être le même homme, ou bien, ce même homme doit avoir deux talents bien distincts. Les demi teintes et les dégradations de couleurs n'étaient pas connues des verriers du XIII[e] siècle ; si ceux d'à présent veulent tenir cas de ce progrès artistique, il faut qu'ils distinguent, plus qu'ils ne font, entre les nappes transparentes de nos vitres et les toiles opaques des galeries de tableaux ; car tandis que nos vieux saints scintillent comme une lumière d'étoiles aux verrières de Chartres et de Bourges, saint Philippe et sainte Adelaïde sont comme de vraies nébuleuses dans la vitre royale de l'église d'Eu. Ces défauts tiennent aussi, je ne dis pas à l'imperfection du dessin, mais au contraire à trop de recherche dans les détails. Les anciens s'appliquaient à saisir et à rendre le caractère général de leurs personnages et l'ensemble de la physionomie des faits. La simplicité des traits, la vivacité des couleurs, le tranché de leurs nuances produisaient des effets plus nets, plus sommaires, plus solennels et plus sentis.

La plus difficile à remplir de ces conditions des anciens vitraux n'est pas la composition des couleurs. On a certainement retrouvé les éléments qui doivent faire de belles pâtes. Ce qu'on n'a pas encore retrouvé, le vrai secret, c'est le sens chrétien, c'est l'inspiration en vertu desquels Dieu, la Vierge, les Saints, un sujet religieux, sont compris, dessinés,

peints comme ils le sont dans la bible et dans la légende et non comme nous les voyons dans les romans et au théâtre. Cette condition essentielle, fondamentale, tient aux mœurs publiques, à l'éducation artistique de notre époque; l'éducation artistique ne se rattachant à la religion que par l'étude imparfaite et superficielle des formes et non par la méditation profonde et l'amour sincère des sentiments et des pensées de nos pères croyants, ne peut produire que de vaines imitations et des efforts inefficaces. En attendant toutefois que ces efforts obtiennent quelque succès en devenant plus sérieux, et qu'ils nous ramènent le vrai, il est bon et louable de les encourager. Rien n'empêche que l'on ne continue à s'essayer, que l'on ne fasse quelques vitres là où il n'y en a pas dans les édifices du second ordre; mais nous ne saurions trop nous élever contre la pensée de restaurer les anciennes. Vouloir toucher à des monuments aussi fragiles, c'est aggraver leur état de caducité. Le seul et le meilleur service qu'on doive leur rendre est de les soutenir pour les empêcher de tomber et pour leur donner le temps d'attendre le retour de la science et du goût.

A propos de restauration de vitraux, M. Jourdain s'engage dans des réflexions de même nature sur les restaurations de maçonnerie et de sculptures qui s'exécutent depuis plusieurs années dans les grandes églises gothiques. Il a visité presque toutes les belles cathédrales de France, il revient de Bourges, il habite Amiens, il a suivi et étudié longuement, avec attention et avec sang-froid la question sur laquelle il demande la permission de dire son avis, mais son avis tout personnel et très-réfragable.

Parlant d'abord de la maçonnerie, l'honorable membre pense qu'il est du devoir de tous les siècles héritiers des siècles antérieurs, de lutter par un sage et continuel entretien contre l'action infatigable du temps qui s'attache aux

plus puissantes œuvres des hommes pour les ruiner incessamment. Mais, ajoute-t-il, à la suite de commotions politiques et religieuses qui ont ébranlé tout ce qu'elles n'ont pas ruiné de fond-en-comble et après cinquante ans d'abandon et d'incurie qui n'ont fait que mettre de plus en plus en péril l'existence des édifices anciens, ce n'est plus seulement d'entretien, mais encore de véritables réparations qu'il s'agit de s'occuper si l'on ne veut pas voir disparaître les derniers débris de la gloire monumentale de la France.

Et par réparations, il ne faut pas seulement entendre ici les travaux de pure consolidation.

Quand il est question de remettre une pierre, mille pierres aux flancs d'une tour, aux reins d'un contrefort, aux nervures et aux tiercerons d'une voûte, il ne faut pas beaucoup plus de temps, d'argent ni d'étude, pour donner à ces matériaux les formes architecturales de l'édifice dans lequel ils doivent entrer.

Pas beaucoup plus de temps ni d'argent, cela va sans dire, et, dans tous les cas, cela se trouve toujours sous un gouvernement qui a aussi bonne volonté que le nôtre. Mais, pas beaucoup plus d'étude ; ce n'est pas l'avis de tout le monde : c'est celui de M. Jourdain. Il ne voit pas que l'architecte le plus ordinaire ne puisse raccorder une corniche ou un parement de muraille, voire même les grandes frises à simples feuilles entablées et les clochetons hérissés de crochets et de choux. Copier, pour les parties à reproduire, les parties anciennes et demeurées intactes, tout se réduit là dans l'étude et le travail de l'architecte.

Un simple maçon d'Amiens a fait tout cela et très-bien. Il a fait plus que tout cela, il a reconstruit en entier des contreforts déjà reconstruits il y a trente ans, mais rétablis alors dans le style le plus bizarre et le plus monstrueux qu'il soit possible d'imaginer. Pour réparer ces hideuses restaurations,

M. Vast Le Furme a démoli les piliers jusqu'à la racine, et c'est sur les assises inférieures et primitives qu'il a eu l'idée d'aller chercher et qu'il a reconnu, aux empreintes d'ancien ciment, la forme vraie et originale de la construction avec ses moulures et tous ses éléments d'ornementation qui vont courant de la base au sommet.

Donc on peut reproduire, en fait de maçonnerie, le style général des monuments en réparation. Il est vrai que pour cela il faut un peu d'intelligence et d'étude, il est vrai que M. Vast a de l'intelligence et qu'il s'applique, il est vrai que M. Vast, ce maçon ignoré de Picardie, mérite le titre d'architecte; mais M. Jourdain pense que les architectes doivent être au moins..... des architectes. Du reste, continue M. Jourdain, il est bien entendu qu'aux architectes qui ne sont que des maçons, si ce n'est moins encore, qu'aux architectes qui ne daignent ou ne savent pas étudier et saisir le tempérament, la physionomie et la forme des édifices gothiques, à ces maçons il faut donner à bâtir *des maisons bourgeoises, des celliers et des granges pour qu'ils vivent, et nos églises gothiques aussi*.

Ce n'est pas tout cependant de reconnaître que les réparations partielles ne sont pas impossibles et qu'on peut refaire des membres en harmonie avec le corps. La forme ne suffit pas sans le fond, l'apparence sans la réalité, le style sans la solidité. Or, si, dans certains cas, dans celui du moins que je viens de citer, on a heureusement et habilement reproduit le vrai style, il faut avouer que dans beaucoup d'autres les réparations sont attaquables sous le rapport de la solidité. Voici ce qui arrive; il y aurait conscience à ne pas le dénoncer.

Les lésions plus ou moins graves, plus ou moins profondes qu'ont subies les vieux édifices dans le cours de leur longue et orageuse existence, demanderaient aussi une réparation sé-

rieuse, radicale et qui, participât par sa nature des conditions de longévité qu'il importe tant de conserver à l'édifice. Le bon sens suffit pour juger s'il en est ainsi. Un pan de mur, un pilier buttant, une corniche sont-ils malades ? s'ils s'écroulent en entier entre les mains du maçon, il les refera en entier; rien de mieux pourvu qu'il les refasse bien, c'est-à-dire avec une pierre du même grain, du même calibre, de la même coupe que par tout le reste de l'édifice. Mais si le mal n'est qu'à la surface, comme la chose arrive le plus souvent, parce que c'est la surface qui reçoit plus directement les coups des hommes et l'action de l'atmosphère, que fait-on alors ? On enlève cette surface, mais seulement cette surface, on creuse, mais le moins possible, à savoir, à vingt, trente ou quarante centimètres, ce qui constitue à peine l'épiderme d'une muraille qui porte 2m. et 2m. et demi d'épaisseur, d'un pilier buttant dont la masse est plus énorme encore, d'une corniche et d'une frise dont la racine profonde ou les queues ne sont rien moins que les supports des galeries de plomb et des tombées des charpentes sous lesquelles elles plongent jusque dans l'intérieur du vaisseau. Ces vides tout-à-fait superficiels sont remplis à peu de frais. Comme ils ont en étendue ce qu'ils devraient avoir en profondeur, le monument n'en paraît ni plus ni moins réparé et consolidé. De fait il n'en est que plus affaibli, parce que la pierre ne traversant plus de part en part le massif de la maçonnerie, parce que le ciment neuf et frais ne se reliant qu'imparfaitement, sur un plan vertical, à un ciment ancien et desséché, la force de cohésion est rompue sans être remplacée, la maçonnerie neuve est disposée à se souffler bientôt, et des travaux auxquels on doit garantir mille ans d'existence, tomberont peut-être dans cinquante, dans vingt-cinq. L'expérience, au reste, est déjà là pour justifier cette prévision. Je connais telle cathédrale où l'on refait maintenant des réparations exécutées il y a seulement

vingt et trente ans ; et je suis sûr qu'à y regarder de près et à consulter les archives et les anciens livres aux comptes, c'est presque toujours à l'œuvre des réparateurs de ces derniers temps plutôt qu'à l'œuvre primitive qu'il faut retoucher. Il en sera toujours ainsi tant que les retouches et les réparations ne seront pas radicales. Et pour qu'elles le soient, qu'y a-t-il à faire ? nous le dirons peut-être tout-à-l'heure ; mais avant, ajoutons un mot sur les travaux préliminaires aux réparations elles-mêmes, les échafaudages.

J'ai admiré ceux que l'on construit quelquefois pour les grands édifices civils, j'ai admiré comment ces ingénieuses charpentes forment une sorte de cage posée à terre et montant indéfiniment pour enfermer, sans le toucher en aucun endroit, le vieux bâtiment auquel on veut porter secours, ou bien, laissant entre ses ais assemblés une juste enceinte dans laquelle doit s'élever isolé et intact un bâtiment nouveau. C'est ainsi que la chose se pratique même pour les cheminées à vapeur, ainsi qu'on la pratiquait jadis pour construire et réparer les cathédrales, et nous trouvons dans nos manuscrits et registres aux comptes les noms des chapelles absidales d'Amiens dont les voûtes endommagées ont été rétablies sans que les poutres d'échafauds aient été aucunement appuyées sur les parois, colonnes ou contreforts.

On n'y regarde plus de si près aujourd'hui. Les échafaudages volants sont plus économiques. Au jour fixé pour commencer les travaux, une escouade de manœuvres est là, portant quelques perches, quelques soliveaux, quelques planches. Les voici qui, pour accrocher et suspendre en l'air ce frêle et parcimonieux appareil, se prennent à entailler à grands coups de maillets et à grands efforts d'instruments de fer les flancs de l'édifice, à le cribler d'autant de trous qu'il y a de pièces de bois à y engager pour établir un plancher. Nous avons vu attaquer de la sorte et briser les plus belles mou-

lures, lacérer les parements de murailles les plus apparents, déshonorer par de hideuses et inutiles trouées des pierres de plus d'un mètre cube et jusques-là inviolées ; des contreforts vierges aussi ont été traversés de part en part et par conséquent affaiblis et défigurés pour recevoir les énormes poutres destinées elles-mêmes à porter, pour quelques semaines seulement, les échafaudages. Le travail terminé et cette partie du monument recrépie tellement qu'ellement, on passe à une autre, et puis à une autre, et puis partout, prenant soin de reboucher les trous avec de petits morceaux de pierre qui ne prennent jamais la nuance de la pierre principale et dont le joint se creuse et se dessine bientôt à la pluie, de manière que le passage des maçons est marqué sur le monument par ces sortes de piqûres tout-à-fait comme celui des vers sur un beau meuble.

Cette inconcevable manière de procéder ne date pas, il est vrai, d'aujourd'hui, mais elle ne remonte pas bien haut non plus dans le passé. Il faut, je crois, lui assigner pour origine, à Amiens, la faute qui fut commise entre beaucoup d'autres au siècle dernier, de supprimer l'échafaudage en assemblage, qui demeurait constamment remisé, pour être monté à volonté, selon les besoins du monument.

Ce tort indique de lui-même la manière dont on aurait dû, dont on doit le réparer. Quand un édifice doit coûter un million ou un million et demi de travaux de consolidation, quand, par sa nature et par son âge, il doit exiger des travaux d'entretien continuel, quoique de moindre importance, les premiers frais à faire sont ceux d'un appareil d'échafaudage permanent et d'un lieu pour en serrer les différentes pièces, lorsqu'on ne s'en sert pas. Cette dépense, si elle avait été faite il y a quinze ans, lorsqu'on commença les travaux de la cathédrale, n'aurait pas certainement approché de celles qu'ont occasionnées tous les échafaudages

volants qu'on a faits, défaits, refaits, brisés, usés depuis cette époque. Cette dépense, si on la faisait maintenant, économiserait encore, sur l'avenir des travaux à exécuter, et épargnerait les déshonorantes mutilations que je viens de signaler.

Passons aux restaurations de sculpture.

Si les fautes ont des conséquences graves lorsqu'elles portent sur la partie architecturale des monuments, elles en entraînent de plus irréparables encore en ce qui concerne l'historiation. L'architecture est le corps du monument, l'historiation en est la vie et la parole.

L'historiation dans nos édifices sacrés se produit en peinture sur murs et sur vitres et en sculpture sur pierre, sur bois et sur métaux. Cette dernière manière a été souvent réhaussée elle-même par l'éclat de l'or et de vives enluminures. Tout parlait, tout enseignait jadis dans la maison sainte; pas une de ses parties, au dehors comme au dedans, qui ne fût l'écho de la voix des prêtres, des docteurs, des apôtres, de Jésus-Christ, de Dieu.

Plus tard le pinceau a fait parler aussi la toile. La peinture sur toile eût été un moyen d'historiation aussi bon, meilleur peut-être que d'autres, s'il eut été bien employé. Il arrivait en même-temps que le perfectionnement d'un art qui pouvait ajouter à la vie de nos églises. Malheureusement la décadence du goût religieux arrivait avec lui. Les tableaux introduits au XVIe. siècle furent en désaccord de conception, de composition et de style avec tout ce qui les entourait; et toute restauration de monument gothique devrait commencer aujourd'hui par la suppression de la plupart des peintures sur toile. Celles qu'on y conserverait aussi bien que celles qu'on essaie d'y inaugurer encore en considération de leur mérite intrinsèque y jureront toujours avec le reste, à moins que l'on ne se décide à chercher, pour les anciennes, des cadres et des

emplacements qui les harmonisent un peu avec le sanctuaire des âges de foi et leur y donne droit de cité ; et qu'on ne détermine les artistes modernes, si ce n'est à devenir chrétiens, au moins à consulter le caractère particulier des monuments pour lesquels ils ont des commandes.

En attendant, nous n'avons pas à nous occuper de la restauration des toiles peintes ; notre devoir se borne à voter leur bannissement à presque toutes.

Nous n'ajouterons rien non plus à ce que nous avons dit plus haut des vitraux peints. Qu'on s'essaie à en faire de neufs, c'est bien, *fit fabricando faber* ; mais qu'on n'entreprenne pas dès maintenant sur une très-grande échelle ni pour les monuments de première classe ; ce serait trop d'argent perdu, qu'encore moins on s'avise de restaurer les anciens ; ce serait plus que de l'argent perdu. Il paraît que décidément les verrières de Chartres l'ont échappé belle. Nous félicitons les réclamants et ceux qui ont exaucé les réclamations. Les uns et les autres ont eu du bon sens ; car, sans eux, nous allions tout-à-l'heure trouver semés sur je ne sais quelles grandes routes, les débris de ces belles nappes émaillées que nous avons passé huit jours à admirer sur place il y a deux ans. Dieu veuille sauver du même péril celles de la Ste.-Chapelle qui n'ont déjà que trop souffert de la nécessité où l'on a été de les démonter pour réparer les fenêtres !

Nous avons également dit notre avis sur la restauration des peintures sur mur plat et sur sculptures dans un rapport fait sur la demande de M. le Préfet de la Somme à la Société des antiquaires de Picardie, à l'occasion des bas-reliefs du pourtour du chœur de la cathédrale. Ces sortes de restaurations sont quelquefois réclamées par la nature même de la destination et de l'usage auxquels sont appliqués certains monuments. Il ne convient pas qu'une église, un hôtel-de-ville, un palais princier aient indéfiniment l'aspect du délabrement et

de la ruine. Il importe d'un autre côté que, dans ces restaurations, les parties anciennes et monumentales ne soient pas perdues pour l'histoire de l'art et comme richesse nationale; et cette perte est assurée, soit matériellement, soit mora'ement, lorsque, pour raccorder le neuf avec le vieux, on retouche celui-ci, ou qu'on réussit à l'imiter si parfaitement dans le travail nouveau qu'il y ait similitude et presqu'assimilation complète. Dans ce cas le talent de l'artiste est un mal, ou du moins il a cet inconvénient d'empêcher qu'on puisse dire désormais avec certitude en montrant une peinture murale ou un bas-relief enluminé : cette portion est l'œuvre antique, celle-ci est la contemporaine. En présence de cette difficulté, que faut-il faire ? Renoncer à la restauration et laisser les peintures lacérées comme des guenilles ? non. Nous avons reconnu que la réparation est convenable à plusieurs titres et qu'elle doit consister dans un habile raccord du neuf au ton de l'ancien sans toucher le moins du monde à celui-ci; mais il nous semble qu'avant de commencer les travaux, le moyen de concilier tous les intérêts, des intérêts de l'art et ceux du service auquel sont affectés les monuments, serait de faire tirer un dessin exact représentant le monument dans son état littéral de mutilation; à défaut de ce dessin ou *fac-simile*, il faudrait exiger au moins une description qui soit comme un minutieux inventaire des parties conservées, des parties altérées et des parties totalement détruites. Bien entendu qu'employer simu tanément ces deux moyens vaudrait mieux encore puisqu'à l'aide de cette sorte de carte topographique accompagnée de sa légende explicative, on aurait le double avantage de pouvoir conserver le monument de l'art à l'admiration et à l'étude de l'antiquaire et de l'historien, et de sauver les convenances à l'égard du culte chrétien qui se sert des églises, et des administrations et assemblées politiques qui se servent des hôtels-de-ville et des palais.

Cette manière de procéder en fait de restauration de peintures, nous demandons qu'elle soit appliquée à toute restauration en général, soit d'historiation, soit même de décoration ancienne; c'est le seul moyen d'empêcher que ceux qui viendront après nous ne fassent fausse route en écrivant l'histoire monumentale. C'est ce qui a été fait à Bourges pour la sculpture elle-même à l'époque des grands travaux entrepris sur toute la façade de cette magnifique cathédrale, c'est ce qu'a fait, nous devons l'avouer au détriment de l'honneur qui revient, du reste, à des titres assez nombreux encore à l'administration supérieure dans ces travaux, c'est ce qu'a fait spontanément un jeune artiste du pays qu'on a peut-être eu le tort de trop laisser de côté dans cette circonstance solennelle. La belle et intéressante graphie des cinq portails occidentaux, exécutée par M. Dumontel, avant qu'on ne dressât les échafaudages, est une œuvre vraiment historique que l'avenir sera heureux de posséder pour distinguer ce qu'a refait le sculpteur Caudron d'avec ce qui restait du passé dans ces sculptures.

Nous supposons, poliment, et nous aimons à croire, sans nous en faire juge pour le moment, que le mérite des parties restaurées égalera le mérite des parties conservées.

Ce n'est pas toutefois à cette précaution préliminaire, qu'un autre a prise pour lui, que doit se borner la sollicitude du gouvernement dans la tâche qu'il s'est imposée de remettre en honneur nos monuments du moyen-âge. Les artistes qu'il s'est choisi pour réparer les sculptures de Bourges et d'Amiens, et qu'il choisira sans doute encore pour celles de Paris, sont habiles à manier leur ciseau, je le veux; ils commencent à saisir la manière de faire poser et draper leurs personnages, je l'accorde encore, quoiqu'en faisant largement mes réserves; mais ont-ils également l'intelligence et la science des textes sacrés de doctrine et de morale mises en action

sur toutes ces murailles? Je connais et je pourrais nommer de ces artistes qui ne savent pas un mot d'histoire sainte, pas un mot de catéchisme, qui savent à peine faire le signe de la croix, à peine lire; et c'est à eux qu'il est dit: mon ami, voici une cathédrale, voici deux cathédrales, voici les plus belles cathédrales de France et du monde, voici leurs porches, leurs façades, leurs parois du dehors et du dedans, voici des légions de mystérieuses figures que rendent plus mystérieuses encore les blessures qu'elles ont reçues et les vides que le temps et les hommes ont faits dans leurs rangs. Allez, reconstruisez tout cela. Ce sont peut-être bien des évêques ou des personnages civils, des prophètes ou des moines, des rois de France ou des rois de Juda, des saints ou des réprouvés. Ils retracent des faits bibliques et des légendes locales, ou ne sont que des mythes; allez et refaites des bras, des jambes, des têtes, des hommes, des femmes, Dieu et les diables. Il ne convient pas de laisser aux églises cet air de misère. Nous protégeons la religion, il faut qu'on le voie aux pierres blanches incrustées dans les pierres noires de nos vénérables basiliques. Là dessus et pleins d'ardeur à gagner leur argent, le sculpteur et ses aides sont venus armés du fer et du marteau; et voulez-vous savoir ce qu'ils ont fait, un peu seulement de ce qu'ils ont fait? je vais vous le dire.

A Amiens, heureusement qu'à Amiens quelques amis de l'archéologie religieuse ont pris sur eux de relever la monographie des portails avant l'invasion des restaurateurs; car, à Amiens, on a bouleversé, à ne plus la reconnaître dans certains endroits, l'histoire de saint Salve formant une série de jolis médaillons au pourtour méridional du chœur. A Amiens, on a commis d'autres bévues au portail St.-Honoré et aux portails principaux, et on en aurait commis un bien plus grand nombre encore, si M. le Préfet et M. l'architecte n'avaient invité officieusement deux ecclésiastiques à inter-

venir par des conseils qu'on a été toutefois libre encore d'accueillir ou de négliger.

A Bourges, je ne sache pas que personne ait été consulté; et c'est pour cela, sans doute, qu'on a été mettre un saint Etienne sur la pointe du pinacle principa', le mêlant ainsi à l'épisode du jugement dernier qui est le thême de toute cette partie centrale depuis la base jusqu'au sommet; c'est la moindre faute, le Sauveur bénissant manquait au trumeau du grand porche. Que devait-on faire? Le rapporter du portail méridional, où, à parier cent contre un, il a été transporté, je ne sais quand, où il contraste par son style du XIIIe. siècle avec le style roman de tout ce qui l'environne. En supposant qu'on eût quelque raison pour ne pas faire cette restitution, il fallait en faire un autre, soit pareil, soit de création nouvelle et dans le style du porche qui le réclamait. L'un et l'autre de ces partis semblent naturels. On en a pris un terne qui est plus naturel encore, on a fait un plagiat et un plagiat maladroit. C'est le sauveur de la cathédrale d'Amiens qui a été copié, modelé et installé à Bourges. Malheureusement le symbolisme de l'historiation qui le complète n'ayant pas été soupçonné par le sculpteur qui n'est pas fort en exégèse, il n'en a repris qu'un lambeau, le lion et le dragon qui tiennent aux pieds même de la statue, selon le sens du *conculcabis*, et il a laissé l'aspic et le basilic placés un peu plus bas comme le prescrit le *super..... ambulabis.*

Ces faits suffisent pour exemple. Vouloir citer tous ceux qui sont à notre connaissance, ce serait entreprendre un inventaire aussi long que désolant. Il nous reste d'ailleurs une autre dénonciation à faire. Elle a pour objet le procédé même dont on a usé dans la restauration de la sculpture et dont nous doutons qu'on soit déjà entièrement corrigé.

En même temps que la pensée de restaurer les sculptures religieuses monumentales prenait naissance parmi tous les

autres moyens d'occuper les loisirs de la paix et les esprits; en même temps s'inventait ou se renouvelait des Grecs le secret d'un ciment qualifié de toutes manières, excepté de celle qui lui convenait seule. Ce mortier, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fut appliqué au raccommodage des figures en pierre. Or, il n'a pas tenu à Bourges. Toute la série de tableaux en miniature qui se déroule en courant comme un ruban le long de la grande façade et dans l'intérieur des baies des cinq porches, a été restaurée au ciment rouge, ou vert ou brun, il n'y a pas dix ans. Déjà tout se détache et tombe. Cette ruine si précoce ne serait néanmoins qu'un petit inconvénient, même un bien, si elle n'amenait d'autre résultat que le rétablissement de la sculpture dans l'état où l'a prise l'ouvrier restaurateur. Mais le dernier état de cette sublime porte de la maison de Dieu est vraiment pire que le premier.

Pour remettre des nez, des oreilles, des morceaux de tête, de vêtements ou d'attributs façon-ciment, il a bien fallu chercher des points d'appui plus solides que n'en présentaient les parties frustes et vermoulues, il a fallu creuser des cavités pour encaisser et retenir ce limon destiné à devenir une figure d'homme, de poisson, d'oiseau ou de quadrupède, il a fallu perforer plus avant encore pour sceller des tenons aux endroits qui manquaient d'un bras, d'un doigt ou d'une autre partie de forme allongée et rendue plus casuelle par son isolement. Eh bien! il est arrivé, qu'en se détachant, ce ciment, mastic ou mortier, a laissé à découvert toutes ces déchirures et ces plaies élargies et approfondies pour les recevoir; il a trahi et accru la misère de ces rois et de ces saints auxquels on voit maintenant au lieu de sceptre, de crosse et de membres, les longs fers galvanisés ou les fils de laiton qu'on leur avait donnés pour ossature et qui sortent en haut et au bas de leurs corps comme des broches de cuisine.

Les fers galvanisés!. oh!. c'était encore une bien belle invention! Oui. Ils se sont cependant oxidés, parce que sans

doute ils n'étaient pas galvanisés suffisamment. L'expérience profitera. C'est justice. Mais n'aurait-il pas été sage de s'essayer sur un autre monument que la cathédrale de Bourges qui n'est pas, j'espère, *animal vile* ?

Je ne nomme que Bourges ; et Bourges n'est pas la seule victime du fer galvanisé. D'autres restaurations du même genre se commettaient en même temps ailleurs. Amiens aussi commençait à être atteint par le fléau lorsqu'on a reconnu ses ravages. Le cuivre l'a remplacé ; mais soit que sa surface trop polie n'ait pas toujours été bien appréhendée par le ciment, soit par une cause encore inconnue, il s'est encore quelquefois dégagé, et nous avons à Amiens aussi des cas de fractures nouvelles analogues à celles de Bourges.

Le mieux était d'abandonner définitivement le ciment pour ne se servir que de la pierre. Ce système est facile pour les pièces de grande réparation. Il a été appliqué à Amiens, et nous devons en grande partie à notre architecte de n'avoir pas chez nous comme à Bourges des statues et des groupes hauts de plus d'un mètre, refaits tout entiers en terre fragile et de teinte disparate.

Dans les restaurations de menus détails et bas-reliefs où la pierre ne saurait entrer, parce qu'on ne peut la débiter ni la fixer en assez petites portions, le ciment a continué d'être employé, en concurrence toutefois avec la pierre.

Or, nous pensons qu'il serait plus sage encore de ne toucher nullement aux menus détails. Les dégradations qu'ils ont subies sont toujours légères, en raison même de leur peu d'importance matérielle, et ne nuisent pas à l'effet général, tandis qu'au contraire la nécessité de sonder les plaies et de les mettre au vif pour les panser et les guérir achève trop souvent de faire tomber en poussière des restes extrêmement précieux. L'expérience nous a déjà appris que la révélation de plus d'un mystère iconographique peut dépendre de faits très-insignifiants, en apparence, et très-minutieux.

Dans tous les cas, que vous vous serviez de ciment ou de pierre pour ces bas-reliefs et ces parties déliées de la sculpture, vous n'obtiendrez jamais de solidité; et puis quel air auront ces petits morceaux de pierre de 3 ou 4c. cubes ou ces emplâtres de ciment tels que nous les avons vu ajuster souvent pour un doigt de pied ou une ébréchure de robe? C'est le ridicule joint aux inconvénients qui sont exposés ici.

Je résume et je conclus. La restauration des anciens édifices religieux est désirable en principe; on doit se garder de la blâmer absolument et toujours. Cependant, telle qu'on la pratique maintenant à l'égard de plusieurs monuments du premier ordre, elle est souvent imparfaite et désastreuse.

Imparfaite pour la maçonnerie, désastreuse pour l'historiation.

Imparfaite pour ce qui regarde la maçonnerie, parce qu'elle se fait sur les surfaces et en étendue, au lieu de pénétrer la profondeur des masses et de les relier radicalement et fortement; parce que les échafaudages volants que l'on emploie par économie altèrent et déparent l'architecture en même temps qu'ils servent à la restaurer.

La raison de cette imperfection de travail et de cette insuffisance de moyens n'est pas toujours dans l'inhabileté des architectes et des entrepreneurs, mais dans l'exiguité des sommes dont ils peuvent disposer et dans le désir qui leur est naturel de se faire bien venir les uns des autres et du gouvernement, en montrant plus de travaux apparents qu'il n'y en a au fond.

Si les architectes et les entrepreneurs n'ont pas assez d'argent pour leurs travaux, ils feraient mieux d'en demander et de demander en même temps le contrôle d'une commission désintéressée dont le rapport mettrait leur responsabilité à sauf, en constatant que les travaux sont quelquefois d'autant meilleurs qu'ils paraissent moins, parce qu'ils vont en travers des murailles et du corps de l'édifice au lieu de n'en effleurer que le parement extérieur et pour ainsi dire l'épiderme.



Restaurations désastreuses pour ce qui concerne l'historiation en sculpture, peinture et vitrerie, parce que pour restaurer un livre lacéré et mangé par les vers, il faut savoir la langue de ce livre, et qu'on n'a pas encore réappris la langue parlée par les artistes chrétiens du moyen-âge; parce que, lorsqu'on touche à leurs œuvres, on diminue les moyens de les étudier en les altérant encore davantage; parce que, matériellement parlant, on n'emploie que des procédés défectueux; parce que, en un mot, on ne fait rien selon la science, rien dans des conditions de solidité.

Si l'on veut un avis pratique, le voici : se contenter, pour le moment, de consolider ce qui périt incessamment ; ne faire de restaurations d'historiation que celles dont le succès est assuré, et par la connaissance certaine que l'on a du sujet et par la simplicité et facilité du travail à exécuter. Ces travaux, ne les laisser faire que sous les yeux et la surveillance officielle et obligée d'hommes experts en iconographie ; pour le reste, pour tout ce qui est matériellement de menu détail, ou, légendairement, non expliqué, ou, artistement étranger aux connaissances de notre temps, pour la majeure partie, la presque totalité des réparations d'historiation, ce qu'il y a à faire, c'est de ne rien faire, c'est d'attendre que des sculpteurs sur pierre et sur bois, que des peintres sur mur et sur verre aient fait leurs preuves.

A ces conditions seulement, à condition d'être essentiellement et avant tout conservatrice, la sollicitude des archéologues et de la nation pour les monuments religieux pourra leur être utile. En soutenant leur vieillesse, sans porter atteinte au caractère général de leur architecture, moins encore au sens mystérieux et sacré de leur historiation, elle gardera pour le pays une richesse véritable, parce qu'elle lui gardera une richesse authentique.

La séance est levée à 9 heures et demie.

JOURDAIN, *secrétaire.*

CHRONIQUE.

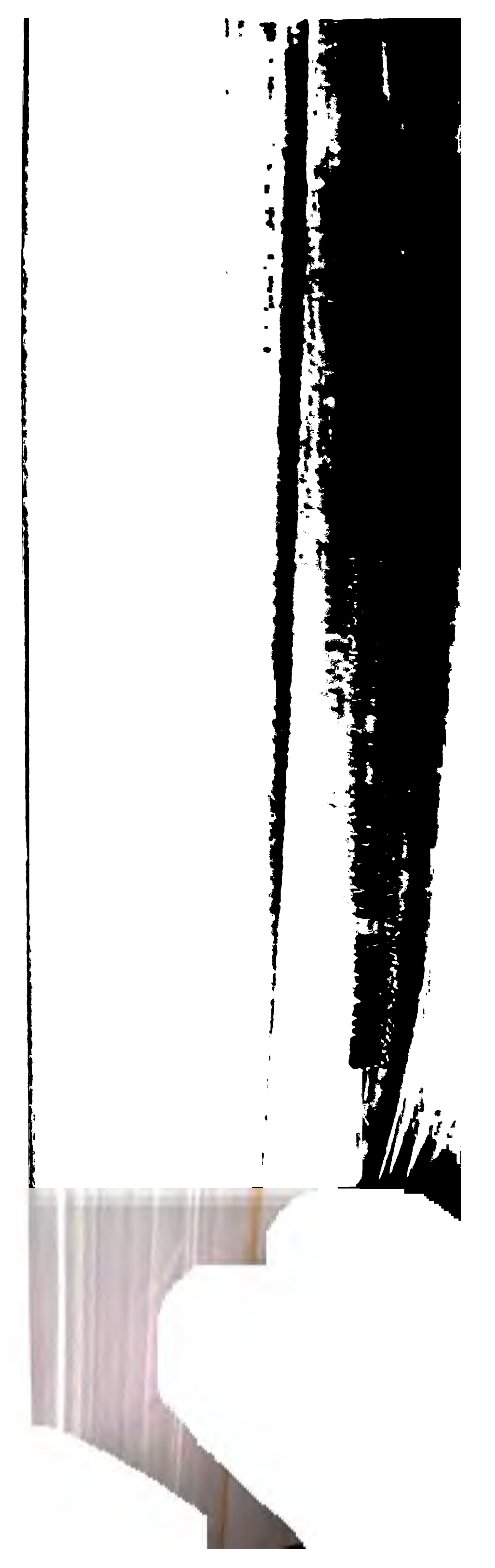
Congrès scientifique de France, XVe. session. — La Société française vient d'adresser plusieurs questions archéologiques pour le programme de la session du Congrès scientifique qui s'ouvrira à Tours le 1er. septembre 1847. Les deux questions suivantes, dont on comprendra l'intérêt, seront traitées par M. de Caumont et probablement par plusieurs autres antiquaires.

« Quelle influence Foulques Nerra, comte d'Anjou,
« grand constructeur de châteaux, a-t-il exercée sur l'archi-
« tecture militaire du moyen-âge dans l'ouest de la France,
« particulièrement dans le voisinage de la Loire ?

« Quels sont les caractères qui différencient au XIIe. siècle
« l'architecture religieuse de l'Anjou de celle du Poitou ?
« Quelles limites géographiques doit-on reconnaître entre les
« deux régions monumentales que nous venons d'indiquer ?

La Société française a délégué pour la représenter au Congrès scientifique MM. Cte. de BEAUREPAIRE, de Falaise, membre de son conseil-général administratif; Bon. de SALLEN, de Pierrepont; Raymond BORDEAUX, d'Evreux.

L'Association Normande a choisi pour délégués MM. RENAULT, inspecteur divisionnaire à Coutances; MORIÈRE, professeur au collége royal de Caen, membres du conseil administratif de la Société; A. CAMPION, secrétaire de la Société d'émulation de Lisieux. — La Société académique de Falaise vient de déléguer M. le Bon. de LA FRENAYE, son président, savant naturaliste, qui se propose de lire plusieurs mémoires au Congrès.



La Société linnéenne de Normandie a chargé MM. les docteurs Le SAUVAGE et PÉRIER, de la représenter à Tours, le 1er. septembre.

Eclaircissements sur les publications de M. Jacquemin à Arles. — Dans le dernier N°. du Bulletin, un article très-court avait été inséré sur la nouvelle publication de M. Jacquemin. L'auteur de l'article avait fait à ce sujet quelques observations auxquelles l'auteur a jugé à propos de répondre ; nous nous empressons de reproduire une partie de la lettre qu'il vient d'écrire au Directeur du Bulletin et d'annoncer ainsi à nos lecteurs une bonne nouvelle, l'édition prochaine de plusieurs autres volumes faisant suite au premier. L'érudition et le talent de M. Jacquemin sont trop bien appréciés des membres de la Société française pour qu'ils n'accueillent pas avec joie cette importante nouvelle archéologique ; nous allons laisser parler M. Jacquemin.

« Dans ce premier volume, que je n'ai jamais regardé « que comme une introduction, il a été parlé, ainsi que « vous avez peut-être pu le voir, des amphithéâtres en « général, des combats de gladiateurs, et d'une foule de « détails particuliers, auxquels j'ai eu peut-être le tort de « donner une valeur qu'ils n'ont pas réellement, mais que « j'ai cru devoir jeter quelque intérêt sur un récit natu- « rellement un peu aride. — Quant au second, dont on tire « en ce moment la dix-huitième feuille et que je vous de- « mande la permission de vous offrir bientôt, il est tout « entier consacré à notre amphithéâtre, à sa description, à « son histoire, à des comparaisons tirées de ceux de Rome, « de Nîmes, de Capoue, de Pouzzoles, à l'examen et à la « discussion de tout ce qui a été dit ou écrit jusqu'à présent « sur lui, à des explications que je me suis efforcé de rendre « neuves, et autant que la chose m'a été possible, inté-

« ressantes et décisives. Vous voyez donc bien, mon cher « M. de Caumont, que je n'ai rien promis que je n'aye « tenu et au-delà; que mon titre au lieu d'être étranger à « mon œuvre, ne saurait au contraire lui convenir davan- « tage; que j'ai touché à tout, à la partie historique, comme « à la partie archéologique et descriptive; que je n'ai laissé « perdre aucune des occasions qui se sont offertes en chemin, « de compléter tout ce qu'il y avait à dire sur ces antiques « édifices, soit en les expliquant les uns par les autres, en « les comparant entr'eux et faisant ressortir leurs principales « différences; soit, en les considérant sous le rapport de « leur grandeur, du nombre des personnes qu'ils pouvaient « contenir, des fêtes qui s'y donnaient, de leur importance « comme œuvre d'art, des particularités qui es distinguent, « enfin tout ce qui de près ou de loin peut se lier à eux. « —Et ne croyez pas que cette multitude de faits empruntés « aux autres amphithéâtres, nuise à rien de ce qu'il y avait « à dire sur le nôtre. C'est pour lui que ce livre a été fait, « c'était donc à lui à y tenir la première et la plus belle place. « Voilà, Monsieur, comment j'ai compris que devait être « faite une monographie. Voilà comment je l'ai conçue, et « ce que je me propose de faire pour e théâtre, pour « St. Trophime, pour Montmajor et tout le reste. »

Exhibition de tableaux, à Caen. — Une exibition de tableaux vient d'avoir lieu à Caen, à l'hôtel de la Préfecture. La plupart des tableaux dignes d'être exposés, ont été envoyés avec empressement par les amateurs du Calvados, et l'on n'en comptait pas moins de 750 dans les salons, qui avaient été disposés à cet effet.

Comme à Angers, au Mans et ailleurs, le public a mis de l'empressement à visiter l'exposition, et la recette, qui avait lieu au profit des Salles d'Asile de Caen, a dû être satisfaisante.

Nous ne dirons rien des tableaux de différentes écoles, placés dans les salles de la Préfecture, d'autres s'en sont occupés et s'en occupent encore dans des recueils spéciaux; mais nous ne pouvons passer sous silence les peintures *monumentales* de M. Bouet; son tableau représentant l'intérieur de l'église de Dives et le château de Beaumesnil (Eure), ont été remarqués et méritaient de l'être à Caen, comme ils l'ont été à l'exposition de Paris.

Un tableau de notre confrère, qui vient d'être terminé et qui n'avait pas encore paru en public, demande une mention particulière; c'est une toile représentant la grande place de Trèves. Au premier plan est la fontaine qui occupe le milieu de la place; au second plan, la Maison Rouge, ancien Hôtel-de-Ville de Trèves, avec son toit pyramidal, ses créneaux, ses ogives et ses statues, plus loin, quelques maisons du XVIe. et du XVIIe. siècles, remarquables par leur architecture. Ce tableau, dont le croquis avait été fait au mois de juin dernier, pendant la session de la Société française à Trèves, est très-riche de couleur et a mérité à M. Bouet les compliments les plus sincères et les plus empressés.

D. C.

Histoire des Évêques d'Evreux, avec leurs armoiries. (Evreux, Tavernier et Ce. 1846, in-16). L'opuscule dont nous rendons compte n'est pas une histoire complète et nourrie des évêques d'Evreux, c'est seulement un *Abrégé chronologique*, un recueil de fastes du diocèse. L'éditeur a voulu avoir un livre qui fût par son format et par son prix à la portée de chacun. Deux auteurs l'ont rédigé dans ce but: l'un, M. G. Sauvage, professeur au collége d'Evreux, a traduit une bonne partie du texte de la *Gallia Christiana* relatif au diocèse; l'autre, M. A. Chassant, membre de la Société française, a complété ou rectifié ce texte par des notes succinctes. Ils y ont mis chacun ce qui distingue leur talent; l'un, cette fidélité exagérée qui

VUE DE LA GRANDE PLACE DE FURNES, PAR M. SOUFT



s'attache à chaque mot, et qui bannissant la paraphrase, donne la traduction la plus littérale possible; l'autre, cette scrupuleuse exactitude historique, cette critique des sources qui assurent à ses assertions une irrécusable valeur. Mais ce volume ne contient pas seulement une traduction annotée de la *Gallia Christiana;* on y trouve une partie originale et neuve, la continuation de l'histoire *sommaire* des évêques d'Evreux, jusqu'au pontificat actuel. Une curieuse époque déjà fort obscure est retracée pour la première fois, celle des deux évêques de la constitution civile du clergé. Si les actions du premier de ces évêques repoussés des fidèles, *Robert Lindet*, est écrit dans les biographies, le mépris où tomba cette église schismatique fut si grand et son autorité si petite, que le nom du second était même difficile à retrouver. M. Chassant a indiqué dans des notes les brochures souvent rares auxquelles on doit recourir pour cette partie de l'histoire ecclésiastique d'Evreux.

Les armoiries des évêques, placées en tête de chaque notice, s'adressent surtout aux investigateurs de nos monuments: ces gravures sur bois leur feront reconnaître les écussons épiscopaux qu'on trouve dans la contrée sur les édifices, les verrières et les boiseries. M. Chassant est parvenu à rendre complète la série de ces blasons qu'il a lui-même dessinés.

Raymond BORDEAUX,
Docteur en droit.

NÉCROLOGIE. *Mort de M. Mahieu, architecte, membre de la Société française.* Nous apprenons la mort de M. Mahieu, architecte à Cuffy (Aisne), membre de la Société française. M. Mahieu avait pris part au Congrès scientifique de Reims et aux séances tenues dans cette ville par la Société française. Il avait étudié avec zèle les monuments religieux du moyen-âge; jeune encore il était appelé à rendre de longs services, si la mort n'était venue l'enlever inopinément à ses travaux.

ÉTUDES

SUR LES

MONUMENTS RELIGIEUX

DU DIOCÈSE DE LANGRES,

Par M. l'abbé GODARD SAINT-JEAN,

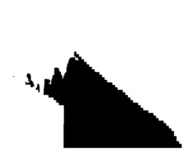
Professeur d'archéologie et de géologie au grand séminaire de Langres, membre de la Société française pour la conservation des Monuments.

BASILIQUE DE SAINT-GEOSMES.

Le premier monument religieux que nous rencontrons au sortir de Langres sur la route de Dijon, c'est l'illustre et vieille basilique de St.-Geôsmes.

La consécration des souvenirs et du sang de trois frères martyrisés, dans le premier âge du christianisme, le mystère d'une crypte dont la nuit des temps voile l'origine, la majesté de l'art gothique, à sa période primitive, environnent d'une auréole glorieuse cette église bien chère à l'artiste chrétien.

Elle se rattache à Autun par les liens d'une antique et sainte



parenté. Faustus, préteur de cette ville célèbre, ayant reçu la foi, ainsi que Symphorien son fils, des apôtres saint Bénigne et saint Andoche, se souvint de sa sœur Léonille et leur dit : « J'ai ma sœur Léonille, illustre dame qui habite la ville de Langres : son fils lui a laissé trois enfants jumeaux, instruits dans les sciences et les belles-lettres, mais par suite de l'éducation paternelle, vivant encore dans les ténèbres du paganisme ; leur aïeule qui leur tient lieu de mère désire les voir enrôlés sous l'étendard de Jésus-Christ. O saints prêtres, allez donc au secours de sa piété, ajoutez cette gloire nouvelle à la gloire que déjà vous avez donnée à notre noble famille » (1).

Bénigne partit seul et accomplit sa mission, aidé de sainte Léonille ; ensuite il alla recueillir, à Dijon, la palme du martyre. Speusippe, Mélasippe, Eléosippe, ses disciples fidèles, confessèrent bientôt le nom de Jésus-Christ en face des bourreaux payens ; ils souffrirent la dislocation et furent jetés dans une fournaise dont Dieu éteignit les ardeurs. Au milieu des flammes, on les entendit chanter ses louanges. Quand le brâsier fut éteint, ils s'agenouillèrent et leurs âmes s'envolèrent au paradis, abandonnant leurs corps entièrement préservés de l'atteinte du feu.

« Leurs corps, dit Warnahaire, furent transportés et ensevelis par les chrétiens à deux milles de la ville de Langres, dans un village appelé Urbatus, à la jonction de deux grandes voies auxquelles en aboutissent d'autres de différents côtés : de telle sorte que la facilité de s'y transporter et de satisfaire sa dévotion y amène une affluence considérable de peuples... Leur basilique devient de jour en jour plus ornée, et la dévotion des fidèles l'enrichit chaque jour de nouveaux dons.

(1) Chronique de Warnahaire. Trad. de M. Favrel, curé de Saint-Geômes.

Jusqu'en 1731, on fit, dans le diocèse, l'office anniversaire de la dédicace de cette basilique qui eut lieu vers l'an 400. Elle n'a laissé aucune trace autre que son souvenir et celui des miracles qui s'opéraient au tombeau qu'elle posséda. Au commencement du VIIIe. siècle, il s'y passa un événement mémorable. Saint Céolfride, abbé de Vermutheuse, se rendant à Rome avec une troupe de moines, mourut près de Langres et fut enterré à Saint-Geôsmes. C'est le vénérable Bede lui-même qui rapporte ce fait ; il était du nombre des pélerins : « Obiit 7°. calendarum octobrium, die.. anno ab « inc. Dom. 716, feriâ sextâ post horam nonam in pratis « memoratæ civitatis (Langres) sepultus in crastinum ad « austrum ejusdem civitatis milliario secundo (aujourd'hui « ce serait tertio) in monasterio Geminorum adstante et psal- « mas resonante non parvó exercitu tàm Anglorum qui cum « eo advenerant quàm monasterii ejusdem vel civitatis inco- « larum. »

Il y avait donc déjà des religieux qui veillaient sur le dépôt des précieuses reliques. Il fut confié successivement à des chanoines réguliers, à des Bénédictins, à des Augustins.

En 830, Albéric, 35e. évêque de Langres, fit rebâtir les anciens édifices qui tombaient en ruines. Mais bien que nul document historique ne parle de construction postérieure, il est évident que l'église actuelle fut élevée vers le commencement du XIIIe. siècle. Je l'esquisse à grands traits.

C'est une vaste nef avec deux petits croisillons. L'abside décrit un hémicycle à sept pans coupés. Les fenêtres se forment de longues lancettes géminées et encadrées dans une ogive; à l'extérieur elles ont un tore en archivolte cintrée. Les piliers sont dissimulés par des colonnettes légères dont les chapiteaux se décorent de crochets terminés en fleurons ou en têtes qui tirent la langue, ricanent et grincent des dents. Les clefs de voûte sont sculptées, spécialement celles de la travée



du transept qui montrent une branche de vigne et une tête d'homme. Les arceaux sont faits d'une simple nervure prismatique. Plusieurs ont fléchi ; on les a rétablis en bois ; le mur du midi perd son aplomb par la poussée des voûtes dont on a difficilement conjuré la chute.

La nef spacieuse, grandiôse même, a perdu, dit-on, le tiers de sa longueur qui n'est plus que de 39^{m}., elle en a plus de 10 en largeur. L'ancien portail a donc été détruit. Le sieur du Molinet, seigneur du Rosoy, à la fin du XVIIe. siècle, n'hésite pas à proclamer que sa tour et son aiguille était d'une maçonnerie incomparable et la plus belle de toute la France ; nous croyons du moins qu'il ne faut pas leur préférer le portail froid et lourd du XVIIIe. siècle.

Descendons maintenant dans la crypte ténébreuse qui saisit l'âme d'un saint respect et d'une émotion qu'on ne peut ni vaincre ni définir. 16 colonnes monocylindriques en calcaire grossier portent les voûtes d'arêtes de trois nefs, y compris base et chapiteau : elles sont hautes de 2^{m}. 7^{c}. ; la hauteur sous clef du caveau est de 2^{m}. 53, et la largeur totale de 6^{m}. 27^{c}. — Mais il s'en faut qu'on le voie dans sa longueur. Des remblais en cachent une partie et même, en les écartant, on aperçoit la ligne des colonnes qui se poursuit dans la direction du chœur. Peut-être s'étend-elle jusqu'à lui ; elle comprendrait alors la moitié de l'église. On se souvient dans le village que pendant la révolution, alors que suivant le langage brutal des impies, la ci-devant église était devenue l'hôpital Geôsmes, il y avait là des latrines !

Quant à l'âge de la crypte, nous n'osons pas avoir une opinion, toutefois en considérant le travail incorrect des chapiteaux dont la corbeille presque cubique se garnit de mauvaises moulures en volute, de feuilles ébauchées à peine, de têtes d'animaux mal sculptées, nous sommes persuadés qu'elle remonte à un temps plus reculé que la basilique. Elle est

exactement dans le lieu assigné par Warnahaire comme celui de la sépulture des saints Jumeaux, à la bifurcation de la voie romaine de Langres, vers Lyon et vers Autun.

Si l'on voulait entrer dans quelques détails sur l'intérieur de l'église, on noterait une belle piscine à gauche du maître-autel. Les deux cuvettes sont abritées par trois ogives aiguës délicatement travaillées. Le fond est tapissé de sculptures en relief où les lignes d'un dessin capricieux se mêlent, se croisent et égarent les yeux qui veulent les suivre.

Dans le pavé de la sacristie sont deux pierres tombales du XIVᵉ. siècle où l'on voit gravés deux religieux, la tête rasée, en habit monacal, au milieu de l'encadrement bien connu de cette époque; voici les inscriptions :

CI ⁝ GIT ⁝ AMIATE ⁝ DE ⁝ CHASOY ⁝ Q ⁝ TRÉPAS ⁝ A ⁝ LA ⁝ DE ⁝ GCE ⁝ M ⁝ CCC ⁝ XX ⁝ X ⁝ II... JOUR ⁝ DE ⁝ HOST ⁝ PRIEZ ⁝ POUR ⁝ LI.

(Ci gît Amiate de Chasoy qui trépassa en l'an de grâce 1332... jour d'août priez pour lui).

HIC : JACET : DNS : HUGO : DE FONTEROMANO : POR : SANT : TERGEMINOR : QI : OBIIT : II YDUS : FEBRUARII : ANNO DNI : M : CCC : LX : XI : REQUIESCAT : IN : PACE : AME·.

(Hic Jacet dominus Hugo de Fonteromano, prior sanctorum Tergeminorum qui obiit secundo idus, etc.. 1371).

Le cloître dont on voit l'empreinte au côté méridional de l'église a été détruit vers l'an 1233, Guillaume étant prieur du monastère de Saint-Symphorien à Autun, et Renaud de celui de Saint-Geôsmes, il s'établit entre les deux maisons une union vraiment remarquable et fondée sur les relations primitives des deux pays. Saint Geôsmes éleva un autel à saint Symphorien et l'on fit de part et d'autre les conventions suivantes :



Les deux monastères pourront échanger leurs profès;

Ils feront réciproquement pour leurs morts les services et suffrages ;

On écrira le nom des défunts sur les deux martyrologes :

Enfin les religieux en voyage seront reçus dans l'autre monastère comme enfants de la maison (1).

(1) Du reste, il y avait probablement auparavant des communications entre les deux pays; car le Gallia Christiana (Instrumenta ecclesiæ Eduensis) renferme une charte de Jonas, évêque d'Autun, datée de Saint-Geôsmes : actum in territorio Lingonensi, in abbatia SS. Geminorum Speusippi, Eleusippi, Meleusippi. — Il était venu à un synode.



NOTE

SUR LA POMPE FUNÈBRE

Et le Service Solennel

CÉLÉBRÉ DANS L'ÉGLISE ABBATIALE DE CHELLES, EN L'HONNEUR DE LOUISE-ADÉLAÏDE D'ORLÉANS ;

Par Emmanuel PATY ,

Inspecteur des monuments historiques de Seine-et-Marne.

Le 23 juillet 1743, des carrosses armoriés encombraient la route de Paris à Chelles. La royale abbaye, fondée en ce lieu par la reine Ste.-Clothilde, était à cette époque gouvernée par Madame de Clermont, qui, ce jour-là, faisait célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de Louise-Adelaïde d'Orléans.

Depuis la sainte fondatrice de ce monastère fameux, aucune abbesse, plus que cette princesse, n'avait mérité les regrets de la communauté. Les bienfaits dont elle avait comblé cette maison, moins encore que sa piété tendre, sa douceur et son immense affabilité, lui avaient gagné le cœur de toutes les religieuses.

Au tout premier bruit de sa mort, elles avaient fait les démarches convenables pour obtenir la translation de son corps du prieuré de la Madeleine de Traisnel à Chelles; mais privées de cet honneur, elles voulurent du moins lui faire une pompe funèbre, digne de sa naissance.



Six cents invitations avaient été distribuées aux personnes de la première distinction, et l'on s'y était rendu de toute part avec un empressement qu'expliquait et justifiait d'ailleurs la haute naissance de cette abbesse, fille du Régent et de Marie de Bourbon.

Mais, disons d'abord ce qu'était l'église abbatiale de Chelles.

On s'est trop souvent mépris sur la valeur esthétique de ce monument, que quelques écrivains des deux derniers siècles s'osbtinaient encore à faire remonter au IX[e]. siècle. Que dire, par exemple, de l'abbé Chastelain, qui avait vu sur un cintre roman, en *anse de panier, des hiéroglyphes Egyptiaques*?

Sans doute, une somptueuse basilique qu'avait fait édifier la princesse Eghisla (XI[e]. siècle), avait remplacé celle de S[te].-Croix, élevée au VII[e]. siècle par la reine S[te].-Bathilde, mais son existence n'avait pas dépassé le XIII[e]. siècle.

Car on sait qu'en 1225, cet antique monument étant devenu la proie des flammes, il fallut, pour le relever de ses ruines, avoir recours aux quêtes. C'était l'usage alors de promener les châsses par tout le royaume : celles de Chelles partirent et revinrent riches d'aumônes.

La forme de la nouvelle église, restée la même à quelques changements près, jusqu'à l'époque de la révolution, était celle d'une croix latine. Trois nefs la divisaient intérieurement ; les deux latérales tournaient autour du chœur, comme dans la plupart des églises construites au XIII[e]. siècle ; la nudité des murs du grand comble était dissimulée à l'intérieur par des galeries ouvertes, surmontées de grandes fenêtres ogivales garnies de verrières de couleur.

La nef principale servait de chœur aux religieuses, selon la coutume dans les grands monastères. L'extrémité méridionale du transept, était occupée, en partie, par une tri-

bune de plain-pied au dortoir, et où les religieuses se rendaient à minuit pour chanter les matines.

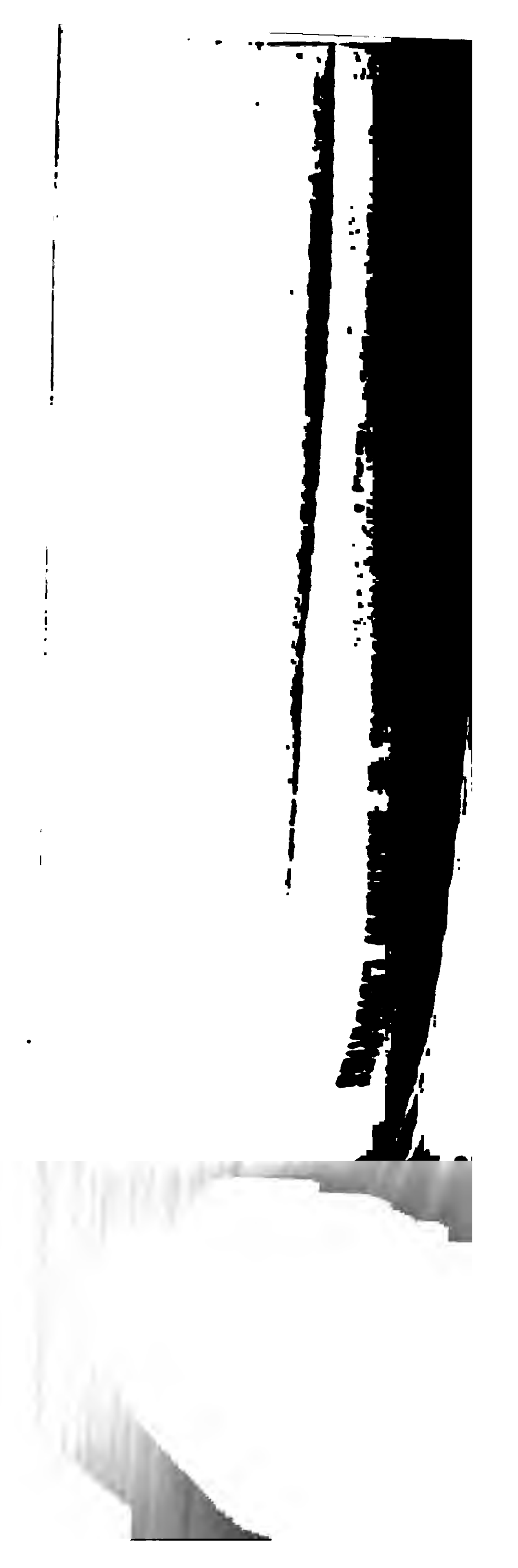
Du côté opposé, près l'autel de St.-Eloi, existait une grande pierre tombale, élevée de 0m. 34c. environ, et sur laquelle était représenté au trait, Chlother III, revêtu de ses habits royaux et à ses pieds un lion. Une inscription en lettres gothiques de la fin du XVIe. siècle, portait :

Cy dessouls en cette voulte gist le corps de Chlotaire roy de France sixiesme roi chrestien et troisiesme de ce nom fils du Roy Clovis II et de Sainte-Beaudour (1) *laquelle fonda ceste église en l'honneur de Notre-Dame et y mist vierges religieuses pour Dieu seruir et y donna grandes terres et privilèges qui furent confirmez par les saincts Peres de Rome et par Charlemagne et aultres roys de France et regna ledict Chlotaire quatre ans et trespassa lan de grace* 666.

Mais cette date est fautive; on sait que Chloter III, d'abord roi par indivis, avec ses frères Hilderik II et Théoderik III, mourut sans enfants en 670, et que le majeur, Ebrowin, homme d'une rare énergie, disposa alors, sans l'aveu des grands, de la Neustrie et de la Burgundie, en faveur de Théoderik III. Cette inscription française n'était d'ailleurs que l'explication d'une autre, gravée sur la tombe même, en lettres gothiques capitales, de la fin du XIIIe siècle.

Une magnifique grille de fer et d'ordre corinthien, fermait le chœur. Cette grille, chef-d'œuvre de serrurerie, avait été exécutée par *Pierre Denys*, sous l'abbatiat de Louise d'Orléans. Cinq supports où étaient posées autant de châsses d'argent et de bois doré, en surmontaient l'entablement.

(1) Sainte Beaupteur, Bauteur, Baudour ou Bathilde.



Le sanctuaire, élevé de quelques marches au-dessus de l'aire de la nef et séparé par une balustrade de marbre noir, était orné d'incrustations de marbres variés. L'autel était d'ordre composite, enrichi d'ornements de cuivre doré; l'abbesse, Madelaine de La Porte de-La-Meilleraye, l'avait fait construire au XVII[e]. siècle, ainsi que le tabernacle d'argent massif et plusieurs reliquaires de même métal.

Les stalles, données au XVI[e]. siècle par Marie de Reilhac, attiraient surtout l'attention. Les voûtes du chœur, reconstruites sur un plan plus vaste au temps de Jehanne de La Rivière (1500-1507), portaient la date de 1540; c'était l'ouvrage de Madeleine de Chelles. Voici d'ailleurs qui le prouve:

Par seur Magdeleine de Chelles abbesse de Chelles
Fut mise ceste pierre pesante
De bien bon cœur et de grand zelles
En l'an cinq cens avec quarante (1540)
Qui soustient leur église et Cloistre
Leurs voultes aussy furent faictes
De leur église et parfaictes
Le seiziesme de juing a vespres (1).

Au dehors, on remarquait la flèche, haute de 204 pieds, tombée le 7 août 1797.

Il paraît que cette église resta inachevée jusqu'au commencement du XVI[e]. siècle (1512), puisqu'à la demande de l'abbesse Marie II Cornu, une seconde dédicace en fut faite alors par l'évêque Etienne Poncher, de Paris, à cause des *travaux importants* qui y avaient été exécutés. Cependant,

(1) Cette inscription *inédite*, est remarquable par la beauté des caractères et surtout des majuscules qui commencent chaque ligne; elle se trouve dans une grande salle des bâtiments conventuels, où je l'ai découverte tout récemment.

neuf autels nouveaux furent encore érigés dans le cours de ce même siècle, et bénits, en 1546, par le cardinal-évêque Jehan du Bellay.

Dans le trésor de l'église, qui long-temps rivalisa avec celui de l'abbaye de Saint-Denys, se trouvaient, entre autres richesses :

1°. Les châsses d'argent ornées de pierreries, de Ste.-Bathilde et de Ste.-Bertille (XVe. et XVIe. siècles).

2°. Deux bustes aussi d'argent, dans lesquels étaient enchassés le chef de St.-Genès, archevêque de Lyon et celui de St.-Eloy, évêque de Noyon.

3°. Un calice d'or émaillé dont la coupe avait 0m. 15c. de profondeur, sur un diamètre à peu près égal. Dom Martene pense que ce précieux calice avait été donné à l'abbaye de Chelles par Ste.-Bathilde, et qu'il servait les jours de communion sous les deux espèces, ce qui explique la cause de sa grande profondeur. La patène, également d'or émaillé, fut fondue au XVe. siècle, pour faire la châsse de sainte Bathilde.

II.

Un mois avait suffi à peine à la transformation de cette église, en une vaste chapelle mortuaire.

Dans l'espace libre de chaque croisillon, on avait élevé à 13 pieds de haut, deux grandes tribunes qui joignaient immédiatement les piliers du chœur et ceux du sanctuaire.

La tenture, de drap noir, tombait, de la naissance de la voûte jusqu'à terre, et dissimulait exactement toutes les fenêtres. Les stalles, le pavé du chœur, du sanctuaire et de la nef, étaient couverts de tapis de drap noir.

Les quatre tribunes, tendues en plafond, étaient ornées de face, tant en haut qu'en bas, de grands rideaux retroussés par des cordons d'argent avec leurs glands. Pour faciliter l'en-



trée du chœur aux dames de distinction, on avait remplacé le devant de la grille, par un portique de huit pieds de face, surmonté de son entablement.

Le catafalque était posé à l'entrée du chœur sur une estrade de dix pieds de haut, couvert d'un poële de velours noir à croix de moire d'argent et bordé d'hermine. A la tête, la couronne de France, ouverte, était posée sur un carreau de velours noir galonné d'argent, et couverte, ainsi que la crosse, d'un crêpe noir. Quatre figures d'enfants tenaient les coins du poële. Les gradins de l'estrade portaient quatre-vingt-dix chandeliers d'argent, garnis de cierges armoriés.

A chaque extrémité de ces gradins étaient deux figures allégoriques, de grandeur naturelle, représentant la Charité et la religion, vertus principales de la princesse défunte. Le dais, élevé à une hauteur de 45 pieds était de velours noir, surmonté de plumes noires et blanches, le fond et les pentes couverts d'armoiries. Aux quatre coins, pendaient de grands rideaux de satin noir à bandes d'hermine, semés de larmes d'or et retroussés avec des cordons et glands d'argent.

Un autre dais de velours noir, à crépines d'argent avec sa queue et ses rideaux de satin herminé, le tout chargé d'armoiries, surmontait l'autel, à la hauteur de la tenture.

Les trois gradins de l'autel portaient 28 chandeliers d'argent, avec leurs bougies armoriées. Derrière était un rétable de velours noir, orné de quatre armoiries, et surmonté de douze chandeliers d'argent. Au-dessus, un tympan garni de bougies formait la continuation d'un immense filet de lumières, à fleurons dorés, qui occupait tout le pourtour du chœur des religieuses (130 pieds), à une hauteur de 13 pieds.

La première litre de velours semée de larmes d'argent et garnie de chiffres entourés de festons d'hermine, servait de pente à ce jet de lumière. La deuxième litre également de

velours ; était placée immédiatement au-dessous de la naissance de la tenture. L'intervalle était orné de onze grandes armoiries soutenues d'une tête de mort ailée, surmontée d'une girandole à cinq bougies.

A la place des cinq châsses on avait mis des girandoles à treize bougies : le socle du milieu portait seul une grande croix d'argent.

Les quatre faces des gros piliers soutenant le chalcidique étaient ornées d'une grande armoirie chacune.

Sur la balustrade du sanctuaire étaient placées deux girandoles à huit bougies. Deux crédences, portant chacune deux chandeliers d'argent et une girandole à huit branches, accompagnaient l'autel.

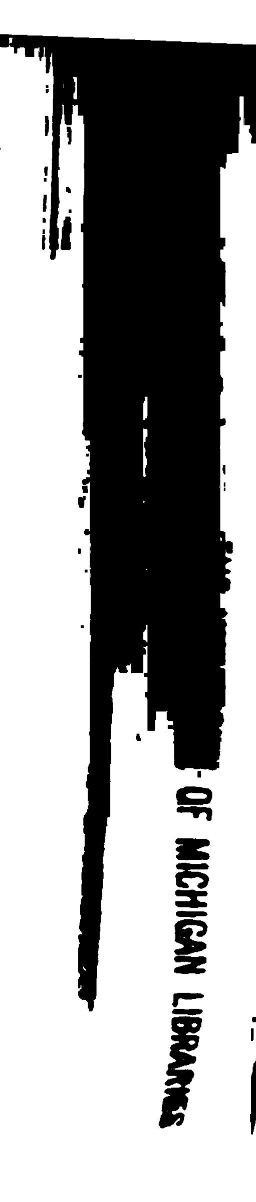
A l'extérieur, du côté de la porte, on remarquait une tenture de 35 pieds de haut sur 150 de face, ornée de deux litres de velours noir, chargées, à 1 pied de distance, d'écussons aux armes de la princesse. L'espace entre ces deux litres était rempli par deux grands chiffres en cartouches et trois armoiries, ornés de branches de cyprès et surmontés de la couronne de France ouverte et d'une crosse.

La porte était gardée par 12 suisses de la garde du roi, commandés par un sergent, tous en habit de deuil, avec pleureuses aux manches.

L'éloge funèbre fut prononcé par M. Adam, prédicateur ordinaire du roi, et l'office célébré par le R. P. Laneau, supérieur général de la congrégation de St.-Maur.

Le chant de l'office avait été composé en trois parties sur le chant grégorien, par M. *Morin*, ancien maître de musique de l'abbesse défunte. Trois bassons et un serpent, donnaient le ton à quatre religieuses chantres, pour les intonations que suivait la communauté, soutenue de ces mêmes instruments et de deux basses chantantes.

La messe fut suivie de cinq absoutes. Les répons, le *De*



profundis et le *Libera*, furent chantés en faux-bourdons, par les religieuses, avec le même accompagnement qu'à la messe.

Cette pompe funèbre avait été exécutée par les deux intendants de l'abbaye.

L'office terminé, il était trois heures, l'abbesse tint une table de 40 couverts. Trois autres tables, deux de 30 couverts chacune et une de 40 furent servies avec une égale magnificence.



MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE.

POTERIES CELTIQUES.

Il est d'autant plus difficile d'étudier les poteries gauloises qu'excepté dans les *tumulus* elles se trouvent presque toujours mélangées avec des poteries gallo-romaines, les mêmes lieux ayant été habités avant et après la conquête romaine.

De peur de confondre ces deux espèces de poteries, je vais me borner à faire connaître quelques-unes de celles qui paraissent incontestablement antérieures à la domination romaine.

La poterie découverte dans le *tumulus* de Fontenay-le-Marmion (Calvados) est formée d'une terre noire mal préparée et remplie de petits cailloux, qui a produit une pâte courte et sans liaison. Tous les morceaux que j'ai examinés sont fragiles et très-peu cuits; leur cassure n'est jamais nette, mais toujours celluleuse. Leurs surfaces internes et externes ont une couleur approchant de celle de la rouille, et qui est due au commencement de cuisson qu'ils ont éprouvée; à l'intérieur la terre est demeurée d'un noir intense. Soumise à l'action du feu, elle prend extérieurement une couleur *rouge-brique*; l'intérieur reste noir; elle devient plus fragile après cette opération qu'auparavant.

Les vases découverts à Fontenay ne paraissent pas avoir été faits à l'aide du tour, ils ne portent aucunes moulures; ils ont seulement été frottés à l'extérieur avec un outil qui



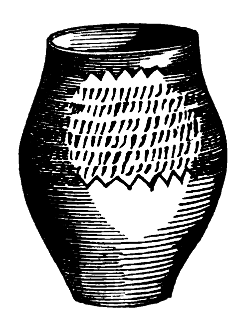
les a polis irrégulièrement, de manière qu'ils offrent des facettes plus ou moins lisses. Quant à la forme de ces vases, elle est exactement indiquée par le dessin ci-joint.



Les poteries celtiques qui ont été découvertes en Bretagne, dans le centre de la France, dans l'est et en Allemagne, offrent des caractères tout-à-fait ressemblants à ceux que je viens d'indiquer, et qui sont analogues aussi à celles des poteries anciennes trouvées près de Dieppe par M. Féret; la pâte de ces poteries n'est pas solidement liée; elle est pleine de parcelles de silex, et si mal préparée, qu'elle contient des portions de cailloux; la couleur en est noire et brun foncé. Cette pâte a peu de consistance; lorsqu'elle est sèche, on la casse avec la plus grande facilité, et on peut la broyer sous les doigts : si on l'humecte, elle représente assez bien des morceaux de vieille écorce qui auraient été longtemps exposés à la pluie. Si l'on soumet les fragments de cette poterie à l'action d'un feu violent, ils se colorent en rouge à leur surface interne et externe, tandis que l'intérieur reste noirâtre; on serait donc tenté de croire que cette poterie n'a pas été cuite. Quant aux formes, ajoute M. Féret, elles annoncent tout-à-fait l'enfance de l'art; excepté quelques fragments où l'on reconnaît l'usage du tour, les autres ont appartenu à des vases qui paraissent avoir été moulés sur une forme intérieure et polis avec la main, ou taillés à l'aide de quelque instrument. Sur plusieurs fragments on reconnaît à la surface extérieure, des coups d'une espèce de doloire. Les ornements consistent dans des filets mal conduits et dans de petites hoches sur le bord de l'orifice.

Les descriptions précédentes s'accordent assez bien avec celles que font les antiquaires anglais de la poterie découverte dans plusieurs *tumulus* de la Grande-Bretagne (1), et cette analogie est intéressante à noter; les deux urnes que voici ont été figurées en Angleterre comme provenant





de fouilles faites dans des *tumulus* et comme ressemblant à beaucoup d'autres auxquelles on assigne une semblable origine ; mais il est probable que les Celtes avaient des poteries plus solides et moins grossières que celles dont je viens d'indiquer les caractères.

On a trouvé dans les nombreux tumulus de l'Allemagne et de l'Europe septentrionale, une très-grande quantité de poteries que l'on peut voir dans les collections de ce pays, et qui ont été décrites dans plusieurs ouvrages. M. Brongniard dans son traité des arts céramiques, publié en 1844, donne des détails très-intéressants sur ces poteries, auxquelles il a reconnu des analogies frappantes avec les poteries celtiques de France. On peut lire ce qu'il en dit dans son premier volume, depuis la page 465 jusqu'à la page 490 :

(1) Norris Brewer, introduction to the Beauties of England and Wales

leur composition a été trouvée à peu près la même par ce savant minéralogiste (1).

Il paraît à peu près impossible, et les objets manquent pour essayer une pareille comparaison, de distinguer les unes des autres les poteries des différentes peuplades de la Gaule, avant l'occupation romaine; il est probable qu'il y avait dans la forme des vases quelques différences qui seraient appréciables, si nous avions à notre disposition un assez grand nombre d'échantillons de différents pays.

La plupart des poteries présumées gauloises sont brunes et noires; M. Brongniard a acquis la certitude que la couleur noire est due à du charbon introduit dans la pâte.

Quoi qu'il en soit, nous sommes d'autant plus éloignés de connaître l'état de l'art du potier avant la domination romaine que les vases funèbres, les seuls que nous puissions, avec certitude, rapporter à une époque aussi reculée, ont des formes particulières qui étaient peut-être commandées par des motifs superstitieux.

DE CAUMONT.

(Leçons élémentaires d'archéologie nationale.)

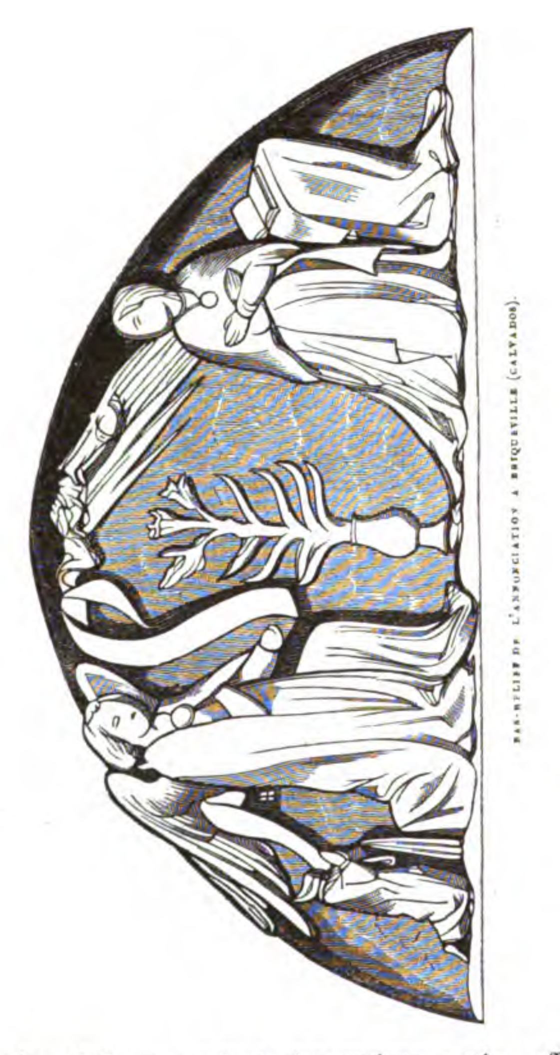
BAS-RELIEF DE L'ANNONCIATION A BRIQUEVILLE.

En parlant des réclamations faites près de la commission des monuments historiques au ministère de l'Intérieur, nous avons dit un mot de l'Annonciation sculptée sur le tympan de la porte de la tour de Briqueville : on nous a prié de figurer ce

(1) M. Brongniard donne le résumé suivant de ses analyses :

	Silice.	Alumine.	Fer.	Chaux	Eau.	Charbon.
Poteries germaines.	64	13	10	1	10	1
Id. gauloises.	63	19	6	7		5
Id. scandinaves.	64	11	11	25	10	1

bas-relief et nous nous rendons avec empressement à ce désir.



BAS-RELIEF DE L'ANNONCIATION A BRIQUEVILLE (CALVADOS).

Ce bas-relief, un peu fruste dans quelques parties, offre pourtant beaucoup d'intérêt.



L'ange, qui fait à Marie sa salutation, a posé un genou en terre; il tient un phylactère ou banderolle dirigé vers le sommet du tympan et sur lequel étaient probablement peints les mots *ave Maria gratiâ plena.*

Un lys sortant d'un vase et terminé par trois fleurs, sépare l'ange de Marie; celle-ci est à genoux devant un prie-dieu sur lequel on voit un livre de prières: elle se retourne vers l'ange comme pour lui répondre *fiat mihi secundùm verbum tuum.*

Dans la partie supérieure de l'arcade on distingue au milieu d'une gerbe de rayons, le Verbe sous la forme d'un fœtus. Cette partie a un peu souffert mais elle est pourtant reconnaissable, le donnateur figuré à genoux derrière l'ange a aussi été un peu mutilé; il tient un phylactère.

Nous avons recueilli déjà dans le Calvados un certain nombre de bas-reliefs intéressants pour l'iconographie chrétienne. Nous en publierons successivement quelques-uns dans le Bulletin de la Société française.

A. DE CAUMONT.

LE TYMPAN DU GRAND PORTAIL DE VEZELAY.

Dessin par M. VICTOR PETIT, membre de la Société française (1).

Nous devons à M. Flandin, membre du Conseil-Général de l'Yonne, et à quelques voyageurs, de bonnes descriptions de l'église de Vezelay, mais on n'avait point encore figuré le tympan du grand portail avec l'exactitude et la précision désirables.

M. Victor Petit, membre de la Société française, a bien voulu nous offrir un magnifique dessin de ce tympan que nous avons fait graver pour le Bulletin et que nous présentons avec quelques notes explicatives.

(1) Gravure par feu M. Ch. Limare.

LE TYMPAN DU GRAND PORTAIL DE VEZELAY.





Voici ce que dit M. Mérimée de ce morceau de sculpture dans la relation de son voyage dans le midi de la France :

« Le tympan est rempli par un bas-relief de très-grande « proportion, exécuté avec le plus grand soin ; c'est, à ce « qu'il paraît, le morceau capital.

« Au milieu du tympan, la figure de Jésus-Christ attire « d'abord l'attention ; elle est de proportion colossale, la tête « dépassant même le sommet du tympan. Il est assis au mi- « lieu d'une *vesica piscis*, la tête entourée d'un nimbe où « est figurée une croix. Ses cheveux séparés sur le front, « retombent sur ses épaules ; sa barbe est courte. Son ex- « pression ne manque pas de noblesse et de gravité. Ses deux « mains, étendues à droite et à gauche comme pour bénir, « sont énormément grandes et larges. Sans doute embarrassé « pour exprimer les raccourcis, l'artiste a pris le parti de « mettre les jambes et les cuisses de profil, tandis que le « buste est de face, ce qui donne à cette figure l'air d'une « personne placée dans une situation incommode. L'ajus- « tement, remarquable par sa ressemblance avec celui de « certaines statues antiques, se compose d'un *peplum* « plissé à très-petits plis, retombant jusqu'à la ceinture, « d'une robe fort ample, plissée de même, à grandes man- « ches, qui laissent voir une autre robe d'une étoffe différente. « Les pieds sont nus. — On observe, dans plusieurs parties « des vêtements, des plis concentriques ou plutôt en spirales. « Des étoffes en usage dans l'Orient offrent encore le même « aspect. Cela tient, je crois, aux procédés de blanchissage. « Au lieu de les repasser et de les aplatir, comme nous fai- « sons, les Orientaux les tordent sur elles-mêmes : de là les « plis en spirale, si souvent reproduits dans la sculpture by- « zantine.

« A droite et à gauche du Christ sont d'autres figures, di- « versement groupées, de proportions relativement si petites,

« que leur tête arrive aux hanches du personnage principal.
« Tous, tenant des livres ou des tablettes, paraissent écouter
« avec recueillement les paroles du Sauveur. Leur costume
« a la plus grande analogie avec celui du Christ, mais aucun
« n'a de *peplum*.

Nous ajouterons à ces détails que de l'extrémité des mains du Christ sortent des lignes ou rayons qui se dirigent sur la tête de chacun des personnages dont il vient d'être question et qui sont évidemment les apôtres.

Cette représentation mystique des grâces opérées par l'imposition des mains se voit dans quelques autres bas-reliefs, mais ici elle est plus curieuse peut-être qu'ailleurs, par l'expression des figures ; elles paraissent frappées, saisies, par l'inspiration qu'elles reçoivent du rayon lumineux qui vient toucher leurs têtes.

Saint Pierre, reconnaissable à la clef qu'il porte, est le plus rapproché du Christ, sa tête et ses genoux touchent presque aux vêtements du Seigneur.

Nous avions figuré dans le tome IX du Bulletin monumental une esquisse des fresques de Montoire qu'il est bon de rappeler ici. Cette esquisse que nous devions à M. Launay, membre de la Société française, à Vendôme, et que nous avons donnée aussi dans le 6e. volume de notre Cours d'Antiquités (chap. des peintures murales) montre Jésus-Christ entouré de ses douze apôtres les mains écartées comme à Vezelay, mais au lieu de rayons sortant de l'extrémité des doigts, le Christ a dans chaque main une plaie (celle des clous du crucifiement) d'où sort un ruisseau de sang. Ce jet de sang se ramifie et chacun des filets qui s'en détache va s'attacher au front d'un des apôtres.

On voit que ce sujet est le même, quant à l'idée, que celui que le sculpteur a rendu différemment sur le tympan de Vezelay. Nous remarquerons, relativement à ce dernier, que

le Christ d'Autun, décrit précédemment dans le Bulletin (tome 7e., p. 17), est vêtu d'une robe plissée, qu'il porte aussi le *peplum*, que les bras sont placés de même; qu'enfin il y a beaucoup de rapport entre les deux figures qui occupent une très-grande place dans l'un et l'autre tympan.

Nous décrirons plus tard d'autres parties de l'église de Vezelay en nous aidant de la notice de M. Flandin. Nous n'avons voulu occuper aujourd'hui les membres de la Société française que du dessin de M. Victor Petit.

A. DE CAUMONT.

L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS (CALVADOS).

L'église de Sainte-Marie est, sans contredit, une des mieux conservées et des plus curieuses de l'ancien diocèse de Lisieux. Le chœur et la nef appartenaient en entier au style roman et n'ont subi presque aucune altération depuis leur origine. Le plan conforme à celui d'un grand nombre d'églises rurales, présente deux corps allongés : l'un (le chœur) plus étroit que l'autre et moins long, tous deux terminés par un mur droit. La sacristie appuyée sur le chevet, est, en effet, une addition très-moderne et d'une construction fort différente du reste.

La façade occidentale de la nef présente une porte romane dont l'archivolte est ornée de zig-zags multiples. Au-dessus, trois fenêtres cintrées sans colonnes ni moulures, occupent le diamètre de la façade.

Des fenêtres de même forme et de petite dimension se voient dans les murs latéraux.

Dans le mur latéral du nord qui fait face à l'ancien manoir et se trouve du côté du chemin, il existait une porte très-élégante, dont l'archivolte porte des tores conduits en zig-zags et dessinant des losanges. Sur les pierres qui forment le tympan de cette entrée on lit en caractères majuscules gothiques les mots sui-

vants : + Pierres : Revel : le Le même prénom écrit en lettres absolument de même forme, + pierres : se trouve gravé sur le larmier qui surmonte le chapiteau d'une des colonnes de la porte occidentale ; cette écriture paraît au moins du XIVe. siècle.

Les modillons sont très-bien conservés et tout est intact du côté du nord ; du côté du sud on a refait deux fenêtres vers la fin du XVe. siècle, l'une dans la nef, l'autre dans le chœur. Ce dernier offre, du même côté (sud) une porte cintrée sans moulures, sauf pourtant la pierre formant la clef de la voûte sur laquelle on voit une espèce de palmette perlée.

L'intérieur de l'église présente plusieurs genres d'intérêt.

D'abord, les chapiteaux des colonnes, qui offrent tous une forme élégante et une décoration végétale, annonçant le XIIe. siècle, le tailloir qui les surmonte est, dans le chœur, orné d'une frète élégante en zig-zag. L'arcade entre chœur et nef est en arc brisé et dénote, comme les chapiteaux, l'époque de transition.

Les fresques qui décorent les murs attirent à juste titre l'attention de l'observateur, elles ont été, comme partout, couvertes d'une épaisse couche de chaux étendue par un barbouilleur de village dont le pinceau paraît avoir été un balai ; mais quelques parties de cet enduit sont détachées, d'autres ont été enlevées par les curieux, et l'on peut reconnaître que toute l'église était peinte à la détrempe et présentait une suite de sujets sans doute tirés de l'histoire de la Sainte-Vierge. Les couleurs dominantes de ces figures sont, d'abord le rouge d'ocre, puis le jaune ; le bleu se voit aussi dans quelques parties : ce qui m'a paru remarquable, c'est la simplicité du travail qui ne consiste guère pour quelques personnages, que dans une esquisse, et qui pourtant produit un certain effet : je suis fort embarrassé d'indiquer la date de ces fresques, et j'attendrai qu'elles soient dégagées, car on n'en voit encore que des fragments.



Deux statues tumulaires se voient du côté de l'évangile sous deux arcades cintrées, qui paraissent avoir été pratiquées après coup dans l'épaisseur du mur ; ces statues me paraissent du XIVe. siècle, et je n'ai aucuns renseignements sur les seigneurs qu'elles représentent. L'une offre l'image d'un guerrier vêtu de sa cotte de mailles et de sa cotte d'armes, les jambes également maillées, les pieds éperonnés. Il porte suspendu, à gauche, son écu de forme aiguë par le bas, et son glaive à deux tranchants. Les mains sont croisées sur la poitrine, des anges supportent le coussin sur lequel repose la tête, un lion est sous les pieds.

L'autre statue est celle d'une femme, probablement épouse du précédent guerrier ; elle porte au-dessus de la cotte hardie un surcot sans manches et fendu par devant. La main gauche tombe le long de la taille et paraît tenir un mouchoir, l'autre bras est ployé et repose sur la poitrine. Cette statue est plus grossière que la précédente et dénote un ciseau moins exercé.

Deux autels existent à droite et à gauche de l'entrée du chœur, ils sont en pierre. L'un d'eux a son contre-rétable orné d'un tableau, donné en 1574 par un sieur Jacques Louvet.

La Société française a écrit au Ministre de l'Intérieur pour demander la conservation de Sainte-Marie-aux-Anglais ; il ne paraît pas que cette réclamation ait eu de résultat.

Manoir. — Au nord de l'église est un manoir dont le côté droit est très-élégant, offrant au centre une tourelle à pans servant d'escalier et des fenêtres à croisées de pierre. Ce manoir, auquel la rivière de Viette pouvait servir de défense d'un côté, a appartenu à plusieurs familles et en dernier lieu à Choron. C'est maintenant la propriété des héritiers de Mme. de Séligny. DE CAUMONT.

(*Statistique monumentale du Calvados*, t. 4.)

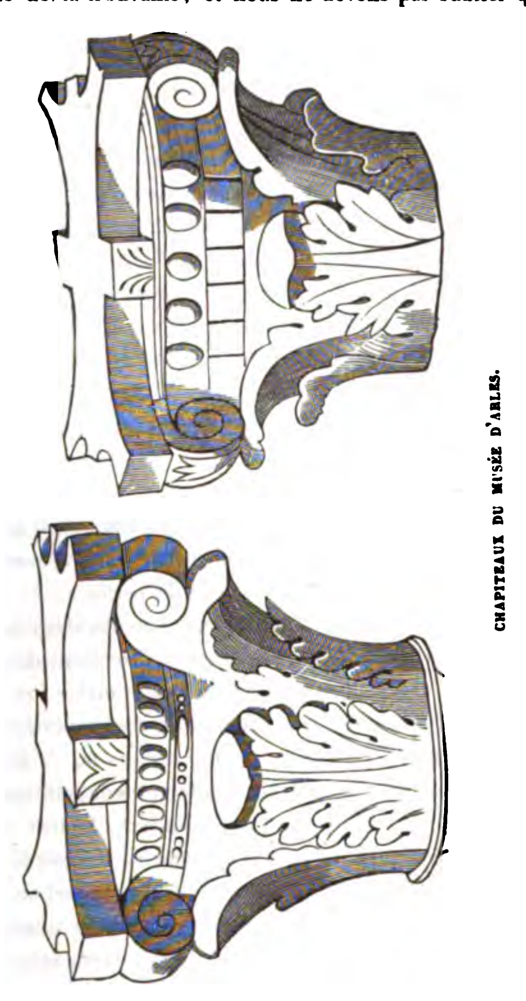
SUR QUELQUES CHAPITEAUX DU MUSÉE D'ARLES.

Je disais il y a bientôt deux ans, dans un rapport fait à la Société française sur les monuments de la ville d'Arles, qu'on voit dans le musée de cette ville un certain nombre de chapiteaux composites, probablement des derniers temps de l'ère gallo-romaine, et qu'il serait bon de mouler ; j'avais recommandé ces chapiteaux à l'obligeant conservateur du musée, M. Huard, qui pensait d'ailleurs comme moi, qu'il y aurait des déductions à tirer de la comparaison de tous ces objets. M. Huard a bien voulu, depuis mon voyage, dessiner deux de ces chapiteaux pour le Bulletin, et je me suis empressé de les faire graver.

Tous deux, comme on le voit, sont des chapiteaux d'un composite dont j'ai trouvé plusieurs fois des exemples. Ils ne présentent au-dessous des volutes qu'un rang de feuilles d'acanthe et l'intervalle compris entre les volutes est garni, dans l'un, de cinq oves, dans l'autre d'un rang d'oves au-dessous desquels est figuré un chapelet de perles.

J'ai dit ailleurs qu'il existait en Gaule, dans l'école de sculpture, une liberté qui se manifesta particulièrement dans les deux derniers siècles de la domination gallo-romaine, et qu'il était curieux d'observer. Nous ignorons si ces chapiteaux appartiennent au IVe. ou au Ve. siècle, comme on l'a pensé ; mais, selon toute apparence, ils sont tout au plus de cette époque et pourraient être même un peu moins anciens. Le lieu où ils ont été trouvés pourrait sans doute donner quelques indices sur leur destination, et par suite sur le temps auquel on peut les rapporter : si, comme on croyait s'en rappeler quand j'ai fait, à ce sujet, quelques questions à Arles, ils ont été retirés du Rhône, près du palais de la Trouille, dont ils auraient surmonté les colonnes intérieures, on pourrait par induction les rapporter au IVe. siècle, mais il restait des doutes sur le fait

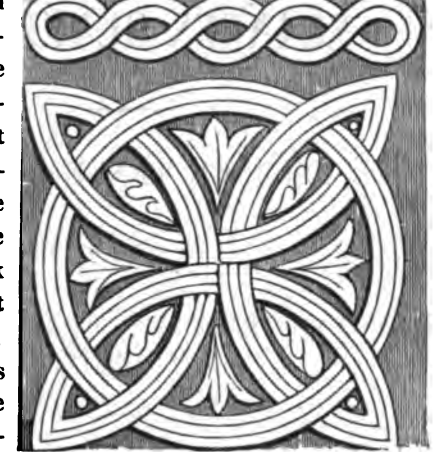
même de la trouvaille, et nous ne devons pas oublier qu'au



CHAPITEAUX DU MUSÉE D'ARLES.

Vᵉ. et au VIᵉ. siècle l'art n'était pas toujours très-différent de ce qu'il avait été au IVᵉ.

Quoi qu'il en soit, nous donnons l'esquisse d'un ornement regardé à Arles comme provenant du même lieu que les chapiteaux et qu'on voit près d'eux au musée : c'est une espèce de rosace dont les principaux compartiments sont formés d'entrelacs. On a trouvé dans plusieurs édifices de la première période romane des rosaces absolument semblables, notamment dans les ruines de Saint-Samson-sur-Rille (Eure).



Nous ne terminerons pas cette note sans remercier M. Huard, et sans l'inviter à continuer d'envoyer des dessins à la Société française; il gémissait sur les destructions qu'avait opérées dans les aliscamps d'Arles le passage du chemin de fer ; il n'y a qu'un seul moyen de remédier au mal, c'est de décrire et de figurer tout ce qui sera mis au jour dans les fouilles, ou ce qui sera en danger de périr par suite des changements qui vont s'opérer dans cette partie du territoire de l'antique cité.

A. DE CAUMONT.

SÉANCES GÉNÉRALES.

SÉANCE TENUE A CAEN

Le 2 décembre 1846,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

Etaient présents au bureau MM. DE CAUMONT ; LÉCHAUDÉ D'ANISY ; HARDEL ; GAUGAIN ; BOUET ; DAN DE LA VAUTERIE ; VÉROLLES ; PELFRESNE, architecte ; BORDEAUX, secrétaire.

Le dépouillement de la correspondance est fait par M. de Caumont.

M. Hilaire de Néville, membre de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, écrit de nouveau relativement à la colonne commémorative de la bataille de Bouvines.

Des remerciements sont adressés par M. l'abbé Poquet, directeur de l'institution des sourds-muets de St.-Médard-les-Soissons, nouvellement nommé membre. Cet archéologue se propose de former à Soissons un comité local d'archéologie.

Une lettre de M. le Cte. de Mérode sera analysée par M. de Caumont dans la chronique du Bulletin.

M. Félix Lajard, membre de l'Institut, adresse au directeur de la Société la lettre suivante :

« Le recueil des historiens de France, que publie l'Aca-
« démie royale des inscriptions et belles-lettres, a reproduit
« une partie seulement des écrits du temps qui contiennent
« des renseignements relatifs à l'histoire des arts durant le
« moyen-âge. Il est fort à regretter, Monsieur, que les
« éditeurs de ce recueil n'aient pas jugé à propos d'y insérer
« la totalité des écrits de ce genre que l'on trouve dans
« l'ouvrage du P. Labbe, intitulé : *Nova bibliotheca manus-*
« *criptorum librorum* (Parisiis, 1657, 2 vol. in-f°.), et
« devenu très-rare. Ils y occupent les pages 470 à 507 du
« tome 1er., et je pense bien que vous les connaissez. Mais
« j'ignore si quelqu'un s'est avisé de mettre en lumière les
« renseignements précieux qu'ils contiennent et de les
« accompagner d'un commentaire instructif. Un travail de
« ce genre, s'il n'a pas encore été fait, trouverait naturelle-
« ment sa place dans votre *Bulletin monumental* et serait
« d'un grand intérêt pour vos nombreux lecteurs.

« Je vous écris ces quelques lignes fort à la hâte, Monsieur,
« accablé que je suis d'occupations diverses. Mais elles
« suffiront du moins à vous prouver que je pense à vous et
« à ce qui peut contribuer au succès du recueil périodique
« dont vous êtes le fondateur, et que je lis avec beaucoup
« d'intérêt et de profit, surtout depuis que vous avez eu
« l'heureuse idée d'y ajouter des figures ou des dessins ar-
« chitectoniques. »

M. Victor Petit, qui voyage sur les bords du Rhône, annonce à la Société de nouveaux dessins.

Un membre étranger, M. Majendie, Esqre., adresse une vue de son château de Hedingham (Hedingham Castle, Essex).

Un mémoire sur le camp romain de Vic-Ferensac, près d'Auch, où se fit la découverte, déjà connue des numismates, de la caisse d'une légion romaine, coffre en fer rempli

de médailles, est adressé par M. le baron Chaudruc-de-Crazannes, correspondant de l'Institut.

La Société de Pont-l'Evêque demande, par l'organe de M. Lemétayer-Desplanches, à entrer en rapport avec la Société française.

M. Octave Leroy, substitut à Blaye, envoie un dessin de l'obélisque de cimetière ou fanal qu'on voit dans l'île d'Oléron; ce fanal, peu connu, avait déjà été signalé, il y a sept à huit ans, par M. Moreau, qui l'avait aussi dessiné.

Au mois de mai 1845, dit M. Leroy, je traversais l'île d'Oleron; arrivé au bourg de St.-Pierre, chef-lieu de canton de l'île, j'aperçus une espèce de flèche fort élevée au milieu des habitations et à quelque distance de l'église. La voiture où j'étais s'étant arrêtée, j'eus le temps d'aller voir le monument et même d'en esquisser à la hâte la forme élégante.

C'est un véritable petit trésor d'architecture ignoré au fond de ces marais; il s'élève au milieu du cimetière et y sert de croix principale. Il devait avoir jadis une autre destination, car il ne ressemble en rien aux croix qui ornent les cimetières du Poitou, de la Bretagne et de la Saintonge. M. de Caumont pense que ces tours à lanternes ont été élevées pour servir de fanal près des sépultures.

Le monument complet a environ soixante pieds d'élévation depuis le sol jusqu'au sommet de la croix et son diamètre est de six pieds. Il se compose de trois parties distinctes; la base est une sorte de colonne hexagone vraisemblablement creuse, mais n'offrant aucune ouverture extérieure, de 35 à 40 pieds de hauteur. Chaque pan est décoré d'une arcade ogivale simulée dont les minces colonnettes, ornées de chapiteaux de feuillages, se prolongent jusqu'au sol. Au-dessus de cette base, s'élève une gracieuse lanterne à jour à six arcades en forme de lancettes, séparées entre elles par de petites colonnes de 7 à 8 pieds de hauteur; le tout est surmonté d'une flèche

pyramidale, à six pans pleins et sans ornement, et terminée par une simple croix.

A l'élancement des arcades, à la forme des colonnettes, aux ornements des chapiteaux, je pense que cette pyramide remonte au XIVe. siècle. Je ne saurais exprimer le charme de ce petit monument d'un galbe si pur, d'un style si simple au milieu d'un pays où l'art semble n'avoir jamais dû pénétrer. On se demande comment il a résisté aux orages religieux qui ont bouleversé cette contrée. Monument du catholicisme, comment a-t-il traversé intact les fureurs iconoclastes d'un pays tout huguenot. Son état de conservation est parfait. Après avoir échappé aux guerres de religion, sa position écartée l'a préservé du marteau aveugle de 93, et de la truelle inintelligente de l'empire et de la restauration.

Des remercîments seront adressés à M. O. Leroy pour cette intéressante communication.

M. le chevalier Joseph Bard, dans un feuillet imprimé sous le titre de « Treilles archéologiques » propose un moyen de tempérer l'éclat de la lumière dans les églises rurales, qui ne peuvent avoir de verrières peintes, afin d'y établir un demi-jour religieux.

M. Drouet, inspecteur divisionnaire au Mans, annonce que les membres de la subdivision du Mans, s'occupent sérieusement de travaux historiques et de dessins relatifs à sept maisons anciennes, dont, à sa prière, ils ont bien voulu entreprendre la description.

Enfin M. le docteur Matile, professeur de droit à l'Académie de Neufchâtel (Suisse), adresse à M. de Caumont quelques mots pour lui demander à quoi servait et comment s'appelait la partie de l'église placée au-dessus du porche, à l'opposé de l'abside de la nef principale, si cette galerie ou tribune a toujours été consacrée à recevoir les orgues, et pourquoi, si



les orgues y ont toujours été placées, cette localité était souvent si bien ornée, puisque les orgues masquent la grande rose et les sculptures qui l'avoisinent.

M. de Caumont soumet quelques lithographies qui représentent l'ensemble et les développements du curieux salon lambrissé en bois de chêne, que M. Félix Villebrun, de Marseille, possède à Toulouse et qu'il a sauvé de la destruction. Cette décoration, peut-être unique, qui doit dater de la 1re. moitié du XVIe. siècle, serait un accessoire indispensable pour le musée du Sommerard.

M. de Caumont fait aussi un rapport verbal sur l'église de Mézières (Calvados), dont la voûte en bois, peu ancienne, tombe cependant de vétusté.

M. Gaugain, trésorier, entretient le conseil de la reconstruction devenue indispensable du chœur de l'église de Boulon (diocèse de Bayeux). Le plan proposé par M. Bouet, devra être exécuté, ce qui élèvera la dépense. Le conseil vote 100 fr. conditionnellement, pour engager la commune à faire une reconstruction conforme au projet présenté par M. Bouet.

M. Vérolles soumet un projet de clocher et d'église pour la paroisse de Bavent (diocèse de Bayeux). M. Vérolles et son collaborateur, M. Pelfresne, reçoivent les félicitations des membres du conseil. Le clocher présenté est en style du XIIIe. siècle, et d'une forme très-pure et très-élégante. Le conseil des bâtiments devra être très-satisfait de ce projet.

MM. Vérolles et Pelfresne présentent aussi des projets de verrières pour la cathédrale de Bayeux, exécutés par le dernier d'une manière fort séduisante. L'une de ces verrières surtout paraît bien dans l'esprit du moyen-âge.

Le conseil vote 75 fr. pour l'acquisition de 100 exemplaires des *Définitions élémentaires de quelques termes d'architecture*, exemplaires qu'on distribuera à des curés ruraux, aux instituteurs intelligents, etc.

Plusieurs inspecteurs des monuments, nommés pour trois ans et plusieurs fois réélus, se trouvant à l'expiration de leurs fonctions, ou dans l'impossibilité de les continuer, on procède à leur remplacement.

M. DE GLANVILLE est nommé inspecteur pour la Seine-Inférieure, en remplacement de M. Deville, correspondant de l'Institut. M. VICTOR PETIT, à Paris; M. l'abbé GODARD, à Langres, sont nommés membres du conseil administratif.

Sont proclamés membres de la Société :

MM. LA POUYADE, président à la Réole.
L'abbé Charles-Marie LEFRANC, à Beauvais.
L'abbé Isidore HUGUES, id.
L'abbé Georges BALTHASAR, id.

Le Vice-secrétaire,
Raymond BORDEAUX.

SÉANCE TENUE A BAYEUX

Le 7 décembre 1846.

Présidence de M. DESPALLIÈRES, maire de Bayeux.

La séance est ouverte à 1 heure dans la salle de la bibliothèque publique.

Sur l'invitation de M. de Caumont, directeur de la Société, M. Despallières, maire de la ville de Bayeux, occupe le fauteuil de la présidence, ayant à ses côtés MM. l'abbé Rivière, vicaire-général du diocèse, et de Bonnechose, vice-président de la Société académique de Bayeux; Ed. Lambert, inspecteur des monuments historiques; et L. Gaugain, trésorier de la Société. M. Georges Villers remplit les fonctions de secrétaire.

Sont présents à cette réunion : MM. Victor VAUTIER, vice-président de la Société académique de Bayeux; CASTEL,

secrétaire-général de cette compagnie ; A. BERTOT, vice-secrétaire ; Ed. LE FORESTIER, architecte ; Ed. LAIR DE BEAUVAIS, id. ; OLIVE, docteur-médecin ; DELAUNAY, id. ; MALLET, membre du conseil municipal ; G. V. PEZET, avocat ; Ch. DESNOYERS, id. ; Ch. HUVET, docteur-médecin ; HUVET, père ; Ag. BESSIN ; YVORY, sculpteur.

Sont proclamés membres de la Société :

MM. DU MANOIR DE JUAYE, vice-président de la Société académique de Bayeux.
POIGNANT, propriétaire, à Rouen.
Ch. DESNOYERS, avocat, à Bayeux.
D'AUBREMER, capitaine d'artillerie, à Rennes.
L'abbé TAPIN, aumônier du collége de Bayeux.
YVORY, sculpteur, gardien de la cathédrale de Bayeux.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. du Manoir de Juaye, qui exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance et recommande à la sollicitude de la Société la belle église abbatiale de Mondaye, classée au nombre des monuments historiques.

M. de Caumont avait appelé l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur l'église de Bricqueville, remarquable par son clocher construit en style flamboyant, dont l'état de dégradation réclame des travaux de restauration. L'honorable directeur soumet à l'assemblée une lettre par laquelle M. Cavé, directeur des beaux-arts, fait savoir qu'il vient de demander à M. le Préfet du Calvados l'envoi de tous les documents nécessaires pour pouvoir être suffisamment éclairé au sujet de l'église de Bricqueville.

Communication est pareillement donnée d'une lettre de M. l'abbé Eudelin, curé de Formigny. Cet intelligent ecclésiastique annonce qu'il a entrepris la restauration de l'église

de cette commune. Une somme de 1,000 fr., accordée par le gouvernement, lui servira à rempater les murs de l'édifice, à la construction de quatre fenêtres romanes dans la partie méridionale de la nef et à la restauration des fenêtres qui existent du côté opposé. Mais cette allocation étant insuffisante pour réparer le chœur et le clocher, il serait à désirer que la Société, au moyen d'une subvention, voulût bien aussi contribuer à l'achèvement de ces travaux.

La Société, tout en reconnaissant l'intérêt qu'offre la belle église de Formigny, et en applaudissant au zèle fructueusement déployé par M. Eudelin, pour sa conservation, regrette vivement que le chiffre élevé des subventions accordées par elle, cette année, en faveur des monuments du Calvados, ne lui permette pas de pouvoir accueillir favorablement sa demande. Le même ajournement est prononcé avec regret, pour une demande de fonds faite en faveur de l'église de Guéron, à laquelle on a exécuté avec intelligence des travaux de restauration et de consolidation.

M. l'abbé Rivière met sous les yeux de l'assemblée la copie d'une inscription en lettres gothiques du XV[e]. siècle, qui se trouve dans l'église de Quetteville (arrondissement de Pont-l'Evêque), gravée sur une table de pierre placée sur le côté d'une fenêtre auprès du chœur.

En voici la teneur :

Mil IIII cens. IIII[xx]. VIII.
le tresieme jour doctob[e].
fut cest oeure ainsy cōduyte
sans pēser en mal ne obprob[e]
et adfin q̄ chacn̄ soit sopre
en lagage. sās riē nomer
hōme vrsin mois q̄ calobre
la fait tellemēt consūmer.

La Société remercie M. l'abbé Rivière de cette intéressante communication.

La parole est ensuite donnée à M. G. Villers, pour la lecture d'un mémoire sur l'heureuse influence exercée par les études archéologiques dans l'arrondissement de Bayeux ; travail dans lequel l'auteur passe successivement en revue tous les travaux qui, depuis 15 années, ont été exécutés aux monuments de la contrée.

Ce rapport sera publié dans le Bulletin.

M. Delaunay présente tant en son nom qu'en celui de M. Vérolles, architecte du département, deux projets de clocher pour l'église d'Ecrammeville, rédigés et signés collectivement par eux ; l'un de ces projets, remarquable par sa légèreté et l'élégance de son ornementation, toute découpée à jour, est un fort beau type de l'architecture ogivale de la région du Rhin ; l'harmonie des proportions y est parfaitement entendue ; l'autre, plus simple, est conçu d'après le style dominant au XIVe. siècle en Normandie, et a sous ce rapport un caractère plus local ; quelques modifications sont indiquées comme pouvant y être faites. Ces deux études sont accueillies par l'assemblée avec toute la faveur qu'elles méritent.

M. Delaunay expose encore un certain nombre de dessins et de coupes des principales églises du pays, collection curieuse qui est également examinée avec intérêt.

M. Lambert met sous les yeux de la Société sept haches celtiques en pierre, appartenant à M. Dumanoir, et trouvées dans la commune de Juaye ; la nature et le volume de ces armes sont différents ; la plupart sont en silex ; une est en diorite ; toutes sont parfaitement conservées.

La communication de ces objets appartenant à la plus haute antiquité excite l'attention de la Société.

A 4 heures la séance est levée.

Le Secrétaire,
Georges VILLERS.

SÉANCE TENUE A FALAISE

Le 29 *Janvier* 1847.

Présidence de M. le Cte. DE BEAUREPAIRE, membre du conseil de la Société française.

M. le maire de Falaise avait bien voulu mettre à la disposition de la Société la belle et vaste salle de l'Hôtel-de-Ville; une réunion nombreuse y a eu lieu. Beaucoup de membres du clergé comprenant l'utilité de leur présence, dans une réunion où l'archéologie chrétienne devait occuper la première place, ont répondu à l'appel qui leur avait été fait. Ce sont : MM. les curés de la Trinité, de Guibray, de St.-Laurent, de La Hoguette, de Jort, de Perteville, de St.-Martin-du-Bu, d'Aubigny, de Tournebu; M. Duval, aumônier du collége, etc. Parmi les autres assistants on remarque MM. BELLIVET, GAUGAIN, AUBERT et BOUÉ, membres du conseil de la Société française; HOUEL père et fils; Léon DUMÉNIL; GRAVELLE DES VALLÉES; HUREL, professeur; LE VAVASSEUR, architecte; DES VEAUX; MANOURY, docteur-médecin; PARIS, professeur, DE MAGNY, FOSSEY, D'ANGLEVILLE, Cte. DE MAUSSION, BLOT, BALIÈRE, DAVOIS, Léon DE LABBEY, DELANGE, docteur-médecin, Raymond DE COSTARD, LORMELET, SEVIN, BOQUET, LE BAILLY, ALLIOT, le Cte. DE ROBILLARD, FORGET, professeur; Bon. DE CLOCK, LAINÉ DE NÉEL, etc., etc.; plusieurs dames ont aussi voulu apporter leur gracieux concours à la solennité de cette réunion.

A une heure, M. le Cte. de Beaurepaire, président; MM.

Le Clerç, maire de Falaise; Périaux, curé de la Trinité; le B^on. de La Fresnaye, Charles Morel, de Brébisson, le Cte. Alexis de Chasteignier, de Caumont, Gaugain, et de Glanville, remplissant les fonctions de secrétaire, prennent place au bureau.

M. le président ouvre la séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

« La Société française pour la conservation des monuments et la ville de Falaise m'ayant accordé la noble fonction de leur faire ici les honneurs l'une de l'autre, je crois ne pouvoir mieux m'acquitter de ce précieux devoir, qu'en vous montrant combien le choix fait de notre cité pour siège de la présente session offre d'à-propos, et de motifs d'un favorable et fécond accueil.

« La Compagnie trouve dans ces murs le foyer d'inspirations, dignes, les unes de prendre place dans ses Annales, les autres d'être restées dans ses souvenirs. Le directeur et fondateur de la Société française, et de tant d'autres institutions chères aux sciences, aux lettres et aux arts utiles, a suivi ses premiers cours publics, s'est initié à la vie de l'étude, dans le collége de Falaise; il y a eu pour condisciples et pour futurs émules dans la voie du bien, des hommes répandus aujourd'hui sur toute la Normandie où ils forment, loin les uns des autres, mais rapprochés par le lien commun des souvenirs et des affections classiques, une sorte de confrérie qui se distingue et se révèle par un signe commun, par l'image qu'elle montre à nos yeux du maître vénérable (1) dont la renommée de talent, de savoir et de vertu, l'avait attirée en ces lieux. Nous voyons aujourd'hui ce pieux et émérite chef

(1) M. l'abbé Hervieu.

de nos docteurs, comblé d'années et de bénédictions publiques, nous rappelant le bien-aimé et le dernier survivant d'entre les disciples du Sauveur, qui n'avait conservé, dans sa retraite de Pathmos, que la force de répéter à ses élèves et enfants un dernier conseil de paix et d'amour.

« Notre voix suppléant à la sienne, doit reconnaître tout ce que, grâces au fruit de ses leçons, notre pays trouve aujourd'hui, par les travaux intellectuels, de sympathie et d'appui dans la génération parvenue à la virilité.

« L'objet le plus cher à nos Sociétés archéologiques, la remise en honneur de la vieille architecture religieuse et catholique, a fait naître plus d'un généreux élan, honorable pour les annales de la ville et du collége. Ainsi deux faits récents et à peine achevés, désignent à notre haute estime des noms appartenant à des classes de la Société, dont la vocation spéciale est d'entretenir le travail, véritable source des vertus chrétiennes, au commerce et à l'industrie. Celle-ci, par les généreuses mains de son plus éminent représentant (1), vient de donner à un temple voisin, consacré par un pélerinage cher à la piété publique, le développement, l'élévation et le type qui convenaient à la majesté d'un tel sanctuaire bénit solennellement, l'autre jour, par le premier pontife de notre diocèse.

« C'est dans le sein du commerce de cette ville, au milieu d'une famille vouée aujourd'hui parmi nous à la magnifique œuvre de la Propagation de la Foi, que s'est élevé le pieux lévite (2) qui, comme frère quêteur et bâtisseur de la grande église dédiée à Notre-Dame-de-Bon-Secours, jouit déjà, de son vivant, d'une antique renommée. Seul et inconnu, il va frapper à la porte des palais et des chaumières; il a le secret

(1) M. Lebaillif, filateur.
(2) M. l'abbé Godefroy.

de toucher les cœurs, et de justifier ses contemporains du reproche d'avare égoïsme, en obtenant partout des trésors en échange de quelques bénédictions et prières. Il n'a encore complété qu'en espérance son budget millionnaire d'oboles pieuses, et déjà il a presque achevé une entreprise réservée avant lui aux maisons ou nations souveraines; déjà il a hardiment élevé au-dessus de notre grande cité métropolitaine, un temple conçu dans ces proportions hautes et grandioses, et avec ce pur et catholique caractère, qui semblent nous révéler, surgissant tout-à-coup au-dessus de notre âge, une résurrection des siècles passés.

« Ces églises, nouvelles ou renouvelées, offrent le champ le plus favorable au travail d'ornementation par les arts du dessin, du coloris et de la pratique. Cette ornementation, lorsqu'elle est dirigée dans la voie que peut nous tracer la Société française, avec une source féconde à l'édification publique et au développement des talents, grâces au concours mutuel du labeur archéologique et du sentiment chrétien, la peinture religieuse a été appelée à délaisser la prééminence, et, on peut le dire, la divinisation de la forme jusqu'à nos jours consacrée dans l'école, par le prestige des grands maîtres de la renaissance. L'artiste appelé à décorer le sanctuaire, et à le compléter par une œuvre destinée à stimuler la prière publique, le fidèle qui vient y exhaler ses vœux, ont là une source commune d'inspiration, qui est la foi; cette source coule plus libre et plus pure, elle se dilate plus puissante à la vue des produits antérieurs d'une école comparativement mystique et immatérielle. Rome se prête ici encore à ramener notre âge dans la voie du progrès, par la route du passé. C'est dans la capitale du monde chrétien qu'ont été inspirés, qu'ont été composés, par un peintre éminemment catholique (1),

(1) M. Hauser.

des tableaux comprenant l'histoire de la *voie douloureuse.* Le zélé pasteur, qui a doté cette ville d'un si précieux sujet de prières et d'études, attend, pour lui donner dans le temple (1) une convenable et solennelle inauguration, la fin d'une saison où, par un concours d'épreuves rigoureuses, l'église doit tous ses soins et toutes ses ressources à l'accomplissement de ce devoir qu'elle a placé elle-même dans une sphère exceptionnelle, en l'appelant par une sublime expression, *le sacrement au pauvre.*

« Cette revue, nécessairement fugitive, des arts du sanctuaire, serait, à Falaise, par trop incomplète, sans un mot de tous sur celui qui s'associe et concoure le plus intimement, le plus indispensablement, à l'objet principal des monuments sacrés, qui est la célébration des fêtes et cérémonies pieuses.

« La musique religieuse a possédé, en France, au commencement de ce siècle, un promoteur, un rénovateur habile, dévoué, désintéressé; homme lui aussi, des anciens temps, par son abnégation et son entraînement d'artiste. Ce grand enseignement donné par Choron à la communauté catholique, se rattache aux nobles souvenirs qui, dans cette cité, ont initié son âme aux premiers devoirs de la vie publique commencée pour lui par la co-direction du collége de la ville. Aujourd'hui encore, son nom et sa famille nous sont chers à plus d'un titre. Sa voix s'est éteinte, mais le zèle pour l'œuvre n'est pas demeuré muet. Dans une de nos paroisses (2), les fidèles sont conviés à une large collecte pour l'œuvre importante et ardue de la restauration de leur orgue; dans l'autre (3), un de nos plus zélés concitoyens (4) dévoue

(1) N.-D.-de-Guibray.
(2) St.-Gervais.
(3) Ste.-Trinité.
(4) M. Sevin.

chaque année, de nouveaux efforts au précieux soin d'organiser les chœurs d'harmonie sacrée du beau mois où s'épanouit, avec la rose des champs, le culte de la *rose mystique* et de la reine des anges.

« Messieurs, cette nomenclature de quelques œuvres douces et utiles n'est pas destinée à nous faire illusion; la *Société française* serait trop heureuse si elle n'avait qu'à diriger et encourager le bien, si elle n'avait surtout à empêcher et arrêter le mal. Dans nos contrées, une forte et prédominante part de sa bénévole activité est réclamée par les édifices appartenant à l'église; comme celle-ci, elle doit se faire militante; elle le doit, pour rester fidèle aux devoirs qu'impose son titre: *conservation* et *description*, c'est-à dire qu'il faut *conserver* ce que la main de l'homme et du temps menace de détruire; décrire et garder à la mémoire, fût-ce par un rapide coup de crayon, tout ce qui, sans cela, n'aurait souvent pas laissé p'us de trace de sa forme sur le papier que sur le sol. La vie est rude dans la compagnie; la lutte y est incessante, mais surtout pour les chefs; c'est à eux qu'il appartient d'aller, dans les capitales et hameaux de la France, examiner l'état de ses monuments; placer, à proximité, des sentinelles vigilantes; recueillir leurs cris d'alarme, et revendiquer pour eux-mêmes l'honneur de se mettre sur la brèche, courtois à partager les honneurs d'un succès dont ils s'étaient réservé la peine.

« Le mot de ralliement de cette généreuse milice, c'est *guerre au vandalisme*.

« *Vandalisme — Vandales:* ces noms reviennent fréquemment sous la plume de nos maîtres; ils nous sont devenus familiers; et cependant, ils m'inspirent quelques scrupules que je demande la permission de vous soumettre.

« Nous vivons en un temps de grands travaux historiques; ils ont amené plus d'une réhabilitation, précieuse toujours à

accueillir, puisqu'elle était réclamée au nom de la vérité, mieux signalée, et d'une justice consciencieuse et éclairée. L'archéologie, vengeresse, légitime sans doute, de déplorables dilapidations, ne pourrait-elle pas éprouver quelque crainte de voir un historien futur, et peut-être prochain, la mettre en cause et l'actionner en diffamation, au nom d'un grand peuple, les vrais et antiques Vandales ?

« Ces fiers ennemis de Rome qui écrivit leur histoire avec ses plumes du Bas-Empire, vainqueurs des conquérants et des continuateurs de sa puissance, commencèrent à la Baltique la course guerrière qu'ils n'arrêtèrent, aux extrémités de l'Europe, que le temps nécessaire pour donner leur nom à la plus belle partie de l'Espagne et du monde (1). Poursuivant, de là, le Grand-Empire jusqu'en Afrique, ils succombèrent enfin, mais noblement, comme le reconnut le César d'alors, en honorant de la pourpre consulaire Gélinier leur dernier roi. Ces intrépides antagonistes des maîtres du monde, marchant au poste périlleux de l'avant-garde, dans la grande et providentielle invasion du cinquième siècle, qu'eurent-ils de commun avec nos prétendus *Vandales*, avec ces enfants dégénérés de notre France, qui ont déchiré le sein de leur mère, non par le glaive des combats, mais avec la pioche du fossoyeur, en brisant ses tombeaux, abattant ses temples, et faisant, sans danger pour eux, mais non sans honte et sans douleur pour la patrie, une guerre de rapine et de lucre à des pierres glorieuses et à des marbres sacrés ?

« Les débris de ce grand cataclysme, légués aujourd'hui à notre commune sollicitude, sont exposés eux-mêmes à des agens de destruction et d'altération, si variés et si divers dans leur origine, dans leur nature et dans leur esprit, que

(1) Vandalousie — Andalousie.



le zèle appelé à les combattre, au nom de la religion, de la patrie et de l'art, ne peut trop multiplier ses moyens de défense. Le cours de la civilisation moderne a amené des habitudes nouvelles, partout, et jusque dans les antiques monuments consacrés à la prière publique, auxquels il demande, dans l'intérêt même de leur sainte destination, plus de clarté. Le premier régulateur de l'art chrétien, c'est la piété des fidèles, et cet art ne doit rien négliger de ce qu'elle lui demande, afin de s'élever plus spontanément jusqu'à Dieu. Je ne crains pas, à cette occasion, d'appeler de votre part, messieurs, un regard attentif sur une importante modification, apportée dans une belle et ancienne église de l'arrondissement, celle de Jort, où le grand autel a été déplacé, et refait sur un dessin approprié à sa nouvelle position ; le tout, avec un avantage pour la célébration des offices et l'édification de la paroisse.

« L'effet religieux, l'unité dans l'ensemble et dans les détails, telles sont les deux conditions principales pour tous les travaux à faire dans les monuments sacrés ; nous devons tous, selon le degré de notre intervention directe ou officieuse, concourir à l'accomplissement de ce devoir compris aujourd'hui par la conscience publique, facilité par la haute direction gouvernementale, et éclairé par l'enseignement que les plus éminents prélats de France ont eux-mêmes donné ou fondé. Dans cette vaste et délicate combinaison de l'ornementation des églises, il faut satisfaire à tant d'exigeances du culte, de la science et de l'art, que, pour tout homme de cœur et de sens engagé là par une part quelconque de responsabilité, la *Société française* doit être un précieux guide et un auxiliaire bien venu.

Toute cette question nous rattache et nous ramène, par une marche naturelle, à une sérieuse étude, et à une intelligente appréciation du moyen-âge, et je ne crains pas

d'ajouter, à une sympathie reconnaissante pour cette grande époque de notre histoire, sympathie qui s'accorde très-bien avec un sentiment de prédilection et de faveur pour notre moderne et bienfaisante civilisation. Le moyen-âge, comme toutes les époques historiques sillonnées par de fortes passions, a commis de grandes ou coupables fautes qu'il a expiées, non-seulement par des châtiments communs à la vie de l'humanité, mais, et c'est là ce qui le distingue, par de magnifiques fondations léguées à l'avenir. Quand il faisait du mal, il en souffrait, en souffrait seul, et offrait à nous, sa postérité, des biens, en compensation devant Dieu.

« Messieurs, les temples et les palais qui, dans notre capitale de la Basse-Normandie, forment autour du Collége royal et de l'Hôtel-Dieu, les plus belles fondations peut-être que la France entière ait pu consacrer à l'éducation publique et à la charité municipale: Eh bien! ils proviennent d'œuvres d'expiation, fondées au moyen-âge par nos princes normands, et qui nous font profit et gloire.

« Quand un monument, plus noble et plus utile encore, fut élevé sous le dernier de leurs successeurs, et bien moins par lui que malgré lui, sous la dictée des Normands, guerriers et clercs, quand la grande charte fut donnée au pays qu'ils avaient conquis, il fut solennellement reconnu et déclaré que ce code de franchises et de libertés, était, comme l'avaient été les églises, les monastères, fondé et légué aux siècles futurs comme un moyen de pardon et de sanctification.

« Le caractère spécial qui dictait ces manifestations du moyen-âge, c'était le spiritualisme; c'est ce caractère, fidèle inspiration du christianisme, qui forme le cachet spécial et distinctif imprimé à des monuments où nous ne devons pas aller l'effacer de nos propres mains; or, c'est précisément le méfait que nous, chrétiens du XIXe. siècle, nous voyons et



laissons commettre, depuis quelque temps, dans nos paroisses de Bayeux et de Séez, par la rénovation infligée aux clochers.

« Messieurs, si cette expression : l'*amour du clocher* est commune et répandue partout, elle peut révéler un sentiment plus naturel et plus intime là où les clochers sont par leur forme plus dignes d'admiration et d'amour ; et il est assez simple que celui d'entre vous qui a pu voir le plus d'autres constructions analogues, qui a pu examiner les tours massives du Nord, les campaniles bariolés de l'Italie, les pinacles tronqués de l'Espagne, et les grêles minarets de l'Orient, ait toujours tourné un regard d'orgueil et de prédilection vers les clochers, absents alors pour lui, des plaines de Falaise et de Caen, vers ces légères pyramides qui, d'un simple pied-droit ou du toit même de l'édifice, s'élancent vers le ciel, pures de dessin, nettes de coupe, droites de forme, et dont la tendance aérienne semble une émanation simultanée de l'art et de la foi. Quand ces flèches qui décorent si bien notre ciel, s'en détachent avec ce caractère grandiose et majestueux que nous admirons à Rouvres, ne semblent-elles pas s'élever pour porter à Dieu la prière des fidèles réunis à leurs pieds, ne semblent-elles pas, pour ainsi dire, avoir stéréotypé cette prière sur leurs caractères découpés à jour, ne semblent-elles pas nous convier tous à répéter ces paroles de notre sainte lithurgie : *Sursùm corda* ?

« Eh bien, Messieurs, plus d'une ancienne église de nos environs se trouve avoir été, dans ces derniers temps, flanquée d'une tour conçue dans un style tout-à-fait opposé, dans un style non plus pyramidal ou conique, et à tendance aérienne, mais dans un style horizontal, et à compartiments parallèlement superposés, en écrasant ainsi le temple de Dieu sous le poids de la forme matérielle et matérialiste du paganisme.

« Efforçons-nous de maintenir l'art catholique dans sa

direction sublime. Le service qu'ainsi nous lui rendrons, il saura nous en récompenser : notre fidélité à faire prévaloir son esprit nous assurera en lui un précieux auxiliaire pour fortifier la position sociale qui convient à des représentants et amis de la civilisation chrétienne; ils doivent tenir à rester élevés au-dessus du niveau d'un siècle que les observateurs moralistes signalent comme s'affaissant, par une attraction égale, vers les soins matériels et les délassements frivoles.

« Pour régulariser l'action salutaire que cherche à nous imprimer la *Société française*, nous avons tous à mesurer la portée qu'elle doit avoir parmi nous, et à énumérer les monuments sur lesquels elle appelle plus particulièrement nos soins; ici encore nous avons un avantage local d'un véritable prix ; nous possédons une *Statistique*, monument modeste et utile, malheureusement inachevé ; la plume habile et chaleureuse (1) à laquelle nous le devons s'est séchée avant le temps, mais non sans avoir fait naître, pour ses travaux d'archéologie et de nationalité normandes, ces honorables sympathies qu'il est doux de ressentir, et flatteur d'inspirer, aux époques de dissentiments civils.

Messieurs, l'autorité centrale donne à notre œuvre commune le meilleur exemple possible, par son active sollicitude pour le plus beau de nos monuments civils, pour celui qui domine notre cité grâces à la majesté réunie du site, des constructions et des souvenirs. Elle honore le berceau du Prince dont la mémoire rayonne sur Falaise et l'entoure d'une auréole brillante entre toutes les cités normandes et européennes. Guillaume résume son siècle, parce qu'il en était l'homme, et qu'il en avait le génie. Son mot familier : *par la splendeur de Dieu*, révèle à quelle hauteur se tenait son âme ; le monument que vous lui destinez, ne

(1) Feu M. Galeron.

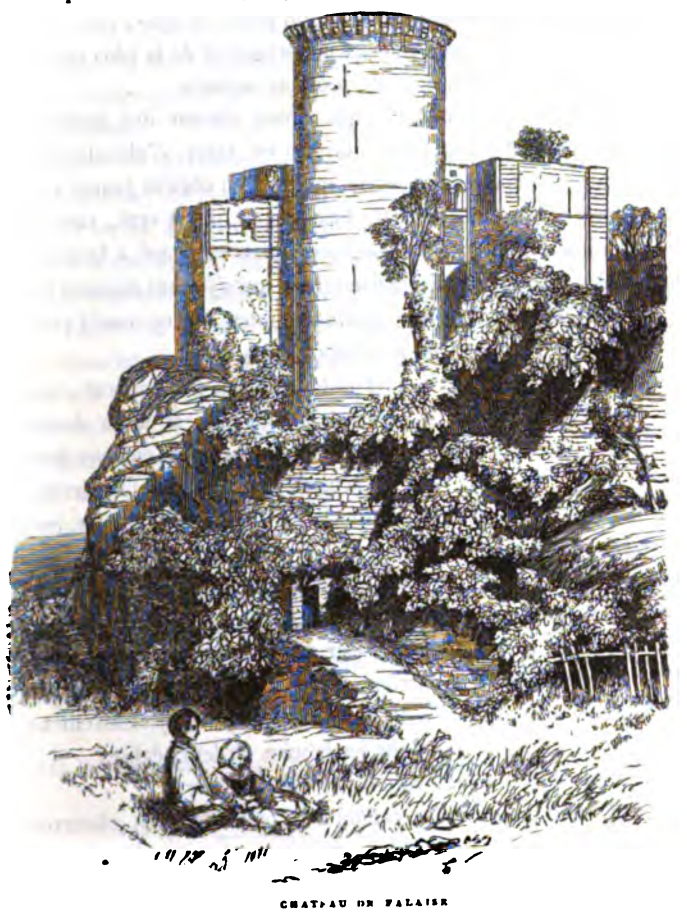
sera point un anachronisme, ne sera point du moyen-âge paganisé. Il sera digne de personnifier en Guillaume l'époque à laquelle le nôtre vient demander aujourd'hui des modèles et des inspirations que les deux ou trois siècles précédents allaient emprunter aux Grecs ou aux Romains. »

Cet éloquent discours, rempli des plus belles pensées et de cette poésie chrétienne, dont M. de Beaurepaire sait parfumer tous ses écrits, excite au plus haut point l'intérêt et la sympathie de l'assemblée.

M. de Caumont, prenant ensuite la parole, trace rapidement l'histoire de la Société française. Il rappelle que ce fut en 1830, et sous ses auspices, qu'elle prit naissance et qu'elle s'accrut, avec le secours de quelques archéologues de Normandie, de la Saintonge et du Poitou. Bientôt les comités historiques vinrent seconder ses efforts; le clergé accourut à son aide, et aujourd'hui trente-deux cours d'archéologie se professent dans la France. Ce résultat obtenu en peu d'années et sous l'influence de la Société, mérite d'être enregistré dans ses Annales. Après avoir accordé un éloge bien mérité aux importants travaux de la Société académique, agricole et industrielle de la ville de Falaise, il rappelle, en terminant, que l'usage de la Société française est d'accorder, partout où elle tient ses séances, quelques fonds destinés à la réparation des monuments qui, par leur mérite architectonique et leur mauvais état de conservation, doivent plus particulièrement attirer sa sollicitude. Mais il observe en même temps que la modique somme dont peut disposer la Société étant insuffisante pour être employée avec fruit à la consolidation de vastes monuments, ne sera applicable qu'à ceux qui se trouveraient en-dehors de Falaise, proposant de présenter au ministère une pétition, signée par les membres présents, dans le but d'obtenir des secours plus

importants pour la tour du château et les autres monuments de la ville.

M. le maire prenant la parole fait savoir qu'une somme de 70,000 fr. avait été jugée nécessaire pour la réparation complète du château ; 10,000 fr. seulement ont été accordés



CHATEAU DE FALAISE

par le Ministre ; la ville, de son côté, a voté 3,000 fr., et

les travaux entrepris au moyen de ces deux sommes réunies ne pourront conduire à aucun résultat, si de nouveaux secours ne sont accordés. M. le maire signale encore les églises de Ste.-Trinité, de St.-Gervais et de Guibray, comme réclamant d'indispensables travaux. M. le curé de Guibray donne aussi des renseignements qui prouvent que, pour consolider son église, des travaux importants et de la plus grande urgence, demanderaient de prompts secours.

M. de Caumont rappelle que, pour obtenir des fonds du gouvernement, les villes doivent en voter d'abord elles-mêmes. L'expérience prouve qu'on n'en obtient jamais sans ce précédent. Les églises de Falaise sont, il est vrai, classées parmi les monuments historiques, mais eu égard à la quantité des monuments de cette nature et qui s'élèvent aujourd'hui à six mille, on ne peut guère compter sur ce motif pour obtenir des sommes un peu importantes.

M. Lormelet fait observer que l'église de St.-Laurent, une des plus anciennes de la ville, à son avis, et il en donne pour preuve les pierres en arête de poisson qui entrent dans sa construction et les ouvertures étroites qui l'éclairent, mérite d'avoir part aux subventions. Il désirerait que la Société voulût bien la visiter.

M. de Caumont répond qu'une commission s'est déjà transportée à Guibray, a relevé plusieurs inscriptions tumulaires et continuera ce travail avec plaisir dans l'église de St.-Laurent.

M. le Président parcourant ensuite l'arrondissement de Falaise, dans ses différents cantons, interpelle successivement MM. les Curés présents sur les besoins de leurs églises.

M. le curé de Perteville n'a rien à réclamer.

M. le curé de Jort, canton de Coulibœuf, fait observer que l'une des murailles de son église présente de profondes lézardes qui offrent du danger. Elle renferme plusieurs inscriptions tumulaires que M. de Caumont recommande de

relever avec soin. Il cite aussi l'église de Courci, décrite par M. Galeron et par M. de Vauquelin, et l'église de Norrey fort curieuse et en mauvais état.

M. Jandrain signale la tour de l'église de Beaumais comme une des plus anciennes et des plus curieuses de l'arrondissement; elle menace ruine et mérite être spécialement recommandée. M. de Caumont confirme l'importance de l'église de Beaumais qu'il a décrite dans sa Statistique monumentale du Calvados.

L'église de Perrières, dépendant autrefois de l'abbaye de Marmoutiers, est réclamée par la paroisse pour être conservée. Il serait à désirer que l'autorité voulût bien s'en occuper; elle est aujourd'hui réduite à l'état de grange, et appartient à M. l'abbé Gallot, qui s'en dessaisirait volontiers.

Il existe sur ce prieuré beaucoup de documents, dit M. de Caumont, et entr'autres un manuscrit précieux qui se trouve à Poitiers, entre les mains de M. Le Cointre-Dupont. La Société serait heureuse de s'associer à cette bonne œuvre, si l'église peut être rendue au culte.

M. de Caumont signale, à Sassy, un des chevets les plus élégants que l'on puisse rencontrer dans une église rurale.

M. le curé de Tournebu déclare que des réparations viennent d'être faites à l'intérieur de cette église. M. de Franqueville prend aussi la parole à ce sujet, et cite diverses inscriptions comme se trouvant dans l'église de Tournebu (1).

(1) Inscription placée sur la porte d'entrée du chœur à l'extérieur.

QUE LA PORTE DE LA VIE ÉTERNELLE EST ÉTROITE. QUE LE CHEMIN QUI Y MENE EST ETROIT ET Q'UIL Y EN A PEU QUI LE TROUVENT. (*St. Mathieu, chap. VII.*)



M. de Clock réclame chaleureusement une allocation pour l'église de Rouvres. Des réparations urgentes seraient mi-

FAITES EFFORT POUR ENT-
RER PAR CETTE PORTE ETR-
OITE; CAR JE VOUS ASSURE
QUE PLUSIEURS CHERCHERONT
D'Y ENTRER ET NE LE POU-
RONT * D'AUTANT QUE LA
PORTE DE LA P RDITION
EST LARGE, ET LE CHEMIN
QUI Y CONDUIT EST SPACIEUX,
ET BEAUCOUP Y ENTRENT.
ST. MATHIEU CHAP. VII. ST. LUC. CHAP. XIII.

Cette inscription a été évidemment appliquée très-postérieurement à la construction de l'église.

Inscription tumulaire.

HIC IACET
FR. DIONISI-
US FORTIN DE
SURUILLE PBR. CAN.
REG. ORD. S. AVGVSTINI
RECTOR HUIVS ECCL-
ESIÆ. OBIIT DIE IX
AUGUSTI AN MDCC
XXXV. REQ. IN PACE.

Autre inscription tumulaire.

HIC JACET
Felicis. Memoriæ.
D. Thomas. Rouxelin.
Presb. Canon. Regul.
Abba. in. B. M. De. Ualle.
Qui. Rexit. Hospitale.
De. Bosco. Halbovt.
Ab. An. 1620. Ad. An.
1651. Deinde. Hac. Eccles.

nimes aujourd'hui, et plus tard deviendraient considérables. Sa flèche s'est écartée de la perpendiculaire, et son incli-

USQUE. AD. AN. 1675.
ET. OBIIT. 6. IUN. 1697.
ÆTAT. 94. PROFESS. 77.
REQ. IN. PACE.

Autre inscription tumulaire.

HIC JACET
THOMAS. ROUXELIN.
PBR. CAN. VALLENSIS.
HVIVS. ECCLESIÆ.
PRIOR. AC. RECTOR.
QUI. DIEM. EXTREMU.
CLAUSIT. IV. NON. AU.
AN. SAL. M.D.C.L.XXXXI.
ÆTATIS. SUÆ. LV.
PROFESSIONIS. XVII.
REQ. IN. PACE.

Inscription gravée sur une pierre trouvée sous le maître-autel.

ICY DEVANT GIT LE CORPS DE IAN
IACQE BENARD Sr. DES HOVLLES QVI
DECEDA LE 18 AOVST AGE DE 23 ANS
LAN 1717 POVR LE QVEL A ÉTÉ FAIT VNE
FONDATION A PERPETVITE DVNE MESSE
TOVS LES PREMIERS LVNDY DV MOIES A LA
FIN DE LA QVELLE SERA DIT VN LIBERA
ET LE DEPROFVNDI ET VNE ORAISON
POVR LES DEFVNS ET CELA CHANTE
SOLANELLEMENT LA MESSE ET LES
SEGONDE VEPRE D LANGE GARDIEN LE
SEGOND DIMANCHE DOCTOBRE ET LEX-
POSITION DV St SAQVREMEt SERA FAIT
VN SERMON ET MIS 4 CIERGES SVR LA
TOMBE DV Dr St DES HOVLLES. SERA A L'
FIN DES CEREMONYEI FAIT LA PROCES-



naison augmente sensiblement chaque année. M. de Clock ne peut préciser la date de la construction de cette curieuse église, il ne peut la juger que d'après son tyle; des reconstructions y ont été faites à plusieurs époques.

La demande de secours pour l'église de Rouvres est appuyée par M. le maire de Falaise et par M. de Caumont, qui annonce que M. Pelfrêne, architecte, sera chargé d'examiner l'état de la flèche.

M. de Caumont demande s'il n'y aurait pas dans l'arrondissement quelqu'église curieuse et supprimée qui méritât être achetée pour devenir la propriété de la Société.

Cette faveur est réclamée par M. Lormelet pour l'église de Barou, qui présente en relief sur son portail un saint Martin à cheval (1), et qui doit être supprimée.

MM. de Caumont et Bellivet annoncent que des travaux de consolidation bien entendus ont été faits à l'église de Mezières, et que l'on va boucher des trous qui existent dans la tour. La fabrique a des fonds suffisants pour tous ces travaux.

M. le curé de Soumont recommande aussi son église très-curieuse; on y voit une suite de modillons variés. Sur l'un d'eux est sculpté un poulet prêt à mettre à la broche.

SIEON DV S SAQVRME ET LES AVTRE
SERREMONIE MENSIONNE DANS LE
CONTRAT. LA QVELLE FONDATION A
ETTE FETTE PAR PIERRE ET PHILLIPE
BENARD ET IVDY FOVCHER CES PERE
ET MERE ET ONCLE TOVT PASSE PAR
DEVANT M^e. GRVCE NOTERE A TOVRNEB
LE MOES DE IVILLET 1719 PRYES DIEV POVR SO
AME ET POVR LES FONDATEVRS.

(1) V. la Statistique monumentale de M. de Caumont, tome 2 (sous presse).



TOUR DE MEZIÈRES.

La tour de Soumont est aussi assez belle : M. de Caumont en



présente un dessin, préparé pour le 2e. volume de sa Sta-



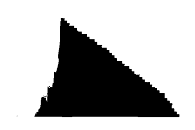
TOUR DE SOUMONT.

tistique monumentale du Calvados. M. le curé de Soumont parle ensuite de l'église d'Aisy, dessinée pour le même ouvrage par M. Bouet ; le portail est roman et le style de transition domine dans quelques parties de l'édifice. Le style ogival se montre dans le chœur.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE D'AISY

Cette église, dédiée à saint Marc, est convenablement entretenue. M. Turgot et l'abbaye de Villers nommaient à la cure.



Exhortation est faite à M. le curé de conserver une aussi curieuse église.

M. Lormelet appelle la sollicitude de la Société sur l'église de Tassilly. Décrite déjà par M. Galeron, elle sera figurée dans la Statistique monumentale de M. de Caumont; la Société pense que sous le point de vue archéologique, elle mériterait être conservée préférablement à celle de Saint-Quentin.

M. le curé d'Aubigny, après avoir réclamé un petit encouragement pour l'église de Méré, parle des statues qui décorent, dans son église, les tombeaux des anciens comtes d'Aubigny et qui viennent, tout récemment, d'être réparées par M. le comte d'Aubigny d'Assy. Ces statues, au nombre de six, sont accompagnées d'inscriptions ; l'une de ces inscriptions est ainsi conçue :

CY GIST NOBLE HOMME MESSIRE RAVEN
DE MOREL LUI VICANT SIEUR ET PATRON
DAUBIGNY CANIVET SOULENGY PUTANGE THILLEUL
MORIERES ET LA COURBONNEL ET CHEVALLIER
DE L'ORDRE DU ROY CON^er ET CHABELLAN
DE MONSEIGNEUR LE DUC FRERE DU ROY
LEQUEL DECEDA EN L'ARMÉE DU ROY ESTAT
DEUAT ROUEN LE SIX^e. IO^r DE L'ANNÉE 1592.

LE SOLEIL DES ESPRITS, LA VAILLANCE D'ACHILLE
L'AUDACE D'UNG COESAR LA FORCE D'UN HERCILLE
BRIEF TOUT CE QUE NATURE AVOYT CRÉE DE BEAU
PAR LA CRUELLE ATROPOS IL GIST DANS CE TOBEAU
QUE DIRAY PLUS MARS LE FIST BO GUERRIER
BON A CHEVAL AU COMBAT LE PREMIER
MAIS NOS VERTUS NE RACHAPTENT LA VIE
QUANT UNE FOIS LA PARQUE LA RAVIE
ET QUELLE DORT DANS LE TOMBEAU
CEST FAIT LES SOEURS NE LA RESELLENT PLUS.

Voici la statue à laquelle se rapporte l'inscription, telle



STATUE DE MESSIRE [illegible] D'AUBIGNY.



qu'elle a été gravée pour le second volume de la Statistique monumentale du Calvados.

Dans le canton d'Harcourt, M. le curé de Tournebu ne connaît rien de bien intéressant, sinon les dalles tumulaires qui se trouvent dans son église et présentent la figure d'anciens seigneurs, ainsi que des inscriptions relatives à la sépulture des prieurs de Barberie et des seigneurs de Tournebu, qui ont été communiquées par M. de Franqueville.

M. de Franqueville donne quelques renseignements sur l'église de Fontaine-Halbout; il y existe des tombeaux et des



ÉGLISE DE FONTAINE-HALBOUT.

inscriptions. Il a été donné précédemment une description de cette église dans le Bulletin.

M. Léon de Labbey signale comme fort intéressante l'église de Noron, près Falaise. Bref, chacun réclame pour son clocher de prédilection le mérite de l'architecture et les droits les plus incontestables à l'allocation promise.

M. de Caumont cite successivement diverses églises de l'arrondissement, qu'il recommande à l'attention. L'intérieur fort remarquable du chœur de Quesnay va être dessiné pour sa Statistique monumentale ; il a depuis long-temps fait graver la nef de Grainville-la-Campagne, qui offre des



NEF DE GRAINVILLE.

fenêtres en lancettes et des dents de scie sous la corniche ;



il possède des fragments de l'église de Cintheaux, une des plus remarquables du département, le chevet de S^t.-Sylvain, etc., etc. La tour de la même église a aussi été figurée pour la Statistique monumentale.

Il en est de même du château de Quilly et de tous les



CHATEAU DE QUILLY.

monuments religieux ou civils de l'arrondissement de Falaise, méritant l'attention.

Le château de Longpré figure parmi les derniers, ainsi que que plusieurs manoirs remontant à diverses époques, depuis le XVe. siècle jusqu'au XVIIe.

M. de Caumont demande s'il n'existe pas dans l'arrondissement quelques fonts baptismaux anciens. Il réclame contre cette manie de nos jours de les remplacer par des fonts modernes, et prie MM. les curés présents d'intercéder auprès de leurs confrères pour qu'ils soient conservés.

M. de Franqueville cite deux bénitiers dans l'église de Tournebu. On y voit aussi un devant d'autel en verre et soie; et sur l'autel d'une des chapelles latérales, se trouve un olivier portant sur chacune de ses branches un des membres de la sainte famille. Ce groupe en terre cuite est mutilé ; peut-être est-il sorti des ateliers d'une ancienne fabrique de poterie qui existait à Barberie.

Au moment où il est question de restituer dans l'église de Potigny un plafond pour remplacer celui qui vient d'être abattu, M. le curé de Perteville demande que la Société veuille bien décider la contestation qui s'est élevée entre MM. les agents voyers chargés de ce travail. M. Levavasseur, architecte à Falaise, donne des renseignements à ce sujet ; la voûte sera faite en bois et en plâtre, pour éviter la poussée d'une charge plus considérable.

M. le comte de Chasteigner met sous les yeux de la Société différents objets trouvés dans des grottes profondes appelées les *balmes* et situées dans les propriétés de M. le comte de Galbert à la Buisse, près Voiron, département de l'Isère. Ce sont des couteaux en silex, des fragments de poteries grossières ; une dent de sanglier percée, de manière à être portée en ornement, une clochette en bronze, des os et un morceau d'étoffe grossière calcinés, et enfin des vases en forme d'amphores, contenant encore de l'huile.

M. de Chasteigner rapporte aussi un fait extraordinaire de faculté germinative, signalé par M. Des Moulins. En juillet 1846, ce savant botaniste parvint à faire germer diverses graines qu'il avait trouvées dans des tombeaux, chez M. Guérault de Marcillon, département de la Dordogne, et qui devaient y avoir été déposées dans le IIIe. ou le IVe. siècle. M. de Chasteigner demande si l'on aurait des faits de même genre à signaler dans le département.

M. de Brébisson connaît très-bien cette propriété germi-

native des graines, symbole d'immortalité et de résurrection, dans les tombeaux, et cite un fait à peu près analogue. Des ognons de tulipe, oubliés pendant vingt ans, ont produit des tiges ; et des œufs de vers-à-soie ont éclos après sept ou huit années de réclusion.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. de Glanville passe en revue quelques-unes des richesses architectoniques les moins connues de la partie de l'arrondissement de Pont-l'Evêque qu'il habite. Il signale d'abord un fragment de fresque qu'il a trouvé en débouchant une arcade placée du côté de l'évangile, dans l'église de Vauville, et, formant dans l'épaisseur de la muraille une espèce de chapelle : il attribue cette peinture au XVe. siècle.

Le château de Vauville, quoique privé aujourd'hui des meneaux en pierre et des frontons pyramidaux qui décoraient ses fenêtres, n'est pas sans intérêt.

M. de Glanville, après quelques réflexions sur l'intérêt qui s'attache aux tombeaux, cite encore la statue en pierre, fort curieuse pour le costume qu'elle porte, qui se trouve dans l'église de S^{t}.-Pierre-Azif. Cette statue sera publiée, avec la description de l'église, dans la Statistique monumentale du Calvados de M. de Caumont (tome IVe.). Elle paraît du XIIIe. siècle; des recherches seront faites pour déterminer quelle figure elle représente.

M. de Glanville cite ensuite la jolie tour romane de Drubec, décrite il y a long-temps par M. de Caumont, et le chevet de l'église de Branville, type remarquable du XIIIe. siècle.



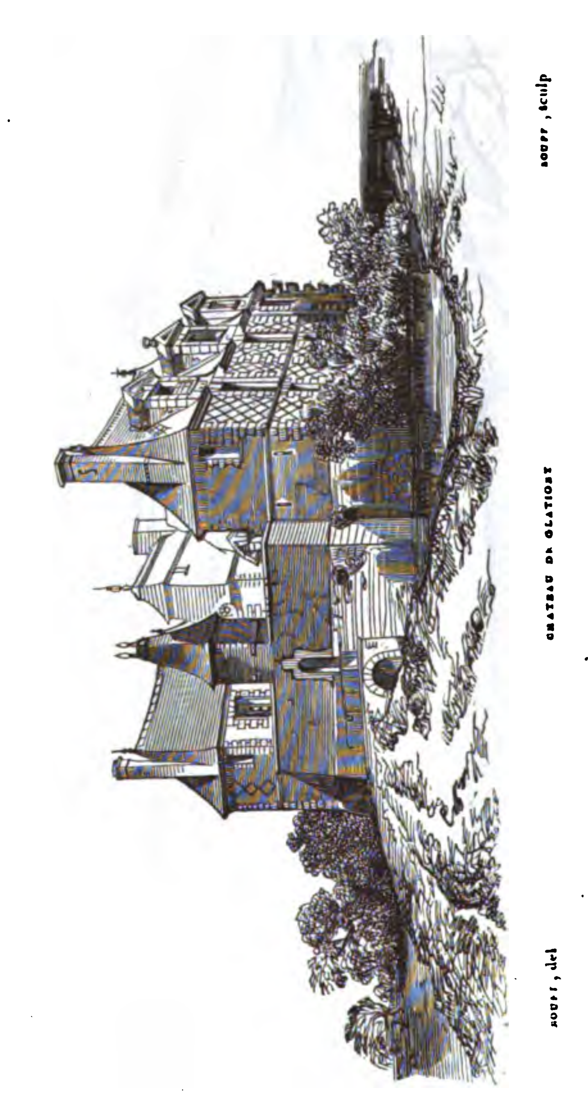
BOUET, del SOUPE, sculpt.

STATUE TUMULAIRE DANS L'ÉGLISE DE ST-PIERRE ASIF (Calvados).





Dans le même canton, on peut citer le château de Glatigny



Bouet, del. CHATEAU DE GLATIGNY Bouet, sculp.

dont la façade en bois enrichie de sculptures du XVe. siècle, l'armature en fer, arrondie en deux lobes saillants et qui protège chacun des vanteaux des fenêtres, puis les deux pavillons de construction plus récente, en briques et pierres ornées de bossages, composent un ensemble si pittoresque.

« Enfin, dit M. de Glanville, je ne terminerai pas cette « rapide revue, sans dire un mot du château de la commune « de Villers si connue des géologues pour ses nombreuses « coquilles fossiles. De cette habitation délicieuse, placée sur « le sommet d'une coline, dont la végétation luxuriante « descend jusqu'au sable du rivage, l'œil peut embrasser à « la fois la vaste étendue de la mer et les riants coteaux qui « l'encadrent.

« Je n'ai donné ces détails arides qu'avec la pensée de faire « passer sous vos yeux les dessins dus à l'habile crayon de M. « Bouet, peintre à Caen, et qui doivent orner la statistique « monumentale, que M. de Caumont publie en ce moment. « Notre infatigable directeur n'épargne ni son temps, ni sa « fortune, pour doter son pays de ses savantes productions. « Permettez-moi, messieurs, de lui en exprimer ici votre re- « connaissance et la mienne. »

M. Bouet, au sujet de la fresque citée par M. de Glanville, rapporte un passage qu'il a tiré de *l'ecclésiastical architecture*, publié en Angleterre par M. Pugin, et que nous croyons devoir transcrire ici.

« Dans le chœur se trouve assez souvent, du côté de « l'évangile, et presque en face du siége de l'officiant; un en- « foncement orné de sculptures, surmontant un tombeau « d'autel. Ce lieu servait de sépulcre, pour conserver le saint- « sacrement, pendant les derniers jours de la semaine sainte. « C'est à cela que font de fréquentes allusions les testaments « de personnes pieuses, par lesquels elles demandent que « leur tombeau soit élevé de manière à pouvoir servir à cet



« usage ; afin de les rappeler au souvenir des fidèles qui, « dans ce saint temps, viennent prier près du corps de Notre- « Seigneur et d'obtenir pour leurs ames le secours de leurs « prières. »

M. de Maussion cite une peinture à fresque, représentant une procession du temps de la ligue qu'il a vue sur le manteau d'une cheminée de ferme, en la commune de St.-Denys-de-Méré. On y remarque des guerriers, portant la pique au poing.

Le Secrétaire,

Léonce DE GLANVILLE.

N[ta]. La commission, chargée de fixer l'emploi des fonds dont peut disposer la Société française pour l'arrondissement de Falaise, a décidé que :

Deux cents francs seraient destinés à reparer l'église de Rouvres.

Le reste de la somme sera remis aux membres de la Société française, qui résident dans l'arrondissement de Falaise, chargés d'en disposer après en avoir délibéré et reféré au conseil pour celles des églises qu'ils jugeront offrir le plus d'intérêt.

Vingt cinq francs sont aussi accordés à M. Auber, de Caen, pour aider à déboucher une rose dans l'église de Clinchamps.

CHRONIQUE.

NOUVELLE SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Une nouvelle société archéologique se fonde à Langres; nous donnons un extrait de la circulaire qui vient de paraître à ce sujet.* — Depuis plusieurs années on travaille à réhabiliter le moyen-âge. L'art chrétien commence à être compris, et les événements qui se sont passés au milieu des siècles de foi sont déjà mieux appréciés. Mais tout n'est pas fait. Le mouvement qui ne date que de quelques années n'est point arrivé à son complet développement. Il reste à l'archéologue bien des choses matérielles à explorer, et il a encore plus à faire pour entrer dans l'intelligence de ces monuments dont on a si long-temps négligé l'étude. L'historien n'est pas non plus au terme de sa carrière; ses regards ne se sont arrêtés jusqu'alors que sur les points généraux, et il n'est pas encore descendu dans le détail de tous les événements qui caractérisent chaque province et chaque contrée.

Et cependant l'histoire du moyen-âge est avant tout une histoire particulière. Sous le règne féodal, il n'y avait aucune espèce de centralisation. L'unité ne régnait véritablement que dans la croyance; quant à l'organisation des provinces ou des cités, chaque pays avait son régime administratif, ses lois, ou, comme on disait alors, ses coutumes. Les provinces formaient en quelque sorte autant de nations ayant leur génie particulier.

Il importe donc beaucoup à l'étude de l'histoire et de l'archéologie en général, qu'on s'attache tout spécialement à l'histoire de chaque localité en particulier. Cette idée est aujourd'hui universellement comprise et partout on fait des



efforts pour la réaliser, mais personne n'est plus capable d'y réussir que le clergé de chaque diocèse.

Les événements de cette époque s'étant tous accomplis sous l'influence des idées religieuses, l'histoire civile n'est pas autre alors que l'histoire même de l'église, et qui doit plus que le prêtre recueillir avec amour toutes ces traditions ignorées? Les monuments qui font la gloire de ces temps sont tous des œuvres de foi, et qui pourrait les mieux apprécier et les mieux comprendre que le pasteur qui vit au milieu de tous les souvenirs qui en expliquent le caractère et l'origine?

L'histoire du diocèse de Langres est peut-être plus importante que celle de beaucoup d'autres. Le pays Lingon a joué un rôle remarquable à l'époque la plus reculée de notre histoire. Chaque jour on y fait de précieuses découvertes qui révèlent son importance sous la domination romaine. Après la prédication de l'évangile, l'église de Langres se trouve une des plus anciennes et des plus florissantes de toutes les Gaules. Pendant le moyen-âge, le diocèse renfermait la plus grande partie de la Bourgogne, de la Champagne, et confinait à l'Ile-de-France. Ce fut le théâtre d'événements célèbres, le séjour de plusieurs familles illustres dont l'influence n'a presque pas encore été soupçonnée. En histoire, il y a donc une foule de recherches à faire, dont le résultat pourrait contribuer à éclairer sur plusieurs points toutes les grandes époques de notre histoire. Pour l'archéologie, il y a tout à étudier, depuis les monuments celtiques jusqu'aux travaux de la renaissance. Chaque genre y est représenté avec une variété remarquable.

Pour extraire de cette mine féconde toutes les richesses qu'elle renferme, il faut le concours de plusieurs hommes zélés qui se partagent les travaux divers que cette entreprise nécessite et qui se communiquent ensuite leurs résultats

pour en faire un ensemble. C'est dans ce but que nous avons résolu d'établir une Société pour les recherches historiques et archéologiques dans le diocèse de Langres, d'après le réglement ci-joint :

§ 1. Organisation de la Société.

1°. Les Supérieurs, Directeur et Professeurs du grand séminaire de Langres sont autorisés par Mgr. l'Evêque à former une Société ayant pour but de préparer les éléments de l'histoire du diocèse.

2°. Les travaux de la Société consisteront principalement à rechercher, étudier, faire connaître et conserver les antiquités historiques et archéologiques du diocèse de Langres.

3°. La Société Lingone se compose de membres titulaires et de membres correspondants en nombre indéterminé. Les membres titulaires sont ceux qui habitent le diocèse.

4°. Les séances se tiennent au grand séminaire, dans un local particulier.

5°. Tous les membres qui assistent aux séances ont voix délibérative.

6°. L'admission d'un nouveau membre est prononcée à la majorité des voix.

7°. Il y a un président, un secrétaire, un secrétaire-suppléant, un inspecteur, un conservateur et un trésorier.

8°. Le bureau d'administration est composé d'un président, choisi parmi les membres résidants à Langres, du conservateur, du trésorier et du secrétaire de la Société, remplissant aussi les fonctions de secrétaire du bureau.

9°. Le secrétaire présente à la Société le procès-verbal des séances, et le signe avec le président. Il rédige l'analyse des travaux de la Société, dirige l'impression des pièces dont la Société a voté l'impression.

10°. L'inspecteur se transporte, suivant que la Société le



juge convenable, aux lieux où se trouvent des monuments qu'il faudrait examiner d'une manière spéciale, et il rend compte de son inspection.

11°. Le conservateur prend soin des archives et objets appartenant à la Société. Il en dresse les inventaires et les catalogues. Il met en ordre les objets donnés, lesquels porteront en étiquette le nom du donateur.

12°. Le trésorier est le dépositaire des fonds qui proviennent des souscriptions et dons volontaires. Il inscrit les recettes et les dépenses dans un registre particulier.

13°. La Société tient ses sessions tous les trois mois ; avis en est donné aux membres par le secrétaire.

14°. Ces réunions trimestrielles ont pour but de traiter des intérêts de la Société. On y fait connaître les notices, mémoires et communications présentées par les membres.

15°. Un bulletin périodique, envoyé à tous les membres, paraît deux fois par an. Il contient les pièces dont l'impression a été votée.

16°. Le vote a lieu au scrutin secret pour les élections, les admissions et l'impression des ouvrages de la Société.

17°. Les élections se font tous les deux ans. La nomination aux charges appartient provisoirement au président.

18°. La cotisation, pour frais de publication et d'achats, est de 10 fr. par an. Elle est supportée par les seuls membres titulaires.

§ 2. Travaux de la Société.

1°. Les travaux de la Société se partagent en deux sections : l'histoire et l'archéologie.

2°. Les membres feront savoir au secrétaire l'objet de leurs travaux, afin que l'on connaisse la marche des études de la Société.

3°. Si l'on traite des points généraux, on s'efforcera de les rattacher à ce qui se trouve d'analogue dans la circonscription diocésaine.

4°. La Société formera un musée pour la conservation des objets qu'elle pourra recueillir.

Démolition du prieuré de Beaumont-le-Roger. — Le département de l'Eure est en ce moment témoin d'une destruction que M. Chassant, bibliothécaire à Evreux, vient de dénoncer dans la presse locale. On renverse l'église du prieuré de Beaumont-le-Roger, édifice du XIIIe. siècle, dont la valeur architecturale était encore rehaussée par une situation des plus romantiques. Ce monastère avait été transformé en manufacture de drap, et au point où en sont les travaux de démolition, l'église est dégagée des cloisons et des planches qui la faisaient méconnaître; mais elle n'a repris à peu près sa forme primitive que pour tomber tout entière. L'abside est détruite, et les arceaux brisés de la nef attestent l'imminence du danger qui la menace. Toutefois, on n'a pas encore touché au réfectoire ni à un cloître en ruines, dont le peintre Bouet, parcourant la Haute-Normandie, en 1844, avait fait un dessin.

On espère que l'éveil donné par M. Chassant pourra faire sauver de curieux fragments, des tombes et des statues qui gisent pêle-mêle au milieu des débris. Le département de l'Eure était déjà très-pauvre en édifices du XIIIe. siècle, et il est fâcheux de voir encore tomber ce prieuré plus monumental que bien des abbayes, et dont les belles ruines contribuaient beaucoup à rendre la ville de Beaumont-le-Roger intéressante pour les artistes.

Raymond BORDEAUX.

Mémoires de la Société archéologique de Sens. — Parmi



les associations scientifiques de récente création, dues au mouvement généreux qui se propage dans les provinces, la *Société archéologique de Sens* mérite une attention particulière. Il n'en est pas qui comprenne mieux la noble mission de rechercher et de décrire les monuments nationaux.

Nous avons sous les yeux son Bulletin de 1846, fort remarquable par les notices qu'il renferme et les excellentes gravures qui en éclairent le texte.

Nous trouvons d'abord un aperçu rapide et plein de lucidité, sur la pensée constitutive et les travaux de la Société, par M. Giguet. Après la description étayée de vues et de plans, de deux dolmens de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine (ferme de Montaphilan), par M. Chanoine, et celle du Menhir de Diant, près de Villethierry (Seine-et-Marne) par M. Vignon, viennent des études générales sur les monuments celtiques, par M. Prou. Cet érudit archéologue a résumé de main de maître tout ce qui a été dit sur cet important et difficile sujet, et pour cela s'est livré à de longues et laborieuses recherches.

M. Lallier s'est occupé des murailles gallo-romaines de la ville de Sens, et a divisé sa dissertation en six paragraphes.

1°. De l'état actuel des murailles gallo-romaines de Sens ;

2°. Des inscriptions qu'on y a découvertes ;

3°. Des bas-reliefs ;

4°. Des fragments d'architecture et de sculpture d'ornementation ;

5°. De l'époque de la construction de ces murailles ;

6°. De leur histoire et des variations qu'elles ont subies.

Cette dernière partie est renvoyée au Bulletin prochain. Des planches nombreuses et d'un dessin aussi pur qu'il est, dit-on, fidèle, viennent doubler l'intérêt de ce recueil dont nous voudrions donner une analyse raisonnée, tant il est important et varié.

M. Vignon, que nous avons déjà cité plus haut, appelle l'attention des antiquaires sur l'église de Saint-Julien, bourg à six lieues de Sens, et présente le rapport de la commission chargée de rechercher les motifs les plus rationnels qui doivent faire supprimer ou conserver les jubés de la cathédrale de Sens.

Pour tous ceux qui connaissent ce bel édifice, c'est là une question on ne peut plus grave. Elle sera sans doute prochainement remise sur le tapis, et d'après le compte-rendu que nous venons de mentionner, on voit combien la controverse a déjà été vive et pressée.

Le Bulletin est terminé par un mémoire sur l'*Agendicum* des commentaires de César, par M. Auguste Allou. Cet auteur, après avoir rappelé les diverses opinions qui ont placé Agendicum à Sens, puis à Provins, les discute savamment l'une après l'autre, et conclut en faveur de la première de ces deux villes, tout en regrettant de n'avoir pu combattre *pro aris et focis.*

Qu'il nous soit permis en achevant cet aperçu si insuffisant, de féliciter la Société archéologique de Sens sur ce spécimen, du zèle qui l'anime et des puissants éléments dont elle se compose. Si elle continue, comme nous n'en doutons pas, à suivre la voie qu'elle paraît s'être tracée, nous aurons à enregistrer de nombreux et utiles résultats.

F. C.

Portrait de M. Cauvin, inspecteur-divisionnaire de la Société française. — On ne saurait assez honorer la mémoire des hommes dévoués et désintéressés qui ont travaillé avec courage à *l'œuvre de la décentralisation.* Dans un siècle oublieux, égoïste, ingrat comme le nôtre, il appartient aux Sociétés savantes des départements de conserver le souvenir



des hommes qui ont bien mérité de la province. La Société française, pénétrée de ce principe, n'a jamais cessé de payer sa dette aux membres qu'elle a perdus, en leur consacrant quelques lignes dans la chronique du Bulletin. Quand elle le pourra, elle reproduira les traits des hommes éminents qui ont rempli dans son sein les fonctions d'inspecteurs divisionnaires. Aujourd'hui nous donnons le portrait du vénérable octogénaire qui dirigeait il y a deux ans la division du Mans et qui avait pris une grande part à l'organisation de la Société française. Nous savons tout le prix qu'attacheront à ce portrait les membres de la Compagnie. D. C.

Conseil général académique.—Un conseil général académique a eu lieu à Tours les 4, 5 et 6 mars 1847, sous la présidence de M. de Caumont. MM. Vte. DE CUSSY, de Paris; RICHELET, du Mans; LUZARCHES; l'abbé BOURASSÉ; l'abbbé MANCEAU; CARTIER, d'Amboise; et plusieurs autres membres de la Société française assistaient à la réunion. MM. Noel Champoiseau, de Sourdeval, et Lambron de Lignim, secrétaires-généraux du Congrès, ont présenté les diverses questions qui formeront le programme du Congrès de 1847. Ce programme a été arrêté après deux jours de discussion.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. de La Fontenelle-de-Vaudoré, de Poitiers.* — C'est avec une profonde douleur que nous apprenons la mort de M. de La Fontenelle de Vaudoré, un des membres fondateurs de la Société française, inspecteur divisionnaire à Poitiers, correspondant de l'Institut de France, membre du conseil-général des Deux-Sèvres.

M. de La Fontenelle, d'une très-ancienne famille du Bas-Poitou (1), était un homme de progrès qui a donné des

(1) Il était cousin de M. de La Roche-Jacquelin. Un de ses ancêtres a fait construire une partie du château de Fontaine-Henri, dans le Calvados. (Voir la Statistique monumentale de ce département, t. 1er.)

PORTRAIT DE M. CALVIN,

Inspecteur-divisionnaire de la Société francaise.



preuves nombreuses de son dévouement pour tout ce qui pouvait être utile aux sciences et aux intérêts du pays.

Au milieu des travaux judiciaires qui ont occupé sa vie (1), M. de La Fontenelle, admirablement organisé pour le travail, avait réuni une foule de documents historiques sur le Poitou; il a rempli pendant 15 ans les fonctions de secrétaire perpétuel de la Société académique de Poitiers. Il appartenait à plus de trente académies qui s'étaient empressées de lui donner un témoignage d'estime en lui adressant le titre de membre correspondant.

Les publications de cet illustre académicien sont trop nombreuses pour être toutes citées ici. Pour ne parler que de ce qui intéresse l'archéologie, on lui doit une histoire de Fontenay, une nouvelle édition de la statistique de la Vendée, par Cavoleau; la Revue Anglo-Française, et plus de 60 mémoires ou notices, imprimés à part ou insérés dans divers recueils.

Durant le séjour que fit M. de Caumont à Poitiers, il y a 17 ans, pour étudier les monuments de ce pays, M. de La Fontenelle accueillit avec empressement l'idée de créer une compagnie pour défendre les édifices anciens contre le vandalisme. Plus tard il fut un de ceux qui se réunirent à Caen à l'appel de son jeune ami pour inaugurer la 1re. session du Congrès scientifique de France; il y présida la 4e. section de ce premier Congrès, et fut nommé *secrétaire-général* de la 2e. session qui se tint à Poitiers l'année suivante (1834): en 1835 il fut élu *président-général* de la 3e. session séant à Douai.

Depuis cette époque les travaux du conseil-général ne lui

(1) M. de La Fontenelle a été pendant plus de 20 ans conseiller à la Cour royale de Poitiers; il a présidé souvent les assises dans le ressort de cette Cour; il avait été Procureur du Roi dans la Vendée avant d'être nommé conseiller.



permirent pas toujours d'assister au Congrès, on le vit pourtant à plusieurs autres sessions, et il fit partie du bureau de la 4e. section, à Blois et à Angers (1836-1843). L'académie des inscriptions l'avait élu membre correspondant la même année que MM. Deville, de La Saussaye et de Saulcy. Rien ne manquait donc à M. de La Fontenelle, en fait d'honneurs académiques.

Il était depuis vingt ans chevalier de la Légion-d'honneur. Plusieurs fois on lui avait promis la croix d'officier, mais cette récompense devenue très-commune pour les littérateurs de Paris, ne se donne guère en province qu'aux hommes qui se mêlent de politique; M. de La Fontenelle ne s'en mêlait guère, il avait même de l'indépendance, quoique très-dévoué au gouvernement ; il n'a pas été nommé officier.

Quand l'Association normande fit des réclamations pour s'opposer à l'abaissement du droit d'entrée des bestiaux étrangers (1838), M. de La Fontenelle prit part à cette démarche comme délégué du Poitou. L'année dernière (1846) il assistait encore en cette qualité au concours de Poissy. M. de La Fontenelle avait des connaissances très-étendues qu'il n'a pas toujours su mettre en œuvre. C'était, on peut le dire, une encyclopédie vivante, et ceux qui l'ont connu intimement ont pu apprécier la variété de son instruction. La province perd en lui une de ses grandes notabilités scientifiques, un de ces hommes que l'on ne remplace pas parce qu'ils possédaient des traditions que la génération actuelle ne pourra jamais acquérir.

Une maladie grave avait donné, il y a 3 mois, les plus grandes inquiétudes sur la vie de M. de La Fontenelle ; mais il avait repris des forces et peu de temps avant sa mort il écrivait à M. de Caumont : « Je suis beaucoup mieux, j'espère bien aller « vous trouver, au mois de septembre, à Tours, au Congrès « scientifique. » Cet espoir ne sera pas réalisé, et la Société française le regrette bien profondément.

NOTICE

SUR

LE FONT BAPTISMAL DE MOUSSON;

Par M. Auguste DIGOT,

Inspecteur de la Société française pour la conservation des Monuments.

A l'est et près de la ville de Pont-à-Mousson s'élève une montagne isolée, de forme conique et d'une hauteur assez considérable. Du sommet de cette montagne on domine toute la partie septentrionale du département de la Meurthe, l'œil plonge dans les riches vallées de la Moselle et de la Seille, et ne s'arrête, au nord, que sur la masse imposante de la cathédrale de Metz, éloignée d'environ 5 lieues, et au midi sur la chaîne des Vosges, qui se perd à l'horizon. Cette position admirable avait attiré l'attention des Romains; ils y établirent un camp : on prétend même que le nom de Mousson que porte cette montagne, et qui s'écrivait au moyen-âge *Monscio*, est un souvenir du culte rendu autrefois à Jupiter (*Mons Jovis*, *Mons Jo*). Quoi qu'il en soit du plus ou moins de probabilité de cette étymologie, il est certain que les rois d'Austrasie bâtirent, sur l'emplacement du camp romain, une forteresse redoutable, qui passa ensuite entre les mains des comtes de Bar. Un pont fut construit sur la Moselle, et la bourgade qui s'élevait au pied de la montagne, à l'endroit où ce pont fut établi, prit le nom de *Pons-ad-Monscionem* ou de Pont-à-Mousson.

Le château des comtes de Bar acquit bientôt une grande

importance ; plusieurs d'entr'eux y résidèrent , et, vers l'année 1080, la comtesse Sophie , qui porta la souveraineté du Barrois dans la maison de Montbéliard, par son mariage avec Louis, comte de Montbéliard et de Ferette, la comtesse Sophie, disons-nous, fit élever dans son château de Mousson une chapelle qui existe encore aujourd'hui.

Lorsqu'on gravit la montagne, on rencontre à peu de distance du sommet une première enceinte assez délabrée ; le village actuel, qui remplace un ancien bourg, est construit entre cette première enceinte et le haut de la montagne. Si on continue à gravir, on ne tarde pas à arriver sur un plateau fort étroit, où se trouvait le château primitif des comtes de Bar. Le maréchal de Créqui en fit sauter une partie pendant les guerres du règne de Louis XIV. Toutefois, plusieurs pans de murailles subsistent encore, et leur appareil accuse une époque assez reculée.

Dans cette dernière enceinte s'élève l'ancienne chapelle castrale, qui sert maintenant d'église au village de Mousson. Les dimensions en sont très-exiguës. On entre d'abord dans une nef de forme oblongue, qui a été en partie reconstruite et n'a qu'un plafond en bois; l'abside, voûtée en plein-cintre, offre une seule travée carrée; mais sur le flanc méridional d'une portion de la nef et sur celui de l'abside règne une sorte de nef latérale, voûtée et composée de trois travées. La plus rapprochée de l'Orient a été séparée du reste de l'église par des cloisons modernes et remplace la sacristie qui a été détruite. Du reste, tout indique que cette petite église a été construite vers la fin du XIe. siècle. Les ouvertures sont à plein-cintre et de très-petites dimensions; il y a même encore dans le pavé actuel, composé de petits carreaux en terre cuite, quelques briques vernissées de même forme et de même grandeur, chargées d'ornements et de figures qui n'ont pu être tracées que vers le XIe. ou le XIIe. siècle.

Les deux autres travées de la nef latérale s'ouvrent sur la nef principale, et les retombées des voûtes reposent sur des colonnes romanes accouplées, dont les chapiteaux sont couverts de si nombreuses couches de badigeon que nous n'avons pu les dessiner. Dans la travée la plus occidentale, ou plutôt vers la ligne qui la sépare de la suivante, se trouve le font baptismal que nous allons décrire.

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur les figures jointes à ce mémoire, et dues à l'habile crayon de M. Châtelain, archi-



tecte à Nancy, pour reconnaître que ce font baptismal est



contemporain de l'église dans laquelle il a été placé ; mais l'histoire vient ici en aide à l'archéologie.

En 1085, la comtesse Sophie, qui habitait assez souvent le château de Mousson, demanda à l'évêque de Metz, Heriman, dans le diocèse duquel se trouvait le château, l'autorisation d'établir un font baptismal dans la chapelle. Cette autorisation fut accordée sans difficulté (1), et il est très-probable que le font fut placé soit en 1085, soit dans une des années suivantes.

Son antiquité est tellement évidente qu'elle n'a jamais été révoquée en doute, même aux époques où on ne connaissait ni la demande de la comtesse Sophie, ni l'autorisation de l'évêque Heriman, et où l'archéologie du moyen-âge était encore à naître. Il y a plus ; on avait, comme cela arrive souvent en pareilles circonstances, considérablement vieilli ce monument ; et le P. Abraham, de la compagnie de Jésus, qui écrivit, vers le milieu du XVIIe. siècle, l'histoire de l'Université de Pont-à-Mousson, dit que le font baptismal en question *paraît être du temps du grand Constantin* (2).

Ce font est en pierre du pays. Il est composé de deux gros blocs, dont l'un forme la cuve, et l'autre la base. Sa hauteur totale depuis le pavé est de 1^{m} 07 environ. Son contour est assez irrégulier ; il paraît, au premier coup-d'œil, à peu près circulaire, mais en réalité, il présente quatre arcs de cercle réunis par des colonnes engagées.

La hauteur totale se décompose de la manière suivante : à partir du sol, la base, haute d'environ 35^{c}., offre immédiatement au-dessus du pavé une sorte de gradin, de 5^{c}. d'épaisseur, sur lequel reposent douze animaux accroupis,

(1) V. dom Calmet, Notice de la Lorraine, article *Mouçon*, tom. II, col. 232.

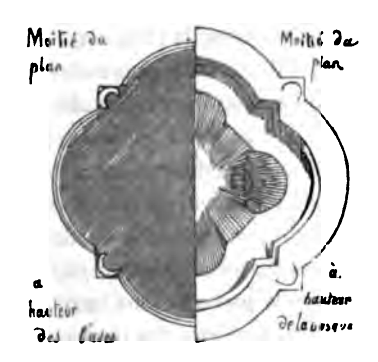
(2) V. Historia universitatis mussipontanæ, lib. I. Ms. de la bibliothèque publique de Nancy, n°. 85.

dont la partie postérieure fait corps avec le massif du bloc. Au-dessus, ces douze animaux, et le massif dont nous parlons est couvert d'ornements en forme d'écailles ou de feuilles ovoïdes superposées.

Le bloc formant la cuve est haut de 72 cent. ; il présente : 1°. une sorte de filet assez épais, et qui sert de base aux personnages ; 2°. les quadrilatères sur lesquels sont sculptés les bas-reliefs ornant chacune des faces ; 3°. quelques moulures qui surmontent ces bas-reliefs ; 4°. enfin un rebord d'une épaisseur de 9 cent.

Les quatre faces de la cuve sont fort saillantes ; des moulures assez larges, mais d'un dessin extrêmement simple, bordent le sommet et les côtés des bas-reliefs. La partie inférieure de ces bas-reliefs n'a point de moulures, et les personnages reposent immédiatement sur le rebord qui surmonte la base.

Les colonnes, séparant les quatre faces, sont engagées à peu près dans un tiers de leur circonférence ; leur hauteur



totale est de 72 cent. , c'est-à-dire la même que celle de la

cuve tout entière. Leur base se compose d'un filet qui se relie avec celui des faces, et de plusieurs moulures qu'il serait trop long d'indiquer, mais que le dessin de M. Châtelain reproduit très-exactement. Les bases sont ornées de ces feuilles recourbées que l'on rencontre assez fréquemment sur les colonnes et les piliers romans. Les fûts des colonnes sont cylindriques. La plupart des chapiteaux ne présentent que des feuilles disposées de différentes manières; l'un d'entr'eux a quelque analogie avec le chapiteau corinthien; un autre offre l'image d'un oiseau qui paraît être une espèce d'aigle, mais qui a quatre pattes. Les chapiteaux sont surmontés de tailloirs carrés, qui se rattachent au rebord supérieur des faces. Chacune des colonnes est engagée dans un enfoncement produit par la rencontre de deux faces curvilignes, et cet enfoncement est entouré d'un filet saillant, qui forme une sorte de quadrilatère très-allongé, dans lequel les colonnes sont comme encadrées; ce filet règne même entre les chapiteaux et les tailloirs, en sorte que l'on pourrait supposer que ces derniers sont une continuation du filet ou rebord supérieur dont nous venons de parler.

Les animaux qui soutiennent la cuve sont aujourd'hui presque au niveau du pavé de l'église ; mais nous devons dire que, d'après une tradition consignée par Dom Calmet dans la *Notice de la Lorraine* (1), ces animaux reposent sur trois degrés, qui sont enfouis par suite de l'exhaussement du sol.

La vasque ou cuve proprement dite, creusée dans la partie supérieure du bloc principal, présente un diamètre qui varie de 45 à 93 centimètres. La forme de cette vasque est assez compliquée. Les bords de la partie la plus basse de cette vasque décrivent une sorte de carré avec des renflements semi-circu-

(1) Art. *Mouçon*, t. II, col. 232.

laires aux quatre angles. Le fond est percé d'un orifice de forme ronde et de la grosseur du doigt, qui correspond à un canal traversant les deux blocs, et par lequel on laissait écouler au-dessous du pavé l'eau qui avait servi à administrer le sacrement. Le bord de la cuve offre un petit gradin, destiné à recevoir un couvercle qui a disparu.

Le font baptismal de Mousson est admirablement conservé, et quand on se rappelle les nombreux siéges soutenus par le château et les moyens employés pour le détruire, on s'étonne que ce font ait pu nous arriver intact, après sept siècles et demi d'existence. Il a été couvert, à une époque que nous ne connaissons pas, d'une couche de couleur à l'huile ; mais cette couche, qui était fort légère, a déjà en partie disparu et n'altère en rien les détails des bas-reliefs. Il n'y a d'endommagées dans le font baptismal de Mousson que les têtes de trois ou quatre des animaux qui le soutiennent. Elles se trouvent aujourd'hui, comme on l'a vu presque de niveau avec le pavé, et par conséquent exposées à des chocs de toute nature.

Nous avons dit que ces animaux sont au nombre de douze, trois sur chaque face ; l'état de mutilation de plusieurs d'entre eux ne permet pas de reconnaître à quelles espèces ils appartiennent. Parmi ceux qui sont conservés, on remarque des lions, des dogues, des béliers et un singe, dont la tête a un développement remarquable.

Faut-il voir dans ces figures, bizarres au premier coup-d'œil, un simple caprice de l'artiste chargé de sculpter le font baptismal ? L'affirmative pourrait être soutenue, parce que les édifices religieux des XIe. et XIIe. siècles offrent un grand nombre de figures d'hommes ou d'animaux dans lesquelles on n'a pu découvrir encore aucune intention symbolique. Cependant plusieurs archéologues, qui ont visité



ce monument, et dont nous partageons l'opinion, pensent que les douze animaux qui supportent le font, et que celui-ci semble écraser, doivent être considérés comme le symbole des vices et des péchés dont le baptême purifie les chrétiens. Cette explication est sans doute hypothétique, mais elle est vraisemblable, et, quoique nous ne connaissions rien d'analogue, nous croyons qu'elle n'est nullement contraire aux idées et aux principes qui dirigeaient les sculpteurs de ces âges reculés.

Nous avons dit que les quatre faces du font baptismal étaient couvertes de quatre bas-reliefs. Ces bas-reliefs, qui sont fort saillants, offrent tous des représentations relatives au baptême.

Sur la première face (V. page 179), qui est tournée aujourd'hui vers le Septentrion, on voit saint Jean-Baptiste prêchant la pénitence aux publicains et aux soldats qui venaient en foule le trouver dans le désert, ainsi que le rapporte saint Luc : « Venerunt autem et publicani ut « baptizarentur, et dixerunt ad illum : magister, quid « faciemus ?... Interrogabant autem eum et milites, dicentes : « quid faciemus et nos (1) ?..... » Sur le bas-relief de Mousson, saint Jean est nimbé et un peu plus grand que les autres personnages. Il n'est vêtu que d'un manteau, qu'il tient serré de la main gauche, et qui laisse à découvert le bras droit et une partie de la poitrine. Ses cheveux sont courts et partagés sur le front ; il a également la barbe assez courte. Devant lui, c'est-à-dire vers la droite, se trouvent huit personnages disposés sur trois plans différents. Ceux qui occupent le premier plan sont couverts de tuniques à manches, serrées par des ceintures. Ils ont les

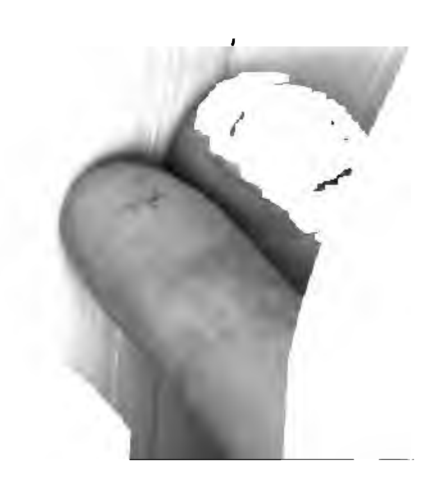
(1) V. Ev. secund. Luc. III, 12 et 14.

mains jointes et sont dans l'attitude de gens qui prient; un d'entre eux, dont la tunique est en partie cachée par un manteau, est agenouillé aux pieds du précurseur, qui lui impose la main droite sur la tête. On ne voit que le buste des cinq individus placés au second et au troisième rang.

Derrière ces huit personnages, figurant les publicains, se trouve un soldat revêtu d'une cotte de maille, qui lui descend jusqu'aux genoux. Il soutient une pique de la main droite et appuie le bras gauche sur un bouclier de forme triangulaire très-allongée, dont la surface n'offre d'autre ornement qu'une étoile assez saillante. Il porte le casque pointu des Normands, et ce casque est garni d'un nasal, dont la partie inférieure a été brisée.

Sur le second bas-relief, le précurseur, placé et vêtu exactement comme sur le premier, baptise deux juifs entièrement nus et qui sont plongés, non pas dans les eaux du Jourdain, mais dans une cuve en bois, de forme cylindrique, et garnie de plusieurs cercles. Les deux juifs qui reçoivent le baptême sont placés l'un derrière l'autre, et saint Jean pose la main droite sur la tête du premier. En arrière de la cuve se tiennent debout deux autres personnages, qui se disposent à recevoir le baptême à leur tour. Ils ne sont couverts que d'un linceul, dont ils vont se dépouiller. Entre eux et la cuve, c'est-à-dire vers le milieu du bas-relief, l'artiste a figuré un arbre, dont la tige arrivée à une certaine hauteur se partage en trois rameaux, qui soutiennent chacun un massif de feuillage, exactement semblable à un champignon. Il est probable que le sculpteur a voulu représenter un palmier.

La troisième face, qui regarde l'Occident, offre le baptême de Jésus-Christ. Le précurseur, qui baptise Jésus-Christ de la main droite, est encore dans le même costume



et dans la même attitude que sur la première face ; seulement



il est un peu penché. Le Sauveur, qui a dépouillé tous ses vêtements, est enfoncé jusqu'à la ceinture dans le Jourdain, dont les eaux s'amoncellent autour de lui. Jésus-Christ porte un nimbe crucifère ; il a les cheveux longs et partagés sur le front. Sa main gauche est dans le fleuve, et il bénit de la droite. Au-dessus de sa tête on a figuré le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, les ailes étendues et la tête en bas (1); plus haut encore, on voit la tête de Dieu le Père, portant un nimbe crucifère comme celui du Fils. Entre le Père et le Saint-Esprit se trouve une banderole, chargée de plusieurs cercles. D'un côté elle est jointe aux moulures qui bordent la partie supérieure du bas-relief et de l'autre elle se perd

(1) Le Saint-Esprit n'est point nimbé.

derrière la tête de saint Jean-Baptiste. A droite, c'est-à-dire vis-à-vis saint Jean, l'artiste a sculpté un ange debout, vêtu d'une longue robe, et les pieds nus; il tient étendu le vêtement que Jésus-Christ va reprendre en sortant du fleuve; plus haut, un autre ange qui vole, et que l'on voit en raccourci, balance près de la tête du Sauveur un encensoir, soutenu par des chaînes.

La quatrième face est tournée vers le midi; elle représente une scène plus difficile à interpréter que les précédentes. Un évêque, debout, sans nimbe, la tête couverte d'une mître de forme écrasée, et tenant une crosse dans



la main droite, administre, avec la gauche, le sacrement du baptême à deux individus de petite stature et entièrement nus, qui sont plongés à mi-corps dans une cuve semblable à celle du second bas-relief. Au-dessus de



ces personnages, on voit un ange, qui semble descendre du ciel, et touche, presque de la main gauche, la tête des deux baptisés. Derrière l'évêque se trouve un clerc, tenant un évangéliaire. L'évêque porte une robe longue, une aube, dont l'extrémité inférieure est ornée de broderies, et une chasuble. Le clerc est revêtu d'une aube, à manches larges, et a les cheveux coupés en couronne.

Dom Calmet a voulu voir dans ce bas-relief la représentation du miracle de saint Nicolas, ressuscitant de malheureux jeunes gens, qu'un hôtelier avait assassinés, pour les dépouiller, et qu'il avait ensuite coupés en morceaux et cachés dans une cuve (1). Mais il est évident que Dom Calmet s'est trompé. 1°. L'évêque qui figure sur le bas-relief n'a point de nimbe ; ce n'est donc point un saint ; 2°. les enfants ressuscités étaient au nombre de trois, et sur le font baptismal on n'en voit que deux ; 3°. saint Nicolas était seul et déguisé en laïque lorsqu'il opéra ce miracle, tandis que notre évêque est accompagné d'un clerc et porte son costume épiscopal ; 4°. un pareil sujet n'eût pas été convenablement placé sur un font baptismal ; 5°. enfin saint Nicolas était encore peu connu en Lorraine, lorsque la comtesse Sophie obtint de l'évêque Hériman l'autorisation dont nous avons parlé. Son culte ne prit une grande extension dans cette province qu'un peu plus tard, après qu'une relique du saint évêque de Myre eut été donnée au prieuré de Varangeville (2).

Nous pensons qu'il ne faut voir dans ce bas-relief autre chose qu'une représentation du sacrement de baptême ; un évêque, assisté d'un clerc, administre ce sacrement à deux cathécumènes, et l'ange qui plane au-dessus d'eux figure l'esprit de Dieu descendant sur les nouveaux chrétiens. Au

(1) Notice de la Lorraine, art. *Mouçon*, t. II, col. 232.

(2) V. le même ouv., art. Saint-Nicolas, tome II, col. 142 et 143.

reste, nous ne donnons pas cette explication comme définitive, mais nous n'en voyons pas de plus raisonnable.

L'exécution du font baptismal de Mousson est assez bonne, et le coup-d'œil général en est satisfaisant ; il est vrai cependant que plusieurs des figures qui y sont sculptées prêtent beaucoup à la critique. Les personnages qui se trouvent sur le premier plan dans le tableau représentant la prédication de saint Jean-Baptiste sont beaucoup trop petits, si on les compare à ceux qui les avoisinent. Toutefois, la haute taille du précurseur n'a rien qui doive étonner, parce qu'au moyen-âge la grandeur physique était souvent le symbole de la grandeur morale.

Les anges qui sont soutenus dans l'air sur les troisième et quatrième bas-reliefs sont fort mal faits, et nous convenons que l'exécution de la plupart des figures est barbare ; quelques-unes cependant sont bien posées et d'un dessin assez correct.

Cette description et les planches qui l'accompagnent ont dû faire voir qu'il existe la plus grande analogie entre le font baptismal de Mousson et celui de Liège, exécuté en 1112, et qui a été récemment gravé et publié dans les *annales Archéologiques.* Trois des sujets représentés sur le premier sont identiques à trois des bas-reliefs du second. Seulement les deux derniers bas-reliefs de Liège, qui offrent saint Pierre et saint Jean l'évangéliste baptisant le centenier Cornelius et le philosophe Craton, sont remplacés, à Mousson, par un seul tableau, où nous croyons voir la représentation du sacrement de baptême.

Cette analogie singulière entre deux monuments exécutés à vingt-cinq ans d'intervalle, et dans des lieux assez distants l'un de l'autre, contribue à démontrer qu'il existait, au moyen-âge, une tradition et des règles dont on ne pouvait guère s'écarter, et que les formes hiératiques étaient déterminées en Occident comme elles le furent à Byzance.

EXTRAIT

D'UNE

NOTICE SUR UNE PIERRE SÉPULCRALE

DÉCOUVERTE DANS L'HOTEL-DE-VILLE DE LISIEUX ;

Par M. le D^{r}. BILLON.

(Présenté par M. CAMPION, membre de la Société française pour la conservation des Monuments.)

Arrachée depuis longues années de l'asile pieux qu'elle occupait, la pierre qui fait l'objet de cette note avait été engagée par sa face sculptée, dans les parois d'un petit réservoir établi à l'un des angles de la cour de l'Hôtel-de-Ville. A la fin de juillet dernier, des ouvriers employés à démolir le réservoir, après avoir renversé cette énorme pierre, s'arrêtèrent avec surprise à la vue d'un personnage sculpté en grand relief, qu'ils reconnurent aussitôt pour un prêtre. M. le maire de Lisieux, averti sur-le-champ de la valeur historique de la découverte qui venait d'avoir lieu, donna des ordres immédiats pour la conservation du monument qui fut bientôt déposé en sûreté dans le transept nord de l'église Saint-Pierre, où il se voit encore aujourd'hui.

C'est une dalle de marbre gris cendré, se rapprochant de celui que l'on extrait des carrières de Vieux, près de Caen, de 2^{m}. 15^{c}. de longueur, sur 90^{c}. de largeur au sommet et 60 à la partie inférieure. La plus grande épaisseur de cette dalle est

de 22^{c}. ; elle est ornée au pourtour d'un talon renversé, dont la gorge est fortement accusée.

On y voit sculptée en ronde bosse l'effigie d'un personnage qu'il faut regarder comme un évêque, ainsi que je le démontrerai tout-à-l'heure, et qui a 1^{m}. 66^{c}. de hauteur. Cette effigie est encadrée entre deux grêles colonnettes dont le socle, formé par une gorge et un quart de rond, repose sur un soubassement que supporte le dos d'un dragon ailé. Les colonnettes sont couronnées de chapiteaux composés de deux feuilles grasses roulées en volute et d'un tailloir d'où s'élèvent deux tourelles octogones dont les pointes sont brisées. La tête du personnage est abritée sous un arc à plein-cintre surmonté d'un petit fronton très-aigu, espèce de niche qui repose, avec les tourelles, sur le tailloir des colonnettes. Cette tête, ombragée de cheveux courts grossièrement contournés, est dépourvue de coiffure. On n'y voit point d'oreilles, à moins qu'on ne doive appeler de ce nom deux appendices carrés, arrondis à leur partie antérieure. La figure est imberbe ; l'absence de rides indique que la mort a saisi le prélat dans la vigueur de l'âge. Le corps est enveloppé de la chasuble antique, ample manteau, à plis larges et ondoyants qui se relève sur les épaules afin de laisser toute liberté aux bras et laisse à peine entrevoir la soutane, l'aube et l'étole. Les bords de l'ouverture supérieure de la chasuble forment une sorte de collet autour du cou du personnage. Les parements sont garnis de galons unis.

La main droite du prélat est levée et les premiers doigts de cette main d'une longueur et d'une maigreur remarquables, sont déployés comme pour bénir. La main gauche tient une crosse très-simple, recourbée en volute à son extrémité supérieure et qui ne dépasse pas le front de la statue. Les bras sont d'une brièveté choquante proportionnellement à la longueur du corps. Les pieds chaussés de sandales fou'ent un



dragon ailé, emblème des passions mauvaises combattues pendant la vie.

La disposition de la crosse démontre que le personnage est un évêque. La volute est tournée en-dehors; or, on sait que cette disposition était universellement admise, dans les images d'évêques, pour montrer que l'autorité épiscopale s'exerçait à la fois sur le clergé et sur le peuple. On disposait en sens inverse l'extrémité supérieure de la crosse des abbés pour indiquer que leur juridiction ne s'étendait pas hors de l'enceinte de leur communauté.

Le travail de ce monument annonce l'enfance de l'art. La statue est raide, maigre, elle manque de proportions; les draperies sont dénuées de relief et de souplesse. C'est l'œuvre d'une main exercée; les imperfections sont la faute du siècle.

Le monument doit remonter à la première moitié du XIIe. siècle, à en juger par la similitude de ses caractères avec ceux des monuments de ce temps qui subsistent encore (1). Il révèle la physionomie de cette époque architectonique dans l'arc à plein-cintre qui surmonte la tête de la statue, dans les chapiteaux grossiers de ses colonnettes, dans la crosse épiscopale roulée en simple volute, etc. La barbarie du travail, la simplicité des détails, l'absence de tous ornements accessoires, portent irrésistiblement à attribuer à cette dalle funéraire une origine romane, et s'il pouvait rester sous le rapport de la date qui lui appartient, quelque doute, il disparaîtrait devant cette circonstance qu'au XIIe. siècle seulement on commença à décorer les tombeaux de la statue couchée du défunt.

Ainsi le monument est antérieur à la construction de l'église Saint-Pierre actuelle, qui remonte à la première période du

(1) Il existe deux tombeaux de la même époque dans l'église Ste.-Marie-aux-Anglais (canton de Mézidon), derrière les panneaux d'un lambris, dans le mur du chœur du côté de l'Evangile.

style ogival. Si l'on examine les sculptures, les décorations les plus anciennes de ces édifices, dont on retrouve des vestiges dans le grand portail et dans les tombeaux du transept nord, on remarque qu'elles sont infiniment plus soignées que celles de la pierre dont j'ai donné la description.

L'absence de toute inscription concourt avec la forme et la disposition de cette pierre pour démontrer qu'elle devait être enclavée sous une arcade. Dès le XIe. siècle, les personnages distingués étaient ensevelis dans des caveaux creusés dans l'épaisseur des murs des églises, sous des arcatures ornées (1). Il est très-probable que la pierre qui a été récemment retrouvée, était placée sur une excavation semblable soutenue soit par des colonnes à fûts très-courts on par un soubassement. Mais cette dalle antérieure au style ogival devait reposer dans un édifice roman. Une cathédrale romane a précédé celle que l'on admire aujourd'hui : bâtie par les évêques Herbert et Hugues d'Eu dans le commencement du XIe. siècle (de 1022 à 1049), elle fut dévorée par un incendie vers la fin de la première moitié du XIIe. siècle (1136). Ne peut-on pas raisonnablement supposer que notre pierre a fait partie de cette cathédrale, puisque nous ne retrouvons pas sa place dans l'église actuelle qui ne présente aucun des caractères de l'architecture romano-byzantine ?

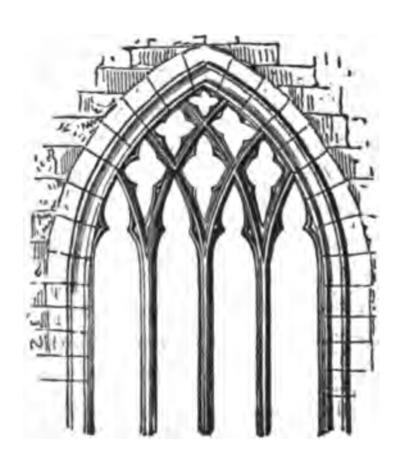
Mes recherches ne m'ont pas appris de quel évêque le monument était destiné à honorer la mémoire. Pendant la période à laquelle le style de cette dalle m'a conduit à la faire remonter, plusieurs évêques se sont succédé sur le siége de Lisieux. Je laisse aux érudits le soin de rechercher auquel d'entr'eux elle a été dédiée.

En terminant, j'exprime le vœu qu'un local soit disposé

(1) V. la 6e. partie du Cours d'antiquités monumentales de M. de Caumont.



à Lisieux pour recevoir les débris antiques qui y ont été recueillis et qui se détériorent de jour en jour. Dans ce local viendraient prendre place de gracieux chapiteaux, de charmantes rosaces, des débris de la meilleure époque, des moulures hardiment profilées, précieux vestiges, provenant de la restauration de Saint-Pierre et actuellement entassés pêle-mêle dans une des chapelles de cette église, les urnes romaines, les médailles, les inscriptions tumulaires, les boiseries sculptées qui ont été trouvées à Lisieux et dans les environs. C'est dans ce petit musée qui ne tarderait pas à présenter un puissant intérêt, que devrait être déposé le monument dont j'ai voulu donner une idée et qu'on peut voir aujourd'hui, je le répète, dans le transept nord de notre ancienne cathédrale.



LETTRE

ADRESSÉE A M. DE CAUMONT,

SUR UN ENCENSOIR EN BRONZE DORÉ,

TROUVÉ A BUCHHOLZ (DIOCÈSE DE TRÈVES);

Par Mgr. MULLER,

Evêque suffragant de Trèves, membre de plusieurs académies.

MONSIEUR,

C'est bien tard, que je m'acquitte de la promesse que je vous ai faite de vous procurer un dessin de l'encensoir roman que vous avez vu chez moi.

L'encensoir dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le dessin, est un digne pendant de l'encensoir de M. Benvignat, duquel M. Didron a donné une explication intéressante (Annales archéol., 5e. livraison du t. IV), soit que l'on regarde l'idée qui a inspiré l'artiste, ou l'habileté de l'orfèvre, ou le temps reculé auquel il appartient. J'ai trouvé cet encensoir dans une petite église d'un village du diocèse de Trèves, nommé Buchholz, près du château des ci-devant comtes de Manderscheid, et il est très-vraisemblable qu'il appartenait autrefois à la chapelle du château détruit depuis le XIe. siècle. Désormais ce vase fera partie du musée chrétien qui va être établi dans les chapelles du cloître de la cathédrale de Trèves.

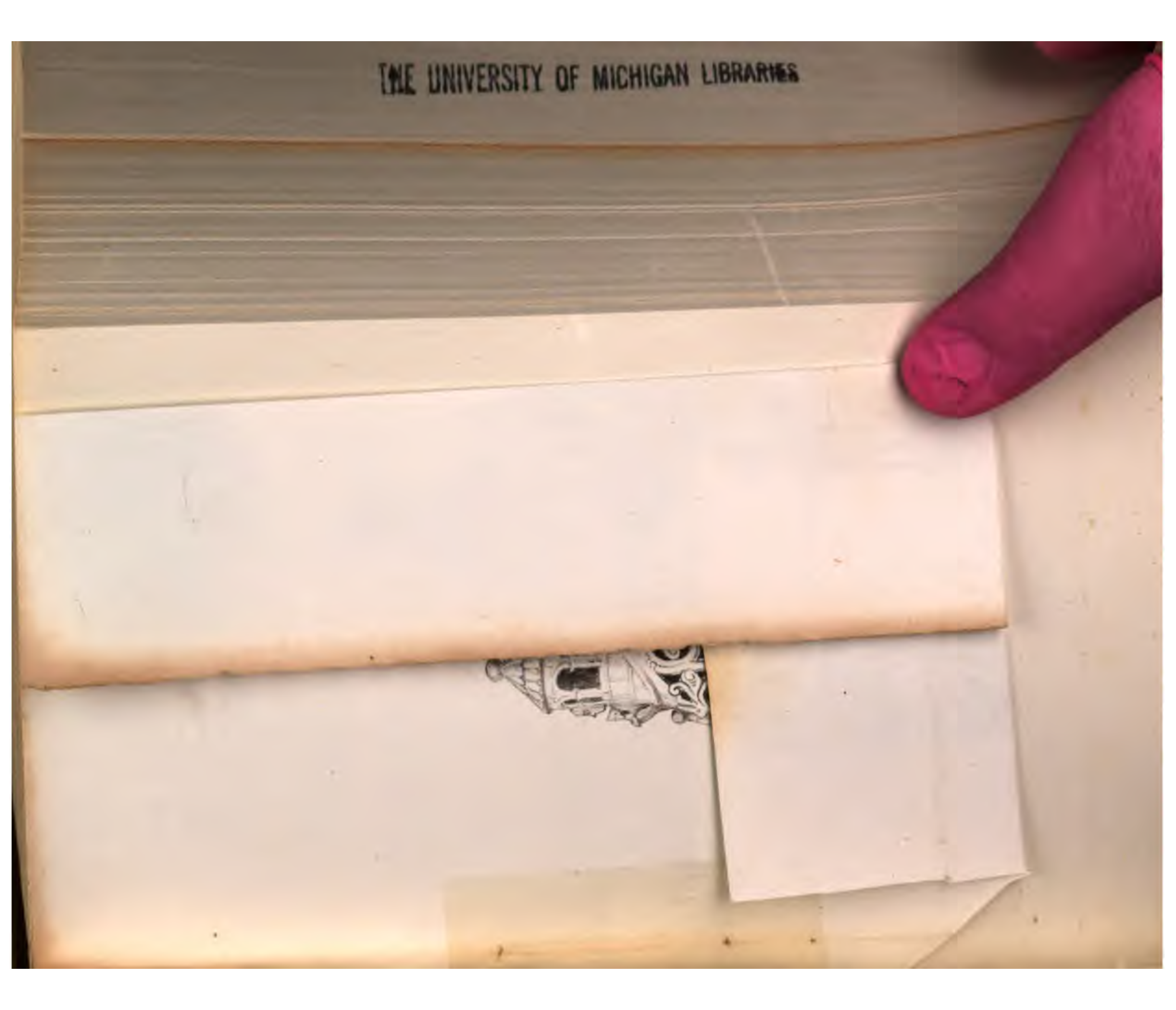


Cet encensoir remarquable, qui doit être de la fin du XIIe. ou du commencement du XIIIe. siècle, est muni de quatre chaînes. Le plan nous montre une croix grecque dont les quatre bras ont des absides. Entre les bras de la croix, c'est-à-dire dans les quatre coins, s'élèvent des tourelles. Sur le toit de chaque bras on voit un des patriarches emblématiques du sacrifice du nouveau testament ; Abel avec un agneau, Melchisedech avec le pain et le calice ; Abraham qui est sur le point d'immoler Isaac (l'autel sur lequel se doit faire cet acte est signé d'une croix); et Isaac bénissant Jacob qui a prévenu son frère (Isaac debout, Jacob devant lui à genoux, et Esau derrière son père, le saisissant au bras gauche). A la sommité de la partie supérieure on voit Salomon assis sur un trône, qui est entouré de quatorze lions, que le dessin ne fait pas voir (3. Reg. 10, 18-20). La partie inférieure montre en demi-figures, Aaron avec l'encensoir, Moïse avec la verge, Isaïe et Jérémie portant chacun un livre.

Les parties décoratives hors de l'architecture sont à jour. Le tout est en bronze, fondu et doré. La partie inférieure devait contenir, pour porter les charbons, une cuvette en métal plein, parce qu'elle est ouverte en bas et à jour comme la partie supérieure. La dimension de l'encensoir dépasse d'un tiers celle du dessin. Il a une hauteur de neuf pouces et demi et une largeur de cinq pouces et demi. Le soutien des chaînes a trois pouces ; le dessin en est par erreur diminué de plus d'un tiers.

L'explication de la symbolique de cette belle œuvre est complètement donnée par la légende. Je la transcrirai commençant par celle de la partie supérieure, descendant de là à celle de la partie inférieure.

SALOMON. CURAT. REGNUM. TERRESTRE. FIGURAT.
VIVIFICUM. VERUM. REGEM. PER. SECULA. RERUM.
ORDO. QUEM. VATUM. CIRCUMDAT. VATICINANTUM.
CHRISTUM. VENTURUM. CARNISQUE. NECEM. SUBITURUM.



CONSPICIT. E. CELIS. REX. SUMMUS. MUNUS. ABELIS.
MELCHISEDECH. ISTO. SIMILATUR. MUNERE. CHRISTO.
NE. PERIMAS. ABRAHAM. QUEM. SIC. DEDUCIS. AD. ARAM.
DECIPIT. ECCE. PATREM. SUPPLANTANS. DENUO. FRATREM.

TUS. AARON. FUMAT. QUOD. LUCIDA. FACTA. FIGURAT.
VIRGA. DOCET. MOISI. SIT. MENS. DISCRETA. MAGISTRA.
CALLEM. MESSIE. DIREXIT. VOX. ISAIE.
GENTES. HEBRAICAS. PUER. INSTRUXIT. JEREMIAS.

Le soutien des chaînes porte en quatre cercles les bustes de quatre apôtres avec l'inscription suivante :

PETRUS. CUM. PAULO. TRADIT.
NOVA. DOGMATA. MUNDO.
CUM. JACOBO. PARIA. PROMIT.
QUIBUS. APOCALISTA (SIC).

On conviendra que l'artiste du moyen-âge a bien su faire d'un vase servant aux cérémonies du saint sacrifice de la messe un abrégé, pour ainsi dire, des dogmes, qui constituent l'essence de la liturgie à laquelle il devait être employé.

L'inscription du pied de l'encensoir nous nomme ou le donateur ou, ce qui est plus vraisemblable, l'artiste.

HEC. TU. QUISO (SIC). VIDENS.
GOZBERTUS. SIT. PETE. VIVENS.

J'ai reproduit exactement l'orthographe de l'écriture. La forme des lettres est donnée par le dessin. Il y a beaucoup d'abréviations, qui d'ailleurs ne font pas de difficulté. Les mots sont séparés l'un de l'autre par un point. Christum, Christo sont écrits, comme ordinairement dans ce temps-là, XPM, XPO.

Je dois remarquer que les anneaux par lesquels couraient les chaînes, à la partie supérieure, c'est-à-dire au chapeau

de l'encensoir, ne sont pas originaux. Ils couvrent une partie de la légende et j'en ai fait fondre quelques-uns pour arriver à trouver toutes les lettres. Dans l'origine ils formaient sans doute la coiffure des figures de la partie inférieure de l'encensoir (Aaron, Moïse, etc.), dans la tête desquelles sont attachés les bouts des chaînes.

J'ai mentionné ci-dessus l'encensoir de M. Benvignat et le mémoire plein d'érudition, dont M. Didron a accompagné la publication de la gravure de cet encensoir. Qu'il me soit permis à cette occasion de répondre à l'invitation faite par l'auteur de l'iconographie chrétienne de contribuer à l'explication de la légende de ce bel encensoir. M. Didron a pris l'abréviation VRĀS pour VRENS, croyant que le graveur distrait avait posé l'A au lieu d'un E. Selon mon avis, il aurait fallu poser la ligne d'abréviation au-dessus du V̄, ainsi on devrait lire VESTRAS.

En mettant ensuite un signe d'interrogation après le mot MICHI, les vers ne seront plus embarrassés. Ils auront un sens à la fois simple et sublime que l'on peut rendre ainsi :

« Moi, Reinerus, je donne ce gage. Qu'est-ce que vous « m'en donnez en échange ? Vous devez à moi, quand je « serai en possession de la mort, des prières funèbres sem- « blables à celles qui ne manqueront pas à vous et, à mon « avis, vos prières seront des parfums agréables au Christ. »

En terminant cette lettre, j'ai l'honneur de vous annoncer que M. de Willmowsky, qui m'a chargé de vous offrir ses hommages, s'occupe à présent de faire mouler la statue de la Vierge, qui décore la façade du cloître de notre cathédrale.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE.

LABYRINTHE DE SAINT-BERTIN.

M. G. Villers a présenté, en 1825, à la Société française, un mémoire intéressant sur un labyrinthe qui existe dans la salle capitulaire de Bayeux. Nous donnerons successivement les figures des monuments de cette espèce qui existent encore en France ou qui ont été récemment détruits. Nous commençons cette revue par le labyrinthe de St.-Bertin, décrit par M. Wallet, de St.-Omer, dans son intéressant ouvrage sur St.-Bertin. (Un vol. in-4°. avec atlas in-f°. Douai, 1843.)

« Il existe encore, dit M. Wallet, des vieillards dans le « pays qui ont souvenir de ce labyrinthe qui faisait partie du « pavé de l'église et se trouvait placé dans la nef transversale « de droite; il arrivait que les enfants et les étrangers qui le « parcouraient, troublaient l'office divin, ce qui a été cause, « nous a-t-on dit, qu'il fut détruit.

« Il paraît que ces sortes de décorations de pavés dans les « grandes églises étaient anciennement en vogue. La cathé- « drale d'Amiens avait au centre de sa nef son labyrinthe qui « était de forme octogone; construit vers 1288, il a été « détruit en 1825; on y voyait représentés les architectes de « l'église et l'évêque Evrart, et il portait une inscription en « vers français.

« On voit encore à l'entrée de l'église paroissiale de St.- « Quentin, bâtie dans le XII°. siècle, un labyrinthe dont le « parcours offre absolument la même combinaison que celui



« d'Amiens, l'un et l'autre ne présentant qu'un guillochis « octogonal, simple et continu.

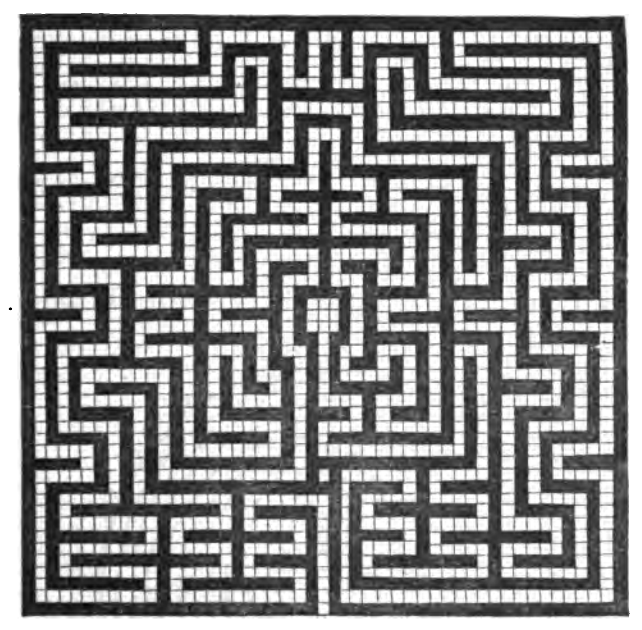
« Le labyrinthe de la cathédrale d'Arras existerait sans « doute encore sans la révolution. D'après la notice sur « cette ancienne cathédrale, publiée en 1829, et d'après « divers renseignements pris sur les lieux, nous avons « reconnu qu'il était placé un peu en avant dans la nef; « qu'il était aussi tracé en octogone et composé de carreaux « jaunes et bleus, présentant la même combinaison que « ceux d'Amiens et de St.-Quentin, dont nous venons de « parler. Mais ce que nous apprend de particulier cette « notice, c'est qu'en suivant à genoux, comme c'était « l'usage, la ligne de parcours en récitant les prières ordi- « naires, on était une heure à terminer ce pieux pélerinage: « aussi, dans certaines localités appelle-t-on ces sortes de « dédales *la lieue*.

« Au milieu du pavé de la grande nef de la cathédrale de « Reims, existait aussi, avant 1779, un labyrinthe construit « vers 1240, qui paraîtrait, d'après la description que nous « en donne Géruzez, avoir eu quelque rapport avec celui « d'Amiens. Cet auteur dit que, dès son origine, ce laby- « rinthe était un objet de dévotion et qu'au temps des croi- « sades on y faisait des stations pour tenir lieu de pélerinage « à Jérusalem.

« Nous dirons un mot d'un dessin de chemin de Jéru- « salem qui diffère d'un labyrinthe et qui se trouve gravé sur « une des dalles placées sous l'orgue de l'église de Notre- « Dame (ancienne cathédrale de St.-Omer). Ce dessin, ins- « crit dans un carré de 1^{m}. 475^{m}. de côté, était incrusté de « mastic; on y trouve représenté extérieurement, autour « d'un grand cercle, des montagnes, des villes, des fleuves, « des chemins, des animaux et le nom de IhERVSALEm; « dans l'intérieur du cercle divisé en trois compartiments

« horizontaux, sont placés divers autres emblêmes, malheu-
« reusement trop dégradés pour qu'il soit possible de bien
« déterminer les objets qu'ils représentent.

« Quant au labyrinthe de St.-Bertin, il paraîtrait qu'il



LABYRINTHE DE SAINT-BERTIN.

« était composé, comme cela se faisait presque toujours, de
« carreaux blancs ou jaunes et de carreaux noirs ou bleus.
« Ce labyrinthe étant inscrit dans un carré; son chemin de
« parcours présentait, comme tous ceux que nous connais-
« sons, un guillochis simple continu, mais ce guillochis était
« ici à angles droits.

« Ce pavé était composé de 49 carreaux de chaque côté;
« par conséquent, sa superficie présentait un nombre de
« 2401 carreaux.



« Dans diverses localités, on appelait ces labyrinthes *la*
« *lieue*, parce que, pour le parcourir à genoux, on mettait
« une heure à faire le chemin. C'est ce qui nous a donné
« l'idée de nous assurer quel était le parcours de celui de
« St.-Bertin, comparativement à son tour extérieur; nous
« avons trouvé que ce parcours était de 1143 carreaux blancs,
« et que le nombre de celui extérieur était de 196. Or, cette
« longueur de chemin serait égale à 5 fois 3|4 le tour du la-
« byrinthe plus 16 carreaux.

(M. WALLET, *Description de St.-Bertin.*)

LABYRINTHE DE CHARTRES.

Voici l'esquisse du labyrinthe à la cathédrale de Chartres.



M. Gilbert en a donné une courte description dans son mémoire sur cette belle cathédrale. « On voit, dit-il, au milieu

« de la nef, un labyrinthe exécuté en pierre bleue ; les « Chartrains l'appellent communément la *Lieue* ; il a 668 « pieds de développement depuis l'entrée jusqu'au centre. « Chez les Chrétiens, ces labyrinthes étaient considérés comme « l'emblême du temple de Jérusalem ; à l'époque des Croi- « sades on y faisait des stations qui tenaient lieu du péle- « rinage de la Terre-Sainte, comme cela s'observait dans la « cathédrale de Reims au XIIIe. siècle. »

Dans un autre article nous figurerons plusieurs autres labyrinthes ; la Société française recommande à tous ses membres de s'opposer à la destruction de ceux qui subsistent encore et que de nouveaux pavages des églises pourraient bien faire disparaître si l'on ne surveillait ces travaux.

D. C.

ARCHITECTURE CIVILE DU MOYEN-AGE A LA RÉOLE.

A la Réole, nous trouvons des restes de constructions romanes dans les maisons Guiton et Conqueret, rue Blandin.

Nous y remarquons trois fenêtres que nous allons essayer de décrire.

La fenêtre pratiquée dans le mur séparatif des deux maisons citées (ayant vue autrefois dans une basse-cour, une maison était moins large que l'autre) est à peu près bouchée. Cependant l'on aperçoit encore deux petites colonnes supportant deux petits cintres qui reposaient sur une troisième colonne. La fenêtre se trouvait donc divisée en deux baies par une colonnette.

Les bases des colonnettes reposaient sur un soubassement qui servait d'accoudoir. Une perpendiculaire, élevée sur la ligne horizontale de cet accoudoir jusqu'au sommet des petits cintres, aurait 1 mètre 22 centimètres de longueur.

Cette fenêtre se trouve ouverte dans un grand arc à plein-





cintre profilé d'un réglet, d'un quart de rond, d'un listel et d'un petit cavet.

Au-dessus, cinq segments de cercles sont disposés de manière à former une suite de compartiments profilés, destinés à recevoir des figures ou d'autres ornements. On y remarque trois têtes coupées, sculptées en ronde bosse. Celle du milieu a les yeux fermés, les cheveux exactement partagés sur le milieu du front, et la barbe peu fournie. Les autres figures sont dégradées.

Le grand cintre est supporté par des corniches qui reposent sur des colonnes : ces corniches sont taillées à dents de loup et à raies de cœurs.

Des têtes de monstres servent de chapiteaux à deux colonnes élevées de 1 mètre 22 centimètres ; leur piédestal ou soubassement a environ 2 décimètres d'élévation.

Le tympan sur lequel se trouvent les trois têtes sculptées a pour base une plate-bande taillée en labyrinthe reposant sur les petits cintres, supportés eux-mêmes par des colonnettes.

La corniche des colonnes se compose d'un réglet, d'un deuxième réglet découpé à dents de loup, d'un quart de rond chargé de cœurs rangés en chapelet, d'un petit listel, d'un cavet et d'un bandeau.

La base des grandes colonnes se compose d'un tore très-saillant, suivi d'un petit cavet, d'un listel, d'un plus grand tore, aussi très-saillant ; d'un listel, d'un cavet et d'un soubassement.

Les petites colonnes portent des chapiteaux feuillagés, à volutes et dans le goût composite ; leur base se compose d'un réglet, d'un tore et d'une plinthe.

AUTRES FENÊTRES ROMANES. Deux autres fenêtres romanes se voient en-dehors des maisons Secondat et Guiton. Ces fenêtres étant semblables, il suffira d'en décrire une seule. (Les maisons Secondat et Guiton sont situées rue Blandin.)

Qu'on se figure d'abord un arc à plein-cintre (rentrant ans le mur de façade), formé d'un réglet et d'un cavet; nis un tympan tout uni, présentant un arc dont la corde se rouve découpée par trois petites arcades en fer à cheval, rofilées chacune d'un cavet, d'un listel et d'un gros boudin. Ces cintres reposent sur quatre colonnes à chapiteaux feuillagés à l'instar des chapiteaux corinthiens, sauf les roses qui se trouvent ici remplacées par de petites têtes humaines. Ces quatre colonnes reposent, à leur tour, sur un accoudoir; c'était par leurs entrecolonnements que le jour pénétrait dans les appartements.

A l'intérieur, le mur forme plusieurs embrasures surmontées d'un grand arc à plein-cintre, dans lequel se trouvent compris deux autres arcs en retraite, puis les quatre colonnes de la fenêtre.

Ces deux derniers arcs sont découpés d'une manière singulière. Je ne saurais mieux rendre mon idée qu'en supposant un cintre formé d'une suite d'oreillers, réunis comme les grains d'un chapelet, un grand et un petit alternant symétriquement. Supposons encore que chaque oreiller ait ses côtés profilés de tores, de cavets et de réglets, et l'on pourra se former, par approximation, une idée de cet arrangement aussi curieux que bizarre.

Le plus grand arc découpé repose sur deux grandes colonnes à chapiteaux sculptés. L'un de ces chapiteaux offre une tête fantastique, l'autre des feuilles entourant une tête d'oiseau.

L'arc le plus rapproché de la fenêtre repose sur deux petites colonnes pareilles, en élévation, à celles qui garnissent la fenêtre; mais leurs chapiteaux représentent des têtes de monstres à dents longues et pointues.

L'on remarque dans la même maison quelques débris d'arcades romanes, et de petites fenêtres divisées chacune par une petite colonnette.

L'on y voit aussi une grande cheminée qui paraît être

d'une construction plus moderne. On sait que les cheminées romanes étaient semi-circulaires, et que leur tuyau se prolongeait à l'extérieur en forme de cône cerclé. La cheminée dont je parle est très-grande; elle rappelle, par sa forme, les cheminées du XVIe. siècle. On remarque sur son manteau une suite de petits arcs entrelacés et simulés.

Cette cheminée repose sur deux supports : sur l'un on voit un oiseau fantastique à tête humaine, et au-dessous une petite figure de femme, entourée d'un serpent roulé en spirale.

L'autre support représente un gros serpent ayant des pattes; au-dessous est une figure humaine. Ce serpent serait-il une salamandre, ou l'un de ces monstres fabuleux si redoutés au moyen-âge?

Au XVIe. siècle, les cheminées avaient un très-large foyer, et leur conduit était en forme de hotte renversée, ce qui ferait supposer que la cheminée que nous venons de décrire, ne remonterait pas à une époque plus reculée.

Il existe encore à la Réole beaucoup de maisons en bois : les unes à encorbellements, les autres portant des pilastres sculptés.

Quelques maisons présentent tous les caractères du style du XVe. siècle ou de la renaissance : ce sont des pignons aigus, des façades à médaillons, en demi-reliefs, représentant des têtes de princes, ou des bustes de personnages marquants de l'époque.

Plusieurs maisons, soit sur leurs portes, soit sur leurs fenêtres, soit même sur leur premier encorbellement en bois, offrent des cintres surbaissés dont le centre se relève de manière à former une accolade. Cet arc, on le sait, est caractéristique de la fin du XVe. et du commencement du XVIe. siècle.

Quelques maisons avaient des porches ou galeries, au moyen desquels on pouvait marcher à couvert : on en voit encore quelques restes à la place du Turon.

LAPOUYADE,

Membre de la Société française, président du tribunal de La Réole.

E SACRIFICE D'ABRAHAM, A S^t.-BENOIT-SUR-LOIRE.

.e sacrifice d'Abraham est un des sujets les plus fréquemnt exécutés par nos sculpteurs du moyen-âge, et il est éressant d'examiner les différentes manières de représter ce trait de l'Histoire Sainte, aux différents siècles; us réunissons une série de planches qui nous permetnt d'établir plus tard des comparaisons que nous croyons gnes d'occuper l'attention des abonnés au Bulletin. Nous ésentons dès ce moment l'esquisse d'un chapiteau roman



e St.-Benoît, sur lequel on voit le sacrifice d'Abraham.

Au centre, Abraham armé d'un glaive à deux tranchants, ève le bras pour frapper son fils qui se trouve assis sur un utel à colonnes, tandis qu'il lui tient les cheveux de l'autre nain : l'enfant a l'air fort tranquille; l'ange qui survient lui

pose les mains sur la tête et sur l'épaule. Derrière Abraham est un personnage dans les jambes duquel paraît un bélier; de l'autre côté du chapiteau, on voit les préparatifs du sacrifice qui doit remplacer celui que l'obéissance d'Abraham était prêt d'accomplir, et déjà le bélier est posé sur l'autel.

Nous examinerons plusieurs autres chapiteaux de St.-Benoît, que nous ferons graver d'après les dessins de M. Victor Petit.

A. DE CAUMONT.

SYMBOLISME DE LA LUXURE.

La représentation des personnages dévorés par des serpents et des crapauds, a donné lieu à plusieurs explications dont la plus naturelle consiste à y voir le symbole de la luxure. M. Branche pense que l'on pourrait, selon les parties du corps auxquelles s'adressent les morsures, reconnaître l'espèce de péché capital auquel s'applique le supplice. M. Godard-Faultrier, appuyé sur un texte formel, a prouvé qu'au moyen-âge on avait regardé ce supplice comme celui des mauvaises mères. Dans la vision d'Alberic (XII), il a trouvé les lignes suivantes : « Supplice des mauvaises mères qui portent pendus à leur sein des serpents pour nourrissons..... » Deux serpents tétaient les mamelles de chacune d'elles... Ces femmes étaient celles qui avaient refusé de donner à boire de leurs mamelles aux orphelins et aux enfants sans mères, et qui, feignant de les allaiter, ne les allaitaient pas. Mais il semble que ce supplice n'était pas particulier à ce genre de crime, car lors des séances de la Société française à Metz, nous avons trouvé dans un des manuscrits communiqués avec tant de complaisance par M. Clerx, conservateur de la bibliothèque, une miniature représentant assis sur des trépieds entourés de flammes, des malheureux dont la langue et les parties sexuelles sont dévorées par des serpents et

crapauds. Et les vers suivants mis au bas montrent que
ùt le supplice des débauchés.

APRES JE VIS TREPIÉS AVIS .
OU . . . . ETOIENT MIS
TRES GRAT POISSON DE MALECREUS
DESSOUS LESQUELZ ESTOIT LE FEUS
QUI DE TOUTES PARS LES ARDOIT
ET ENTOUR EULZ POISSON AUOIT
DE CRAPAULZ ET COULEURES GRANS
ET AULTRES VERMINES NUISENS
QUI A TOUS LEZ LES MORDOIENT.
ET TRES GRANDS GRIEFS LOUR FAISOIET
DE CEULZ PARLAT LANGLE BRIEFMET

LANGE

CE SONT DIST DESHONNESTE GENS
NEN PUIS DIRE QUE CHOSE VIL
ET DOIS SAUOIR QUE CE SONT CIL
QUI A MOY ET A MES COPAGNONS
PUENT PLUS EN TOUTES SAISONS
CAR ONT VESCU TRÈS ORDEMET
ET TRES LUXURIEUSEMENT
ET EN GUISES DEHONESTES
PRIUEES ET MANIFESTES
POUR LAQUELLE CHOSE VILMET
PRIS SONT ET TRÈS LAIDEMENT

Ce manuscrit, d'une exécution assez médiocre, porte le titre
Explet de la pérégrination humaine compilée par frère
ille de Guyeville en 1331.

C'est un de ces ouvrages qui, comme la divine comédie con-
isant le lecteur au milieu des supplices de l'enfer, sont une
irce féconde où peuvent puiser ceux qui veulent expliquer
sculptures représentant les vices. Dans cet ouvrage,
aque péché capital passe devant l'acteur qui en décrit le
stume et les emblêmes; ainsi, l'orgueil porte un soufflet,
aque emblême est en outre dessiné sur la marge avec son
plication.

BOUET,
Membre de la Société française.

SÉANCE

TENUE AU MANS,

LE 2 MARS 1847,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Présidence de M. CH. DROUET, inspecteur de la division du Mans.

La Société française se réunit au Mans, le 2 mars, à l'occasion du passage de M. de Caumont, directeur de la Société; la séance s'ouvre à 7 heures, dans la salle du conseil général, à l'hôtel de la Préfecture.

Au bureau siègent M. CH. DROUET, président; M. MENARD, préfet de la Sarthe; Mgr. BOUVIER, évêque du Mans; M. DE CAUMONT, directeur de la Société; M. l'abbé TOURNESAC, inspecteur des monuments de la Sarthe; MM. RICHELET, HUCHER et LAMBRON DE LIGNIM, membres du conseil administratif, et l'abbé VOISIN, secrétaire. On remarque dans la salle quarante membres de la subdivision du Mans, et plus de cent autres personnes.

Dans son discours d'ouverture, M. le président se fait l'interprète de la Compagnie, pour exprimer à M. le directeur général la vive satisfaction qu'elle éprouve de le voir venir prendre part un instant à ses travaux; sachant d'ailleurs

combien M. de Caumont daigne apprécier son dévouement et son zèle. L'honorable M. Drouet remarque ensuite que le nombre des membres de la subdivision du Mans augmente à mesure que les études archéologiques se développent dans le pays; ce nombre était l'an dernier de 46, cette année il dépasse 74.

M. le président signale à la Société, comme un but très-important dans la mission qu'elle s'est imposée, la recherche et la transcription des chartes et autres documents manuscrits, relatifs à l'histoire du moyen-âge; il invite les membres de la subdivision du Mans à déposer aux archives de la Société les pièces anciennes qui tomberaient entre leurs mains, et commence par exhiber un beau livre de comptes offrant les *recettes* et les *dépenses* de la collégiale de Saint-Pierre-de-la-Cour, pour l'année 1451; puis un contrat de vente de la baronnie de Sillé-le-Guillaume, en date du 27 juin 1468. Ces deux pièces historiques servent à faire constater par M. Drouet que la *fête des fous* avait encore lieu dans la collégiale de Saint-Pierre-de-la-Cour, en 1451 ; que 30 sous mançais, alloués pour cette *fête*, représentaient 60 sous tournois environ, et qui équivaudraient à 90 fr. de notre monnaie, etc.

M. le président met sous les yeux de l'assemblée de magnifiques plans de la cathédrale du Mans, dont on est redevable aux soins de M. Delarue, architecte du département, et de charmants dessins de MM. Prisse, Hucher et Ruillé, membres de la Société; dessins offrant les façades de plusieurs maisons monumentales du Mans.

M. Rouyer, employé des postes, lit une note sur une monnaie gauloise inédite, de système dénarial romain, découverte à Alonne, près du Mans. C'est une variété du quinaire très-commun, présentant d'un côté la tête de Pallas avec la légende DVRNACOS, et au revers les lettres AVSCRO,

au-dessus d'un cavalier en course, armé d'une lance qu'il porte en avant. Au revers du quinaire d'Alonne, il est impossible de lire autrement, entre les pieds du cheval, que AVSCROCOS, le nom du chef supposé des Eburons.

M. David, architecte au Mans, signale, dans un mémoire intéressant, la découverte d'un aqueduc romain suivant la direction des tuyaux qui maintenant alimentent plusieurs fontaines de cette ville. Le canal, ménagé au centre d'une masse de béton de plus d'un mètre en hauteur et en largeur, est de forme rectangulaire et présente un vide de 0,32^{m}. de largeur, sur 0,42^{m}. en hauteur, surmonté d'une partie cintrée, dont le diamètre égale la largeur; en sorte que le maximum en hauteur est de 0^{m},58. Le béton est formé de fragments de grès vert, noyé dans un mortier de chaux et de sable, mêlé d'une petite quantité de charbon de bois. Les surfaces du canal sont bien dressées et bien lisses; mais le recouvrement a été détruit en plusieurs endroits déjà. L'honorable membre cherche à démontrer: 1°. que cet aqueduc est d'une construction parfaitement semblable à celle des aqueducs gallo-romains de Fontenelles et de Monnet, venant également à la ville; 2°. que l'aqueduc d'Isaac fut construit avant ces derniers, comme étant d'une bien plus grande utilité pour la cité; 3°. que S. Aldric ne fit que réparer deux de ces aqueducs, ou qu'à quelques mètres de ce premier aqueduc il fit placer les tuyaux dont une partie sert encore.

A la lecture du mémoire de M. David, succède celle d'une notice où M. l'abbé Lochet fait une première description de la maison connue au Mans, sous le nom de « *maison de la reine Blanche*, » et qui semble n'avoir point été séparée autrefois de celle qu'on nomme « la cour Pôté. » Cette double maison, dans le style usité à la fin du XVe. siècle, est meublée à l'intérieur de boiseries et de plusieurs cheminées du XVIe.; en sorte qu'une nouvelle distribution faite à cette dernière époque permet à

peine de reconnaître celle du siècle précédent. M. Lochet s'efforce de démontrer que là fut le palais ou la cour de la Prévôté, d'où le nom de *cour Pôté*; et que ce tribunal ne tenait point ses séances au palais des comptes où siégeaient le Présidial et la sénéchaussée. Quoi qu'il en soit, cette maison présente encore de beaux reflets de sa riche décoration d'autrefois.

Cette notice, ébauchée seulement, est suivie d'une monographie des plus intéressantes de la maison connue au Mans, sous le nom de *Grabatoire*, par M. Espaulart. Ce grand hôtel du XVIe. siècle, est situé sur la place du château, vis-à-vis le portail de la cathédrale, et la tradition rapporte qu'avant la construction de l'édifice actuel, on en voyait un autre qui servait d'infirmerie pour les chanoines malades. Plusieurs délibérations du chapitre de St.-Julien font connaître que les travaux de l'hôtel que nous voyons, commencés par l'architecte Anselme Taron, sieur de la Croix, avant 1538, furent terminés le 3 janvier 1542. Loué en juin 1576 à M. de Château-du-Loir, pour la somme de 120 livres, au mois d'avril 1600, il fut divisé en deux corps-de-logis, occupés par deux chanoines. Pendant de longues années, il servit d'habitation aux gouverneurs du Maine; un chanoine l'occupait avant la révolution, et aujourd'hui le propriétaire est un autre chanoine, « objet d'étude pour l'archéologue; de rêves, pour le poëte; de contemplation, pour le peintre; de curiosité pour tous; nous, habitants du Mans, nous l'aimons ainsi qu'un vieil ami ».

M. Espaulart cède ensuite la parole à M. Richelet, qui lit un épisode de son voyage d'Italie, la maison de Ste.-Catherine, à Sienne. Enfin, la séance se termine par une allocution de M. de Caumont;

« Messieurs, dit-il, j'éprouve une entière satisfaction en voyant des travaux si intéressants et si bien dirigés. Les antiquités romaines et celles du moyen-âge sont étudiées dans ce pays

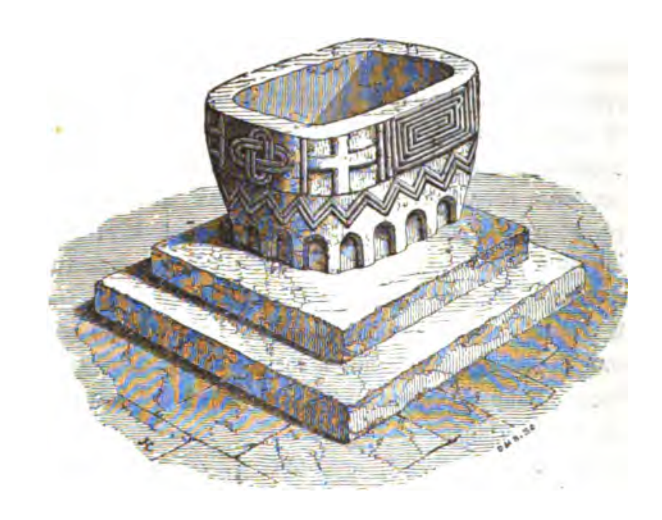
avec un succès complet. Interprète du conseil administratif, je dois adresser nos remerciements à votre digne président, et louer sans réserve la bonne impulsion qu'il sait imprimer aux diverses branches d'étude dans le Maine. Nous le prions de continuer avec le même zèle, en vous invitant à le seconder comme vous l'avez fait jusqu'ici. La Société française fera de son côté tout ce qui dépendra d'elle pour vous aider dans vos travaux ».

Dans la même séance, MM. SICAMOIS, officier de l'université, archiviste des Côtes-du-Nord; le Baron SAULLAY DE LAISTRE, président de la société archéologique des Côtes-du-Nord; CORNILLET, notaire à Lambelle, et CHARLES, archéologue à la Ferté-Bernard, ont été nommés membres de la Société.

Le Secrétaire,

L'abbé A. VOISIN,

De l'Institut des provinces de France.



SÉANCE

TENUE A TOURS,

LE 4 MARS 1847,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

Présidence de M. le chanoine MANCEAU, inspecteur des Monuments d'Indre-et-Loire.

La séance est ouverte à 8 heures du soir, hôtel de la Préfecture.

On remarque au bureau : MM. DE CAUMONT, V[te]. DE CUSSY, RICHELET, du Mans; N. CHAMPOISEAU, LAMBRON DE LIGNIM, DE SOURDEVAL, BOURASSÉ.

M. l'abbé Manceau exprime à M. de Caumont et à la Société française la reconnaissance qu'éprouvent, pour ses efforts et ses travaux, les archéologues de la Touraine. Il se plaît à reconnaître que l'influence de ses doctrines continue toujours à exercer son action dans la Touraine. Le cours d'archéologie chrétienne, dont les fruits sont si satisfaisants et en même temps si abondants, est toujours professé au petit séminaire par M. l'abbé Bourassé. Les travaux de la Société archéologique de Touraine offrent le témoignage des progrès constants des études historiques et archéologiques.

M. de Caumont fait connaître aux membres présents le but de la réunion. Pendant la durée du XV[e]. Congrès scientifique

qui doit se tenir au commencement du mois de septembre, à Tours, la Société française pour la conservation des Monuments historiques aura quelques séances spéciales. M. le Directeur de la Société annonce en même temps qu'il sera mis à la disposition des membres du bureau, pour être appliquée aux monuments historiques, après délibération, une somme de 500 francs.

M. l'abbé Manceau soumet à l'assemblée les plans projetés de l'église de St.-Etienne *extrà-muros* de Tours. Ces plans ont été dressés par M. Gustave Guérin, architecte de la cathédrale et membre de la Société française, dans le style du XIIIe. siècle. Le savant architecte a cherché constamment à s'inspirer des monuments de cette époque qui se trouvent à Tours et dans les environs. Il a heureusement appliqué un principe dont ne doivent jamais se départir les architectes chargés de construire des églises nouvelles, suivant un style quelconque du moyen-âge : c'est dans les édifices propres à chaque contrée qu'il faut aller chercher ses inspirations, au lieu d'étudier des monuments élevés sous des influences différentes et dans des pays éloignés. C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette sage manière de procéder que certains architectes, d'ailleurs fort habiles, ont commis de véritables erreurs en important chez nous des formes empruntées à l'Allemagne, à l'Angleterre, à la Belgique, ou même à des provinces de la France, remarquables par un caractère architectonique particulier. Les plans de M. Guérin attirent, à juste titre, l'attention des membres de la Société. L'ensemble est unanimement approuvé : quelques détails seulement attirent des observations diverses de la part de certains membres.

Le même architecte, M. Guérin, dirige en ce moment la construction d'une chapelle fort intéressante en style ogival du XIIIe. siècle pour le petit séminaire de Tours. Il a déjà exécuté d'importants travaux dans le département d'Indre-et-

Loire, soit pour des réparations aux églises, soit pour des restaurations d'une autre nature. Dans tous les travaux qu'il entreprend, M. Guérin s'appuie constamment sur les principes les mieux établis de l'archéologie. Il vient de terminer dans l'église de St.-Saturnin, à Tours, la construction d'un magnifique autel en style du XVe. siècle. C'est une œuvre complète, où il a déployé non seulement les ressources de l'architecture, mais encore celles de la polychromie. Fidèle aux traditions d'autrefois, il n'a employé que des dorures et des peintures à la cire. Nulle part peut-être, en France, on n'a tenté encore dans ce genre un essai aussi considérable, qui ait été couronné d'un aussi grand succès. Quoique une description ne puisse donner une idée exacte de cette admirable composition, nous l'introduisons cependant ici, persuadés que les lecteurs du *Bulletin monumental* seront bien aises de se rendre compte des efforts qui se font partout pour opérer la renaissance dans l'art chrétien. Cette description a été lue par M. l'abbé Bourassé.

Dans toutes nos églises, les autels anciens ont disparu. Après le changement opéré dans les idées par la renaissance, on ne sut guère apprécier à leur juste valeur les œuvres artistiques de la période ogivale. Comme il arrive toujours dans les moments de réaction, par une faiblesse inhérente à l'humanité, on dépassa de beaucoup le but que l'on se proposait d'atteindre. C'est à cet emportement funeste que nous devons attribuer la perte d'une infinité de chefs-d'œuvre de tout genre, dont nous regrettons à jamais la destruction.

L'influence des nouvelles idées devait promptement montrer ses résultats dans l'application qu'on en fit aux édifices sacrés. Il est impossible, ou du moins extrêmement difficile d'introduire des modifications importantes dans la construction des vastes monuments achevés dans les derniers siècles

de l'ère ogivale. C'eût été d'ailleurs une entreprise au-dessus des forces et des ressources dont on pouvait disposer alors. On s'en prit donc aux accessoires qui sont aisément enlevés et remplacés dans nos églises. Dès lors, les autels, les chaires, les fonts baptismaux, les balustrades, etc., etc., des XIIIe., XIVe. ou XVe. siècles, firent place à des compositions nouvelles. Tout le vieux mobilier de nos cathédrales et de nos églises historiques fut sacrifié à l'engouement de la nouveauté. La religion et l'art firent des pertes irréparables. Le génie chrétien s'était plu constamment à décorer les autels avec une somptueuse magnificence, en suivant les inspirations de la foi; la matière la plus riche avait été mise à la disposition de l'art et avait acquis, à son contact, une valeur inestimable. La vue des rares fragments échappés au désastre est bien propre à donner à nos regrets plus d'amertume encore, tant on y découvre de délicatesse, de grâce, de perfection, de fantaisie, d'originalité; tant le sentiment artistique, guidé par la religion, y est fortement empreint par un charme particulier dans des dispositions et des ornements pleins de verve et de goût.

Dans toutes les villes de France où l'étude des antiquités du moyen-âge est cultivée, on a tenté de ramener, dans la décoration des édifices religieux, les principes qui jadis y avaient régné. Les efforts ont été plus ou moins heureux; ils ont été partout honorables, parce qu'il faut du courage pour lutter contre les préjugés; ils ont été utiles, parce qu'il faut s'appliquer avec un soin long et persévérant à l'étude des monuments pour en saisir le génie propre et la marche.

En plusieurs endroits, nous avons été témoins des tentatives, en ce genre, des architectes et des archéologues. Mais nulle part, nous sommes obligés d'en convenir, on n'a rien exécuté d'aussi grand et d'aussi complet que l'autel qui vient d'être établi dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin, à

Tours. L'habile architecte, M. Guérin, n'a rien négligé pour communiquer à cet autel vraiment monumental, le caractère architectural qui convient au système fleuri de la fin du XVe. siècle. Ce style lui était imposé par les lieux, puisque la partie ancienne de l'église actuelle de Saint-Saturnin, c'est-à-dire le portail, la muraille absidale, avec sa haute et large fenêtre, la nef collatérale du midi, datent des dernières années de Louis XI. Le style ogival flamboyant de la dernière époque n'est certainement pas la plus parfaite expression du mode architectonique ogival, surtout quand il s'agit de la simplicité des lignes et de la gravité générale de la composition, mais nul ne sait mieux se prêter au goût de l'artiste, sous le rapport de l'ornementation, de la fantaisie et du caprice. Un architecte médiocre a beaucoup de peine pour arriver à contrefaire ce style où tout se déploie, lignes et ornements, avec une abondance luxuriante; il faut un homme instruit et exercé pour s'élever au-dessus d'une vulgaire contrefaçon et donner à une composition de cette nature le cachet artistique qui la distingue aux yeux des vrais connaisseurs.

M. Guérin, depuis long-temps versé dans l'étude de l'art ogival, par suite des importantes réparations qu'il a été appelé à diriger à la cathédrale de Tours, a su remplir toutes les conditions désirables dans la construction du magnifique autel de St.-Saturnin. L'œil qui en contemple les diverses parties est satisfait des rapports harmonieux établis entre les différents membres du monument. L'architecte a heureusement évité un défaut dans lequel se laissent tomber presque tous ceux qui entreprennent des compositions dans le style ogival de la fin du XVe. siècle. Les détails d'ornementation n'étouffent point les lignes d'ensemble; de sorte que l'esprit se rend aisément compte des lignes essentielles, au milieu des formes accessoires, des feuillages, des festons et des dentelles. Nous

ne saurions trop insister sur ce point, parce que c'est là que se montre le signe du vrai talent : il ne faut jamais sacrifier à une décoration surabondante les parties essentielles, propres à satisfaire la raison. Depuis la base jusqu'au couronnement, l'autel de St.-Saturnin s'élève par étages distincts, et chaque étage, à mesure qu'il s'éloigne du sol, prend des feuillages plus nombreux, des découpures plus fines, jusqu'à ce que le sommet s'épanouisse en festons renversés et surélevés en pinacles et clochetons aigus.

Quand le spectateur se place à distance, au milieu de l'église, par exemple, il peut aisément se rendre compte de l'effet total de cette immense composition. Le regard n'est pas ébloui, ni distrait par les mille petits détails sculptés avec une exquise délicatesse ; il peut se reposer sans fatigue sur les membres principaux qui constituent la force et la structure générale de l'autel. Il distingue, au centre, le tombeau surmonté de son tabernacle pyramidal, et accompagné, au-dessus des gradins, de deux reliquaires latéraux. La magnificence qui reluit dans cette portion privilégiée de l'autel, fait voir aussitôt que l'artiste n'a pas oublié les traditions catholiques, et que la foi chrétienne a présidé à l'embellissement de cette *table* et de ce *tabernacle* où s'accomplissent, à chaque instant, les plus admirables mystères de la religion. De chaque côté de l'autel proprement dit et au-dessus du tabernacle, un gigantesque contre-rétable se déploie au-dessous de la grande fenêtre de la muraille absidale. Chaque moitié latérale commence et finit par une niche à pinacle, où sont posées de belles statues, dont nous parlerons bientôt. Le pinacle situé à l'extrémité s'élance en forme de clocheton effilé qui termine le plus heureusement possible la ligne d'accompagnement.

Lorsque, après avoir pris une idée générale de l'autel et de son rétable, le spectateur se rapproche et entre dans le chœur, il peut alors analyser les nombreux détails qui se détachent du

fond d'ensemble. L'autel proprement dit est à jour, trois arcades en ogives à doucine viennent reposer aux angles sur des pieds droits creusés en niche, où sont des statuettes. Les ogives sont ornées de dentelles en bois d'une telle légèreté que l'on serait tenté de croire qu'elles vont flotter au moindre souffle. Nous venons de dire que la partie antérieure du tombeau d'autel est à jour, c'est à la fois une idée liturgique et une idée archéologique qui ont présidé à cet arrangement. Pendant de longs siècles, et spécialement depuis Constantin jusqu'au XIVe siècle, les autels étaient ornés de *parements* de soie et d'étoffes précieuses. Les prescriptions liturgiques font souvent mention d'ornements de cette nature. Il faut lire dans l'ouvrage d'Anastase-le-Bibliothécaire, les détails curieux dans lesquels il entre à ce sujet, en faisant l'énumération des dons offerts aux églises par les papes dont il écrit la biographie. C'est donc une excellente intention que de revenir à l'imitation de l'antiquité ecclésiastique, et nous applaudissons de grand cœur à la résolution adoptée pour l'autel de Saint-Saturnin. Derrière les découpures en bois, on verra de riches draperies en soie, brodées avec toute l'habilité et l'élégance que les modernes ont acquises sous ce rapport. Ces parements seront de couleurs variées suivant les ordonnances de la liturgie toujours en vigueur. On obtiendra sûrement beaucoup d'effets de ces étoffes brodées dont l'emploi n'est guère aujourd'hui connu en France.

Nous aimons à appeler l'attention des amateurs sur le tabernacle placé au centre et au-dessus de la table de l'autel. C'est là que l'architecte a fait preuve de science et de goût. Il est difficile de rien concevoir de mieux achevé, sous le rapport de la délicatesse, de la grâce et du fini. Ce tabernacle forme à lui seul un petit monument à part : il a son plan particulier, ses colonnettes, ses nervures, ses arcades, ses contreforts, ses arcs-boutants, ses clochetons, ses feuillages. La

pyramide centrale qui le couronne forme un dais aigu d'un effet surprenant.

Nous serions beaucoup trop long, si nous succombions au désir de faire une description détaillée du contre-rétable. Qu'il nous suffise de dire que partout la pureté du trait et la correction des lignes relèvent les formes compliquées du style ogival flamboyant. Les profils sont nettement accusés, les moulures combinées de manière à produire un effet piquant par le jeu de la lumière et des ombres. Les nervures prismatiques n'ont pas la sécheresse qu'on peut quelquefois leur reprocher à bon droit dans certains ajustements du commencement du XVI[e]. siècle. La pensée de l'architecte a été fidèlement traduite par M. Lunel-Carré, menuisier-sculpteur, qui s'est déjà fait une réputation dans des travaux de ce genre.

Nous croyons remplir un devoir de justice en adressant à M. Guérin les éloges que mérite une composition si bien conçue et si bien exécutée. Tous ceux qui le connaissent n'attendaient pas moins de ses connaissances ; ce n'en est pas moins une obligation de payer au succès un tribut bien mérité d'approbation et de louanges.

Les statues et les statuettes de l'autel de St.-Saturnin sont dues au ciseau de M. Toussaint, auquel nous devons déjà les trente-six statuettes qui décorent la voussure principale de la grande façade de l'église métropolitaine de Tours. Les statues hautes de 1^{m}50 sont étudiées consciencieusement dans le style de la fin du XV[e]. siècle, et exécutées avec le sentiment artistique qui distingue M. Toussaint. On sait que cet habile artiste a été choisi pour exécuter la statuaire dans la restauration de la Sainte-Chapelle de Paris, entreprise par le gouvernement. Les quatre statues représentent la sainte Vierge, saint Jean-l'Evangéliste, saint Pierre et saint Saturnin, évêque de Toulouse et patron de l'église. A voir l'expression des têtes, les poses, les draperies, les accessoires, on dirait

quatre statues arrachées à quelque église monumentale construite à l'approche de la renaissance ; et pourtant elles ont été composées spécialement pour l'autel de St.-Saturnin.

Après avoir examiné l'autel de St.-Saturnin au point de vue architectural, il nous reste encore à l'apprécier sous le rapport de la peinture.

Tous ceux qui sont initiés à la connaissance des beaux-arts, comme on les pratiquait au moyen-âge, savent que la peinture polychrome jouait un très-grand rôle dans la décoration. L'emploi de la polychromie n'est pas particulier au moyen-âge, les anciens l'avaient adoptée, et, nous possédons, outre les textes des historiens, des monuments qui démontrent ce fait intéressant. Nous avons actuellement beaucoup de peine à nous rendre compte de l'effet qui résultait de la large application de ce système. Chez nous, la peinture murale n'a guère laissé que des fragments dans les plus vieilles églises, et c'est avec une vénération profonde que nous devons veiller à la conservation des derniers vestiges échappés au temps et à la destruction. On ne connaît rien de plus complet, quant aux peintures murales, que la cathédrale de Ste.-Cécile d'Alby. Cette vaste église est entièrement recouverte à l'intérieur de peintures monumentales ; les voûtes elles-mêmes sont peintes et dorées. Il en est de même à la Sainte-Chapelle, à Paris, quoique ces deux monuments appartiennent à deux époques distinctes de l'art ogival. Mais souvent dans des églises moins riches ou moins privilégiées, on ne prenait pas le parti de peindre les murailles intérieures, on se contentait d'appliquer l'éclat de la dorure et de la peinture aux monuments accessoires les plus remarquables. Les autels surtout reçurent cette décoration pompeuse.

M. Guérin a voulu appliquer à l'autel de St.-Saturnin le système polychromique tel qu'il en comprenait l'exécution au XVe. siècle. Après avoir arrêté son projet, il a dû chercher

par quels procédés les anciens avaient réussi à donner à leurs peintures en même temps solidité, éclat et moelleux de tons. Il a reconnu que la *peinture à la cire* seule offrait toutes les conditions sous ce triple rapport.

Il ne nous appartient nullement de discourir sur les procédés techniques de ce genre de peinture généralement peu connu et peu pratiqué. Nous devons seulement en juger l'effet dans son application à l'autel St.-Saturnin. M. Guérin aura l'un des premiers, en France, le mérite d'avoir travaillé à faire revivre un mode de peinture trop long-temps dédaigné et très-convenable pour l'ornementation des églises. Le travail matériel a été exécuté par M. Vincent.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'effet de la peinture polychrome appliquée à l'autel de Saint-Saturnin, on ne saurait dissimuler le mérite artistique et archéologique de cet essai. Les couleurs vives ont été employées avec cette sage discrétion qui fait tempérer les tons resplendissants par des tons plus doux. L'écueil à éviter, c'était de choquer l'œil par la crudité des tons et pourtant l'artiste, pour être fidèle aux données archéologiques, ne pouvait user que de couleurs tranchées et *héraldiques.*

Il en est de la peinture décorative comme de la peinture historique, les descriptions les mieux senties ne sauraient en faire concevoir l'effet exactement; il est nécessaire de voir pour juger. Tous les connaisseurs s'accordent à donner leur approbation au bel essai tenté par M. Guérin, et quoique, au premier abord, l'œil dépourvu d'éducation première pour ce genre de peinture, hésite dans l'incertitude, il n'en demeure pas moins constant que l'autel de Saint-Saturnin est une des plus belles œuvres modernes tentées pour la décoration des églises. Ce monument fait honneur à l'église de Saint-Saturnin, et surtout à M. l'abbé Voisin, son curé, dont le zèle éclairé, malgré l'exiguité de ses ressources, ne recule devant aucune œuvre propre à augmenter la gloire de la religion.

M. de Caumont demande si l'on a exécuté les moulages dont il avait été précédemment question dans une séance tenue à Tours. M. le président répond qu'il a été fait un très-grand nombre de moulages déposés actuellement au musée de l'église Métropolitaine. Ces moulages ont été exécutés avec le plus grand soin et sont le commencement d'une collection qui deviendra sûrement de la plus haute importance.

M. le secrétaire appelle toute l'attention de la Société sur l'utilité de ces sortes de moulages. Rien n'est plus propre à faciliter l'étude qu'une collection bien ordonnée où l'on retrouve des formes analogues empruntées à différents édifices de provinces diverses.

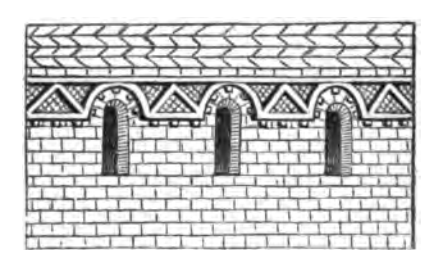
M. le président invite les membres de la Société à se transporter le lendemain au musée de l'église Métropolitaine, afin d'examiner l'état de la collection qui s'y trouve commencée.

M. Champoiseau entretient la Société de l'acquisition de l'église de St.-Julien. Ce magnifique monument a été arraché à la destruction et au vandalisme qui le déshonorait depuis longues années. On n'attend plus que l'accomplissement de certaines formalités administratives pour en commencer la restauration.

L'attention de la Société est portée par M. Bourassé sur les constructions religieuses de la période romano-byzantine primordiale. Si Grégoire de Tours mentionne beaucoup d'églises élevées en Touraine par ses prédécesseurs immédiats, il est incontestable, et cela paraît du moins tel à plusieurs antiquaires, que dans quelques-unes de ces églises on retrouve des vestiges des constructions de ces âges reculés. L'église de Cravant est assurément une des plus curieuses à étudier. Nous l'avons examinée avec le soin le plus minutieux, et nous avons acquis la conviction que la nef, à peu près entière, remonte à une époque antérieure au Xe. siècle: une fois cette conviction bien arrêtée, il n'y a pas grand effort à

faire pour la faire remonter au siècle de saint Grégoire lui-même. On se récriera sans doute ; et nous concevons mieux que personne que des réclamations soient énergiquement faites par des archéologues studieux qui n'ont jamais été à même de voir d'aussi curieux restes de la vénérable antiquité ecclésiastique. Mais il semble que toutes les conditions d'authenticité soient offertes à Cravant. L'abside a été refaite au XIe. siècle, probablement dans des dimensions plus vastes que l'abside primitive. Nous avons donc en présence les caractères du XIe. siècle et ceux de la vieille basilique. On peut comparer : l'erreur n'est guère possible. Aussi, nous le répétons, nous croyons fermement que le diocèse de Tours possède à Cravant un de ces excessivement rares édifices des siècles les plus reculés. C'est un fait très-intéressant pour l'histoire de l'architecture sacrée en France.

A l'appui de cette opinion, M. Bourassé présente un croquis des murs latéraux de Cravant. A cette vue, M. de Caumont est frappé de l'analogie qu'ils présentent avec ceux de l'église St.-Généroux (Deux-Sèvres) qu'il a visitée et décrite il y a plusieurs années : l'appareil est le même. Des



ÉGLISE DE SAINT GÉNÉROUX

frontons triangulaires sont également placés entre les fenêtres ;

en un mot, tout annonce pour ces deux églises le même système et la même époque.

A l'ancienne collégiale de Loches des travaux de restauration ont été entrepris sous la direction de M. le marquis de Bridieu et de M. Nogret, curé de la paroisse ; ils ont été exécutés d'une manière très-satisfaisante. M. le président qui a pu les examiner à plusieurs reprises différentes, se fait un plaisir d'assurer à M. de Caumont et aux autres membres de la Société que cette belle et intéressante église a repris ses caractères primitifs maladroitement altérés au siècle dernier.

A Tours on vient d'ériger une chapelle pour le nouveau monastère des Carmélites ; l'architecte est M. Pallu. Ce petit édifice a été construit dans le style du XIIIe. siècle. Les caractères de cette admirable période architectonique, qui conviennent si bien à nos monuments religieux, ont été rendus d'une manière satisfaisante. Ainsi grâce à l'influence des nouvelles idées, au lieu d'une construction insignifiante, nous possédons une chapelle d'un bon goût et d'un effet remarquable. L'architecte s'est appliqué à compléter son œuvre en y introduisant des vitraux peints en grisailles exécutés à Choisy-le-Roi, et en ornant les portes d'entrée de pentures en fer.

M. le président fait connaître encore que l'église paroissiale de Bréhemont s'achève en ce moment. Tout en regrettant que cette église ne soit pas d'une pureté de style irréprochable, il se plaît à reconnaître cependant qu'elle a été bâtie sous de meilleurs auspices qu'un grand nombre d'édifices du même genre dans ces derniers temps.

Ont été proclamés membres de la Société :

Mgr. MORLOT, archevêque de Tours ;

MM. VIOTTE PRUDHOMME, de Tours;

LUZARCHES, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Tours;

BIMBENET, archiviste de la Cour royale d'Orléans.

VISITE ARCHÉOLOGIQUE. — La Société française pour la conservation des monuments historiques s'est transportée, le 5 mars 1847, à l'église Métropolitaine pour examiner les réparations qui ont été faites au monument et visiter le musée établi dans une des grandes tours qui accompagnent la façade occidentale. MM. Manceau et Bourassé, chanoines et membres de la Société, ont dirigé la visite archéologique et donné aux membres présents toutes les explications dont ils pouvaient avoir besoin.

Les réparations faites à l'édifice peuvent être rapportées à deux chefs principaux, celles qui tiennent à la conservation matérielle du monument, celles qui ont rapport à son embellissement. Les travaux entrepris dans ce double but ont mérité l'approbation des membres distingués de la Société française qui les ont attentivement examinés. Partout ils ont trouvé qu'on avait scrupuleusement suivi les vrais principes qui doivent présider à toute restauration dans un édifice important. L'architecte s'est entouré des précautions propres à éviter toute erreur : il s'est pénétré des vérités proclamées avec tant d'éloquence par les sommités de la science archéologique, les Caumont, les Montalembert, les Didron, etc., etc., et a su avec un rare bonheur en faire l'application aux travaux qu'il a été appelé successivement à diriger.

Les membres de la Société ont surtout été frappés du rétablissement de la porte principale de la grande sacristie du chapitre et des accompagnements qui ont été conçus par M. Guérin et admirablement bien exécutés. La porte en bois sculptée avec une perfection remarquable, est digne d'entrer en comparaison avec les œuvres de même nature qui ont échappé à la destruction des derniers siècles. Les parties accessoires sont en rapport avec le style chargé d'ornements du commencement du XVIᵉ. siècle, époque de la construction de la sacristie. Tous ont vivement regretté que M. Guérin fût absent et de ne pouvoir lui adresser les félicitations que méritent ses travaux.

Plusieurs membres, et spécialement M. Richelet, du Mans, ont examiné avec le soin le plus minutieux l'essai de réparation des vitraux peints du XIIIe. siècle qui garnissent les hautes fenêtres du chœur. Ces beaux vitraux, d'une conservation presque miraculeuse, avaient besoin d'être remis en plomb et d'être nettoyés. Depuis long-temps les plombs sont oxidés, et l'on peut craindre un accident. Le ministère a bien voulu confier à l'architecte de la cathédrale une tentative de réparation dont le résultat dépasse toutes les espérances. Les membres de la Société sont enchantés de pouvoir se rendre compte d'une opération si importante et si délicate : ils font des vœux sincères pour que le travail se continue et se complète. Ces vœux sont d'autant mieux fondés qu'il est difficile de rencontrer une aussi considérable verrerie du moyen-âge si peu détériorée. On ne saurait donc prendre trop de précautions pour en assurer à jamais la conservation à l'étude des antiquaires. La remise en plomb s'est effectuée à la cathédrale même, sans qu'aucun fragment n'ait été emporté au-dehors. Une salle, dans l'une des tours a été consacrée à cette destination ; des calques ont été faits, etc., etc. En un mot, toutes les mesures de précaution que peut inspirer la prudence, mesures indiquées dans les *Annales Archéologiques* de M. Didron et dans plusieurs articles insérés dans le journal l'*Univers*, ont été prises, sans qu'on s'en soit jamais relâché un instant. MM. Manceau et Bourassé ont été à même de surveiller toute l'opération et se sont fait un devoir de suivre avec la plus vive sollicitude la marche entière du travail.

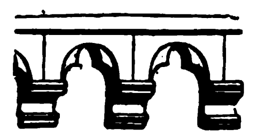
Les membres de la Société ont visité en même temps le musée archéologique fondé depuis quelques années dans une des salles des clochers de la cathédrale. Les moulages y sont assez nombreux, mais pas encore autant qu'on le désirerait. Ce sont les ressources exiguës dont on a pu disposer à cette

intention qui en sont la principale cause. M. l'abbé Bourassé émet encore à cette occasion l'idée qu'il a déjà plusieurs fois émise, de voir se pratiquer des échanges entre les diverses régions où l'on s'occupe d'études archéologiques. M. de Caumont approuve fortement cette idée et travaille de toutes ses forces à faciliter ces sortes d'échanges si profitables à la science. Les archéologues de Tours désirent ardemment voir adopter de tous côtés une idée dont les résultats peuvent être immenses. MM. Bourassé et Manceau profitent de cette circonstance pour faire un appel à leurs collègues de la Société française par la voie du *Bulletin monumental.*

La visite terminée à l'église Métropolitaine, la Société s'est transportée à l'église de Saint-Pierre-des-Corps où des travaux de peinture sur verre ont été entrepris par M. Plailly, curé de la paroisse, homme aussi distingué par son zèle que par sa science. Les essais mis sous les yeux de la Société ont mérité ses éloges. En travaillant dans la voie qu'il a embrassée et en continuant ses études déjà si savantes sur la vitrerie du moyen-âge, M. Plailly dotera certainement son église, pour laquelle il a tant fait, de vitraux remarquables.

Le Secrétaire,

J. J. BOURASSÉ, chanoine.



CHRONIQUE.

Monuments de Saintes. — La ville de Saintes a voté une somme de 6,000 francs pour l'acquisition de l'amphithéâtre et les travaux de terrassement à y faire. M. l'abbé La Curie est chargé spécialement de la direction du travail.

L'église abbatiale de Sainte-Marie est définitivement rendue au culte ; MM. les ministres de la Guerre et de l'Intérieur se chargent de tous les frais, en échange de l'église paroissiale actuelle, qui sera détruite.

Pouillé de Saintes. — Nous apprenons que M. La Curie vient de terminer le Pouillé de Saintes, et que ce livre sera présenté, en septembre prochain, au Congrès scientifique de France.

Questions recommandées par le conseil de la Société française pour les séances générales qui auront lieu à Sens, le 31 mai 1847, et les jours suivants.

I. Donner un aperçu des voies romaines qui arrivaient à Agedincum et de leur parcours dans le diocèse.

II. Décrire les *villæ* ou vestiges d'habitations gallo-romaines qui auraient été découvertes dans la même circonscription.

III. A quelle époque doit-on faire remonter les murailles de Sens ?

IV. A-t-on suffisamment étudié les fragments sculptés qui entrent dans la construction de ces murailles ? (la Société

française demande qu'on en fasse l'énumération et la description) ?

V. Ces fragments peuvent-ils fournir de nouvelles lumières sur l'état de l'art dans la contrée, sous la domination gallo-romaine ?

VI. Les débris de colonnes ont-ils été mesurés? A-t-on pu déduire de l'examen de ces débris des notions sur la hauteur et les proportions générales des édifices auxquels ils avaient appartenu ?

VII. Les inscriptions antiques trouvées à Sens ont-elles été réunies et publiées? En quoi consistent ces inscriptions?

VIII. Connaît-on la topographie de la ville romaine d'Agedincum ?

IX. Les fragments antiques provenant de la destruction des murailles, destruction que l'on ne saurait trop regretter, ont-ils été recueillis ? Où sont-ils déposés ? Quelles mesures devrait-on prendre pour que ce musée, s'il existe, reçût plus de développements par la suite ?

X. *Moyen-âge.* — Quels sont les monuments du moyen-âge qui, dans le diocèse de Sens, pourraient être attribués à une époque antérieure au XIe. siècle ?

XI. Quels sont les principaux monuments postérieurs au XIe. siècle ?

XII. Décrire la cathédrale de Sens, indiquer les dates précises des différentes parties de ce bel édifice. Décrire les verrières remarquables qu'on y voit. (M. le président adressera toutes les questions relatives à l'étude de cette cathédrale qu'il croira de nature à la faire connaître.)

XIII. Les ornements du trésor ont-ils été bien dessinés ? les décrire le plus soigneusement possible, s'attacher surtout aux ornements attribués à Saint-Thomas de Cantorbéry, préparer des dessins ou des calques de tous ces objets pour qu'ils soient gravés et annexés au compte-rendu de la session.

XIV. Quelles sont les autres églises du diocèse de Sens les plus dignes d'intérêt ? Quel est leur style, leur âge présumé, etc., etc. En présenter le catalogue, les décrire sommairement en tenant compte des différentes époques de leur architecture quand elles sont de différents styles.

XV. Faire l'histoire chronologique des anciens pavages des églises dans l'archevêché de Sens.

XVI. Connaît-on des tombeaux remarquables par leurs sculptures dans le diocèse de Sens ? Quelles sont leurs décorations ? Quelques-uns avaient-ils des statues couchées ?

XVII. Existe-t-il d'anciens autels dans les églises du diocèse, les décrire, en présenter les dessins.

XVIII. Même question relativement aux peintures murales.

XIX. Même question relativement aux vitraux, aux châsses, calices, encensoirs, crucifix, émaux, etc., etc.

XX. Existe-t-il à Sens des maisons construites en bois antérieurement au XVe. siècle ; en quoi diffèrent-elles des constructions postérieures ?

XXI. Quels sont les châteaux les plus intéressants du diocèse de Sens ? De quelles époques sont-ils ? Quelles particularités de construction et de distribution méritent d'être notées dans ces édifices ?

XXII. *Bibliographie.* — Donner le catalogue des ouvrages publiés depuis 50 ans sur l'histoire et les antiquités de la ville et du diocèse de Sens. DE CAUMONT.

Inscription de la mosaïque de Germigny-les-Prés (Loiret).

Une découverte vient d'être faite dans la petite église de Germigny, près de Saint-Benoît où se trouve la seule mosaïque que nous ayons dans ce genre en France.

En réparant cette mosaïque on a trouvé le complément d'une inscription dont on ne connaissait que les premiers mots ; on peut maintenant la rétablir ainsi qu'il suit :

III NONAS JANUARII DEDICATIO HUJUS ECCLESIE ANNO INCARNATIONIS DOMINI DCCC ET VI (806) SUB INVOCATIONE SANCTE GENEVRIE ET SANCTI GERMINI.

Cette église aurait donc été consacrée le 3 du mois de janvier, l'an 806, et ce serait, si ce n'est la plus ancienne de France à date certaine, au moins une des plus anciennes.

V. G. R.

Nouvelles publications archéologiques faites dans la circonscription divisionnaire de Bordeaux. — Nous donnerons de temps à autre à la Société française le catalogue des publications archéologiques qui paraîtront dans le sud-ouest de la France. Voici notre première note à ce sujet :

ACTES DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX.—M. *L. de Lamothe:* Recherches sur les bénéficiers er sur l'église de St.-Michel de Bordeaux (travail rempli de recherches).

M. *G. J. Durand:* Sur un chapiteau de l'église de St.-Seurin de Bordeaux.

M. *Virac :* Privilèges de la ville de Langon.

M. *Lapouyade*, membre de la Société : Essai sur l'étude des monuments. — Revers des médailles romaines. — Statistique archéologique de la ville de La Réole.

M. *Marcel de Serres:* Animaux et végétaux figurés sur les monuments de l'antiquité.

M. *A. de Gourgue :* Sur une monnaie d'Aquitaine, inédite.

AMI DES CHAMPS (Bordeaux). — M. *L. de Lamothe:* Notice sur l'église romane de St.-Macaire. — Recherches sur le monastère de St.-Antoine-des-Feuillans, à Bordeaux.

ANNALES AGRICOLES ET LITTÉRAIRES DE LA DORDOGNE.— M. l'abbé *Audierne,* inspecteur de la Société : Notices sur les églises romanes d'Andrivaux et de Merlandes.

MM. *Audierne* et *de Mourcin:* Sur les aqueducs gallo-romains, trouvés à Périgueux.

MM. *Dessales* et *Charrière:* Quelques articles historiques.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA GIRONDE. — Elle publie des rapports annuels adressés au préfet. Le dernier était accompagné de dessins sur bois, et contenait des documents intéressants.

Charles DES MOULINS.

Emploi des fonds votés à Autun, par la Société française.—Des fonds étaient destinés à fouiller un tumulus, mais la tombelle de Laguet présentant de grandes difficultés, j'ai cru pouvoir dépenser cette somme en explorant un polyandre situé à 3 kil. d'Autun, et dans lequel on avait trouvé divers objets en or, dont je communiquerai le dessin. La saison était très-défavorable. Les objets les plus remarquables que l'ont ait déterrés, sont deux colonnes en granite rose et une sorte de caisse rectangulaire en même matière; j'adresserai à ce sujet une petite note.

Une somme de 200 fr. devait être employée à explorer la villa du Buisson. On verra par un petit plan fait à la hâte et par la légende qui l'accompagne, que nous n'avons pas perdu notre temps.

Le chapiteau de l'église d'Auxy n'est pas encore sculpté, et le voyage au Mont-Beuvray exige le retour de la belle saison.

Fouille de la villa du Buisson. — M. Desplaces de Charmasse, spécialement chargé de diriger les ouvriers, a fait pratiquer diverses excavations pour reconnaître l'étendue des ruines, et il suppose que leur surface peut être portée à 15,000^{m}. carrés.

La partie en friche a seule été explorée, et le plan ci-joint indique les substructions mises au jour.

Pour l'intelligence de ce plan, il est bon d'ajouter quelques indications qui serviront à expliquer la destination de chaque appartement.

A. Ecarries en patureaux.

B. Mosaïque de 14 couleurs différentes (fond blanc, bordure noire et rouge, en pierre, dessins en cubes d'émail). On n'a pas osé la découvrir en entier, de peur de voir la gelée la détruire en soulevant les cubes.

C. Partie de la mosaïque, bouleversée.

D. Portes.

E. Pavé en scaiolle (pierre calcaire brune très-compacte). Les murs sont enduits de stuc blanc composé de chaux vive et de marbre pilé; la surface présente des taches rouges, noires, vertes, jaunes, de la grosseur des cubes de mosaïque.

F. Espace rempli après coup d'un massif de maçonnerie de 0 m. 50 de hauteur, recouvert de ciment rougeâtre.

G. Deux murailles accolées.

H. Scaiolle.

I. Scaiolle à 0,20 au-dessous de H.

J. Ouverture dans la muraille.

K. Pavé de ciment brun foncé, parsemé de cubes variés de mosaïque, le tout poli après coup et par conséquent présentant des taches irrégulières. Les murs sont enduits comme en E.

L. Large porte.

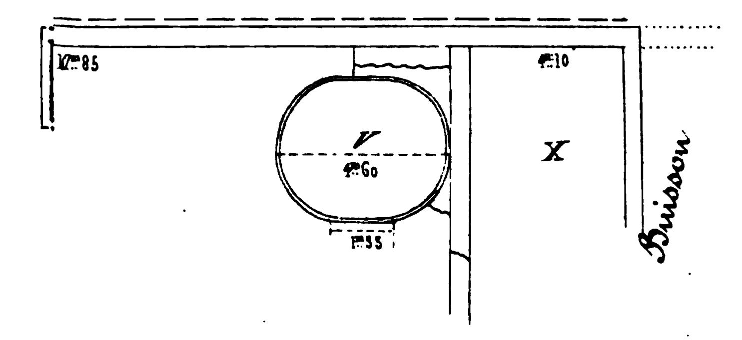
M. Porte à montants en pierre de taille à rainures, pour recevoir d'autres montants en bois. Le seuil est en pierre de taille de la roche Mouron.

N. Pavé et enduit comme le pavé K. Dans ces deux chambres étaient des débris de peinture à fresque (lignes et feuillages vert, jaune et rouge).

O. Porte avec un seuil en pierre de taille.

P. Grande chambre pavée en scaiolle et contenant une

longueur de 28m,10.



FOUILLES

Faites par la Société Française

AU BUISSON PRÈS D'AUTUN

sur la propriété de

Mr le Cte d'Esterno.

quantité de marbres taillés, des clous dont l'on se servait pour retenir les tuiles ; le tout mélangé de cendres et de charbon.

Q. Porte à deux battants dont on voit encore les crapauds. Le seuil est en pierre de taille percé de trois trous de 0,02 de largeur chacun. Le seuil étant usé par les pas, on peut en conclure que là était le passage le plus fréquenté de la maison.

R. Pavé en scaiolle.

S. Espace plein de décombres.

T. Scaiolle reposant sur un lit de pierres perdues de 0,80 d'épaisseur, pour préserver l'appartement de l'eau d'une source.

U. Hypocauste bouleversé, plein de clous, de débris de mosaïque, de tables et de corniches en marbre, de morceaux de porphyre, de marbres précieux et de granit taillés en rond, en carré, en losange, en triangle, etc. Les plus grands étaient de deux pouces.

V Espace circonscrit par deux arcs de cercle liés par deux lignes droites, enveloppé en partie par un massif de maçonnerie. L'intérieur était revêtu de marbre blanc et pavé de dalles de calcaire blanc et de marbre de Diou. On y a trouvé des coquilles de quatre espèces, des cubes de mosaïques en verre de couleur, des morceaux de chaux roulés dans une poudre bleue à base de cuivre.

X. Pavé en scaiolle.

Les marbres dominant dans l'édifice étaient : le cipollin vert, le marbre blanc veiné de rouge, le marbre blanc pur, le marbre de Paros, le marbre de Diou et le marbre violet.

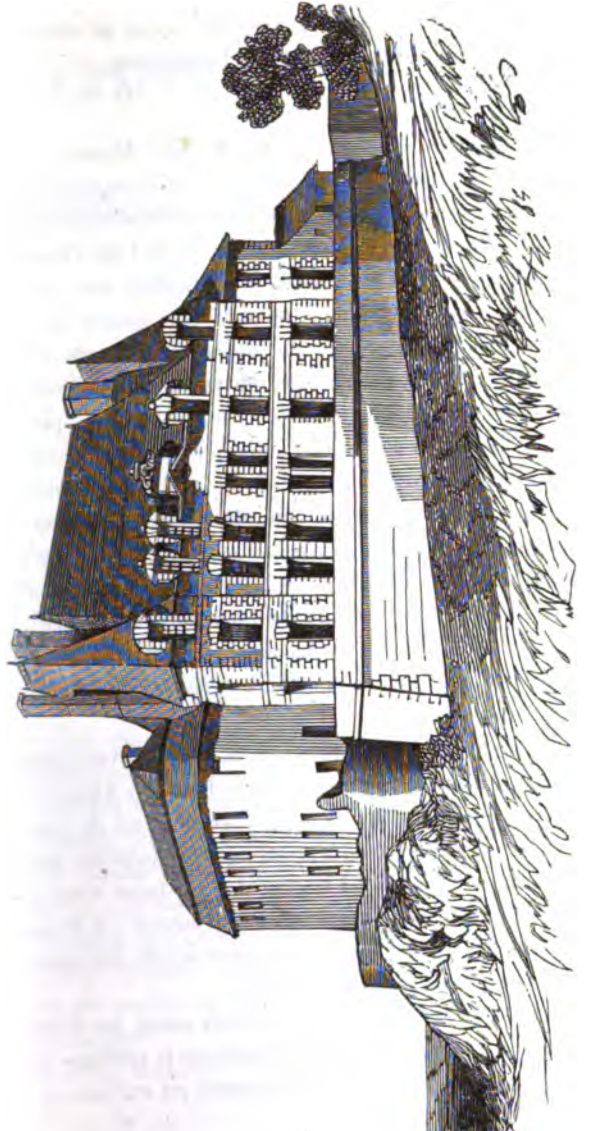
Les autres matériaux étaient le granit à grain moyen très-bien appareillé, le calcaire oolitique, le grès bigarré, le calcaire blanc compacte, le calcaire concrétionné blanc ou albâtre translucide, et le schiste.

J. DE FONTENAY,
Membre du conseil de la Société française.

Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes, par M. A. Toulmouche (1). — Tel est le titre d'un ouvrage très-important sur l'état de Rennes sous la domination romaine et sur les nombreuses découvertes faites dans la Vilaine il y a peu d'années, par suite des grands travaux opérés dans le lit de cette rivière. Ce volume est un des mieux faits et des plus remarquables qui aient été publiés depuis long-temps, et il est digne à tous égards de recevoir un prix de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, ou du congrès scientifique de France. Imprimé avec soin à Rennes, il se compose de 325 pages in-4°, et de 22 planches du même format. Nous reviendrons sur cette belle et bonne publication. D. C.

Le château de Courseulles: vœu pour sa conservation. — Le port de Courseulles qui appartenait à une compagnie vient d'être racheté par le gouvernement, en vertu d'une loi votée dans la dernière session. Cette mesure utile nous a rappelé qu'il y a quelques années on parlait de démolir l'ancien château, assez belle construction qui domine la partie haute du bourg, et dont le style dénote à peu près le règne de Louis XIII. Rien n'annonce aujourd'hui que cet acte doive s'accomplir. Il serait néanmoins à désirer que cet édifice (si les propriétaires sont dans l'intention de le vendre) devint propriété communale: on pourrait y établir la mairie, les écoles, les bureaux maritimes, etc., etc. Une place publique existe déjà devant ce château, tout y serait donc admirablement disposé pour une semblable destination. Courseulles est destiné à prendre de l'accroissement, et l'on comprend combien un aussi bel édifice peut être utile par la suite. Nous faisons donc des vœux pour sa conserva-

(1) Vol. in-4°. Rennes, Deniel, libraire-éditeur, 1847. Caen, Hardel, imprimeur.



Bouet del.

VUE DU CHATEAU DE COURSEULLES (Calvados).

tion, et s'il était question de le vendre, nous ne saurions trop inviter l'administration à en faire l'acquisition.

D. C.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. Mathias Mayor, membre étranger de l'Institut des provinces.* — La mort a frappé, il y a peu de jours, une des célébrités médicales de l'époque, M. le docteur Mayor, chirurgien en chef de l'hospice de Lausanne, membre étranger de l'Institut des provinces de France et d'un grand nombre d'académies de toutes les contrées de l'Europe. M. Mayor était âgé de 72 ans; sa longue et belle carrière a été illustrée par des découvertes importantes dans l'art de guérir, par des ouvrages précieux, des succès qui lui ont obtenu une réputation européenne.

M. Mayor n'avait pas manqué une seule fois depuis 7 ans d'assister au congrès scientifique de France; président de la section de médecine à Besançon, il a toujours fait partie du bureau de cette section dans les réunions suivantes. M. Mayor qui avait pu comparer la marche du congrès de France à celle des congrès Allemands et Italiens, trouvait les congrès de France mieux dirigés et aimait à s'y rendre au milieu de ses nombreux amis.

Doué d'une activité prodigieuse, on le vit en 1843 assister, à 8 jours d'intervalle, au congrès de France à Angers, et au congrès Italien à Padoue. Nous l'avions vu plein de santé, en septembre 1846, au congrès scientifique de Marseille; quelques mois avant il avait fait à l'Institut des provinces réuni à Orléans, des communications du plus haut intérêt; il fit aussi, à l'hospice de cette ville avec le plus grand succès, des opérations qui étonnèrent les praticiens du pays.

La perte de M. Mayor sera vivement sentie en France et en Suisse; il laisse un fils qui a embrassé la carrière de son père; le célèbre paléonthologiste Agassiz est son neveu.

D. C.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

DANS

L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

(CHARENTE-INFÉRIEURE),

SEPTEMBRE 1846;

Par M. LACURIE,

Membre du conseil de la Société française.

MOSAIQUE DE BERNAY.—MOTTE FÉODALE DE S^t.-FÉLIX. —RAISON PRÉSUMEE DES SOUDURES QUI SE REMARQUENT A QUELQUES ÉGLISES RURALES EN SAINTONGE.

(A M. de Caumont, directeur de la Société française).

Je vous dois compte d'une excursion archéologique dans l'arrondissement de St.-Jean-d'Angély. Les détails que j'ai à vous donner vous intéresseront, je l'espère, d'autant plus que j'aborde une question dont on ne paraît pas s'être occupé dans le monde archéologique, bien qu'elle se rattache à la hiérarchie ecclésiastico-féodale du moyen-âge. Il ne sera pas sans quelque gloire pour notre modeste Société archéologique de Saintes, d'ouvrir la route dans l'étude de cette question autour de laquelle se groupent une foule de faits inexpliqués jusqu'à ce jour.

En 1841, M. le docteur Cornay, alors habitant la Rochelle,

nous signala l'existence d'une mosaïque antique sous le sol du jardin du presbytère de Bernay, arrondissement de St.-Jean-d'Angély; comme pièce de conviction, il joignit à l'avis qu'il nous donnait les fragments recueillis par lui, fixés sur le plâtre dans une petite caisse offrant une superficie de 50 cent. sur 30 environ.

L'histoire de cette mosaïque se résume en peu de mots : au nord du jardin et le joignant, s'élevait un tertre couvert de décombres; des murs en ruine y dessinaient plusieurs appartements de 3 à 4 mètres carrés. L'heureuse et utile pensée d'agrandir le jardin amena le nivellement de ce tertre. Mais les travaux ayant été faits sans précaution par des hommes qui ne voyaient que des terres à enlever et un espace à agrandir, je n'ai pu consigner qu'un petit nombre d'observations recueillies sur les lieux mêmes et dix ans après l'événement. Le pavé des appartements était lisse et dur ; les cloisons étaient tapissées de part et d'autre avec de petites pierres coloriées : dans le plus grand appartement furent trouvés deux squelettes couchés de manière à faire penser que le linteau d'une porte était tombé sur la tête de deux individus et les avait écrasés en même temps; plus au nord, toujours dans le même enclos, nouveaux murs, nouvelle suite d'appartements, chambres voûtées, ruines informes, amas de tuiles à rebords. En-deçà du mur de clôture et au midi du tertre, on avait reconnu sous le sol du jardin, à 50 cent. environ de profondeur, un vaste emplacement entièrement pavé en petites pierres de couleur. A l'ouest, la nécessité d'élargir le chemin de Bernay à Surgères ayant fait reculer de 2 mètres à peu près le mur de clôture du jardin, on avait reconnu le pavé déjà observé dans sa partie septentrionale. C'est sur ce pavé même que le nouveau mur repose, et c'est dans cette partie que M. Cornay a recueilli les fragments qu'il nous a envoyés.

Je regrette de n'avoir pas fait plutôt le voyage de Bernay ; j'aurais sûrement sauvé une mosaïque, dont les débris ont servi à macadamiser les allées du jardin du presbytère ! Mais la société archéologique de Saintes ne faisait que de naître ; le soin de trouver un local convenable pour le musée, l'appropriation de ce local à sa nouvelle destination, des fouilles à suivre dans les murs de l'hospice civil, l'établissement du médailler réclamaient ma présence ; plus tard, les travaux de restauration de la crypte de St.-Eutrope ont absorbé tous mes instants, en sorte que de délais en délais, nous en sommes réduits aujourd'hui à gémir sur une perte irréparable : la main des hommes a détruit en quelques semaines ce que quinze siècles avaient respecté !

Qu'il me soit permis d'émettre ici le vœu de voir l'autorité départementale prendre efficacement la défense de ces restes vénérables des temps anciens. Elle le peut, elle le doit dans l'intérêt de l'histoire et des arts. Et qu'aurait-elle à faire pour cela ? presque rien. Une circulaire prescrivant à MM. les maires de l'informer immédiatement de toute découverte faite dans leur commune, et portant défense expresse de ne rien détruire avant l'avis de qui de droit ; par suite de cette mesure tout ce qui est du ressort des architectes d'arrondissement et des agents-voyers, comme aussi tout ce qui tombe sous l'administration des conseils de fabrique, serait préservé d'un vandalisme d'autant plus déplorable qu'il est exercé par ceux-là même que leurs études et leur profession devraient tenir en garde contre la manie de détruire.

C'est assez vous dire, Monsieur et très-honoré collègue, que je suis arrivé trop tard à Bernay. Tout n'est pas perdu cependant, la partie nord du jardin a été fouillée à deux mèt. de profondeur, et 36 mèt. carrés de mosaïque sont détruits ; mais la partie sud n'a pas été touchée ; et là de nouvelles richesses nous attendent si nous ne prolongeons pas

trop les délais. Vous en jugerez par le dessin que je vous adresse et qui reproduit au centième de ses dimensions une mosaïque que j'ai déterrée : ce dessin vous en dira plus que la meilleure description.

Ce magnifique parquet était couvert de 50 à 60 cent. de terre, que M. le curé de Bernay, dont on ne saurait trop louer le zèle en cette circonstance, a bien voulu enlever lui-même, attendu qu'il nous a été impossible de trouver un manœuvre, tous étant occupés aux travaux de la vendange. La rosace centrale est brisée dans sa moitié du nord au sud; partant de cette brisure le pavé s'affaisse sensiblement à mesure qu'il s'en éloigne vers l'est, effet produit par la chute d'un mur dont nous avons trouvé les débris; à l'ouest, le pavé sert de fondement au mur de clôture, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Une couche épaisse de ciment d'une dureté remarquable, reposant sur un lit de sable, fixe les cubes qui composent la mosaïque. Ce ciment est formé d'une partie de chaux vive, d'une partie de calcaire blanc concassé, et d'une partie d'argile de tuilier ou de brique cuite, également concassée. Les cubes affectent six couleurs : le blanc et le gris, le rouge, le rose, le jaune et le bleu foncé. Je laisse à MM. les géologues le soin d'analyser ces diverses espèces de pierres que l'on m'a dit être : les blanches et les grises, un carbonate de chaux dur, celles-ci offrant des traces de péroxide de fer hydraté; les roses et les rouges, un carbonate de chaux plus ou moins coloré par un péroxide de fer colcotar; les bleus, carbonate de chaux fortement coloré, par un péroxide de fer hydraté; enfin les jaunes, un grès à grains très-serrés, coloré en jaune clair par un péroxide de fer hydraté. J'avoue ma profonde ignorance à l'endroit de la chimie, aussi vous prierai-je de ne me considérer ici que comme le très-exact rapporteur de l'expérience pratiquée sur ces différentes pierres qui toutes, à l'exception du grès jaune, font effervescence à l'acide chlorhydrique. J'ajouterai,

toujours en ma qualité de rapporteur , que les terrains sur lesquels repose Bernay étant *oolitiques*, il ne s'y trouve en aucun endroit des grès jaunes , semblables à ceux qui ont été employés à cette mosaïque ; d'où l'on doit conclure qu'ils ont été importés dans le pays ; et comme la nature intime de ces pierres offre une grande analogie avec celles des mosaïques de Rome et d'Italie , on serait peut-être en droit de tirer cette autre conclusion, que l'Italie est le lieu d'exportation d'où ont été apportés, dans les diverses provinces, les matériaux nécessaires à la confection de ces sortes de tapis antiques.

Une parole inconsidérée, pour ne rien dire de plus, aurait déterminé la perte de cette mosaïque, si le temps n'eût pas manqué à ceux qui ont fouillé la partie nord du jardin. J'avais dans l'une des séances du congrès archéologique de Saintes, signalé les ruines d'une villa à Bernay. Jaloux de vérifier l'exactitude de mon allégation, M. M.... se rend chez M. le curé, lui déclare ses titres, et demande à visiter le jardin. Après un examen de quelques minutes, se fondant sans doute sur la conformation du terrain, notre savant prononça ces paroles que l'on a malheureusement prises trop à la lettre « M. le curé, « il n'y a rien ici ; ou s'il y a quelque chose, cela ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe », je cite textuellement. Fort de la déclaration d'un homme que son titre semblait devoir rendre plus circonspect, M. le curé se décida à faire ouvrir des tranchées de deux mètres de profondeur, dans un terrain jusque là demeuré inculte ; et le démon des ruines redoublant l'activité des travailleurs, nous avons perdu en quelques jours 36 mètres carrés d'une mosaïque, tapissant trois appartements (1).

(1) M. le curé de Bernay est surtout coupable et même le seul coupable, car il aurait dû arrêter les ouvriers, lui qui était sur les lieux et qui voyait la destruction qu'ils opéraient. *(Note du comité de rédaction.)*

Avec cette mosaïque a été détruite une petite fabrique hexagone, dont je ne saurais trop assigner l'usage, espèce de bassin en pierre de liais. Chacun des côtés mesurant 58 centimètres, était formé d'une table en marbre bleu, posée de champ, excédant de 8 centimètres le fond du bassin. Ces marbres ont été recueillis par M. le curé, et je les ai vus. Peut-être pourrions-nous voir ici une citerne, attendu que le fond du bassin se trouvait à deux mètres environ en contre-bas du niveau de la salle voisine. De plus, les marbres qui en formaient les côtés, annoncent évidemment qu'ils ont été brisés dans le sens de leur hauteur; et je comprends que ces tables auront dû céder à une forte secousse, et se briser un peu au-dessus du ciment où elles étaient retenues par leur partie inférieure.

Une serpe et un vase dont je ne connais pas d'analogue, ont été recueillis dans ces fouilles. Ces deux objets ont été déposés au musée de Saintes.

Traversé par plusieurs voies romaines, le territoire de Bernay faisait autrefois partie de cette suite de points fortifiés qui, depuis Muro, Muron, jusqu'à Sermonicomagus, Mansle, formaient comme une vaste ceinture entre les Santons et les Pictons. Là, a dû exister une villa, résidence d'un riche gaulois ou de quelque chef romain, juste appréciateur des agréments de la campagne, et surtout de la chasse, dans une contrée charmante et convenablement boisée. Nous pouvons donc voir dans les ruines découvertes à Bernay, les restes d'une somptueuse villa. La disposition des appartements, leur nombre, la richesse des enduits, plusieurs grandes mosaïques, les nombreux fragments de marbres et de briques à rebords, autorisent suffisamment la pensée que là, sur le bord d'un ruisseau limpide qui coule à quelques pas à l'est, existait une de ces fabriques dont notre Saintonge offre de si nombreux et si riches débris.

Bernay était, au XIII[e]. siècle, un prieuré dépendant de l'abbaye du Bourg-Dieu; il valait 500 livres; à la fin du XVIII[e]., il était à la nomination du Prieur de Candé, relevant lui-même de l'abbaye de St.-Etienne de Tonnay-Charente. La cure était passée du patronage de l'abbaye du Bourg-Dieu à la collation du Duc de Châteauroux. C'est dans les dépendances du prieuré que se trouvent les ruines romaines dont je viens de vous entretenir.

L'église, terminée à l'est par un chevet droit, percé d'une large fenêtre ogivale, n'offre rien de très-remarquable à l'intérieur; c'est une simple nef, de la fin du XI[e] siècle, allongée de deux travées vers l'est dans le XVI[e]. A l'extérieur, l'antiquaire doit noter trois fenêtres à une seule voussure, dont la retombée est reçue sur une seule colonnette en retrait; de larges masques grimaçants en forment les chapiteaux. Le mur nord n'est percé d'aucunes fenêtres; il faisait l'un des côtés de la maison du prieur. Pas de porte à l'ouest, mur plein, surmonté d'une campanille. Il ne paraît pas que l'église ait jamais été ouverte dans cette partie renfermée dans les anciennes dépendances du prieuré; on y pénètre par une porte romane à trois voussures en retrait, reposant sur autant de colonnes engagées. Cette porte ouvre au sud, presque dans l'angle formé par le mur occidental, elle est du reste très-délabrée. Un fort joli bénitier, en marbre gris, et que l'on serait tenté de prendre pour un guéridon, est fixé près de la porte par un anneau de fer, tellement oxidé, qu'il y a tout à craindre pour ce joli meuble donné peut-être par pieuse damoiselle dont il ornait l'oratoire.

A peu de distance de Bernay, au nord-est, se déploie en amphithéâtre le joli village de St.-Félix, dominé par l'église, et ce qu'on appelle le château. J'avais hâte de visiter cette commune; on m'avait annoncé des découvertes récentes, qui piquaient vivement ma curiosité: des auges en pierre, reliées

entr'elles par des conduits en plomb, avaient été trouvées sous une tombelle; les travaux interrompus ne devaient être repris qu'après l'avis d'un homme compétent, etc., etc. J'arrive à St.-Félix, muni d'un briquet et de bougies, pour assurer ma marche dans les allées couvertes, ménagées sous la tombelle.

Un coup-d'œil a suffi pour apprécier la découverte signalée. Des travaux de terrassement pour élargir un chemin vicinal, ont révélé l'existence d'un bassin maçonné en pierres échantillonnées et disposées symétriquement par assises droites et par assises inclinées, offrant à l'œil un rang de feuilles de fougères entre deux assises horizontales. Ce bassin qui mesure un peu plus d'un mètre de largeur sur deux mètres de longueur apparente, car il n'est pas entièrement dégagé des terres qui le couvrent en partie, et qui semblent s'être affaissées par accident, avait à sa partie antérieure un conduit en plomb, sans doute pour l'écoulement des eaux. J'ai remarqué dans tout le pourtour du bassin, et à une hauteur de 40 centimètres environ, un enduit extrêmement fin et dur, ce qui me ferait soupçonner une fontaine ou une citerne à l'usage des gens du château dont je parlerai tout-à-l'heure. J'ai prié M. le curé de Bernay qui m'accompagnait, de faire part de ma pensée à M. le maire, et de l'engager à ordonner le nétoyage de ce bassin. Une source d'eaux vives serait un bien grand avantage pour ce village, surtout durant les chaleurs de l'été.

Une première enceinte défendue autrefois par un fossé presque comblé aujourd'hui, mais qui se dessine parfaitement au nord et à l'est; à l'extrémité occidentale de cette cour, et dans une seconde enceinte entourée d'un fossé large et profond; une éminence artificielle, arrondie, un cône tronqué, mesurant à son sommet 90 mètres de circonférence, et à sa base un peu plus du double, voilà, Monsieur et très-honoré

collègue, ce que l'on appelle encore aujourd'hui le château, réminiscence d'un passé déjà bien loin. En effet, j'avais sous les yeux l'emplacement « d'un de ces ouvrages militaires, d'une « de ces demeures féodales qui, du IXe. au Xe. siècle, cou- « vrirent nos campagnes lorsque la féodalité fut établie, alors » que chaque possesseur de fief commençait son établissement « par la construction d'une petite forteresse, ne fût-elle com- « posée que d'une seule tour, » ainsi que vous le faites remarquer au T. 5. de votre Cours.

Sur cette éminence a dû s'élever le donjon du noble Baron; le donjon a disparu, emporté par les siècles, mais « la prison souterraine où le jour ne pouvait pénétrer » existe encore; on y pénètre par une porte cintrée fortement maçonnée, ouverte au nord, presqu'au niveau du fossé. Elle se compose de quatre petites pièces carrées, creusées dans la craie et se communiquant par une ouverture basse et étroite.

Du haut de cette motte on découvre un vaste horizon, et l'on jouit d'un des plus beaux panoramas possibles.

A l'est, et dans la première cour ou enceinte, s'élève l'église et le prieuré. Là se trouvaient autrefois les magasins, écuries et autres servitudes, ainsi que les logements des gens du baron; il n'en reste d'autres traces que quelques pans de murs qui se révèlent à fleur de terre.

L'église de St.-Félix n'est qu'une simple nef, terminée à l'est par un mur droit. Elle accuse trois époques bien déterminées, dont les soudures sont très-apparentes; le sanctuaire me semble du XVIe. siècle; la partie antérieure, du commencement du XIIe.; le milieu est incontestablement plus ancien.

Ici, Monsieur, j'aborderai une question soulevée chez moi, par suite des recherches que j'ai été obligé de faire pour la rédaction des Pouillés de l'ancien diocèse de Saintes, travail passablement fastidieux, et que j'ai entrepris pour mes péchés. Je ne m'étendrai pas sur l'importance attachée à la connais-

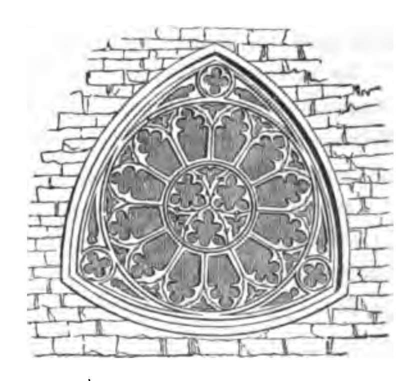
sance des pouillés au point de vue archéologique, mieux que moi vous savez l'apprécier; mais je vous ferai remarquer que dans le dénombrement des bénéfices ecclésiastiques, se trouvent les prieurés et les cures. Or, les cures étaient dans leur origine ce qu'elles sont encore aujourd'hui, certaine circonscription de terrain, confiée à l'administration spirituelle d'un prêtre spécialement délégué pour y administrer les sacrements; c'est ce qu'on appelle une paroisse. Les curés sont aussi anciens que le christianisme; nous voyons les Apôtres établir dans les églises nouvellement formées, des prêtres pour les gouverner conjointement avec l'évêque; dans la suite, le nombre des fidèles se multipliant, il fallut créer plusieurs curés dans la même ville et en établir dans les campagnes. Chacun de ces curés avait une église dans laquelle il assemblait ses paroissiens, et les églises étaient sans doute en rapport avec le nombre des fidèles qui constituaient la paroisse. Ainsi, dès leur fondation, les églises paroissiales, les cures étaient des édifices appropriés pour leur forme et surtout pour leurs dimensions, à l'usage auquel on les destinait.

Les prieurés doivent leur origine aux donations faites aux églises ou aux monastères. Du VIIe. au IXe. siècle ils étaient connus sous les noms de *cellæ, cellulæ, abbatiolæ;* c'étaient de simples chapelles domestiques, de petits oratoires où les moines envoyés pour les récoltes, ou pour faire valoir ou défricher les terres éloignées de leur monastère, célébraient l'office de leur ordre, aux heures prescrites par la règle. Les donations faites aux églises étaient souvent très-considérables; les prés, les bois, les ruisseaux, les moulins, les vignes, les maisons, les serfs, et toutes les dépendances comprises sous la formule *cum omnibus appendiciis suis,* exigeaient quelquefois l'œil des maîtres; il fallait entretenir ces biens, en serrer les récoltes, et toute une abbaye ne pouvait pas se livrer à ces soins; les immenses travaux d'assolement et de défriche-

ment dus aux enfants de St.-Benoit, exigeaient la puissance d'hommes entendus, pour maintenir l'ordre et donner une bonne direction aux travaux; les nonnes renfermées dans leur monastère, ne pouvaient pas vaquer aux soins d'une vaste exploitation, de là, la mission d'ecclésiastiques séculiers ou réguliers pour avoir l'œil aux intérêts du monastère, et ces hommes accomplissaient dans l'oratoire domestique tous les exercices de leur règle, dont rien ne dispensait. Cette mission fut d'abord temporaire; la nécessité de secourir les fidèles dans leurs besoins spirituels en fit prolonger la durée; on conçoit sans peine que les serfs employés à l'exploitation de ces biens s'exemptèrent peu à peu d'aller le dimanche et les fêtes chercher souvent très-loin, à leur paroisse les secours spirituels qu'ils pouvaient trouver sous leur main sans sortir; les malades, les infirmes de la contrée autorisèrent encore davantage les moines à les leur procurer, et ainsi insensiblement ces chapelles domestiques devinrent églises publiques. Et comme les populations s'agglomérèrent rapidement autour d'un centre d'activité, le simple oratoire ne put bientôt plus suffire aux exigeances de la localité; de là, la nécessité de lui donner plus de développement. Et c'est ce que je crois avoir observé dans la majeure partie des églises qui ne furent dans leur origine qu'un simple prieuré; toutes offrent des reprises considérables, des constructions symétriques surajoutées, remarques qu'on ne fait pas dans les églises déjà paroisses à l'époque de leur fondation ou de leur cession à un monastère.

Cette observation m'a frappé, et m'a conduit à chercher dans le développement de la population autour des prieurés, la raison des soudures que nous remarquons si communément aux églises rurales en Saintonge. La rédaction des Pouillés de l'ancien diocèse de Saintes, m'a beaucoup aidé dans mes recherches, en me fournissant la liste exacte des bénéfices et

leur nature ; et j'ai été amené à ce premier résultat que chacun peut vérifier, savoir que bon nombre d'églises rurales ont été allongées dans leur partie antérieure, avant le XIIIe. siècle, et toutes étaient d'anciens prieurés ; qu'un grand nombre d'autres églises rurales n'offrent aucunes soudures, ou n'ont subi que quelques modifications commandées, non par le besoin d'agrandir un local devenu insuffisant, mais par l'une de ces mille causes qu'amènent le temps et le caprice, et toutes étaient paroisses. Voici, Monsieur et très-honoré collègue, ce que je crois avoir observé dans notre Saintonge ; mais vous sentez que ces recherches sont encore trop peu avancées pour donner lieu à une conclusion.



NOTES

POUR SERVIR

A LA

DESCRIPTION DE QUELQUES ÉGLISES

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE ;

Par M. Victor PETIT,

Membre de la Société française et de plusieurs autres Sociétés archéologiques.

LES CLOCHERS DE VILLAGE DES ENVIRONS DE SENS.

Le magnifique travail de M. de Caumont « La classification des monuments par époque et par province » a eu un immense retentissement et sert aujourd'hui encore de base aux études archéologiques, relatives aux édifices élevés en France durant la période du moyen-âge. Mais cette classification générale doit se subdiviser en de nombreuses catégories, afin de signaler à leur tour les humbles églises des villages, perdues au milieu des champs ou au fond des bois.

Le département de l'Yonne possède deux grandes cathédrales et de vastes églises abbatiales ; le plus grand nombre de ses églises de village n'offrent que peu d'intérêt. Presque toutes ne sont formées que de murailles massives, recouvertes de mortier ou de badigeon. Cependant quelques-unes de ces églises remontent à une haute ancienneté, et j'aurai à signa-

ler de beaux détails d'ornementation peu connus encore, même dans le département.

La constitution géologique du sol sur lequel on bâtissait a, de tout temps, exercé une très-grande influence sur la solidité, l'étendue et même la beauté des édifices. Cette influence était plus entière, plus complète encore à l'égard des églises, dans les localités pauvres ; là, il fallait absolument se servir des matériaux placés à proximité, quels qu'ils fussent ; tandis que dans les villes l'abondance des ressources pécuniaires permettait de choisir et même d'aller au loin chercher ce qui manquait. Les abbayes qui étaient presque toutes pourvues de riches donations, agissaient de même et ne négligeaient rien de ce qui pouvait contribuer à la beauté et à la solidité des immenses constructions dont nous admirons encore, après de longues années de dévastation, les innombrables ruines et les admirables débris. On le comprend, les églises de villages, alors même qu'elles étaient protégées par de riches seigneurs, ne pouvaient présenter que bien rarement un aspect monumental. On les construisait avec les pierres trouvées dans la localité ; que ces pierres fussent petites ou grandes, dures ou tendres, quelques ouvriers plus ou moins adroits les mettaient en œuvre, imitant, aussi bien que cela était en leur pouvoir, les vastes églises des villes ou des abbayes voisines. A cette imitation instinctive, nous devons de curieuses églises romanes ou gothiques, imposantes encore, malgré leur état de vétusté et de délaissement. Toutes celles qui furent bâties pendant la période du XIIe. au XVe. siècle, offrent, chacune dans son genre, quelques détails intéressants. Ainsi dans les unes on trouve de charmantes chapelles, élevées aux dépens de riches ou pieux donataires ; dans les autres, ce sont de brillantes verrières, de nombreuses dalles tumulaires finement ciselées, des rétables et des stalles.

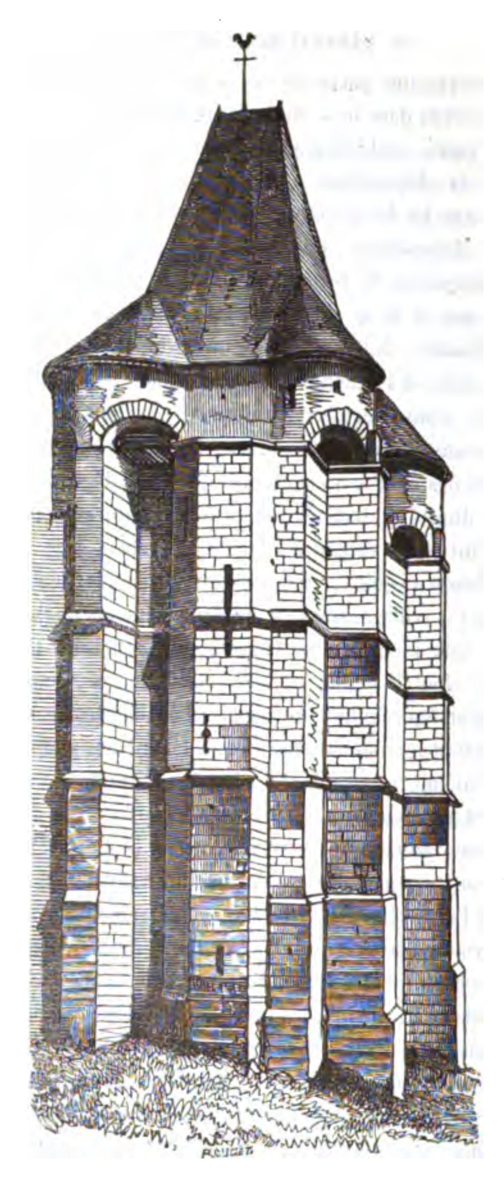
Plusieurs des églises de village du département de l'Yonne

ont conservé une partie de ces curieux débris ; peu à peu ils seront décrits dans le « Bulletin monumental ».

Une carte archéologique de ce département offrirait de singulières dispositions architecturales, toutes en rapport parfait avec les formations géologiques du sol. Voici l'ensemble de ces dispositions : on trouve dans quelques vallées de l'arrondissement de Sens un nombre considérable de roches, maintenant à fleur de terre, et dépendant du gisement si extraordinaire des groupes de grès de Fontainebleau. Ces roches brisées à l'aide de la mine, et ensuite taillées d'une grandeur et d'une manière uniforme, servent ou plutôt ont servi à construire les gros murs, les contreforts et les arcs boutants des églises de la contrée. A peine dégrossis par suite de leur dureté, ces matériaux présentent un aspect rustique, qui exclut toute élégance et toute légèreté.

Le dessin ci-joint, et qui représente le clocher de l'église de Soucy, village situé à quelques kilom. de Sens, peut donner une idée de leur construction générale. Un second clocher, dont le dessin est à la page suivante, complètera la description figurée de cette partie de nos églises de village. Ce sont partout les mêmes contreforts, les mêmes proportions et aussi la même rudesse de travail. Les toitures seules diffèrent; elles sont généralement pyramidales et couvertes en ardoises ou en tuiles, jamais en pierre ni en plomb. Les flèches ou les croix qui les surmontent n'ont aucune valeur archéologique.

Dans l'arrondissement de Joigny, on retrouve encore quelques groupes de grès isolés, et le mode de bâtir est à peu de chose près le même. Cependant, on commence à reconnaître le voisinage et l'emploi d'une pierre calcaire tendre, d'un grain fin et très-blanc. Les églises offrent moins de lourdeur et de pauvreté; plusieurs d'entre elles sont même remarquables par le fini de quelques détails d'ornementation. Plus on avance vers le sud, c'est-à-dire en parcourant les arron-



TOUR DE L'ÉGLISE DE SOUCY.

dissements de Tonnerre et d'Auxerre, plus on rencontre de jolies églises dont le caractère archéologique ne manque pas d'importance. Il n'est pas rare de reconnaître le style roman, richement brodé, ni le beau style ogival des XIIIe. et XIVe. siècles. La renaissance y est surtout admirablement représentée.

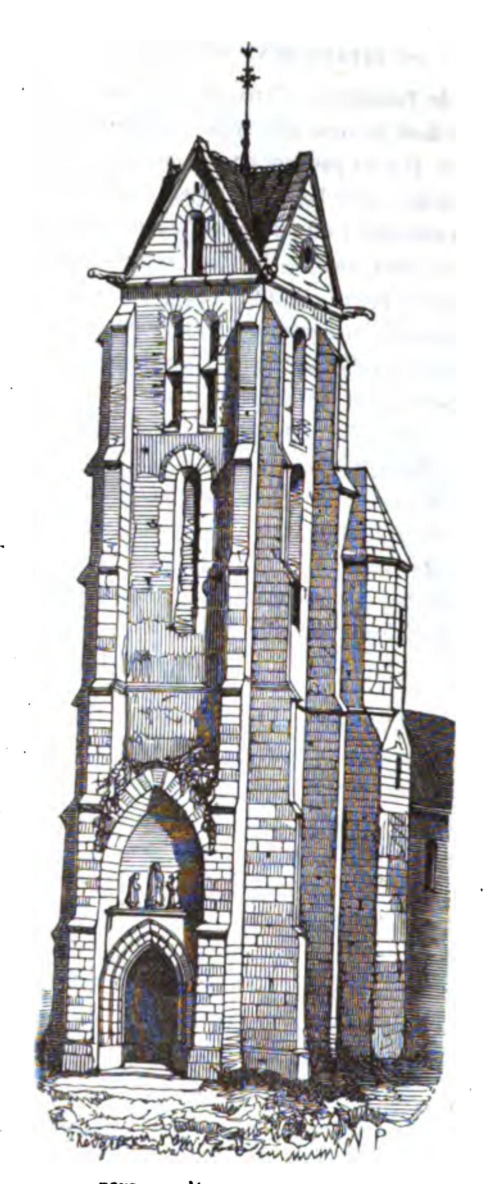
C'est qu'ici nous sommes dans une contrée formée d'immenses bancs de pierre calcaire, d'un grain facile au ciseau du plus minutieux ornemaniste. Les grandes carrières de Courson et surtout celles de Tonnerre sont bien connues. Leurs profondes galeries ont fourni les matériaux d'un grand nombre d'édifices considérables. On admire à Neuvy-Saultour, Saint-Tonnerre, Florentin, etc., de délicieux bas-reliefs, chefs-d'œuvre de finesse et d'élégance, sculptés dans cette pierre.

Au-delà du Tonnerrois et de l'Auxerrois, commencent les granites du Morvan, et un peu vers l'ouest, les calcaires durs du Nivernais. Les monuments religieux de l'arrondissement d'Avallon participent du caractère de force et de beauté qu'on admire à Saint-Père et à Sainte-Magdelaine de Vézelay.

Je reviens aux clochers des environs de Sens. Le dessin qui suit représente le clocher de l'église de Brannay. Bâti en grès, grossièrement appareillé, il offre le type des clochers du pays. Mais en l'absence de tout document historique, l'époque de la construction de ces tours massives devient fort difficile à indiquer. Peut-être remonte-t-elle au XIVe. siècle. Ici les détails d'ornementation, si utiles pour apprécier l'âge des monuments, nous manquent tout-à-fait. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet, lorsque je parlerai des églises elles-mêmes.

DESCRIPTION DE QUELQUES TOMBEAUX DU XIIIe. SIÈCLE.

Sans nul doute on s'étonnera que je parle d'une voie romaine, à propos de la description de quelques tombeaux du moyen-



TOUR DE L'ÉGLISE DE BRANNAY.

âge. J'expliquerai cette bizarrerie, en disant que j'aime à savoir ce que pouvait être autrefois la contrée que je traverse et dont j'étudie les monuments.

D'après des renseignements dignes de foi, on reconnaissait encore parfaitement à la fin du siècle dernier, l'empierrement d'une voie antique, allant de Sens, « *Agetincum*, *Agendicum* » à Alise « *Alesia* ». Cette voie n'est plus reconnaissable aujourd'hui sur le territoire Sénonais, par suite d'un empierrement nouveau, posé presque sans interruption sur l'ancien. Mais dans le pays Tonnerrois on le retrouve encore, et la belle carte du dépôt de la guerre, feuille 97, l'indique avec exactitude.

Suivant les annalistes Sénonais, le petit bourg de Cérisiers serait un lieu fort ancien, et tirerait son nom de sa position, à 17 kilom. de Sens, sur la voie antique, « *Cæsaris iter* ». Ce lieu appartenait, dès les premières années du XIIe. siècle, aux frères hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; ils y établirent une commanderie, qui bientôt devint la plus considérable de la contrée, et l'église qu'ils bâtirent subsiste encore en partie. C'est l'abside de l'église actuelle, ou plutôt de son collatéral, et dont voici une vue extérieure. La simplicité de cette abside (voûtée à l'intérieur en quart de sphère) exclut presque tout intérêt pittoresque ou archéologique. En voici le dessin.



Mais dans la nef de cette pauvre église, on remarque un curieux tombeau, datant de la première moitié du XIIIe. siècle, ainsi que l'indique une inscription latine, malheureusement presque entièrement effacée. Cette inscription est gravée autour de la partie supérieure du tombeau. On lit: ...... ANNO AB INCARNACIONE DNI. M. CC.XXVI. GUIDO BROSSARZ..... A PRŒSENTI VITÆ CURRICULO TRANSMIGRAVIT..... QUID SUM SI QUŒRIS, HOC EGO SUM QUOD ERIS.

Une belle croix dont voici le dessin, est sculptée en relief au centre de la pierre.

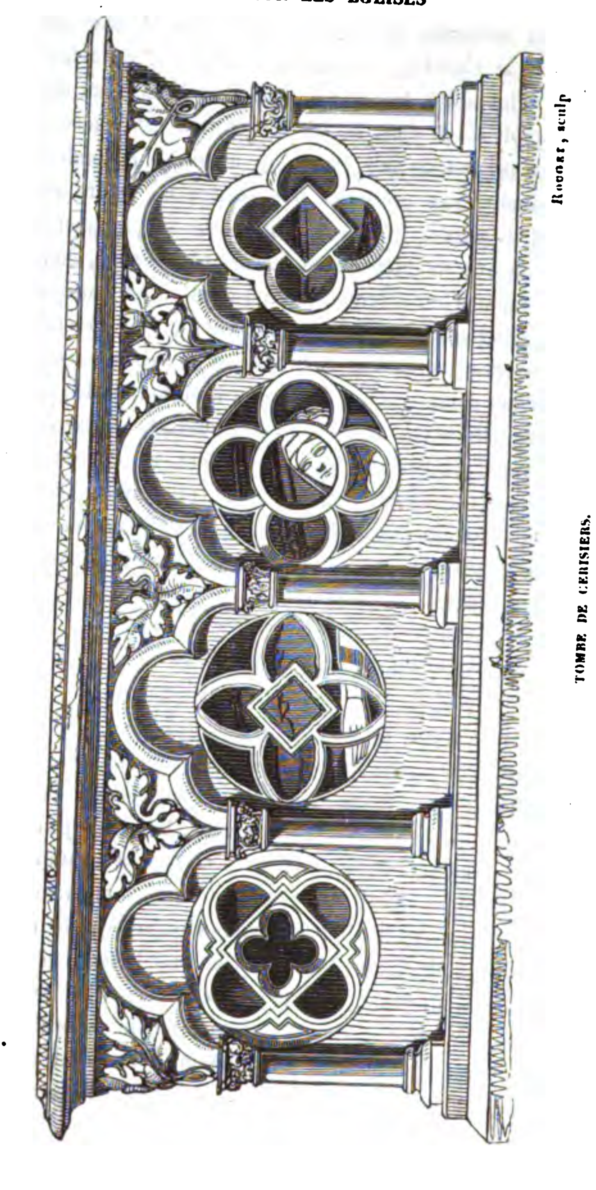


Pour suppléer à cette description, j'ai dessiné l'une des

quatre faces verticales de ce tombeau, dont la base est enfouie sous le carrelage, depuis que celui-ci a été relevé pour cause d'humidité. Les quatre faces sont divisées par des arcatures trilobées et dont la partie centrale est évidée à jour, ce qui permet de voir l'intérieur même de la tombe; cette disposition ferait présumer que l'image en pierre du défunt y était placée. Elle a disparu, et les fragments sculptés qu'on voit maintenant ont été trouvés, dit-on, dans les ruines, aujourd'hui à fleur de terre, d'un ancien couvent d'hommes, détruit depuis longues années. Le lieu où était situé ce couvent se nomme le CLOÎTRE, et ce serait encore dans ces mêmes ruines que, suivant une tradition locale, on aurait trouvé une croix, déposée aujourd'hui dans l'église du village de Vaudeurs, situé à quelques kilom. de Cérisiers. C'est une curieuse croix romane, émail et cuivre, dont le « Bulletin monumental » donnera la description et le dessin, avec une note consacrée à différentes croix, conservées dans quelques églises de nos villages.

TOMBEAU DE DILO.

Après avoir traversé la petite ville de Cérisiers, dont je viens de parler, la route royale de Paris à Genève laisse à droite la chapelle peu intéressante des Trois-Maries, puis monte, en suivant les sinuosités du terrain, la longue pente qui conduit au sommet de la montagne. La chaussée antique de Sens à Alise franchissait au contraire cette montagne en ligne droite, et traversait un grand plateau ondulé qu'elle ne quittait plus et dont elle gravissait ou descendait les pentes toujours en ligne droite. La route nouvelle occupe le tracé ancien, et on s'avance au milieu d'une quantité innombrable d'arbres fruitiers, qui bordent les chemins, couvrent les champs en s'étendant de tous côtés à perte de vue. Tous ces



Rouget, sculp

TOMBE DE CERISIERS.

arbres rabougris et tortus, laissent à peine entrevoir de loin en loin la silhouette gracieusement pittoresque de la belle forêt d'Othe, dont les ombrages, disent nos vieux historiens, servirent long-temps d'asile aux prêtres gaulois.

Vers les premières années du XII[e]. siècle, quelques religieux de l'ordre de Prémontré vinrent s'établir au milieu de cette forêt, au fond d'une petite vallée, et à deux mille pas seulement de la voie antique. Nos religieux n'avaient pas cherché le voisinage du grand chemin; ils durent regretter même de s'en trouver aussi rapprochés. Mais dans la solitude qu'ils avaient choisie, coulait un limpide ruisseau, alimenté par de magnifiques sources, aujourd'hui encore la seconde providence de toute la contrée. Ce fut sur les bords mêmes de ces eaux, toujours admirables, malgré les herbes et les joncs qui les salissent maintenant, que les jardins de l'abbaye furent plantés; tandis que les grands bâtiments claustraux, ainsi que l'église, s'élèvent un peu au sud, sur la lisière de la forêt; immense et magnifique parc, que des défrichements récents ont beaucoup amoindri.

On le voit, les frères religieux savaient choisir parfaitement l'emplacement de leurs abbayes, et, lorsque je donnerai la description de celles dont on admire encore les ruines dans le département de l'Yonne, il sera facile de se convaincre que, loin de chercher les contrées sauvages et isolées, ils mirent le plus grand soin à s'établir au centre des vallées les plus riches et les plus fertiles. Mais peut-être aussi, est-ce à leurs infatigables efforts, à leurs immenses travaux, qu'on doit la fertilité encore évidente des localités qu'ils possédèrent si long-temps.

En faveur des frères de Dilo, « *Dei locus* », c'est ainsi qu'ils avaient nommé leur pieuse retraite, Louis VI, les archevêques de Sens, les comtes de Champagne, les seigneurs de Joigny, et d'autres bienfaiteurs encore, se montrèrent

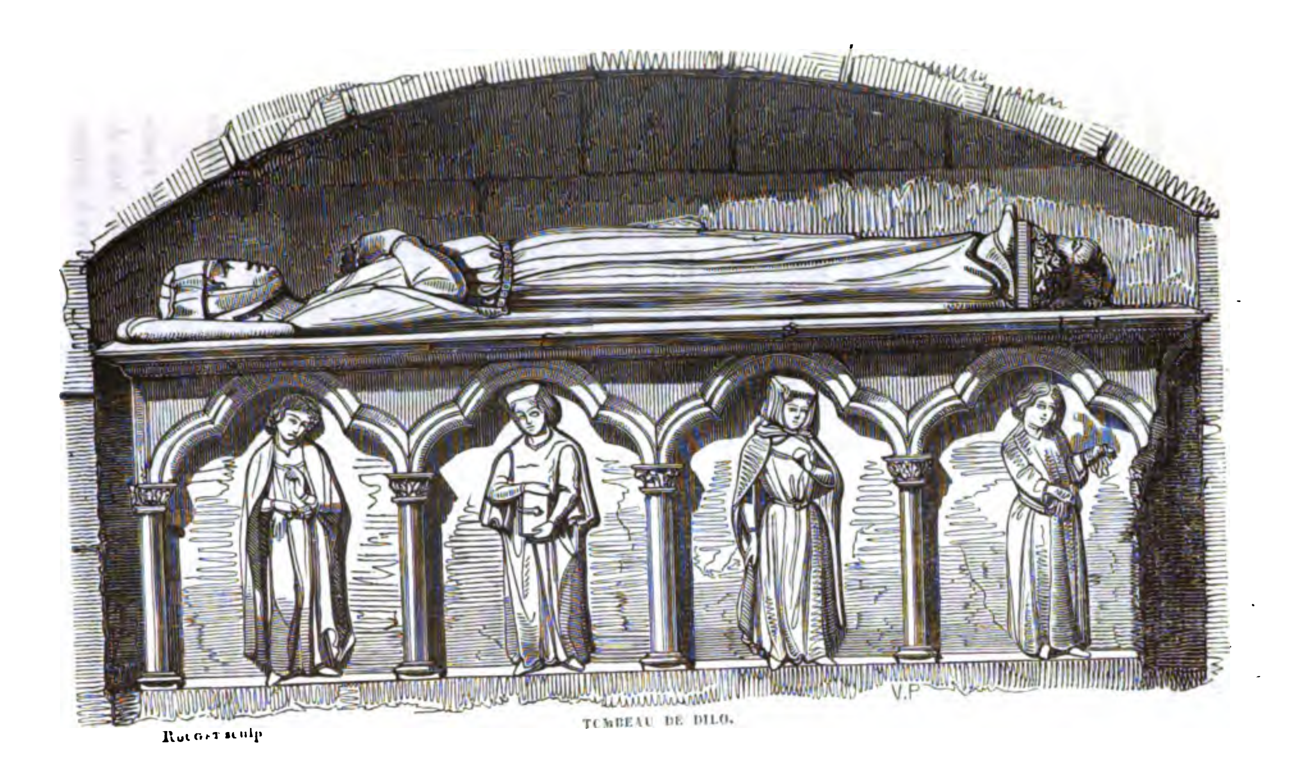
généreux. Trente ans après la fondation de leur première chapelle, les religieux de Dilo avaient édifié une grande et belle église, que consacra solennellement, le 10 mai 1168, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. L'église bénite par le célèbre archevêque n'est pas parvenue intacte jusqu'à notre temps. Plus tard j'essaierai d'en donner une description; aujourd'hui je ne veux parler que d'un tombeau qui était placé dans le sanctuaire de l'église abbatiale. Infortunée église, dont les derniers débris viennent d'être vendus et dispersés.

Parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Dilo, on remarque le comte de Joigny, Guy II, et Adelaïs, sa femme, qui vivaient au milieu du XIIe. siècle, et aussi Guillaume, également comte de Joigny, qui mourut en 1179 et fut inhumé à Dilo.

Voici l'extrait d'une charte, rapportée tout entière dans la Gallia christiana, tome XII, et qui prouverait ce fait » *Ego Guillelmus comes Jovicinia....* (suit ici l'indication d'une rente faite à l'abbaye de Dilo, à cette condition) : *Concessi etiam eis corpus meum in ecclesia Dei loci sepeliendum.... anno* 1179.

Or, d'après la tradition, le tombeau dont je donne ici le dessin, serait celui du comte de Joigny, et en l'absence de toute inscription, on présume que c'est celui de ce Guillaume, mort en 1179, époque qui correspondrait en effet au caractère architectural du tombeau et de la belle statue couchée dessus. En attribuant aux dernières années du XIIe. siècle ce petit monument, je crois ne pas m'éloigner beaucoup de l'époque réelle. Si les charmantes statuettes qui décorent le soubassement, ou plutôt le côté vertical du tombeau, semblent se rapprocher du beau type de la statuaire du XIIIe. siècle, les colonnettes et les arcatures trilobées, indiquent une époque antérieure, c'est-à-dire la fin du XIIe. siècle.

Ces statuettes délicieuses de pose et très-remarquables d'exécution, méritent d'être décrites avec détails, quant à leurs cos



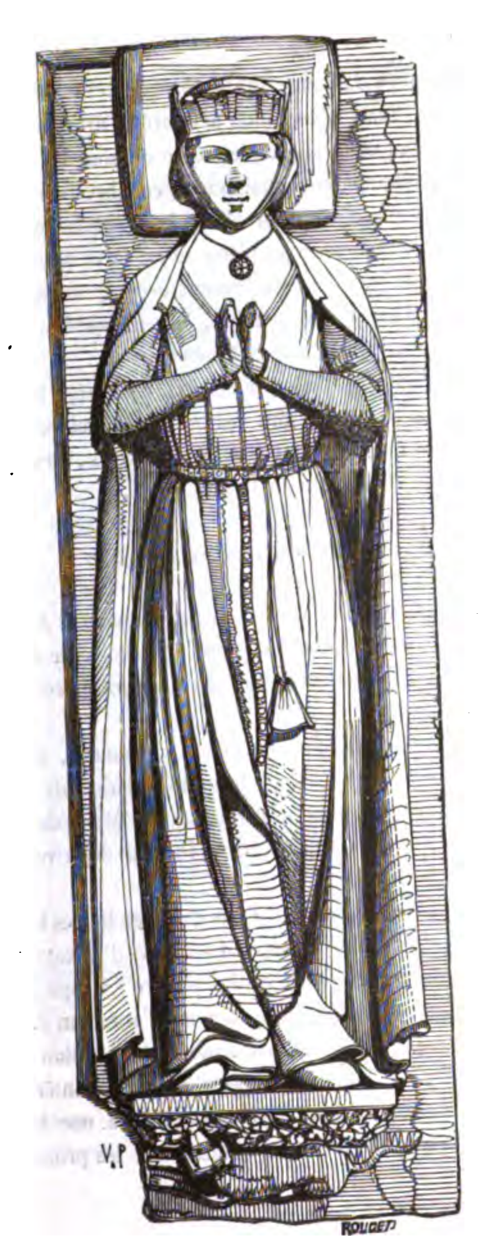
TOMBEAU DE DILO.

tumes qui n'ont rien du caractère monastique ou de sainteté. Ce sont des costumes civils, les uns très-simples, les autres plus recherchés. Tels seraient, par exemple, ceux de la troisième statuette, qui représente une jeune femme ayant la tête couverte d'une coiffure carrée et très-ample. La quatrième statuette tient de la main gauche des gants, et de la main droite elle soutient un oiseau, un faucon sans doute, mais dont il ne reste plus que la queue; le reste du corps a été cassé. Les deux autres statuettes tiennent, l'une un livre à fermoir, l'autre des gants, détail de toilette qui peut sembler bizarre. Enfin une cinquième petite figure, sculptée sur l'un des petits côtés du tombeau, est entourée de feuilles d'érable, finement ciselées. Les chapiteaux sont ornés de glands et de feuilles de chêne et d'alisier; l'ornement feuillagé, placé aux pieds de la grande statue, représente des fleurs et des feuilles d'églantier. Ainsi le sculpteur a été chercher ses modèles dans la forêt qui entoure l'abbaye.

Qu'on me pardonne cette description minutieuse. Je tenais à signaler l'imitation parfaite des végétaux qui embellissent la tombe de Dilo, végétaux que nous retrouverons sculptés de grandeur naturelle sur les chapiteaux des églises de Villeneuve-l'Archevêque, de Dixmont, etc. Ce sont presque toujours, dans le département de l'Yonne, autrefois couvert d'immenses forêts, des feuilles de chêne, de hêtre, d'érable et d'alisier; souvent aussi des feuilles de vigne et de lierre. On sait qu'en iconographie chrétienne, la vigne a un caractère symbolique.

Voici maintenant le dessin et les détails de la grande statue; ce dessin est assez grand pour suppléer à toute description. Cette belle statue, cassée par la moitié, lorsqu'on ouvrit le tombeau pendant la révolution, a 2^{m}. 10^{c}. de longueur.

Pendant de longues années cette belle tombe est restée exposée à toutes les injures de l'air. Mais en 1843, lors de la démolition complète de l'église, on la transporta à Joigny



STATUE DE GUILLAUME COMTE DE JOIGNY.

et elle fut déposée dans une des églises de cette ville, où on la voit encore, mais hélas! bien défigurée. On a placé debout le long de la muraille, la grande pierre où sont les statuettes qui, par cela même, sont maintenant couchées sur le flanc. Le corps de la statue est d'un côté, les jambes de l'autre, et tout cela est scellé avec du plâtre et de forts crampons en fer. Dépense qui eût été si utilement évitée, en se bornant à rétablir dans leur ordre primitif, le seul possible, les différents morceaux de ce curieux tombeau.

Il ne faut pas se plaindre pourtant, c'est déjà beaucoup qu'on ait songé à retirer des mains des démolisseurs, les grandes pierres qui, pendant plus de six siècles, servirent de tombe au comte Guillaume de Joigny.

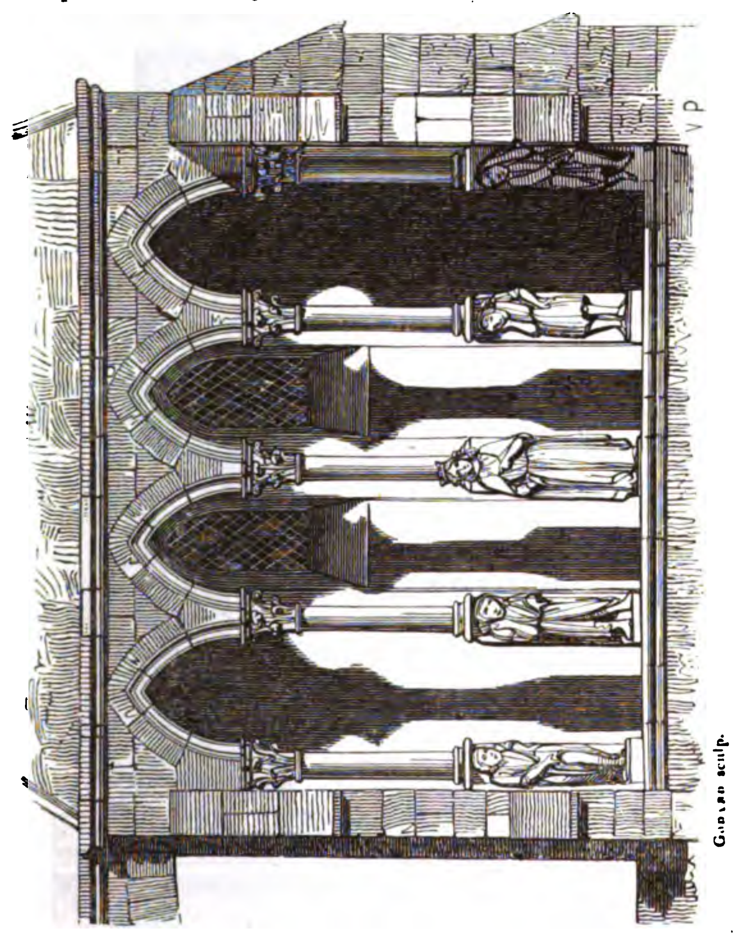
ÉGLISE DE MAILLY-CHATEAU.

Sur la rive gauche de l'Yonne, entre Clamecy et Auxerre, on aperçoit les ruines d'une forteresse féodale, bâtie au sommet de grandes roches escarpées, d'un aspect extrêmement pittoresque.

Ces ruines, remarquables par leur ancienneté, faisaient partie de l'enceinte fortifiée qui entourait le bourg de Mailly-Château, nommé ainsi pour le distinguer de Mailly-la-Ville, village situé à peu de distance, dans le fond de la vallée de l'Yonne.

Autrefois Mailly-Château était l'une des châtellenies les plus anciennes et les plus considérables du comté d'Auxerre ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un assez pauvre village, mais l'église mérite sous beaucoup de rapports l'attention des archéologues. Son portail offre, par suite de la tradition locale qui s'y rattache, un objet tout spécial et plein d'intérêt au point de vue iconographique. Pour suppléer à une longue description, j'ai dessiné la vue d'ensemble et les principaux

détails de ce portail. A la base du grand pignon, on remarque quatre arcatures ogivales, ornées de moulures et soutenues



par des colonnes à chapiteaux feuillagés. Ces colonnes posées sur des socles étroits et très-hauts, laissent derrière elles un espace assez large, formant terrasse et auquel on arrive

par un petit escalier. Sur la face extérieure de chacun des socles ou piédestaux des colonnes, est sculptée une statue, ayant environ les deux tiers de la stature humaine. Mais, soit que les pluies aient endommagé la pierre, soit que l'exécution n'ait pas été soignée, on ne retrouve pas dans ces cinq statues le beau caractère de la sculpture du XIIIe. siècle, époque indiquée par la forme et l'ornementation des ogives et des chapiteaux. Elles ne présentent, au contraire, qu'un ensemble assez lourd, que l'humidité, en rongeant la pierre et en la noircissant, a augmenté encore. Toutefois ces pauvres statues offrent un grand intérêt, parce qu'elles peuvent servir à éclairer une question iconographique, bien souvent débattue. Peut-on, doit-on ici, reconnaître dans la statue centrale, ainsi que le veut la tradition, Mathilde de Courtenay, comtesse d'Auxerre?



La comtesse Mathilde, ou plutôt Mahauld-la-Grande, c'est ainsi qu'elle est nommée par les anciens annalistes auxerrois, a laissé par ses chartes d'affranchissement, un grand souvenir historique et des actes d'un haut intérêt de localité. Aussi, le

savant abbé Le Bœuf les a-t-il rapportés avec soin, dans son « histoire d'Auxerre », précieux ouvrage devenu très-rare, mais qui va être réimprimé avec des additions considérables, dues aux savantes recherches de M. Quantin, archiviste du département de l'Yonne.

La plus célèbre de ces chartes est celle relative aux habitants de la ville d'Auxerre; elle est datée de Ligny-le-Château, (l'une des châtellenies du comté d'Auxerre). « *Actum apud Ligniacum castrum meum anno Incarnationis Domini millesimo ducentesimo vicesimo tertio, mense Augusto, die beati Petri ad Vincula.* »

Or, il serait positif que, vers cette même époque, et du consentement de l'évêque d'Auxerre, auquel Mailly-Château appartenait en partie, les habitants de ce bourg auraient obtenu leur charte d'affranchissement. Déjà, dès l'an 1180, à l'occasion d'un incendie qui les ruina presque entièrement, ils avaient obtenu de grands priviléges. Si pour perpétuer le souvenir de Mathilde-la-Grande, comme bienfaitrice de la contrée, les documents écrits nous manquent, au moins cette fois les monuments sculptés pourront en tenir lieu; car une tradition locale et généralement acceptée indique les cinq statues de l'église de Mailly, comme représentant la comtesse Mathilde et les serfs de sa châtellenie. Une chose positive, c'est que la statue centrale est une femme, et qu'elle porte sur la tête une couronne seigneuriale, tandis que de la main droite légèrement appuyée sur la hanche, elle tient ou plutôt tenait un rouleau, sans nul doute une feuille de parchemin roulée. Malheureusement l'état de vétusté de cette partie de la statue a enlevé à ce détail important beaucoup de sa forme primitive. Toutefois il n'est pas assez indiqué sur le dessin ci-joint. Les quatre statues latérales offrent l'image de la douleur et de la fatigue. Représentent-elles les serfs, en rappelant aux nouveaux affranchis leur ancien état; ou bien sont-elles tout simplement des statues placées là pour orner la face

extérieure des piédestaux ? Nulle inscription, nulle date ne vient sur le monument éclairer les recherches. Cependant il est impossible de voir dans ces cinq statues, des personnages de l'Histoire Sainte ; pas une d'elles n'est reconnaissable ni comme martyr ni comme saint. Aucune, pas même celle du milieu, n'a d'attribut religieux ; rien ne rappelle leur présence, et au XIII[e]. siècle, une semblable omission n'est pas admissible.





Les vêtements simples et même grossiers des quatre statues latérales, contrastent sensiblement avec les draperies longues et amples de la statue centrale, qui est plus grande et plus noble d'expression. Enfin, on est amené à penser que ce sont des statues CIVILES.





VP

Une fois par hasard, des statues représentant une comtesse et ses vassaux, ont

remplacé les personnages de l'Histoire Sainte, et cela, dans la première moitié du XIIIe. siècle, au-dessus de la porte d'une église, bâtie dans un petit bourg, dont les évêques d'Auxerre réclamèrent toujours la possession.

Les archéologues reconnaîtront-ils, d'après le dessin que je joins à cette note (dessin aussi fidèle qu'il m'a été possible de le faire), le caractère civil des statues de Mailly-Château? Admettront-ils qu'une représentation matérielle, une image en pierre, si je puis dire ainsi, de la charte d'affranchissement de la commune, ait été sculptée au-dessus de la porte de l'église. Pourquoi non ? N'était-ce pas d'ailleurs engager d'une manière formelle, irrécusable, la promesse jurée de maintenir la charte octroyée, promesse déjà jurée pourtant sur les Saints Evangiles, non-seulement par la comtesse elle-même, mais aussi par ses enfants et ses grands vassaux. L'abbé Le Bœuf donne à ce sujet de curieux détails, qui prouvent combien il fallait, au moyen-âge, entourer les promesses les plus solennelles, de précautions et de garanties.

A Mailly-Château, rien ne prouvait mieux l'acte d'affranchissement, aux yeux des gens qui ne savaient pas lire, que les « ymaiges » sculptées au-dessus de la porte de leur église.

Mathilde 1re., comtesse de Nevers et d'Auxerre, est morte le 29 juillet 1257, dans son château de Coulanges-sur-Yonne, « *Colengias super Iconam.* »

Par son testament elle fit de nombreuses donations à tous les établissements religieux de la contrée, et l'énumération en est longue. D'autres titres de la même époque, parlent des nombreuses châtellenies du comté.

Heureusement les débris de ces vastes et magnifiques constructions n'ont pas tous disparu, et peu à peu dans le « Bulletin monumental » quelques notes descriptives les feront connaître sous leur rapport pittoresque.

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LE NIVERNAIS;

Par M. Georges DE SOULTRAIT,

Inspecteur des Monuments de l'Allier.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.

Saint-Pierre-le-Moûtier (*Sancti Petri monasterium*) doit son origine à une colonie de Bénédictins de Saint-Martin d'Autun ; ces religieux s'y établirent sur un emplacement concédé par la reine Brunehaut, mais leurs successeurs n'y fondèrent définitivement un prieuré que vers la fin du IXe. siècle.

Tels sont les commencements de cette ville qui devint l'une des plus importantes de notre province.

Il n'entre pas dans notre plan de donner ici l'histoire du monastère et de la ville, ce travail a été fait avec talent par M. Duclos (1); contentons-nous de rechercher les faits qui peuvent se rattacher à la construction de l'église.

Il est impossible d'admettre qu'il reste rien de l'édifice du IXe. siècle; d'un autre côté, nous trouvons dans Nicolaï (2)

(1) Voir l'*Annuaire de la Nièvre de* 1845, 2e. partie, p. 117.
(2) *Description générale du pays et domaine de Bourbonnais.*

qu'Archambault VIII fonda, en 1220, le prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, qu'il dota richement, après avoir fait construire l'église et le cloître de cette abbaye. Cette assertion est évidemment fausse : au XIIIe. siècle, le prieuré était fondé depuis long-temps, la ville était déjà ville royale, et en supposant même que le sire de Bourbon ait fait à cette époque de grandes donations aux religieux, l'examen le plus superficiel de l'église prouve une construction bien antérieure.

Comme on le voit, les données historiques sont peu nombreuses et d'une importance minime. Passons à la description archéologique.

L'*église* de Saint-Pierre-le-Moûtier se compose d'une nef, de deux collatéraux, de transepts fort peu développés et de deux absides, terminées maintenant par des murs droits (1); en outre plusieurs chapelles de différentes époques flanquent les collatéraux.

Tel est le plan général; avant d'entrer dans l'église, occupons-nous de son extérieur. L'édifice, entouré de constructions plus modernes, offre bien peu de ses caractères primitifs; la construction a été fort peu soignée, et les matériaux employés sont d'une qualité très-inférieure, ce qui est singulier dans un pays où la pierre n'est pas rare et où tant d'églises moins importantes sont d'une fabrique de beaucoup supérieure; cette pauvreté de construction est facile à observer au flanc nord de l'église qui forme un des côtés du cloître et qui est resté sans additions postérieures.

Les contreforts sont peu saillants et terminés en biseau, les fenêtres cintrées de moyenne grandeur sont fort simples, et des modillons grossiers soutiennent la corniche. Un antéfixe,

(1) Il y en avait nécessairement trois dans le plan primitif, mais celle de gauche ne fut jamais construite.

en forme de croix nimbée ou de nimbe croisé, est placé au sommet du mur terminal du chœur.

La façade occidentale est d'une grande simplicité ; elle est percée d'une porte cintrée dont les archivoltes sont des tores de différentes grosseurs, retombant sur une espèce d'entablement à feuillages indigènes ; des colonnettes de même grosseur correspondent aux tores, et le tout est encadré par une moulure cintrée que supportent deux têtes grossières. Le portail est en saillie sur la façade, au-dessus s'ouvrent trois fenêtres ogivales en tiers-point, et deux contreforts assez saillants le flanquent à droite et à gauche.

Le clocher qui s'élève à l'intersection des transepts est une tour carrée, basse et sans aucun caractère, percée sur chaque face de deux ouvertures en plein cintre ; au-dessus se montre une courte pyramide couverte en ardoise.

En somme, l'église est fort peu intéressante à l'extérieur, à part toutefois le joli portail septentrional que nous décrirons en parlant du cloître. Examinons maintenant l'intérieur. Dans son *Esquisse des principales églises du diocèse de Nevers*, M. l'abbé Bourassé dit que jamais la voûte de la nef n'a existé, nous ne pouvons être de son avis ; nous croirions plutôt que, lors de la première construction de l'église au XIIe. siècle, cette voûte fut achevée, ainsi que le collatéral gauche, alors en tout point semblable à celui de droite, tel que nous le voyons aujourd'hui ; puis, à une époque inconnue, cette voûte de la grande nef et le collatéral gauche furent détruits par un événement quelconque, et le collatéral seul fut rebâti au XIVe. siècle. Ce qui peut donner de la valeur à cette assertion, c'est que les piliers séparant la nef du collatéral gauche, sont évidemment anciens et semblables à ceux de droite, quant à la forme et à l'ornementation. Maintenant, lors de la construction de la basse nef septentrionale, s'est-on servi des anciennes

pierres pour élever des piliers, ou s'est-on contenté de supprimer deux de ceux qui existaient, laissant les trois autres tels quels, c'est ce que nous ne pouvons décider; quoi qu'il en soit, la nef, le collatéral droit, les piliers de celui de gauche et les absides sont du commencement du XIIe. siècle, le collatéral gauche de la fin du XIVe., et les chapelles des XVe. et XVIe. siècles.

La nef fort élevée comprenait cinq travées; la voûte, actuellement en planches, devait être en berceau et à plein cintre, renforcée par des arcs doubleaux retombant sur de hautes colonnes engagées qui, maintenant encore, montent jusqu'au haut des murs de la nef, et sont surmontées de chapiteaux (1).

Les fenêtres qui éclairent la nef s'ouvrent au-dessus des arcades; elles sont au nombre de neuf, six à droite et trois (dont deux bouchées) à gauche; elles sont cintrées et sans aucun ornement.

On remarque dans la nef quelques pierres tombales, effacées pour la plupart; une seule est encore lisible, elle indique la tombe de *Honneste dame Anne Dumoutet, vivante femme de honneste homme et saige maistre Henri Bardin, advocat, laquelle décéda le* 8 *d'août* 1579. Au milieu de la pierre se dessine une croix fleuronnée, accompagnée d'une inscription latine assez bizarre, et de deux écussons, l'un portant une fasce chargée d'un cœur et accompagnée de trois croisettes; et l'autre, mi-parti des mêmes armes et de celles des Bardin, qui sont un trèfle soutenu d'un croissant.

Le collatéral droit communique avec la nef par six arcades en cintre surhaussé, qui reposent sur des piliers carrés, can-

(1) Il est à regretter que presque toutes ces colonnes soient coupées par le bas; cette dégradation, faite dans le but de donner de la place, ne date que de peu d'années.

tonnés de trois côtés seulement, de colonnes engagées; du côté du collatéral c'est un simple pilastre sans imposte, qui soutient les arcs doubleaux; ces arcs doubleaux, peu saillants et en plein cintre, séparent les six travées du collatéral; les voûtes également cintrées sont d'arêtes. On voit encore dans le mur les traces de trois fenêtres refaites à différentes époques.

Le collatéral gauche reconstruit, comme nous l'avons dit, au XIVe. siècle, comprend quatre travées, séparées par des arcs doubleaux assez saillants à angles abattus; les voûtes sont d'arêtes et garnies de nervures toriques; ici tout est ogival, voûtes et arcades, les arcs doubleaux reposent sur des pieds droits à chapiteaux de feuilles écrasées, et les nervures sur des colonnettes; une seule fenêtre éclaire le collatéral, elle est cintrée et sans caractère. En somme, l'ornementation de cette nef se ressent de sa construction primitive et de sa reconstruction; ainsi quelques colonnes engagées sont restées telles qu'autrefois, d'autres ont, à la place de leurs chapiteaux romans, des guirlandes de feuilles et de fleurs indigènes, d'une exécution grossière; on y remarque des roses, des feuilles de lierre, etc.

Les transepts sont courts et sans ornementation; on y entre de la nef par un arc cintré retombant sur des pieds droits avec impostes, où se lit la date 1650; peut-être une coupole s'élevait-elle autrefois au-dessus de leur intersection; maintenant il n'y en a plus de traces, elle est remplacée peu avantageusement par un plancher.

Dans le transept sud s'ouvre une petite abside, élevée de deux marches au-dessus de l'aire de l'église, voûtée en berceau, et terminée par un mur droit; on y remarque, sous une arcade en anse de panier creusée dans le mur gauche, la statue tombale d'un religieux de l'ordre de St.-Benoît; cette statue en pierre d'Apremont, est courte

et d'une fabrique peu soignée, mais elle ne manque pas de caractère ; nous la croyons de la fin du XVe. siècle. Elle a la tête posée sur un coussin et les pieds s'appuient contre une sorte de piédestal ; au-dessus de l'arcade un ange tient une plaque carrée où se lisait sans doute l'épitaphe, il n'en reste plus de traces ; dans l'intrados de l'arcade on lit plusieurs fois : *Gaude Maria*, *gaude Mater*. Ces mots sont en caractères gothiques sur des banderolles. Cette tombe est sans doute celle d'un prieur de Saint-Pierre, nous n'avons pu rien découvrir à ce sujet.

L'arc qui donne dans le transept droit est de la première construction ; il est cintré et repose sur des pieds droits à impostes, ornés de billettes : celui qui donne entrée dans la croisée gauche est ogival.

Sans doute la petite abside, où se trouve le tombeau du prieur, devait avoir sa correspondante dans le transept nord ; mais cette dernière n'a jamais été achevée : on trouve à la place un passage voûté en berceau qui conduit à la sacristie.

L'arc triomphal est légèrement en fer à cheval ; il repose sur des pieds droits à impostes ornés. L'aire du chœur étant beaucoup plus élevée que celle du reste de l'église, on y monte par six marches ; ce chœur est grand et voûté en berceau, quatre fenêtres cintrées sans ornement l'éclairent ; le mur droit terminal était autrefois percé de trois fenêtres cintrées, mais on les a bouchées pour couvrir les murailles d'une affreuse peinture à colonnes grecques noires et rouges, du plus déplorable effet.

A l'intérieur de l'église, l'ornementation se réduit aux chapiteaux des colonnes qui, suivant les pratiques bysantines, offrent la plus grande variété de formes et de motifs ; on y trouve un mélange de formes végétales et de compositions historiées ; mais ces dernières ne sont ici que des fantaisies d'artiste, ou peut-être quelques figures symbo-

liques, dont l'interprétation est, nous le croyons, bien difficile aujourd'hui. Les corbeilles de ces chapiteaux sont hautes, d'une belle forme, et les tailloirs épais, pour la plupart ornés de billettes ou de petites arcatures ; on retrouve plusieurs imitations plus ou moins heureuses du chapiteau corinthien ; nous ne décrirons que les compositions historiées :

Un roi, couronne en tête et sceptre au poing, occupe le milieu d'un chapiteau ; deux hommes, assis à ses côtés, gesticulent et semblent causer avec lui. — Deux hommes lèvent de grosses boules pour en frapper un crocodile qui déjà mord l'un deux ; ce sujet se trouve reproduit une seconde fois et fait évidemment allusion à la chasse de cet animal, que l'on prenait, croyait-on, soit avec du safran, soit avec des boules de poix. —Deux aigles de grande proportion. — Deux hommes se battent ; l'un a saisi la barbe et les cheveux de l'autre, à côté un homme et une femme s'embrassent; l'homme tient la tête de la femme ; sur le même chapiteau, deux hommes se disputent un bâton qu'ils tirent chacun de leur côté. —Deux hommes vis-à-vis l'un de l'autre, derrière eux une femme nue debout (1), à côté un homme assis sur une chaise, joue de la lyre ; il est de profil ; un autre individu lui faisant face, tenait quelque chose dont on ne peut plus guère distinguer la forme ; plus loin un homme tient un ours debout devant lui par une chaîne qui entoure le col de l'animal ; à force de gratter, nous avons pu lire sur ce chapiteau l'inscription suivante, gravée en beaux caractères :

VIVENCIVS GIRALDVS FILIVS ✝ VRSVS

Chacun de ces noms est placé au-dessus de l'un des per-

(1) Ce chapiteau et un autre encore offraient quelques détails obscènes : ils ont été mutilés.

sonnages : *ursus* au-dessus de l'ours ; nous laissons à de plus habiles l'interprétation de ce bas-relief. — Un homme assis, les deux mains sur son ventre ; à droite, un individu lui présente quelque chose ; derrière, un ange nimbé ; à gauche de l'homme assis, deux lions (1).

Ces chapiteaux sont d'un travail assez soigné, quoique le relief en soit faible ; ils ont beaucoup perdu de leur finesse, grâce à la couche épaisse de badigeon beurre frais dont les a empâtés la sollicitude peu artistique de MM. les curés de Saint-Pierre.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire les chapelles qui se sont élevées successivement contre les flancs de l'édifice ; elles ne se distinguent en rien de toutes les petites constructions de ce genre, dont les XV[e]. et XVI[e]. siècles ont garni tant d'églises, et aucune n'est assez soignée pour mériter une mention ; nous dirons seulement quelques mots des sujets sculptés qu'elles renferment.

Dans la chapelle à droite du portail, se trouve un assez joli bas-relief du XVI[e]. siècle : au milieu, la Vierge, assise devant la croix, tient sur ses genoux la tête de Jésus-Christ mort ; elle est accompagnée à droite de saint Jean l'Evangéliste et de saint Jean-Baptiste vêtu de sa peau de mouton ; à gauche, de saint Pierre et de sainte Catherine ; tout autour du bas-relief règne un gracieux cordon de feuilles entablées. Cette sculpture, en pierre d'Apremont, pourrait être exécutée avec plus de finesse, mais elle est d'un beau caractère, et l'on regrette que les têtes des personnages aient été brisées.

La chapelle qui termine le transept droit, renferme

(1) Il faut remarquer que ce dernier chapiteau qui se trouve couronner une des colonnes engagées de gauche, est moins fin, plus écrasé, et d'un caractère différent de celui des autres.

une sculpture d'un effet charmant ; ce bas-relief représente encore la Vierge, mais jeune et triomphante ; elle est couronnée et tient sur le bras gauche son divin fils nu, pressant une croix dans ses petits bras ; quatre anges, tenant des philactères, entourent leur reine et la regardent avec amour ; l'un de ceux du bas porte un rosaire en sautoir. Ce morceau est fort joli, les têtes pleines d'expression et le dessin très-heureux ; malheureusement on a imaginé de peindre le tout à l'huile d'un blanc sale, moucheté de noir. Enfin, dans l'unique chapelle du collatéral gauche, il faut voir un groupe d'une assez grande proportion, représentant une descente de croix.

Terminons par la description des cloches de notre église ; elles sont toutes deux du XVe. siècle et assez intéressantes. Autour de la plus grosse, qui est aussi la plus ancienne, se lit cette inscription en beaux caractères gothiques :

† Marie . suis . nommée .
Ou . non . de . la . Vierge . honorée .
Contre . ces . ennemis . ordonnée †
Bressoles.

Chacun de ces espèces de vers est séparé par un écusson bandé de six pièces, armes de la famille des Bréchard, sires de Bressoles ; les points qui se trouvent entre les mots, sont formés aussi d'un écusson portant une fasce chargée de deux étoiles et accompagnée en pointe d'un animal, d'un chien peut-être (1). Au-dessous de cette inscription se voit la date MIL. CCCC. L. V. (1455), et des médaillons représentant Jésus-Christ, la Vierge et des Saints.

L'autre cloche, un peu moins grosse, était jadis dans un

(1) On rencontre ces mêmes armes sur le mur extérieur de la chapelle du collatéral gauche, bâtie au XVe. siècle.

beffroi, au-dessus d'une des portes de la ville ; son origine municipale est constatée par l'inscription qu'elle porte :

En l'an mil cccc lxix (1469) me firent faire les bovrgoys et habitants de Saint Pierre le Moustier.

Au-dessous des écussons de France, surmontés d'une couronne fleurdelysée et accostés de deux petites églises, avec cette légende : *Sig. prepositure Sancti Petri monasterii.* Puis, en grosses lettres cette autre inscription: *Sit nomen Domini benedictum ;* encore des écussons de France et d'autres portant une église sur un champ semé de fleurs de lys (1).

Cloître.—Ce cloître, qui était celui des Bénédictins, est borné d'un côté par le flanc nord de l'église; contre le mur terminal du transept de ce côté, se trouve la porte par laquelle les moines passaient pour aller au chœur; ce portail est d'une admirable exécution et peut entrer en parallèle avec ce que l'art du XIIe. siècle nous a laissé de plus gracieux : le tympan, renfermé par une arcade ogivale, est quintilobé; au milieu Jésus-Christ, la tête couronnée d'un nimbe croisé, bénit à la manière latine, et tient la boule du monde dans sa main gauche ; il est assis sur un trône et entouré des quatre évangélistes, accompagnés de leurs animaux symboliques; chacun d'eux occupe un des lobes; deux anges portent des flambeaux aux pieds de Jésus-Christ, tandis que deux autres, placés au haut de la composition, tiennent des encensoirs. L'arcade est appuyée sur de petits édifices qui, suivant un usage général à cette époque,

(1) C'étaient les armes de St.-Pierre à cette époque ; depuis, ces armoiries ont été modifiées et la ville a porté : *De gueules, à une église d'argent accompagnée en pointe d'une clef double de même, posée en fasce ; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.*

servent de chapiteaux aux colonnettes. Tout le tympan est encadré d'une archivolte de feuilles d'acanthe entablées, d'une grande délicatesse. Les sculptures étaient peintes ; on voit encore des traces de rouge et de vert au fond et sur les vêtements des évangélistes. Ce portail, œuvre des dernières années du XIIe. siècle, est, nous le répétons, fort remarquable ; il est à regretter que sa position dans la halle aux blés, l'expose aux pierres des enfants qui l'ont déjà très-endommagé.

Pour en revenir au cloître, nous dirons qu'il n'offre absolument aucun intérêt ; il est de construction moderne (1631), mais il en remplace sans doute un autre du XVe. siècle, à en juger par une porte surmontée d'un écusson et par une inscription tumulaire latine encastrée dans le mur, dont nous n'avons pu lire que la date 1482, vu la hauteur où elle se trouve placée.

Sainte-Babyle. — Nous ne parlerons que pour mémoire de l'église Sainte-Babyle, ancienne paroissiale de la ville, actuellement convertie en tuilerie.

Cet édifice se compose de trois nefs et d'un chœur ; la voûte de la grande nef a été détruite ; et toute cette partie de l'église offre peu de caractères ; mais les collatéraux ont conservé leurs voûtes d'arêtes à nervures toriques et à clefs de feuillage, qui annoncent le XIIIe. siècle : telle est, nous le croyons, la date que l'on peut assigner à la construction première de Sainte-Babyle ; mais après une destruction presque complète, peut-être un incendie, une partie de l'église fut reconstruite à la fin du XVIe. siècle, comme l'atteste cette inscription gravée en lettres bizarres sur un contrefort de la façade :

MIL : CINQ : CENS
QVATRE : VINGTS : ET
QVINZE : A : ETE : REFAIC.

Maisons. — Saint-Pierre possède encore quelques jolies maisons du XVe. siècle ; deux surtout doivent être remarquées : la première, faisant face au côté sud de l'église, est restée presque en entier ce qu'elle était autrefois ; la petite porte extérieure est surmontée d'un trumeau orné des plus gracieuses moulures. A l'intérieur il faut voir une jolie porte du XVIe. siècle, dont les vantaux sont très-finement sculptés ; on y remarque un petit saint Cyr monté sur son sanglier, des chasses, des arabesques, etc., etc.

L'autre maison n'a conservé du XVe. siècle que sa façade encore assez jolie, sous une couche du plus épais badigeon ; la porte, ogivale et garnie de moulures, est surmontée d'un crucifix ; on raconte dans le pays que la tête de ce crucifix se détacha d'elle-même pour tomber sur celle d'un patriote qui, pendant la révolution, se disposait à la mutiler.

Remparts. — La ville de Saint-Pierre était fortifiée dès la fin du XIIe. siècle ; nous doutons fort que les pans de murs et les quelques tours qui restent encore debout, datent de cette époque ; du reste, ces vestiges offrent trop peu de caractères pour que l'on puisse leur assigner une date certaine.

Le prieuré avait en outre une petite enceinte fortifiée ; le logis du prieur montre encore deux tourelles de défense.

Terminons cet article en disant que les archives de la mairie de Saint-Pierre contiennent encore un assez grand nombre d'anciennes chartes ; il nous semble en avoir vu quelques-unes antérieures au XIIIe. siècle ; il serait à désirer que l'on conservât soigneusement ces actes anciens, si importants pour l'histoire, et qui deviennent malheureusement de jour en jour plus rares.

SÉPULTURES ANCIENNES

TROUVÉES

A SAINT-PIERRE-D'EPINAY,

DANS LES TRAVAUX DU CHEMIN DE FER DE DIEPPE;

Par M. l'Abbé COCHET,

Membre de la Société française pour la conservation et la description des Monuments historiques.

---

§ I. Description.

De tout temps les grands travaux entrepris par l'Etat ou par les compagnies, ont amené la découverte d'une foule d'objets d'art et de monuments scientifiques. Aussi, les géologues et les antiquaires ont pu suivre avec beaucoup d'intérêt ces armées d'ouvriers occupées à creuser la terre et à percer les rochers. Le forage des puits artésiens, le curage des rivières, le creusement des ports et des bassins, le percement des tunnels et des canaux, les larges tranchées pratiquées sur la plaine ou dans le flanc des collines, ont souvent révélé à la science des trésors inconnus et inespérés. Nos musées sont remplis d'objets provenant de travaux publics entrepris pour tout autre but que pour des recherches scientifiques.

Sans sortir de notre pays, nous pouvons citer des meules à

broyer et une pirogue de barbares exhumées des bassins du Havre (1) ; une carrière remplie de 150 squelettes, découverte à Ecrainville le 5 juin 1778 (2), en cherchant des cailloux pour la route royale du Havre à Lille, que l'on faisait alors.

Les entreprises de chemin de fer, en bouleversant la surface de la France, ont amené déjà et amèneront encore de nombreuses découvertes. La ligne de Paris à Rouen a fait voir plusieurs tombeaux gaulois et romains. Au Vauvray, près Louviers, on a trouvé autour d'une *pierre longue* des hachettes en silex, emmanchées dans des cornes de cerf, de la poterie gauloise et des ossements humains (3). A Quatre-Mares, près Sotteville-lès-Rouen, on a exhumé, en mars 1843, deux tombeaux en pierre renfermant des vases en terre, des fioles de verre et de cristal, et des médailles de Constantin (4). La ligne du Havre a trouvé des urnes à Barentin ; et à la côte Ste.-Catherine, des boulets d'Henri IV et des coquillages fossiles.

La ligne de Dieppe n'aura pas été sans payer son tribut aux collections antiques, sans fournir son contingent aux observations archéologiques. Le territoire même de la ville a montré un filon jusqu'alors inconnu et d'une époque encore inexplorée.

Un antiquaire normand, qui fut notre premier maître ès-sciences archéologiques (5), nous avait fait la recommandation générale, fruit de ses longues observations, de faire

(1) Essai hist. et phys. sur les environs du Havre, par M. Pinel.

(2) L'abbé Dicquemare a donné dans le *Journal de physique* de 1779, une notice sur cette marnière qu'il visita avec l'abbé Anfray, propriétaire du terrain.

(3) Revue de Rouen.

(4) Revue de Rouen, année 1843, cahier d'avril.

(5) M. Emmanuel Gaillard.

une attention particulière à tous les lieux qui portaient le nom d'Epinay, pensant, dans son expérience, que là il y avait toujours des antiquités. L'année dernière nous avons eu l'occasion de constater cette vérité à Epinay, près Neufchâtel, dont les champs sont remplis de ruines romaines. Cette année, nous avons eu une nouvelle confirmation de cette vérité dans ce vieux hameau de Dieppe qui porte le nom d'Epinay (de Spineto), depuis le XIIIe. siècle (1).

Dans les vastes déblais entrepris pour l'entrée du tunnel qui doit mettre en communication la vallée de la Dieppe avec celle de la Scie, les terrassiers anglais ont rencontré une masse de sépultures tellement agglomérées sur un seul point que leur réunion peut constituer un cimetière antique.

Ce cimetière était placé sur le penchant d'une colline, à l'angle du chemin d'Arques et de la *rue du Câble*, l'endroit où *le fond des charbonniers* débouche dans la vallée de Dieppe. Il occupait un espace de 5 à 6^{m}. carrés, sa profondeur n'était autre que l'épaisseur même de la terre végétale dans laquelle il était renfermé. Cette couche, qui n'avait aux bords que 20^{c}. présentait au centre environ 2^{m}. de profondeur; c'était là que se trouvaient les 35 squelettes que les travaux du chemin de fer ont mis au jour. Le cimetière a disparu dans la tranchée désormais ouverte comme un abîme. Les ossements ont été recueillis avec soin et déposés respectueusement dans le cimetière de Dieppe. Quelques-uns ont été réservés pour des études et des expériences scientifiques. Six ou sept crânes ont été envoyés à Paris à M. Serres, professeur d'antropologie au muséum d'histoire naturelle; des fragments d'os ont été adressés à Rouen, à M. Girardin, pour être soumis à une analyse chimique.

Les premières sépultures étaient à fleur de terre, les der-

(1) Charte de Guillaume de Flavacourt, en 1282.

nières s'enfonçaient jusqu'à 2^{m}. ; aucune ne dépassait le tuf. Pour deux ou trois seulement on avait pratiqué dans la craie une légère entaille. Le plus grand nombre avait les pieds tournés au midi et la tête au nord. Quelques corps cependant affectaient des directions opposées, les uns avaient les pieds à l'est et la tête à l'ouest ; d'autres les pieds au nord et la tête au sud. Deux d'entr'eux, inhumés l'un sur l'autre, formaient une croix avec leurs ossements.

Les têtes n'étaient pas toujours placées sur les épaules, ni après la colonne vertébrale, quelques-unes étaient aux pieds ou sur la poitrine ; la plupart avaient été inhumées la face vers le ciel : une pourtant regardait la mer.

Les têtes, et parfois les corps eux-mêmes, étaient entourés de gros cailloux : la présence de ces silex était toujours l'annonce infaillible d'une sépulture. On trouvait de ces pierres jusque dans les cercueils ; parfois la tête était posée dessus comme sur un oreiller.

Quatre vases en terre ont été trouvés dans ce cimetière ; trois seulement ont été conservés, le quatrième ayant été mis en pièces par les ouvriers. Ils avaient été placés sous les pieds des morts et plusieurs contenaient encore des phalanges et des métatarses. Ces vases sont petits, légers et peu épais, la terre en est rouge et vernissée de noir ou de gris. M. Féret, qui a fait une étude spéciale de la poterie des anciens, ne balance pas de les attribuer aux Francs du Ve. ou du VIe. siècle ; il leur trouve une grande ressemblance avec les vases trouvés à Douvrend, en 1838, au milieu de sépultures franco-germaniques. Pour moi je leur trouve une similitude frappante, pour la terre et la forme, avec ceux qui furent trouvés dans les jambes des squelettes des cimetières d'Etretat et de la Fontaine-le-Houx.

Outre ces trente cadavres qui paraissent avoir été déposés sans sépulture, il s'en est rencontré cinq qui étaient renfermés

dans des sarcophages. Quatre de ces cercueils étaient en pierre et un en plâtre. De ces cinq sarcophages je n'en ai visité que trois, les deux autres ont été ouverts par les ouvriers en mon absence.

Le premier cercueil en pierre fut trouvé le 12 janvier 1847. Il était posé sur le tuf à une profondeur de près de 2^{m}. ; l'auge avait 50^{c}. de profondeur, 2^{m}. de longueur, sur une largeur qui variait de 35 à 66^{c}. Le couvercle qui la fermait avait la forme d'un toit. Dans l'intérieur on a trouvé une tête et un morceau de fer oxidé que nous regardons comme le reste d'un sabre ou d'un poignard.

Deux autres ont été trouvés le 18 du même mois; ils étaient placés côte à côte; le plus petit avait 1^{m}. 88^{c}. de longueur; le second 2^{m}. Ils étaient posés sur le tuf qui avait été affleuré pour les recevoir; ils étaient d'un seul morceau, et la pierre en était si fraîche à l'intérieur que l'on pouvait reconnaître l'outil qui l'avait taillée; elle avait été simplement hachée. Les couvercles affectaient la coupe d'un toit, particularité que l'on retrouve jusque dans les tombeaux du XIIIe. siècle. Tous deux étaient orientés les pieds au sud et la tête au nord.

Ces deux cercueils étaient vides, dans la partie supérieure, jusqu'aux deux tiers; le troisième tiers, celui des pieds, était rempli d'une terre légère. Le plus petit possédait presque tous ses ossements encore en place, excepté la tête qui était aux pieds. Le plus grand n'avait que le crâne, qui se trouvait également aux pieds. Cela signifie, ce me semble, qu'ils avaient été visités, et que le dernier avait été violé.

Le troisième cercueil en pierre fut trouvé le 4 février 1847, à 25^{c}. sous le sol. Une terre légère comme de la cendre le remplissait tout entier. Le squelette était intact; la tête, entourée de silex, était posée sur un caillou comme sur un coussinet. J'ai dégagé le corps avec soin, et j'ai reconnu

qu'il avait les bras et les mains rangées le long des côtes. Comme tous les autres, il avait les pieds au sud et la tête au nord.

Ces quatre cercueils étaient rétrécis vers les pieds et percés au fond, d'un trou à jour ; ce trou, qui avait la forme d'un entonnoir, était placé dans la partie de l'auge qui renfermait les pieds. Des trous semblables ont été observés dans les sarcophages du XIIIe. siècle, trouvés à la cathédrale de Troyes, en octobre 1844 (1).

La pierre dont se composent ces cercueils mérite d'être l'objet d'une observation. Je l'ai montrée à des maçons, à des tailleurs de pierre, et même à un architecte (2), et tous ont cru y reconnaître le Vergelé gros. Les archéologues qui l'ont vue ont jugé de même ; un marbrier seul a pensé que c'était du Saint-Leu. Quoi qu'il en soit, il paraît constant, par le grain de cette pierre, qu'elle provient des carrières des environs de Paris.

Un cinquième cercueil était en gypse, c'est-à-dire en plâtre gâché, dans la composition duquel entrait une certaine quantité de charbon de bois. Une couche de cendre grise en recouvrait les parois intérieurs. Le plâtre n'avait point partout une épaisseur, ni une cohésion égales. M. Féret présume qu'il a été coulé sur place. Le même antiquaire considère ce genre de sépulture comme fort rare; en effet, on ne nous a guère signalé dans ce pays qu'un cercueil en plâtre, découvert en 1840, dans le cimetière de Beaunay.

L'année dernière, M. Lenoir a signalé au comité des arts et monuments, plusieurs tombeaux en plâtre trouvés à Paris,

(1) Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils de pierre, à la cathédrale de Troyes, par M. Arnaud, in-8°. de 16 pages. Troyes, Cardon, 1844.

(2) M. E. Barthélemy, architecte à Rouen.

par M. Labrouste, architecte du gouvernement, dans le lieu où se bâtit la bibliothèque de S[te].-Geneviève. L'un de ces tombeaux était peint; on y voyait des bandes d'encadrement, des losanges ornés de fleurs de lis. On le présume du XIV[e]. siècle. Avec ces tombeaux, était un fragment de terre cuite, des premiers siècles de l'ère chrétienne. M. Lenoir a fait transporter ces objets au musée de l'Hôtel-de-Cluny (1). Nos fragments, à nous, ont été déposés dans une des salles du collége de Dieppe.

On doit s'étonner de ne pas rencontrer plus de tombeaux en plâtre, ce genre de sépulture ayant duré long-temps parmi nous; car dans les lois des Burgondes, des Francs ou des Saliens, il est question de sépultures faites dans le plâtre (2). Dans notre diocèse, les préceptes lithurgiques en font mention jusqu'au XIII[e]. siècle; un statut, donné par Maurice, archevêque de Rouen, contient ces mots: « Sepeliri vel in terrâ, vel super terram, in plastro, vel in trunco, vel aliocunque modo (3). » Or, comme nous trouvons de ces tombeaux à Paris jusqu'au XIV[e]. siècle, il faut en conclure que ce système tumulaire a été fort long-temps en usage.

§ II. Examen.

On nous demandera maintenant à quelle époque doivent remonter ces sépultures, à quelle race d'hommes elles appartiennent, et quelle était la religion des peuples auxquels ces débris humains paraissent appartenir?

C'est là une question fort délicate et à laquelle il n'est pas

(1) Bulletin archéolog., t. IV, p. 82, année 1846.

(2) *Ut nullus sepeliatur nisi in offo, vel in petrâ, vel in plastro.* Dom Bouquet.—*Sépultures nationales*, par Legrand d'Aussy.

(3) Statuts de Maurice dans le *spicilége* de Luc d'Achery, t. II.

aisé de répondre. Nous allons pourtant tâcher d'éclaircir ce mystère, exposer au lecteur nos raisons et nos doutes, afin de le mettre à même de se prononcer. Comme un aveugle qui marche dans une voie nouvelle, nous allons nous avancer en tâtonnant dans le chemin qui nous est ouvert, nous appuyant sur l'archéologie comme sur un bâton.

Nous plaçons les sépultures d'Epinay entre le Ve. et le IXe. siècle de notre ère, sans pouvoir préciser davantage. Nous les attribuons à la race franque, ou au moins à la période historique qui vit naître et mourir dans nos contrées, la domination des Francs.

Quant à la religion, il nous est plus difficile de nous prononcer; l'âge que nous leur assignons étant celui du passage du paganisme au christianisme. C'est entre le baptême de Clovis et celui de Rollon, que nous plaçons ce cimetière; or, dans notre pays, le paganisme durait encore au VIIe. siècle.

Lorsque saint Romain arriva à Rouen en 626, il en trouva les habitants adonnés à une foule d'idolâtries; lui-même renversa la citadelle des démons bâtie au septentrion de la ville: c'était une espèce d'amphithéâtre rempli de soupiraux et d'antres mystérieux, au milieu duquel s'élevait un temple de Vénus (1). Puis il parcourut son diocèse afin d'y pour-

(1) Rothomagi cives adeunt consulta petentes
Est ibi nam castrum murali robore firmum.....
In medio castri patet arce more theatri
Cui fanum Veneris titulus....
Ergò festinans diocœsis et abdita lustrans
Reperit erroris monumenta nefanda prioris
Et curiosorum quædam simulacra deorum.

Vie de saint Romain, par un poète anonyme du VIIe. siècle, dans le *Trésor des anecdotes* de Martenne et Durand, t. III, p. 1654, trouvée à l'abbaye de St-Ouen en 1717.

suivre, jusque dans leurs dernières retraites, le culte et les autels des faux dieux. De sa main puissante, il fit crouler les temples dédiés à Jupiter, à Mercure et à Apollon; et dans ses bras sacrés, il étouffa le monstre de l'idolâtrie, que la postérité reconnaissante peignit sous la forme d'un dragon, et désigna sous le nom de *gargouille* (1).

Pendant que saint Romain parcourait les bords de la Seine, saint Valery évangélisait ceux de l'Océan. Dans les premières années du VIIe. siècle, le saint ermite du Ponthieu sortit de sa retraite de Leuconaus et vint combattre le druidisme sur les rives de la Bresle. Il renversa un chêne sacré couvert de symboles mythologiques, et baptisa, dans une fontaine vénérée, les derniers idolâtres (2). Sa mission se continua encore sur toutes les côtes de l'Océan britannique, renfermées entre les rivières de Somme et de Seine.

Saint Ribert, moine et archevêque, hérita parmi nous de son bâton de pélerin apostolique. Il évangélisa les trois vallées de la Seie, de la Béthune et de la Varenne; dans cette dernière, il trouva son tombeau. Il nous a laissé encore ouverts, et livrés à la vénération des peuples, les saints baptistères, où il lava, dans les eaux de la régénération, les paysans infidèles.

Dans le même temps (645), saint Wandrille et ses disciples de Fontenelle, établis aux rives de la Seine, sanctifiaient

(1) Vix Rathomagum accesserat, et Veneris delubrum à paucis, qui in civitate supererant, paganis frequentatum funditùs evertit. Alia deinceps in diœcesi, Jovi, Mercurio et Apollini mancipata pariter disturbavit (Légende de saint Romain, insérée dans le bréviaire de Rouen.) — Maximè apud ultimos Caletes. Gall. Christ, l. XI.

(2) Valerius pervenit ad locum qui dicitur *Austa*, alias Augusta, juxta Auvæ fluvium..... Stipes erat ingens diversis imaginibus figuratus qui nimio cultu more gentium a rusticis colebatur. (Boll. vita. S. Valeric, mens. April. t. 1er., p. 16 et 17.)

par leurs prédications les bassins de la Bançon, de la Bolbec, de l'Austreberte, de la Lézarde et de la Durdent. Pendant les invasions barbares, le pays de Caux avait vu se relever les statues et les images des idoles. Les paysans les honoraient partout d'un culte profane. A cette vue, une légion de solitaires sortit des grottes et des ermitages où elle était occupée à prier Dieu. Wandrille (1), Ansbert (2), Saturnin (3), Condède (4), Mardouin (5), Milon (6), parcoururent le pays la croix à la main, culbutant les arbres sacrés, comblant les fontaines et les mares miraculeuses, éteignant les feux et les bûchers, recouvrant de terre les amphithéâtres et les pierres vénérées, fermant partout les *grottes des fées*, les *trous fumeux*, les *puits à la monnaie*, les *cavernes prophétiques* et les *soupiraux mystérieux*. Puis, après avoir enseveli dans les ruines des villas les statues de Bacchus (7) et de

(1) Omnes Caletorum populi ità bruti et belluis similes ante adventum illus in hâc regione fuerant ut, præter christianæ fidei nomen virtus in illis locis religionis abolita haberetur et ita per ejus prædicationem conversi sunt ut qui anteà diripiebant aliena posteà propria largirentur ac idolorum confringerent statuas quas dudùm anteà profano cultu venerabantur. Boll. Vit. St.-Wand., c. IV.

(2) Boll. vit. Ansbert. mense februario. — Vit. Wandregisil.

(3) Saint Saturnin, un des premiers religieux de Fontenelle, est appelé par le peuple saint *Atorni*. On montre sa vieille chapelle sur une des côtes de Fontenelle.

(4) Condède ou Condé fonda les cinq églises de l'île de Belcinac, et y mourut après avoir évangélisé les peuples de la contrée. —Hist. eccl. de Normandie, par Trigan, t. I.

(5) *Chronicon Fontanellense*, apud dom Bouquet, t. V.

(6) Auprès de Caudebec, on montre encore la grotte *Milon* où se retirait, dit-on, un ermite des premiers siècles.

(7) Statue de Bacchus en bronze doré, trouvée à Lillebonne, vers 1824.

Silène (1), de Latone (2) et de Jupiter (3), les vases et les images dédiés à Mercure (4), les mosaïques à l'effigie d'Apollon et de Cérès (5), ils se retiraient pour prier et pour mortifier leurs corps dans des antres, dans des cellules, dans des chapelles que l'on montre encore de nos jours.

Afin de confirmer l'œuvre des prêtres et des moines, les pontifes saint Eloi et saint Ouen (656-83) parcouraient les diocèses de Rouen, de Noyon et de Beauvais, conjurant les peuples de ne plus invoquer les noms de Neptune, de Pluton, de Diane, de Minerve et des génies qui n'étaient autres que des démons (6).

Il est donc évident que le paganisme n'était pas mort parmi nous au VII[e]. siècle. Il l'était encore moins au VI[e]. Aussi, voyons-nous saint Godard (511) reprocher à ses peuples leur retour à l'idolâtrie (7); Childebert (554) prendre des

(1) Statuette en bronze de Silène, trouvée à Epinay, près Neufchâtel, au musée de Rouen.

(2) Statuette de Latone en terre cuite, trouvée en 1827 dans les ruines d'une *villa* entre Bracquemont et Graincourt.—Déposée à la Bibliothèque de Dieppe. (Soc. arch. de l'arrond. de Dieppe, p. 12).—Statuette semblable trouvée dans la mare de Lardillière aux environs d'Evreux.—Nombreuses statuettes de Latone, trouvées à la fontaine de Mirville où l'on prétend même qu'il y eut une fabrique de ces images.

(3) Jupiter tonnant trouvé au Vieil-Evreux, par M. Bonin.

(4) Minerve en bronze trouvée à Epinay, près Neufchâtel, en 1845. —Au musée de Rouen. —En 1833, cinq vases d'argent furent trouvés à St.-Jouin, dans une chaudière d'airain; au fond du plus beau d'entr'eux était un Mercure ailé avec cette inscription : *Deo Mercurio.*

(5) La belle mosaïque trouvée dans la forêt de Brotonne, montre une Cérès couronnée d'épis et un Apollon jouant de la lyre.

(6) Nullus nomen dæmoni aut Neptuni, aut Orci, aut Dianæ, aut Minervæ, aut Geniscivi invocare audeat.—Vie de saint Eloi, par saint Ouen, dans le spicilège de Luc d'Achery, t. v.

(7) *Normandie chrétienne*, par Farin.—*Rech. sur l'hist. religieuse, morale et litt. de Rouen*, par Th. Licquet.

mesures et rendre des décrets pour l'abolition de l'idolâtrie. Il veut que l'on renverse les temples et les statues dédiées au démon, et que l'on empêche les danseuses et les bohémiennes de parcourir les villages (1). Enfin, le pape saint Grégoire-le-Grand (595) ordonne au prêtre Candicus d'acheter les enfants anglais de 15 à 17 ans, parce qu'ils sont païens. « pueros anglos quia pagani sunt (2). »

Nous nous arrêterons ici, car les textes sont infinis pour démontrer qu'au V[e]. et au VII[e]. siècles, le paganisme était très-répandu et presque l'état normal de nos campagnes. Les enfants de saint Benoît ont été nos premiers missionnaires; saint Saëns, saint Leufroy, saint Philbert, saint Evrould, saint Valery, saint Ribert, saint Ouen, saint Eloi ont renversé les idoles, établi le règne de Jésus-Christ, exterminé les bêtes fauves, défriché nos forêts, bâti les églises et les monastères.

Revenons maintenant aux sépultures qui nous occupent; prouvons qu'elles ont tous les caractères des tombeaux de la transition, et montrons, par un examen détaillé, qu'elles ont la plus grande ressemblance, la plus complète analogie avec les sépultures bien constatées de cette curieuse époque.

Ce qui pourrait faire croire que ces sépultures sont chrétiennes, c'est leur pauvreté même, c'est-à-dire le petit nombre d'objets renfermés avec elles. Les païens étaient prodigues envers les défunts. Ils enrichissaient le mort, aux dépens de la vie, ils déposaient dans le cercueil tout ce qu'ils avaient de plus cher, tout ce qui avait été précieux au décédé. Aussi, dans les tombeaux gallo-romains, trouvons-nous des fioles, des vases en terre, en verre et en cristal, des monnaies,

(1) Simulacra constructa vel idola dæmoni dicata....... Bensatrices per villas ambulare. *Recueil des historiens de France*, par Dom Bouquet, t. IV, p. 114.

(2) Recueil des hist. de France, par Dom Bouquet, t. IV, p. 17.

des cuillères à encens, des coupes, des bouteilles, des armes, des amulettes, des instruments, etc. C'était un article de la foi païenne, de croire que les ombres revêtaient dans l'Elysée les dépouilles qui avaient orné le corps sur la terre.

Les chrétiens, au contraire, ne connaissant pour les morts d'autres richesses que les bonnes œuvres, distribuaient en aumônes le pain et le vin déposés sur la sépulture. Ils préféraient faire prier pour l'âme avec les dépouilles du corps, que de les livrer aux vers et à la pourriture. Voilà pourquoi les sépultures chrétiennes des premiers temps contrastent, par leur modestie et leur simplicité, avec les sépultures païennes de la même époque.

A Epinay, nous ne trouvons guère que le mobilier le plus rigoureux et le plus indispensable d'une inhumation chrétienne. C'est la pierre du cercueil, les clous de la bière, un simple anneau de cuivre, un petit couteau et quatre vases en terre cuite.

L'usage de placer des vases avec les morts date de la plus haute antiquité; on en trouve dans tous les tombeaux romains et même dans les sépultures gauloises de nos contrées. Il y avait des vases dans le tombeau en plomb trouvé à Rouen, rue du Renard, en 1828, et décrit par Hyacinthe Langlois (1); il y en avait aussi dans le cercueil de pierre trouvé en mars 1843, à Quatre-Mares, près Rouen, et décrit par M. Deville (2); il y en avait aux pieds des squelettes rencontrés, en 1841, dans les ruines romaines de Ste.-Marguerite-sur-Saône; il y en avait également entre les jambes et aux pieds des corps découverts à Etretat, en 1842 (3), au milieu des ruines

(1) Bulletin de la Société d'Emulation de Rouen, année 1828.

(2) *Revue de Rouen*, avril 1843.

(3) L'*Etretat souterrain*, fouilles de 1842. Revue de Rouen, mai et juin 1842.

de la villa romaine qui remplit l'enclos du presbytère ; enfin, il y en avait aussi aux pieds des squelettes trouvés à la Fontaine-le-Houx, dans la forêt de Lyons. Or, ces derniers, qui étaient de l'époque franque, ont la plus grande ressemblance avec ceux d'Epinay. Remarquons qu'à la Fontaine-le-Houx, était une bague dont le chaton portait une croix, ce qui indique que les premiers chrétiens ont passé là.

Cet usage antique une fois adopté, une fois sanctifié par le christianisme, persévéra parmi nous jusqu'au XVII[e]. siècle. Nous ignorons ce que les païens mettaient dans les vases qui accompagnaient leurs sépultures, mais les chrétiens y plaçaient ordinairement de l'eau bénite et de l'encens destiné à brûler sur des charbons de bois. Voilà pourquoi quelques vases affectaient la forme d'une marmite ou d'une cassolette, témoin ces trépieds en terre cuite trouvés à la cathédrale de Troyes, dans des cercueils du XIII[e]. siècle ; ils contenaient des cendres et du charbon, et ressemblaient aux marmites de terre encore en usage dans toute la Champagne (1).

Jean Beleth, liturgiste du XII[e]. siècle, et Durand, évêque de Mende, son commentateur, nous apprennent que de leur temps on posait, dans le sépulcre des morts, de l'eau bénite et des charbons avec de l'encens (2). Aussi, dans tous les cercueils de cet âge, retrouvons-nous des vases en terre cuite, renfermant des charbons et des cendres. Citons pour exemple le sépulcre de Renaud de Calletot, visité en 1827, dans l'église de St.-Martin-la-Campagne (3), et les nombreux

(1) Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils en pierre, à la cathédrale de Troyes, par M. Arnaud.

(2) Johannes Beleth apud Durandum. — Voir les passages cités à ce sujet dans le 6[e]. volume du Cours d'antiquités de M. de Caumont, pages 320 et suivantes.

(3) « Sous les ossements, nous recueillîmes des fragments de deux petites urnes, dont l'une avait été posée sous les pieds, l'autre sous

pots en terre cuite, trouvés à l'abbaye de Graville (1). Le cimetière de Jumièges a montré des vases en terre percés de trous, pratiqués sans doute pour l'évaporation du feu. Nous avons retrouvé les mêmes caractères dans un vase exhumé, le 19 juin 1844, dans le cimetière de Martin-Eglise, et conservé par M. le curé du lieu.

Toutefois entre ces pots en terre blanche vernissés de vert, et les urnes grises d'Epinay, il y a tout un monde ; le cachet de l'antiquité est tout entier en faveur de ces derniers.

La qualité de la pierre est aussi de nature à suggérer des réflexions propres à éclaircir la question ; qu'elle soit de Vergelé ou de Saint-Leu, il n'importe ; elle provient à coup sûr des environs de Paris. Or, cette provenance lointaine suppose des communications établies, des moyens de transport existants, des relations commerciales enfin. Mais depuis longtemps on ne se sert plus dans notre pays de Vergelé ni de Saint-Leu pour les sépultures ; on ne trouverait pas un fragment de pierre de latomies parisiennes dans nos sarcophages postérieurs au XIe. siècle. Nous rencontrons la craie comme à Biville-sur-Mer, à Ancourt, à Guiberville ; le tuf, comme à Mantot-sur-Dieppe et à Bordeaux-en-Caux, mais de Vergelé pas un grain depuis le XIe. siècle ; tandis qu'autrefois il était fort commun. Citons entr'autres les cercueils de la côte de Pourville, ceux de Sainte-Marguerite-sur-Saône, dont un échantillon se trouve dans la collection de Dieppe : citons aussi les nombreux sarcophages du cimetière de Saint-Gervais

la tête du défunt. Ces armes, d'une terre blanchâtre et d'une couverte d'un beau vert, contenaient du charbon. » (Soc. archéol. de l'arrond. de Dieppe, p. 20.)

(1) En 1845, M. le curé de Ste.-Honorine-de-Graville a recueilli plusieurs fragments de vases funéraires, vernissés de vert, qui contenaient du charbon ; ils provenaient des nombreuses sépultures faites dans l'ancienne abbaye.

de Rouen aperçus en 1846 autour d'une maçonnerie en petit appareil chaînée de briques romaines (1). Construction et sépultures remontent au temps où saint Victrice roulait des pierres avec ses mains et portait des rochers sur ses épaules (2) pour construire un temple aux reliques de saint Gervais et de saint Protais, récemment envoyées de Milan par saint Ambroise.

Citons encore le tombeau dans lequel on enferma saint Romain, évêque de Rouen, mort en 640. Ce sarcophage que l'on voit à présent sous l'autel même de l'église de St.-Romain, est semblable pour la forme et la matière à ceux d'Epinay et de Saint-Gervais. Enfin, nommons dans notre département Saint-Aubin-des-Cercueils qui a pris son nom des nombreux sarcophages trouvés dans son cimetière. M. Pinel, qui en fit extraire un entier en 1812, le montra à des tailleurs de pierre qui, par le grain et les coquillages, l'estimèrent provenir des carrières des environs de Paris. Or, la tradition du pays veut que le cimetière de Saint-Aubin ait été l'ossuaire d'une armée romaine campée à la *Motte de Beaucamp.*

Il s'ensuit donc que la pierre de nos tombeaux appartient tout entière à la civilisation romaine, à cette civilisation qui ne disparut complètement pour nous qu'au XI[e]. siècle pour faire place à la civilisation moderne.

Une circonstance qui prouve combien les sépultures d'Epinay sont voisines de la domination romaine dans les Gaules, c'est que, dans la terre qui les recouvrait on a pu observer des fragments de tuiles à rebords et de tuiles convexes évidemment antiques. Il suit de là, ce nous semble, qu'à l'époque où l'on ensevelissait ici, les arts des Romains n'avaient point disparu

(1) Revue de Rouen, cahier de mai 1846.

(2) Juvat manibus volvere et grandia humeris saxa portare. Sanctus Victricius, de laude Sanctorum. Cap. XII.

du pays, ou que du moins les débris de leurs monuments jonchaient encore le sol.

L'usage de ces larges briques survécut à la domination romaine dans la Gaule septentrionale. Les premiers édifices religieux de nos contrées furent construits avec elles, soit en totalité, soit en partie. On trouve des briques romaines à la Basse-Œuvre de Beauvais, cette vieille cathédrale des premiers âges, à l'église de Vieux-Pont-en-Auge, qui est mérovingienne (1); à la crypte et aux fondations ensevelies de l'église de St.-Gervais de Rouen qui remonte au Ve. siècle. On en voyait aussi à Saint-Samson-sur-Rille, monument carlovingien détruit il y a 30 ans. Dans toutes ces constructions la brique est employée comme système régulier d'appareil, mais on la rencontre comme accident à Etretat, dans la chapelle de Saint-Valery, bâtie avec des matériaux romains avant le XIe. siècle; à l'église de Saint-Martin-l'Ortier, près Neufchâtel, où les tuiles, les meules à broyer et les épais mortiers entrent dans la construction. Cette église, assise sur des ruines romaines, a été construite avec des débris antiques comme celle de St.-Laurent, de Bayeux, qui s'élève sur les thermes de l'antique Augustodurum (2).

On ignore sans doute l'époque précise où l'on cessa de fabriquer des tuiles à la romaine, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il n'est pas dans notre pays un seul monument postérieur au XIe. siècle dans lequel on puisse citer l'emploi de la tuile à rebords, comme moyen régulier de construction. Ainsi le sol lui-même semble déposer en faveur de l'antiquité profane de nos tombeaux.

Ce qui me fait croire de plus en plus qu'ils sont païens,

(1) V. la description de cette église du Calvados par M. de Caumont.

(2) Sur les thermes antiques de la ville de Bayeux par M. Lambert. Mém. de la Société des Antiq. de Normandie, t. XIV, p. 266.

c'est leur orientation. Les chrétiens plaçaient les morts les pieds à l'orient et la face tournée vers le ciel. La tête était disposée de manière qu'au jour de la résurrection, les fidèles eussent le visage tourné vers le Levant. Vivant ou mort le chrétien porte toujours sa pensée et ses regards vers Jérusalem, le lieu de son espérance, vers le calvaire d'où est venue pour lui la vie; vers le tombeau du Christ qui a vaincu la mort; vers cet Orient, enfin, d'où nous venons et pour lequel nous soupirons encore.

A Epinay les morts avaient la tête au nord et les pieds au midi, comme les hommes qui viennent de la mer et qui s'acheminent vers la terre; comme des enfants du Septentrion qui sortent du pôle et qui font voyage vers le midi : on les dirait morts en route, mais saluant du haut de la colline la terre de promission qu'ils venaient conquérir.

Les chrétiens joignaient les mains sur la poitrine et priaient encore sous la pierre du cercueil : les païens, au contraire, plaçaient leurs mains le long des côtes pour indiquer un repos parfait. Ici, nous avons observé à diverses reprises la position des bras et des mains, elles étaient toutes rangées le long des côtes, et pas une ne se joignait sur l'estomac comme chez les chrétiens, ni sur l'abdomen comme chez les chrétiennes. Les disciples du Christ aimaient à reposer à l'ombre de la Croix, ils se pressaient autour du temple et eux-mêmes en formaient la poussière sacrée, les tombes de nos aïeux composent encore le pavé des églises, l'autel lui-même n'était qu'un tombeau et l'église qui s'élevait au-dessus était appelée la *Basilique des Morts* dès le temps de saint Jérôme (1).

A Epinay, selon toutes les apparences, on ne trouvait ni église, ni chapelle auprès des sépultures. La chapelle de Saint-Pierre-ès-Liens qui s'éleva plus tard aux pieds du coteau,

(1) Basilicas mortuorum. S. Hyeron. Orat. contra vigilantium.

ne date que de 1573 , s'il faut en croire les chroniqueurs dieppois (1). Elle fut fondée au milieu de nos troubles civils et religieux par deux frères qui, fuyant le monde devenu un enfer, vinrent se faire ermites dans cette solitude. Leur chapelle et leur ermitage étaient placés dans ce jardin clos de murs, situé à l'angle de la route d'Arques et de la rue du Hâble. Un collége de marins s'y rattacha plus tard. Oratoire et cellules ont disparu à la révolution ; et d'une pieuse pensée du XVIe. siècle, il ne reste plus que quelques pierres muettes que les vieillards seuls font parler.

C'est de nos jours seulement que les chrétiens des villes ont consenti à exiler loin du sanctuaire, leurs dépouilles mortelles (2). Ceux des campagnes se pressent toujours entre le

(1) Hist. chron. de Dieppe, Mss. anonyme. — Ce qui me fait croire que cette chapelle de St.-Pierre est récente, c'est le silence du Cueilloir et des chartes qui y sont contenues. Les églises de Saint-Jacques et de Saint-Rémy, les Maladreries de Sanval et de Saint-Ladre de Jérusalem, les chapelles de Saint-Nicolas-de-Caude-Côte, de Beaudoin, Eudes et de Saint-Sauveur-de-Longueil ont des propriétés et des donations. Jamais il n'est question de celle de Saint-Pierre, donc elle n'existait pas ; car le moyen-âge ne connaissait guère de chapelles sans fondations.

(2) Les premiers chrétiens étaient aussi inhumés en dehors des villes, en vertu des lois romaines, mais toujours auprès d'une chapelle, d'une église ou d'un monastère. Ainsi, « à Reims comme au Mans, comme à Tours, comme dans toutes les vieilles cités gallo-romaines (notamment Autun, Sens, etc., etc., voir le 6e. volume du Cours d'antiquités de M. de Caumont, chap. III et IV. 300 pages de ce volume sont consacrées à l'histoire des sépultures en France), les chrétiens nouvellement convertis étaient ensevelis à une petite distance des murailles de la ville. Saint Galien, à Tours, fut enseveli dans le cimetière des pauvres à côté d'une petite chapelle qui s'appelait Notre-Dame-La-Pauvre et qui plus tard fut nommée Notre-Dame-La-Riche, quand on y eut déposé le corps de ce saint évêque et de son successeur. Au Mans, saint Julien fut enseveli dans le cimetière des chrétiens où se trouve aujourd'hui l'église de Notre-Dame-Du-Pré. A Reims, saint

vieil if et le clocher du hameau. Oserais-je le dire ? si la bénédiction ne les avait sanctifiés, et si la croix ne brillait au milieu d'eux, les cimetières modernes ressembleraient beaucoup à des dortoirs païens, car les païens avaient aussi leurs cimetières placés en-dehors de l'enceinte carrée des villes, comme le voulait la loi romaine. Dans cette partie de la Gaule que nous habitons, ils étaient tous placés à la pointe des collines; voyez à Dieppe ceux de Neuville (1) et de Caudecote, à St.-Valery celui de la côte d'Aval; à Etretat celui de la côte du Mont et à Yssart celui de la rue Mottière; les villes romaines de Juliobona (Lillebonne), de Rothomagus (Rouen), de Caracotinum (Harfleur) avaient placé leur cimetière sur le bord des voies publiques et au versant des coteaux. La première brûlait les corps et les déposait dans ces urnes si abondantes à la côte du Toupin. La seconde les enfermait dans des cercueils de vergelé dans ce cimetière de Saint-Gervais que bordait une voie romaine; la troisième destinait à ses habitants de larges sarcophages déposés au pied du Mont Caber, le long d'une cavée profonde.

Sur tous les autres points du département où l'on a trouvé

Rémy fut enterré dans la chapelle de Saint-Christophe, au milieu des fidèles qui étaient morts pleins des espérances chrétiennes. » (Rapport de l'abbé Bourassé au Congrès archéologique de Reims en 1845, dans le Bulletin monumental, t. XI., p. 528). A Rouen, saint Godard (529) fut inhumé dans une église du faubourg, dédiée à Notre-Dame, mais qui plus tard porta son nom. Dans la même crypte fut descendu le cercueil en pierre de saint Romain (640), assez semblable à ceux d'Epinay. Saint Tilleul ou Flavius (544) dut être enterré dans la chapelle de la rue du Renard, qui porte son nom, et au bord de la fontaine qu'il consacra par le baptême des infidèles. Enfin, saint Mellon (311) et saint Avitien (321) furent déposés dans la crypte de Saint-Gervais, au milieu d'un cimetière public tout rempli de cercueils de vergelé.

(1) Fouilles de Neuville-le-Pollet en 1845, in-8°., Péron, 1845, revue de Rouen, octobre 1845.

des sépultures antiques, généralement elles gisaient au pied ou sur le flanc des collines. Citons les urnes funéraires découvertes à Thiétreville, à Barentin, à Ingouville, à Graville et à Sainte-Marguerite-sur-Saône, sur la butte de Nolent.

Outre les cimetières publics, les anciens avaient aussi leurs cimetières domestiques, et ceux-là étaient toujours placés dans l'enceinte même de l'habitation, dans les jardins de la villa, *solebant veteres in ædibus suis sepeliri*, dit un liturgiste du XIIe, siècle (1). Nous avons la preuve formelle de cette assertion dans la villa de Sainte-Marguerite-sur-Mer où nous trouvons les hommes ensevelis avec leurs armes et leurs agraphes, les femmes avec leurs bagues et leurs ciseaux.

La sépulture qui nous occupe devait appartenir à la famille Franque qui habitait Epinay, qui exploitait peut-être les salines établies dans cette vallée dès le VIIe. siècle. C'étaient sans doute les propriétaires de cette motte de prairie appelée encore la *butte des salines*, c'étaient enfin les ancêtres de ces vieux *Sauniers des Mares d'Espinay*, de ces anciens *Salletants de Bouteilles* dont parlent les chartes, les coutumes et le cueilloir de M. Guillaume Tieullier, rédigé par ordre de messire Guillaume de Vienne, archevêque de Rouen.

(1) Beleth apud Durandum.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

TENUE A CAEN LE 24 AVRIL 1847 (1).

La séance est ouverte à 1 heure sous la présidence de M. Léchaudé-d'Anisy.

Sont présents : MM. DE CAUMONT, P. A. LAIR, Vte. DE BANVILLE, GAUGAIN, BELLIVET, DOUIN, PELFRESNE, architecte ; l'abbé LE PETIT et l'abbé VARIN, secrétaires.

M. de Caumont rend compte de la séance de la Société tenue à Paris le 29 mars dans les salons de la rue Duphot, (n°. 10), présidée par M. Lajard.

L'Académie de Munich envoie plusieurs ouvrages en échange du Bulletin monumental que la Société lui adresse.

Le conseil nomme M. l'abbé Tridon, inspecteur des monuments du département de l'Aube.

M. Commarmont donne des détails sur ses travaux et annonce la vente qu'il vient de faire de son cabinet d'antiquités, un des plus remarquables de France.

M. de Caumont donne lecture des lettres nombreuses, reçues des membres qui résident dans les différentes parties de la France.

(1) La séance tenue à Paris, le 29 mars, devrait précéder celle-ci ; une circonstance particulière nous force à en renvoyer le procès-verbal au prochain n°. du Bulletin.

M. l'abbé Cochet écrit pour signaler de nouvelles découvertes dans le département de la Seine-Inférieure.

MM. de Glanville, inspecteur des monuments de la Seine-Inférieure, Des Moulins, inspecteur divisionnaire à Bordeaux, donnent des détails pleins d'intérêt sur l'administration de la Société dans leurs contrées respectives. M. Boullanger, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Metz, et membre de la Société, annonce qu'il a trouvé trois autels et des fonts baptismaux du XIIe. siècle.

La lettre de l'honorable membre est ainsi conçue :

« J'ai trouvé, l'année dernière, à Longuyon, trois autels et des fonts baptismaux du XIIe. siècle, à Four-St.-Martin, dernier village français, sur la route de Bruxelles à Metz, j'ai vu dernièrement une charmante petite église dont le portail et l'abside appartiennent à la belle période byzantine, et très-probablement les piliers carrés de la nef remontent à une époque antérieure. Tout cela est trop peu de chose relativement à ce qui se trouve ailleurs pour que je vous en envoie des croquis ; mais j'éprouve un très-grand plaisir à en faire un objet d'étude. »

M. Gaugain présente le tableau définitif des recettes et des dépenses en 1846 ; avec les sommes précédemment réunies l'encaisse est de 16,000 fr. nets de toutes charges. Une commission est nommée pour l'apurement de ce compte. Des remerciments sont votés à M. le trésorier pour le zèle et le talent qu'il continue d'apporter dans l'exercice de ses fonctions.

L'impression du compte-rendu du Congrès archéologique de Metz est terminée. Ce volume de 400 pages a été soigneusement imprimé ; il contient plusieurs planches d'une belle exécution et sera prochainement adressé à tous les membres de la Société.

M. Pelfresne parle, au nom de M. Verolles et au sien,

des persiennes placées aux ouies du clocher de Norrey, réparé l'année dernière : elles sont d'un mauvais effet et d'une mauvaise exécution. Il entretient aussi le conseil 1°. d'une visite qu'il avait été chargé de faire à l'église de Rouvres et signale les réparations les plus urgentes à faire au clocher ; 2°. du projet de faire une voûte à l'église de Mézières ; il demande que cette voûte soit exécutée en plâtre. Enfin il annonce qu'il s'agit de faire une nef et d'élever un clocher pour l'église de Moult.

Plusieurs plans sont aussi présentés pour l'église que la commune de Caumont se propose de construire ; le conseil indique d'importantes modifications à faire dans ces projets.

M. Gaugain communique un plan d'autel pour l'église de Cagny, fait par M. Verrolles ; M. de Caumont préférerait que le style de cet autel fût conforme à celui du chœur de l'église qui est du XIVe. siècle et non du XVe. comme l'indique le dessin. Pour guider l'architecte dans la nouvelle composition qu'il pourra faire, il rappelle la description qu'il a donnée de l'église de Cagny dans le 2e. volume de la statistique monumentale du Calvados, et présente l'esquisse d'une crédence qui existe dans le chœur de cette église ; il serait bon, dit-il, de mettre l'autel nouveau en harmonie de style avec cette jolie niche du XIVe. siècle.

La discussion prolongée sur les autels déjà exécutés dans le style ogival et sur ceux qui sont en voie d'exécution, amène l'attention sur le projet d'autel que la Société avait chargé M. Bouet de composer pour l'église de Pont-l'Evêque, d'après le désir manifesté par M. le curé de cette ville. Ce projet dans lequel on s'est gardé avec raison de masquer une belle fenêtre de la dernière époque ogivale, est lui-même dans le style de l'an 1500 ou des premières années du XVIe. siècle. Il présente une gracieuse boiserie dont les colonnettes et les panneaux sont exactement copiés sur les boiseries de

l'époque. M. Bouet a surmonté cet autel d'un élégant tabernacle parfaitement proportionné avec l'autel, et en arrière une statue de la Vierge est heureusement disposée. M. de Caumont a fait graver cet autel pour qu'il soit reproduit dans le Bulletin et qu'il serve de modèle à ceux qui auraient besoin d'un type de cette époque. On peut le copier facilement en bois sans de très-grandes dépenses.

La discussion s'établit sur différents détails relatifs à l'ameublement des églises.

La Société apprend ensuite avec surprise et regret que M. le curé de Varaville a fait couper des fûts de colonnes pour établir des stalles dans le chœur de son église, que ces stalles ont été peintes en bois de citronnier; qu'on a fermé les fenêtres, en lancettes, du chœur, avec d'ignobles chassis de bois et de grandes vitres comme celles des maisons privées; qu'enfin pour couronner cette œuvre d'ignorance artistique et de mauvais goût, on a fait une voûte cintrée là où il aurait fallu la faire en ogive, et établi des corniches droites très-saillantes au point où commence la voûte malencontreuse.

On peut se figurer l'effet déplorable produit par ces bourrelets horizontaux de chaque côté du chœur au-dessus de fenêtres ogivales très-élégantes dans le style du XIIIe. ou du commencement du XIVe. siècle.

M. Gaugain n'avait aucune connaissance de ces travaux, qui vraisemblablement ont été faits à l'insu de l'évêché et en-dehors de tout contrôle administratif.

Différentes délibérations sont prises sur les votes de fonds en 1847, et à 4 heures la séance est levée.

LE PETIT, *secrétaire.*



AUTEL COMPOSÉ PAR M. BOUET POUR L'ÉGLISE DE PONT-L'ÉVÊQUE.

CHRONIQUE.

Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont par M. Ed. Lambert. — « J'ai à vous annoncer une heureuse trouvaille faite dans notre arrondissement ; c'est la découverte d'une figurine de bronze, antique, d'une bonne exécution. Cette figurine entièrement nue, appartient indubitablement à Hercule. Sa tête, souriante et pleine d'expression, est légèrement inclinée vers le côté droit ; elle est entourée d'une couronne dont les bandelettes descendent gracieusement sur les épaules ; la barbe est courte et épaisse, les moustaches bien accusées. L'ensemble de la figure annonce la force, sa poitrine bien développée est couverte de quelques poils. Toutes les parties anatomiques sont bien senties ; en un mot, tout démontre que cette statuette appartient à une bonne époque de l'art. La pose indique que la jambe droite se portait en avant, comme dans l'attitude de la marche, la gauche était le point d'appui. Il y a lieu de penser, par la pose des bras, que la massue était supportée par la main droite, et que la dépouille du lion de Némée se trouvait placée sur l'avant-bras gauche. Les mains et les pieds sont disparus depuis long-temps, mais ce qui reste suffit pour faire reconnaître le mérite incontestable de l'art antique, dans cette production, qui doit appartenir au Haut-Empire. La hauteur totale de cet antique est de 9c. »

« Vous voyez que notre pays commence à prendre rang par les découvertes intéressantes que l'on y a faites, particulièrement depuis quelques années. J'espère que nous arrive-

rons enfin à mieux le connaître et à l'apprécier mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. »

Additions à faire au procès-verbal de la séance de la Société française, tenue à Bayeux, le 7 décembre 1846, *pour cause d'omission.* — M. Lambert signale à l'attention de l'assemblée l'existence de plusieurs chapelles domestiques placées dans des maisons canoniales, situées aux environs de la cathédrale de Bayeux; la première, dans la rue ou impasse des Prud'hommes, détruite et remplacée aujourd'hui par l'institution des Frères de la Doctrine chrétienne; renfermait, dans les combles élevés de son ancienne construction, une vaste chapelle ou oratoire, dont la partie supérieure, disposée en arc brisé, contenait un lambrissage avec nervures et pendentifs ornés, dans le genre de la grande salle des Procureurs du palais de justice à Rouen (1). On y remarquait des vestiges de peintures et de dorures;

La seconde, placée dans une maison au fond de l'impasse Glatigny, contre les anciens murs de la vil'e, vers le midi, occupait la gloriette d'une tourelle centrale, à pans, servant d'escalier à un antique manoir clérical, dont les fenêtres étaient décorées de croisées de pierre. Celle-ci, mieux conservée que la première, avait une voûte simulée, de forme ogivale, qui avait reçu des décorations peintes. On voyait au fond, vers l'est, l'emplacement qu'avait occupé l'autel; deux évêques crossés et mitrés, servaient d'accompagnement de chaque côté de la fenêtre absidale. Sur le côté droit, et dans l'appui d'une petite fenêtre, se trouvait une piscine destinée à l'écoulement des eaux qui avaient servi au sacrifice.

Mais la partie la plus intéressante était la voûte; on remarquait au milieu une grande figure barbue, assise, coiffée d'une

(1) V. *Monum. les plus remarq. de la ville de Rouen;* par M. de Jolimont. p. 41, in-f°.

tiare à triple couronne, ayant une colombe sur la poitrine, et Jésus crucifié entre ses genoux; c'est le symbole de la Trinité. Aux quatre coins de ce groupe, on voyait les animaux symboliques de l'Evangile avec les caractères qui les distinguent. Sur les côtés, des processions d'Anges, avec des philactères qui partaient de leurs bouches, sur lesquels on avait inscrit, en lettres gothiques, le commencement de plusieurs versets des psaumes, indiquaient assez que ces esprits célestes étaient occupés à célébrer les louanges du Très-Haut. Au fond de ce petit oratoire, sur le mur à l'ouest, étaient peints deux personnages debout, en habit de docteurs, coiffés l'un et l'autre d'un bonnet, ayant la forme d'un cône tronqué. Celui de droite avait un camail rouge, et une robe de couleur gris-bleu; il tenait de la main droite, élevée à la hauteur de la tête, une fiole de verre, de forme elliptique, avec orifice un peu large: la main gauche était placée sur la poitrine. Son compagnon, vêtu d'une robe rouge, avait un camail gris-bleu et un bonnet de même couleur; il tenait, dans la main droite, un étui de dimension, paraissant renfermer des instruments, et la main gauche disposée de manière à laisser penser qu'il prononçait son aphorisme. Quoique ces personnages ne portassent point le nimbe ou cercle lumineux, signe de la béatitude céleste, il y a cependant lieu de croire qu'ils représentaient saint Côme et saint Damien, telle est du moins l'opinion de l'auteur de cette note.

La maison qui renfermait ces peintures ayant été concédée par l'autorité ecclésiastique à M. l'abbé Guérin, ancien secrétaire de l'évêché, après la mort de M. de Beaumont, à charge de reconstruction, les peintures ont dû disparaître entièrement. C'est pour en conserver le souvenir que ces détails sont consignés ici, et qu'un croquis du dernier groupe a été mis sous les yeux de l'assemblée.

Le même membre exprime le désir que la compagnie

veuille bien engager l'autorité ecclésiastique à faire placer des dalles tumulaires sur les corps des deux derniers évêques de cette ville, MM. Duperrier et Dancel, inhumés dans la crypte ou chapelle souterraine de la cathédrale. Ces dalles, gravées comme les pierres tombales du moyen-âge, devraient contenir les effigies épiscopales revêtues de leurs insignes, avec une épitaphe courant tout autour du listel de la pierre.

Des explications judicieuses et satisfaisantes sont données à ce sujet par M. Ed. Leforestier, qui se chargerait volontiers de la direction à donner à ce travail, qui pourrait être exécuté facilement par le gardien même de la cathédrale, M. Yvory.

La Société s'associe à cette manifestation, et charge M. l'abbé Rivière, présent à la séance, de vouloir bien transmettre ce vœu à qui de droit.

Réparations à l'église Saint-Jacques de Châtellerault (1). — On vient de faire à Châtellerault, dans l'église de Saint-Jacques, des réparations qui grâce à Dieu, ont été menées avec une remarquable intelligence. Ce monument, de l'époque de transition, était d'abord une église fort régulière, en forme de croix latine et dont l'abside, de style roman pur, attestait par le soin de son exécution une œuvre de la *véritable* renaissance. Au XVIe. siècle, sans toucher à ses bas-côtés, on y ajouta seulement des chapelles latérales qui portent d'élégantes marques de leur temps dans leurs jolies fenêtres à compartiments polylobés, dans les caissons et les pendentifs de leur voûtes, dans les écussons qui se dessinent aux retombées des nervures prismatiques et dont les armoiries ont malheureusement été effacées en partie par les antiquaires de 1793... — Mais vous savez qu'à ces antiquaires-là, qui étaient certainement de la pire espèce,

(1) Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont.

ont parfois succédé quelques autres qui, pleins d'une bonne volonté respectable, n'en travaillaient pas moins sur le même patron, sous prétexte de restaurations pieuses. — C'est sous l'influence de ces malheureuses idées qu'on avait, il y a quelques trente ans, couvert tout le pourtour intérieur de l'abside de Saint-Jacques, d'une couche épaisse de plâtre, étendue sur une surface de 2 ou 3m. de hauteur, depuis le chanfrein circulaire jusqu'au niveau de l'ouverture inférieure des fenêtres; de là au pavé du sanctuaire une boiserie à panneaux parallélogrammes étalait le luxe de sa sculpture mesquine; le tout était revêtu d'une peinture à l'huile dont le fond rouge se mariait à celui des rideaux; inutile de dire que la fenêtre terminale s'était fermée au soleil levant, ce symbolisme apparemment n'étant plus de mise. Quelques autres avaient été rétrécies, élargies au caprice du plâtrier et du maçon. »

« La fabrique ayant compris tout ce qu'avait d'horrible une décoration de ce genre, consacra quelques milliers de francs à l'exécution d'un projet meilleur sur lequel elle dut consulter la commission archéologique diocésaine. Je me rendis sur les lieux, et l'inspection du monument, le rapprochement que j'établis entre ses caractères et ceux des églises de la même époque, me guidèrent dans le plan que je traçai d'une restauration qui devait rendre au sanctuaire sa physionomie primitive. On devait d'abord débarrasser les murs de leur plâtre, restituer aux fenêtres leurs dimensions dont les traces seraient probablement reconnaissables; les flanquer de petites colonnes engagées dans les angles de leurs pieds-droits, surmonter le toit d'une archivolte décorée des moulures variées du XIIe. siècle, et entre chaque baie, ouverte symétriquement déjà de côté et d'autre, former des arcades simulées qui les relieraient en décorant les parois. Ces dernières arcades n'étaient indiquées par moi que comme ornement de luxe qui pouvait n'avoir jamais existé, mais qui se trouverait en harmonie

avec tout le reste et qu'autorisaient d'ailleurs de nombreux exemples dans notre diocèse : j'y trouvais aussi une excellente raison de contenter les goûts de la fabrique qui voulait quelque chose de beau, et d'éloigner la décoration éventuelle que l'envie d'ornementer aurait pu attirer plus tard, peut-être à contre-temps, au milieu de nos belles sculptures. Que vous dirai-je ? On trouva sous le plâtre le plan que j'avais indiqué sans le voir ; il n'y eut qu'à réparer les dommages causés par le temps ou par les *restaurateurs* qui nous avaient précédés ; un habile entrepreneur, M. Janvier, sculpta tous les détails qui manquaient ; il copia sur les églises voisines que je lui indiquai, et sur quelques parties extérieures du monument lui-même, des moulures, des mascarons, des oiseaux et autres motifs qu'il a su rendre avec une grande vérité, et nous voilà possesseurs d'une abside qui peut rivaliser pour le type et l'exécution avec ce que le Poitou possède de mieux en ce genre.

« C'est là un excellent coup-d'essai pour notre Poitou, où le beau roman bysantin a prodigué ses richesses ; cet exemple portera ses fruits ; ceux même d'entre les critiques à préventions qui avaient condamné d'avance l'œuvre projetée, avouent que c'est le plus beau sanctuaire qu'on puisse avoir. Que sera-ce lorsque la fenêtre terminale, remarquable par les larges dimensions qui y distinguent le Châtellerandais des autres pays de notre province, y brillera du beau vitrail commandé à M. Lusson, du Mans ? Saint Jacques doit y revivre en pied, entouré des médaillons où se déroulera sa légende. J'espère qu'il sera bientôt placé, et ce beau tableau aura dans les moulures qui décorent cette grande baie, dans les colonnes qui soutiennent sa riche archivolte un encadrement digne de lui. »

« Je dois les plus grands éloges à la fabrique de Saint-Jacques et au clergé de cette paroisse qui ont parfaitement compris quel genre de restauration demandait un monument comme le leur : On n'en restera pas là, j'ose le promettre.

Après avoir donné les premiers soins au sanctuaire, on passera au transept, on marchera de là dans la nef jusqu'à la porte d'entrée dont les charmantes sculptures et la statuaire semi-gothique ont singulièrement souffert d'injures trop diverses ; on grattera les chapiteaux et l'appareil ; on débarrassera les fenêtres des énormes vitres qui les dénaturent. Je compte pour cette œuvre qui malheureusement sera lente, faute de ressources actuelles, sur le zèle bien entendu de M. Boislabeille, vicaire de la paroisse, qui seconde parfaitement M. le curé dans cette régénération locale de l'art catholique. »

« Notre commission archéologique diocésaine marche toujours. Nous venons de faire gratter et remettre en bon style la belle sacristie bysantine de Sainte-Radegonde, de Poitiers, que vous connaissez et que la fabrique s'était permis de badigeonner *en jaune rayé de chocolat*, sans égard pour les défenses formelles de la circulaire épiscopale du 24 janvier 1844. — Vous voyez que s'il y a des fabriques modèles, il en est encore dont l'éducation est peu avancée. »

L'abbé AUBER,

Membre de l'Institut des Provinces.

Congrès de l'Association Normande. — Le 15 juillet s'ouvrira, à Carentan, au centre de la plus riche région de la Basse-Normandie, le Congrès agricole de l'Association Normande : d'importantes discussions et une enquête sur l'état agricole du pays occuperont les quatre jours de la session.

Le 17 aura lieu un grand concours de bestiaux pour les cinq départements de la Normandie.

Le 18 aura lieu la distribution des grandes primes.

La Société française tiendra une séance publique à Carentan, le 15 juillet à 7 heures du soir, le jour même de l'ouverture de la session. Elle tiendra une seconde séance à Lessai le 20 juillet.

Congrès archéologique de la Société française, à Sens. —Le Congrès archéologique de 1847 qui s'ouvrira le 31 mai, à 11 heures précises, dans la ville de Sens, entendra des mémoires sur des sujets autres que ceux qui sont indiqués dans les questions du programme : Nous invitons tous ceux qui auraient des mémoires à lire à les apporter à Sens le 31 mai, et s'ils étaient dans l'impossibilité de s'y rendre, ils pourraient adresser *franco* leurs manuscrits *poste restante, à Sens*, à M. le directeur de la Société française : Les propositions et demandes diverses devront parvenir au bureau par la même voie, avant le 29 mai.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. Richard Séguin.* — M. Richard Séguin, né à Vire le 7 octobre 1772, est mort dans la même ville, le 23 janvier 1847. C'était un négociant qui toute sa vie avait recherché les pièces relatives à l'histoire locale, et possédait une des plus précieuses collections de manuscrits originaux qui existent en Normandie.

Malheureusement il n'avait pas reçu une éducation première suffisante pour tirer parti de ses trésors archéologiques. Il n'avait pas l'ombre du discernement nécessaire à l'historien, et le pauvre homme ne savait ni le français ni l'orthographe. Aussi faut-il être singulièrement en garde quand on lit ses ouvrages historiques, où nul ordre ne préside, où l'absence de critique est complète, et où les fautes d'impression ajoutent encore aux fautes de tout genre commises par l'auteur.

Quoi qu'il en soit, et quelque large que l'on y fasse la part des bévues, il se trouve dans ses livres des faits curieux, des indications utiles, des aperçus propres à mettre sur la voie de recherches auxquelles on n'eût jamais pensé.

Nous ne saurions vérifier aujourd'hui si la liste que nous allons donner est complète, mais voici ce que nous connaissons de Richard Séguin : *Essai sur l'Histoire de l'industrie*

du Bocage en général, et de la ville de Vire, sa capitale, en particulier, suivie d'une introduction, etc. Vire, Adam, 1810; 1 vol. in-18, de 416 pages; 2°. *Histoire militaire des Bocains.* Vire, Adam, 1816, 1 vol in-18, de 432 pages; 3°. *Histoire archéologique des Bocains, contenant les antiquités naturelles, civiles, religieuses et littéraires du Bocage.* Vire, Adam, 1822, 1 vol. in-18 de 396 pages; 4°. *Histoire de la Chouanerie et de la Restauration, de la Religion et de la Monarchie en France.* Vire, Adam, 1826, in-18, tome 1er.; 5°. *Histoire du Pays-d'Auge et des évêques, comtes de Lisieux, contenant des notions sur l'archéologie, les droits, coutumes, franchises et libertés du Bocage et de la Normandie.* Vire, Adam, 1832, un vol. in-18, de 216 pages.

J. T.

— *Mort de M. Rivault, membre de la Société française.* — M. Rivault, membre de la Société française, au Mans, vient d'être enlevé à sa famille et à ses amis, dans la force de l'âge et lorsqu'une constitution robuste devait éloigner toute crainte d'une pareille catastrophe. M. Rivault, membre de la Société depuis dix ans, avait assisté à un grand nombre de réunions de la compagnie, soit au Mans où il passait une partie de l'année, soit à Caen, à Tours et dans plusieurs autres villes. Il avait siégé aux Congrès scientifiques de France, en 1836 à Blois, en 1839 au Mans, et en 1843 à Angers.

D. C.

— *Mort de M. Chauvin-Lalande.* — Nous apprenons aussi la mort de M. Chauvin-Lalande, membre de la Société française à Mamers. M. Chauvin-Lalande avait communiqué plusieurs notes à la Société, et avait assisté, en 1837, au Congrès archéologique qu'elle tint au Mans.

ESSAI

SUR LE SYMBOLISME ARCHITECTURAL

DES ÉGLISES,

Par M. l'abbé GODARD SAINT-JEAN,

Professeur d'Archéologie au grand séminaire de Langres, membre de plusieurs Sociétés savantes.

---

§ 1. Du symbolisme en général.

En écrivant cet opuscule sur le symbolisme des églises, je n'ai point la prétention de traiter à fond un sujet si vaste et si ardu. Mon but est de soumettre au jugement des archéologues certaines idées qui me semblent jeter quelque lumière sur cette face encore voilée de la science.

Au point de vue esthétique, nos vieilles cathédrales sont réhabilitées. Le concert des mille voix qui en glorifient la beauté merveilleuse n'est pas même troublé par les récriminations impuissantes d'une école aujourd'hui vaincue. Mais en sera-t-il de même au point de vue mystique ? Il est à craindre que l'on s'éprenne d'une admiration exclusive pour la forme de l'art, en architecture; que l'on s'arrête à la pierre, à l'épiderme du monument, sans prendre garde à la vie qui l'anime et dont le symbolisme est la source principale. Le rationalisme a semé dans les esprits les mieux disposés d'ail-

leurs, une sorte d'aversion pour les idées mystiques, une antipathie qui porte à les mépriser et même à les nier. Cependant elles sont vraies et belles, et d'un ordre si élevé que l'esprit, pour les saisir, ne s'incline pas, mais monte à ses conceptions les plus hautes.

Dans le sens le plus large, un symbole est un *signe* qui rappelle une idée ou un fait. On distingue le symbole naturel et celui de convention. Le premier repose sur le seul phénomène psychologique de l'association des idées : ainsi la fumée révèle naturellement l'idée de feu. On peut dire, en ce sens, « que tout objet, toute idée, est jusqu'à un certain point un symbole. Toute idée que nous saisissons excite effectivement en nous l'idée de ce qu'elle est, et l'idée d'une autre chose encore qui n'est pas elle. Tout objet que nous voyons nous donne l'idée de ce qu'il paraît, plus l'idée d'autres objets que nous ne voyons pas (1). » Mais le symbole artificiel n'a pas une connexion nécessaire avec son objet ; essentiellement équivoque, il est fondé sur des doctrines particulières, et pour le comprendre, il faut une initiation préalable. Son langage mystérieux se fait alors entendre à l'âme, par les ressemblances des objets visibles avec les choses invisibles sur lesquelles il attire notre pensée.

Il ne s'agit ici que du symbolisme artificiel (2). Avant de l'étudier dans l'architecture chrétienne, nous examinerons en général quelle est sa valeur. Est-il convenable d'exposer ce qui est en soi pur et saint, au moyen de signes méprisables

(1) Jouffroy, Cours d'Esthétique, 18e. leçon.

(2) Nous n'ignorons pas comment la philosophie allemande et les théologiens qui combattent le mythisme d'Outre-Rhin, ont déterminé les différentes espèces de symboles. Mais je peux être clair sans définir l'allégorie, l'image, le mythe, etc. D'ailleurs, parmi ces mots, il en est que nous n'emploierons pas, et d'autres que nous devons comprendre comme le moyen-âge.

en eux-mêmes ? Le symbolisme est-il conforme à notre nature, et en harmonie avec la raison et la foi ?

Il est conforme à notre nature. L'homme, esprit et matière, pénètre le monde supérieur aux sens par les symboles corporels. Incapables ici-bas de contempler la vérité face à face, nous arrivons à la connaître par les formes sensibles.

Il s'harmonise avec la raison. Par lui, l'intelligence produit ou plutôt découvre l'unité en reliant des êtres éloignés, le visible à l'invisible et le naturel au surnaturel. Glorieux apanage de la raison, il rattache la plus humble des créatures au plus élevé des êtres. Il est un foyer de vie où l'âme se dilate et s'agrandit. L'idée à demi exprimée par un symbole, laissée en quelque sorte dans le vague et l'indéfini, sollicite davantage le travail de notre âme, la remue plus fortement qu'une expression adéquate et précisant une limite à la pensée.

Saint Augustin a développé cette doctrine d'une manière admirable : « Les choses que nous saisissons par les insinuations symboliques sont éminemment propres à nourrir et à souffler, pour ainsi dire, le feu de l'amour qui nous conduit au repos en notre cœur ou dans la région d'en haut. Car elles émeuvent l'amour et l'enflamment plus que si elles s'offraient dépouillées d'apparences mystérieuses. Il n'est pas facile de l'expliquer. Mais une chose notifiée par allégorie est certainement plus expressive, plus goûtée, plus imposante que si on la déclarait en termes manifestes. Je crois que le propre mouvement de l'âme s'échauffe lentement tant que les liens terrestres l'embarrassent ; si, au contraire, on l'applique d'abord à des similitudes corporelles, et qu'on le reporte de là sur les choses spirituelles qu'elles figurent, il se développe par cette espèce de transition même, et s'allume comme si on l'agitait dans les flammes (1) ». Hégel était frappé de ce phénomène, quand

(1) « Ad ipsum autem ignem amoris nutriendum et flandum quo-

il enseignait que là où le symbole apparaît sous sa forme propre et indépendante, il porte en général le caractère de la sublimité (1); et Jouffroy, lorsqu'il sentait que la source de l'émotion esthétique est dans l'énergie symbolique des choses (2).

Non seulement il n'y a pas indécence à peindre en déguisements grossiers les réalités célestes, mais plus ils sont infimes, selon l'auteur du livre de la Hiérarchie, moins il faut les interdire. C'est qu'ils doivent refléter un monde dont un abîme infini les sépare; alors leur abjection même sert à élever notre cœur en montrant qu'on n'essaie pas d'atteindre ce qui est inaccessible (3).

Remarquons-le bien, le symbole et le dogme catholique ont entr'eux une convenance intime. Celui-ci n'est pas à découvert; ses rayons nous arrivent comme voilés, et il est juste que l'expression dont il se revêt, s'enveloppe aussi d'ombres diaphanes. Enfin, la morale chrétienne tend à dé-

dam modo, quo tanquam pondere sursùm vel introrsùm referamur ad requiem, ista omnia pertinent quæ nobis figuratè insinuantur : plus enim movent et accendunt amorem quam si nuda sinè ullis sacramentorum similitudinibus ponerentur. Cujus rei causa, difficile est dicere. Sed tamen ità se habet ut aliquid per allegoricam significationem intimatum plus moveat, plus delectet, plus honoretur quàm si verbis propriis diceretur apertissimè. Credo quod ipse animæ motus quamdiù rebus adhùc terrenis implicatur, pigriùs inflammatur. Si verò feratur ad similitudines corporales et indè referatur ad spiritualia quæ illis similitudinibus figurantur ipso quasi transitu vegetatur et tanquam in faculà ignis agitatus accenditur. »

Ad inquisit. Januarii. Lib. II. Ep. 54.

(1) Cours d'Esthétique. De la forme symbolique de l'art. Introduction.

(2) Cours d'Esthétique, 23e. leçon.

(3) De la hiérar. cél. Ch. 1 et 2. — Raban Maur (de instit. cleric. lib. 3. c. 3) professe les mêmes idées.

gager l'homme de l'atmosphère terrestre, à spiritualiser jusqu'aux membres de son corps. Et n'est-il pas de l'essence du symbolisme d'illuminer les apparences les plus obscures et de transfigurer la matière ?

Si donc je démontre que le tailleur de pierres du moyen-âge a répandu sur ses monuments la lumière des sens mystiques, il faudra bien avouer que la religion et la raison lui applaudissent à la fois.

Passons des principes aux faits. Nous verrons le symbolisme remplir, dans les ouvrages de Dieu et de l'homme, un rôle qui doit nous disposer en sa faveur.

Tout esprit vraiment philosophique a compris le grand ouvrage de l'univers comme un immense et magnifique symbole où la divinité a laissé son empreinte. Dieu lui-même a voulu qu'elle fût reconnue de tous. L'Ecriture le proclame et les saints nous l'apprennent, eux qui entendaient une hymne de louange et d'amour au spectacle de la création (1). L'histoire du peuple de Dieu, les faits et les personnages de l'ancien Testament présentent un vaste ensemble de symboles prophétiques. Tout leur arrivait en figure, dit saint Paul, en parlant des Hébreux (2). Selon les Pères, « les paroles, la conduite, les mariages, les enfants, les actions des saints qui vécurent avant les temps du Christ sont le tableau de l'âge où l'on voit les nations entrer dans l'église par la foi au sang rédempteur » (3). Comment se ferait-il que l'Eglise, dans sa divine

(1) Ps. 18. — Ep. ad Rom. I. Invisibilia ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur.

(2) Ep. ad Cor. ch. X, v. 11.

(3) Saint Augustin. De cathechiz. rudibus, c. 19. Horum sanctorum qui præcesserunt tempore nativitatem Domini, non solùm sermo sed etiàm vita et conjugia, et filii, et facta, prophetia fuit hujus temporis quo per fidem passionis Christi, ex gentibus congregaretur Ecclesia. Et ailleurs : in veteri testamento, novum latet : in novo vetus patet. — In exod. 9. 73.

liturgie, racontât sa propre histoire en redisant simplement celle des Hébreux ? Enfin, le Nouveau-Testament nous montre Jésus-Christ posant la base du symbolisme liturgique et architectural.

En instituant les sacrements, il a symbolisé un effet invisible opéré par la grâce, au moyen d'un signe sensible. « La chair, dit Tertulien, est lavée par le baptême afin que l'âme soit purifiée ; elle reçoit l'onction pour que l'âme soit consacrée à Dieu ; on la marque du sceau de la Croix, afin que l'âme possède une défense contre ses ennemis ; on lui impose les mains pour que l'âme soit éclairée des lumières du Saint-Esprit, et c'est pour la nourrir, que le corps participe au corps de Jésus-Christ. » Dans ce composé moral de paroles et d'une action sensible (1), il y a donc une figure au moyen de laquelle notre pensée monte plus haut que la matière, à l'effet surnaturel.

Peut-être n'aurions-nous pas osé le dire, mais l'Eglise le chante dans son étonnante préface de Noël : l'humanité du Christ est comme un symbole par lequel Dieu a voulu que nous le touchions de nos sens, et soyons ravis d'amour pour les choses invisibles (2).

Le Seigneur a fondé le symbolisme architectural. Nous lisons au chapitre deuxième de l'évangile selon saint Jean, que Jésus ayant chassé les marchands du temple, « les Juifs prenant la parole lui dirent : par quel miracle nous montrez-vous que vous avez le droit d'agir ainsi ? Jésus leur répondit : détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours... Or, il parlait du temple de son corps : *Ille autem dicebat de*

(1) Accedit verbum ad elementum et fit sacramentum.

(2) ...Per incarnati Verbi mysterium, nova mentis nostræ oculis lux tuæ claritatis infulsit ; ut dùm visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur ; et ideò cum Angelis, etc.

templo corporis sui. Nous verrons l'Écriture fournir de la sorte le point de départ des combinaisons symboliques.

Rappelons encore le caractère de certains livres de la Bible, en particulier de l'Apocalypse, et concluons que le symbolisme se manifeste à très-haut degré dans les œuvres divines.

Existe-t-il ainsi dans les œuvres humaines? D'abord il paraît dans les fausses religions. Chose digne de remarque! ceux qui méconnaissent la valeur du mysticisme chrétien, s'extasient en face de la mythologie antique, expression impure d'un noble sentiment qu'elle a dégradé, et devant les fables orientales, les cosmogonies allégoriques des Indiens et des Chinois, qui présentent dans la racine un fait analogue.

Quant à la littérature, quelle que soit la solidité des théories des Schlegel et des Heyne, sur le *fond* symbolique de tous ses antiques ouvrages, elle use nécessairement, dans sa *forme*, de l'élément figuratif dont la base est la comparaison produite sous des modes divers (1). Ainsi, Homère et Ossian, la légende et l'épopée, le mystère et la romance sont tout imprégnés, dans la forme et souvent dans le fond, de cet esprit qui recèle l'idée sous l'emblème; le fait, sous l'écorce empruntée, mais transparente. Au moyen-âge, la Divine Comédie résume excellemment ces caractères incontestables (2).

Il ne sied pas, en vérité, à quiconque se donne pour philosophe de prendre en pitié le symbolisme chrétien; car la philosophie n'est nullement étrangère aux conceptions de ce genre. Peu après la séparation des hommes au Sennaar, Fo-Hi compose, dans ses huit trigrammes, la synthèse du monde; l'hiéroglyphique égyptienne cache au fond des âges reculés sa physionomie énigmatique; cinq siècles avant notre

(1) Hégel. Cours d'Esthétique. ch. 3. De la symbolique réfléchie.

(2) Ozanam, Dante, IVe. partie. I. p. 288 et alibi.

ère, Pythagore annonce une doctrine consistant dans la langue et l'harmonie des nombres, et trois siècles après, Jamblique donnait aux éclectiques alexandrins des rites copiés sur nos sacrements. La Gnose et la Cabale sont pleines de ces figures, de ces rites mystérieux, plus ou moins informes, plus ou moins intelligibles, qui trahissent toujours une tendance à la mysticité. Sans doute, l'idée s'est corrompue dans les égarements de la raison; mais elle subsiste et témoigne assez que le symbolisme répond à un besoin de l'homme, puisqu'il est un fait universel.

Nous le confessons ici, les injures que nos éclectiques prodiguent aux mystiques du moyen-âge, paraissent d'autant plus déplacées que, si l'on veut y prendre garde, le panthéisme contemporain se résout lui-même dans le faux mysticisme d'une idolâtrie subtile.

A Dieu ne plaise que nous mettions sur la même ligne la mystique chrétienne : ce serait confondre l'erreur et la vérité, le vice avec les biens de la grâce. Mais s'ils diffèrent par les moyens et dans les résultats, ils ont du moins pour fin commune de faire disparaître la matière en l'unissant au monde invisible; seulement le panthéisme l'abolit, tandis que le christianisme l'ennoblit et la transfigure.

J'ai voulu, par cette rapide esquisse, éviter d'offrir les pieux symboles de nos églises comme un ensemble isolé, ou un ressort de dévotion dépourvu de caractères rationnels. On le voit, ils tiennent à la plus sérieuse étude de l'esprit humain et aux profondeurs de la théologie.

§ II. Du symbolisme architectural.

De son existence, de ses règles et de l'importance de son étude.

Je me pose cette première question : Existe-t-il un symbolisme architectural authentique ? J'entends un symbolisme

contemporain des monuments du moyen-âge, ayant inspiré l'ouvrier lui-même, et avoué par ceux qui ont pu nous léguer sa pensée. S'il existe, et j'espère l'établir, il faut l'accepter comme revêtu de l'autorité d'un fait, sauf à l'apprécier philosophiquement d'après les principes que nous venons d'émettre.

Parmi les causes du discrédit où sont tombées les mystiques interprétations, nous remarquons justement la liberté prise par certains auteurs d'en inventer à leur guise, et, si je puis me servir de ce terme, d'en fabriquer *à posteriori*. Livrées au caprice d'une imagination individuelle, elles perdent leur caractère scientifique pour entrer dans la catégorie des rêves ou des conjectures.

Au lieu de se livrer aux attraits d'une dévote sensiblerie, ou de s'évanouir dans le pieux nuage d'une poésie vaporeuse, que l'on ouvre les auteurs du moyen-âge qui ont écrit sur les églises des pages trop oubliées; c'est là qu'il faut apprendre quels sentiments faisaient battre le cœur des hommes de génie dont les ouvrages en architecture nous étonnent et nous ravissent; c'est là que l'on peut puiser des assertions certaines sur la pensée qui dirigea leur compas et figura ces plans grandioses et mystérieux dont nous cherchons la clef.

Les Ives de Chartres; les Honorius d'Autun; les Hugues-de-St.-Victor; les Guillaume Durand, représentants de leurs siècles, ont traduit pour la postérité, dans des livres magnifiques, l'idée tracée sur la pierre par le maître-maçon de leur époque. A coup sûr, ils nous ont donné son intention, sa pensée; et si, jusqu'à présent, un heureux hazard n'a pas découvert, dans la poudre des bibliothèques ou la nuit des greniers, le testament perdu de quelqu'ancien tailleur de pierres (1), nous pouvons, en attendant, recevoir

(1) Le livre du moine Théophile et le Guide de la Peinture autorisent à l'espérer.

avec une égale assurance, les explications d'ailleurs satisfaisantes de ses contemporains.

En effet, si un écrivain s'avisait d'exposer en un ouvrage sur les églises et les divins offices, les idées mystiques que Soufflot aurait voulu cacher dans toutes les lignes du Panthéon, ou M. Lebas, à Notre-Dame-de-Lorette; je le demande, quelle fortune aurait son livre? Or, le moyen-âge et ses grands hommes sont coupables de cette niaiserie que ne ferait pas le plus sot écrivailleur d'aujourd'hui, s'ils ont supposé, dans les cathédrales, un symbolisme qui n'y est point, auquel les architectes ne songeaient pas. C'est évident.

Mais une considération puissante confirme notre conviction. Par qui s'élevaient nos basiliques aux XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, alors qu'elles se développaient dans la plénitude de leurs mystères? Par le bras des peuples animés d'une foi brûlante et sous la direction d'artistes religieux, quand ils n'étaient pas moines comme Gilbert, Hilduard, Suger. Au XIIIe. siècle, il est vrai, la période hiératique touchait à sa fin (1); mais les Libergier, les Robert de Coucy, les Eudes de Montreuil avaient reçu ses traditions en héritage, et la lumière du cloître conservait encore sa pureté native entre les mains des séculiers. M^e^. Félicie d'Ayzac a porté une grave accusation contre les architectes laïques des XIVe. et XVe. siècles. (Symbolique des pierres précieuses; ann. arch. octobre 1846.) Nous croyons que le mysticisme n'a vraiment péri qu'au déclin du style ogival. — Le monde, au XIVe. siècle, vivait encore de la vie des Tauler, des Rusbroch et des Suso. Le même esprit animait donc, et l'architecte qui a

(1) Voyez le Cours d'Antiquités monumentales de M. de Caumont, 4e. partie. Ch. 9. — Annal. archéol. t. 6, liv. 3. L'Art et les Moines, par M. de Montalembert.

bâti nos cathédrales, et le prêtre qui nous en révèle le sens sublime. Plus d'une fois, sans doute, ils se prêtèrent les ailes de leur génie, ils allièrent la flamme de leur foi, pour contempler, dans les hauteurs d'une inspiration commune, le type de leurs célestes monuments.

Aussi voyons-nous le rapport synchronique de l'apparition de ces grands ouvrages. Pendant qu'Honoré-le-Solitaire achevait sa *Perle de l'Ame*, Suger préparait les travaux de sa royale abbaye; et tandis que Durand le Spéculateur élabore son *Rational*, les assises de Notre-Dame de Chartres montent lentement vers le Ciel.

Enfin, les auteurs du moyen-âge font découler le symbolisme architectural de la source la plus pure, de la liturgie. Les rites de la bénédiction de la première pierre, de la consécration d'une église, etc., tiennent à l'architecture comme l'âme est unie au corps; la liturgie n'est pas l'esclave, elle est maîtresse de l'art qui n'en méconnut pas toujours les droits, et en reçut autrefois sa direction et sa vie. Il est donc prouvé que les mystiques exposent un symbolisme réel et non pas de vaines fictions, Maintenant, jusqu'à quel point doit-on s'en tenir à la lettre de leurs œuvres?

Il semble que l'on peut dire ce qu'ils n'ont pas dit, mais que l'artiste a peut-être pensé; puis, dans ce qu'ils ont admis, retrancher quelque chose.

Lorsqu'une idée générale est indiquée, il n'est pas déraisonnable de la poursuivre au-delà du texte, pourvu que des similitudes véritables invitent cette idée à se prolonger d'elle-même. Il est acquis, par exemple, que l'artiste a voulu tracer dans le plan de l'église le Sauveur en Croix. On emprunte aux livres des mystiques, à la liturgie, aux saintes Ecritures, les explications y relatives: voilà la base; mais si une relation saisissante et complétant le tissu des figures s'offre à l'esprit; la rejettera-t-il? non, sans doute; malgré le silence du texte,

et en vertu d'une authenticité probable, il l'accueillera et la présentera pour ce qu'elle vaut. De ce côté, je l'avoue, s'ouvre une porte à l'abus ; il faut s'y arrêter, et se rappeler ces paroles de l'abbé Solesmes : « Entrevoir une certaine couleur générale de haute et gracieuse poésie, construire sur ces éléments un récit plus ou moins agréable, c'est chose facile, puisque c'est chose superficielle : mais la science n'est pas là (1). »

En second lieu, il n'est pas nécessaire d'admettre absolument toutes les raisons alléguées par les anciens auteurs. Les juges les plus modérés du procès entre les mystiques et les littéraux, conviennent que si les derniers défendent un système de naturalisme ignoble et déshonorant, les autres ont exagéré quelquefois, et trop accordé peut-être à l'arbitraire (2). Quand un sens n'a pour lui qu'une voix ; lorsque tiré, comme on dit, par les cheveux, il ne se fonde sur aucune ressemblance palpable de l'objet matériel avec la pensée, il est convenable de l'abandonner ; car il n'a plus que la valeur faussement accordée par D. Claude de Vert, aux raisons mystiques qu'il tenait en général pour « des pensées pieuses et édifiantes, et des idées arbitraires, si vous voulez, mais où on ne laisse pas de trouver de quoi s'instruire et se nourrir (3). » Du moins il faudrait dire avec St.-Grégoire de Nysse : « Ce que nous proposons se réduit à des conjectures ; nous le soumettons au jugement des lecteurs. S'ils le rejettent, nous ne réclamerons point ; s'ils l'adoptent,

(1) D. Guéranger, Instit. liturg., ch. 2.

(2) Lebrun. Explic. de la Messe. Préface. — Languet lui-même reconnaît que parmi les allégories des mystiques, plusieurs ne sont que des idées pieuses. *Du véritable esprit de l'Eglise*, etc.

(3) Lettre à M. Jurieu, sur les cérémonies de l'église, t. IV de l'Explic. simple et littérale, p. 350, 1re. édition.

nous ne serons pas plus contents de nous-mêmes (1). Point d'esprit de système, par conséquent. Il est également ridicule de jurer une guerre d'extermination aux raisons symboliques et de s'obstiner à en trouver partout, d'en semer à tort et à travers. »

Ce n'est pas qu'il faille, en cette matière, négliger la prudence des règles. Déjà nous en avons fixé plusieurs, et d'autres vont ressortir par la solution des difficultés suivantes.

On objecte : « Il est impossible de s'en rapporter aux mystiques sur le dessin qui a guidé le maître-maçon dans la construction des églises gothiques ; ils ne s'entendent pas et se contredisent. L'un affirme que cette cathédrale est le symbole de l'éternelle Jérusalem ; l'autre assure qu'on y reconnaît notre âme. Celui-ci déclare que les portes sont l'image de J.-C. ; celui-là m'adjure d'y voir les apôtres. »

Pour justifier cette variété, car il n'y a point opposition, il suffit d'une simple idée sur l'économie du mysticisme chrétien. Or, il fait subir à l'objet sur lequel il s'exerce, une triple transformation. Il l'envisage dans son état naturel, pour en saisir les similitudes, soit avec un fait visible de l'histoire, soit avec la morale, soit avec le monde supérieur et nos immortelles destinées. Il exposera donc, sous trois points de vue, ces analogies manifestant l'objet matériel par les sens allégorique, tropologique et anagogique. Le mysticisme, en un mot, est un prisme qui, placé vis-à-vis d'un objet, le décompose généralement en trois couleurs.

Qu'il soit appliqué aux Saintes Lettres, à la liturgie, à l'architecture, il suivra cette marche qui est vraiment grande, puisque rien ne lui échappe dans le domaine de la science et de la foi, puisqu'elle permet la synthèse de tous les êtres et de tous les temps. Guillaume Durand devant s'y conformer

(1) De vitâ Moysis.

comme les autres mystiques, l'expose en tête de son Rational. *Allegoria, est quandò aliud sonat in litterâ et aliud in spiritu: ut quandò per unum factum aliud intelligitur: quod si illud sit visibile, est simpliciter* ἀλληγορία: *si invisibile et cœleste tùnc dicitur* ἀναγωγή.... Τροπολογιά, *est conversatio ad mores, seu moralis locutio ad correctionem et morum institutionem, mysticè vel apertè respiciens* (1). Et plus loin: « En cet ouvrage, presque toujours ces divers sens sont employés pour une même chose, et l'on passe de l'un à l'autre ainsi que le lecteur attentif pourra clairement le remarquer (2). »

Il est aisé de concilier dès lors les explications différentes des auteurs, et c'est une erreur de croire qu'ils se combattent et se réfutent mutuellement.

« Si on ne peut leur reprocher, poursuit-on, d'avancer des choses contradictoires, il est vrai du moins qu'ils descendent à de triviales figures et qu'ils en prennent les motifs à un trop bas étage. Par respect pour une religion divine, on ne devrait point mettre au jour un symbolisme qui ne s'appuie pas sur ce qu'il y a d'imposant et de beau dans les temples. »

Je renvoie d'abord au sentiment de saint Denys l'Aréopagite précédemment cité. Selon la Bible, toute créature est très-bonne aux yeux de Dieu (3); et il n'est pas plus grand, dit saint Augustin, dans les Anges que dans les vermisseaux. Un vil emblême n'a donc rien d'inconvenant et ne saurait motiver qu'un scandale pharisaïque. Les Saints voyaient aussi bien que nous l'humilité de ces images et ils les approu-

(1) Rationale seu Enchiridion, etc... Procemium, 10, 11.

(2) Loc. cit. n°. 12. In hoc autem opere, plerumquè circà idem diversi sensus adhibentur et de uno sensu ad alium transitur; quemadmodùm lector sedulus liquidò poterit intueri.

(3) Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona. Gen. c. 1., v. 31.

vaient. « Parmi les choses de la liturgie, dit Pierre Damien, en son livre du *Dominus vobiscum.*, il en est qui semblent légères et frivoles par l'apparence, mais assises sur une éclatante vérité, si on les considère d'un œil moins charnel. » Il montre en exemple les vêtements sacerdotaux, la disposition du Tabernacle et jusqu'à la chaussure des clercs. Pourquoi nous débattre en mille arguments, s'écrie-t-il enfin, presque tout ce qui tient au culte extérieur est énigme, figure, mystère dans mystère! (*Totum penè.. mysterium latet in mysterio* (1).

D'ailleurs, le symbolisme dont il est ici question fut une science populaire, accessible au commun des Fidèles; une preuve est qu'on la lui enseigna dans les instructions qu'il recevait des pasteurs (2). Ne soyons donc pas surpris si elle demeure à portée des sens et de l'intelligence des simples. Toutefois, nous croyons qu'il existe un symbolisme plus élevé, sous les formes spiritualisées du nombre et de la géométrie, symbolisme que tous n'étaient pas appelés à comprendre. Les savants qui consacrent à sa recherche leurs veilles laborieuses mettront peut-être à même d'en juger. Mais ce n'est pas assez de constater l'emploi de certains nombres, il faut les expliquer; il ne suffit pas de prouver que les proportions de plusieurs basiliques sont identiquement les mêmes; il faut, après avoir établi l'unité de mesure, en découvrir la raison. Si on l'emprunte, comme il paraît, à la valeur numérique des lettres de l'alphabet hébreu, à la philosophie transcendante des Juifs, il est essentiel de démontrer au préalable que ces traditions étaient connues, acceptées,

(1) Lib. Dominus vobiscum, cap. 17.—Nonnulla in ecclesiasticis observationibus fiunt quæ in superficie quidem frivola videntur et levia; considerata verò subtiliùs magnæ virtutis videntur veritate subnixa.

(2) Ives de Chartres. De sacramentis ecclesiasticis sermones.

réalisées dans l'art par les architectes et les confréries de francs-maçons du moyen-âge (1). Cette tâche une fois remplie, on pourra tirer parti des lumières éparses çà et là, mais pauvres dans leur isolement.

Il est clair que les calculs opérés sans la base que nous demandons, seraient du genre des additions et des soustractions publiées tous les ans par l'Almanach prophétique.

De cette digression, j'arrive à conclure que le symbolisme a dû résider pour le peuple en des emblêmes vulgaires et faciles à pénétrer. Non, il n'y a point à rougir de leur naïveté; et si on ne l'étale pas tout entière, ce ne doit être nullement par respect humain, mais plutôt pour ne pas fronder maladroitement nos vieilles habitudes : *Non potestis portare modo* (2).

Avant de clore ce chapitre, il nous reste à dire quelle est l'importance du symbolisme architectural. L'archéologue essaierait vainement de révoquer en doute l'intérêt de son étude. Jamais il ne parviendra sans lui à la science complète des édifices religieux, lors même qu'il en suivrait les phases dans l'histoire et en examinerait les moindres détails : autant vaudrait soutenir que le médecin connaît l'homme, pourvu qu'il atteigne du scalpel toutes les fibres de nos organes.

Le symbolisme constitue en partie le beau de l'invisible, qui dans les arts est le plus parfait. Si vous le délaissez, vous découronnez le monument de sa gloire la plus pure; vous effacez

(1) Vid. Kabbala denudata seu doctrina Hebræorum transcendentalis et metaphysica atque theologica. Sulzb. 1677.—Et Bongo, numerorum mysteria ex abditis plurimarum disciplinarum fontibus hausta. Paris, 1618.

(2) On a pensé qu'il serait superflu de joindre à ces principes quelques autres règles fort simples. Ainsi, une raison mystique peut être seule, s'ajouter à une raison naturelle : plusieurs raisons mystiques ne sont pas incompatibles, etc.

la plus forte trace du sceau de la foi dont les peuples ont voulu l'empreindre. Au contraire, si vous faites luire son flambeau, les dalles de ce pavé, les pierres de ces murs, ces arcades, ces piliers gothiques, tout cela vit, tout cela palpite; l'âme du symbole y circule comme le sang dans les veines. Et, certes, je ne sais pas si le maçon du moyen-âge aurait bien eu d'autre part le droit de s'appeler *Maître de la pierre vivante.*

Les figures mystiques doivent avoir pour le chrétien des charmes particuliers. Elles l'instruisent et l'édifient; car elles élèvent la pensée à de hautes vérités, et le cœur, au-dessus de la terre. Nos églises seraient moins désertes, la piété serait moins rare si nous savions aller et conduire les autres à ce banquet ineffable. Rapprochons de nos lèvres ce calice trop long-temps éloigné; l'Eglise elle-même nous y convie, car elle demande souvent au Seigneur, dans ses prières publiques, de nourrir notre âme par l'intelligence de sa mystérieuse liturgie. Aurait-elle institué cette multitude de symboles remplie d'un monde d'idées, pour qu'ils deviennent, grâce à notre dédain, choses insignifiantes et mortes? Ce n'est pas ainsi qu'on l'entendait autrefois. Raban Maur place la signification des choses mystiques, parmi les connaissances que le clerc doit posséder (1). Durand cite au jugement de Dieu les prêtres qui demeurent aveugles à cet endroit, et il leur adresse la terrible menace du psaume : *Ipsi verò non cognoverunt vias meas, quibus juravi in irâ meâ, si introibunt in requiem meam* (2). Honorius d'Autun les compare à Tantale, mourant de soif au milieu des ondes et il trouve étrange

(1) Significationem rerum mysticarum. De inst. cler. lib. 3, c. 1.

(2) Rat. proœmium. — Le cardinal Bona dit que le Rational de Durand de Mende est nécessaire à tous les prêtres. De div. psalm. Notitia auctorum, en tête de l'édit. de Paris, 1678.

que l'on préfère à une étude si vitale, les abominables mensonges des poètes et les sophismes des philosophes payens, qu'il damne sans miséricorde (1). Il y a du vrai dans cette explosion d'une sainte colère.

Vous demandez alors, pourquoi l'on s'inquiète peu du symbolisme des églises. Demandez pourquoi, depuis 300 ans, on méprise l'architecture ogivale; pourquoi l'on accuse le moyen-âge d'ignorance et de barbarie; pourquoi l'on nomme RENAISSANCE la révolution qui a fait reculer politique, lettres et arts jusqu'au paganisme. Les nations ont des vertiges qui durent trois siècles.

Celui-ci, du reste, a des causes connues. Le Jansénisme et D. Claude de Vert ont fané, de leur souffle desséchant et pestilentiel, les fleurs du mysticisme chrétien. Les liturgies de récente fabrique n'en chérissaient pas les antiques parfums; le protestantisme est venu en aide, s'évertuant à détruire la racine; et je ne sais quel esprit mauvais a fini par obtenir qu'on ne les regrette même pas.

Espérons; l'aurore d'un jour nouveau nous éclaire. L'archéologie, la liturgie et la mystique sont trois sœurs; on ne réhabilite pas l'une sans l'autre. Or, la première est victorieuse; l'autre marche au même triomphe, et les pamphlets, quelle que soit la main qui les signe, ne l'arrêteront point. Celle-ci retrouvera donc également sa couronne; et, d'un concert unanime, nous dirons à tous les traînards du XVIII[e]. siècle: oui, le moyen-âge est ténébreux, parce que vous ne le voyez plus, à travers la nuit que vous avez faite.

§ III. Exposé du symbolisme des églises.

Bénédiction de la première pierre.

La liturgie étant la principale source du symbolisme archi-

(1) Præfatio in Gemmam animæ.

tectural, nous devons assister d'abord à la bénédiction de la première pierre du temple. Ce mystère enseveli avec les fondations cachées annonce assez ouvertement qu'un édifice moral va s'élever en même temps que le monument matériel.

Bénir, c'est purifier et sanctifier. Le monde physique entraîné par la chute de l'homme a été maudit. Pour qu'il devienne apte à servir au culte divin (1), il faut qu'il soit lavé de sa souillure, puis enrichi d'une vertu surnaturelle; double effet de la bénédiction, par laquelle les mérites de la Rédemption lui sont appliqués.

L'église réserve à l'évêque le pouvoir de bénir la première pierre du temple, et ce n'est qu'en vertu d'une délégation de sa part, que le simple prêtre accomplit légitimement cet acte liturgique (2). Investi sur ce point de l'autorité épiscopale, voici l'ordre dans lequel il procède :

Pridiè quàm primarius lapis benedicatur, ligneam crucem in loco ubi debet esse altare, figat ipse vel alius sacerdos (3).

Dès la veille, une croix de bois est plantée sur l'emplacement de l'autel majeur (4), afin que l'on sache à l'avance la destination sainte de ce lieu et que, de ce moment, il soit respecté. Ce séjour de la Croix le prépare à devenir sacré de profane qu'il est, en expulsant les génies malfaisants répandus dans l'atmosphère, *principem potestatis aeris hujus* (*ad*

(1) On lit dans le Pontifical, à la consécration de la patène et du calice : quod arte vel metalli natura effici non potest altaribus tuis dignum, fiat tuâ benedictione sanctificatum.

(2) Beleth. div. off. exp. c. 2. — Durand. lib. 1, c. 1, n. 7.

(3) Rit. Rom. — c. f. Barufaldi. comment. Venetiis 1752. — Catalani. Rit. Rom. comment. illust. Patavii. 1760.

(4) Ubi debet esse altare. On sait qu'il n'y avait autrefois qu'un autel dans chaque église. Il figurait l'unité du sacerdoce. Grancolas; l'ancien Sacramentaire, tom. 2. Des autels.

Ephes. 2. 2). Le rituel prescrit *ligneam crucem*, parce que toute bénédiction découle de cette autre croix de bois qui porta sur le calvaire la Victime adorable. Aussi on la plante à la place du maître-autel où se renouvellera le même sacrifice.

Sequenti verò die, lapis in ecclesiæ fundatione ponendus, qui debet esse quadratus et angularis benedicatur hoc modo.

La pierre doit être carrée. L'église qui ne détermine rien sans raison, a exigé cette forme pour nous montrer qu'il faut rapprocher ce monument terrestre de celui qui apparut à l'apôtre dans sa vision apocalyptique. « Et un ange m'emporta sur une montagne grande et haute, et me montra la cité sainte, Jérusalem descendant du Ciel, du sein de Dieu.... et la cité était posée dans un carré, et sa longueur égalait sa largeur (1). » De plus, cette circonstance rappelle que la loi de grâce est le fondement de la loi mosaïque figurée par la cité juive, reconstruite par Jonathas, selon le récit du livre des Machabées. « Et Jonathas habita dans Jérusalem ; et il commença à bâtir et à reconstruire la ville ; et il dit à ceux qui travaillaient d'élever les murailles autour de Sion avec des pierres carrées pour la fortifier ; et ils firent de la sorte (2). »

La rubrique ajoute *angularis*. La pierre doit être angulaire parce qu'elle est le symbole de Jésus-Christ. Non seulement il est désigné comme *Pierre* dans l'Ecriture, mais comme pierre faisant la tête de l'angle. Isaïe le prédisait sous ce titre : *Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego mittam in*

(1) Et sustulit me in spiritu in montem magnum et altum, et ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentem de cœlo a Deo.... Et civitas in quadro posita est, et longitudo ejus tanta est quanta et latitudo. C. 21.

(2) Et habitavit Jonathas in Jerusalem et cœpit ædificare et innovare civitatem. Et dixit facientibus opera, ut extruerent muros, et montem Sion in circuitu lapidibus quadratis ad munitionem et ità fecerunt. Lib. 1, c. 10.

fundamentis Sion lapidem, .. angularem, .. in fundamento fundamentum (1). Le Roi-Prophète le voyait ainsi dans l'avenir. « Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. » (2) : Notre Seigneur s'est proclamé lui-même ce chef de l'angle. « Jésus leur dit : n'avez-vous pas lu dans les Ecritures, la pierre que les maçons rejetèrent, celle-là fut faite en tête de l'angle (3). » Saint Pierre et saint Paul l'ont répété dans leurs Epitres (4).

Le Christ est vraiment la pierre angulaire de l'église, fondement sur lequel s'assied tout l'édifice, et contre lequel se brisent tous ses ennemis. On la place à l'arête qui réunit les deux faces du temple, parce qu'il a joint les deux lois, les juifs et les gentils, le ciel et la terre :

Summi Parentis Filius
Domus supernæ et infimæ
Utrumque junxit angulum.
(*Hymne de la Dédicace*).

Alors le prêtre commence les cérémonies. Il est revêtu de ses ornements sacrés et de la chappe blanche, en souvenir du spectacle contemplé par l'apôtre saint Jean, dans la dédicace de la Jérusalem céleste, où il vit une grande multitude que personne ne pouvait compter et qui éblouissait par la blancheur de ses vêtements (5). Tandis que l'on chante le psaume *Quàm dilecta tabernacula tua*, il asperse d'eau bénite le lieu marqué par la croix, afin de le purifier et de mettre en fuite les esprits immondes. Les oraisons suivantes nous l'apprennent; et on y trouve une nouvelle raison de symboliser Jésus-Christ,

(1) C. 28.
(2) Ps. 117.
(3) Matth. chap. 21, v. 42.
(4) Ad. Eph. II 20. — 1 Pet. II 6.
(5) Apoc. c. 7.

par la pierre bénite : *Domine Jesu Christe.. qui es principium et finis, in quo principio Deus pater ab initio cuncta creavit, sis, quæsumus, principium et incrementum et consummatio ipsius operis.*

Le prêtre ensuite grave le sceau divin de la croix sur chaque face de la pierre, au nom de la Trinité, dont il invoque la miséricorde sur ceux qui contribueront à bâtir l'église. On sait quels prodiges enfantait au moyen-âge l'espérance des faveurs du ciel ainsi méritées.

Après les litanies des Saints, gardiens de cette première pierre, dont la foi confie les destinées à leur protection, vient l'antienne : *Manè surgens Jacob erigebat lapidem in titulum.* Elle reporte la pensée jusqu'à l'âge où la divinité n'avait encore agréé d'autre temple que l'immensité de la nature consacrée par sa présence. La pierre du patriarche était le germe des temples futurs, comme celle-ci est le germe d'une église; toutes deux portent l'échelle mystérieuse qui appuie ses pieds sur ce monde, et touche en effet au séjour des anges.

Mais c'est en vain que l'homme essaierait d'établir une telle base, si Dieu ne l'affermit. C'est pourquoi l'on entonne le psaume *Nisi Dominus ædificaverit domum*, après lequel le prêtre pose la pierre en disant : « Dans la foi de J.-C., nous plaçons cette première pierre dans ces fondements, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, pour que fleurissent ici la vraie foi, la crainte de Dieu et la dilection fraternelle; et pour que ce lieu soit consacré à la prière, à l'invocation et à la louange du nom de ce même J.-C. Notre-Seigneur. »

L'aspersion générale et les vœux suppliants du *Miserere* achèvent de sanctifier ce lieu naguère profane; et l'on chante, sous l'antienne *O quàm metuendus est locus iste*, le psaume 86[e]. qui publie, dans la confiance et l'enthousiasme, l'his-

toire la plus frappante de toutes nos cathédrales (1).

Si l'on médite ces rites pieux, on s'aperçoit que le monument tout entier doit éclore de ces rudiments. Ils le contiennent comme la semence renferme l'arbre. Faites disparaître sous le sol cette pierre vivante; elle va s'épanouir à la surface, et développer au grand jour les trésors de sa fécondité.

Du plan cruciforme.

La croix introduite dans le plan des églises est le mystère le plus sensible de l'architecture chrétienne; toutes les parties de l'édifice concourent à l'effectuer. Quelques mots seulement sur le sens général de la croix nous en donneront tout à l'heure l'explication multiple.

Pour nos ancêtres, l'idée du plan cruciforme était une inspiration surnaturelle. On lit dans la vie de saint Porphyre, évêque de Gaze, qu'il pria l'impératrice Eudoxie de bâtir une église sur l'emplacement d'un temple des faux dieux. Celle-ci lui envoya une réponse favorable. « Parmi ses lettres se trouvait le plan de l'église en forme de croix, tel qu'il existe aujourd'hui par la volonté de Dieu. Il était enjoint de le suivre en construisant l'édifice. Saint Porphyre ayant lu,

(1) « Ses fondements reposent sur les saintes montagnes. Le Seigneur aime les portes de Sion plus que toutes les tentes de Jacob. On a dit de toi des choses glorieuses, ô cité de Dieu ! Je me souviendrai de Rahab et de Babylone qui me connaîtront; les étrangers, le Tyrien et le peuple d'Ethiopie s'y sont réunis. Ne dira-t-on pas à Sion : un grand nombre d'hommes sont nés dans elle et le Très-Haut lui-même l'a fondée. Le Seigneur racontera dans l'histoire des peuples et des princes la multitude de ceux qui auront été dans elle. Ceux qu habitent en toi sont tous dans la joie ! » J'ai mis ce cantique sous les yeux du lecteur, parce que, s'appliquant à toutes les églises, il concorde parfaitement avec la théorie du symbolisme architectural.

et voyant le plan tracé, fut rempli de joie; car il savait que cela aussi s'était fait par révélation divine » (1).

Le témoignage des auteurs (2) et les monuments encore debout déposent de l'antiquité et de l'universalité qui rendent cette disposition symbolique des églises en quelque sorte obligatoire. Elle est devenue, depuis l'ère basilicale, une règle qui sans doute a souffert des exceptions (3), mais à laquelle on ne devrait se soustraire que pour des causes impérieuses.

La croix est le signe éminemment chrétien. Du moment qu'elle ordonne le plan d'une église, elle y laisse le sceau de la religion, impérissable comme l'édifice même. Voyez ce carré-long des églises modernes soi-disant grecques; il n'est presque pas nécessaire d'y toucher, pour le changer, au besoin, en salle de théâtre, en tout autre monument profane; nul vestige de christianisme ne fera soupçonner une violation sacrilège.

Mais s'il arrive, en des temps d'anarchie et d'impiété, qu'une église marquée du symbole de la croix, soit souillée par un usage indigne, les pierres, les pierres même protestent contre l'attentat. Le nom du Christ semble écrit sur la muraille en caractères indélébiles; il faut, pour l'effacer,

(1) Erat autem in aliâ chartâ intrà litteras descripta forma ecclesiæ in figuram crucis, quomodò nunc quoque Deo volente cernitur. Et continebant litteræ ut convenienter dictæ figuræ sancta conderetur ecclesia. Lætatus est autem S. Porphyrius cùm legisset, et vidisset formam descriptam. Sciebat enim hoc quoque factum fuisse ex divinâ revelatione. » Apud Boll. ad diem 26 febru.

(2) Evagre. liv. 1, ch. 14. — S. Grég. de Naz. carm. 9. — Grég. de Tours. Hist. Franc. lib. 2.

(3) Gemma animæ. lib. 1, c. 147. — Eusèbe. vit. Const. lib. 3. ca. 38 et ca. 50. — Les Orientaux, pour se conformer à la loi, ajoutèrent parfois des absides latérales au corps du monument. Georg. Cedrenus vit. Just.

raser le monument. Il tombe alors ; mais semblable au martyr qui préfère ne pas être, à n'être pas chrétien.

L'ÉGLISE DANS LE SENS ALLÉGORIQUE.

La méthode à suivre pour se rendre compte des sens mystiques attribués à l'architecture, n'est autre, nous l'avons dit en son lieu, que celle de l'interprétation des Saintes Lettres. Essayons maintenant de la mettre en pratique. Nous envisagerons le temple premièrement dans le sens de l'allégorie, c'est-à-dire pris comme expression d'un fait visible. A ce point de vue, on y découvre Jésus-Christ et l'Eglise militante.

I. *Jésus-Christ.*

Parlant de son Corps adorable, Notre-Seigneur avait dit : détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours (1). C'est le thème développé d'abord, dans les églises du moyen-âge.

La nef coupée en croix grecque ou latine par les bras du transept est l'image de la Croix du Calvaire. Elle représente le bois sacré chargé de son fardeau précieux ; les membres d'un homme y sont étendus. « La disposition de l'église matérielle, dit Durand, reproduit la forme d'un corps humain. Le cancel où l'autel est dressé figure la tête ; la croix résultant des saillies latérales, les bras et les mains ; la partie du couchant, le reste du corps (2). »

(1) Joan. cap. 2. v. 19.

(2) Dispositio autem ecclesiæ materialis, modum humani Corporis tenet. Cancellus namque, sive locus ubi altare est, caput repræsentat : et Crux ex utràque parte, brachia et manus : reliqua pars ab occidente quicquid corpori superesse videtur. Rationale. lib. 1. cap. 1.

En beaucoup d'églises, le chœur déviant de l'axe de la nef se penche ordinairement à droite de l'autel, à gauche du spectateur. La fréquence de ce phénomène repousse l'hypothèse de mouvements imprévus d'une construction mal assise. Quiconque a voulu l'observer, demeure convaincu de l'intention des architectes. Par cette anomalie du brisement de l'axe longitudinal, ils ont peint la tête du Christ inclinée sous le poids de l'agonie et de la mort, suivant le récit des Evangiles : ayant baissé la tête il rendit l'âme (1).

Des auteurs modernes continuant l'idée principale, ont reconnu dans les dômes des églises du midi, les clous énormes qui transpercèrent les membres du Sauveur, et dans la coupole du centre, le diadème du Roi crucifié qui devait dater son règne de l'heure où il expirerait sur son trône : « Lorsque je serai élevé de terre, disait-il, j'attirerai tout à moi (2). »

Pour eux, la couronne de chapelles qui environnent le chœur, figure le chef de Jésus couronné dépines, et les arcades qui s'ouvrent autour de lui, les plaies profondes de son front déchiré. Les portes des transepts et de l'occident sont l'emblême des trous de ses pieds et de ses mains; et le sang qui ruisselle sur le fond rouge des verrières où la passion est souvent peinte c'est le sang de la victime qui n'est que blessures de la plante, des pieds au sommet de la tête (3). Nous avons appris par tradition, dit saint Charles Borromée, qu'étant sur la Croix, Jésus-Christ avait le visage tourné vers l'Occident (4). La basilique a donc son chevet au levant, de ma-

(1) Et inclinato capite tradidit spiritum.
Joan. c. 19, v. 30.

(2) Cùm exaltatus fuero à terrâ omnia traham ad me ipsum.
Joan. 12-32.

(3) Isaïe 1-6.

(4) Pastoral. IV. Part. Tit. 3. ch. 7.—Voyez J. Gretser ; de Cruce Christi. Lib. 1, c. 26. ; Ingolstadt. 1600.

nière que nous prions, les regards fixés sur la face du Sauveur. « En son Ascension, il s'élevait au Ciel du côté de l'Orient, et les apôtres l'y adorèrent. Il en descendra comme ils le virent y monter. C'est pourquoi, dans l'attente de sa venue, nous l'adorons à l'Orient (1). »

Tandis que Jésus mourait, sa divine Mère se tenait debout près de la Croix (2). Le sacrarium qui est devenu ensuite un édicule distinct de l'église, est considéré comme la Vierge elle-même. Le lieu où l'on garde les choses saintes, dit l'évêque Durand, et dans lequel le prêtre revêt les ornements sacrés, signifie le sein de la très-pure Marie où le Christ a pris le vêtement de notre nature. De même que le prêtre s'avance de la sacristie vers le peuple, ainsi le Christ né du sein de la Vierge est entré dans le monde (3).

Un pieux sentiment nous persuade qu'après la descente de Croix, Marie a soutenu sur ses genoux, reçu dans ses bras maternels le corps inanimé de son fils. Saint Bernard lui a mis sur les lèvres ces paroles dont le moyen-âge semble pénétré : « Je serrerai dans mes bras, et je baiserai mon enfant, mon Dieu et mon maître descendu de la Croix (4). » Le peuple a toujours aimé ce sujet de la vieille statuaire (5) ; et

(1) Rationale. lib. 5, cap. 2.

(2) Stabant autem juxtà crucem Jesu mater ejus et soror, etc. Jo. 19-25.

(3) Sacrarium sive locus, in quo sacra reponuntur, sive in quo sacerdos sacras vestes induit, uterum sacratissimæ Mariæ significat, in quo Christus se sacrà veste carnis induit; sacerdos à loco in quo vestes induit, ad publicum procedit : quia Christus ex utero virginis procedens, in mundum venit. Lib. 1. c. 1. n°. 38.

(4) Amplectar brachiis et depositum de cruce osculabor filium, Deum et Dominum meum.

(5) Popularis autem pietas delectatur depositione Christi in sinum matris. Molanus. Hist. ss. Imag. Lib. 4, c. 12.

je ne doute point qu'il ne soit symbolisé par la chapelle dédiée à la sainte Vierge, au fond de la plupart des cathédrales. Enfin la crypte ou l'église souterraine est le tombeau où fut enseveli le corps du Seigneur : *Posuit eum in monumento quod erat excisum de petrâ.*

La première pierre du temple, le temple tout entier représentent le Christ. Mais il y a dans l'édifice une partie dont il n'est que l'accessoire; un centre, sans lequel il demeure incomplet : c'est l'autel. Résumé d'une église catholique, il en a les sens mystérieux. Son importance et sa dignité, célébrées en termes si magnifiques par les Conciles et les Pères, n'éclatent pas moins dans la liturgie.

L'autel est le symbole du Christ, un signe qui rappelle les mystères de sa Passion.

C'est la table sur laquelle Notre-Seigneur célébra la Cène avec ses apôtres, instituant l'Eucharistie et le sacrifice de la nouvelle loi; c'est la Croix sur laquelle il a versé son sang; le sépulcre qui renferma son corps; et le sommet du Golgotha où fut offert le sacrifice sanglant qui se réitère à la messe, par une immolation non sanglante (1).

Les linges blancs qui recouvrent l'autel figurent le linceul de lin dont Joseph d'Arimathie enveloppa son divin maître, ou l'humanité sainte du Christ qui parvint à la gloire immortelle à travers les souffrances d'une victime (2). Le blanc, comme couleur liturgique désigne la joie et la pureté.

Le pontifical rapprochant du sens moral le sens allégorique, s'exprime ainsi : L'autel de la sainte église est le Christ lui-même; les pales et corporaux de cet autel sont les membres du Christ, c'est-à-dire les fidèles de Dieu, dont le Seigneur

(1) Amalaire Fortunat. lib. 1, c. 24. — S. Bernard. de cœnâ Domini. S. Thomas. 3. p. q. 83, art. 4-84. a. 1.—Conc. Trident. sess. 22. c. 1.

(2) Durand. Lib. 1, c. 2, n°. 14.

est enveloppé comme de vêtements précieux, suivant les paroles du Psalmiste ; le Seigneur a régné ; il s'est revêtu de gloire. (1). Différentes cérémonies confirment cette signification. Le Jeudi-Saint, les autels sont dépouillés, parce que Jésus abandonné des siens, la veille de sa passion, fut laissé comme nu et sans défense aux mains de ses ennemis (2). On lave l'autel avec de l'eau et du vin, parce que l'eau et le sang jaillirent du côté du Sauveur percé d'un coup de lance (3).

La croix posée sur l'autel est le trophée et l'étendart de J.-C. Il a vaincu le monde non par le fer, mais par le bois qui porta l'hostie d'un prix infini ; et s'il est vrai que les insignes des princes doivent briller en leurs palais, près de leur trône, il est juste aussi de voir dans la croix de l'autel, la bannière triomphale de Jésus (4).

La lumière de l'autel marque la doctrine que le Docteur par excellence qui s'est déclaré la lumière même, prêche à tous les hommes. Elle éclaire l'intelligence, elle échauffe le cœur. Il est écrit d'une étincelle émanée de ce foyer : *Lucerna erat lucens et ardens* (5).

(1) In ordinatione subdiaconorum.

(2) Honorius. Gemma an. lib. 3, chap. 86. — Albinus Flaccus. De div. off. De cœnâ Domini. — Ruperti abb. de div. off. lib. 5. cap. 30.

(3) Rupert. loc. cit. c. 31.—B. Isidori de eccl. offic. lib. 1. c. 28.

(4) St. Bonav. De exposi. missæ.

(5) C'est le sens général de la lumière liturgique. Ne devant pas nous écarter de l'architecture, il ne nous est permis de noter que ce qui s'y rapporte prochainement. Je remarquerai seulement à l'occasion des cierges, que les sens ordinaires se modifient par les circonstances. Aux enterrements, on représente par la lumière, la flamme de l'âme qui ne meurt point. A ténèbres, pendant la semaine sainte, les cierges qu'on éteint successivement figurent les prophètes qui se succédaient en Israël et que les Juifs mettaient à mort, selon ce reproche de J.-C. : Et toi, Jérusalem, qui tues les prophètes envoyés de Dieu, etc... En Grèce, un

La piscine, enfin, qui est voisine de l'autel et destinée à recevoir l'eau dont on se lave les mains, signifie la miséricorde du Christ effaçant nos fautes par le baptême et la pénitence (1).

Mystiquement, J.-C. se manifeste en toute chose comme tout s'appuie en réalité sur lui : *In ipso condita sunt universa, in cœlis et in terrâ, visibilia et invisibilia.. et omnia in ipso constant.* En vertu de cette présence universelle, il apparaît dans le tout et la partie ; dans la partie principale, et celle d'un ordre secondaire. Il n'est pas seulement l'église ; il en est encore la porte : *Ostium ecclesiæ est Christus : undè in evangelio : Ego sum ostium, dicit Dominus* (2).

Et en même temps qu'il est présent dans le symbole de l'autel, il est en toute vérité dans le calice. Celui-ci devient alors l'image du sépulcre ; la patène est la pierre qui servit à le fermer ; le corporal est le suaire du Seigneur ; le voile qui le dérobe à nos yeux montre la nuit qui se fit au dernier soupir du Christ, et la nuit spirituelle qui cache à la raison le *mysterium fidei* (3).

Je termine par l'encensoir. Honorius d'Autun ne laisse

cercle lumineux et des lustres à sept branches pendent au milieu du sanctuaire; au cancel brillent douze lumières au milieu desquelles il en est une qui les surpasse en hauteur. Or, suivant Siméon de Thessalonique, la couronne est le firmament où le Créateur fait rouler les astres ; les chandeliers à sept lumières sont les sept dons du St.-Esprit ; et les douze flammes de la balustrade, les douze apôtres ayant au milieu d'eux Jésus-Christ. – P. Goar. Euchol. Græc. off. dedic. notæ. p. 850. Paris, 1647.

(1) Rati. lib. 1. c. 1. n. 39.

(2) Ratio. l. c. n. 26.

(3) Suarez. Disp. 81. Sect. 7.—St. Germain de C. P. Contemplation des choses ecclés. p. 139. Bibl. vet. Pat. Tom. 2. Græcolat. éd. du vaisseau.

rien à désirer dans le commentaire qu'il en donne (1). « L'encensoir signifie le corps de J.-C. ; l'encens, sa divinité ; le feu, l'Esprit saint qui habitait en lui. Si le vase est d'or, il marque l'excellence de sa divinité ; s'il est d'argent, la sainteté parfaite de son humanité ; de cuivre, il enseigne que sa chair a été fragile pour notre salut ; de fer, il insinue que cette chair livrée à la mort, l'a vaincue par la résurrection. S'il a quatre chaînettes, il indique les quatre éléments du corps du Seigneur et les quatre vertus cardinales dont il fut rempli. La cinquième chaînette qui aide à séparer le couvercle du vase, désigne l'âme du Christ qui abandonna son corps à l'heure du trépas. Mais s'il est monté avec trois chaînes ; c'est que la personne du Christ se compose d'un corps humain, d'une âme raisonnable et de la divinité du Verbe. La quatrième divisant les deux parties, représente la force qui a sacrifié la vie du pasteur pour son troupeau. Enfin si une chaîne le soutient uniquement, il rappelle que Jésus seul est né d'une vierge immaculée, et que seul il est libre entre les morts. L'anneau dans lequel glissent les chaînettes, figure la divinité où sont renfermées toutes ces choses, et dont la majesté n'a pas de bornes. » — *Nonnulla in ecclesiasticis observationibus fiunt quæ in superficie quidem frivola videntur et levia ; considerata verò subtilius magnæ virtutis videntur veritate subnixa* (Pierre Damien) (2).

(1) Gemma. lib. 1. c. 12. — Guil. Dur. lib. 4. c. 8. — S. Germain. loc. cit. — Amalaire Fortunat. De eccl. off. lib. 3. c. 18. — Duranti, De rit. eccl. lib. 1. c. 9.

(2). Plusieurs inventaires du Trésor de St.-Mammès de Langres mentionnent une particularité bizarre. Il y avait au milieu du chœur, avant la révolution, un poisson d'argent qui était suspendu à la voûte par un fil d'archal. N'était-ce point la synthèse emblématique de la cathédrale entière ? *Piscis nomen, secundùm appellationem græcam*,

II. *L'église.*

L'apôtre saint Paul écrit aux Ephésiens : déjà vous n'êtes plus des étrangers hors de leur pays ; mais vous êtes citoyens de la cité des saints, vous êtes de la maison de Dieu, édifiés sur le fondement des apôtres, unis en J. C. principale pierre de l'angle ; sur lequel tout l'édifice étant bâti s'élève en temple saint pour le Seigneur ; et vous-mêmes vous entrez dans la structure de la maison de Dieu, par le S^t.-Esprit (1).

Une idée si nettement émise en la Sainte Ecriture ne pouvait être négligée des architectes, au moyen-âge.

Il y a, en effet, deux églises ; l'une matérielle, où l'on célèbre les divins offices ; l'autre spirituelle, qui est le peuple chrétien. La première consiste dans un assemblage de pierres ; et celle-ci dans une réunion d'hommes (2). Le symbolisme les identifie.

Nous faisons, dit Claude Villette, les portails magnifiques, élevés d'œuvre laborieuse, pour signifier la peine des apôtres de faire entrer le monde en l'église. On y met les images des patrons et des saints, parce que l'église du ciel protège l'église militante (3).

La nef, selon l'étymologie du mot, a la forme de navire.

in uno nomine, per singulas litteras, turbam sanctorum nominum continet, ΙΧΘΥΣ, *quod est latinè J.-C. Dei Filius Salvator.* (Optat de Milève.)

(1) Ad. Eph. C. 2. Jam non estis hospites et advenæ ; sed estis cives sanctorum et domestici Dei : superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu ; in quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino : in quo et vos coœdificamini in habitaculum Dei in spiritu.

(2) Rat. lib. 1. c. 1. n. 1.

(3) Les raisons de l'office et cérémonies, etc. in-4°. Paris MDCXI.

Les constitutions apostoliques le prescrivent dès la primitive antiquité. C'est que l'église catholique est, pour le genre humain, l'arche de Noé, hors de laquelle il n'y a point de salut. Saint Ambroise disait : cette église vogue sur la haute mer du siècle, afin de recueillir et de sauver les hommes durant le passage de ce monde (1).

Guillaume Durand observe que le chevet n'est pas dirigé simplement vers l'Est. Il est orienté sur l'endroit précis où le soleil commence à luire, non pas au temps du solstice, mais pendant l'équinoxe. Le Nord froid, brumeux, stérile, père de la saison rigoureuse, est considéré, en liturgie, comme la patrie du péché, du démon, des malheurs. Le Midi, dont la tiède haleine échauffe la terre et la féconde, est au contraire le séjour du bien, de l'esprit saint, des prospérités (2). Or, l'église voyage en cette vallée d'exil et de larmes, au milieu des afflictions et des joies. Sans se laisser abattre ni corrompre, elle marche directement à son époux qui est le grand Orient et le Soleil de Justice. La ligne médiane qui traverse la longueur du temple ira donc se perdre au point de l'horizon où le soleil équinoxial se lève (3).

Suivant le langage de saint Paul, les fondements de l'église sont les prophètes et les apôtres soutenus par la pierre angulaire. Les pierres innombrables qui s'y joignent, représentent la multitude des fidèles. Ecoutons le B. Ives de Chartres : « Les pierres amassées pour la construction furent

(1) Sermo II. Ecclesia ista natat in altum sæculi ut, prætereunte mundo, quos suscipit servet illæsos.

(2) Gemma. lib. 1. c. 22.

(3) Debet quoque sic fundari, ut caput rectè inspiciat versùs orientem, videlicet versùs ortum solis æquinoxialem, ad denotandum quod ecclesia quæ in terris militat, temperare se debet æquanimiter in prosperis et in adversis ; et non versùs solsticiale, ut faciunt quidam. l. c. n. 8.

coupées dans les montagnes, arrachées des entrailles de la terre, recueillies au milieu des champs. Puis la main du maçon, à coups de marteau et avec le secours de la règle, aplanit les morceaux difformes et raboteux. Arrivés par l'adresse de son art, à la régularité nécessaire, les matériaux gros et petits purent se ranger symétriquement. Nous voyons ces choses accomplies spirituellement dans le temple de Dieu. Vous, hommes de toutes sortes, illustres, humbles, pauvres, vous vous êtes réunis pour entendre la parole de vie; vous avez voulu dépouiller par la doloire de la discipline céleste, la rudesse de votre vie passée, afin d'être aptes à entrer en ordre, comme des pierres polies, dans l'édifice de Dieu, où le noble ne méprise plus le roturier; ni le riche, le mendiant, qu'il sait avoir au ciel la même part avec lui. Lorsqu'on allignait en assises les pierres polies de la muraille, on les resserrait par la ténacité visqueuse du ciment, en sorte qu'elles ne pussent quitter le rang à elles imposé, bien que parfois une petite semblât plus estimée qu'une grande, ou qu'une grande écrasât une petite. Et nous voyons les mêmes choses dans le temple qui n'est pas fait de main d'homme, où l'indissoluble charité lie ceux que l'unité de la foi rassemble, de façon que le supérieur ne se révolte point si on élève un inférieur, et que celui-ci ne réclame pas l'abaissement du premier. » (1)

Sans doute, il est des esprits distingués à leur jugement, qui dédaigneront ce symbolisme qu'un évêque du XIII[e]. siècle prêchait à ses ouailles. Il est vrai, cependant, que l'on comprenait ainsi les plus simples objets. Claude Villette ne craignait pas de dire à un siècle *plus éclairé*, ce que le moyen-âge pensait des fenêtres des églises : « Les vitres

(1) B. Ivonis Carnotensis, De rebus ecclesiasticis libet. Sermo de sacramentis dedicationis.

sont les escriptures qui reçoivent la clarté du soleil, l'exposition du St.-Esprit, qui se parle et s'escrit par les bouches et plumes des docteurs catholiques et repoussent vents, neiges, grêles, les hérésies et fausses doctrines que le père de mensonge et de division forme.... Les barreaux de fer et clavettes de long et de large qui soutiennent les vitres, sont les conciles généraux œcuméniques, orthodoxes qui ont soutenu et approuvé les escriptures sainctes et canoniques, et leurs catholiques expositions des pères de l'église. Les deux colonnes étroites de pierre qui soutiennent et vitres et barreaux sont les deux préceptes de charité chrétienne, aimer Dieu et le prochain, qui embrassent toute l'escripture. Les fenêtres des églises sont longues et en ovale par le haut; la longueur montre la profondité et obscurité de l'escripture, et comme les vitres sont hautes où on y peut avaindre que de la vue, aussi aux escriptures d'ordinaire le commun y comprend seulement le sens littéral; la rondeur montre que l'église ne se contredit point et s'unist de toutes parts à une foi catholique. Le cercle de pierre, ou rose, et, aux mères-églises, les trois roses de vitres, celle du bas de la nef et des deux croisées de l'église, figurent la divinité du Fils de Dieu qui nous est annoncé aux escriptures, et que les trois personnes en une essence de la Très-Sainte-Trinité, c'est le sommet de notre foi catholique. En quelques vitres, au haut, y a trois rondelles qui s'entretiennent en une ovale de la vitre et montrent un seul Dieu en trois personnes se connaître aux escriptures (1). »

Le chemin du ciel n'est pas le même pour tous et il y a plusieurs genres de vie dans l'église, parce que les vocations sont différentes.

(1) Les raisons de l'office. Paris, MDCXI. — Gemma animæ lib. 1, c. 130.—Rationale. lib. 1, c. 1, n. 24.

D'après Richard de S[t].-Victor, le sanctuaire représente les vierges ; le chœur, les continents ; et la nef, les époux. Le sanctuaire est plus restreint et plus beau que le chœur ; le chœur, à son tour, plus que la nef. Ainsi la virginité brille plus éminente et plus rare que la vertu des autres. La perfection graduée du travail que Richard de S[t].-Victor (1) reconnaît dans les églises est bien réelle, à l'extérieur et à l'intérieur. En avançant vers le sanctuaire, les clefs de voûte sont mieux soignées ; des rinceaux se déroulent ; les moulures se raffinent ; les corbeaux sculptés se mêlent aux modillons en biseau ; à tel point que, parfois, des personnes en prennent lieu d'imaginer des constructions successives. La raison naturelle, qui a dirigé l'ouvrier, ne détruit pas la raison mystique.

La vie contemplative de l'église est figurée par la crypte pleine de silence et d'ombre, que ne troublent pas une lumière distrayante ni les rumeurs de la foule (2). Sa vie active se manifeste au dehors par la masse imposante qui domine les frêles demeures plantées à son ombrage tutélaire. L'église combat sans cesse le démon et son armée. Cette lutte, l'architecte l'a tracée par l'orientation (nous l'avons vu), et, de plus, par l'ornementation du côté nord. Elle est plus sobre de sculptures. Si l'imagier y exerça librement son art, ce fut à la condition de représenter la guerre contre le vice, la laideur du péché (3). Dans cette bataille, les

(1) Cité par Durand. Je n'ai pas trouvé le texte dans l'édition de Rouen, 1650.

(2) Gemma. lib. 1. c. 134.—Rati. c. 1.

(3) Vainement des archéologues en doutent. (V. la cathédrale de Cologne, par M. de Roisin, p. 34.) C'est au nord que l'on voit cette théologie si curieuse du péché. A Langres, deux monstres confondent leurs têtes en une seule ; c'est l'acte du péché. L'âme *se bestialise :*

camps se confondent. C'est au jugement dernier qu'une justice inexorable séparera les deux cités, la paille et le bon grain. Aussi, à voir aux voussures des portes, aux contreforts, le long des galeries, se tordre cette légion d'êtres à nature équivoque, enfantée du cerveau de l'artiste sans doute après un rêve pénible, vous croiriez que l'enfer a fait irruption dans le Paradis. Tantôt ils rient de ce rire infernal du tentateur qui a réussi ; tantôt ils ont la mine piteuse et enragée. Ce grand dualisme jette en effet l'église en des alternatives de succès et de revers. Mais n'entrons pas dans l'iconographie (1).

L'église enfin se compose de ceux qui parlent et de ceux qui écoutent, de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent. Les tours et les flèches représentent l'ordre des prédicateurs. Tous les mystiques nous l'enseignent. Le sommet élancé de la tour, c'est la perfection de son âme qui tend sans cesse vers le ciel ; la croix du clocher, c'est la croix qu'il prêche et le résumé de sa doctrine. La cloche, c'est sa voix retentissant dans l'immensité : *in omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum.* Le rit de la bénédiction des cloches est assez clair.

On en trouvera plus loin l'explication tropologique. J'arrive au coq.

comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis. A gauche, une bête hideuse en tient une autre sous ses griffes ; première conséquence du crime : *qui facit peccatum servus est peccati.* A droite, deux dragons ailés rongent les seins d'une femme échevelée ; seconde suite du péché : *mandabo serpenti et mordebit eos.* (Amos. 9.)

(1) Voyez plutôt deux excellents articles de M. Lamache. Université catholique, t. II, p. 376.

Le coq a été poursuivi par M. le chevalier Jo. Bard comme un symbole tout gaulois. Suivant ce *réformiste*, il s'est envolé trop haut ; il faut le faire descendre du faîte des églises au sommet des croix rogatoires, et lui substituer la girouette-étendard (1).

Les droits du coq sont faciles à défendre ; il peut se prévaloir d'une fort ancienne prescription. Dès le XII[e]. siècle, il était au poste qu'on voudrait lui ravir au XIX[e]. Le coq du clocher est populaire en France (2), et c'est trop d'ultramontanisme de le bannir, parce qu'il n'est pas italien. Le coq sort de la ligne des volatiles vulgaires, eu égard à son rôle dans le repentir de saint Pierre. La liturgie romaine est encore un titre pour lui.

Qu'on lise certaines hymnes de l'office divin, par exemple

(1) Nouveau programme d'un liturgiste, 1846, où l'on parait confondre *antique* et *hiératique*, comme si la consécration de l'église ne valait pas celle du temps ; où l'on apprend que les cloches vinrent d'Orient en Occident ! etc... M. Bard allègue *la vénérable antiquité*. Avec cela les Jansénistes conduisaient à néant le culte extérieur.

(2) M. Bard n'ignore pas qu'au sein même de sa chère Burgundo-Lyonnaise le coq a été en honneur. Un évêque de Châlons-sur-Saône fit traduire par le P. Cloyseault, et modifier pour l'usage de ce diocèse, le Pastoral de saint Charles Borromée. On y lit : il doit y avoir au-dessus de chaque clocher, une croix de fer avec un coq de même métal. (IV. part., tit. 3, ch. 22.)

Je n'ai pas eu encore l'avantage de visiter l'Italie et j'ignore si les campaniles de ce pays n'ont jamais un coq à leur sommet ; ce que je sais mieux, c'est que les propres Actes de l'Eglise de Milan (De turri campanili) portent : Fastigium non triangulum, sed circulatum et pyramidale : in cujus summo, *ut mysterii ratio postulat*, Galli effigies *firmissimè affixa* crucem erectam sustinere poterit.

Pars. 4. Inst. fabr. eccles. lib. 1.

celle de Laudes, partie d'hiver, on verra quelle importance il a reçu de l'église :

Nocturna lux viautibus
A nocte noctem segregans,
Præco diei jam sonat,
Jubarque solis evocat.

Hoc excitatus lucifer
Solvit polum caligine,
Hoc omnis erronum cohors
Viam nocendi deserit.

Hoc nauta vires colligit,
Pontique mitescunt freta ;
Hoc, ipsa petra Ecclesiæ,
Canente, culpam diluit.

Surgamus ergo strenuè,
Gallus jacentes excitat,
Et somnolentes increpat,
Gallus negantes arguit.

Gallo canente spes redit,
Ægris salus refunditur,
Mucro latronis conditur,
Lapsis fides revertitur.

. . . .
Tu (Jesu) lux refulge sensibus,
Mentisque somnum discute :
Te nostra vox primum sonet,
Et vota solvamus tibi.

Qui osera maintenant attaquer le coq protégé par une autorité si grande et une si gracieuse poésie ? Le faire descendre ! Eh ! ne convient-il pas qu'il reçoive le premier

les rayons du soleil qu'il nous annonce et qu'il semble appeler.

On sait que des Ordres religieux n'avaient d'autre signal pour sortir du sommeil, que son chant matinal (1).

Le monogramme du Christ s'allie bien à la croix, et il en est de même de la girouette, image de la banderolle flottant au-dessus de l'Agneau nimbé; mais sont-ils plus beaux que le coq, partie intégrante du symbolisme des clochers? « A la poincte de l'éguille du clocher est le cocq, le prélat preschant éminent en l'église par sainctes vie et doctrine; le cocq chante à minuict, le vray prélat remonstre au peuple les pechez de la nuict du monde; le cocq réveille les dormans, les pasteurs esveillent les pécheurs à salut; le cocq prophétise à la diane le jour advenir, les prédicateurs annoncent le jugement lumineux de la journée advenir de Jésus-Christ (2). »

Si M. Jo. Bard exige encore d'autres témoignages vraiment italiens ou vraiment anciens, je lui indiquerai dans Bosio (Rema Sotterranea), le chapitre XLI, livre 4, saint Ambroise, saint Eucher, saint Grégoire, le vén. Bède y déposent en faveur du coq. Bosio termine en disant : Dalla

(1) Martene. De ant. monachorum ritibus. lib. 1. c. 1.

(2) C'est la version donnée par Cl. Villette de ces paroles du Rational : Gallus suprà ecclesiam positus prædicatores designat. Gallus enim profundæ noctis pervigil, etc. Hæc mysterio non carent : nox enim est hoc sæculum; dormientes sunt filii hujus noctis in peccato jacentes. Gallus, prædicatores qui distinctè prædicant et dormientes excitant, ut abjiciant opera tenebrarum... lucem venturam prænuntiant, dùm diem judicii et futuram gloriam prædicant; et prudenter antequam aliis virtutes prædicent se à somno peccati excitantes corpus suum castigant.... hi etiam, sicut et gallus contrà ventum se vertunt, quandò increpando et arguendo contrà rebelles fortiter resistunt.

figura dunque del Gallo si poteva apprender la Vigilantia; la Compuntione de' peccati; et il modo di convertir le anime, non meno necessario che la Vigilantia e compuntione à que' primi christiani; li quali cometanti Predicatori, con le sante esortationi, e con l'esempio della vita, procuravano di convertir' il mondo; e di tirar le anime alla Cognitione di Dio; esponendosi per sciò con ardente charità à mille tormenti et à mille morti.

(*La suite à un prochain numéro.*)



LES TOURS D'ÉGLISES

DANS LE CALVADOS;

Par M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société française.

(Dessins par M. BOUET, membre de la Société) (1).

J'ai préparé, il y a long-temps, un mémoire intitulé : *Examen comparatif des tours d'église dans les différentes parties de la France.* Ce petit travail qui se rattache à mes recherches sur la géographie monumentale du royaume, ne sera pas, je crois, dénué d'intérêt, et je l'aurais déjà publié si toutes les planches qui me sont nécessaires étaient gravées; mais il m'en manque encore quelques-unes, et en attendant que j'aie réuni-tous les types dant je désire illustrer mon mémoire, je vais présenter quelques considérations sur les tours d'église dans *le département du Calvados.*

Je ne crois pas qu'il y ait en France un département aussi riche sous ce rapport; aucun ne présente un aussi grand nombre de pyramides du XIIe. et du XIIIe. siècle remarquables par leurs formes et le choix des matériaux. Je n'ai

(1) Les tours figurées dans cette notice font partie d'églises décrites dans les 1er., 2e. et 3e. volumes de la Statistique monumentale du Calvados, par M. de Caumont.

pas l'intention de décrire ces tours gracieuses qui font l'ornement de nos campagnes, mais seulement d'examiner quelques-uns des types qui s'y rencontrent le plus souvent et d'en mettre les esquisses sous les yeux des lecteurs du Bulletin monumental.

Et d'abord nos tours romanes sont carrées, composées de plusieurs étages, percées de fenêtres dans les étages supérieurs (1), ornées d'arcatures dans les étages inférieurs.



ÉGLISE DE COMMES

Elles se terminent la plupart par des toits à quatre pans,

(1) Voir mon Cours d'antiquités, t. 4, p. 174.

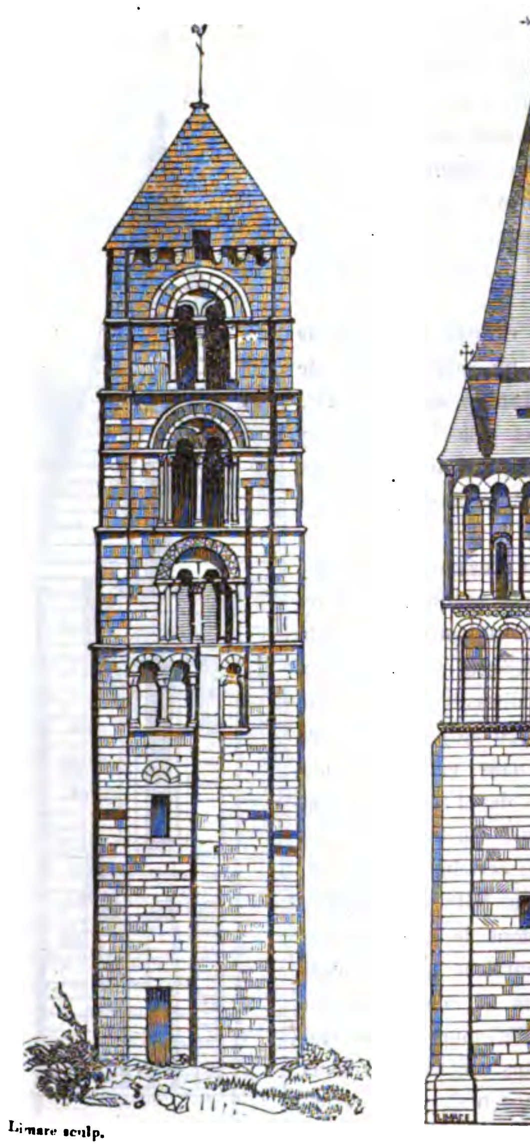
soit en pierre, soit en charpente; les toits de pierre étaient rares au XIe. siècle, comparativement aux seconds; ils n'avaient pas habituellement la hauteur qu'ils prirent au XIIe. siècle.

La tour de Ver nous offre une des tours romanes les plus complètes que nous puissions citer dans nos contrées, mais ce n'est pas le type le plus ordinaire dans le département, elle se rapproche par ses étages superposés du type des tours romanes du midi de la France, du Piémont et de l'Italie. Je la présente parce qu'elle a conservé un toit en pierre peu élevé dans les proportions des toits de pierre qui devaient exister au XIe. siècle sur les tours romanes qui n'étaient pas couvertes en charpente.

On comprend que les toits ou pyramides en charpente n'ont pu résister aussi long-temps que les toits en pierre, il a fallu les refaire plusieurs fois depuis la construction des tours, et je n'en connais pas de très-anciens. Ceux qui nous restent et qui ne datent que de deux à 300 ans ont une forme pyramidale qu'ils n'affectaient pas dans le principe : tel est le toit en charpente qui couronne la jolie tour romane de Mesnil-Mauger, canton de Mézidon.

Les toits en charpente ont persisté dans les contrées où la pierre de taille était rare ou n'offrait pas de matériaux bien appropriés à l'œuvre, c'est là qu'on les trouve; et le Pays-d'Auge, dont j'ai fait connaître la constitution géologique dans ma Statistique monumentale, en présente quelques-unes de fort curieuses.

Dans les autres contrées on a souvent refait en pierre, vers le



Lemare sculp.

TOUR DE VER

TOUR DE MESNIL-MAUGER.

XVe. ou le XVIe. siècle, les pyramides en charpente tombées de vétusté. Un grand nombre des pyramides en pierre qui couronnent aujourd'hui nos tours romanes accusent cette époque comme celle que voici de Rozel, arrondissement de Caen.

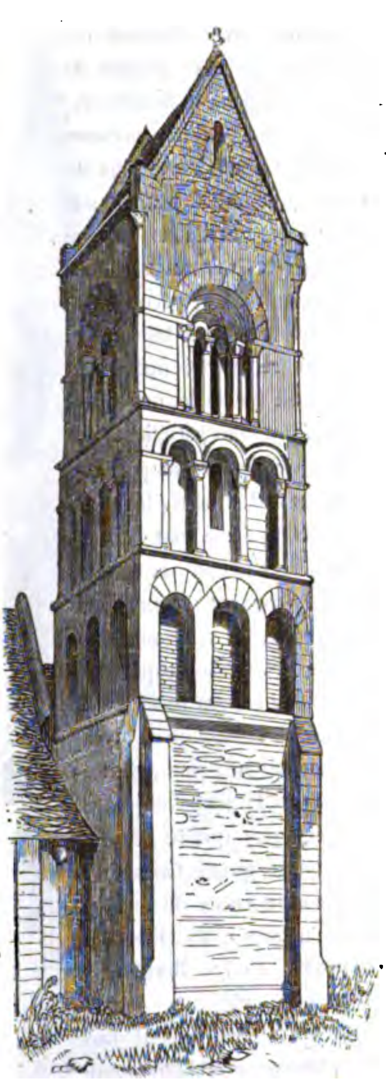

TOUR DE ROZEL.

Je ne connais pas dans le Calvados un seul exemple de tour en bâtière avant le XIVe. siècle, et celles que nous y voyons sont pour la plupart bien postérieures à cette époque.

Il suffit d'examiner pour reconnaître les soudures des deux gables qui supportent les toits à double égout si disgracieux des tours dites en bâtière, l'appareil en est toujours différent comme dans certaines tours romanes de l'arrondissement de Bayeux. On peut d'ailleurs être bien certain que les architectes du XIIe. et du XIIIe. siècle, dont le goût était si pur, n'auraient jamais songé à jeter un toit de maison au sommet des tours qu'ils élevaient dans nos villes et dans nos campagnes. Voici pour

exemple celle de Longraye.

Je viens de prononcer le mot XIIIe. siècle : cette époque si belle était pour le Calvados ce qu'était pour la Grèce le siècle de Périclès.

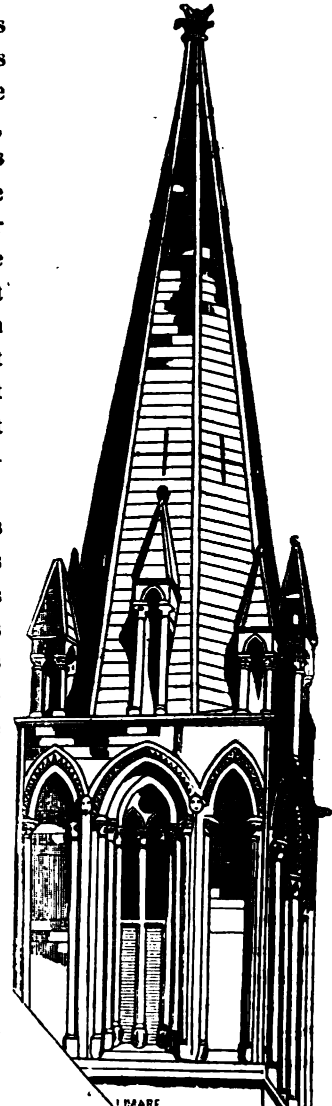


TOUR DE LONGRAYE

Une multitude d'églises d'une élégance, d'une suavité qu'on ne saurait se lasser d'admirer et qui ont été dernièrement encore appréciées par un homme bien compétent, l'habile architecte de Bon-Secours (1), brillent comme des fleurs au milieu de nos campagnes. Leurs tours surtout offrent les plus beaux types que l'on puisse imaginer.

(1) Tout le monde connaît M. Barthélemy ; il a été enchanté de nos églises rurales du XIIIe. siècle, dans la tournée qu'il a faite l'année dernière dans le Calvados, et pourtant M. Barthélemy n'a vu qu'une partie de nos richesses : nous espérons qu'il reviendra nous visiter.

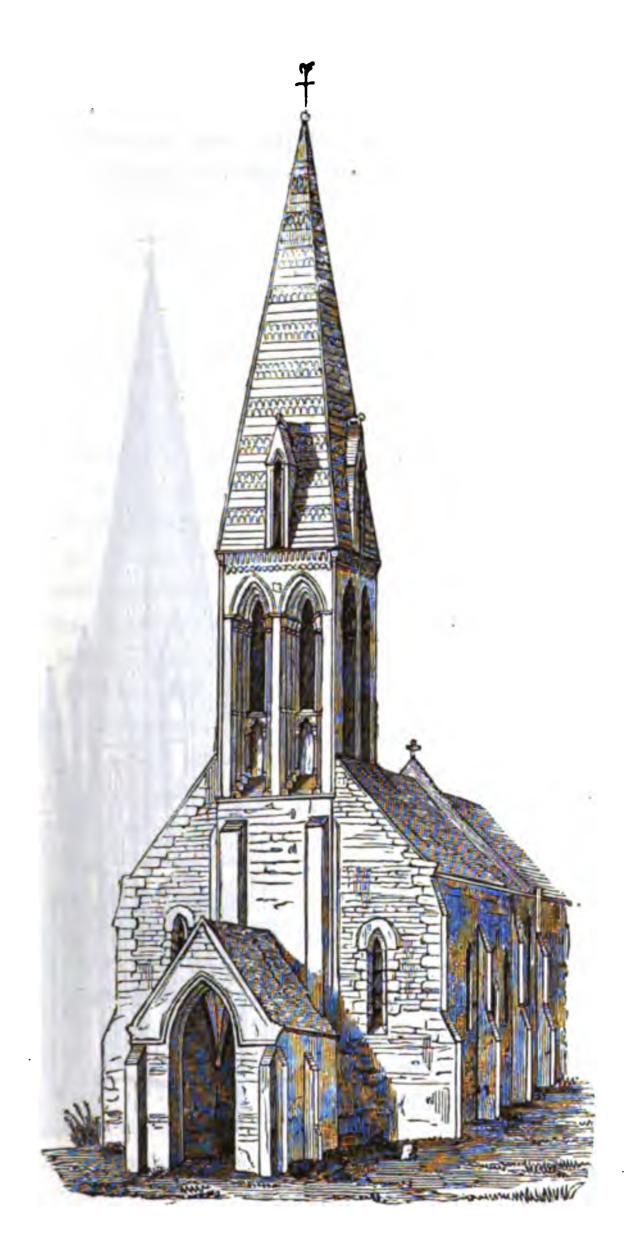
Combien de fois n'ai-je pas contemplé avec émotion ces horizons de nos plaines de Caen, de Falaise et de Bayeux, où, se plaçant sur certains points, on distingue plus de vingt pyramides planant sur nos riches moissons comme les mâts des vaisseaux planent sur la mer ! J'ai parcouru la France dans tous les sens et je n'ai remarqué nulle part un pareil spectacle, nulle part je n'ai vu une pareille abondance de flèches en pierre.



TOUR DE FIERVILLE.

Dans le Calvados, les tours du XIII[e]. siècle sont percées de fenêtres longues et étroites et très-souvent couronnées par des flèches octogones. Les espaces triangulaires qui existent entre les quatre angles de la tour et la base de la pyramide octogone, sont, comme le montre la figure ci-jointe, remplis par quatre clochetons, et les quatre faces de la tour sont percées de fenêtres ou de lucarnes, Ifs, Fierville, Bayeux, Ducy, Bernières, etc., etc., etc.

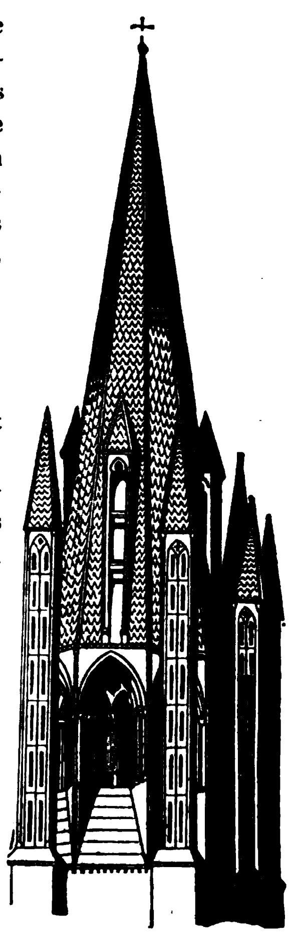
Il est excessivement rare d'en trouver dont la pyramide soit à quatre pans et en forme d'aiguille; celle de Bazanville est



TOUR DE BAZANVILLE. 24

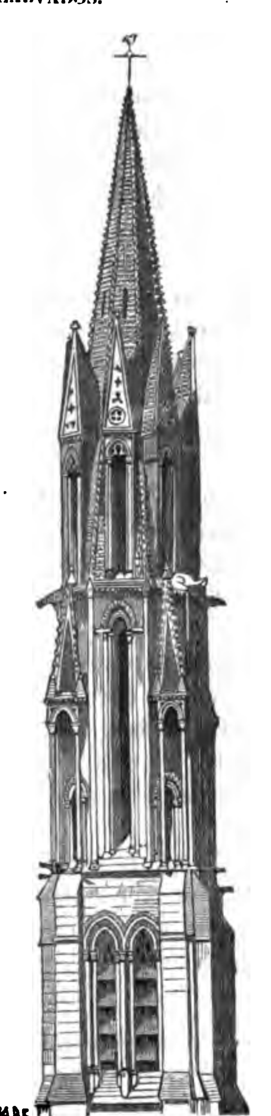
dans ce cas, et on peut la citer comme une exception : on conçoit alors qu'il n'y a plus de place pour les clochetons; les lucarnes seules existent sur chacune des faces de la pyramide.

Le Calvados ne nous présente point, au XIIIe. siècle, une combinaison que nous offrent les belles tours de la cathédrale de Coutances : je veux parler de la superposition de la forme octogone à la forme carrée dans l'élévation des tours, au-dessous de la pyramide. Nous en avons, il est vrai, un exemple dans la tour de Trevières, mais elle doit être de la fin du XIIe. siècle, et la partie carrée paraît un peu plus ancienne que l'autre, ce qui expliquerait le changement de forme, au lieu que les tours de Coutances sont du même jet depuis le bas jusqu'en haut.


TOUR DE COUTANCES

La forme octogone adoptée pour les tours, c'était à l'étage où le changement de forme avait lieu que devaient se trouver les clochetons destinés à remplir les quatre triangles existant par suite de la superposition de l'octogone au carré, c'est ce qui a lieu dans les tours de Coutances, et ces clochetons s'élèvent

à une grande hauteur pour garnir la base de la pyramide et accompagner les lucarnes percées dans les quatre autres faces de l'octogone.



TOUR DE SENLIS (partie supérieure).

La remarquable tour de la cathédrale de Senlis offre aussi un étage octogone au-dessous de la flèche terminale, mais elle est beaucoup plus légère et plus élancée que celles de Coutances, et de plus la pyramide porte sur chacune de ses faces une lucarne ; de sorte que sur ces huit ouvertures couronnées de frontons aigus, quatre tiennent les places des clochetons qui auraient été élevés aux angles de la tour carrée si celle-ci eût été continuée jusqu'à la naissance de la flèche octogone.

Par suite de cette disposition, les quatre clochetons de l'étage inférieur s'élèvent jusqu'à la naissance de la pyra-

mide, au lieu d'atteindre comme à Coutances une hauteur demesurée.

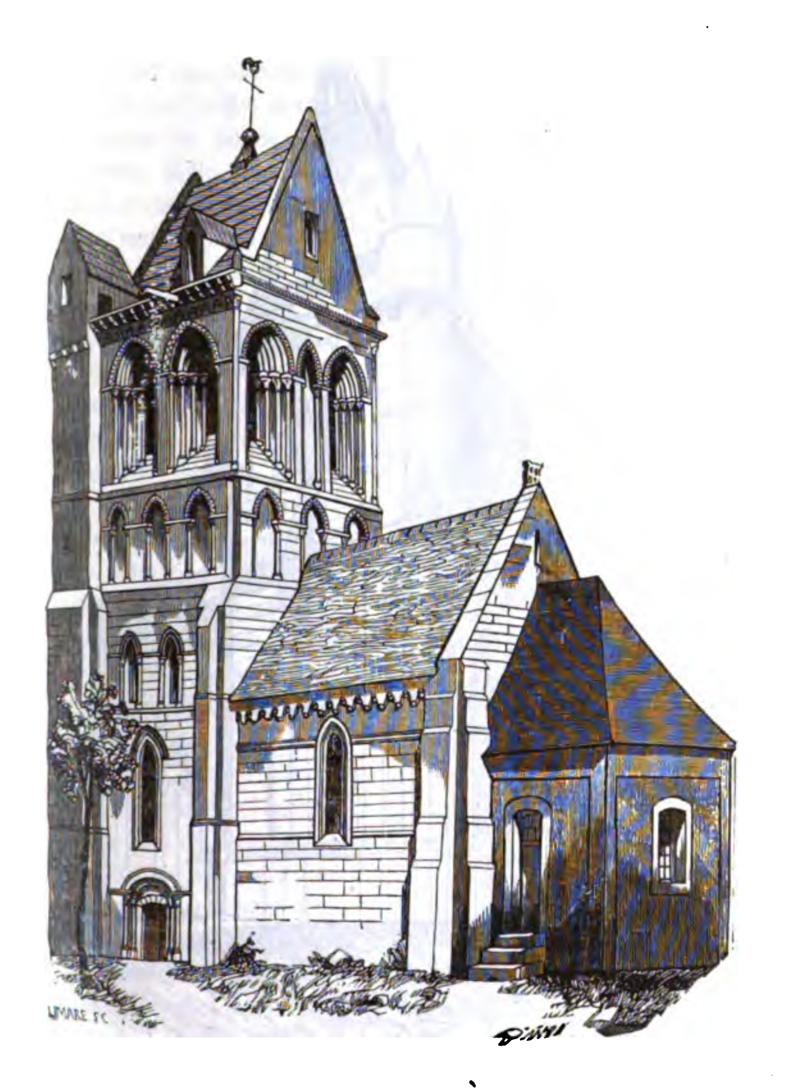
Mais revenons aux tours du Calvados. Beaucoup de tours du XIIIe. siècle n'ont pas été achevées ; d'autres, comme je l'ai dit, n'eurent d'abord qu'une toiture en charpente : de ce nombre, je crois, est la tour de Villièrs-le-Sec, dont le style annonce bien la 1re. moitié du XIIIe., et qui, au XVIe. siècle probablement, peut-être même au XVIIe., reçut un toit en pierre à double égout, non seulement pour elle, mais aussi pour la tourelle en saillie renfermant l'escalier à l'un des angles de la tour.

J'ai fait observer il y a long-temps (Cours d'antiquités, t. IV, p. 177) que dans les tours d'églises des XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, l'escalier forme presque toujours à l'un des angles du carré de la tour, une saillie ou tourelle qui vient se terminer à la base du toit (tours de la cathédrale de Bayeux, de St.-Etienne de Caen, de St.-Contest, de Ste.-Trinité de Caen, de Vaucelles, de Colleville-sur-Mer, etc., etc.).

Les *toits de pierre* semblables à celui de Villiers-le-Sec se rencontrent dans le Calvados aux XIVe., XVe., XVIe. et XVIIe. siècles; souvent on les fit tout simplement en charpente, et c'est ainsi qu'on les trouve en abondance dans l'arrondissement de Vire où ils sont tous assez modernes.

J'ai dit que la plus ancienne tour avec toit en bâtière adopté pour couronnement *dans le plan primitif de l'architecte*, ne remonte qu'au XIVe. siècle (1) : l'exemple que j'en vais citer est intéressant et je ne peux négliger d'en

(1) Je crois cependant en avoir vu deux ou trois du XIIIe. : celle de Hubert-Folie paraît de ce siècle.



TOUR DE VILLIERS-LE-SEC.

offrir une esquisse : c'est la tour de l'église d'Evrecy,



B..uet del

TOUR D'ÉVRECY.

décrite dans le 1er. volume de ma Statistique monumentale du Calvados, p. 136. Cette tour, bien moins élégante que celles qui se terminent en pointe, est pourtant belle dans son genre et construite en très-beaux matériaux; elle forme à l'entrée de l'église une masse imposante qui ne manque pas de noblesse.

Ce type, du reste, caractérise plutôt la fin que le commencement du XIVe. siècle; le type du XIIIe. fut bien plus souvent reproduit chez nous au XIVe. que celui dont la tour d'Evrecy nous fournit un exemple. Tout le monde connaît la belle tour de St.-Pierre, à Caen, qui date du premier quart du XIVe. siècle; en voici une autre (celle de Vierville-sur-Mer) que je crois aussi du XIVe.

Mais au XVe. siècle les tours massives furent décidément préférées. C'est alors qu'on en vit élever comme celles de Crépon, de Pont-l'Evêque, et de quelques autres localités.



TOUR DE VIERVILLE.

Dans le Calvados, le XVe. siècle est une époque assez pauvre pour les tours comparativement aux deux siècles précédents, disons pourtant que certaines tours ont été établies sur les transepts, avec assez de hardiesse, mais qu'elles sont loin d'offrir rien de comparable aux autres pour la grâce et l'élévation.

En Bretagne, les architectes ont continué au XVe. siècle d'employer les formes du XIVe., au moins dans certains cas, et en cela ils ont fait preuve de goût. Témoin la tour du Creisker, à St.-Pol de Léon, haute de 370 pieds, ornée d'arcatures et percée sur chaque face de deux fenêtres en ogive. De la plate-forme qui termine la tour s'élève une longue flèche découpée à jour et flanquée de quatre clochetons très-légers.

M. Mérimée a fait au sujet de ce clocher quelques observations très-justes (1), mais il re-



(1) Notes d'un voyage dans l'ouest de la France, p. 183.

connaît que, malgré ses défauts, c'est une des tours les plus remarquables de France.

Il est assez étonnant que dans un département comme le Calvados où les *flèches* étaient si nombreuses aux XIIIe. et XIVe. siècles, on n'ait pas au XVe. continué de construire des pyramides à jour comme en Bretagne, et comme on le fit alors dans quelques contrées où l'on était, au XIIIe. siècle, bien moins habile dans l'édification des tours. La charmante tour de Thann est une preuve de l'habileté des Alsaciens à reproduire au XVe. les types que nous abandonnions dans le Calvados pour les tours massives.

Les seules tours d'églises appartenant au style de la renaissance dans ce département et qui méritent d'être citées, sont celle de Hottot-en-Auge et celle de St.-Patrice de Bayeux; cette dernière est originale et très-élégante; elle a été figurée dans le moyen-âge pittoresque. J'en ai donné aussi une gravure dans ma Statistique monumentale (t. 3e. art. Bayeux).

Nous sommes loin d'avoir indiqué tous les types qui ont été usités dans nos tours d'églises du Calvados; j'ai dû me borner aux plus importants : si nous avions voulu descendre aux types les moins intéressants, nous aurions vu



TOUR DE THANN.

depuis le XIII[e]. siècle jusqu'à nous de petites tours très-étroites simplement assises sur le mur qui sépare le chœur de la nef ou sur celui de la façade du côté de l'ouest.

Les églises de Bougy et de Villons ont des tours de ce genre décrites dans le 1[er]. volume de ma Statistique monumentale (pages 120 et 345).

Dans le Pays-d'Auge où les matériaux étaient rares, ces tours en encorbellement ont été imitées en bois : elles y sont extrêmement nombreuses.

Sans entrer dans les détails relatifs à la distribution géographique des édifices dans le Calvados et dans l'exposé des faits qui occupent naturellement une certaine place dans notre Statistique monumentale de ce département, nous dirons que toutes les tours figurées dans cet article, à l'exception de deux, sont situées dans la contrée la plus riche en édifices remarquables et que j'ai désignée sous le nom de région monumentale. C'est une preuve entre tant d'autres, de l'influence incontestable exercée sur la richesse ou la pauvreté monumentale de tous les pays, par la nature des matériaux qu'on y trouve. Le Calvados offre, comme on le sait, trois régions principales (V. ma carte géologique) : le *Pays-d'Auge* où la craie et les formations supérieures du grand dépôt jurassique ne fournissent guères que des matériaux peu solides ; le *Bocage*, à l'ouest, dont les grès et les schistes n'offrent que du moellon et le granite que des pierres difficiles à tailler ; enfin la région *du centre* ou de la grande oolite et du lias, occupent une grande partie des arrondissements de Caen, Bayeux et Falaise, et dont les magnifiques pierres sont homogènes, comme le calcaire grossier de Paris, mais plus fines de grain et peut-être sous ce rapport préférables. C'est

(1) V. mon Essai sur le synchronisme de l'architecture dans le 5[e]. volume du Bulletin monumental, p. 474.

cette région des beaux matériaux qui est aussi celle des beaux monuments : c'est là que se trouvent en général les belles églises rurales et les belles tours.

L'influence des matériaux est d'ailleurs évidente dans toutes les parties de la France ; cette influence a toujours été immense partout, et comme je l'ai dit dans un article spécial sur la géographie des styles, on conçoit que la rareté ou l'abondance de la pierre, la facilité des transports ou l'absence des voies de communication devaient déterminer à construire de magnifiques églises ou de rustiques chapelles ; d'autre part on ne peut faire avec toute espèce de pierre, quelle que soit la dépense qu'on y consacre, des monuments comparables à ceux des contrées les plus favorisées sous le rapport des matériaux. Une pierre tendre éclatant sous le moindre effort de l'outil n'a pas dû recevoir les mêmes ornements que les pierres homogènes d'une dureté moyenne et présentant des blocs d'un certain volume. Les calcaires lardés de coquilles ne pouvaient être travaillés comme les calcaires à grain fin. Enfin le granite, rebelle au ciseau, ne pouvait recevoir les mêmes moulures que les matériaux plus tendres.

La construction des belles tours est peut-être plus intimement subordonnée que tout le reste à la présence de matériaux faciles à tailler et fournissant des morceaux d'une certaine dimension ; on ne pourrait jamais élever avec de petites pierres les flèches élancées et à jour, dont nous parlions tout à l'heure ; il faut pour cela des pierres comme celles de Caen, de l'Isle de France, de Strasbourg, de la Basse-Bretagne, du Poitou, et de quelques autres provinces.

DE L'OGIVE

ET

DU PLEIN-CINTRE,

A PROPOS DE DEUX ÉGLISES DE CAMPAGNE ;

Par M. l'abbé COCHET,

Membre de la Société française pour la conservation et la description des Monuments historiques.

Il est généralement reçu parmi les antiquaires de Normandie, de France et d'Angleterre, qu'au XIe. siècle le plein-cintre régnait en souverain dans le pays que nous habitons. Il est également admis en principe, qu'au XIIIe. l'ogive avait complètement détrôné le cintre et qu'elle seule dominait en reine dans tout le Nord de l'Europe. Le XIIe. est désigné d'ordinaire comme l'époque de la transition, c'est-à-dire comme la période pendant laquelle s'opéra cette révolution architecturale. Mais à quel moment le cintre cessa-t-il de prédominer sur l'ogive pendant ce siècle ? A quel moment l'ogive commença-t-elle à s'allier avec le cintre dans ce laps de cent ans ; voilà ce qui est un objet de controverse parmi les savants ?

L'ogive fut-elle primitivement un accident, un mélange, une variété de l'espèce, un simple essai dans l'architecture de

nos temples ? Est-elle sortie du plein-cintre par hasard comme la fleur dégénérée d'une tige vieillie ? Ce rejeton bâtard est-il devenu à force de combats le chef de la souche et l'ornement de la famille ? Y eut-il primitivement deux architectures qui régnèrent simultanément dans le monde ; qui marchèrent de front, qui produisirent à l'envi des merveilles, qui étalèrent aux yeux des peuples leurs communs prodiges, les exposant pour ainsi dire au jury de l'opinion publique ? En d'autres termes, y avait-il une école d'architecture qui bâtissait exclusivement des églises suivant les règles et les traditions romanes, et une autre école qui bâtissait des églises ogivales à l'exclusion de toute alliance avec l'architecture cintrée ; voilà ce qui n'a pas encore été décidé et ce qu'il serait bien curieux de découvrir.

Nous sommes en mesure de prouver que ces deux écoles ont régné simultanément dans notre Normandie et ont vécu au milieu des peuples dans la meilleure intelligence. Leur lutte, si lutte il y eut, fut pacifique et libérale. Toutes deux se sont efforcées d'embellir le pays et de l'enrichir de leurs plus nobles créations. En un mot, cette rivalité a tourné tout entière à l'avantage de l'art et de la religion. L'opinion publique fut seule juge du débat, et c'est elle qui, à la fin du XIIe. siècle, adjugea la palme à l'ogive désormais maîtresse du champ de bataille.

L'existence simultanée de ces deux écoles est pour nous un fait démontré et acquis à l'histoire. Nous le prouverons par deux petites églises de campagne nées de cette lutte artistique et industrielle. Deux inscriptions, incontestablement du XIIe. siècle, seront toute la base de notre argumentation.

L'église d'Osmoy (1) est tout entière en plein-cintre dans sa nef et dans son clocher. Là, pas l'ombre d'ogive, pas le

(1) Arrondissement de Neufchâtel, département de la Seine-Inférieure.

plus petit détail qui appartienne à la période ogivale. La grande porte est un cintre orné de zig-zags, de frètes crénelées, de clous, de bâtons rompus, de damiers, etc., et de tous ces ornements qui appartiennent au genre roman du XIe. siècle. Les cintres du clocher sont supportés par des colonnes dont les chapiteaux sont ornés de feuillages, de chimères, de monstres et d'oiseaux mangés par des têtes d'hommes. En un mot, c'est ici comme à Graville, comme à Gournay, comme partout, cette série de créations fantasmagoriques qui accusent le style roman chargé du bagage de l'architecture byzantine. Eh bien ! sous un de ces lourds pleins-cintres, à côté de ces chimériques inventions du génie roman, on lit, gravée en creux, sur une pierre de l'appareil, l'inscription suivante qui porte les caractères les plus authentiques de son époque :

✝: ANNO: AB: INCAR·
NATIONE: DNI: M: CLXX
DEDICATA: ÷ : HEC: EC
CLESIA: VI: KL: MAII
IN: HONORE: ✝

Le reste de l'inscription n'a pas été achevé, quoique la pierre ait été réglée pour recevoir une légende plus longue du double. Nous ignorons pour quel motif on n'a pas ajouté, suivant l'usage, le nom du pontife consécrateur, ni des saints patrons auxquels l'église était dédiée ; mais ces détails liturgiques ne font rien à l'affaire qui nous occupe. Le point important, c'est la date, et celle-là y est tout entière et parfaitement lisible ; c'est en l'année 1170 que cette église a été bâtie et consacrée : or, elle est toute romane, donc on construisait encore, à la fin du XII[e]. siècle, des églises complètement à plein-cintre. Le fait me semble maintenant démontré.

Nous pourrions ajouter pour corroborer ce premier argument, l'église prieurale de S[t].-Thomas-le-Martyre du Mont-aux-Malades, bâtie par Henri II, en 1175, en expiation du meurtre de l'archevêque de Cantorbéry et en action de grâce de la levée du siége de Rouen, par Louis-le-Jeune et l'empereur d'Allemagne. Je citerai encore, mais avec moins de certitude, la chapelle de Saint-Julien, près Rouen, dite la *Salle-aux-Puelles*, donnée en 1183, par ce même Henri II, à la chartreuse de la *Ronde*, *pavé de St.-Hilaire*. Dans l'acte de donation, le duc-roi affirme qu'il a été lui-même le fondateur du parc dont il fait présent aux religieux. Enfin la mère de ce célèbre Plantagenet, l'impératrice Mathilde, fonda, en 1157, l'abbaye du Vallasse, et la fit consacrer le 5 mars 1181. Eh bien! les arcades de ce monastère sont toutes cintrées, mais quelques arcs se brisent et forment déjà l'ogive de la transition (1).

(1) Personne ne conteste que l'architecture romane a régné pendant le XII[e]. siècle concurremment avec les premiers essais de style ogival ; on pourrait citer bien d'autres exemples de ce fait. Dans le midi de la France et sur les bords du Rhin, le style roman a été fort souvent employé durant tout le cours du XIII[e]. siècle. (*Note du Comité de rédaction*).

Peut-être nous sera-t-il permis d'ajouter (en poursuivant toujours la thèse d'une école romane subsistant jusqu'à la fin du XIIe. siècle simultanément avec l'école ogivale) ; peut-être dis-je, nous sera-t-il permis de mettre en ligne de compte, dans ce bilan de plein-cintre, la basilique de Sainte-Honorine de Graville, que Guillaume Mallet, seigneur du lieu, donna, en 1201, aux chanoines réguliers de Sainte-Barbe-en-Auge. Rien jusqu'ici n'est venu prouver que cette belle construction cintrée soit antérieure à l'introduction des chanoines et à la magnifique réception que leur prépara l'héritier des conquérants de l'Angleterre.

Certains chapiteaux de la nef de Graville ont une ressemblance frappante avec ceux d'Osmoy. Ajoutons qu'il se rencontre dans l'église prieurale un caractère que l'on retrouve à *l'Abbaye-aux-Hommes* de Caen ; c'est que, si la nef est en plein-cintre, le chœur est en style ogival primitif. Cette particularité semblerait indiquer la transition d'une architecture à une autre.

Aussi, de là nous passons naturellement à l'ogive.

Un antiquaire savant et justement célèbre me disait un jour : « Je vous accorde sans peine que le plein-cintre a régné jusqu'à la fin du XIIe. siècle, ce siècle même lui appartient tout entier : l'ogive ne s'y montre que comme un accident ; jamais je ne pourrai accepter avant 1180 une église conçue et achevée dans le style ogival. »

Cependant je puis montrer une église bâtie tout entière dans le style ogival le plus complet au beau milieu du XIIe. siècle, et cela à côté d'une église romane construite en même-temps et à une lieue de distance. Je veux parler de l'église de Bures, voisine de celle d'Osmoy, et ancien prieuré de l'abbaye de Fécamp. Cette église est en croix et ne renferme dans son chœur, dans son clocher et dans ses transepts, aucune ouverture à plein-cintre ; toutes les fenêtres, toutes les portes, toutes les arcades sont

en pointe. Les fenêtres sont partagées en doubles et triples lancettes surmontées de roses unies. Les corniches n'ont que de simples consoles et les chapiteaux des colonnes présentent partout des feuillages et des boutons qui se recourbent en crosse.

Cette église est monostyle parfaitement homogène et d'un seul jet. Il est impossible d'y découvrir la trace d'une ruine, d'une reconstruction, d'une greffe ou d'une soudure. Or, dans ce monument ogival on lit sur la muraille du sanctuaire, à côté d'une croix de consécration :

ANNO AB INCARNATIONE DNI. MCLXVIII DEDICATA EST HÆC ECCLESIA A ROTRODO ROTOM : ARCHIEPO : XI KAL : JULII IN HONORE BEATI STEPHANI PTOM. ET SCI ANIANI EPI : ET CONFESSORIS.

C'est juste deux ans avant la consécration de l'église d'Osmoy.

Il s'ensuit donc que dans le même temps, dans le même pays, dans la même vallée, sur le bord de la même rivière, à une lieue de distance à peine, on trouvait deux écoles d'architecture, construisant chacune une église suivant des principes et des systèmes très-opposés.

Comparées l'une avec l'autre, les deux églises durent décider la question aux yeux des populations riveraines. L'église de Bures parut bien plus belle que celle d'Osmoy. La forme hardie et élancée de l'une contrastait avec la manière timide et accroupie de l'autre ; la première s'élançait vers le ciel à la voix du siècle des croisades et de l'affranchissement communal, au souffle de cet enthousiasme monumental qui venait de saisir le monde ; la seconde semblait s'abaisser vers la terre comme au temps des Païens et des Barbares. Elle rappelait le type imposé aux esclaves par les anciens dominateurs du sol adopté par les conquérants sauvages de la Gaule et continué par les rudes envahisseurs de l'Empire romain. Elle représentait aux yeux des populations l'âpre sauvagerie des

conquérants du nord dont le monde chrétien aspirait enfin à sortir.

La seule comparaison dut tuer la vieille architecture romaine, comme plus tard les formes simples et les allures réglées de l'architecture grecque tuèrent, à la renaissance, l'architecture ogivale, dont les formes étaient devenues trop libres, trop irrégulières, trop fantastiques même. Au XIIe. siècle l'architecture ogivale était noble, belle, grande et majestueuse (1), elle présentait aux populations chrétiennes de cet âge, le type le plus digne du Dieu qu'elles servaient et adoraient dans l'Eucharistie.

Je ne veux pas dire pour cela que l'église de Bures soit la première bâtie en style ogival dans la Normandie, je suis loin de le croire, je sens tout ce que l'on a écrit, pour ou contre cette thèse, à propos de la cathédrale de Coutances; je suis loin de croire que la question soit jugée même pour ce premier point de discussion. S'il est une impression qui reste après la lecture des pièces du procès, c'est que M. l'abbé Delamarre et M. de Gerville pourraient bien avoir raison

(1) Cette belle forme de l'ogive dura cent ans et plus ; à partir de la moitié du XIIe. siècle où elle était parvenue à sa maturité, jusqu'à la fin du XIIIe. nous voyons le style ogival rester le même, grand, noble, simple et presque régulier. Toutes les églises consacrées parmi nous par Eudes Rigaud (1248-68), sont absolument semblables pour la forme et pour le type avec celles du commencement du siècle et même avec celles du siècle précédent. Il s'ensuit, ce me semble, que l'architecture ogivale a peu changé pendant cent vingt ans. En effet, prenons l'église de Bures comme point de départ, la collégiale d'Eu ou l'abbaye de Fécamp, comparons leur forme avec celle des églises de Neufchâtel (1248), de Gisors (1249), d'Auffay (1266), de Bolleville (1248), de Trouville-en-Caux et de Sainte-Agathe d'Alihermont (1267), de Sainte-Marie-des-Champs (1264) et de Sainte-Ursule de Beaubec (1266), nous n'y trouvons pas ou presque pas de différence ; de prime-abord le système est complet et ne se modifie plus.

contre M. Gally Knight et l'archéologie. Je vais plus loin, je suis convaincu que l'on peut étendre la discussion, pendante à Coutances, à toutes les cathédrales de la Normandie, toutes sont bâties dans le style en pointe et toutes sont à peu près contemporaines. Ainsi, à Bayeux, quel homme serait assez habile pour marquer la place où cesse la cathédrale élevée par l'évêque Odon, et montrer le point de départ où commencent les constructions ajoutées par ses prédécesseurs? Y a-t-il quelque part solution de continuité? les ogives des fenêtres et des travées supérieures ne semblent-elles pas se fondre et se marier parfaitement avec les cintres et les travées supérieures? et dans le chœur de Saint-Etienne de Caen, voudrait-on dire qu'il a été construit bien des siècles, bien des années même après la nef? la raison, l'expérience ne veulent-elles pas que l'un soit légèrement postérieur à l'autre? Enfin la cathédrale de Rouen, dont la majeure partie appartient au style ogival primitif, qui donc se chargerait de nous démontrer qu'elle n'est pas la même qui fut construite par Maurile et consacrée par ce grand pontife le 1er. octobre de l'année 1063? n'est-ce pas encore ce jour-là même que l'on célèbre l'anniversaire de sa dédicace? N'y rappelle-t-on pas par une cérémonie touchante pratiquée à la porte orientale et à la porte occidentale, ces deux croix lumineuses qui parurent ce jour-là dans le ciel, à l'Orient et à l'Occident du grand monument ducal et métropolitain? la flèche de pierre qui fut renversée par la foudre en 1514 et qui surpassait de la hauteur d'une pique celle de Robert Becquet n'était-elle pas appelée par les vieillards l'aiguille de Maurile? Enfin, n'est-ce pas toujours de l'année 1063 que l'on a daté, dans le diocese de Rouen, la dédicace de l'église, et le chapitre de la Métropole, si grand conservateur des traditions ecclésiastiques, n'écrivait-il pas tous les ans sur le cierge de Pâques le chiffre de ce fameux anniversaire?

Mais laissons cette matière délicate et contestée par nos maîtres et venons à des dates incontestables et incontestées (1).

Je ne sais pourquoi je suis tenté de croire que le style ogival dut être complètement réalisé et mis en pratique de 1140 à 1145, époque où la croisade monumentale se manifesta dans la Normandie et dans tout le reste de la France. Les premières traces de ce grand mouvement se révélèrent à l'abbaye de Saint-Denis, bâtie par Suger, en 1140, où les hommes s'attelaient pour voiturer les pierres et les tirer des carrières et des antres de Pontoise.

La même chose s'opérait avec des prodiges plus étonnants et une ferveur plus grande à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives construite par Haimon, en 1145. J'ai examiné avec soin cette église abbatiale qui subsiste encore : Je l'ai visitée avec le grand maître de l'archéologie, en France, M. de Caumont, et je suis resté complètement convaincu que le chœur, les chapelles et la plus grande partie de l'église appartiennent à la croisade racontée par Haimon. Or, toute cette partie est du style ogival le plus pur et le plus achevé ; donc ce style était entièrement formé en 1145.

Je dirai la même chose de la cathédrale de Chartres, élevée aussi en 1145, par cette fameuse croisade monumentale que raconte notre archevêque Hugues à Thierry, d'Amiens ; dans les tours du portail, alors en construction (*cujus turres tunc fiebant*), nous retrouvons l'ogive, avec des réminiscences du plein-cintre, il est vrai, mais l'ogive bien formée et bien caractérisée.

Nous retrouvons également l'arc en tiers-point dans les

(1) Nous ne saurions admettre ce raisonnement et nous aurions diverses objections à faire si nous ne voulions laisser aux auteurs toute liberté d'exprimer leur opinion, lors même qu'elle nous paraît sujette à contradiction.

(*Note du comité de rédaction*).

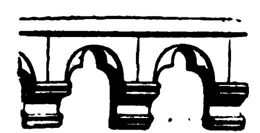
transepts de l'église de Saint-Jacques, de Dieppe, attribués au XIIe. siècle. Ce monument subsistait sous Henri II ; un texte de ce prince le démontre invinciblement. Or, tous les chroniqueurs et la tradition assignent pour première construction les deux portails de Sainte-Catherine et du Rosaire, et ici l'archéologie est d'accord avec l'histoire.

L'église collégiale de la ville d'Eu fut rebâtie à neuf en 1186 et cette église appartient au style ogival le plus pur et le plus parfait que l'on puisse voir. L'église abbatiale de Lisle-Dieu, fondée en 1187, appartient aussi à l'ogive primitive; on la retrouve également, mais mêlée au plein-cintre, dans la salle capitulaire de Saint-Georges de Boscherville, construite de 1157 à 1211 par l'abbé Victor qui y fut inhumé.

Une église tout ogivale dont la date d'érection est fort contestable, c'est l'abbaye de Fécamp. Quoique dans un article consacré à cette grande basilique nous ayons paru croire qu'elle n'était plus celle qui fut construite par Guillaume de Ros et consacrée par Guillaume de Bonne-Ame, le 15 juin 1106 ; quoique nous en ayons fait les honneurs à l'abbé Henri de Sully qui l'aurait rétablie après les incendies de 1168 et de 1170, nous devons ajouter pour l'acquit de notre conscience que rien ne démontre d'une manière définitive que cette dernière date soit meilleure que la première. Orderic Vital est très-précis, et aucun autre texte n'est venu contredire le sien. Or, s'il faut s'en rapporter au prince des historiens Normands, il s'ensuivrait que l'on aurait construit, dès la fin du XIe. siècle et tout au commencement du XIIe., une basilique ogivale du style le mieux formé. Nous laissons aux antiquaires le soin de décider cette grande question. Toutefois, nous tenons à mettre sous leurs yeux un exemple qui pourrait les faire pencher vers les témoignages historiques. Nous voulons parler de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly, qui a la plus grande analogie avec Fécamp. Cette ressemblance est si frappante

qu'un voyageur, nullement archéologue, qui la visitait avec nous, en 1843, s'écria en y entrant : « Il y a du Fécamp là dedans. » Je dois dire que cette observation m'avait frappé tout d'abord et je conviens qu'il y a des points de la plus grande similitude entre ces deux édifices. A Saint-Germer, le cintre domine, mais à côté des ouvertures cintrées s'ouvrent des travées ogivales et se découpent des triforiums dans le style en pointe le plus parfait. Or, Saint-Germer date de 1036 ; que comprendre à cette alliance ? Comment concilier l'histoire avec l'archéologie ?

En vérité, où est née l'ogive ? quels en sont les premiers monuments ? Je n'en sais rien ; plus je lis de traités sur cette matière, plus je m'y perds. Les monuments seuls paraissent devoir décider la question, mais combien ils semblent encore se contredire entre eux ; toutefois, pour mon compte, il est résulté de cette étude une conviction, c'est que l'ogive doit être reculée bien au-delà des limites qu'on lui assigne communément. L'archéologie est nouvelle, l'étude des monuments du moyen-âge date d'hier, les efforts des hommes et d'heureux hasards pourront avec le temps amener la solution de ces obscurs problèmes.



CHRONIQUE.

Eglise de St.-Germer.—Lettre adressée à M. de Caumont par M. l'abbé Barraud, inspecteur du département de l'Oise.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

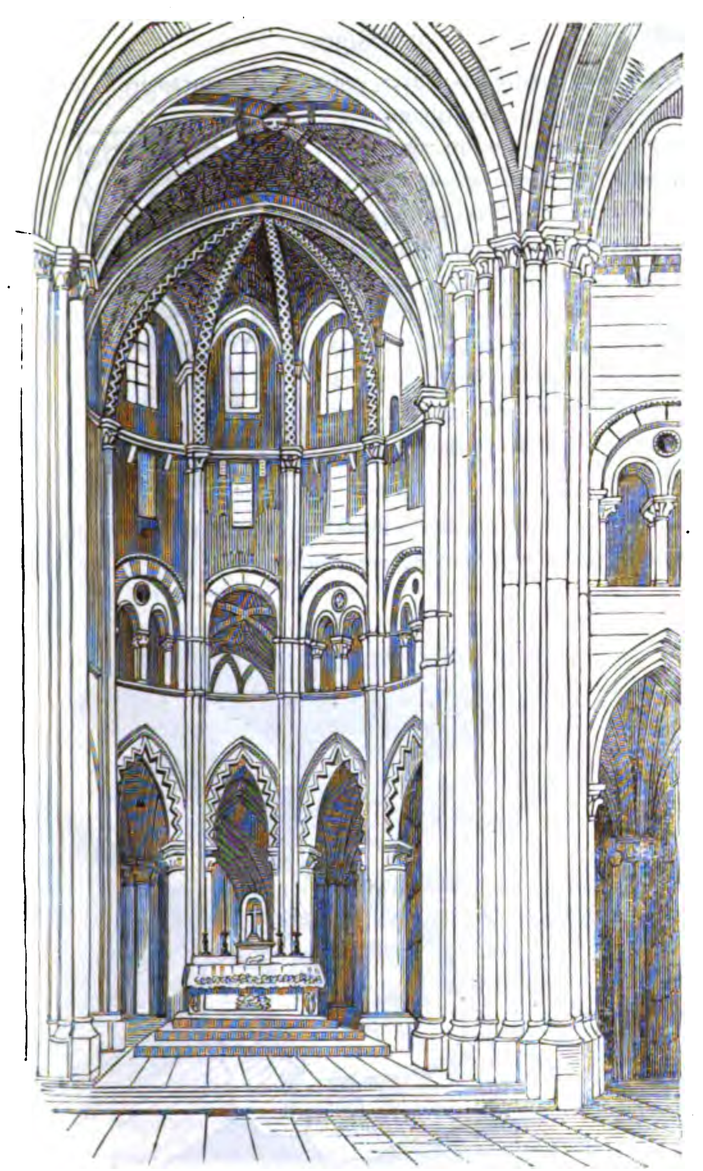
La Société française dans la séance qu'elle tint, à Amiens, le 6 novembre dernier, voulut bien, après avoir entendu le rapport de M. Bourgeois, curé-doyen de Grandvillers, mettre à ma disposition une somme de 500 francs pour les travaux les plus urgents à exécuter à l'église de Saint-Germer. Elle ordonna en outre qu'une nouvelle enquête serait faite pour constater si l'état dans lequel se trouve cet édifice est tel que paraît l'avoir indiqué M. Bœswilvald dans son rapport à M. le Ministre de l'Intérieur, rapport qui a déterminé son Excellence à refuser toute espèce d'allocation. En ma qualité d'inspecteur du département de l'Oise, je fus chargé de former pour cette contre-enquête une commission, en adjoignant aux membres de la Société qui avaient été désignés, quelques architectes distingués. Cette tâche me parut difficile à remplir. J'avais lu la lettre qui vous avait été répondue par M. le Ministre de l'Intérieur ainsi que celle qu'il avait adressée à Mgr. l'évêque de Beauvais : cette lettre était conçue dans les mêmes termes. Il était évident pour moi qu'il persisterait toujours dans la résolution qu'il avait prise, tant que l'impression fâcheuse qu'avaient faite sur lui les conclusions de M. Bœswilvald et de la commission historique ne serait pas détruite par le témoignage d'un homme d'un mérite supérieur comme architecte, et ayant toute la confiance du gouvernement. Je

priais en conséquence Mgr. l'évêque de demander à M. le Ministre des cultes de vouloir bien envoyer sur les lieux un inspecteur-général, membre du conseil des bâtiments civils. M. Gourlier fut en effet désigné, et dans les premiers jours du mois de mars dernier, accompagné de M. le curé de Grandvillers et de M. l'architecte Weil, tous les deux membres de la Société française, il alla visiter l'église de Saint-Germer. L'état de ma santé ne me permit pas de le suivre. Aujourd'hui, M. le directeur, j'ai la satisfaction de vous apprendre que cette visite a eu tout le résultat que j'en attendais; tout en admettant que l'on ne devait point penser à la restauration complète de ce vaste édifice, M. l'inspecteur-général a reconnu que l'on pourrait en prolonger encore très-long-temps la durée par de simples travaux de consolidation dont le prix serait peu élevé. Je suis convaincu qu'il aura écrit dans ce sens à M. le Ministre des cultes et qu'il lui aura même demandé avec instance de contribuer à ces travaux conjointement avec son collègue de l'Intérieur. Osons espérer que cette demande sera favorablement accueillie et que des fonds suffisants alloués par les deux ministères mettront bientôt à même de réparer un de nos plus beaux monuments de l'époque de transition, qui sera ainsi redevable de sa conservation aux mesures prises en sa faveur par la Société française. »

« Veuillez agréer, M. le directeur, l'assurance de ma respectueuse considération, BARRAUD.

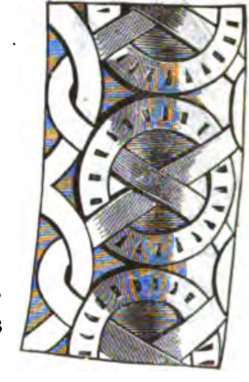
Nous avions, comme on le voit, raison de ne pas désespérer du salut de la belle église de Saint-Germer; c'est avec joie que nous apprenons que notre siècle ne la verra pas démo'ir comme on pouvait le craindre après l'arrêt porté par des hommes de l'art.

Pour mettre les lecteurs à même de juger de l'importance de ce monument, nous avons fait graver une vue du chœur.



VUE DU CHŒUR DE SAINT-GERMER.

Cette vue montre les ogives romanes du sanctuaire, ornées de zig-zags. Les tribunes formant le second ordre ayant par chaque travée une arcade cintrée, subdivisée en deux parties par des arcades géminées surmontées d'une ouverture ronde; enfin au troisième ordre des fenêtres ogivales, et les arceaux de la voûte ornés de moulures fort riches, les unes conduites en zig-zag, les autres offrant les galons enlacés que voici :



Voici la figure sculptée à l'une des clefs de la voûte, au point de jonction des arceaux; on peut recourir, pour la des-

cription de cette importante église, au mémoire de M. l'abbé Bourgeois publié dans un des précédents volumes du Bulletin; nous n'avons voulu que donner ici un aperçu de l'ordonnance grandiose du monument, et mettre les membres de la Société française à portée de mieux apprécier la justice des réclamations que nous avons adressées pour obtenir la conservation d'un des édifices les plus remarquables de France.

DE CAUMONT.

Congrès scientifique de France, XV. *session.* — Le programme du Congrès scientifique de France vient de paraître; nous allons reproduire quelques-unes des questions archéologiques qui y sont formulées :

« Quelles sont les causes, les développements successifs et les lois du symbolisme dans l'art chrétien ?

Quelle influence Foulques-Nerra, comte d'Anjou, grand constructeur de châteaux, a-t-il exercée sur le développement et les progrès de l'architecture militaire du moyen-âge ?

Quels sont les caractères qui différencient au XII. siècle l'architecture religieuse de la Touraine et de l'Anjou, de celle du Poitou ? Quelles limites géographiques doit-on reconnaître entre les deux régions monumentales que nous venons d'indiquer ?

A quelle époque remonte l'intronisation religieuse et féodale des évêques ? Existe-t-il, soit en France, soit à l'étranger, des documents relatifs à cette cérémonie ?

Quels sont l'origine, la destination primitive et les divers usages, aux différents siècles du moyen-âge, des parvis ménagés devant la porte principale des églises ?

Du XIII. au XVI. siècle inclusivement, on remarque fréquemment sur les verrières l'image des artistes ou donateurs : a-t-on retrouvé aussi l'image des sculpteurs ou ar-

chitectes sur les sculptures en bas-reliefs qui ornent les tympans et autres portions historiées de nos églises gothiques ? Comment les distingue-t-on des autres personnages ou bien en sont-ils séparés et munis de quelques signes caractéristiques ?

Quelle influence les monuments élevés en Touraine, dans les premières années du XIe. siècle, ont-ils exercée sur les développements du style romano-byzantin (église de Saint-Martin, de Tours, rebâtie en 1001, consacrée en 1014. — Eglise de Preuilly, bâtie de 1001 à 1009. — Eglise de Beaulieu, bâtie en 1010. — Eglise collégiale de Notre-Dame-de-Loches, fondée en 963, consacrée en 965. — Eglise de Corneri, bâtie en 1018, etc.).

A quelle époque faut-il faire remonter la construction de l'enceinte antique des villes gallo-romaines, telles que Bordeaux, Angers, Sens, le Mans, Tours, etc., dont les fondements sont composés de débris de Monuments ? Quelle a été la cause de l'enfouissement de ces débris et de la destruction des édifices auxquels ils appartenaient ?

Quelles sont les analogies qu'offre la pile de Saint-Mars avec les autres monuments de même forme, et présumés du même âge, qui existent en France ?

La carte ancienne du pays des Turons a-t-elle été terminée ? Présenter cette carte au Congrès avec l'indication de toutes les localités où il a été découvert des antiquités romaines.

Quelle a été, depuis Alcuin, l'influence de l'école de Saint-Martin de Tours, sur le progrès des sciences et des lettres en France, pendant le moyen-âge ?

Quelle influence la forme des voûtes des XIIe. et XIIIe. siècles a-t-elle dû exercer sur l'origine et l'emploi de l'ogive ?

Comparer la poussée des voûtes ogivales avec celle des voûtes romanes ?

Quelles sont les fonctions de l'arc-boutant ? N'est-il employé seulement que pour s'opposer à la poussée des voûtes ?

Rechercher si dans la peinture sur verre, au XIIIe. siècle, les formes hiératiques, adoptées par les artistes de cette époque, n'auraient pas une analogie quelconque avec les règles qui régissent la science héraldique ?

La construction de l'église cathédrale a-t-elle attiré à Tours des artistes ou imagiers, qui aient fondé une école en cette ville ? A quelle époque florissait-elle ? Quels sont les monuments qui constatent son existence ?

Quels ont été l'état et les progrès de la sculpture aux XVe. et XVIe. siècles dans l'Anjou, la Touraine, le Maine et le Blaisois ? Faire l'histoire des monuments créés par cette école ?

De l'influence d'Abraham Bosse sur l'art du graveur.

Rechercher les procédés propres à l'emploi de la cire en peinture décorative, en exceptant sa dissolution par l'emploi des sels, huiles ou huiles essentielles.

Comparer et faire ressortir la valeur particulière des peintures faites à la fresque et celles faites à la base de cire.

Vandalisme dans le département de l'Eure.—Les efforts des archéologues pour la propagation des saines doctrines sont souvent impuissants : et ce n'est pas seulement dans des contrées éloignées des centres littéraires et artistiques, que des actes de mauvais goût se commettent, puisque les monuments les plus connus et les mieux surveillés en apparence sont souvent victimes d'affligeantes dégradations. — A la cathédrale d'Evreux on voit en ce moment l'exemple d'un retour (heureusement partiel encore) vers le badigeon le plus détestable. Quelques tentatives hasardées depuis deux ou trois ans ont enhardi les badigeonneurs. Un chanoine nouveau a voulu rajeunir la chapelle mise en sa possession, et la pauvrette a vu successivement couvrir de peinture à

l'huile, ses voûtes, ses murailles, ses chapiteaux et sa belle clôture en chêne ouvragé. Les murs ont pris une teinte beurre frais, et une triple épaisseur de couleurs et de vernis donne à la vénérable grille la superbe apparence de l'acajou ou du palissandre. La frise de l'entablement de cette clôture à jour a seule échappé jusqu'ici à un tel barbouillage, et heureusement on peut encore y lire en une ligne de lettres d'or du temps de Louis XIII, cette inscription pieuse :

EGO AD DEI GLORIAM. HOC SACELLVM ORNAVI. IN QVO ET VIVVS ORABO. ET MORTVVS QVIESCAM.
ADRIANVS DE QVENEL. ARCHIDIACONVS ET CANONI. 1620.

Il faut dire toutefois qu'on a conservé sur le revers de cette frise en-dedans de la chapelle, quatre petits paysages oblongs avec personnages bibliques, peints à l'huile, qui paraissent du même temps que la grille, et qu'on a respecté les légendes explicatives tracées au-dessous en lettres blanches :

IAHEL · TVE · SISARA · IVGES IIII. LE SACRIFICE DABRAHAM · GENESE XXII.
ESAV · VEND SA PRIMOGENITURE · A · IACOB · GENESE · XXV
APARITION · DE LANGE · A · HELIE · ROIS · XII · C · XIX (1).

Un exemple mauvais est d'ordinaire suivi par des imitations plus fâcheuses encore. Un particulier qui jouit d'une autre chapelle inutile aux chanoines, a voulu aussi la farder à ses frais. Or, les couleurs encore vives d'une ancienne peinture murale se révélaient de temps à autre sous le blanc à la colle dont le temps commençait à faire justice. Il fallait un badigeon plus puissant, plus indestructible, et surtout racler d'abord le blanc qui s'écaillait. Alors, malgré les dégradations nouvelles que le grattoir venait d'opérer, quelques amis des arts ont pu contempler furtivement sur les murs,

(1) Un griffon sculpté sur un cartouche rapporté peut-être après coup, paraît avoir été le blason du donateur de cette grille.

sur les colonnettes, la légende de saint Côme et de saint Damien se déroulant tout entière dans de nombreux sujets expliqués par des phylactères couverts d'inscriptions gothiques. On eût sans doute pris des calques ou au moins des esquisses de ces intéressantes peintures du commencement du XVIe. siècle, si le badigeon nouveau n'avait été immédiatement appliqué; car on allait en grande hâte dans cette œuvre de vandalisme, qui n'eût pas été tolérée il y a dix ans par l'administration de la cathédrale.

Quand cessera enfin la fureur de gratter et de badigeonner? On n'ignore pas qu'il y a d'autres moyens de maintenir dans les temples la netteté et la décente propreté qui doivent toujours y régner. On sait aussi que l'usage du badigeon était inconnu avant le protestantisme; que c'est aux malheurs qui fondirent sur l'église au XVIe. siècle qu'on doit l'introduction et la première origine de cette souillure ; les réformateurs badigeonnant les temples où ils s'étaient installés pour en faire disparaître les peintures religieuses; les catholiques blanchissant leurs églises pour cacher les saintes images outragées, dégradées et salies par des iconoclastes en délire.

— Voici un autre acte de vandalisme qui ne doit point passer inaperçu non plus. Le manoir des Commandeurs de Malte, l'antique commanderie de Renneville dont les voyageurs allant de Paris à Caen pouvaient voir les tourelles un peu avant le relais de la Commanderie, à quatre lieues d'Evreux, est en ce moment en pleine démolition. Il ne restera bientôt plus pour rappeler ce monument qu'une lithographie mal réussie sans doute, mais au moins d'un dessin très-exact et très-fidèle que M. Laumonier, de Conches, a mise au jour il y a quelques années. R. d. B. x.

Ont été nommés Chevaliers de la Légion-d'honneur : MM. BOUILLET, inspecteur divisionnaire de la Société française, membre de l'Institut des provinces, à Clermont-Ferrand,

secrétaire-général de la 6me. session du Congrès scientifique de France.

NOEL CHAMPOISEAU, membre de la Société française, l'un des secrétaires-généraux de la XVe. session du Congrès scientifique de France, à Tours.

BEAUDOUIN, membre de l'Association normande à Pavilly (Seine-Inférieure).

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. de La Liborlière, de Poitiers.* — M. de La Liborlière, ancien recteur de l'Académie de Poitiers, ancien membre du conseil-général de la Vienne, chevalier de la légion-d'honneur, membre de la Société française, est mort à Poitiers le 27 avril 1847. C'est une perte véritable pour les Sociétés savantes auxquelles il appartenait et pour tous ceux qui le connaissaient, car aucun homme n'alliait mieux que lui la bonté à la science et à l'étude. Homme vertueux et dévoué à son pays, M. de La Liborlière emporte l'estime de tous.

On connaît de lui plusieurs pièces de vers et diverses dissertations historiques et archéologiques; la Société des antiquaires de Poitiers a publié de lui dans ses volumes plusieurs mémoires intéressants; il était un des membres assidus de la compagnie : lors de la tenue du Congrès archéologique de France à Poitiers, en 1843, la Société française reçut plusieurs communications importantes de M. de La Liborlière sur les monuments de Poitiers; il fut appelé à la présidence d'une des séances.

En 1834, M. de La Liborlière avait siégé au Congrès scientifique de France.

Mort de M. l'abbé Lecuir, membre de la Société française, à Saint-Lo. — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Lecuir, enlevé inopinément par une fièvre cérébrale. M. Lecuir avait déjà donné des preuves de ses connaissances archéologiques et de son bon goût; à peine âgé de 28 ans, il avait acquis des connaissances très-étendues : cette perte est infiniment regrettable.

ESSAI

SUR LE SYMBOLISME ARCHITECTURAL

DES ÉGLISES,

Par M. l'abbé GODARD SAINT-JEAN,

Professeur d'Archéologie au grand séminaire de Langres, membre de plusieurs Sociétés savantes.

L'ÉGLISE DANS LE SENS TROPOLOGIQUE.

La doctrine catholique seule a su donner à l'homme une juste idée de lui-même. Il sait par elle comment la grandeur et la bassesse, la vie et la mort, Dieu et le non-être se rencontrent en nous. Il sait pourquoi nous devons nous humilier jusqu'à l'anéantissement, et croire, le front dans la poussière, à notre dignité. Si misérables que nous soyons, la doctrine catholique nous considère comme temples de Dieu.

L'Esprit-Saint a honoré le chrétien de qualifications glorieuses ; mais celle-là est belle et instructive entre toutes. *An nescitis*, écrivait l'apôtre aux fidèles de Corinthe, *quoniam membra vestra templum sunt Spiritus Sancti*? Nos membres sanctifiés par les sacrements sont la demeure de Dieu ; tabernacle vivant, notre corps reçoit, sous forme de nourriture, le Verbe incarné. Notre âme, enfin, unie à Dieu par la cha-

rité, habite en lui et lui en elle; de sorte que nous devenons les temples de la Divinité, suivant le sens naturel et la force du terme.

La vie morale de l'homme est donc la troisième inspiration des églises du moyen-âge.

Elle se développe d'abord par la tropologie de l'orientation. Dans l'Orient est notre patrie, le paradis dont nous pleurons la perte. Nous prions tournés vers lui; car nos soupirs le réclament (1). Le corps du Ciel (*corpus cœli*) et la lumière du jour se lèvent de l'Orient. Nos regards y sont dirigés durant la prière, pour signifier que nous devons être les cieux du Christ notre Orient et notre vraie lumière, afin qu'il daigne rayonner en nous (2). De l'Orient s'élance le roi des astres, symbole du soleil de justice qui promet à ses élus, après la résurrection, l'éclat du soleil même. Nous sommes donc tournés vers le levant, en espérance d'une résurrection pleine de gloire, parce que nous voyons monter, au milieu d'une splendeur immense, l'astre qui descendait au couchant comme pour mourir (3).

Le plan cruciforme convient au temple, symbole de l'homme

(1) In Oriente est patria nostra scilicet paradisus, undè expulsos nos dolemus. Orantes ergò contrà paradisum nos vertimus quia reditum illius petimus.

Gemma. ch. 95.

(2) Alia est (oratio) quia in Oriente surgit corpus cœli et lux diei. Ad Orientem itaque nos vertimus, quia Christum qui est Oriens et lux vera nos adorare significamus, cujus debemus esse cœli, ut lux ejus in nobis velit oriri.

(3) Tertia est quia in Oriente sol oritur per quem Christus sol justitiæ exprimitur. Ab hoc promissus habemus quod in resurrectione ut sol fulgeamus; in oratione ergo contra ortum solis vertimus nos, ut solem angelorum nos adorare intelligamus et ut ad memoriam gloriam nostræ resurrectionis revocemus, cùm solem quem in Occidente quasi mori conspeximus, tantâ gloriâ resurgere in Oriente videmus.

aussi bien qu'au temple symbole du Christ. La croix du maître est la croix du disciple. Elle renferme toute la vie chrétienne ; elle est son principe et son modèle, l'emblème de ses vertus, le sentier qui mène à la consommation en Dieu. Je ne veux pas répéter ce que les mystiques disent de la Croix, dans un sens large et indépendant de sa structure ; mais il importe que l'on sache comment le moyen-âge l'interprétait, en tant que symbole strictement pris. « Le Sauveur, par la figure de la Croix à laquelle il fut suspendu, signifiait les premières portes du salut, c'est-à-dire la Foi, l'Espérance, la Charité, et, en quatrième lieu leur persévérance. Les dimensions de la Croix sont en longueur, largeur, hauteur et profondeur. Il y a l'extrémité enfoncée en terre pour la soutenir ; la longueur est dans la tige jusqu'aux bras ; la largeur, dans leur ouverture ; la hauteur, dans la partie correspondant à la tête. Or, ces dimensions sont le signe des quatre vertus susdites. La profondeur marque la foi mise la première au fond de l'âme et semblable à la base d'un édifice ; la longueur, c'est la persévérance ; la hauteur, l'Espérance qui nous transporte vers les choses célestes ; et la largeur, la Charité » (1). Ainsi le plan cruciforme est un catéchisme de la vie spirituelle. Saint Paul nous fait sentir l'intérêt que nous avons à le bien savoir, lorsqu'il dit : Je prie à deux genoux le Père de N.-S.-J.-C. pour que vous puissiez comprendre avec tous les saints ce que c'est que largeur, longueur, hauteur et profondeur (2).

Si les observations d'un archéologue judicieux ne l'ont pas

(1) Ruppert, abbé de Tuits. De div. off. lib. 6. c. 9. Quid crucis figura significet.

(2) Hujus rei gratia flecto genua mea ad Patrem D. N. J. C.... ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum. — Ad Eph. ch. 3. — Saint Aug. de doct. Christi lib. 2. c. 41. — Sermo 7 de verb. Apost. — St. Grég. de Nysse, orat. 1. — St. Bern. De amore Dei. c. 11.

trompé, l'architecte substitua, dans le plan de certaines églises le corps d'un martyr à celui de Jésus crucifié (1). De pareils faits sont une preuve de plus que la disposition du temple est imprégnée d'un sens moral, outre le sens allégorique.

Venons à l'analyse du monument.

Les maîtres de la perfection chrétienne distinguent trois vies de l'âme : la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. L'âme, dans la première, se délivre spécialement de l'esclavage du péché : par la seconde, elle s'enrichit surtout de la science des vérités révélées ; la troisième est l'ineffable vie d'amour et d'extase qui perd l'âme dans l'infini (2). La basilique est partagée par ses trois vies.

L'enfant nouvellement né que l'on présente au baptême attend le prêtre au seuil de l'église, sous le sombre enfoncement du portail, dont l'obscurité figure la nuit de son âme (3). Qu'il renaisse de l'eau et du Saint-Esprit ; les démons qui l'obsèdent prendront la fuite et les Anges lui souriront. L'appareil de la vie purgative, le baptistère est à l'entrée de l'église (autrefois il était sous le porche ou formait un édifice séparé), afin que le premier pas dans le lieu saint réponde au premier pas dans la vie spirituelle. Lorsque le baptême s'administrait par immersion (4), la piscine avait

(1) Bull. mon. tom. 9. Inclinaison de l'axe des églises, par M. de Chergé. L'axe torturé de Saint-Savin représenterait le supplice de la roue enduré par le confesseur. A Saint-Génitour du Blanc, un ressaut considérable qui détache le chevet de la nef, serait l'image de la décapitation du martyr.

(2) Saint Denys. Hiér. ecclés. c. 6. Des diverses classes des initiés.

(3) Accedat ad limen ecclesiæ ubi foris exspectant qui infantem detulerunt. L'usage a prévalu contre la rubrique romaine, en plusieurs diocèses. Néanmoins les sages-femmes ont tort de pénétrer partout dans l'église portant des enfants non baptisés.

(4) Saint Thomas dit encore : Quamvis tutius sit per modum immersionis, quia hoc habet communior usus. 3 p. q. 66. art. 7.

sept degrés. On y descendait par quatre; on y montait par trois : *Fons origo omnium gratiarum est*, dit saint Isidore de Séville, *cujus septem gradus sunt ; tres in descensu propter tria quibus renuntiamus ; tres in ascensu propter tria quæ confitemur ; septimus verò qui et quartus, similis Filio hominis, extinguens fornacem, stabilitamentum pedum, fundamentum aquæ* (1).

Le baptistère doit être, et il est communément au bas-côté nord, à l'Occident. D. Martène et Catalani citent plusieurs passages de Pères, grecs et latins, desquels on peut arguer que cette circonstance n'est pas indifférente (2).

A peine l'homme a-t-il retrouvé le signe d'enfant de Dieu, que le malin esprit lui en ravit la beauté. Pour la recouvrer, il faut qu'il se prosterne au tribunal de la pénitence, autre appareil de la vie purgative. Le confessionnal, par conséquent, devrait se rapprocher du portail autant que possible, au lieu de se cacher dans les angles des transepts et des chapelles autour du chœur. On satisferait mieux aux règles mystiques et aux Canons qui ordonnent de confesser en l'église à la vue de tout le monde.

Du reste nous n'invoquons pas l'exemple des siècles hiératiques. Les plus anciens confessionnaux connus sont ceux que M. Didron signale *aux bas-cotés* de Notre-Dame, à Nuremberg, et qu'il attribue sinon au XIVe. siècle, du moins au commencement du XVe. (3). Le sixième concile de Paris et celui de Salisbury en 1229, parlent seulement du voile qui séparait la pénitente du confesseur, et le XVIe. siècle s'écou-

(1) Lib. 2. De off. c. 24. — Albinus Flaccus. De div. off. De sabb. sanc. Paschæ.

(2) Catalani. Rit. rom. comment. illust. Patavii. 1760. Tom. 1, p. 98.—D. Martène. De ant. eccl. rit. lib. 1.

(3) Ann. arch. tom. 1.

lait lorsque les conciles d'Aix et de Toulouse inaugurèrent ces meubles en France (1).

Au bain sacré du sang de Jésus-Christ, l'âme a revêtu de nouveau la robe d'innocence ; alors son devoir est de ne plus faillir et d'entrer en communication avec la vérité incréée. Le verbe se révèle et l'illumine d'enseignements qui ouvrent l'œil spiritualisé de l'intelligence aux mystères de la grâce. C'est pourquoi, dans le temple, plus avant que le baptistère, se dresse le Jubé, la chaire évangélique de laquelle se répand la semence de la parole divine. Les stupides ambonoclastes ont renversé d'un seul coup d'admirables créations de l'art et les symboles qui en dépendaient. Pour tous les mystiques, grecs et latins, le Jubé, c'est la montagne où la sagesse infinie annonçait aux peuples les voies du salut. Il domine à l'intérieur de l'église, parce que l'évangile commande à l'âme avec une souveraine autorité, et lui prêche une doctrine supérieure à toute doctrine humaine (2). Messire Gilbert Grimaud ajoute que l'ambon est élevé « pour signifier comme il faut élever nos âmes et nos pensées, pour bien ouïr l'évangile ; ou que sa lecture doit nous faire monter à Dieu, en surmontant le désordre de nos sentiments et de nos passions terrestres (3). » La chaire à prêcher introduite à l'apparition des ordres mendiants est, depuis le XVII[e]. siècle, héritière de ces significations. Elle doit se placer au midi par la raison que le diacre chante l'évangile en regardant le nord (4). Ici encore nous avons rompu avec le mysticisme.

(1) En 1585 et en 1550.

Thiers les stigmatise ainsi. Dissert. sur les Jubés. In-12, Paris 1688.

(2) Siméon de Thess. ap. Goar. Euch. græc. Paris 1747, p. 19. In ord. sacri min. notæ. Gavantus. Thesaurus etc., t. 1, p. 2, tit. 6, etc.

(3) La liturgie sacrée, tom. 2, p. 15. Paris 1686.

(4) Le diable a dit : Ponam sedem meam ab aquilone ; et Jérémie nous en prévient : ab aquilone pandetur omne malum super habitatores terræ.

L'âme initiée à la vie illuminative ne découvre pas entièrement le sein de Dieu dont l'essence est incompréhensible. Le jour sans ombre où l'on voit face à face commence à poindre ; mais nous ne voyons pas le sanctuaire éternel ; nous l'entrevoyons, comme le sanctuaire de nos églises, à travers le Jubé à claire-voie sculpté entre le chœur et la nef. C'est une tradition des voiles du *ciborium* qui dérobaient les mystères aux yeux des fidèles, pendant les plus solennels instants du sacrifice.

Il est possible à l'âme de franchir cette barrière sur les ailes de l'amour. La charité ne connaît pas d'obstacles : *Amor de impossibilitate non causatur ;.. valet igitur ad omnia,.. sicut vivax flamma et ardens facula sursùm erumpit secu-rèque pertransit.* (*Imit.*) La vie unitive est donc manifestée par le sanctuaire. Là, s'accomplissent les œuvres secrètes du saint amour : sacrifice et communion (1).

Mais il est des âmes pécheresses, pour lesquelles il n'y a plus, ce semble, de purification, d'illumination, d'union ; tant l'abus des grâces et l'énormité des crimes ont fait déborder sur elles la coupe de la colère de Dieu. Ah ! qu'elles ne se précipitent pas pour jamais hors de l'église. Espoir des désespérés, véritable fille de Noémi qui recueille l'épi brisé, délaissé du moissonneur, la Sainte-Vierge leur tend ses bras, dernier et sûr abri, par delà le sanctuaire.

L'âme chrétienne est encore symbolisée en certaines parties du temple.

L'autel figure notre cœur où nous devons immoler la concupiscence, les vices de la nature, et offrir au Seigneur l'hommage de nos actions et tout ce que nous sommes (2). Les vertus sont les blanches nappes de lin qui parent l'autel de pierre. Sa lumière est celle de la vie du juste : *luceat lux*

(1) St. Germain. Contempl. rer. eccl.
(2) Durand, lib. 1, c. 2.

vestra coram hominibus; et la croix signifie la mortification : *qui vult venire post me abneget semetipsum et tollat crucem suam* (1). La loi du renoncement à soi-même pour être tout à Dieu est le précepte qui inclut tous les autres ; ne soyons pas surpris, s'il reparaît encore dans la croix triomphale, posée au milieu de l'église comme il doit l'être au milieu du cœur (2). Les degrés de l'autel sont ceux de la perfection par laquelle l'âme atteint Jésus-Christ (3). Enfin, le coussin ou pulvinaire qui porte le livre du missel est l'image du cœur qui reçoit avec docilité les impressions de la foi (4).

La série des vertus nous entraînerait trop loin. J'indiquerai brièvement quelques symboles avoués des mystiques ; le lecteur pourra les peser à son loisir. Les fondements de l'église représentent la foi au dogme catholique. Les contreforts sont l'espérance qui élève l'âme et la fortifie. Le toit, c'est la charité *quæ operit multitudinem peccatorum.* Les quatre murailles sont les vertus cardinales. Le pavé désigne l'humilité : *adhæsit pavimento anima mea* ; la porte, l'obéissance, *de quâ Dominus, inquit : si vis ad vitam ingredi, serva mandata.*

Nous avons dit précédemment que les cloches figurent l'ordre des prédicateurs. A la rigueur, la tropologie n'en appartiendrait pas à un chapitre qui convient à l'âme en général ; mais cet écart me fournit le moyen d'observer en passant que l'église a ménagé des leçons spéciales aux classes, aux rangs divers de la famille chrétienne. Ainsi les vêtements liturgiques enseignent à chaque ordre ses obligations parti-

(1) Suarez. Disp. 81. sect. 15.

(2) Hugues de St.-Victor. Spec. eccl. c. 1. — Rationale. c. 1. n. 41.

(3) Honorius d'Autun. Gemma animæ. lib. 1. c. 136.

(4) Rat. lib. 4. c. 11. Il n'est rien dit des rétables, gradins, tabernacles, etc. On sait que tout cela n'a pas plus de trois siècles.

culières (1). Notre cadre ne s'étendant pas jusqu'aux tissus, je m'arrête à la cloche (2).

La dureté du métal apprend au prédicateur qu'il doit s'armer de courage contre l'ennemi ; *Undè Dominus : dedi frontem tuam duriorem frontibus eorum.* Le battant, langue de la cloche qu'il frappe aux pinces des deux côtés, l'avertit de faire résonner les deux testaments. Le brayer de cuir qui maintient au cerveau le sommet du battant, conseille au prédicateur la modération. De même que la cloche tient au bois du mouton par des bandes de fer, le prédicateur doit embrasser la Croix par l'étreinte d'une invincible charité ; la corde qui, des hauteurs du clocher, descend à la portée de la main dans l'église, conseille à l'orateur chrétien de ne pas planer à perte de vue et de s'abaisser au niveau des humbles.

Grâce à la délicatesse de nerfs dont une éducation polie nous a doués, la naïveté de ces sens populaires causerait aujourd'hui des crispations à bien du monde. C'est de l'histoire pourtant et je n'ai pas cru pouvoir le dissimuler.

(1) Un exemple : Episcopus, dit saint Thomas, habet super sacerdotem nova vestimenta.. Per caligas, significatur rectitudo gressus. Per sandalia, quæ pedes ligant, contemptus terrenorum. Per succinctorium, quo stola cum alba ligatur, amor honestatis. Per tunicam, perseverantia, quia Josephum tunicam talarem habuisse legitur, quasi descendentem usque ad talos, per quos significatur extremitas vitæ. Per dalmaticam, largitas in operibus misericordiæ. Per chirothecas, cautela in opere. Per mitram, scientia utriusque testamenti, unde, et duo cornua habet. Per baculum, cura pastoralis, quo debeat colligere vagos, quod significat curvitas in capite baculi, sustentare infirmos quod ipse stipes baculi significat, et pungere lentos, quod significat stimulus in pede baculi. Per annulum, sacramenta fidei, qua ecclesia desponsatur Christo. Episcopi enim sunt in ecclesiâ loco Christi.—In suppl. ad 3 p. q. 40, art. 7.

(2) Rit. Rom. Bened. campanæ. — D. Remi Carré. Recueil curieux et édifiant sur les cloches. Ch. 8. Cologne 1757. — Durand, lib. 1, c. 4. De campanis.

Les livres d'église même contenaient ces simples détails (1).

La liturgie s'exprime à son tour en de frappantes cérémonies. Une onde pure lave la cloche que l'on essuie à l'aide de linges blancs, parce que le prédicateur doit être saint : *cœpit Jesus facere et docere*. Organe de l'Esprit de Dieu, il en possédera les sept dons marqués par sept onctions faites sur le métal : *non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus patris vestri qui loquitur in vobis ;* et quatre faites à l'intérieur lui apprennent la nécessité d'être entièrement pénétré par ce feu divin : *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto et cœperunt loqui*. Le diacre chante l'évangile selon saint Luc, à la réception de Jésus chez Marie et Marthe, afin que le prédicateur sache, à l'exemple de la contemplative Marie, écouter la parole de Jésus-Christ avant de la répéter aux peuples : *Maria sedens secùs pedes Domini, audiebat verbum illius.* Cependant, sous le vase sonore, fume l'encensoir plein de riches parfums : *in thuribulo thymiama, thus et myrrham.* C'est que le prêtre et la cloche font monter à Dieu les vœux des fidèles.

L'encensoir est, en effet, le symbole du chrétien. *Potest etiam dici per thuribulum, cor hominis.* Les charbons ardens signifient la ferveur de la dévotion ; et l'encens qui se volatilise dans l'espace, le sentiment de l'âme qui s'envole vers le Seigneur : *Dirigatur, Domine, oratio mea sicut incensum in conspectu tuo* (2) !

Le temple et les parties du temple figurent l'âme chré-

(1) Voyez le Missel romain imprimé à Paris, en 1552, chez Thielman Hervet. Argumentum Missæ, après l'ordinaire de la messe.

(2) Le rational ajoute le sens de la navette : Navicula verò in quâ incensum reponitur, designat quod per orationem, quam incensum significat, de hujus mundi mari magno et spacioso, ad cœlestem patriam satagamus navigare.

tienne. *Templum Dei sanctum est quod estis vos.* (Cor. 1, c. 3.)

L'église dans le sens anagogique.

Au parvis des cathédrales, le temps finit son cours; l'éternité commence. Le trumeau qui sépare les deux ventaux de la grande porte annonce qu'on y arrive par deux voies, dont l'une mène à la mort de l'enfer et l'autre à la vie du Ciel. Regardez plutôt le bas-relief du tympan. L'imagier pour ne vous laisser aucun doute y sculpte les drames du dernier jugement, du pèsement des âmes, et du partage des élus et des réprouvés (1). L'intérieur de l'église est la Jérusalem céleste, le séjour des Bienheureux : *Verè non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli.*

Mais si vous voulez en découvrir toute la similitude, ne prenez pas la cathédrale vide, silencieuse, immobile : le Ciel ne saurait être une église déserte. Donnez-lui toute son âme : la foule dans les nefs; la hiérarchie sainte au chœur et au sanctuaire. Choisissez un jour de fête ; car le Ciel est la grande fête. Enfin voyez la basilique qui n'a pas renié l'antiquité, mais qui a laissé les choses à leur place et comparez.

« *Ecce sedes posita erat in cælo et suprà sedem sedens. Et qui sedebat similis erat adspectui lapidis jaspidis et sardinis ; et iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdinæ.* »

Voilà le trône épiscopal situé à l'abside, et l'évêque assis, représentant de la divinité. Il brille de la magnificence de ses ornements et de ses vertus semblables à l'émeraude, au jaspe, à la sardoine (2).

« *Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor, et super*

(1) Ce sont les sujets ordinaires.

(2) Cornelius à Lapide. Commentaria in Apocalypsin s. Johannis; c. IV. Anvers, 1784.

thronos viginti quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis, et in capitibus eorum coronæ aureæ. »

C'est l'hémicycle formé à droite et à gauche de l'évêque par les prêtres. Leur nom même signifie vieillard ; ils ont réellement la tête couronnée d'une couronne plus précieuse que l'or et leurs vêtements sont des robes blanches.

« *Procidebant viginti quatuor seniores antè sedem in throno.* » Ainsi le clergé pendant les offices s'incline, s'agenouille, se prosterne, rendant à Dieu le culte de latrie ; au vicaire de Dieu, l'honneur qui lui est dû.

« *Et vidi : ecce in medio seniorum agnum stantem tanquam occisum.* » Vis-à-vis la chaire du pontife, au milieu du chevet et des vieillards est l'autel de l'Agneau *comme égorgé*. Sous l'autel céleste, saint Jean aperçut les âmes des Saints mis à mort à cause du témoignage qu'ils avaient rendu au Verbe de Dieu ; la pierre de nos autels renferme aussi des reliques de Saints ; si elle les perd, elle n'est plus consacrée.

Les Anges qui balancent les encensoirs d'or, brûlent des aromates et chantent les louanges de l'Agneau (1), figurent les lévites et le chœur qui remplissent les mêmes fonctions dans l'église de la terre.

« *Post hæc vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat ex omnibus gentibus et tribubus et populis et linguis stantes antè thronum et in conspectu agni* (2). » Les horizons du temple s'élargissent ; le fleuve d'une multitude innombrable de fidèles se répand dans les nefs ; et le tonnerre de la voix du peuple fait retentir l'alleluia : » *Et audivi quasi vocem turbæ magnæ et sicut vocem aquarum multarum et sicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium : alleluia !*

Hélas ! on n'entend plus dans maintes cathédrales qu'un

(1) Ch. 5, v. 8, 11, 12.
(2) Ch. 7, v. 9.

petit nombre de voix ; et quelles voix ! la sourde basse de deux chantres à gages, la crécelle de quelques chanoines, le fausset d'enfants de chœur égosillés. Autrefois il en était autrement; le chant du peuple ébranlait les voûtes (1). Pour arriver aux *grandes eaux* et aux *grands tonnerres* de l'Apocalypse, on fondait les bourdons de 30,000 liv. et on montait l'orgue à plus de 6,000 tuyaux d'étain (2). *Illud*, dit le moine de St.-Gall, *rugitu quidem tonitrui boatum coæquabat.*

Ces lampes de vermeil et d'argent où une flamme perpétuelle consume l'huile de l'olive; ces cierges qui scintillent de toutes parts, ne sont-ce pas les lampes suspendues devant le trône de Dieu (3), et les justes semblables, au dire de la Sagesse, à des étincelles qui courent sur des roseaux desséchés (4).

Les attributs iconographiques de la statuaire et des peintures historiées corroborent cette assertion ; car ils représentent les Saints dans le paradis. Les vierges, les martyrs, et les docteurs jouissent, ainsi que la théologie le démontre, de ce degré de gloire que l'on nomme auréole (5) ; les élus tiennent des palmes dans leurs mains (6), et leur tête est couronnée du nimbe : *Lumina quæ circa capita sanctorum in ecclesia, in modum circuli depinguntur, designant quod lumine æterni splendoris coronati fruuntur. Idcircò verò secundum formam rotundi scuti pinguntur quia divina pro-*

(1) Voyez le mandement de Mgr. l'Evêque de Langres, sur le chant ecclésiastique ; première partie.

(2) Gerbert. De cantu et musica sacra, t. 2, p. 193 et 140, c. 3. De organis aliisque, etc...

(3) Apoc. c. 4, v. 5.

(4) Fulgebunt justi et tanquam scintillæ in arundineto discurrent. Sap. c. 3. v. 7.

(5) Summ. Thom. suppl. q. 96 de aureolis.

(6) Palmæ in manibus eorum. Apoc. c. 7. v. 9.

tectione ut scuto nunc muniuntur, undè ipsi canunt gratulabundi : Domine ut scuto nos bonæ voluntatis tuæ coronasti (1).

Le Ciel n'est autre chose que la Trinité, l'océan sans fond et sans rivage de la substance divine figurée par les trois nefs de l'église. *Christum vero et Spiritum sanctum utrimque ad latus paternæ auctoritatis, quasi secundum lumen templum præbet* (2).

Au chapitre 21e. de l'Apocalypse, saint Jean ravi en extase décrit la ville éternelle dont le Seigneur est le temple. Elle lui parut tout éclatante de lumière, d'or et de pierreries, semblable à l'épouse parée pour son époux. Le vandalisme a défoncé les verrières peintes ; l'ocre et le blanc en bourre du badigeonneur, Dieu lui pardonne ! ont tellement sali nos églises que la peinture murale a disparu presque partout ; mais jugez de leur aspect primitif par celui des monuments conservés plus ou moins intacts ou habilement restaurés. A la Sainte-Chapelle, par exemple, le moyen-âge rivalise avec la ville de l'Apocalypse. A la vue de ces parois resplendissantes de suaves et brillantes peintures, de ces voûtes d'azur étoilées d'or, de ces émaux qui reluisent incrustés dans la pierre, de l'or qui ruisselle le long des colonnettes, des vitraux que les rayons du Ciel traversent emportant les doux reflets de

(1) Gemma animæ, lib. 1, c. 133. Id. apud Dur.

(2) Euseb. Hist. Eccl. lib. 10, c. 4. Il est vraisemblable qu'on a voulu souvent rappeler la Trinité par le nombre de trois employé pour les arcades du *triforium*, les fenêtres de l'abside, etc. La légende de sainte Barbe ne permet guère d'en douter. La sainte, malgré la volonté paternelle, ayant fait ouvrir trois fenêtres à une maison de bains, son père lui demanda pourquoi trois fenêtres éclairaient la salle. Elle répondit : « Il y en a trois qui illuminent le monde : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et ils sont un en essence. » Cette circonstance n'est pas oubliée dans la tour qui sert d'attribut à la Vierge martyre.

mille diamants, la pensée s'en va d'elle-même au récit de l'apôtre, et l'on est près de s'écrier avec lui : *Ego vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cœlo a Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo!*

Quiconque voudra jeter les yeux sur l'office de la Dédicace des églises au bréviaire et au missel, restera certain que ce symbolisme n'est pas imaginaire.

Le cloître, dépendance des collégiales et des abbatiales, est aussi l'image du Ciel (1). Là, les justes figurés par les moines sont séparés des pécheurs, c'est-à-dire du monde. Dieu habite en eux. Ils ont tout en commun : *Cor unum et anima una.* Les cellules rappellent ces paroles du Sauveur : *In domo patris mei mansiones multæ sunt* (2).

Consécration des églises.

La consécration du temple est la confirmation et le complément de la mystagogie architecturale. En effet, le Christ et l'église, l'âme et le Ciel y reparaissent. Le catholicisme déploie rarement plus de pompe, rarement il nous instruit d'une manière plus élevée que par ce rit mystérieux. Il est inutile d'avertir que cet exposé succinct emprunte aux auteurs qui ont traité ce point liturgique, les seules choses essentielles à notre sujet (3).

(1) Gemma, l. 1, c. 149. Rat. lib. 1, ch. 1.

(2) Il y a long-temps que saint Ephrem a fait un beau parallèle d'un cloître et du paradis. De compunctione cordis. C. 2.

(3) C. F. Ives de Chartres. De reb. eccl. serm. De sacr. Dedic. -- Hugues de St.-Victor, Spec. eccl. c. 2; De cær. c. 1.—Honorius d'Autun, Gemma, c. 150.—Durand. Rat. lib. 1, c. 6.—Raban Maur. De Inst. cler. c. 4. — St. Bernard. Six sermons de Dedicatione ecclesiæ. Paris, 1690.—Voyez encore Catalani. commen. in Pont. rom.—M. l'abbé Raffray, chanoine de la cathédrale de Langres. Beautés du culte catholique. t. 1, c. 9. Cet excellent ouvrage renferme aussi la question du symbolisme de l'architecture sacrée.

La Dédicace du temple est l'emblème de l'union nuptiale de Jésus-Christ et de l'église. Après d'imposants préparatifs, l'évêque représentant Notre-Seigneur, bénit l'eau à l'*atrium*, et asperge trois fois l'extérieur de l'édifice (1). Avant d'être consacré, il est l'image de la gentilité plongée dans les épaisses ténèbres de l'idolâtrie. Cette première aspersion figure le baptême que l'on confère au nom de la Trinité, et par lequel le Christ a voulu régénérer tous les peuples. Cependant douze cierges brûlent à l'intérieur, devant douze croix peintes sur les murailles. Ce sont les douze apôtres dispersés parmi les nations aveugles, afin de les convertir par la lumière de la foi et le feu de la charité.

Le peuple est sorti de l'église ; il n'y reste que le diacre, symbole du *fort armé* qui garde son domicile (2). Un plus fort que lui le chasse et distribue ses dépouilles. Le démon régnait sur le monde ancien. Le Christ est venu ; il a écrasé la tête du serpent, et donné l'empire à l'église. Voici donc l'évêque s'approchant de la porte fermée. Trois fois il la frappe de sa crosse ; car le pouvoir du Christ embrasse le Ciel, la terre et les enfers. Elle s'ouvre enfin et il entre en disant : *pax huic domui*, parce que le Sauveur entrant dans le monde lui apportait la paix et le réconciliait avec la Trinité. Le pontife se prosterne et prie comme Jésus au jardin des oliviers. Il ne salue point l'assistance par le *Dominus vobiscum ;* elle n'en sera digne qu'après la purification. Pour l'obtenir de la clémence de Dieu, elle doit le supplier avec Jésus-Christ. Le ministre l'y invite : *Flectamus genua.* — Du pied de son bâton pastoral, l'évêque trace, dans la cendre, sur le pavé, l'alphabet grec et l'alphabet latin :

(1) Je ne fais pas scrupule de suivre parfois l'ordre des mystiques français du moyen-âge lorsqu'il n'est pas conforme aux rubriques du pontifical d'Urbain VIII. On en conçoit la raison.

(2) Luc. X. 21.

ABΓΔEZHΘIKΛM

NΞOΠPΣTYΦXΨΩ

ABCDEFGHIKLM

NOPQRSTVXYZ

Il écrit le premier en allant de l'angle gauche à l'angle droit, parce que les Gentils méritèrent, par la croix, d'être préférés à la synagogue réprouvée.

Le second va de droite à gauche, pour montrer que le juif perfide, après avoir abusé des bienfaits de Dieu, tomba sous l'anathème : ainsi Jacob croisa ses mains sur Ephraïm et Manassé (1). Les branches de ces deux alphabets figurent les nations que réunit la foi dans la croix. L'un est grec et l'autre latin, pour signifier que l'église d'Orient et l'église latine ne forment qu'une seule et même église catholique. C'est aussi pour rappeler que la sagesse et la puissance de l'antiquité se sont converties à Jésus-Christ. Enfin, ils se joignent en croix, parce que les deux Testaments se touchent au sommet du calvaire où le Messie s'est écrié : *consummatum est !*

Le pontife commence la consécration. Après le *Deus in*

(1) Genèse, c. 48.

adjutorium et le *Gloria Patri* on ne dit point l'*Alleluia ;* car le démon n'est pas expulsé, l'heure de la résurrection n'est pas encore venue. Le Christ, sur l'autel où il expira, invoquait de même, dans une tristesse infinie, le secours de son père. Mais quand la mort et les démons auront subi la défaite du troisième jour, la joie succédera aux convulsions de la nature en deuil. On mêle à l'eau bénite le vin, le sel et la cendre. L'eau et le vin désignent les deux natures en Notre Seigneur ; le sel symbolise la divine sagesse, parce qu'il préserve de la corruption ; la cendre est en mémoire de la Passion qui dévora comm·· un feu l'humanité de Jésus-Christ. L'évêque faisant avec cette eau des signes de croix sur le milieu de l'autel et aux quatre cornes, témoigne donc que toutes les parties du monde ont été rachetées du péché par les mérites de l'Homme-Dieu. Puis, il en asperge sept fois le tour pour signifier que le S^t.-Esprit réside en l'église. L'aspersion se poursuit à l'intérieur du temple, pendant le chant des psaumes qui célèbrent la ruine de nos ennemis; tandis qu'on prêchait le baptême à la Gentilité, la puissance de satan s'écroulait de toutes parts (1). L'eau surabondante est versée à la base de

(1) Ce n'est pas sans mystère que l'aspersion se fait avec l'hyssope ou des plantes aromatiques, l'absinthe, la laitue sauvage, la verveine.

L'hyssope, dit Levinius Lemnius (de Herbis biblicis, c, 26), est une lante d'un parfum et d'une saveur agréables. Elle est à la fois salutaire et douce. Elle purge la poitrine, soulage le poumon, dissout la pituite. On s'en sert pour combattre la pleurésie et les affections des reins contre lesquelles elle est d'une grande efficace. Aussi Dieu a-t-il ordonné dans le Lévitique et les Nombres (14-19), d'en user pour la purification des lépreux et des hommes souillés d'une impureté légale. David, adultère et homicide, se conformait à la loi de Moïse en priant Dieu de l'asperger avec l'hyssope. Bellarmin ajoute (in ps. 50) qu'elle marque de plus la foi et l'humilité, attendu que sa tige modeste ne s'élève pas et que ses racines rampent sous les pierres. Les mystiques du moyen-âge

l'autel, source d'où s'épanchent les flots de la grâce. On essuie la table de pierre avec le lin, qui parvient à la blancheur comme Jésus-Christ à la joie et à la gloire, par les brisements et les souffrances.

Ensuite on oint l'autel d'huile des catéchumènes et de saint chrême. Le Christ a reçu l'onction du sacerdoce et de la royauté ; sans cesse l'église reçoit celle du S^t.-Esprit. Des prières dignes d'une méditation éternelle accompagnent ces onctions et les encensements. Alors la fumée odorante et les parfums répandus embaument l'air du temple. C'est pourquoi l'on entonne le psaume *Fundamenta ejus*, sous l'antienne empruntée aux paroles d'Isaac : « *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni.* » Voilà l'odeur de mon fils comme celle d'un champ plein de fleurs et béni du Très-Haut. Que mon Dieu te fasse croître comme le sable de la mer, et te donne la bénédiction de la rosée du ciel ! « Quelle est donc cette campagne fleurie, aimée du Seigneur ? » C'est l'église, répond Honoré-le-Solitaire, c'est l'église qui exhale en tout l'univers la suave odeur de ses œuvres. Les roses sont les martyrs ; les lys, les vierges ; les violettes, ceux qui méprisent le siècle. Les herbes vertes sont les sages ; les fleuries, ceux qui progressent ; et celles qui portent leurs fruits, les âmes parfaites. »

L'évêque procède à l'onction des douze croix peintes sur les parois, et devant lesquelles sont allumés les douze cierges, images des Apôtres. Ces croix, sceau de Jésus-Christ, nous

disent communément qu'elle désigne la vertu de Jésus-Christ qui amollit le marbre de nos cœurs et opère leur guérison. Voyez Hugues de Saint-Victor, lib. 1. De sacramentis, c. 7. — Gemma animæ, lib. 1, c. 60. - Jean Rusbroch. Commentaria in tabernaculum fœderis, c. 120, p. 144. Cologne, 1692. — Vincent de Beauvais. Speculum naturale, lib. 10, c. 168-169, p. 786, édition de Douai 1624.

apprennent qu'il a pris possession de la terre par ses envoyés. Le chrême, composé d'huile et de beaume, atteste que le monde est rempli par la douceur et les vertus des disciples de l'Evangile, pierres de l'église spirituelle. Aussi on chante: O Jérusalem! tous tes murs sont des pierres précieuses; et tes tours seront construites de diamants; puis le psaume 147, *Lauda Jerusalem;* enfin deux répons, desquels il appert que le ciel, le temple, l'église, se confondent en une seule chose. La voici, Jérusalem, cette grande cité céleste ornée comme l'épouse de l'agneau, parce qu'elle est devenue son tabernacle. *Alleluia.* Ses portes ne seront point fermées durant le jour; jamais la nuit ne l'obscurcira. — Tes places, ô Jérusalem! seront pavées d'or pur, *Alleluia,* on chantera en toi le cantique de joie, *Alleluia,* et tous diront dans les rues, *Alleluia, Alleluia.* Tu resplendiras d'une éclatante lumière, et tu seras adorée des extrémités du monde »

Bientôt le pontife place sur les cinq croix gravées de la table d'autel, cinq croix de grains d'encens et cinq autres de cire auxquelles il met le feu: Jésus-Christ, l'hostie sans tache, a été offert en holocauste agréé de Dieu.

Après la bénédiction des vases et des ornements sacrés qui font partie du mobilier de l'église, on va chercher en procession les saintes reliques déposées dans un lieu voisin où l'on a chanté l'office de nuit. Symboles des ames captives aux limbes et ici-bas, elles sont introduites dans le temple par l'évêque, de même que les justes sont délivrés par le Christ et conduits en la maison de son père. *Ambulate, sancti Dei; ingredimini in civitatem Domini.* Mitre en tête et la truelle à la main (l'église a toujours su honorer l'ouvrier), le pontife scelle, au moyen d'un mortier bénit, la pierre du sépulcre où les reliques sont cachées suivant la vision de l'apôtre saint Jean. Quelquefois cela

s'exécutait derrière un voile, en signe que nous ne voyons pas le séjour des ames (1).

Les chants d'allégresse et de triomphe retentissent, les nappes blanches revêtent l'autel, les cierges s'allument; un grand mystère est accompli.

L'évidence du sens tropologique nous dispensera d'une longue analyse. La consécration d'un temple a pour type la sanctification de l'homme par les sacrements. L'eau bénite est celle du baptême. Trois fois on l'a fait pleuvoir sur l'édifice, à cause de la triple immersion baptismale. Les douze lumières représentent la doctrine des apôtres enseignée au catéchumène. Les alphabets sont les rudiments de la foi catholique. Ils se tracent en croix, parce que la Rédemption est l'abrégé de nos mystères. Saint Paul écrivait aux Corinthiens néophytes: *Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum et hunc crucifixum.* Les aspersions au-dedans de l'église montrent que la sainteté n'est pas chose extérieure et hypocrite, mais intime et vraie: *omnis gloria ejus filiæ regis ab intùs.* L'évêque verse l'eau sainte au pied de l'autel; le pasteur s'en remet à Dieu du soin d'achever ce que le zèle ébauche et ne termine pas: *quod ipse nequit, Domino humiliter committit, purgationem scilicet subditorum, cui ipse tanquam homo cooperari et collaborare potest, interior autem et perfecta mundatio solius est Dei* (2). Il tourne sept fois autour de l'autel, parce que le sacrement confère les sept dons du Saint-Esprit. Les onctions symboliques sont en usage au baptême comme à la consécration. On couvre de vêtements blancs la table du sacrifice et les lumières brillent dans l'église; de même le nouveau

(1) D. Martène. De ant. Eccl. rit. Lib. 2. ordo 8 ad bened. eccl. — Gemma, l. 1, c. 167.

(2) Yves de Chartres. De reb. eccl. sermones; de sac. dedic.

baptisé tenait un cierge à la main, comme la vierge chérie de l'époux, et gardait jusqu'au samedi *in albis*, la robe d'innocence, de joie et d'immortalité.

CONCLUSION.

Nous avons exposé le symbolisme populaire des églises, avoué par le moyen-âge, approuvé, complété par la liturgie (1). Peut-être ces quelques pages glanées çà et là seront-elles utiles à plusieurs. On s'habitue à étudier la forme artistique des églises sans réfléchir à la pensée de foi; comme on admire la sculpture, les pierres fines, l'émaillure et les nielles capricieuses d'une châsse sans apercevoir les reliques des saints. Ici la piété pourrait être seule blessée; mais là ce sera toujours au détriment de la science. Répétons-le avec toute l'énergie de notre conviction : au moyen-âge, l'église est avant tout une œuvre de foi, et qui ne croit pas ne comprend pas.

(1) L'archéologie religieuse demeure sèche et tronquée sans la liturgie, celle-ci, toutefois, ne se prend pas au vol, bien que certains archéologues d'ailleurs savants paraissent le croire. Nous recevons, à l'instant, du Ministère de l'Instruction publique, le Bulletin publié par le comité des Arts et monuments (4e. vol., 2e. n°). Sous la rubrique *Liturgie*, on réédite gravement, comme curiosité archéologique, une hymne d'un livre d'heures du XVIe. siècle. C'est tout bonnement le *Quem terra, pontus, æthera* des matines de la Sainte-Vierge, dont l'office romain existe par millions. L'évêque Fortunat l'a composée. — Puis on est fort intrigué de rencontrer dans le même volume les commandements de l'Eglise au nombre de cinq. Où donc est celui-ci ?

Vendredi, chair ne mangeras,
Et le samedi mêmement ?

« De prime-abord cette omission présente un cachet de protestantisme. » Nous serions quasi tentés de soupçonner que ces messieurs antiquaires-liturgistes ne manient pas souvent les vieux Rituels, Eunde, Manuale, où ce commandement ne se trouve jamais, ni même le Traité des Jeûnes du Père Thomassin qui leur apprendrait pourquoi.

CHAPITEAU ROMAIN

D'ORDRE COMPOSITE,

SERVANT DE BÉNITIER DANS L'ÉGLISE D'EPIRÉ

(MAINE-ET-LOIRE);

Par M. GODARD-FAULTRIER,

Inspecteur des Monuments de Maine-et-Loire.

MONSIEUR,

Allant un jour visiter Behuard avec M. l'abbé Choyer, nous entrâmes, chemin faisant, dans l'église d'Epiré (Maine-et-Loire), et bien nous en prit; car nous aperçumes, servant de bénitier, le reste d'un fût de colonne placé à l'envers sur un chapiteau très-fort, le tout en pierre calcaire dure et d'une couleur légèrement jaune, d'un très-beau ton.

A première vue, ces deux objets ne nous semblèrent pas pouvoir appartenir au moyen-âge, et nous avions raison; il suffit d'un œil médiocrement exercé pour s'en convaincre; mais sans plus d'examen, il nous parut qu'ils devaient remonter aux derniers temps de la période gallo-romaine. Sur ce, comme nous étions pressés, nous remîmes à un autre jour une plus ample vérification.

Plus tard, je me rendis à Epiré, accompagné de M. Bainville fils, auteur du dessin ci-contre, et lui aussi fut impressionné comme nous l'avions été; mais des impressions n'étant pas toujours des preuves, il me reste à vous en fournir.

Auparavant, toutefois, décrivons nos deux objets.

Le chapiteau est du nombre de ceux que, suivant Batissier (1), les architectes du XV[e]. siècle, en étudiant les monuments de l'antiquité, nommèrent *composites*, lesquels chapiteaux ne sont, à vrai dire, qu'une variété de l'ordre corinthien, « les savants étant d'accord depuis long-temps pour nier « l'existence de cette ordonnance architectonique (dite « composite) (2). »

La plus grande variété règne habituellement dans ces chapiteaux, auxquels il faudra bien, pour se faire comprendre, laisser le nom de *composites*. Cette variété provient de ce que « *l'architecture des Romains fut l'expression du « caprice et de la magnificence*, tandis qu'on peut dire de « l'architecture hellénique qu'elle est rationnelle, sévère et « majestueuse (3). »

M. de Caumont a prouvé, du reste, dans le 3[e]. volume de son Cours d'antiquités, combien le chapiteau corinthien offre de variété en Gaule et même en Italie; et depuis cette publication, il a réuni une très-grande quantité de faits nouveaux à cet égard.

Les volutes plus prononcées et enroulées à la manière ionique dans les chapiteaux dits *composites*, sans avoir, paraît-il, formé un ordre à part chez les anciens, ont établi néanmoins une différence entre le *corinthien*, proprement dit, et son *dérivé*.

Quoi qu'il en soit, notre chapiteau comme celui de l'arc de Titus a 1°. *deux rangs de feuilles d'acanthe*; 2°. *deux volutes* dont on n'aperçoit plus, il est vrai, que l'ombre; 3°. au-dessous de *l'abaque* un rang de perles; mais il en diffère 1°. en ce qu'il ne possède entre ces volutes qu'un seul *ove*,

(1) Page 248 de son Histoire de l'art monumental.

(2) Ibidem.

(3) Ibid., p. 245.

tandis que celui de l'arc de Titus en a trois; 2°. en ce que l'abaque, en partie brisé dans notre chapiteau, paraît avoir eu ses faces droites, tandis qu'elles sont cambrées dans l'autre; 3°. en ce que la corbeille du chapiteau d'Epiré, entre les hautes feuilles d'acanthe et le rang de perles, est entaillée de traits qui ne se rencontrent pas dans celui de l'arc de Titus; ces traits, d'un bon effet, semblent imiter les joncs verticaux, mais évasés d'une corbeille (1).

Tous ces caractères, y compris le galbe élégant de notre chapiteau lui-même, prouvent assez qu'il n'est point l'œuvre du moyen-âge; mais vous m'objecterez qu'il pourrait bien être un travail contemporain de la renaissance ou même postérieur. A quoi je réponds qu'il suffit de voir la manière large avec laquelle il a été fouillé, et de faire attention à la dureté de la pierre pour se convaincre que rien de pareil ne se rencontre dans le style contemporain de la renaissance et dans celui qui lui est postérieur. J'ajouterai pour ceux qui savent tenir compte des impressions, que notre chapiteau ou plutôt notre corbeille toute parée de ses feuilles, a je ne ne sais quel parfum de vieille souche qu'il est impossible de retrouver dans nos acanthes modernes: un odorat très-ordinaire ne s'y tromperait même pas.

Si donc ce chapiteau n'appartient ni aux temps modernes ni au moyen-âge, il ne peut être évidemment que gallo-romain. Mais auquel des cinq premiers siècles de l'ère chrétienne est-il attribuable? Ici commence mon embarras. Cependant, si l'on compare le chapiteau de l'arc de Titus, qui est *du Ier. siècle* avec le nôtre, on verra que ce

(1) M. de Caumont a constaté que cet ornement se rencontrait sur beaucoup de chapiteaux gallo-romains; il a retrouvé des cannelures semblables sur les chapiteaux de la crypte de Jouarre.

(*Note du Comité de rédaction*).

dernier est d'un faire moins pur et moins savant, mais d'un autre côté, si on le rapproche de deux chapiteaux *composites* du musée d'Arles, et que M. de Caumont a dernièrement décrits dans le Bulletin monumental, 13e. vol., n°. 2, page 124, il sera aisé de s'apercevoir qu'elle est d'une plus belle époque; or, les deux chapiteaux d'Arles sont classés du IVe. au VIe. siècle. Ils n'ont qu'un rang de feuilles d'acanthe et le galbe de leur corbeille est écrasé. Tout porte donc à croire que le chapiteau d'Epiré doit trouver place entre celui de l'arc de Titus et ceux du musée d'Arles, soit le IIIe. siècle.

Reste maintenant à déterminer la hauteur de la colonne par ce que nous possédons de la partie inférieure du fût qui, comme il sera prouvé, s'accorde bien avec le chapiteau. Ce fragment de fût est à sa base orné de deux filets et d'un tore au milieu; au-dessus de ces moulures, on distingue au pourtour de la colonne, trois rangs de feuilles imbriquées les unes sous les autres, et ayant plus ou moins l'aspect de feuilles de laurier. Ce fragment de fût est d'un diamètre, à sa partie inférieure, de 56^{c}., et d'une hauteur, non compris le tore et les filets, de 37^{c}.; quant à ceux-ci, ils ont une épaisseur de 85^{mill}.

A l'encontre de ces mesures, nous devons donner celles du chapiteau qui a de haut 60^{c}. de large; sur le tailloir, 62^{c}.; et de diamètre, au-dessus de l'astragale, 42^{c}.

Nous avons pris le diamètre du bas de la colonne qui est de 56^{c}., et nous n'avons pas été peu surpris, en le superposant dix fois, de voir que ces dix diamètres répétés formaient précisément, à quelques millimètres près, la hauteur proportionnelle du fût et de la colonne réunie des ordres corinthien et composite. Il était donc évident que notre chapiteau et le fragment de fût appartenaient au même monument.

Ces points bien établis, en multipliant le diamètre de 56^{c}. par 10, nous avons obtenu une hauteur, fût et chapiteau



compris, de.	5m. 60c.
Le piédestal, si les proportions en ont été aussi exactes, devait être de.	1 77
Et l'entablement, s'il y en a eu, de.	1 40
Au total.	8m. 77c.

Mais je suis porté à croire que cette colonne était isolée, car si elle avait appartenu à un temple, il eût été considérable et vraisemblablement il en fût resté des traces. Alors dans l'hypothèse d'une colonne isolée et en supprimant l'entablement haut de 1m. 40, elle aurait eu de hauteur 7m. 37c.

Il ne nous a pas été possible de savoir d'où provenait notre chapiteau, seulement M. le curé d'Epiré, avec une complaisance que nous sommes heureux de signaler ici, nous mit en rapport avec l'un des fermiers de M. de Sevret, lequel fermier nous apprit que tout près de l'église l'on avait, il y a quelques années, découvert un blocage qu'à sa description nous reconnûmes très-bien pour avoir été une maçonnerie *amplecton more romano.* Etait-ce sur ce blocage que reposait la colonne? Nul n'osera l'avancer, mais du moins paraît-il constant que le mamelon d'Epiré possédait autrefois des constructions romaines, et qu'on ne voit pas alors pourquoi notre colonne n'y ait pas été dressée (1).

(1) Tout porte à croire que cette colonne n'était pas isolée ; qu'elle faisait partie d'un monument romain, peut-être un temple que l'église aura remplacé. (*Note du Comité de réduction*).

ÉTUDES HÉRALDIQUES

SUR

LES ANCIENS MONUMENTS RELIGIEUX ET CIVILS

DE LA VILLE DE CAEN;

PAR MM. RAYMOND BORDEAUX, DOCTEUR EN DROIT,
ET GEORGES BOUET, PEINTRE,

Membres du Conseil de la Société française pour la conservation des Monuments.

2e Article (1).

On a pu voir dans la partie déjà publiée de ces études héraldiques, que l'ornementation des clefs de voûte ogivales y tenait une large place. Le blason proprement dit ne fait pourtant pas tous les frais de ces ornements si variés et souvent si soigneusement ouvragés, suspendus aux arceaux des églises depuis le XIVe. siècle. Malgré leur singulière variété, on peut se demander si tout a été laissé au caprice de l'artiste, si quelques règles n'ont pas déterminé le choix de tel ou tel ornement. Nous avons cru remarquer qu'un usage de cette nature a été suivi à peu près constamment dans les églises de Caen et des environs. La clef de

(1) Voyez le tome XII, p. 461.

voûte principale du chœur, celle qui forme, s'il y a une abside, le centre des nervures rayonnantes de la voûte, est d'ordinaire plus développée que les autres clefs, et semble avoir été consacrée de préférence à porter l'image ou l'emblème du patron de l'église.

Ainsi à St.-Pierre, le long cul-de-lampe orné qui pend de la voûte au-dessus du sanctuaire, est décoré d'une statue du prince des apôtres.

Un témoin oculaire de la dévastation de St.-Etienne-le-Vieux, qui nous racontait les singularités de cette église, nous a dit avoir vu enlever de la voûte une statue de St.-Etienne, qui frappait surtout l'attention des enfants. Effectivement il y a une niche de statue, vide maintenant, dans le grand pendentif qui descend de la voûte du chœur.

A St.-Sauveur-du-Marché, transformé en halle au blé, sur le pendentif de la clef qui réunissait le plus de nervures, pendentif déposé au musée d'antiquités, on voit les instruments de la passion du Sauveur.

A St.-Michel de Vaucelles, sur la clef de voûte au-dessus du maître-autel, saint Michel terrasse le dragon; dans le collatéral au-dessus de l'autel de la Sainte-Croix, il y a un crucifiement.

A Saint-Jean, à la clef principale, un aigle, symbole de l'evangéliste saint Jean; à un autre clef du chœur, l'agneau qui paraît se rapporter à l'autre patron, saint Jean-Baptiste. Dans la chapelle derrière le maître-autel, qui fut sans doute autrefois la chapelle de la Vierge, la clef représente la Vierge dans la gloire.

A St.-Gilles, le chœur n'a plus de sculptures : toutefois, saint Gilles figure à une grande clef dans la nef.

Si les autres églises de la ville semblent ne pas confirmer cette espèce de règle, c'est que leurs clefs de voûtes du chœur sont détruites (St.-Sauveur de la rue Froide, St.-Julien, St.-Ouen); ou sont d'une date moderne (St.-Etienne, abbaye,

Notre-Dame des Jésuites, Sainte-Paix); ou sont de l'époque romane et sans ornements (Sainte-Trinité, St.-Nicolas-des-Champs).

Ceci nous amène à parler des armoiries des églises. Les paroisses de Caen ne paraissent pas avoir eu d'autres emblêmes que les images de leurs patrons; si ce n'est Saint-Pierre où deux clefs en sautoir figurent sur plusieurs écussons de la renaissance. Mais les abbayes, prieurés, etc., au contraire, avaient des armoiries en règle qu'elles plaçaient sur leurs constructions, et dont elles marquaient d'ordinaire les livres de leur bibliothèque.

Il est déjà difficile de retrouver les écussons des communautés de Caen. En voici cependant le catalogue à peu près complet.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

ABBAYE DE ST.-ETIENNE. *De gueules à deux lions léopardés d'or*, suivant le brevet délivré par d'Hozier, le 20 septembre 1697 et qui existe aux archives du Calvados (1). On voyait encore récemment des poteaux ainsi armoriés dans un jardin de la rue Bicoquet : ils avaient servi autrefois à marquer les limites de la juridiction de l'abbaye, dont le blason paraît au reste avoir varié, car le manuscrit de Baillehache nous dit, au contraire, que les armes de ce monastère étaient : « Un escu party d'Angleterre et de Normendie, sçavoir *au premier de gueules à trois demy léopards d'or, armez et languez d'azur. Et au deuxiesme de gueules a deux demy-léopards au train de derrière d'or armez d'azur.* » Ce ma-

(1) Archives du Calvados, par M. Léchaudé d'Anisy, t. 1, p. 317.— Caen, Hardel 1834. — Sur le pavillon d'entrée de l'abbaye de Saint-Etienne et sur le fronton du côté du parc, on voit le PAX mutilé de la congrégation de Saint-Maur. L'écusson de France, qui s'y voyait aussi, indiquait sans doute l'abbaye royale.

nuscrit ajoûte ; « Le sceau d'icelle abbaye est maintenant un portraict de Sainct-Estienne et de deux bourreaux qui le lapident. » (p. 78)

ABBAYE DE SAINTE-TRINITÉ. « Les armes de cette abbaye sont composées d'un écu tiercé des écus d'Angleterre, de Normandie et de Flandres : le premier *de gueules à trois léopards d'or armés et lampassés d'azur ;* le second *de gueules à deux demi-léopards au train de derrière d'or armés d'azur*, et le troisième *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules, brisé d'une crosse d'or périe en pal* » (1).

ABBAYE DE N.-D. D'ARDENNES, près Caen. On trouve à la Bibliothèque de la ville ses armoiries coloriées sur le frontispice d'un cartulaire (2). Elles sont : *parties, au premier, d'un demi écusson de France; au deuxième, d'azur à la Vierge d'or, debout, tenant son fils sur un bras et de l'autre un rameau.*

HOTEL-DIEU. Prieuré de l'ordre de St.-Augustin, démoli. Nous avons retrouvé ses armoiries par hasard sur des livres (3) marqués d'un écusson *coupé d'azur et de gueules à trois fleurs de lys d'or* (ce sont les armes de Caen), *la fleur de lys en pointe accostée de deux béquilles d'or* (4).

(1) Manusc. des abbesses, p. 10.

(2) Cartulaire d'Ardennes, 3 vol. in-f°., M. sur parchemin.

(3) Les livres de la bibliothèque de St.-Pierre portaient simplement :

Ex Bibliothecâ D. D.
Rectoris et Capellanorum
Sancti Petri Cadomensis.

(4) Les armoiries du prieuré de l'Hôtel-Dieu de Rouen étaient, suivant FARIN, Hist. de Rouen, *d'azur à trois boëtes d'or, au chef d'argent chargé de trois croix de gueules*, l'écusson adossé d'un bâton prieural.

Un bâton de prieur et un bâton de chantre en sautoir derrière l'écu : cartouche des premières années du XVIIIe. siècle et au-dessous :

EX. BIBL.
CAN. REG. DOM.
DEI. CADOM.

COLLÉGIALE DU SÉPULCHRE. Ses armes n'ont laissé d'autres traces que deux écussons accolés, sculptés sur une sacristie du XVIIIe. siècle. Le premier est *d'azur à une croix en calvaire posée sur une nuée*, et surmontée d'un bâton de prieur ou peut-être d'une crosse. Le second, timbré d'une couronne ducale, avait un champ de gueules; c'est tout ce qu'on peut voir de ces écussons presqu'anéantis à la révolution.

Les confrairies ont dû avoir aussi des armoiries plus ou moins régulières, et ce sont sans doute leurs écussons qu'on rencontre en plusieurs endroits des églises, chargés soit d'un cœur percé de flèches, soit de croix avec la couronne d'épines, soit encore des douloureux instruments de la Passion. Nous en avons déjà signalé quelques-uns qui indiquent probablement des parties d'églises élevées aux frais de ces associations pieuses.

CORPORATIONS SÉCULIÈRES.

VILLE DE CAEN. Elle portait anciennement *de gueules, au château donjonné d'or*. Le roi Charles VII, en reconnaissance de la fidélité de ses habitants, changea son écu, après l'expulsion des Anglais, et lui fit porter, *coupé d'azur et de gueules aux trois fleurs-de-lys d'or*. Depuis 1830,

elle a repris ses anciennes armoiries anglo-normandes, au château donjonné ; et elle les surmonte d'une couronne murale, suivant l'usage introduit par l'armorial de l'empire (1).

Université. Voici ses armoiries sculptées au fronton de la Faculté de Droit, au palais de l'Université, armoiries que la révolution avait mutilées, mais qu'on vient de restaurer.



On les retrouve en tête des pancartes du Palinod, sur les affiches, thèses, où l'Université les plaçait, et sur le titre de quelques ouvrages imprimés pour les cours. Elles figuraient sur les litres funèbres aux obsèques du recteur, et sur le cachet de ce dernier.

Elles sont *d'azur au bras mouvant d'une nuée placée en chef, le tout au naturel, la main tenant un livre d'argent, droit et fermé, accosté à dextre d'une fleur-de-lys d'or et à senestre d'un léopard de même.* L'écu soutenu par deux masses d'argent.

Le livre est le symbole ordinaire des Universités, et se trouve tenu droit et fermé par une main mouvant de l'extérieur de l'écu, dans la plupart des blasons d'Universités, cités par le P. Menestrier (2). L'Université de Paris portait le livre sur un champ de France, d'azur à trois fleurs de lys : le champ de l'Université de Caen indique qu'elle fut fondée

(1) Fr. Vaultier. Hist. de la ville de Caen (1843), p. 16.
(2) Menestrier, de l'usage des armoiries, page 272.

par l'usurpation anglaise : on y trouve une fleur de lys et un léopard comme sur les monnaies d'Henry VI, symboles de deux couronnes qu'il prétendait réunir.

Enfin les corps de métiers avaient des bannières qu'on portait aux processions, et sur lesquelles se voyaient les insignes de chaque corporation. — Mais nous ne savons pas si, à Caen, quelques-uns de ces emblêmes avaient été réellement blasonnés, suivant les règles héraldiques, comme en maintes autres villes (1). La chaussette et le bonnet de coton figuraient sur les livrets des bonnetiers de Caen, à peu près comme aux facétieuses armoiries qui brillent sur la reliure de Jérôme Paturot, *illustré*.....

Il est temps de revenir à l'examen des paroisses que nous n'avons pas encore parcourues.

S. PIERRE.

Cure paroissiale, autrefois première paroisse de la ville.

A la clef de voûte de la cinquième chapelle, côté de l'évangile, se trouve l'écusson ci-contre :

Jacques Le Bas (Jacobus Bassus), imprimeur à Caen vers la fin du XVI[e]. siècle, mettait pour marque au frontispice de ses éditions, *un faucon empiétant un dauphin*, mais la tête élevée. On voit l'analogie et les différences qui existent entre cette marque et ce blason.

(1) A Lisieux et à Orbec, il y avait des armoiries de corporations relativement auxquelles ont peut consulter une notice historique de M.

Dans les chapelles et le collatéral de ce côté, des écussons non blasonnés ont été appliqués par-dessus quelques clefs de voûte à fleurons.

A droite et à gauche de la cinquième chapelle, même collatéral, deux pierres en forme d'écussons, sont incrustées sans saillie dans les pilastres. De pareils écussons incrustés existent au pilier de la chaire, dans le collatéral du côté de l'évangile : ils portent des traces d'enluminures; le champ de gueules de l'un est encore évident.

Dans la chapelle qui sert de passage pour la sacristie, traces d'une litre ou ceinture funèbre sous le badigeon. — On y distingue encore un écusson deux fois répété, ainsi colorié : *d'argent à la tête de licorne de gueules, au chef de sinople chargé de trois croisettes d'or*. Ce blason paraît être celui d'Estienne Duval, seigneur de Mondrainville, très-riche négociant, mort en 1578, restaurateur du Palinod et bienfaiteur de la ville de Caen, qu'il sauva de la famine, et qu'il orna d'édifices, et par suite anobli sans finances le 24 mai 1549. Nous citerons plusieurs fois dans le cours de cet article des écussons de ce personnage, à l'hôtel duquel nous avons consacré la 1re. de nos monographies des maisons monumentales de Caen. Faisons remarquer dès l'abord les différences qui existent entre ces écussons, différences fréquentes à l'origine des familles nouvelles. Sur la litre que nous citons maintenant, la tête de licorne est de *gueules* sur *argent*, et le chef de *sinople*. Sur un fragment de vitre que nous donnerons plus loin, on trouve le chef *d'azur*, et sur une verrière voisine, toutes deux de l'hôtel de Mondrainville, la licorne est *d'argent* sur *gueules*, sans *chef*. Le chef aux croi-

de FORMEVILLE, sur la manufacture d'étoffes de laine de Lisieux, depuis sa fondation comme corporation en 1485 jusqu'en 1791, dans l'*Annuaire de l'Association normande*, de 1838.

settes existe constamment sur tous les écussons sculptés aux édifices bâtis par Duval, mais deux siècles après dans la notice consacrée par d'Hozier aux descendants de Duval, on retrouve, comme à la verrière qu'on vient de citer, la tête de licorne d'argent sur champ de gueules, sans chef ni croisettes. Il est vrai qu'alors la famille Duval s'était greffée par une alliance sur la famille des comtes de Dampierre, en Champagne. DUVAL-DAMPIERRE porte, suivant d'Hozier, *de gueules à une tête et cou de licorne d'argent, posée de profil* (1). Ces variations mêmes font voir que la litre placée à Saint-Pierre vient bien de Duval de Mondrainville. Ceci révèle un fait notable, à savoir: que Duval aurait fait bâtir, au XVIe. siècle, cette partie du magnifique rond-point de Saint-Pierre. Tout le monde, en effet, n'avait pas le droit de faire peindre une litre : au seigneur patron ou justicier appartenait seulement d'en entourer l'église intérieurement et extérieurement, mais un gentilhomme fondateur d'une chapelle pouvait y mettre à l'intérieur une litre avec ses armoiries, sans blesser le droit du seigneur-patron. La litre que nous signalons à Saint-Pierre, au-dedans d'une seule chapelle, est donc celle du fondateur : celles que, dans notre premier article, nous avons remarquées à Saint-Gilles placées à l'intérieur et à l'extérieur étaient au contraire des litres de patronage : aussi nous y avons relevé des armoiries d'abbesses de la Trinité, abbaye à laquelle appartenait le patronage de Saint-Gilles (2).

(1) D'HOZIER, Armorial gén. de France, regist. 1er., 2e. partie.

(2) La faculté de faire mettre une litre (*Vitta funebris*) était très-restreinte, *ne deformetur ecclesia*. Ce n'était pas un simple usage traditionnel, réglé seulement par les convenances, c'était un vrai droit, objet de dispositions des coutumes de Tours et de Loudun, droit garanti et régularisé par l'ancienne jurisprudence, consacré par de nombreux

Sur le dais d'une grande stalle à dossier, placée comme une chaire épiscopale, du côté de l'épître, il y a l'écusson ci-contre ; blasonné d'*un chevron accompagné de deux mo-*



lettes d'éperon en chef, et d'une coquille en pointe : couronne de baron surmontée d'une mitre (et d'une crosse) avec, au-dessous de l'écu, une devise grecque illisible.

arrêts. Il existe sur les droits de litre, de sépulture, préséance, etc., plusieurs ouvrages de vieux jurisconsultes : nous indiquerons à ceux qui souhaiteraient des développements, *le traité des droits honorifiques* de Mathias Marechal; on y a joint successivement d'autres opuscules sur la matière par Simon, Danty, de Roye, etc., ce qui forme en 2 vol. in-12 un corps complet d'opinions et de principes souvent réimprimé dans le siècle dernier, et où plusieurs auteurs de droit ecclésiastique et féodal ont puisé. — Ce qu'il y a de plus récent, est un article *sur le droit de litre et de sépulture*, donné par M. le baron de Girardot, dans le tome III des *Annales archéologiques de Didron*, et une note reproduite par le *Bulletin monumental*, tome XIII, page 41 d'après le *Bulletin archéologique de Beauvais*—Voyez aussi le dictionn. histor. de droit normand, de Houard, v°. *droits honorifiques*.

En face, côté de l'évangile, sur le dais d'une chaire analogue, on voit cet autre écusson, également sculpté en bois: *écartelé au 1er. et 4e. d'un château donjonné de 3 pièces; au 2e. et 3e. de trois fleurs-de-lys:* couronne de baron, mitre et crosse. Cette stalle porte la date de 1697.



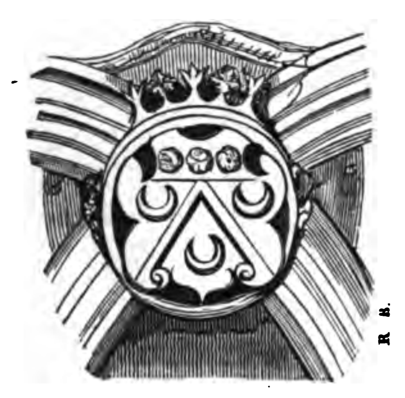
Sur le territoire de la paroisse Saint-Pierre, on trouve dans la cour de la Bourse, ancien hôtel d'Ecoville, l'écusson de Nicolas LE VALOIS, seigneur d'Ecoville au XVIe. siècle, qui fit élever ce pompeux édifice. Il portait: *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, posés deux en chef et un à la pointe de l'écu; et un chef d'argent, chargé de trois roses de gueules* (1).

Un écusson mutilé comme le précédent, parti de Le Valois et de . . . . lui fait pendant; ce fut sans doute celui de sa femme, Marie DUVAL, d'une famille qui paraît avoir été différente de celle de Duval de Mondrainville.

Voici une clef de voûte de Saint-Jacques, à Lisieux, aux armes de Le Valois qui, possédant près de Lisieux la terre de Mesnil-Guillaume, avait sans doute contribué à l'érection

(1) D'HOZIER, Armorial général de la France, registre 1er., 2e. partie. M. POTIER DE COURCY cite dans son *nobiliaire de Bretagne* une famille LE VALOIS, sieur de Lauzerois, qui porte de *gueules au chevron d'argent, accompagné de 3 croissants de même.*

de l'église Saint-Jacques, qu'on bâtissait vers ce temps-là.

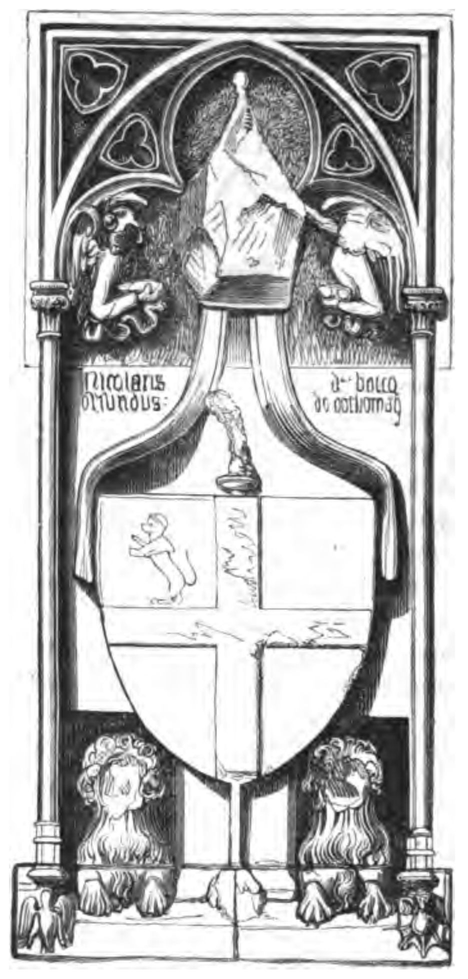


Dans la rue Neuve-Saint-Jean on voit encore aux anciens bâtiments du manoir des Evêques de Bayeux, une sculpture, où sont les armes mutilées d'un évêque de Bayeux, Nicolas Du Bosc, qui fit élever l'ancien évêché, et qui portait : *de gueules à une croix échiquetée d'argent et de sable de trois traits, cantonnée de quatre lions d'or lampassés d'azur.*— Les symboles des quatre évangélistes semblent avoir été sculptés aux coins de la niche où se trouve cet écusson, et où on lit encore : *Nicolaus de Bosco oriundus de Rothomag.*

On voit encore dans la cathédrale de Bayeux le tombeau de cet évêque, dont Lachesnaye-des-Bois résume ainsi la vie (1) : « Nicolas Dubois, dit du Bosc, était conseiller au parlement de Paris en 1372, fut chanoine de Rouen et évêque de Bayeux

(1) Dictionn. généalogique, héraldique, chronolog. et historique, t. 1, p. 286. (Paris, 1757, in-8°.). — Son père, sa mère et d'autres parents étaient inhumés à Saint-Vincent de Rouen, où il fit pour leurs âmes une fondation le 15 juillet 1407. Il était né sur cette paroisse où sa famille était en crédit, comme le remarque Farin (t. IV, p. 323, édition de 1738) qui parle souvent des du Bosc dans son histoire de Rouen. L'un d'eux avait été maire de cette ville, et un autre, abbé de Jumièges.

en 1374, traita de la paix avec les Anglais en 1381, assista à la translation du corps du roi saint Louis en 1392, fut pre-



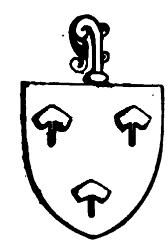
mier président de la Chambre des comptes, en janvier 1397, nommé chancelier au mois de novembre suivant, en la place

d'Arnaud de Corbie; se démit, à cause de son grand âge, vers la fin de 1400; vécut encore huit ans entiers après sa démission, mourut à Paris le 20 septembre 1408, et son corps fut porté à Bayeux. »

Cette sculpture du XIVe. siècle est signalée ici pour la première fois. L'historien de Bras ne l'avait pas remarquée lorsque, recherchant qui avait fait construire le manoir épiscopal, il énumère les écussons qu'on voyait aux vitres, pour trouver l'auteur à lui inconnu de ce bâtiment. Et l'abbé De La Rue, en disant que des inscriptions faisaient attribuer les constructions de l'évêché à Nicolas Dubosc, laisse à entendre que ces légendes étaient toutes détruites.

Les du Bosc de Vitermont, qui possèdent près d'Evreux le vieux château de Grossœuvre, sont une branche de la famille de cet évêque chancelier (1).

On voit dans le jardin de l'ancien évêché les débris d'un beau tombeau de la renaissance, celui d'une abbesse de la Trinité de Caen, Louise DE MAILLY, qui portait *d'or à trois maillets de sinople*. Voici son écusson sculpté sur un des chapiteaux du tombeau en question.



Enfin, rue St.-Jean, n°. 28, sur le manteau d'une riche cheminée du temps de Louis XIII, souvent signalée, on voit un blason, qui consiste en *une lame d'épée, ondée en pal, accompagnée de* 6 *merlettes* 3 *à dextre et* 3 *à senestre, rangées en pal*. Henniker attribuait ces armoiries, placées plusieurs siècles auparavant sur les pavés émaillés de la salle des gardes à l'abbaye de St.-Etienne, d'abord aux TALVAS, ensuite aux barons D'AULNAY. L'abbé De La Rue les donne comme l'écusson d'une famille LA HAYE, en Cotentin.

(1) Voy. sur la maison du Bosc, le P. ANSELME, t. VI, p. 353.

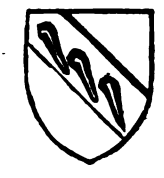
SAINT-JEAN. Paroisse.

Clefs de voûte. La grande clef de voûte au-dessus du maître-autel porte l'aigle emblême de l'évangéliste saint Jean ; une autre clef du chœur porte l'agneau de saint Jean-Baptiste.

La voûte de la seconde chapelle du collatéral du chœur, côté de l'épitre, probablement élevée aux frais d'un membre de la famille d'Oillamson (1), porte l'écusson suivant :



D'OILLAMSON, *d'azur à un epervier d'argent, becqué et membré d'or, empiétant un tonneau aussi d'or.*



Cet autre écusson figure à la clef de voûte d'une des travées du collatéral opposé, à gauche de la nef.

(1) Voyez sur la famille d'Oillamson, bien connue dans les environs de Falaise, et d'origine britannique, le dict. de Lachesnaye-des-Bois.

Vitres. Dans le transept du côté de l'évangile, qui est la chapelle du Sacré-Cœur, au milieu de la vitre, les débris d'un écu de France, avec couronne ducale.



Au-dessous et vers la droite, l'écusson ci-contre : *d'azur à deux étoiles d'or en chef, et en pointe une merlette vue de front aussi d'or.*



A la même hauteur, vers la gauche, cet autre écu, *parti au* 1er. *de la moitié du précédent, et au* 2e. *d'une moitié d'écusson d'azur au chevron d'or à* 3 *croissants d'or.*

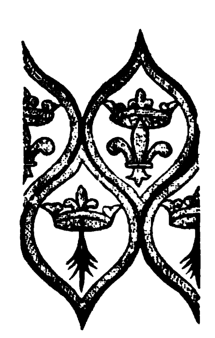
On lit dans la partie inférieure de la fenêtre ce fragment d'inscription où se trouvent plusieurs lettres accolées :

		M . PIERRE CON ·. DV. OILEVR. OR	
		PROVINCIA RES. AV. DEP DE. CAEN	
	A. FAICT. REP RES. DE. CETTE COMME. C		
	. . . . HOMME. ROB SON. P SS	DE. NOBLE ERT LEFEVRE EVR MATERNE	

Lachesnaye-des-Bois cite dans son Dict. de la noblesse une famille Le Fèvre, de l'élection d'Argentan, comme portant

d'azur, au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe. C'est sans doute à cette famille qu'on doit rapporter et l'écusson et l'inscription ci-dessus.

Dans le couronnement de la fenêtre orientale du transept de droite, où se trouve l'autel de la Vierge, on voit encore sur la vitre un blason qui paraît être : *de gueules à trois épées hautes d'argent.*



La fenêtre d'une des chapelles qui entourent le chœur, côté de l'évangile, présente des restes de vitres du règne de Louis XII, semées de France et de Bretagne.

Tableaux. Près des fonts de baptême, il y a quelques tableaux provenant du couvent des Carmes. L'un d'eux consacré à une allégorie expliquée par de nombreuses inscriptions porte ce titre : L'ORIGINE DE L'ORDRE DES CARMES.

Dans la partie supérieure de ce tableau, où figure Albert, patriarche de Jérusalem, carme fameux, on trouve un écusson dans lequel on reconnaît les armoiries de l'ordre des Carmes, d'après ce passage du P. Menestrier : « L'ordre « des Carmes porte un Escu tané ou noir, chappé ou mantelé « d'argent, pour représenter la couleur de leur habit. Ils y « ajoutent quelquefois trois Estoilles, deux de sable sur l'ar- « gent, et une d'or sur le tané ou sur le sable. Les Carmes « Déchaussés mettent une Croix sur la pointe du tané, et les « uns et les autres couronnent l'escu d'une couronne, sur- « montée de douze Estoiles en demy-cercle ou arc-en-ciel : « sur la couronne pour cimier un bras armé d'une épée flam- « boyante, et pour devise *zelo zelatus sum pro Domino Deo* « *exercituum.* C'est le bras d'Elie qu'ils reconnoissent pour

« Instituteur (1). » L'écu dont nous parlons ici a cela de remarquable que le bras armé d'Elie est placé en chef dans l'intérieur de l'écu, et qu'il est entouré d'une banderolle avec ces mots : IL EST LA GLOIRE DU CARMEL. — Au haut du beau rétable de l'autel maintenant consacré à la Vierge dans Saint-Jean, et qui provient de l'église des Carmes, on retrouve dans le couronnement du fronton, le bras armé pour cimier et au-dessous un écusson où l'on pressent sous le badigeon moderne le chappé de l'écu des Carmes avec la croix sur la pointe du chappé.

SAINT-SAUVEUR (N.-D), DE LA RUE FROIDE.

Cette paroisse, autrefois dédiée à la Vierge, et connue sous le nom de N.-D. de Froide-Rue, est maintenant consacrée sous le titre de St.-Sauveur. C'est une église bizarre, formée de deux nefs égales, et dont les détails pourraient être encore l'objet d'observations curieuses, quoiqu'elle ait épouvantablement souffert à l'intérieur.—Ses voûtes de bois ont conservé quelques pendentifs à rosaces ; et voici ceux que nous avons pu distinguer :

1°. Dans la seconde nef, vers l'abside, un écusson chargé d'une grande fleur de lys. Cet écusson se retrouve sur une maison de bois, rue St.-Pierre, n°. 20, et dans la cour de M. Hardel, rue Froide, n°. 2. — Les familles des environs de Caen auxquelles on pourrait l'attribuer sont celles de Tilly, qui porte *d'or à la grande fleur-de-lys de gueules*, d'ARGENCES, de *gueules à la grande fleur-de-lys d'argent*, de S.-GERMAIN-L'ANGOT, branche d'Argences qui porte les mêmes armes, — de PARFOURRU *d'azur à une fleur-de-lys d'or*.

(1) MENESTRIER. Les recherches du blason, p. 182.

2°. Dans la même nef, à la travée où est la chaire, il y a contre les voûtes une espèce de pont, pour traverser au-dessus de cette nef : il est très-délabré, et difficile à voir à la hauteur où il est. Les balustrades de ce pont très-curieux présentent encore des spécimens de l'exquise menuiserie du XVe. siècle ; des panneaux à jour, percés en forme de fenêtres gothiques et soutenus par de petits contreforts à crochets, garnissent une partie des deux côtés de cette tribune, qui semble le reste d'un ancien jubé en bois. Il serait à souhaiter qu'on la débarrassât de toutes les choses sordides qui l'encombrent, et qui en quelque sorte la désignent pour la destruction. —Tout au près, au-dessus de la chaire à prêcher, on trouve à la voûte un écusson *blasonné d'un pal, accosté de deux croisettes*, déjà signalé dans le Bulletin monumental (1), et qui paraît être celui de la famille RENAUD DE SEGRAIS (celle du poëte de ce nom), suivant un savant très-versé dans la connaissance des armes des familles normandes, M. Olive, de Bayeux. Les mêmes armoiries, sculptées à la première voûte de l'église St.-Martin, à Laigle, côté de l'épître, dans un écusson féminin en losange, se retrouvent encore dans la cour de l'ancienne Halle, n°. 13, et nous les avons déjà publiées en parlant de l'hôtel de Duval de Mondrainville.



ÉCUSSON DE LA COUR DE L'ANCIENNE HALLE

(1) Tome XII, page 128.

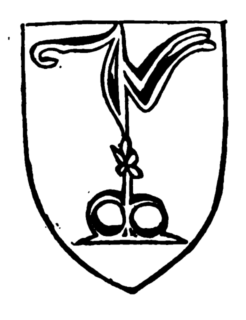
3°. Au bas de la même nef, ces armoiries tymbrées d'un chapeau de proto-notaire, sont placées à la voûte. Elles paraissent être celles de dom Jacques Patry, religieux de Saint-Etienne à la fin du XVI°. siècle et qui portait *de gueules à trois quinte-feuilles d'argent* (Manusc. de Baillehache) (1).



Au bas de l'autre nef, des cartouches placées à la voûte portent, plusieurs fois répétés, les monogrammes BB et LB. Un autre monogramme gothique peut paraître assez curieux, si on le rapproche de cet écusson d'une très-petite dimension, peint au milieu de la grande vitre blanche de la chapelle des fonts.

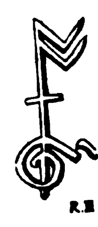


Un blason fort semblable se retrouve sous cette forme sculpté au bas d'une fenêtre dans la cour de la maison de M. Hardel, ancien presbytère adossé à l'église. (C'est à la fenêtre supérieure que l'écusson à grande fleur de lys déjà signalé se trouve.) La singularité de ce blason qui semble représenter des mouchettes, l'a fait mouler pour le musée d'antiquités avec la guirlande du XV°. siècle qui décore la fenêtre. Sont-ce réellement des mouchettes ? Est-ce un



(1) Voyez la généalogie de la maison des PATRY, dans le Dict. de la noblesse.

simple monogramme? Des caractères semblables se trouvent au frontispice d'éditions gothiques, et voici un monogramme analogue que nous avons copié dans l'église de Louviers. Il semble que, simple chiffre d'abord, cet hiéroglyphe se soit transformé aussitôt en une véritable pièce de blason, qui serait peut-être plus unique encore que le fameux *créquier* de la maison de Créqui.

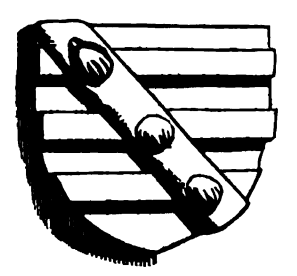


Sur une frise, à l'extérieur de l'une des absides de cette église, à l'angle de la rue Froide, il y a trois écussons. Nous n'avons pu distinguer que l'un d'eux où nous avons reconnu le blason de la famille Le Sens, dont l'hôtel était dans la rue Froide, et qui s'armait *de gueules à trois encensoirs d'argent.*

Plusieurs écussons sont à signaler sur des maisons dans le territoire actuel de cette paroisse.

Celui-ci est sculpté au-desssus de la porte d'une construction du XVe. siècle, dans la cour de l'auberge de la Croix-de-Fer, rue Notre-Dame, n°. 80, près de l'église.

De Foulongnes du Londel, *d'azur à trois fasces d'or, à une bande de gueulles chargée de trois coquilles d'argent, brochant sur le tout* (1).



Nous reproduisons ici les armoiries déjà publiées dans notre premier fragment sur les maisons de Caen (2), afin de rendre complet cet inventaire héraldique.

(1) Voyez l'article Foulongnes du Londel, dans le Dict. de la Noblesse de Lachesnaye-des-Bois, in-4°.

(2) Bulletin monumental, t. XII, p. 106.

Une tête de licorne, un chef chargé de trois croisettes, devise : ***En salut d'envie.*** Duval de Mondrainville. La devise n'est que l'anagramme de ***Estienne Duval.*** Cet écusson se trouve dans un escalier curieux de la Cour de la Monnaie. La chaîne et les cadenas qui l'entourent paraissent se rapporter à la charge de receveur-général des Etats de Normandie, dont Duval était revêtu.

Ces armoiries présentent le même aspect que celles de la maison de La Croix de Chevrières en Berry, qui porte *d'azur à la tête et cou de cheval d'or au chef cousu de gueules chargé de trois croisettes d'argent* (1).



(1) Voyez Segoing, Vulson de la Colombière, et l'Encyclopédie méthodique.



Les mêmes armoiries, cour de la Halle, n°. 13, sur une grande porte datée de 1534, et par conséquent antérieure à l'anoblissement de Duval, qui est du 24 mai 1549.

A côté sur la même porte, faisant pendant, un écusson déjà reproduit à l'article des voûtes de l'église de la rue Froide.

Enfin une verrière retournée et brisée, de l'ancien hôtel de Mondrainville, changé en imprimerie (cour de la Monnaie), et qui porte : *Parti, au premier, d'un demi écusson*



de gueules à la tête de licorne d'argent, cornée d'or ; au deuxième d'un demi écusson d'hermines à six roses de gueules ; qui sont DUVAL et MALHERBE. Puis une autre verrière avec des débris de l'écusson de DUVAL.

Dans une maison nouvellement rebâtie, rue des Corde-

liers, n°. 7, on a replacé l'écusson ci-dessous, moins l'inscription grecque qui l'accompagnait lorsqu'il figurait dans



la cour sur un bâtiment supprimé. Cette légende grecque indique que ce sont les armes de la noble race de Denis de Vandes, *noble* habitant de Caen, et médecin du roi. — Jacques de Cahaignes a donné un article à Denis Porée, sieur de Vandes, *Dionysius Vandœus*, dans ses éloges des illustres citoyens de Caen. L'abbé De La Rue, dans ses notes

manuscrites sur Huet, dit que « *Henry IV annoblit Denis Porée, sieur de Vandes, parce qu'il avait guéri une de ses maîtresses.* » Aussi Denis semble-t-il n'avoir pas osé vanter sa race autrement qu'en grec, profitant ainsi du goût de son époque pour l'érudition. L'abbé De La Rue ajoute que « *les armes qu'il* (Henri IV) *lui donna annoncent son état.* » On voit ces armoiries au haut d'un très-petit portrait gravé de ce médecin, joint par l'abbé De La Rue à son exemplaire des *Origines de Caen.*



Nous les reproduisons ici, parce qu'elles sont très-différentes ; elles peuvent porter, en effet, outre l'*étoile en abysme*, *trois flammes ou lancettes à trois lames ouvertes.* Pourquoi Denis a-t-il remplacé ces armes par trois cœurs (1) ? Ces lancettes figurent, au reste, à l'angle de l'inscription grecque. — Nous insisterons sur ce personnage en décrivant son habitation dans nos *anciennes maisons de Caen.*

SAINT-SAUVEUR-DU-MARCHE.

La ville s'est emparée de cette ancienne église, intéressante sous plus d'un rapport, pour en faire une halle au blé. Le titre en a été transféré à l'église qu'on vient d'analyser.

Les clefs de voûte étaient pour la plupart de délicates sculptures des XVe. et XVIe. siècles. Celles de la grande nef, bas-reliefs placés très-haut, ont échappé au vandalisme.

La première, près de la tribune où furent les orgues, est un disque circulaire portant l'image de saint Sébastien.

(1) Armes analogues : DE LA COUR-BALLEROY, à Caen, S^rs^. de Garcelles, du Tronquay, marquis de Balleroy, *d'azur à trois cœurs d'or 2 et 1* (Segoing, Lachesnaye-des-Bois).

La seconde, de même forme, représente Jésus-Christ bénissant, le globe du monde sous les pieds.

La troisième est un médaillon analogue où l'on voit Notre-Seigneur transfiguré.

Enfin la quatrième, près de la tour, vers le chœur, est encore circulaire et présente à son centre un écusson incliné chargé d'un lion rampant.

Remarquons ici que la transfiguration était la fête principale de cette paroisse, et qu'une des chapelles était dédiée à saint Sébastien.

Les voûtes du chœur ont été détruites ou défigurées par les bâtisseurs municipaux, mais la Société des antiquaires de Normandie a recueilli les riches clefs pendantes de la renaissance qui étaient suspendues à leurs arceaux. Quelques-unes sont chargées d'emblêmes héraldiques. La clef principale, reconnaissable à sa longueur et aux nombreuses nervures qui en jaillissent, porte sculptés à l'entour de son extrémité, comme on l'a dit plus haut, quelques-uns des instruments de la passion, l'échelle, la lance, la croix et la colonne avec les fouets.

Un autre grand pendentif, colorié autrefois de rouge et de bleu, est décoré sur ses deux côtés d'un blason, sculpté avec des variantes sur chacun des deux écussons. Il est très-singulier et difficile à décrire héraldiquement. Un *pairle* dont les extrémités se terminent comme un ossement, est la pièce principale. A *dextre* et à *senestre* deux loups semblent menacer un mouton placé *en chef.* Sur l'un de ces



deux écussons les loups sortent du champ de l'écu ; sur l'autre, ils sont coupés à mi-corps et se dressent contre le *pairle*. Le champ est d'azur, et les pièces ont été dorées, comme on peut s'en assurer en écaillant le badigeon.

A deux clefs plus petites qui paraissent venir des collatéraux du chœur on retrouve les mêmes armoiries avec de nouvelles variantes. Sur l'une d'elles, l'écu est soutenu par deux anges d'une pose très-élégante ; l'autre clef est représentée ci-contre. Nous blasonnerons ainsi les armoiries qui



s'y trouvent : *(D'azur) au pairle ancré (recercelé?), accosté à dextre et à senestre de deux loups naissants et affrontés ; à la tête de mouton arrachée, en chef : (le tout d'or).* Une autre clef avec cartouche non blasonné, soutenu par deux faucons artistement sculptés, provient sans doute d'un arceau voisin.

Nous insistons sur ces singuliers écussons, parce qu'ils appartiennent assurément à celui qui fit élever ces voûtes,

et qu'à ce point de vue ils intéressent l'histoire. Les travaux faits au chœur de St.-Sauveur à la renaissance seraient donc dus à la libéralité de quelque riche particulier, dont les armes auraient été plus durables que le nom. C'est parmi les contemporains de Duval de Mondrainville et de Nicolas Le Valois, ces opulents citoyens auxquels Caen a tant dû au XVIe. siècle, qu'il faut chercher ce généreux constructeur (1); mais nous ne savons à quel personnage de leur temps attribuer ces armoiries, qui semblent par leurs formes peu constantes avoir été celles d'une famille nouvelle dans les rangs nobiliaires ou même celles d'un bourgeois opulent, cherchant à s'anoblir par un brillant emploi de sa fortune (2).

Dans le collatéral de droite, on trouve encore les armoiries suivantes :

Sur l'arcade de la dernière chapelle, vers le transept, est sculpté cet écusson :



(1) D'après des documents recueillis par l'abbé De La Rue, ce chœur avait été commencé en 1530 et terminé en 1546.

(2) Le pairle est d'un emploi très-rare en blason, et Segoing dont le *Trésor héraldique* parut en 1657, disait : « Ie ne trouue point de « maison en France, qui porte de ces pièces, et i'en escris icy pour « ne rien obmettre. » — La ville d'Yssoudun a dans ses armoiries un *pairle* ou plutôt une Y. Voyez le blason de l'Encyclopédie.



Sur le mur qui la sépare du transept, il y a un reste d'ancienne litre, avec cet autre blason, meublé de trois hérissons èt de trois canettes.

Enfin, à l'arcade de la chapelle voisine, ces armoiries sont sculptées.





Près de cette église, au coin de la rue Pémagnie et de la Place St.-Sauveur, au fronton de la lucarne d'une petite maison du style de la renaissance, qui fut celle d'Olivier de Brunville, lieutenant-général du bailli de Caen, mort en 1568, figure ce cartouche élégant portant les armoiries de BRUNVILLE, composées de râteaux. Nous devons l'attribution de ce blason à M. Du Feugray, ancien préfet, allié à la maison de Brunville. Au XVIIe. siècle, les armes de Brunville ont subi une addition, car nous avons sous les yeux le réglement des

armoiries « d'Olivier de Brunville, Ec^er., sieur de Manneville, » où elles sont figurées : *d'argent à 3 râteaux de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or.* Ce « brevet délivré par Charles d'Hozier, le 20 septembre 1697, » est aux mains de MM. Fréderic et Eugène de Brunville : daté du même jour que celui de l'abbaye de St.-Etienne, il montre l'exécution de l'ordonnance fiscale de 1696, qui obligeait les gentilshommes à faire inscrire leurs noms et leurs armes sur un registre de l'Armorial général, et à recevoir de d'Hozier un certificat d'armoiries coûtant forcément 20 livres par personne.

Au coin de la rue aux Namps et de celle des Cordeliers, dans une maison où se trouvent, malgré des restaurations successives des restes d'architecture du XIIIe. siècle, et à laquelle se rapportent plusieurs discussions des historiens locaux, nous avons vu deux plaques de cheminées fondues vers la fin du XVIIe. siècle et toutes deux armoriées. L'une porte un écu *chargé d'un sautoir engreslé*, couronne de comte ; une tête de lion en cimier, supports deux lions ; colliers de saint Michel et du Saint-Esprit.

L'autre est décorée de deux écussons accolés, timbrés d'un même heaume taré de front, collier de saint Michel : le premier écusson porte un *sautoir engreslé accompagné de quatre croissants* ; support : un lion à queue nouée et fourchée : l'autre est blasonné d'un griffon ; support : une licorne. On peut l'attribuer à la famille des poëtes Vauquelin de La Fresnaye et Vauquelin des Yveteaux, dont les armes sont : *d'azur au sautoir engreslé d'argent, accompagné de quatre croissants d'or* (1).

(1) SEGOING. Trésor héraldique, p. 124.

NOTRE-DAME DE LA GLORIETTE.

Bâtie par les Jésuites, donnée à l'Université qui la tint fermée, après la dissolution de la compagnie, cette église moderne est devenue paroisse en 1800.

Elle ne contenait pas d'armoiries. On voyait encore, il y a un an, peint sur la boiserie d'un rétable près les fonts baptismaux, l'écusson ci-contre : *d'azur à une foy . . . . à une étoile d'argent en chef, à . . . . en pointe.*

Ce rétable provenait de St.-Etienne-le-Vieux ; on vient de le retoucher et l'ouvrier a fait disparaître l'écusson à titre de vieille peinture.



On lit au bas du tableau qui représente le baptême de J. C.

> *Ce tableau A esté donné par*
> *Jacques Geruaise. l'un des*
> *fondateurs de la chapelle.*

L'écu ci-dessus est sans doute celui de ce Jacques Gervaise.

SAINT-JULIEN.

Dans l'aile du chœur, côté de l'évangile, on trouve deux tombes en marbre noir très-effacées par le frottement des pieds. Voici l'écusson et l'épitaphe qu'on distingue encore sur l'une d'elles :

CY REPOSE LE CORPS DE DAME
FRANÇOISE MADELEINE DESCHAMPS
EPOUSE ROLAND REVEL SEIGNEUR DE
BRETTEVILLE CONS^r. DU ROY
COM.^re AUX SAISIES, RE... ES ET
RECEV.^ur DES CONSIGNONS A CAEN
AGÉE DE 34 ANS
DECEDÉE LE 9 X^bre 1719.
PRIEZ DIEU POUR ELLE.

La collégiale du sépulcre, l'église autrefois paroissiale de St.-Georges, à l'entrée du château, et un édifice que l'abbé De La Rue a fait passer pour l'église primitive du château (quoiqu'il ne soit nullement prouvé que ce bâtiment ait jamais été une église) ; voilà trois monuments dont nous n'avons pu explorer l'intérieur, mais où il y a peut-être quelques blasons à recueillir.

COUVENTS.

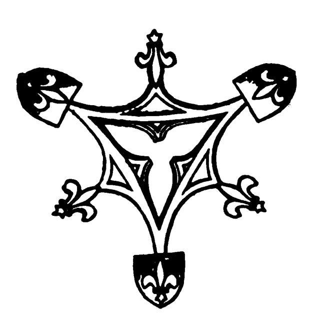
LES CARMES. Malgré les cloisons et les planchers qui défigurent leur ancienne église, les deux nefs égales qui la composent renferment encore plusieurs débris curieux. Les voûtes de bois de l'une de ces nefs ne nous ont pas présenté d'écussons, quoiqu'elles soient encore couvertes d'une suite de vastes tableaux représentant la vie de Jésus-Christ. Mais à l'intersection des voûtes en pierre de l'autre nef il y a encore des clefs sculptées. Nous figurons ici deux d'entr'elles. La première

est décorée d'un écusson chargé d'une grande fleur de lys



très-remarquable, puisqu'elle est formée de deux dauphins accolés.

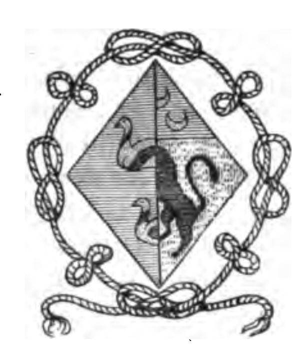
La seconde a plus d'originalité que d'intérêt héraldique.



La tourelle de cette église porte encore à l'extérieur un écusson tymbré d'un casque avec lambrequin; mais les pièces de cet écusson du XVIIIe. siècle ont été complètement mutilées.

Sur les murs de l'ancien réfectoire, on trouve encore les débris d'une vaste peinture murale, presqu'effacée par les fourrages qu'on entasse dans cette dépendance de la caserne

de gendarmerie. Voici un écusson de femme que nous avons relevé dans la partie supérieure de cette immense composition ; c'était sans doute le blason de celle aux dépens de laquelle on l'avait exécutée.



Parti, au 1er. *d'un demi-écusson d'azur à trois cygnes d'or ; au* 2e. *d'un demi-écusson d'or au lion rampant de sable, au chef d'azur chargé de trois croissants d'or*, 1 *et* 2. On ne peut d'ailleurs qu'assez mal juger des couleurs de cet écu, parce qu'elles sont très-ternies.

ÉGLISE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE.

C'était avant la révolution celle des Cordeliers. L'Université allait y faire ses cérémonies. Elle n'a qu'un seul collatéral aux voûtes duquel se trouvent des écussons endommagés. Sur le premier en entrant on distingue un personnage à genoux : sur le dernier, près de la sacristie, les armes de Caen, *coupé à trois fleurs-de-lys.* Une autre clef de voûte porte un casque avec lambrequins ; une autre, les trois fleurs de lys de France.

Sur le mur, au-dessus des piliers, dans la grande nef, il y a d'autres écussons non blasonnés.

« Un double rang de stalles garnissait le chœur de cette « église. Les supérieurs, au nombre de quarante à cinquante « portaient, au-dessus de l'abat-voix, un cartouche, sur le- « quel étaient peintes des armoiries. — L'écusson de l'Uni- « versité surmontait la première stalle à droite en entrant ; « le Recteur occupait cette place (1). »

(1) Souvenirs d'un octogénaire de la ville de Caen, par M. CAUVIN. *Annuaire de l'Association Normande*, 1845, p. 509.

ANCIENNES BENEDICTINES.

Dans l'ancien couvent de l'Adoration Perpétuelle (rue de Geôle), où sont maintenant les FF. des écoles chrétiennes de la paroisse St.-Pierre, sur un grand corps-de-logis du XVIIe. siècle, on trouve ces armoiries, légèrement martelées à la révolution, — Effectivement « Madelaine de Moges, veuve « de Monsieur de Moüy, » fut la fondatrice de ce monastère, établi d'abord à Pont-l'Evêque le 18 septembre 1638, transféré à Caen le 20 janvier 1643 et qu'on appelait le *prieuré de Bon-Secours.* (D. Huet, Origin. de Caen). Et l'écusson de MOÜY, ou MOY, est de *gueules fretté d'or de six pièces ;* celui de MOGES de *gueules à trois aigles à deux têtes d'argent.* Ces deux maisons étaient des plus illustres du parlement de Normandie (1).



Dans une petite pièce voûtée, au sommet de la tour du XVe. siècle, qui s'élève auprès du temple des protestants, (tour qu'on croit avoir été celle de l'hôtel d'une famille de Loraille avant d'appartenir aux Bénédictines), on trouve aux intersections des arceaux trois écussons. Le premier en entrant paraît plus moderne que la voûte et a dû y être



(1) Voyez leur article dans le dict. de la noblesse de LACHESNAYE-DES-BOIS, et tout ce qu'en dit FARIN, hist. de Rouen.

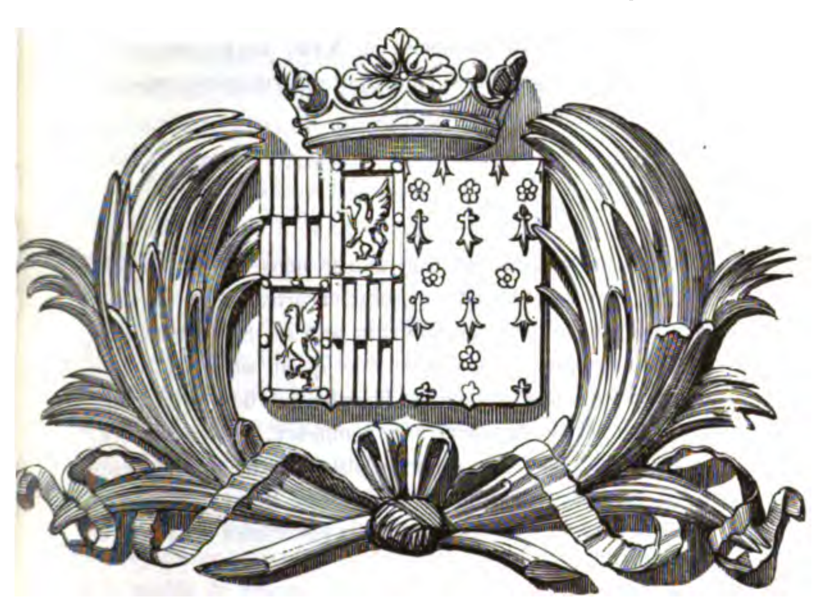
appliqué à la renaissance, il est chargé *d'un chevron et de trois coquilles*. Le second porte *une fasce et en chef un lion passant*. Le troisième écusson au fond de ce réduit, paraît avoir été écartelé du second et du premier.

R. B.

HOPITAL SAINT-LOUIS.

Au grand pavillon du milieu, sur le jardin, on voit dans le fronton des armoiries colossales à peine dégrossies; l'ébauche d'une énorme couronne fermée fait voir qu'on voulait sculpter là les armoiries royales.

Plus bas sur une fenêtre, à droite, on voit deux écussons accolés, de grande proportion. Nous ne savons à quel per-



sonnage ils appartiennent, le premier nous étant inconnu.

Quant au second *d'hermine à 6 roses de gueules*, 3, 2 et 1, il annonce une alliance avec la famille MALHERBE-AUX-ROSES.

Sur le fronton à gauche, un blason qui faisait pendant, a laissé à peine quelques traces.

Enfin sur la porte, au rez-de-chaussée, il y a des débris de l'écusson de M. de Nesmond, évêque de Bayeux, au temps de la fondation de cet hôpital, à la fin du XVIIe. siècle, et qui portait : *d'or à trois oliphants ou huchets de sable.*

Dans l'église, au milieu de la vitre blanche de la fenêtre du portail est peinte une H majuscule entourée de branches de laurier.

LES JACOBINS.

Leur église renfermait le mausolée de Jean Rouxel de Bretteville, célébrité Caennaise au XVIe. siècle : monument chargé d'inscriptions et où l'on voyait ses armoiries composées de trois couronnes de laurier (1).

Tels sont les écussons trouvés par nous sur les anciens édifices de Caen, dans des explorations artistiques et archéologiques suivies pendant plusieurs années. Si le lecteur se rappelle que nous n'avons voulu faire qu'un simple catalogue de renseignements, il excusera la sécheresse de notre travail. Nos recherches, fastidieuses à compléter, tendent à ceci : conserver des lambeaux de notre histoire locale que personne n'eût recueillis aujourd'hui, mais qu'on pourra utiliser en d'autres temps ; réunir des matériaux historiques dédaignés et

(1) Poëmata Joannis RUXELLI BRITOVILLANI Cadomensis.

menacés plus que tous autres ; sauver des documents qu'effacent à l'envi et les démolitions et les réparations ; donner enfin une idée de l'emploi possible du blason pour l'étude historique des monuments.

Peu de noms de famille sont joints à ces écussons : c'est que la plupart n'ont encore été signalés par personne, et que beaucoup ont été plus durables que le nom de ceux qui se flattaient, en les faisant sculpter, de rendre leur illustration impérissable.

On a négligé d'indiquer un grand nombre d'écussons sans armoiries, sculptés aux églises et aux maisons, malgré la richesse des accessoires de plusieurs; on a omis aussi beaucoup d'écussons de France, parce qu'on ne peut rien induire de la présence des trois fleurs-de-lys, placées le plus souvent arbitrairement dans les églises. Les fleurs-de-lys représentaient la France, autant que la royauté ; on en environna les autels. Ce fut un motif d'ornementation éternellement répété ; les artistes le répandirent avec une profusion que l'exécution des lois révolutionnaires semble avoir à peine diminuée. Une autre raison fit couvrir les églises de fleurs-de-lys : c'est qu'on trouva dans ces emblêmes une allégorie mystique. Sous Louis XIII, plusieurs auteurs firent à l'envi des explications symboliques de la fleur-de-lys. Mr. Laurens Bouchel, advocat au parlement de Paris, plaça au mot *armoiries* dans sa « *grande Bibliothèque ou Trésor du droit françois* » un « Discours de la dignité et précellence des fleurs-de-lys, et des armes des rois de France. » Il y expose gravement comme quoi les trois fleurs-de-lys rappellent la Trinité ; comme quoi leurs trois branches sont les trois vertus Théologales ; comme quoi aussi leurs trois fleurons sont le roi, environné de *noblesse* ou *discipline militaire* et de *clergé et justice*, placés tous trois sur la barre qui « denote le royaume et le peuple de France, » etc. Ludovicus Vivaldus, écrivait

aussi une ouvrage à la louange des lys, qu'il qualifiait « d'œuvre royale » *Ludovici Vivaldi opus regale, de Laudibus trium Liliorum.* Claude Villette, chanoine de St.-Marcel-lès-Paris, dans ses *Raisons des cérémonies*, etc., n'est pas moins prolixe sur ce chapitre : il entasse les textes pour démontrer « *l'Excellence des fleurs-de-lys en l'Escriture*, et sous cette rubrique : « *La fleur-de-lys symbole de la piété françoise* » veut y découvrir un hiéroglyphe des mystères de la religion. Nos naïfs chroniqueurs s'associaient à ces plaisantes rêveries, en prétendant que les fleurs-de-lys remontaient jusqu'au baptême de Clovis, où un ange les aurait apportées : tous s'efforçaient de les rendre merveilleuses, nul n'épargnait les anachronismes. En fleurdelisant les églises, on n'oubliait pas d'alléguer le temple de Salomon, où les chapiteaux des colonnes imitaient des lys (1), et le chandelier de Moïse où la même fleur s'épanouissait à chaque branche (2). Ces idées bizarres ont certainement laissé des traces autre part que dans des livres oubliés, et nous ne doutons pas que la décoration de nos monuments religieux n'ait subi leur influence.

(1) 1er. livre des Rois, cap. 7, ℣. 19 et 22.
(2) Exode, c. 25 ℣. 31. *Lilia ex ipso procedentia.*

MONUMENTS, BLAZONS ET AUTRES Antiquités de l'abbeye royalle Saint-Estienne de Caën dessignés par Jacques Destouches Escuier Sieur de Rochemont de la paroisse de Hudimesnil ellection de Coutances suiuant les ordres de Monsieur Foucault Conseiller d'Estat, au mois de Mars mil sept cents six.

(Publié d'après un manuscrit de la bibliothèque royale (1), et annoté par MM. R. Bordeaux et G. Bouet).

Sur la premierre porte à l'entrée de la ditte abbeye il y a une demye figure d'ange qui tient les armes de France (2).

Sur la seconde porte distante de la premierre de 120 pieds, il y a vne grande figure S^t. Benoist telle qu'elle est représentée de lautre coté de cette feuille (3).

L'église a de longueur 324 pieds et de largeur 65. Elle est ornée de 3 belles tours dont il y en a une très-grosse sur le millieu de la ditte église et les autres sur le portail elles ont près de 300 pieds de haulteur.

Dans le millieu du cœur est le tombeau de Guillaume

(1) Cette espèce d'inventaire se trouve à la fin d'une histoire mss. de S. Etienne par Baillehache, à la biblioth. du Roi, n°. 9481 (fonds de Lancelot), n°. 83 (98), où M. Bouet l'a transcrit lui-même. Nous n'avons voulu rien changer aux fautes de style et d'orthographe de la pièce originale.

(2) Cette porte d'entrée fut sans doute détruite lorsque les bâtiments claustraux furent rebâtis à neuf, en 1704.

(3) Cette porte paraît aussi ne plus exister. La figure du manuscrit est assez mauvaise.

second deuxiesme du nom duc de Normendie et conte du Maine et depuis Roy dAngleterre premier du nom qui fonda cette abbeye de Caën, ordre de St. Benoist coniointement avec celle de Ste Trinité dudit Caën, du consentement de Mathilde de Flandre son espousé en l'an mil soixante et trois, pour six-vingts religieux avant la conqueste dAngleterre, qui se fit en vertu d'une bataille livrée au mois d'octobre l'an mil soixante et six, par la permission, consentement et permission du Pappe Victor deuxiesme du nom et de Maurille de Florence archeuesque de Roüen, pour satisfaction de ce qu'ils s'étaient mariés en degré défendu; lequel tombeau est de marbre de haulteur de 2 pieds 7 poulces et de largeur 3 pieds par le hault et par le bas 4 pieds 4 poulces qui est une grande pierre de carreau de Caën, laquelle a de longueur par le hault 7 pieds 2 poulces et par le bas 8 pieds 8 poulces au bouts duquel sont deux écussons sçavoir un de Normendie et l'autre dAngleterre. Des deux cotés dudit tombeau (1) il y a des vers latins en ces termes :

Hoc sepulchrum inuictissimi et clementissimi conquestoris Guillelmi
Dum uiueret, Anglorum Regis, Normanorum Cœnomanorumque
Principis, huius insignis abbatiæ pissimi fondatoris, cum
Anno 1562. vesano hereticorum furore direptum fuisset,
Pio tandem nobillium eiusdem abbatiæ Religiosorum
Gratitudinis sensu intandem beneficium largitorem instauratum
Fuit 1642. domno Joanne de Bailhache a ceterii protopriore
Per mathoel a Dangie de Renchy doctorem et cellerarium huius abbatiæ.

Et de l'autre côté du tombeau, il y en a vn autre en ces termes :

(1) On a donné un dessin de ce tombeau dans *Sandford's General Hist. of England*, p. 7, et dans la planche 24 de Ducarel, trad. par M. Léchaudé.

Qui rexit rigidos Normanos, atque Britannos
Audacter uicit fortiter obtinuit :
Et Cenomanences uirtute cœruit (1) enses,
Imperiique suis legibus apliiquit (2)
Rex magnus parua jacet hic Guillelmus in vrna,
Sufficit et magno parua domus domino
Ter septem gradibus se uoluerat, atque duobus.
Virginis in gremio phœbus et hic obiit (3).

A l'entrée de la chapelle de la Vierge qui est tout au bout du cœur il y a vn grand Epitaffe sur le pavé en ces termes suiuants (4) :

Hic Resurrectionem expectat vir nobilis et religiosus Dominus Rolandus Rouault hujus regalis abbatiæ magnus prior et Elemosinarius qui obiit die 8 *iunii anni* 1704 *ætatis suæ* 68 *anima ejus in pace Requiescat amen.*

Au hault de la ditte épitaphe il y a vn écusson pallé de six pals 3 d'azur et 3 d'argent. Ceux d'argent sont chargés de larmes de sable. Le dit Ecusson orne de deux palmes et surmonté d'un bâton a deux pommes. Mais il est à remarquer qu'au lieu des trois qui paraissent d'argent chargés de larmes de sable ils doivent estre d'or; il faut que les larmes ayent esté faittes pour des gros points qui marquent l'or........

Sur la porte de laditte chapelle il y a vn écusson dans le fil agrame (*sic*) qui est de fer (5). Ledit Ecu est d'azur à la

(1) *Coërcuit.*

(2) *Applicuit.*

(3) Ces épitaphes diffèrent en plusieurs poiuts de celles qui ont été déjà publiées dans Ducarel.

(4) Il y avait encore, l'an dernier, trois grandes pierres tombales devant la chapelle de la Vierge ; le pavage nouveau opéré dans St.-Etienne les a fait disparaître ; faites de pierres trop tendres, elles étaient au reste complètement usées.

(5) Cette porte en filigrane de fer a disparu avec les autres grilles de

croix recroisetée d'or au chef d'argent chargé de 3 merlettes de sable ce sont les armes d'Antoine de la Croix......

Au coté de la chapelle de la Vierge uis-à-uis la chapelle saint Jean sur le paué il y a un grand epitaffe sur lequel y a 2 écussons à coté d'une figure de Religieux a chacquun desquels il y a vn aygle eployé soustenu dun baril ou tonneau Et au hault de lécu vn baton à deux pommes; autour dudit Epitaffe est ecript; *Hic jacet Dominus Tanguidus de Ollienson olim prior claustralis* (1).....

Dans laditte chapelle St. Jean il y a contre le marchepied de l'autel trois grands Epitaffes celui du milieu est d'un religieux nommé Cheval qui porte fritté de 6 pièces audessus du dit ecu il y a une fleur de lys les deux qui sont au côté de celui du millieu sont pareils à ceux iay remarqués au hault de la vouste dudit cœur sçauoir celui du coté de l'éuangile porte d'herminnes de sable au chef endenté d'azur chargé de 3 espèces de grappes de raisins en facon de pommes de grenades ou plutost de pin d'or, se sont les armes de la Dangie de Renchy. Celui qui est du coté de lepître porte de gueulle au sautoir d'argent, accompagné de 4 merlettes d'argent se sont les armes de Bailhache (2).

l'église. — On lit dans Ducarel : « Le maître-autel est entouré de grilles de fer, mais le travail n'en est pas aussi soigné qu'à celle de l'église St.-Ouen, à Rouen (Traduct. de M. Léchaudé-d'Anisy, p. 86.)

(1) Cette vaste pierre tombale, fort usée, a aussi disparu au commencement de 1846.

(2) Cette chapelle de S. Jean est maintenant consacrée sous le titre de la Vraie-Croix. Comme elle a encore son vieux pavage, on y retrouve les trois tombes dont parle notre manuscrit. Il faut espérer qu'elles seront conservées; mais comme les épitaphes n'ont encore été publiées par personne, qu'elles commencent à s'user, nous croyons bon de les

Vn peu au dessous de la petite porte du cœur du côté leuangille, il y a deux grands epitaffes granés sur le pavé la première est facée ou burlée de 10 pièces 5 d'or et 5 de

ajouter ici ; voici les épitaphes de Bailhache et de la Dangie, dont nous avons déjà parlé dans nos Etudes héraldiques :

ΟΠΑ.. (Ici étaient les armoiries.) ΘΕΟΣ

HIC JACET *D* JOHANNES DE
BAILHACHE, QUI ZELO
ZELATUS PRO DOMO
DOMINI, HÆC SANCTA
VESANO HÆRETICORUM
FURORE PENE SUBVERSA
MUNDARI AC RENOVARI
CURAVIT. ASCETA FUIT
67 ANNIS, ASCETARUM
PROTOPRIOR 40. OBIIT
DIE 16 APRILIS ANNI
1644
AETATIS SUÆ 82
REQVIESCAT
IN PACE.

HIC JACET DOMNVS MAT-
THÆVS DE LA DANGIE DE
RENCHY PRESBYTER DOC-
TOR THEOLOGVS, REGA-
LIS HVIVS ABBATIÆ RELI-
GIOSVS PROFESSVS, NEC NO
CELLERARIVS VIR NON MI
NVS PIETATE, ET ANIMI CAN-
DORE SYNCERO QVAM ERV-
DITIONE AC GENERIS NOBILITA
TE INSIGNIS. OBIIT DIE..... O
BRIS, ANNO SALVTIS .....
72 EE.........

Au milieu on lit sur les côtés d'une pierre tombale qui représentait un religieux, cette inscription :

HIC · IACET. . . . . IACOBVS · DE ·
CHEVAL · RELIGIOSVS · PRESBITER · NEC · NON · HORTV...IVS.
DIE DECIMA · OCTAVA
. . . ENDIS · APRILIS · (*anno*). DOMINI MILLESIMO. SEXTENCE-
SIMO · 48 · PATER ET AVE.

Et au bas de l'image effacée :

. . . . INI MEI
. . . . SALTEM
. . . . MANVS
. . . . T. ME

sinople a la couronne de marquis sur lecu. Se sont les armes de Jean Morin de Banneville; l'autre est de gueules à 3 coquilles 2 et 1 Ce sont ses armes de Nicolas de Cairon (1).

Dans la chapelle St.-Nicolas il y a une pierre sur laquelle il y a une figure de Vierge assise sur une chaise tenant son petit enfant Jésus qui la regarde Et a leurs pieds un religieux à genoux ioignant les mains audessus de laquelle il y a de lecriture gothique en ces termes:

Obiit anno domini 1271
decimo octavo februarii obiit Joannes Bellet sacerdos ac monacus sancti stepani de cadomo professus (2).

Sur les deux petites portes qui sont aux deux bouts du grand autel il y a deux ecussons celuy du coté de leuangille est de Normendie et celui qui est du coté de lepître est de France au baton peri en bande surmonté dune mittre et d'une crosse (3).

Au hault de la voulte qui est sur le grand autel il y a 9 ecussons (4) un sur chacque cintre de chacque clef dont trois sont sans aucunes armes et deux autres qu'on ne peut distinguer a cause de leloygnement et de l'elevation, dans un il y paroist comme 3 calices ou 3 petits poteaux (5) sans en scauoir les couleurs ny les meteaux et lautre il y paroit une face vndée surmontée de 3 poissons et en pointe un lambel c'est pourquoi ie ne les ay pas faittes.

(1) Tout ce collatéral était dernièrement encore pavé de grandes tombes effacées. Devant la chapelle de St.-Nicolas, l'une d'elles portait encore les traces d'une tête et de mains incrustées en marbre.

(2) Cette dalle curieuse n'existe plus sans doute depuis long-temps, car la chapelle n'a pas encore été repavée.

(3) Les écussons ont disparu avec les grilles.

(4) Nous avons déjà signalé ces clefs de voûtes.

(5) Cela nous paraît plutôt 3 rocs d'échiquier.

Celui du milieu des 9 est plus grand que les autres qui est d'hermine au chef endenté de gueulle, armes de M. d'O arrière fils de Louis 6e. dit Legros roy de France.

Le segond porte d'azur au chevron d'or accompagné de 3 merlettes d'argent se sont les armes de Guillaume Morin sieur de Monville.

Le 3 de gueulle a 3 quintefeuilles d'argent 2 et 1 ce sont les armes de Jacques Patrix.

Le quatrième d'argent au sautoir engreslé de gueulle chargé de 5 bezans dor armes de Sillans.

Il y a encore un grand écusson qui est a la clef dune autre voutte du cœur qui porte de gueulle au sautoir d'argent accompagné de 4 merlettes de mesme ce sont les armes de Baillehache.

A une autre clef il y a encore un autre d . . . . à 3 pals. Je ne les faits pas ne pouvant sçauoir ny la couleur ny les meteaux à cause qu'ils ne sont que de careau blanc (1).

A la voulte juste sur le tombeau de Guillaume le Conquérant (2), il y a un grand ecusson peint de gueulle à 10 hermines de sable au chef endenté d'or chargé de trois espèces de grappes de raisin de gueulle. Ce sont les armes de la Dangie de Renchy, les pareilles sont aussi dans la chapelle S. Jean. Au lieu de grappes de raisin ce sont des pommes de pin. Ces armes se trouvant en plusieurs endroits et presque toutes différentes les plus assurées et les véritables sont celles qui sont faittes page 61 qui sont d'hermine au chef endenché d'azur à 3 pommes de pin d'or (3).

(1) Il paraîtrait, d'après ce qui précède, qu'en 1706 les autres clefs de voûte étaient coloriées.

(2) Ne pas oublier qu'alors le tombeau de Guillaume était à peu près où se trouve le lutrin.

(3) Ces armes n'existent plus nulle part, si ce n'est dans les deux manuscrits de Baillehache, auquel notre texte renvoie.

Au second pillier qui est du côté de l'Epitre proche l'entrée du cœur par une des petites portes, il y a une petite epitaphe de Louis Thouroude seigneur de la Heaule et à laquelle il y a un écusson d . . . à une face chargée d'une étoile laquelle face accompagnée de 3 roses d . . . 2 et 1 (1).

Au bas du cœur à la chapelle S. Pierre il y a 3 ecussons celui du milieu est de careau qui porte d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux couronnes d'or et en pointe d'une merlette au-dessus de l'un est un bourdon à deux pommes et autour deux palmes ce sont les armes de Mabré prieur (2).

Contre la muraille de l'eglise par dehors au dessus du chartrier qui est sur la sacristie il y a une pierre escripte en écriture gothique en ces termes :

Hic jacet frater Ricarius Beauvoisin quondam thesorarius huius monasterii qui obiit anno millesimo tresentesimo 38 ou *trigentesimo octavo, anima ejus requiescat in pace. Amen* (3).

Contre le mur de la chapelle de la Vierge par le dehors de la muraille il y a une pierre qui sert de massonnage laquelle est ecripte en ces termes :

Guillelmus jacet hic petrarum summus in arte
Iste novum Det premia perfecit opus Christus amen (4).

(1) Cette épitaphe ne se retrouve plus.

(2) Aucun de ces trois écussons n'apparait maintenant dans la chapelle St.-Pierre.

(3) Le grand bâtiment de l'abbaye élevé par frère Guillaume de la Tremblaye, peu d'années après la rédaction de ce manuscrit, et qui vient s'appuyer contre le transept de l'église, a sans doute masqué cette épitaphe.

(4) On trouve déjà des fac-simile de cette inscription dans Ducarel (édit. anglaise), dans la traduction qu'en a donnée M. Léchaudé d'Anisy,

Autre pierre par dehors contre la chapelle S. Jean, sur laquelle il y a aussi quelques lignes gothiques en ces termes :

Hic jacet albinus præpositus. Requiescat in pace amen (1).

Au-dessus des portes de l'apartement de Monsieur l'abbé et en plusieurs autres endroits l'écu de Martigny y est placé. Il était evesque de Castres et abbé de S. Estienne, il est enterré dans la chapelle de la Vierge au bout du cœur de lad[e] église.

Dans la première grande salle il y a quantité de vestiges d'écussons tant aux sommiers, solives qu'à une ceinture qui est tout autour de la muraille lesquels ont été peints sur la chaux qui a mangé toutes les couleurs ce qui fait qu'on ne peut en distinguer que quelques uns que je représente ici.

(Nous supprimons ici les figures qui se trouvent dans le manuscrit, et nous ne conservons que les simples notices dont elles sont accompagnées).

et dans les monuments de Caen, par M. de Jolimont. Vaultier (*Hist. de Caen*) l'a reproduite en caractères ordinaires.

On remarquera la singulière distraction de l'auteur du manuscrit, qui a transposé les mots de la seconde ligne. Il avait au reste mieux lu que Ducarel, qui transcrit ainsi cette inscription :

GUILELMUS jacet PETRARIUS SUMUS IN ARCA
ISTE NOVUM PERFECIT OPUS DAT PREMIA CHRISTUS, AMEN.

L'abbé De La Rue a rétabli la véritable leçon :

Guillelmus jacet hic petrarum summus in arte
Iste perfecit novum opus det præmia Christus. Amen.

(1) Nous avions déjà remarqué cette seconde inscription totalement inédite, lorsque la Société des Antiquaires de Normandie a, sans la transcrire, annoncé son existence, qui venait de lui être révélée par un de ses membres, M. l'abbé Lecanu.

Burelé de 14 pièces, 7 de gueules et 7 d'argent.

D'or à trois fleurs-de-lys de gueules.

De gueules au pal apointy d'argent accompagné de 6 agaches de même (1).

D'argent à 2 pals de gueules.

De gueules à l'écu d'argent.

De gueules à six annelets d'argent.

D'argent au lion de gueules accompagné de billettes de même.

D'or fretté de gueules de six pièces.

D'argent au sautoir de gueules accompagné de quatre roses de même.

De sable à la bande d'argent au lion en chef de même.

De gueules à la bande d'argent.

De sable fretté d'argent.

De gueules au chevron d'argent chargé d'hermines. (Guistelles en Flandre)?

De gueules à 6 losanges d'argent, 3. 3.

D'argent au lion de sable.

De sable au sautoir d'argent accompagné de 4 fleurs-de-lys de même.

De gueules à 3 bezants d'argent.

De sable à la croix d'argent.

De gueules à 6 roses d'argent, 2, 1, 2, 1.

De gueules à 3 quinte-feuilles d'argent posez en pal.

Pallé d'argent et de gueules 3 de chaque sorte.

D'azur au chef cousu de gueule chargé de 3 bezants d'or, 2 sur gueule, vn sur azur.

D'argent fretté de sable de 6 pièces. (Humièrres porte les mesmes armes).

(1) *Agaches*, espèces de merlettes, oiseaux héraldiques.

Dans le Réfectoire.

D'argent au lion de gueules à la bordure de sable chargé de 16 bezants d'argent.

Gironné de 8 pièces, 4 d'or et 4 de gueules. (Berangers en Dauphiné porte ces armes).

Burelé de 17 pièces, 9 d'argent et 8 d'azur à la bande de gueules brochant sur le tout.

De sable à la fleur-de-lys d'argent.

De Bretagne au chevron de gueules.

D'argent à la bande de gueules à 6 coquilles de même.

De sable au sautoir d'argent accompagné de 4 molettes de même.

Echiqueté d'or et de gueules.

Bandé d'argent et de gueules.

De gueules à l'aigle éployé d'argent.

De sable à trois maillets d'argent.

De gueules à trois boucles d'or en fasce.

D'Hermine au pal de gueules.

D'argent à deux fasces de sable, accompagnées de 6 merlettes de même.

D'argent à la bande d'azur à la molette de gueules.

D'azur à la bande d'or surmontée d'un lion de même.

D'argent au sautoir de gueules accompagné d'hermine sans nombre. (Armes de Mr. du Saucey.)

D'or à la fleur-de-lys de gueules.

D'azur au chef cousu de gueules chargé de 2 besants d'argent.

Ecartellé d'or et de gueules. (Mr. Daignaux.)

D'argent gironné de sable Grollée en Dauphiné, porte ces armes.

De sable au cornet d'argent au cordon d'or.

Les armes qui sont sur cette feuille sont aux gistes (*sic*) du réfectoire de ladite abbaye; il y en a beaucoup d'autres que je ne répète pas, parce qu'elles se trouvent faites ailleurs.

Il existe, aux archives du Calvados, deux manuscrits intéressants pour l'histoire héraldique de Caen. L'un est le *Matrologe de la confrérie de S. Nicolas*, *établie en l'église de S. Nicolas;* l'autre est le manuscrit des *Rectories*, où l'on trouve des armes de Recteurs de l'Université. Ces deux manuscrits ornés de nombreuses figures renferment surtout beaucoup de blasons de la bourgeoisie.



ARMOIRIES DE LA VILLE DE CAEN
depuis 1830.

SÉANCE GÉNÉRALE

TENUE A PARIS,

Le 29 mars 1847,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

Présidence de M. LAJARD, membre de l'Institut royal de France.

M. de CAUMONT, directeur de la Société, prie M. LAJARD de vouloir bien présider la séance. MM. LEPRÉVOST, député de l'Eure, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Vte. de CUSSY, de l'Institut des provinces; DE LA COUR, chef de la division des cultes au ministère de la justice et des cultes; RICHELET, du Mans, de l'Institut des provinces; DIDRON, secrétaire du Comité des Arts; DE LA SAUSSAYE, membre de l'Institut de France, directeur de la Revue Numismatique; DU CHALLAIS, employé au cabinet des médailles; Mq^s^. de VIBRAYE, de l'Institut des provinces; Paul HUOT, bibliothécaire à Versailles; Anatole DE BARTHÉLEMY, secrétaire-général de la préfecture de Saint-Brieuc, inspecteur-divisionnaire, sont invités à prendre place au bureau. — On remarque dans la salle : MM. Isidore LEBRUN, de Paris; Cte. DE COURCELLES, de Lille; HUNAULT DE LA PELTRIE, d'Angers; SAUZEAU, de Niort; MAUFRAS, professeur au collége Rollin; COSNE DE CARDANVILLE, de Caen; Vte.

Théodose Du Moncel, de Cherbourg ; Giraud de Prangey, inspecteur des monuments à Langres ; Teilleux, docteur-médecin à Niort ; de Bussonnière, d'Orléans ; de Mecflet, du Calvados ; Derache, de Paris ; de La Villegille, secrétaire du Comité des Chartes, à Paris ; d'Hermigny, de Peronne ; Georges de Soultrait, inspecteur des monuments de l'Allier ; Steingel, paléographe, l'un des auteurs du grand ouvrage sur les peintures et ornements des manuscrits, la plupart membres de la Société.

M. Raymond Bordeaux, docteur en droit, membre du conseil de la Société, tient la plume.

On remarque, sur le bureau, de grandes vues dessinée d'après nature, et lithographiées par M. le vicomte Théodose Du Moncel. Ces panoramas représentent Constantinople, Naples, Ancône, Neufchâtel en Suisse et quelques autres villes. Ces belles vues, qui sont examinées avec beaucoup d'intérêt, ont été admises à l'expositiou de cette année.

M. Hunault de La Peltrie entretient la Société de l'enlèvement des statues de Fontevrault, ordonné par M. l'intendant de la liste civile. Ces statues de la maison royale de Plantagenet étaient celles de Richard Cœur-de-Lion, et d'Eléonore d'Aquitaine.

M. Hunault de La Peltrie émet le vœu que la Société emploie toute son influence pour faire recouvrer à l'Anjou ces monuments de ses anciens souverains, et qu'une commission soit nommée à cet effet.

M. Leprévost donne des explications à ce sujet. Il n'y a plus d'espoir de faire revenir ces statues à Fontevrault ; M. Leprévost, accompagné de M. Joly, architecte, a vu de bien tristes choses. La belle église de l'abbaye est transformée en filature, en ateliers de tissages de la maison centrale. L'abside seule est consacrée au culte avec son pourtour. — Lors de cette visite, les statues royales étaient placées dans une abside

basse, espèce de cave sombre et humide fermée d'une grille. M. Leprévost insista auprès de M. Joly, pour qu'on fît cesser cet état. On attendait alors le nouveau régime des prisons, et on espérait que la loi projetée amènerait à Fontevrault des changements qui permettraient d'ôter les ateliers installés dans l'église et de s'occuper de ce monument. — Les statues furent donc provisoirement délaissées encore. Puis, quelque temps après, elles disparurent. Leur enlèvement se fit avec mystère, en janvier 1846. M. Leprévost en fut informé par M. Grille, d'Angers, qui était indigné. — Les statues sont maintenant aux ateliers du Louvre, où l'une d'elles avait déjà subi une restauration, il y a peu de temps. Toutes sont peut-être à présent rajeunies et restaurées, ce qui est déplorable. — M. Leprévost croit que MM. les députés de Maine-et-Loire renoncent eux-mêmes à demander à la liste civile une restitution à laquelle elle se refuse. D'ailleurs, ajoute M. Leprévost, il serait difficile de replacer ces figures précieuses dans une église non encore rendue au culte, et qui long-temps encore servira d'ateliers. Quant à ce qu'on a dit et souvent répété, que ces statues passeraient le détroit, c'est un bruit auquel M. Leprévost ne croit pas. Le Roi y tient beaucoup pour le musée de Versailles, et c'est même pour cela qu'on ne veut pas les rendre. — M. Leprévost regrette, d'ailleurs, cette fâcheuse tendance qui fait dépouiller nos monuments et entasser leurs richesses et leurs ornements dans des collections; c'est une espèce de profanation, d'exposer ainsi des tombes royales à la curiosité publique ; il eût fallu ne mettre à Versailles que des copies et ne pas toucher aux statues originales, respectables surtout pour tous les Français de l'Occident dont ces princes ont été les souverains.

M. Didron croit aux bruits d'un enlèvement outre-mer. Il y a six ans, l'Angleterre a demandé positivement ces images royales; les annales de la Société royale d'Angers

en font foi. M. Didron croit en outre que, ces statues dussent-elles rester en France, il ne faut pas abandonner des démarches, même probablement inutiles. Il y a toujours un résultat, au bout du compte : cela fait peur, et empêche pour l'avenir des tentatives du même genre. Il est bon qu'on parle de cela aux Chambres, qu'on voie combien l'Anjou et le département de Maine-et-Loire ont été froissés. Les protestations servent toujours, elles entravent pour quelque temps la marche du vandalisme. Quand la grille ouvragée de la Place Royale à Paris fut détruite, les plaintes des archéologues ne purent pas sans doute arrêter une exécution commencée, elle fut mise au vieux fer, mais l'indignation des artistes et des gens de goût sauva au moins la grille du Val-de-Grâce, qu'un même sort attendait. Il n'y a enfin jamais d'inconvénient à exciter les passions archéologiques.....

M. Leprévost répond que la liste civile n'a jamais eu la pensée de consentir à laisser enlever ces statues par le gouvernement anglais. C'est pour elle-même qu'elle s'en est emparée. Au reste, le mécontentement excité par cette affaire de Fontevrault a aidé à faire porter à la cathédrale de Rouen le cercueil et les restes de l'impératrice Mathilde, trouvés dans des travaux de démolition à l'abbaye du Bec (diocèse d'Evreux). Il n'y avait pas là de monument, et les simples restes de cette reine Angevine seront mieux à Rouen, où se trouve déjà le cœur de son époux, que dans l'église trop peu importante de la paroisse du Bec. La liste civile manifeste, au reste, des regrets d'avoir pris ces statues, mais elle ne veut pas revenir en arrière.

M. de Caumont voudrait que la liste civile se contentât de moulages qu'elle ferait restaurer à sa guise. — Il propose de nommer une commission de trois membres pour faire des démarches, fussent-elles infructueuses, et pour témoigner le mécontentement de la province.

M. Lajard appuie cette proposition.

MM. de Cussy, Hunault de La Peltrie, Richelet et Paul Huot sont nommés pour faire partie de la commission.

M. Richelet demanderait, si la commission ne réussit pas, et seulement en désespoir de cause, des copies de ces statues pour placer à Fontevrault au lieu des tombes originales.

M. de Busonnière, d'Orléans, entretient la Société d'une histoire architecturale d'Orléans, qu'il rédige en ce moment et dont il expose le plan. Ce sera un ouvrage très-complet, exact, et comme seul peut en faire un homme du pays, placé sur les lieux ; il sera utile pour signaler aux étrangers des choses intéressantes, mais enfouies et difficiles à trouver. Ce livre sera divisé en deux parties : d'abord une histoire architecturale de la ville, 1°. gauloise; 2°. romaine; 3°. du moyen-âge; en distinguant ces trois agrandissements successifs, ces trois enceintes de fortifications. Cette histoire formera le tiers de l'ouvrage. Ensuite viendront des monographies. En première ligne, celle de la cathédrale, édifice le plus important, sinon le plus beau de la ville; car il y a bien à dire sur les éloges donnés à cette église, qui remonte au plus au XIIIe. siècle, mais où des constructions successives ont étouffé le style primitif. Louis XIV, pour l'embellir, y a mis du sien, et un *nec pluribus impar* rayonne encore sur la porte principale.... Une seconde monographie sera consacrée à l'église de St.-Agnan moins remarquée, mais cependant bien plus curieuse que la cathédrale de Ste.-Croix. — Les fortifications formeront la troisième monographie : elles sont de quatre époques, et l'on trouve des restes de l'enceinte romaine. La ville s'accrut au Xe. siècle où des murs garnis de tourelles furent élevés sous l'épiscopat de l'évêque Gaultier. La troisième accrue eut lieu sous Louis XI. La quatrième et dernière enceinte est encore susceptible d'un assez grand intérêt à cause de son état de conservation.

En quatrième lieu, parmi ces monographies, se placeront les descriptions des maisons de la renaissance excessivement remarquables, qui enrichissent encore la ville d'Orléans.

M. Leprévost parle de la destruction de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, qui a fait tant de bruit et excité tant de regrets, et que l'administration municipale d'Orléans a exécutée malgré l'opposition et du gouvernement et de tous les hommes éclairés. On félicite sincèrement M. de Busonnière de n'avoir pas été membre de ce conseil municipal. Il reste encore à Orléans des chapiteaux précieux provenant de cet intéressant hôpital : il paraît que le gouvernement projette de les faire apporter au palais des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins : les archéologues d'Orléans craignent de voir enlever ce dernier reste d'un de leurs monuments. M. Leprévost demande à M. de Busonnière une note sur ce point.

M. de Caumont s'informe si M. de Busonnière s'est occupé des églises rurales. Non, répond M. de Busonnière, qui veut se renfermer dans l'histoire de la ville, afin, en restreignant son travail, de ne rien donner à l'imagination, et de passer seulement d'un fait avéré à un autre fait également certain.

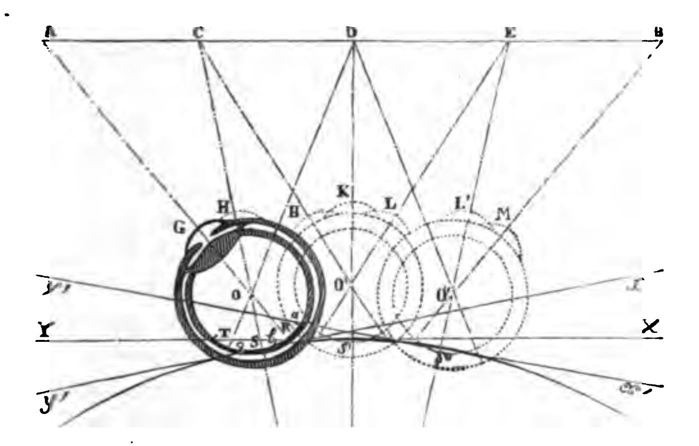
M. le président remercie M. de Busonnière au nom de l'assemblée, et le félicite sur une méthode si scientifique et si satisfaisante.

M. Théodose Du Moncel prend la parole pour expliquer la courbure-convexe des lignes horizontales des temples grecs.

D'après lui, cette courbure n'aurait été imaginée que pour corriger un certain effet d'optique, qui aurait pu faire paraître concaves des lignes qui eussent été tracées parfaitement droites.

Cette observation qui ressort immédiatement de la théorie de la *perspective apparente* que M. Du Moncel a été le premier à traiter d'une manière mathématique, demande,

pour être expliquée, qu'on se reporte à la manière même dont s'opère le phénomène de la vision en se rappelant que la *rétine* sur laquelle viennent se peindre les objets au fond de notre œil, joue identiquement le même rôle qu'une *glace* de perspective. Seulement, cette glace est sphérique (1), et peut, par l'effet de sa mobilité dans une cavité ou orbite



également sphérique, se déplacer, et recevoir, sans interruption, la perspective des objets sur une assez grande étendue. D'un autre côté, on ne doit pas perdre de vue que, tout en accomplissant son mouvement de rotation, l'œil est soumis encore à un mouvement de translation qui dépend de la tête.

Supposons donc que la ligne AB ait nécessité un dérangement de la tête, représenté par l'arc S'S''. Si ce mouvement

(1) Il ne faut pas perdre de vue que le champ de la rétine étant assez restreint, les lignes sont toujours redressées dans leur impression directe.

eût existé seul, l'étendue de cette ligne, qui aurait correspondu à l'arc S'S″, aurait été délimitée par les rayons visuels SC, S″E, menés du centre de cet arc, et conduits, par le centre de l'œil, dans ses deux positions O et O″. Mais comme, en outre de ce mouvement, l'œil est soumis à celui qui lui est propre, il en résulte que ces deux mouvements se combinent et se prêtent un mutuel secours, de telle sorte que, tout en décrivant l'arc SS″, le plan de la rétine se trouve avoir accompli une révolution représentée par l'arc SS″, plus l'arc qui correspond au double de l'arc A O C. Lors donc que l'œil, pour percevoir la ligne entière, est obligé d'accomplir instantanément cette double révolution, l'impression résultante se développe, selon le plan tangent XY, à la dernière position qu'il a prise, c'est-à-dire, à celle qui correspond à la perception entière de la ligne. Or, le développement d'une intersection sphérique étant, comme on le sait, toujours une courbe, on comprendra facilement comment la ligne AB paraîtra creuse vers le milieu, et pourquoi la courbure ne devient sensible que pour les lignes un peu longues.

M. Didron annonce que cette courbure-là est encore bien plus visible dans les édifices gothiques, par exemple, aux deux plus grandes églises de Rouen, la cathédrale et Saint-Ouen. L'arc est même si prononcé que l'œil pourrait achever le cercle en continuant fictivement la courbure, qui d'ailleurs n'existe que pour les deux murailles les plus longues, celles de côté. Au Parthenon, au contraire, la courbure existe non seulement pour les parois latérales, mais encore pour les murs de face.

M. de Busonnière reprend la parole pour demander si l'on connaît dans d'autres localités des souterrains analogues à des caves très-profondes et très-curieuses qui existent à Orléans, et dont voici une description sommaire. Elles sont placées au 3ᵉ. étage en contre-bas des maisons : on y descend

par un escalier en spirale assez étroit pour livrer difficilement passage à une personne un peu grosse. Elles présentent en outre une autre ouverture, grand soupirail probablement établi postérieurement à leur construction première, par lequel on descend encore le vin. Leurs voûtes sont garnies tantôt d'arcs doubleaux, tantôt d'arcs de cloître dont les cordons seraient carrés, si leurs arrêtes antérieures n'étaient abattues. Ces souterrains forment de longues galeries, souvent séparées par des cloisons aux limites de chaque maison actuelle.

M. Raymond Bordeaux connaît à Lisieux trois caves moins profondes, mais dont les voûtes à nervures, les chapiteaux du XIIIe. ou XIVe. siècle et l'apparence monumentale ont produit diverses hypothèses. Les personnes peu versées dans l'archéologie, frappées par l'analogie de ces souterrains avec des églises basses, supposent, à tort sans doute, que ces caves ont servi au culte pendant qu'on travaillait à la cathédrale de Lisieux, aux environs de laquelle elles sont placées.

M. Houël, qui s'était chargé de surveiller l'emploi des fonds votés pour la conservation du jubé de St.-Fiacre (Morbihan), lit une description de ce jubé, qui sera publiée dans le Bulletin monumental. — M. le président remercie M. Houël de son intéressante lecture.

Sur une question de M. de Caumont, M. Houël rend compte de l'emploi de la somme allouée, qui a servi à réparer la toiture de l'église, à remettre en état la base du jubé, et à empêcher ainsi l'eau et la pourriture d'anéantir ces brillantes sculptures en bois.

M. Teilleux, docteur en médecine à Niort, lit quelques fragments d'un mémoire sur des médailles celtiques. — M. Lajard lui exprime l'intérêt que la Société a trouvé dans sa communication. M. de La Saussaye examine les dessins et

les médailles de M. Teilleux. Quelques-unes de ces médailles trouvées à Niort sont inédites.

M. de Caumont demande à M. Danjoy, architecte chargé par le gouvernement des monuments du Calvados, si la belle église du prieuré de St.-Gabriel, rachetée par l'Etat, sera bientôt munie d'une toiture, car les voûtes souffrent beaucoup. M. Danjoy répond qu'il faut attendre les crédits qu'on emploiera au fur et à mesure. M. de Caumont prie M. Leprévost d'employer auprès de la commission du ministère son utile influence. MM. Leprévost et Danjoy s'entretiennent à ce sujet.

M. de Caumont : L'église de Ste.-Marie-aux-Anglais est une des plus curieuses, non seulement du Calvados, mais encore d'une circonscription beaucoup plus étendue. Ses murailles romanes sont recouvertes à l'intérieur de peintures d'un haut intérêt. Cependant ses toitures dégradées laissent passer l'eau ; il serait à désirer qu'une petite somme fût allouée par le Ministre pour cette réparation.

M. Leprévost en parlera à la commission historique.

M. de Caumont annonce à l'assemblée une bonne nouvelle relativement à la grande église de l'abbaye de St.-Germer. Les architectes chargés, d'après la demande de la Société française, de faire une troisième enquête, ont fait un rapport très-favorable. MM. Leprévost et de La Cour sont heureux d'apprendre qu'on a réfuté les devis pleins de mauvais vouloir des architectes envoyés d'abord, et que l'exagération des sommes qu'on prétendait nécessaires est désormais évidente. C'était sur les deux premières enquêtes que cette église célèbre avait pourtant été condamnée. M. de La Cour va s'occuper de faire revenir sur une détermination causée par d'inexacts rapports.

M. Lajard : « La Société reçoit avec reconnaissance les assurances que M. de La Cour veut bien lui donner. »

M. Georges de Soultrait annonce qu'il a entrepris la *Statistique monumentale* du département de la Nièvre ; il a déjà visité en entier l'arrondissement de Nevers. Les monuments du Nivernais ont été peu étudiés jusqu'à ce jour, et cependant un assez grand nombre d'entr'eux méritent d'attirer l'attention des archéologues et des artistes. Il faut espérer que, grâce au patronage et au zèle éclairé de Mgr. l'évêque de Nevers, nos monuments, nos églises du moins, seront désormais à l'abri des restaurations et des embellissements dont plusieurs ont déjà tant souffert.

Parmi les meubles d'églises qu'il a remarqués dans ses courses, M. de Soultrait appelle l'attention de la Société française sur deux magnifiques triptyques qui se trouvent dans l'église de Ternant (canton de Fours) ; ces deux meubles représentant, l'un, le plus grand et le plus beau, la vie de J.-C., l'autre la vie de la Vierge, ont été donnés, au XVe. siècle, par Philippe de Ternant, chambellan du duc de Bourgogne, et l'un des premiers chevaliers de la Toison-d'Or ; ce seigneur est représenté avec sa femme dans les deux triptyques.

Les scènes diverses des vies de J.-C. et de la Vierge sont représentées en grand nombre par de petits personnages très-finement sculptés ; des volets peints intérieurement et extérieurement renferment le tout. Il serait à désirer que la Société pût accorder quelques fonds pour la consolidation de ces meubles.

La Société accorde 100 fr. ; M. de Soultrait s'engage à surveiller l'emploi de cette somme ; il adressera à la Société un rapport détaillé sur les triptyques ; il compte aussi envoyer la collection de toutes les inscriptions qu'il a rencontrées dans l'arrondissement de Nevers.

M. Didron prévient l'assemblée que deux rétables, venus de Belgique à Paris, sont à vendre à l'Alliance-des-Arts,

dirigée par MM. Lacroix et Thoré. Ils retourneront probablement en Belgique, car on en demande quinze ou vingt mille francs. L'un d'eux, qui sans doute provient de la cathédrale de Gand, représente la vie de saint Bavon.

M. Hunault de la Peltrie signale la découverte de quelques antiquités romaines faites à Angers, à l'occasion des travaux du chemin de fer.

La parole est à M. Huot pour la lecture d'un article sur le Vieux-Versailles.

Dans cette notice, M. Huot consacre une longue introduction à rechercher où commence et où finit le domaine de l'archéologie, en quoi cette étude du passé diffère de l'histoire, et à distinguer la véritable archéologie qui considère les objets matériels de ce qu'il appelle l'archéologie *sentimentale*. L'antiquité n'étant qu'une chose relative, M. Huot se demande « ce que c'est qu'un monument ancien, » et réfléchissant à la nouveauté des édifices de la renaissance comparés avec la cathédrale de Reims, moderne elle-même auprès des monuments romans dédaignés cependant par les savants adonnés à l'étude de l'antiquité romaine, il proclame qu'un Versaillais qui n'a dans sa grande ville déserte ni ogives ni pleins-cintres romans ou de la renaissance, fera, quoi qu'il en soit, de l'archéologie, en étudiant autour de lui les traces d'un passé plus rapproché de nous, mais qui s'efface néanmoins.

Le Vieux-Versailles, c'est donc pour lui la ville fondée par Louis XIV, en la considérant telle qu'elle était il y a deux siècles ; ville où le caractère des édifices les plus vieux ne consiste pas dans le profil de quelques moulures exclusivement gothiques, mais dans la ligne brisée des *toits à la Mansard*. Ne disait-on pas déjà, en 1684, en parlant d'une portion de Versailles, non encore complètement bâtie alors : *la Ville-Neuve* ?

M. Huot, en nous initiant aux *antiquités* de Versailles,

n'entre pas dans des descriptions monumentales ; il expose seulement la situation relative de toutes les habitations de la ville primitive, à l'occasion d'un « *Plan de la ville et chasteau de Versailles* » possédé par la bibliothèque dont il est le conservateur, et dont la date est assez fixée, puisqu'on voit en construction l'église paroissiale de Notre-Dame, commencée en 1684 et finie en 1686. A l'aide de ce plan, tout couvert d'indications de terrains à bâtir, M. Huot nous fait voir, mais sans les décrire, les habitations du bon La Fontaine, de La Quintinie, du médecin Fagon et du sculpteur Mazières, celles des bourgeois ignorés, puis les hôtels des grands seigneurs, Duras, Lavallière, Roquelaure, Luxembourg, Dangeau, Coislin ; le pavillon de Monsieur ; la demeure du peintre Lebrun, voisine des hôtels de Louvois, de Richelieu, de Bouillon, de Soissons, de Créquy, de Lafeuillade, de Noailles : l'architecte Mansard, à côté du duc de Montausier ; l'habitation transformée depuis, de « M. l'évêque de Meaux, » le cloître des Pères Récollets, puis un cabaret qui a survécu à tout cela.

Le château et les églises de Versailles étaient des sujets trop vastes pour rentrer dans une simple revue des choses *anciennes* de cette ville nouvelle. La cathédrale, cet édifice toujours en première ligne parmi les richesses archéologiques des autres cités, n'est pour Versailles même qu'une chose moderne ; car le plan dont entretient M. Huot, ne porte rien sur l'emplacement vague où Louis XV devait plus tard élever un évêché, une cathédrale et un quartier nouveau.

Voici un fragment de la conclusion de l'esquisse de M. Huot :

« Tel était l'aspect de Versailles en 1685 ; le château, les « écuries, la vénerie, le grand-maître, s'étalant à l'aise au « centre de la ville dont ils occupaient plus du tiers. A « droite les chétives maisons du hameau disparaissant avec

« leur église sous les contructions nouvelles du cloître des « Récollets, du grand-commun, des hôtels de Lorges et de « Beauvilliers ; puis, çà et là, des places vides encombrées « de pierres de taille, de matériaux attendant la main-« d'œuvre ; quelques-uns même attendant une destination. « De chaque côté de la Place d'Armes, toute la noblesse « de France étalant sur deux rangs ses somptueux hôtels aux « portiques uniformes, formant au palais du souverain comme « une haie respectueuse........ »

Des remercîments, au nom de l'assemblée, sont adressés à M. Huot par M. Lajard.

M. Lajard veut bien à son tour communiquer quelques renseignements relatifs à la découverte que, depuis le départ de M. Botta pour la France, un voyageur anglais, M. Layard, a faite des ruines de deux palais assyriens qui avaient été recouverts de terre, comme le palais de Khorsabad. Ceux-ci sont contigus et situés à Nimroud, lieu distant d'environ 11 lieues des ruines de Ninive. L'un de ces deux palais paraît être contemporain de celui de Khorsabad ; l'autre est d'un style beaucoup plus ancien et offre, dans les inscriptions en caractères cunéiformes qu'on y a trouvées, quelques noms de rois assyriens que MM. Rawolinson et Layard croient pouvoir rapporter à la première dynastie.

M. Lajard, à cette occasion, annonce que les encouragements qui lui ont été accordés par M. le Ministre de l'instruction publique, vont lui permettre de continuer la publication de ses recherches sur le culte de Vénus en Orient et en Occident, et de commencer la mise au jour de ses travaux sur le culte public et les mystères de Mithra. L'auteur entre dans quelques détails sur le plan et la distribution des trois parties dont se composera ce dernier ouvrage, et qui seront accompagnées d'un recueil de planches comprenant près de neuf cents monuments figurés. Ce tra-

vail fera connaître tout le système religieux des Perses, de même que les recherches sur Vénus offrent une exposition complète du système théogonique et cosmogonique des Assyriens.

M. de Caumont prie le secrétaire de consigner au procès-verbal les remercîments donnés à M. Lajard par l'assemblée pour avoir bien voulu la présider, et pour lui avoir annoncé la bonne nouvelle de l'apparition de son grand ouvrage, en ajoutant qu'on ne peut trop remercier aussi M. le Ministre de l'instruction publique de l'avoir mis à même de le publier.

La séance est levée.

Le Vice-Secrétaire,

Raymond BORDEAUX.



CHRONIQUE.

Congrès archéologique de France.—La session du Congrès archéologique de la Société française pour 1847 (1re. partie) vient d'être close à Sens : sous tous les rapports elle a été satisfaisante; environ 100 membres ont assidûment suivi les séances, et l'intérêt qu'elles ont offert était tel que les dames de la ville s'y rendaient en grand nombre et n'ont pas cessé d'écouter avec plaisir les discussions. Mgr. l'archevêque de Sens a présidé les premières séances. M. de Magnitot, sous-préfet, M. le Maire et les principaux dignitaires de la Société siégeaient au bureau. On a remarqué parmi les derniers M. *de Glanville*, inspecteur de la Seine-Inférieure; M. l'abbé *Crosnier*, inspecteur du département de la Nièvre; M. l'abbé *Tridon*, inspecteur de l'Aube; M. *de Lambron*, secrétaire-général du Congrès scientifique de France; M. G. *de Soultrait*, inspecteur de l'Allier; M. *de Fontenay*, membre du conseil-général administratif à Autun; M. l'abbé *de Voucoux*, d'Autun; M. le marquis *de La Porte*, de Vendôme; M. *Gaugain*, trésorier en chef de la Société; M. *Prou*, président de la Société archéologique de Sens, M. *Vignon*, secrétaire, et M. *Lallier*, vice-président de la même Société.

M. *Thiollet*, professeur à l'école d'artillerie de Paris, et M. *Pernot*, peintre, membre de plusieurs Sociétés archéologiques, ont rivalisé de zèle, pour dessiner les monuments et les débris antiques de Sens. M. *de Caumont* a démontré que les ruines dites Camp-du-Sciar, n'étaient autre chose

que les restes d'un monument dont le plan se rapporte à celui des thermes de Dioclétien, à Rome, et qui avait probablement eu une destination pareille. M. l'abbé *Crosnier*, a donné les interprétations les plus judicieuses des sculptures qui décorent les églises de Sens et des environs. M. *Lallier* a décrit avec un incontestable talent les pierres antiques trouvées dans les murailles et interprété leurs inscriptions.

M. Prou a présenté un mémoire sur les fouilles récemment faites dans plusieurs tombelles.

La course archéologique du 4 juin à Villeneuve-le-Roi et à St.-Julien-du-Sault a présenté le plus vif intérêt. La belle église de Villeneuve-le-Roi, la grosse tour cylindrique du château, qui rappelle celle de Coucy, ont été examinées dans tous les détails. M. le maire de Villeneuve et M. le curé ont reçu la Société avec beaucoup d'empressement; toutes les cloches ont été sonnées à son arrivée.

A St.-Julien-du-Sault, la même réception a été faite à la compagnie. M. l'abbé Crosnier a expliqué avec bonheur l'iconographie de l'église.

Au retour, le savant docteur Bally, revenu depuis quelques jours seulement d'un long voyage, a offert à la Société toute entière, une collation dans les charmants bosquets qui environnent son habitation, à une lieue de Villeneuve-le-Roi.

Les mémoires lus par M. *Prou*, de Sens, M. *Bulliot*, d'Autun, l'abbé *Tridon*, de Troyes, M. *de Voucoux*, d'Autun, M. *de Canchy*, M. *de Vernanges*, de Sens, M. *Tarbé*, et plusieurs autres membres, ont jeté beaucoup de jour sur les questions du programme.

On a vivement regretté l'absence de M. le Vte. de Cussy, inspecteur divisionnaire de la Société, que la maladie de son beau-père avait subitement appelé à Londres.

M. Vincent Larcher, peintre-verrier, de Troyes, avait fait

une exposition de plusieurs verrières, qui ont été examinées par une commission.

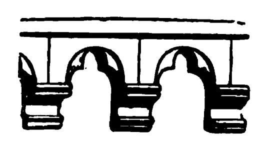
Après avoir entendu le rapport de M. Delligant, organe de cette commission, le Congrès a décerné une médaille d'argent à M. Vincent Larcher.

Une médaille d'argent a aussi été décernée à M. Le Héricher, d'Avranches, pour son ouvrage intitulé : l'Avranchin historique et monumental. M. de Caumont a déclaré, au nom de la Commission, que cet ouvrage était à ses yeux le meilleur de ce genre qui ait paru en France depuis long-temps. S'il eût été accompagné de planches, il eût pu obtenir une médaille d'or, mais il n'en a aucune, et le programme de la Société faisait, des figures, une condition expresse.

Le 5 juin le Congrès a été clos après une brillante séance qui a duré près de 4 heures.

La seconde partie de la session aura lieu à Angoulême les 15, 16 et 17 septembre, et à Limoges les 20, 21, 22 et 23.

M. Des Moulins, inspecteur-divisionnaire, est chargé des préparatifs de cette seconde partie de la session du Congrès archéologique de 1847.



LE CHATEAU

DE LA FERTÉ-BERNARD,

Par M. L. CHARLES,

Membre de la Société française pour la conservation des monuments.

Tous ceux qui ont parcouru la route de Paris à Nantes par le Maine, se rappellent sans doute avec plaisir l'impression qu'ils ont ressentie, lorsqu'après avoir échappé aux plaines nues et monotones de la Beauce, ils ont aperçu, pour la première fois, la délicieuse vallée de l'Huine à Nogent-le-Rotrou. Jamais changement de site ne fut si subit et si agréable; à une plaine d'une désolante uniformité, où rien n'arrête et ne repose la vue, succède tout-à-coup un frais paysage; ce sont de riches prairies où se dessine le cours sinueux d'une rivière; c'est un vallon resserré entre deux chaînes de collines parallèles, dont l'une se trouve toujours en perspective et forme le fond du tableau. Ces prairies si vertes et si fraîches au printemps, se couvrent de bestiaux à l'arrière saison; des laitières y vont traire le lait qu'elles emportent dans un seau sur leur tête, avec une adresse surprenante, mais qui rappelle toujours involontairement la fable de La Fontaine. Les coteaux jaunissent avec les moissons, et le paysage tout entier présente un spectacle, aussi digne d'inspirer le crayon du peintre ou l'imagination du poète, que les charmantes rives de la Loire.

Après Nogent-le-Rotrou, la première ville que l'on rencontre en entrant sur le département de la Sarthe, est la Ferté-Bernard, chef-lieu d'un canton aussi riche que fertile. On l'aperçoit à demi voilée sous de longs peupliers au fond de ses prés, qui pendant la révolution ont failli lui valoir le surnom de Prairial, en remplacement de celui de Bernard, fortement suspect de féodalité. Son clocher gothique qui se dessine sur le ciel, les toits aigus de vieilles fortifications, l'Huine qui l'entoure de ses bras et lui forme comme une ceinture, lui donnent une physionomie pittoresque et historique qui intéresse et qui séduit.

La Ferté-Bernard, aujourd'hui petite ville, fut, en effet, au moyen-âge, une place de guerre importante. Par sa position, en avant de l'île de France, sur les confins de la Normandie, elle fut appelée à jouer un rôle dans les guerres du XIIe. et du XVe. siècle contre « nos ennemis et adversaires les Englois » ainsi que les appellent les chroniques de la fin du XVe. siècle.

La Ferté, depuis plus de 600 ans, se compose de deux quartiers, la ville haute et la ville basse : cette dernière seule, baignée par l'Huine et par ses dérivations, fut entourée de murs, de glacis et de fossés remplis des eaux vives de la rivière, et l'on peut encore aujourd'hui, en en faisant le tour, distinguer, au nord, et principalement au midi, les restes de sa forte ceinture de remparts et de tours.

On pénétrait dans cette enceinte, par deux portes extrêmement défendues. Celle de l'est, qui a servi de bibliothèque publique, est détruite depuis une dizaine d'années ; la porte de l'ouest existe encore et sert d'hôtel-de-ville. Les deux tours massives qui accompagnent le pavillon carré, les meurtrières dont elles sont percées et les coulisses du pont-levis et de la herse, encore apparentes, annoncent aux voyageurs qui arrivent par la route de Normandie, l'entrée d'une ville fortifiée.

A l'angle sud de la place était bâti le château. C'était un vaste polygone, de forme très-irrégulière ; défendu d'abord par les bras de l'Huine qui l'entourent sur toutes ses faces, et par une double enceinte de murailles et de tours. La première ligne de remparts sur la rivière était soutenue intérieurement par une terrasse d'une douzaine de pieds d'épaisseur, qui bordait les douves et servait de chemin ; puis venait une seconde ceinture garnie de tours comme la première ; c'était dans cette enceinte qu'on trouvait enfin la cour du château, la demeure et la chapelle seigneuriale, au sud et à l'est. Les murs de ces bâtiments étaient eux-mêmes d'une énorme épaisseur, deux mètres au moins ; de sorte qu'ils pouvaient être considérés comme un troisième rempart ajouté aux deux autres. Cette forte citadelle avait deux issues, l'une sur la campagne, et l'autre sur la ville. La porte extérieure ou poterne des prés, au sud-ouest était couverte, au-delà du bras de rivière sur lequel était jeté un pont-levis, par une tour sortant du fond de l'eau et tenant à un rempart avancé, dont il n'est plus possible aujourd'hui de déterminer la forme ni l'étendue. Cette tour, qui date de 1480, et dont il nous est resté le devis et l'adjudication, coûta 400 livres, somme considérable pour le temps : ce serait aujourd'hui plus de 6,000 fr. de notre monnaie.

Pour rendre l'accès du château plus difficile encore et pour plus de sûreté, les deux enceintes n'étaient point percées au même endroit. Lorsqu'on avait pénétré dans la première, il fallait faire un assez long détour le long des douves et défiler entre deux murs, pour trouver la porte de la seconde.

L'entrée par la ville, au nord-est, était plus remarquable que la poterne des prés, et elle a été plus long-temps reconnaissable ; elle était située sur la place de la Lice, dont le nom vient sans doute des exercices et des passes d'armes qu'exécutaient les écuyers et gens du châtelain sous les yeux des

dames et des jouvencelles du manoir seigneurial. On passait sur un pont-levis un petit bras de l'Huine, et l'on pénétrait dans les douves à travers une première ligne de murs ; on détournait à gauche, et l'on trouvait bientôt le portail de la seconde enceinte et de la cour même du château. Ce portail était un donjon carré d'une grande hauteur, d'une curieuse architecture, auquel se rattachaient bien des souvenirs et tout l'intérêt que donne une longue existence. On le disait antérieur aux croisades et peut-être contemporain de Charlemagne ; mais sans lui donner une telle antiquité, on pouvait raisonnablement le faire remonter au XII[e]. siècle, au temps des guerres saintes en Orient. Le peuple voyait dans cette vieille construction un témoin des cruautés de l'oppression féodale. On racontait des histoires effrayantes ; le fait est qu'à l'intérieur, au premier étage, les murs étaient garnis d'anneaux de fer tout usés par le frottement ; et qu'au rez-de-chaussée, une petite porte à demi engagée sous terre et une espèce de couloir voûté semblaient conduire en des profondeurs inconnues. Pour nous, de pareils souterrains ne sont plus que des routes dérobées, des moyens de communication, nécessaires à la défense de la place, que des tunnels employés pour la guerre par l'art militaire du moyen-âge, avant que l'industrie moderne ne les fit servir à la civilisation. En un mot, la porte du château, par sa position, par son extérieur, semblait résumer en elle-même toute l'histoire féodale ; triste, noire au-dehors, elle évoquait à la fois de sombres et de brillants souvenirs ; en bas les oubliettes et la justice expéditive des barons ; en haut les machicoulis, les meurtrières et tout l'appareil de la guerre au XII[e]. et au XIII[e]. siècles ; en avant, sur la place de la Lice, sous les fenêtres des étages supérieurs, les jeux guerriers, les passes d'armes, les brillants coups d'épée. Bien des fois sans doute, une jouvencelle vint épier derrière ses étroites ouvertures les combats de la

Lice, et encourager par sa présence le damoisel qu'elle préférait: bien des fois aussi, le jeune homme dut sentir battre son cœur sous son armure d'acier. Ce devait être encore sous ces fenêtres que le trouvère, partant à l'entrée de la belle saison, faisait entendre son plus doux chant, et attendait de la châtelaine un dernier regard et un dernier adieu; mystérieuses entrevues, charmantes apparitions, qui nous ont valu ces croyances superstitieuses de sylphes, de fées, d'enchanteresses et toute cette fabuleuses poésie qui colore les récits du moyen-âge. Il semblerait que les vers suivants eussent été faits pour le donjon de la Ferté-Bernard:

Guerrier des jours passés, redis-moi ton histoire,
Vieux donjon d'où viens-tu, tout meurtri par le temps.
Quand la nuit, sur ton front, met son écharpe noire,
L'écho mystérieux te parle-t-il de gloire?
Des souvenirs d'amour charment-ils tes vieux ans.

Alf. ROUSSEAU.

Richelieu qui fit une guerre si opiniâtre aux châteaux et qui donna des ordres en 1630, pour en faire démolir une grande partie, ne toucha point au manoir de la Ferté, qu'il devait acheter quelques années plus tard; la révolution, si hostile aux forteresses qu'elle regardait comme autant de bastilles, ne dérangea pourtant pas une pierre de ses murs; mais il n'avait traversé deux révolutions et survécu à la ruine de la féodalité et de la royauté, que pour tomber sous les coups d'un démolisseur vulgaire, quoique depuis long-temps il ne fût habité par personne, et que les bâtiments fussent abandonnés; soit indifférence, soit autre chose, on avait respecté les remparts. En 1846, on reconnaissait au sud, à l'ouest et au nord, la première ligne de murailles avec ses tours dans les fossés. Puis venaient les douves abritées par de hauts murs tapissés de lierre, exposées au soleil couchant et arrosées par un petit

ruisseau qui communiquait d'un bras de rivière à l'autre ; lieu charmant où l'on entendait le sifflement du vent dans les lierres et les ronces sans le sentir ; espèce d'Eden, d'une fertilité étonnante, et dont tous ceux qui l'ont connu ne parlent qu'avec un vif sentiment de regret. Au-delà des douves, la dernière enceinte fortifiée de deux tours au nord-ouest, formait toujours la cour, dont l'entrée était défendue par le portail carré, contemporain des croisades. Mais bientôt un mandataire de la famille Richelieu, peu soucieux du gré des Fertois et de l'intérêt historique de la ville, fit disparaître ces derniers vestiges de son importance passée. Les douves divisées en jardins furent louées à différents particuliers ; les murailles furent rasées, le curieux portail, vainement reclamé par la Société des Arts, du Mans, n'échappa pas plus à la destruction. Il ne reste aujourd'hui de toutes les fortifications au nord, à l'est et à l'ouest, que le chartrier debout, mais reblanchi, recrépi et dépouillé du manteau de lierre que lui avait donné le temps, la vieille tour est vide ; elle a mal gardé ses trésors, et les archives pillées en 93 ont été brûlées sur la place publique par le peuple qui anéantissait ainsi ses propres annales avec les droits de ses anciens maîtres.

On trouve encore au sud-est, dans la cour, une aile de bâtiments, et à l'est la chapelle située près l'endroit où se trouvait le portail ; mais ils offrent peu d'intérêt et presque plus d'architecture, depuis qu'on a voulu les approprier aux besoins de plusieurs ménages. Dernièrement nous avons voulu visiter en détail ces vieilles reliques. La chapelle où l'on a dit la messe jusqu'à la révolution, a été transformée successivement en salpêtrière et en magasin, nulle trace de sculpture ; tout a disparu. Mais sur l'une de ses faces latérales, nous avons découvert l'espèce de tribune ou plutôt de chapelle particulière où le seigneur et sa famille devaient assister à l'office divin. Elle se compose de deux travées

voûtées en pierre et qui étaient probablement ouvertes du côté de la chapelle principale ; un pilier composé d'un faisceau de colonnettes accouplées et ornées de chapiteaux soutient les voûtes de ce côté ; au fond, on distingue deux niches sur la même ligne et une plus grande plus haut : sur la paroi de gauche, on trouve aussi des colonnettes ; leurs chapiteaux, les clefs de voûte, les dais et les culs-de-lampe des niches indiquent par leur sculpture et leur ornementation le commencement du XVe. siècle. Ce lieu sert aujourd'hui de cellier et presque d'écurie.

Dans la portion du château encore existante, il n'y a plus trace de l'ancienne distribution et des vastes appartements ; les énormes cheminées ont été murées et rétrécies, et nous avons encore aperçu au-dessus de l'une d'elles, à 6 ou 7 pieds d'élévation, deux écussons, l'un de France, l'autre écartelé de France et de Navarre. Les lieux ont bien changé de maîtres. Les vastes pièces ont été divisées par des cloisons et louées pour la plupart à des familles peu aisées. Etrange contradiction entre le présent et le passé, et qui paraît être une réparation réservée par la providence aux richesses de l'oppression féodale. Le serf est venu s'associer au foyer de son seigneur, il a remplacé le maître jusque dans sa demeure. Et les oppresseurs que sont-ils devenus ?

C'était dans cette portion du manoir qu'au XVIIe. et au XVIIIe. siècles, les seigneurs qui ne l'habitaient plus, placèrent leurs baillis ; c'était aussi là que, bien avant cette époque, logeaient les commensaux du châtelain, dans un temps où l'hospitalité féodale était magnifique et désintéressée. On prétend que le corps de bâtiment le plus remarquable a été détruit depuis longues années, et l'on remarque, en effet, à l'angle nord de ce qui existe, des pans de murs déchirés, qui annoncent une autre construction se dirigeant parallèlement au cours d'eau qui longe la Lice. Au reste, le plan que

nous donnons avec cet article, fera mieux comprendre la disposition du château que toutes nos explications.

Quels qu'aient été les bâtiments détruits, l'aile encore debout offrait il y a quelques années, et avant que de nouvelles distributions l'eussent rendu méconnaissable, la demeure féodale dans toute sa simplicité; vastes appartements, étroites fenêtres, hauts planchers à solives apparentes, larges cheminées à manteau élevé et chargé d'écussons. Tout semble avoir été sacrifié à la nécessité de la défense, et l'épaisseur des murs annonce plutôt un poste militaire qu'une habitation de plaisance. C'était, en effet, par sa position, un poste important et presqu'imprenable. Il était éloigné des collines qui dominent la ville et entouré des bras de l'Huine qu'on pouvait faire déborder au moyen d'écluses pour inonder les approches de la place et éviter un assaut. Sa situation, au milieu de la vallée, est du reste charmante; des fenêtres du sud, le regard plonge à perte de vue dans la vallée arrosée par les cours sinueux de l'Huine et de la Même; et de la plaine on aperçoit aussi de loin cette portion du château; aussi malgré la triple ligne de murs qui le protègent de ce côté, semblerait-elle avoir servi plusieurs fois de point d'attaque. Car on trouve dans les attérissements que la rivière a formés, des chênes entiers avec leurs branches, jetés là sans doute par les assiégeants qui voulaient faire un pont et arriver à l'assaut.

Le château de la Ferté a reçu dans ses murs d'illustres hôtes, des rois, des prélats, de grands capitaines. De nobles familles y ont long-temps vécu. — Au XIe. siècle, Avesgaud, évêque du Mans, s'y renferma et s'y défendit sans succès contre le comte du Maine, Herbert Eveille-Chien. Il fut forcé de se rendre, fit la paix avec son ennemi par l'entremise de Fulbert, évêque de Chartres, et retourna sur son siége épiscopal. Mais il n'y fut pas long-temps tranquille. Toujours persécuté par Her-

bert, il se vit contraint de résider à la Ferté. C'est cet évêque que quelques traités nomment Duesgaudus (1).

Quarante années après l'événement que nous venons de retracer, une guerre de peu d'importance amenait à la Ferté le roi de France, Louis VII, Henri II, d'Angleterre, et le cardinal de Pavie. Le ministre Romain voulait rétablir la bonne harmonie entre les deux monarques, mais ses sympathies étaient toutes pour l'Anglais. La conférence à peine commencée, un seigneur de Bretagne de la suite du Roi de France, reprocha hardiment à Henri, l'outrage qu'il avait fait à sa fille, jeune enfant du nom d'Alia, qu'il retenait à Londres en ôtage et qu'il avait souillée comme plus tard une princesse française du même nom. L'entrevue, après un pareil début, ne pouvait produire aucun résultat; la paix ne fut, en effet, conclue que l'année suivante à Montmirail, à trois lieues de la Ferté (1169) (2).

Le même Henri devait avoir avec Philippe-Auguste, le fils et le successeur de Louis VII, et au même lieu, une conférence aussi malheureuse que la première. Les deux princes, dans un moment d'enthousiasme, avaient pris la croix; Saladin venait de gagner la bataille de Tibériade (1187). L'infidèle était maître de la Ville Sainte; l'abomination de la désolation était dans le temple. Mais des différents survenus entre eux les empêchaient de tenir leurs promesses et retardaient l'exécution de la croisade. Le pape Clément III, ému de compassion au récit de quelques chrétiens échappés du massacre, et indigné de ce que deux princes en présence des maux de la religion, osassent s'occuper de misérables querelles, dépêcha vers eux le cardinal d'Anagni pour rétablir la

(1) Faits relatifs à la Ferté, tirés de l'histoire du Maine de Renouard.

(2) Simplicien 111, 51.

concorde. Henri II qui avait sans doute pour principe, comme un roi de Macédoine, de faire un pont d'or pour arriver à son but, avait gagné le prélat par avance, mais sa ruse le servit mal encore cette fois. Lorsqu'on se fut rendu au lieu de l'entrevue, Philippe accusa le cardinal d'avoir *flairé les Sterlings anglais ;* celui-ci répondit par une excommunication, quand Richard, surnommé depuis Cœur-de-Lion, qui préludait alors à sa bouillante renommée, s'élança sur le légat pour le percer de son épée. Ce dernier eut à peine le temps d'éviter une attaque aussi imprévue ; il monta sur sa mule et s'éloigna rapidement. Les archevêques de Reims, de Rouen, de Bourges et de Cantorbéry qui étaient venus à la Ferté, comme arbitres, et qui avaient été présents à cette scène, suivirent l'exemple du cardinal d'Anagni, et la guerre recommença aussitôt. Elle ne fut pas de longue durée. Philippe prit en quelques jours la Ferté et quatre châteaux forts qui en défendaient l'approche. Il emporta Montfort, Malestable, Beaumont et le Mans, et fit signer à son ennemi le traité ignominieux de la Colombière (1189).

Il fallait que le château de la Ferté fût dès lors considérable pour que deux rois, un légat, quatre archevêques pussent s'y loger, eux et leur nombreuse suite (1).

L'année suivante, il s'y passait une scène touchante. Bernard, sire de la Ferté, était attaqué d'une maladie mortelle. Jeune encore, il avait passé la plus grande partie de sa vie sous son armure, au milieu du tumulte des armes, et l'idée ne lui était pas venue jusqu'alors de descendre dans sa conscience et de s'inquiéter s'il avait toujours été juste. Le mal l'avait surpris au milieu de ses occupations guerrières et l'avait laissé seul avec sa conscience et son Dieu. Un soir, songeant à sa fin prochaine, il fait venir son fils nommé Bernard,

(1) Le Corvaisier 463, histoire de France, de Velly et Villaret.

comme lui, sa femme, Hugues, son frère et quelques vassaux fidèles ; il leur raconte qu'il a jadis emprunté, à Tours, dix livres, sous le sceau de l'abbaye de La Couture et qu'il n'a point acquitté cette dette, malgré la vive réclamation des moines. Il les supplie de restituer à l'abbaye la somme qu'il lui doit et meurt. Bernard, après les funérailles de son père, se rend avec sa mère et son oncle à La Couture, et s'oblige en présence du doyen de la collégiale de St.-Pierre de La Cour et de Geoffroi Mouchien, sénéchal du Maine, à rester en ôtage, si à l'octave de la Toussaint il n'a pas soldé la dette de son père ; plusieurs vassaux jurent sur l'évangile de garantir l'engagement et d'accomplir les dernières volontés de leur seigneur mourant.

Les deux Bernard, dont il vient d'être question, appartenaient à la branche puînée de la maison de Bellême ; branche qui remonte plus haut que le XIe. siècle, peut-être que le Xe., et qui a long-temps possédé la seigneurie de la Ferté : elle ne s'éteignit qu'à la fin du XIIIe. siècle. Après elle, la seigneurie changea souvent de maître. Cent ans plus tard elle appartenait à la maison de Craon. En 1384, Pierre, indigne héritier de ce nom, possédait avec la terre de Sablé, le manoir de la Ferté et la châtellenie qui y était attachée. Prodigue et débauché, il commença par dissiper 100,000 liv. que Marie de Blois envoyait par son entremise à son mari, pour l'aider à conquérir le royaume de Naples. Louis d'Anjou, privé de ce secours, vit son armée décimée par la faim et par la maladie, lui-même mourut à Bari, le désespoir dans l'âme. Ce coup d'essai ne porta pas bonheur au sire de Craon. Il se fit l'instrument de la haine du duc de Bretagne contre le connétable de Clisson, et tenta de l'assassiner dans une rue de Paris. Charles VI, indigné de ce qu'on eût attenté à la vie du compagnon d'armes de Duguesclin, fit raser et transformer en cimetière le somptueux hôtel que Pierre de Craon

possédait à Paris et prononça la confiscation de tous ses biens. Pendant ce temps, Jeanne-de-Chatillon, épouse du coupable, se tenait au château de la Ferté avec Marie, sa fille, qui était bien, au dire des chroniques, la plus belle personne de son temps : lorsqu'on exécuta la sentence de confiscation, on les chassa sans pitié, demi-nues, sans leur laisser où reposer leur tête. « L'amiral fut chargé d'aller prendre possession du « beau château de la Ferté où l'on croyait que le sire de « Craon se tenait caché ; il n'y trouva que sa femme Jeanne- « de-Chatillon et sa fille Marie, la plus belle personne de « son temps ; il les chassa demi-nues, sans leur laisser un « asile. Il y avait bien pour plus de 40,000 écus de meubles « en ce château. » Ce n'était pas dans son manoir que Pierre était caché ; il s'était réfugié chez son protecteur le duc de Bretagne ; et l'on sait que ce fut en allant combattre le protecteur et le protégé que Charles VI devint fou dans la forêt du Mans (1392) (1).

Après la douce Marie de Craon, si sévèrement punie pour le crime de son père, nous apparaît une plus mâle figure et de glorieux souvenirs.

Seize années se sont écoulées ; la châtellenie confisquée et donnée au duc d'Orléans, frère de Charles VI, est revenue à la maison d'Anjou, créancière de la famille de Craon pour les 100,000 liv. que Pierre avait dissipées ; en 1411, elle est devenue baronnie ; en 1417, les Anglais commencent, en dévastant le Maine, cette rude guerre dans laquelle Charles VII doit reconquérir son royaume. Ce fut dans ces graves conjonctures qu'un capitaine breton, nommé Louis d'Avaugour, homme de cœur et de courage, fut chargé de défendre la ville (2) et le château de la Ferté, et d'y commander au nom des

(1) Histoire de La Couture.
(2) Histoire du pays Fertois. Mss.

jeunes princes d'Anjou. Il ne faillit point à sa tâche. Le comte de Salisbury vint assiéger la place, et pendant quatre mois il la battit avec du canon, arme encore nouvelle, mais qui, tout imparfaite qu'elle était, épouvantait les habitants et renversait des murailles impuissantes contre de tels instruments de destruction. D'Avaugour ne capitula que lorsqu'il eut perdu tout espoir d'être secouru et de faire une plus longue résistance; le général anglais, traître à sa parole, le retint prisonnier contre les clauses de la capitulation; mais il sauta du donjon où il était renfermé dans la rivière, la traversa à la nage et se rendit à Sablé qui tenait encore pour Charles VII (1).

Une année après cette singulière évasion, Ambroise de Loré, gentilhomme manceau, emporta d'assaut, en 8 jours, la ville et le château qui, défendus par des Français, avaient soutenu quatre mois de siége. Louis d'Avaugour fut réintégré dans son emploi; et à sa mort, il fut enterré dans l'église de Notre-Dame-des-Marais où l'on voyait encore son tombeau en 89. C'était une large table de marbre noir, encadrée de sculptures, surmontée de pleureuses, et l'on y avait gravé en lettres d'or le récit des exploits du défunt. En 93, une population égarée brisa le monument et en dispersa les débris. La belle action du gouverneur et la reconnaissance des Fertois étaient de trop vieille date pour pouvoir protéger son tombeau. Il existait encore en Bretagne, vers 1770, une famille du nom d'Avaugour, qui portait pour armoiries de sable au chef d'argent. Nous pensons, si elle existe encore, qu'elle doit compter le capitaine du XVe. siècle parmi ses ancêtres.

Le château de la Ferté a eu encore à soutenir, à la fin du XVIe. siècle et dans les guerres de la Ligue, un autre siége dont les détails nous sont mieux connus que le premier. Il

(1) Le Corvaisier, 684.

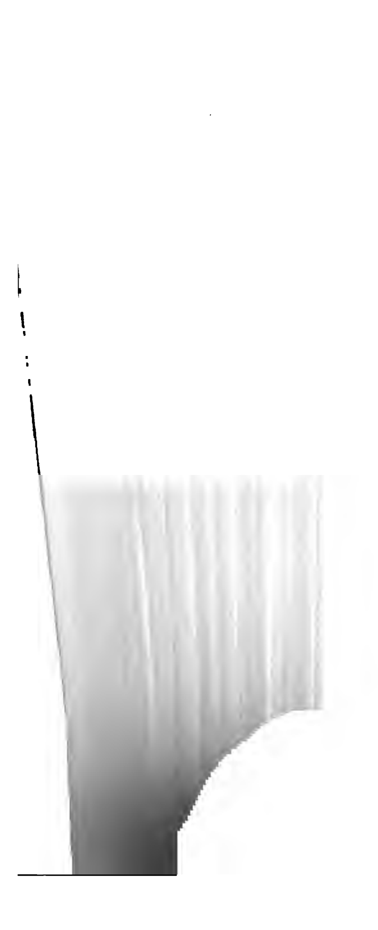
des fois défait de ceux qui lui déplaisaient, peut-être après lui avoir trop plu. On prétend qu'elle employait pour cela la ruse décrite par Walter Scott au dénouement de son roman de Kenilworth, et qu'elle attirait sur une trappe ses victimes qui disparaissaient pour toujours. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien ces faits sont peu vraisemblables et combien la tradition exagère visiblement; pourtant si la dame de Villars avait toujours eu des mœurs douces et pures, il est probable qu'on n'aurait point ainsi outragé sa mémoire. Il n'est pas une personne originaire de la Ferté, ou y ayant passé sa vie, qui ne connaisse le nom de Mme. de Villars et quelques traits prétendus de son séjour au château; il existe à l'Hôtel-de-Ville un vieux tableau représentant une châtelaine à cheval, on vous dit que c'est madame de Villars; son nom est appliqué à tout. On ne connaît point ainsi Marie de Craon, la plus belle et la plus intéressante personne de son temps; d'après les chroniques, la tradition n'a point conservé le souvenir de ses malheurs, et rien ne rappelle cette douce figure du XIVe. siècle; nous n'en avions nulle connaissance, et il nous a fallu fouiller dans des annales étrangères pour la découvrir et la signaler; serait-ce, comme on l'a souvent dit, que, si le malheur et les douces vertus donnent une place dans le ciel, elles n'en donnent point dans l'histoire.

Le duc de Villars ne conserva pas long-temps la baronnie de la Ferté. Le cardinal de Richelieu l'acquit en 1641, pour 400,300 liv., à une époque où les terres étaient à bas prix; la coupe des bois de haute futaie et des taillis fournissait seule un revenu de 201,000; ainsi le ministre avait fait un excellent marché. Il fit revivre et confirmer pour sa terre le titre de duché, baronnie, pairie, qu'elle possédait de droit dès 1573, et la transmit à sa famille qui l'a possédée jusqu'à nos jours. Les ducs de Richelieu ne vinrent faire de visites à la Ferté

lie à Caen, par M. de CAUMONT.



Lith. Mercier, Caen.



qu'à de fort longs intervalles, et n'habitèrent point le château. Cette indifférence a causé sa ruine : abandonné à des régisseurs étrangers au pays, il a fini par être démoli et par disparaître presque totalement.

Nous regrettons vivement cette destruction inutile, non pas par un amour inconsidéré, irréfléchi pour tout ce qui est vieux, mais dans l'intérêt bien raisonné de notre pays.

Ceux qui ont visité la Basse-Loire et la Seine savent combien est merveilleux l'effet produit par l'aspect de l'ancienne demeure de Barbe-Bleue et de Robert-le-Diable. Notre château, lui, n'avait point dans son passé, grâces au ciel, de si terribles épisodes ; mais, comme tous les vieux manoirs, il était l'image vivante d'une époque qui ne reviendra plus, mais qui a été glorieuse et qui sera toujours intéressante. Ne fût-ce que pour contraster avec nos mœurs, nous voudrions apercevoir encore ses tourelles, son donjon aux toits en poivrière, nous voudrions pouvoir le visiter, et après nous être tenus sous le coup d'un sombre rêve du moyen-âge, nous réveiller dans la sécurité et le bien-être que le présent nous donne.



UN MOT

SUR DEUX DES QUESTIONS ARCHÉOLOGIQUES

INSCRITES DANS LE PROGRAMME DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(QUINZIÈME SESSION);

Par M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société française pour la conservation des Monuments.

Nous avons, dans le précédent n°. du Bulletin, indiqué les principales questions archéologiques, qui seront discutées cette année dans le sein du congrès scientifique de France, dont la 15e. session s'ouvrira à Tours *le 1er. septembre*; nous allons présenter quelques réflexions sur deux de ces questions; elles nous ont paru d'autant mieux choisies, qu'elles s'appliquent à des faits qui se sont accomplis dans la région où siége le Congrès, qu'elles seront comprises de tous, et que la discussion qu'elles provoqueront aura pour résultat si non la solution absolue des problêmes, au moins des éclaircissements et des renseignements utiles pour l'histoire de l'art.

Nous nous sommes souvent élevé contre le choix que l'on a fait précédemment de sujets de discussion trop généraux, trop vagues : ceux que nous allons examiner, ont le double mérite d'être exempts de ce reproche et de se rattacher néanmoins d'une manière directe aux faits généraux qui constituent l'histoire de l'architecture en France : ce sont

donc, nous le répétons, deux questions excellentes et parfaitement choisies pour un Congrès scientifique.

La première est ainsi conçue :

Quelle influence Foulques Nerra, comte d'Anjou, grand constructeur de châteaux, a-t-il exercée sur le développement et les progrès de l'architecture militaire du moyen-âge?

Evidemment, cette question doit se résoudre en Touraine, si elle obtient quelque part une solution. Et nous espérons qu'elle aura provoqué, de la part des savants de Tours et d'Angers (sans exclure du concours les antiquaires des autres pays), des recherches approfondies sur l'âge des édifices, qui doivent servir de point de départ dans la discussion, puisqu'ils sont en quelque sorte les seuls témoins à invoquer dans le débat.

Les dates bien étudiées, la question n'en sera pas moins très-difficile encore, car il s'agira de déterminer si les monuments militaires de Foulques avaient, à l'époque où ils furent élevés, plus d'importance que les autres, s'ils accusaient des progrès, des innovations dans le système de défense : or, la comparaison demande de longues observations, en supposant que les éléments ne manquent pas.

Sans doute il est assez naturel de penser que Foulques Nerra retira quelque fruit de ses voyages au point de vue du perfectionnement des arts ; et l'examen de certains donjons attribués à ce prince, semble annoncer dans ses architectes une certaine habileté ; mais en supposant que ces donjons soient plus remarquables que d'autres que l'on pourrait citer du même temps, on peut d'abord faire cette question : *Est-il certain que les donjons romans attribués à ce comte d'Anjou, n'aient pas été reconstruits par ses successeurs?*

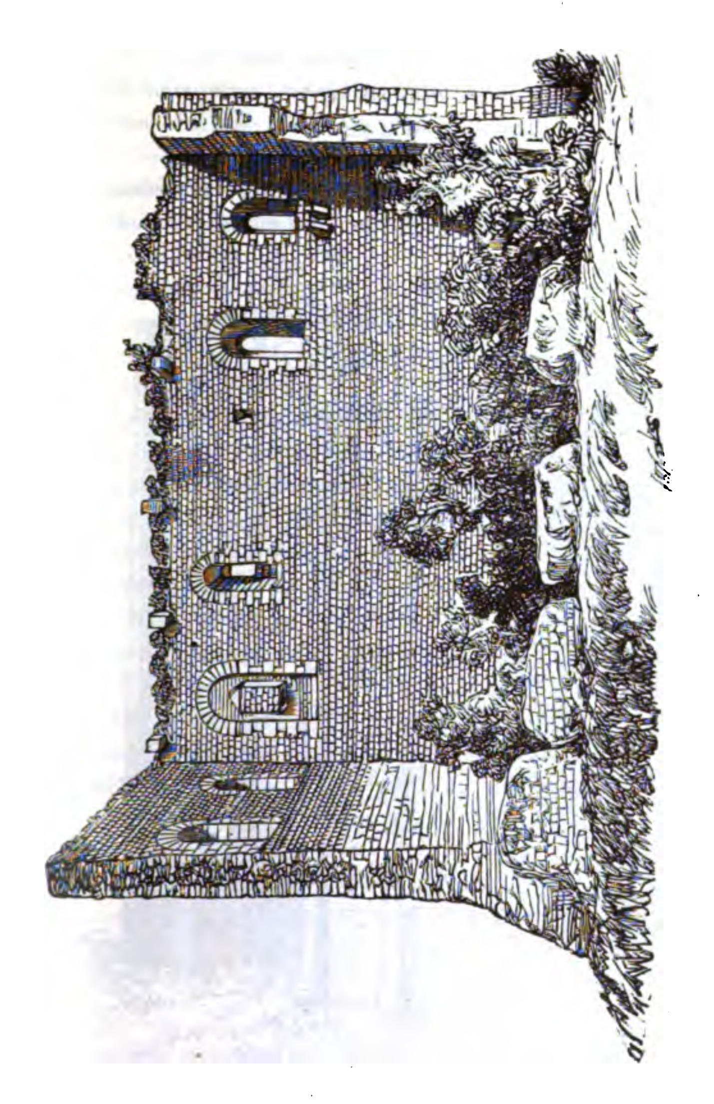
Voilà ce qui, dans tout examen de ce genre, arrête l'observateur, car les faits qui peuvent autoriser à admettre une reconstruction ne se découvrent souvent qu'après de patientes

recherches, auxquelles les studieux antiquaires du pays ont seuls le plus souvent la possibilité de se livrer. C'est donc avant tout aux savants de la région monumentale où se tiendra le Congrès, à apporter, dans la discussion, les éléments, les documents historiques qui devront lui servir de base. Le Congrès pèsera l'opinion des monumentalistes, *puis il jugera.* C'est ainsi que tout procès archéologique doit être conduit, instruit et terminé, quand un jugement peut être rendu, ce qui n'est pas toujours possible.

Pour moi qui n'ai fait que passer rapidement en Touraine, la question est ardue et d'une solution difficile. En effet, si tous les donjons n'ont pas été construits en même temps, si les uns remontent au commencement, les autres à la fin du règne de Foulques, ils peuvent offrir des différences qui s'expliqueront de deux manières. Selon les uns, ces dissemblances attesteront des progrès opérés sous le règne de Foulques; mais pour d'autres, la conclusion à tirer sera que *les uns sont de son époque, les autres d'une époque postérieure.* Dans l'absence de documents incontestables, cette dernière conclusion serait même fort raisonnable.

Un fait qui m'a frappé il y a long-temps, quand j'ai parcouru, le crayon à la main, les rives de la Loire, c'est que les ruines, assez considérables encore, du donjon de Langeais, que l'on rapporte à l'an 999, ont encore des fenêtres dont les clavaux sont formés alternativement de pierres cunéiformes et de briques, système généralement usité chez les Romains; ainsi, ce système et l'emploi de la brique dans les clavaux avait persisté jusqu'à la fin du Xe. siècle : je ne le retrouve ni dans le donjon de Montbazon, ni dans celui de Loches, ni dans quelques autres attribués à ce comte, et qui tous, sous ce rapport, annonceraient une date postérieure, une école d'architecture un peu différente.

Là, précisément naît la difficulté dont je parlais tout-à-l'heure : faut-il attribuer cette dissemblance au progrès opéré

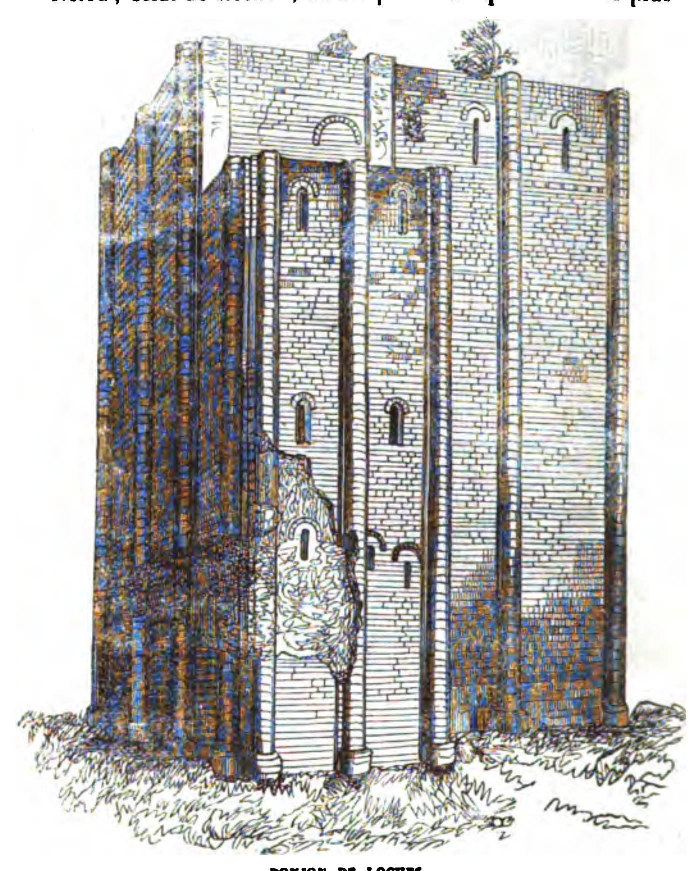


RUINES DU DONJON DE LANGEAIS (INDRE-ET-LOIRE).

par Foulques, à l'époque où ils furent construits, ou bien faut-il en conclure qu'ils appartenaient à des temps postérieurs à Foulques.

Le Congrès examinera dans sa sagesse, après avoir entendu les conclusions qui seront présentées, les faits historiques qui seront produits, comme pièces du procès.

Je disais que l'on cite, parmi les donjons attribués à Foulques Nerra, celui de Loches, un des plus remarquables et des plus



DONJON DE LOCHES.

importants et que j'ai dessiné, publié et décrit dans le 5e. vol. de mon Cours d'antiquités. Ce donjon s'élève encore à plus de 100 pieds au-dessus du sol. Il se compose de deux parties, savoir : une tour principale, carrée-longue, ayant environ 76 pieds de l'est à l'ouest, et 42 pieds du nord au sud; secondement, d'une tour également carrée-longue, mais beaucoup plus petite, qui s'applique contre la première en formant du côté du sud une espèce de corps avancé.

Cette addition au corps principal du donjon avait primitivement la même hauteur que lui; elle est à présent un peu moins élevée, ses dimensions répondent à la moitié de la tour principale, car elle a hors œuvre 38 pieds sur 21 : on peut la considérer comme le vestibule du donjon (1).

Le donjon de Loches est si bien établi, si élégant dans son genre, avec ses contreforts ornés de demi-colonnes cylindriques, que je doutais en l'examinant qu'il appartint au XIe. siècle. Je supposai qu'il pouvait avoir été construit au XIIe. siècle. Je pense que les membres de la Société archéologique de Touraine auront éclairci, par leurs recherches, un doute que j'exprimais dans mon Cours *il y a quinze ans*, et qu'ils nous donneront des renseignements à ce sujet. Si ce château est du temps de Foulques, c'est un bel exemple des constructions militaires de l'époque, non seulement, il est remarquablement bien construit, mais encore il est d'une conservation parfaite.

Le donjon de Montbazon, qu'on attribue aussi à Foulques Nerra, est moins bien conservé; diverses portions ont été refaites, et pourtant il offre aussi beaucoup d'intérêt. Je demanderai encore aux Antiquaires de Touraine s'ils ont fait des recherches sur la date de ce château qui offre, comme celui

(1) Voir pour la description détaillée du château de Loches le tome 5, p. 168 et suivantes de mon Cours d'antiquités.

de Loches, des contreforts cylindriques, et qui paraît à peu près du même temps dans ses parties les plus anciennes.

Mais pour revenir à la question formulée dans le programme, peut-on voir, dans les constructions attribuées à Foulques Nerra, quelque chose de particulier, un système différent de celui qui était suivi ailleurs au XIe. siècle ? j'en doute : les donjons de Nogent-le-Rotrou, de Beaugency et quelques autres décrits dans mon Cours, sont construits d'après les mêmes principes, et il serait difficile de prouver que les châteaux de Foulques aient servi de modèle aux grands donjons qui s'élevèrent plus tard : disons seulement que ceux qu'on lui attribue, s'ils sont réellement son œuvre, et je voudrais sur ce point de nouvelles recherches, attestent un progrès marqué dans l'architecture militaire et des constructeurs habiles. Mais ce progrès devait s'opérer en même temps dans d'autres contrées ; et la nécessité où se trouvèrent les barons au XIe. siècle et dès la fin du Xe., d'élever des forteresses pour conserver leur puissance et leur sécurité, fut, sans doute, la cause principale du progrès de l'architecture militaire dans toutes les parties de la France.

Il est pourtant un point de vue à considérer, c'est que dans la France occidentale et centrale, les donjons romans offrent un type particulier. Ce sont, comme nous l'avons dit ailleurs, de robustes tours carrées parfois très-spacieuses, et pouvant elles-mêmes soutenir un siége.

Ainsi la Saintonge (tours de Pont, de Broue, de Lislot, etc., etc.), la Touraine et quelques provinces du centre (Loches, Montbazon, Semblancey, Beaugency), Le Maine (Beaumont-le-Vicomte), la Normandie (donjons de Falaise, Caen, Chamboy, Arques, Brionne, etc., etc.), avaient aux XIe. et XIIe. siècles des donjons carrés plus ou moins

spacieux, mais répondant au type du château de Loches, sauf les détails de distribution : c'étaient la reproduction plus ou moins fidèle du prétoire des châteaux gallo-romains, dont le *castellum* de Jublains nous offre des débris si remarquables et si précieux.

En Angleterre même système, même forme pour les donjons des XIe. et XIIe. siècles : j'ai, il y a plus de quinze ans, comparé dans mon Cours d'antiquités, le donjon de Loches à celui de Rochester (p. 214 et suiv., t. 5e.), et montré qu'ils provenaient l'un et l'autre d'un même système : toutefois, il faut le dire, celui de Rochester, qui ne date que de la deuxième moitié du XIe. siècle, annonce une époque *plus avancée;* effectivement j'ai démontré que Guillaume-le-Conquérant et ses successeurs encouragèrent de tout leur pouvoir, en Angleterre, la construction des châteaux-forts, ce qui contribua puissamment au perfectionnement de l'architecture militaire au XIe. siècle. Guillaume fut merveilleusement secondé dans ses vues par Gundulphe qui, de moine de l'abbaye du Bec, devint évêque de Rochester. Il est reconnu que cet architecte, habile ingénieur, introduisit diverses améliorations tendant à augmenter la force, la commodité et la beauté des châteaux. C'est à lui qu'on attribue les perfectionnements que montrent plusieurs donjons anglais, soit dans la distribution des appartements, soit dans la conduite des escaliers, soit dans les portes d'entrée ; on croit aussi qu'avant lui la herse n'était point en usage en Angleterre. Gundulphe mourut en 1095 ; les donjons de Rochester, de Cantorbéry et quelques autres lui sont attribués (V. mon Cours d'antiquités, t. 5).

Si le type des donjons carrés est plus spécial à la France occidentale qu'à aucune autre partie du royaume, et qu'on puisse en faire remonter le type jusqu'aux châteaux gallo-ro-

mains, les perfectionnements introduits au XIe. siècle soit par Foulques Nerra, soit par d'autres, consistèrent dans la grandeur des édifices et le choix des matériaux plutôt que dans le plan, le *patron* des châteaux.

Maintenant que j'ai terminé sur la question formulée au programme, j'en présenterai une autre qui me paraît pour le moins aussi importante pour l'histoire militaire en France, et que je formulerai ainsi :

Doit-on admettre que les donjons cylindriques aient été adoptés sous le règne de Philippe Auguste, de préférence au donjon carré, partout où l'architecture ogivale était elle-même préférée à l'architecture romane, mais que la forme carrée ait continué d'être employée pour la tour du donjon, dans les contrées où le style ogival ne s'acclimatait qu'avec peine comme dans le midi, de sorte que deux systèmes auraient été en vigueur durant le XIIIe. siècle, l'un d'après lequel le donjon carré était toujours préféré, et l'autre d'après lequel le donjon cylindrique était substitué au donjon carré.

Cette question demande des éclaircissements, je vais les donner :

J'ai démontré, dans mon Cours d'antiquités (t. 5e.), que l'emploi de la forme cylindrique, pour la tour du donjon, coïncide avec l'introduction du style ogival : j'ai prouvé par des faits, que durant l'époque de transition on avait adopté fréquemment pour le donjon la forme cylindrique ou poligonale (tour des Montils, de Château-Renault, de Gisors, de Conches, etc.), et qu'au XIIIe. les tours cylindriques très-

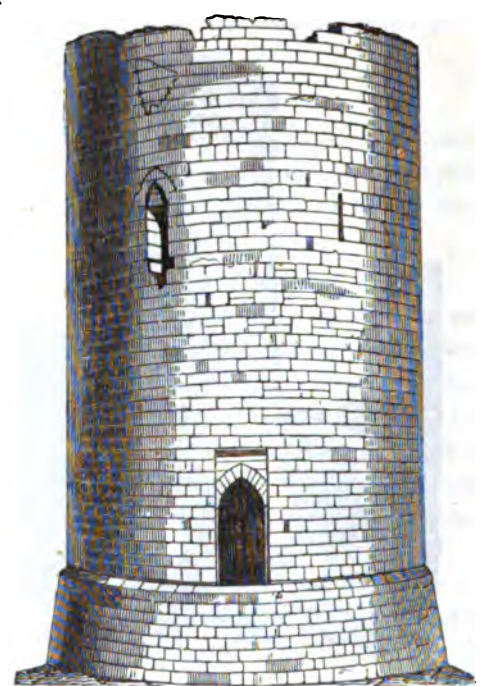
élevées, et dont le magnifique donjon de Coucy nous offre un si beau type, avaient décidément prévalu.



TOUR DE COUCY.

Mais depuis, j'ai recueilli des faits nouveaux qui me portent à croire que ces tours cylindriques n'ont été aussi belles et aussi importantes que là où l'architecture ogivale elle-même était en prospérité. C'est principalement dans l'Ile-de-France, et dans certains départements, où il existe de beaux édifices religieux dans le style ogival que je trouve les beaux donjons cylindriques : *les Rois de France, depuis Philippe-Auguste, paraissent avoir affectionné ce type ;* la belle tour de Villeneuve-le-Roi nous en offre la preuve. Un peu moins grande que celle de Coucy et d'ailleurs privée de deux étages, elle

est aussi bien construite que celle-ci, et présente à l'intérieur à peu près la même distribution.



TOUR DE VILLENEUVE-LE-ROI.

Je trouve d'un autre côté des donjons carrés du XIIIe. siècle et du XIVe. dans d'autres pays où le type roman et le style ogival de transition se sont conservés long-temps, de sorte que je répondrais affirmativement à la question que j'ai posée. Ainsi se manifesteraient, dans l'architecture militaire, des faits de synchronisme analogues à ceux que nous offre l'architecture religieuse ; on aurait eu, suivant les contrées, deux sortes de donjons, les uns conformes à ceux qui avaient existé anciennement, les autres, résultat des innovations introduites par les architectes, qui avaient créé l'architecture

ogivale, désormais préférée dans les régions du Nord et du centre (1).

Je compte prier les membres du Congrès d'examiner si ces idées sont fondées, de citer les faits qui peuvent les appuyer ou les contredire.

Je passe à la seconde question du Congrès scientifique de Tours, que je me propose d'examiner; elle est ainsi conçue :

Quels sont les caractères qui différencient au XIIe. siècle l'architecture religieuse de la Touraine et de l'Anjou, de celle du Poitou ? Quelles limites géographiques doit-on reconnaître entre les deux régions monumentales que nous venons d'indiquer?

Cette question est la plus intéressante du programme, au point de vue de *la Géographie monumentale.* J'avais établi, il y a déjà long-temps, dans un aperçu qui a été lu au Congrès du Mans (2), que l'architecture romane de la Touraine se distinguait de celle du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge. Les caractères tirés de l'ornementation la rattachent plutôt à l'architecture du Maine, de l'Anjou et de la rive droite de la Loire. Il est vrai de dire, pourtant, que les voûtes en coupoles, dont la Touraine présente deux exemples à Fontevrault et à Loches, ne se rencontrent jamais au nord

(1) On dira peut-être que la belle tour cylindrique d'Aigues-Mortes, dite *tour de Constance*, contredit mon opinion, en ce qu'elle offre dans le midi de la France, où l'architecture ogivale s'est très-difficilement acclimatée, un donjon comparable à celui de Coucy, puisqu'elle a 90 pieds de hauteur et 60 pieds de diamètre; c'est au contraire une preuve à l'appui de mon système, car cette belle tour a été construite par saint Louis qui s'embarquait à Aigues-Mortes pour la Terre-Sainte : c'est donc l'œuvre d'architectes étrangers au midi et qui suivaient le type adopté par les Rois de France.

(2) Essai sur le synchronisme de l'architecture, tome II du Compte-rendu de la Session du Congrès scientifique de France, tenue au Mans, en 1839.

de la Loire, et que, sous ce rapport, le fleuve semblerait former une limite entre les écoles architectoniques. Mais pour les autres caractères, il n'en est pas ainsi, et d'ailleurs les coupoles sont exotiques en France; elles sont à Fontevrault et à Loches une exception.

J'aurais beaucoup d'exemples à citer de moulures absolument identiques et travaillées de même dans le Maine et la Touraine (le Mans et Tours), et sur les deux rives de la Loire, ainsi les *ourlets* ou bandelettes conduites en zig-zag sur les archivoltes des arcades, des portes ou des fenêtres, se trouvent à chaque pas en Touraine; on les voit dans les restes de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, comme ils existent à la cathédrale du Mans et dans d'autres églises du Maine et de l'Anjou, qui n'offrent que très-rarement les tores conduits en zig-zag, si communs en Normandie, et qu'il faut bien se garder de confondre avec l'ornement dont je parle en ce moment.

Evidemment, l'architecture des monuments romans les plus ornés de la Touraine sont fort simples, comparés à ceux du Poitou et de la Saintonge.

Je ne crois pas que l'Anjou ni la Touraine aient une seule église à broderies compliquées à riches galons, comme N.-D. de Poitiers, N.-D. de Saintes, comme les églises de Civray, d'Angoulême, ni comme les deux brillantes églises de campagne (Retaux, Rioux), que nous montra, en 1844, M. Lacurie.

Le roman de la Touraine, du Maine et de l'Anjou, très-différent du roman normand, se distingue donc aussi par des caractères assez tranchés du roman poitevin. On y trouve des tores et peu d'historiation, sauf les arcades du cloître St.-Aubin, qui sont, en quelque sorte, une exception, un bijou incrusté au milieu d'un cercle d'églises assez simple d'ornementation.

C'est aux hommes livrés, en Touraine, à l'étude des mo-

numents, à ceux qui ont *arrosé de leurs sueurs* cette partie de la France, à déterminer rigoureusement les limites qui peuvent être tracées entre la région monumentale du Poitou et celle de l'Anjou et de la Touraine, *la Vienne pourrait, sur quelques points, limiter les deux régions; la ligne de séparation pourrait peut-être ensuite être conduite au nord de Thouars, département des Deux-Sèvres.*

Une chose intéressante à indiquer, et que j'ai annoncée précédemment, c'est que le roman breton est, en quelque sorte, un embranchement du roman de la Touraine, du Maine et de l'Anjou; j'ai regardé la Bretagne comme formant avec les trois provinces précédentes une même région monumentale aux XIe. et XIIe. siècles, ou si l'on veut, *une sous-région.*

On voit que le style roman de la Touraine et de l'Anjou s'étendait assez loin vers l'ouest; il nous serait difficile d'indiquer les limites en avançant vers l'est, mais la question, telle qu'elle est formulée, demande spécialement une *délimitation entre l'école architectonique de la Touraine et de l'Anjou et celle du Poitou au XIIe. siècle.* Or, nous venons de l'indiquer d'une manière générale, il est vrai, mais pourtant suffisamment exacte, si l'on considère qu'en géographie monumentale il n'est pas aisé de circonscrire absolument les régions, et qu'il faut plutôt les indiquer que les tracer *rigoureusement.*

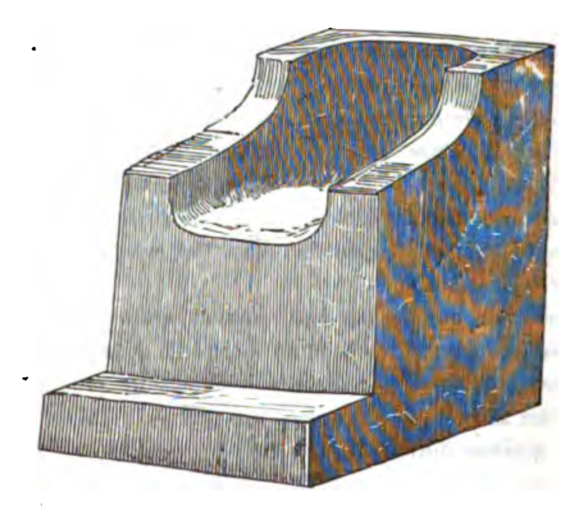
Nous avons examiné les deux questions qui nous ont paru les plus intéressantes, au point de vue spécial de la contrée où se tiendra le Congrès : d'autres questions du programme pourront amener des discussions instructives et utiles, telle est la question suivante :

A quelle époque remonte l'intronisation religieuse et féodale des évêques ? Existe-t-il en France et à l'étranger des documents relatifs à cette cérémonie ?

Il faudrait quelques recherches que nous n'avons pas eu l'occasion de faire pour fixer absolument l'époque de l'intronisation féodale des évêques; l'intronisation religieuse remonte aux premiers siècles. Quant à la seconde partie de la question, nous pouvons affirmer qu'il existe une foule de documents relatifs à cette cérémonie dans les différents diocèses de France, et tout ce qui se rattache à ces anciens usages est fort curieux : à Bayeux, par exemple, la prise de possession du nouvel évêque se faisait de la manière suivante :

Le nouvel évêque venait coucher la veille au prieuré de Saint-Vigor, à un quart de lieue de Bayeux, qui, suivant la tradition, aurait occupé l'emplacement d'un ancien temple d'idoles.

Le lendemain, les religieux et le clergé le conduisaient processionnellement à l'église du lieu et le faisaient asseoir dans une chaire de marbre *cathedra* d'une forme très-ancienne,



CHAIRE DE SAINT VIGOR.

appelée dans un ancien cartulaire *cathedra lapidea sancti*

Vigoris, et qui existe encore dans la sacristie de l'église (1).

De là, le prélat donnait sa *première bénédiction* au peuple, revêtu de ses habits pontificaux, puis il s'acheminait vers la ville, à cheval et processionnellement.

Deux barons devaient l'accompagner : le baron de Beaumont-le-Richard tenait le côté droit : c'était une servitude de son fief de Beaumont, qui dépendait de l'évêché, ainsi que l'indique le passage suivant, de l'aveu des fiefs et arrière-fiefs de l'évêché de Bayeux :

Et icelle seigneurie (Beaumont le Richard) et les fiefs et arrieres fiefs qui en dependent et sont tenus, sont a nous subgietz a cause de nostre dicte temporalité en ung espervier de rente chacun an entre la saint Jéhan et la saint Pierre d'Aoust, ou vingt sous à la saint Michiel avecques quatres livres tournois de rente. Et avecques ce est subgiet ledict seigneur de Beaumont, de convoier et mener l'Evesque d'iceluy Bayeux pour la première foys qu'il vient prendre la possession d'iceluy Eveschié, depuis le prieuré du dict lieu de Saint Vigor jusques à la mere eglise du dict lieu de Bayeux. Et pour ce doibt avoir le cheval sur quoy icelui Evesque vient et descend au lieu de Saint Vigor pour icelle première foys. *Item est le dict seigneur de Beaumont à rayson d'icelle seigneurie subgiet envers nous a cause de notre temporalité, en reliefs, XIIIes. aides coutumières quant ils chaient, avecques les droitures et hommaiges appartenant, et faire service de deux chevaliers chacun par quarante jours au Duchié de Normandie au mandement du Roy et ung chevalier hors de la Duchié comme les aultres de la Duchié sont subgietz.*

(1) Cette chaire épiscopale est taillée dans un bloc de marbre rougeâtre analogue à celui de Vieux, près Caen.

Le seigneur des fiefs de Saint-Vast et d'Onde-Fontaine tenait la gauche du prélat, et devait, comme le précédent conduire l'évêque depuis l'église de Saint-Vigor jusqu'à la cathédrale : il avait en récompense *la première coupe ou hanap ou autre vessel en quoy boit ledit évêque la première fois qu'il dîne en son manoir ou hôtel épiscopal, audit lieu de Bayeux.*

A Coutances, les choses se passaient à peu près comme à Bayeux, l'évêque descendait de veille à l'Hôtel-Dieu, d'où il se rendait à la cathédrale.

Le seigneur de Gonneville tenait l'étrier de l'évêque lorsqu'il descendait de cheval, et le servait à table le jour de la prise de possession; c'était une fonction attachée à son fief. La haguenée de l'évêque, et la coupe d'or de laquelle il s'était servi à table, lui étaient dues pour ce service.

Nous voyons dans l'histoire des évêques de Coutances, qu'en 1647, le sire de Gonneville reçut ces deux choses qui lui étaient dues, *mais qu'il les rendit aussitôt avec la plus grande courtoisie* (1).

Nous pourrions citer successivement divers diocèses où les mêmes usages existaient lors de la prise de possession des évêques; on verra sans doute au Congrès de Tours chacun des membres de la section d'archéologie produire des renseignements sur ce qui se passait à cette occasion, dans un grand nombre de villes épiscopales du midi de la France. et dans les pays étrangers; ces communications devront offrir un certain intérêt.

(1) V. Histoire des évêques de Coutances, par M. Le Canu. Coutances 1837.

TRÉSOR DE GOURDON ;

Par M. ROSSIGNOL ,

Membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône.

(**Extrait des Memoires de la Société archéologique de Châlons**).

Dans le Charollais, à égale distance de la Bourbince et de la Guye , près de Mont-Saint-Vincent , existe un petit village appelé Gourdon (*Gurdunum*) , bâti sur un monticule enfermé dans les bras de deux petits ruisseaux. Placé à l'extrémité occidentale de l'arrondissement de Châlon-sur-Saône , et isolé des grandes voies de communication.

Dans les anciens titres, ce lieu est appelé *Gurdunense monasterium.* C'est là qu'au VIe. siècle vivait saint Désiré ou Didier , dont parle Grégoire de Tours , qui l'avait visité. Didier était un solitaire en haute vénération. Quelques années après sa mort , ses restes furent transportés par saint Agricole , évêque de Châlons-sur-Saône , à trois cents pas de cette ville, dans la fameuse léproserie de Saint-Jean-des-Vignes , où ils furent retrouvés en 874.

Une tradition dont l'origine est inconnue , mais qui s'est conservée jusqu'à nos jours , signalait l'existence d'un trésor caché dans le voisinage de l'église de Gourdon. Plusieurs fois des fouilles ont été faites sur l'emplacement désigné , mais elles avaient toujours été sans résultat. La tradition du trésor commençait à se confondre avec toutes ces voix mystérieuses qui veillent sur les ruines , quand une jeune bergère a dé-

couvert fortuitement, presqu'à fleur de terre, à l'ombre d'une pointe de rocher et sous une large brique romaine, le trésor qui était depuis si long-temps l'objet des rêves du village, savoir :

Un petit vase et un plateau en or massif, accompagnés de cent quatre médailles en or, de deux modules, et de quatre empereurs.

Si ces objets composaient tout le trésor de Gourdon, il n'était pas considérable, car le vase et le plateau ne pèsent ensemble que cinq cent vingt grammes ; mais les condamnations de la Justice nous donnent le droit de supposer qu'elle n'a pas eu connaissance de tout ce que la terre contenait.

Description du vase. — L'élévation du vase a 0,075



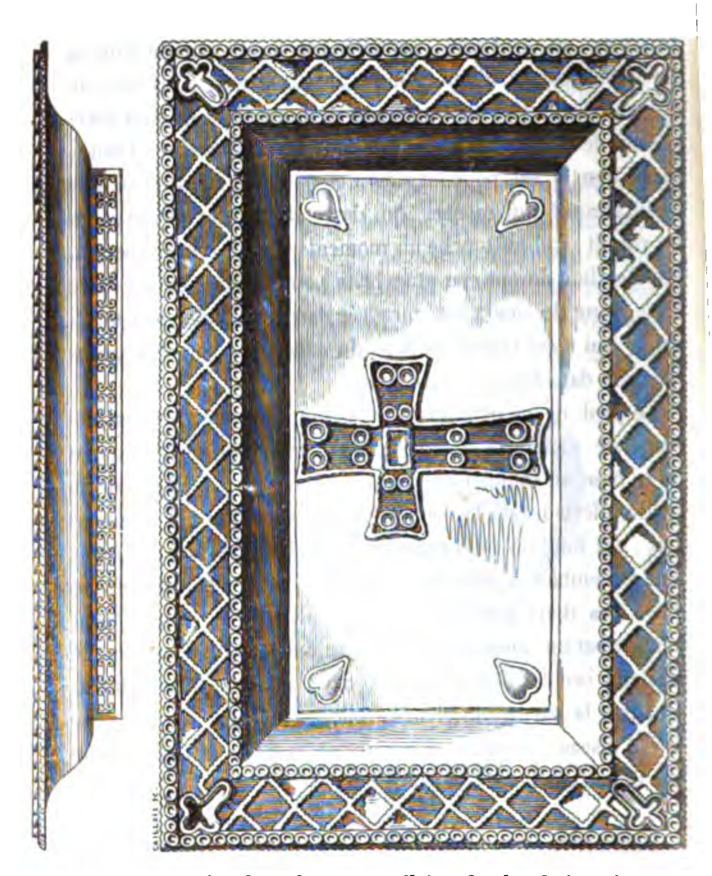
millimètres, et son plus grand diamètre 0,046, les oreilles

non comprises. Il est composé d'une coupe supportée par un pied conique, formant à peu près le tiers de la hauteur totale. La coupe est profonde, cannelée par le bas, ornée dans sa partie supérieure d'une ceinture de six *cœurs*, les uns de grenat, les autres de turquoises décomposées. Ils sont divisés en deux groupes, qui ont tous les honneurs de l'ornementation. C'est pour les *cœurs* et autour d'eux que se joue ce fil granulé qui monte, qui descend, qui les sépare, qui les réunit, qui les touche un moment pour se retirer ensuite, qui s'incline devant eux et se brise pour les embrasser : toute cette zône de *cœurs* est encadrée dans un double filet mouvant, qui n'est retenu au flanc du calice que par seize petits anneaux dans lesquels il est passé.

Le pied de ce petit vase, dans toute son étendue, est sillonné de canelures à arêtes vives, qui vont en diminuant de la base au sommet du cône, comme les canelures de la partie inférieure de la coupe vont, au contraire, en augmentant, du fond où elles convergent au flanc du vase, qu'elles font ressembler à un calice sortant d'une rangée de pétales d'or. Les deux parties du vase, le pied et la coupe, sont réunies par un nœud garni d'un fil granulé; enfin, il est flanqué de deux oreilles dont le bas est fixé dans une des canelures. Quant à la partie supérieure, elle est formée d'une petite tête d'oiseau, dont les yeux sont de grenat, et qui s'appuie par le bec sur les lèvres de la coupe.

Description du plateau. — Le plateau est un parallélogramme, dont les grands côtés ont un peu plus de dix-neuf centimètres, et les petits un peu moins de treize; les bords sont formés d'une plate-bande de deux centimètres de largeur. Elle se compose d'une chaîne de losanges, formés de plaques de grenat à encadrements ondulés; les côtés extérieurs sont également garnis de la même substance, qu'on

retrouve encore dans une foule de petits barils juxtaposés,



qui composent les deux lignes parallèles des bords intérieurs et extérieurs de cette plate-bande. Pour rendre probablement plus vive cette couleur de sang qui la distingue, l'artiste avait mis sous chaque plaque de grenat un morceau de soie rouge, que le temps a fait disparaître, mais dont l'empreinte est restée sur la face des cristaux avec laquelle il était en contact.

Après cette plate-bande, la dépression du plateau commence et se fait par une pente légère ; cette dépression a seize millimètres de profondeur. Aux quatre angles du fond se trouvent, un peu en relief, quatre cœurs en turquoises décomposées, encadrés de filets d'or ; une croix, également saillante, orne le milieu du plateau qu'elle partage en deux parties, laissant toutefois à droite et à gauche deux espaces vides et lisses.

Cette croix centrale, elle aussi, est relevée de trente plaques de grenat ; il n'y a rien dans ce signe sanglant qui ne soit de couleur rouge. Si l'on n'y retrouve pas les figures ou compartiments de la plate-bande, ce sont au moins la même couleur et les mêmes encadrements. Sur le point où se coupent les deux lignes qui forment cette croix, est une plaque carrée, rouge comme tout le reste, rouge comme le sang de la victime. Cette croix a ses extrémités un peu épatées, et l'une de ses branches un peu plus longue que l'autre.

Ce plateau, enfin, repose sur une élégante petite galerie en or, de huit millimètres de hauteur. Elle est à jour, et formée d'une série d'X arrondis, couchés sur le flanc les uns à côté des autres, et contenus entre deux bandes d'or.

Etat de ces objets. — Ces petits meubles, en or massif et d'un titre très-élevé, sont d'une belle conservation ; tout ce qui est or est à peu près intact, mais une grande partie des plaques de grenat est perdue ; tous les morceaux d'étoffe rouge sont réduits en une substance pulvérulente d'une couleur qui tient le milieu entre le bleu et le vert.

Mérite artistique. — La valeur du travail est assez mince ; l'artiste a laissé partout les traces de son marteau, malgré les efforts du râcloir. Les canelures repoussées sont inégales dans leurs contours, dans leur largeur, dans leur profondeur. Les oreilles du petit vase, bien que partageant en deux parties égales le nombre des canelures, en réalité ne divisent pas exactement la coupe, au moins

dans sa partie inférieure ; cette tête d'oiseau a le bec peu fendu d'un côté, il est fendu de l'autre jusqu'à l'œil. Les dix-huit petits anneaux qui retiennent le fil mouvant, et que l'artiste a voulu régulièrement espacer, sont loin de répondre à sa pensée. Les soudures sont grossièrement faites ; on voit dans quelques endroits de petites protubérances produites par la fusion ; l'ouvrier n'a pas même pris la peine de les faire disparaître. Le plateau a dans son fond des pièces ajoutées très-visibles, et qui sont destinées à boucher des trous qu'avait probablement faits le batteur inhabile. Les dispositions symétriques sont mal prises ; une faute est quelquefois réparée par une irrégularité plus choquante. Dans la légère galerie du plateau, on voit, par exemple, une massive plaque d'or ajoutée au lieu et place d'un élément à jour.

AGE DES OBJETS. — A quelle époque faut-il donc faire remonter ces meubles qui portent des traces évidentes d'ignorance, de grossièreté ou de barbarie ? Les médailles qui ont été trouvées avec eux nous donnent une réponse péremptoire : ils ont plus de treize cents ans d'existence. En effet, à l'exception de deux pièces un peu plus anciennes, dont l'une est de Zénon et l'autre de Léon, toutes les autres, au nombre de cent deux, sont d'Anastase et de Justin, son successeur, qui a régné, de 518 à 527, sur le trône de Constantinople. Les plus anciennes sont plus ou moins usées par le frottement ; on voit qu'elles ont long-temps circulé. Les dernières, celles de Justin, ont les traits vifs, les lettres anguleuses ; la circonférence est fraîchement coupée ; quinaires et sous d'or sont à fleur de coin ; on dirait qu'ils ont passé de l'atelier du monnayeur dans les mains de celui qui les a enfouis.

S'il n'y avait eu qu'une pièce monnayée, elle n'eût donné qu'une induction de peu de valeur, mais il y en avait une quantité considérable : ce sont autant d'inscriptions qui se répètent et se soutiennent ; il faut en accepter la signification,

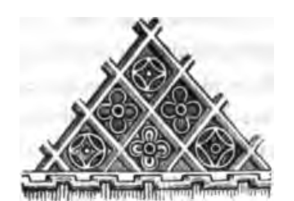
et placer entre 518 et 527 l'époque où le trésor a été caché.

Le vase de Gourdon, évidemment, n'était pas un de ces calices, vastes coupes destinées à la communion générale. Mais il y avait des messes privées, *singulares ;* dans ce cas, le calice était *très-petit ;* preuve, celui que l'on conservait avant la Révolution dans le trésor de l'église de Saint-Séverin de Maëstricht, et dont ce même saint faisait usage du temps d'Attila. Ce calice était aussi petit qu'aucun de ceux dont on se sert de nos jours. Les grands seigneurs, même laïcs, eurent leurs chapelles privées, dont les vases n'étaient pas plus grands que ceux dont il est fait mention dans le testament du comte Eccard, fils de Hildebrant, contemporain de Charlemagne. Si le vase de Gourdon est encore trop petit pour être mis au nombre des calices *privés*, pourquoi ne serait-il pas une des *ampullæ*, connues aujourd'hui sous le nom de *burettes*? Après l'oblation, l'archidiacre prenait une burette de vin *amulam*, qu'il versait à travers un couloir dans le calice. Un sous-diacre allait prendre la burette d'eau *fontem*, et venait la présenter à l'archidiacre, qui en versait en forme de croix dans le calice qu'il plaçait sur l'autel. Voilà ce qui se passait avant Charlemagne, précisément du temps de Justin et d'Anastase, dont les médailles accompagnaient les vases de Gourdon. D'ailleurs le plateau ne semble pas destiné à recevoir un vase unique ; à droite et à gauche de la *croix centrale*, gemmée, rugueuse et un peu en relief, il y a deux petites places lisses, où les deux vases devaient reposer.

Peut-être ces vases sacrés appartenaient-ils au monastère de Gourdon, dont Grégoire de Tours peut faire supposer l'existence à cette époque reculée, et qui se trouvait sur le passage des Francs, d'Autun à Agaune. A de plus habiles la décision.

Occasion de l'enfouissement du trésor. — Le caractère des vases de Gourdon est antique, et les médailles

qui les accompagnaient fixent notre attention, entre 518 et 527, sur le règne de Justin, celui qui demanda un *formulaire* au pape Hormisdas. Ce qui se passait alors dans nos contrées était certes de nature à faire cacher les trésors, surtout ceux des rois. La Bourgogne est envahie au midi par une armée de Théodoric, au nord par les enfants de Chlothilde. Sigismond est trahi et battu; il se cache, et les moines d'Agaune le livrent avec sa famille aux mains des Francs, qui l'égorgent. Tout fut mis à feu et à sang; on passa au fil de l'épée les enfants, les femmes, les vieillards; on pilla les églises comme les palais, c'est un effrayant tableau qu'une invasion, dont chaque soldat combat pour s'enrichir, et croit que le droit du vainqueur est le droit de tout faire impunément. Les Francs ne quittèrent la malheureuse Bourgogne qu'après l'avoir entièrement ruinée. Ceci se passait en 524, précisément sous le règne de Justin, dont les médailles, les dernières du trésor, ont une fraîcheur que la circulation ne leur avait pas encore fait perdre, et sont toutes frappées au même coin, tandis qu'il y en a plus de *trente* pour Anastase.



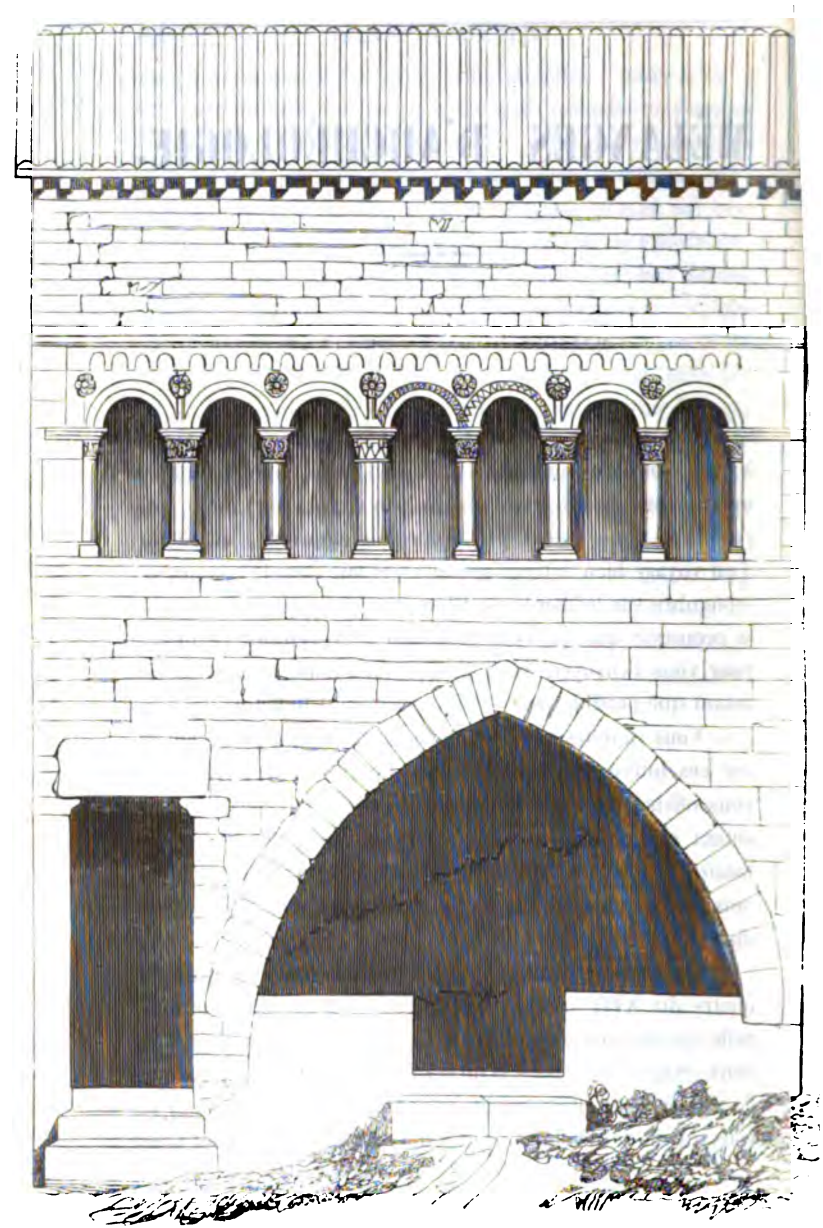
MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE.

MAISONS ROMANES DE CLUNY.

Lettre adressée à M. de Caumont. « Lorsque vous vîntes à Lyon, vous me témoignâtes le désir d'avoir, pour le Bulletin monumental, un dessin d'une maison romane de Cluny, que j'ai relevé l'année dernière ; je me suis empressé, au retour d'un voyage bien intéressant que j'ai fait dans le courant de septembre sur les bords du Rhin et en Belgique, de remplir la promesse que je vous avais faite, de réduire ce dessin pour vous l'envoyer. Vous le trouverez donc ci-joint réduit autant que possible pour les dimensions du Bulletin.

« Vous voulûtes bien me demander aussi une petite notice sur ces intéressantes maisons de Cluny, dont je ne puis vous offrir qu'un spécimen bien incomplet. Je vais chercher autant que possible à rappeler mes souvenirs pour vous satisfaire, regrettant beaucoup de ne pas avoir pris quelques notes qui puissent rendre intéressant ce que j'ai à vous dire.

« Cluny compte environ douze maisons romanes, trois ou quatre du XIIIe. siècle, beaucoup du XVe., je ne me rappelle pas en avoir vu du XIVe. Les maisons romanes à un ou deux étages, au-dessus d'un rez-de-chaussée, ont beaucoup de rapport entr'elles, quant à l'ensemble, et celle dont je vous envoie le dessin, une des mieux conservées, peut vous



ANCIENNE MAISON A CLUNY.

donner une idée de toutes les autres. A l'intérieur, des remaniements successifs ont altéré les formes premières, et il est malheureusement impossible, d'après ce qui reste, de se faire une idée du logement de nos pères aux XIe. ou XIIe. siècles. J'ai comparé le caractère de la sculpture de ces maisons avec les restes mutilés de l'église de l'ancienne abbaye appartenant d'une manière bien certaine au XIIe. siècle, et il m'a paru que ces maisons, pour la plupart, devaient être d'une construction antérieure ; l'ornementation en est en général simple et traitée avec moins de détail et de finesse. Les chapiteaux présentent presque tous des feuilles renversées ; plusieurs sont rangées de manière à figurer la palmette antique, ou bien sont ornés de dents de scie, frètes ou billettes ; quelques fûts de colonnes sont plus riches que ceux de l'exemple que je vous offre : je me rappelle en avoir vu plusieurs entourés de perles, cordes ou feuillages ; tous, comme d'usage, sont variés, et, c'est vraiment une chose admirable et qui me surprend toujours, que la richesse et l'abondance d'imagination des artistes de ces époques.

« Dans mon exemple, la porte à gauche est évidemment de l'époque de la construction, mais le grand arc en ogive à côté m'a paru une restauration postérieure ; dans le plus grand nombre de ces maisons, du reste, la partie du rez-de-chaussée n'offre plus rien d'intéressant.

« Je termine ici, Monsieur, des détails qui ne peuvent être que bien incomplets, regrettant beaucoup de ne pouvoir vous en transmettre de précis sur la position de ces maisons dans la ville, leur nombre exact, et les nuances qui les distinguent, mais le peu de temps que j'ai passé à Cluny, employé en grande partie à dessiner les restes précieux de l'ancienne église abbatiale, ne m'a pas permis de m'occuper, autant que je l'eusse voulu, de cette rareté archéologique.

« Veuillez, Monsieur, croire à la haute considération avec laquelle je suis un de vos dévoués disciples,

DESJARDINS,

Membre de la Société française.

ARCHITECTURE ROMANE DU CALVADOS COMPARÉE A CELLE DU SUD-OUEST DE LA FRANCE.

Lorsqu'on lit la Statistique monumentale du Calvados, on est frappé de cette singularité, qu'un pays où fourmillent des monuments si riches en ornementation géométrique, soit si pauvre en ornementation historiée. C'est à tel point que, sur plus de cent soixante églises décrites dans le premier volume de la Statistique, et dont les trois quarts au moins sont en partie romanes, il n'y en a qu'une seule, celle de Ruqueville, qui présente une suite de chapiteaux à personnages du douzième siècle, comme on en voit tant dans le Poitou, le Périgord, le Bordelais et la Saintonge. Partout ailleurs qu'à Ruqueville, ce ne sont que feuillages sur les chapiteaux, têtes plates sur les archivoltes, têtes isolées çà et là, tympans très-rares et très-simples, modillons grimaçants ou obscènes, statuettes très-rares et très-simples, et d'une rusticité dont nous avons à peine l'idée dans nos provinces d'en deçà de la Loire. Est-ce à dire que, comme on a cru pouvoir le présumer, le sud-ouest de la France ait conservé l'architecture romane jusqu'après le XIIe. siècle et quand déjà le nord avait depuis long-temps adopté le style ogival ? Est-ce à dire que, l'imagerie ayant fait des progrès, nos provinces ont exécuté des sculptures plus avancées et par conséquent plus difficiles sur des monuments de formes vieillies, et qu'ainsi, tout en suivant le progrès pour la sculpture, elles sont restées arriérées pour l'architecture ? Je ne le pense pas. Nous avons moins construit, et en général moins bien

construit en style ogival qu'on ne l'a fait dans le nord où l'ogive est née ; mais nous avons suivi synchroniquement le mouvement de l'art. Quant à nos monuments de forme romane, ils sont aussi de l'époque romane, et sous ce rapport nous avons même une avance chronologique d'un demi-siècle peut-être sur le nord. On trouve des preuves multipliées de ce fait en Périgord, où l'ogive se montre habituellement dès le XIIe. siècle, et surtout en Saintonge, où, dès la seconde moitié du XIe. siècle, le style dit de transition déployait déjà ses plus élégantes richesses, par exemple à Sainte-Marie de Saintes (1047). Ce n'est pas ici le lieu de prouver des allégations que j'indique en passant; mais il me paraît hors de doute qu'en fait de monuments du style roman dans le sud-ouest, on doit toujours hausser les dates incertaines, jamais les abaisser. Quant à la différence d'ornementation, géométrique au-delà de la Loire, historiée en-deçà, ce n'est point une question d'infériorité relative sous le rapport de l'art, ni de différence chronologique, mais bien une question de goût, d'école régionale, pour me servir de l'expression employée par M. de Caumont.

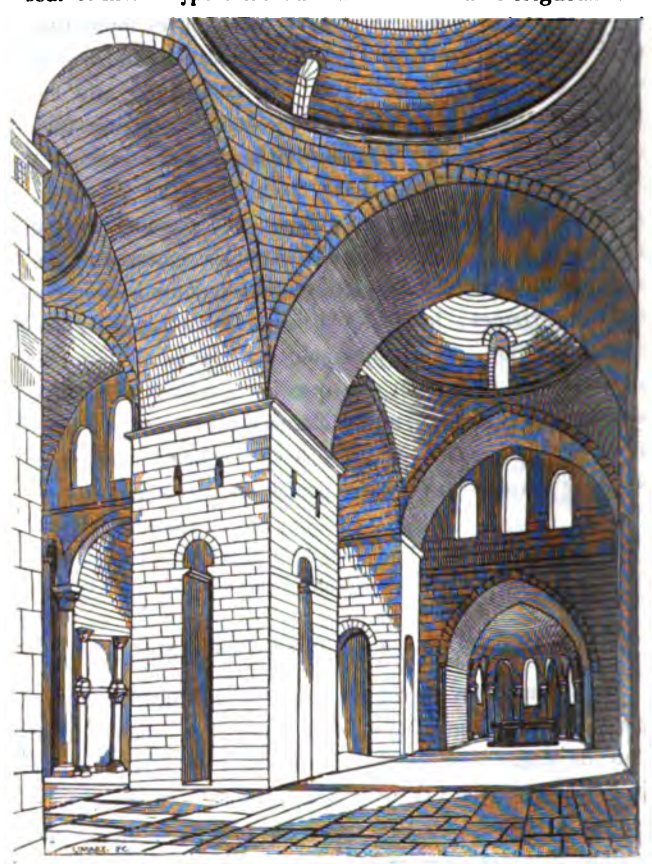
DES MOULINS.

(Rapport à l'Académie de Bordeaux sur le 1er. vol. de la Statistique monumentale de M. de Caumont.)

LES ÉGLISES A COUPOLE EN FRANCE.

Les monuments à coupoles sont décidément beaucoup plus nombreux qu'on ne le pensait. J'en connais déjà plus de douze dans le seul département de la Dordogne, et je sais qu'il en existe au moins autant hors du département. — Vous savez, Monsieur, car vous l'avez dit, ce me semble, à propos de la cathédrale d'Angoulême, qu'on n'en trouve pas au nord de la Loire. J'ajouterai qu'on n'en trouve pas non plus au sud de la Garonne. Je crois fermement qu'ils

se rattachent tous par Saint-Front de Périgueux à la grande souche byzantine, c'est un point capital que je m'efforcerai d'établir au moyen de plans et de coupes à une échelle uniforme, où l'on pourra suivre les dégradations successives d'un seul et même type commun à Saint-Front de Périgueux et à



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-FRONT.

Saint-Marc de Venise. Il devenait très-important pour moi

de constater la vraie date de Saint-Front ; je pense y être parvenu. Ce singulier édifice a été construit peu de temps après Saint-Marc, de 976 à 1047, au moment où des colonies de Vénitiens se fondaient dans la région centrale de la France. Lors de l'an 1000, la comtesse Emma de Périgord, mère de l'évêque Martin, bâtissait l'abside ou chapelle de Saint-André, ce qui prouve que les constructions étaient déjà assez avancées. — L'église à coupoles de Saint-Jean-de-Côte, en Périgord, a été bâtie par l'évêque Raynaud de Thiviers, dans la seconde moitié du XIe. siècle; celle de Saint-Astier, dans la première moitié du même siècle, par l'évêque Raoul-de-Couhé. Celle de Saint-Avit-des-Autels date de 1117 et de 1142. La cathédrale d'Angoulême est de 1101 à 1130 ; celle de Saintes, dont il ne reste qu'un des transepts, était du même temps. Les églises de Fontevrault et de Cahors ont été consacrées par le pape Calixte II : ainsi des autres. La plus ancienne, après Saint-Front, serait, je crois, la cathédrale du Puy-en-Velay. En somme, la seule présence de voûtes en coupoles dans une église, n'est point un signe de haute antiquité.

Je comptais publier cette année mon livre qui sera intitulé : « *De l'architecture bizantine en France ;* » mais, quoique j'y travaille depuis six ou sept ans, il ne sera pas prêt avant l'hiver prochain, à cause des planches.

De Verneilh,

Membre de la Société française.

(Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont.)

PRIEURÉ DE BULLES (Oise).

L'église de ce prieuré, qui maintenant sert de grange, paraît dater de la fin du XIe. siècle ; elle a sans doute été

construite ou lorsque Hugues réorganisa la collégiale, ou lorsqu'il fit venir les religieux de Vézelay. C'est un bâtiment oblong de 30m. de long, de 6m. de large, et de 15m. de haut.

Le portail, placé entre deux contre-forts carrés, est formé par une arcade à plein-cintre, offrant trois rangées d'ornements, et supportée de chaque côté par trois colonnes cylindriques. Les bandes d'ornements, ainsi que les colonnes qui les supportent, sont disposées sur des plans différents. La bande inférieure, qui se trouve sur le plan le plus éloigné, présente des feuilles découpées, rangées les unes à côté des autres, et occupant chacune toute la largeur d'un claveau. Leur base nouée par une espèce de galon, occupe la partie supérieure de la bande, et, comme elles se replient sur elles-mêmes, leur sommet est également tourné vers le haut. — La seconde archivolte est ornée d'une rangée de roses épanouies, encadrées dans une bordure circulaire couverte de petits boutons de fleurs. Ces roses se rattachent à une tige perlée, qui serpente au-dessus d'elles, en formant de nombreuses volutes. La troisième bande, placée sur le même plan que la muraille qu'elle supporte, est inscrite dans une moulure saillante sur laquelle court une légère guirlande, et qui repose de chaque côté sur une tête grimaçante, au niveau de l'imposte. Cette bande, vers le milieu de sa largeur, présente une moulure creuse disposée en zig-zag. Son arête inférieure est garnie de deux tores également en zig-zag, et formant, par leur contact, une espèce de chaîne lozangée.

Au-dessous de l'angle du tailloir des chapiteaux, s'avancent des têtes plus ou moins monstrueuses, de la bouche desquelles partent des branches perlées munies de larges feuilles qui recouvrent toute la surface de la corbeille. Les fûts des colonnes

ont deux mètres de hauteur ; leurs bases ont disparu par suite de l'exhaussement du sol.

Le tympan est entièrement nu, ainsi que le linteau. La porte, pratiquée primitivement au-dessous de ce linteau, a été remplacée, au XVIe. siècle, par une large baie presque carrée qu'accompagnent plusieurs moulures cylindriques.

Entre les colonnes du portail et les contre-forts qui l'accompagnent, on remarque, de chaque côté, à la base du mur, une arcade simulée à plein-cintre d'environ 1m. 50c. de hauteur. Celle de droite seulement est encadrée dans une bordure saillante ornée de têtes de clous. Une suite d'arcatures de la même hauteur garnissent encore à droite le bas du mur au-delà du contre-fort.

A l'angle droit de la façade existe une tour quadrangulaire : elle s'élève à la hauteur d'environ 10m., et supporte une mauvaise charpente qui remplace la flèche octogone renversée à l'époque de la révolution.

Une fenêtre à plein-cintre, d'assez grande dimension, surmonte le portail ; une autre fenêtre, de même forme, mais beaucoup plus petite, est pratiquée au haut du pignon.

(Bulletin de la Société de Beauvais).

En reproduisant cette description nous avons eu pour but de signaler un fait qui, sans doute, n'a pu être aperçu par l'auteur de la note précédente, mais qui se rapporte à un sujet d'étude, auquel je me suis particulièrement livré : je veux parler de la géographie des styles et des caractères qui différencient l'architecture romane, quand on l'observe dans plusieurs provinces.

Or, en examinant le portail du prieuré de Bulles, je trouve dans les ornements qui décorent les archivoltes, notamment

dans les roses et les galons que voici, des caractères qui me



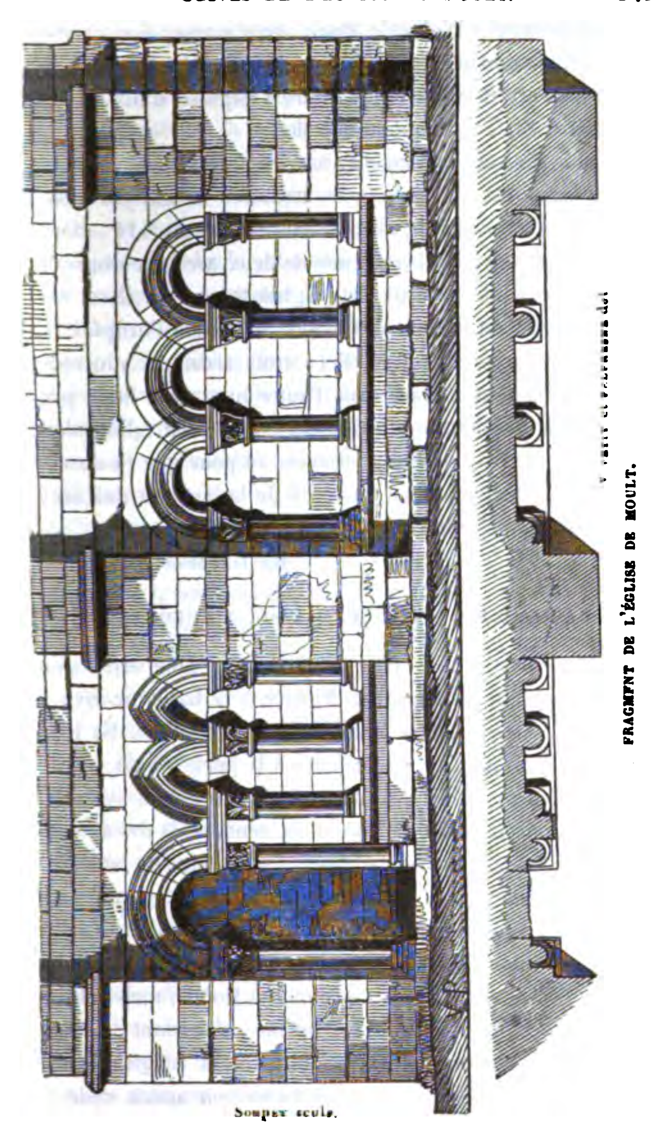
paraissent se rattacher à l'école de la Bourgogne ou de la France centrale plutôt qu'à celle du nord. Or, ce fait s'explique facilement, quand on sait que l'époque de la construction de l'édifice correspond à celle où Hugues fit venir des religieux de Vézelay pour réorganiser la collégiale. Ce furent alors probablement, ou des moines de Vézelay ou des architectes de ce pays, qui construisirent l'église, et il n'est pas étonnant que les moulures soient étrangères au département de l'Oise.

C'est ainsi que le synchronisme de l'architecture vient parfois corroborer les documents historiques.

A. DE CAUMONT.

OGIVES ROMANES DE L'EGLISE DE MOULT (CALVADOS).

Tout ce qui tend à expliquer les causes de la présence de l'ogive dans les monuments à plein-cintre mérite d'être noté; nous avons souvent constaté des faits qui montrent comment l'ogive a été, au XIIe. siècle, mêlée aux cintres, toutes les fois que le défaut d'espace forçait d'avoir recours à l'arc brisé pour obtenir un niveau égal dans l'extrados des arcatures avec des arcades de diamètres inégaux. Le Calvados nous a offert, dans nos études sur la statistique monumentale, plus d'un exemple de ce mélange des ogives avec les cintres, et nous avons souvent trouvé le motif qui



Sosper sculp.

FRAGMENT DE L'ÉGLISE DE MOULT.

l'avait déterminé : l'église de Moult, entr'autres, nous a offert un exemple assez intéressant de cette combinaison, pour que nous ayons cru devoir en reproduire l'esquisse dans le tome 2 de notre Statistique monumentale.

Le mur du sud est orné d'arcatures, les unes à plein-cintre, les autres en ogives ; ces arcatures m'ont paru mériter d'être figurées ici, et sont caractéristiques du XIIe. siècle. Ce n'est pas seulement la présence de deux arcatures ogivales qui me font admettre cette date de transition, car il est certain que le défaut d'espace en a seul déterminé l'emploi. La travée voisine renferme, en effet, trois arcatures cintrées, égales en diamètre, mais dans l'autre une porte était pratiquée ; elle prenait plus du tiers de l'espace, il fallait donc rétrécir les deux ouvertures voisines, et pour que l'extrados arrivât à la même hauteur que celui de la porte et des arcatures cintrées, il fallut adopter la forme ogivale.

DE CAUMONT.

BASILIQUE DE SAN FREDIANO, A LUCQUES.

Les proportions et le plan de ce temple Lombard, sont exactement ceux assignés par Vitruve à la basilique civile, et par Grégoire-de-Tours à la basilique chrétienne. Sa longueur du fond de l'abside majeure à la porte *Regia* est de 64^{m}. : ajoutez-y l'espace du narthex qui dut exister, et vous rentrez rigoureusement dans les deux cents pieds des auteurs contemporains de ces vieux édifices. La basilique de San Frediano est la seule, parmi toutes celles de Lucques, qui présente sa façade tournée vers le levant : on a dû chercher un motif à cette condition exceptionnelle, étrange dans une cité où la règle de l'orientation sacrée, inconnue à Rome, mais admise comme principe, à partir de la Toscane, dans tout le reste de l'Italie, a toujours été invariablement et religieusement observée. On a donc pensé que l'*Augusteum* aurait cédé sa

place à la façade actuelle, tandis que la *tribune* serait allée prendre celle de l'entrée principale : plusieurs dispositions matérielles semblent déposer en faveur de cette opinion que domine toutefois la raison morale.

Voici maintenant ce qui pourrait l'infirmer ; immense respect que l'on avait, dans les temps moyens, pour le sanctuaire, le *naos* proprement dit ; absence de vestiges et de fondements de l'abside primitive sur l'emplacement qu'elle devait occuper, constatée par une fouille régulière. Quant au point d'appui pour leur sentiment qu'ont cherché, dans la position du clocher situé au flanc méridional de l'abside majeure, les avocats du déplacement, on me permettra de le trouver précaire. Le *campanile* n'a jamais eu, en Italie, une situation invariablement déterminée. A St.-Laurent-hors-les-Murs, de Rome, il s'élève dans les mêmes conditions qu'à San Frediano ; à St.-Michel de Lucques, il surgit également au flanc méridional du sanctuaire. J'avoue que l'opinion des savants qui admet le déplacement de l'abside de la basilique, me paraît la plus probable, la plus chrétienne, et que je l'admets sans restriction, malgré le démenti donné par la fouille, démenti qu'il serait trop long d'expliquer par des circonstances matérielles que le lecteur devinera.

La basilique de San Frediano est à trois nefs, fermées par une abside majeure demi-circulaire et deux absides mineures terminées carrément ; c'est un parallélogramme parfait, où, comme dans la basilique constantinienne, les croisillons ne se montrent pas même en germe et à l'état d'esquisse. L'harmonie de la figure pleinement basilicale ne se retrouve altérée secondairement qu'à l'extrémité des deux contre-nefs, vers le revers de la façade, par le renflement qu'elles ont subi dans cette région, mais qui n'intéresse point la nef royale. Vingt-quatre travées à plein-cintre formées par des colonnes toutes antiques, à l'exception d'une seule, de marbre ou de

granit, différant de diamètre entre elles, coiffées de chapiteaux ou corinthiens ou composites, inégales en hauteur, ce à quoi on a remédié en abaissant ou en exhaussant les bases, séparent la grande nef des bas-côtés. L'absence d'un triforium naval, l'austérité ascétique des lignes, la charpente visible qui abrite le vaisseau, les trous de boulin encore apparents sur les murailles faites de belle pierre monumentale, d'une couleur admirable et variée, libres de toute décoration postiche, de tout ornement hétérogène, de tout appareil de badigeon et de peinture, tout concourt à donner une énergique et mâle impression à cette nef sévère dans laquelle douze petites baies à plein-cintre, pour chaque flanc, sous lesquelles rampe une corniche, seule profilation qui rompe la monotonie de cette immense zône lisse, versent ce jour sobre qui convient à la méditation. C'est la basilique latine dans toute la nudité de son ossature, avant que les flots d'or de la mosaïque n'aient ruisselé sur elle. La hauteur considérable de l'édifice paraît encore s'augmenter par suite de la disette de profils qui le caractérise. Quant au sentiment religieux développé par ce temple, il est presque égal à celui que produit en nous la cathédrale *gothique*. Malheureusement on ne trouve ici ni la *confession* des basiliques latines, ni le chœur, ni les ambons, ni la chaire épiscopale, ni le ciborium, ni aucun de ces meubles dogmatiques de la primitive église. Le niveau de cet édifice, dont l'aire n'offre qu'un pavé grossier, n'est pas le même partout ; quatre degrés sur-exhaussent l'espace que dut occuper le chœur ; et trois marches surélèvent encore l'emplacement du *presbyterium* et de *la tribune*, ou abside majeure, dont l'arc triomphal est très-prononcé et qu'accidentent deux étages formés de trois fenêtres à plein-cintre, oblongues, d'un type ferme, mais d'une ornementation pauvre.

On remarque sous la contre-nef septentrionale, une antique

vasque pour le baptême par immersion, toute de marbre blanc, d'un naïf travail, offrant à son pourtour des personnages grossièrement sculptés en bas-reliefs et tirés de l'Ancien Testament, et citée par M. de Caumont dans ses notes sur quelques monuments de l'Italie (tom. 7e. du Bulletin monumental).

On accède dans cette basilique, dont les flancs mêlés de pierre et de marbre n'offrent rien de régulier, par quatre portes, l'une latérale, sur la rue nommée *Via san Frediano*, les trois autres s'ouvrant à la façade et représentant les portes trinitaires de la basilique latine; la porte *Regia* est couronnée d'une frise très-riche; aucun pronaos ne l'abrite, et on ne trouve point à ses pieds ou à sa tête ces lions sculptés, dont l'absence ici milite encore en faveur de l'opinion favorable au changement d'orientation.

Deux appareils de mosaïque impriment à cette façade, qui me semble l'œuvre de la seconde moitié du XIIIe. siècle, un sceau de splendeur qui frappe le monumentaliste. L'une supérieure, à fond d'or, représente le Christ *in gloriâ*, flanqué de deux anges, et occupe le fronton; l'autre inférieure, aussi à fond d'or, mais d'un travail moins châtié, figure les douze apôtres. Au-dessous de cette seconde mosaïque, règne un portique composé de colonnettes de marbre sans arcs dans les entre-colonnements. L'abside, extérieurement, offre un appareil monumental : on y retrouve les deux rangs de fenêtres, chacun composé de trois baies très-espacées et très-étroites, que nous avons accusées au-dedans, et un triforium extérieur, formé de colonnettes de marbre, sans arcades intermédiaires ; aux chapiteaux les plus variés. Le renflement absidaire est dominé par un fronton, correspondant à l'arc triomphal, donnant le profil de la toiture, percé d'un *oculus* et couronné à sa cime d'un aigle en marbre blanc. *Le campanile*, posé au flanc méridional du temple auquel il adhère, près de l'abside, présente la figure d'un carré-long, dont la

face la plus large regarde la rue San-Frediano : ses quatre faces sont dissemblables quant au nombre des fenêtres. Ce clocher est le plus ample et le plus haut de la ville de Lucques; sa base est évidemment contemporaine de la nef, et dément toute opinion qui pourrait admettre le déplacement du clocher. Il est accidenté par quatre étages de baies progressivement nombreuses de bas en haut, et par un cinquième étage postérieurement sur-ajouté, percé de deux grosses fenêtres informes et grossières, que couronne une plate-forme, hérissée de créneaux en forme de dents, nommés *merlons*, qu'on retrouve si fréquemment en Toscane, notamment à la basilique de Frésole.

Ch^{er}. Joseph BARD.



SÉANCE ADMINISTRATIVE

TENUE A VAUX (Calvados),

LE 9 AOUT 1847,

Par la Société française pour la conservation des monuments.

Présidence de M. l'abbé LE PETIT, secrétaire-général de la Société.

La Société française avait pensé qu'une réunion, dans laquelle il serait spécialement délibéré sur l'église de Sainte-Marie-aux-Anglais et sur quelques autres, pourrait avoir lieu dans le pays même où sont situés ces édifices, et elle avait accueilli la propositiou que lui fit M. de Caumont de recevoir chez lui, à Vaux, les membres de la Société française qui pourraient assister à la réunion : le lundi 9 août fut fixé pour la séance. En vertu de cette décision, la séance s'est ouverte à une heure et demie.

Etaient présents MM. l'abbé LE PETIT, curé-doyen de Tilly, secrétaire-général de la Société; baron DE LA FRENAYE, de Falaise, membre de l'Institut des provinces; RENAULT, membre de la Société, inspecteur divisionnaire de l'Association normande, à Coutances; Victor PETIT, membre du conseil de la Société, à Paris; BILLON, membre de la Société, à Lisieux; PELFRESNE, architecte, à Caen; de MONTBELLIARD, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Semur.

M. de Caumont rend compte de la correspondance.

M. Legrand, maire de St.-Pierre-sur-Dives, exprime ses regrets de ne pouvoir s'absenter de St.-Pierre à cause du marché qui se tient le lundi dans cette localité. M. Barthélemy, architecte, qui avait annoncé son arrivée, écrit, qu'à son grand regret il se voit dans l'impossibilité de s'absenter de Rouen. MM. LACURIE, de Saintes; DES MOULINS, de Bordeaux; GODARD-FAULTRIER, d'Angers; LAMBRON DE LIGNIM, de Tours; l'abbé CROSNIER, de Donzy; BEAUDOT, de Dijon, adressent diverses notes et des communications qui sont renvoyées à l'examen du bureau central de la direction. M. Ch. DE BLOIS, de Quimper, fait parvenir le dessin d'une tour qui vient d'être élevée à la paroisse de St.-Martin, de la même ville. Cette tour fort élégante, et qui est vue avec intérêt par le conseil, est l'œuvre de M. Bigot, jeune architecte plein de mérite. M. l'abbé Cochet attire l'attention sur deux vases gallo-romains, dont un est en verre, trouvés dans le cimetière de Loudinières, près de Dieppe. L'un de ces vases sera figuré dans le Bulletin.

M. l'abbé Santerre, de Beauvais, vicaire-général de Pamiers, annonce qu'un Cours d'archéologie a été, à son instigation, professé cette année au séminaire de cette ville. Deux exemplaires de l'histoire sommaire de l'architecture religieuse seront adressés à M. l'abbé Santerre, pour être donnés en prix aux meilleurs élèves du Cours.

M. de Cayrol, membre de la Société française et de l'Institut des provinces, à Compiègne, annonce que la belle église des Minimes est toujours abandonnée, malgré les réclamations faites par la Société, et qu'elle va toujours en dépérissant; la Société pourra voter un nouveau secours de 100 fr. pour consolider cette église : elle tiendra d'ailleurs une séance à Compiègne dans le cours de l'année 1848.

M. l'abbé Le Petit présente le dessin d'une cheminée assez

intéressante, qui existe dans le pavillon de Vendes, cité dans la Statistique monumentale du Calvados. Cette cheminée porte une inscription attestant : *que le logis a été basti en* 1625.

M. de Caumont rappelle que le but principal de la réunion est d'aviser aux moyens de consolider l'église de Sainte-Marie-aux-Anglais. La Société française vote pour cet objet une somme de 200 francs; la Société d'émulation de Lisieux contribue pour 100 fr.; le propriétaire du château voisin, M. de La Porte a promis 200 fr. Dans cet état de choses, M. Victor Petit, et M. Pelfresne, membres du conseil de la Société, ont, avec M. de Caumont, visité hier l'église de Sainte-Marie, et ont examiné en détail l'état de l'édifice. M. V. Petit l'a dessinée avec soin; M. Pelfresne a fait le devis des travaux les plus urgents. Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Le Petit, Billon, de La Frenaye et Pelfresne, il est décidé que M. Billon s'entendra avec M. le Sous-Préfet de Lisieux et M. le Maire de Doux-Marais, commune à laquelle est réunie celle de Sainte-Marie, pour faire commencer les travaux les plus urgents, dans le but de consolider les murs du chevet et du sud, dont l'écartement a fait des progrès depuis quelques années.

M. Billon donne les détails suivants sur diverses églises de l'arrondissement de Lisieux et des contrées voisines.

NOTE DE M. BILLON.

Aucunes des églises de la banlieue de Lisieux ne sont monumentales; elles étaient presque toutes romanes. Mais on a peine à s'en convaincre, tant elles ont été dénaturées du XVe. au XVIIe. siècle. Sous l'enduit qui se détache, on reconnaît dans quelques parties l'*opus spicatum*, formé par des pierres assez brutes ou de gros silex disposés obliquement, de manière à représenter les feuilles de fougère. A toutes ces

églises, on rencontre soit libres, soit plus souvent bouchées, quelques fenêtres très-étroites, à plein-cintre, semblables à des meurtrières. Toutes ces baies ont été remplacées par d'ignobles ouvertures très-larges, à plein-cintre ou carrées du plus pitoyable goût. Les fenêtres, du XIIIe. siècle, avec colonnettes et archivoltes sont très-rares. Quelques lancettes simples avec chanfrein se retrouvent encore assez fréquemment. Le chevet, toujours droit, est souvent percé d'une fenêtre rayonnante à meneaux grossièrement travaillés. Ces fenêtres sont toutes bouchées par l'application de rétables en bois. A presque toutes ces églises, on retrouve quelques fenêtres flamboyantes, ce sont les seuls détails qui impriment à ces églises un cachet monumental. Les nefs voûtées en pierre n'existent nulle part. Je ne connais que trois chœurs voûtés en pierre, un seul avec arceaux. — Les clochers sont tous couverts en ardoises ou en bardeau.

Nos églises ont subi les actes du vandalisme restaurateur, et les décorations du plus mauvais goût sont encore en vogue. — Les curés, sans consulter personne, entreprennent des travaux considérables, qui toujours ont pour but de défigurer leurs églises.

Au Mesnil-Guillaume, on a allongé la nef dans le goût le plus ridicule.

A Roques, on vient de fermer deux fenêtres du chevet, et de percer, sur le parois nord du chœur, une fenêtre carrée.—Pretreville nous offre aussi des actes de mauvais goût.

La chapelle du prieuré de Firfol, aujourd'hui à usage de grange, présente une construction de la première moitié du XIIIe. siècle, assez intéressante. Les fenêtres sont à colonnettes, et leur baie est partagée par un meneau bifurqué. Les voussures de l'archivolte reposent sur une tête grimaçante. L'abside terminée par un mur droit, a été percée, au XIVe. siècle, par une magnifique fenêtre rayonnante, servant

de rétable. — On y rencontre encore un autel en pierre de 1m. 33c. sur 1m. 70c.

L'église de la commune de Firfol possède un vieil encensoir, dont le couronnement en forme de coupole, garni de têtes d'anges, pourrait dater de Louis XIII.

Glos possède de curieuses stalles, venant de l'ancienne abbaye de Cormeilles (elles sont du temps de Louis XIV), un joli et curieux lutrin de Louis XV, un Christ en ivoire d'un très-grand prix. Un petit chandelier en cuivre, peut-être du XI ou XIIe. siècle, de 10 à 12 cent.; une nappe d'autel avec des figures représentant des centaures et d'autres ornements curieux.

Norolles a deux tuniques avec personnages, de la fin de la renaissance.

A Saint-Vincent, canton de Thiberville, est un devant-d'autel représentant la passion, peinte sur bois, en cinq compartiments, qui doit dater de la fin du XVe. siècle.

Drucourt, même canton, offre des fonts baptismaux curieux, de la renaissance; on y voit des dauphins buvant dans des calices semblables, pour la forme, à des ciboires; on a à regretter la destruction d'un joli jubé, en bois, du XVIe. siècle.

Montfort, près Gacé, possède des fonts baptismaux en plomb, du XIe. siècle, formés par quatre panneaux soudés ensemble, sur lesquels sont sculptés les douze mois de l'année. On trouve aussi dans cette église plusieurs tableaux en albâtre représentant la passion du Christ; ils ont été peints et dorés, ils peuvent appartenir au XIVe. siècle.

On a découvert dernièrement dans la chapelle de la Vierge de St.-Pierre de Lisieux, derrière des lambris en bois, de jolies colonnettes avec arcades; entre ces colonettes il y a des bas-reliefs en pierre représentant les scènes de la Passion, et qui étaient des *ex voto*. Des plaques en marbre, qui annonçaient les donateurs, ont été enlevées pendant la révolution.

Les stalles de l'église St.-Pierre de Lisieux, sont très-curieuses et en harmonie avec le style de l'église.

L'église de Saint-Germain, de Pont-Audemer, possède une cloche du poids de 3,000, et portant la date de 1518 : comme elle doit être refondue prochainement, il serait à propos de replacer l'ancienne inscription.

L'église des Carmélites de cette ville possède un beau tombeau d'autel du XIVe. siècle, formé par des colonnettes, entre lesquelles sont placées des statuettes, avec dais.

Des arcades romaines avec briques et clavaux, ont été trouvées récemment à Lisieux dans les boucheries, en creusant des caves sous terre pour une maison. Des murs complètement formés de briques romaines ont été trouvés au milieu de nombreux décombres romains.

M. Billon annonce ensuite que des réparations doivent être faites au château du Breuil, près Lisieux, qui peut remonter au temps de Louis XIII. M. de Caumont répond qu'il a fait dessiner ce château pour sa Statistique monumentale du Calvados ; il prie M. Billon d'engager le propriétaire à ne point altérer, dans ses réparations, le style de l'édifice.

M. de Caumont rappelle que M. Leroi-Beaulieu, alors maire de Lisieux, avait promis à la Société française réunie en cette ville en 1836, de faire déposer dans un local disposé *ad hoc*, les objets antiques trouvés lors de la construction de la caserne de gendarmerie, près de la cathédrale ; il n'a pas été donné suite à cette promesse, ce qui est très-regrettable. M. Billon est prié de presser l'administration actuelle de réaliser la promesse faite en 1836 par M. Leroi-Beaulieu.

M. Renault annonce que M. Quenault, maire de Coutances, avait aussi promis, en 1844, à la Société française, d'établir un musée d'antiquités à Coutances, et qu'aucunes dispositions n'ont encore été prises pour réaliser cette pensée ; la

Société charge M. Renault de rappeler à M. Quenault le vœu qu'il avait formé en 1844 et qu'il voulut bien accueillir à cette époque.

M. le baron de La Frenaye annonce que la commission nommée cet hiver, à Falaise, pour aviser à la répartition des fonds votés par la Société n'a pu terminer encore son travail : elle sera priée de se réunir de nouveau.

La Société recommandera au nouveau curé de Vieux-Pont-



ÉGLISE DE VIEUX-PONT-EN-AUGE.

en-Auge de ne faire aucune réparation à son église sans en référer à la Société française.

M. Pelfresne présente le devis qu'il a préparé pour les réparations à faire à l'église de Rouvres, et s'exprime ainsi :

« Dans une séance tenue à Falaise le 29 janvier dernier, la Société française me fit l'honneur de me charger d'examiner l'état de dégradation dans lequel se trouvait la tour de l'église de Rouvres ; je me suis rendu, le 19 avril dernier, dans

cette commune, et je m'empresse de vous faire connaître le résultat de mes observations.

« La tour de l'église de Rouvres me paraît être de la fin du XIVe. siècle ou du commencement du XVe. La mauvaise qualité de la pierre du pays employée à sa construction, a occasionné la destruction presque complète de tous ses ornements.

« La balustrade en pierre qui couronnait la base carrée a été détruite et remplacée par un petit mur d'appui en moëllon, lequel, par sa trop grande hauteur, nuit beaucoup à l'aspect général de la flèche ; il serait donc bon, dans l'intérêt de l'art, d'en opérer la reconstruction.

« Les petits clochetons d'angle de la tour qui étaient en même temps destinés à servir de contre-forts à la flèche (1), ont aussi été supprimés et produisent l'effet le plus disgracieux qu'il soit possible de voir. La reconstruction de ces tourelles serait nécessaire, non seulement sous le rapport de l'art, mais encore sous celui de la conservation.

« Les ouvertures de la tour sont dans un état de dégradation déplorable ; une partie des moulures est entièrement détruite, et c'est à peine s'il serait possible d'en distinguer la forme. Les ornements intérieurs qu'elles renfermaient n'existent plus. Plusieurs lézardes se sont manifestées dans les murs de cette partie de la tour, et particulièrement dans l'angle renfermant l'escalier. — La restauration de cette partie de la tour me paraît indispensable ; car non seulement

(1) Je pense que ces petites tourelles étaient faites dans ce but, car j'ai cru remarquer qu'au XIIIe. siècle, même au moment où on abandonna la forme carrée pour appliquer l'octogone aux flèches, les angles saillants de ces tourelles étaient toujours pleins. Au XVe. siècle l'arcade qui s'y trouvait est bouchée et accompagnée d'un contre-fort dans le genre des fillettes de l'église St.-Pierre de Caen.

elle nuit à la solidité de la flèche qui, n'étant pas retenue dans les angles, peut s'affaisser, mais encore parce que quelques années d'attente feraient perdre les traces des détails primitifs et en rendraient la restauration impossible.

« Les tourelles centrales qui existent encore sont extrêmement curieuses; elles se composent de colonnettes supportant des arcades et d'un trèfle à jour renfermé dans un pinacle, particularité assez rare dans les églises de notre pays. Les flèches qui les surmontent sont hexagones et privées de leur sommet. Plusieurs fois déjà des travaux de consolidation mal entendus y ont été faits à l'aide de crochets en fer : la restauration de ces tourelles me paraît aussi indispensable pour les préserver d'une ruine prochaine.

« La flèche, extrêmement légère, n'ayant que 0m. 14c. d'épaisseur dans sa partie inférieure est percée d'ouvertures en forme de trèfles, d'une très-grande dimension. La partie supérieure déversée, par suite d'un tremblement de terre dans le siècle dernier, a perdu beaucoup de son aplomb. Plusieurs lézardes se sont manifestées dans toute la hauteur; elles doivent être attribuées à l'événement que je viens de signaler et principalement à la suppression des tourelles d'angle qui la privaient de ses principaux points d'appui. La restauration de la flèche, la reconstruction de sa partie supérieure, serait bonne à faire sous le rapport de l'art comme sous celui de la consolidation. »

Les conclusions du rapport sont adoptées et seront transmises à Mgr. l'évêque de Bayeux.

Sont proclamés membres de la Société française : MM. de Clézieux, à St.-Ilan, près St.-Brieux; Violette, curé de Saint-Jacques de Cosne (Nièvre); Genvrain, instituteur à Damblainville (Calvados).

CHRONIQUE.

Publications prochaines de M. A. de Barthélemy.—M. A. de Barthélemy, inspecteur divisionnaire de la Société française à Saint-Brieux, s'occupe d'un ouvrage assez volumineux sur l'histoire de la corporation des monnayers depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution française : il recherche, comme base et preuve de son travail, tous les renseignements que peuvent fournir l'archéologie et l'histoire. Nous invitons les membres de la Société française qui auraient observé, soit dans les vitraux, soit dans les sculptures, etc., etc., des figures relatives aux monnayers, à les signaler à M. A. de Barthélemy qui citera soigneusement les noms des personnes auxquelles il devra d'utiles renseignements.

Travaux des membres de la Société française. — M. l'abbé Le Comte, de Braisne-sur-Vesle, près Soissons, a dessiné la plus grande partie des chapiteaux et des détails remarquables des églises du département de l'Aisne.

M. Bouet vient de passer un mois au Mont-St.-Michel où il a dessiné avec beaucoup de soin les différentes parties de ce curieux et colossal édifice. M. Ch. Des Moulins continue ses pérégrinations dans le Périgord où M. de Verneilh, son collaborateur et son ami, et M. Léo Drouyn, membre de la Société, sont retournés depuis le printemps. M. le Vte. Du Moncel doit être parti pour la Suisse ; M. le Vte. de Cussy a été inopinément appelé en Angleterre ; M. Jules de Buyer, de Besançon, a visité la Normandie, la Bretagne et la Touraine, après le Congrès archéologique auquel il assistait ; M. Raymond

Bordeaux travaille à plusieurs monographies; M. de Caumont, qui a pressé l'impression du second volume de la Statistique monumentale du Calvados, doit entreprendre une inspection dans plusieurs départements du centre. M. Ch. de Blois, continue ses recherches archéologiques et fera d'importantes communications au Congrès de l'Association Bretonne qui, cette année, aura lieu à Quimper, dans la seconde quinzaine de septembre.

Direction fâcheuse donnée aux restaurations et aux arts. — Les restaurations faites, sur différents points de la France, sont, pour la plupart, détestables, exécutées sans surveillance et données comme gratifications à des architectes en faveur, chez lesquels l'amour du profit étouffe l'esprit de conservation : aussi ne cherche-t-on qu'à agrandir et à aggraver les plaies pour tirer un plus grand prix des remèdes.

Les architectes abusent trop souvent du désir qui se manifeste partout de conserver les édifices ; ils profitent de ce bon esprit du public pour l'exploiter à leur profit sans que l'autorité vienne les rappeler à l'ordre. Un courageux Pair de France, que la Société française s'honore de compter parmi ses officiers, M. le Cte. de Montalembert, vient de réclamer à la tribune contre ces abus que plus d'une fois la Société a déplorés sans pouvoir y porter remède. Puisse la voix éloquente du noble Pair être plus puissante, et nous guérir des plaies qu'il a signalées avec tant de franchise. Nous croyons devoir reproduire quelques-unes des éloquentes paroles du noble Pair :

« La manie qu'on a de démolir, pour les reconstruire, des parties entières de monuments où se manifestent de légères détériorations, cette manie a le tort d'être très-dispendieuse, et de plus celui de transformer en véritables dé-

gradations, les restaurations entreprises sur différents points du royaume.

« C'est ainsi que la basilique de Saint-Denis est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui. Là, il y a deux dégradations distinctes : dégradation à l'extérieur, dégradation à l'intérieur. C'est la foudre qui a commencé le mal en abattant l'ancienne flèche. Cette flèche, on a voulu la rétablir ; mais a peine la nouvelle flèche était-elle achevée, qu'on s'est aperçu que la tour croulait sous le poids. De nouveau la flèche a été abattue et elle sera reconstruite.

« Quant à l'intérieur de Saint-Denis, on a fait des choses bien plus étranges : on a trouvé que les caveaux n'étaient pas suffisamment garnis de statues : il n'y en avait que sur les tombeaux des prédécesseurs de Henri II et sur celui de ce prince ; on a voulu qu'il y eût là des statues de Henri III, de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XV, et qu'a-t-on fait ? On est allé chercher au palais de la rue des Petits-Augustins des statues prises au hasard, qu'on a baptisées du nom de tels et tels rois. Il en est même une, celle de Louis XV, qui n'a été composée que de débris pris à quatre statues de femmes. Voilà ce qu'on offre à l'admiration des curieux qui veulent bien admirer, et à la risée des connaisseurs.

« M. le comte de Montalembert, parcourant les divers ministères, signale l'abandon ou la dégradation de divers monuments : la cathédrale de Bourges, l'église collégiale de Mantes, l'abbatiale de Vendôme ; le collége des Bernardins, celui des Célestins et l'hôtel Carnavalet, à Paris.

« Il se plaint de la tendance des conseils municipaux à faire bon marché de tout ce qui ne se recommande que sous le rapport archéologique ; il cite Orléans, Avignon, Caen, et Toulouse où l'administration de la guerre a déshonoré la magnifique église qui contient le tombeau de Saint-Thomas-

d'Aquin, en coupant l'édifice en deux par un plancher, de manière à faire de magnifiques écuries et de superbes greniers, et en consacrant la chapelle au dépôt des chevaux morveux.

« L'honorable membre a signalé ensuite nos constructions modernes, comme étant très-laides et très-dispendieuses. Il a critiqué le style bâtard, le gothique de la décadence adopté pour l'église de Sainte-Clotilde, qui coûtera, grâce à ce choix bizarre, la somme énorme de 4 millions.

« L'orateur a déploré la nature de l'enseignement païen qui se donne en France, en matière de beaux-arts; on y fait toujours la même chose; quelle que soit la destination du monument à construire, c'est toujours le même style, c'est toujours une réduction du Parthénon ou de tout autre monument grec.

« Arrivant au tombeau de l'empereur, M. le Cte. de Montalembert en critique quelques détails et s'élève surtout contre les allégories dont on a résolu de l'orner, quand les victoires de Napoléon offraient de si brillants sujets de bas-reliefs.

« Il suffit, dit-il, d'indiquer quelles sont ces allégories pour en faire justice : ce sont le Code civil, le Code pénal, l'Université, le Concordat, le Commerce, sans doute en souvenir du blocus continental; enfin, ce qui couronne le tout à merveille, *la centralisation administrative.* Peut-on pousser plus loin le ridicule ? N'aurait-on pas pu choisir des sujets de nature à mieux inspirer les artistes ? »

Congrès de l'Association normande à Carentan. — Le Congrès de l'Association normande pour les préparatifs duquel MM. de Caumont, Renault, inspecteur divisionnaire, et Castel, secrétaire-général de la session, avaient donné tous leurs soins, a eu lieu à Carentan avec la solennité accoutumée et a produit les plus heureux résultats. Des questions

importantes au point de vue de la pratique et de la théorie, ont été discutées dans les quatre jours de la séance, par les membres de l'association qui se pressaient au nombre de 200 dans la salle consacrée aux élections. — M. Durand, professeur à Caen, a, pendant deux séances, exposé ses idées sur le produit comparé de la vache à lait et du bœuf à l'engrais; sur le meilleur emploi à faire des prairies naturelles, et sur diverses questions non moins intéressantes. Le concours provincial de bestiaux a été admirable, plus de 300 animaux de l'espèce bovine ont été exhibés.

La Société française a tenu une séance sous la présidence de M. de Glanville, inspecteur de la Seine-Inférieure, M. Le Métayer des Planches, remplissant les fonctions de secrétaire : le procès-verbal sera publié ultérieurement.

Les 19 et 20, une commission de la Société française a fait une excursion à Périers, Lessay, La Haye-du-Puits, Saint-Sauveur, Briquebec et Lille-Marie. Le compte-rendu de cette intéressante promenade a été rédigé par M. G. de Villers, et sera également publié dans le Bulletin. — A Lille-Marie, la commission a été reçue avec le plus amical empressement par M. le comte d'Aignaux, membre de la Société, propriétaire du château auquel se rattachent d'importants souvenirs.

Essai historique sur Coutances, par M. RENAULT, *membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques. In-8°. de 3 feuilles.* — Dans un résumé succinct et rapide, l'auteur indique les faits principaux qui se rattachent à l'occupation de Coutances par les Romains; ainsi, l'existence, dans le pays, de plusieurs voies romaines qui passaient par Coutances; l'établissement d'un aqueduc qui conduisait les eaux dans la ville; la construction de bains publics dont on découvrit les vestiges il y a quelques années.

Rappelant les noms de tous les puissants barons du Cotentin qui allèrent les uns à la conquête de l'Angleterre avec Guillaume, de Falaise, et les autres, à la croisade avec le duc Robert, il cite les principaux faits militaires de l'histoire de la province, dans lesquels Coutances joua un rôle sous les ducs de Normandie.

Quand la province fut réunie à la France, Coutances, comme les autres villes, n'apparaît que rarement dans l'histoire. Alors, l'auteur a recueilli tous les faits qui intéressent la ville, et qui ont mérité d'échapper à l'oubli. C'est ainsi qu'il s'occupe des établissements religieux ou civils qui ont existé dans Coutances. Cette ville eut à souffrir des malheurs qui affligèrent le pays pendant les guerres des XIVe. et XVe. siècles, entre la France et l'Angleterre, et ensuite des guerres religieuses qui la désolèrent pendant une partie du XVIe. siècle. Après avoir parcouru le XVIe. siècle, l'auteur, par un esprit de prudence et de discrétion, s'est arrêté aux premiers événements qui signalèrent la fin du XVIIIe. siècle.

Retour de M. Victor Petit. — M. Victor Petit est de retour d'un voyage en Italie, entrepris dans le but de terminer le dessin du magnifique candélabre qui existe dans la cathédrale de Milan. Ce chef-d'œuvre d'orfévrerie, qui n'a pas moins de 4^m^. 68^c^. de hauteur, porte le nom *d'Arbre de la Vierge :* il offre une immense quantité de figures. M. Victor Petit a passé près de six semaines à faire ses dessins avec cette exactitude consciencieuse, avec cet amour de l'art qu'il apporte dans tous ses travaux. Les dessins reproduisent l'objet de grandeur naturelle : les nombreuses figures ont été moulées en plâtre, rien n'a été négligé par M. Petit, pour donner à son magnifique dessin toute la perfection désirable.

D. C.

Abandon de la mosaïque de Miennes (Eure-et-Loir). — Nous avons décrit, il y a long-temps dans le Bulletin, la belle mosaïque découverte à Miennes, près de Châteaudun. L'administration départementale fit, il y a quelques années, construire une cabane en planches pour protéger cette mosaïque intéressante, et l'on devait espérer que cette cabane serait entretenue. Cependant il n'en est rien. M. Victor Petit, membre de la Société, nous annonce que la cabane tombe en ruine et que la pluie tombe sur la mosaïque, qui sera bientôt gravement détériorée si l'on n'y remédie prochainement. Nous appelons sur ce fait l'attention de M. de La Saussaye, inspecteur divisionnaire de la Société française, et nous le prions de provoquer des mesures qui assurent la conservation de l'intéressante mosaïque de Miennes. D. C.

Programme du cours d'archéologie professé par M. l'abbé Godard. — Le cours d'archéologie professé au séminaire de Langres, par M. Godard-Saint-Jean, membre de la Société française, est peut-être le plus complet de tous ceux qui ont été professés depuis quelques années dans les séminaires; c'est donc avec plaisir que nous donnons dans le Bulletin l'indication des sujets que traite le professeur : on verra que le plan suivi par M. Godard-Saint-Jean est conforme en tout point à celui que la Société française a recommandé. Nous félicitons M. Godard d'avoir si bien disposé les diverses parties de l'enseignement archéologique qu'il a créé à Langres, et nous croyons qu'on nous saura gré de reproduire ici le programme du cours professé par cet honorable membre de la Société française.

1°. HISTOIRE ET DESCRIPTION DES PHASES DE L'ARCHITECTURE DEPUIS LE XI°. SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

I. *Classification des styles architectoniques du moyen-âge.*

— Comment, et jusqu'à quel point les formes d'un monument donnent-elles la date de sa construction ?

II. *Période romano-bysantine.* — Décrire le plan et les parties d'une église construite en style romano-bysantin. — Différents arcs. — Du nom et de l'origine de l'ogive. — Critique de l'art aux XIe. et XIIe. siècles.

III. *Période ogivale.*
- Style ogival à lancettes. De l'art au XIIIe. siècle.
- Style ogival rayonnant. De l'art au XIVe. siècle.
- Style ogival flamboyant. De l'art aux XVe. et XVIes. siècles.

Topographie du style ogival. — Différentes écoles.

IV. *Période moderne.* — La renaissance. Caractère de cette époque au point de vue des arts. Le temps présent. Réaction. Une église ogivale coûte-t-elle moins cher qu'une église d'ordre grec ? En quel style convient-il de bâtir les églises nouvelles ?

2°. ESTHÉTIQUE.

Qu'est-ce que le beau ? Pourquoi en juge-t-on diversement ? Les différents genres d'architecture se réduisent à trois types correspondant aux trois vies de l'homme. Qu'est-ce que l'art chrétien ? La religion chrétienne, en droit, est-elle favorable aux arts ? Parallélisme des révolutions littéraires et architecturales.

3°. SYMBOLIQUE.

I. — *Du symbolisme en général.* — Sa définition. Sa valeur. Du symbolisme des nombres.

II. — *Du symbolisme architectural.* —Il existe, et il était dans la pensée des artistes au moyen-âge. Quelles furent ses

sources principales ? Coup-d'œil sur son histoire. Moyens et règles pour le découvrir.

III. *Exposé du symbolisme architectural.* — Bénédiction de la première pierre d'une église. L'église, dans le sens allégorique, figure Jésus-Christ, et l'église militante, dans le sens tropologique, représente la vie morale de l'homme. Dans le sens anagogique, elle est l'emblême de la Jérusalem céleste.

Les rites de la consécration d'une église résument le symbolisme architectural.

4°. ACCESSOIRES ET MEUBLES.

I. *Statuaire.* — Indiquer le caractère général des statues à différentes époques. Statuaire chrétienne et statuaire païenne.

II. *Des mosaïques.* — Origine, matière et confection des mosaïques. Leur emploi chez les anciens. Dans les monuments bysantins et durant la période latine. A la renaissance. Mérite des ouvrages en ce genre.

III. *Des peintures.* — Différents genres de peinture. Histoire de l'emploi des fresques. Pourquoi les anciennes fresques sont rares en France. Mérite de cette peinture, qui seule se marie bien à l'architecture. Des tableaux mobiles.

IV. *De la vitrerie.* — Du verre peint et de la peinture sur verre. Origine et histoire. Procédés. Verre coloré dans la masse. Peinture en apprêt. Procédé mixte. Comment on compose un vitrail. — Caractères chronologiques de la peinture sur verre. De l'emploi des verrières peintes.

V. *Emaillures.* — Des nielles. Des émaux. Emaux incrustés. Email en apprêt. Email sur émail cru. De l'emploi des émaux. Principaux centres de fabrication.

VI. *De l'autel.* — Matière des autels. Nombre. Genres.

Forme des autels. Ciborium. Voiles. Degrés. Gradins. Tabernacle. Suspensorium et Conditorium. Places et positions de l'autel. Rétable. Reliques, etc.

VII. *Baptistères et fonts baptismaux.* — Notions sur les rites du baptême. Des anciens baptistères. Fonts en cuve, pédiculés, à caryatide, caliciformes, etc. Couvercles des Fonts.

VIII. *Tombeaux.* — Notions sur les sépultures du IVe. au XIe. siècle. Tombeaux apparents. Tombeaux non apparents du XIe. au XVIe. siècle. Tombeaux non apparents. Lanternes des morts. Croix des cimetières. Tombeaux apparents. Leurs places dans l'église. Règles héraldiques suivies dans la représentation des morts sur leurs tombeaux. Caractères chronologiques.

IX. *De la clôture du chœur.*

X. *Des Jubés.* — Noms. Places. Matière et formes. Emploi des jubés. De la démolition des Jubés. Chaires à prêcher.

XI. *Boiseries d'églises.* — Portes. Stalles. Confessionnaux.

XII. *Tapisseries.*

XIII. *Calices et patènes.* — De l'usage des calices. Espèces. Matière et richesse. Ornements et forme des calices. Patènes. Du chalumeau qui servait à la communion.

XIV. *Dyptiques.* — Nom. Usage et forme.

5°. VÊTEMENTS LITURGIQUES.

(Le temps a manqué pour traiter cette partie; l'étude en est remise à l'année prochaine.)

6°. ICONOGRAPHIE.

I. *Questions générales.* — *Qu'est-ce que l'Iconographie et*

quelle en est l'importance? Intention de l'église en multipliant les saintes images. *Quels sont en général les sujets traités par l'Iconographie au moyen-âge? Les imagiers avaient-ils un code imposé par l'église et réglant l'exercice de leur art?* Il faut que les saintes images ne soient pas opposées à la foi. Elles doivent ne pas blesser les mœurs. De l'exactitude historique en iconographie.

II. *Hiéroglyphique chrétienne des premiers siècles, expliquée par les Pères.*

Du caractère hiéroglyphique des Icônes durant les premiers siècles. Influence du paganisme et de la gnose.

La croix nue, alliée au monogramme du Christ. Le poisson. Faits. Textes. L'agneau. Décret du concile Quini-Sexte. La colombe. La main. La Trinité. La barque. Le rocher. Le candélabre. Le coq. L'ancre. L'olivier. La palme. L'épi de blé. Le cep de vigne et les raisins. La lyre. Le phénix. Le pélican. La licorne. Le paon. Symboles des évangélistes.

III. *Iconographie proprement dite.* — Des signes généraux caractéristiques. Définir et expliquer : le nimbe, l'auréole, la gloire, leur application.

1°. Trinité. — Différentes manières de représenter les personnes distinctes réunies.

2°. Notre-Seigneur Jésus-Christ. — De la beauté de Jésus-Christ. Des portraits de Jésus-Christ. Ses images. Images de la Circoncision, du saint nom de Jésus, de l'adoration des Mages, de la Cène. — La croix, sa légende, ses formes, ses couleurs. — Le crucifiement. Accessoires : Clous, Couronne d'épines, Ecriteau, le crâne L'agneau au pied de la croix. Les deux larrons. L'église et la synagogue. Les saintes femmes au tombeau. Résurrection. Ascension. Jugement dernier.

3°. La sainte Vierge. — Portraits : Immaculée Conception. Annonciation. Pamoison. Mort et Assomption de la Sainte-Vierge.

4°. Les Anges. — Expliquer les nombreux signes qui les distinguent. Saint Michel.

5°. Attributs des apôtres et des évangélistes.

6°. Expliquer, d'après l'histoire ou la légende, les Icônes des saints dont les noms suivent selon l'ordre du martyrologe: Sainte Geneviève. Saint Antoine, le feu, le cochon, le livre, le thau, la tentation. Saint Sébastien. Saint Fabien. Sainte Agnès. Saint Ignace. Saint Charlemagne. Saint Thomas d'Aquin. Saint Grégoire-le-Grand. Saint Patrice. Sainte Gertrude. Saint Joseph, âge, métier, rameau. Sainte famille. Saint Georges. Saint Bernardin. Saint Jean-Baptiste. Saint Pierre et saint Paul, leur place respective. Sainte Madeleine, la pécheresse. Marie, sœur de Lazare. Famille de sainte Anne. Sainte Marthe, sa légende et celle de saint Lazare. Saint Christophe, sa légende. Saint Pierre-ès-liens. Saint Dominique. Saint Laurent. Sainte Claire. Sainte Hélène (Constantin). Saint Bernard. Saint Augustin. Saint Jérôme. Stigmates de saint François. Saint Bruno. Saint Denis l'aréopagyte, Saint Hubert. Saint Martin. Sainte Elisabeth de Hongrie. Sainte Cécile. Sainte Catherine. Saint Eloi. Sainte Barbe. Saint Nicolas (diversité d'opinions), sans mitre. Saint Ambroise. Sainte Lucie. Saint Jean l'évangéliste (calice et serpent).

7°. MOYENS DE CONSTRUCTION.

Ce que les moines, les sociétés maçonniques et le zèle des peuples faisaient au moyen-âge pour élever les églises. Recherches historiques.

8°. CONSERVATION ET RESTAURATION.

Conservation. Principe général. Mesures conservatrices. Surveillance des couvertures. Déblai des voûtes. Gouttières saillantes. Végétations parasites. Assèchement des murs. Ha-

bitations attenantes aux églises. Précautions relatives aux verrières, aux tableaux.

Restauration. Principe général. Difficultés d'une bonne restauration. Différents degrés de restauration. Des matériaux et de quelques procédés à employer pour les restaurations : appareil, ciment, substitution du fer au bois et à la pierre. Substitution du bois à la pierre. Moulage en ciment. Carton-pierre. Toitures métalliques. Grattage des édifices. Du badigeon. Procédés pour le débadigeonnage.

9°. ARCHÉOLOGIE MUSICALE.

Instruments de Musique.

I. *Cloches.* — 1°. De l'étude des cloches. 2°. Du nom et de l'invention des cloches. 3°. Commencement de l'usage des cloches dans l'église, et par quel moyen les fidèles des premiers siècles se réunissaient pour l'exercice du culte public. 4°. Quels instruments remplacent les cloches en Orient. 5°. A quelle fin l'église emploie les cloches. 6°. De leur poids. De quelques cloches remarquables. 7°. Exposer comment on les fond. (Inscriptions. Noms de fondeurs). 8°. Formes auxquelles on reconnaît l'âge des cloches. 9°. Bénédiction et sens mystique des cloches.

II. *Orgues*, etc.

LETTRE

A M. HENRI GÉRENTE

SUR

LES ANCIENS PEINTRES SUR VERRE DE TRÉGUIER;

Par M. A. DE BARTHELEMY,

Inspecteur-divisionnaire de la Société française pour la conservation des Monuments.

MON CHER AMI ET CONFRÈRE,

Je viens vous entretenir de quelques faits tout nouveaux, que j'ai eu le bonheur de recueillir et qui ne tendent à rien moins qu'à prouver que la ville de Tréguier avait d'habiles peintres sur verre, et qu'une partie de la Bretagne leur doit ces belles verrières dont bien peu ont échappé aux projectiles révolutionnaires et aux spéculations des marchands d'antiquités. C'est un détail qui, je crois, n'est pas sans intérêt pour la province, et pour vous qui continuez l'œuvre de ces anciens *victriers*.

Il y a quelques jours, j'allai visiter l'église de Notre-Dame-de-la-Cour, dans ce département; j'y allais pour voir les vitraux qu'elle contient, et aussi pour arrêter, de concert avec nos confrères, MM. Geslin de Bourgogne et Guimart, les mesures à prendre pour la conservation des verrières. Après avoir long-temps considéré la maîtresse vitre qui tient le fond

du chœur et qui est consacrée à l'histoire de la Sainte Vierge, je me livrai à mes études héraldiques, car cette fenêtre est un véritable armorial. Le tympan, dans ses nombreux compartiments flamboyants, contient une vingtaine d'écus armoriés : c'est un catalogue hiérarchique des gentilshommes de la paroisse, au milieu du XVe. siècle, depuis le souverain jusqu'au seigneur ne possédant pas fief, mais résidant dans la circonscription de l'église.

Il est peut-être peu de pays comme la Bretagne où l'on ait tenu davantage à avoir ses armes peintes sur les vitraux, où l'honneur d'être à un pied plus haut fût plus disputé ; il y eut maints procès pour cette prééminence, et quand la justice avait parlé, il ne restait plus au *débouté* que la vengeance qu'il exerçait souvent en brisant l'écu de son adversaire triomphant.

Dans les églises de campagne, on peut distinguer la hiérarchie nobiliaire de la paroisse, le haut justicier, le moyen, puis le bas, le gentilhomme tenant fief noble, le gentilhomme qui n'était que locataire, et enfin celui qui ne possédait pas de fief. Dans les cathédrales, les familles avaient des chapelles dont les verrières suivaient les mêmes règles ; elles étaient chargées de l'entretien et de la réparation, et quand elles les négligeaient, le chapitre, après les avoir mis en demeure, pouvait adjuger ces chapelles à d'autres familles dont les écussons venaient remplacer ceux des fondateurs déchus (1).

Au bas de cette grande verrière de Notre-Dame-de-la-Cour,

(1) Je donne à la suite de cette lettre un jugement de la Cour des Réguaires de Tréguier, rendu pour forcer les fondateurs de chapelles à en entretenir les verrières, à peine de déchéance. Quelquefois, du reste, ce n'était pas à une famille qu'appartenait une chapelle, mais à un fief; de telle sorte que, ce fief tombant aux mains d'un individu non noble, ce roturier avait droit de présentation.

je remarquai une longue inscription en partie fruste, mais dont il reste cependant assez pour prouver l'existence de peintres sur verre Bretons; la voici :

. . . . . . TE. PETER PV LETAVPS POLIVIER LECOQ ET IEHN LE LEVENA VITRIERS DE LANTREGVER ET FVT LADICTE VITRE FAITE DE LOBLACION ET AVMONES.....

En voyant ces mots, je me souvins aussitôt que sur le vitrail de St. Yves, à Moncontour, qui porte la date de 1537, j'avais remarqué que les paysages qui servent de fond rappelaient assez fidèlement le pays Breton, et même les environs de Tréguier (1); cette observation était bien de nature à me faire rechercher si, dans les archives départementales, il n'y aurait pas de documents qui établissent l'existence des peintres sur verre de cette ville.

Je compulsai les anciens comptes de la fabrique de la cathédrale de Tréguier depuis le XVe. siècle (2), et je relevai les mentions suivantes dans lesquelles les peintres de vitraux de Notre-Dame-de-la-Cour se trouvent principalement cités. Il y a tout lieu de penser que ces artistes, ayant été chargés de décorer toutes les principales fenêtres de la cathédrale de Tréguier, avaient une grande renommée dans le pays, et que la plus grande partie des vitraux de cette époque des

(1) Il semble même que dans le paysage, l'artiste ait voulu représenter quelques-unes de ces pierres colossales si communes en Bretagne, où elles étaient et sont encore souvent entourées d'une certaine vénération, souvenir d'un culte qui remonte aux temps primitifs.

(2) Ces comptes sont déposés aux archives départementales des Côtes-du-Nord : les plus anciens remontent au milieu du XVe. siècle; ils sont rédigés chacun par le chanoine-procureur de la fabrique de la cathédrale, et sont le résumé annuel de la gestion de chacun, présenté au chapitre.

diocèses limitrophes, sont dus à Olivier Lecoq et Jehan Levenan (1).

1468. *Compte de Bertrand de Boisgelin.*

« Item a Olivier Le Coq et son compagnon
« pour la grande vitre, de l'argent du pardon. IX liv. X s.

« Item pour une autre foiz le premier jour
« de décembre receut ledit Le Coq et son com-
« pagnon. VIII liv.

« Item a Olivier Le Coq et Jehan Levenan
« pour la grande vitre. XX liv.

« Item a Olivier Le Coq et Jehan Levenan
« victriers pour réparer la victre de la chapelle
« Ste.-Katherine du commandement de l'é-
« vesque, le VIII aost. » XXVI s.

Cette grande vitre coûta en tout 98 liv. 60 s., ainsi qu'il résulte d'une quittance contenue dans ce compte et signée *J. Levenan* et *Oliv. Le Coq. vier.*

1684. *Compte de Charles Robert.*

Olivier Le Coq et Jehan Levenan font et habillent les deux vitres du cloitre dont l'une avait été rompue par des prisonniers et reçoivent pour ce travail XL s. Dans la même année, ils réparent pour XX s. la fenêtre située au-dessus de celle de la librairie, ainsi que celle de la chapelle Sainte-Catherine, pour X sols (2).

(1) Au XVe. siècle, Tréguier se faisait remarquer par certaines tendances au progrès; cette ville avait déjà une imprimerie. Les reliques de saint Yves attiraient de nombreux pélerins, les rois et les ducs enrichissaient la cathédrale et donnaient des priviléges très-étendus aux évêques. On peut considérer Tréguier comme un centre pour les arts, en Bretagne, à cette époque.

(2) Les guerres interminables qui désolaient la Bretagne causaient la ruine des verrières qui devaient souvent être réparées. On voit ici que des prisonniers, dans une évasion, avaient abîmé une fenêtre; dans

1507. *Compte du sieur Le Pape.*

Jehan Macé, le 4 août, reçoit 8 sols 3 den. pour la réparation des vitres d'une fenêtre dans la chambre du secrétaire de l'église.

1516. Jean Macé, moyennant XXX sols, répare les vitres de la cathédrale.

1552. *Compte de Jacques du Mousterou.*

Guillaume Michel, vitrier, répare moyennant XLVII sols VI den. les vitres de la chapelle St.-Yves de Kermartin.

1624. Jean Lagot, vitrier de la cathédrale.

1652. Robin, vitrier, ainsi que le sieur Maguet, mentionné avec lui en 1648.

1673. Jégot, vitrier, répare les vitres placées en haut de la chapelle St.-Fiacre.

Pour terminer ces quelques mots sur nos peintres sur verre bretons, j'ai pensé, mon cher confrère, qu'il serait assez curieux de faire connaître un devis de *vitrier* dressé le 7 décembre 1606, par *Noel Allayre*, pour l'abbaye de Beauport (1).

« Du septieme jour de decembre 1606 :

« A esté faict marché avecque maistre Nouel Allaire vis-
« trier de faire les sept vistres du chapitre scavoir la vittre
« du milieu toute en voyre paint cuyt figuré d'une Trinité au
« desir d'une fueille a taille douce qui lui a esté baillée et un
« relligieux embrassant le pied de la croix, les aultres six
« seront en voyre blanc excepté qu'au bas y aura la repré-
« sentation d'un religieux et celle d'un sainct telle que la
« devotion des religieux sy adonnera, tout ce en bon voyre

le siècle suivant, les Espagnols, les troupes des Ligueurs et celles du Roi, continuèrent ces dévastations.

(1) Le marché se trouve dans les archives de l'ancienne abbaye de Beauport, ordre de Prémontré, à la préfecture des Côtes-du-Nord.

« cuict, et ce que ledict Alaire fera les paneaux de chacune « vittre estroys et fournira a chacun paneau deux petites « barres et deux locquets de fer avecque leur coupille de fer « pour le prix de dix huict soubz le pied de voyre painct et « recuyct, et le pied de voyre blanc pour cinq soubz et four- « nira le tout dans le quinzieme jour de febvrier prochain, « en tesmoign de quoy ledict Alaire et religieux ont signé ce « présent marché lesdicts jour et an que dessus. » — *Signé :* N. Allayre, F. Fx. Konen, Le Borgne, J. Legual, Jac. Gelin, G. Cillart, Fr. A. Grandjean.

Voici ce que j'avais à vous communiquer sur nos peintres sur verre; c'est peu de chose, mais enfin j'ai toujours la satisfaction de faire connaître le premier quelques détails sur l'état de l'art, au XVe. siècle, que vous exercez avec tant de zèle et de succès en Bretagne. Il reste maintenant à étudier les produits des ateliers de peinture sur verre de Tréguier, à chercher s'ils n'ont pas travaillé d'après des cartons emprun- tés à d'autres artistes; quand j'aurai étudié ces questions, je viendrai encore vous en parler : je ne fais que poser ici un point de départ.

1602. 21 *juillet.* « Du jugement de la Court du Regaire « de Treguier l'audiance tenant davant monsieur le Sene- « chal, presant et assistant monsieur l'alloué dicelle a com- « paru de sa personne venerable missire Mathurin L'hostis « recteur de Plongonnez chanoine en leglize cathedralle dudit « Treguier et apresant procureur et administrateur de ladicte « eglize et chappelle monsieur St.-Yves demandeur en re- « queste par laquelle il a remonstre que les vitres desdites « eglize et chappelle en plusieurs endroictz sont cassees brisees « et rompues tellement quil est malaise de dire la messe ny « celebrer le service divin en plusieurs chappelles mesmes « au cœur de ladicte eglize cathedralle et que esdictes chap-

« pelles et vitres plusieurs gentilzhommes a luy incongneuz
« ont encorres leurs armes et intersignes demonstranz quilz
« estoient et sont tenuz dentretenir lesdictes chappelles et
« vitres ce quils nont fait ny ne font aulcun debvoir de faire
« au prejudice du publicq service de Dieu et entretenement de
« ladicte eglize laquelle se cassemate et ruyne a ces moyens
« recquis que estat eust este faict desdites vitres et armoiries
« y estans et quil luy eust este permis faire appeller ceulx
« quil pourra congnoistre porter lesdictes armes et ceulx qui
« y pourroient pretendre interest par ban et cry publicq a la
« croix du Martray a jour de marche pour reparer lesdictes
« vitres avecq intymation que sur leur deffault ledit deman-
« deur pourra bannir ladicte reparation et bailler desormais
« lesdictes vitres a ceulx qui deuement repareront lesdictes
« chappelles et vitres avecques pouvoir dy mettre leurs ar-
« moiryes et intersignes comme pouvoient faire les precedantz
« qui ont mancque et failly a leur debvoir laquelle requeste
« contient en expedition que ceulx qui pretendent armoiries
« escussons et interest particulier ausdictes vitres soient appellez
« tant en personne et domicille pour le regard de ceulx dont
« ledict demandeur a congnoissance que par ban et cry publicq
« pour le regard de ceulx qu'il ne congnoist suyvant laquelle
« expedition dattée du trentiesme may dernier signee Jean de
« la Noe icelluy demandeur a remonstre avoir par le moyen de
« maistre Ollivier de Quefelec sergent de ceste Court donné
« assignation a tous lesdictz pretendantz lesdictes armoiries
« escussons et interest particullier aulx vittres desdictes
« eglises comparoir ce jour ceans pour se voir condampnes
« ausdictes reparations ou sur leur deffault icelles estre bail-
« lees a qui vouldra les prandre desormais ausdictes con-
« ditions cy davant recquerant que ledict sergent ouy sur
« l'effect desdictes bannyes appel eust este faict desdictz pre-
« tendantz lesdictes armoiries escussons et interrest particulier

« ausdictes vitres et ledict Le Quefelec presant de sa personne « jure par sermant dire veritté et interroge a par sermant « affirmé avoir a la requeste dudict L'hostis oudit nom banny « et proclame a haulte et intelligible voix pres la croix du « Martray de ceste ville estant au boult de la halle dicelle, « Carrouere et aultres endroitz accoustumes a faire teilles et « pareilles proclamations de justice les mercredis cinquiesme « douziesme et dixneufviesme de juign aussy derniers jours « de marche en ladicte ville tout l'effect teneure et substance « de ladicte recqueste et de lexpedition dicelle et declare a tous « ceulx et celles qui ont et pretendent armoiries escussons et « interrest particullier ausdictes vitres desdictes eglizes que « faulte a eulx de faire reparer lesdictes vitres ilz seront bail- « lees a ceux qui deuement le vouldroict reparer et entretenir « en ladvenir avecq pouvoir dy mettre leurs armoiryes et « intersignes comme pouvoient auparavant faire ceulx qui ont « mancque et failly ausdictes reparations donnant a ceste fin « terme et assignation a ceulx et celles qui pretendent aulcun « dit interrest aulx reparations desdictes vitres quilz eussent « a comparoir ce jour lieu et heure ceans pour se voir con- « dampner ausdictes reparations ou sur leur deffault icelles « estre baillees a qui les prandra desormais ausdictes con- « ditions et entrautres avoir este presentz et par luy appellez « a recordz Mathieu le .... vraison et Nouel le Borgne lesquelz « presantz de leurs personnes jures pareillement et interro- « gees ont conformement dit avoir este presantz a voir et ouir « ledict Le Quefelec faire lesdictes bannyes aux jours lieux « et endroitz ci davant declarez et en lendroit appel fait par « ledict sergent de tous ceulx et celles qui ont et pretendent « armoiryes escussons et interrest particulier aux vitres des- « dictes eglises a comparu de sa personne nobles home Henry « de Kerguech sieur de Kericu, le Verger, Karrest, etc., « lequel a dit les vitres estantes en ladicte eglize cathedralle

« au cœur dicelle au dessous des petites portes l'une d'un « coste l'aultre de l'aultre luy appartenir, et fait offre de les « reparer dans la Sainct Michel prochaine venant, aussi a « comparu de sa personne noble maistre Gilles le Bugalle mary « espoux de damoiselle Francoyse Estienne sieur et dame « de Kernechmartin qui a dit avoir une vitre en ladicte chap- « pelle de saint Yves et offert la reparer dans la Toussainctz « prochaine venant, et tous les aultres par navoir comparuz « ny aulcun pour eulx ont este jugez deffaillantz vers et « contre ledict demandeur en l'assignation quilz avoient com- « paroir ce jour lieu et heure ceans par le proces verbal des « bannyes cy davant cottez en lendroit apparu pour record « du presant deffault. Sur quoy faisant droit ont este lesdicts « sieurs de Kericu et Bugalle de leurs consantementz con- « dampnez reparer lesdictes vitres qu'ilz ont adonne avoir en « ladicte eglize cathedralle de Lantreguier et chappelle de « Sainct Yves dans lesdicts termes de Sainct Michel et Tous- « saintz prochains venantz et ordonne que les deffaillantz « seront inthimes à ban et touttes inthimations que faulte à « eulx de comparoir que les vitres dont est cas seront baillees « par ledict demandeur audict nom a autres a la meilleure « condition qui se presantera et permis de bannir et appeller « par ban tous pretendantz interrest ausdictes vitres aulx « parroesses de ceste jurisdiction et aulx villes de Lannyon, « Morlaix, Guingamp, Pontrieu, La Rochederien et aultres « et pour faire les exploitz en ce recquis ont este les sergentz « de tous seigneurs haultz justiciers commis faisantz de leurs « exploitz deue relation. Faict en l'auditoire a Lantreguier le « mercredy vingt uniesme jour de juillet an mil seix centz « deux. »

NOTE

SUR

LA CATHÉDRALE DE SAINT-BRIEUC;

Par M. Charles GUIMART,

Conseiller de Préfecture et membre de la Société française
pour la conservation des monuments.

Nos confrères, MM. Geslin de Bourgogne et l'abbé Prudhomme, ont publié, il y a trois ans, un mémoire sur la monographie de la cathédrale de Saint-Brieuc (1).

Dans ce travail nos savants confrères, par une étude approfondie du monument, reconnaissent avec sagacité les époques auxquelles se rapportent les différentes parties de l'édifice.

Aujourd'hui nous nous proposons de traiter quelques détails qui ne sont pas compris dans ce premier article. Nous étudierons les écussons armoriés qui se trouvent encore gravés dans notre cathédrale, et qui, à défaut de textes, peuvent servir de dates certaines.

Le temps, et surtout le marteau révolutionnaire, les ont fortement endommagés, mais un examen attentif nous en a

(1) Annales de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, 1844, p. 19 et suiv.

fait reconnaître le plus grand nombre ; nous indiquerons ensuite les personnages qui furent enterrés dans l'église et le lieu de leur sépulture.

Nous savons d'avance que ce catalogue ne sera pas complet, mais nous apportons tout ce que nous avons trouvé et sommes le premier à produire une notice de ce genre, sur une église bretonne.

Les clefs de voûte du chœur portent un écusson chargé d'une croix ancrée ; ces signes héraldiques sont répétés sur de petits écussons semés dans quelques parties des voûtes, et disposés de manière à avoir été évidemment placés là, lors de leur construction. Nous pensons que ce sont les armes de l'évêque Guy de Montfort (1346-1359), qui portait *d'argent à la croix ancrée de gueules, virolée et givrée d'or.* Les mêmes écussons se retrouvent encore aux clefs de voûte et parsemées sur différents points de la voûte elle-même du transept méridional.

Ce prélat avait fondé une chapelle qui portait son nom et dont nous parlerons plus bas.

A l'intersection des transepts, la clef de voûte porte des macles qui sont les armes de Geoffroy de Rohan (1370-1375), qui portait *de gueules à neuf macles d'or, trois, trois et trois.* Ce prélat avait en outre donné à sa cathédrale un vitrail orné des armes de sa famille, et qui garnissait la première fenêtre du chœur du côté de l'Evangile (1).

(1) Nous trouvons cette mention dans un manuscrit qui existe aux archives du département des Côtes-du-Nord ; ce manuscrit intitulé : *Catalogue des évesques de Sainct-Brieuc........ jusques en mil six-cens-douze*, fut composé sous l'épiscopat de André le Porc de La-Porte. Au f°. 27 on lit : « *Ce prélat fonda un anniversaire en l'église « cathédrale qui se célèbre le second de novembre chacun an. Les armes « de sa maison et le pourtraict de son père sont en une des verrières « du cœur de la dicte église du costé de l'évangile.* »

Les clefs de voûte de la nef sont détruites ; si elles étaient armoriées autrefois, elles devaient porter le blason de Mgr. Frétat de Boissieux, qui les fit reconstruire à la fin du siècle dernier.

La chapelle du Saint-Sacrement, primitivement sous l'invocation de saint Mathurin et de saint Guillaume, porte à toutes ses clefs de voûte un écu disposé quelquefois en bannière et chargé de fasces ; ce sont les armes d'Olivier Duchastel (1505-1523), qui portait *fascé d'or et de gueules de six pièces.* Ce fut, par conséquent, ce prélat qui acheva ou répara l'œuvre commencée au milieu du XVe. siècle, par l'évêque Jean Prégent, son prédécesseur.

Les armes de ce dernier, *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois molettes de même,* sont au-dessus d'une délicieuse petite porte conduisant à une tourelle adossée au chevet de la chapelle. Le tombeau de Jean Prégent fait le pendant de cette porte ; c'est une labbe en plein-cintre, ornée d'une archivolte formée d'une large et riche guirlande admirablement sculptée. La statue du prélat a disparu, il ne reste que son écusson soutenu par deux anges ; porte et tombeau sont cachés par une immense boiserie du XVIIIe. siècle (1).

(1) Le manuscrit précité s'exprime ainsi fo. 37 : « *Le grand et digne « evesque (Jean Prégent) fist bastir à ses fraizs ceste grande chappelle « faisant l'une des aisles de la dicte cathédralle appellée de St. Guil- « laume aultrement de St. Mathurin, la rendit complette en l'estat qu'elle « est encore aujourd'huy et audessus d'icelle fist construire une belle « et grande chambre servant de librairye.* » — Relativement à Olivier Duchastel on lit au fo. 42 : « Qu'il fit des choses dignes d'éterniser sa « mémoire tant en l'église cathédrale qu'aux maisons épiscopales qu'il « entretint et embellit. »

Au milieu du XVIIe. siècle, une chapellenie fut fondée dans cette chapelle par le chanoine Mathurin Milon sieur de la Villemorel. Elle était, à cause de cela, à la présentation des possesseurs de ce fief.

Pendant que nous nous occupons des constructions faites par cet évêque à St.-Brieuc, il ne paraîtra sans doute pas superflu de signaler ici une église du diocèse, dans laquelle il opéra d'importantes réparations; je veux parler de la délicieuse chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour, dans la commune de Lantic.

Cette église, du XVe. siècle, est remarquable par ses beaux vitraux. La chapelle latérale a été construite par Jean Prégent. A l'extérieur, en haut du pignon, on voit sculptées, sur un écusson adossé à une crosse, les armes de ce prélat. Dans l'intérieur, il y avait une grande verrière et une fenêtre plus petite; les vitraux de la grande sont presqu'entièrement brisés; on n'aperçoit plus que quelques débris des animaux symboliques des Evangélistes, du Soleil et de la Lune, et d'autres signes qui indiquent qu'autrefois on y voyait l'histoire de Jésus-Christ.

La petite fenêtre est mieux conservée. En haut, sont les armes de Jean Prégent, surmontées d'une crosse, le panneau de droite représentait saint Nicolas, revêtu d'une robe blanche, tenant un livre; au-dessous, une foule d'individus des deux sexes et nus, lèvent les bras vers lui.

Une légende très-fruste laisse voir les caractères suivants :

S : NICOL
IENNNO
.... S : LEZE.

Sous Jean Prégent il se passa à Saint-Brieuc un fait assez curieux pour être relaté ici. Ce fut la réclusion volontaire d'une femme par dévotion. Voici ce que dit à ce sujet le manuscrit déjà cité : « *Il* (l'évêque) « *est remarqué avoir enclos en une maison près l'église St. Guillaume* « *une religieuse que l'en requist, appellée Robine Lefrançois, de la* « *ville de Foulgéres, après avoir solennellement voué entre les mains* « *de ce prélat viduité, continence et chasteté. Ce fut le dymanche de* « *Reminiscere, en mars mil-quatre-cens-soixante.*

Le panneau de gauche représente saint Bernard vêtu de blanc ; de la main droite il tient un soleil, de la gauche un livre, au-dessous sont trois mitres adossées à trois crosses et la légende :

LES TROIS MITRES
SIGNIFIET COMENT
SEINZ BERNARD.
FVT A III EVE.....

Nous avons remarqué à une autre fenêtre un fragment de verre qui vient évidemment de la chapelle et qui porte ces mots :

..... CEANS COMMENCE PAR
M ' IEHA P GENT EVES......
DA A IAMAIS EN PPET......

Mais revenons à la cathédrale. Derrière le chœur, au midi, on voit deux chapelles dont l'une est maintenant sous l'invocation de sainte Philomène et de sainte Appolline, et l'autre sous celle de sainte Anne et de saint Joseph. Ces chapelles ont été construites par l'évêque Christophe de Penmarch (1471-1505), prédécesseur d'Olivier Duchastel. Aux clefs de voûte on voit ses armes, *d'or à trois merlettes de sable deux et une* (1).

(1) Les armes blasonnées ici sont celles de Penmarch moderne ; Penmarch ancien portait *de gueules à la tête de cheval d'argent bride d'or*, ce qui était des armes parlantes ; *Pen* signifiait tête et *March*, cheval, en breton.

Dans le registre de Fief des Régaires de l'évêché de Saint.Brieux, on lit au f°. 574, « que la chapelle St.-Gilles, située en la dite rue fut « fondée par Mgr. Christophe de Penmarch qui donna 500 liv. aux « Cordeliers pour aider à faire l'œuvre et prier pour lui ; ses armes y « étaient gravées en bosse et peintes sur les vitraux.

On sait qu'on lui doit aussi la construction du couvent des Cordeliers et la chapelle St.-Gilles qui était située dans la rue de ce nom.

On attribue à Geoffroy de Rohan la construction de la chapelle de la Vierge qui forme le chevet de la cathédrale (1) ; la clef de voûte a disparu et les murs sont cachés sous une boiserie du plus mauvais goût qui nous a empêché de voir si quelques blasons viennent à l'appui de cette assertion.

Après la chapelle de la Vierge, on en trouve deux qui forment le pendant de celle de l'évêque de Penmarch. La première est détruite et occupée par une de ces affreuses échoppes qui entourent la cathédrale ; elle fut construite par l'évêque Guy de Monfort, dont elle porte le nom ; la seconde porte à sa clef de voûte un blason composé d'une bande accompagnée de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe. Nous ne connaissons que deux familles en Bretagne dont les armoiries se rapprochassent de celles-ci ; ce sont les familles Le Voyer et Ducouédic qui portaient, la première *de gueules à la bande d'or, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même*, et la seconde, également *de gueules*, mais *à la bande d'argent accompagnée de deux étoiles en chef et en pointe d'un croissant de même.*

Après cette chapelle, la dernière, avant le transept, placée sous l'invocation de saint Gilles, porte à la clef de voûte un écusson chargé seulement d'un chef. Ce blason se trouve reproduit au sommet et de chaque côté d'une labbe placée au fond. Ce sont les armes d'Avaugour, *d'argent au chef de gueules.*

(1) V. le mémoire cité de MM. Geslin et Prudhomme, page 38. Cette chapelle était primitivement sous l'invocation de tous les saints.

Deux prélats de la maison d'Avaugour occupèrent le siége de Saint-Brieuc; Louis, de 1315 à 1319, et Jean, suivant d'Argentré, de 1319 à 1329. Nous n'osons pas néanmoins donner cette fondation à l'un de ces évêques, ou du moins nous ne pouvons dire quel est le membre de la famille d'Avaugour qui fut enseveli dans la labbe en question, car Jean fut transféré à Dol en 1329, et Louis serait inhumé aux Cordeliers, à Guingamp.

Après avoir relaté ce que nous avons retrouvé concernant les chapelles de la cathédrale, nous parlerons des tombeaux qu'elle renferme.

Nous avons déjà signalé celui de Jean Prégent, dans la chapelle du Saint-Sacrement; à côté est celui du chanoine Henri Rolland, recteur de Plestin, mort à la fin du XV[e]. siècle, qui fit construire sa labbe et la fenêtre qui est au-dessus (1). On y remarque un écusson portant une croix engreslée, mais cette pierre est évidemment rapportée et probablement enlevée d'une des deux places vides qu'on remarque de chaque côté de la labbe.

A côté se trouve une autre labbe sur laquelle nous ne pouvons rien dire, pas plus que sur celle où est maintenant

(1) Nous avons vu aux archives du département un marché en date du 8 août 1582 dans lequel on explique les réparations à faire à la chapelle de la Ville-Bougault dans l'église St.-Guillaume de St.-Brieuc, on y lit : « *Fault faire à neuff, la feurmaere de pierre de tail de la* « *grant fenestre de la dicte chappelle....... de la même forme et faczon* « *que une fermeoir et fenestre que fist auttres foiz fere et bastir feu* « *vénérable M[e]. Henry Rolland, chanoine de St.-Brieuc et recteur* « *de Plesten audessus de sa labbe en la chapelle St.-Mathurin estant* « *en l'eglise cathédralle du dit St.-Brieuc.*

A ce devis est joint un plan qui a pu nous prouver de la manière la plus évidente que la fenêtre en question existe encore à la cathédrale au-dessus de la labbe dont il s'agit.

le corps de Mg^{r}. de la Romagère, mort en 1841, placée dans le transept du midi. Au fond de ce même transept, on a ouvert, il y a peu de temps, une nouvelle chapelle dédiée à saint Yves; on a percé une porte dans un ancien tombeau, mais nous n'avons pu retrouver son vocable ni le nom du défunt enterré dans la labbe.

Dans l'une des chapelles de Penmarch, on voit le tombeau du prélat fondateur, dans l'autre celui de son frère. La labbe de Guy de Montfort a disparu avec la chapelle et nous avons signalé déjà le tombeau aux armes d'Avaugour, dans la chapelle St.-Gilles.

Avant de quitter cette partie de l'édifice, nous rappellerons que l'évêque Denis de la Barde fut enterré dans une labbe derrière le chœur, où repose maintenant Mg^{r}. de Cafarelli.

Près de la chapelle d'Avaugour se trouve encore une labbe dont l'écusson est effacé, nous ignorons qui l'occupait avant Mg^{r}. Jacob, évêque constitutionnel.

Les évêques Olivier Duchastel (1505-1525), Nicolas Langelier (1568-1595) et de Marconnay (1601-1618) reposaient dans le chœur.

Nous avons remarqué dans la chapelle de la Vierge deux pierres tombales représentant des évêques; ces dalles proviennent sans doute du chœur, mais elles sont dans un trop mauvais état pour pouvoir être déterminées.

Une tradition attribue à Guillaume Le Bescheux (1125-1131) la constr. ction d'une labbe dans une chapelle nommée Notre-Dame-de-la-Serche, et il y aurait été enterré.

La position précise de cette chapelle est inconnue aujourd'hui; nous croyons cependant pouvoir la déterminer.

Le manuscrit que nous avons déjà eu occasion de citer dit qu'*il fut ensevely en une labe eslevée que vivant il avait faict bastir en la chappelle Nostre-Dame-de-la-Serche, du costé du septentrion.*

Plus loin nous lisons que Guillaume Eder (1428-1431), *fut ensevely dans une labe....... en la chapelle Nostre-Dame-de-la-Serche, du costé du midi vis-à-vis le tombeau de Guillaume le Bescheux* (1). Or, la seule chapelle où l'on trouve ainsi deux labbes, l'une dans le mur septentrional, l'autre dans le mur méridional, est située dans le transept du nord ; c'est aujourd'hui un endroit abandonné et clos qui sert de magasin, mais où les labbes sont parfaitement conservées.

Allain de Léon (1419-1424), selon le manuscrit déjà cité, *embellit la cathédrale d'une labbe belle et bien élabourée en laquelle après sa mort son corps fut mis et sur icelle une belle grande vittre comprenant toutte la haulteur et la largeur de la croisée parsemée des armes de la maison de Léon et de celles de Rohan en alliences* (2).

Nous ne voyons pas de chapelle autre que celle où sont actuellement les fonts qui puisse être celle de Léon ; c'est la seule où il y avait une labbe d'un bon travail, surmontée d'une fenêtre qui tient toute la largeur de la chapelle elle-même. Au milieu de cette labbe se trouve encore la place d'un écusson qui portait évidemment les armes du défunt ; la boiserie cache aujourd'hui cette place que nous avons pu nous convaincre exister réellement.

L'évêque Guillaume Angier (1384-1403) avait aussi donné la verrière qui existait au haut du chœur. Il y était représenté et au-dessous on lisait : *En l'an de grâce mil-trois-cens-quattre-vingts-dix-neuf, Guillaume Angier, évesque de St.-Brieuc, fist faire ceste vittre* (3).

(1) V. manuscrit cité f°. 34.

(2) V. manuscrit cité f°. 33.

(3) V. manuscrit cité f°. 29.

Dans le transept méridional on voit encore aujourd'hui, dans une petite fenêtre très-élevée, un fragment de vitrail assez considérable sur lequel sont peintes les armes de ce prélat qui portait *vairé d'argent et d'azur de huit pièces.*

L'évêque Hervé Huguet (1431-1441) fut enterré dans la cathédrale, mais nous ignorons dans quelle partie.

Voici maintenant les personnages principaux qui furent enterrés à la cathédrale. On remarquera que les anciennes labbes réservées particulièrement aux chanoines, reçurent les dépouilles de plusieurs d'entr'eux.

D'abord, nous devons dire que rien ne nous a paru conserver le souvenir d'Eudon, oncle du duc Hoël, qui, suivant d'Argentré, fut inhumé dans la cathédrale de St.-Brieuc, en 1079 (1).

XVe. siècle, Guillaume de la Boissière, chanoine, recteur de Planguenoual.

Christophe de la Boissière, chanoine, oncle du précédent.

François de la Rue, chanoine.

Jean Le Gouloé, dans la chapelle St.-Jacques.

Yves Annahubo, dans la chapelle St.-Martin.

Pierre Leclerc, dans la chapelle.

Jean Ardenets et ses deux neveux, dans la chapelle St.-Jean, près des fonts.

1780. — Mathurin Millet, chapelain du Guélambert, enterré dans la labbe placée au bas de la nef du côté du Martray, vis-à-vis la chapelle St.-Jacques.

C'est la dernière labbe de la nef près de la tour du nord.

17... — Maurice Gassion, chanoine, dans la labbe auprès du grand bénitier.

Jean Pabous, chanoine, dans la chapelle Ste.-Apoline (2).

(1) V. d'Argentré, histoire de Bretagne, chap. 41, liv. III.

(2) Il faut remarquer que nous donnons aux chapelles, autant que possible, leur ancien nom; cette chapelle Ste.-Apoline ne doit donc

1781. — Jacques Le Maigre, chanoine; dans la chapelle de la Reverche, dite Notre-Dame-de-la-Compassion.

1782. — Henri Desgrets, chanoine, dans la labbe du St.-Sacrement, du côté de l'épître.

1783. — Réné Florion de la Guérande de la Ville Colin, chanoine et chantre, dans la labbe de la chapelle du Sacré-Cœur, du côté de l'évêché.

1785. — Jacques le Beschu, chapelain de la Vallée, dans l'avant-dernière labbe vers la chapelle St.-Jacques. Dans la nef, on voit trois labbes, celle de Jacques le Beschu est celle du milieu, puisque la chapelle St.-Jacques était sous la tour du nord.

1789. — Christophe Le Nouvel, chanoine, dans la labbe du grand bénitier, du côté de la place du pilori.

Jean, Guy de Durfort, chanoine, dans la labbe au-dessous de la chapelle du St.-Sacrement, du côté des loges (1).

Dans le courant du XVIIIe. siècle, plusieurs laïcs obtinrent le droit d'être ensevelis dans la cathédrale; voici ceux dont nous avons retrouvé les noms :

Yves Collin, dans la chapelle St.-Christophe (de Penmarch).

Jeanne Quémar, dans la chapelle du St.-Sacrement, près du tombeau de saint Guillaume (2).

pas être confondue avec celle de Penmarch qui est aujourd'hui sous le même vocable.

Nous ne pouvons affirmer d'une manière bien positive quelle était la chapelle St.-Jacques au siècle dernier.

(1) Dans cette labbe on voit aujourd'hui le tombeau de l'évêque André le Port de Laporte qui mourut en 1631. Ce monument a été transféré, il y a peu d'années, de la chapelle St.-Charles, située près du couvent des Ursulines, maintenant la caserne.

(2) Saint Guillaume était enterré dans un petit caveau au-dessous de la statue qui porte aujourd'hui son nom placée entre deux colonnes vis-à-vis l'autel de la chapelle actuelle du St.-Sacrement (ancienne chapelle St.-Guillaume).

Guillaume Houisset, enterré le second près de l'autel du St.-Sacrement, du côté de l'épître.

Louise Ségouin, dame du Préauray, enterrée près de la labbe de Vincent Plessix, dans la chapelle du St.-Sacrement.

Georges Jaffeux, enterré dans la même chapelle, près de la porte, du côté de la nef (1).

Il nous reste maintenant à parler d'une chapelle qui, pour nous, est encore une énigme; c'est l'ancienne chapelle St.-Jacques placée dans le porche de la tour du nord, bouchée, pense-t-on, pendant la guerre de la fin du XIVe. siècle.

A la clef de voûte on voit en bannière, l'écu de Bretagne, *d'hermines*, et sur plusieurs autres points on remarque un autre écu souvent répété, portant une *branche de houx adextrée d'un croissant.*

MM. de Geslin et Saullay de Laistre pensent que ce sont les armes parlantes d'Alain de La Rue (2).

Nous en doutons, attendu que ce prélat tint très-peu de temps le siége de St.-Brieuc, que d'ailleurs on n'est pas certain de l'époque à laquelle il vivait et que rien n'a encore permis d'affirmer de quelle famille il était issu. En outre, aucun des écussons ne porte les insignes épiscopaux. D'un autre côté, est-il probable qu'un évêque eût consenti que, dans sa cathédrale, ses armes fussent placées au second rang? En tous cas on les eût adossées à la crosse.

Si nous devons voir ici des armes parlantes, nous penserions plutôt que ce sont celles de François de la Rue, qui, au XVe. siècle, était chanoine de St.-Brieuc et fut enterré

(1) Dans cette chapelle nous avons reconnu une pierre tombale qui porte le nom de Mathilde, dame de la Villehélia, décédée en 1669.

(2) Tout le monde connaît la plante nommée *rhue* ou *rue* en médecine.

dans la cathédrale, ainsi qu'on le voit dans le testament du chanoine Guillaume de la Boissière (1).

En terminant cette note, nous rappellerons que nous n'avons pas eu la prétention de compléter le travail commencé par nos confrères, mais nous avons voulu apporter comme eux le tribut de nos recherches et de notre observation à ceux qui un jour, nous nous plaisons à l'espérer, entreprendront une description générale de notre cathédrale.

(1) Archives du département.



TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Pour la conservation des Monuments,

EN SEPTEMBRE 1847.

La Société française s'est transportée en septembre dernier dans trois villes où elle a tenu d'importantes sessions ; en attendant que les procès-verbaux de ces réunions soient imprimés, nous allons indiquer rapidement comment elles se sont succédées à Tours, à Angoulême, à St.-Junien et à Limoges.

Les séances tenues à Tours ont eu lieu pendant le Congrès scientifique de France. La première s'est tenue le 1er. septembre, sous la présidence de M. l'abbé MANCEAU, inspecteur d'Indre-et-Loire. M. l'abbé CROSNIER, inspecteur de la Nièvre, tenait la plume comme secrétaire.

MM. Cte. Ch. DE BOUILLÉ, de Nevers ; l'abbé LE BOEUF, curé de St.-Julien-sur-Calonne ; Bon. DE MATHAN, capitaine de lanciers ; l'abbé BONNOT, curé de Bétry (Nièvre) ; l'abbé SÉNÉCHAUT, curé de Chassagnes (Vienne), ont été nommés membres de la Compagnie.

Le 3 septembre une séance à laquelle assistaient plus de 100 membres, s'est ouverte à 7 heures du soir, sous la présidence de Mgr. MORLOT, archevêque de Tours. MM. DE CAUMONT, DE CUSSY, DE CAIX, RICHELET, LACURIE, DES MOULINS, MANCEAU, CHAMPOISEAU, BOURASSÉ, CROSNIER, DE LA SICOTIÈRE, HUOT, siégeaient au bureau. MM. SANTERRE, vicaire-général de Pamiers; OPPERMAN, capitaine de lanciers; DE BUZONNIÈRE, d'Orléans; BONNETAT, professeur d'archéologie à Pamiers, ont été proclamés membres de la compagnie. Une discussion s'est engagée sur la distribution de 500 fr. mis à la disposition du bureau pour réparations d'églises. Diverses communications ont été faites par MM. Huot, Des Moulins, Champoiseau, Crosnier, Launay de Vendôme.

Une séance administrative s'est tenue le 6 septembre, sous la présidence de M. DE CAUMONT. MM. TESTE-DOUET, de Paris, et Paul DE WINT, de Reims, ont été proclamés membres de la Société.

Le 8 septembre, deux séances ont eu lieu, la première sous la présidence de M. l'Inspecteur-divisionnaire DES MOULINS, de Bordeaux; la seconde sous la présidence de M. de CAIX, membre du Conseil. M. DIDRON, M. MANCEAU, M. DE CAUMONT, M. HUOT, M. LACURIE, M. BOURASSÉ, etc., etc., siégeaient au bureau.

Diverses questions artistiques et archéologiques ont été débattues : MM. Didron, Daly, de Caumont, l'abbé Masson, de La Sicotière et quelques autres membres ont été entendus. MM. Daly et Didron ont traité particulièrement plusieurs questions qui ont vivement intéressé l'assemblée.

Dans les mêmes séances et les séances suivantes, MM. l'abbé BRIFFAUT, de Saumur; LORIQUET, de Reims; GIVELET, de Reims; Emile BOULARD, de Richelieu; DE MOREL, d'Alençon; MAME, de Savenières; l'abbé LE MASSON,

curé de Dieuse (Meurthe); LE CLERC DE LA PRAIRIE, président du comité archéologique de Soissons; DE BOIS-LECOMTE, membre de plusieurs Académies, à Paris; le chevalier DE PINEUX, de Paris, ont été nommés membres de la Société française.

Par décision du Conseil, M. l'abbé POQUET a été proclamé inspecteur du département de l'Aisne; M. le Cte. DE MELLET, inspecteur du département de la Marne.

Réunions à Angoulême. Le Conseil de direction, composé de MM. *de Caumont*, directeur; *Des Moulins*, inspecteur-divisionnaire; *Gaugain*, trésorier en chef, *Léo Drouyn*, inspecteur de la Gironde; l'abbé *Lacurie*, membre du conseil, à Saintes; l'abbé *Michon*, inspecteur de la Charente; *Bromett*, de Londres, s'est réuni à Angoulême le 14 septembre.

Le lendemain 15, la séance s'ouvrit à 9 heures du matin, dans la salle du Conseil municipal; M. de Caumont, directeur de la Société, engagea Mgr. l'évêque d'Angoulême à présider les séances du Congrès : Monseigneur déféra à cette invitation.

M. Abel Cognasse fut ensuite nommé secrétaire.

M. de Caumont prit la parole; il indiqua rapidement quel est le but de la Société française, quels services elle a rendus, soit en votant des fonds pour réparer les édifices anciens, soit en donnant des conseils aux architectes, soit en popularisant les connaissances archéologiques par ses publications, les cours d'archéologie qu'elle a établis et encouragés partout, soit enfin par ses Congrès, véritable enseignement où les hommes d'étude viennent se communiquer leurs découvertes, discuter les faits, coordonner les observations et en déduire des conséquences.

La Société française a servi de lien commun aux archéologues et aux Sociétés elles-mêmes, qui ont rendu d'immenses services en se vouant à l'étude spéciale des contrées où elles siégent, mais qui ont besoin d'être mises en rapport entr'elles par des réunions telles que les congrès. M. de Caumont termina en indiquant l'ordre qui serait suivi pour les travaux pendant la session.

On procéda ensuite à la nomination d'une commission pour la distribution des fonds; elle fut composée de MM. Michon, de Lathonne, Drouyn et Lacurie.

Mgr. l'évêque ayant exprimé le désir de voir le Congrès s'occuper des travaux qui pourraient être faits à l'église cathédrale de St.-Pierre, et des parties qui devraient être démolies, pour restituer à cet édifice son caractère primitif; une commission composée de MM. Des Moulins, Drouyn, de Verneilh et Lacurie, fut nommée pour faire un rapport qui serait discuté en assemblée générale. Sur l'observation de M. de Caumont, M. de Chancel, président de la Société archéologique d'Angoulême, fut proclamé membre né de toutes les commissions; une promenade à l'abbaye de La Couronne et à l'église octo-absidale de St.-Michel, fut décidée.

M. Drouyn présenta ensuite des observations sur les églises du département de la Gironde, il fit passer de nombreux dessins sous les yeux de l'assemblée, qui en admira la variété et la parfaite exécution; le jeune artiste archéologue s'exprima ainsi : « Pas d'école proprement dite pour l'architecture romane dans la Gironde; grande ressemblance avec les églises de l'Angoumois et de la Saintonge, avec une ornementation moins riche et surtout moins chargée de feuillages; mais dissemblance totale avec les églises de la Normandie et de l'Angleterre. Beaucoup d'enroulements, de feuillages, mais très-peu de moulures géométriques.

« La Saintonge me paraît être le centre de la plus riche ornementation, qui va diminuant insensiblement vers le sud et le nord, mais qui se perd presque totalement lorsqu'on arrive dans le centre du Périgord. Comme ressemblance entre ce pays-ci et la Saintonge, je citerai la façade de l'église de Blazimont, sur laquelle on trouve des moulures flabelliformes de la plus grande beauté, ressemblant à celles de Parthenay, figurées par M. de Caumont dans le Bulletin monumental; ce sont les seules que je connaisse dans la Gironde; le combat des vertus et des vices, des chasses, etc.; le tout traité dans le même ordre et de la même manière que sur les églises de Civray et de Parthenay; le portail de l'église de Castelvieil, ressemble à celui de Cognac, dont M. Michon a publié le dessin; on y voit un zodiaque absolument semblable, et une psycomachie; l'abside de l'église de Langoiran, très-belle de forme, et presque aussi chargée d'ornements que les plus riches de la Saintonge; en un mot, une grande quantité de détails ressemblant à ceux de ce pays, quoique généralement traités avec moins de verve.

« Les moulures géométriques qu'on y rencontre rarement, sont généralement plus maigres que celles qu'on trouve dans le nord, et traitées d'une autre manière; on en voit un beau spécimen au portail de Cardan. Quant aux plans et aux proportions, ils ressemblent à ceux de toutes les petites églises de campagne. Quelques-unes de nos façades me paraissent très-belles et me semblent former une école à part, en ce qu'elles sont plus sobres d'ornementation et que cette ornementation, de même que toute la disposition de l'architecture, est plus légère et plus svelte.

« Il n'y a pas de ces larges, hautes et lourdes arcades mêlées avec les petites, pas une partie de la façade chargée d'ornements outre mesure, tandis que le reste de la façade

n'en a pas, ou n'en a que peu; je citerai les églises de Loupiac, St.-Pierre-du-Petit-Palais, Labrède, Aillias, etc. Les absides de ces églises sont également très-belles et de la même école que les façades.

« Les clochers sont ou de simples porte-cloches, à pignons triangulaires percés d'une, de deux ou de trois baies, ou des clochers carrés très-lourds et sans grâce, composés généralement d'un rez-de-chaussée et de trois étages sans flèches. Je citerai comme les plus remarquables, ceux de Ste.-Croix et de St.-Seurin, à Bordeaux; ceux d'Izon et de St.-André-de-Cubzac, etc. En un mot, nous n'avons pas une école bien tranchée, seulement notre école se distingue en quelques points de celle de l'Angoumois et peut former une branche à part. »

Après ces observations, qui furent écoutées avec le plus grand intérêt, Mgr. l'évêque d'Angoulême appela l'attention sur l'église de Marcillac-Lanville, qu'on pourrait, avec une centaine de francs, mettre à l'abri des inondations périodiques qui compromettent sa solidité.

Dans cette séance M. le Mqs. DE NICOLAY, membre du Conseil-général de la Sarthe; DE LATHONNE, d'Angoulême; DE SAZERAC DE FORGES, d'Angoulême; Adémare DE SAZERAC, id.; DE CHANCEL, président de la Société archéologique de la Charente; l'abbé YOUF, supérieur du Bon-Sauveur de Caen; TRIGER, ingénieur civil au Mans; FILLEUL, juge au tribunal d'Angoulême, ont été proclamés membres de la Société française.

La seconde séance s'ouvrit à 3 heures sous la présidence de M. RIVAULT, maire d'Angoulême; MM. DUFAU, ingénieur en chef en retraite, et FRUCHARD, grand vicaire, furent nommés membres de la Société. M. de Verneilh, de la Dordogne, fut introduit et prit place au bureau. On en-

tendit un rapport de M. Des Moulins sur la restauration de la crypte de St.-Eutrope de Saintes, sous la direction de M. Lacurie, et un mémoire de M. l'abbé Michon sur les caractères qui distinguent, dans l'Angoumois, les églises les plus anciennes.

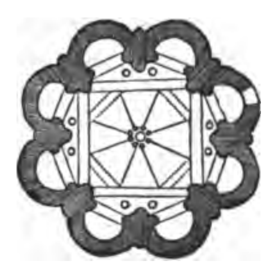
Le même jour le Congrès visita la cathédrale et le château d'Angoulême.

Le 16 septembre la 1re. séance s'ouvrit à 8 heures du matin sous la présidence de M. l'abbé LACURIE, membre du Conseil; M. Ernest AVRIL DE LA VERGNÉE, de Niort, fut proclamé membre de la Société, sur la présentation de M. DE LA VERGNÉE, son frère, présent avec lui à la réunion.

M. l'abbé Michon présenta un savant aperçu sur la direction des voies romaines dans le département de la Charente.

A midi, le Congrès partit d'Angoulême sous la présidence de M. Michon, pour visiter différents monuments des environs, savoir : l'église St.-Michel d'Entraignes, le château de Loisellerie et les belles ruines de l'abbaye de la Couronne.

Cette promenade offrit le plus vif intérêt. Saint-Michel est une église octogone à huit absides, qui rappelle l'église sépulcrale de Fontevrault, et qui date de la deuxième moitié du XIIe. siècle.



Plan de l'église de Fontevrault.

M. de Verneilh en a levé un plan qui sera publié plus tard dans le Bulletin.

Sur le tympan de la porte d'entrée est représenté l'Archange terrassant le dragon. M. Léo Drouyn, inspecteur de la Gironde, a fait, séance tenante, un croquis très-exact de ce bas-

relief autour duquel on lit : *factum est prælium in cælo Michael præliabatur cum dracone.*



TYMPAN DE L'ÉGLISE S^t^.-MICHEL.

Le château de Loisellerie offre une entrée assez intéressante, une chapelle et des portes de la fin du XVe. siècle, et d'autres parties plus modernes.

La Société a été accueillie avec empressement par le propriétaire.

L'abbaye de La Couronne a demandé plus de temps, ces magnifiques ruines ont été examinées dans le plus grand détail et ont donné lieu à des observations diverses présentées par MM. Michon, de Verneilh, Des Moulins, de Caumont, Léo Drouyn, Lacurie, Gaugain, Cognasse, de Sazerac, qui ont analysé successivement l'ornementation, les restes de peintures et toutes les parties de l'édifice.

D'après les documents historiques, l'abbaye de La Couronne

consacrée en 1201 avait été commencée en 1171 ; c'est un monument de transition qui (sauf les parties occidentales du XVe. siècle), offre des sculptures romanes parfaitement traitées et dignes d'être étudiées avec attention.

L'exploration s'est terminée par une visite à l'église communale de La Couronne, église romane voûtée en pierre, au centre de laquelle s'élève une tour octogone à toit conique arrondi, dont les pierres figurent, comme à Notre-Dame de Poitiers, des feuilles imbriquées, tournées de bas en haut, comme le sont habituellement les feuilles de laurier sur les colonnes antiques, imitation plus exacte de la nature végétale, mais qui doit nuire à l'écoulement des eaux. Beaucoup d'autres églises de l'Angoumois présentent ce caractère et des tours de même forme.

A 5 heures 1[2, la Société rentra en séance sous la présidence de M. BROMETT, membre du conseil; elle entendit un mémoire de M. Michon, sur les importantes découvertes d'antiquités romaines faites à Chassenon, l'ancien *Cassinomagus* de la carte de Peutinger, ville romaine dans laquelle il subsiste encore des murs antiques considérables, hors terre, et où des fouilles ont été habilement dirigées par M. Michon.

Le même jour, à 8 heures du soir, le Conseil général administratif a tenu une séance spéciale dans laquelle plusieurs délibérations ont été prises.

M. l'abbé *Aubert*, de Poitiers, a été nommé inspecteur-divisionnaire en remplacement de M. de *La Fontenelle de Vaudoré*, décédé.

M. *Lacurie* a été chargé de l'administration d'une division comprenant la Charente-Inférieure et la Vendée.

M. Félix de *Verneilh* a été nommé inspecteur de la division comprenant les départements de la Haute-Vienne, de la

Creuse et de la Corrèze, en remplacement de M. le conseiller Bussière, démissionnaire.

M. l'abbé *Texier*, inspecteur de la Creuse, a été nommé inspecteur de la Haute-Vienne.

M. de Saint-Mesmin a été proclamé secrétaire-général honoraire du Congrès archéologique de France, dont la session de 1848 s'ouvrira à Dijon (MM. Baudot, de Dijon, et de Fontenay, d'Autun, avaient été précédemment nommés secrétaires).

MM. Des Moulins et Drouyn ont été autorisés à employer, le premier, une somme de 150 francs à la réparation de la voûte de St.-Avit-Senieur ; le second, une somme de 50 francs pour consolider la croix de Nérijean (Gironde).

Le 17 septembre, la séance du matin a été présidée par M. Léo Drouyn, inspecteur de la Gironde. Cet honorable membre de la Société a communiqué un porte-feuille des plus riches et présenté des observations pleines d'intérêt sur l'architecture militaire du moyen-âge dans la Gironde et le Périgord.

Cet aperçu a donné lieu à une discussion à laquelle ont pris part MM. de Caumont, de Verneilh, Des Moulins, Michon, Avril de La Vergnée, et plusieurs autres membres.

M. Des Moulins a lu un fragment d'un mémoire considérable sur les autels.

La Société a visité après la séance un reste de l'enceinte gallo-romaine d'Angoulême et une église de la ville qu'elle n'avait pas encore examinée.

A 3 heures a eu lieu la séance de clôture présidée par Mgr. l'Evêque. M. de Verneilh a d'abord lu le rapport de la commission chargée de présenter un plan de restauration pour la cathédrale d'Angoulême. Ce rapport a été adopté et sera imprimé. Après diverses communications, on a passé à

la discussion relative à la distribution des 500 fr. mis par la Société française à la disposition du bureau pour des restaurations d'édifices dans le département de la Charente. Après une discussion à laquelle ont pris part Mg^r. l'Evêque, M. Michon, M. Gaugain, M. de Sazerac et les différents membres, il a été arrêté que les 500 fr. seront répartis de la manière suivante :

Eglises de *Marcillac-Lanville*.	200
Borret.	100
Mouthiers.	100
Berneuil.	100

M. Michon, inspecteur de la Charente, a été spécialement chargé de diriger les restaurations.

Avant la clôture de la séance, M. de Caumont a prononcé une allocution dans laquelle il a jeté un coup-d'œil rapide sur le résultat des travaux accomplis par la Société en trois jours, et remercié les habitants, principalement Mg^r. l'Evêque, M. le Maire, M. de Chancel et M. Michon, du concours qu'ils ont prêté à la Société française.

Le même jour, à 10 heures du soir, MM. de Caumont, Gaugain, trésorier de la Société; Des Moulins, inspecteur de la division de Bordeaux; de Verneilh, inspecteur de la division de Limoges; Léo Drouyn, inspecteur de la Gironde; M. Bromett, membre du Conseil de la Société, sont partis d'Angoulême.—Le lendemain, à 8 heures du matin, ils s'arrêtaient dans la petite ville de St.-Junien, où M. le curé, MM. les vicaires, M. Bourgouin et quelques autres habitants leur firent les honneurs de l'église.

Cet édifice a été décrit par M. Mérimée dans un rapport fait au ministre et intitulé : *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*. M. Des Moulins s'est empressé de

l'analyser à la demande de ses confrères. Ces notes ont été lues dans une des séances tenues à Limoges quelques jours après.

M. Léo Drouyn dessina les détails et plusieurs figures du tombeau de saint Junien, monument extrêmement remarquable de la sculpture du XIIe. siècle. M. l'abbé Arbellot a tout récemment publié une description de ce monument précieux. C'est son livre à la main que la Société l'a examiné, et voici quelques passages de sa brochure :

« Le tombeau de saint Junien, dit M. l'abbé Arbellot, est placé dans l'église paroissiale de la ville qui porte ce nom, à l'extrémité orientale du chœur, à quelques pas derrière le maître-autel. Il est de pierre calcaire très-fine, et, malgré quelques dégradations légères, il est dans un bon état de conservation. Uni, dans le principe, au maître-autel, il en est complètement détaché depuis qu'on a placé plus avant dans le chœur l'autel de marbre au bas-relief magnifique qui vient de l'abbaye de Grandmont, c'est-à-dire depuis 1819. Avant cette époque, l'autel était placé, d'après une règle de la liturgie catholique, sur les reliques même de saint Junien, dont le sarcophage intérieur, dépassant la longueur du tombeau sculpté, s'avançait jusques sous la pierre destinée au sacrifice. Depuis qu'on a séparé et avancé l'autel, on a masqué le vide qu'il a laissé par un massif en plâtre de même dimension que le tombeau. Tout cet ensemble forme un quadrilatère qui a 1^m. 18^c. de hauteur et 0^m. 30^c. de plus, si l'on y comprend le soubassement, 0^m.. 83^c. de largeur moyenne, 1^m. 85^c. de longueur, et 2^m. 72^c. de longueur totale, c'est-à-dire en y comprenant le massif de plâtre qui le termine.

« Le côté du tombeau tourné vers l'orient représente le Christ triomphant au milieu d'une auréole ovoïde. Autour de

sa tête rayonne le nimbe crucifère, attribut des personnes divines : ses cheveux sont bouclés, son visage barbu, son air majestueux et sévère. Sa main gauche s'appuie sur un livre scellé, qui repose sur son genou gauche ; sa main droite est élevée pour bénir : il bénit à la manière latine, c'est-à-dire en élevant les trois premiers doigts. Il est vêtu d'une tunique aux plis gracieux, ornée, sur le cou, d'un large galon enrichi de pierreries, et un léger galon de perles semblablement ouvragé, borde une manche étroite, à mailles de réseau, qui couvre le bras droit, et s'échappe de dessous cette tunique aux amples proportions ; de longues draperies sont jetées avec élégance sur ses épaules ; ses pieds nus sont posés sur un escabeau. Dans les quatre angles du cadre qui renferme l'ovale divin on voit les quatre animaux, mystérieux symbole et attributs des quatres évangélistes : ils sont nimbés, et déploient leurs ailes.

« Au-dessus de l'encadrement du Christ, on lit, sur une ligne horizontale, l'inscription suivante en lettres onciales entaillées en creux : HIC IACET CORPVS SCI IVNIANI IN VASE IN Q^VO PRIVS POSITVM FVIT.

« Sur le côté droit du tombeau, au milieu de douze niches garnies de statuettes et rangées trois à trois par ordre symétrique, on voit, dans une auréole ovoïde, la Vierge mère tenant son enfant divin. Elle est assise sur un trône : un nimbe aussi magnifique que celui du Christ rayonne autour de sa tête ; son front est ceint d'une bandelette ornée de perles et de pierreries ; un long voile entoure son visage ; sa main droite montre un lis ; sa main gauche soutient l'enfant Jésus qui se tient debout sur le genou gauche de la Vierge. Le divin enfant porte le nimbe croisé ; il est vêtu d'un manteau et d'une tunique aux plis légers ; il tient un sceptre de la main gauche, et son bras droit est gracieusement replié autour du cou de sa mère. Sur le rebord de l'au-

réole elliptique est entaillée en creux, en lettres onciales, l'inscription suivante, dont les caractères accusent le XII[e]. siècle.

AD. COLLVM. MATRIS. PENDET. SAPIENCIA. PATRIS ⋮
Ω
ME. XPI. MATREM. PRODO. GERENDO. PATREM ⋮
MVNDI. FACTOREM. GENITRIX. GERIT. ET. GENITOREM ⋮
MATERNOSQ. SINVS. SARCINAT. HIC. DOMINVS.

La sagesse du *pére* est au cou de la *mère;*
Du Christ je suis la *mère*, et je porte mon *pére*,
Mère de l'*Eternel*, je porte mon *auteur*,
Et mon sein *maternel* soutient le *Créateur*.

« L'autre côté du tombeau présente, comme le côté droit, douze niches garnies de statuettes, et rangées dans le même ordre symétrique, au milieu desquelles on voit une porte cintrée, fermée par deux serrures et deux cadenas anciens. On ne l'ouvre qu'à l'époque solennelle des ostensions septennales. Au-dessous de cette porte, au milieu d'une auréole circulaire, traversée par une croix aux branches égales, se montre l'agneau symbolique qui, depuis l'origine du christianisme, a été une figure du Christ; il porte le nimbe croisé. L'auréole circulaire qui l'encadre est portée par deux anges nimbés et ailés, à la taille renversée, semblables, en un mot, à ceux qui soutiennent l'auréole elliptique de la Vierge.

« Sur les deux faces latérales du tombeau, on voit, dans des niches aux arcs surbaissés, vingt-quatre statuettes sculptées en haut relief, et représentant des vieillards. Ils sont rangés trois à trois, douze du côté de la Vierge, et douze du côté opposé; ils sont barbus, assis sur des trônes et drapés dans de riches vêtements. Le nimbe, attribut de la sainteté, se montre derrière leur tête; des couronnes entourent leurs

fronts : ils tiennent, d'une main, une coupe au cou allongé ; de l'autre, une cithare.

« Du reste, les petites arcatures qui les renferment sont décorées avec tout le luxe du style roman fleuri : l'art bysantin a déployé toutes les richesses de son ornementation capricieuse au-dessus des arcs surbaissés, sur les chapiteaux des colonnettes, sur les fûts surtout, qui sont tour à tour losangés, cannelés en spirale, imbriqués, chevronnés, contre-chevronnés, chargés d'étoiles, d'entrelacs et d'enroulements.

« Nous lisons dans ce chroniqueur que Pierre Viroald, qui fut élu évêque de Limoges en 1099, se faisait remplacer, pour les fonctions épiscopales par Raynaud, évêque de Périgueux, à cause d'une infirmité qui le força, quelques années plus tard, à se démettre entièrement de sa charge. L'évêque Raynaud, sur les instances de Ramnulphe II, V[e]. prévôt de St.-Junien, vint à Gomodoliac (ancien nom de St.-Junien), le 12 des calendes de novembre (21 octobre) de l'année 1100, pour faire la dédicace de l'église.

« Après avoir fait cette consécration, dit le chroniqueur que nous avons déjà cité, Raynaud de Périgueux ôta le chef de saint Junien de la châsse de bois peint où ses ossements étaient renfermés, et le déposa dans deux coupes de vermeil ; pour ses autres reliques, il les mit dans deux coffrets de bois, qu'il ferma et lia fortement avec des cercles de fer ; puis, ayant placé rez-terre, auprès du maître-autel de l'église, le sarcophage où Rorice II avait inhumé autrefois le corps de saint Junien, il déposa les deux coffrets de bois dans ce sarcophage, qu'il ferma en le faisant couvrir d'une pierre, et en joignant ces deux pierres par un mélange de chaux et de ciment.

« Au mois d'avril de l'année suivante (1101), Raynaud de

Périgueux suivit en Palestine Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, qui y conduisait une armée, forte, selon quelques historiens, de cent soixante mille hommes. Mais, avant d'arriver au but désiré, cette armée fut taillée en pièces par les Sarrazins. Les croisés laissèrent cinquante mille des leurs sur la place. « Raynald de Périgueux y mourut avec les autres; le reste se sauva comme il put..... Ce jour du combat fut le 18 octobre 1101. »

Ecoutons maintenant le chroniqueur Maleu :

« Après l'*heureux passage* de saint Raynaud, dom Ramnulphe fit orner le sarcophage de saint Junien d'une clôture de pierre et d'images sculptées (*dominus Rampnulphus fecit ipsum sarcophagum clausura alia lapidea et imaginibus lapideis adornari*) ; puis, ayant placé, sur la partie supérieure du monument, quelques barres de fer, il y adapta en dernier lieu une fort belle pierre : Il y mit ces barres de fer de peur que, cette pierre superposée venant à tomber ou à se briser, sa chute ou sa fracture n'endommageât le sarcophage intérieur; et, pour perpétuer le souvenir de cette translation, il fit graver, dans l'intérieur de la clôture, sur une pierre du monument, *aux pieds du sarcophage*, l'inscription suivante : *Hic jacet in ipso vase corpus sancti Juniani, in quo sepelivit eum Roricius episcopus. Raynaldus vero, petragoricensis episcopus, qui meruit martyr fieri, collegit eum in scriniis ligneis infra vas repositis.* »

Ainsi ce tombeau a été fait après la mort de Raynaud de Périgueux, arrivée en 1101 : il date donc des premières années du XIIe. siècle. »

L'église de St.-Junien renferme un font baptismal en granite d'un très-grand diamètre, et un bénitier, espèce de cuve, à 7 lobes également en granite, qui attirèrent spéciale-

ment l'attention de MM. de Caumont, de Verneilh et Drouyn. Une belle tombe en cuivre qui existe dans le chœur, fut estampée par M. Bromett.

Après la visite de l'église, des cloîtres et des bâtiments voisins, la Société a examiné plusieurs maisons construites en granite et qui paraissent remonter au XIIIe. siècle. MM. de Verneilh, Gaugain, de Caumont, sont ensuite descendus sur le bord de la Vienne, pour y examiner l'ancien pont et la chapelle Notre-Dame. Cette chapelle, visitée par Louis XI, reçut de ce prince une augmentation considérable, comprenant tout ce qui forme la nef et les bas-côtés; une inscription atteste que cette augmentation fut terminée en moins de 3 ans : les colonnes en granite en sont assez légères; voici l'inscription :

ANNO MILLENO NOVIES LI SEMEL (1451)
ISTA REGINÆ COELI FACTA CAPELLA FUIT
QUĀ QUE SEQUENS TERNVS MIRANTER PERFICIT ANNUS
PRINCIPIUM PRÆBET MARS FINEM QUE NOVEMBER
M CCCC LI

Le pont est plus intéressant; il a été décrit avec plusieurs autres par M. de Verneilh, qui le croit du XIIIe. siècle. Les piles offrent du côté du courant des massifs en forme d'ogive, destinées à diminuer la force des eaux.

Le soir, la Société a quitté St.-Junien pour se rendre à Limoges où devait s'ouvrir une session archéologique, le 20.

Séances générales à Limoges. Cette session s'ouvrit à 10 heures du matin, dans la salle destinée aux séances académiques près du Musée, dans les anciens bâtiments de la Cour royale.

Trente membres s'étaient fait inscrire pour faire partie de la Société française et prendre part aux séances.

M. de Caumont, après en avoir conféré avec ses confrères

MM. l'abbé Texier, de Verneilh, Gaugain, Des Moulins, Drouyn, a appellé au bureau, avec invitation de présider la séance, M. Alluaud aîné, ancien maire de Limoges. M. Alluaud a remercié l'assemblée. M. de Caumont, après avoir tracé l'ordre de la session, a commencé l'enquête archéologique.

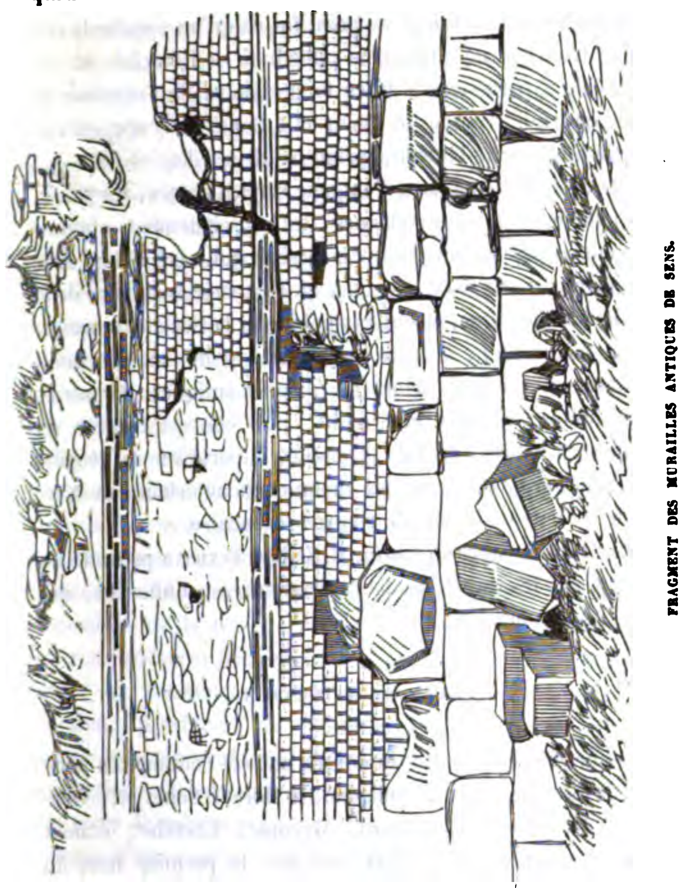
Après l'épuisement des questions relatives aux monuments celtiques, M. de Caumont a passé aux monuments gallo-romains; d'après les réponses qui ont été faites, il a témoigné sa surprise de ce que la topographie de Limoges, sous la domination gallo-romaine, ne fût pas encore connue, et que les études n'aient pas été plus attentivement dirigées vers ce point; il a recommandé à la Société archéologique, nouvellement formée à Limoges, de s'en occuper sérieusement.

On a répondu qu'aucun aqueduc ne conduisait d'eau dans la ville antique; que les sources locales suffisaient aux besoins. M. de Caumont a révoqué en doute ces assertions, il a fait prévoir que de nouvelles recherches feront découvrir des aqueducs amenant l'eau de distances plus ou moins éloignées dans la ville gallo-romaine.

M. le Maire de Limoges a engagé la Compagnie à visiter les caves très-nombreuses sous la ville, ce qui a été fait par une commission composée de MM. Nivet, de Caumont, Jules de Verneilh, Léo Drouyn, Des Moulins, Gaugain et l'abbé Arbellot; ces caves sont creusées dans le granite désagrégé appelé tuf : celles qui ont été voûtées annoncent en général le XIIIe. et le XIVe. siècles, quelques-unes le XIIe. : du reste la commission n'a pu en visiter que quelques-unes. La Société archéologique de Limoges fera bien de continuer cette visite.

M. de Caumont a insisté sur l'étude des murailles romaines qui ont dû entourer l'ancienne cité de Limoges, et il a cité

les murs du Mans et de Tours, ceux de Sens si remarquables encore.



FRAGMENT DES MURAILLES ANTIQUES DE SENS.

Il pense qu'on pourrait trouver quelques débris de l'enceinte gallo-romaine de Limoges, si des recherches étaient faites avec soin.

Il a été bien reconnu par l'enquête que la ville romaine de Limoges s'étendait d'abord sur tout l'espace occupé par la

ville actuelle, et que vers le IVe. siècle il fallut abandonner une partie de cet espace pour se concentrer sur un point facile à défendre et à fortifier : ce point fut ce qu'on appelle la cité où se trouvent aujourd'hui la cathédrale et l'évêché. M. de Verneilh a parfaitement tracé le périmètre de l'enceinte de cette cité qui, comme au Mans et à Sens, n'occupe qu'une partie minime de l'étendue primitive de la ville.

M. de Caumont a porté l'enquête sur les arènes, les palais, les temples, les voies romaines ; les renseignements obtenus ont été consignés dans le procès-verbal qui a été rédigé avec beaucoup de soin et de talent par M. Leymarie, secrétaire de la Société académique, et qui sera publié par la Société française.

Le même jour, à midi, la Société a visité l'emplacement des arènes, quelques débris de colonnes antiques, le musée d'antiquités déjà fort intéressant, puis elle est rentrée en séance à 3 heures et demie. L'enquête a porté sur la géographie du moyen-âge, sur les monuments antérieurs au XIe. siècle et ceux de la période romane-secondaire.

Le 21, à la séance du matin, M. l'abbé Texier a présenté un aperçu sur les caractères de l'architecture en Limousin, qui peut se résumer ainsi.

NOTE DE M. TEXIER.

Les grands édifices du Limousin ont été commencés pendant la période romane. Solignac, le Dorat, Bénévent, Obasine, Beaulieu, St.-Léonard, Meymac, Uzerche, étaient achevés avant la fin du XIIe. siècle ; le premier tiers du siècle suivant a vu terminer St.-Junien, St.-Yrieix, Tulle, Bourganeuf et Evaux.

La date de ces dernières églises rend leur architecture un peu indécise. Il est curieux cependant d'y suivre la transition du roman au gothique, et d'y voir en présence les deux systèmes de construction qui devaient se succéder.

La transition n'est brusque nulle part. A la Souterraine, des piliers romans dans la masse se couronnent de chapiteaux gothiques et supportent une coupole elliptique. A St.-Junien, des colonnes à bases gothiques portent une voûte en berceau et sont suivies d'un mur percé d'une rose ogivale. Il semble qu'il y ait une sorte de compromis, de transaction sage et prudente entre les deux architectures.

A l'époque romane, la variété des plans est aussi remarquable que la différence des édifices. A la Souterraine, la croix se termine carrément à toutes les extrémités, et les collatéraux s'arrêtent au transept; il en est de même à St.-Junien. A Solignac, la nef sans bas-côtés se voûte en coupoles. Au Dorat, les collatéraux font le tour de l'abside. Partout les différences des élévations sont aussi remarquables que celles des plans.

Il est bien difficile de juger d'un coup-d'œil une architecture aussi riche de différences; toutefois, nous résumerons en quelques mots nos observations personnelles.

Construites très-souvent avec les mêmes matériaux que les édifices de l'Auvergne élevés à la même époque, les églises limousines de la période romane ont, avec les premières, des ressemblances frappantes. A la gravité et aussi à la pesanteur, on reconnaît la même famille architecturale. Dans les deux provinces, la décoration habituelle des grandes portes se composent de voussures carrées en retraite, dont les angles rentrants se remplissent de colonnettes supportant des tores de mêmes proportions formant archivolte.

Mais d'autre part, aux chapiteaux en calcaire, aux arcatures prétentieuses jusques dans leur pesanteur, aux clochetons qui flanquent les portails, on devine l'influence du Poitou et de son système particulier. On le retrouve avec sa richesse dans le tombeau de St.-Junien et dans la porte méridionale de l'église de Beaulieu. L'architecture du Limousin a donc une parenté évidente avec celle du Poitou. La dureté

du granite, les difficultés de la taille des matériaux rebelles, expliquent sa sévérité et sa physionomie particulière.

Pour nous résumer, nous dirons que le roman limousin sert de transition entre l'école du Poitou et celle de l'Auvergne.

J'y ai long-temps cherché le système de décoration de la Normandie et ses chevrons caractéristiques; on ne les rencontre qu'en deux monuments: à la cathédrale de Tulle et à l'église d'Argentat (Corrèze).

Quoique le système ogival ait été introduit d'assez bonne heure en Limousin, au XIIIe. siècle, notre architecture hésite à prendre les formes gracieuses et légères de l'architecture du Nord. Notre gothique primitif, ogival par la forme, est roman par la lourdeur. Je citerai pour exemple les églises d'Aixe et St.-Pierre à Limoges. Dans ces deux monuments, des chapiteaux du XIIIe. siècle couronnent des piliers ronds, gros et courts. Ne faut-il pas y voir l'influence des matériaux? Cette influence n'est pas moins apparente dans l'ornementation, et lui donne sur-le-champ un aspect particulier, Ainsi, nous n'avons que deux systèmes de chapiteaux à cette époque. Un ou deux rangs de fleurs-de-lis recouvrent leurs pétales comme des volutes, ou des feuillages lancéolés embrassent une pomme. C'est en vain qu'on chercherait les crochets saillants, les feuillages si variés du Nord.

L'ogival primitif du Limousin a encore un autre caractère. Les nervures, au lieu de se montrer seulement sur les arêtes des voûtes ogivales, y courent très-souvent au nombre de huit et fortifient ainsi la partie élevée comme la partie saillante. Au musée, une clef, provenant de l'église de St.-André, montre ce système; on le retrouve fréquemment et notamment à la Souterraine, à Bourganeuf, à la commanderie de Charrières.

Le 21 *à* 2 *heures*, une autre séance a eu lieu sous la présidence de Mg^r. l'Evêque de Limoges. M. Des Moulins a lu l'intéressante description qu'il avait faite, le 18, de l'église de

St.-Junien; puis, M. de Caumont a entretenu le Congrès des inscriptions qui pourraient être placées dans le Limousin, pour rappeler des faits qu'il importerait de populariser et qui peut-être sont déjà oubliés ou inconnus des masses. M. le baron de Vernon et M. le Maire de Limoges ont fait à ce sujet deux propositions.

Après ces diverses communications, la Société s'est transportée, sous la conduite de Monseigneur, à la cathédrale qu'elle a visitée dans toutes ses parties; elle est descendue dans la crypte pour y voir les curieuses peintures à fresque qui existent encore sur la voûte, et qui offrent la représentation du Christ. M. l'architecte Chabrol a mis la plus grande obligeance à conduire la Société dans toutes les parties de la cathédrale, dans les galeries, sur les plates-formes; les plans de restauration qu'il a conçus ont été expliqués et discutés.

La Société a protesté contre toute idée qui tendrait à renverser la tour qui, séparée de l'église par suite de l'inachèvement de celle-ci, pourrait y être unie, si on se décidait à construire la nef: cette tour ne se trouvant pas placée dans l'axe de la nef, quelques personnes mal inspirées et l'évêque lui-même paraissaient assez disposés à en faire le sacrifice. La Société ne pouvait que réclamer énergiquement contre un pareil vandalisme.

Heureusement M. Chabrol, architecte, apprécie tout le mérite de cette belle tour et veut la conserver, lors même qu'il serait vraiment question d'achever la nef. On ne saurait trop l'en féliciter.

Après trois heures passées à la cathédrale, la Société s'est retirée.

Le 22 septembre, la séance du matin a été remplie par l'enquête sur les fonts baptismaux, les autels, les fanaux de cimetière, etc.

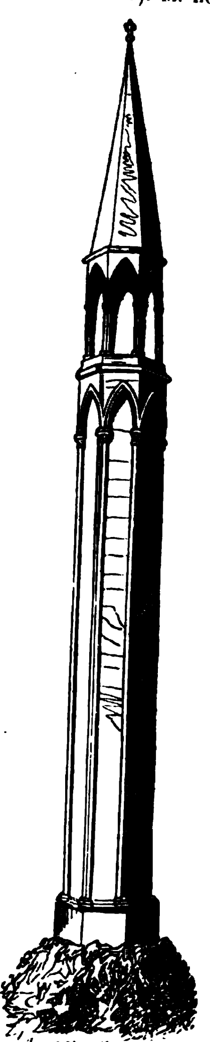
M. Texier a cité une cuve baptismale romane en granite

et d'une grande dimension, au Dorat (Haute-Vienne). M. Le Cointre a signalé un font pédiculé dans l'église de Montrol; MM. de Sales et Félix de Verneilh en ont indiqué d'autres, il a été répondu à M. de Caumont qu'on n'a point trouvé de fonts en plomb dans le Limousin.

Les autels anciens, dont plusieurs peuvent être romans, n'offrent pas d'intérêt et reposent sur des massifs cubiques.

Quant aux lanternes des morts, elles sont encore nombreuses et variées de formes; rondes, octogones, carrées, ces colonnes ont toutes, comme le dit M. de Caumont dans son Cours (6e. partie), un autel orienté à la base. Le fanal de St.-Gousseau présente cette particularité que l'on fait encore aujourd'hui la quête pour y entretenir la lampe qui pourtant n'est plus allumée.

A ce sujet, M. de Caumont a rappelé les figures de fanaux données dans le Bulletin monumental et dans son Cours; il a présenté un nouveau dessin de fanal carré (d'Antigny), et celui d'un autre fanal dessiné par M. le Roi, membre de la Société française, et qui existe dans l'île de Ré, en Saintonge.



FANAL DE RÉ.

M. G. Lecointre a signalé le fanal de Montrol-Senard, qui est carré comme celui d'Antigny ; il est de tradition que plusieurs villages voisins contribuaient à l'entretien de la lampe ou du fanal qui était suspendu dans la lanterne.

Les croix sculptées ont donné lieu à des communications intéressantes. M. Léo Drouyn a parlé des croix de la Gironde.

M. de Caumont a cité diverses croix observées par lui sur différents points de la France ; il a recommandé de conserver et de classer celles qui existent. On en trouvera de tous les âges, a-t-il dit, depuis le XII[e]. siècle jusqu'au XVI[e]. qui mériteront d'être décrites ou dessinées.

M. l'abbé Arbellot



V. Petit del.

CROIX DU XII[e]. SIÈCLE.

a lu une notice sur deux monuments de St.-Junien.

Dans la seconde séance du 22 *septembre*. M. l'abbé Texier a lu un mémoire sur les peintures à fresque dans le Limousin.

M. de Verneilh en a lu un autre sur le château de Châlus, sous les murs duquel Richard-Cœur-de-Lion reçut la flèche dont il mourut. Un charmant dessin de M. Jules de Verneilh illustrera cet intéressant mémoire qui sera publié dans le Bulletin.

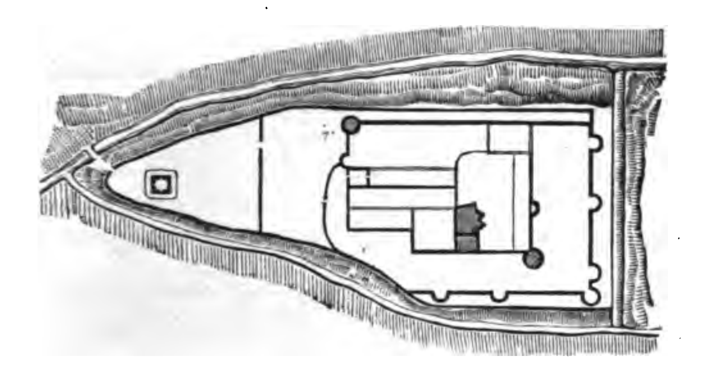
La question relative aux émaux et aux vitraux en Limousin, a été traitée avec une grande supériorité par M. Texier et par M. Alluaud. Les détails techniques donnés par ce dernier ont captivé pendant trois quarts d'heure l'attention de l'assemblée.

Le 23, la Société française a fait, sous la présidence de M. Texier, inspecteur de la Haute-Vienne, une course archéologique pleine d'intérêt qui a été favorisée par le plus beau temps. M. Félix Verneilh remplissait les fonctions de secrétaire. M. Nivet avait bien voulu s'occuper des préparatifs de cette excursion.

La Société a fait une première station à Solignac, célèbre abbaye fondée primitivement par saint Eloi, et dont l'église actuelle a été consacrée en 1142 : cette église à coupoles avait été depuis long-temps étudiée par MM. de Verneilh et Texier qui en ont expliqué toutes les parties. M. le curé a, de son côté, reçu la Société avec empressement et lui a fait voir quelques objets anciens appartenant au trésor de l'église. M. Léo Drouyn a dessiné une vue générale de l'abside du transept nord, pendant que M. J. de Verneilh dessinait de son côté l'une des portes de l'ancien mur qui défendait l'abbaye.

A une heure, la Société est partie pour Chalusset dont le vaste château situé sur un escarpement de granite au confluent

de deux rivières lui avait été, avec raison, signalé comme un des plus intéressants du pays.



PLAN IDÉAL DU CHATEAU DE CHALUSSET.

Elle est restée plus de 3 heures à examiner ces ruines qui offrent un des exemples les plus beaux à étudier des grands châteaux des XIIe. et XIIIe. siècles, bâtis sur des escarpements naturels. M. Jules de Verneilh a levé un plan de la principale enceinte qui sera publié plus tard.

MM. Jules de Verneilh et Léo Drouyn ont dessiné plusieurs vues des tours. Des discussions se sont élevées au milieu des salles entre les membres de la Société qui s'est applaudie d'avoir pu étudier ainsi en détail un château aussi beau et encore aussi bien conservé.

A six heures, la Société rentrait à Limoges, à sept heures la séance de clôture s'est ouverte sous la présidence de M. Alluaud. Après l'adoption de plusieurs vœux, la répartition des fonds mis à la disposition de l'assemblée a été faite ainsi qu'il suit :

Solignac . . . . 200 fr.
Pont. . . . . 150 fr.
Moulages à la cathédrale. . . . 150 fr.

MM. de Verneilh, Texier, Laymarie, Arbellot, surveilleront l'emploi de ces fonds.

M. Alluaud a pris la parole, et dans un discours vivement applaudi il a résumé les travaux du Congrès avec une exactitude telle que pas une observation n'a été oubliée.

M. de Caumont a remercié M. Alluaud du concours qu'il a prêté à la Société ; il a aussi remercié M. le secrétaire Laymarie, MM. Des Moulins, Texier, de Verneilh, Drouyn, baron de Vernon et tous les membres de la Société archéologique qui ont secondé les efforts de la Société française ; efforts, dont le seul but est de populariser les connaissances archéologiques et de faire respecter les monuments.



Il a recommandé l'étude des tissus anciens, dont aucun n'a encore été trouvé dans le diocèse, mais que de nouvelles recherches pourraient faire découvrir ultérieurement ; il a cité un certain nombre d'anciens ornements qui, ignorés pendant longtemps, ont depuis peu d'années attiré l'atten-

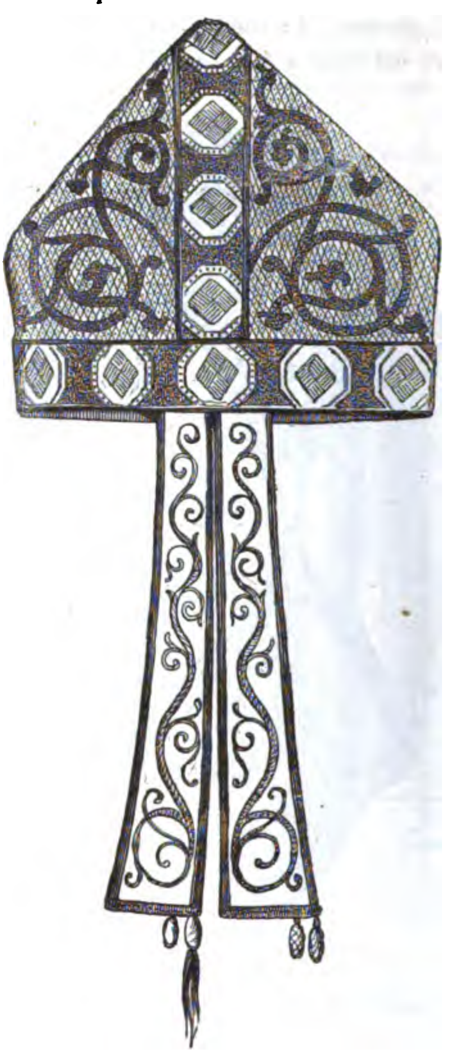
tion. Pour donner une idée de l'intérêt que peuvent offrir ces objets précieux, il a cité la chasuble de saint Thomas de Cantorbéry qui existe à Sens, où elle a été au mois de juin



CHASUBLE DE THOMAS BECQUET, A SENS.

dernier étudiée par la Société française ; les autres ornements attribués à ce saint personnage, et qui évidemment

remontent au temps où il vivait, entr'autres la mitre ornée



MITRE DE THOMAS BECQUET.

de galons byzantins, les manipules, le bonnet et quelques autres objets.

Puis il a parlé de cinq à six autres tissus plus anciens encore dont l'existence vient d'être signalée et qui seront prochainement figurés dans le Bulletin monumental.

M. de Caumont a ensuite indiqué quelques travaux auxquels pourront se livrer avec fruit les archéologues du Limousin; il a surtout insisté pour qu'on s'occupe de publier la Statistique monumentale de la Haute-Vienne, canton par canton, en joignant des figures aux descriptions quand il en sera besoin. La gravure sur bois, a-t-il dit, peut être em-



ployée avec avantage pour ce genre de publication :

une modeste église de campagne n'exige pas une planche bien grande pour être reproduite fidèlement ; à plus forte raison, quand on ne trouve dans un édifice qu'un fragment qui mérite d'être figuré comme une moulure, une fenêtre, des modillons, faut-il peu de place ; ces petites esquisses, en se plaçant dans le texte, animent les descriptions, les fait lire avec plus d'intérêt, et la gravure sur bois seule, permet l'intercallation des planches dans le texte.



Telle petite maison, celle-ci par exemple qui, dessinée dans un grand format, aurait



peu d'intérêt, en acquiert beaucoup quand on la reproduit sans prétention dans la courte description qu'on y consacre. Or, les constructions du XVIe. et du XVIIe. siècles ont un intérêt relatif; dans une campagne où avec l'église elles forment tout ce qu'il y a d'antérieur au XVIIIe. siècle, il

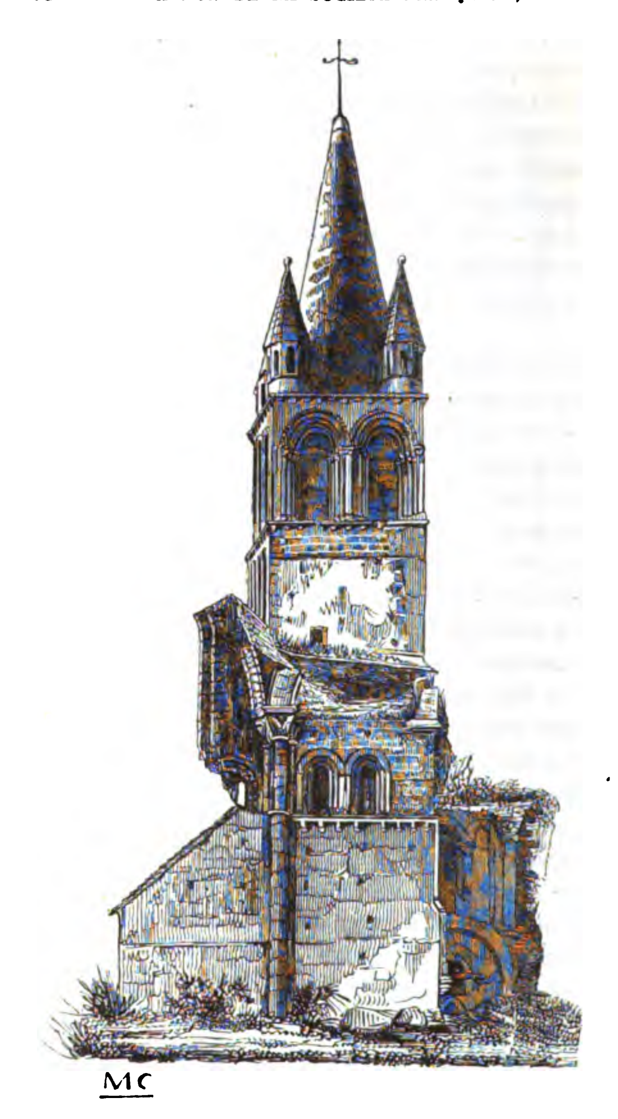
sera bon de les signaler, lorsque dans une ville on les regarderait à peine.

M. de Caumont a parlé des principaux sujets d'étude que doit embrasser une Statistique monumentale, et a terminé en montrant que le temps presse, que bientôt on aura perdu une grande quantité d'édifices publics ou privés, que chaque année on en voit disparaître une quantité considérable, et que les Statistiques monumentales devront être partout commencées sans retard.

Après la clôture de la session, MM. Des Moulins et Léo Drouyn sont retournés à Bordeaux par Périgueux; M. Gaugain est allé au Dorat, à Montmorillon et de là à Tours; M. le docteur Bromett est parti pour le midi de la France, il visitera Cahors, Toulouse, Perpignan, ira à Barcelone et s'embarquera vers la fin de l'été pour Rome. M. de Caumont est parti de Limoges, pour Châteauroux, il a visité Déols dont il avait reçu précédemment pour le Bulletin, des dessins dus à l'habile crayon de M. Hucher, du Mans.

Ce qui subsiste des ruines de l'abbaye de Déols est magnifique et date du XIIe. siècle. Une tour intacte, un pan de mur qui l'avoisine, les restes du collatéral nord et quelques autres débris, montrent l'importance de cette belle abbaye, et font vivement regretter qu'elle n'ait pas été conservée.

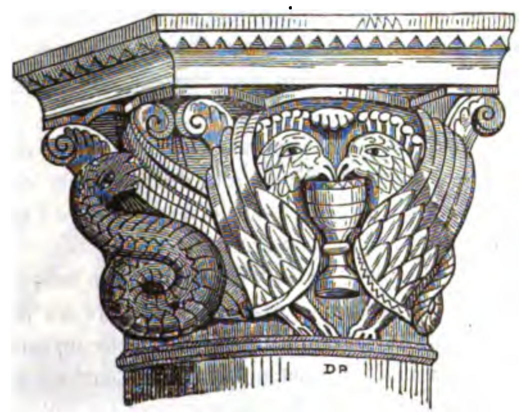
La tour carrée, admirablement construite, est couronnée par une pyramide conique en pierre, quatre clochetons cylindriques terminés en cône, comme la tour, occupent les angles qui devaient résulter de l'application de la base de la toiture conique sur le carré de la tour. Nous voyons ici un exemple de ces tours romanes à toits coniques en pierre, dont l'Angoumois et le Poitou présentent beaucoup d'exemples, qui ne se trouvent jamais en Normandie ni dans le nord : là, les toits coniques sont toujours à 8 pans : cette



TOUR DE DÉOLS.

dernière forme vaut mieux que l'autre ; mais il est bon de constater un usage, un fait de géographie monumentale qui a son importance : à Déols, les pierres du toit conique sont unies, elles n'offrent pas, comme à Poitiers, et dans l'Angoumois, de saillies figurant des écailles ou des feuilles : les entablements de la tour de Déols sont traités avec beaucoup de soin, ils ont beaucoup de relief ; on ne remarque point de figures grimaçantes sur les modillons, la plupart offrent des cylindres superposés, reliés par une bande verticale.

La décoration des murs à l'intérieur de cette tour est d'une richesse vraiment remarquable. Sur le chapiteau d'une colonne, deux monstres ailés d'un très-grand relief et affrontés, boivent dans un calice ; sujet qui a été souvent signalé ailleurs par M. de Caumont, notamment sur un chapiteau du Mans déjà figuré dans le Bulletin et que nous reproduisons de nouveau. Le bas-relief du chapiteau de Déols était



d'un bien plus grand effet que celui du Mans et les figures sont d'une saillie considérable.

Sur d'autres chapiteaux placés à un niveau plus élevé, on voit des oiseaux à deux corps et à une seule tête, d'un style

et d'une élégance qui rappelle les meilleures sculptures du Poitou : deux pilastres romans sont au même niveau, garnis d'entrelacs d'une élégance et d'une délicatesse comparables aux sculptures de la renaissance. Au sommet d'un de ces pilastres est un sagittaire, et sur l'autre, en regard de la flèche, un quadrupède à corps humain, les bras élevés et écartés.

Près de là, sur un chapiteau de colonne, se distingue un personnage assis, la tête appuyée dans la main droite, entre deux lions rugissants qui lui posent les pattes sur les genoux : peut-être est-ce Daniel dans la fosse aux lions ; l'air méditatif indiqué par la position de sa tête appuyée dans ses mains, montre peut-être sa quiétude au milieu du danger et sa confiance dans la protection divine.

M. de Caumont a relevé à Déols diverses moulures qui appartiennent au roman d'Outre-Loire et que l'on trouve parfois dans celui du Maine et de l'Anjou, mais jamais en Normandie. Ces détails augmenteront encore la série de moulures dessinées pour l'essai de géographie monumentale, dont il prépare depuis long-temps une nouvelle édition accompagnée de figures.

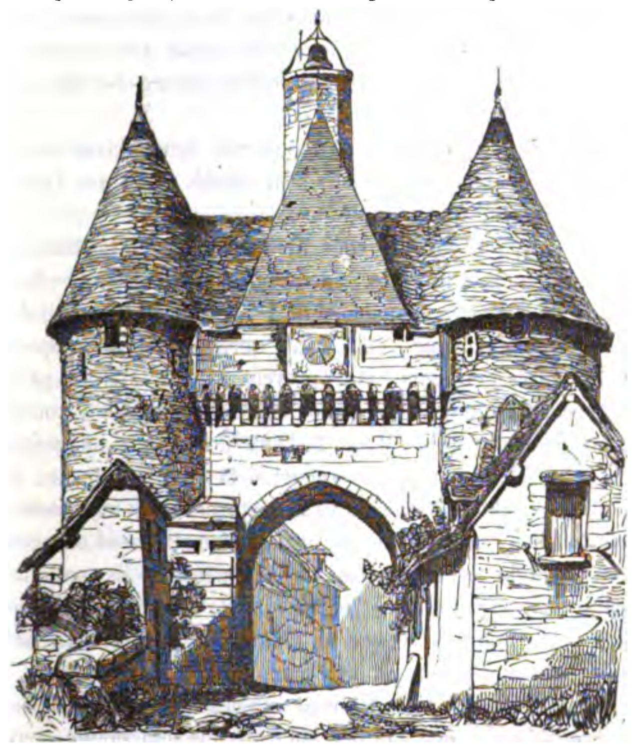
Dans la cour de l'établissement d'orphelines qui occupe une partie de l'abbaye de Déols, sont des fragments sculptés provenant des murs détruits. Une clef de voûte offre l'agneau symbolique avec le nimbe non crucifère.

Un chapiteau est orné de deux oiseaux du plus beau style, dont un se mord la queue en passant la tête entre ses jambes et l'autre dans la même position paraît becqueter un quadrupède ressemblant à une grenouille. M. de Caumont a prié M. Bodin, maire de Déols, de faire respecter ces sculptures, qui servent de siéges aux enfants dans la cour, et qui seraient beaucoup mieux placées ailleurs.

Les restes des bâtiments claustraux dans le jardin des orphelines, montrent des fenêtres ogives et des restes de voûtes du XIII[e]. siècle.

Une belle porte romane garnie d'une archivolte de feuillage et d'un autre feston obtus s'élevant depuis le sol, se voit aussi dans le jardin où elle sert à abriter une statue : grâce à cette destination, cette belle arcade sera probablement conservée. La porte carrée qui s'ouvre au milieu est bordée de fleurons crucifères très-élégants que l'on trouve assez souvent Outre-Loire, à l'époque de transition.

Déols était fortifié au moyen-âge; M. Hucher a dessiné une porte qui subsiste encore et qui est flanquée de deux



PORTE DE DÉOLS.

tours; les machicoulis, ornés de festons subtrilobés, annon-

cent une époque qui ne peut remonter au-delà du XIVe. siècle ou du XVe. Les coulisses de la herse occupent le centre de la voûte de cette porte qui a bien pu être élargie du côté de la ville.

L'église principale de Châteauroux était de transition, elle a été retouchée dans toutes les parties au XVe. siècle ; elle n'offre plus à présent que peu d'intérêt.

Une petite chapelle du XVe. siècle existe près du vieux pont sur le bord de l'Indre.

Le château, qui dépend aujourd'hui de la préfecture, est lui-même de cette époque et en grande partie. Avec ses tours cylindriques, ses toits élevés, il présente un très-bel effet de masse vu à distance.

On vient de bâtir dans le faubourg une église ogivale assez élevée et dont tous les détails sont moulés en plâtre. Cette église n'a coûté que 60,000 fr.

On voit, jeté dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, bâtiment assez mesquin et fort étroit, dans lequel sont entassés les bureaux de la Mairie, le tribunal de 1re. instance, la justice de paix, la bibliothèque, etc., etc., quelques débris antiques (fûts, bases de colonne, etc.) provenant de St.-Marcel, près d'Argenton, qui était une station romaine et où l'on a trouvé d'intéressants débris. Il est fâcheux de voir ces morceaux entassés avec des pavés de rebut ; si la place manquait, il eût mieux valu les laisser où ils étaient que de les transporter au chef-lieu, mais la place ne manque jamais quand on veut tirer parti du terrain, et dans la cour même où ils sont, ils pourraient provisoirement rester si cette cour était déblayée des pavés inutiles, et que les sculptures y fussent convenablement rangées sous un petit hangar.

Il faut espérer que le tribunal sera placé dans un local plus convenable, et que l'espace qu'il occupe sera donné pour l'accroissement de l'Hôtel-de-Ville, alors on pourra commencer un musée.

Les voies et les stations romaines de cette partie de la France jusqu'à la Loire, ont été étudiées avec soin par M. de La Saussaye. Le grand monument de Thésée-sur-Cher est toujours dans le même état de conservation. Les objets antiques découverts dans les campagnes sont recueillis par les habitants et passent dans les collections publiques ou privées. On sait combien les cimetières gallo-romains de la Sologne ont produit d'urnes cinéraires intéressantes. M. le marquis de Vibraye, inspecteur de Loir-et-Cher, a entrepris depuis quelques années des recherches sur des points qui n'avaient pas encore été fouillés.

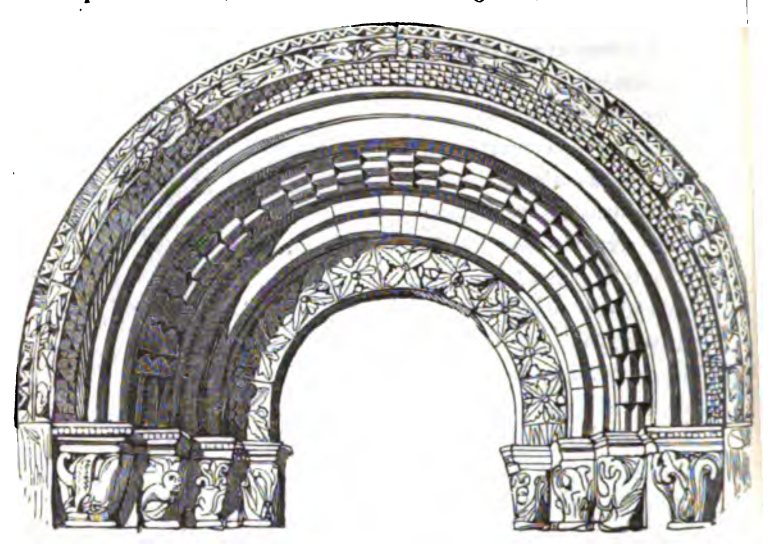


RUINES GALLO-ROMAINES DE THÉSÉE.

M. de Caumont se proposait d'aller de Châteauroux à Fongombault, abbaye située à dix ou douze lieues de cette ville; une circonstance imprévue l'a forcé de remettre cette excursion à l'année prochaine.

M. Hucher, du Mans, a d'ailleurs exploré déjà les grandes ruines de cette abbaye. M. de Caumont possède les dessins

qu'il en a faits, l'un d'eux a même été gravé, le voici : c'est



ARCADE A FONGOMBAULT.

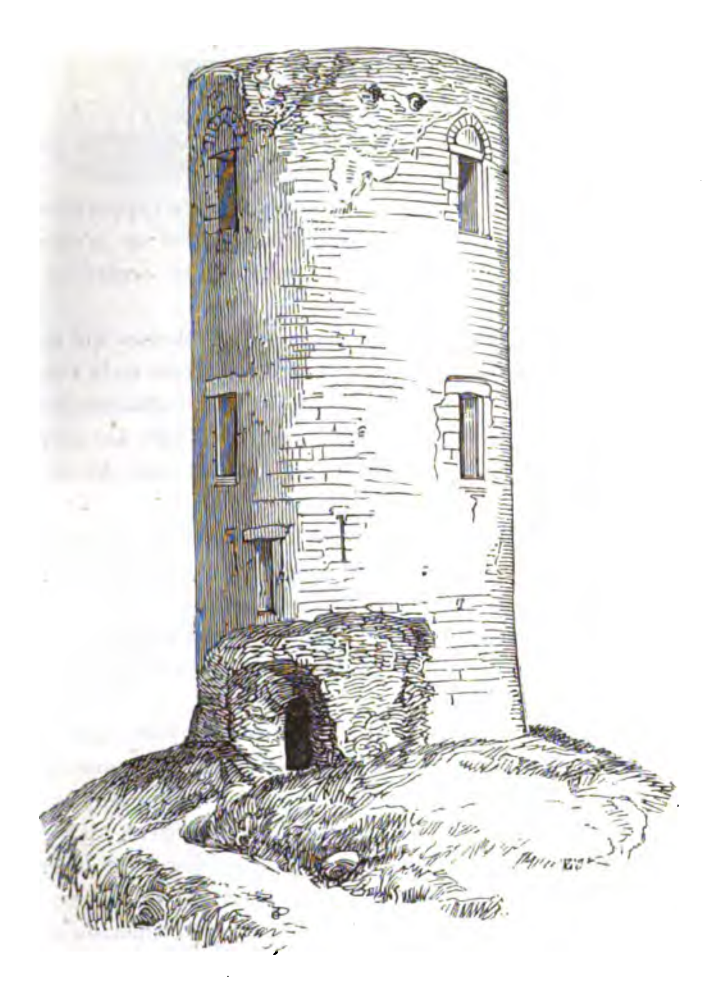
une belle arcade dont l'ornementation est *toute Poitevine*, s'il est permis de parler ainsi. Les rosaces qui décorent la première archivolte se voient souvent dans cette région monumentale aussi bien que les moulures des autres archivoltes.

M. Hucher avait encore exploré quelques autres localités de l'Indre, notamment Gargillesse, sur les bords de la Creuse,



où l'on voit une statue tumulaire fort intéressante, citée dans le Cours d'antiquités de M. de Caumont, t. 6.

De Châteauroux M. de Caumont s'est dirigé sur Issoudun, dont il voulait spécialement examiner le donjon.



TOUR BLANCHE D'ISSOUDUN.

Cette belle tour cylindrique, sur laquelle un épi triangulaire est soudé du côté de l'escalier, est construite sur une espèce de motte assez élevée et entourée de quelques constructions accessoires qu'il fallait franchir pour accéder à la porte de la grande salle.

Cette salle était effectivement, comme dans la plupart des autres tours, au-dessus d'un appartement répondant au rez-de-chaussée et dans lequel on n'entrait que par une trappe circulaire pratiquée au centre de la voûte.

La grande salle est octogone, ornée de colonnes qui supportent les huit arcades du pourtour et les arceaux de la voûte. Les bases des colonnes ont des pattes, ce qui annonce la fin du XIIe. siècle ou le commencement du XIIIe. Les chapiteaux n'ont point été sculptés et n'offrent que des blocs carrés.

Une autre salle existait au-dessus de celle-ci; le couronnement ancien du donjon est détruit : il est probable qu'un toit conique recouvrait et terminait cette tour, dont l'élévation était ainsi occupée par trois grands appartements, celui du rez-de-chaussée, la grande salle ornée d'arcatures et la salle supérieure.

On entre aujourd'hui dans la salle inférieure par une brèche pratiquée récemment dans l'épaisseur de la muraille.

On a fait à cette tour quelques réparations qui ne paraissent pas suffisantes; le toit en zinc est mal entretenu, il pleut dans la salle supérieure; on pourrait remédier à cet inconvénient et à d'autres qui accusent une certaine négligence de la part de ceux qui sont chargés de la conservation du monument.

Quelques autres monuments peuvent être examinés à Issou-

dun ; le collége est placé dans les bâtiments d'une ancienne abbaye : le cloître est encore en partie conservé ; il paraît de la fin du XII[e]. siècle ; les arcades reposent alternativement sur des pilastres quadrangulaires et sur des colonnettes ; l'ornementation des chapiteaux est toute végétale ; les bases attiques très-bien tournées ont des pattes.

Dans l'ancienne église de l'abbaye, qui est aujourd'hui un café, existe une crypte assez bien conservée, dont les colonnes et les chapiteaux annoncent le XII[e]. siècle.

L'église paroissiale est assez vaste ; une partie de la nef appartient au style ogival de la première époque, d'autres parties sont plus anciennes sous le clocher.

Le chœur et ses bas-côtés paraissent du XV[e]. siècle ; le chevet est percé d'une grande et belle fenêtre flamboyante, garnie de vitraux.

Il y a quelques anciennes maisons à Issoudun. On a commencé à former une bibliothèque à l'Hôtel-de-Ville : elle ne renferme encore que 1200 volumes.

M. de Caumont est allé d'Issoudun à Bourges en passant par Charost et St.-Florent-sur-Cher.

Avant de se rendre à Tours il avait fait une courte tournée dans la Sarthe, et avait présenté à Tours quelques notes sur les monuments de ce département.

Le donjon de Beaumont qui borde la route royale est heureusement conservé : si les soubassements ont été enterrés par le remblai qu'il a fallu faire pour accéder au pont suspendu, au moins la partie principale est-elle dans un bon état de conservation, et pouvons-nous espérer qu'elle subsistera long-temps.

L'église de Beaumont offre, à l'archivolte de sa porte romane, des têtes plates dessinées par M. le V[te]. Du Moncel, dans une excursion précédente. Du sommet de chacune de

ces têtes partent des espèces de tentacules ou des mains grossières qui remplissent les vides existant entre ces figures.



Les monuments du Mans ont été examinés dans tous leurs détails ; soit lors des diverses réunions tenues dans cette ville sous la présidence du savant de regrettable mémoire, M. Cauvin, soit sous la présidence de son digne successeur M. Drouet. La Société française a d'ailleurs tenu, en 1837, le Congrès archéologique au Mans ; et depuis, MM. Tournesac, Lottin, Hucher, Richelet, Espaulart, David, et plusieurs autres membres de la Société ont tenu les lecteurs du Bulletin au courant de ce qui s'y est passé d'important et des mémoires qu'on y a faits sur l'histoire et l'archéologie locale. La séance tenue le 2 mars dernier, a montré avec quelle activité se préparent divers travaux descriptifs, mais il est une création nouvelle, importante, sur laquelle il faut appeler l'attention, c'est le *musée d'antiquités* pour l'établissement duquel la Société française avait voté des fonds, et qui, grâce à l'extrême dévouement de M. Drouet, est déjà fort remarquable. M. Drouet est véritablement le créateur de ce musée, et depuis quelques mois plusieurs morceaux d'un grand volume y ont été placés. On peut citer surtout le magnifique plan, en relief, des ruines gallo-romaines d'Allonnes, exécuté à l'échelle de 5 centimètres

pour mètre, et reproduisant avec une scrupuleuse fidélité, l'appareil et tous les détails de construction (pavés, hypocaustes, placages, etc., etc.). Il n'existe pas de plan aussi important que celui-là, et l'on ne saurait trop encourager à en construire de semblables partout où l'on découvre des monuments gallo-romains, car le souvenir ne peut en être complètement conservé par des descriptions ni par des plans gravés.

Les tombeaux achetés et transportés tout récemment, au moyen de 400 fr. votés à Sens, par la Société française, sont encore du plus haut intérêt, et meublent très-convenablement aussi la grande salle où se trouve le plan des constructions d'Allonnes. M. Drouet, M. Hucher, et M. David, architecte, membre de la Société, qui a dirigé tous les travaux d'appropriation du local et de disposition des objets, méritent les plus grands éloges.

L'atelier dirigé par M. Tournesac continue de produire d'excellentes sculptures et de donner aux constructions religieuses et à leur ameublement la meilleure direction.

M. Hucher poursuit ses belles recherches numismatiques et archéologiques.

On voit que les travaux de la Société française sont conduits avec l'activité désirable dans les sept ou huit départements que nous venons de parcourir, nous ne doutons pas qu'ils ne soient aussi satisfaisants dans d'autres régions que nous examinerons à leur tour, quand l'occasion s'en présentera.

NOTICE

SUR

LE JUBÉ DE SAINT-FIACRE;

Par M. HOUEL,

Inspecteur de la Société française, directeur du Haras-du-Pin.

Le jubé de St.-Fiacre est certainement un des plus curieux et des plus gracieux monuments que nous ait légués l'art du moyen-âge. Il porte la date de 1460, époque glorieuse dans les fastes artistiques de la Bretagne. Après les guerres sanglantes qui l'avaient déchirée, après le renom des champs de bataille, cette province eut enfin quelque répit sous le sceptre ducal de Jean; elle en profita pour ajouter à ses lauriers les palmes du génie. Ses fils, poussés par une ardeur semblable à celle qui jetait leurs bataillons dans la mêlée, se mirent bravement à fouiller le bois et la pierre; il en jaillit les miraculeuses étoiles qui scintillent dans les campagnes bretonnes et dont les plus brillantes s'appellent le folguat et le jubé de St.-Fiacre.

On sait que les jubés étaient des constructions soit en pierre soit en bois qui, dans les églises primitives, servaient à séparer la nef du chœur, et aussi à annoncer aux fidèles la parole de Dieu. Sur des piliers, quelquefois sur un mur

fermé par des grilles, s'élevait une longue galerie où l'on accédait par un escalier, c'était l'ambon ou jubé; il pouvait contenir plusieurs lecteurs et servait aussi pour les prédications, les prêtres prêchaient souvent du pied de l'autel, mais saint Chrysostôme préférait l'ambon. L'ambon fut en usage pendant 14 siècles dans la chrétienté; il ajoutait au mystère dont s'enveloppaient à cette époque les rites religieux: on a pensé que cette séparation des fidèles, *de l'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites*, ce demi jour jeté sur l'autel par les ciselures des arceaux, avaient une affinité mystique avec les voiles qui couvraient le sanctuaire du temple de Jérusalem.

Peu à peu l'usage de l'ambon disparut, il fut remplacé par des grilles pour la fermeture du chœur et par des chaires pour les prédications; celles-ci ne remontent pas au-delà du XV[e]. siècle, mais leur commodité, leur simplicité, la facilité de les établir, fit entièrement abandonner les jubés. Ceux de pierre, quoique beaucoup plus rares, se conservèrent plus long-temps à cause de la difficulté de leur destruction : heureux sont les monuments robustes. Les plus précieux, en effet, des débris des vieux âges, doivent leur conservation, non à la vertu, mais aux vices de l'homme, s'il ne détruit pas, c'est par paresse et lâcheté; le Vandale a peur de briser sa hache et le monument reste......... ! Ceux de bois disparurent promptement, d'abord des cathédrales, bientôt des églises paroissiales, et furent recueillis dans les chapelles plus simples dont ils formèrent bien souvent l'unique décoration. On cite peu de jubés en bois en Bretagne; les plus remarquables sont, dans le Finistère, ceux de l'Ambader, de St.-Herbat et de la Roche-Maurice. Dans le Morbihan, ceux de St.-Avoye, de St.-Nicolas et de St.-Fiacre; mais ce dernier dont nous nous occupons les passe tous. Comme ensemble, rien n'est plus majestueux et sévère que ce magnifique travail; comme détail, il rassemble tout ce que l'art le plus avancé, le ciseau

le plus délicat et le plus savant, créèrent de plus gracieux. C'est un caprice de dessin, une fougue d'imagination, une délicatesse d'exécution, qui semblent s'allier difficilement avec la naïveté proverbiale des imagiers du moyen-âge. Oh! de quelle sévérité n'usera pas à notre égard la postérité, quand nous méconnaissons ces merveilles écloses sous les doigts de ces *tailleurs d'images*, de ces *ouvriers* que les *artistes* de notre âge ne peuvent égaler qu'en les copiant.

Le jubé est porté sur un grillage en bois, ouvert par trois portes, dont une grande au milieu et deux plus petites; les piliers de la porte principale sont ornés de statuettes représentant diverses particularités de la vie de saint Fiacre, patron de la chapelle. D'un côté monte une gracieuse branche de vigne et de l'autre une branche de chêne qui vont aboutir au sommet, à la gueule d'un masque de dragon. Du reste, cette porte ainsi que le soubassement, sont une restauration évidente et portait le cachet de la renaissance; cette partie n'a jamais été peinte.

Le jubé proprement dit commence à la frise qui surmonte les portes: cette frise est sculptée dans toute sa longueur et présente des sujets fort curieux; le centre est occupé par l'effigie du Christ au tombeau; d'un côté un prêtre dit la messe, et de l'autre un moine est en prière; le côté gauche représente diverses scènes de tentation; le côté droit, la fameuse légende du renard qui prêche. L'église fit un grand usage, surtout vers les XIe. et XIIe. siècles, des sculptures symboliques que l'on a appelées avec beaucoup de justesse des *catéchismes iconographiques;* ce fut principalement dans la décoration extérieure des églises que les sculpteurs de cette époque cherchèrent à inspirer le dégoût du vice pour la peinture des tourments des damnés, ou la représentation hideuse ou satirique du vice lui-même. Cette coutume qui a donné lieu plus tard à tant de conjectures bizarres était logique dans

des siècles de foi et de simplicité et où l'immense majorité des hommes ne savait pas lire ; l'instruction populaire ne se faisait que par les prédications et les emblêmes qui parlaient aux yeux, voilà pourquoi la piété de nos pères multiplia à l'infini les images dans les décorations des églises du moyen-âge. Mais à mesure que l'écriture et la lecture devinrent plus communes, du moment surtout où l'imprimerie parut, l'usage du symbole s'amoindrit par degrés, et finit par disparaître de l'architecture. Il se réfugia dans les décorations intérieures des monuments et particulièrement dans les sculptures des jubés, des chaires, des stalles et autres boiseries.

La plupart des sujets furent tirés de l'ancienne iconographie, quelques-uns furent copiés, d'autres modifiés, d'autres furent entièrement changés, en général ils gagnèrent en convenance et en appropriation ; nous aurons occasion d'en voir plus d'un exemple.

Le renard qui prêche les poules vient de l'ancienne iconographie, il se trouve à l'église de Saint-Germain-des-Prés ; M. l'abbé Cousseau y voit la traduction de ce passage de l'écriture : « *Défiez-vous des faux pasteurs qui sont des loups ravissants revêtus de la peau des brebis :* » Le renard, dit-il, emblême de fourberie et « d'astucie, représente le fauteur d'hérésie, le faux docteur, « l'idée est la même, sauf cette différence, que le prédicateur « a encore un vice de plus. » Dans la première scène, le renard habillé en moine et prenant l'air dévotieux, prêche du haut d'une cage les poules qui l'écoutent, le bec tendu, puis on le voit se glisser sous la cage et venir se jeter sur ses crédules auditeurs. Mais ici le faux docteur ne triomphera pas, les brebis ont reconnu le loup ravissant de l'écriture ; les poules s'élancent bravement sur le renard et le saisissent de toutes parts. Enfin dans la dernière scène, le renard couché sur le dos, expire éventré par les poules qui s'acharnent sur

son cadavre ; c'est le triomphe de la foi sur l'hérésie. Les brebis ont plus fait que de se méfier du faux pasteur, elles l'ont démasqué et vaincu. Ce petit drame est de la composition la plus naïve et la plus spirituelle : le travail en est gracieux, il annonce un ciseau habile et exercé.

Au-dessus de la frise s'élève le corps du jubé, c'est là que l'artiste a épuisé tous les secrets de son art : il est formé par cinq têtes d'ogives gracieusement coupées ; les pendentifs sont ornés de fonds de lampes, d'où s'envolent de petits anges aux poses séraphiques, aux longues robes et aux ailes blanches, tels que les voyaient dans leurs rêves les artistes des siècles de foi.

Le jubé est dominé par un calvaire d'une belle et grande composition. Le Christ expire sur la croix, ayant à droite et à gauche le bon et le mauvais larron.

La face du jubé qui regarde le chœur est d'un travail aussi achevé que le reste ; elle est formée de dix cadres remplis par une dentelle de boiserie, offrant chacun un dessin différent. C'est tout ce que l'art gothique à jamais produit de plus parfait. Les pendentifs, pareils à ceux du côté de la nef, sont terminés par des statuettes de dragons et de monstres, dans lesquels on peut retrouver le *singularis ferus* de l'Ecriture.

Sur les deux pendentifs du centre, on voit deux figures non symboliques ; ce sont deux anges portant sur la poitrine deux écussons, dont malheureusement le vandalisme a haché les blasons, c'étaient sans doute ceux des donateurs du monument : les quatre autres nous ont paru offrir des sujets symboliques ; nous allons en proposer l'explication.

Ces sujets rentrent tout-à-fait dans la classe de ces cathéchismes iconographiques dont nous avons parlé.

Mais nous allons voir avec quelle convenance et quelle délicatesse ils sont traités. Le premier, vers la gauche, offre

un bel arbre chargé de fruits ; un homme y monte et cueille des fruits : il regarde de côté pour voir si personne ne l'aperçoit. C'est le vol, et ici voyez l'habileté de l'artiste ; s'il se fût agi d'exécuter le symbole du vol dans une ville ou dans ces contrées où ce crime est organisé, il eût représenté un homme emportant de l'or ou des objets précieux ; mais dans la rude et austère Bretagne, que dérobait-on ? quelques fruits à l'arbre du chemin ! Le second tableau est aussi curieux, mais un peu trop naïf ; ici l'artiste était à l'aise, voilà bien un vice du pays ; voyez cet homme à large face et à large abdomen ; un baril est à ses côtés et d'autres symboles non moins positifs en font évidemment l'emblême de l'ivresse. C'est là un type local ; l'artiste n'eût pas peint cette image dans une contrée méridionale ; ailleurs, il eût représenté la Gourmandise, un des sept péchés capitaux, et il a voulu spécifier de quelle gourmandise il entendait parler. On sait que depuis César, le Celte aime à noyer dans le vin les chagrins de la vie.

Le troisième tableau représente un jeune homme et une jeune femme, revêtus d'habits somptueux, se promenant ensemble dans un bosquet ; ici, rien n'annonce au premier abord un but satirique : je pense cependant que l'artiste a voulu stigmatiser un vice comme dans les autres. Sous ces traits efféminés et langoureux, c'est la Luxure qui se promène ; mais il y a loin, il faut en convenir, de cette simple allégorie aux sombres images de la femme aux serpents, si souvent répétée par les sculpteurs des XIe. et XIIe. siècles.

Le quatrième tableau est encore un type local, c'est le trop fameux *sonneur* armé de sa cornemuse ; voilà le symbole de la danse, cette danse bretonne qui, depuis deux mille ans, semble comme instinctive à toute la race Celtique dont elle est le plus grand et presque le seul plaisir. Ce symbole est répété à l'infini dans les catéchistes iconogra-

phiques des églises bretonnes, quelquefois, comme ici, sous l'emblême unique du joueur de cornemuse, quelquefois sous celui de la danse entière.

Tout le jubé est peint de couleurs assez fortes, mais d'un bon goût et convenablement assorties. Le soubassement, tout comme nous l'avons dit, n'a jamais été peint. Cette partie est une restauration que nous pensons appartenir au XVIIe. siècle.

Tel est le jubé de Saint-Fiacre, dont cette incomplète description ne peut donner qu'une faible idée.

Il reste maintenant à donner le nom de l'artiste, ou mieux, comme il le disait lui-même, de l'*ouvrier* qui nous a laissé ce chef-d'œuvre; il mérite d'être compté parmi ceux des artistes célèbres qui honorent la Bretagne.

On lit dans un écusson à gauche, sur la façade qui regarde la nef :

L'an 1440, fut faite cette œuvre par le Lougan, ouvrier.

Malheureusement, ce magnifique travail est en ruine; la pourriture le ronge de toutes parts. Déjà des efforts ont été tentés pour sa conservation, 100 francs ont été votés et employés à consolider les parties inférieures du jubé; mais les secours obtenus sont insuffisants; il faudrait que l'administration accordât une somme convenable pour qu'un artiste intelligent pût réparer dignement l'œuvre du modeste ouvrier *le Lougan*.

NOTE

SUR

LA DALLE FUNÉRAIRE DE MARTIAL FORMIER,

A SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne),

Par M. l'abbé ARBELLOT,

Membre du conseil de la Société française, à Limoges.

Entre le tombeau de saint Junien et le maître-autel de l'église, on voit une large dalle funéraire en cuivre représentant un abbé (1), revêtu de ses plus riches ornements, la mitre en tête et la crosse à la main. Il se montre au milieu d'un cadre architectural de gothique fleuri, que décorent de gracieuses figurines. Ces dalles en cuivre sont extrêmement rares en France : d'après ce que nous a dit un archéologue anglais, elles sont plus communes en Angleterre.

Avant le déplacement du maître-autel, qui s'appuyait autrefois, comme on sait, sur le tombeau même de saint Junien, cette dalle était placée devant les degrés du marchepied; depuis ce déplacement, la partie inférieure de cette dalle se trouve cachée par un degré postérieur du marchepied de l'autel. C'est là que repose depuis trois siècles, Martial

(1) Et non pas un évêque, comme a dit M. Ardant dans l'Historique monumental du Limousin.

Formier (d'autres disent Fournier), ancien abbé de St.-Jean-d'Angély, et chanoine de St.-Junien. Autour de cette dalle on lit cette épitaphe en lettres gothiques :

CI : GIST : NOBLE. HOMME. MAITRE. MARCIAL. FORMIER. LICENCIÉ. EN. DROIT. CANON. IADIS. ABBÉ. DE. SAINCT. IEHAN. DANGE[LI. ET. CHANOINE. DE. CEANS. ET. MOURUT. EN. AIGE. DE. QUATRE. VINGT. DIS. ANS. LE. QUATORZIÈME. JOUR. DE. MARS. MIL. CINQ] CENS. ET. TREIZE. ANIMA. EJUS. REQUIESCAT. IN. PACE. AMEN.

Le P. Estiennot, qui rapporte cette épitaphe dans ses fragments d'histoire d'Aquitaine (Bibl. royale, t. 2, p. 29), l'a lue de cette manière : *Ci gist noble homme*, etc., *chanoine de céans..... lequel trespassa le III. jour de mai*, etc. Comme la partie de l'inscription que nous avons mise entre deux traits est cachée par l'autel, nous n'avons pu, par nous-mêmes, juger quelle est la meilleure leçon : nous adoptons toutefois celle que nous avons donnée, d'après des auteurs limousins, qui ont signalé l'erreur d'Estiennot.

Martial Fournier. Cette erreur du savant bénédictin a été reproduite par les auteurs du Gallia Christ. nova (t. 3, addit.), et de l'ouvrage intitulé : Clergé de France, qui dit ces mots sur Martial Fournier, dans le catalogue des abbés de St.-Jean-d'Angély.

49e. abbé : « Martial Fournier de la Villate, qui était abbé en 1479 et en 1500 ; il se demit et mourut le *trois mai* 1513. »

Voici d'autres détails sur Martial Fournier, que nous trouvons dans le P. Bonaventure : En 1488 « Jean Barton, évêque, consacra l'église de St.-Junien sous le nom du saint, en présence de Martial Fournier, protonotaire du Saint Siége, abbé commendataire de St.-Jean-d'Angély et archiprêtre de St.-Junien, etc. (t. 3, p. 731). »

Sépulcre ou calvaire. C'est ce Martial Fournier, qui fit élever dans la chapelle basse de St.-Martial, attenant à

l'église de St.-Junien, le sépulcre ou calvaire qui a été à-peu-près détruit dans les jours mauvais de la révolution. Estiennot, dans ses Fragments d'Hist. d'Aquitaine (t. 2, p. 29), lui attribue l'érection de ce monument, où l'on voyait ses armes. « C'est lui, dit l'abbé Legros, qui, après avoir mangé pendant soixante ans le pain de chanoine, fit faire le très-beau, mais très-négligé et très-mal exposé sépulcre de Notre-Seigneur, qu'on voit dans la chapelle de St.-Martial, attenant à l'église de St.-Junien, et où sont ses armes : écartelé au 1 et 4 d'or; au 2 et 3 à cinq points d'or, équipolés à 4 de sable, à la bande de gueules, danchée, brochant sur le tout. (Mém. sur les Chap. du Limousin, p. 385.)

Les débris curieux de ce monument qui sont restés sur le lieu même, quelques fragments admirables dispersés dans la ville, font regretter la dévastation de ce calvaire, les vieillards qui l'ont vu en parlent encore avec admiration. M. Mérimée a exprimé les mêmes regrets : « On m'a fait voir encore, dit-il, dans son voyage en Auvergne (p. 110), un autre tombeau dans une chapelle basse et presque souterraine. Il est orné de deux têtes de lions tenant un anneau dans leur gueule, et d'un assez beau caractère pour qu'on puisse les regarder comme antiques (1). Dans la même chapelle, on a réuni autour de ce sarcophage plusieurs statues, toutes fort mutilées, qui paraissent avoir fait partie d'un calvaire du XVe. siècle. Les débris de ces statues, autrefois peintes et dorées, méritent quelque intérêt, non seulement sous le rapport des costumes curieux qu'elles conservent, mais encore pour leur exécution qui révèle un artiste assez habile. » (Notes d'un voyage en Auvergne, p. 110.)

(1) Ces têtes de lions ne sont pas *antiques*, mais *imitées de* l'antique. A l'époque de l'érection de ce monument, la renaissance approchait, et le goût pour les ornements païens commençait à *renaître*.

NOTICE

SUR L'ÉGLISE PRIEURALE DE SIGY,

(Arrondissement de Neufchâtel) :

Par M. l'abbé COCHET,

Membre de la Société française pour la conservation des monuments.

Vers le milieu du XIe. siècle (1040), pendant que les Hugues de Gournay fondaient la collégiale de St.-Hildevert, les Hugues de la Ferté construisaient, sur les bords de l'Andelle, dans leur terre de Sigy, une abbaye en l'honneur de saint Martin et de saint Vulgain, confesseurs. Hugues Ier. était un des plus puissants châtelains de la contrée et un des plus riches seigneurs terriers du pays ; aussi dota-t-il magnifiquement la naissante abbaye, et dans la charte de fondation qui nous a été conservée, nous voyons parmi les signataires Mauger, archevêque de Rouen, les évêques de Séez et d'Evreux, les archidiacres du diocèse, de nombreux abbés et une foule de ducs, de comtes et de sénéchaux (1),

Ce n'est pas tout. A ces biens terrestres et fragiles il ajouta

(1) Carta fundationis abbatiæ de Sigeio. *Gall. christ.* t. XI. — *Hist. de l'abbaye de St.-Ouen*, par Pommeraye. p. 412-413.

un trésor incomparable qu'il avait conquis au prix de bien des sueurs, et qu'il conservait précieusement dans sa tour inexpugnable de la Ferté ; je veux parler du corps de saint Vulgain, apôtre de la Morinie, qui au milieu du VIe. siècle, passa d'Angleterre en France, à la voix de Dieu, pour évangéliser les peuples, demi-payens, du nord de la Gaule (1). Le disciple de St.-Colomban mourut à Lens en 590, et son corps y fut long-temps entouré d'un culte public. Hugues de la Ferté s'en empara et lui donna pour châsse une abbaye tout entière.

Hugues II ne se montra pas moins généreux que son père en faveur du monastère de Sigy, cette fondation de sa famille. Il lui donna les patronages des églises paroissiales de St.-Martin de Sigy, de Bruquedalle, du Boulley, de Ry, d'Argueil, de Gaillefontaine, de Saumont, de St.-Samson et de la Ferté; puis il ajouta la dîme de ses forêts, de ses moulins, de ses péages, de ses chevaux, de ses bœufs, de ses porcs, de ses brebis, de ses fromages, de ses pêcheries (2) et de toutes ses possessions dans le pays de Bray.

Ce pieux gentilhomme, voulant se dépouiller de plus en plus dans ce monde pour s'enrichir dans l'autre, mit de côté tous les soucis de cette vie mortelle pour ne s'occuper plus que des douceurs de la vie contemplative. Il se fit moine de l'abbaye de St.-Ouen, et reçut sur sa tête la couronne cléricale, gage pour lui de la couronne des élus. Mais en entrant à Rouen il déposa, aux pieds de saint Pierre et de saint Ouen, patrons du grand monastère, la charte de donation de

(1) La vie de St.-Vulgain se trouve dans Pommeraye, *Hist. de St.-Ouen*, p. 456. On y lit que ce Saint ayant abordé dans le pays des Morins, y trouva le peuple baptisé, il est vrai, mais *propter prædicatorum inopiam nondùm planè cultûs divini attigisse notitiam.*

(2) *Hist. de St.-Ouen*, par Pommeraye, p. 413. — Arch. départ.

l'abbaye de Sigy et le soumit pour jamais à la tour suzeraine de la puissante abbaye. Il ne mit pour toute condition à ce pieux vasselage que l'obligation d'offrir tous les jours, à Sigy, le saint Sacrifice de la messe pour le repos de son ame, celle de son père, de sa mère, et enfin celles des nobles comtes Richard, Robert et Guillaume de Normandie (1). Aussi toutes ces dispositions furent-elles confirmées avec empressement par les rois d'Angleterre, Henri Ier. et Henri II, protecteurs de l'abbaye de St.-Ouen (2).

Un des articles du contrat obligeait le monastère de St.-Ouen à entretenir continuellement à Sigy six religieux pour y faire le service divin. Il paraît que l'abbaye-mère s'acquittait assez mal de cette obligation, puisqu'en décembre 1261 et en janvier 1262, Eude Rigaud ne trouva au prieuré de Sigy que trois religieux y compris le prieur. Le couvent était dans un état déplorable, on n'y faisait plus l'office; les livres d'église étaient hors de service, et les revenus étaient tombés de plus de 1,000 liv. qu'ils étaient à 150 liv. (3). Tant de revers avaient dénaturé la fondation des Sires de la Ferté et avaient fait descendre leur belle abbaye à l'humble rang de prieuré; titre modeste qu'elle perdit encore par la suite des temps, tandis qu'une sage administration faisait monter le prieuré de St.-Victor-en-Caux au rang d'abbaye qu'il a toujours conservé depuis (4).

(1) Charte de Hugues II; *apud Pommeraye*, p. 413.

(2) Chartes de Henri 1er. et de Henri II. *Ibid.*

(3) *Regestrum visitationum.* Dans sa visite pastorale à l'abbaye de St.-Ouen, le pontife engagea l'abbé à renvoyer à Sigy trois religieux qu'il en avait enlevés, et à rendre à ce prieuré certains revenus dont il l'avait privé (21 mars 1262).

L'abbé de St.-Ouen y eut égard; le 4 août 1266, Eude Rigaud trouva, à Sigy, 6 religieux. *Regest. Visit.*

(4) *Hist. de St.-Ouen*, par Pommeraye, p. 362.

Le prieuré de Sigy fut complètement délaissé par les moines de St.-Ouen à l'époque des guerres de la ligue. Un sieur de Morgny, commandant du fort Sainte-Catherine, s'empara violemment de ses revenus, et depuis ce temps la mense a cessé d'être conventuelle. L'abbaye de St.-Ouen l'a conservée comme un bénéfice simple jusqu'à la révolution.

Le peuple, toutefois, n'en a pas perdu la mémoire. Il montre autour de l'église les restes de l'ancienne maison des moines, et il rattache cet ancien souvenir de gloire locale jusqu'aux débris cachés sous l'herbe.

Cependant, il faut bien le dire, il reste encore de cette puissance déchue, le plus beau souvenir d'elle-même. Je veux parler de l'église, véritable monument rural, que je crois bâtie à la fin du XIIe. siècle. Je suppose que l'édifice roman, construit par Hugues dans la première moitié du XIe. siècle, aura disparu lors des guerres de 1152 qui ravagèrent les bords de l'Epte et de l'Andille. Cette église aura sans doute péri dans l'incendie qui consuma le château de son fondateur, et moins heureuse que la tour de la Ferté, la tour de Sigy se sera abimée dans les flammes (1).

Mais comme c'était le temps de la ferveur et de l'enthousiasme monumental, elle sera sortie de ses ruines plus belle que jamais, dans la seconde moitié du XIIe. siècle ; aussi l'ogive s'y montre-t-elle nue et sans ornements. On dirait un enfant qui vient de naître.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé de l'église, il faut savoir qu'elle était tout à la fois conventuelle et paroissiale. La paroisse dédiée à saint Martin, consistait dans la nef, séparée du chœur et des transepts par un mur de refend. L'autel

(1) Munitionem Hugonis de Garnaco quam veritatem nominant, assultu capiens, igni tradidit exceptâ turre quæ in alto monte sita est. Robertus a monte append. Ad Sigebertum apud Bouquet, t. XIII, p. 294.

paroissial était placé là où est actuellement la chaire. Le vaisseau, du reste, est extrêmement simple, seulement le portail est orné de tores; il appartient évidemment, ainsi que la fenêtre qui le surmonte, au style ogival primitif. Dans le côté nord de la nef, on remarque quelques fenêtres à ogives fort anciennes. Les poutres transversales qui soutiennent le toit ont été retravaillées à la fin du XVIe. siècle.

La partie la plus remarquable de l'église c'est le sanctuaire, délicieuse abside à sept pans dont la voûte est soutenue par huit arceaux. Ces arceaux s'appuient sur autant de faisceaux de trois colonnettes dont les chapiteaux sont formés d'un double rang de cornes ou de boutons en crosse. La clef de voûte est ornée d'une peinture représentant un écusson d'azur portant lion d'or et trois roses d'argent.

Je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement des fenêtres ogivales aiguës du chœur de Sigy avec les fenêtres de la nef de l'abbaye l'Isle-Dieu. La ressemblance m'a frappé et si elle était aussi grande que ma mémoire le suppose, ce serait une preuve de plus de l'époque que j'assigne à la reconstruction du prieuré, car l'Isle-Dieu fondée en 1187 fut consacrée en 1207 (1).

A droite et à gauche du chœur sont deux chapelles latérales appartenant également au style ogival le plus simple et le plus primitif. De ces deux chapelles une seule a été conservée, c'est celle de la sainte Vierge. C'est là que fut inhumé, en 1282, Nicolas de Beauvais, 20e. abbé de St.-Ouen, démissionnaire après une longue et sage administration. Il se retira à *la dite prieurté de Sigey, y mourut et fut enfouy al Mou-*

(1) *Relation géographique et historique de l'établissement de l'abbaye de l'Isle-Dieu*, dressée en 1760 par Delarue, abbé de l'Isle-Dieu. Chez M. Ed. Quesnel, à Auzouville.

tier d'icelle devant l'autel de Notre-Dame al Senestre du côté du cueur (1).

L'autre a été supprimée dans les siècles derniers pour en faire une sacristie. Le transept sud a été également condamné pour y asseoir le clocher. Les voûtes de cette partie de l'église sont complètement brisées. Celle de l'ancien clocher, entre le chœur et la nef, a été remplacée par un *lambry fait par Nicolas Crespin en* 1738.

Quoi qu'il en soit de ces restaurations sans goût et de ces aveugles mutilations, l'abbaye de Sigy n'en reste pas moins une des plus belles églises rurales du diocèse. Un curé, homme de goût, pourrait, à peu de frais, rendre à ce monument toute sa beauté native. Il serait aisé de faire disparaître cette couche d'ocre jaune qui a enlevé à ce délicieux sanctuaire sa teinte antique et vénérable. Les murs parasites qui ont germe entre le clocher et les chapelles tomberaient comme par enchantement. Les voûtes ne seraient pas trop coûteuses à rétablir. Le clocher reprendrait sa place naturelle sur la croix de l'église, et l'édifice deviendrait un des plus réguliers et un des plus purs que l'on puisse voir dans nos campagnes. Le voyageur qui parcourrait alors la vallée de Bray, serait surpris de rencontrer dans un vallon sauvage une aussi belle production de l'art chrétien ; tandis qu'aujourd'hui si l'œil de l'antiquaire sait en saisir les beautés à travers les blessures du temps et des hommes, le cœur du catholique ne peut que s'affliger de cet esprit d'oubli et d'indifférence qui a pesé si long-temps et qui pèse encore sur nos monuments religieux,

(1) *Hist. de St.-Ouen*, par Pommeraye, p. 362. — *Chronique des Antiquités de l'abbaye de St.-Ouen*, 1649. Mss. archives départ.

CHRONIQUE.

XVe. session du Congrès scientifique de France. — Une grande transformation s'opère de nos jours dans le monde académique : aujourd'hui que les connaissances sont le domaine de tous, les grandes réunions académiques fondées par M. de Caumont, sous le nom de Congrès, sont devenues indispensables; elles ont pour but:

« *D'abord*, d'activer et d'encourager les travaux de chacun, en réunissant les hommes qui peuvent s'éclairer mutuellement de leurs conseils.

« *En second lieu*, de rechercher les moyens de donner aux travaux des savants réunis en corps, une direction meilleure, un plan mieux défini, l'ensemble et l'unité qui leur manquent.

« *Troisièmement*, d'examiner l'état actuel des sciences et des lettres, et de discuter les questions générales qui en intéressent l'avancement et la prospérité.

Ce but a été atteint dans toutes les contrées où des sessions ont eu lieu, et les 18 volumes (1) de comptes-rendus publiés, depuis 1833, par le Congrès, sont un ouvrage des plus curieux à lire : on y voit l'histoire des études et de leurs progrès dans les départements durant les 15 années qui se sont écoulées depuis que M. de Caumont a importé en France

(1) Cette collection ne se trouve à Paris que chez un seul libraire, M. Derache, rue du Bouloy, n°. 7.

ces grandes réunions que l'Allemagne avait inaugurées plusieurs années auparavant, sous les auspices du savant Cte. Alexandre de Humbold.

On y voit comment pendant les premières années il fallut lutter contre l'indifférence et le mauvais vouloir des Sociétés savantes existantes : aujourd'hui la cause des Congrès est gagnée, ils n'ont plus que des partisans et chaque année l'institution grandit de plus en plus. Si l'on pouvait en douter, il suffirait d'examiner la révolution opérée dans les travaux d'un grand nombre d'académies : nous en voyons beaucoup, en effet, qui suivent à présent la marche des Congrès et leur plan de travail, quelques-unes même ont poussé l'adoption du principe jusqu'à transformer leurs séances publiques annuelles en Congrès locaux pour lesquels il se publie un programme de questions à discuter.

C'est là une preuve éclatante de la victoire remportée par les Congrès et de l'adoption du système nouveau d'études par ceux mêmes qui l'avaient déprécié d'abord ; mais une preuve plus positive encore de leur importance croissante peut être tirée du nombre des personnes qui les fréquentent. Ce nombre augmente chaque année et il augmentera de plus en plus, nous expliquerons plus tard pourquoi.

Cette année c'était à Tours que siégeait le Congrès scientifique de France, 980 membres figuraient sur la liste et 700 au moins assistaient aux séances : M. le docteur Bally a été élu président-général du Congrès ; les vice-présidents-généraux étaient, dans l'ordre des suffrages, MM. de Caumont ; baron d'Angelier ; Roux, de Marseille ; et Richelet du Mans.

Voici les noms des principaux membres de la Société française qui ont siégé aux séances de la section d'archéologie, présidée par M. l'abbé Bourassé :

Mgr. Morlot, archevêque de Tours ; Mgr. Dufêtre, évêque de Nevers ; MM. de Caumont, directeur de la Société française ;

l'abbé Manceau, inspecteur d'Indre-et-Loire; l'abbé Voisin, membre du conseil de la Société; Bally, de l'Institut des Provinces; Lallier, de Sens; l'abbé Bandeville, de Reims; Didron, secrétaire du Comité des Arts et Monuments; comte de Mellet, de la Marne; Dufour, d'Amiens; Taillard, de Douai; l'abbé Poquet, de Soissons; Verdier, de Paris; de La Saussaye, de Blois; marquis de Vibraye, de Loir-et-Cher; Richelet, du Mans; Espaulart, du Mans; de La Sicotière, d'Alençon; Ernoux, d'Angers; Lecointre-Dupont, de Poitiers; l'abbé Auber, membre de l'Institut des provinces, id.; Lacurie, de Saintes, id.; Cartier, d'Amboise; Vte. de Cussy, de Paris; Paul Huot, de Versailles, inspecteur de Seine-et-Oise; Launay de Vendôme; Ch. Des Moulins, inspecteur divisionnaire, de Bordeaux; Pernot, de Vassy (Haute-Marne); G. de Soultrait, inspecteur de l'Allier; Teste d'Ouet, de Paris; l'abbé Santerre, vicaire-général de Pamiers; Du Challais, de Beaugency; Cte. de Chasteigner, de Bordeaux; Loriquet, de Reims; César Dally, architecte, à Paris; Eugène Lecointre, de Poitiers; de Bois-Lecomte, de Tours.

M. Paul Huot, membre de la Société française, faisait partie du secrétariat. Parmi les vice-présidents figuraient M. Cartier, d'Amboise; M. Taillard, de Douai; M. Bandeville, de Reims.

La section d'archéologie était la plus nombreuse avec celle des beaux-arts; on y a discuté avec talent des questions fort importantes. Quelques-unes de ces discussions ont été reportées en séance générale où elles ont vivement intéressé et impressionné l'assemblée composée parfois de 1,000 auditeurs. Nous citerons les magnifiques improvisations de M. le comte de Falloux, député de Maine-et-Loire, les brillantes improvisations de M. de La Sicotière, sur le caractère de Louis XI, sur le symbolisme dans l'architecture du moyen-âge, et les savantes répliques de plusieurs membres, les

profondes discussions de M. de Boislecomte, de Tours; de M. Lallier, de Sens; discussions dont la clarté rendait l'intelligence facile à tous; le charmant discours oral de M. le colonel Jacquemin, qui a tracé rapidement l'histoire de l'harnachement depuis les anciens jusqu'à nous.

M. Huot, qui avait montré à Reims un incontestable talent, a chaque jour fait des rapports du plus haut intérêt, soit sur les promenades archéologiques de la section, soit sur les séances qu'il était chargé de reproduire en sa qualité de secrétaire : jamais on n'avait mis plus d'esprit dans la reproduction des discussions, de talent dans la traduction en quelque sorte, de ces discussions verbales, souvent un peu confuses et qui ont besoin de recevoir une forme nouvelle du secrétaire, quand il a le talent nécessaire pour opérer cette transformation; or, il en faut souvent beaucoup. M. Huot a montré combien ce travail lui était facile : il a constamment mérité les applaudissements de l'assemblée.

La première question d'archéologie appelait la discussion sur les causes, le développement et les lois du symbolisme dans l'art chrétien; question immense qui n'a pu être suffisamment développée, malgré le nombre et l'habileté des orateurs, mais qui du moins a reçu des commentaires attachants. M. l'abbé Crosnier, de Nevers, a exposé l'histoire du symbolisme dans un mémoire riche d'aperçus et de savoir; M. l'abbé Corblet, de Beauvais, a lu un éloge de l'architecture chrétienne symbolisée par tous ses détails; cet éloge, sur la demande de la section, a été relu en séance générale. M. l'abbé Bandeville, de Reims, a parlé aussi sur la question, également traitée avec beaucoup de talent et d'intérêt, par MM. Ernoult, d'Angers; de La Sicotière, d'Alençon; le comte de Mellet, Du Challais, Onésyme Le Roy, et Dally, directeur de la *revue architecturale*. Le point culminant était de savoir quelles limites

il fallait imposer au symbolisme, s'il se trouvait naturellement restreint à certaines règles au-delà desquelles les artistes avaient pu donner l'essor au caprice de leur imagination ; ou si, n'accordant rien à sa volonté personnelle, on doit lui refuser d'avoir rien sculpté ou peint dans les églises qui ne fût l'expression d'une pensée arrêtée d'avance et avouée par l'esprit religieux. Ce dernier sentiment a trouvé des antagonistes ; et les discussions vives, animées, qu'il a soulevées, ont occupé plusieurs séances en soutenant toujours l'attention. Il semblait qu'on eût volontiers disserté jusqu'à la fin du Congrès sur un sujet si fécond, si actuel, et sur lequel, en effet, il reste encore à faire beaucoup de livres.

Le symbolisme religieux agit dès l'origine du monde, se manifeste au déluge par l'arc-en-ciel, la colombe et l'olivier ; paraît à l'époque évangélique dans les comparaisons employées par le Sauveur lui-même ; peut-être ensuite dans les constitutions apostoliques par l'orientation imposée aux églises, et sort enfin des catacombes où les plus simples images offrent souvent le souvenir des premiers chrétiens et de leur culte. Passant aux périodes les plus caractéristiques du moyen-âge, le symbolisme reste purement chrétien aux Xe., XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, mais vers le XIVe., l'élément féodal se glissant dans l'église, y établit sa domination, y mêle les idées du pouvoir temporel et jette parmi les symboles catholiques des images qui peuvent bien ne représenter que des idées profanes: mais ces images ne sont pas en aussi grand nombre que quelques-uns veulent bien se le persuader ; et, au moyen de l'observation et de l'étude, on arrive maintes fois à y reconnaître une intention morale qui renferme encore un sentiment chrétien. — Quant aux sources du symbolisme, elles sont dans *l'Ecriture Sainte*, dans les *Pères de l'Eglise*, dans la *Tradition historique* qui comprend avec l'Histoire Sacrée ou Ecclésiastique, la *Légende* et les *Fabliaux*. Pour

se faire du symbolisme une connaissance nette et complète, il faut se livrer à des études sérieuses, attentives et profondes de ces trois sources. Avec elles on parviendra à expliquer les figures les plus inexplicables en apparence, et l'on se convaincra que rien d'arbitraire n'en a déterminé le choix, qu'au contraire une intention bien arrêtée, quoique souvent peu comprise, a présidé à toutes les œuvres d'art qui servent de décoration à nos édifices religieux. A ce sujet, et comme argument contre ces principes, on a cité jusqu'à satiété depuis dix ans, un texte de saint Bernard, dont les adversaires du symbolisme ont cru pouvoir déduire, qu'au XIIe. siècle on n'attachait aucun sens aux images monstrueuses et grotesques semées dans l'ornementation de cette époque; il est résulté de cette citation ramenée au Congrès de Tours et précédée de tout ce qui s'y rattache nécessairement, un sens qui ne contredit plus la science, puisqu'il prouve que saint Bernard n'a jamais reproché à ses religieux l'emploi de ces sculptures et comme choses purement insignifiantes, mais comme objet de luxe, qui coûtaient cher, et dont la dépense pouvait être mieux employée par des gens qui se faisaient obligation de la pauvreté évangélique.

On a parlé ensuite, à propos de Foulques Nerra et de son influence sur le développement de l'architecture militaire au moyen-âge, des châteaux et de l'époque à laquelle la forme cylindrique avait remplacé la forme carrée. — Les notions exposées sur ce point par M. de Caumont, et sur lesquelles on s'est trouvé généralement d'accord, sont développées dans le précédent n°. du Bulletin.

Des faits intéressants ont été produits; M. Duchallais a cité un document prouvant que le vieux donjon de Langeais, figuré par M. de Caumont (Bulletin, t. XIII, p. 517), et dans lequel on voit encore des briques, était antérieur à Foulques Nerra, comme les caractères architectoniques ten-

daient à le faire supposer ; les châteaux de Montrichard



DONJON DE MONTBASON.

et de Montbason ont été avec celui de Loches analysés par M. de Caumont. M. Verdier a donné des détails sur le donjon de Semblançay et sur plusieurs autres ; la discussion a été intéressante et instructive, elle sera reprise plus tard au sein de la Société française.

L'art héraldique a été aussi l'objet de quelques dissertations faites par MM. Lambron, Duchallais, de Mellet, baron de Mathan ; il en est ressorti que dès le XIIe. siècle on avait arrêté des règles fixes qui déterminaient les pièces et les couleurs. Plusieurs exemples de rois de France, entre autres Philippe-Auguste, changeant les pièces honorables de certains chevaliers après des actions d'éclat, font adopter cette conclusion. Néanmoins cette question nous a paru avoir été peu étudiée, et le serait pourtant utilement.

Les recherches historiques ont tenu peu de temps ; certaines autres qui tiennent à l'art et que l'archéologie peut revendiquer à bon titre, n'ont pu avoir de solution, faute de discussion : le temps pressait, et d'ailleurs, dans ce Congrès comme dans quelques autres, un trop grand

nombre de sujets d'études encombraient le programme ; beaucoup des plus intéressants ont dû être renvoyés.... à l'une des prochaines sessions.

Des courses archéologiques dans la ville , des excursions dans les campagnes environnantes ont fait tour à tour connaître aux étrangers les richesses monumentales et les belles ruines de la cité et de la banlieue. On s'est pris surtout d'un profond intérêt pour la belle et triste église de St.-Julien , dégradée encore et malheureuse, mais qui, rachetéee par le zèle éclairé de Mgr. Morlot , archevêque de Tours , par le dévouement généreux du Conseil municipal et des souscriptions particulières, enfin par le secours efficace du gouvernement , va retrouver bientôt sa vieille gloire sous l'influence pleine de talent de M. Gustave Guérin, architecte du département et de la ville , aux soins duquel on devra déjà dans quelques mois la jolie chapelle gothique du petit séminaire.

Le Congrès a été fort remarquable ; nationaux et étrangers semblaient un même peuple n'ayant qu'une même bannière, et cet heureux accord a semblé inspirer les paroles si belles, si limpides, si avidement écoutées de M. le vicomte de Falloux, député de Maine-et-Loire, qui est venu charmer une séance générale par un discours où le ton charmant des convenances les plus délicates l'a constamment disputé à l'élévation des pensées et à la pureté d'un style et que l'assemblée a plusieurs fois couvert d'applaudissements.

L'abbé AUBER,
Inspecteur-divisionnaire de la Société française.

XVI[e]. session du Congrès scientifique de France. — Messieurs les secrétaires-généraux de la XVI[e]. session du Congrès scientifique de France se sont réunis pour aviser aux préparatifs du prochain Congrès, ils ont fait choix des secrétaires

de section et du trésorier. Les questions qui feront partie du programme seront choisies dans les séances ultérieures de la commission préparatoire.

Compte-rendu de la XIVᵉ. session du Congrès scientifique de France. — L'impression du compte-rendu de la XIVᵉ. session du Congrès scientifique de France est terminée ; ce compte-rendu forme deux volumes in-8°. ornés de planches.

On ne saurait trop féliciter M. Roux, secrétaire-général, pour les soins qu'il a apportés à cette publication. Les deux volumes, très-bien imprimés, sont pleins d'intérêt et montrent de plus en plus l'utilité de la grande réunion dont la XIVᵉ. session s'est tenue à Marseille. Ces deux volumes peuvent être présentés comme modèles à suivre par MM. les secrétaires-généraux de la XVᵉ. session. La ville de Marseille a fait frapper, en commémoration du Congrès, une belle médaille dont tous les membres ont reçu une épreuve.

L. M.

Congrès scientifiques étrangers.—Le Congrès scientifique Allemand siégeait cette année à Aix-la-Chapelle ; en raison du voisinage de cette ville, on aurait pu croire que la France eût eu beaucoup de représentants ; ils y étaient peu nombreux : les plus distingués étaient M. Du Vernoy et le docteur Roux, membres de l'Institut, qui avaient déjà, en 1842, siégé au Congrès de Mayence. Le Congrès Allemand n'est pas assez annoncé en France ; les journaux ne font pas connaître le lieu choisi pour la réunion. Le Congrès italien est au contraire annoncé par des circulaires. La session de cette année, à Aix-la-Chapelle, a été, à ce qu'il paraît, d'un intérêt médiocre, elle n'a pas réuni non plus autant de membres que plusieurs des réunions précédentes.

Le Diario a publié le compte-rendu des séances du 9ᵉ.

Congrès des savants réunis à Venise. La plupart des journaux Italiens qui commentent ce document, s'accordent à présenter cette réunion comme la plus stérile qui ait eu lieu depuis l'institution du Congrès italien.

« Les circonstances politiques ont réagi d'une manière défavorable sur les travaux de l'assemblée, auxquels n'ont pris part qu'un petit nombre de savants de l'Italie inférieure ; les régates à Venise, l'œdipe du Cirque-Olympique à Vicence, la fête des fleurs à Padoue, la visite aux antiquités de Polo, en Istrie, toutes les magnificences hospitalières de Venise envers ses hôtes, ont naturellement absorbé, au profit du plaisir, une large partie du temps réclamé par la science ; mais pourtant des discussions intéressantes ont été agitées avec fruit : entre autres, celles de l'application de l'éther, l'examen chimique des eaux des puits artésiens, l'appréciation de divers procédés et théories agronomiques, etc. »

Singulier auto-da-fé à Gênes. — On lit dans un journal : « Depuis des siècles les Génois conservent avec un patriotique « orgueil les drapeaux de plusieurs trophées conquis sur les « Pisans. Ces monuments de leur gloire passée, déposés dans « diverses églises, rappelaient aux générations actuelles les « guerres acharnées que se livraient au moyen-âge les fières « républiques italiennes. Dans un *noble mouvement* de réconciliation et *d'oubli*, Gênes a résolu D'ANÉANTIR CES TROPHÉES « et a invité une députation de Pise à venir assister aux *fêtes* « qui doivent sceller à jamais les liens de la fraternité italienne. »

Nous ne nous serions jamais douté que l'union et la fraternité Italienne dussent être cimentées à Gênes, par un *autodafé* si ridicule aux yeux des hommes sensés. *Ce noble mouvement*, pour se servir des expressions du journal, nous rappelle le temps de la révolution française, où, pour faire oublier la féodalité, on brûlait les monuments les plus rares, les docu-

ments les plus précieux pour l'histoire des pays. Ce que faisaient des hommes sanguinaires et ignorants, on va le faire à Gênes en 1847, on va arracher ces trophées qui excitent à bon droit la curiosité des étrangers et les anéantir aux huées d'une ignorante populace ; le tout au nom *de la fraternité italienne* !!!

Si l'on veut absolument les faire disparaître, qu'on les dépose dans un musée, mais que dans aucun cas on ne les brûle. Est-ce que l'anéantissement de ces drapeaux conquis dans les guerres diverses et de ces chaînes de fer enlevées à l'ancien port de Pise, pourra jamais effacer des faits burinés en caractères indélébiles par l'histoire? Evidemment non, et il y a un aveuglement inconcevable de la part de ceux qui offrent le sacrifice et de la part de ceux qui pourraient l'accepter : il serait bien aux habitants de Pise de donner une leçon de générosité à leurs amis de Gênes en refusant de s'associer aux fêtes qui doivent avoir lieu à l'occasion d'un acte de barbarie et de l'anéantissement de monuments *qui appartiennent à leur histoire aussi bien qu'à celle de Gênes.*

X.

Restauration des peintures murales de la sacristie de Sainte-Radégonde de Poitiers. — Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont.—On sait ce que vaut dans l'estime des archéologues cette jolie annexe d'une de nos plus belles églises. La sacristie de Sainte-Radégonde que je crois de fort peu antérieure à la reconstruction de la nef, due à la 2e. moitié du XIIe. siècle, est un ouvrage du genre bysantin fleuri, entièrement exécuté, sur ses quatre faces égales, en pierre de grand appareil régulier. La voûte, de petit échantillon allongé, se divise en huit compartiments par des nervures cylindriques partant de la clef et retombant sur les chapiteaux de 12 colonnes tronquées dont la base est remplacée par des têtes tantôt gracieuses, tantôt sévères ou grotesques; quelques-unes

de ces têtes sont historiques, si l'on en croit une tradition que nos plus savants antiquaires n'ont pas dédaignées : les autres présentent dans les traces de leurs caractères divers des idées symboliques. Aux quatre angles de cet intérieur, et accolés aux parois de la coupole, on distingue les quatre figures consacrées des évangélistes tenant chacune leur livre ouvert avec les noms, en caractères des XII[e]. et XIII[e]. siècles, des écrivains sacrés qu'elles représentent. La clef de voûte est ornée d'une petite statuette, en haut-relief, du Père céleste, bénissant à la manière latine : sa figure est tournée vers l'orient, et les deux culs-de-four qui garnissent les deux angles de ce même côté portent, sculptés de la même manière, l'un, l'image de Dieu le Fils ; l'autre, celle du St.-Esprit sous l'emblême mystérieux de la colombe.

Tout cet ensemble, d'une grande élégance, et dont certaines parties, telles que les chapiteaux des petites colonnes, ont été fouillées avec une délicatesse irréprochable, était vu primitivement revêtu de couleurs variées dont l'effet avait disparu plus tard sous la brosse de cinq ou six générations de badigeonneurs. On allait renouveler une fois de plus l'ignoble opération, quand l'Ange gardien du monument a tout-à-coup interposé son influence protectrice. Les couches nouvelles de la chaux officielle furent grattées avec celles que déjà elle abritait, et quelques mois plus tard, guidé par les indices de l'ancienne peinture, éclairé par de mûres réflexions, par des recherches faites dans l'église même, par l'étude des restaurations de ce genre entreprises à la Sainte-Chapelle, enfin par les indications du Comité des Arts et Monuments, on a pu rendre à ce curieux édicule sa physionomie première en lui restituant les peintures qu'il réclamait. Le fond de la voûte est bleu ciel, parsemé d'étoiles d'or. Les nervures bistres sont chargées dans toute leur hauteur de fleurs jaunes à six pétales et d'oiseaux qui semblent s'élever quelques-uns

sans le secours de leurs ailes, vers le Dieu qui est le centre de toutes choses. Les figures humaines animées par le ton naturel des couleurs diraient bien haut par leur expression toute seule, indépendamment des notions que l'art nous a laissées, que le moyen-âge n'avait pu séparer la peinture de la sculpture. Une archivolte qui décore la porte d'entrée, et dont les feuillages et les moulures ont aussi leurs couleurs propres, est très-riche d'effet et contraste savamment avec la teinte uniforme des murs, sur lesquels un fond gris est tout simplement semé de croix et de fleurons plus foncés, encadrés dans des losanges sans nombre formées par des lignes qui se coupent en diagonales, du niveau du sol à la naissance de la voûte.

« Somme toute, je puis attester à la Société française que tous les soins possibles ont été donnés à cette restauration importante, qu'elle a été exécutée par M. Honoré Hyvonait, peintre de notre ville, avec toute l'intelligence qu'on avait attendue de lui, et que nulle œuvre de ce genre n'a jamais été plus digne de l'intérêt des archéologues et des artistes. Une seule chose manquera encore à la sacristie de Sainte-Radégonde et probablement ne lui sera pas donnée de sitôt : ce sont des verrières aux mille couleurs dont les reflets viennent se marier à sa toilette intérieure et donner dans cet étroit espace le gracieux et complet spécimen de tout ce que la peinture chrétienne des temps de foi vive avait de séduisant et de pieux. Ce ne serait pas là une grande dépense. Deux fenêtres romanes, longues et rétrécies, éclairent seules ici le sud et l'occident. Si la Société française voulait un jour augmenter en leur faveur le nombre de ses bonnes œuvres, si généralement appréciées, elle contemplerait notre gratitude dont je suis heureux de lui offrir aujourd'hui l'expression pour le bien qu'elle nous a fait.

L'abbé AUBER.

Séance administrative tenue à Caen, le 15 octobre, par la Société française, sous la présidence de M. le marquis DE LA PORTE, *de Vendôme.* — La Société a tenu le 15 octobre une séance administrative très-intéressante sous la présidence du savant et respectable marquis *de La Porte*, de Vendôme. MM. *Lambert*, de Bayeux; de *Glanville*, inspecteur de la Seine-Inférieure; *Le Petit*, secrétaire-général; *Richelet*, du Mans; *Lair*, *Bouet*, *Guy*, *Pellerin*, *Bellivet*, *Bourdon*, *Le Flaguais*, de Caen, assistaient à cette séance.

M. de Caumont y a rendu un compte sommaire de ce qui a été fait par la Société dans les différentes villes où elle a tenu des séances dans le courant de septembre; puis il a donné connaissance des nombreuses lettres de correspondance adressées de différents points de la France depuis le 20 août dernier. Parmi elles, deux lettres du Ministre de l'Intérieur annoncent qu'il a été fait droit aux réclamations adressées par la Société réunie à Limoges, et que les renseignements nécessaires pour compléter le dossier relatif aux monuments recommandés, a été immédiatement demandé à M. le Préfet de la Haute-Vienne.

M. Ed. Lambert a lu quelques fragments d'un ouvrage très-important dont il s'occupe sur les jetons; plusieurs des jetons décrits par le savant numismate intéressent particulièrement la ville de Caen.

Le Conseil a vu avec beaucoup d'intérêt un projet dû à M. Lair, de Beauvais, architecte, à Bayeux, pour le rétablissement de la chapelle de Saint-Gerbold, à Ver, près Bayeux; des remercîments ont été votés à M. Lair de Beauvais.

Le plan de l'église de Bavent et divers projets d'autels gothiques pour l'église de Cagny ont été communiqués par M. Gaugain.

M. le curé de Cintheaux a entretenu le Conseil du projet qu'il a conçu de rétablir des fenêtres romanes qui ont été autrefois mutilées, dans le mur méridional du chœur de cette église.

M. Bouet a annoncé que par suite de travaux imprudemment faits à l'intérieur de l'église de Cully, la tour romane de cette église était fortement compromise et en danger de s'écrouler : Le Conseil a déploré le droit que s'arrogent les fabriques et les communes de faire des travaux sans en donner communication à l'autorité, et qu'elles confient le plus souvent à des hommes sans goût et sans capacité. C'est pour la centième fois que des faits semblables se reproduisent. L'administration seule pourrait y mettre un terme. M. Bouet est chargé de dessiner avec soin la tour de Cully avant sa démolition.

M. Le Petit a annoncé qu'une sacristie allait être ajoutée à l'église de Missy. M. de Caumont a rappelé que le côté sud de l'église est percé d'une belle porte du XIII[e]. siècle qu'il a figurée dans sa Statistique monumentale du Calvados, et qu'il serait à désirer que la sacristie fût placée du côté du nord où l'église n'a pas le même intérêt que du côté opposé.

M. Bourdon, membre de la Société française, sur le point de publier une monographie du Mont-St.-Michel, in-f°., avec 12 grandes planches dessinées d'après nature et lithographiées par M. Bouet, avec un incontestable talent, a donné quelques détails sur cette importante publication. M. Bouet a communiqué une belle lithographie de l'église St.-Pierre et plusieurs autres dessins.

M. le comte de Vigneral, membre du conseil de l'Association normande, à Ry (Orne), a été proclamé membre de la Société.

Inspection de M. Mérimée. — M. Mérimée, inspecteur-général des monuments historiques, est arrivé à Caen dans la première quinzaine d'octobre; il est ensuite allé à Bayeux, à Falaise, à St.-Pierre-sur-Dive et à Lisieux.

Fouilles exécutées aux Monts d'Eraines, près Falaise, par M. Jenvrain. — M. Galeron avait signalé, sur les Monts-d'Eraines un point jonché de briques et de tuiles à rebords, qui annonçaient l'existence d'un édifice gallo-romain.

Un jeune instituteur, M. Jenvrain, membre de la Société française pour la conservation des monuments, antiquaire plein de zèle, vient de pratiquer des fouilles sur cet emplacement, elles ont été couronnées d'un plein succès; plusieurs appartements dont un terminé par une abside semi-circulaire, des médailles de *Néron, d'Adrien, d'Antonin-le-Pieux, de Constantin*, *de Posthume*, des styles en bronze, des épingles en ivoire et beaucoup d'autres objets, tels sont les résultats déjà obtenus. Les fouilles continuent.

Exécution des plaques portant des inscriptions historiques votées par la Société française à Amiens.

La Commission chargée de l'exécution des plaques votées à Amiens a présenté le rapport suivant :

La plaque de St.-Martin d'Amiens, fondue en relief, a coûté chez M. Bouilliand, fondeur à Paris. .	45	»
Port de cette plaque, à Amiens, ...	3	75
Payé au serrurier pour la sceller.	2	»
Payé à M. Bouilliant pour la plaque qui devait être placée à St.-Valery, en mémoire du départ de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre (V. le tome XII du Bulletin, p.), large de 160c., sur 1m. de haut.	120	»
La facture du fondeur s'élevait, pour la plaque et l'emballage, à 140 fr., mais sur nos observations il a consenti à faire une réduction de 20 fr.		
Port de cette plaque de Paris à Amiens, et d'Amiens à St.-Valery-sur-Somme.	3	70
Payé au menuisier pour ouvrir la caisse. . . .	1	»
Payé au serrurier pour la pose de cette plaque sur la façade de l'entrepôt, à 6m. de hauteur. .	9	»
Port de deux lettres de Paris.	»	80
Total. . .	185	25

Ces deux plaques sont en zing coulé ; ce métal a été préféré comme résistant mieux à l'action du temps que la fonte

qui finit par s'oxider. Les caractères sont en relief et dorés sur un fond noir.

La plaque de St.-Valery est ainsi conçue :

De ce port
en 1066
Guillaume de Normandie
partit
à la tête d'une flotte de 400 voiles
Pour la conquête de l'Angleterre.

Au bas, j'ai fait mettre : S. F. P. L. C. D. M. H. (Société française pour la conservation des Monuments historiques.)

La Commission que vous aviez désignée pour composer le texte des deux inscriptions a tenu de nombreuses réunions ; il n'était pas facile de s'entendre sur les détails historiques que l'on ferait entrer dans la composition de la plaque, mais enfin nous avons fini par tomber d'accord.

Une autre difficulté s'est bientôt présentée, M. le maire de St.-Valery tenait à ce que cette plaque fût scellée au-dessus d'une ancienne porte de la ville, qui a bien l'avantage de dater du XIIe. siècle, mais qui malheureusement fait face aux champs et n'est aucunement fréquentée par les étrangers qui n'entrent à St.-Valery que par La Ferté. La commission a pensé que le seul emplacement convenable pour cette inscription devait être l'entrepôt, vaste bâtiment situé en face du port, à l'entrée de St.-Valery et sur la grande route d'Abbeville à Eu. La plaque se trouve là parfaitement en évidence et frappe les regards de tous les étrangers qui n'entrent à St.-Valery que du côté du canal.

Le texte de la plaque de St.-Martin a soulevé moins de discussion dans le sein de la commission ; en voici les termes :

Emplacement de l'abbaye St.-Martin-aux-Jumeaux
fondée en 1073
où on lisait cette inscription :



CHY SAINT MARTIN DONNA UN MANTEL
EN L'AN TROIS CHENT ADJOUTEZ TRENTE SEPT.

La partie que je souligne forme le distique qui, dès le XVe. siècle, se trouvait gravé sur une plaque de cuivre dans le chœur de l'ancienne église. J'ai pensé qu'il était convenable de le conserver à cause de sa forme naïve, qui porte avec elle le cachet épigraphique du temps.

Maintenant, Messieurs et chers collègues, j'ai à vous exprimer la reconnaissance de la population tout entière pour l'empressement que vous avez mis à faire verser les fonds nécessaires pour ces deux inscriptions. L'exemple donné par la Société française portera ses fruits; la Société archéologique d'Amiens se propose de porter chaque année à son budget une somme qui, toute modeste qu'elle soit, lui permettra cependant de consacrer aussi sur plusieurs points de la province les faits les plus intéressants de l'histoire locale, et notamment ceux qui se rattacheront plus particulièrement à l'histoire générale de France, et c'est à votre généreuse et honorable initiative que la Picardie devra la première application de cette œuvre toute patriotique. DUFOUR,

Membre de la Société française.

Séance publique annuelle de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.—L'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres a décerné cette année, comme les années précédentes, des médailles d'or et des mentions honorables aux auteurs des meilleurs ouvrages sur les antiquités nationales.

Une médaille d'or de 500 fr. a été décernée à M. de Caumont pour le 1er. volume de la Statistique monumentale du Calvados : voici comment s'exprime à ce sujet dans son rapport lu en séance publique le savant M. Le Normand, organe de l'Académie : « La Statistique monumentale du Calvados, « par M. de Caumont, est un ouvrage dont le premier volume

« a fixé notre attention d'une façon toute particulière. M. de « Caumont, par ses anciens et utiles travaux, semblait appelé « mieux qu'un autre à accomplir une pareille tâche, peut-« être même s'est-il surpassé dans cette dernière production. « En suivant l'ordre topographique, le seul qui soit vraiment « approprié à ce genre de travail, il a soin de joindre à la « description des monuments la copie ou l'analyse des titres « originaux qui s'y rattachent : par ce moyen, l'art de l'an-« tiquaire et celui du diplomatiste se pénètrent et s'éclairent « réciproquement : le second donne au premier la garantie de « l'exactitude ; le premier remédie à la sécheresse du second. « L'auteur obtient ainsi quelque chose de nourri et de sub-« stantiel, qui fait un livre plein d'intérêt de ce qui n'appa-« raissait d'abord que comme une simple nomenclature. »

En acceptant l'honorable distinction qui lui a été conférée, M. de Caumont a mis à la disposition de l'Académie, pour être donnée en prix l'année prochaine, une somme de 500 fr., valeur égale à celle de la médaille qui lui a été décernée.

Parmi les membres de la Société française qui ont obtenu des mentions honorables, nous citerons M. *J. de Fontenay*, d'Autun ; M. *Le Cointre-Dupont*, de Poitiers ; MM. *Fillon*, de Fontenay ; *de Chergé*, de Poitiers ; M. *Woillez*, de Beauvais ; M. *Texier*, de Limoges ; M. l'abbé *Coch t*, de Dieppe ; M. *Toulmouche*, de Rennes ; M. *Alphonse de Boissieu*, de Lyon ; M. *Bizeul*, de Blain ; M. *Ed. Clerc*, de Besançon ; M. *Bouillet*, de Clermont, et M. *Chaudruc de Crazannes*, de Castel-Sarrazin.

Construction d'une église dans le style du XIIIe. siècle à St.-Illan (Côt s-du-Nord). — On connaît l'intéressante colonie fondée à St.-Illan (Côtes-du-Nord), par M. Achille Du Clézieux, membre de la Société française pour la conservation des monuments. M. Du Clézieux a voulu que l'église de la colonie fût construite dans le style du XIII[e]. siècle, et

la Société française a de tout son cœur applaudi à cette pensée digne de l'esprit élevé auquel la Bretagne doit l'établissement de St.-Ilan.

M. Pelfresne, architecte, membre de la Société française, à Caen, a été chargé de l'érection du monument qui sera surmonté d'une tour très-élégante, calquée sur nos plus belles flèches du Calvados.

Les fondations sont terminées; au printemps l'église sortira de terre: M. Pelfresne enverra des appareilleurs de Caen, pour diriger les travaux, et la belle pierre calcaire de cette ville sera exclusivement employée pour les parties saillantes du monument.

Résultat des fouilles de Londinières. — Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont. — J'ai trouvé sur les bords de l'Aulne, entre les sépultures Franques de Douvrend et de Perfondval, tout un cimetière mérovingien des premiers temps. Il y avait des squelettes d'hommes et de femmes, d'enfants et d'adultes, très-peu de vieillards. M. Serres, de Paris, l'un de nos anatomistes les plus distingués, dont les études spéciales ont porté sur les races humaines, est venu visiter les découvertes de Londinières.

Les corps étaient dans des fosses taillées dans la craie, mais ils paraissaient avoir été *inhumés assis*, particularité que je n'ai vue signalée nulle part, ni dans vos ouvrages, ni ailleurs (1). Comme les Francs dont vous parlez dans votre 6e. volume, ceux-ci avaient au côté le sabre, sur les jambes la francisque, l'arbalète, la framée. Des boucles de bronze serraient à la ceinture des couteaux de fer. Les pieds reposaient sur des vases de toute couleur. — Le plus curieux de cette fouille a été la découverte du squelette d'une femme

(1) Nous avons cité à l'article Pierrepont, dans le 1er. volume de la Statistique monumentale du Calvados, p. 339, des sépultures dans lesquelles on a vu des squelettes assis. On peut voir aussi, à ce sujet, le Bulletin monumental, t. 8. (*Note de M. de Caumont*).

jeune encore (de 25 à 30 ans), M. Serres l'a emporté pour le muséum; elle avait aux pieds un vase rouge, à la ceinture une boucle en bronze, un couteau de fer, sur la poitrine des fibules ou agraffes en bronze, au cou un collier de perles en verre coloré, et aux tempes des boucles d'oreille. Sur son sein reposait un enfant de 4 à 5 ans. — A côté était un homme armé de toutes pièces. L'abbé COCHET.

Résultat des nouvelles fouilles faites à Anse (Rhône).— Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont.) — « Dans la séance de la Société française, tenue à Lyon le 25 août 1846, rapportée pages 465 et suivantes du volume consacré aux actes de la XIIIe. session de nos Congrès de la Société française, j'annonçais qu'une allocation de 500 fr. venait d'être faite sur les fonds du Ministère de l'Intérieur, pour faciliter de nouvelles recherches. Vous voulûtes bien, au nom de la Société française, y joindre la promesse d'une somme de 100 francs pour la même destination. Les fouilles, au succès desquelles vous vous êtes intéressé ont été exécutées au mois d'octobre dernier, dans le voisinage des mosaïques, et particulièrement aux lieux même où s'était trouvée gisante la statue découverte en 1845. J'ai aujourd'hui le regret de vous apprendre que ces fouilles, conduites par l'autorité locale, et auxquelles j'ai porté moi-même une attention suivie, n'ont produit la découverte d'aucune nouvelle statue, d'aucun fragment intéressant. Une colonne en briques renversée et brisée, et quelques fragments de colonnettes cannelées, de moulures et de corniches en marbre blanc, sont avec de nombreux débris de tuiles romaines, les seuls résultats des fouilles entreprises. Les divers points sur lesquels il était le plus raisonnable de fonder des espérances étant suffisamment explorés, les fouilles ont été arrêtées avant l'entier épuisement du crédit ouvert par le Ministre.

« La continuation n'en aurait pas été motivée par l'état des lieux et par les probabilités du succès. Dans une telle situation, j'ai dû m'abstenir de recourir au crédit que vous m'aviez ouvert sur les fonds de la Société française, me réservant de vous en demander le renouvellement, si le hasard faisait surgir plus tard des révélations inattendues.

« Un fait qui se rattache aux fouilles qui viennent d'être abandonnées, et qui peut-être ne se reproduira jamais, m'a paru offrir assez d'intérêt pour devoir vous être signalé. A une profondeur de deux mètres environ, et bien au-dessous du niveau où se trouvaient entassés les débris que j'ai cités, il s'est trouvé un vaste amas de chaux fusée non encore convertie en mortier. J'ai voulu faire un essai pour savoir si cette chaux avait encore conservé sa force d'adhésion. Je l'ai mélangée et triturée avec du sable, et cet essai a parfaitement réussi, le mortier fait avec cette chaux, fusée depuis plus de seize siècles, s'étant montré, dans un échantillon de construction, avec les mêmes qualités que celui qui aurait été fabriqué avec de la chaux d'origine récente. PEYRÉ,

Inspecteur de la Société française, membre du Conseil-général du Rhône.

Géographie ancienne de la France. — M. de Caumont qui s'occupe d'un travail sur les *villæ* gallo-romaines découvertes en France, réunit tous les plans inédits et même édités de ces constructions; il prie les membres de la Société française et tous les archéologues qui possèdent des documents sur les monuments romains de cette espèce de les lui transmettre avec des plans s'ils peuvent s'en procurer.

La Franche-Comté à l'époque romaine ; par M. Ed. Clerc, conseiller à la Cour royale de Besançon, inspecteur de la Société française. — Tel est le titre d'un ouvrage fort remarquable qui a mérité cette année de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, une mention très-honorable et que nous nous empressons de recommander aux hommes

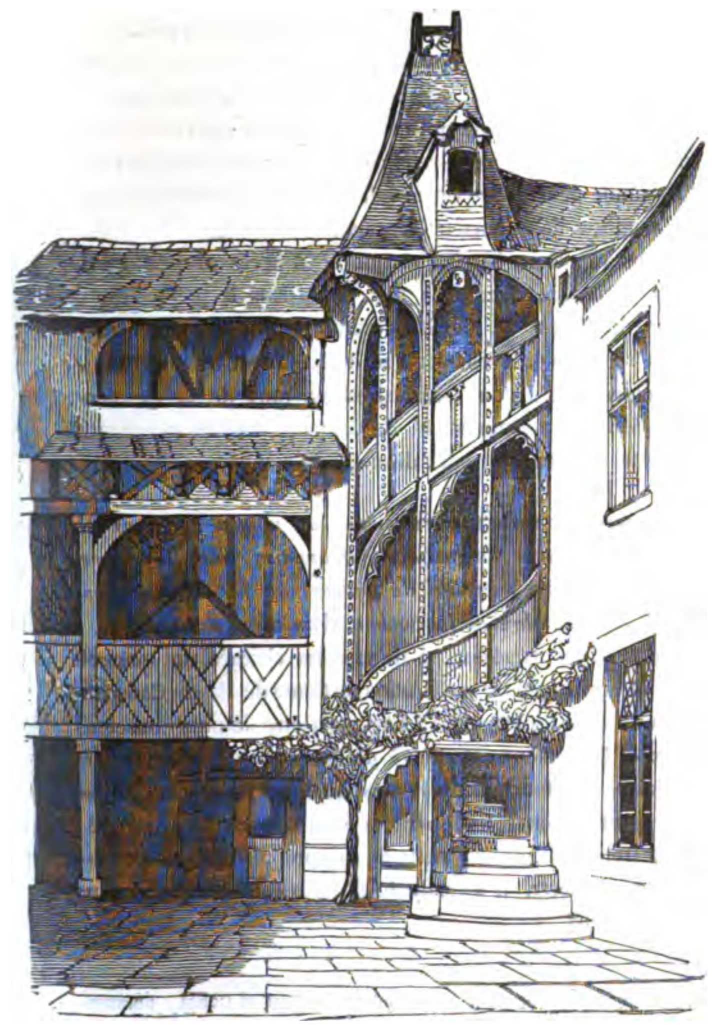
studieux, surtout à ceux qui s'occupent de la recherche si intéressante des débris de l'âge romain disséminés sur le sol. M. Ed. Clerc a réuni patiemment tous les faits qui peuvent retracer l'état de la Franche-Comté sous la domination romaine, les villes, les camps, les voies antiques, les *villæ* ou bourgades ruinées ont été soigneusement décrits et marqués sur une carte qui accompagne l'ouvrage. La topographie de Besançon sous la domination romaine, a été indiquée sur une carte spéciale. Il y a long-temps que la Société française demande de pareils travaux. M. de Caumont les recommandait chaudement encore au mois de juin dernier au Congrès archéologique tenu à Sens, nous ne pouvons donc que proposer le livre de M. Clerc comme un exemple à imiter dans d'autres contrées. Que dans chaque ville d'origine romaine on fasse ce qui a été fait à Besançon, et les résultats seront immenses pour la géographie ancienne de la Gaule.

Des planches excellentes accompagnent le volume qui se compose de près de 200 pages grand in-8°. D. C.

Nouvelle traduction de Vitruve, par M. Maufras, membre de la Société française et de plusieurs autres Sociétés savantes, professeur au collége Rollin.

Rien de plus important qu'une bonne traduction de Vitruve, et l'on sait combien laissaient à désirer toutes celles qui avaient paru jusqu'ici. Un jeune professeur parisien, que la Normandie revendique, vient de publier cette traduction si désirée; il n'a rien négligé pour rendre son œuvre digne de l'attente des savants; l'importance des notes, le talent avec lequel M. Maufras a su rendre les passages les plus difficiles de l'auteur latin, lui assurent dès ce moment une place des plus distinguées parmi les traducteurs les plus habiles de notre époque. Nous félicitons donc bien sincèrement M. Maufras et nous ne doutons pas qu'un si beau succès ne l'engage à entreprendre successivement d'autres traductions. D. C.

Publications de la Société française. **— L'impression du compte-rendu du Congrès archéologique, tenu à Sens, est**



Bo..er del.

ANCIENNE MAISON DE BOIS A SENS.

fort avancée, et sera, comme les années précédentes, illustrée de diverses figures ; on a même fait graver des spécimens de quelques maisons anciennes du département de l'Yonne.

Les procès-verbaux des séances tenues à Tours, pendant le Congrès scientifique, puis à Angoulême et à Limoges, entreront dans ce volume qui ne sera ni moins nourri ni moins intéressant que le compte-rendu des séances générales de 1846. Ce volume pourra être envoyé dans le mois de février à tous les membres de la Société française.

Nous rappelons à ce sujet que le Congrès archéologique de la Société se tiendra en mai 1848 dans la belle ville de Dijon. Le savant M. de St.-Mesmin, M. Beaudot, président de la commission archéologique de la Côte-d'Or, et M. J. de Fontenay, d'Autun, secrétaires-généraux de la Session, seconderont puissamment M. de Caumont dans les préparatifs de cette réunion qui sera, dit-on, très-nombreuse.

Manuel d'architecture religieuse au moyen-âge par M. Peyré, inspecteur de la Société française pour le département du Rhône, enrichi de figures par M. Desjardins, architecte, membre de la Société française, à Lyon (1).

Ce livre est excellent, et de tous les abrégés ou manuels qui ont paru depuis la publication du Cours de M. de Caumont qui a formulé les principes, c'est peut-être le plus consciencieux et le meilleur. M. Peyré n'a pas imité ces abréviateurs plagiaires qui fourmillent depuis quelques temps et qui se dispensent de citer les ouvrages dans lesquels ils ont puisé ; il est trop loyal et trop riche de son propre fonds pour procéder de la sorte. Il a rendu justice à ses devanciers et nous l'en félicitons.

(1) Lyon, imprimerie de Léon Boistel-Guilbert et Donet, libraires-éditeurs.

M. Peyré a suivi la méthode analytique adoptée par M. de Caumont. Il a, siècle par siècle, examiné chaque membre du corps architectonique ; c'est, comme il le dit dans sa préface, la *méthode botanique qui procède par l'appréciation successive des organes variés dont se compose la plante avant de l'embrasser dans son apparence et sa constitution la plus générale.* Cette méthode nous paraît aussi la meilleure. Le manuel de M. Peyré forme un joli petit volume format Charpentier, parfaitement imprimé.

M. Desjardins, membre de la Société française, s'est associé à M. Peyré pour cette œuvre inspirée par l'amour de la science et le désir de populariser dans le sud-est de la France les connaissances archéologiques. Les 22 planches très-remarquables qui accompagnent ce texte, sont l'œuvre de M. Desjardins; nous félicitons cet habile architecte du choix judicieux qu'il a fait des types et de l'habileté avec laquelle il a su les reproduire dans un petit format : rien de plus pur et de plus net que ces jolies planches gravées sur acier.

L. M. F.

Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Dumesnil, précédée d'une introduction par M. Jules Labarthe (1).

Sous ce titre, il vient de paraître un bel ouvrage grand in-8°. orné de planches, parfaitement imprimé, et qui renferme des notions très-complètes et puisées aux meilleures sources sur l'histoire de la sculpture, de l'émaillure, de l'orfèvrerie, de la peinture, de la calligraphie, de la céramique, de la verrerie, etc., etc., etc.

L'auteur est M. Labarthe, et son livre, qui annonce un archéologue très-instruit et très-judicieux, est une véritable

(1) Un fort volume grand in-8°. de 838 pages, illustré de vignettes et accompagné de plusieurs planches. Paris, imprimerie de Duverger, 1847.

histoire de l'art. Nous en recommandons la lecture à ceux qui s'occupent d'études archéologiques : il devra bientôt faire partie de toutes les bibliothèques des hommes spéciaux.

Album historique et pittoresque de la Creuse, rédigé par divers archéologues (1), *publié par M. B. Langlade.*

Pendant que M. l'abbé Michon poursuit avec succès son intéressante publication sur les monuments du département de la Charente, son exemple est suivi dans le département de la Creuse, où l'on a fait paraître un beau volume in-4°. orné de lithographies et de vignettes. Sans être comparables aux jolis dessins de M. Rivault qui ornent la statistique monumentale de M. Michon, les vues des monuments de la Creuse ont de l'intérêt et sont en général satisfaisants au point de vue du pittoresque. Le texte rédigé par divers auteurs montre que le mouvement archéologique s'est propagé dans le département de la Creuse où d'ailleurs il existe, à Gueret, une société académique très-laborieuse et qui a rendu de grands services.

Décoration donnée par S. S. Pie IX à M. Gaugain. — Nous apprenons avec infiniment de plaisir que M. Gaugain, trésorier de la Société française pour la conservation des monuments, a été récemment nommé, par sa Sainteté Pie IX, chevalier de l'Ordre de St.-Sylvestre. M. Gaugain, par les nombreux services qu'il a rendus, par l'incontestable habileté administrative dont il a donné des preuves en maintes occasions, méritait à tous égards cette flatteuse distinction.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. de Magneville, membre de*

(1) Un volume grand in-4°., de 172 pages, accompagné de vignettes et de lithographies.

l'Insitut des provinces et de la légion d'honneur. Un homme qui avait rendu les plus grands services aux sciences et à l'archéologie, M. de Magneville, membre de l'Institut des provinces, du conseil administratif de la Société française, fondateur du musée d'histoire naturelle de Caen, vient de mourir dans sa 73e. année. M. de Magneville, issu d'une famille ancienne qui accompagnait Guillaume-le-Conquérant à la conquête de l'Angleterre, a écrit plusieurs mémoires estimés, sur la géologie et l'agriculture ; on lui doit aussi plusieurs notices archéologiques ; il avait présidé successivement toutes les Sociétés académiques de Caen, et fait pendant long-temps partie du conseil municipal de la ville et de la commission administrative des hospices ; l'Association Normande l'avait choisi pour un de ses inspecteurs divisionnaires ; sous la restauration, il fut candidat pour la députation, et réunit 221 voix.

M. de Magneville avait un jugement très-sûr ; excellent observateur, toutes ses notes ont une valeur réelle ; dévoué aux principes de la décentralisation, ses efforts ont eu constamment des résultats utiles pour le pays et sa mémoire y sera toujours vénérée. Une foule de notabilités se pressaient à son convoi, plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe. Le deuil était conduit par son gendre M. le Cte. Du Moncel, pair de France. Une notice de M. de Caumont paraîtra dans l'Annuaire Normand, pour 1848 : elle fera connaître la vie, les œuvres de M. de Magneville, et les nombreux services qu'il avait rendus à la science et au pays.

Mort de M. le marquis de Martainville, membre de la Société française. Une perte plus récente est celle de M. le marquis de Martainville, ancien maire de Rouen, sous la restauration, un des plus riches propriétaires de la Seine-Inférieure. M. de Martainville a toujours montré le dévouement le plus empressé pour tout ce qui pouvait ntéresser le pays et la conservation des édifices qui le décorent.

Membre de la commission d'antiquités formée à Rouen, il y a 25 ans, il fit ensuite partie de la Société des antiquaires de Normandie, et plus tard de la Société française. Délégué de la Société d'agriculture de Rouen, au Congrès central d'agriculture en 1844, il prit la parole dans cette grande assemblée pour développer une proposition qui intéressait l'agriculture de la province qui l'avait délégué. M. de Martainville faisait partie d'un grand nombre d'académies.

M. le marquis de Travanet, membre du conseil-général du Cher, n'appartenait point à la Société française, mais il avait pris part aux Congrès, et nous lui devons ici un souvenir.

C'est un de ceux qui avaient figuré avec le plus de succès dans les diverses sessions du Congrès central d'agriculture. M. de Travanet est auteur de la Physiologie de la terre, en 2 volumes; ouvrage qui renferme d'excellentes idées; d'un rudiment agricole estimé, et de plusieurs autres livres, notamment d'un roman critique destiné à prémunir les agriculteurs contre l'engouement des nouvelles méthodes : M. le marquis de Travanet venait de créer un journal agricole intitulé l'Avant-Garde; il était d'un âge peu avancé, et tout faisait espérer qu'il rendrait encore de nombreux services à l'agriculture française, quand la mort l'a frappé.

L'Association normande a perdu M. le marquis de Chasseloup Laubat, ambassadeur près la Confédération Germanique, qui avait offert, en 1846, la plus amicale hospitalité, à son château du Bourg, aux savants qui s'étaient rendus au Congrès de l'Association et aux courses de Pin.

M. de Chasseloup avait fait des travaux considérables à ce château et au magnifique parc dont il n'était propriétaire que depuis quelques années. C'était ainsi un conservateur des monuments, puisque les grands châteaux même, lorsqu'ils

sont modernes, font partie des richesses monumentales de la France.

Le général Coletti, ministre de la Grèce, a droit aussi aux regrets de la Société française ; M. de Caumont avait eu des rapports avec lui pendant qu'il résidait en France, comme ambassadeur de Grèce. Le général qui appréciait les travaux de la Société française demanda, pour les académies de son pays, quelques-unes des publications de la compagnie qui lui furent envoyées. Une Société archéologique fut ensuite fondée en Grèce. M. de Caumont et plusieurs archéologues français reçurent le titre de membres honoraires de cette compagnie. M. Coletti s'était, pendant plusieurs années, fait inscrire au nombre des membres du Congrès scientifique de France dont il comprenait la haute portée. Il est mort à Athènes, premier ministre du Roi Othon ; c'est pour la Grèce une perte immense et bien difficile à réparer.

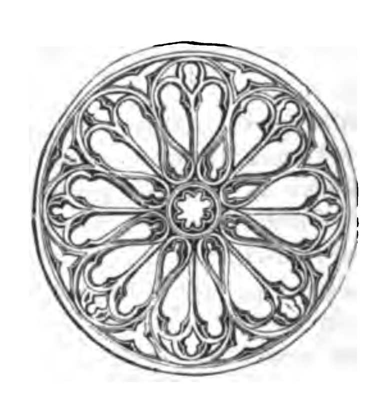
B. X. Y.

Mort de M. Brongniart. — Quelques jours après la mort de M. Coletti, à Athènes, la France perdait M. Alexandre Brongniart, membre de l'Institut et professeur de minéralogie au muséum d'histoire naturelle, commandeur de la Légion-d'honneur, directeur de la manufacture royale de Sèvres. M. Brongniart qui avait si puissamment contribué aux progrès de la géologie ; et dont le nom sera toujours une grande autorité dans la science, avait aussi étudié l'archéologie et s'y était livré avec ardeur, dans sa vieillesse. Nous lui devons le bel ouvrage intitulé : *Des arts céramiques chez les anciens et les modernes* (2 volumes in-8°. avec atlas de 60 planches), qui a paru il y a deux ans. La science de M. Brongniart est trop connue pour que nous ayons besoin de la faire valoir ici, mais sa bonté ne saurait être trop signalée pour ceux qui n'auraient pas eu l'avantage

de le connaître. La maison de M. Brongnart était ouverte à tous les amis des études sérieuses, on y trouvait chaque semaine tout ce que Paris renfermait d'étrangers distingués; c'est là que nous avons rencontré, pour la première fois, l'illustre comte Alexandre de Humboldt, M. d'Omalius, M. Léopold de Buch, et d'autres grandes notabilités : pendant 20 ans, nous avons trouvé dans M. Brongniart, l'ami le plus aimable et le plus cordialement dévoué ; à notre époque égoïste et jalouse, le vide laissé par la mort de M. Brongniart ne sera pas comblé de long-temps. On pensera long-temps avec regret à l'homme éminent que la mort vient de nous enlever.

A. DE CAUMONT.

FIN DU XIIIe. VOLUME.



TABLE

DU XIII. VOLUME DU BULLETIN.

TABLE.



CONVOCATION DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

A DIJON, POUR LE 29 MAI 1848

Le Congrès archéologique annuel de la Société française pour la conservation des monuments s'ouvrira à Dijon, le 29 mai, à dix heures du matin et durera six jours. Tous les membres de la Société sont priés de se rendre à cette réunion, qui doit offrir un vif intérêt.

Les lettres et propositions destinées à la Société doivent être adressées, *franco*, à Dijon, à M. de Caumont, directeur de la Société.

La 16e. session du Congrès scientifique de France s'ouvrira, le 1er. septembre, à Nancy.

La 10e. session du Congrès scientifique italien se tiendra à Bologne, et commencera le 15 septembre.

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen.	1839 — Amiens.	1844 — Saintes.
1835 — Douai.	1840 — Niort.	1845 — Lille.
1836 — Blois.	1841 — Angers.	1846 — Metz.
1837 — Le Mans.	1842 — Bordeaux.	1847 — Sens.
1838 — Tours.	1843 — Poitiers.	1848 — Dijon.

Indépendamment de ces Congrès, la Société a tenu des sessions ou des séances générales, plus ou moins importantes, à *Rennes*, à *Nantes*, à *Vannes*, à *Avranches*, à *St.-Lo*, à *Coutances*, à *Cherbourg*, à *Bayeux*, à *Vire*, à *Mortain*, à *Falaise*, à *Alençon*, à *Mortagne*, à *Rouen*, à *Dieppe*, à *Pont-Audemer*, à *Honfleur*, à *Besançon*, à *Metz*, à *Strasbourg*, à *Lyon*, à *Clermont*, à *Nîmes*, à *Neufchâtel*, à *Reims*, à *Paris*, à *Autun*, à *Châlons-sur-Saône*, à *Marseille*, à *Angoulême* et à *Limoges*.

BULLETIN MONUMENTAL

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

SUR LA STATISTIQUE MONUMENTALE DE LA FRANCE;

2e. Série, Tome 4e.—14e. Vol. de la Collection,

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

publié

PAR M. DE CAUMONT.

PARIS,
DERACHE, RUE DU BOULOY, 7. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS.
CAEN, A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.
ROUEN, LE BRUMENT, QUAI DE PARIS.

1848.

BULLETIN

MONUMENTAL.

BULLETIN MONUMENTAL

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

2e. Série, Tome 4e.—14e. Vol. de la Collection.

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

publié

PAR M. DE CAUMONT.

PARIS,

DERACHE, RUE DU BOULOY, 7. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS.

CAEN, A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.

ROUEN, LE BRUMENT, QUAI DE PARIS.

1848.

AVERTISSEMENT.

La Société française commence le XIVe. volume du Bulletin monumental. Le Comité de rédaction a reçu, pour ce volume, plus de mémoires qu'à aucune autre époque, ce qui prouverait, s'il pouvait exister un doute à cet égard, que les études archéologiques se propagent de plus en plus.

Dans sa réunion générale à Sens, en 1847, la Société française avait émis le vœu que le travail de M. l'abbé Crosnier, sur l'Iconographie chrétienne, fût publié le plus promptement possible. Ce savant archéologue a proposé à la Compagnie de publier ce Traité dans le Bulletin ; cette offre a été acceptée : le travail occupera les trois premiers numéros du XIVe. volume.

M. Crosnier fera, d'ailleurs, un tirage particulier qui permettra de répandre cet ouvrage partout où il en sera besoin.

Cette publication, en occupant le tiers du XIVᵉ. volume du Bulletin, ne nous empêchera pas de publier les intéressants mémoires qui nous ont été adressés; nous demandons seulement un peu de patience à nos collaborateurs, leur tour viendra, et nous accroîtrons, s'il le faut, l'étendue des livraisons, afin de donner place à tout le monde.

Les Membres du Comité de rédaction du Bulletin.



ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE

OU

ÉTUDE DES SCULPTURES, PEINTURES, ETC.,

QU'ON RENCONTRE SUR LES MONUMENTS RELIGIEUX DU MOYEN-AGE;

Par M. l'abbé CROSNIER,

Chanoine de Nevers, curé de Donzy, inspecteur des monuments de la Nièvre, membre correspondant des comités historiques et de plusieurs Sociétés savantes.

PRÉFACE.

Peu d'années se sont écoulées depuis le moment où l'archéologie était encore enveloppée des langes de l'enfance; quelques hommes entouraient son modeste berceau, et après avoir médité en silence, et considéré avec respect les traits de celle qu'ils regardaient comme leur pupille, ils élevèrent la voix et annoncèrent sa grandeur future (1).

Leurs prévisions se réalisèrent au-delà même de leurs espérances, les forces vitales de cette enfant se développèrent; elle a grandi avec une incroyable rapidité. Maintenant elle siége en reine sur le trône de la science, et tous les jours

(1) En 1830, M. de Caumont disait, en faisant le résumé du Cours d'antiquités qu'il professait à Caen : « Tel est, Messieurs, l'enseigne- « ment qui a fait l'objet de nos conférences, *enseignement nouveau* « *que nous avons essayé de créer pour la France, et qui tôt ou tard*, « *je l'espère, y prendra racine.* »

nous voyons de nouveaux vassaux lui offrir leurs hommages et se ranger avec bonheur sous ses pacifiques bannières.

Comme les autres sciences, l'archéologie a ses principes rudimentaires solidement établis; il reste encore, il est vrai, quelques doutes à dissiper, et ceux qui se sont voués à cette étude n'ont pas la prétention d'avoir résolu toutes les difficultés; ce qu'on peut appeler les principes secondaires de l'archéologie n'ont pas tous été aussi nettement définis. N'en soyons pas étonnés, toute science a ses problêmes.

Si cependant on met à part ce qui regarde l'origine de l'ogive et ses développements, sa marche plus ou moins ferme dans certaines régions, l'établissement des écoles architectoniques et leur circonscription, et peut-être quelques autres points de moindre importance, on est forcé d'avouer que l'archéologie a établi ses principes avec une précision mathématique.

Quel homme, un peu versé dans les études solides qui distinguent notre siècle, ignore les caractères particuliers propres aux trois époques de la période romano-byzantine et les types variés de l'architecture ogivale ? Notre jeunesse studieuse, en visitant nos basiliques, car c'est là la véritable école archéologique (1), ne peut-elle pas à la seule inspection des piliers, des chapiteaux, des portails, des fenêtres, des voûtes et même des simples murailles, indiquer leur âge précis et appuyer son jugement sur des raisons inébranlables ? Le clergé, eh pourquoi ne le dirions-nous pas ? le clergé a puissamment contribué à propager ce goût des études fortes et sérieuses : nos illustres prélats ont compris qu'ils devaient se-

(1) Les anciens châteaux ne sont plus; ils étaient naturellement dans les guerres le point de mire du canon; ils ne présentent pour la plupart que des ruines. Ceux qui sont encore debout sont rares, et un grand nombre ont changé de physionomie sous leur accoutrement moderne.

conder de tous leurs efforts ce mouvement providentiel ; non contents de favoriser l'établissement de Sociétés archéologiques dans leurs diocèses et de les honorer de leur présence, ils créèrent dans leurs séminaires des chaires d'archéologie, et les conférences ecclésiastiques devinrent de petits Congrès scientifiques, dans lesquels chaque prêtre vint déposer le résultat de ses études et de ses observations. La Théologie, la Philosophie, l'Ecriture-Sainte, l'Histoire ecclésiastique, la Liturgie, l'Archéologie et les sciences naturelles, eurent leur place dans le programme des conférences.

La lampe mystérieuse du sanctuaire a déjà projeté au loin ses rayons lumineux ; et malgré certaines préventions injustes, le monde entier est enfin convaincu que la piété et la science sont deux sœurs faites pour vivre sous le même toit (1).

Cependant ce ne serait pas assez d'être initié aux secrets de l'archéologie proprement dite, et de connaître en détail tout ce qui constitue la structure de nos monuments. Nous ne devons pas ignorer que les animaux dispersés dans cet autre paradis terrestre, ont un nom en rapport avec leurs mœurs et tiré de leur nature même, et que les fleurs variées qui y croissent mêlent leurs suaves parfums à ceux de l'encens qui brûle dans le sanctuaire. Nos magnifiques vitraux avec leurs myriades d'Anges et de saints personnages ne sont pas seulement des voiles diaphanes, qui laissent parvenir dans le lieu de la prière la lumière céleste adoucie par la pourpre et l'azur, nous devons y reconnaître les images de nos protecteurs et de nos modèles. Ces figurines accolées aux voussures des portails, ces bas-reliefs qui ornent les tympans, ces médaillons accrochés aux soubassements, ces sentinelles de pierre qui veillent jour et nuit autour du Temple saint, les unes aux portes, les autres

(1) Les noms de MM. les abbés Bourassé, Devoucoux, Tridon, Greppo, Texier, etc., sont connus dans le monde savant.

sur les murailles, ne doivent pas être pour nous autant de sphinx dont nous ne saurions expliquer les énigmes.

Hâtons-nous donc de le dire, l'archéologie sans l'iconographie est un corps sans âme, une lampe d'or dont la lumière est éteinte. Elle peut bien nous montrer des pierres rangées avec ordre et symétrie, mais de ces pierres elle ne saurait en faire des enfants d'Abraham (1).

Nos temples saints nous rappellent en tout temps le silence respectueux qui régnait autour du sépulcre du Sauveur; mais l'iconographie seule nous les montre comme cette nouvelle Jérusalem descendue du ciel, et dont les places et les rues retentissent sans cesse de l'éternel *alleluia* (2). Les pierres sont animées (3), et lorsque les enfants de la grande famille des chrétiens cessent leurs pieux concerts, elles continuent à répéter avec une indicible harmonie : gloire au Fils de David, *hosanna Filio David.* Leur langage serait-il donc pour nous une langue étrangère qui ne produirait que d'inintelligibles sons, et notre âme, après avoir considéré dans les plans et les ornements de nos églises, des lignes plus ou moins régulières, des détails plus ou moins parfaits, n'aurait-elle pas le pouvoir de dissiper le nuage mystérieux qui remplit l'édifice? L'étude de l'iconographie nous investira de ce pouvoir; non seulement nous verrons la ville sainte, non seulement nous contemplerons la nouvelle Jérusalem parée comme une épouse qui veut plaire à son époux, mais encore nous entendrons d'une manière plus distincte la grande voix qui sort du trône de Dieu (4).

(1) Potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ, Luc 3-8.

(2) Per vicos ejus alleluia cantabitur. Tob. 13-22.

(3) Lapides clamabunt. Luc 19-40.

(4) Vidi sanctam civitatem, Jerusalem novam, descendentem de cœlo, à Deo paratam, sicut sponsam ornatam viro suo, et audivi vocem magnam de throno. Apocal. cap. 21.

Déjà les intéressants ouvrages publiés par M. Didron et les précieux mémoires imprimés dans le Bulletin monumental, nous avaient fait comprendre tout ce que les études iconographiques ont d'attrayant, quand nous eûmes le bonheur d'accompagner Mgr. Dufêtre, évêque de Nevers, dans le midi de la France, et de visiter une partie des plus riches monuments de cette contrée, dès-lors nous avons conçu le projet de composer un manuel d'iconographie chrétienne.

Nous regardons comme un devoir de témoigner ici hautement à notre honorable et savant ami, M. l'abbé Bourassé, toute notre reconnaissance; plus d'une fois nous avons été heureux de pouvoir mettre à profit les judicieuses observations qu'il a bien voulu nous adresser.

Présenter sur l'iconographie un ensemble aussi complet que pouvait le comporter un manuel, aplanir les difficultés de cette science en posant des principes généraux faciles à appliquer et appuyés d'ailleurs sur des exemples nombreux, tel a été le but que nous nous sommes proposé. Notre plan était tout tracé; en étudiant nos monuments religieux et en nous pénétrant des pensées de foi qui guidaient nos artistes dans l'ornementation de nos vieilles basiliques, nous crûmes y reconnaître un vaste livre continuellement ouvert sous les yeux des savants et des ignorants. Ce livre présentait à tous des notions claires et précises, sur les vérités qu'ils devaient croire, sur les devoirs qu'ils avaient à remplir et sur les récompenses qui leur étaient promises; quoique le temps et les révolutions aient déchiré des pages bien précieuses de ce livre, il en reste encore assez pour que nous puissions à notre tour en faire l'objet de nos méditations. Nous y rencontrons tout ce qui peut nous intéresser le plus; notre origine, la nature de notre âme, notre fin, les moyens de parvenir à cette fin, les sacrifices que l'Homme-Dieu s'est imposés pour nous y conduire, l'établissement de son église, les nombreux héros

qu'elle a enfantés, la lutte du mal contre le bien, les champions des deux armées, les vertus et les vices, enfin le terme de cette lutte quand le souverain juge, qui déjà comme rédempteur est venu porter les premiers coups au génie du mal, viendra de nouveau à la fin des siècles pour anéantir son empire.

Saint Paulin, disciple de saint Ambroise, nous a conservé en partie les détails des peintures qui couvraient les parois des portiques et tout l'intérieur des temples chrétiens : « Par-« tout, nous dit-il, on rencontre les différents traits rap-« portés dans les cinq livres de Moïse et les actions de celui « qui porta le nom du Sauveur (Jésus, Josué (1).) Si vous « me demandez pourquoi nous sommes dans l'habitude de « couvrir de peintures nos temples saints, je vous répondrai : « Vous savez la foule qu'attirent en ce lieu la gloire et les « miracles de saint Félix ; le plus grand nombre de ces indi-« vidus sont ignorants ; ils ne savent point lire ; mais en « fixant leurs regards sur ces représentations, ils se sentent « portés à imiter les faits qui frappent leurs yeux. Ils consi-« dèrent les combats et les triomphes des martyrs de tout âge « et de tout sexe ; ils sont témoins des épreuves de Tobie et « des tentations de Job ; et les faibles femmes elles-mêmes « peuvent sentir leur cœur s'enflammer d'ardeur en contem-« plant le courage de Judith et la gloire de la pieuse Esther (2).

« Que les peintres, dit saint Nile, s'appliquent à retracer « sur les murailles de nos églises l'histoire des deux al-« liances, qu'ils nous racontent les belles actions de ceux « qui ont été fidèles à Dieu, afin que les ignorants puissent « devenir les imitateurs de ceux dont ils contempleront les « vertus (3). »

(1) Quæ senior scripsit per quinque volumina Moses,
Quæ gessit Domini signatus nomine Jesus.
(*Poëmat.* 24. *de sancto Felice*.)

(2) *Id.* (3) *Lib. IV. epist.* 61.

Toutes ces images contribuaient à donner plus d'intérêt aux instructions des pasteurs, car ces instructions n'étaient que le développement des sujets qui ornaient le temple saint; la foi pénétrait donc dans les cœurs et par les yeux, et par les oreilles. Saint Augustin fixe les regards de ses auditeurs sur des peintures qui représentaient saint Etienne lapidé, tandis que Saul gardait les vêtements des bourreaux; et en même temps, le saint docteur leur parle de la charité du martyr et des admirables effets de la grâce de Dieu. « Comme « ce double tableau, s'écrie-t-il, remplit l'ame de douces « émotions; l'un était un tendre agneau, l'autre un loup « ravissant: maintenant ce sont deux agneaux (1). »

Nous ne devons plus être étonnés d'entendre le pape saint Grégoire blâmer sévèrement Sérénus, évêque de Marseille, de ce qu'il avait privé son peuple de ce moyen d'instruction. Ce prélat, n'écoutant qu'un zèle peu éclairé, sous prétexte que les peuples rendaient aux images qui couvraient les murailles de son église un culte presqu'idolâtrique, fit détruire ces images. « La peinture, lui écrit saint Grégoire, est le « livre des ignorants, il ne faut pas leur enlever le moyen le « plus efficace peut-être, pour les amener à la connaissance « de nos vérités (2). »

On voit que tous les témoignages sont unanimes pour nous présenter les images et les sculptures, comme autant de points dogmatiques ou moraux offerts à la méditation des peuples.

L'ouvrage que nous livrons au public ne sera donc pas seulement un livre scientifique; tout en éclairant l'esprit, il

(1) Dulcissima pictura est hæc, ubi videtis sanctum Stephanum lapidari. Videtis Saulum lapidantium vestimenta servantem... Ille tunc agnus erat, ille autem lupus : modo autem ambo agni sunt. *Sermo* 316 *de Steph. mart.*

(2) Quod legentibus scriptura, hoc idiotis præstat pictura cernentibus. Saint Grég. lib. IX epis. cap. 9.

le remplira de douces et saintes pensées. On comprendra que nous devions avant tout étudier l'iconographie latine, c'est celle qui nous intéresse le plus, c'est celle qui, à chaque pas que nous faisons, nous découvre ses trésors. Cependant nous ne pouvions pas laisser entièrement de côté l'iconographie grecque.

L'orient et l'occident ont rempli les mêmes cadres avec les mêmes sujets; dans les deux contrées on rencontre les scènes bibliques, évangéliques et apocalyptiques, calquées en quelque sorte les unes sur les autres, les légendes même reproduites avec les mêmes traits ; il existe néanmoins des variétés qu'il est important de signaler. L'artiste grec, à toutes les époques, s'applique à rendre, avec une sorte de servilité, l'Ecriture, les Pères et la Théologie ; il est attaché à la tradition comme nos serfs du moyen-âge étaient attachés à la glèbe, sans même penser à l'indépendance. On reconnaît qu'il appartient à la terre classique de la poésie, non à ses productions nouvelles, mais aux teintes chaudes qu'il sait donner à ses tableaux. L'artiste latin au contraire ne veut pas être gêné ; sans s'écarter des dogmes chrétiens et de la morale de l'évangile, il sait agir avec plus de liberté. L'un suit la lettre et l'autre le sens.

Nous indiquerons, dans le cours de l'ouvrage, les variétés principales qui distinguent les œuvres des deux écoles latine et grecque.

Avant d'entrer en matière, nous devons répondre à une question qu'on pourrait nous faire et qu'on nous fera indubitablement : pourquoi avoir choisi nos exemples dans le midi et dans le centre de la France, tandis que nos grandes cathédrales plus rapprochées du nord, Chartres, Paris, Amiens, etc., nous offrent un cours complet d'iconographie chrétienne, et réunissent tout ce que l'art fécondé par la foi a produit en ce genre de plus parfait ? ce reproche de prime-abord paraît fondé et nous force à donner quelques explications.

Aux provinces du Nord la gloire était réservée d'enfanter les merveilleux détails de l'architecture ogivale, de notre architecture nationale ; elles ont projeté sur le midi les rayons de leur gloire, c'était justice et reconnaissance, car elles avaient auparavant reçu du midi les richesses romano-bizantines et les précieux germes de notre iconographie sacrée ; le centre de la France était le canal ouvert à ce fraternel échange.

Le Midi fut le berceau de l'iconographie dans notre contrée ; le symbolisme oriental s'était naturalisé dans le pays des Troubadours, et le soleil méridional, après avoir échauffé l'imagination des artistes, répandit sur leurs œuvres une teinte de feu qu'on chercherait en vain en se rapprochant du Nord. Nous admirons autant que qui que ce soit le degré de perfection que les artistes du Nord ont su donner à leurs travaux ; mais comme nous ne trouvons que des copies sous le rapport iconographique ; malgré leur fini, nous préférons les originaux ; ils sont peut-être moins purs de dessin, mais ils sont plus riches de couleurs. C'est dans le climat qui lui convient, qu'il faut considérer une plante, si on veut en reconnaître toutes les propriétés ; transplantée sous un autre ciel, soumise à une culture assidue, elle peut bien développer à nos yeux des fleurs plus multipliées, produire de curieuses variétés, elle aura perdu de ses grâces naturelles et de ses vertus. Le lion paisible de nos jardins publics, habitué à la voix de l'homme et à son regard, nous donnerait une imparfaite idée de ce roi du désert à l'aspect terrible, à la crinière hérissée.

Nous ne pouvions point cependant oublier nos grandes églises du Nord ; elles ont une beauté incontestable et des détails qu'on ne trouve point dans le Midi ; ce n'est plus un abrégé, mais un cours complet, car, tout en adoptant les mêmes sujets, elles les ont développés, leur ont donné une

grâce nouvelle, et ont groupé de nouveaux personnages autour des anciens. L'histoire de l'iconographie eût été incomplète, si nous eussions passé ces développements sous silence, aussi nous n'avons pas balancé à les admettre, mais nous devions éviter d'en faire autant de monographies particulières ; ces églises, d'ailleurs, ont été étudiées avec soin et décrites plusieurs fois. Il n'en est pas de même des monuments du Midi et de ceux du Centre ; ils ont été, à peu d'exceptions près, ou complètement oubliés, ou trop rapidement esquissés, et quelquefois mal compris. Nous avons cru la circonstance favorable pour remplir ce vide, tout en donnant à notre travail l'intérêt de la nouveauté.

CHAPITRE 1er.

L'Iconographie. — Sa Définition. — Ses Divisions. — Son Origine. — Ses Progrès — Sa Décadence.

L'iconographie (eicon, *image*, grapho, *j'écris*) est la science des images ; elle peut être considérée sous un double rapport : 1°. comme science pratique ; 2°. comme science théorique.

Comme science pratique, l'iconographie est l'art exercé par les imagiers de tous les siècles, tantôt exprimant par la sculpture, la ciselure et la peinture des figures ou des faits réels ; tantôt se servant de symboles, d'emblêmes, d'allégories, pour représenter par des formes sensibles des êtres abstraits et incorporels.

Il n'entre pas dans notre plan de traiter l'iconographie en tant que science pratique ; le cadre serait par trop étendu, et nous ne nous sentirions pas la force de le remplir. Nous aurions à faire l'histoire de la peinture à fresque, sur verre, sur bois, sur toile, de la sculpture, de la plastique, de la

mosaïque ; les miniaturistes et les émailleurs viendraient à leur tour prendre place à côté des orfèvres et des ciseleurs ; et cependant cet ouvrage demeurerait incomplet, si nous n'exposions pas les différents procédés employés par chacun de ces artistes. Nous devons donc nous contenter, pour remplir la tâche que nous nous sommes imposée, de considérer l'iconographie comme science théorique. Nous jetterons néanmoins un coup-d'œil rapide sur ces différentes branches de l'art chrétien et sur les parties de nos édifices que l'iconographie a spécialement enrichis de ses trésors.

Comme science théorique, l'iconographie est la connaissance de ce langage naturel ou mystérieux que nos pères ont confiés aux monuments et que ces monuments nous transmettent. Cette science nous donne les notions à l'aide desquelles nous pouvons expliquer les figures qui ornent nos anciens édifices ; elle dissipe le nuage qui les enveloppe et nous découvre les pensées intimes de nos pères, leurs mœurs, leur foi, leurs progrès dans les arts, et enfin la marche de la Société à ses différents âges.

C'est donc l'histoire du monde, non plus écrite sur le papyrus et le parchemin, mais profondément gravée sur la pierre, le marbre et le bronze, ou reproduite par de vives couleurs. Ici, cette histoire est claire et précise, ailleurs les faits sont cachés par un voile qui excite davantage la curiosité. C'est pourquoi cette science se divise en iconographie naturelle, lorsque les images représentent les personnes ou les faits sans symboles ni allégories ; et en iconographie mystique ou symbolique, lorsqu'on est obligé pour les expliquer, de soulever le voile qui les couvre.

Souvent les détails iconographiques sont tout à la fois historiques et figuratifs ; tels sont la plupart des traits de l'ancien Testament.

En même temps que les premiers historiens faisaient passer

à la postérité les belles actions des bienfaiteurs de l'humanité et les hauts faits des héros, la sculpture et la peinture consacraient, l'une son ciseau et l'autre ses pinceaux à conserver leurs traits vénérés et à retracer leur vie. Les ruines de Ninive, celles de Pompeïa et d'Herculanum, les frises des anciens édifices de Rome et d'Athènes nous répètent que, dans les temps les plus reculés, l'iconographie marchait de front avec l'histoire.

Cependant Dieu avait interdit aux Juifs la représentation d'aucune image ; il craignait que le peuple privilégié ne tombât dans les désordres qui régnaient chez les autres nations. En effet, on sait que les hommes avaient fini par confondre, dans un même culte, l'image avec l'être représenté par cette image et par rendre à des idoles de pierre, de bois et de métal, des adorations qui n'étaient dues qu'à Dieu.

Ezéchias ne fut-il pas obligé de briser le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, parce que les enfants d'Israël brûlaient en son honneur un encens idolâtrique (1).

L'iconographie est la partie poétique de l'archéologie, de même que le langage ordinaire est souvent impuissant pour rendre certains sentiments de l'ame qui est alors obligée de recourir aux harmonieuses expressions de la poésie, de même aussi l'homme a besoin de la sculpture et de la peinture pour exprimer ce qu'aucune langue humaine ne saurait dire, ce que nombre d'individus ne sauraient comprendre sans ce puissant secours. Il y a long-temps qu'on a dit que l'iconographie et la poésie sont deux sœurs habituées à suivre la même route, sachant l'une et l'autre écarter toute entrave (2).

(1) Confregit serpentem æneum quem fecerat Moyses ; si quidem usque ad illud tempus filii Israël adolebant ei incensum. Reg. 18-4.

(2) . . . . Pictoribus atque poetis.
Quid libet audendi semper fuit æqua potestas.
(*Hors. ars. poet.*).

L'iconographie religieuse, à quelqu'époque que nous la considérions, doit nous offrir, à nous catholiques, un intérêt tout particulier. Elle est exactement l'histoire complète du monde. Si nous portons nos regards sur l'iconographie païenne; à la vue des monstrueuses erreurs qui captivaient la terre; à la vue des mille dieux auxquels l'homme aveugle offrait son encens, et en considérant les autels dressés en l'honneur des héros et des hommes les plus vils, des astres et des animaux les plus immondes, des vertus et des vices, nous comprenons le cri de douleur et d'espérance du prophète : « Abaissez les cieux et descendez au milieu de « nous » (1). Nous nous écrions avec Bossuet : « Tout était « Dieu, excepté Dieu lui-même, et l'univers qu'il avait créé « pour manifester sa gloire n'était plus qu'un temple d'idoles. » Bientôt la reconnaissance nous porte à bénir celui qui est venu éclairer le monde de sa divine lumière.

Nous voilà donc préparés, par la considération même des abominations païennes, à étudier avec plus de fruit notre iconographie chrétienne.

C'est bien, en effet, dans nos temples que se déroule toute la suite de nos destinées sociales. Nous y trouvons les traditions des vérités catholiques, l'abrégé des dogmes et de la morale évangéliques. Les premières pages de ce livre mystérieux furent écrites dans les catacombes, et chaque siècle en ajouta de nouvelles que nous allons parcourir sommairement avant de les étudier en détail.

Lorsque le christianisme était encore au berceau, dans un siècle de ferveur et de continuels sacrifices, il n'était pas nécessaire d'agiter par la crainte des cœurs brûlants d'amour; aussi on ne trouve dans les catacombes que des scènes de tendresse; l'œil se repose avec bonheur sur les portraits vé-

(1) Inclina cœlos tuos et descende. Psalm. 143.

vénérés du Sauveur et de sa sainte Mère, et sur ceux des apôtres Pierre et Paul, puis se reportent sur des tableaux qui rappellent l'immense charité de Jésus pour les hommes.

La naissance du Messie, l'adoration des Mages, la fuite en Egypte, Jésus-Christ au milieu des docteurs, la guérison du paralytique, la résurrection de Lazare, la multiplication des pains, le bon Pasteur tantôt paissant ses brebis, tantôt ramenant au bercail celle qui s'était égarée, tels sont les traits qu'on rencontre souvent mêlés aux scènes bibliques.

Les tableaux de l'Ancien Testament sont choisis, presque tous, parmi ceux qui pouvaient encourager les premiers chrétiens au milieu des combats qu'ils avaient à livrer et de leurs dures épreuves. C'est Noé dans l'arche du salut, s'élevant au-dessus des flots qui couvrent la terre; c'est Abraham prêt à immoler son fils Isaac; Moïse frappant le rocher aride pour en faire jaillir des sources abondantes, ou recevant les tables de la loi; c'est Jonas sortant sain et sauf des entrailles de la baleine; Daniel dans la fosse aux lions; David, etc.

Il est facile de comprendre combien tous ces sujets devaient être chers à nos pères; ces hommes si cruellement éprouvés méditaient, en les contemplant, sur cette aimable providence qui sait, quand il lui plaît, changer les foudres en pluie féconde (1).

On trouve aussi dans les catacombes des signes mystérieux qui rappellent au chrétien les combats de ses frères et leurs triomphes, les devoirs qu'il a lui-même à remplir et ses immortelles espérances.

Il est à remarquer qu'un sujet biblique ou évangélique une fois admis, était reproduit de siècle en siècle; on ajoutait bien de nouveaux sujets, mais en général on conservait les anciens.

(1) Fulgura in pluviam fecit. Psalm. 134-7.

Nous ne prétendons pas que tous les tableaux que nous venons d'indiquer, aient existé pendant les fureurs des persécutions ; il est plus probable que la plupart sont d'une époque postérieure.

Lorsque la paix fut rendue à l'église, la dévotion des fidèles les porta à orner ces mystérieux asiles.

L'art chrétien s'appliqua d'abord à enrichir de fresques les parois des catacombes, et à sculpter au trait quelques signes symboliques sur les tombeaux; puis on garnit de bas-reliefs les côtés de ces tombeaux, qui devaient au besoin servir d'autel (1).

A peine délivrée des persécutions, l'église fut ravagée par les hérésies ; alors on rencontre plus souvent Jésus-Christ entre les apôtres Pierre et Paul, l'un qui doit confirmer ses frères dans la Foi, dont la mission est de paître les agneaux et les brebis ; l'autre dont la science doit être pour l'église comme un flambeau toujours allumé. Ce sujet est plusieurs fois reproduit sur les tombeaux de St.-Maximin en Provence ; on y voit Jésus-Christ donnant ses instructions à Pierre, et lui remettant les clefs, puis présentant un livre au chef de l'église et un volumen à l'Apôtre des nations.

Nous arrivons à une époque à laquelle les ornements deviennent plus nombreux ; outre les fresques qui ont été conservées et qu'on retrouve à tous les âges, outre les traits gravés sur les couvercles des sarcophages et les bas-reliefs dont nous avons parlé ; les vases sacrés se couvrent d'images, ou peintes ou ciselées (2); et, pendant que la sculpture multi-

(1) On reconnait ici l'origine des ornements dont on a garni depuis la partie antérieure des autels.

(2) Tertullien ne nous dit pas comment était exécutée la figure du bon Pasteur, qui, déjà de son temps, ornait les calices.

plie les bas-reliefs, la statuaire et la plastique s'exercent sur des sujets religieux (1) ; on commence à orner les baptistaires.

La religion s'était créé à elle-même un cercle d'images, mais elle ne répudia pas entièrement les types du paganisme : elle en admit plusieurs, se les appropria et en fit des allégories après les avoir purifiés de toute idée profane. Non seulement dans l'agencement de ses personnages, elle conserva les costumes des Grecs et des Romains, les vêtements furent largement drappés, les plis multipliés à la manière antique ; mais leurs histoires et leurs emblêmes trouvèrent place dans la composition des tableaux chrétiens.

Dans les catacombes on voit Orphée et des divinités fluviales, des satyres et des scènes bachiques, des sirènes et des centaures, etc. Constantin converti porte sur ses monnaies le labarum orné du chrisme au milieu de symboles païens, et les monnaies de Constance nous montrent ce prince portant aussi le labarum, et couronné par une victoire.

Ne nous étonnons plus de voir sur les magnifiques tombeaux de St.-Maximin, des chevaux marins, des centaures, des dauphins, et de rencontrer, jusqu'au XII[e]. siècle et plus tard, des sirènes, des monstres de toute espèce, des formes humaines unies aux formes purement animales comme au temps du paganisme ; le christianisme, en détruisant ce qui pouvait entretenir un culte idolâtrique, usa de sages tempéraments et conserva ces allégories en les expliquant. Cette imitation de l'antique diminua quand l'art ogival se posa comme créateur.

Jusqu'au V[e]. siècle on n'avait pas encore osé représenter le Sauveur en croix ; on s'était contenté de l'image de son

(1) Nous parlerons plus tard des statues du bon Pasteur et de Daniel, que Constantin fit élever sur la place publique.



supplice sous différentes formes, soit comme symbole, soit comme attribut; on y avait ajouté, mais rarement, quelques traits de la passion. A cette époque, on vit pour la première fois l'image du Sauveur, revêtu de sa robe sans couture et suspendu à l'arbre de la croix; mais ce ne fut qu'au VII[e]. siècle ou au VIII[e]., que les scènes de la passion se multiplièrent: jusques-là, Jésus-Christ en croix n'était qu'une exception.

Aux genres d'ornement dont nous avons parlé, la première époque de la période romano-byzantine ajouta les mosaïques qui, déjà sans doute, avaient été mises en usage dans les basiliques constantiniennes (1). On remplaça souvent par ces mosaïques les fresques primitives, on en couvrit non seulement les parois des murailles et la coquille absidale, mais l'aire elle-même des églises.

Cette marqueterie de marbre était disposée de manière à former des arabesques et souvent des figures et des traits historiques. A l'époque Mérovingienne, un grand nombre de nos églises de France étaient remarquables par ce genre d'ornementation; on lit dans la vie de saint Pallade, qui monta sur le siége épiscopal d'Auxerre en 622, qu'il fit élever à Vergers, près de Donzy, maintenant diocèse de Nevers, une magnifique église en l'honneur de saint Germain; elle était remarquable surtout par ses mosaïques qui égalaient en beauté celles dont le saint évêque avait orné la basilique de saint Eusèbe d'Auxerre. Toutes ces mosaïques n'étaient pas uniquement composées de pièces de marbre varié; plusieurs étaient formées de fragments de verres de différentes couleurs. Nous en retrouvons encore au XI[e]. siècle; l'autel de

(1) On sait que les Romains ont souvent employé les mosaïques comme ornement dans leurs édifices; il est donc probable qu'elles ne furent pas oubliées dans les anciennes basiliques.

St.-Guillem-du-Désert, donné par le pape saint Grégoire VII, est en marbre blanc encadré dans des moulures de marbre noir; il réunit tout à la fois la sculpture au trait et la mosaïque; les intervalles des arabesques et des figures sont garnies de verres de couleurs variées. Au XIIe. siècle (1), la prunelle des statues fut souvent formée de marbre, de verre, ou d'émail (2), dont on ornait aussi la circonférence des nimbes; des trous y étaient pratiqués à dessein.

Les mosaïques historiques s'employaient toujours au XIIe. siècle, dans l'ornementation de l'aire des grandes basiliques. On sait que saint Bernard, parmi les reproches qu'il adresse aux moines de Cluny sur l'excessive somptuosité de leurs églises, se plaint qu'on est souvent forcé de cracher dans la bouche d'un ange, et de mettre le pied sur la face d'un saint (3).

A partir du VIIIe. siècle jusqu'au XIe., les études iconographiques sont nulles ou à peu près; l'hérésie des iconoclastes, appuyée sur le double système des Juifs et des Sarrazins, avait juré la destruction des images; son souffle empesté, après avoir paralysé le génie oriental, répandit sur l'Occident ses funestes influences.

Les premiers chrétiens durent faire paraître une grande réserve dans le respect extérieur rendu aux images; ils avaient à craindre d'entretenir les nouveaux convertis dans des pratiques idolâtriques; d'un autre côté, ils ne voulaient pas que les païens, trompés par les apparences, pussent leur reprocher les erreurs qu'ils cherchaient à détruire. Ces images ne

(1) Entre autres exemples, nous pourrions citer les bas-reliefs de la Charité-sur-Loire.

(2) Au lieu de marbre, de verre ou d'émail, on se contentait quelquefois d'y couler du plomb.

(3) Sæpe spuitur in ore angeli, sæpe alicujus sanctorum facies calcibus funditur transeuntium. St.-Bern. apol. de vita et moribus relig. cap. XI.

faisaient donc pas partie du culte, seulement elles venaient en aide aux prédicateurs ; c'était, nous le répétons, le livre des ignorants, continuellement ouvert sous les yeux du peuple, et offrant à son admiration les belles actions inspirées par la morale évangélique. De l'admiration de ces belles actions, au respect et du respect au culte, il n'y a qu'un pas ; on finit donc par rendre à ces images des hommages qui se rapportaient dans l'esprit des fidèles aux saints personnages dont la vie était représentée ; mais ces hommages ne pouvaient être confondus avec le culte d'adoration qu'on ne rendait qu'à Dieu. Tel était cependant le reproche mal fondé que les iconoclastes adressaient à ceux qui vénéraient les images, en les accusant d'idolâtrie.

Malgré les protestations des catholiques et les canons du second concile de Nicée, ces hérétiques brisèrent les images partout où ils les rencontrèrent, et poursuivirent, pendant cent vingt ans, leur œuvre de destruction, c'est-à-dire, pendant le cours du VIIIe. siècle et la première partie du IXe.

L'Occident, quoique moins avancé dans les arts, avait aussi ses images, mais on ne leur rendait aucun culte ; elles servaient seulement à l'instruction du peuple. Nous avons vu Sérénus, évêque de Marseille, à la fin du VIe. siècle, briser les images de son église sous prétexte que son peuple les honorait d'un culte superstitieux. Les pères du Concile de Francfort, tenu en 794, eurent peine à admettre les canons du second concile de Nicée, et ils ne le firent qu'avec restriction.

Quelques années plus tard, en 824, un concile de Paris, tout en admettant l'usage des images, défendait de leur rendre aucun culte. Les évêques craignaient que le peuple, peu instruit, ne se laissât trop facilement entraîner à un culte idolâtrique.

Il est facile maintenant de se rendre compte de la rareté des monuments iconographiques, pendant les VIIIe. et IXe. siècles.

Le Xe. siècle fut peu fécond en iconographie, comme il

fut peu riche en architecture ; les terreurs qu'inspirait l'approche de l'an mil, avaient glacé les ames et paralysé le génie.

Le XI[e]. siècle reproduisit en tâtonnant les traits de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont nous avons parlé plus haut ; il y ajouta J.-C. docteur au milieu des quatre évangélistes ou de leurs animaux symboliques. L'art dégénéré semble reprendre une nouvelle vie, mais avec cette nouvelle vie il se revêt des langes de l'enfance. On peut déjà admirer un certain talent dans les ornements empruntés au règne végétal, dans les réseaux et les arabesques, et même dans les oiseaux. Il n'en est pas de même des quadrupèdes et des formes humaines. Les artistes ne les attaquent qu'avec un ciseau incertain. Cependant la sculpture s'exerce après les chapiteaux, les tympans, les autels et les cuves baptismales, et quelquefois la peinture polychrôme vient couvrir les œuvres de la sculpture, comme pour en dissimuler les défauts.

A la fin de ce siècle, et pendant le cours du suivant surtout, l'iconographie fait de nouveaux progrès ; les archivoltes et le tympan du portail, les chapiteaux des colonnes, les stylobates et les piédestaux, les calices et les ciboires, les encensoirs et les châsses, les crosses épiscopales ou abbatiales et les évangéliaires, en un mot, tout ce qui, dans les églises, peut être enrichi de quelqu'ornement, exerce le talent des iconographes ; bientôt les émaux et les peintures sur verre viendront offrir de nouvelles ressources à la fécondité de leur imagination (1).

(1) Les émaux étaient connus des Egyptiens, des Babyloniens et des Phéniciens ; les Grecs, les Etrusques et les Romains en faisaient grand cas, et l'on conserve d'eux plusieurs ouvrages en ce genre. Les émaux employés dans notre ornementation chrétienne sont rares avant le XII[e]. siècle. Si on en excepte quelques mosaïques, ce fut au XIII[e]. siècle qu'on commença avec l'émail des tableaux qui le disputaient à la peinture. On sait aussi que les verres de couleur remontent à une haute

Cependant le Catéchisme monumental se complète ; ce ne sont plus quelques traits isolés, c'est toute la vie du Sauveur, c'est sa glorification, ce sont ses triomphes, l'établissement de son église, ses combats et ses victoires, la lutte détaillée du bien et du mal ; les vertus et les vices, le dernier avénement du Fils de l'Homme, enfin les espérances et les châtiments de l'autre vie.

On voit tout-à-coup des sujets effrayants succéder à des scènes de bonté et de tendresse ; on en est étonné et on se demande les motifs de ce brusque changement ; nous les indiquerons lorsque nous parlerons de Jésus-Christ Juge.

Pendant le XIIe. siècle, l'art se perfectionne, les ciselures deviennent plus délicates, les vives couleurs de l'émail viennent donner un nouvel éclat à l'or et à l'argent. D'un autre côté, la pierre et le marbre ne sont plus seulement ébauchés ; on les fouille profondément, et si la statuaire laisse encore beaucoup à désirer sous le rapport du dessin, si au premier coup-d'œil on regrette de rencontrer quelquefois ces figures osseuses, ces bustes allongés, ces membres grêles et presque décharnés, on est forcé d'admirer l'austère dignité que les artistes ont su donner à leurs sujets ; on se rappelle d'ailleurs qu'il n'entrait pas dans leur plan de s'attacher aux formes matérielles ; ils recherchaient des beautés d'un autre ordre.

Les artistes qui ont le plus contribué à accomplir, aux XIe. et XIIe. siècles, cette révolution iconographique, devaient sortir de la célèbre école de Cluny, car c'est principalement dans les églises qui dépendaient de cet ordre qu'on peut étudier avec fruit les détails et les progrès de l'iconographie

antiquité ; mais on convient généralement que la peinture sur verre est une des inventions du XIIe. siècle, du moins on ne connait pas de vitraux peints authentiques, avant ceux dont l'abbé Suger orna l'abside de l'église de St.-Denis.

chrétienne, à la fin de la période romano-bizantine. Les églises les plus remarquables sous ce rapport, soit au centre, soit dans le midi de la France, ont été construites sous leur influence. Il nous suffirait de citer, en Bourgogne : Vézelay, la Charité-sur-Loire, St.-Sauveur de Nevers, St.-Pierre-le-Moutier, etc.; puis en se rapprochant du Midi, St.-André-Le-Bas à Vienne, et plus loin St.-Gilles, St.-Guillem-du-Désert, les églises de Gaillac et autres, toutes dépendantes de Cluny (1).

Ces moines artistes se mettaient à l'œuvre sans avoir échauffé leur imagination par la considération des beautés molles et efféminées ; leurs frères revêtus de leurs sacs de bure, les joues creusées par les jeûnes et les macérations, le front rembruni et ridé par les méditations des vérités éternelles, étaient leurs modèles ; ne nous étonnons pas de l'austérité de leurs œuvres (2).

La période ogivale fut loin de répudier les traditions iconographiques des siècles précédents. Elle se contenta, il est vrai, d'orner ses chapiteaux des produits du règne végétal et de quelques légendes; les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les allégories multipliées et les symboles qui couvraient les chapiteaux romano-bizantins disparurent ;

(1) Constantin Copronyme, un des plus ardents destructeurs des images, persécuta les moines, confisqua les maisons religieuses et fit défense à qui que ce fût d'embrasser la vie monastique. Cette conduite semblerait indiquer que dès-lors les sculpteurs et les peintres religieux sortaient des couvents.

(2) Il est à remarquer en général que la statuaire est plus parfaite sous le rapport du dessin et de l'exécution dans le midi de la France, à l'époque transitionnelle ; les églises de St.-Gilles et de St.-Trophime d'Arles, en sont une preuve. C'est sans doute parce que les sculpteurs avaient sous les yeux les chefs-d'œuvre que leur offraient les villes d'Arles et de Nîmes.



mais le tympan et les voussures du portail furent consacrés au développement des vérités évangéliques ; on y ajouta souvent la légende du patron et les mystères de la vie de Marie ; en même temps, les tableaux du portail se garnirent de magnifiques médaillons (1), avec des scènes bibliques, des animaux symboliques, des signes du zodiaque et des fabliaux.

Ce fut au XIIIe. siècle qu'on vit les autels surmontés de rétables ornés aussi de scènes religieuses ; avant cette époque, le trône épiscopal, dressé au fond de l'abside, s'opposait à cette disposition qui eût privé le peuple de la vue de l'évêque.

Cependant la sculpture avait atteint un nouveau degré de perfection ; la main de l'artiste était moins tremblante ; déjà il pouvait fouiller la pierre avec une hardiesse remarquable, et en même temps les formes des sujets devenaient plus gracieuses, les poses plus naturelles ; on savait allier la beauté physique à la beauté morale. Les grandes figures ne furent plus applaties contre les murailles, elles s'en détachèrent et se trouvèrent protégées par des niches gothiques surmontées de leurs dais.

Le plan magnifique que nous avons admiré à l'époque transitionnelle, se développa sur les vitraux et devint complet ; on peut y étudier la religion dans tous ses détails. Après la triste histoire de nos premiers parents, celle des patriarches et du déluge ; après Moyse et les tables de la loi, on voit la longue suite des prophètes qui ont préparé le monde à recevoir le rédempteur, et dans leurs rangs, on

(1) On donne le nom de tableau à l'épaisseur du mur qui forme le côté d'une baie, soit dans les portails, soit dans les fenêtres. A l'époque ogivale, les tableaux des portails sont toujours ébrasés et ornés d'arcatures, de médaillons et de statues.

commence à remarquer les sibylles assez souvent placées auprès des évangélistes et des apôtres, pour compléter tous les *témoignages*.

La vie de J.-C., ses miracles, ses souffrances, sa mort et son triomphe, y occupent une large place ; puis se déroule un tableau que le XIIe. siècle avait déjà esquissé à grands traits ; la synagogue répudiée, et l'église nouvelle épouse admise à partager tout à la fois les humiliations et les victoires du Sauveur. Viennent ensuite les légendes des saints les plus célèbres, de ceux, surtout, qui ont honoré la contrée par leurs exemples et leurs miracles, ou sous le vocable desquels les églises sont placées.

Au XIVe. siècle et au XVe., le domaine des imagiers semble s'agrandir ; les tympans, les voussures, les niches et les pinacles, plus multipliés qu'au siècle précédent, les châsses, les vases sacrés, les livres de prières, les vitraux, les parois de murailles, les voûtes, les chapelles absidales, continuent à se parer des richesses iconographiques ; en même temps les cancels, dont le XIIIe. siècle avait déjà environné le chœur, forment une barrière plus élevée, contre laquelle les stalles se dressent en amphithéâtre, et les jubés étendent leurs gracieuses galeries au-dessus de la grande porte du chœur. Les mosaïques variées ne couvrent plus, comme un riche tapis, la surface du sol, mais les pierres tombales les remplacent partout ; tantôt le sculpteur tumulaire se contente de rappeler par des inscriptions le nom et les vertus du mort dont la pierre couvre les restes, tantôt il y ajoute son image au simple trait ou bien il l'enrichit d'incrustations.

Cependant dès la fin du XIVe. siècle les miniaturistes, les peintres, les sculpteurs et les ciseleurs commençaient à s'éloigner des types traditionnels ; la pensée humaine voulait déjà se substituer à la pensée divine, l'Evangile était d'une sublimité trop simple, les artistes entreprirent de l'enrichir des



caprices de leur imagination. Qu'on jette pour s'en convaincre un coup-d'œil sur les scènes du jugement dernier, de Sainte-Cécile d'Alby, et sur les peines des réprouvés, et qu'on les compare avec les mêmes sujets représentés à St.-Trophime d'Arles, à St.-Lazare d'Autun, et sur les grandes basiliques du XIIIe. siècle. Les artistes de Sainte-Cécile, laïcs de l'école de Giotto, avaient puisé leurs inspirations dans le Dante, tandis que les sculpteurs de St.-Trophime et de St.-Lazare, prêtres ou moines, avaient médité les Saintes Ecritures.

C'est à la même époque qu'on voit cette multitude de singes et de figures grimaçantes dont il est difficile d'expliquer le motif, tantôt entablées, tantôt en culs-de-lampe et en porte-à-faux.

Le XVe. siècle, à son tour, mit une sorte de coquetterie dans ses statues et ses figurines; il ne comprit plus une beauté calme et modeste. Son ciseau et ses pinceaux voulurent bien encore s'exercer en faveur de la religion, car la foi était toujours vivace; on reproduisit donc les mêmes sujets qu'aux siècles précédents, mais on se laissa guider par le sensualisme; les saints et les saintes auraient pu paraître avec honneur dans un tournois et marcher de front avec les chevaliers et les *damoiselles*.

Le XVIe. siècle avec son dévergondage n'eut plus qu'un pas à faire pour arriver à l'art païen; il ne balança pas. C'en était fait de notre iconographie chrétienne; un épouvantable cahos succéda à l'ordre admirable que nous avons étudié; les chefs-d'œuvre du génie inspirés par la foi ne furent plus imités; on voulut se débarrasser de la foi pour ne conserver que le génie, mais le génie ne fut plus qu'un cadavre infect. La Mythologie et la Bible, l'Histoire profane et l'Histoire sacrée, l'Evangile et les superstitions populaires. Tout fut mélangé. On vit Mars auprès de saint Michel terrassant le dragon, Hercule armé de sa massue en face de la religion

appuyée sur sa Croix ; la vertu symbolisée par des formes sensuelles présentait tout ce que le vice a de plus dégoûtant, et des anges charnus semblaient placés à dessein de faire rougir les petits satyres qu'on leur donnait pour voisins.

Les admirateurs de cette prétendue renaissance nous objecteront les nudités et ce qu'ils appellent les obscénités des siècles de foi ; et nous, nous leur répondrons que nos sculpteurs et nos imagiers chrétiens ne cherchaient qu'à inspirer l'horreur du vice en le montrant dans toute sa laideur, et que leurs œuvres empreintes du sceau de leur foi n'ont jamais souillé l'imagination la plus ombrageuse, tandis que les œuvres de la renaissance ne sont que l'expression trop fidèle de la corruption, qui régnait alors et dans la chaumière du pauvre et dans les palais des grands. Les uns présentaient l'image du vice pour en dégoûter, les autres pour constater son empire.

Chose remarquable : en même temps que le protestantisme attaquait l'église de Jésus-Christ avec un acharnement inconnu jusqu'alors, et qu'il essayait de saper dans ses fondements l'édifice sacré cimenté du sang d'un Dieu, la renaissance, sa sœur jumelle, inscrivait aussi le mot de *réforme* sur ses bannières (1).

La foi des peuples fut ébranlée, mais Dieu ne permit pas que le triomphe des novateurs fût complet ; ils purent bien diminuer l'ardeur du feu sacré, il ne fut pas en leur pouvoir de l'éteindre. La religion eut ses champions qui combattirent avec courage et persévérance contre cette double réforme ; tandis que d'une part on protestait contre la foi et les œuvres sublimes que la foi avait produites, l'église de son côté élevait sa voix puissante et protestait aussi en s'appuyant sur les

(1) Victor Hugo, dans N.-D. de Paris (Paris à vol d'oiseau) n'a pas oublié d'indiquer l'affinité qui existe entre la *renaissance* et la *réforme*: « son paganisme architectural contemporain de Luther, etc. »

antiques traditions ; du même coup elle paraissait frapper les nouveaux iconoclastes et les nouveaux iconographes.

Le Concile de Trente ne se contenta pas de condamner Luther et Calvin, il s'établit le protecteur de l'iconographie chrétienne si vigoureusement attaquée. Après avoir exposé la croyance de l'église sur le culte rendu aux saintes images, après avoir confirmé les décrets du second Concile de Nicée, le saint Concile recommande aux évêques de proclamer ; « que les peintures et les sculptures qui représentent les différents mystères de la vie du Sauveur, sont autant de moyens propres à instruire les peuples et à les confirmer dans la foi ; que les saintes images sont très-utiles, non-seulement pour rappeler aux fidèles les grâces et les bienfaits que Jésus-Christ s'est plu à répandre sur les hommes, mais encore pour mettre sous leurs yeux les miracles et les exemples des Saints, les porter par là à rendre à Dieu leurs actions de grâce et à prendre ces saints pour modèles. »

Passant ensuite aux abus qui s'étaient glissés dans l'art chrétien, les Pères condamnent les nudités et les ornements mondains dans les images et veulent qu'à l'avenir on ne puisse en placer aucune nouvelle dans les églises sans l'approbation de l'évêque diocésain (1).

Quelques années plus tard, en 1570, Jean Molan, docteur de l'Université de Louvain, fit paraître son traité des images dans lequel il indique les types traditionnels de Dieu, des Anges et des Saints ; il y flétrit avec énergie ceux qui, non contents de parler un langage païen (2), ne craignent pas de

(1) Con. trid. sess. XXV.

(2) Pierre Bembo, secrétaire de Léon X et depuis Cardinal, mettait dans la bouche du souverain pontife des expressions qui n'auraient convenu que dans celle d'un prêtre de Rome païenne ; il faisait dire au pape, annonçant sa promotion aux Rois et aux princes, qu'il avait été créé pontife par les décrets des *Dieux immortels*. Nous pour-

peupler d'idoles le temple du vrai Dieu (1).

Le XVII[e]. siècle, sans s'éloigner entièrement du genre de la renaissance, se montra cependant plus réservé. On rencontre bien encore un mélange du sacré et du profane, car les Italiens continuèrent à imprimer leur cachet sur les œuvres de ce siècle; mais en général dans les scènes religieuses les nudités furent moins révoltantes, les sujets furent plus respectés.

L'iconographie allait être privée d'une des portions les plus riches de son magnifique domaine; la peinture sur verre, déjà réduite en grande partie à de simples grisailles, allait insensiblement disparaître. Bientôt, au lieu de ce jour mystérieux si favorable aux saintes méditations et qui ajoutait à la majesté de nos augustes cérémonies, des flots de lumières vinrent inonder de toutes parts les édifices sacrés; à la place de ces myriades de saints qui exposaient aux yeux des fidèles, les vertus qu'ils avaient pratiquées pendant les jours de leur pélerinage, et qui montraient à leurs frères voyageurs leurs immortelles couronnes pour ranimer leur courage, les yeux fatigués ne rencontraient que le vide.

Le XVII[e]. siècle avait commencé à négliger cette branche de l'art chrétien, le siècle suivant finit par ne plus s'en occuper; l'indifférence sur ce point alla si loin qu'on oublia jusqu'aux procédés des peintres-verriers; quelques sculptures sur bois, des fresques, des peintures à l'huile, des tapisseries, telles ont été les œuvres iconographiques du XVIII[e]. siècle.

Quand on s'est engagé dans une fausse route, on ne sait

rions citer nombre d'exemples aussi inconvenants; les Italiens surtout se plaisaient à faire revivre les anciennes formules en usage au siècle d'Auguste.

(1) De hist. St. Imag. lib. 11 cap. 57.

où on va, peut-être au précipice. La décadence de l'art fut le triste résultat de la renaissance.

Qu'on ne se persuade pas cependant que l'église ait prêté son concours à l'art devenu païen ; elle en subissait les déplorables conséquences, mais elle ne l'accepta jamais comme un fait acccompli.

Le Concile de Trente avait protesté contre toute innovation dangereuse en ce genre, Jean Molan et d'autres docteurs catholiques avaient déjà travaillé de tout leur pouvoir à maintenir les anciennes traditions iconographiques, lorsque Benoît XIV., en 1745, consulté sur certaines images de la Trinité, rappela les types traditionnels et défendit de s'en écarter.

La révolution de 1793 vint à son tour, non plus pour innover, mais pour détruire ; elle se chargea de renouveler avec un nouveau degré de fureur les sacrilèges attentats des iconoclastes et des huguenots ; une guerre à outrance fut déclarée à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints. Après avoir remplacé nos dimanches et nos fêtes par les décades et les sans-culotides, après avoir substitué à nos Saints dans le calendrier républicain les légumes de nos jardins, les instruments d'agriculture, les animaux de nos basses-cours, on entreprit de détruire tout ce qui touchait à la religion.

Tandis qu'on jetait dans le creuset révolutionnaire les reliques et les vases sacrés, le marteau destructeur s'attaquait aux bas-reliefs, aux statues, aux vitraux qui décoraient nos basiliques, et la torche incendiaire réduisait en poussière les ornements sacerdotaux, les riches tapisseries, les tableaux et les manuscrits les plus précieux. Ce qui ne fut pas complètement détruit fut mutilé ou lacéré ; peu de monuments restèrent parfaitement intacts.

Le XIX[e]. siècle trouva le sol français jonché de ruines ; les guerres de l'Empire ne permirent pas de fouiller ces ruines pour en recueillir les vénérables débris, et nos monuments

restèrent long-temps encore dans le triste état où la révolution les avait laissés.

A notre époque était réservée la gloire de rétablir les œuvres de nos pères, considérées d'abord pendant près de trois siécles avec tant d'indifférence et de mépris, et enfin traitées avec tant de barbarie. Nous comprenons ce qu'elles ont de sublime, nous les environnons de nos respects, nous replaçons avec amour les pierres que le temps et les révolutions en avaient arrachées, et nous recherchons avec empressement tout ce qui contribuait à l'ornement de nos temples sacrés.

Sur tous les points de la France se constituent des Sociétés archéologiques pour étudier nos monuments, travailler à leur conservation et en surveiller les restaurations (1). Nos architectes ne se contentent plus de reconstruire au gré de leurs caprices ou de leur goût particulier, ils s'empressent de réunir les anciens débris pour ne point s'en écarter, ils calquent les statues pour reproduire et la pose et les traits et les costumes d'une manière plus exacte ; ils vont plus loin, ils cherchent à imiter le coup de râpe antique pour conserver à ces monuments toute leur originalité.

Le gouvernement, de son côté, après avoir encouragé ce mouvement artistique et religieux, prend sous sa protection les magnifiques édifices que nous ont légués nos pères, et sait s'imposer de généreux sacrifices pour les soutenir.

(1) A la tête de toutes les Sociétés brille la Société française pour la conservation des monuments, fondée de 1830 à 1833, par M. de Caumont, et qui, siégeant successivement sur tous les points de la France, a partout dirigé et excité les recherches archéologiques et les restaurations; cette compagnie, qui n'a pas de rivale, comme le disait M. le C.ᵉ de Montalembert, a voté près de 60,000 fr. pour consolider nos édifices nationaux, et chose remarquable, ces fonds ont été produits par la faible cotisation que versent annuellement ses membres dans la caisse de la Société. L'excellente administration de la compagnie et le zèle de M. Gaugain, trésorier, ont produit ce beau résultat.



Que ceux qui consacrent leurs talents à l'iconographie pratique n'oublient jamais la règle que leur a tracée le second Concile de Nicée « Ce n'est point leur caprice ou leur génie « que les peintres ont pris pour guide dans la composition de « nos scènes religieuses ; les usages de l'église catholique, les « types que leur a laissés la tradition, le respect profond « qu'ils avaient pour l'antiquité, telles ont été les sources « fécondes où ils ont puisé leurs inspirations. Nos pères, en « voyant ces images dans nos vénérables temples, les ont ad- « mises avec empressement, et lorsqu'ils ont consacré de « nouvelles basiliques, ils se sont fait un devoir de les y re- « produire (1). »

CHAPITRE 2.

Le Symbolisme. — Son origine. — Sa définition.

Le symbolisme remonte à la plus haute antiquité ; la foi des peuples lui a donné naissance (2). Il semble être de l'es-

(1) Conc. Nicen. 11 apud Labb. tom. 3, pag. 431.

(2) Nous ne disons pas assez, en avançant que le symbolisme a son origine dans la foi des peuples. Il a son principe dans la nature même de Dieu et dans la nature de l'homme. Dans ses éternels décrets, Dieu avait résolu de créer le monde pour manifester sa gloire, mais il fallait au milieu des œuvres de la création un être intelligent, capable de comprendre la sagesse du créateur ; il créa l'homme. Cependant cette intelligence embarrassée par les organes qui devaient la servir, ne pouvait contempler Dieu qu'à travers le prisme de la création, il ne pouvait le comprendre que par des symboles *videmus nunc per speculum et in ænigmate*. Nous pouvons donc faire remonter le symbolisme au-delà du sixième jour de la création, car déjà le jour annonçait au jour la gloire et la puissance infinie du Tout-Puissant, et la nuit l'annonçait à la nuit. Adam, en ouvrant les yeux à la lumière,

sence même de la religion, car toutes les religions ont leurs symboles. Les cérémonies qui constituent le culte extérieur ne sont que des symboles, expression du culte intérieur. Les prostrations, les inclinations, les gestes, l'encens, la lumière, les fleurs en guirlandes et en bouquets, les bandelettes, les ornements sacerdotaux, etc., etc., sont autant de symboles.

L'homme, après avoir cherché à rendre sensibles sa pensée et ses sentiments à l'égard de son créateur, voulut aussi rendre sensibles par des figures allégoriques les bienfaits et la tendresse de son Dieu. Être faible et fini, il essaya de représenter par des formes l'être infini et invisible.

Déjà il avait employé la double harmonie de la poésie et de la musique pour détacher son ame de la terre et l'élever jusqu'au trône de l'éternel; déjà il avait prévenu les désirs du Prophète, et après avoir construit des temples ou simplement dressé des autels, il s'était écrié: « Abaissez les cieux « et venez au milieu de nous. » Convaincu que Dieu condescendait à ses vœux, il voulut qu'il habitât d'une manière visible les somptueux édifices qu'il avait élevés en son honneur. Il chercha dans les œuvres de la création ce qui pouvait lui rappeler ses divins attributs. Le plus souvent il le représenta sous la forme humaine, car l'homme était son chef-d'œuvre, son image la plus parfaite; il sut imprimer à ces traits humains un caractère de grandeur, de puissance et de majesté; puis pour donner une idée des perfections de Dieu, de sa providence, de sa justice, de sa sagesse, de sa bonté, etc., il choisit dans la nature ce qui lui parut le plus

comprit de suite ce mystérieux langage. Le firmament lui raconta l'immensité de celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir, le soleil proclama sa gloire, la terre sa bonté, tout l'univers sa puissance et sa sagesse, tout était pour lui autant de symboles qui lui servaient de degrés pour s'élever jusqu'à Dieu.



propre à rappeler ces attributs. Bientôt on vit paraître l'aigle armé de la foudre aux pieds de l'image portant un sceptre, d'autres fois la même image portait une corne d'abondance, une balance, etc. Telle fut l'origine de toutes les figures allégoriques du paganisme et en même temps de ses erreurs; on multiplia les Dieux en proportion des perfections divines et on finit par confondre le Créateur avec son imparfaite représentation.

Ce n'était pas assez, tous les types choisis dans la nature laissaient encore quelque chose à désirer; l'homme en vint à créer des monstres dans son imagination. Alors parurent Janus à deux visages, la triple Hécate, une tête humaine sur un corps de lion, etc. L'Indien multiplia les membres de ses idoles pour indiquer leur puissance, il leur donna une tête de cheval ou d'éléphant, symboles de leur sagesse et de leur intelligence; enfin on vit surgir toutes ces divinités monstrueuses qui ne firent que constater le délire et l'impuissance de l'homme.

On avait aussi compris la nécessité d'envelopper d'un voile les mystères secrets du culte qu'on voulait dérober aux yeux des profanes et que les initiés seuls pouvaient connaître. Le symbolisme vit donc son royaume s'agrandir par l'admission de certains signes, de certaines figures, de certains caractères dont tout le monde n'avait pas la clef.

Les Egyptiens avaient leurs hiéroglyphes sacrés, les Chaldéens leurs chiffres mystérieux, les quatre lettres qui exprimaient chez les Juifs le nom de Jéhovah étaient tellement environnées de respect, qu'on ne connaît même plus la prononciation de ce nom sacré; d'un autre côté les Grecs, les Romains et les peuples du Nord avaient leurs emblêmes et leurs allégories plus connus en général, mais ils avaient aussi leurs symboles secrets.

Outre le mystère qui enveloppe le symbolisme, nous de-

vons ajouter qu'il y a dans ce langage quelque chose qui porte l'ame à la méditation, qui lui présente un cadre à remplir, un sujet à développer; les idées semblent s'agrandir et l'imagination est plus flattée, parce que le symbole paraît donner à son activité une force créatrice.

Les paraboles que le Sauveur employait si souvent dans ses divines instructions, n'étaient que le symbolisme du langage; ce langage était plus approprié au génie oriental.

Avant d'aller plus loin et d'étudier le symbolisme chrétien, fixons-nous bien sur la définition du symbole.

Le symbole est un signe sensible qui exprime une idée cachée sous ce signe; c'est une image qui ne doit point être envisagée seulement dans le sens naturel qu'elle présente, mais qui désigne un autre objet, lequel, par sa nature, ou d'après une opinion reçue, a des rapports avec cette image. Ainsi l'Agneau est le symbole de Jésus-Christ dont il indique la douceur et la patience.

On confond assez généralement le symbole, la figure, l'emblême, l'allégorie, l'attribut; est-ce à tort, est-ce à raison? Nous devons nous contenter d'avouer, que les nuances qu'on établit entre ces différentes expressions sont si légères, qu'il est permis de les confondre et de les désigner sous le nom général de symbole.

M. Didron, d'après M. Ampère, veut établir une différence entre ces divers mots; selon lui, le *symbole* serait une figure consacrée et presque de *foi*, tandis que la *figure* serait laissée à *l'opinion*. Nous ne croyons pas devoir admettre ici cette distinction théologique plutôt que grammaticale; cependant, pour faire comprendre la pensée du savant iconographe, nous donnerons un exemple.

L'Agneau pascal des Juifs *figure* l'Agneau sans tache qui a expié les péchés du monde; mais comme Jésus-Christ a été désigné sous cet emblême par les Saintes Écritures, cet em-



blême devient *symbole.* Pour éviter toute incertitude, quand on a voulu symboliser Jésus-Christ sous la représentation d'un Agneau, on lui a donné le nimbe crucifère ou la croix de résurrection, ou simplement on a placé une petite croix au-dessus de sa tête, ce sont là *les attributs* qui le caractérisent.

CHAPITRE 3.

Les premiers symboles chrétiens. — Les sigles. — Les monogrammes. — Le chrisme.

Pendant le cours de sa vie mortelle, souvent le Sauveur s'était servi du langage symbolique dans l'exposition et le développement des vérités saintes. Il ne parlait qu'en paraboles, et quelquefois il se chargeait lui-même de traduire, par le langage commun, le langage mystérieux. Les apôtres et les premiers prédicateurs de l'évangile, en expliquant aux peuples la doctrine de Jésus-Christ et sa morale sublime, durent employer aussi les figures et les symboles à l'exemple de leur divin maître; en sorte que le symbolisme devint, de cette manière, le langage catholique : c'est en effet la langue qu'ont parlée les Pères.

Les premiers chrétiens, dans leurs pieuses méditations, se plaisaient à retracer, dans leur esprit, l'image du bon Pasteur rapportant au bercail, sur ses épaules, la brebis égarée, ou donnant sa vie pour sauver son troupeau. Ils se rappelaient avec amour ce roi plein de douceur, qui ordonne d'introduire dans la salle du festin les pauvres et les infirmes, ce bon père qui reçoit avec tendresse un fils ingrat et prodigue. A ces images déjà si consolantes pour eux, venaient se joindre celles sous lesquelles les prophètes et les justes de l'ancienne loi avaient entrevu le désiré des nations; le lion de la tribu de

Juda, l'agneau qui n'ouvre pas même la bouche pour se plaindre devant celui qui le tond. Toutes les figures de nos livres saints, jusque-là enveloppées d'un voile épais, leur apparaissaient à découvert; leur foi vive et leur ardent amour avaient soulevé ce voile mystérieux.

Bientôt, afin que leur vie devînt une méditation continuelle, ils se plurent à reproduire partout les signes qui pouvaient leur rappeler le souvenir de la charité de Dieu pour les hommes, et en même temps toute l'étendue que devait avoir leur reconnaissance. Ils voulurent que le ciel et la terre leur parlassent de Dieu et de ses incompréhensibles bienfaits; ils cherchèrent dans les plus belles productions de la nature ce qui leur paraissait le plus en rapport avec les vertus qu'ils avaient à pratiquer, avec les épreuves auxquelles ils étaient soumis, avec leurs immortelles espérances. Ils se créèrent donc un alphabet, dont seuls ils connaissaient les caractères sacrés, en sorte que, sans crainte de se compromettre, ils gravaient leurs pensées les plus intimes contre les murs de leurs maisons, sur les modestes ornements que les bienséances les autorisaient à porter, et dans les sombres souterrains où la fureur des persécutions les forçait à se réfugier. Partout, leurs yeux rencontraient de consolantes images et leur cœur palpitait d'un amour toujours croissant. L'A et l'Ω leur rappelaient le souvenir de celui qui a dit : Je suis le commencement et la fin; le raisin et l'épi de blé étaient les symboles de la céleste nourriture où ils puisaient leurs forces ; et le pélican, s'entrouvrant les flancs pour nourrir ses petits, n'était à leurs yeux qu'une faible image de celui qui, tous les jours, les nourrissait de son sang.

Le poisson est un des symboles le plus souvent reproduit sur les monuments chrétiens, ainsi que son nom grec ΙΧΘΥΣ. Par une heureuse combinaison, les cinq lettres qui



le composent expriment le nom et les titres du Sauveur indiqués par les initiales : ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΟΤΗΡ. Jésus-Christ, fils de Dieu Sauveur.



Tertulien faisant allusion à ce symbole dit : « Nous sommes « de petits poissons en Jésus-Christ, véritable poisson qui « nous a donné la vie. Nous naissons dans l'eau et nous « ne pouvons être sauvés qu'en demeurant dans cette « eau (1).

« Le poisson, dit saint Augustin, est le symbole du Christ « qui est descendu vivant dans l'abîme de cette vie mortelle, « comme dans la profondeur des eaux, et qui y est demeuré « sans péché (2). »

On conçoit, après ces explications, le respect que les fidèles portaient à ce symbole ; non seulement il était pour eux comme un abrégé de la vie du Sauveur, mais encore il leur

(1) Tertull. lib. de Bap. cap. 1.

(2) Div. Aug. de civitat. Dei.

retraçait les obligations qu'ils avaient contractées par le baptême et la vie pure qui devait en être la suite.



C'était principalement sur les modestes tombeaux de leurs frères que les premiers chrétiens se plaisaient à multiplier les emblêmes et les symboles ; outre les instruments qui avaient servi à leurs supplices, glorieux témoignages de leur constance dans la foi, ils y gravaient une palme, une branche de laurier, une couronne ; c'est ainsi qu'ils ranimaient leurs espérances par le souvenir des combats de leurs frères, de leurs victoires et de l'immortalité qui en est la récompense.

Ils savaient bien que la mort avait perdu son aiguillon, et qu'en se promenant dans leurs rangs, elle ne pouvait détruire le germe d'immortalité qui était dans leur ame. Le Phénix qui trouve dans la mort même une nouvelle vie ; le paon qui ne se dépouille de ses plumes que pour en reprendre de plus brillantes ; l'aigle qui sait retrouver dans sa vieillesse

toute la force et la vigueur de sa jeunesse (1) pour s'élever encore vers les cieux, étaient pour eux de consolantes images.

La colombe faisait naître aussi dans leur esprit de saintes pensées; n'est-elle pas, en effet, l'emblême de la douceur et de l'innocence dont ils devaient donner l'exemple ? Le Sauveur ne leur avait-il pas recommandé de joindre la prudence du serpent à la simplicité de la colombe ? n'est-ce pas elle qui a annoncé à Noé la fin du déluge et le moment où il pourrait jouir, en toute liberté, de la lumière des cieux ?



Souvent l'aigle, le paon et la colombe becquettent des grappes de raisin; c'est pour apprendre aux fidèles que l'Eucharistie est le gage de l'éternelle félicité et la source des vertus.

D'autres fois, on voit un cerf se désaltérant à une fontaine. Il est impossible de ne pas reconnaître ici la pensée du prophète David : « Comme un cerf altéré soupire après l'eau « des fontaines, de même, ô mon Dieu, mon ame soupire « après vous (2). Oh ! qu'ils devaient être ardents les désirs des premiers chrétiens ! La terre n'était pour eux qu'un lieu de pélerinage et d'exil; leur amour pour Dieu, leurs épreuves, leurs dangers, tout devait enflammer en eux le désir de voir leur prison de boue tomber en dissolution.

(1) Renovabitur ut aquilæ juventus tua. Psal. 102-5.

(2) Psalm. 41.

Quand la paix fut rendue à l'église, cet emblême sacré fut conservé ; on le plaçait souvent dans les baptistères en présence des cathécumènes qui soupiraient avec tant d'ardeur après les eaux du baptême.



On trouve aussi dans les catacombes l'olivier, symbole de la paix ; le lis de la pureté, qu'on plaçait sur le tombeau des vierges chrétiennes ; la rose, emblême de la générosité et du courage ; l'ancre, signe d'espérance et de salut ; la lyre, qui semblait élever l'ame jusque dans les cieux et qui lui faisait entendre, par avance, les divins accords de la céleste Jérusalem et les chants de triomphe des martyrs.

Quelle nouvelle source féconde de méditations et de suaves pensées dans ce navire gravé sur la pierre, ou peint contre la muraille souterraine ! C'est l'arche de Noé, qui n'a rien à craindre du déluge et qui s'élève au-dessus des flots avec les heureux habitants que Dieu a trouvés dignes d'y entrer ; c'est la barque de Pierre, elle peut bien être balottée par la tempête, battue par les flots, elle ne sera jamais engloutie dans l'abîme ; c'est la vie du chrétien, dont l'ame vogue vers le port de l'éternité à travers le souffle de l'erreur et le vent impétueux des passions.

Nous verrons les symboles se multiplier, soit lorsque les sculpteurs et les *imaigiers* voudront représenter les deux

Testaments, l'Eglise et la Synagogue, soit, lorsqu'ils développeront l'histoire des vertus et des vices.

Nous croyons devoir ajouter ici quelques mots sur les principaux sigles et les monogrammes employés sur les monuments chrétiens.

Le sigle (singulæ litteræ) est une lettre unique représentant un mot ou au moins une syllabe; ainsi le mot ΙΧΘΥΣ dont nous avons parlé plus haut serait composé de sigles dans le sens que nou avons exposé, puisque chacune de ses lettres remplacerait un mot.

Le monogramme est une espèce de chiffre réunissant les différentes lettres d'un nom. On donne aussi le nom de monogramme aux sigles réunis et enlacés tels que AM *ave Maria;* puis on s'est servi de la même expression pour désigner certaines abréviations dans les noms, admises par l'usage et regardées comme traditionnelles, tel est le monogramme XPC Christos.



Le chrisme auquel on donne quelquefois, à tort, le nom de Labarum, est un monogramme composé des deux premières lettres du nom du Christ en caractères grecs enlacés ☧ et croisés. C'est ce chiffre que Constantin, après sa conversion, fit placer sur les étendards romains. Le labarum est l'étendard marqué de ce chiffre sacré et non le chiffre seul. Quelquefois le X, au lieu de conserver sa position ordinaire, est placé en croix droite surmontée d'un P ⳨. Souvent encore ces lettres sont accompagnées de l'A et de l'Ω et circonscrites dans un cercle. On trouve ces variétés du chrisme dans les catacombes et sur plusieurs de nos monnaies de la première race.



Le chrisme fut conservé pendant toute la période romano-byzantine; l'église de St.-Caprais, d'Agen, et celle de Lescure, auprès d'Alby, le reproduisent au XII[e]. siècle, et le XIII[e]. siècle même l'a quelquefois placé sur la partie antérieure des autels.

Les deux premières lettres grecques du nom de Jésus IH. et les deux autres lettres X.Θ. Χριστοσ Θεοσ, le Christ Dieu,

se trouvent aussi quelquefois sur les anciens monuments ; et souvent l'image de la croix est placée entre les deux abréviations $\bar{X}P$†$\bar{N}I$ le Christ vainqueur.

Dès le commencement du XIIe. siècle, on trouve le chrisme ou ancien monogramme remplacé par les trois lettres XPC, qui sont les deux premières et la dernière lettre du nom du Christ en grec. Louis VI les fit graver sur ses monnaies, et elles ont été conservées sur nos monnaies françaises jusqu'au moment où la renaissance entreprit de rompre avec toutes nos anciennes traditions. François Ier. fut le dernier de nos rois qui admit le nom grec abrégé, ses successeurs lui substituèrent le nom latin.

Il nous reste à parler du fameux monogramme IHS qu'on a voulu traduire par *Jesu humilis societas* ; c'était aux yeux de quelques personnes un signe séditieux, c'était une invention jésuitique ; et l'ignorance et la passion de répéter à l'envi cet anachronisme archéologique. Comme l'ignorance ne connaît pas et que la passion ne veut pas connaître, nous dirons bien haut, à l'une et à l'autre, que ce monogramme était connu long-temps avant qu'il y eût des Jésuites dans le monde ; il est composé des deux premières lettres de Jésus en caractères grecs et de la dernière lettre ; on le trouve sur les monnaies d'or des derniers empereurs de Constantinople IHS. XPS. NIKA. Jésus-Christ a vaincu. Dans les derniers siècles, on a conservé ce monogramme ou plutôt ces sigles, en adoptant les caractères latins qu'ils représentent, et on les traduit par *Jesus hominum salvator*. Jésus, Sauveur des hommes.

Il est encore d'autres sigles qu'on rencontre sur les premiers tombeaux chrétiens, et qui pourraient les faire confondre avec les tombeaux des païens. Ce sont les initiales DM sur les uns, elles signifient *Diis manibus*, et sur les autres *Deo magno* ou *maximo*, comme Scipion Maffei l'a lu en toutes lettres sur un sarcophage chrétien.

Ce sujet semblerait devoir plutôt convenir à un traité de paléographie qu'à un traité d'iconographie. Cependant, comme ces différents caractères sont souvent reproduits par nos peintres et nos sculpteurs du moyen-âge, nous avons pensé qu'on nous saurait gré d'entrer dans ces détails.

CHAPITRE 4.

Symbolisme des nombres.

Celui qui veut se livrer à l'étude de l'iconographie chrétienne, ne saurait être complètement étranger à la science des nombres qui, si souvent, pendant le cours du moyen-âge, a développé ses principes sur nos monuments religieux.

Que tous les peuples de l'antiquité aient eu, pour certains nombres qu'ils regardaient comme sacrés, une vénération toute particulière, qu'ils aient attribué aux combinaisons des nombres une vertu secrète dont ils ne pouvaient souvent se rendre compte, parce que le temps en avait altéré ou détruit les motifs, qu'ils aient établi certains rapports entre les idées dominantes et les nombres; c'est ce que doit reconnaître tout homme qui s'est adonné à l'étude de l'histoire. On dirait que le monde entier avait entendu cette parole de nos Saintes Écritures : « *Dieu a tout disposé avec mesure, nombre et poids* (1). »

On a donc cherché à se rendre compte des nombres le plus souvent répétés, et avec leurs caractères on a établi une espèce d'alphabet hiéroglyphique.

(1) Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti. Sap. XI, 21.

Les Egyptiens trouvaient dans le nom du Nil, écrit en caractères grecs, la période solaire de 365.

N	50
E	5
I	10
Λ	30
Λ	70
Σ	200
	365

Les Mithriaques retrouvaient le même nombre dans le nom de Mithras.

M	40
E	5
I	10
Θ	9
R	100
A	1
Σ	200
	365

Pythagore faisait du carré le symbole de la terre dont il voyait les quatre points cardinaux dans les quatre angles ; et le cercle dont tous les points correspondent au centre par les rayons était à ses yeux l'image du ciel qui environne notre globe.

Les Juifs surtout ne pouvaient méconnaître, dans certaines mesures et dans certains nombres, un dessein marqué de la providence ; c'était pour eux des monuments commémoratifs ou des prophéties mathématiques. Ils professaient pour ces nombres un respect d'autant plus grand que le sens leur en était plus caché ; il ne devait, en effet, être dévoilé que par l'accomplissement des promesses ; c'était seulement en rapprochant la figure de la réalité qu'on pouvait en découvrir les rapports.

Les mesures que Dieu lui-même avait indiquées pour la confection du tabernacle et du temple, les ornements qui devaient être employés à leur décoration, le nombre de ces ornements variés, tout était pour les Juifs autant de mystères. Les chrétiens seuls purent en donner l'explication, c'est ce que fait Eusèbe, en nous exposant le plan d'une église bâtie par Constantin, et dans laquelle ce prince avait cherché à reproduire les différentes dispositions du temple de Jérusalem (1).

La science des nombres dut donc faire de nouveaux progrès à mesure que les chrétiens méditèrent les Saintes Ecritures, et en découvraient le sens caché. Ils trouvaient dans l'Evangile un motif qui les portait à cette étude ; Jésus-Christ, en rapprochant les nombres de la loi nouvelle de ceux de la loi ancienne, semblait indiquer aux fidèles que tout était figure chez les Juifs. « De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même aussi le fils de l'homme restera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre (2). Nous ne devons pas être étonnés de l'importance que les Pères attachèrent à l'étude et au développement de cette science. Tertulien, saint Cyprien, Origène emploient souvent la raison des nombres ; saint Augustin surtout et saint Ambroise font voir, à chaque page de leurs œuvres, les rapports qui existent entre les nombres consacrés par la loi nouvelle et ceux de la loi ancienne ; et saint Bernard établit en partie sur les nombres la division de ses sermons et de ses explications ascétiques (3).

« Nous ne saurions douter, dit saint Augustin, et notre conviction est basée sur des fondements solides, que l'Écri-

(1) Euseb. historia. Eccles. lib. 10, cap. 4.

(2) Math. 12-40.

(3) Nous pourrions citer un plus grand nombre d'autres docteurs.



ture contient des nombres sacrés et pleins de mystères, nous pouvons nous en convaincre par ceux dont nous avons déjà découvert le sens (1). »

Avant saint Augustin, Tertulien avait reconnu la même vérité : selon lui les douze sources et les soixante-dix palmiers que les Israélites rencontrèrent à Elim, dans le désert, étaient la figure des douze apôtres et des soixante-dix disciples ; il trouve la même figure reproduite par les douze pierres précieuses que portait le grand prêtre sur sa poitrine, et par les douze pierres que Josué retira du Jourdain, pour dresser son autel commémoratif (2).

Saint Ambroise expliquant, comme Tertulien, les sources d'Elim, ajoute que le double symbole de l'eau et des palmiers convient bien à la vie des apôtres.

Prédicateurs de la loi nouvelle, ils purifient leur langue avec cette eau salutaire en attendant que les palmes du martyre soient entre leurs mains. Ils sont dans le Ciel avec ces palmes qu'ils ont méritées par leurs généreux sacrifices pour le salut de leurs frères ; c'est un souvenir de la victoire qu'ils ont remportée sur le démon (3).

Saint Augustin et saint Ambroise (4), en donnant des explications sur les nombres dans la plupart de leurs ouvrages, semblent parler une langue familière à leur siècle ; et en attribuant à un nombre une idée, ils paraissent n'être que les échos de ceux qui les ont précédés ; cependant le saint évêque

(1) In scripturis esse sacratissimos et mysteriorum plenissimos ut quibusdam quos indè nosse potuimus dignissimè credimus. Saint Aug. quæst. in Genes. lib. 1, quæst. 152.

(2) Adv. Marcionem, lib. IV.

(3) D. Amb. serm. 24 et 25.

(4) Saint Ambroise, dans sa 39ᵉ. lettre, donne des explications curieuses sur le symbolisme des nombres.

d'Hippone se plaint de ce que la science des nombres n'est pas plus connue.

« Nous rencontrons, dit-il, des hommes qui méprisent les nombres tout en estimant la sagesse ; c'est qu'il est plus facile de compter que de suivre les leçons que nous donne la sagesse..... Ne les voit-on pas préférer l'or à la lumière? Le mendiant, en effet, peut se procurer la lumière, tandis que l'or ne se trouve qu'entre les mains du plus petit nombre. Qu'on ne pense pas que je veuille placer ici la sagesse au-dessus du nombre, car ces deux choses se confondent et n'en font qu'une (1).

« La vérité des nombres est éternelle ; je ne sais pas jusqu'à quand le ciel et la terre subsisteront, mais je sais que toujours 3 et 7 ont produit 10, et que jamais et nulle part ce résultat ne changera (2).

« Regardez le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment ; leur beauté vient des nombres qui les composent ; retranchez ces nombres et ils retombent dans le néant, leur existence dépend de celui qui est le principe des nombres. Tous les arts que les hommes exercent consistent dans la disposition des nombres ; l'artiste imprime à son œuvre les nombres qu'il a combinés dans sa pensée, et ce sont encore les nombres qui mettent en mouvement ses membres pour exécuter ce qu'il a conçu dans son esprit. C'est le nombre qui plaît dans la danse ; la beauté des formes n'est qu'une heureuse combinaison des nombres ; la beauté des mouvements est produite par la cadence régulière des nombres (3). »

Ecoutons maintenant le grand docteur nous développer la théorie et la raison des nombres (4).

(1) De lib. arb. lib. xi. cap. ii. n°. 2.
(2) Id. id. cap. viii. n°. 2.
(3) Id. id. cap. xvi. n°. 2.
(4) Id. id. cap. xi. n°. 2.



« 1. L'*unité principe* ne peut se rencontrer dans les corps, « car ceux-ci étant composés de parties et par conséquent « divisibles, ne sauraient nous donner l'idée de cette unité; « cependant nous pouvons, à l'aide même des corps, par- « venir à la connaissance de cette unité, parce que nous « savons pourquoi les corps ne la possèdent pas (1).

« L'unité est donc le principe, le nombre générateur; en « partant de cette unité, nous arrivons à dix pour revenir à « l'unité et compter jusqu'à cent par dixaines, en suivant les « mêmes nombres, et à mille par centaines, et jusqu'à l'in- « fini, toujours guidés par les mêmes règles.

« 2. Tout nombre, pour être parfait, doit être composé de trois termes : le principe, le moyen et la fin. Deux ne sauraient posséder ces trois termès; c'est l'unité répétée, il faut donc qu'il soit principe comme l'unité qui le complète.

« 3. *Trois* est un nombre parfait, car les trois termes de la perfection s'y rencontrent, et si on veut l'analyser, on voit qu'on ne peut le diviser en deux parties égales, on est réduit à constater son principe qui est l'unité; son moyen, qui est l'unité; et sa fin qui est l'unité; et on trouve toujours égalité parfaite.

« Le second *principe* est engendré par l'unité génératrice. Le premier engendre tous les autres par le moyen du second, et le troisième est l'union des deux unités, c'est un uni à deux.

« Ces trois nombres n'ont pas besoin des autres; ils sont indépendants, tandis que les autres sont produits par eux : on ne peut concevoir quatre sans ajouter un à trois, cinq sans ajouter deux à trois (2).

« Trois est donc le nombre divin, mais il est aussi le nombre de l'ame créée à l'image de Dieu. Aussi, l'homme

(1) De lib. arb. lib. XI. cap. VIII.

(2) Liber de musicâ, cap. XI et XII passim.

doit-il être uni à son créateur d'une triple manière, en l'aimant de toute son ame, de tout son esprit, de toutes ses forces (1). »

4. *Quatre* est le nombre terrestre; tout ce qui regarde la créature matérielle reproduit ce nombre; les quatre points cardinaux, le Nord, le Midi, l'Orient et l'Occident; les quatre vents; les quatre saisons; les quatre qualités principales des corps, le sec, l'humide, le froid, le chaud; les quatre éléments, le feu, l'air, la terre et l'eau (2).

« Adam, dit saint Cyprien, fut formé de la terre prise aux quatre extrémités du globe. Le saint docteur s'appuie sur ces paroles de la Genèse : « J'ai formé l'homme de *tout* le limon « de la terre (3). » Aussi, ajoute-t-il, dans le nom d'Adam, Dieu semble perpétuer le souvenir de cette origine; il plaça une étoile à chacun des quatre points cardinaux; à l'Orient, celle qui est appelée *Anatolé*, *Dusis* à l'Occident, *Arctos* au Nord et *Mézembris* au Midi. En réunissant les premières lettres de ces quatre étoiles, on trouve le nom d'*Adam*, et si on leur donne leur valeur numérique, on aura le nombre 46.

A	1
Δ	4
A	1
M	40
	46

(1) Div. Aug. Enarratio in psalm. vi.

(2) Saint Augustin, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Bazile, etc.

(3) La Vulgate dit seulement *limo* et non *omni limo*, comme on le trouve dans saint Cyprien. L'explication de saint Cyprien rappellerait un autre symbole; car, en prenant de la terre aux quatre points cardinaux, Dieu aurait imprimé à la terre le signe de la croix : la miséricorde aurait donc été au-devant de la justice, et se serait déjà étendue sur les œuvres de la création : *miserationes ejus super omnia opera ejus.* Ps. 144.

Or, dans 46, on trouve le nombre de la pénitence et de l'expiation 40, auquel est joint 6, nombre de la perfection (1). Ce nombre devait être prophétique, car Jésus-Christ seul pouvait unir la *perfection* à *l'expiation*.

Quatre n'est pas seulement le nombre terrestre, il devient par le nouvel *Adam* le nombre évangélique. C'est le nombre des fleuves du paradis terrestre, figures mystérieuses de ces quatre sources divines qui devaient répandre dans le monde les eaux salutaires de la grâce. La grande nappe liée par les quatre coins que saint Pierre aperçut en vision, annonçait que l'Évangile devait être prêché dans toutes les parties du monde et que tous les hommes étaient appelés à être régénérés par le baptême au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. C'est pour cela, ajoute saint Cyprien, que cette nappe s'abaissa à trois fois différentes (2). Les quatre colonnes, placées à l'entrée du tabernacle, désignaient aussi la loi évangélique.

5. Cinq, d'après la tradition, serait le nombre judaïque, le caractère de la synagogue; il rappelle les cinq livres de Moïse, les cinq portiques qui contenaient les malades, les cinq pains distribués aux cinq mille hommes dans le désert. Le Sauveur n'a pas choisi sans raison dix, nombre de la loi dans la parabole des Vierges, pour diviser ensuite ce nombre; les cinq Vierges sages ont pratiqué la continence en exerçant la vigilance sur leurs cinq sens, et ont mérité par là d'être admises en présence de l'époux; les cinq Vierges folles, au contraire, comme la synagogue, ont été repoussées par suite de leur imprévoyance (3).

(1) Sanct. Cyprian. de Mont. Sion et Sina. Voir ce que nous disons du nombre *six* et du nombre *quarante*.

(2) Sanct. Cyprianus, passim.

(3) Saint Augustin, passim.

6. Six est le nombre de la perfection et de la création, c'est Dieu se manifestant par ses œuvres, trois reproduit. Ce fut à la sixième heure du jour que Jésus-Christ commença le sacrifice d'expiation qui devait réparer le mal que le péché avait fait au monde en détruisant la perfection (1).

7. Sept est le nombre du repos, du pardon, de la charité et de la grâce. Que ce nombre soit simple, dit saint Cyprien, ou qu'il soit multiple, il fait naître dans l'esprit des idées sans lesquelles il est difficile d'expliquer les Saintes Ecritures. C'est Dieu lui-même qui l'a consacré. Il est composé de quatre, nombre de la créature; et de trois, nombre du créateur; c'est le nombre du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils et qui vient sanctifier la créature en l'unissant au créateur par les liens de l'amour (2).

Aucun nombre ne se rencontre aussi souvent dans nos Saintes Ecritures; outre le septième jour de la semaine, les Israélites sanctifiaient la septième année, et après ces sept années sept fois répétées, arrivait l'année de leur grand jubilé. C'est au son des sept trompettes que s'écroulèrent les murs de Jérichò, quand on en eut fait sept fois le tour. Les Azymes se mangeaient pendant sept jours. Salomon mit sept ans à bâtir le temple; on en fit la dédicace pendant sept jours; dans le temple on retrouve le nombre sept; le chandelier d'or était à sept branches, portant sept lumières. La fête des tabernacles se célébrait le septième jour du septième mois et durait sept jours. Dans la fête de l'expiation qui se célébrait le dixième jour du septième mois, le Grand-Prêtre, après avoir immolé un veau, faisait sept fois avec son sang l'aspersion devant le propitiatoire. Ensuite, il immolait un bouc et faisait aussi avec son sang sept fois l'aspersion devant l'oracle, puis mélangeant le

(1) D. Ambros, comment. Luca, lib. V, cap. V.
(2) Sanctus Cyprianus, opera Christ. de Spiritu Sancto.

sang du bouc et de l'agneau, il aspergeait sept fois l'autel. David offrait à Dieu sa prière sept fois le jour.

Si Elisée, dit Tertulien, ordonna à Naaman de se laver sept fois dans le Jourdain, c'est pour marquer que les nations figurées par Naaman devaient être purifiées par Jésus-Christ, des sept péchés capitaux qui les souillaient : l'idolâtrie, le blasphême, l'homicide, l'adultère, la fornication, le faux témoignage et la fraude (1).

Si nous jetons un coup-d'œil sur le temps qui a précédé la loi écrite, nous retrouvons encore le nombre sept employé dans un sens mystérieux. Celui qui aurait tué Caïn eût été puni sept fois, et le meurtrier de Lamech soixante-dix fois sept fois. Le déluge ne commença que sept jours après l'entrée de Noé dans l'Arche, le dix-septième jour du deuxième mois; l'Arche s'arrêta le vingt-septième jour du septième mois; et le vingt-septième jour du deuxième mois la terre fut sèche.

Jacob s'engageait de 7 ans en 7 ans au service de Laban; ses noces se célébrèrent pendant 7 jours, et quand il mourut, on le pleura aussi pendant 7 jours.

Les 7 épis et les 7 vaches du songe de Pharaon annonçaient 7 années de disette et d'abondance. On offrit 7 sacrifices pour les amis de Job.

Ne croyons point que les Juifs seuls fissent usage de ce nombre sacré. La tradition primitive s'est perpétuée chez tous les peuples, et tous divisèrent leur semaine en 7 jours. En Chine, on offrait au Chang-Ti un sacrifice tous les 7 jours. Les Egyptiens pleuraient leurs morts pendant 70 jours. A Rome, les pompes funèbres des empereurs duraient 7 jours.

(1) Tertull. adv. Marcionem, lib. 4.

Le Christianisme vint imprimer au nombre 7 une nouvelle consécration, en dévoilant les mystères qu'il renferme. Ce nombre, nous dit saint Augustin, réunit trois, nombre du Créateur, à quatre, nombre terrestre, les trois Vertus théologales aux quatre Vertus cardinales (1).

Écoutons un instant saint Grégoire expliquant le passage de Job où il est dit : « Pouvez-vous joindre ensemble les brillantes étoiles des Pléïades, ou disperser celles qui sont autour de l'Ours ? » La constellation de l'Ours, dit ce saint Docteur, ne se couche jamais ; elle luit dans l'obscurité de la nuit, et par ses continuelles évolutions autour du Pôle, elle est la figure de l'église qui souffre de grandes peines sans cependant se laisser abattre. Elle est comme dans un cercle de continuels travaux sans que le temps puisse jamais la faire périr...

« Cette constellation est composée de 7 étoiles qui tournent sans cesse. Tantôt elle en élève trois en haut et en abaisse quatre, tantôt elle en élève quatre et en abaisse trois. Quand la sainte Eglise annonce, tantôt aux infidèles la connaissance de la Sainte-Trinité, tantôt aux fidèles les quatre Vertus cardinales, qui sont la prudence, la force, la tempérance et la justice, elle change en quelque sorte la face de son état présent dans cette évolution... Ainsi que la constellation de l'Ours qui tourne sans cesse, elle sait diversifier la prédication de la vérité (2).

Le nombre 7 rappelle le mystère de la Rédemption ; le ciel s'abaisse et s'unit à la terre. C'est pourquoi saint Augustin l'appelle le nombre de la loi de grâce (3). On y reconnaît encore les 7 dons de cet esprit qui devait renou-

(1) Div. Aug. enarr. in psalm. 78.
(2) S. Grég. moral. lib. XXIX. cap. 19.
(3) In psal. 150.

veler la face du monde, et les 7 sacrements figurés par les 7 colonnes qu'employa la sagesse dans la construction de la maison qu'elle se préparait (1).

Jésus-Christ nous apprend à adresser à Dieu 7 demandes, et du haut de la croix, il fit entendre 7 paroles d'amour.

Il nous suffirait d'ouvrir l'Apocalypse pour nous convaincre que le nombre 7 renferme un sens mystérieux, nous y trouvons les 7 églises, les 7 chandeliers, les 7 étoiles, les 7 lampes, les 7 anges, les 7 sceaux, les 7 yeux, les 7 cornes, les 7 fioles, les 7 plaies, le dragon à 7 têtes avec ses 7 diadêmes. Nous ne pouvons douter que les Apôtres, en établissant les 7 Diacres, n'aient agi par des raisons mystérieuses.

Nous verrons que les composés de sept renferment aussi des mystères.

8. Nombre de la Résurrection (2) : c'est la reproduction de quatre. C'est le jour du repos des chrétiens, qui leur rappelle le jour du véritable repos, comme la Circoncision figurait les moyens nécessaires pour y parvenir. Les huit personnes sauvées du déluge, et échappant à la mort qui frappait le reste des hommes, étaient une figure de la Résurrection; l'Arche fut comme leur tombeau, et elles en sortirent pleines de vie.

8, dit Tertulien, est le nombre de l'homme, il a cinq sens et son ame trois facultés principales (3).

9. Nombre angélique, carré de trois, nombre générateur. Les Anges sont continuellement en union avec Dieu, et par la prière l'homme se rapproche de l'Ange et se met aussi en union avec Dieu. Le centurion Corneille était en

(1) Prov. 9-1.
(2) Div. Aug. ad inquisit. Januarii. lib. II, ep. LV.
(3) Tertull. de Caïn et Abel, lib. II.

prière à la neuvième heure, dit saint Cyprien, lorsque l'Ange se tint à ses côtés. Pierre et Jean montèrent au temple à l'heure de la prière, c'est-à-dire à 9 heures. Ce fut à cette heure que Jésus sur la Croix nous unit à Dieu par son sang (1), c'est pourquoi les Pères appellent aussi ce nombre, le nombre de la prière.

10. Nombre de la loi de crainte (2), source de la perfection et de la justice. C'est un second générateur qui doit entrer dans la combinaison de tous les autres nombres qui le suivent.

Les 10 colonnes qui ornaient le parvis du tabernacle à l'Occident et les 10 chandeliers d'or étaient les symboles de la loi. Le psaltérion à 10 cordes de David est encore un symbole de la loi et indique que si nous voulons que nos chants soient agréables à Dieu, nous devons en même temps lui prouver notre amour par notre fidélité à observer sa loi (3). Saint Augustin fait remarquer les rapports qui existent entre les 10 préceptes et les 10 plaies d'Egypte qui indiquent la violation de ces préceptes (4).

C'est avec ces 10 termes de la science des nombres que les Pères de l'Eglise composèrent des phrases, toujours en prenant les Saintes Écritures pour guide. La combinaison de ces nombres leur dévoilait à chaque instant de nouveaux secrets; bientôt s'aidant de la valeur numérique des lettres de l'alphabet, nos artistes du moyen-âge, dans les dimensions qu'ils donnèrent à nos basiliques, inscrivirent avec leur règle géométrique des noms sacrés, des expressions de foi, d'espérance, de repentir et d'amour.

M. l'abbé Devoucoux, dans un travail des plus remarquables sur la cathédrale d'Autun, fait voir que toutes les

(1) D. Cyp., De oratione dominicâ.
(2) Div. Aug. in psalm. 150.
(3) Div. Aug. sermo. x.
(4) Div. Aug. sermo VII.

dimensions de cette église sont établies d'après ces principes.

Ainsi le nom de Dieu, EL, est indiqué par la largeur qui se trouve entre les arcs doubleaux de la coupole ; la largeur totale de l'église exprime celui d'Adonaï, et la largeur de la grande nef, celui de Jéhova : le savant archéologue Autunois a fait les mêmes observations dans un grand nombre d'autres églises.

En visitant les principales églises du midi de la France, nous avons trouvé aussi des inscriptions mystérieuses dans leurs dimensions. L'église de St.-Sernin dont la longueur est de

321 pieds ,
et la largeur de 169
———
490

nous a rappelé le nombre des sacrifices, les 70 semaines d'années de Daniel, les 490 ans après lesquels le Christ devait être mis à mort.

Dans l'église de St.-Gilles, diocèse de Nîmes, nous avons aussi retrouvé les mesures symboliques et parfaitement en rapport avec les sujets du portail ; nous les expliquerons plus tard.

On comprend que nous ne pouvons entrer dans tous les détails des nombres, nous devons nous contenter d'indiquer ceux qui se reproduisent le plus fréquemment, et dont les Pères nous ont donné l'explication.

11, d'après saint Augustin, est le nombre du péché, la transgression de la loi dix. Ce nombre est un des facteurs de soixante-dix-sept, nombre de rémission. C'est la malice du péché multipliée par les grâces que la créature a reçues. Onze par sept.

12. Nombre apostolique. Jésus-Christ, voulant retracer l'image de Dieu dans le cœur des hommes, choisit 12 apôtres pour remplir cette mission : Allez, leur a-t-il dit, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père et du Fils

et du St.-Esprit. 12 produit de 3, nombre du créateur, par 4, nombre de la créature, indique le règne de Dieu sur la terre. Il est impossible de ne pas reconnaître les douze Apôtres dans les 12 colonnes, les 12 fondements, les 12 portes dont il est parlé dans l'Apocalypse (1). Saint Cyprien commentant ce passage, dit ; j'ai vu la nouvelle Jérusalem descendant du ciel ; la ville est carrée et indique les quatre évangiles ; elle a 12 fondements, c'est-à-dire les Prophètes et 12 colonnes qui sont les Apôtres (2).

Il semble que Dieu ait voulu, dans le cours des astres, nous donner une figure de l'admirable économie qu'il devait manifester dans l'établissement de son église. C'est Jésus-Christ, véritable Soleil de justice, splendeur du Père, qui dirige le monde par ces 12 astres dont il est le centre : *Per duodena regit mundi sol aureus astra* (Eneïde).

Nous n'avons rien trouvé dans les Pères sur le nombre treize. Cependant nous nous sommes demandé comment et pourquoi les peuples l'ont toujours considéré avec effroi ; quelle fatalité pouvait être attachée à ce nombre. Il faut nous reporter à ce que nous avons dit, d'après saint Augustin, de 11, transgression de la loi ; treize n'aurait-il pas été pris pour la transgression de la loi nouvelle prêchée par les apôtres, transgression plus coupable parce qu'elle viole la loi d'amour. Aux yeux du peuple, c'est le nombre de la perfidie, le nombre de Judas ; et il faut avouer que cette idée a bien quelques raisons qui militent en sa faveur. Judas a été remplacé sans doute, car, dit saint Augustin, il fallait que le nombre sacré demeurât intact ; mais quoique remplacé, il n'a pas perdu son caractère d'apôtre, c'est donc un treizième apôtre exclu de la société des autres et qui dans les enfers endure les

(1) Apocal. 21-13.

(2) D. Cypr. de montibus Sion et Sinæ.

tourments dus à son détestable crime. Treize, dans ce sens, peut être regardé comme un nombre malheureux.

14. Saint Grégoire appelle 14 le nombre de la perfection : la loi ancienne 10, unie à la loi nouvelle 4. Il ajoute : si on multiplie 14 par 10, on arrive au comble de la perfection 140, qui est la vie de l'église. Aussi quoique saint Paul ait écrit 15 Epitres, l'église n'en reconnaît que 14 pour indiquer que cet apôtre avait pénétré les secrets les plus cachés de la Loi et de l'Evangile (1).

15. Accord des deux Testaments, composé de 7, nombre du sabbat, et de 8, nombre de la résurrection. C'est pourquoi le temple a 15 degrés et que les eaux du déluge se sont élevées de 15 coudées au-dessus des montagnes (2). Dans l'Ecclésiaste, pour marquer l'union des deux Testaments, il est dit : *Da illis septem, et illis octo* (3).

16. Nombre sacré, propagation de l'Evangile, *quatre* multiplié par *quatre* ou *six* ajouté à *dix*, perfection de la Loi.

17. La Loi 10, accomplie par la grâce 7. Nombre heureux, gage de la résurrection.

Jacob habita 17 ans en Egypte ; l'Egypte est la figure du monde, et le juste peut y accomplir la Loi avec le secours de la grâce.

Si on ajoute les uns aux autres, chacun des membres qui précèdent dix-sept en y joignant ce dernier nombre, on aura cent cinquante-trois, nombre des élus. 1 et 2, 3 et 3, 6 et 4, 10 et 5, 15 et 6, 21 et 7, 28 et 8, 36 et 9, 45 et 10, 55 et 11, 66 et 12, 78 et 13, 91 et 14, 105 et 15, 120 et 16, 136 et 17, 153 (4).

(1) Moral. lib. XXXV, cap. XIII.
(2) St. August. in psalm. 89.
(3) Ad inquisit. Januarii, lib. II, Epist. LV.
(4) St. August. in psalm. 50.

18. La triple perfection de la nature six, de la loi de crainte dix, de la loi de grâce six (1).

20. La loi sanctifiée par l'Evangile, cinq par quatre (2).

25. Le carré de cinq, nombre de la synagogue.

26. Valeur numérique du nom de Jéhovah.

30. La synagogue et la perfection cinq par six (3). Prix du Sauveur trente pièces d'argent que reçut Judas.

31. Valeur numérique du nom de Dieu EL.

40. Nombre d'expiation de combats et de souffrances.

La pluie du déluge qui devait purifier la terre, tomba pendant 40 jours, et Noé, après que les eaux furent retirées, demeura encore 40 jours dans l'arche, en attendant que le limon qui couvrait la terre eût séché. Elie jeûna pendant 40 jours; Moïse demeura 40 jours sur la montagne quand Dieu lui donna sa loi. Les femmes qui avaient mis au monde un garçon, devaient, d'après la loi de Moïse, rester 40 jours sans sortir de leur maison, et 80 jours, c'est-à-dire deux fois 40, si elles avaient enfanté une fille. J.-C. sanctifia le nombre d'expiation par les 40 jours de jeûne (4).

40, d'après saint Augustin, indique l'église militante obligée pendant qu'elle est sur la terre d'accomplir la loi de Dieu au milieu des combats. 40 est le nombre de la loi 10, multiplié par le nombre terrestre 4.

50. Nombre de la vie éternelle, l'église triomphante vient après l'église militante; si vous ajoutez, dit saint Augustin, à 40, nombre de la pénitence et du travail, le dernier de l'Evangile, vous aurez la récompense du travail (5). C'est

(1) D. August. in judic. lib. VII.
(2) Id. in Gen. lib. 1, quæst 152.
(3) Id. Joan. Ev. cap. 6. tract. 25.
(4) Ad inquisit. Januarii, lib. II. ep. LV.
(5) Le dernier était ainsi appelé, parce qu'il était timbré du chiffre X.

la fin de la journée, c'est donc le nombre de la béatitude et du repos, la véritable Pentecôte des juifs et surtout des chrétiens, temps heureux où l'esprit de consolation leur fera oublier toutes leurs peines ; les 7 semaines d'années produisant 49 seront écoulées, et la grande année du jubilé éternel commencera. C'est pour cela que pendant le temps pascal, temps de la résurrection, l'église chante continuellement l'alleluia.

65. Valeur numérique d'Adonaï.

70. Résultat de 10, nombre de la Loi, multiplié par 7, nombre de la grâce et de l'amour. C'est le nombre de la Rédemption annoncé par Daniel ; multiplié encore par 7, il produit 490, autre nombre de la Rédemption.

77. Nombre de rémission. Depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, qui devait apporter la paix au monde et assurer aux hommes leur pardon, on compte 77 générations ; c'est le résultat de 11, nombre du péché, par 7, nombre de la grâce. Jésus-Christ veut que saint Pierre pardonne 70 fois 7 fois.

100. Nombre de la plénitude. La Loi dix multipliée par elle-même (1).

140. Vie de l'église, qui, au milieu des épreuves et des tribulations, *quarante*, accomplit la loi dans toute sa plénitude.

144. Propagation de l'Evangile. Douze multiplié par douze (2) ; ce nombre, nous dit saint Jean, est tout à la fois la mesure de l'ange et la mesure de l'homme (3). En effet, quand l'Evangile sera répandu par toute la terre, commencera le règne des élus qui seront comme les anges de

(1) D. Aug. ad inquisit. Januarii, lib II, ep. LV.
(2) D. Aug. de Doct. Christ. lib. III, cap. 25.
(3) Apocal. 21-17.

Dieu (1). Le nombre de ceux qui portent sur leur front le nom de l'Agneau et celui de son Père est de cent quarante-quatre mille (2).

150. Société des élus dans le Ciel. Ce nombre est le résultat de 10, nombre de la Loi par 15, réunion des deux Testaments.

C'est encore le résultat de 50, nombre de la Résurrection par 3, nombre divin. Si à ce résultat on joint le nombre divin, on aura 153 qui indique l'éternelle union des élus avec Dieu; saint Augustin ajoute après ces explications, que ce nombre est marqué par les 153 poissons pris après la résurrection du Sauveur (3).

300. Nombre de la Rédemption. Valeur numérique de la lettre T, figure de la Croix. Ce nombre est le résultat de 50, nombre de la Résurrection et de la béatitude par 6, nombre de la perfection. C'est encore le nombre de la plénitude de la loi cent, multiplié par trois, nombre divin.

Ce nombre de 300 étant contenu dans la lettre T, figure de la Croix, dit saint Grégoire, rappelle les 300 hommes qui suivirent Gédéon et qui représentaient ceux dont il est dit dans l'Evangile : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même et qu'il porte sa Croix. Ce caractère T, qui marquait les soldats de Gédéon, signifiait que c'est avec la Croix de Jésus-Christ que nous pouvons briser les armes des ennemis de Dieu (4).

Saint Augustin ajoute à ces explications : ce n'est pas sur le nombre des combattants que nous devons compter pour

(1) Erunt sicut Angeli Dei. Math. 22-30.
(2) Apocal. 14-1.
(3) D. Aug. in psalm. 50.
(4) D. Greg. moral. lib. xxx, cap. 17.



vaincre nos ennemis, mais sur la Croix de Jésus-Christ (1). Le Seigneur, dans Ezéchiel, ordonne d'imprimer le T sur le front de ceux qui gémissent et qui sont dans la douleur, et il veut qu'ils soient ainsi à l'abri de la mort qui doit frapper tous les autres (2). Ne semble-t-il pas indiquer par là que la Croix, après avoir été notre consolation et notre espérance, doit être pour nous un gage de salut et de bonheur.

318. C'est le nombre des serviteurs d'Abraham, quand il marcha pour combattre les 5 rois des environs de Sodôme. Baronius fait remarquer que les Pères du concile de Nicée étaient aussi au nombre de 318 (3). Il s'agissait des deux côtés de défendre les droits de Dieu. D'un côté, nous voyons le père des croyants à la tête de sa troupe; et de l'autre, Jésus-Christ assistant, d'une manière invisible, les défenseurs de sa foi.

365. Période solaire que retrouvaient les Egyptiens dans la valeur numérique du nombre du Nil, écrit en caractères grecs, et les Mithriaques dans celui de Mithras. On trouvait le même nombre dans le nom mystérieux d'Abracas qu'on regarde comme le Mithras des Perses.

666. Valeur numérique du nom de la bête, dont il est parlé dans l'Apocalypse et qui doit être le nom de l'Antéchrist (4).

490. Nombre d'expiation et de rémission, indiqué par les 70 semaines d'années de Daniel, qui font 490 ans, après lesquels devait mourir le Christ. 10, nombre de la Loi, est multiplié par 7, nombre de la grâce, et le résultat est de nouveau multiplié par 7. C'est la grâce et la miséricorde dans toute leur étendue. Le Sauveur a voulu nous servir d'exemple ; il exige que la cha-

(1) D. Aug. sermo xxxvi.
(2) Ezech. ix. v. 4 et 6.
(3) Annal. eccl. ann. 325.
(4) Numerus ejus sexcenti sexaginta sex. Apoc. cap. XIII, 18.

rité que nous devons avoir pour nos frères ait la même étendue que la sienne, et comme il a multiplié sa charité par sa charité même, nous devons aussi multiplier la nôtre. Quand Pierre lui demanda s'il doit pardonner jusqu'à 7 fois, le Sauveur ne veut point de ce pardon si limité, ce n'est pas même assez que ce pardon soit multiplié par la Loi de crainte, 7, par 10-70, il veut que la Loi de l'amour l'étende jusqu'à ses dernières limites, jusqu'où lui-même il a été, jusqu'à 70 fois 7 fois, 490.

Jésus-Christ, nous dit saint Cyprien, n'a voulu venir sur la terre qu'à la 77[e]. génération pour abolir, par la Loi de la charité, l'anathème porté contre celui qui aurait tué Lamech et qui devait être puni 70 fois 7 (1). Toujours le chiffre 490 quand il s'agit de rémission.

888. Valeur numérique du nom du Sauveur en caractères grecs, c'est le nombre qui est indiqué au 8[e]. livre des oracles sibyllins.

I	10
H	
Σ	200
O	70
Y	400
Σ	200
	888

Nous terminons ce qui regarde le symbolisme en indiquant sommairement les règles qui doivent nous guider sur ce point. Gardons-nous, en iconographie religieuse, de nous laisser aller au principe protestant ; mettons de côté notre sentiment particulier, et toutes les fois que le symbole ne présente pas par sa nature même une explication évidente, consultons l'Ecriture commentée par la tradition.

(1) D. Cyprianus de Spiritu sancto.

CHAPITRE 5.

La gloire. — L'auréole. — Le nimbe. — Variétés du nimbe. — Chronologie du nimbe. — Le nimbe, signe caractéristique en Iconographie. — Autres signes caractéristiques.

La gloire est un ornement imitant ou représentant la lumière, que les peintres et les sculpteurs mettent soit autour de la tête, soit autour du corps d'un personnage. Quand cet ornement n'environne que la tête, on lui donne le nom de nimbe; quand il s'applique au corps, on le nomme auréole.

Ces attributs sont tout-à-fait caractéristiques en iconographie, et il est important de bien étudier leurs variétés pour ne point s'exposer à tomber dans de grossières erreurs; de confondre, par exemple, le Créateur avec les créatures, les vivants avec les morts.

L'auréole ne convient qu'à Dieu et aux Saints; encore est-il à remarquer que le plus souvent, si toutefois on en excepte la Mère de Dieu qui partage la gloire de son fils, les Saints ne portent que le nimbe. Au XIII[e]., au XIV[e]., et surtout aux XV[e]. et XVI[e]. siècles, dit M. Didron, les traditions se perdirent et on fit servir l'auréole à l'apothéose des Saints. Il est cependant à remarquer qu'assez communément au XII[e]., on représente, dans une auréole elliptique, l'ame du pauvre Lazare, sujet souvent reproduit à cette époque; c'est ainsi que son ame glorieuse est portée dans les cieux par son bon ange et à la Magdelaine de Vézelay et à St.-Sernin de Toulouse. Ici, il n'y a ni erreur, ni oubli des anciennes traditions; les artistes avaient présentes à la pensée les

paroles du Sauveur ; « le service que vous rendez à un de ces petits, c'est à moi-même que vous le rendez. » Jésus-Christ s'était donc identifié avec le pauvre, et le pauvre qui sait supporter la misère avec patience et résignation comme Lazare, s'identifie avec Jésus-Christ. Plus il aura été humilié sur la terre, plus il sera glorifié dans le ciel, il partagera la *gloire* de Dieu lui-même.

Cette magnifique idée se trouve encore reproduite d'une manière plus frappante au même portail de St.-Sernin de Toulouse; c'est lorsque Lazare se présente à la porte du mauvais riche ; il tient un bâton à la main, il est couvert d'ulcères, les chiens de la maison l'environnent, et le mauvais riche à table ne le regarde même pas; mais déjà les mérites du pauvre sont à leur comble ; et le nimbe crucifère réservé seulement à Dieu, comme nous le dirons bientôt, orne sa tête ; déjà même, sur la terre, il paraît déifié.

L'auréole est tantôt circulaire, tantôt à quatre lobes, comme à la magnifique fresque des cryptes de St.-Etienne d'Auxerre; le plus souvent sa forme est elliptique, et quelquefois cette auréole est divisée par un arc-en-ciel qui sert de trône au Sauveur comme à St.-Trophimes, d'Arles, et à St.-Gilles. On rencontre encore l'auréole garnie de lobes à sa circonférence. Il n'est pas rare de voir le personnage environné de l'auréole porter en outre le nimbe sur la tête : c'est le complément de la gloire.

Le nimbe, comme l'auréole, est l'attribut de la divinité, *soli Deo honor et gloria.* Cependant on a donné le nimbe aux créatures qui participaient ou à la gloire ou à la sainteté, ou à la puissance de Dieu ; par conséquent aux Anges, aux Saints, et quelquefois aux Rois et à d'autres personnages élevés en dignité.

Le nimbe prend différentes formes, il est triangulaire, bi-

triangulaire, circulaire, carré-long, carré parfait, losangé. Il est diaphane ou opaque ; ses bords sont simples ou orlés, avec ou sans festons ; son disque est lisse, ou strié, ou brodé, ou crucifère. Nous allons expliquer ces différentes variétés du nimbe et en faire l'application.

Le nimbe triangulaire ou bi-triangulaire ne convient qu'à Dieu, et exprime les trois personnes de la Sainte-Trinité, sans en désigner une en particulier. Il n'y a que depuis le XVe. siècle qu'on a, à tort, employé quelquefois cet ornement pour désigner Dieu le père, mais il faut ajouter que le nimbe triangulaire est rare en France ; il se rencontre fréquemment en Italie : le bi-triangulaire est particulier aux Grecs.

Quelquefois le triangle est renfermé dans un nimbe circulaire ; c'est toujours le même symbole auquel on a joint l'emblême de l'éternité, c'est, *Deus unus, Trinus, æternus.*

Le nimbe circulaire convient à Dieu, aux Anges et aux Saints ; cependant quand il environne la tête d'une des personnes divines, il est marqué d'une croix et il prend alors le nom de nimbe crucifère, ou bien trois gerbes de rayons forment les croisillons et se projettent au-delà du disque lumineux. On rencontre aussi ces gerbes de rayons seules et sans cercle de gloire. Il est rare au moyen-âge de trouver l'image du Sauveur avec un simple disque, non marqué de la croix, cependant on a des exemples de cette particularité, qui est très-rare pendant les deux dernières époques de la période Romano-Byzantine. Quand le nimbe crucifère porte de petites croix dans les croisillons, on le nomme nimbe crucifère recroisé. On ne s'est pas contenté de donner ce nimbe à l'image réelle du Sauveur, lorsqu'on l'a représenté sous le symbole du lion, *vicit leo de tribu Judâ*, ou sous celui de l'Agneau, *ecce Agnus Dei.* On a environné du nimbe crucifère la tête

de ces animaux symboliques. On a agi de même à l'égard de la première personne de la Sainte-Trinité, indiquée par une main qui bénit, et de la troisième personne indiquée par une colombe ; cette main et cette colombe portent le nimbe crucifère, d'où il est facile de conclure que cet attribut n'est pas réservé au fils exclusivement, mais qu'il s'applique indistinctement aux personnes divines.

Les Grecs ont souvent placé, soit dans le nimbe circulaire, soit dans le nimbe triangulaire les deux mots de leur langue: ο ων, *celui qui est.*

Les Anges et les Saints portent aussi le nimbe circulaire, mais sans croix ni gerbes de lumières croisées; les noms des Anges et des Saints sont quelquefois inscrits sur la circonférence du nimbe ou dans le champ du disque en toutes lettres comme à St.-Gilles, d'autres fois les artistes se sont contenté de les indiquer par les lettres initiales. Si les Evangélistes sont représentés par leurs animaux symboliques, on donne assez souvent le nimbe à ces animaux.

Quant aux Saints de l'Ancien Testament, ils portent communément le nimbe en Orient ; mais en Occident il est rare qu'on le leur accorde (1).

Par extension, comme on le voit à la cathédrale de Strasbourg, on a gratifié du nimbe les Empereurs, les Rois ainsi que les Papes, parce qu'ils sont les dépositaires de la puissance divine. En Orient, cet ornement était accordé à toute personne *exerçant* la puissance ; le démon lui-même était nimbé, cette idée toute bysantine a été adoptée par quelques-

(1) Au portail de la cathédrale d'Angers, les saints de l'Ancien Testament qui garnissent les tableaux sont nimbés ; les ornements du nimbe, les broderies et l'agencement des vêtements, tout annonce une influence bysantine, qu'on remarque encore ailleurs dans l'ouest de la France.

uns de nos artistes ainsi que celle de donner un nimbe à Judas ; son caractère d'Apôtre subsistait malgré sa perfidie. A Reims, les vierges folles sont nimbées comme les vierges sages, c'est leur chasteté qui est glorifiée.

On donne aussi le nimbe aux vertus personnifiées par des allégories.

Avant de nous occuper du nimbe carré ou losangé, nous devons parler des différents modes d'ornementation du nimbe, car ces ornements s'appliquaient au nimbe circulaire.

Le nimbe circulaire peut être *double*, c'est-à-dire ayant un double cercle à sa circonférence.

Orlé, lorsque la ligne de la circonférence est saillante ;

Perlé, c'est-à-dire garni d'un ou de deux rangs de perles ;

Festonné, quand la circonférence est formée d'une bandelette enrichie de broderies ou de festons ;

Polylobé, quand la circonférence est garnie de lobes ; quelquefois ces lobes se prolongent jusqu'au centre du disque ;

Rayonnant, lorsque le disque est environné de rayons lumineux droits, ou flamboyants ou alternés.

Le disque est le plus souvent lisse, cependant on en trouve dont le champ est strié tantôt en zigzags, tantôt en ondulations, ou bien orné de légères broderies. Le disque est transparent quand il est seulement indiqué par des traits ; il est opaque quand il forme saillie.

Le cercle est le symbole du ciel, le carré au contraire symbolise la terre. C'est pourquoi les artistes du moyen-âge donnent le nimbe circulaire aux personnes qui ont déjà quitté la terre ; quant aux personnes vivantes, quelle que soit leur dignité, elles n'ont que le nimbe carré. Il est fréquent en Italie, mais on ne le rencontre pas en France. Quelquefois ce nimbe s'allonge et ressemble à un volumen ou à un cartouche un peu large.

Les Italiens ont aussi donné à Dieu le nimbe carré, mais dans ce cas ils l'ont placé en losange, c'est-à-dire un angle en haut.

Le nimbe était connu des peuples anciens ; on sait que les Romains environnaient de cet ornement la tête de leurs dieux et de leurs empereurs : il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup-d'œil sur leurs monuments et sur leurs médailles. C'est peut-être par scrupule, et pour ne point adopter un ornement que le paganisme avait profané, que les premiers chrétiens répugnèrent à l'admettre. Quoi qu'il en soit, on prétend que pendant les quatre premiers siècles de l'église il fut inconnu, et il est à croire que les sarcophages, qui le représentent, ne sont que du Ve. ou du VIe. siècle. Pendant la première époque de la période romano-bysantine, il n'est pas constant et il semble être admis à volonté ; à partir du XIe. siècle et pendant toute la période ogivale, il devient en quelque sorte un attribut obligé pour Dieu, la Ste.-Vierge, les Anges et les Saints : les exceptions sont rares.

Avant le XIIe. siècle, il est diaphane, c'est-à-dire, il ne présente pas la figure d'un corps solide. Au XIIIe. et au XIVe., il devient opaque ; après le XIVe., le disque se rétrécit, il devient plus épais ; au XVe. siècle, on le défigure, on en fait une espèce de toque qu'on incline souvent sur l'oreille ; enfin, à l'époque de la renaissance, on fait disparaître la circonférence du nimbe qu'on remplace par des rayons égaux ou inégaux. Au portail de St.-Gilles, le Sauveur porte un nimbe sans disque à rayons droits et flabelliformes alternés ; cette forme, au XIIe. siècle, est très-rare. Enfin, préférant le *lambere flamma comas* de Virgile au *gloria et honore coronasti eum* de David, on s'est contenté quelquefois de placer une langue de feu sur la tête du Sauveur et sur celle de ses anges déguisés en génies.

Le nimbe, d'après ce que nous avons dit, est donc un

signe caractéristique auquel on peut reconnaître la dignité de ceux qui en sont ornés. Il est un autre caractère qu'il ne faut pas oublier, c'est la nudité des pieds. Dans les premiers siècles de l'église, on trouve bien sur les sarcophages chrétiens Jésus-Christ et les Apôtres avec des sandales; mais depuis cette époque, les trois personnes divines, les anges, les évangélistes, les apôtres et saint Jean-Baptiste, sont tou-



jours déchaussés, c'est le contraire pour les autres saints

personnages et pour Marie elle-même. Les exceptions à cette règle sont extrêmement rares (1).

Cependant, on rencontre quelquefois les prophètes avec les pieds nus. Si donc on trouve un personnage déchaussé ; il faut examiner s'il porte le nimbe crucifère, dans ce cas, c'est une des personnes divines ; si le nimbe n'a pas cette marque, c'est ou un Ange ou un Apôtre, mais il est facile de distinguer les apôtres des anges qui sont ailés.

Les Grecs donnent aussi des ailes à saint Jean-Baptiste, et comme il a les pieds nus, on pourrait le confondre avec les anges, si la barbe qu'il porte et son vêtement de poils de chameau ne le distinguaient des esprits célestes.

CHAPITRE 6.

LA TRINITÉ.

Symboles Trinitaires. — Eglise de Paray-le-Monial. — Monastère de St.-Riquier. — Images de la Trinité.

Un seul Dieu en trois personnes dictinctes, Père, Fils et Saint-Esprit, toutes les trois égales en perfection ; tel est le grand et ineffable mystère du Christianisme ; tel est le fondement de toute la religion. Il y en a trois, dit saint Jean, qui rendent témoignage dans le Ciel, le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint, et ces trois ne font qu'un (2). C'est au nom de ces trois adorables personnes que le chrétien reçoit dans

(1) Quand on remarque parmi les prophètes un personnage ayant les pieds nus, tandis que les autres sont chaussés, c'est Isaïe. *Vadens nudus et discalceatus.* Isaïe, xx. 2.

(2) Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus sanctus et hi tres unum sunt. Joan. ep. 1, cap. 5-7.

le baptême le caractère d'enfant de Dieu et qu'il acquiert des droits au céleste héritage (1).

Par impuissance ou par respect pour cet auguste mystère, les premiers chrétiens n'eurent pas recours aux symboles iconographiques pour le représenter. En effet, on trouve bien dans les catacombes chacune des personnes divines exprimée par des symboles ; le Père par une main bénissante ou présentant une couronne ; le Fils sous la figure d'un agneau, d'un lion, d'un poisson, etc., ou bien remplacé par le signe de la Rédemption, quand on ne lui donnait pas la forme humaine ; et le Saint-Esprit sous la figure de la colombe : on retrouve bien la main du Père qui bénit le Fils, ou bien la colombe divine qui repose sur lui ; mais on ne voit pas les trois personnes groupées ou même réunies.

Ce n'est qu'au IV[e]. siècle que paraissent d'une manière claire et distincte les symboles trinitaires, soit dans la disposition des églises, soit dans leur ornementation. Au commencement du V[e]. siècle, saint Paulin, évêque de Nole, expliquant des peintures qui ornaient les murailles de l'église de saint Pierre, dit que la Trinité tout entière y est représentée ; le Fils est dans le fleuve, le Père fait entendre sa voix et le St.-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend sur Jésus-Christ (2).

Quand la paix fut rendue à l'église, les chrétiens, au sortir des catacombes, se réunirent pour prier dans les basiliques que les Empereurs leur avaient concédées. Ils adoptèrent le plan de ces basiliques dans les nouvelles églises qu'ils avaient à construire ; mais ils donnèrent à ce plan, par une légère modification, une disposition cruciale en prolongeant les côtés

(1) Euntes docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs sancti. Math. XXVIII, 19.

(2) Stat Christus in amne : vox patris cœlo tonat : et per columbam Spiritus Sanctus fluit.

du transept. Cependant, non content d'avoir marqué leurs



églises du signe de la Rédemption, ils voulurent que le grand mystère de la Trinité y fût exprimé. Il convenait que le tabernacle que Dieu s'était choisi pour habiter au milieu des hommes, semblât continuellement retentir, même dans les moments d'un mystérieux silence, du divin trisagion que les Séraphins répètent sans cesse devant le trône éternel : Saint, Saint, Saint (1).

Chaque église eut ses trois absides; plus tard ces absides eurent chacune leur autel, et chaque autel fut éclairé par trois fenêtres. L'époque de transition a pu quelquefois, comme à la Charité-sur-Loire, augmenter le nombre des chapelles absidales; mais le nombre trinitaire des fenêtres a toujours été considéré comme sacré, et les rares exceptions qu'on pourrait rencontrer, devraient être regardées, pendant la

(1) Seraphim clamabant Sanctus, Sanctus, Sanctus. *Isaïæ*, 6-3.

période romano-bysantine, comme nécessitées par quelques circonstances impérieuses. Il nous serait facile de citer grand nombre de monuments à l'appui de ce principe. Les architectes de l'école de Cluny reproduisirent les trois fenêtres symboliques dans toutes nos églises de Bourgogne, de la période romano-bysantine ; la crypte et la chapelle de Sainte-Julitte, à la cathédrale de Nevers, les chapelles absidales de l'ancienne église de St.-Sauveur et de St.-Etienne de la même ville, celles de la Charité-sur-Loire (1), de St.-Révérien, diocèse de Nevers, celle de Paray-le-Monial, diocèse d'Autun, ont toutes leurs trois fenêtres ; si maintenant nous nous avançons vers le Midi, nous trouvons constamment la même disposition, à St.-André-le-Bas à Vienne, à St.-Guillem-du-Désert (IX[e]. siècle), au diocèse de Montpellier, à St.-Michel-de-Gaillac, à St.-Caprais d'Agen, à Maguelonne, à St.-Sernin de Toulouse, etc., etc.

Nous insistons sur ce point, parce que nous avons vu avec peine plusieurs églises nouvellement construites dans le style du XII[e]. siècle, qui s'éloignent de cette disposition traditionnelle. Nous eussions désiré rencontrer les fenêtres trinitaires, dans l'abside de la magnifique église de St.-Paul de Nîmes ; ce monument, d'une exécution parfaite, fait honneur à l'architecte habile qui en a conçu les plans et qui en a surveillé l'exécution ; qu'il couronne son œuvre en réduisant ses fenêtres absidales au nombre symbolique. Le même oubli des traditions se fait remarquer dans la jolie église d'Ecully près de Lyon ; cette irrégularité, jointe aux défauts

(1) On trouve dans les chapelles absidales de la Charité cinq fenêtres ; ce fait ne contredit en rien le principe que nous soutenons ; chaque chapelle est composée de deux parties ; une travée et la demi-calotte ; la travée a ses deux fenêtres, mais les trois fenêtres symboliques éclairent la partie absidale.

des voûtes (1), frappe de suite les yeux d'un observateur un peu versé dans les principes archéologiques.

Ceux qui sont chargés de la construction de nos édifices religieux ou de la surveillance de semblables travaux, doivent faire une étude sérieuse de ces principes consacrés par nos pères.

Assez souvent on rencontre des absides dont les voûtes sont considérablement plus basses que celles de la région voisine, comme à St.-Jean de Lyon, à St.-Guillem-du-Désert, à Paray-le-Monial, etc. ; dans ce cas la nudité du mur qui s'élève d'aplomb d'une voûte à l'autre, est palliée par de nouvelles fenêtres trinitaires ; magnifique idée de placer au-dessus de la région primitivement réservée à l'autel, le symbole des trois adorables personnes divines. A Lyon, une belle rosace rayonne entre deux fenêtres à lancettes ; à St.-Guillem, une fenêtre cruciforme est placée entre deux *oculus*.

On ne se contenta pas d'ouvrir les fenêtres trinitaires dans la région absidale ; souvent les portails, les façades des transepts répétèrent le nombre sacré, et le nom de *triforium* qu'on a donné aux galeries intérieures indique encore qu'à chaque travée elles se trouvaient ornées de trois arcades *tres fores*.

Le XIII[e]. siècle, du moins dans ses commencements, nous présente aussi dans ses absides octogonales les mêmes dispositions. L'église abbatiale de l'Epeau, près Donzy, et celle de Pougny (diocèse de Nevers) ont les trois fenêtres symboliques dans la région absidale; on les retrouve aussi aux absides à angle droit, à la fin du XII[e]. et au commencement du XIII[e]. siècle, à St.-Verain, à Menou, à Tannay (diocèse de Nevers) et à Fontmorigny (diocèse de Bourges).

(1) L'architecte a eu la malheureuse idée de tirer ses jours aux dépens d'une partie des voûtes faites en berceau ; ce qui forme de distance en distance des segments de voûtes d'arêtes du plus disgracieux effet ; une semblable disposition nuit à la régularité de la nouvelle église de St.-Rambert, vis-à-vis l'Ile-Barbe, à Lyon.

L'époque ogivale ne tarda pas à multiplier ses angles, chaque pan eut sa fenêtre et l'ancienne tradition trinitaire disparut.

Ce n'était pas assez d'imprimer le symbole de la Trinité à quelques parties du plan général ; on alla jusqu'à faire reproduire le nombre sacré par chacune des parties, en sorte que la majesté du Très-Haut semblait remplir l'édifice, *majestas Domini implevit domum* (Paral. 27). L'église de Paray-le-Monial présente partout le nombre 3 ; cette église, en forme de croix latine, mais se rapprochant de la croix grecque, est divisée en trois nefs : chaque nef est composée de trois travées ; les croisillons du transept sont de même divisés en trois travées, chaque travée a une arcature aveugle, formée de trois arcs et surmontée de trois fenêtres ; le portail occidental, les pignons des croisillons ont aussi leurs trois arcs obscurs et leurs trois fenêtres, les trois chapelles absidales sont éclairées chacune par trois ouvertures. La voûte du chevet est plus basse que la voûte de la région voisine, et l'espace qui les sépare est orné de trois fenêtres, une baie longue en plein cintre entre deux *oculus ;* enfin, le sanctuaire est environné de neuf arcades, surmontées de neuf fenêtres ; 9 est le carré de 3, c'est le nombre générateur qui produit, c'est aussi le nombre angélique ; l'autel, trône de l'Agneau, est placé au milieu des 9 chœurs des Anges. Si nous venons à considérer l'extérieur de cette église, nos regards habitués au nombre 3 si multiplié à l'intérieur, sont frappés de la vue des 3 clochers dont les voix d'airain proclament la gloire du Dieu trois fois saint. Il est impossible de ne pas reconnaître un plan arrêté par une pensée de foi, dans ce nombre 3 si souvent répété.

Nos Bénédictins du XIIe. siècle n'étaient en cela que les fidèles imitateurs de leurs devanciers. Déjà, au commencement du IXe. siècle, saint Angilbert avait fait construire sur un plan triangulaire le célèbre monastère de St.-Riquier ; à chaque angle se trouvait une église avec trois chapelles absi-

dales et trois autels, un dans chaque abside. Trois portes donnaient entrée dans le monastère; trois chapelles, une à chaque porte, étaient dédiées aux trois archanges, saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël; le personnel même du monastère était divisé en trois chœurs; tout rappelait le nombre trinitaire (1).

Vers la fin du même siècle, Fleury, aujourd'hui Saint-Benoist-sur-Loire, présentait les mêmes dispositions avec le même symbolisme.

Nous avons dit que, jusqu'au IVe. siècle, l'iconographie chrétienne n'avait point encore réuni les trois personnes divines, du IVe. siècle au IXe., on les trouve réunies, mais non encore groupées, tantôt verticalement, tantôt horizontalement; le Fils et le St.-Esprit sont souvent alors représentés par leurs symboles, et une main nimbée, rappelant la puissance du père, sort des nuages.

Vers le Xe. siècle on commence, mais timidement, à grouper les trois personnes et en même temps on se hasarde déjà à représenter le Père sous la forme humaine du même âge que le Fils, et quelquefois le St.-Esprit sous la même forme, mais plus jeune. On ne répudia cependant pas pour cela les anciens symboles. Ces dispositions furent les mêmes jusqu'à la fin de la période romano-bysantine. Nous devons ici faire mention d'un chapiteau de l'église de St.-Révérien, diocèse de Nevers, XIIe. siècle; un édicule sculpté sur ce chapiteau est surmonté de trois tours, celle du milieu porte une croix à son sommet; dans l'intérieur on voit deux personnes assises et se contemplant, ou conversant ensemble; au-dessus de ces deux personnes paraît une tête de telle manière, que les trois têtes sont disposées en triangle; comme le même chapiteau rappelle sur ses autres faces

(1) Acta ss. ord. Bened. de 800 à 8 ss.

la résurrection des corps, le jugement, l'enfer, il est évident que cette quatrième face représente le paradis et les trois personnes de la Ste-Trinité. Cependant on ne voit ni nimbe, ni gloire; mais le ciel entier est rempli de la gloire de Dieu, il n'est pas nécessaire de la circonscrire entre des lignes.

A la fin du XIIe. siècle, on rencontre un sujet qui fut largement exploité au XVe. et au XVIe.; le Père tient devant lui le fils en croix, et le St.-Esprit en colombe plane ou se repose au haut de la croix.

Le XIIIe. siècle environne souvent d'une même auréole les trois personnes divines, ou les remplace par trois cercles égaux enlacés les uns dans les autres.

Au XIVe. siècle, on conserve les mêmes types ou on enveloppe d'un même manteau les trois personnes divines, en leur donnant un attribut distinctif. Le Père porte la boule du monde, le Fils sa croix et le St.-Esprit le livre de la sagesse (1). On voit aussi quelquefois le Père tenant un triangle auquel le Fils et le St.-Esprit, en homme, portent la main. Ce motif ne paraît guère avant la fin du XVe. siècle ou le commencement du XVIe.

Le XVe. siècle et le XVIe., tout en copiant les siècles précédents, imprimèrent aux mêmes sujets un cachet particulier, un genre de faire qui leur est propre. On se passionna surtout pour les figures trinitaires à trois bouches, trois nez; type que l'église a toujours réprouvé, parce qu'il ne peut être justifié ni par l'écriture ni par la tradition.

Cette manière de représenter la Trinité remonte au com-

(1) Ce n'était pas seulement dans les églises qu'on se plaisait, à cette époque, à reproduire le nombre trinitaire; on le retrouvait dans les actions les plus ordinaires et les plus communes; on lit dans une ancienne vie de Duguesclin, qu'avant de s'avancer contre les Anglais pour leur livrer bataille, il absorba trois soupes au vin en l'honneur des trois personnes de la Ste.-Trinité.

mencement du XIIe. siècle ; Abailard paraît en être l'auteur.

Nous lisons dans les Annales des Bénédictins que le trop fameux docteur de l'école de Paris, voulant donner à ses élèves une idée de la Trinité, avait fait tailler un bloc de pierre représentant trois corps adossés avec trois figures tout-à-fait semblables. Le premier portait pour inscription : *Filius meus es tu*, vous êtes mon Fils. Le second : *Pater meus es tu*, vous êtes mon Père, et le troisième, *ego utriusque spiraculum*, je suis le souffle de l'un et de l'autre (1).

Depuis cette époque cette triple figure se retrouva souvent; un chapiteau du XIIIe siècle de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, nous l'a conservé, et les anciens missels manuscrits ne l'ont pas oubliée à la fête de la Trinité.

Saint Antonin réclama avec énergie contre cet abus : « Qu'ils sont coupables, s'écrie le saint archevêque de Florence, ces hommes qui, sans respect pour la foi, représentent la Trinité sous la forme d'un homme à trois têtes ; c'est une monstruosité (2). » Vers le même temps le chancelier Gerson prêchait publiquement contre la hardiesse de certains artistes qui, sans pudeur, entrouvraient les chastes flancs de Marie pour y montrer la présence des trois personnes divines. « Ces images, dit-il, ne sont ni belles ni édifiantes; elles peuvent induire le peuple en erreur et affaiblir les sentiments religieux (3). »

On alla si loin et on donna si peu de majesté à ces images qu'en 1628 le pape Urbain VIII défendit de semblables représentations de la Trinité et ordonna de brûler celles qui avaient été faites par le passé.

En 1745 Benoist XIV confirma la décision d'Urbain VIII.

Enfin on s'arrêta au mode suivi encore aujourd'hui, on

(1) Ann. Bened., tom. 6, pag. 81.

(2) Anton. parte III, tit. VIII, cap. 4.

(3) Gerson, in sermone de Nativitate.

représenta la Trinité par une gloire triangulaire, ou bien on fit planer la colombe symbolique entre le Père portant le globe et le Fils accompagné de sa croix.

CHAPITRE 7.

Dieu le Père représenté d'abord par des symboles. — Sous la forme humaine. — La providence payenne et la providence chrétienne. — Bénédiction latine et bénédiction grecque.

Quoique dans le chapitre précédent, en étudiant l'iconographie de la Trinité, nous ayons dit quelques mots de chacune des trois personnes divines, nous devons encore les considérer prises séparément sous le rapport iconographique pour le complément de notre travail.

Comment essayer de représenter Dieu le père ? comment ne pas craindre de rappeler les erreurs du paganisme en circonscrivant l'infini dans des lignes bornées, en donnant à l'invisible, à celui qui est la source de toutes les perfections, les formes grossières d'une créature imparfaite ? comment nos pères auraient-ils combattu le culte des idoles, si les idolâtres, dont l'ignorance ne pouvait comprendre que le culte des images remontait plus haut, et que ces figures sensibles n'étaient qu'un moyen pour fixer l'imagination et ne point laisser divaguer la pensée, eussent été en droit de leur reprocher les mêmes aberrations ?

Tels sont les principaux motifs qui arrêtèrent les chrétiens pendant les huit premiers siècles de l'église et qui les empêchèrent de donner la forme humaine à Dieu le père.

Ils se contentèrent d'indiquer sa providence et sa bonté par une main sortant des nuages et bénissant. Cette main divine, d'abord sans nimbe, puis ensuite avec le nimbe lisse ou crucifère, se trouve sur les anciens sarcophages chrétiens,

soit lorsque Dieu donne sa loi à Moïse, soit lorsqu'il bénit la grande victime du salut.

Plus tard cette main mystérieuse exprime la providence d'une manière plus formelle; lorsqu'à demi-fermée elle contient les ames des justes représentées sous la forme de petits êtres humains. *Justorum animæ in manu Dei sunt et non tanget illos tormentum mortis* (1).

Au VIIIe. siècle, lorsque l'hérésie des iconoclastes entreprit de détruire le culte qu'on rendait dans l'église aux images du Sauveur et des Saints, on ne voit point encore Dieu le père sous la forme humaine, car les nouveaux hérétiques n'eussent pas manqué d'invoquer un semblable fait pour combattre leurs adversaires; et si le second Concile de Nicée, assemblé en 787, pour condamner les erreurs des iconoclastes, déclare qu'on peut honorer les images du Sauveur, de la Sainte-Vierge, des Anges et des Saints, sans parler des représentations de Dieu le père, il faut conclure que ces représentations n'existaient pas encore.

Cependant la pensée de l'église avait été définie dans ce Concile, et par suite on n'avait plus à craindre de fausses interprétations sur le culte des images; les Pères y avaient déclaré formellement « qu'on pouvait placer des croix et des « images dans les églises, dans les maisons, même sur les « chemins; savoir : les images du Sauveur, de la Vierge « immaculée, mère de Dieu, des Anges, des Saints, même « celles des hommes illustres par leurs vertus et qui n'étaient « pas encore considérés comme saints; ces représentations, « disent les Pères, servent à conserver leur mémoire et à « faire naître le désir de les imiter. Le Concile ajoute qu'on « peut baiser et vénérer ces images, mais non pas les adorer « d'une adoration véritable qui n'est due qu'à Dieu, parce

(1) Sap. 3-1.

« que l'honneur qu'on leur rend passe à l'objet qu'elles re-« présentent (1). »

Après une définition si expresse sur le culte rendu aux images, on ne pouvait plus accuser l'église d'idolâtrie ; le IXe. siècle crut donc pouvoir tenter l'essai de donner à Dieu la forme humaine. Il est facile de reconnaître une sorte d'indécision ; d'abord c'est sa tête seulement ou son buste sortant des nuages, puis on va plus loin, le Père céleste prend la figure et la forme de son Fils. On y était autorisé par Jésus-Christ lui-même qui avait dit : celui qui me voit voit mon père qui m'a envoyé (2). Au reste, et c'est la pensée de Benoist XIV, on pouvait bien le représenter ainsi ; « Adam « avait entendu sa voix dans le paradis terrestre, Jacob « l'avait aperçu au haut de l'échelle mystérieuse, et Moïse « dans le buisson ardent. Il avait apparu à Isaïe comme un « roi assis sur un trône, et à Daniel sous la figure d'un « beau vieillard revêtu de vêtements blancs. »

Au XIIe. et au XIIIe. siècles, il est aussi jeune que son fils, et il n'a pas encore cette figure ridée, cette démarche presque décrépite ; ces cheveux et cette barbe grise qu'on lui voit plus tard ; au XVe. siècle était réservé de jeter l'iconographie dans une sorte d'hérésie.

Les artistes du XIe., du XIIe. et du XIIIe. siècle se plurent à donner au Père tous les traits de Jésus-Christ. Cependant, comme nous l'avons déjà fait observer, ils ne refusèrent pas de conserver la main providentielle et bénissante qu'on retrouve encore après eux.

Au XIe. siècle, on voit à Notre-Dame-du-Port, de Clermont, Dieu le père chassant Adam du Paradis terrestre et le poussant d'un poing vigoureux.

(1) Concil. Lab. tom. 7.

(2) Qui videt me, videt patrem qui misit me. Joann. 8-9.

Au XIIe. siècle, déjà on le trouve tenant la croix où son fils est attaché, type que les XVe. et XVIe. siècles ont adopté.

En Italie, on en a fait quelquefois le Dieu des combats avec un glaive dans la main droite, et dans la gauche des flèches et un carquois.

Le XIVe. siècle s'est peu éloigné du XIIIe.; cependant on peut lui reprocher d'avoir commencé à trop vieillir celui qui est le maître du temps et dont les années ne défaillent pas (1).

Le XVe. siècle et le XVIe. l'ont souvent représenté sous la figure d'un pape revêtu d'une riche chappe, la thiare



en tête, garnie de trois ou de cinq couronnes, soutenant

(1) Anni tui non deficient. Psal. 101-28.

devant lui la croix de son fils ou seulement son corps inanimé.

Enfin, on lui donne quelquefois la couronne impériale, emblême de son souverain pouvoir.

C'est ici le lieu de faire remarquer la différence qui existe entre la providence des païens et la providence des chrétiens. Les uns, aux yeux desquels la terre était tout, durent en faire une divinité toute terrestre. La baguette étendue vers le globe qui est à ses pieds et la corne d'abondance qu'elle porte indiquent bien qu'elle s'occupe de ce bas monde, mais là se borne son pouvoir; encore a-t-elle besoin de l'aide d'Antévorta, déesse du passé, et de Postvorta, déesse de l'avenir, qu'on lui donnait ordinairement pour compagnes.

Les Egyptiens cependant se rapprochaient plus de la vérité; chez eux, la providence était figurée par un sceptre au haut duquel était un œil ouvert.

Chez les Chrétiens, Dieu est un père toujours attentif aux besoins de ses enfants et qui leur prodigue tout à la fois et la graisse de la terre et la rosée du ciel; il ne se contente pas de fournir la nourriture et le vêtement, car il sait que l'homme ne vit pas seulement de pain : son esprit et son cœur ne sont pas oubliés.

De là, ces images gracieuses par lesquelles nos pères nous représentent la providence; ici, c'est une main qui bénit tout ce qui a vie sous le ciel; là, elle présente la couronne d'immortalité; ailleurs, elle sert de soutien aux ames qui ont mis en elle leur confiance; d'autres fois, c'est un bras qui paraît tout entier pour indiquer l'abondance de ses grâces, c'est la puissance qui vient seconder l'amour. Cette bénédiction divine n'est pas la même chez les Grecs et chez les Latins; cependant, on découvre facilement la pensée cachée sous cette double forme symbolique. Chez nous, le pouce, l'index et le doigt du milieu sont étendus; les deux autres

sont baissés et serrés contre la main, c'est pour rappeler les trois augustes personnes de la sainte Trinité, qui se plaisent à combler de grâces le chrétien fidèle, et qui veulent choisir son cœur pour leur sanctuaire. Les Grecs allongent l'index, courbent le doigt du milieu, croisent le pouce sur l'annulaire et courbent le petit doigt, formant ainsi les quatre lettres de l'alphabet grec qui composent le monogramme de Jésus-Christ. L'index présente l'iota I, le medius l'ancien sigma C, l'annulaire et le pouce le X chi, enfin le petit doigt le sigma Σ IΣ-XΣ. La terre, en effet, a été maudite; l'homme est sous le poids de l'anathême, et les bénédictions célestes ne peuvent se répandre sur lui que par Jésus-Christ.

CHAPITRE 8.

Dieu le fils. — Avant son incarnation. — Verbe incarné. — Enfant. — Adolescent. — Docteur. — Pasteur. — Rédempteur. — La croix et ses variétés. — Jésus en Croix. — Vainqueur. — Glorifié. — Juge. — Cryptes de St.-Etienne d'Auxerre.

Si les artistes chrétiens ont fait paraître tant d'hésitation avant de donner à Dieu le père la forme humaine, ils avaient les mêmes motifs pour la seconde personne divine considérée comme Verbe. Cependant, la splendeur du Père s'était manifestée aux hommes : le Verbe s'était fait chair et avait habité au milieu d'eux; il s'était revêtu lui-même de la nature humaine; la difficulté cessait. Aussi, dès les premiers siècles de l'église, on retrouve son image vénérée dans les catacombes, type que la tradition s'est plu à reproduire de siècles en siècles.

Une physionomie grave et sévère, la figure oblongue, les yeux bleus et vifs, des cheveux lisses sur le haut de la tête, ondulés vers les oreilles et bouclés sur les épaules, une barbe fourchue couleur lie de vin comme les cheveux, un teint clair, les doigts longs, le port majestueux, la taille haute et proportionnée; tels sont les principaux traits de ce type traditionnel.

Sur les premiers monuments, le Sauveur est presque toujours sous la figure d'un jeune homme : « La figure du Christ, dit M. Didron dans son histoire de Dieu, jeune d'abord, vieillit de siècles en siècles à mesure que le christianisme gagne lui-même en âge. » Ce fut vers le XIIe. siècle qu'on cessa de le montrer habituellement imberbe; alors l'iconographie détermina son âge d'après les différentes époques de sa vie qu'elle avait à produire. Il est presque réduit à l'état de fœtus au moment de l'incarnation et aux époques antérieures à sa naissance; il est enfant à Bethléem et à Nazareth; avec des traits plus formés au milieu des docteurs; on le voit homme fait pendant sa vie publique; brisé par la douleur sur la croix; glorieux en sortant du tombeau; grave, mais doux, lorsqu'il étend sa main pour bénir; sévère et redoutable quand il paraît comme juge.

Jésus-Christ avait dit (1) : mon père et moi nous ne faisons qu'un; tout ce que le père a fait, le fils le fait : sous l'impression de ces paroles, nos sculpteurs et nos peintres devancèrent quelquefois l'incarnation du Verbe et le représentèrent avec un corps avant l'époque de sa naissance, c'est ainsi qu'ils nous le montrent créant l'homme ou se manifestant dans plusieurs scènes de l'Ancien Testament.

(1) Ego et pater unum sumus. Joann. 10. Pater in me est et ego in patre. id. 10. Quæcumque pater fecerit, hoc et filius similiter facit. Id. 5.

Pour mettre plus d'ordre dans ce que nous avons à dire sur l'iconographie du Sauveur, après avoir considéré Jésus-Christ comme pélerin et recevant de son père sa sublime mission, puis incarné dans le sein de Marie, nous étudierons Jésus enfant, Jésus docteur, Jésus pasteur, Jésus rédempteur, Jésus vainqueur, Jésus triomphateur, Jésus glorieux, Jésus juge.

1°. *Jésus* avant son Incarnation ne se rencontre guère aux époques antérieures au XIVe. siècle, si on en excepte quelques circonstances dans lesquelles, comme nous l'avons dit plus haut, il remplit dans des scènes de l'Ancien Testament les fonctions qui semblent ne convenir qu'au Père. Au XIVe. siècle, on le fait paraître devant son père sous la forme d'un petit être humain, tel qu'on représente les ames aux siècles précédents : c'est le moment solennel que Dieu, dans ses éternels décrets, a choisi pour mettre fin aux misères de la terre; les victimes et les holocaustes ne pouvaient lui être agréables, il lui fallait une autre victime; son divin fils vient donc se proposer lui-même. A sa posture suppliante et résignée, on comprend toute l'étendue de sa générosité, car il semble que déjà on peut prévoir toutes les souffrances qu'il aura à endurer. Le Père éternel lui présente le bâton de pélerin et la panetière ou sac que porte le pauvre. Jésus-Christ, car on peut déjà lui donner ce nom (1), va donc commencer son long et douloureux pélerinage. On le retrouve aussi, au XIVe. siècle, venant rapporter à son père le bâton et la panetière, après avoir accompli sa mission. Le chevalier, après les combats, se plaisait à suspendre ses armes dans la salle d'honneur de son castel; et le pélerin, après ses voyages, rapporte dans sa maison, sa gourde, son bourdon, et sa collerette

(1) Antequàm in utero conciperetur. Luc. cap. 2.

chargée de coquilles qu'il a ramassées sur les plages étrangères.

Le XIVe. siècle avait emprunté au XIIe. le type de Jésus pélerin ; la seule différence qui existe entre ces deux époques, c'est que l'une présente Jésus pélerin avant sa naissance, tandis que l'autre, le XIIe., le représente ainsi pendant sa vie. Sur un des chapiteaux de la cathédrale d'Autun, Jésus voyageur porte la panetière et le bourdon ; il parcourt la Judée en guérissant les malades : *pertransiit benefaciendo.* On voit encore ce divin pélerin au portail de la cathédrale de Reims; là, il est chaussé, ce qui semble compléter son costume de voyageur.

2°. *Le Verbe incarné* dans le sein de Marie ne se rencontre pas avant la dernière époque de la période ogivale; il est nu, sous la forme d'un petit enfant, environné de rayons lumineux, et Marie, les mains jointes, adore celui qu'elle porte en elle. Il faut avouer qu'il n'est pas tout-à-fait, selon les convenances, d'entrouvrir en quelque sorte le sein de Marie pour montrer, par avance, aux hommes, le Verbe fait chair; mais on sait que les artistes de la fin du XVe. siècle et ceux du XVIe. ne se laissaient pas arrêter par de semblables *scrupules.*

3°. *Jésus enfant* est représenté à tous les âges de l'église par les sculpteurs et par les peintres; c'est sa naissance, c'est l'adoration des Bergers et des Mages, la fuite en Egypte, la Présentation au Temple; c'est le Sauveur sur les genoux ou entre les bras de sa sainte Mère. Les plus anciens monuments nous offrent ces différentes scènes, et les artistes des siècles suivants les ont tous reproduites. Presque toujours, au moyen-âge, on met entre les mains du Sauveur, même enfant, le livre de la sagesse et de la science.

Cependant il faut remarquer que si nous rencontrons Jésus enfant à tous les âges de l'église, son image n'est pas partout et toujours la même. Jusqu'au XIVe. siècle, il n'est jamais

nu, il est couvert de sa petite robe; ce fut au moment de la décadence de l'art chrétien qu'on ne craignit pas de montrer le divin enfant dans un état de nudité complète ou presque complète.

4°. *Jésus adolescent.* Qu'elle est douce et gracieuse cette figure de Jésus adolescent, qu'on rencontre sur les premiers monuments chrétiens, lorsqu'après la chute de l'homme et sa condamnation au travail, il présente à Adam une gerbe de blé et à Ève un agneau : l'un doit manger son pain à la sueur de son front, l'autre doit s'occuper des soins du ménage ; c'est le Messie promis, qui apparaît à nos premiers parents 4,000 ans avant sa naissance, et leur procure le moyen d'accomplir leur pénitence. Peut-être, dans la pensée de l'artiste, le Sauveur leur dévoile-t-il en même temps ces mystérieux symboles, et leur fait-il contempler de loin le pain Eucharistique, et l'Agneau sans tache qui doit effacer les péchés du monde.

5°. *Jésus docteur.* Nous trouvons, dès les premiers siècles, le Sauveur remplissant les fonctions de docteur, sous la figure d'un agneau nimbé ou portant simplement sur sa tête une croix; tantôt il est placé sur un tertre du pied duquel s'échappent les quatre fleuves, figure des quatre évangélistes; tantôt il est environné de 12 autres agneaux qui le contemplent et paraissent l'écouter; quelquefois le nombre des agneaux est indéterminé.

On le voit encore sur les fresques des catacombes entre saint Pierre et saint Paul, tenant le livre de la sagesse ouvert et donnant ses conseils à ceux qui doivent être les chefs de son église.

Ailleurs il est assis sur un siége élevé, tenant en main le volumen de la Loi ancienne que lui seul peut dérouler; la même pensée inspirait à l'abbé Suger le vitrail de St.-Denis, sur lequel Jésus enlève le voile de la synagogue personnifiée, et

dissipe par l'éclat de sa lumière les ténèbres qui empêchaient de voir clairement la loi et les prophètes.



Les XIe. et XIIe. siècles nous le montrent tenant de la main gauche le volumen antique roulé, et le livre de l'Evangile sur ses genoux, tandis qu'il bénit de la main droite et semble féconder la divine parole ; puis, on le voit fréquemment entre les animaux évangéliques ; c'est toujours Jésus docteur, dictant les divins oracles.

Sur un des compartiments de l'autel en marbre, donné par Grégoire VII à l'église de St.-Guillem-du-Désert, Jésus adolescent se tient debout avec son livre, au milieu de ces animaux symboliques.

Quelquefois les artistes, trop serviles traducteurs du texte évangélique, ont voulu représenter avec une exactitude rigoureuse *Jésus-Christ au milieu des docteurs.* Le Sauveur placé sur un siége élevé est entouré des docteurs de la Loi qui forment un cercle autour de lui.

6°. *Jésus pasteur.* C'est un de ces types que nos premiers chrétiens se plaisaient à reproduire. Les fresques des catacombes nous font voir Jésus paissant ses brebis, ou ramenant au bercail celles qui se sont égarées. Quelquefois jeune berger, revêtu d'une légère tunique, il soutient d'une main la brebis qu'il porte sur ses épaules, et de l'autre il tient le pipeau champêtre.

Tertulien, dans son livre *de pudicitiâ* (1), nous apprend que les calices dont on se servait de son temps étaient ornés de l'image du bon Pasteur rapportant à la bergerie la brebis égarée; et Eusèbe, dans la vie de Constantin (2), rapporte que ce prince, après sa conversion, se plaisait à contempler cette image; il l'avait fait représenter sur la fontaine placée au milieu de la place publique. La première époque de la période romano-bysantine conserva cet emblême si touchant.

7°. *Jésus Rédempteur.* Il faudrait ici un volume entier pour indiquer et les formes de la croix, et la pose du Sauveur et l'expression de ses traits, et les différents personnages réels ou allégoriques qu'on fait assister à ses derniers moments.

Jusqu'au Ve. siècle, ne cherchons pas le Christ en croix, nous ne le retrouverons pas; il semble que les premiers chrétiens craignaient de scandaliser les nouveaux convertis en leur présentant le Sauveur sous la forme d'un esclave supplicié, ou plutôt ils éprouvaient peut-être le besoin de méditer sur son triomphe pour s'encourager dans leurs combats.

Ils se plurent cependant à reproduire et à entourer de vénération l'image de l'instrument de ses douleurs. Ils conser-

(1) Tert. de pudicitiâ, cap. 10. Pastor quem in calice depingis.

(2) Eus. lib. 3, de vitâ Constantini, chap. 49. Vidisses igitur in fontibus qui sunt in medio foro, boni Pastoris imagines.

vèrent la forme naturelle en la spiritualisant en quelque sorte, ou bien, ils lui donnèrent des formes variées et plus gracieuses ; ce n'était plus un gibet, c'était un signe glorieux (1).

Tertulien, dans plusieurs passages, nous parle de la vénération qu'avaient pour la Croix les chrétiens de son temps ; *Qui crucis nos religiosos putant. Apocal. c.* 16. Mais lorsque Constantin eut vu briller dans le Ciel ce signe auguste qui lui assurait la victoire, le triomphe de la Croix devint public et constant. Dès lors la Croix prit sur les étendards la place des aigles romaines, et le chrisme brodé sur les pennons par les mains des premières dames de l'Empire, flotta dans les airs. Une croix d'or enrichie de diamants s'élevait au sommet du palais impérial ; c'était aux yeux de l'Empereur le Palladium et la sauve-garde de ses Etats (2).

La Croix couvrait encore de son ombre protectrice le front des Césars, et le riche diadème que Constantin légua à ses successeurs, était pour eux moins précieux par les pierreries dont il était orné, que par le clou teint du sang divin que la pieuse Hélène y avait fait enchasser (3).

Ne nous étonnons plus de voir dès cette époque les basiliques prendre la forme de la croix, ne nous étonnons plus de voir les siècles suivants conserver avec respect cette forme consacrée ; plus tard, l'art ogival, pour rappeler la position du Sauveur mourant inclina la branche supérieure de cette croix.

(1) Corona enim est Crux et non ignominia. S. Cyrill. hyeros. catech. 13, n°. 11. Depingamus et insculpamus in januis nostris. St. Epiph. sermo in vivif. crucem.

(2) Hoc tanquam præsidium et tutelam imperii, piissimus princeps statuisse mihi videtur. Euseb. lib. 3, de vitâ Constantini, cap. 49.

(3) Claves crucis ejus diademati suo præferunt imperatores. S. Ambros. orat. de obitu Theodosii.

Avant de considérer Jésus en croix, jetons un coup-d'œil rapide sur les différentes variétés de la Croix. Les principales sont la croix en T, la croix à une seule traverse, à deux traverses ou à trois traverses.

La croix en T, qu'on appelle croix-potence, est la croix de l'Ancien Testament; c'est sur cette potence qu'on plaça le serpent d'airain, figure de celui qui devait guérir les plaies des hommes : on retrouve cette forme dans l'église d'Agdes et dans celle de Bellaigue en Auvergne.

La croix à quatre branches ou à une seule traverse est la véritable croix, c'est le type le plus connu ; on la distingue en croix latine, croix grecque et croix mixte.

La croix latine a la partie inférieure plus allongée que les bras et le sommet.

La croix grecque a les quatre croisillons égaux et peut être circonscrite dans un cercle, sans perdre rien de sa forme (1).

La croix mixte est croisée au milieu comme la croix grecque, mais la partie inférieure et la partie supérieure de la hampe sont entr'elles d'égale longueur et plus allongées que les croisillons.

La croix à double traverse a la traverse supérieure moins longue que la traverse inférieure, on la nomme croix d'archevêque et croix de Lorraine; la seconde traverse est peut-être pour rappeler l'écriteau placé au-dessus de la croix du Sauveur. Le plan de l'église de St.-Gilles offre une croix à double traverse. Toutes les variétés que nous avons indiquées jusqu'ici se rencontrent dans les plans d'églises.

(1) La véritable croix grecque serait la croix à double traverse ou croix de Lorraine. Cependant on donne ordinairement ce nom à celle dont les croisillons sont égaux.

La croix à trois traverses est la croix désignée pour marquer la puissance papale, tandis que les archevêques ne portent que la croix à deux traverses, et les évêques la croix ordinaire; ces distinctions hiérarchiques ne remontent pas au-delà du XVe. siècle.

Il ne faut pas confondre non plus la croix de passion et la croix de résurrection.

La croix de passion conserve ses formes lourdes et pesantes, c'est un véritable gibet.

La croix de résurrection au contraire, qu'on nomme encore croix pascale, croix triomphale, présente des formes presqu'aériennes, et rappelle les qualités que possédait le corps du Sauveur après sa résurrection glorieuse. Elle est ordinairement surmontée d'un étendard.

La croix qu'on donne ordinairement *à saint Jean-Baptiste* est une croix triomphale; mais au lieu d'un pennon qu'on voit flotter à la croix pascale, elle n'a qu'une simple banderolle portant les mots: *Ecce agnus Dei.*

La croix de procession, véritable étendard, n'est pas une croix de passion ni une croix de résurrection; elle tient de l'une et de l'autre, de la croix de résurrection, par sa forme délicate, de la croix de passion, puisque le Sauveur y est attaché. Telle est, en effet, la marche de l'église, telle est sa vie; elle partage tout à la fois les combats et les triomphes de son divin époux.

Le blason a introduit une plus grande variété de croix qu'on retrouve aussi sur nos monuments religieux, nous ne ferons que les indiquer.

La croix de saint André, dont les traverses se croisent diagonalement.

La croix de Malte, dont les extrémités sont larges et entamées par un angle rentrant.

La croix patée qui ressemble assez à la croix de Malte,

seulement il y a plus de vide entre les croisillons, et les extrémités sont plates.

La croix ancrée, dont les branches se terminent par un double crochet en forme d'ancre.

La croix de Florence ou *fleurdélisée*, dont les branches sont terminées par la partie supérieure d'une fleur-de-lys.

La croix de Jérusalem ou potencée, dont les bras ont une traverse à leur extrémité.

La croix de Toulouse ou vidée, qui laisse voir le champ sur lequel elle est placée. La véritable croix de Toulouse est vidée, trefllée et pommelée d'or.

La croix fleuronnée, dont les branches se terminent par des fleurons.

La croix écartelée divisée par deux lignes, l'une verticale, l'autre horizontale pour les traverses, et dont les parties divisées sont d'un émail différent.

La croix ondée, dont les bras se contournent en ondes.

La croix recroisettée, dont chaque bras est coupé à angle droit par une petite traverse, et qui présente ainsi quatre nouvelles croix, ou bien dont les traverses sont timbrées de quatre petites croix.

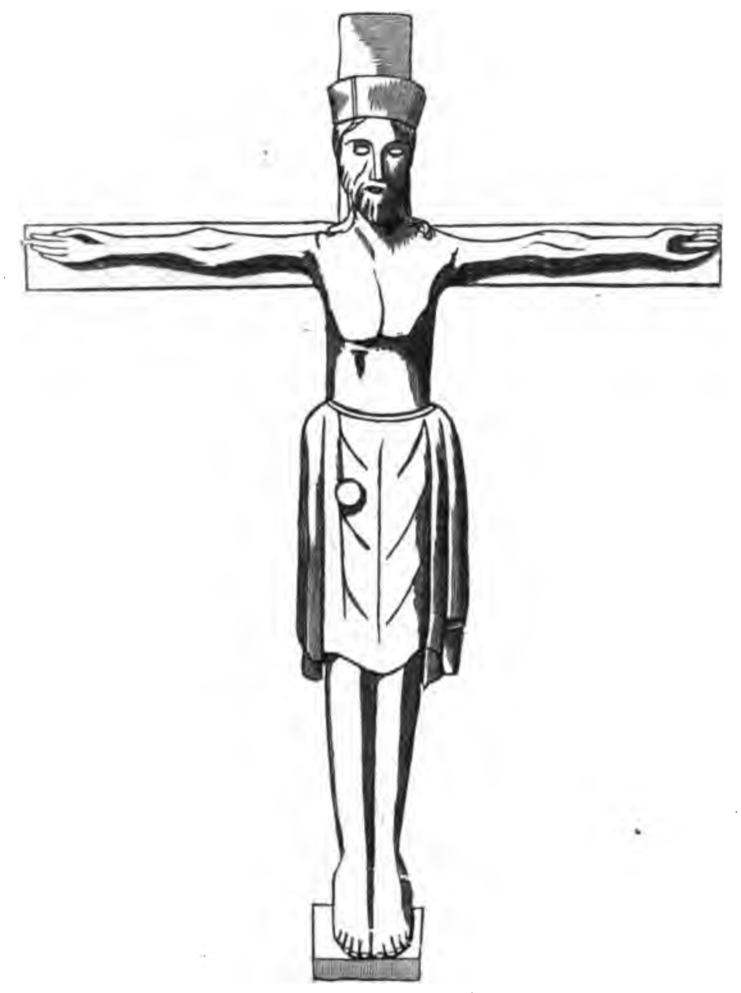
Enfin, on donne à la croix le nom des ornements qui la garnissent : croix d'hermine, de vair, losangée, échiquetée, écottée, etc.

Dès les premiers siècles de l'église, on trouve quelquefois le serpent au pied de la Croix.

Ce fut seulement vers le Ve. ou le VIe. qu'on attacha le Sauveur en croix, et encore le rencontre-t-on assez rarement jusqu'au Xe. siècle.

Jusqu'au XIe. siècle, le Christ en croix est toujours revêtu d'une robe, mais au XIe. et au XIIe. siècles, les manches

disparaissent, la poitrine se découvre, ce n'est plus qu'un



CHRIST DES XI°. ET XII°. SIÈCLES.

simple *tablier*, qui prend au-dessous de la ceinture pour

finir au milieu des cuisses; il se raccourcit encore au XIIIe. siècle et au XIVe., enfin au XVe., il est remplacé par une simple bande d'étoffe telle que nous la voyons aujourd'hui (1).

Jusqu'au XIIIe. siècle, Jésus fut suspendu en croix indistinctement avec trois ou quatre clous, le plus souvent avec quatre; mais après le XIIIe. siècle, l'usage de n'employer que trois clous fut généralement adopté.

Dès le XIe. siècle, on voit quelquefois sous les pieds du Sauveur un calice qui leur sert d'appui dans lequel découle son sang précieux, d'autres fois c'est la religion personnifiée qui tient ce calice, ou bien ce sont deux anges recevant dans des coupes le sang qui coule des mains, tandis que la religion reçoit celui qui coule des pieds.

Ce sujet a été reproduit jusqu'au XVIe. siècle; on voit sur un des vitraux de la cathédrale d'Auch deux anges qui reçoivent le sang des mains.

Un vitrail du XIIIe. siècle de la cathédrale de Beauvais présente la même scène, mais d'une manière plus touchante encore; c'est Adam lui-même enterré au pied de la Croix qui sort de son tombeau pour recueillir, dans une coupe d'or, les premières grâces de la Rédemption, comme le premier il en avait reçu la promesse. Ce vitrail nous rappelle un des compartiments de l'autel en marbre de St.-Guillem-du-Désert; la terre s'ouvre au pied de la Croix et on en voit sortir deux personnes contemplant Jésus mourant : c'est Adam et

(1) Aux XIe., XIIe. et même au XIIIe. siècles, on trouve le Sauveur en croix, la tête couverte d'une espèce de toque remplaçant la couronne d'épines. On a sans doute voulu rappeler par là les bandelettes dont les anciens entouraient la tête des victimes.

Eve appelés à considérer la victime chargée d'expier leurs fautes.

C'est une pieuse croyance, appuyée d'ailleurs sur le témoignage de plusieurs Pères de l'église, que la tête d'Adam avait été enterrée sur le Golgotha ; nous ne devons plus nous étonner de voir celui qui a introduit la mort dans le monde ranimé par le sang du nouvel Adam sortir de son tombeau pour assister au triomphe dè Jésus-Christ qui brisait l'aiguillon de la mort.

Le soleil et la lune paraissent presque toujours et à toutes les époques, de chaque côté du Sauveur en croix, souvent leurs disques sont soutenus par des êtres humains ; un buste d'homme soutient le soleil, un buste de femme soutient la lune. Au bas de la croix sont habituellement Marie et le disciple bien-aimé.

On voit aussi au pied de la croix deux personnages allégoriques, dès le XII[e]. siècle et pendant une partie de la période ogivale ; c'est la personnification de la synagogue et de l'église : nous en parlerons lorsque nous étudierons l'établissement de l'église.

Les descentes de croix qui nous montrent le corps inanimé du Sauveur entre les bras ou sur les genoux de sa sainte Mère ou bien sur les genoux du Père éternel, se rattachent à l'iconographie de Jésus rédempteur ; c'est la Rédemption parfaite, c'est le *consummatum est.*

8°. *Jésus vainqueur*. Il est vainqueur lorsqu'il descend aux limbes armé de sa croix triomphale, dont il brise les portes des enfers pour en retirer les justes de l'ancienne loi. Il foule aux pieds un démon, les autres furieux de leur défaite expriment leur désespoir par d'horribles contorsions. Il est vainqueur, lorsque portant sa croix de résurrection de la main droite, il saisit de la main gauche la

chaîne qui tient la mort captive. La mort, sous la forme d'un être humain difforme et trapu, sert d'escabeau au Sauveur qui paraît lui adresser ces paroles : *Ubi est, mors, victoria tua* (1).

Il est vainqueur au portail d'Amiens, lorsqu'il écrase le lion et le dragon et qu'il a à ses côtés l'aspic et le basilic.

Il est vainqueur enfin lorsqu'il sort glorieux du tombeau. Qui ne reconnaîtrait encore Jésus vainqueur dans ce Samson enfourchant un lion dont il déchire les mâchoires ? Ce sujet n'a pas été reproduit si souvent par nos artistes du XIIe. siècle, sans un motif déterminant, et ce motif ne pouvait être autre que celui de rappeler la victoire du Christ. Nous retrouvons ce Samson à Vézelay, à Vienne, dans l'église St.-André-le-Bas, à Nevers, sur un des chapiteaux de l'ancienne église



CHRIST D'AMIENS.

(1) Ad Cor. 15-55.

de St.-Sauveur, à St.-Etienne de Bourges, etc.

9°. *Jésus glorifié.* Toutes les scènes qui suivent la résurrection du Sauveur, toutes ses apparitions pendant les 40 jours qu'il passa encore sur la terre, appartiennent à la vie glorieuse de Jésus-Christ. Déjà il avait été glorifié pendant sa vie mortelle, au moment de sa transfiguration, mais après sa résurrection sa gloire devenait permanente; ce qu'il y avait de mortel en lui avait disparu dans la victoire qu'il avait remportée (1). Les instruments de ses douleurs et de ses humiliations, sont autant de trophées qu'il veut conserver et placer sur son trône éternel; il va déposer aux pieds de son père la panetière et le bourdon qu'il a reçus lorsqu'il entreprit son long pélerinage. Nous le voyons, sur une peinture italienne du XIVe. siècle, montrer avec complaisance à son Père céleste le sang qui coule de ses plaies sacrées; ailleurs, il est assis à sa droite, portant tantôt une croix de résurrection, tantôt une croix de passion, et quelquefois sa tête est ceinte de la couronne d'épines; mais les insignes de ses ignominies sont devenus des insignes de gloire.



CHAPITEAU DE BOURGES.

Jésus glorifié a été représenté de mille manières par nos artistes chrétiens. A Moissac, sur le tympan, on le voit la tête environnée du nimbe crucifère à orle brodé; il tient dans sa main gauche le livre symbolique et bénit de la main droite; les quatre animaux évangéliques l'accompagnent. Au-dessous, sur trois rangs, les vingt-quatre vieillards, couronne royale en

(1) Absorpta est mors in victoriâ, 1. Ad Cor. 15-54.

tête, tiennent d'une main la coupe d'or remplie de parfums, et de l'autre la harpe sur laquelle ils font retentir les divins cantiques en l'honneur de celui qui règne dans les siècles des siècles (1).

Ailleurs, c'est l'Agneau immolé, placé sur le trône et environné d'une multitude innombrable d'élus.

10°. *Jésus juge.* Jusqu'au XIe. siècle, Jésus-Christ est représenté comme nous l'avons dit, le plus souvent imberbe, avec une figure riante, gracieuse et pleine de douceur. Les différents traits de sa vie que les chrétiens se plaisaient à rappeler n'étaient que des scènes de tendresse et d'amour; mais à partir du XIe. siècle, l'amour semble faire place à la crainte; on ne voit plus le Bon Pasteur dont la vue réjouissait tant le cœur de nos premiers chrétiens. Nos prédicateurs lapidaires ont entendu le prophète dire aux Juifs au nom de Dieu : « Vous ne voulez pas vous laisser toucher par mon amour; eh bien ! vous reconnaîtrez mon empire à ma colère (2). » Ils ont cru pouvoir adresser ces terribles paroles à leur siècle comme un moyen d'arrêter les vices qui, déjà, bouleversaient la société chrétienne.

La physionomie du Sauveur devient plus sévère, c'est un juge et un juge irrité. On continue à mettre sous les yeux des peuples les principaux traits de la vie de Jésus-Christ et en même temps le tableau des vertus et des vices; c'est-à-dire qu'on tient ouvert le Code sacré que personne ne doit ignorer, et au moyen duquel on peut se diriger pour pratiquer les unes et éviter les autres. Ce n'est pas tout, les scènes de la Passion se multiplient; chacun, en suivant le Sauveur dans cette voie douloureuse qu'il a arrosée de ses sueurs et de son

(1) Habentes singuli citharas et Phialas aureas plenas odoramentorum quæ sunt orationes sanctorum. Apoc. ch. V, v. 8.

(2) In furore effuso regnabo super vos. Ezech. 33-34.

sang, découvre le motif de la sévérité de ses jugements. L'homme s'explique la rigueur du souverain juge à punir le péché, lorsqu'il a sous les yeux les sacrifices qu'il s'est imposés pour l'expier et le détruire. Il est peu d'églises du



CHRIST DE SAINT-LAZARE D'AUTUN.

XIIe. et du XIIIe. siècles qui ne rappellent les détails effrayants du jugement dernier. Nous en parlerons au chapitre des quatre fins de l'homme ; contentons-nous de considérer le

juge et les différentes manières dont l'ont représenté les artistes chrétiens. On conçoit qu'il nous est impossible de traduire ici tous les types de Jésus-Christ juge, et de faire mention de toutes les églises dans lesquelles on peut étudier ces types variés ; outre St.-Etienne d'Auxerre , St.-Lazare d'Autun , St.-Sernin de Toulouse , St.-Trophime d'Arles, Ste.-Cécile d'Alby , St.-Etienne de Bourges , Notre-Dame de Paris , combien d'autres églises ne pourrions-nous pas citer. Les cryptes du XII[e]. siècle de l'église de St.-Etienne d'Auxerre nous offrent des peintures à fresques parfaitement conservées, ce n'est point encore le jugement, ce sont les préparatifs du jugement. La chapelle absidale de ces cryptes curieuses est partagée en deux parties; une travée avec sa voûte en berceau et la demi-calotte de l'abside. La voûte de la travée est garnie d'une large croix, et au point d'intersection des croisillons, Jésus-Christ est monté sur un cheval blanc; la tête du Sauveur est ornée du nimbe crucifère, fond vert et orle blanc. Les carrés extérieurs, formés par le vide laissé entre chaque croisillon, sont remplis par quatre Anges nimbés aussi à cheval; *c'est le véritable et le fidèle qui juge et combat justement à la tête des armées célestes* (1). C'est là le commencement du triomphe complet du Christ juge.

La demi-calotte est garnie d'une auréole à quatre lobes, quatre auréoles engagées dans les angles rentrants sont réservées aux symboles évangéliques, deux Anges balancent l'encensoir de chaque côté. Au milieu de l'auréole à quatre lobes, le Sauveur à nimbe rouge et orle blanc avec croix verte à orle rouge, est assis sur une espèce de forteresse; il soutient sur ses genoux le livre de l'évangile, le Code sacré qui doit servir à motiver le jugement. Ce livre est ouvert;

(1) Ecce *equus* albus, et qui sedebat super eum vocabatur Fidelis, et Verax, et cum justitiâ judicat et pugnat.... et exercitus qui sunt in cœlo sequebantur eum. Apocal. ch. 19.

on y voit l'alpha et l'oméga, et une croix de résurrection s'élève au-dessus. Les lobes de droite et de gauche sont remplis par deux chandeliers à sept branches.

Si, au sortir des cryptes, nous allons considérer le grand portail occidental, nous retrouvons la même scène reproduite avec d'autres détails. Le Souverain Juge, assis sur son trône, a sous les pieds le globe du monde que deux Anges soutiennent; le temps est venu où ses ennemis doivent lui servir d'escabeau. Deux autres Anges au haut du tympan tiennent une couronne suspendue sur sa tête. Deux personnes sont prosternées à ses pieds; ce sont sans doute Marie et saint Jean (1) qui l'ont vu si patient et si doux sur le calvaire et qui sont maintenant effrayés de ses regards foudroyants, ou plutôt qui cherchent à le calmer.

A Autun, le Souverain Juge est assis sur un trône soutenu par les Anges; il étend les mains à droite et à gauche, paraissant prononcer la double sentence qui proclame le bonheur des justes et la condamnation des pécheurs. Au-dessus, la main de la justice divine tient la balance dans les plateaux de laquelle sont déposées les ames.

A St.-Trophime d'Arles, Jésus-Christ, placé dans une gloire elliptique, a pour trône l'arc-en-ciel; il est sans nimbe, sa tête est ornée d'une couronne royale, c'est le *Rex tremendæ majestatis*.

Les Grecs comme les Latins placent souvent au portail principal Jésus-Christ Juge, mais ils empruntent presque toujours leurs tableaux à l'Apocalypse. C'est un glaive à deux tranchants, qu'ils font sortir de sa bouche; c'est un fleuve de feu qui jaillit sous ses pieds et qui dévore les méchants; ou bien, ils lui mettent l'Evangile dans la main gauche, et dans

(1) On voit quelquefois saint Jean l'évangéliste ainsi représenté dans les scènes du jugement; mais le plus souvent c'est saint Jean-Baptiste qui est en face de Marie.

la droite, le glaive de la justice. Ailleurs, les coupables sont broyés sous ses pieds. Sur un des vitraux de la cathédrale de Bourges, Jésus-Christ semble tenir entre ses dents un glaive à deux tranchants, et dans une sculpture du mur méridional de N.-D. de Paris, on le voit avec deux glaives ; ce type n'est pas commun dans l'Occident.

Nous avons vu le Sauveur paraître sur la terre avant l'époque de son Incarnation, nous le retrouverons encore quelquefois au milieu des hommes après son Ascension glorieuse ; il se montre à quelques-uns de ses saints, soit pendant leur vie, soit au moment de leur mort. En quittant la terre, il a laissé sa tendre mère ; son amour pour Marie était trop vif pour qu'il ne lui accordât pas la faveur de converser avec lui, faveur qu'il accorda à d'autres ; comment croire qu'au moment de sa mort surtout, il n'ait pas prévenu les ardents désirs de sa mère. Nous parlerons de cette entrevue en faisant l'histoire iconographique de Marie.

CHAPITRE 9.

Dieu le Saint-Esprit. — Sous la forme de colombe. — Sous la forme humaine.

Le Saint-Esprit s'était manifesté aux hommes sous deux formes, ou si on aime mieux, sous deux symboles différents. Le jour du baptême de Jésus-Christ, il apparut sous la forme d'une colombe, et le jour de la Pentecôte, sous la forme de langues de feu suspendues au-dessus des apôtres et des disciples du Sauveur. La colombe fut généralement adoptée par nos iconographes chrétiens jusqu'au Xe. ou au XIe. siècle ; cependant, comme déjà on s'était hasardé à représenter Dieu le Père sous la forme humaine, on ne craignit pas d'agir de même à l'égard du Saint-Esprit ; il n'y avait

pas les mêmes difficultés que pour le Père qui ne s'était jamais manifesté ostensiblement, La colombe, aussi bien que l'homme, circonscrivait la divinité dans des lignes resserrées.

La forme humaine fut adoptée vers le Xe. siècle, et continua à paraître pendant tout le cours de la période ogivale, non pas d'une manière exclusive, car, au contraire, le type primitif de la colombe fut conservé et se rencontre plus souvent.

Nous trouvons la colombe à un des portails intérieurs de l'église de Vézelay ; elle paraît vouloir s'introduire dans l'oreille de Marie, au moment où l'Ange lui annonce que Dieu l'a choisie pour être la mère de son fils.

Pendant la période romano-byzantine, le St.-Esprit-Homme est ordinairement plus jeune que le Père et le Fils, c'est un adolescent à figure douce et gracieuse ; à la fin du XIIe. siècle, on n'établit point de différence d'âge entre les trois personnes divines ; aux XIVe., XVe. et XVIe. siècles, on le représenta tantôt adolescent, tantôt barbu et même quelquefois aussi âgé que le Père, auquel on donnait souvent alors la figure d'un vieillard.

Aux XIVe. et XVe. siècles, on rencontre souvent l'homme et la colombe, c'est la personnification du St.-Esprit avec son symbole.

Ce fut vers le milieu du XVIe. siècle que la colombe reconquit tous ses droits; elle survécut à l'adolescent, à l'homme fait et au vieillard.

Il n'est pas rare, pendant le cours de la période ogivale, de trouver le St.-Esprit se manifestant par ses dons ; alors, au lieu d'une seule colombe, on en voit rayonner plusieurs, ordinairement sept ; c'est le *septiformis munere.*

Nous avons dit que le St.-Esprit, soit homme, soit colombe, portait le nimbe crucifère comme le Père et le Fils ; nous avons remarqué, sans pouvoir assurer que ce soit une règle constante, que lorsque les colombes sont multipliées, elles

sont sans nimbe crucifère, et même quelquefois sans nimbe. Il paraît rationnel, en effet, de ne pas confondre les dons avec la personne divine de laquelle ils émanent.

Le Saint-Esprit, sous la forme humaine, porte fréquemment comme le Fils, le livre de la Sagesse ; c'est lui, en effet, qui a enseigné aux Apôtres toute vérité ; on lui donne aussi le volumen, et le livre arrondi par le haut exprimant l'Ancien Testament, pour indiquer que les Prophètes ont écrit sous son inspiration.

CHAPITRE 10.

Les Anges. — Lutte avec les Démons. — Les neuf chœurs des Anges. — Les Archanges Michel, Gabriel, Raphaël. — Les Anges adorateurs. — Ministres. — Protecteurs. — Rémunérateurs. Vengeurs.

Une grande lutte avait eu lieu avant la création de l'homme; deux camps s'étaient formés, l'Archange Michel à la tête des Anges fidèles combattit contre Lucifer et les suppôts qu'il avait engagés dans sa révolte contre Dieu. Lucifer fut vaincu et précipité avec sa suite des célestes demeures.

La guerre ne fut pas pour cela terminée ; la création de l'homme qui devait occuper avec sa postérité les trônes que les Anges déchus avaient laissés vacants, blessa l'orgueil du démon et ne fit qu'enflammer sa fureur ; il tendit des pièges à nos premiers parents, et finit par les entraîner dans le mal.

Dès lors, il regarda la terre comme son empire et les hommes comme des esclaves qu'il pouvait diriger à son gré. Mais Dieu avait résolu de sauver l'homme, malgré sa prévarication ; il ne voulut pas qu'il fût à l'avenir seul à lutter contre un ennemi si perfide ; il chargea des Anges fidèles de soutenir l'homme dans cette lutte. Chacun eut un Ange à ses côtés

pour le défendre et paralyser les efforts du génie du mal. A l'homme la décision du combat, il peut à son gré faire pencher la victoire d'un côté ou de l'autre.

Telle est l'histoire du genre humain en général, et en particulier de chacun des individus qui, depuis le péché d'Adam, ont fait partie de cette nombreuse famille.

Les Anges et les Démons ne pouvaient être oubliés dans l'Iconographie chrétienne. Dans ce chapitre, nous allons étudier l'histoire iconographique des bons Anges, nous nous occuperons des démons dans le chapitre suivant.

Tous les pères, d'après les Saintes Ecritures, ont reconnu neuf ordres composant la hiérarchie des Esprits Célestes; ces neuf ordres sont divisés en trois catégories qu'un ancien auteur nomme les trois trions, *triones* (1).

Les Chérubins, les Séraphins et les Trônes composent le premier trion;

Le second comprend les Puissances, les Principautés et les Dominations;

Le troisième les Vertus, les Anges et les Archanges (2).

Ces neuf chœurs d'Anges sont de même nature et ne sont distingués que par leurs fonctions et les degrés de gloire dont ils jouissent.

« Le rang et la disposition des Esprits Célestes, dit Jacques Voragine (3), sont analogues à ce qui s'observe auprès des princes de la terre; certains grands officiers entourent immédiatement la personne du monarque : d'autres exercent des emplois qui les tiennent éloignés de lui, et n'ont de rapports avec lui que par des intermédiaires. »

(1) Pseudo.—Dyonisius. De cœlesti hierarchiâ, cap. VI.

(2) Nous avons adopté l'ordre suivi par saint Bernard : Jacques Voragine et d'autres placent les Vertus au second degré et les Puissances au troisième.

(3) De sancto Michaële Archangelo.

Les Trônes, les Chérubins et les Séraphins ne s'éloignent pas du trône de Dieu ; ils ne cessent de lui rendre hommage, et de faire retentir les voûtes éternelles du divin trisagion : Saint, Saint, Saint.

Une seule fois dans l'Ecriture, nous voyons un Chérubin abandonner le trône de Dieu, c'est pour tenir Adam et Eve éloignés du Paradis terrestre, avec le glaive flamboyant dont il est armé. Il semblerait que cette fonction eût dû être confiée à l'Archange Michel, le vengeur de la gloire de Dieu; mais dans cette circonstance, la Justice et la Miséricorde s'étaient déjà donné le baiser de paix, c'est pourquoi Dieu ne voulut pas que ce fût le ministre de ses vengeances qui écartât nos premiers parents du séjour délicieux, où il les avait placés; il députa, pour remplir cette mission, un des esprits qui environnent son trône, et qui connaissent plus intimement l'étendue de sa charité.

Si nous consultons saint Bernard sur les fonctions que les autres ordres ont à remplir, il nous répondra qu'il pense que les Dominations exercent sur les autres une sorte de pouvoir, que Dieu a chargé les Principautés du gouvernement du monde, et les Puissances de le protéger contre les attaques des esprits infernaux ; les Vertus sont chargées des opérations de la grâce, les Archanges des révélations, et les Anges sont les ministres de la bonté et de la providence divine.

Chez nous, on rencontre plus rarement qu'en Orient les neuf cœurs des Anges ; les Chérubins, les Séraphins, les Archanges et les Anges, sont les représentants ordinaires de la Cour Céleste dans notre Iconographie.

Le nom de Chérubin, en langage oriental, signifie fort et puissant; quand on représente les Chérubins en pied, on leur donne communément quatre ailes; deux leur couvrent le corps par derrière, et deux les enveloppent par devant. Ordinairement, on ne leur voit point de bras; deux pieds paraissent au-dessous des ailes, et quelquefois ce sont des pieds de

taureau, comme on prétend qu'étaient les Chérubins que Moïse fit placer à l'entrée du tabernacle.

Au portail de St.-Révérien (diocèse de Nevers), la voussure est garnie de deux Chérubins. L'église est le véritable Paradis terrestre; ils en gardent l'entrée, et semblent l'interdire aux profanes : c'est le tabernacle de Dieu au milieu des hommes, dont celui de Moïse n'était que la figure.

Les *Trônes* sont représentés par des roues de feu ayant à l'entour des ailes garnies d'yeux; ils sont placés sous les pieds de Dieu et lui servent de trône.

Les Séraphins sont le plus souvent représentés seulement par une tête avec deux, quatre et même six ailes. En peinture, ils sont couleur de feu, comme on peut le voir aux vitraux qui garnissent la rose du grand portail d'Auxerre, et des flammes les entourent.

Les Dominations, les Puissances, les Principautés auxquelles on peut adjoindre les Vertus, portent des aubes, des ceintures, et quelquefois des étoles. Elles tiennent des baguettes ou des sceptres dans la main.

Les Esprits Célestes sont souvent confondus sous le nom commun d'Anges.

Avant d'étudier l'histoire iconographique des Anges, il est important de dire quelques mots sur les Archanges.

Les Archanges sont au nombre de sept, quoique l'Ecriture n'en nomme que trois, Michel, Gabriel, Raphaël; je suis, dit à Tobie l'Archange Raphaël, un des sept esprits qui se tiennent devant le trône de Dieu.

Saint Michel, qu'on peut appeler l'Ange des combats et de la justice, et dont le nom est le mot d'ordre des armées célestes : *qui est semblable à Dieu?* est chargé des plus célèbres apparitions, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau Testament; mais, quand il s'agit de combats, c'est toujours cet Archange qui soutient la lutte. C'est lui qui combat avec Josué dans la campagne de Jéricho; car, quoique son nom

ne soit pas exprimé d'une manière formelle, il est facile de le reconnaître, puisqu'il déclare qu'il est le chef de l'armée du Seigneur (1); c'est lui que Daniel indique comme devant combattre pour le peuple de Dieu (2); c'est lui qui est chargé d'engager bataille et de vaincre le roi des Perses (3); c'est lui qui, dans St.-Jude, combat avec le démon, pour avoir le corps de Moïse (4); c'est lui enfin qui, dans l'Apo-



calypse, combat contre le dragon infernal (5). Ses attributs

(1) Vidit virum stantem contrà se evaginatum tenentem gladium.... Sum princeps exercitus Domini. Josué, V, 13.

(2) In tempore autem illo consurget Michaël princeps magnus qui stat pro filiis populi tui. Daniel. XII, 1.

(3) Michaël unus de principibus primis venit in adjutorium meum. id. X, 13.

(4) Judæ. 19.

(5) Factum est prælium magnum. Apoc. XII. 7.

sont indiqués par ses fonctions. Revêtu de la cotte d'armes d'un guerrier, il tient dans le bras gauche un bouclier, marqué quelquefois du mot d'ordre qui forme son nom : *Quis ut Deus* ? Une lance ou un glaive arme sa main droite ; le démon, terrassé par les terribles coups de son adversaire, gît à ses pieds.

Quand on le représente hors d'un combat, il est revêtu d'une longue robe à plis ondoyants, sa lance est en repos, il porte le globe du monde ou bien une balance comme ministre de la justice divine. Saint Gabriel, dont le nom signifie force de Dieu, est l'Ange de la Rédemption. Ce fut lui qui fut chargé d'en dévoiler les secrets à Daniel (1), ce fut lui qui annonça à Marie que le mystère devait s'opérer en elle.

On lui met habituellement un lis à la main.

Saint Raphaël, dont le nom signifie médecine de Dieu, ne se trouve que dans l'histoire de Tobie. Quelquefois, comme on le voit sur l'autel en or de Bâle, saint Gabriel et saint Raphaël portent un long bâton surmonté d'une boule.

Les différentes fonctions que les Anges remplissent sont reproduites par les Iconographes ; ils sont adorateurs, ministres, protecteurs, vengeurs, rémunérateurs ; dans toutes ces fonctions, ils sont ordinairement nimbés et ont les pieds nus comme les personnes divines et les Apôtres.

Les Anges adorateurs sont ou agenouillés, ou balançant l'encensoir, ou portant des flambeaux allumés, ou bien soutenant une couronne au-dessus de la tête du Sauveur.

Les Anges ministres sont chargés de quelque message ; on les voit dans les traits historiques de l'Ancien ou du Nouveau Testament, dans les scènes apocalyptiques, lorsqu'ils sonnent de la trompette pour faire sortir les morts de leurs tombeaux, lorsqu'ils tiennent la balance au pèsement des ames, etc.

(1) Dan. IX, 12.

Les Anges remplissent les fonctions de protecteurs, soit quand ils dirigent les hommes comme fit Raphaël à l'égard du jeune Tobie, comme font encore les Anges Gardiens, qu'on représente avec un enfant qu'ils conduisent, soit lorsqu'ils les portent vers le bien comme l'Ange qu'on voit au portail de St.-Gilles, montrant à Abel, Dieu, dont il ne doit avoir en vue que la gloire dans le sacrifice qu'il lui offre, soit encore lorsqu'ils assistent aux derniers moments d'un mourant pour le soutenir dans les horreurs de l'agonie. Leurs fonctions de protecteurs ne se terminent pas à la mort, ils reçoivent l'ame de celui qu'ils ont guidé pendant la vie et l'accompagnent jusqu'au tribunal de Dieu.

Déjà les Anges sont rémunérateurs ; au portail de St.-Gilles, on voit l'ange, dont Abel a suivi les conseils, recevoir son ame et la présenter à un autre ange qui la couronne avant même qu'elle ne soit arrivée au ciel. A St.-Sernin deux anges reçoivent l'ame du pauvre Lazare dans une gloire elliptique et semblent déjà lui assurer ou plutôt lui procurer le bonheur, quoique la sentence ne soit pas encore prononcée ; à Moissac, Lazare est déposé dans le sein d'Abraham ; son ange reste auprès portant un philactère sur lequel sont écrits, dans la pensée du sculpteur, ses bonnes actions, sa patience et sa résignation dans les privations ; souvenirs qui doivent augmenter son bonheur. Les Anges remplissent encore le rôle de rémunérateurs, lorsqu'au jugement dernier ils transportent dans le ciel ou dans le giron du Père des croyants, les ames dont le jugement a été favorable.

Les Anges n'attendent pas le jour du jugement pour venger la gloire de Dieu méprisée ; l'ange du mauvais riche s'était rapproché de lui à ses derniers moments pour essayer de toucher son cœur, mais ce cœur endurci par la passion de l'avarice est resté insensible à cette dernière démarche ; l'ange se retire, et dans sa retraite ses fonctions changent,

ce n'est plus ce tendre ami que Dieu a donné à chacun de nous, c'est un ministre des vengeances du ciel, il est armé d'un glaive comme on le voit au portail de Moissac.

A Autun et à St.-Trophime d'Arles, on voit un ange armé se tenant à la porte du ciel pour marquer à ceux qui ont entendu la sentence de réprobation que tout espoir d'y entrer leur est enlevé.

CHAPITRE 11.

Les Démons. — Leurs formes variées. — Satan tentateur, tyran. — Vaincu. — Idole. — Accusateur. — Bourreau. — Trinité du mal.

Les Démons comme les Anges occupent une large place dans l'histoire de l'Iconographie chrétienne, surtout à l'époque de transition et pendant la première époque de la période ogivale. On les voit représentés sous mille formes toutes plus horribles les unes que les autres. La tête armée de cornes de bouc, les pieds et les mains garnies de griffes aiguës, le corps velu, des ailes de chauve-souris, quelquefois comme on le voit à un vitrail de Bourges, de sales talonnières aux pieds, une figure grimaçante et un rire affreux contournant leur bouche, tels sont les principaux traits du signalement de ces ennemis de Dieu et des hommes. Cependant, comme l'ancien Protée des païens, satan sait prendre d'autres formes, et les varier à l'infini pour accomplir ses détestables projets ; c'est un serpent, c'est un dragon ailé, c'est un petit génie maigre et décharné ; c'est un ange de lumière qui laisse cependant échapper quelques traits de sa ténébreuse malice, car la bonté de Dieu ne doit pas permettre que l'illusion soit complète, et ne puisse être reconnue (1) ; parfois il

(1) Faciet cum tentatione proventum. 1. Cor. 10. 18.

porte le nimbe, mais ce nimbe est noir ; c'est le nimbe d'un ange déchu, c'est le rêve de gloire des enfers.

Satan se trouve partout; ici, il remplit le rôle de tentateur, puis fait paraître une joie cruelle quand il a pu réussir dans ses projets; là on l'aperçoit auprès du lit d'un mourant, combattant pour conserver une proie qui déjà lui appartient, ou faisant un dernier effort pour obtenir une victoire qu'il a long-temps espérée en vain ; ailleurs pénétrant dans une idole il reçoit avec complaisance un encens et des hommages qu'il ravit à Dieu; enfin, il assiste au pèsement des ames au jour du jugement, il s'empare de ses victimes et attise les feux de l'enfer.

Nous ne prétendons pas réunir tous les types sous lesquels le démon a été reproduit par les sculpteurs et les imagiers ; nous le considérerons seulement comme tentateur, tyran, idole, accusateur et bourreau.

A peine l'homme est-il sorti des mains de son Créateur que le démon remplit le rôle de tentateur; tantôt sous la figure d'un énorme serpent, il entoure en spirale l'arbre de la science du bien et du mal; tantôt, tout en conservant la même forme comme on le voit au portail de la cathédrale d'Auxerre, son corps écailleux est surmonté d'une magnifique tête d'ange ou de jeune homme qui se montre entre la bifurcation de l'arbre mystérieux, entretenant avec Eve la conversation perfide qui a introduit le péché dans le monde. A Saint-Gilles, la tentation paraît moins directe ; satan, sous la forme d'un dragon ailé vient à bout de vicier l'intention de Caïn au moment où il offre à Dieu son sacrifice, et à faire rejeter son offrande. Quand il se présente au Sauveur pour le tenter, comme on le voit sur un des chapiteaux de la cathédrale d'Autun, il ne cherche point à se cacher sous une forme empruntée, il perdrait son temps; il se montre avec sa hideuse figure.

Les XIIe. et XIIIe. siècles se plaisaient à reproduire de

mille manières le démon tentateur ; qu'on parcoure l'église de Vézelay, et on sera presque effrayé de cette multitude de démons qui couvrent les chapiteaux, et dont une partie remplissent le rôle de tentateur. Qui ne reconnaîtrait satan tentateur dans ce chapiteau qui nous montre une jeune femme tourmentée par un diable. Satan cherche à jeter le désespoir dans son ame, il lui montre des verges en lui soufflant à l'oreille le mot *time*, qu'on lit sur le chapiteau. Cependant elle est calme, car auprès d'elle est un prêtre qui tient en main le livre de la science divine, il semble lui rappeler que la tentation ne sera pas au-dessus de ses forces, il lui dit : *spera* (1).

Un autre chapiteau nous montre un moine entre deux diables qui lui tirent la barbe : indiquant par là que le cloître est bien un lieu de refuge, mais qu'il ne met pas cependant à l'abri de toutes les tentations. Nous avons cru aussi reconnaître la tentation dans un autre chapiteau de la même église plus compliqué que celui dont nous venons de parler. Deux individus tiennent des instruments de musique ; dans un angle, une femme vêtue, paraît être sur ses gardes, tandis que dans l'autre angle une autre femme dépouillée de ses vêtements est au pouvoir d'un démon dont les formes lubriques indiquent l'impureté. Ce sont, d'après nous, les tristes résultats de la musique profane qui seraient ici indiqués.

Qui ne reconnaîtrait le tentateur dans le serpent qu'on voit représenté sur un des sarcophages de Marseille ? il entoure un arbre de ses replis et élève la tête, dardant sa langue envenimée contre des colombes dont le nid repose sur l'arbre.

Sur un des chapiteaux du portail de la petite église de Lescure, proche Alby, pendant qu'un homme s'entretient avec

(1) Les mots *time* et *spera* sont indiqués dans l'album du Nivernais; en étudiant ce chapiteau dans l'église de Vézelay nous ne les avons pas remarqués.

une femme, un diable couronné lui présente une autre femme dépouillée de ses vêtements ; il est facile de reconnaître ici, ou les désirs adultères, ou les dangers qu'occasionnent entre les personnes de différent sexe des fréquentations trop familières.

Nous ne parlerons pas ici du fameux sujet des tentations de saint Antoine, il est connu de tout le monde ; il en est un autre moins connu et que nous avons rencontré quelquefois : c'est la tentation de sainte Geneviève. La jeune bergère garde ses moutons, elle tient en main une torche allumée, emblême de sa foi et de sa vive charité ; le tentateur voudrait détruire en elle ces vertus ; caché derrière un rocher, il essaie d'éteindre avec un soufflet la lumière qui brille entre les mains de la sainte ; mais un ange rend ses efforts inutiles, la flamme est toujours et aussi belle et aussi vive.

Ce n'est pas assez pour satan de porter les hommes au mal, il faut qu'il les retienne sous son empire, c'est alors que commence son rôle de tyran. Il s'est rendu maître d'une ame, il mettra tout en œuvre pour conserver sa conquête. Voyez-vous, à Moissac et à la Charité-sur-Loire, cette femme aux reptiles, ces serpents qui l'étreignent dans leurs enroulements multipliés et viennent lui dévorer les seins ; elle ne peut s'en débarrasser, elle n'y pense pas même malgré ses douleurs ; misérable esclave elle est habituée à ses chaînes ! voilà bien la passion ; c'est un tyran qui non-seulement prive l'ame de la paix, mais qui la tourmente de mille manières ; voilà l'empire que satan exerce sur ceux qu'il a vaincus. Voyez encore Judas sur un des chapiteaux de la cathédrale d'Autun ; pendant qu'il projette son infâme marché, il est appuyé sur le démon de l'avarice, on le reconnaît à la bourse suspendue à son cou ; mais à peine son crime est-il consommé, qu'un autre démon, celui du désespoir, se joint au premier, et de concert ils pendent la victime de leur séduction. Au portail

de Saint-Gilles, le démon de la jalousie, sous la figure du dragon dont nous avons parlé, fait sentir à Caïn sa tyrannie; aussitôt qu'il a versé le sang de son frère, il lui enfonce dans la tête ses griffes aiguës. A Moissac, le démon de l'avarice se fait porter par l'avare, et à Lescure le même démon fait éprouver toute sa cruauté à celui quis'est rendu son esclave. Il est impossible de peindre d'une manière plus vraie ce vice odieux et d'exprimer avec plus d'énergie la tyrannie du démon. L'avare, comme à Moissac, a l'aumônière suspendue au cou, car il tient à ne pas perdre de vue ce trésor qui fait son triste bonheur; il est nu, complètement nu, car l'avare se laisse manquer de tout et devient la première victime de sa passion; il est assis entre deux démons, ces démons ont en tête la couronne princière, marque du pouvoir qu'ils exercent sur leur victime; leur sceptre est un trident à crocs recourbés, et à l'envi ils déchirent les entrailles du misérable.

Satan ne quitte pas le coupable au moment même de sa mort, comme on le voit à Vézelay, à Moissac, etc.; il est là, bien résolu de conserver ses droits, et quand l'ame se sépare du corps, il s'en empare avec empressement; il paraît même ne pas s'occuper du jugement. Le procès ne peut avoir lieu; cette ame est évidemment son bien.

L'histoire iconographique de Satan ne se compose pas seulement de ses combats et de ses victoires, cette pensée serait par trop accablante pour le chrétien; ses yeux peuvent aussi se porter avec joie vers cet ennemi vaincu. Il est vaincu quand ses séductions sont repoussées par l'ame fidèle; il est vaincu quand, sous les pieds de l'Archange, il est percé de sa lance ou frappé de son glaive; il est vaincu, quand le Sauveur le broie sous ses pieds, ou que, de sa croix pascale, il brise les portes des enfers; il est vaincu, quand la Vierge immaculée écrase la tête de cet antique serpent; il est vaincu enfin, quand il entoure le pied de la croix d'un large pli,

indice du peu de force qui lui reste, ou bien lorsqu'il paraît cloué au pied de cette même croix, comme on le voit sur les anciens monuments chrétiens.

Le démon-idole ne pouvait être oublié par nos artistes. C'est le caractère du démon ; sa passion dominante, si nous pouvons nous servir de cette expression, est de vouloir s'égaler au Créateur, de s'attribuer la gloire qui n'appartient qu'à Dieu. Sa chute terrible n'a pas abattu son orgueil. C'est toujours la gloire de Dieu qui est l'objet de son ambition (1). N'ayant pu réussir à obtenir des adorations dans le ciel, il saura se contenter de celles de la terre. Nos pères comprenaient cette pensée quand ils représentaient une idole, et au-dessus un petit génie malfaisant qui recevait les hommages rendus à l'idole. Un des chapiteaux de Vézelay nous rappelle le culte du veau d'or dans le désert : un petit démon se tient entre les cornes de l'animal ; le même sujet est reproduit à Autun, mais sous un autre type : pendant que Moïse brise sur les cornes de l'animal les tables de la loi, un démon sort du ventre de l'idole.

C'est comme accusateur que Satan assiste au jugement dernier ; il amène ses ames ; il est témoin du pèsement comme s'il craignait quelqu'injustice à son égard ; il attend avec une sorte d'impatience l'arrêt qui les lui livrera définitivement. A Autun, on voit saint Michel placer dans un plateau de la balance un petit être bien fait, emblême de la vertu ; Satan, de son côté, met dans l'autre plateau un petit être difforme, emblême du vice ; il fait, en outre, tous ses efforts pour faire incliner la balance de son côté ; cependant, un autre démon vient à son secours, et ajoute un reptile au poids de l'ame pour entraîner le plateau, mais les vertus l'emportent sur les vices, et Satan a perdu tout espoir. A

(1) Si cadens adoraveris me. Math. 4-9.

Vézelay, sur un des chapiteaux de la galerie du Narthex, un ange tient par la main un petit être humain que poursuit un démon; un autre ange perce d'une flèche un second diable qui vient au secours du premier. Cependant, l'Archange saint Michel pèse une ame; satan est encore là, et fait un dernier effort pour avoir une victime de plus; il pose sur le plateau de la balance son horrible griffe afin de la faire incliner de son côté : vain espoir, l'Archange le perce de sa redoutable lance.

Enfin, quand l'irrévocable arrêt est prononcé, et que les coupables lui sont livrés, satan s'empare avec joie de ses victimes; cette joie éclate par un rire infernal : il tire la



langue avec dérision aux malheureux qu'il entraîne, ou bien la rage imprime à son horrible figure une glaciale impassibilité

Il n'attendra pas qu'il soit arrivé dans son sombre empire pour exercer ses fonctions de bourreau ; déjà les réprouvés peuvent se former une idée des tortures que leur réserve le cruel despote qui doit éternellement régner sur eux. Quels épouvantables traitements ne leur fait-il pas éprouver pendant le court trajet qu'ils ont à parcourir, avant de parvenir à la prison qui doit se fermer sur eux pour ne jamais se rouvrir.

Un des vitraux de St.-Etienne de Bourges nous montre une troupe de réprouvés enchaînés, que conduit un affreux démon en leur tirant la langue ; parmi eux, on aperçoit un évêque et une tête couronnée, pour indiquer qu'au tribunal de Dieu la vertu seule a des droits aux récompenses, et que le coupable, quel qu'ait été sa position dans le monde, doit s'attendre à n'être point épargné dans l'autre vie.

Au portail de St.-Trophime d'Arles, la voie que les réprouvés ont à parcourir est une voie de feu ; les flammes sortent sous leurs pas, c'est la route que leur fait suivre un démon qui les tient enchaînés ; d'autres démons les escortent en les accablant de mauvais traitements. On croirait voir des sbires conduisant une troupe de malfaiteurs dont ils craignent la révolte et qu'ils veulent intimider par leurs rigueurs. Nous aurons occasion d'entrer dans d'autres détails sur ce sujet, quand nous traiterons des quatre fins de l'homme.

Il nous reste à parler de la Trinité du mal, pour compléter ce qui regarde l'histoire iconographique des Démons. Nos artistes du moyen-âge, imbus des idées théologiques, comme on l'était alors, et voulant exprimer dans toute son étendue la malice du démon, s'aidaient des notions qu'ils avaient sur l'adorable Trinité.

Ils considèrent donc Satan sous un triple rapport, comme principe du mal, comme ayant la connaissance du mal, enfin comme ne voulant, ne désirant que le mal ; c'est cette pensée

qui a produit cette Trinité du mal, ce complément de malice, si énergiquement représenté par les deux dessins que M. Didron a joints à son traité d'iconographie sur la Trinité. L'un nous montre le génie du mal dont la triple face est surmontée d'une couronne princière; il tient un glaive de chaque main; les pieds sont garnis de griffes longues et aiguës; l'autre, miniature du XVe. siècle, est plus expressive encore; trois horribles faces sont réunies et forment une seule tête armée de trois cornes de cerf avec deux oreilles de bête; d'autres têtes grimaçantes se voient aux différentes parties du corps; ses pieds et ses mains se terminent par des griffes, et il tient un sceptre surmonté de trois têtes de monstres (1).

C'est cette plénitude de malice qu'ont tâché d'exprimer les sculpteurs du grand portail de Bourges, en couvrant de faces monstrueuses toutes les parties saillantes du corps de leurs démons.

Un bas-relief extérieur de l'église d'Ainay, à Lyon, nous offre une des mille variétés de la malice de Satan; c'est la représentation de la décollation de saint Jean-Baptiste. La scène commence à la danse de l'impudique Hérodiade et se termine après la mort du saint précurseur; Satan, placé à un angle, joue du violon et paraît faire entendre sa musique infernale à tous les actes de cet horrible drame.

(1) Iconographie chrétienne, p. 520 et 521.

CHAPITRE 12.

Marie. — Son portrait dans les catacombes. — Conception. — Naissance et Présentation. — Mariage. — Annonciation. — Visitation. — Marie mère. — Mort de Marie. — Assomption. — Couronnement. — Arbre de Jessé. — Monnaies du Bas-Empire. Caractères iconographiques de Marie.

L'histoire iconographique du Sauveur a commencé dans les catacombes, nous sommes obligés d'y descendre de nouveau pour y contempler les premières images de Marie qu'on y avait peintes contre les murailles, d'après le type laissé, dit-on, par saint Luc.

Le culte de la Mère a été constamment uni à celui du Fils, car il était impossible de mettre sous les yeux des fidèles les principaux traits de la vie du Sauveur sans que Marie n'occupât une place dans le tableau. La Naissance de Jésus-Christ, l'Adoration des bergers et des rois, la fuite en Egypte (1), la Circoncision, la Présentation au temple nécessitaient la présence de Marie. A ces premiers traits, si multipliés dans les premiers siècles, on joignit la Conception et la Naissance de Marie, sa Présentation au temple, son mariage avec saint Joseph, l'Annonciation ; on vit cette bonne mère prodiguant ses caresses à son divin Enfant, le serrant contre son cœur, le berçant sur ses genoux et l'offrant comme l'espoir et la force du chrétien. Vers le XIe. siècle on la trouve au pied de la croix ; au XIIe. et au XIIIe. elle assiste au jugement ou comme témoin ou comme avocate, puis ailleurs, elle porte sur ses genoux le corps inanimé de son fils descendu de la

(1) Au portail de Moissac, on voit la fuite en Egypte ; les idoles sont renversées au passage des saints voyageurs et tombent du sommet des murailles d'une ville. Les Grecs et les Latins ont adopté les mêmes détails.

croix. La mort de Marie et son Assomption glorieuse devaient aussi trouver leur place parmi ces différents tableaux.

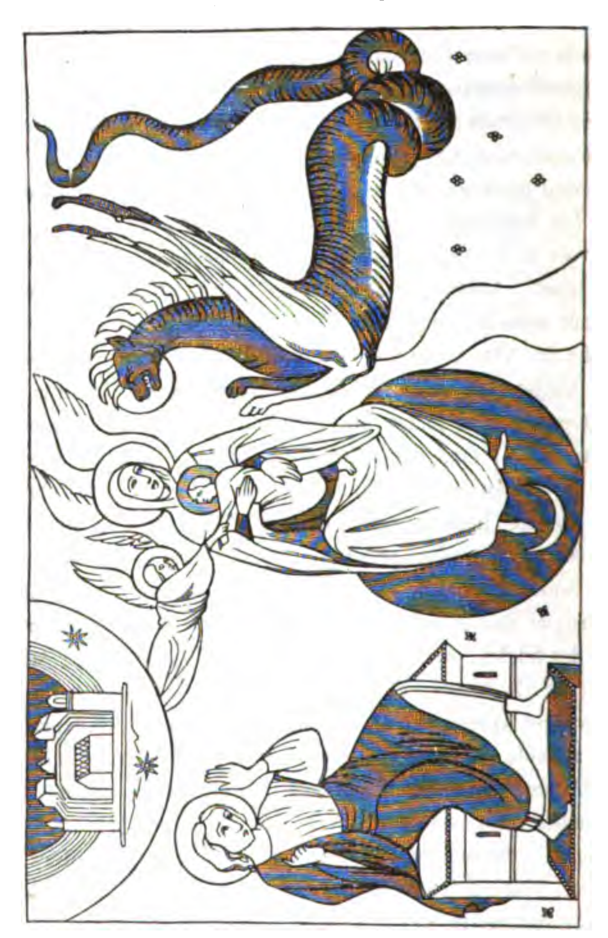
Ce fut au XIIe. siècle et au XIIIe. surtout, qu'on se plut à développer la vie de Marie et à en présenter les plus petits détails ; c'était l'évangile en main que nos sculpteurs et nos imagiers composaient ces scènes si belles et si touchantes que nous admirons aux portails et sur les vitraux de nos basiliques.

Conception. La Conception de la Très-Sainte-Vierge ne fut d'abord produite chez les Grecs et chez les Latins que comme un fait historique, mais représenté de manière à laisser entrevoir la foi de l'église. Un ange apparaît à sainte Anne et la bénit, tandis que Joachim en prière sur une montagne reçoit aussi la bénédiction d'un esprit céleste. Ce ne fut qu'à la fin du XIe. siècle que la fête de la Conception fut établie en Angleterre, et la France n'adopta pas aussitôt cette fête.

Cependant la pieuse croyance que Marie avait été conçue sans péché, était généralement répandue, et notre diocèse de Nevers en particulier, disons-le en passant, s'est montré de bonne heure ardent défenseur de cette croyance : c'était pour nos pères presqu'un article de foi. En 1388, Adam de Soissons, prieur des Jacobins de Nevers, avait laissé échapper dans ses sermons des propositions qui blessaient la foi des fidèles, sur l'immaculée Conception de Marie ; Maurice de Coulanges, évêque de Nevers, le suspendit de ses fonctions. Après un an de prison qu'il subit à Paris, en expiation de sa faute, il rétracta ses erreurs, et en présence des députés de l'Université, demanda publiquement pardon du scandale qu'il avait donné à la ville de Nevers (1). La Conception, en augmentant le nombre des fêtes de la Mère de Dieu, vint offrir aux artistes un nouveau sujet à exploiter. Ce fut surtout au XIVe. siècle qu'ils se mirent à copier les ta-

(1) Parmentier, histoire manusc. des évêques de Nevers.

bleaux de l'Apocalypse qui avaient rapport à cette fête; ils enveloppèrent Marie de rayons aussi éclatants que ceux du soleil; ils lui mirent la lune sous les pieds et formèrent son



nimbe d'une couronne d'étoiles; puis ils placèrent sous elle la terre sauvée par sa fécondité virginale, et le serpent tenant dans sa gueule la pomme du paradis terrestre; vain trophée,

car il est vaincu à son tour. D'autres fois Marie écrase la tête du dragon infernal. Plus tard on représente Marie enfant pleine de grâces et de beauté, paraissant dire à Dieu : dès le sein de ma mère j'ai pu m'adresser à vous avec confiance (1).

Naissance de Marie et Présentation. La Naissance de Marie n'a rien de particulier. Les tableaux de la Présentation nous montrent la sainte Enfant s'avançant vers le temple à l'âge de trois ans, quinze degrés conduisent au portail ; Joachim et Anne contemplent de loin leur fille chérie qui tient en main un cierge allumé, symbole de sa foi et de son généreux amour. Assez souvent on voit auprès des parents de Marie une foule de Vierges qui portent aussi des cierges allumés. Ce sont les Vierges dont parle David, qui, à l'exemple de leur reine, doivent se consacrer au grand Roi (2).

Le mariage de Marie n'a pas été traité dans l'Iconographie grecque ; chez les latins, on le rencontre assez rarement avant le XVe. siècle. On voit Joseph et Marie se donnant la main en présence du grand prêtre qui bénit leur union. Entr'autres personnages qui assistent à cette cérémonie, on remarque assez souvent un individu brisant un bâton (3).

Plusieurs Juifs, dit une ancienne légende, attirés par les charmes et les vertus de Marie désiraient l'avoir pour compagne, et en firent la demande. Le grand prêtre avait reçu du Ciel un avertissement, que Dieu destinait la jeune Vierge à celui qui, après avoir déposé son bâton dans le temple, le retrouverait le lendemain verdoyant et couvert de fleurs ; tous les prétendants avaient en vain déposé leurs bâtons, ils étaient demeurés secs, quand Joseph se hasarda à tenter l'expérience; son bâton fleurit et Marie lui fut accordée. L'individu qui assiste à la célébration du mariage et qui brise son bâton, est un

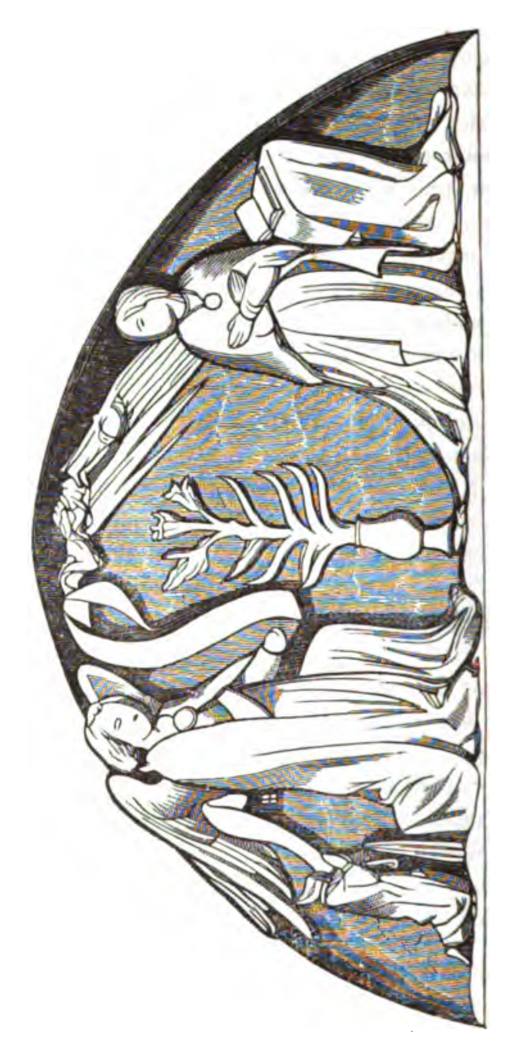
(1) Dixi de ventre matris meæ : Deus meus es tu. Psalm. 21. 11.

(2) Adducentur regi Virgines post eam. Psalm. 44. 15.

(3) Raphaël n'a pas oublié cette circonstance dans son *mariage de la Vierge*.

des prétendants qui annonce que son espérance a été trompée.

L'Annonciation est produite presque partout de la même



manière. C'est Marie en prières au moment où l'Archange

vient lui annoncer la grande nouvelle ; auprès d'elle est un vase contenant un lis fleuri. Assez souvent Gabriel porte en main une tige de cette fleur ou un sceptre ; quelquefois il soutient une banderolle avec l'inscription AVE MARIA. Un rayon lumineux tombe sur la tête de la Vierge, ou bien le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, repose sur elle. Nous avons parlé ailleurs du bas-relief de la Charité-sur-Loire; l'Ange se présente à Marie, mais à sa vue Marie se trouble, *turbata est*. Il fallait exprimer ce trouble involontaire et subit ; la première pensée de la Vierge dut être de prendre la fuite, c'est en effet, ainsi que nous la montre l'artiste romano-byzantin ; il s'est bien gardé de la poser avec calme devant un prie-dieu comme on l'a fait plus tard.

« *La Visitation*, dit M. Didron (1), a été chez nous l'objet d'une hardiesse curieuse. » En effet, vers le XVIe. siècle on voulut indiquer le tressaillement qu'éprouvèrent dans le sein de leurs mères les enfants de Marie et d'Elisabeth, et pour cela, on mit à découvert les entrailles des deux cousines. On oublie cette hardiesse des artistes de la renaissance quand on vient à considérer les œuvres de certains peintres de nos jours. On nous a assuré que, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, la Visitation était représentée d'une manière non-seulement inconvenante, mais encore contraire à l'histoire. L'état de grossesse de Marie annoncerait que le moment de ses couches est arrivé, tandis que le mystère ne s'était opéré en elle que depuis peu de temps. Elisabeth était enceinte de six mois, et on convient généralement que Jean-Baptiste vint au monde six mois avant le Sauveur. Horace permettait bien aux peintres de son temps de tout oser comme les poètes, mais il est à croire qu'il n'entendait pas leur permettre d'agir contre les bienséances, la chronologie et les lois de la nature.

(1) Manuel d'Iconographie chrétienne, p. 156, notes.

Marie Mère. M. Didron s'étonnait, avec raison, de rencontrer partout en Grèce, au moment de la naissance de Jésus-Christ, deux sages-femmes qui reçoivent l'enfant, et le placent dans un bain où elles le lavent ; il exprima son étonnement au savant secrétaire du couvent de S[te].-Laure : « C'est « vrai, lui répondit le jeune moine en rougissant, les peintres « ne respectent rien. La Nativité a été aussi pure que la « Conception ; Marie n'a pas mis Jesus au monde, comme les « autres femmes accouchent d'un enfant ordinaire. Il n'y a « pas eu de sang versé, il n'y avait rien à purifier (1). »

Nos artistes latins ne sont pas sous ce rapport à l'abri de reproches. Nous aussi, avant d'avoir lu les savantes observations de M. Didron, nous avions plusieurs fois manifesté notre étonnement en voyant à Vézelay, à Moissac, à Auxerre, sur la cuve baptismale de Strasbourg et ailleurs, Marie couchée dans un lit au moment de la Naissance du Sauveur; Marie devenant mère n'a rien perdu de sa virginité, l'anathème porté contre les autres femmes : *tu enfanteras dans la douleur, ne devait* pas peser sur elle, et l'église tout entière s'écrie avec saint Bernard, que les *douleurs de l'enfantement lui furent inconnues* (2).

Elle était donc à l'abri des infirmités des autres femmes, et on ne peut croire que dans ce moment solennel, elle se soit laissée abattre par le sommeil. Pourquoi nos artistes du moyen-âge la représentent-ils couchée dans un lit ? Il est plus rationnel et plus théologique de la voir assise, contemplant son divin enfant, ou agenouillée devant son humble berceau comme on l'a fait depuis (3).

(1) Manuel d'Iconographie chrétienne, p. 158.

(2) Sine dolore puerpera. Sanctus Bernardus. Serm. de prærog. Mariæ.

(3) C'est ainsi que l'Iconographie montre ordinairement Marie dans l'étable de Bethléem, ou plutôt dans une grotte servant d'étable.

La remarque faite en Grèce par M. Didron n'est pas étrangère à notre pays ; à Auxerre, pendant que Marie est couchée dans son lit, on lave aussi le nouveau-né ; et dans l'église primatiale de Saint-Jean, de Lyon, nous retrouvons tous les détails qui ont excité en Orient l'étonnement du savant secrétaire du comité historique (1). Six pilastres en marbre au fond de l'abside sont couronnés de chapiteaux historiés, également en marbre ; les trois chapiteaux placés du côté de l'évangile sont ornés de trois cavaliers magnifiquement habillés, ils se dirigent vers les autres chapiteaux dont ils semblent compléter l'histoire ; ce sont les trois rois Mages qui déjà ont aperçu l'étoile qui leur annonçait la Naissance du Sauveur. Le quatrième chapiteau est caché par les orgues, il doit avoir rapport à l'apparition des Anges aux bergers. Le cinquième montre Marie nimbée, couchée dans un lit ; un vieillard (saint Joseph) et une servante sont auprès. Le sixième chapiteau présente la scène orientale ; deux sages-femmes lavent le nouveau-né dans un bassin.

Au XVI[e]. siècle, Jean Molan blâmait avec véhémence de semblables détails : « Quoi donc, s'écriait-il, on représente « la Sainte Vierge couchée comme une femme ordinai e qui « vient d'enfanter, et qui, brisée par la douleur, accablée « de faiblesse à la suite de ses couches, n'a pas la force de « se soutenir. C'est faire iujure au Fils et à la Mère. Pour- « quoi cette pâleur répandue sur son visage ? Pourquoi ces « sage-femmes qui préparent à la nouvelle accouchée un « breuvage fortifiant ? La Vierge, Mère de Dieu, n'a-t-elle « pas enfanté sans douleur et sans éprouver les infirmités

(1) L'influence bysantine s'est souvent fait sentir en France ; on la remarque surtout à mesure qu'on s'approche des provinces méridionales.

« ordinaires dans de semblables circonstances (1) ; elle n'eut « besoin, dit saint Jérôme, ni de sages-femmes, ni des « soins des personnes de son sexe (2). »

Un des sujets le plus fréquemment reproduits, c'est la mort de Marie, suivie de son Assomption et de son couronnement. 'Ecoutons l'auteur de la légende dorée, racontant les derniers moments de la vie de la Très-Sainte Vierge, car c'est cette légende qu'ont copiée les artistes grecs et latins (3). « Un jour, le cœur de Marie fut embrasé d'un violent désir de voir son Fils ; elle se livra à la douleur et répandit un torrent de larmes. Tout-à-coup un Ange lumineux lui apparut, et s'inclinant avec respect : Salut, lui dit-il, ô Marie, vous qui avez été bénie par celui qui a accordé le salut à Jacob ; recevez cette branche de palmier cueillie dans le paradis, vous ordonnerez qu'on la porte devant votre cercueil ; car dans trois jours vous quitterez la terre, votre Fils vous attend. La Vierge témoigna le regret de quitter le monde sans avoir auprès d'elle les Apôtres pour l'assister et lui rendre les derniers devoirs. L'Ange lui répondit que celui qui avait transporté, du fond de la Judée, le prophète jusqu'à Babylone, pouvait bien agir de même à l'égard des Apôtres, et les transporter auprès d'elle.

Jean prêchait alors à Ephèse, le ciel tonna, une nuée lumineuse enveloppa le disciple bien-aimé et il fut déposé devant la porte de l'humble maison de Marie. La Vierge fut saisie de joie en voyant celui qu'elle avait adopté pour son fils, elle lui recommanda de faire porter devant son cercueil la branche de palmier que l'Ange lui avait remise. Quelques instants

(1) De hist. ss. imag. chap. 27.

(2) Contrà Helvidium.

(3) Dans cette légende nous avons omis quelques détails peu importants.

après tous les Apôtres furent transportés de même sur des nuées, des différents endroits où ils se trouvaient. La Sainte Vierge s'assit au milieu d'eux et vers la troisième heure de la nuit, Jésus arriva avec les Ordres des Anges, l'assemblée des Patriarches, l'armée des Martyrs, la troupe des Confesseurs, et le chœur des Vierges. Il adressa à sa Mère ces paroles : « Viens, toi que j'ai élue, et je te placerai sur mon « trône, car j'ai désiré ta beauté. » Elle répondit : « Mon « cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. » Et tous ceux qui accompagnaient le Seigneur se mirent à chanter : « Elle a vécu dans la pureté loin des plaisirs du monde ; elle « aura sa récompense dans l'assemblée des Saints, » et la Vierge chanta : « Toutes les générations m'appelleront bien« heureuse, car celui qui est puissant a fait en moi de grandes « choses, et son nom est saint. » Alors une voix plus mélodieuse que les autres fit entendre ce cantique : « Viens du « Liban, mon Epouse, viens recevoir ta couronne. Me voici, « s'écria Marie, car mon esprit se réjouit en vous. » Et aussitôt l'ame de Marie quitta son corps sans douleur et s'envola dans les bras de son Fils. Jésus dit aux Apôtres : portez le corps de ma Mère avec honneur dans la vallée de Josaphat, et déposez-le dans un tombeau neuf que vous y trouverez ; dans trois jours je reviendrai à vous.

Aussitôt les roses et les lis des vallées, c'est-à-dire les Martyrs et les Confesseurs, les Anges et les Vierges entourèrent l'ame de Marie que Jésus portait, et l'accompagnèrent jusqu'au Ciel. Les Apôtres s'écriaient en la suivant des yeux: « Marie, pleine de prudence, souvenez-vous de nous. » Et les bienheureux en voyant l'ame de Marie entre les bras de leur Roi, appuyée sur son cœur, se mirent à chanter : « Quelle « est celle qui monte du désert, appuyée avec délices sur « son époux ? elle est belle au-dessus de toutes les filles « de Jérusalem, elle est pleine de charité et d'amour. »

Trois Vierges qui étaient là dépouillèrent le corps pour le laver, mais il resplendit d'une telle clarté, qu'elles pouvaient bien le toucher, mais non le regarder. Cette lumière dura jusqu'à ce que le corps fût lavé et revêtu d'un suaire. Les Apôtres le prirent avec respect et le placèrent dans le cercueil.

Jean dit à Pierre : « C'est à toi de porter devant le cercueil « la branche de palmier, car le Seigneur t'a élu notre chef, il « t'a choisi pour paître les brebis. » Pierre répondit : « Cette « fonction t'appartient ; c'est une personne Vierge qui doit « porter la palme de la Vierge ; tu as d'ailleurs reposé sur le « sein du Seigneur, tu as puisé à la source des grâces. » Pierre et Paul chargèrent le cercueil sur leurs épaules, et Pierre entonna l'*In exitu Israël de Ægypto*, les autres Apôtres continuèrent le psaume. Dieu couvrit d'une nuée le cercueil et les Apôtres, de sorte qu'on entendait bien leur voix, mais on ne pouvait les voir. Les Anges accompagnaient et remplissaient la terre d'une douce mélodie.

Tout le peuple entendant ces chants sortit en foule de la ville et demanda ce que c'était. C'est, répondit quelqu'un, Marie qui est morte et que les disciples de Jésus emportent au milieu des chants que vous entendez. Alors tous coururent aux armes et s'excitèrent mutuellement. Tuons les disciples, s'écriaient-ils, et livrons aux flammes le corps de la Mère de cet imposteur. Le prince des prêtres lui-même porta les mains sur le cercueil pour le renverser, mais ses deux mains restèrent attachées à la bière et il éprouva d'horribles douleurs. Tous les autres furent frappés d'aveuglement par les Anges qui étaient dans les nuages. Le prince des prêtres criait : saint Pierre ne m'abandonnez pas, rappelez-vous que je vous ai assisté lorsque la servante vous accusait. Je n'ai pas le temps d'écouter ta prière, lui répondit saint Pierre, tu vois que nous sommes occupés des funérailles de notre Reine. Si tu crois que Jésus est le Fils de Dieu, et que tu aies recours

à Marie, sa Mère, tu pourras être guéri. J'y crois, dit le grand prêtre, et il baisa le cercueil avec respect; et aussitôt ses mains furent détachées de la bière et ses douleurs cessèrent. Pierre lui dit : prends cette palme, élève-la au-dessus de ce peuple frappé d'aveuglement, ceux qui croiront recouvreront la vue.

Les Apôtres portèrent ensuite le corps de Marie au sépulcre que le Sauveur leur avait indiqué. Le troisième jour Jésus-Christ, accompagné d'une multitude d'Anges, vint au milieu d'eux et les salua en disant : « Que la paix soit avec « vous. » Les disciples répondirent ; « Gloire à vous, Sei- « gneur, qui seul faites de grandes merveilles. Quel honneur « dit Jésus, dois-je faire à celle qui m'a enfanté ? tous s'é- « crièrent : Qu'elle ressuscite et qu'elle soit placée à votre « droite. » Aussitôt l'Archange Michel vint et présenta au Sauveur l'ame de sa sainte Mère. Jésus dit : « Lèves-toi, ô « mon Amie, Tabernacle de gloire, Vase de la vie, Temple « céleste : tu as conçu sans souillures, ton corps ne sera pas « soumis à la corruption du tombeau. » Soudain l'ame de Marie se réunit à son corps. Elle sortit glorieuse du sépulcre et s'éleva vers le Ciel au milieu d'une troupe d'Esprits Bienheureux.

Thomas était absent ; lorsqu'il arriva, il refusa de croire à la résurrection de Marie, comme il avait refusé de croire à la résurrection de Jésus-Christ. Mais, élevant ses regards vers le Ciel, il y aperçut Marie qui y montait lentement au milieu des chœurs des Anges ; au même instant, la ceinture de la Vierge se détacha et tomba au-dessus de Thomas qui la reçut comme une preuve du prodige auquel il avait d'abord refusé de croire (1).

(1) Cet épisode se rencontre à Notre-Dame de Brou, sur le vitrail de la chapelle de la Sainte Vierge.

Tous les détails de la légende dorée ne se rencontrent pas partout dans les tableaux de la mort et de l'Assomption de la Sainte Vierge. Un des plus complets est sans contredit le triptique de Notre-Dame de Ternan, au diocèse de Nevers, dans lequel on remarque cependant quelques légères variantes qui rappellent l'iconographie grecque. Ce triptique offre la forme d'une croix dont on aurait retranché la partie inférieure de la hampe. Le haut est garni de deux portes ou tablettes, la traverse a aussi deux portes doubles et pliantes. Nous parlerons des peintures des tablettes après avoir exposé les sculptures du triptique.

Le croisillon de droite représente Marie assise et recevant les Apôtres qui viennent des différentes parties du monde. Saint Jean arrivé le premier est agenouillé aux pieds de Celle qu'il considérait comme sa mère; derrière lui est saint Pierre debout, puis les autres Apôtres.

Dans la partie du milieu on voit Marie couchée sur son lit; deux Anges ont reçu son ame (1). Au croisillon gauche, c'est l'enterrement de Marie. Sous le cercueil est couché un homme dont la tête est couverte d'un turban, c'est sans doute un des Juifs frappés d'aveuglement; un autre, costumé de même, est tourné du côté de saint Pierre et lui montre ses bras privés de leurs mains; on dirait qu'elles ont été coupées, car en examinant de près on voit des gouttes de sang qui coulent sur les manches de la robe du grand prêtre (2). Au-dessus de la mort de Marie, dans la partie supérieure de la croix,

(1) L'ame de Marie est vêtue, nous ferons remarquer plus bas que c'est une exception qui est toujours admise quand il s'agit de la Mère du Sauveur, les autres ames sont toujours nues.

(2) Cette sculpture se rapproche plus de l'iconographie grecque que de l'iconographie latine. Les Grecs, en effet, représentent les mains entièrement séparées des bras.

la Vierge ressuscitée s'élève Glorieuse vers les Cieux, la Lune est sous ses pieds, les Anges l'environnent. Au haut, Dieu le Père a la tiare en tête, et Jésus-Christ porte la boule du monde; le Saint Esprit est absent, mais il est facile de reconnaître qu'il occupait primitivement sa place dans le tableau et qu'il en a été enlevé. Au-dessous de Marie, parmi les Apôtres, on en voit un placé derrière les autres qui élève les mains vers le Ciel; c'est sans doute saint Thomas, mais nous n'y avons pas trouvé l'épisode de la ceinture.

Sur la première tablette de la porte, à droite, on voit le Seigneur de Ternan, agenouillé devant saint Jean-Baptiste. L'habit du Seigneur donataire porte les émaux de ses armes, il est échiqueté d'or et de gueules. Sur la tablette qui est en regard, la dame de Ternan est aussi agenouillée devant sainte Catherine, qu'on reconnaît à sa couronne royale et à sa roue.

Les deux autres tablettes nous montrent, l'une l'Annonciation; l'Ange a son disque doré surmonté d'une petite croix de gueules; l'autre est un nouveau tableau de la mort de Marie, mais différent de celui qui est sculpté, des Anges sont aux pieds et à la tête, et saint Pierre jette de l'eau bénite sur le saint corps.

Nous devons savoir gré à nos artistes chrétiens d'avoir orné du nimbe, non seulement l'ame de Marie, mais encore son corps inanimé; en elle tout a été pur, et ce corps, Tabernacle du Dieu vivant, à dû conserver les rayons de sa gloire.

Il ne faut pas confondre le couronnement de Marie avec son Assomption. Le couronnement n'a eu lieu qu'après son Assomption. Marie arrivée dans le Ciel est couronnée tantôt par Jésus seul, tantôt par les Trois Personnes de la Sainte Trinité. D'autres fois on la voit le diadème en tête, assise

sur le même trône avec son Fils qui la serre contre son cœur.



COURONNEMENT DE LA VIERGE A NOTRE-DAME DE TRÈVES.

Un bas-relief de la cathédrale de Nevers, malheureusement mutilé d'une manière horrible, représente la mort et l'Assomption de la Très-Sainte Vierge. On y voit Marie s'élevant au milieu des Anges et soutenue par Jésus-Christ lui-même. Il est facile de deviner la pensée de l'artiste ; il a voulu ex-

primer sur la pierre le passage du cantique des cantiques : « Quelle est Celle qui s'élève du désert, comblée de délices, « appuyée sur son bien-aimé » (1) ?

Nous laisserions incomplète l'histoire iconographique de Marie, si nous ne parlions ici de l'arbre de Jessé qu'on ren-



contre si souvent à partir du XIIe. siècle. Jessé endormi sert

(1) Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super Dilectum suum ? Can. 8-5.

en quelque sorte de racine à la tige mystérieuse qui sort tantôt de sa poitrine, tantôt de sa bouche, tantôt de son cerveau; des branches se détachent de cette tige et portent à leur extrémité un des ancêtres du Sauveur; au sommet, une fleur épanouie sert de trône à Marie, quelquefois seule, d'autres fois tenant entre ses bras son divin Enfant.

Souvent l'arbre de Jessé se complique; entre chaque branche est placé un Prophète avec un philactère portant la prophétie dont il est l'auteur, et qui se rapporte à la venue de Jésus-Christ. Il regarde le sommet de cet arbre et montre du doigt Celui sur lequel doit se reposer l'Esprit-Saint. En Orient on ne se contente pas seulement d'intercaler ainsi les Prophètes au milieu des branches, on y joint le devin Balaam; et les Sages de la Grèce avec leurs sentences (1). Le XVe. et le XVIe. siècles ont produit un grand nombre d'arbres de Jessé.

Le culte de Marie semblait avoir pris dans l'Occident un nouvel accroissement dès le commencement de la période ogivale; si nous en cherchons le motif, nous le trouverons dans les expéditions des croisades. Nos croisés, parcourant les lieux sanctifiés par les Miracles et le Sang du Sauveur, ne pouvaient oublier Celle qui avait procuré le salut du monde; tout ce qu'ils voyaient leur répétait les vertus de Marie, tout leur parlait de Marie; Béthléem, Nazareth, Jérusalem, le Calvaire, etc., remplissaient leur esprit et leur cœur de l'amour de Marie. D'un autre côté, l'Orient tout entier reconnaissait Marie pour sa Souveraine. Constantin converti ne se contenta pas de placer la Croix sur le Capitole et à la tête des légions romaines; s'il doit vaincre par la Croix, il doit régner par Marie;

(1) Nous verrons plus tard que les Grecs admettaient fréquemment leurs Sages et leurs Grands Hommes dans les scènes religieuses parmi les Prophètes et les Justes de l'ancienne loi.

en transportant le siége de son empire à Byzance, il mit la ville à laquelle il donna son nom, sous les auspices et la protection de Marie. Ses successeurs, loin de répudier une telle protection, marquèrent plusieurs de leurs monnaies de son chiffre vénéré M, et au-dessous un petit A ; d'autres plus tard lui firent hommage de leur couronne et se regardèrent comme ses vassaux (1).



Au XIe. siècle, Nicéphore Botoniate voulut que le portrait de Marie fût frappé sur ses monnaies, les mains ouvertes et

(1) Dissertation sur les monnaies des Empereurs de Constantinople. Ducange, ad calcem.

étendues devant elle en signe de protection. Avant lui, d'autres Empereurs l'avaient fait représenter ainsi avec son Fils sur ses genoux, et Romain Diogène unit, sur ses monnaies, son portrait à celui de la Reine du Ciel et de la Terre, et c'est Marie qui lui met la couronne sur la tête (1).

Ne nous étonnons plus de voir nos chevaliers revenir de leurs pieuses expéditions plus dévoués à Marie qu'ils ne l'étaient auparavant; ne nous étonnons plus de voir notre France se couvrir de magnifiques basiliques élevées en l'honneur de Celle que la France adopta aussi pour patronne. Dès lors toute église principale, quel que fût son patron, eut sa chapelle consacrée à Marie ; l'autel de Marie fut dressé dans la chapelle absidale centrale, derrière l'autel de Jésus-Christ ; et sur la Terre comme au Ciel, le trône de la Mère n'eut que le trône du Fils qui lui fût supérieur (2).

Les siècles en se succédant n'affaiblirent pas son culte, les peintres, les sculpteurs, les statuaires, les verriers, les tisseurs, tous les artistes voulurent lui faire hommage de leurs talents. On se plut à orner les sanctuaires de Marie de naïves peintures rappelant tout ce que les Prophètes ont annoncé touchant cette Créature privilégiée, toutes ces brillantes figures de nos livres saints que l'église lui applique. Dans la chapelle de la Sainte Vierge, à St.-Révérien, diocèse de Nevers, un peintre des dernières années du XVe. siècle a formé à Marie une auréole de ces magnifiques sujets. Au sommet de la coquille absidale, Dieu le Père jette un regard de complaisance sur cette Vierge pure qui s'élève vers les Cieux et lui adresse ces paroles : « Tu es toute belle, ô mon amie, et aucune « tache ne te souille » (3). Autour d'elle sont des emblèmes

(1) Dissertation sur les Empereurs de Constantinople.

(2) Solo facta minor Virgo, tonante. Hym. ad 1 vesp. Assompt.

(3) Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te. Cant. 4-7.

bibliques avec leurs devises en caractères gothiques sur des banderolles; c'est une source qui jaillit, c'est un puits au milieu des jardins, c'est un lis éclatant de blancheur, c'est le disque brillant de la lune, c'est le soleil dans toute sa splendeur, c'est un jardin fermé de toutes parts, c'est la porte du Céleste Séjour, c'est une ville environnée de murailles, avec ces inscriptions : Le Puits des eaux vives; la Fontaine des jardins : Elle est blanche comme le lis : Belle comme la lune : Brillante comme le soleil : Elle est comme un Jardin environné de haies : Elle est la Porte du Ciel : la Cité de Dieu, etc. (1).

Mais il est temps d'indiquer les principaux caractères iconographiques qni concernent la Sainte Vierge.

Nous avons dit du Sauveur que, jeune et imberbe, il vieillit en quelque sorte avec le temps; c'est le contraire pour Marie, âgée dans les catacombes, de siècle en siècle elle se rajeunit, et finit, au moment de la renaissance, par prendre souvent une figure enfantine.

Outre le nimbe magnifique à orle brodé ou perlé dont on orne la tête de Marie, on lui donne habituellement l'auréole et quelquefois, comme à Dieu, l'arc-en-ciel pour trône. On la trouve aussi, laissant échapper des rayons de ses mains, emblêmes des grâces qu'elle répand sur la terre; comme on le voit, le type de la médaille miraculeuse n'est pas nouveau. Pendant le cours du moyen-âge, et à différentes époques, on trouve bien la Sainte Vierge debout, soit lorsqu'elle semble fuir à la vue de l'Ange, soit lorsqu'elle visite sa cousine Elisabeth, ou qu'elle cherche son divin Fils dans le temple, soit

(1) Fons hortorum, puteus aquarum viventium. Cant. IV, 15. Sicut lilium. Id. II, 2. Pulchra ut luna, electa ut sol. Id. IV, 9. Hortus conclusus. Id. IV, 12. — Porta cœli. Gen. XXVIII, 17. Civitas Dei. Psalm. LXXXVI v. 3.

surtout quand, aux pieds de la Croix, elle assiste aux derniers moments du Sauveur, comme on le voit sur l'autel de Saint-Guillem, au portail de Saint-Gilles et ailleurs ; on tenait à ne pas s'éloigner de l'Evangile : *Stabat Mater*, mais Marie, jeune mère berçant son enfant, le carressant, l'offrant à l'adoration des hommes est presque toujours représentée assise. Ce ne fut qu'au XIVe. siècle, époque déjà peu soucieuse des types traditionnels, qu'on vit la Mère du Sauveur debout avec son enfant entre ses bras. On dirait que les siècles précédents craignaient de faire injure à Marie en la représentant comme ces femmes du commun, désœuvrées parce qu'elles ont un enfant, et passant leur temps à le promener sans cesse de porte en porte.



Le même sentiment des convenances n'avait jamais permis de découvrir même les pieds de Marie, quand aux approches de la renaissance on entreprit de rompre complètement avec toutes les anciennes traditions et de montrer la Très-Sainte Vierge les pieds nus. Au reste, déjà on avait défiguré ses traits, on les avait rendus méconnaissables, ce n'était plus assez, pour la Fille du Roi, de cette beauté intérieure dont l'éclat rejaillissait sur son auguste face (1). Il fallait qu'elle pût, par ses formes extérieures, le disputer aux anciennes di-

(1) Omnis gloria ejus filiæ regis ab intùs. Psalm. 44, 14.

vinités de la Grèce et de Rome. On ne s'arrêta pas en si beau chemin, tout le monde sait comment plus tard s'inspirait Raphaël pour composer ses madones.

CHAPITRE 13.

Les deux Testaments. — Leurs symboles. — Le livre carré et le livre carré arrondi au sommet.

Nous venons d'étudier l'histoire iconographique de Celle qui devait, dans les desseins éternels de Dieu, réunir les deux Testaments, et reconquérir le nom de Mère des vivants qu'Eve avait perdu par son péché. C'est ici le lieu de jeter un coup-d'œil sur ces deux Testaments et d'en examiner les rapports. L'un, pure figure, indique les biens immenses que l'autre doit réaliser; l'un reçoit le dépôt des promesses, l'autre en consigne l'accomplissement. C'est dans les catacombes, comme nous l'avons dit, qu'on remarque déjà les deux Testaments, et qu'on peut comparer la figure avec la réalité. D'un côté se développe la vie du Sauveur ; les sarcophages et les peintures murales nous rappellent ses nombreux miracles, la résurrection de Lazare, la guérison de l'hémorroïsse et de l'aveugle-né, etc. ; les pouvoirs qu'il a confiés à ses Apôtres, les instructions qu'il leur a laissées ; quelques scènes de sa Passion ; on voit d'un autre côté les Patriarches et les Prophètes qui l'ont figuré par les mystérieux détails de leur vie, et qui l'ont annoncé par leurs oracles. C'est Adam et Eve dont la faute ne pouvait être réparée que par la grande Victime ; c'est le juste Abel dont le sang fut si injustement répandu ; c'est Isaac se soumettant à servir d'Holocauste ; c'est Jonas englouti par la baleine ; c'est Moïse faisant jaillir l'eau du rocher, indiquant Celui qui devait procurer aux hommes cette source d'eau vive seule capable d'étancher leur soif; puis ce sont les

traits qui ont rapport aux épreuves de l'église naissante et qui rappelaient aux chrétiens la Bonté et la Providence de Dieu; deux Israélites rapportant l'énorme grappe de raisin de la Terre promise; le passage de la Mer Rouge; Daniel dans la fosse aux lions, etc. Au rapport d'Eusèbe, Constantin avait fait représenter en bronze ce dernier sujet pour en orner la fontaine de la place publique (1). On y voyait Daniel auprès du Bon Pasteur. Le même sujet se représente fréquemment sur nos édifices religieux de l'époque transitionnelle.

C'est, en effet, au XII[e]. siècle surtout qu'on voit se dérouler les principaux traits de l'histoire de l'Ancien Testament, en même-temps que ceux du Nouveau semblent se multiplier. Qu'il y a de foi et de poésie dans l'expression que ces artistes ont su donner à leurs personnages dans la composition de leurs tableaux. Qu'on leur reproche tant qu'on voudra l'irrégularité du dessin, le raide des poses; jamais nos artistes modernes n'arriveront à produire les émotions que font naître les œuvres de leurs naïfs devanciers.

Nous ne prétendons pas, on le conçoit, développer tous les détails des scènes bibliques que la dernière époque romano-byzantine surtout se plaisait à reproduire. Nous nous contenterons de citer pour exemples les deux premiers traits de la triste histoire du genre humain, ils suffiront pour montrer comment les *tailleurs d'imaiges* savaient faire parler la pierre et le marbre.

Enfants bien nés, ils voudraient sinon cacher, du moins affaiblir la faute de nos premiers parents; que feront-ils ? tout en s'attachant au récit de la Genèse, et en laissant paraître dans toute son étendue la Miséricorde infinie de Dieu pour les hommes, ils feront peser sur satan le crime de presque tout son poids. A Vézelay, ce n'est pas la femme qui cueille la

(1) Euseb, lib. 3, de vitâ Const. 49.

pomme, ou bien si elle y a porté la main avec cette indécision, cette incertitude qu'éprouve le coupable au moment de commettre un forfait, elle ne l'a pas détachée, c'est le serpent lui-même qui a arraché le fruit de l'arbre et qui a laissé entre les mains d'Eve le perfide dépôt. En parlant du démon tentateur, nous avons vu comment il s'est transformé, dans cette circonstance, en Ange de lumière, en prenant une figure angélique. Au portail de la petite église de Lescure, proche Alby, c'est encore le serpent qui cueille lui-même la pomme, mais l'arbre de la science a déployé ses branches de manière à faire briller aux yeux de nos premiers parents la forme d'une Croix. Magnifique pensée! au moment même où l'ennemi de Dieu se croit vainqueur, il est vaincu, ses efforts sont paralysés par la Croix, et l'homme qui avait à redouter la souveraine justice peut déjà contempler le signe auguste de la souveraine Miséricorde.



Un des chapiteaux de St.-Benoît-sur-Loire présente le même

sujet sous un autre type. On voit, sur un des côtés de ce chapiteau, la promulgation de la loi, Dieu intimant ses ordres à nos premiers parents ; sur le devant c'est la désobéissance à la loi ; Eve se laissant séduire ; sur l'autre côté se trouve la punition, les coupables sont chassés du Paradis terrestre. Jusqu'ici point de difficulté, on reconnaît la traduction littérale de la Genèse. Mais quel est ce petit personnage placé au pied de l'arbre fatal ? c'est un enfant enveloppé d'un linge qui lui couvre la partie inférieure du corps , tandis qu'Eve est dans sa nudité primitive. Si sa tête était ornée du nimbe crucifère, on reconnaîtrait sous une autre forme la pensée qui a inspiré l'artiste de Lescure, on verrait, dans cet enfant, Celui qui devait naître de la femme pour réparer sa faute et écraser la tête de son ennemi. Mais rien n'autorise une semblable explication; aucun attribut n'indique le divin Enfant.

Il faut donc recourir à une autre interprétation, car cet enfant voilé n'a pas été placé ici sans un motif déterminant.

A peine Eve eut-elle goûté le fruit défendu que le remords entra dans son cœur ; elle entrevit toutes les suites de son péché. Sa postérité initiée à la triste science du bien et du mal , obligée de lutter contre la concupiscence, semblait se présenter devant elle pour augmenter ses remords en lui reprochant le déplorable héritage qu'elle lui avait légué. Telle était sans doute la pensée que voulait rendre le sculpteur de St.-Benoît, en plaçant sous les yeux d'Eve cet enfant au pied de l'arbre.

Le portail de St.-Gilles nous montre les intentions mauvaises de Caïn, son crime, ses remords; mais comment peindre son insolence, quand Dieu lui demande où est son frère, et qu'il lui répond avec arrogance : *Est-ce que je suis chargé de mon frère* ? La chose paraît difficile : c'est cependant ce qu'ont essayé de faire les sculpteurs de St.-Vincent de Châlons-sur-Saône. On voit, sur un chapiteau du XIIe. siècle, Caïn et

Abel offrant à Dieu leurs présents, une main au nimbe crucifère bénit le seul don d'Abel ; Caïn jaloux, armé d'un énorme bâton, en frappe son frère. Bientôt Dieu lui apparaît plein de majesté, sa tête est ornée du nimbe crucifère ; Caïn le front haut, l'instrument de son crime à la main, parle à Dieu, mais il n'a pas même déposé devant lui le bonnet qui couvre sa tête. Il a la pose d'un esclave criminel qui se révolte contre son maître.

Il faudrait avoir l'insensibilité de la matière inerte, pour ne pas comprendre tout ce que ces détails renferment de véritable poésie. Tous les autres traits de l'Ancien Testament sont présentés, surtout par les latins, avec la même expression de vérité.

Les deux Testaments sont symbolisés par le Livre de la science, mais la forme de ce livre diffère. Quand il symbolise la Loi Ancienne, il est arrondi au sommet comme les Tables de la Loi ; quand il contient la Loi de Grâce, il est carré. Pourquoi cette distinction ? quelle en est l'origine ? nous l'ignorons. Cependant nous verrons bientôt que les dépositaires de la Loi Nouvelle portent le Livre, tandis que les dépositaires de la Loi Ancienne, ne portent que le volumen qui désigne la science incomplète ; nous croyons que la même pensée est exprimée sous une autre forme par le Livre carré et le Livre arrondi au sommet.

En parlant du symbolisme des nombres, nous avons dit que le carré, dans les opinions pythagoriciennes et néo-platoniciennes, symbolise la Terre, tandis que le cercle est l'expression géométrique du Ciel. En comparant ces principes avec les livres des deux Testaments, on voit que le livre de la Loi Ancienne n'a la forme géométrique ni du Ciel ni de la Terre, mais une forme mixte tenant à l'une et à l'autre ; le Livre du Nouveau Testament, au contraire, appartient tout entier à la Terre. En effet, la science divine a bien été communiquée aux Justes

et aux Prophètes de la Loi Ancienne, mais avec réserve ; les secrets de cette science ne leur ont pas été complètement dévoilés ; la Terre en possède une partie, l'autre est au Ciel. Sous la Loi de Grâce, au contraire, les vœux prophétiques sont accomplis, les Cieux se sont abaissés, et la lumière incréée est venue éclairer les hommes, le Ciel s'est fait Terre, si on peut se servir de cette expression, comme le Verbe s'est fait Chair. Tous les secrets de Dieu sont maintenant manifestés aux hommes ; l'Evangile est pour la Terre, et voilà pourquoi on lui imprime une forme terrestre malgré sa céleste origine.

CHAPITRE 14.

Eglise de Saint-Gilles. — Plan de l'église. — Crypte. — Charnier. — Inscription. — Symbolisme des nombres appliqué à cette église. — Étude du portail.

Le monument le plus remarquable du midi de la France, sous le rapport iconographique, est sans contredit l'église de St.-Gilles, gros bourg situé entre Nîmes et Aigues-Mortes ; c'est une ancienne dépendance de Cluny, et les artistes célèbres de cet ordre fameux semblent avoir épuisé dans les sculptures de son portail, toutes les richesses de leur féconde imagination ; ce n'est pas sans raison que M. Mérimée appelle ce portail le *nec plus ultrà de l'art byzantin.*

Avant de considérer le portail, jetons un coup-d'œil sur les dispositions générales de l'église. Cet édifice, dont la longueur en œuvre était de 90^{m}. et la largeur de 25^{m}. 50^{c}., était construit sur le plan de la croix de Lorraine, à double transept ; les deux croisillons secondaires avaient chacun leur abside en cul-de-four, dans les parois de la muraille orientale ; à la suite, rayonnaient autour du sanctuaire cinq chapelles absidales, trois plus profondes séparées par deux plus petites. Cette église parfaitement orientée, se divise en trois nefs, et

les nefs sont partagées par six travées, jusqu'au premier transept; une autre travée sépare le premier transept du second, après lequel se trouve le sanctuaire circulaire avec déambulatoire (1).

Les piliers sont carrés et flanqués de colonnes engagées, cantonnées en croix. Au sanctuaire, les arcades étaient soutenues par des colonnes géminées, les unes de moindre module et alternées avec d'autres colonnes géminées plus considérables.

Les bases des colonnes libres ou engagées sont attiques avec des appendices d'une grande variété; ce sont des feuilles, des marguerites, des roses épanouies, des têtes d'animaux, des serpents enroulés, etc; un de ces appendices présente un enfant couché, admirable par la perfection du dessin et de l'exécution.

Les chapiteaux sont fleuris et parfaitement fouillés, offrant la forme et les détails de la corbeille corinthienne; quelques-uns seulement sont garnis d'aigles et d'Anges d'une exécution parfaite, tous ont le tailloir orné de feuilles d'acanthe et plusieurs y ajoutent la grecque.

Les fenêtres des bas-côtés sont à lancettes simples. La travée, placée entre les deux transepts, était éclairée de chaque

(1) D'habiles artistes ont tiré le plan de cette église, mais se sont contentés de marquer le transept secondaire. Pour nous, nous y reconnaissons deux transepts, et il nous sera facile de prouver qu'ils ont réellement existé : 1°. le plan de cette église est trop régulier pour que les architectes qui l'ont conçu se soient contentés d'un petit transept mesquin qui n'eût point été en harmonie avec le reste ; 2°. comment expliquer la septième travée de plus grande dimension que les autres, si on ne reconnaît pas un premier transept présentant la même largeur que la grande nef; 3°. enfin une arcade ogivale qui paraît à l'intérieur et qui faisait partie évidemment de ce premier transept, lève toute difficulté. Il est bien étonnant que cette remarque ait échappé à tant d'habiles observateurs qui ont visité l'église de St.-Gilles.

côté par un magnifique oculus étroit, au centre de la muraille, et s'évasant à l'intérieur et à l'extérieur de manière à présenter une large circonférence. Un de ces oculus subsiste encore; c'est auprès que se trouve l'escalier curieux connu sous le nom de vis St.-Gilles. Cet œil est entouré d'un double cordon d'olives et de perles en chapelet; les claveaux sont, comme au portail de Maguelonne, alternés de pierres blanches et de pierres noirâtres. Sous cette église se trouve la plus grande crypte qu'il y ait en France; sa longueur est de 49^{m}. 42^{c}., et sa largeur de 24^{m}. 70^{c}.; elle s'étend à partir du portail sous toute la partie de l'ancienne église conservée pour le culte divin. Sa forme est un parallélogramme rectangulaire divisé en trois nefs et en six travées. Le côté latéral septentrional n'a que deux travées, le reste étant occupé par l'escalier qui conduit de l'église à la crypte.

Les voûtes sont à croisées d'ogives et quelques-unes à arêtes; les croisées d'ogive sont de larges plates-bandes, les unes garnies de zigzags en éventail, les autres présentant un carré ondulé, garni de glyphes aussi ondulés.

La nef méridionale de la crypte fut construite ou reprise au XIIIe. siècle; ces nervures sont plus applaties. Cette nef conduit à un charnier placé sous les degrés du portail: il était destiné à la sépulture des moines. On remarque, entre les murailles, des pierres funéraires avec des inscriptions du XIIe. siècle. L'inspection des murs de ce charnier indique d'anciennes constructions romaines qui ont dû servir de fondations à cette église.

Les piliers de cette crypte sont carrés et écrasés; leur largeur est de 2^{m}. 90^{c}. Plusieurs ont les angles coupés par un pilastre, et sont entièrement garnis de cannelures avec baguettes jusqu'à la moitié de la cannelure. Quelques moulures simples tiennent lieu de chapiteaux. On remarque, sur le côté méridional de la voûte de la nef du milieu, deux

ouvertures, l'une carrée, l'autre ronde : on ignore le motif de ces ouvertures; une autre ouverture carrée se voit à la voûte du collatéral méridional : elle donnait dans l'église et correspondait à un puits placé dans la crypte ; on y remarque des taches de sang ; c'est là, dit-on, que les Cannibales de 1793 brisèrent les enfants de chœur, puis les précipitèrent dans le puits qu'ils comblèrent ensuite. Les prêtres purent cette fois échapper à leur fureur.

Sur les murs extérieurs de la crypte une inscription indique l'époque de la fondation de l'église. Quoiqu'une partie des caractères soient rongés par le temps, il en reste assez pour ne laisser aucun doute sur l'époque précise de cet édifice.

ANNO: DÑI: M°C°XVI°: HOC: TPLV·
S ÆGIDII: ÆDIFICARI: CEPIT
II APL: FRII: NOCTAB: PASCHE:

L'AN DU SEIGNEUR 1116 CE TEMPLE DE SAINT-GILES COMMENÇA A ETRE BATI LE.... D'AVRIL LA 2ᵉ. FÉRIE DANS L'OCTAVE DE PAQUES.

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails avant d'entreprendre l'iconographie du triple portail de St.-Gilles, où le marbre et la pierre semblent avoir disparu sous les sculptures et les ornements multipliés qui les couvrent. Nous ajouterons encore quelques observations sur le plan symbolique de cette magnifique église ; d'autant plus, qu'en général, le plan et les dispositions principales doivent être considérés comme rentrant par leur symbolisme dans l'iconographie.

A St.-Gilles, nous avons d'abord le symbole trinitaire dans le triple portail, il devait se rencontrer encore dans les trois fenêtres qui éclairaient les trois grandes chapelles absidales, car ces trois fenêtres étaient de rigueur dans les absides romano-byzantines. Ce n'est pas non plus sans raison, qu'on compte

douze piliers jusqu'au premier transept ; image de la céleste Jérusalem , l'église devait reproduire ses traits les plus saillants : « La muraille avait douze fondements , sur lesquels étaient écrits les noms des douze Apôtres » (Saint Jean, dans l'Apoc. ch. 21). Ces douze piliers soutenaient douze arcades : « Il y avait douze portes et douze Anges à chaque porte » (id.). Entre le premier et le second transept se trouvent quatre piliers, symboles des quatre Evangélistes ou des « quatre animaux « qui, environnant le trône de l'Agneau, ne cessent de ré- « péter jour et nuit : Saint, Saint, Saint » (id. ch. 4). C'était là, en effet, que devait s'élever l'autel.

Les sept arcades qui environnent le sanctuaire et les sept chapelles absidales qui rayonnent autour, seraient les symboles des sept chandeliers d'or dont il est parlé dans l'Apocalypse, ou des sept dons du St.-Esprit, ou bien encore des sept Sacrements qui tirent leur vertu de la Croix.

Si nous appliquons ici le symbolisme des nombres tel que les Pères l'ont développé, et si nous suivons les principes que nous avons émis après eux dans le chapitre 4, nous trouvons dans la largeur de chaque travée 17 pieds, la loi accomplie par la Grâce ; dans la largeur des bas-côtés 14, l'union de la Loi Ancienne à la Loi Nouvelle ; dans la largeur totale de l'église, 77 ; les 77 générations qui ont existé depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ ; le nombre de la Miséricorde et du Pardon. Les chapelles absidales nous offrent encore d'autres symboles, leur nombre septennaire se trouve divisé en deux ; 4 plus petites qui ne devaient point être éclairées par des fenêtres, et trois plus grandes ayant chacune leurs fenêtres trinitaires ; en effet, la Terre indiquée par le nombre 4 était dans les ténèbres, et si le Sauveur ne fût venu retracer dans le cœur des hommes l'image de Dieu, ils seraient encore assis à l'ombre de la mort ; les quatre chapelles obscures ont 10 pieds à leur ouverture, c'est le nombre de la Loi de crainte;

les chapelles trinitaires en ont 14, union de la Loi de crainte et de la Loi d'amour (1).

Passons maintenant à l'examen du portail (2) : les soubassements qui portent les colonnes ne présentent que des traits de l'Ancien Testament, et quelques animaux qui nous ont paru emblématiques, tels qu'un centaure qui poursuit un cerf et le perce de ses flèches ; une lionne qui allaite ses petits; une chimère.... Ne serait-ce pas le monde payen, avant Jésus-Christ, qui n'était gouverné que par la ruse et par la force ? Dans les traits de l'Ancien Testament, on n'y voit point, comme ailleurs, la chute de nos premiers parents ; c'était assez de représenter le premier et trop déplorable effet de cette infidélité, le meurtre d'Abel. Cette histoire est admirable de détails ; dans deux médaillons en marbre blanc, on voit d'un côté, Abel offrant à Dieu le plus bel agneau de son troupeau, tandis que Caïn offre une gerbe ; entre les deux médaillons une main sort d'un nuage et bénit le sacrifice d'Abel. Mais pourquoi cette préférence ? Dieu agirait-il par caprice comme font souvent les faibles mortels ? non ; et l'artiste théologien répond de suite à cette objection. C'est l'intention qui fait le mérite de l'action ; Abel a suivi l'inspiration de son bon Ange qui, placé au-dessus du médaillon, lui montre Dieu dont il ne doit avoir en vue que la gloire dans l'oblation du sacrifice, tandis que Caïn s'est laissé guider par le génie du mal qui l'accompagne sous l'emblême du dragon. Caïn jaloux tue son frère, mais de suite la parole de Dieu a son

(1) Nous n'avons pas pris nous-mêmes les mesures ; mais nous croyons pouvoir nous en rapporter à celui qui a eu l'obligeance de mesurer les différentes parties de l'église, pendant que nous nous occupions du portail.

(2) Les soubassements des grosses colonnes sont en marbre blanc, et ont 1m. 50, environ, de hauteur. Les colonnes et leurs bases sont en marbre rouge.

effet même ici-bas; il lui avait dit : « si tu fais bien, tu seras récompensé, et si tu fais mal, le châtiment de ton péché sera à ta porte. » Caïn est devenu criminel, et le dragon se représente, mais cette fois, c'est pour enfoncer ses redoutables griffes dans la tête du coupable ; voilà le premier châtiment, le remords et l'esclavage du démon.

Quant à Abel, son Ange protecteur a reçu son ame sous la forme d'un petit être humain, et un autre Ange la couronne.

Plus loin, c'est David gardant ses troupeaux, et jouant de la harpe, un Ange lui apparaît ; bientôt c'est sa lutte avec Goliath ; il tranche la tête à l'orgueilleux Philistin. Ce n'est pas sans raison que ce trait a éte choisi entre mille, il rappelle la puissance de Celui qui se sert de ce qu'il y a de plus faible, selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Nous verrons plus tard, dans l'histoire de l'église, la même puissance se manifester au milieu des combats et des triomphes des disciples de J.-C. Voilà donc déjà d'un côté l'Ancien Testament servant de base au Nouveau, et la tyrannie de la force brute qui doit faire désirer aux hommes l'avènement du Messie, qui leur procurera l'heureuse liberté des enfants de Dieu.

Elevons maintenant nos regards, et nous verrons Celui qui vient apporter ce bonheur à la Terre ; le tympan du premier portail de droite, nous présente la Naissance du Sauveur, l'Adoration des Mages, et l'Ange qui avertit, en songe, Joseph de fuir en Egypte avec l'Enfant et sa Mère. Mais J.-C. n'est venu sur la Terre que pour mourir ; aussi l'artiste semble passer sa vie sous silence pour arriver plutôt au moment de sa mort ; il se contente de placer de distance en distance quelques autres traits qui rappellent sa puissance et sa tendresse : Il chasse les marchands du Temple et Il reçoit avec bonté l'enfant prodigue ; c'est ce que nous avons cru remarquer dans les détails de la frise qui règne au-dessus des colonnes et qui continue au-dessous des tympans : sauf ces

quelques tableaux épars, cette frise est un véritable chemin de Croix, c'est l'histoire de la Passion d'après l'Evangile.

Après avoir considéré le Sauveur envoyant ses Disciples chercher l'ânesse et l'ânon qui doivent lui servir de monture, on voit les Disciples exécuter les ordres de leur Maître ; bientôt le Sauveur accompagné de ses Apôtres entre triomphant dans Jérusalem ; on étend des vêtements sur son passage, on coupe des branches de palmier, on les élève en l'air, on court au-devant de ce Roi pacifique, et les enfants crient : *Hosanna*, gloire au fils de David. Plus loin, Jésus annonce à Pierre son triple parjure, mais le chef des Apôtres, la main sur le cœur, proteste de son dévouement sans bornes. Maintenant, c'est le lavement des pieds et la cène ; puis on voit Pierre saisissant Malchus par la gorge et lui coupant l'oreille ; Judas, s'avançant du milieu d'une troupe de soldats armés, et consommant son crime par un baiser perfide ; cependant les Apôtres prennent la fuite. Jésus est devant Pilate qui le condamne, il est flagellé, il porte sa croix, il est couronné d'épines ; Magdeleine se prosterne aux pieds du Sauveur.

Avant de continuer l'examen de la frise, jetons un coup-d'œil rapide sur le tympan de gauche pour y contempler Jésus mourant. Marie et le Disciple bien-Aimé se tiennent aux pieds de la croix avec d'autres personnages, dont nous tâcherons de découvrir le signalement malgré le voile mystérieux qui les enveloppe. Au-dessus de la croix, au côté droit est le buste d'un homme qui tient le soleil, et au côté gauche un buste de femme qui a la lune entre ses mains.

La frise continue les détails évangéliques ; les saintes femmes achètent des parfums pour embaumer le corps du Sauveur ; on les voit tristes et désolées dans l'atelier d'un pharmacien qui pèse les aromates qu'il doit renfermer dans leurs vases. Plus loin, elles se rendent au Sépulcre qu'elles

trouvent vide ; un Ange leur annonce que Jésus-Christ est ressuscité, mais la vue de l'Ange a terrassé les soldats qui sont étendus auprès du Sépulcre; les saintes femmes préviennent les Apôtres de ce qu'elles ont vu. Enfin le Sauveur apparaît à Magdeleine.

Mais quels sont les personnages mystérieux que nous avons aperçus au pied de la croix avec Marie et Jean? Quelle est cette femme vieille, enveloppée dans un long manteau; elle tombe, et c'est un Ange qui la renverse, elle avait une couronne sur la tête, et cette couronne lui échappe? Il est facile de reconnaître en elle l'ancienne Synagogue dont le règne est passé; l'anathême porté depuis long-temps s'accomplit : *ruit Jerusalem et Juda concidit.* L'épouse infidèle est répudiée; nous en voyons une autre au côté droit qui va prendre sa place; c'est l'Eglise. Elle n'est pas enveloppée d'un sombre manteau, mais comme une fiancée qui s'approche pour célébrer ses noces, elle est jeune, belle, et ornée d'une robe enrichie de broderies; elle porte entre ses mains un magnifique étendard, c'est le fruit des victoires de son divin Epoux; les Gentils accourent se ranger sous ce nouvel étendard et élèvent leurs mains vers le Ciel en signe de joie et pour témoigner à Dieu leur reconnaissance.

La mission de Jésus-Christ est accomplie, il doit bientôt quitter la Terre; qui soutiendra cette Eglise qu'il a adoptée sur le Calvaire? Regardez dans l'entrecolonnement et vous y verrez ces majestueuses figures en grandeur naturelle; ce sont les Apôtres et les Evangélistes; ils portent un nimbe éclatant, parce qu'ils partagent la puissance et la gloire de leur divin Maître, voilà les fondements de cet édifice que le Sauveur a cimenté de son sang. Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise, déjà le génie du mal est vaincu; voyez-le à droite sous les pieds d'une femme, c'est sainte Marguerite avec la tarasque; à gauche, c'est l'Archange saint Michel transperçant le dragon infernal.

Cependant l'église, pour participer au triomphe de Jésus-Christ, doit aussi participer à ses humiliations; *il a fallu que le Christ souffrit avant d'entrer dans sa Gloire;* ses combats et ses victoires ne pouvaient être oubliés dans ce magnifique tableau; nous les trouvons, en effet, représentés aux bases même des colonnes.

En étudiant ces colonnes, de droite à gauche, nous les voyons d'abord appuyées sur des lions qui mordent la base; puis ensuite d'autres lions, toujours sous les colonnes, broient des moutons, des hommes, des guerriers armés; au côté gauche, les colonnes sont soutenues par des ours entre lesquels se trouvent des hommes qui paraissent prier et méditer sans crainte, et enfin les dernières colonnes sont soutenues seulement par des hommes.

Ne devons-nous reconnaître ici qu'un caprice d'artiste? Nous ne sommes pas de cet avis; nous croyons plutôt que dans un édifice où tout est calculé, il y a quelques faits cachés sous ces figures symboliques. Ce serait, selon nous, la suite de l'histoire de l'église, de cette nouvelle Epouse dont nous avons vu les noces mystérieuses sur le Golgotha. Nous développerons notre pensée lorsque nous méditerons sur les combats et les victoires de l'Eglise.

Au tympan du portail principal de St.-Gilles, nous ne voyons pas comme à St.-Trophime d'Arles, Jésus-Christ Juge; c'est le Sauveur Glorifié; il semble dire à ses Apôtres pour les encourager dans leurs travaux: je n'ai pu arriver à la gloire que par les souffrances. Placé dans une auréole elliptique, environné de nuages lumineux, il a l'arc-en-ciel pour trône; un nimbe à rayons droits et flabelliformes alternés, orne sa tête majestueuse, et les quatre animaux symboliques l'accompagnent. Comme nous trouvons déjà les Evangélistes au rang des Apôtres, on pourrait être étonné de les voir représentés de nouveau sur le tympan par leurs attributs; mais on reconnaît

bientôt que ces animaux ne tiennent pas ici la place des Evangélistes : ils indiquent le saint Evangile lui-même, immuable comme son Auteur et partageant déjà la gloire de son immortalité : *verba autem mea non transibunt.*

N'est-ce pas là un magnifique cours de religion ? Telles sont les sublimes leçons monumentales que nos pères nous ont laissées. Ailleurs, d'autres artistes avaient ajouté, à ce traité de dogme, un traité de morale non moins intéressant ; le triste tableau des vices et les emblêmes gracieux des Vertus, ils y avaient joint comme à Saint-Sernin de Toulouse, à Saint-Trophime d'Arles et ailleurs, les fins dernières de l'homme, les récompenses de la Vertu, et la punition du crime. Il est à présumer qu'à St.-Gilles le cours de morale se trouvait placé au portail d'un des croisillons du transept qui n'existe plus.

CHAPITRE 15.

L'Église et la Synagogue. — Portail de Vézelay. — Tympan de St.-Sauveur de Nevers.

Pour la dernière fois, Jésus-Christ avait célébré la Pâque des Juifs ; il avait mangé avec ses Apôtres l'Agneau Pascal, figure du véritable Agneau qui devait bientôt être immolé pour les péchés des hommes ; tout-à-coup, à la fin du repas, les ombres de la Loi Ancienne disparaissent, les cérémonies légales sont abolies, le sacerdoce d'Aaron fait place à un nouveau sacerdoce, quand le Sauveur, Prêtre et Victime charge ses Apôtres et leurs successeurs, d'offrir jusqu'à la fin des siècles le grand Sacrifice.

Cependant il fallait que cet acte de Miséricorde et de Justice fût proclamé devant tout l'Univers, qu'il fût patent aux

yeux de tous les hommes que la Synagogue infidèle avait mérité le libelle de répudiation ; Jésus-Christ lui même se charge de cette fonction ; du haut de l'autel sacré, dressé sur le Golgotha et déjà arrosé de son Sang, il annonce au monde que le règne de la Synagogue est fini, que cette indigne Épouse a comblé la mesure de ses crimes et qu'il a déversé sur une autre toute sa tendresse. *Consummatum est.*

C'est cette pensée que le moyen-âge a rendue d'une manière si énergique sur nos monuments chrétiens. Au pied de la Croix du Sauveur se tiennent deux femmes mystérieuses ; l'une à sa droite, jeune, pleine de force, de vigueur et de grâces; l'autre, à gauche, humiliée, faible, décrépite, chancelante, quelquefois poussée par un Ange qui accélère sa chute comme nous l'avons vue au portail de St.-Gilles.

Ce sujet se reproduit souvent aux XIIe. et XIIIe. siècles, avec des variétés de détails dont le génie de chaque artiste se plaisait à l'orner. Un des vitraux de l'ancienne église abbatiale d'Orbais (Marne) nous montre la Sainte Vierge et saint Jean au pied de la Croix ; à droite, dans le panneau voisin, l'Eglise est figurée sous les traits d'une femme nimbée, une couronne d'or orne sa tête, elle est revêtue d'un riche manteau et tient en main une Croix triomphale ; sur le panneau opposé, c'est la Synagogue, sans nimbe, car le nimbe est l'attribut de la puissance ou de la sainteté ; elle baisse la tête et tourne le dos au signe du Salut. Un vitrail de la cathédrale de Bourges reproduit le même sujet ; ici on ne voit au pied de la Croix, ni Marie, ni le Disciple bien-Aimé, l'Église et la Synagogue assistent seules aux derniers moments du Sauveur. A droite, la Religion, belle et jeune, est parée d'un large manteau, elle a la couronne en tête, car elle est Reine, son Époux vainqueur de la mort l'appelle à partager son triomphe et son immortelle royauté ; à elle, à elle seule toutes ses faveurs, le cœur de son Époux lui est ouvert, et dans le calice qu'elle tient

entre ses mains, elle reçoit les flots de sang qui jaillissent du



côté de l'Homme-Dieu ; c'est aussi vers elle que le Sauveur mourant a porté ses regards pleins d'amour, c'est de son côté qu'il a incliné la tête.

La synagogue, au contraire, tourne le dos à la Croix, elle n'a pas voulu reconnaître le moment favorable où un Dieu l'a visitée (1) et ce Dieu irrité l'a frappée d'aveuglement, un bandeau couvre ses yeux ; elle était reine, mais sa couronne tombe de dessus sa tête (2) ; elle était dans l'abondance, elle n'a même plus de manteau pour couvrir ses épaules, une simple robe laisse apercevoir la maigreur de ses membres (3);

(1) Eò quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. Luc 19-44.

(2) Defecit gaudium cordis nostri : versus est in luctum chorus noster, cecidit corona capitis nostri. Jerem. Threni V.

(3) Dans la peinture, le manteau de la religion est de pourpre, symbole de sa royauté ; la synagogue revêt les couleurs sombres du deuil.

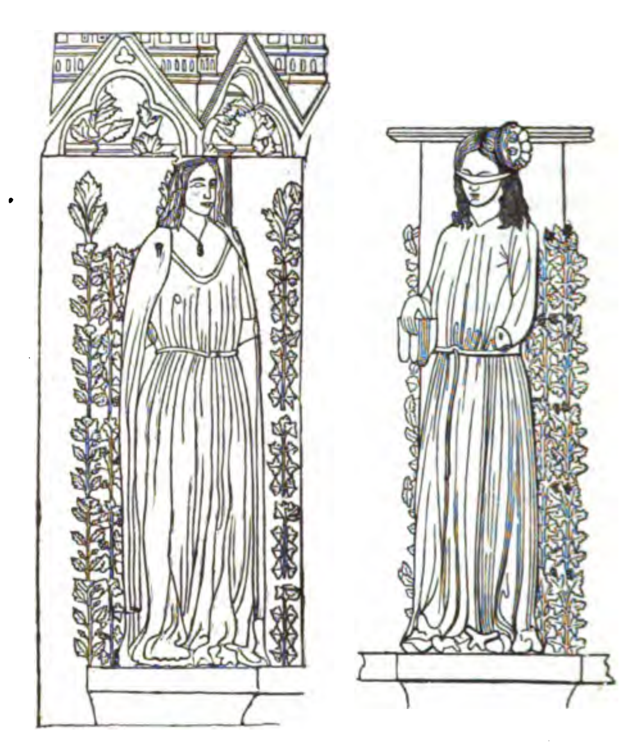
elle n'a plus de soutien, personne ne viendra plus se ranger sous son étendard, car cet étendard qu'elle porte semble trop lourd pour ses faibles mains, sa hampe d'ailleurs est rompue en plusieurs endroits; enfin elle laisse échapper le livre de la Loi déjà renversé, et son nom est inscrit sur ce livre; on dirait le nom d'un mort sur une pierre sépulcrale, mais sans éloge, sans le moindre mot de regret. Ailleurs, la synagogue a tout-à-fait disparu de la scène, elle n'est plus; il ne faut pas laisser pourrir les morts sous les yeux des vivants; la religion seule reçoit le sang qui jaillit des plaies du Sauveur. Les miniaturistes ont largement exploité ce sujet.

Saint Cyprien (1) reconnaît, dans les deux criminels suspendus en croix de chaque côté du Sauveur, la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils; l'un refuse avec opiniâtreté de reconnaître Jésus-Christ pour son Dieu, ses souffrances et ses humiliations sont pour lui un sujet de scandale et il meurt dans son endurcissement; l'autre, au contraire, ouvre les yeux à la lumière intérieure qui l'éclaire, abjure ses erreurs, réclame son pardon, et pour prix de son amour naissant reçoit l'assurance d'un éternel bonheur.

Saint Augustin nous dit que la lune peut être considérée comme l'image de la synagogue. En effet, de même que la lune emprunte sa lumière au soleil et qu'elle resterait dans la plus profonde obscurité si un autre corps venait à intercepter ses rayons, de même aussi la Loi Ancienne serait inexplicable sans le secours de la Loi Nouvelle qui vient lui communiquer sa lumière. Le soleil et la lune qu'on aperçoit si souvent dans la scène du crucifiement, peuvent donc être aussi considérés comme les images des deux Testaments. Mais ici le soleil, sans cependant rien perdre de son éclat, s'éclipse pour le peuple déicide; la Croix ne permettra pas à ses rayons de parvenir jusqu'à la synagogue.

(1) Sanctus Cyprianus de montibus Sion et Sina.

Le règne de la synagogue est détruit, et celui de l'église commence. Déjà cette nouvelle reine a puisé dans le sang de son royal époux la force qui lui était nécessaire pour résister



à ses ennemis; mais elle a encore besoin de lumières et de grâces : ces secours ne lui seront point refusés.

Le tympan du portail intérieur de l'église de Vézelay nous montre le Sauveur chargeant les Apôtres de la sublime mission de prêcher son Evangile au monde et d'étendre par toute la terre l'empire de son Église. On est d'accord, en général, sur le sujet principal de ce magnifique portail; tout le monde

y reconnaît la mission confiée aux Apôtres. Mais quand on vient à en examiner les détails secondaires, on est forcé de reculer, ou les explications sont peu satisfaisantes.

Nous osons élever ici la voix à notre tour au milieu de tant de graves autorités qui ont tenté d'expliquer le portail de Vézelay, nous exposerons simplement nos observations. Avant tout il faut poser en principe général qu'il y a ordinairement une certaine analogie entre le motif du tympan et les sujets secondaires qui ornent son encadrement, ils ne sont le plus souvent que le développement de la thèse, l'arrière-plan du tableau.

Partant de ce principe qui admet cependant quelques rares exceptions, nous avons cru remarquer, dans toutes les sculptures de ce portail, l'établissement et les conquêtes de l'Église.

Le pilier symbolique est surmonté d'une belle statue du saint Précurseur, c'est le dernier des Prophètes et le premier des Évangélistes; il réunit les deux Testaments, car il annonce la venue de Jésus-Christ, et il déclare en même temps qu'il est arrivé : préparez les voies du Seigneur.... Il en est un au milieu de vous que vous ne connaissez pas (1). Il est naturel qu'il trouve ici sa place. Il tient devant sa poitrine un large disque au milieu duquel était autrefois l'Agneau, dont le sang devait effacer les péchés du monde. Sur le socle on lit cette inscription :

AGNOSCANT OMNES QUIA DICITUR ISTE JOHANNES ✠ HIC RETINET POPULUM DEMONSTRANS INDICE CHRISTUM.

Qu'on reconnaisse ici celui qu'on nomme Jean, il retient le peuple *que ses vertus attirent* et du doigt lui montre le Christ.

Au-dessus de la tête nimbée du saint Précurseur s'étend un

(1) Parate viam Domini. Marc. 1-3. Medius autem vestrûm stetit quem vos nescitis. Joan. 1-26.

bandeau chargé de figurines dont on n'a pas encore donné l'explication. M. Le Normand prétend qu'à gauche ce sont les péchés capitaux, et à droite la sortie d'Egypte (1). Nous donnerons notre explication de ce bandeau, quand nous aurons considéré la scène principale.

Pour en découvrir le sens, il faut ouvrir les livres des deux Testaments. Le Sauveur plein de majesté, la tête ornée du nimbe crucifère, est assis dans une gloire elliptique; il étend à droite et à gauche ses mains, desquelles s'échappent des rayons qui vont se reposer sur la tête des onze Apôtres, car le traître Judas n'est pas encore remplacé. Il est facile de reconnaître les Apôtres les plus proches de Jésus-Christ, saint Pierre à droite avec ses clefs mystérieuses, à gauche le disciple bien-aimé avec sa figure d'adolescent; ils portent, comme tous les autres, le livre de la science divine, ce livre qui contient la doctrine et la morale de leur divin maître. Jésus-Christ, en répandant sur eux sa céleste lumière, semble leur adresser les paroles de l'Evangile: « Allez, « enseignez toutes les nations. Baptisez-les au nom du Père « et du Fils et du St.-Esprit, apprenez-leur tout ce que je « vous ai moi-même enseigné. » Mais pourquoi ce fleuve qui, à la hauteur de la face du Sauveur, semble s'échapper, après avoir pris sa source dans la gloire qui l'environne? Pourquoi, de l'autre côté, à gauche, cette branche d'arbre dont le tronc est caché? demandons-le à l'Apôtre saint Jean, et il nous répondra: « L'Ange me montra encore un fleuve d'eau vive « claire comme du cristal, qui coulait du trône de Dieu. Au « milieu de la place de la ville, des deux côtés de ce fleuve « était l'arbre de vie, qui porte douze fruits et qui donne son

(1) Il est assez difficile de se rendre compte de la présence, sur ce bandeau des sept péchés capitaux; je n'admets pas davantage la sortie d'Egypte quoiqu'elle pût à toute force trouver ici sa place.

« fruit chaque mois ; et les feuilles de cet arbre sont pour « guérir les nations (1). » Ce sont, comme on le voit, des images en rapport avec le sujet principal, le fleuve d'eau vive qui doit purifier le monde, l'arbre de vie dont les feuilles mêmes ont la vertu de guérir les nations.

Trois archivoltes encadrent le tympan ; la première renferme huit tableaux qui n'ont pas été expliqués ; il nous a semblé, en considérant la variété des costumes que l'artiste a donné aux personnages de chaque tableau, et même à la physionomie particulière des individus qui composent les groupes, remarquer la personnification de ces nations différentes de mœurs et de langage, auxquelles les Apôtres devaient porter la bonne nouvelle.

Le bandeau dont nous avons parlé représenterait les fruits de la prédication de l'Evangile. Saint Pierre se retrouve encore avec ses clefs au milieu du bandeau qu'il domine de la moitié du corps, sa taille est gigantesque si on la compare aux autres figurines qui, à droite et à gauche, se dirigent vers lui. On croirait entendre ici le Prophète Jérémie s'écrier : « Ils viendront des extrémités de la terre et ils diront : en vérité, « nos pères n'ont connu que le mensonge, leurs vaines er- « reurs ne leur ont été d'aucun secours (2), » ou bien Isaïe parlant de la nouvelle Jérusalem : « Lève les yeux, ô Sion, « promène tes regards autour de toi, et vois ces peuples « nombreux qui se sont réunis pour vivre sous tes lois (3). »

(1) Et ostendit mihi fluvium aquæ vitæ splendidum tanquam crystallum procedentem de sede Dei et Agni. In medio plateæ ejus, et ex utrâque parte fluminis, lignum vitæ, afferens fructus duodecim per singulos menses reddens fructum suum et folia ligni ad sanitatem Gentium. Apoc. XXII, 1-2.

(2) Venient ab extremis terræ et dicent : Vere mendacium possederunt patres nostri, vanitatem quæ eis non profuit. Jérém. 16.

(3) Leva in circuitu oculos tuos, et vide : omnes isti congregati sunt, venerunt tibi. Isaïe, 49.

Nous ne sommes pas étonnés de voir ici Pierre au milieu de ce concours ; chef de l'église, c'est à lui de faire entrer les nations dans son sein, il a reçu la mission de paître et les brebis et les agneaux ; mais sa présence au milieu des allégories représentant les péchés capitaux, ou des Juifs fuyant devant Pharaon, deviendrait inexplicable.

La seconde archivolte du grand portail représente les signes du zodiaque et les différents travaux de l'année qui correspondent à ces signes. Ne croyons pas que ce sujet que l'on retrouve fréquemment sur d'autres monuments ait été placé ici sans dessein. Catholique par l'étendue de son empire, l'église le sera encore par sa durée ; elle verra se succéder les mois, les saisons et les années, jusqu'au moment où son divin époux viendra juger la terre, car il lui a promis de demeurer avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

La troisième archivolte posée en larmier n'est qu'une guirlande de feuilles de fantaisie très-grâcieuses et parfaitement fouillées.

Si après avoir étudié le grand portail nous examinons les tympans des deux portes secondaires qui donnent entrée dans les bas-côtés, nous sommes encore frappés de l'ensemble parfait qui s'y fait remarquer, des rapports des sujets qui y sont représentés avec le sujet principal. A gauche nous découvrons l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Jésus-Christ, l'Adoration des Bergers et celle des Mages ; à droite, les scènes de la vie publique de Jésus-Christ ; le Sauveur au milieu des Apôtres, les disciples d'Emmaüs, etc. Voilà trois des grandes époques de la vie de l'Homme-Dieu exprimées d'une manière bien claire et bien nette ; *sa vie cachée, sa vie publique, sa vie glorieuse*, mais pourquoi ne trouvons-nous rien qui nous rappelle sa vie douloureuse ? C'est sans doute parce que les artistes qui ont dirigé l'exécution de ce magnifique plan, ont pensé qu'il n'y avait besoin ni d'images ni de figures

en présence de la réalité ; le sacrifice du Calvaire doit tous les jours se renouveler sur l'autel , et l'église cruciforme semble les dispenser de tous autres détails.

Dans cette légion de démons qu'on remarque accrochés aux chapiteaux de l'intérieur de l'église , du narthex et des galeries , il est facile de découvrir la pensée des moines artistes. Ils ont voulu peindre à larges traits la déplorable position de l'homme sur la terre , lui dont la vie n'est qu'un continuel combat , mais ils n'ont pas oublié que Dieu n'a pas abandonné l'homme à ses propres forces et qu'il a ordonné à ses Anges de veiller sur lui pour le protéger. Aussi ils ont multiplié les Anges à l'égal des démons. C'est partout l'homme, l'Ange tentateur et l'Ange protecteur, c'est la lutte du prince des ténèbres contre la lumière , c'est le triomphe de la vérité sur l'erreur.

Cependant l'Ange de lumière peut bien combattre l'Ange de ténèbres , il peut bien remporter sur lui une victoire passagère ; pour le terrasser , pour détruire son empire , il ne faut rien moins que la puissance de celui auquel était réservé, selon l'énergique expression de l'Écriture, de briser les portes d'airain des enfers , et d'en rompre les verroux. C'est cette victoire que nous indiquent les deux portails latéraux et le plan cruciforme.

Contre la concupiscence , l'ignorance et la mort , tristes fruits du paradis terrestre , l'homme trouve des remèdes efficaces à Bethléem , dans les sublimes prédications de la Judée et au sommet du Golgotha ; pour le démon , triple défaite qui demeurerait cependant incomplète , si Jésus-Christ , en quittant la terre, n'imprimait à son œuvre un caractère de perpétuité , c'est ce qu'il fait dans l'établissement de son église , sujet du grand portail.

A Vézelay , le Sauveur n'a aux pieds ni aux mains aucune trace , aucune cicatrice de sa douloureuse Passion. Ailleurs on

voit se reproduire la même scène sous un type différent ; non seulement Jésus-Christ a conservé ses glorieuses cicatrices, mais les plaies de ses mains sont ouvertes et il en jaillit des flots de sang qui se divisent en jets pour se répandre sur chacun des Apôtres.

Le tympan du portail méridional de l'ancienne église de St.-Sauveur de Nevers représente Jésus-Christ bénissant saint Pierre en lui livrant une énorme clef ; sa taille est gigantesque en comparaison de celle des Apôtres qui l'environnent. Au-dessus de leurs têtes on lit cette inscription :

VISIBUS HUMANIS MONSTRATUR MYSTICA CLAVIS.

Et au-dessous du bandeau qui soutient le tympan :

PORTA CŒLI PATEAT HUC EUNTIBUS INTUS ET EXTRA.

« La clef mystérieuse est montrée aux hommes. »

« Que la porte du Ciel soit ouverte à ceux qui entrent « dans le temple et à ceux qui en sortent (1). »

CHAPITRE 16.

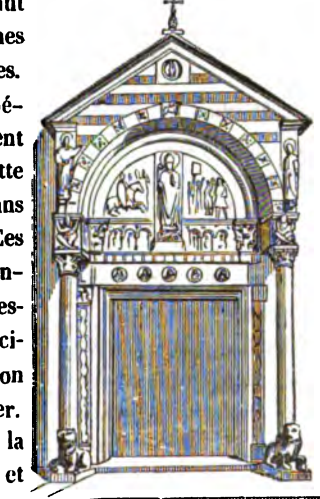
Combats et victoires de l'Église. — Lions placés aux portes de nos basiliques. — Portails de St.-Gilles, de St.-Trophime d'Arles et de Moissac.

Nous ne remarquons pas partout, comme à Vézelay, l'absence des sujets qui rappellent les souffrances de l'Homme-Dieu ou les combats et les persécutions de l'Église. Un grand nombre de nos monuments religieux nous montrent Jésus-Christ crucifié sur leurs portails et sur leurs vitraux, et développent les différents traits de la Passion du Sauveur, les

(1) Ce curieux tympan est déposé à l'évêché de Nevers ainsi que les chapiteaux retirés des ruines de l'église de St.-Sauveur ; ces précieux débris commenceront le musée religieux que Mgr. l'évêque de Nevers désire depuis long-temps établir.

tortures et l'inébranlable fermeté des Martyres, les luttes et les victoires du Christianisme. Les XIIe. et XIIIe. siècles emploient souvent les symboles pour exprimer ces luttes et ces triomphes. C'est à travers des voiles mystérieux que nous apercevons l'épouse du Christ s'avançant douloureusement au milieu des nations rébelles qui finissent enfin par la reconnaître pour leur reine.

On voit quelquefois des lions couchés de chaque côté des portails des églises et servant de soubassement aux colonnes qui soutiennent les voussures. L'Italie et nos provinces méridionales nous en fournissent plusieurs exemples, mais cette disposition est plus rare dans le reste de la France. Ces lions ont donné lieu à de savantes dissertations à la suite desquelles on a adopté trop facilement peut-être une opinion que nous ne pouvons partager. Il fallait rendre compte de la présence de ces animaux, et comme on avait remarqué certains actes de justice qui portaient dans leur formule, *inter leones*, parce que pour donner plus de publicité ou de solennité à ces actes on les proclamait du portail de l'église, on en a conclu que ces lions étaient un symbole d'autorité et de juridiction.



Ces raisons sont pour nous peu concluantes. On proclamait les actes qui intéressaient toute une commune, du portail de l'église, parce que ce portail était ordinairement plus élevé que le sol de la place qui l'avoisinait, et qu'au sortir des di-

vins offices la population tout entière couvrait cette place;

Maintenant encore, du moins dans les campagnes, les annonces des autorités civiles ont lieu aux portes des églises à l'issue de la messe paroissiale. C'est pour cela que les arbres que nous voyons devant les portes principales des églises ont été plantés; il fallait songer à mettre le magistrat et ses administrés à l'abri du soleil et de la pluie.

Dans les églises dont le portail était en retraite et présentait une certaine profondeur, le magistrat se trouvait à couvert sous les voussures; il n'est pas étonnant d'entendre proclamer ses actes *inter leones*, comme ailleurs on les proclamait *sub ulmo* (1) en faisant aussi mention de cet arbre dans la formule de l'acte. Si nous devons reconnaître un symbole de juridiction dans les lions, il faut reconnaître le même symbole dans les ormes qui abritaient les seigneurs et les évêques lorsqu'ils traitaient quelqu'affaire publique, dans le chêne de Vincennes sous lequel St.-Louis rendait la justice.

Nous nous sommes écartés de notre sujet, mais il nous fallait démolir avant de reconstruire.

Que signifient donc ces lions ? nous avons étudié en détail les églises de St.-Gilles, de St.-Trophime d'Arles et de Moissac, les plus remarquables, sans contredit, du midi de la

(1) Vers la fin du XI[e]. siècle, Hugues III, évêque de Nevers, traitait les affaires de son chapitre non pas à huis-clos, mais publiquement. Une de ses chartes porte: *In ulmo suâ consedit.* (Parmentier, hist. des év. de Nevers.)

Lebœuf nous apprend que le même usage existait à Auxerre et que les assemblées capitulaires se tenaient en été sous l'orme planté devant la cathédrale. Lebœuf, hist. d'Auxerre, t. II, p. 66.

Guillaume I[er]., comte de Nevers et d'Auxerre, contemporain de Hugues III, dont nous venons de parler, a laissé des chartes avec cette formule : Dans notre château, sous l'orme *in castello sub ulmo.* On voulait peut-être, en proclamant ces actes à la face du ciel et de la terre, les rendre par là plus solennels.

France, et nous nous sommes convaincus que ces lions étaient la traduction d'une pensée et non le résultat d'un caprice d'artiste; mais cette pensée, il fallait la pénétrer.

Après avoir exposé rapidement les observations que nous avons faites en visitant les trois églises dont nous venons de parler, nous essaierons d'en dévoiler le sens caché.

Examinons d'abord le triple portail de St.-Gilles. Les premières colonnes à droite ont pour soutien des lions qui mordent leurs bases, puis d'autres lions toujours en soubassement broient sous leurs dents des moutons, des hommes, des guerriers armés; il en est de même de ceux qu'on voit sous les pieds des Apôtres adossés aux tableaux du grand portail. Au côté gauche du portail, les colonnes sont soutenues par des ours entre lesquels on voit des hommes qui paraissent prier ou méditer sans crainte; et enfin les dernières colonnes sont soutenues seulement par des hommes.

A St.-Trophime, les sujets sont représentés moins en grand, on y retrouve encore des hommes broyés sous les dents des lions; une femme éplorée reçoit les tristes restes d'une de ces victimes; un individu déchire la mâchoire d'un lion qui veut le dévorer; et enfin le pilier qui soutient le tympan est soutenu lui-même par quatre hommes à genoux.

A Moissac, sous les pieds de saint Pierre, c'est un lion en repos. Ailleurs, ces mêmes animaux retiennent et écrasent de leurs pattes antérieures, tantôt un serpent qui fait de vains efforts pour se dégager et pour mordre, tantôt un quadrupède à tête de porc.

S'il ne faut pas reconnaître ici toute l'histoire de l'Église, avouons que si on devait la représenter par des emblêmes, on ne pourrait le faire d'une manière plus vraie et plus énergique.

Cette colonne est bien un symbole de l'Église, définie par

saint Paul, la base et la colonne de la vérité (1) ; la base est sur la terre, le sommet s'élève vers les Cieux. Le lion est le symbole de la force matérielle, ce sont les princes de la terre qu'il représente. Les lions mordent la base de cette colonne inébranlable (2) ; en effet, dès l'origine du christianisme, les princes l'attaquèrent par sa base pour essayer de la renverser. « Nous vous avons défendu, dirent-ils aux Apôtres de Jésus-« Christ, de prêcher au nom de cet homme (3). » La foi ne pouvait éclairer les ames que par la prédication (4) ; c'est la prédication qu'ils attaquent. Les Apôtres ne se laissent pas ébranler; fidèles à la mission que Jésus-Christ leur avait confiée, d'enseigner toutes les nations, ils ne tiennent aucun compte de la défense qui leur est faite et continuent à proclamer les vérités saintes. De nouvelles attaques sont dirigées contre l'Église ; cette fois les lions ne se contentent plus de mordre la base de la colonne, ils dévorent les enfants de l'Église, ils broient sous leurs dents meurtrières des agneaux qui indiquent si bien la patience de leurs victimes, des hommes, des guerriers armés, car la foi a eu des martyrs de toute condition. Ce sont leurs glorieuses histoires que nous racontent les portails de St.-Gilles et de St.-Trophime. Oh ! comme elle est touchante, la scène qu'on remarque sur le portail de cette dernière basilique ; c'est une femme triste, mais résignée, qui reçoit les précieux restes de ces hommes que les lions laissent échapper de leur gueule : comme elle nous peint bien la sollicitude de l'Église pour recueillir les re-

(1) Columna et firmamentum veritatis. Tim., 1-3.

(2) Il est à observer que, tout en cherchant à renverser la colonne, ils la soutiennent ; c'est qu'en effet le Christianisme s'est fortifié, s'est affermi par les persécutions.

(3) Act. apost., 5.

(4) Fides ex auditu, auditus autem per verbum. Rom. 10-17.

liques de ses martyrs; c'est elle, en effet, qui est chargée d'accomplir les promesses du Seigneur; il ne veut pas que les os de ses Saints périssent, et il les prend sous sa garde (1).

Mais la fin des épreuves approche et les dents des lions doivent être brisées (2). Cette victoire est figurée par cet homme qui déchire la mâchoire d'un lion qui veut le dévorer. Plus loin, à St.-Gilles, nous voyons les colonnes soutenues par des ours, et entre les ours des hommes en méditation. C'est toujours la suite de l'histoire de l'église, ce sont ces hommes dont le monde n'était pas digne, qui erraient dans les solitudes, qui se retiraient dans les cavernes au milieu des bêtes féroces (3); ils soutiennent aussi par leurs vertus, leurs prières et leurs mortifications, l'édifice que Jésus-Christ a fondé.

Enfin, l'Église avait donné au monde des preuves de sa céleste origine dans le courage que sa foi avait inspiré à ses martyrs; et d'un autre côté ses solitaires et ses anachorètes avaient appris aux hommes le détachement et la mortification; l'édifice était affermi et les ministres de cette religion sainte pouvaient sans crainte travailler librement à la mission qui leur était confiée. N'est-ce pas cette pensée que l'artiste de St.-Gilles voulait rendre en nous montrant les dernières colonnes du côté gauche soutenues par des hommes. A Saint-Trophime, le pilier symbolique est soutenu aussi par quatre hommes, mais ils sont à genoux. Magnifique pensée! la foi, la prière, l'union avec Dieu, voilà où l'Église puise sa force.

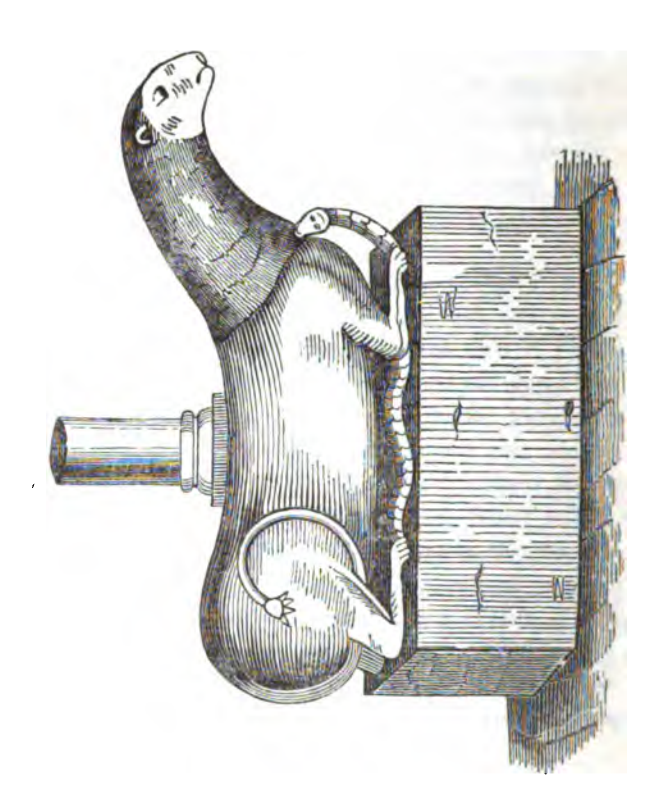
Considérons maintenant, au portail de Moissac, ce lion en repos sous les pieds du prince des Apôtres; il est las du car-

(1) Custodit Dominus omnia ossa eorum. Psalm. 33.

(2) Molas leonum confringet Dominus. Psalm. 57.

(3) Ad Hæbreos, 11.

nage, ou plutôt il est vaincu. Les princes de la terre se sont soumis au joug de la foi, ils ont revêtu la douceur de l'Agneau et reconnaissent l'autorité de Celui auquel le Christ vainqueur a confié ses pouvoirs ; maintenant enfants de l'Église ils deviendront les défenseurs de leur mère, car elle aura d'autres ennemis à combattre, d'autres luttes à soutenir ; ils écrase-



ront le serpent de l'hérésie qui chercherait à se glisser dans son sein, les vices immondes qui tenteraient de s'opposer au

progrès et au développement de sa sublime morale (1).

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans faire remarquer, sous une autre face, les rapports qui existent entre le soubassement du portail de St.-Gilles et le sujet dont nous venons de parler. Nous avons vu, sur un des médaillons du soubassement, la lionne allaitant ses petits, emblême de la société payenne, du règne de la force matérielle ; les lionceaux ont grandi, ils se sont trouvés en face du christianisme qui venait pour remplacer le règne de la force par celui de la Charité ; ils ont épuisé cette force au milieu du carnage, et la Charité a enfin triomphé (2).

CHAPITRE 17.

Les quatre fleuves du Paradis terrestre. — Les quatre grands Prophètes. — Les quatre Evangélistes et leurs animaux symboliques. — Les Tétramorphes.

C'est une magnifique pensée du moyen-âge, de réunir dans un même tableau ou de mettre en regard les quatre fleuves du Paradis terrestre, les quatre grands Prophètes, Daniel, Jérémie, Isaïe et Ezéchiel, et les quatre Evangélistes.

Les quatre fleuves portaient dans les jardins d'Eden la fertilité par l'abondance de leurs eaux ; les plantes et les arbres de ces vastes jardins puisaient sans cesse de nouveaux sucs et une nouvelle vigueur dans la fraîcheur de ces eaux salutaires. Les quatre Evangélistes sont aussi les quatre sources

(1) M. de Caumont, en parlant du serpent et du porc, placés sous les griffes du lion, dit que ces animaux représentent les vices domptés. Nous partageons cette opinion, seulement nous reconnaissons l'hérésie dans le serpent et la corruption dans le porc.

(2) Susceperunt me sicut leo paratus ad prædam : et sicut catulus leonis habitans in abditis. Psalm. 16.

fécondes qui doivent arroser l'église pour y faire germer toutes les vertus, dont le Seigneur nous a donné l'exemple.

« L'église, dit saint Cyprien, comme le Paradis terrestre, « renferme dans son domaine des arbres qui doivent porter « des fruits. Ceux de ces arbres qui ne produisent pas de « bons fruits, sont coupés et jetés au feu. Ces arbres sont ar- « rosés par quatre fleuves, c'est-à-dire par les quatre Evan- « giles, qui, de leur source céleste, répandent sur nous les « eaux salutaires du baptême (1).

« La source principale, dit saint Ambroise, est Jésus-Christ, « et les quatre fleuves indiquent aussi les quatre Vertus Cardi- « nales qui découlent de cette source sacrée: la Prudence, la « Tempérance, la Force et la Justice. Les sages de ce monde « ont bien pu parler de ces vertus et les exalter, mais c'est « dans nos livres saints qu'ils en ont puisé les notions. »

Les quatre grands Prophètes ont été réunis quelquefois aux Evangélistes, car ils ont annoncé par avance la bonne nouvelle; ils ont montré aux hommes les merveilleux détails de la vie du Désiré des nations; ils leur ont parlé de son amour immense, des douleurs qu'il devait endurer avant de consommer le grand sacrifice de la rédemption, des combats et des triomphes de l'église; ils étaient véritablement les Evangélistes de la Loi Ancienne et les prédicateurs de la Loi de grâce qu'ils ne faisaient qu'entrevoir à travers les ombres de l'avenir.

Les quatre fleuves, les quatre grands Prophètes, les quatre Evangélistes ne sont pas toujours réunis.

Les quatre fleuves du Paradis terrestre qui figurent les quatre Evangélistes, se trouvent dans les Catacombes; on y voit le Sauveur sous la forme humaine ou sous celle de l'Agneau symbolique monté sur un tertre, du pied duquel sortent les quatre sources mystérieuses. Cette idée de nos premiers pères s'est

(1) D. Cyprianus : de hæreticis baptisandis.

propagée parmi leurs enfants, car au XII°. siècle nous la retrouvons encore. Ici ce sont quatre urnes répandant des eaux abondantes; ailleurs, comme à Vézelay (1), les fleuves sont personnifiés, les quatre personnages sont appuyés sur des urnes, desquelles s'échappent des sources fécondes. Un de ces personnages, à Vézelay, vomit le fleuve.

Nos artistes chrétiens ont établi une grande différence entre les Evangélistes de la Loi Ancienne et ceux de la Loi Nouvelle. La gloire du Seigneur n'avait pas encore rejailli sur les Prophètes; et leur tête, du moins en Occident, n'est point ornée du nimbe, reflet de cette gloire. Les Prophètes ne pouvaient connaître la Loi de grâce dans toute son étendue, et ce qu'ils en connaissaient était couvert d'un voile épais; c'est pourquoi on leur met habituellement entre les mains un *volumen* à moitié roulé (2). Quelquefois, au lieu du volumen, ils ont un phylactère tantôt lisse, tantôt avec une inscription qui rappelle un de leurs plus remarquables oracles. Au portail de Moissac, Isaïe porte sur un phylactère: *Ecce Virgo concipiet*.

Les Evangélistes, au contraire, au lieu du volumen obscur, portent le livre de la science qui ne leur cache rien et dont toutes les pages leur dévoilent la vérité.

Daniel est ordinairement représenté assis dans la fosse aux lions ou revêtu du riche costume des grands de Babylone. Jérémie est abattu par la tristesse à la vue des ruines de Jérusalem; quelquefois on voit dans un nuage, au-dessus de sa

(1) Chapiteau du collatéral méridional. Le même sujet se retrouve à la cathédrale d'Autun, les personnages sont couronnés, comme à Vézelay.

(2) Cette observation que Durand, de Mende, a consignée, souffre cependant quelques exceptions; on rencontre quelquefois, surtout aux premiers siècles, les Apôtres et les Evangélistes avec le *volumen*, et les Prophètes avec le livre, c'est pourquoi nous avons cru devoir ajouter le mot, *habituellement*, pour rendre cette proposition moins absolue.

tête, la verge et la chaudière enflammée qu'il aperçut dans sa vision mystérieuse (1).

Isaïe porte la scie, instrument de son martyre, ou le charbon ardent qui purifia ses lèvres.

Ezéchiel dévore un volume (2), c'est ainsi qu'il est représenté sur les stalles de Notre-Dame de Brou; d'autrefois on met près de lui les quatre animaux et les roues enflammées que Dieu lui fit voir.

Les Evangélistes sont ordinairement accompagnés de leurs animaux symboliques qui, quelquefois leur servent de soutien. Saint Mathieu est accompagné de l'Ange; saint Jean, de l'aigle; saint Marc, du lion ailé; et saint Luc, du taureau, ayant aussi des ailes. Ces animaux, dit saint Grégoire, conviennent parfaitement aux quatre Evangélistes, puisque l'un a décrit la naissance du Fils de Dieu, selon la nature humaine; l'autre, l'oblation du sacrifice sans tache, indiqué par le bœuf, victime ordinaire du sacrifice; le troisième, sa force et sa puissance, marquées par les rugissements du lion; et, le quatrième, la naissance éternelle du Verbe; comme l'aigle, il a pu considérer fixement le soleil levant.

Ces animaux, ajoute le saint Docteur, peuvent bien aussi figurer le Sauveur lui-même, car il a pris notre nature en se faisant homme; il s'est laissé égorger comme les anciennes victimes; lion terrible, il a rompu par sa puissance les liens de la mort; enfin, comme l'aigle, il s'est élevé vers les cieux par son Ascension (3).

Quand les Evangélistes ne sont pas accompagnés de leurs animaux, le Livre de la Bonne Nouvelle qu'ils ont entre les mains, porte une inscription qui aide à les distinguer:

(1) Jerem., cap. 1-11 et 13.
(2) Ezéch., cap. 11-8.
(3) Moral. lib. XXXI, cap. 21.

saint Jean, par exemple, a, sur son livre, *In principio erat Verbum.* Les autres ont de même le commencement de l'Evangile écrit par eux, ou du moins un des principaux traits du livre divin. Ils ont aussi les pieds nus ainsi que les Apôtres, distinction qu'ils partagent avec saint Jean-Baptiste, avec les Anges et avec Dieu lui-même; il n'en est pas ainsi des autres Saints (1). Les seuls envoyés de Dieu, chargés de faire connaître sa volonté aux hommes, sont déchaussés; en les voyant, on peut s'écrier avec Isaïe: qu'ils sont beaux sur la montagne, les pieds de ceux qui annoncent et prêchent la paix; qui annoncent le bonheur et qui prêchent le salut, qui disent à Sion: le règne de ton Dieu va s'établir (2). Très-souvent les Evangélistes sont remplacés par leurs animaux symboliques, et dans ce cas, ces animaux sont ordinairement nimbés, tantôt sans aucun attribut, tantôt soutenant le Livre Evangélique, ou bien un phylactère, lisse ou marqué du nom du saint qu'ils remplacent.

Les Evangélistes ou leurs animaux se rencontrent fréquemment sur les tympans des portails de la fin du XIe. siècle, sur ceux du XIIe. et du commencement du XIIIe. On les voit recevant leur mission du Sauveur et paraissant écrire sous sa dictée, comme au portail latéral de St.-Pierre-les-Moutiers, diocèse de Nevers, comme aussi à Maguelonne, où les quatre animaux seuls regardent Jésus-Christ; ou bien ils assistent au jugement dernier, portant encore le Livre d'après lequel seront jugées les actions des hommes.

(1) En Occident, on trouve quelquefois Moïse et Isaïe déchaussés comme les Anges et les Apôtres; nos livres saints nous en donnent la raison : Dieu avait ordonné à Moïse d'ôter sa chaussure quand il lui apparut sur le mont Horeb, dans le buisson ardent; et Isaïe avait reçu l'ordre de se dépouiller de ses vêtements et de parcourir pieds nus les rues de Jérusalem. On voulait donc rappeler ces circonstances de leur vie.

(2) Isa., XI-7.

Il est à remarquer que ces animaux ne sont pas placés indistinctement d'après le caprice ou le goût de l'artiste ; tel est le rang qui leur est ordinairement assigné : au haut, à droite (gauche de celui qui regarde) (1), est l'ange ; à gauche, l'aigle ; au bas, à droite, le lion ; à gauche, le taureau.

Sur un des vitraux de l'église de Brou, dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler, on voit la marche triomphale du Sauveur ; son char est traîné par les quatre animaux évangéliques. A St.-Etienne-du-Mont, à Paris, on les voit aussi attelés au char de l'église.

Enfin, les Evangélistes sont encore confondus complètement avec leurs symboles ; ils conservent la forme humaine, mais au lieu d'une tête d'homme, ils ont la tête de leur attribut ; saint Mathieu a une tête d'ange, saint Jean une tête d'aigle, saint Luc une tête de taureau, saint Marc une tête de lion. Ce genre se rencontre assez fréquemment en France, sur les manuscrits du Xe. au XIIIe. siècle ; on le remarque au portail de la cathédrale de Strasbourg, mais il est plus fréquent en Allemagne et en Italie qu'en France.

C'est ici le lieu de parler des tétramorphes, si communs dans l'Iconographie grecque ; on donne ce nom à une seule figure composée des quatre animaux évangéliques, réunis et ne formant qu'un seul corps. Le tétramorphe a six ailes garnies d'yeux ; deux de ces ailes servent de vêtements à l'Ange et l'enveloppent par devant en se croisant ; deux autres se croisent au-dessus de sa tête et deux sont étendues sur les côtés. La tête de l'aigle s'élève au-dessus de la tête de l'ange, entre les deux ailes ; la tête du lion paraît sortir de l'épaule droite, et la tête du taureau de l'épaule gauche ; au-dessous de ces deux têtes, on voit paraître les mains de l'Ange, et ses

(1) Toutes les fois que nous parlons de la droite ou de la gauche, c'est toujours la droite de l'église, le côté de l'évangile ; et la gauche, le côté de l'épître.

pieds sont appuyés sur des roues ailées et enflammées. C'est ainsi que M. Didron nous représente le tétramorphe dans son Iconographie grecque et latine, p. 440.

CHAPITRE 18.

Application des principes émis dans le chapitre précédent. — Vases sacrés et ustensiles en usage dans le service divin. — Encensoirs du XIIe. siècle.

L'Iconographie chrétienne ne se développait pas seulement sur les masses architecturales ; tandis que les sculpteurs et les *tailleurs d'ymaiges* exerçaient leur ciseau sur les portails, les niches, les chapiteaux, les cuves baptismales et les autels ; tandis que les peintres couvraient de riches fresques les murailles du temple saint et décoraient les vitraux des couleurs les plus vives ; de leur côté les orfèvres, les ciseleurs, les émailleurs, rivalisaient de zèle et de talent dans l'ornementation des vases et ustensiles nécessaires au culte divin. Tous les meubles, tous les ornements d'une église ; calices, custodes, châsses, flambeaux, encensoirs, évangéliaires, etc., étaient autant de livres ouverts qui portaient l'ame à de saintes et sublimes méditations, par les traits historiques ou les symboles dont ils étaient couverts. Les mêmes pensées de foi guidaient les uns et les autres ; et, en reconnaissant partout cette unité de principes qui est le caractère distinctif de l'église de Jésus-Christ, on s'étonne de cette variété admirable répandue sur les œuvres magnifiques qu'elle a su inspirer. Elle seule pouvait remplir l'ame de sentiments qui paraissent tout-à-fait opposés, sans cependant lui faire éprouver ni chocs, ni déchirements, ni tristesse ; elle seule pouvait adoucir la crainte par la confiance, faire succéder instantanément les extases de l'amour aux agitations du remords,

et insérer dans un cœur, peut-être flétri par le crime, le germe des plus sublimes vertus. Si le portail glace notre ame par les terreurs salutaires de la dernière catastrophe qui doit ébranler les Vertus des cieux ; si, au milieu de sujets consolants, nous rencontrons souvent des scènes qui nous engagent à opérer notre salut avec crainte et tremblement ; si les chapiteaux de la nef nous annoncent les combats ; en approchant de l'autel, tout est tendresse, tout est amour.

Sancta sanctis, s'écriait autrefois le diacre au moment où allaient commencer les saints Mystères, et en un clein-d'œil ceux dont la conscience était chargée de crimes allaient s'agenouiller dans le parvis du temple et méditer, en pleurant, devant l'image de celui qui devait les juger un jour.

Cependant, les fidèles, déjà purifiés par les larmes du repentir, mêlés à ceux qui avaient su conserver la grâce dans leur cœur, se disposaient à participer au même banquet : en approchant de l'autel, ils ne devaient pas être troublés dans leur pieuse ferveur ; leurs yeux ne devaient rencontrer que des images consolantes, ils pouvaient lire partout, *confiance et amour*. Les châsses des saints leur rappelaient les vertus et la gloire de ceux qui avaient combattu le bon combat ; les Missels et les Evangéliaires leur montraient Jésus-Christ bénissant, répandant la divine semence, ou inspirant les Docteurs de la Loi Nouvelle. Les calices, les patènes, les custodes ne présentaient que des traits en rapport avec l'auguste sacrifice : c'est Abel, offrant à Dieu le plus beau de ses agneaux ; c'est Melchisédech, offrant le pain et le vin ; Noé, recevant dans l'arche l'innocente colombe, ou, immolant après le déluge, les animaux purs en holocauste ; c'est Aaron balançant l'encensoir ; puis on aperçoit l'Agneau immolé ou portant une croix triomphale, les différentes scènes de la vie de Jésus-Christ, les emblêmes des vertus nécessaires pour s'asseoir dignement à la Table Sainte, ou fécondés par la communion ; ou y

voit encore les quatre fleuves du Paradis terrestre, qui sont ici la figure des grâces abondantes, qui découlent des plaies de Jésus-Christ pour fertiliser le vaste jardin de l'église; cette vue rappelait aux fidèles les paroles prophétiques d'Isaïe : « Vous puiserez avec joie aux sources du Sau- « veur (1). »

On sait qu'à chaque phase architecturale, les vases et les ustensiles à l'usage du culte divin ont varié sous le rapport des ornements et de la forme. L'encensoir, en particulier, a suivi de plus près la marche de l'architecture; d'abord peu élevé et offrant une image des coupoles primitives, il devint plus léger, et s'élança avec les clochers pyramidaux du XIe. et du XIIe. siècle; pendant la période ogivale, il maria les festons et les découpures gracieuses aux fleurs variées accrochées à ses tourelles. Un encensoir était donc une petite église ou au moins la partie la plus apparente et la plus ornée de l'église, le portail et la tour.

Nous verrons plus tard que nos iconographes ont représenté l'ame par un petit être humain aux formes déliées et aériennes; la même pensée ne les aurait-elle pas portés à faire de l'encensoir une église en miniature; l'encens, en effet, est le symbole de la prière qui est l'ame de l'église. Les Anges en balançant leurs encensoirs d'or devant le trône de l'Agneau, lui offrent les prières des Saints comme le plus agréable parfum (2).

On se fera une idée de la forme d'un encensoir du XIIe. siècle, par les détails que nous allons donner; c'est un extrait de l'ouvrage du moine Théophile (3).

La coupe de l'encensoir destiné à recevoir le feu, avait

(1) Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Isa., 12.

(2) Ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu Angeli. Apoc., 8.

(3) Diversarum artium schedula.

quatre arcs ciselés, formant sur cette coupe quatre médaillons, dans lesquels on représentait assis les fleuves du Paradis terrestre, sous la forme humaine, avec leurs urnes, desquelles s'échappait une eau ruisselante.

Entre chaque arc, dans la partie supérieure de la coupe, étaient des têtes d'hommes ou de lions qui se séparaient en deux parties, de telle manière que la face seule était adhérente à la coupe, tandis que la crinière ou la chevelure était jointe à la partie supérieure. Les chaînons arrêtés dans chaque face passaient dans la chevelure comme dans un anneau.

Dans la partie supérieure ou couvercle de la coupe, quatre arcs correspondants à ceux de la partie inférieure s'allongeaient en tiers-point. On y voyait les quatre Evangélistes ou seulement leurs animaux symboliques. Au-dessus des têtes dont nous avons parlé, qui servaient à cacher la naissance des chaînons, s'élevaient quatre tourelles carrées, séparées par les arcades ogivales et ornées de figures d'Anges ailés; au deuxième étage, quatre autres tourelles rondes avec leurs fenêtres étaient garnies de fleurs, d'oiseaux, de quadrupèdes, de reptiles. Enfin, le tout était couronné par une tour octogone ayant des fenêtres sur toutes faces; mais à la base se trouvaient encore quatre tours carrées, correspondantes aux autres dont nous avons parlé; chacune de ces tours était garnie sur le devant de trois colonnes servant de pied-droits à une fenêtre géminée, un œil-de-bœuf surmontait la colonne médiane et un petit pignon couvrait chacune de ces tours, ou si on aime mieux, ces édicules à double baie. Les chaînes allaient se réunir à un lis dans le calice duquel se jouaient de petits oiseaux ou d'autres animaux.

On voit que les détails de cet encensoir ne nous éloignent pas de nos études iconographiques, c'est le complément de ce que nous avons dit dans le chapitre précédent. Prenant le même auteur pour guide, nous allons considérer un autre encensoir de la même époque et nous préparer par là aux ob-

servations que nous avons à faire dans les chapitres qui doivent suivre.

La coupe de l'encensoir présentait le plan d'une croix grecque dont les vides, entre chaque croisillon, auraient été garnis de segments de nimbe. Les chaînettes étaient fixées dans une tourelle placée aux extrémités des croisillons.

La partie bombée entre chaque croisillon, contenait trois Prophètes avec leurs tablettes, portant leurs témoignages et correspondant à autant d'Apôtres placés dans le même ordre; sur la partie supérieure de l'encensoir, le nom de chaque Prophète était inscrit au-dessus de sa tête. La partie sphérique, au-dessous des Prophètes, était ornée de médaillons circulaires renfermant les Vertus représentées par des bustes de femmes; leurs noms étaient inscrits dans le cercle.

Le dessus de l'encensoir était sur le même plan. Quatre tourelles correspondaient à celles de la partie inférieure, ou plutôt devaient être la continuation de ces tourelles partagées par le milieu; elles servaient à contenir les chaînettes. Au-dessus des douze Prophètes que nous avons vus sur la partie inférieure, étaient les douze Apôtres sous douze arcades avec deux fenêtres ou portes dans chaque arcade; l'Apôtre au milieu tenait sa tablette. Le nom de chacun était inscrit dans la bordure des arcs. Un fronton triangulaire soutenait une petite toiture et couvrait trois arcs sur chaque face. Dans les espaces triangulaires, étaient représentées douze pierres correspondantes aux douze Apôtres, et une fenêtre était pratiquée dans les trois angles de chaque fronton. « C'est, « dit l'auteur dans lequel nous avons puisé ces détails, pour rap- « peler les paroles du Prophète: on voit à l'Orient trois portes, « trois à l'Occident, trois au Midi, trois au Septentrion. »

Au-dessus de ce premier étage, s'en élevait un second en retraite à huit pans, comme le premier; mais disposé de telle manière, que les côtés arrondis correspondaient aux côtés

anguleux du premier étage, et formaient des espèces de tourelles garnies de colonnettes, avec leurs bases et leurs chapiteaux.

Sur chaque espace carré était un Ange armé de sa lance et du bouclier, comme veillant à la garde des murs.

Un troisième étage, avec les mêmes dispositions, mais un peu moins élevé, était aussi garni de colonnettes et d'Anges en relief. Enfin, la tour supérieure en retraite comme le second et le troisième étage, était à huit pans; chaque pan, orné d'une longue fenêtre au plein-cintre, était couronné d'édicules en forme de forteresse, au milieu desquels était un Agneau portant sur sa tête le nimbe crucifère, et sur le dos un arc en forme d'auréole; un anneau était joint à cet arc pour y attacher la chaîne du milieu. L'auteur ne parle pas de la forme de la patère à laquelle venaient se réunir toutes les chaînes: c'était sans doute un lis comme au premier encensoir. Magnifique idée de mettre un lis entre les mains de celui qui balance l'encensoir, afin d'indiquer que la prière, dont l'encens est l'image, doit partir d'un cœur pur pour être agréable à Dieu.

CHAPITRE 19.

Les douze Patriarches, les douze petits Prophètes, les douze Sibylles et les douze Apôtres. — Attributs des Patriarches. — Portail septentrional de St.-Etienne de Sens. — Attributs des Prophètes.

Nous avons vu, en étudiant les encensoirs du XIIe. siècle, combien les artistes du moyen-âge aimaient à rapprocher les figures et les réalités. Les quatre fleuves du Paradis terrestre et les quatre Evangélistes leur offraient des rapports qui ne pouvaient échapper à leur imagination si vive de foi et d'amour; ils y joignirent quelquefois, comme nous l'avons dit, les quatre grands Prophètes.

Les nombres identiques leur plaisaient, ce triple quaterne se groupait naturellement.

Les douze Patriarches, les douze petits Prophètes, les douze Sibylles, et enfin les douze Apôtres ne pouvaient être considérés avec indifférence par ces hommes méthodiques et versés dans la science des nombres. Ils y reconnaissaient les douze fondements de la loi de nature, les douze fondements de la loi figurative écrite et les douze fondements que Dieu avait jetés au milieu du peuple païen, pour y asseoir, enfin, les douze colonnes de la loi de grâce (1).

De même que les iconographes ne réunissaient pas toujours les quatre fleuves du Paradis terrestre, les quatre grands Prophètes et les quatre Evangélistes, se contentant quelquefois d'exprimer la réalité par les seules figures; de même aussi nous ne trouvons pas toujours réunis dans un seul tableau ou dans plusieurs tableaux correspondants les différents témoignages dont nous venons de parler. Sur une des archivoltes du grand portail d'Autun, on trouve les douze Patriarches et les douze Prophètes réunis : ailleurs ce sont les Prophètes et les Apôtres; d'autres fois, comme on le voit sur les vitraux et sur les stalles de la cathédrale d'Auch, on réunit tous ceux qui ont rendu témoignage à la Vérité : les Patriarches, les Prophètes, les Sibylles et les Apôtres; ou du moins une députation des dépositaires de la Vérité avant la venue de Jésus-Christ, vient se grouper autour de ceux auxquels le Sauveur a parlé sans paraboles.

Nous traiterons dans les chapitres suivants l'histoire iconographique des Sibylles et des Apôtres; nous nous bornerons dans ce chapitre à considérer les Patriarches et les petits Prophètes.

(1) Saint Augustin nous dit que le nombre 12 est un nombre sacré et que c'est pour cela que les Apôtres, après la perfidie et le désespoir de Judas, ne voulurent pas laisser leur nombre incomplet, *quia sacratus est numerus*. Tract. 27, n° 10.

Les douze Patriarches, dont il s'agit, sont les douze enfants de Jacob, les pères des tribus d'Israël; on conçoit que ce ne fut pas seulement la raison des nombres qui les fit placer en parallèle avec les Apôtres; ils figuraient les chefs de la grande famille des chrétiens, véritable peuple de prédilection.

Le plus souvent le nom des Patriarches est inscrit dans le cadre qui les contient, ou sur le piédestal qui soutient leur statue; il est facile alors de les reconnaître. Cependant il arrive quelquefois qu'on se contente de leur donner certains attributs qui rappellent assez généralement la célèbre prophétie de leur père mourant.

Le portail septentrional de St.-Etienne de Sens, connu sous le nom de portail d'Abraham, nous servira d'exemple (1).

1°. Benjamin, *ce loup ravissant qui le matin dévore sa proie et qui le soir partage ses dépouilles* (2), a ordinairement un loup pour attribut. Cependant à Sens, il porte une église. Il est assez difficile de rendre compte de cette particularité. A-t-on voulu indiquer que le Fils de la droite naquit auprès de Bethléem, *la maison du pain;* car l'église est la véritable maison du pain qui donne la vie? ou bien voulait-on rappeler que l'Apôtre saint Paul qui était de la tribu de Benjamin est un des plus fermes soutiens de l'église de Jésus-Christ? ou bien, enfin, a-t-on essayé de traduire sur la pierre les paroles de David? on voyait dans l'assemblée des Saints le jeune Benjamin dans une extase d'amour (3);

2°. Aser *devait avoir du pain en abondance et faire les*

(1) Quelques-uns des Patriarches, Juda, Joseph, Levi, sont mutilés, mais nous les reconstituons d'après la pensée qui a guidé l'artiste et qu'il est facile de saisir en considérant les autres Patriarches.

(2) Benjamin lupus rapax, etc., Gen., cap. 49.

(3) Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu. Psalm. 67.

délices des rois (1) ; il porte à la main une branche chargée de feuilles et de fruits, pour indiquer la fertilité du sol que ses enfants devaient habiter ;

3°. Gad, dit la prophétie, sera terrible dans les combats, *il combattra armé à la tête d'Israël, et il reviendra dans sa patrie couvert de ses armes* (2) : on le représente avec le costume d'un guerrier ;

4°. Nephtali, d'après les Septantes, devait ressembler à un arbre qui pousse des branches nouvelles et qui est environné de magnifiques rejetons; d'après la vulgate, il ressemblerait *au cerf à la course rapide* (3). L'artiste senonnais n'a pas eu la prétention de résoudre la difficulté ; il a trouvé plus simple d'adopter les deux interprétations : il met à la main de Nephtali une branche d'arbre chargée de feuilles et de fruits, et à ses pieds un cerf;

5°. Dan *doit juger son peuple et toutes les tribus d'Israël* (4) ; il est représenté déchirant la gueule d'un lion. Peut-être a-t-on voulu rappeler ici la force de Samson qui était de la tribu de Dan ;

6°. Ruben, comme l'aîné, avait droit à la plus riche part dans les bénédictions paternelles ; il devait *commander en maître* (5) ; mais, par son crime, il a perdu ses prérogatives. Un lion en repos couché à ses pieds semble indiquer que son pouvoir et ses droits sont annulés ;

7°. Juda est ordinairement représenté avec le sceptre, *qui ne devait pas lui être enlevé avant l'arrivée de Celui qui était l'attente des nations* (6). On lui donna ailleurs le lion

(1) Pinguis panis ejus, etc., Gen., cap. 49.
(2) Accinctus prœliabitur antè eum. Id.
(3) Cervus emissus. Id.
(4) Judicabit populum suum, etc. Id.
(5) Prior in donis, major in imperio. Effusus est sicut aqua. Id.
(6) Non auferetur sceptrum de Juda, etc. Gen., 49.

pour attribut, car il est comparé au lionceau, *catulus leonis Juda* (1);

8°. Zabulon est monté sur un navire voguant sur les flots, parce que sa postérité devait *habiter les bords de la mer, posséder les ports et s'étendre jusqu'à Sidon* (2);

9°. Issachar a un âne à ses pieds. *Il sera*, dit la prophétie, *comme un âne vigoureux*, *il demeurera dans les bornes de son héritage, il a vu que le repos est bon et que sa terre est excellente*, *il a baissé l'épaule sous le fardeau et s'est assujetti à payer le tribut* (3);

10°. Siméon a été maudit par son père mourant, comme un vase d'iniquité, ainsi que Lévi; aussi, *la gloire de leur père ne rejaillira pas sur eux* (4).

A Sens, Siméon ne porte qu'un phylactère qui contient sans doute la malédiction paternelle;

11°. Joseph est ordinairement représenté avec une robe magnifique qui rappelle sa puissance auprès de Pharaon; comme saint Jean, il conserve toujours une figure d'adolescent, on lui met entre les mains un livre, symbole de la science et de la sagesse;

12°. Lévi a été maudit par son père comme Siméon, car il était coupable du même forfait. Sa postérité effaça le souvenir de ce crime par le zèle qu'elle fit paraître pour venger l'injure faite à Dieu dans l'adoration du veau d'or, et fut choisie pour le service des autels. Lévi ne portera donc pas, comme Siméon, le triste souvenir de la malédiction de Jacob; le glaive, qui servit aux lévites d'instrument pour annuler cette malédiction, et l'encensoir, récompense de leur zèle, doivent être ses attributs.

(1) Gen. Cap. 49.

(2) In littore maris habitabit, et in statione navium, etc., Id.

(3) *Issachar asinus fortis accubans*, etc. Id.

(4) In cœtu illorum non fit gloria mea. Genes. 49.

Outre les douze enfants de Jacob, on trouve souvent les justes de l'Ancienne Loi auxquels on a donné aussi le nom de Patriarches; Noé soutenant l'arche qui a sauvé du déluge ceux qui devaient repeupler la terre; Abraham armé du coutelas du sacrifice; Isaac bénissant les Pères des deux peuples, Jacob luttant avec l'Ange, etc.

Ce que nous avons dit des grands Prophètes, quant au nimbe, à la chaussure et au volumen, s'applique aux petits Prophètes; et souvent on voit les grands et les petits Prophètes confondus, comme aussi on voit les Evangélistes rangés parmi les Apôtres.

Les douze petits Prophètes, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahüm, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, n'ont souvent aucun attribut particulier; on ne pourrait les reconnaître, si leurs noms n'étaient inscrits dans le cadre qui les renferme ou sur le socle qui les soutient; mais habituellement ils portent des tablettes ou des phylactères avec un passage de leurs plus célèbres prophéties.

Quelquefois, on voit dans un médaillon ou sur une frise quelque trait de leur vie qui aide à les distinguer; Amos, le berger de Técué, garde les moutons; Jonas est rejeté par la baleine sur le rivage, ou se repose à l'ombre d'un lierre; Habacuc semble fuir avec effroi pour ne pas se trouver dans Jérusalem à l'arrivée de Nabuchodonosor. A Saint-Etienne de Sens, au milieu d'autres Prophètes qui portent des phylactères, on en voit quelques-uns qui joignent à l'inscription de leurs prophéties, le fait qu'ils ont annoncé: Osée, qui a entonné le chant de l'immortalité: *je serai ta mort, ô mort* (1), a une tête de mort à ses pieds; le Prophète Michée, qui a prédit que le Sauveur naîtrait à Bethléem (2), contemple un petit

(1) Ero mors tua, ô mors, etc., cap. 13.

(2) Et tu Bethleem Ephrata parvulus es in millibus Juda. Mich. 5-2.

enfant couché auprès de lui sur un peu de paille ; Zacharie prend la place de celui qu'il annonce ; monté sur un âne et tenant en main une branche d'olivier, il porte sur un long phylactère cette inscription : *Ecce rex tuus*, etc. (1). Voici, Sion, ton Roi, qui vient à toi, ce Roi juste qui est le Sauveur, il est pauvre, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse.

Ailleurs, le Prophète semble se confondre avec le peuple auquel il parle ; sa pose, ses gestes, sont en rapport avec les sentiments de crainte ou d'espérance que ce peuple doit éprouver en l'entendant. C'est ce qu'on remarque en considérant les statues des Prophètes, qui ornent les magnifiques stalles de Notre-Dame de Brou.

CHAPITRE 20.

Les Sibylles. — Leur nombre. — Livres Sibyllins et Tarquin-le-Superbe. — Opinion des Pères sur les Sibylles. — Oracle attribué à la Sibylle Erythrée. — Les Sibylles prennent place parmi les Prophètes et les Apôtres. — (Le Teste David cum Sibyllâ.)

Les Sibylles ont joué un rôle important dans notre Iconographie chrétienne ; on les trouve dès les commencements du XIII[e]. siècle sur quelques-uns de nos monuments religieux ; mais au XV[e]. et au XVI[e]., on les rencontre et aux portails, et sur les vitraux, et sur les stalles et aux cancels.

Pour se rendre compte de leur présence si fréquente dans nos basiliques, il est important de rappeler en peu de mots l'histoire de ces Vierges mystérieuses.

Rien n'est plus obscur dans l'antiquité que ce qu'on raconte des Sibylles ; l'origine de ce nom, les différentes époques où elles ont vécu, leur nombre, tout est incertain.

Quelques antiquaires prétendent que le nom de Sibylle vient

(1) Zach. cap. IX, 9.

d'un mot phénicien composé Siba-el, retour de Dieu, révolution divine, ce serait le *magnus ab integro sæclorum nascitur ordo,* de Virgile; ils s'appuient sur ce que les livres Sibyllins reviennent sans cesse à ce nouvel ordre de choses, parlent continuellement de ce grand Roi dont l'empire est sans bornes; *magnus rex maximi regni;* de ce Juge éternel, de ce Dieu-Monarque; *judex æternus, Deus rex.* Varron tirait le nom de Sibylle du mot grec Théobule ou Siobule, en dialecte éolique, conseil, dessein de Dieu. Il prétend aussi, ce qui paraît certain, que le mot de Sibylle est un nom générique qu'on donnait à toutes les Prophétesses (1).

Les Sibylles n'ont pas toutes vécu dans le même temps ni dans le même lieu; il est à croire que dans les différents lieux célèbres qu'elles ont habités, elles auront eu des adeptes, vierges comme elles, et chargées de continuer leurs fonctions. C'est ainsi qu'on peut expliquer rationnellement la longévité qu'on donne à quelques-unes d'entre elles, par exemple, à la Sibylle de Cumes, dans l'Asie-Mineure, qui aurait vécu mille ans, c'est-à-dire que le collége des Sibylles de Cumes aurait subsisté pendant cette période.

On est aussi incertain sur le nombre des Sibylles; les uns en comptent huit, les autres dix avec Varron, les autres douze et d'autres un plus grand nombre. On les distingue par le lieu dans lequel elles rendaient leurs oracles.

Nous allons d'abord faire mention de celles dont parle Varron.

1. La Sibylle de Perse.	Persica.
2. La Sibylle de Libye.	Libyssa.
3. Celle de Delphes.	Delphica.
4. Celle de Cimmère.	Cimmeria in Italiâ.
5. Celle d'Erythrée.	Erythrea.

(1) Apud Lactant. lib. 1, cap. 6.

6. Celle de Samos. Samia.
7. Celle de Cumes. Cumana. On l'appelle aussi Babylonienne, du lieu de sa naissance.
8. Celle de l'Hellespont, Hellespontina.
9. Celle de Phrygie. Phriga.
10. Celle de Tibur. Tiburtina.

A ces Sibylles d'autres ajoutent : la Thespotrique, la Sardienne, la Judaïque, la Colophonienne, la Thessalienne, l'Européenne, l'Africaine, l'Egyptienne et la Sibylle Agrippa. Il est probable que comme la Babylonienne, elles doivent en partie se confondre avec celles dont nous venons de parler.

Les anciens font vivre les Sibylles dans des antres et des grottes mystérieuses ; on sait aussi que c'est dans les cavernes du Carmel que se retiraient souvent Elie et les enfants des Prophètes. Les oracles de ces Vierges étaient rendus en vers, et les livres qu'on appela Sibyllins renfermaient la collection de ces oracles.

Ce fut sous le règne de Tarquin-le-Superbe, que les livres Sibyllins furent apportés à Rome. Une femme inconnue (on croit que ce fut la Sibylle de Cumes) se présenta devant ce prince et voulut lui vendre les neuf volumes de cette collection. Le roi refusa de lui donner le prix qu'elle en demandait. Elle en brûla trois et lui offrit de nouveau les six autres, exigeant le même prix. Cette nouvelle démarche eut le même résultat que la première. Elle en jeta encore trois au feu, et revint auprès de Tarquin, le menaçant de brûler le reste, si on ne lui donnait la somme qu'elle avait exigée en premier lieu. Etonné de la fermeté de cette étrangère, Tarquin consulta les augures qui l'engagèrent à acheter les trois livres qui restaient. Le prince suivit cet avis, et confia à des hommes choisis la garde de ces livres qui contenaient les destins du monde. Après que Rome eut chassé les rois, la république déposa les livres Sibyllins dans un coffre de pierre

qu'on plaça sous les voûtes du Capitole et qu'on confia à la garde des prêtres nommés pour remplir cette fonction ; on les consultait par ordre du sénat, toutes les fois que la république était menacée de quelque malheur. Dans l'incendie du Capitole, pendant les guerres entre Marius et Sylla, les livres Sibyllins périrent. Aussitôt, pour réparer cette perte, on envoya dans toutes les provinces de l'Empire et chez tous les princes alliés de Rome, pour ramasser ce qu'on pourrait trouver des oracles des Sibylles, et on en fit un recueil qu'on consultait comme auparavant. Lactance prétend que ce nouveau recueil n'était composé que des vers de la Sibylle de Cumes.

Ici, il y aurait une question à examiner ; les Sibylles ont-elles été véritablement inspirées ? La solution de cette question n'est pas sans intérêt pour notre Iconographie chrétienne; car elle nous expliquerait comment nos sculpteurs et nos imagiers du moyen-âge ont fait marcher de front les Prophètes, les Sibylles et les Apôtres.

Les Pères de l'église sont partagés sur ce point; les uns les ont crues soumises à l'action du démon; les autres, parmi lesquels on compte Clément d'Alexandrie, saint Jérôme, Lactance, saint Augustin, saint Jean-Chrysostôme, etc., les ont regardées comme inspirées de Dieu.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre la question ; nous dirons seulement que 1°. ces Vierges mystérieuses ont pu avoir connaissance des écrits des Prophètes et les répandre au milieu des idolâtres en leur imprimant un caractère de poésie propre au pays qu'elles habitaient, et cette pensée seule devait être suffisante dans l'esprit de nos pères pour les engager à admettre les Sibylles auprès des Prophètes dont elles avaient propagé les oracles et des Apôtres dont elles avaient préparé la mission ;

2°. Leur bouche eût-elle été vouée à l'erreur, Dieu a pu

permettre pour disposer le monde payen à recevoir les vérités évangéliques, que ces filles si vénérées de leurs contemporains, fussent forcées de proclamer la vérité. C'est la pensée du cardinal Baronius; il ne balance point à dire qu'il entrait dans les desseins de Dieu de préparer le monde à la venue de Jésus-Christ: les Juifs par leur histoire figurative et leurs Prophètes, les Gentils par leurs oracles, Mercure-Trismegiste, Hydaspes et surtout les Sibylles que les Pères ont appelées les Prophétesses des nations (1);

3°. Nous croyons avec plusieurs des plus savants Pères de l'église que les Sibylles, au milieu de la corruption payenne, avaient compris tout ce que la chasteté avait de sublime; par là, elles s'étaient rapprochées de Dieu et avaient découvert des secrets inconnus aux autres (2). Leur virginité fit leur gloire, dit saint Jérôme, et l'esprit de prophétie fut la récompense de leur virginité : *quarum insigne virginitas est et virginitatis præmium divinatio.* Lactance combattant les erreurs du paganisme apporte le témoignage des Sibylles en faveur de la religion, et cite de nombreux passages de leurs oracles entièrement conformes à nos Saintes Ecritures. A chaque page de son livre, il prouve par les vers Sibyllins l'unité de Dieu, ses Perfections, la Création, l'Incarnation du Verbe, la vie détaillée du Sauveur, la Condamnation du vice, l'Exaltation de la vertu, l'Immortalité de l'ame, les Signes qui doivent précéder le jugement dernier et les terribles arrêts du souverain Juge. Il ajoute (3): « Pour échapper à « tant de témoignages, nos adversaires sont réduits à pré« tendre qu'ils ne sont que l'invention des chrétiens; mais « celui qui aura lu Cicéron, Varron, ou les anciens auteurs

(1) Annal. eccles. apparatus.
(2 Incorruptio facit esse proximum Deo. Sap. 6.
(3) Lactan. lib. 1, cap. XV.

« qui rapportent les oracles d'Erythrée et des autres Sibylles,
« et qui nous ont fourni ces témoignages, ne seront pas de
« cet avis; car ces auteurs sont morts avant la naissance de
« Jésus-Christ. »

Quelques écrivains du dernier siècle ont prétendu aussi que ces oracles avaient été falsifiés au second siècle de l'église par les chrétiens eux-mêmes, et que ce fut l'origine des huit livres qui nous restent des vers Sibyllins. Cependant Joseph, qui vivait à la fin du premier siècle, cite les vers Sibyllins qui se rapportent à l'histoire de la Genèse; saint Justin, saint Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie citent aussi les vers Sibyllins, et Origène défie Celse de produire d'anciens exemplaires non altérés pour prouver que les chrétiens les avaient falsifiés. C'était sans doute d'après les oracles Sibyllins que le peuple romain, au rapport de Tacite et de Suétone, croyait que des hommes partis de la Judée seraient les chefs du monde. C'était là, du moins, que Virgile avait puisé ses inspirations pour composer sa IV[e]. églogue. Constantin converti rappelle les oracles des Sibylles en faveur de la religion chrétienne, sans crainte d'être convaincu d'imposture (1). Si maintenant nous consultons le grand docteur d'Hippone, il nous dira que la « Sibylle Erythrée, ou plutôt
« celle de Cumes, qui a annoncé sans mélange d'erreurs
« payennes ce qui regarde la vie du Sauveur, faisait partie
« de la cité de Dieu (2). »

Plusieurs d'entre elles ont dû être de ces créatures privilégiées qui, comme Job, ont su, au milieu des ténèbres du

1) Qui n'a été frappé, en parcourant le VI[e]. livre de l'Enéïde, de trouver une doctrine si rapprochée de la doctrine catholique, l'enfer et l'éternité des peines, sedet æternumque sedebit, infelix Theseus, le dogme du purgatoire, etc. C'est la Sibylle qui parle, et le poète avait emprunté ce langage aux livres Sibyllins.

(2) De civit. Dei, lib. XVIII, cap. 23.

paganisme, conserver la lumière de la raison, et par là ont mérité d'être éclairées d'une lumière plus pure.

Il est hors de doute, ajoute saint Augustin, que la Sibylle Erythrée a écrit d'une manière évidente des choses qui regardent la vie de Jésus-Christ, et aussitôt il raconte qu'un nommé Flaccianus, homme aussi célèbre par ses connaissances que par son éloquence, s'entretenant un jour avec lui sur Jésus-Christ, lui montra un volume écrit en grec et renfermant les vers de la Sibylle Erythrée. Dans un endroit de ce livre une tirade de vers présentait un acrostiche dans lequel on lisait *ιησουσ χριστοσ θεου υιοσ σοτηρ*. Jésus-Christ, Fils de Dieu Sauveur. Cette suite de vers exprimait dans tous ses détails la terrible catastrophe de la fin du monde et le jugement dernier; on croirait entendre un Prophète ou un Evangéliste. Nous en donnons ici la traduction :

« A l'approche du jugement, la terre éprouvera les sueurs « de l'agonie. Le Roi qui doit régner pendant l'éternité, des- « cendra du Ciel revêtu de son humanité, pour juger l'uni- « vers.

« Le juste et l'impie verront ce Dieu élevé sur les nuées « du ciel, ayant ses Saints pour cortége; ce sera la fin de « ce monde; les ames qui doivent être jugées seront unies « à leurs corps.

« Déjà la terre sans culture est couverte de ronces épaisses; « les hommes s'éloigneront de leurs idoles et de leurs trésors, « un feu actif consumera la terre, la mer et le ciel, et « détruira les portes de l'enfer.

« Les Saints dans leur chair jouiront d'une lumière inal- « térable; et les secrets seront découverts; ce qu'il y a de « caché sera avoué devant tous, et Dieu dévoilera les secrets « des cœurs.

« Alors il y aura des pleurs et des grincements de dents.

« Le soleil ne donnera plus de lumière, le chœur harmo-

« nieux, des astres cessera d'exister, la lune s'obscurcira et « le ciel tout entier sera bouleversé.

« Les collines et les vallées seront de niveau, comme aussi « l'égalité la plus parfaite règnera parmi les hommes.

« Les montagnes, les plaines, la mer, seront confon- « dues ; tout cessera et la terre ébranlée s'écroulera. Les « fontaines et les fleuves eux-mêmes deviendront l'aliment « du feu.

« Alors des extrémités de l'univers on entendra les effroya- « bles sons de la trompette qui répètera et les crimes et les « châtiments qui leur sont réservés, et en même temps la « terre entr'ouverte découvrira l'épouvantable cahos des en- « fers.

« Tous les rois du monde seront en présence de ce Mo- « narque Suprême, enfin un fleuve de souffre et de feu tom- « bera du ciel dans les abîmes éternels. »

Le même saint Augustin a réuni différents passages des vers Sibyllins rapportés par Lactance, et qui annoncent la Passion du Sauveur. On croirait lire Jérémie ou le récit évangélique.

« Il tombera au pouvoir des méchants qui, de leurs mains « sacrilèges, frapperont la face de leur Dieu ; de leurs bou- « ches immondes, ils le couvriront de leurs crachats infects ; « et lui tendra, sans se plaindre, le dos pour recevoir leurs « coups. Les soufflets ne lui feront pas rompre le silence, et « une couronne d'épines ceindra son front. Ils lui ont donné » du fiel pour nourriture et du vinaigre pour boisson ; « voilà les mets qu'ils lui ont servi sur cette table inhospitalière. « Insensée! tu n'as pas reconnu ton Dieu, celui qui se joue « du dessein des mortels, mais tu l'as couronné d'épines et « tu lui as préparé, avec du fiel, une horrible nourriture.

« Cependant le voile du temple se déchirera, et, au mi- « lieu du jour, pendant trois heures, une nuit épaisse cou-

« vrira la terre. Il mourra, et, après trois jours de sommeil,
« il ressuscitera ; ce sera le premier qui sera revenu, à la
« lumière, des ombres de la mort, et sa résurrection sera le
« gage de la résurrection des autres (1). »

Dans le huitième livre des oracles Sibyllins, le nom du grand Monarque-Dieu, dont il est fait si souvent mention dans ces livres, est désigné par le nombre 888, qui est la valeur numérale en grec des lettres ιησοὺσ, Jésus (2).

Il est facile maintenant de se rendre compte de l'espèce de culte que nos pères ont rendu aux Sibylles, soit en imposant leurs noms comme ceux des saintes à leurs filles (3), soit en les plaçant à l'intérieur et à l'extérieur de nos temples, parmi les Prophètes et les Apôtres. Ils en admettaient généralement douze qu'ils faisaient concourir avec les douze petits Prophètes et les douze Apôtres. Abailard croyait à l'inspiration surnaturelle des Sibylles (epistol. 7). On les trouve ou toutes réunies, ou en partie dans un grand nombre de nos églises. Saint Etienne d'Auxerre nous les montre dès le XIIIe. siècle ; mais ce fut surtout au XVe. et au XVIe. qu'on les vit plus communément représentées. A St.-Ouen-de-Rouen, à la cathédrale de Beauvais, à celle d'Auch, à Notre-Dame de Brou, on les voit sur les vitraux ; on les retrouve encore sur les stalles d'Auch et sur celles de St.-Bertrand de Comminges, dans une des chapelles de la cathédrale d'Autun, au portail septentrional de Sens, au portail occidental de l'église de Clamecy, sur les magnifiques portes de St.-Sauveur d'Aix en Provence, etc. Plusieurs églises

(1) D. Aug. de civ. Dei. Lib. XVIII, cap. 23.

(2) Voyez ce qui a été dit dans le chapitre qui traite du symbolisme des nombres, sur le mode d'indiquer les noms par des chiffres.

(3) Guillaume Ier., comte de Nevers, en 1040, petit-fils du roi Robert, donna à une de ses filles le prénom de Sibylle. La femme de Guy de Lusignan portait le même prénom.

d'Allemagne et d'Italie les ont admises aussi dans leurs détails iconographiques.

Le XVIIe. siècle n'avait pas encore répudié les Sibylles, car le Concile de Narbonne, canon 39, défend, en 1609, de continuer les spectacles qui avaient lieu dans les églises, la nuit de Noël, dans lesquels on représentait les Prophètes et les Pasteurs, et on faisait entendre les chants des Sibylles. Ce concile cependant ne blâme en aucune manière la croyance qu'on avait à l'inspiration de ces filles ; il était réservé à nos antiliturgistes parisiens de rompre avec le passé et de fouler aux pieds les anciennes traditions. D'un trait de plume, ils firent le procès à Lactance, à saint Jérôme, à saint Augustin et aux autres Pères dont nous avons parlé ; ils firent le procès à tous nos artistes si religieux du moyen-âge ; ils avaient eu tort, selon eux, de mettre sur le même rang les Sibylles et les Prophètes, et le *teste David cum Sibyllâ* dut disparaître de notre magnifique chant des morts.

CHAPITRE 21.

Attributs des Sibylles. — Fresques d'Auxerre. — Fresques d'Amiens. — (Ara cœli) — Vitraux de la cathédrale d'Auch.

Tantôt, les Sibylles portent un lambel contenant un de leurs plus célèbres oracles sur la vie du Sauveur du monde ; c'est ainsi que nous les représentent les fresques d'Amiens et le portail septentrional de St.-Etienne de Sens ; tantôt, elles ont des attributs distinctifs en rapport avec les mêmes oracles, comme on le voit sur les vitraux de la cathédrale d'Auch, à Clamecy et ailleurs ; d'autrefois, comme sur les fresques d'Auxerre, elles réunissent l'attribut au cartouche ou au lambel dont nous avons parlé.

A Auxerre, on fixe l'âge qu'avait chaque Sibylle, quand elle rendit ses oracles. Ces fresques qui accusent les commencements du XVIe. siècle, garnissent les parois de la tribune de l'orgue. Sur les huit Sibylles qu'elles représentent, trois sont presqu'effacées ; hâtons-nous de décrire les cinq autres avant que le temps les ait réduites au même état.

La Sibylle Lybica, âgée de XXIV ans, prédit que Jésus-Christ pour humain lignage viendrait rempli du St.-Esprit.

Elle tient un cierge à la main.

La Sibylle Cumana n'avait que XV ans d'âge parfaite, la Nativité prédisait de Jésus-Christ souverain Prophète.

Elle porte un berceau.

La Sibylle, Cimeria, âgée de XVIII ans, a dit que la Vierge alaitera son enfant sans contredit.

Elle tient à la main le petit vase nommé vulgairement biberon.

La Sibylle Agrippa, âgée de XV ans, dit comment l'ange Gabriel prédit de la Vierge l'enfantement.

Elle tient une branche de roses.

La Sibylle Europa, âgée de XV ans, récite que Nubile Vierge pucelle et le Fils fuiront en Egypte.

Elle est armée d'un glaive.

Les fresques d'Amiens, bien préférables à celles d'Auxerre, sous le double rapport du dessin et de l'ornementation, indiquent aussi l'âge de plusieurs des Sibylles ; MM. Jourdain et Duval en ont donné une explication pleine d'intérêt. Nous nous contenterons de faire mention de la Sibylle Erythrée, de la Cumane et de la Tiburtine, qui présentent des détails tout particuliers.

Erythrée est debout sur le globe céleste, et tient en main le glaive de la vengeance.

La Cumane tient de la main gauche un livre fermé, et de

la droite un livre ouvert; on y lit le fameux passage de Virgile:

« Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo
« Jam redit et virgo redeunt saturnia regna,
« Jam nova progenies cœlo dimittitur alto. »

La Tiburtine est debout auprès d'une montagne; un prince à genoux à ses pieds a déposé son sceptre et sa couronne. La prophétesse lui montre, dans le ciel, la Sainte Vierge tenant entre ses bras son divin Enfant, au milieu d'une glorieuse auréole; sur un lambel sont écrites ces paroles: *hæc ara Filii Dei est;* voilà l'autel du Fils de Dieu. De sa main gauche s'échappe un autre lambel avec cette inscription: *Nascetur χρς in Bethleem, annuntiabitur in Nazareth, regnante Tauro pacifico fundatore quietis.* Le Christ naîtra à Bethléem; il sera annoncé dans Nazareth sous le règne du taureau pacifique, fondateur de la paix.

Quelques historiens rapportent que l'empereur Auguste aurait consulté la Sibylle Tiburtine, pour savoir s'il devait consentir à se faire honorer comme Dieu. La Sibylle, après plusieurs jours de préparation, aurait montré à Auguste le ciel ouvert, et sur un autel, au milieu de la gloire, une Vierge tenant entre ses bras un petit enfant; en même temps, une voix mystérieuse fit entendre les paroles inscrites sur le lambel d'Amiens: *hæc ara Filii Dei est.* Ce serait à la suite de cette vision qu'Auguste aurait fait ériger sur le Capitole un autel au Fils de Dieu, avec cette inscription: *Ara Primogeniti Dei,* dans l'endroit même où, plus tard, on bâtit l'église connue sous le nom d'*Ara cœli.* D'autres historiens racontent le fait d'une autre manière, mais comme nous n'avons ici qu'à expliquer le motif des fresques d'Amiens, nous ne devons pas nous occuper des dissertations historiques et chronologiques auxquelles ce fait a donné lieu.

Après avoir considéré les Sibylles en général, et étudié leurs

principaux oracles, disons maintenant quelques mots sur chacune d'elles en particulier, et sur les attributs qu'on leur assigne le plus communément.

1°. La Sibylle Persique tient en main une lanterne, parce qu'elle a annoncé la venue de Jésus-Christ, lumière du monde qui devait éclairer les peuples assis dans les ténèbres. Assez souvent, un soleil brille au-dessus de sa tête;

2°. La Libyque, tient une torche enflammée, parce qu'elle a prédit la manifestation du Sauveur aux Gentils;

3°. La Delphique, nommée Artémis, par Clément d'Alexandrie; Daphné, par Diodore de Sicile, et Manto, par Virgile et Pausanias, porte une couronne d'épines à la main, comme ayant annoncé les humiliations de l'Homme-Dieu;

4°. La Cimmérienne, qui prophétisa le crucifiement, à Cumes, en Italie, porte une croix de passion;

5°. L'Erythréenne, que Strabon nomme Athénaïs, mais qui est plus connue sous le nom d'Erythrée, est la plus célèbre de toutes; d'après saint Augustin, elle vivait du temps de la guerre de Troyes, dont elle avait prédit la ruine (1). C'est la prophétesse des vengeances divines, qui n'a cessé de rappeler à ses contemporains les terribles arrêts du Souverain Juge. On lui met en main une épée nue;

6°. La Samienne, d'après le même saint Docteur, vivait du temps du prophète Isaïe et de Numa. On la représente avec une croix de passion, et de plus, elle porte à la main une couronne d'épines comme la Delphique, et un roseau. Elle a prédit toutes les circonstances de la Passion;

7°. La Cumane, appelée Amalthée, Démophile, Hérophile, a prophétisé à Cumes, dans l'Asie-Mineure. Elle porte une crèche ou un berceau, parce qu'elle a annoncé que Jésus-Christ naîtrait dans une étable;

(1) Div. August. de civ. Dei, cap. 23.

8°. L'Hellespontique, née dans la campagne Troyenne, au bourg de Marpesse, a prophétisé l'Incarnation du Sauveur. On lui donne pour attribut un rosier fleuri et quelquefois une croix, parce qu'elle a prédit aussi quelques circonstances de la Passion ;

9°. La Phrygienne a prophétisé à Ancyre la victoire du Christ et sa glorieuse résurrection : elle porte une croix pascale, trois flammes rouges flottent au haut de cet étendard ;

10°. La Tiburtine, nommée Albunée, rendait ses oracles à Tivoli ; elle tient en main des verges, parce qu'elle a prédit la flagellation du Sauveur.

A ces dix Sibylles dont Varron fait mention, nos artistes du moyen-âge, pour compléter le nombre sacré dont parle saint Augustin, ont joint ;

11°. La Sibylle Agrippa ou Agrie, qui porte le même attribut que la Tiburtine ;

12°. L'Européenne, qui porte un glaive, parce qu'elle a annoncé le massacre des Innocents.

Sur les vitraux de la cathédrale d'Auch, on voit une Sibylle dont le nom n'est point indiqué ; elle tient de la main gauche une tête de mort, et de la droite un miroir élevé où ses traits se réfléchissent. Le même sujet est reproduit sur les stalles de la même église et on le retrouve au portail de l'église de Clamecy, diocèse de Nevers. Que signifient ce miroir et cette tête de mort ? En vain nous avons consulté et fait de sérieuses recherches, nous n'avons pu nous éclairer sur ce point. Ce double attribut doit avoir rapport à une de nos grandes vérités. Ne devrait-on pas reconnaître ici la Sibylle qui aurait annoncé la résurrection des corps ? Le corps est détruit, ses traits sont effacés, mais ils revivront ; les voyez-vous dans ce miroir élevé en l'air et réfléchissant avec eux l'image du ciel ; ne vous semble-t-il pas entendre Job s'écrier : je verrai mon Sauveur dans ma chair, ou bien saint

Paul demandant à la mort où est sa victoire, *ubi est, mors, victoria tua ?*

Il est à remarquer que ces Sibylles ne sont pas placées sans ordre dans nos monuments, surtout lorsqu'elles avoisinent des personnages ou des traits de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'artiste n'agit pas par caprice, il sait établir une certaine harmonie entre elles et les personnages et les faits : jetons, pour nous en convaincre, un coup-d'œil rapide sur les vitraux de la cathédrale d'Auch.

Auprès du patriarche Jacob qui a prophétisé que le Christ naîtrait de la tribu de Juda, se trouve l'Hellespontique, la Sibylle à la tige fleurie, et au-dessous on voit l'Ange saluant Marie et lui présentant le lis mystérieux.

Au-dessous de la Sibylle de Cumes, ayant un berceau pour attribut, on voit la naissance de Jésus-Christ.

Moïse portant les tables de la loi, figure de Jésus-Christ qui doit par la loi nouvelle éclairer le monde, est accompagné de la Sibylle Libyque avec sa torche enflammée.

Jérémie, qui a annoncé les douleurs et les humiliations de l'Homme-Dieu, se trouve auprès de la Sibylle Agrippine, armée de verges; au-dessous le Sauveur se soumet au supplice de la flagellation.

La Sibylle de Delphes au-dessus de la frise qui représente le couronnement d'épines, tient en main la couronne douloureuse. La Sibylle Cimmérienne qui prophétisa le crucifiement et la mort du Christ, est placée entre Daniel qui a prédit l'époque précise du grand sacrifice, et saint Mathieu qui nous en a laissé tous les détails.

Ce n'est pas non plus sans motif qu'on a placé sur le même vitrail la Sibylle Europa et Amos, et sur la frise de ce vitrail la fuite en Egypte ; Amos a annoncé les malheurs qui devaient fondre sur le peuple Juif par suite de ses infidélités : il a appelé les nations, et l'Egypte en particulier, à être les

témoins de la vengeance divine (1). La fuite en Egypte est tout à la fois une preuve de l'infidélité de ce peuple et le commencement de sa réprobation par l'éloignement de son Dieu ; l'Europe représentée par la Sibylle qui porte son nom, l'Europe qui devait avoir la plus belle portion de l'héritage des Juifs, se trouve prête à recevoir les faveurs du Ciel.

CHAPITRE 22.

Derniers hommages rendus aux Sibylles. — Galerie des Sibylles à Chitry.

Sur les bords de la rivière d'Yonne, à trois kilomètres de la petite ville de Corbigny, en Nivernais, s'élève le château de Chitry. Dans une des salles de ce château, nommée Galerie des Sibylles, on admire un des derniers hommages que rendit l'art chrétien à ces antiques prophétesses.

En parlant dans le chapitre précédent des attributs distinctifs des Sibylles, auxquels on peut reconnaître chacune d'elles, nous n'avons fait qu'établir des principes généraux, sans prétendre par là que les attributs qu'on donne d'ordinaire à une Sibylle, ne puissent pas être appliqués à une autre. Chacune d'elles n'a pas prophétisé qu'une seule vérité ou un seul fait de la vie du Sauveur, en sorte que les attributs que l'artiste lui donnait dépendaient des oracles qui avaient frappé son imagination. On ne sera donc pas étonné de rencontrer dans la salle des Sibylles de Chitry, des dispositions qui ne seraient pas entièrement conformes aux signes distinctifs généralement reconnus ; chaque Sibylle a son nom inscrit au-dessous d'elle.

1°. Agrippine a la tête empanachée de plumes recourbées,

(1) Amos., cap. 3-9.

ses bras nus sont garnis de bracelets à deux rangs de perles; elle soutient de sa main droite les bords de sa robe, de la gauche elle porte une tige fleurie.

Dans le lointain le Sauveur est environné de rayons lumineux qui cessent vers la partie inférieure du corps; on y lit ces vers :

Ce Dieu dont la splendeur, malgré tous nos efforts,
Forçait nos faibles yeux de baisser la paupière,
A voulu tempérer l'éclat de sa lumière,
Et se fait ici voir sous les ombres d'un corps.

2°. La Sibylle Libyque est couronnée de laurier; elle porte à la main droite une branche de laurier et soutient de la gauche des chaînes brisées.

Dans le lointain, Jésus-Christ, armé d'une croix de résurrection garnie d'un étendard, tire de la main droite deux hommes qui lui tendent les bras; c'est la descente du Sauveur aux enfers, comme l'indiquent les vers suivants :

Enfin on forcera les portes des enfers;
Un vainqueur descendant dans ces demeures sombres,
D'un rayon de ses yeux en chassera les ombres,
Et d'un coup de sa main brisera tous les fers.

3°. La Cimmérienne est couronnée de fleurs légères; elle tient sous le bras gauche un livre fermé et dans la main une tige verdoyante; de la main droite elle montre le livre.

Dans le lointain, l'Ange annonce à Marie que Dieu l'a choisie pour être la Mère de son Fils. Il n'y a d'autre inscription que le nom de la Sibylle.

4°. L'Hellespontique, la tête ornée de plumes formant panache, tient une branche de roses fleuries.

Dans le lointain Jésus-Christ est présenté au temple, on lit cette inscription :

Ce Dieu dont les beautés couvertes sous les Cieux,
Ne nous apparaissaient qu'obscurément dépeintes,

Emu par nos ennuis et nos tristes complaintes.
Les rendra clairement visibles à nos yeux.

5°. La Sibylle Tiburtine montre de la main gauche une étoile qui brille dans les Cieux; dans le lointain est représentée la Naissance de Jésus-Christ.

6°. La Sibylle Delphique soutient de sa main droite son manteau doublé d'hermine et semble de la gauche montrer quelque chose placé au-dessous, c'est l'étoile brillante qui a dirigé les Mages jusqu'à Bethléem; ces saints rois rendent leurs hommages au divin enfant, on lit :

Bas, superbe grandeur, royale majesté,
Déposez la couronne, adorez votre maître.
Rois, adorez l'Enfant qui commence de naître,
Il n'est rien de petit dans la divinité.

7°. L'Européenne porte sur la tête un panache surmonté d'une aigrette; aucun attribut ne lui est assigné. Au-dessous, Dieu, sous la forme humaine est assis sur les nuages, il bénit de la main droite, et soutient le globe de la main gauche; il n'a pour tout vêtement qu'une large écharpe de pourpre qui flotte autour de lui, à partir de la ceinture. On lit au-dessous :

Cet Esprit qui conduit le mouvement des Cieux
Ne quitte pas pourtant le soin de ce bas monde;
Il est le Créateur de la terre et de l'onde,
Et du haut de son trône il y porte les yeux.

8°. La Cumaine a aussi le panache en tête : elle porte une croix de résurrection au croisillon de laquelle est attachée une bannière blanche sur laquelle brille une croix rouge.

Jésus-Christ glorieux après sa Résurrection est armé de sa Croix pascale, de laquelle flotte un grand étendard blanc, surmonté d'un plus petit, couleur de pourpre. On lit au-dessous :

En vain enferme-t-on Jésus dans le tombeau,
Sa chair porte avec soi le germe de la vie,
Elle en fleurira mieux étant ensevelie,
Et au lieu d'un sépulcre on lui fait un berceau.

9°. La Phrygienne tient de la main gauche une torche enflammée, ce n'est plus la torche qui doit éclairer le monde dont nous avons parlé au chapitre précédent, c'est celle qui est destinée à consumer l'univers.

Jésus-Christ paraît dans les airs, deux personnages l'accompagnent ; sur la terre les hommes nus sont frappés d'épouvante et paraissent vouloir fuir.

On lit au-dessous :

Mortels qu'un vain espoir de trop d'impunité
N'endurcisse vos cœurs dans le libertinage,
Les bons et les méchants trouveront leur partage :
Ou la vie ou la mort pour une éternité.

10°. La Samienne tient de la main droite une couronne d'épines et de la gauche un roseau.

Jésus-Christ est suspendu en croix entre les deux larrons. Marie et saint Jean sont au pied de la croix.

On lit au-dessous :

Cet ingrat favori de la divinité
Judas sur qui le ciel épuisait ses richesses,
Pour acquitter enfin de si grandes largesses
Ne rend à tant d'amour que haine et cruauté.

11°. Erythrée est couronnée de lauriers ; ses deux mains soutiennent sur sa poitrine un objet circulaire qu'on ne distingue pas clairement, c'est sans doute un pain (1).

Marie allaite l'Enfant Jésus.

Au-dessous on lit :

(1) Ailleurs c'est la Sibylle Phrygienne qui porte le pain.

Une Vierge trouvant du lait de dans son sein
En nourrira son Père ; et toute la nature
Jouira du bienfait de cette nourriture,
Lorsque ce Dieu caché se fera notre bien (1).

12°. La sibylle Persique porte un panache comme la plupart de ses sœurs, elle tient un livre à double fermoir.

D'un côté un tronc d'arbre brisé est entouré de l'antique serpent ; de l'autre côté Marie, environnée d'étoiles, tient dans ses bras son divin Enfant.

Au-dessous on lit :

Ce serpent orgueilleux, ce célèbre trompeur
Que la mort d'une femme a rendu si superbe,
Mourra quand une Vierge enfantera le Verbe ;
L'homme régénéré bénira son Sauveur.

Ces fresques du château de Chitry paraissent indiquer le XVI°. siècle déjà avancé.

CHAPITRE 23.

Les Apôtres. — Signes caractéristiques. — Attributs particuliers de chacun. — Le Symbole.

L'histoire Iconographique des Apôtres n'est pas exempte de difficultés ; il serait impossible de les distinguer si on se contentait d'observer le rang qu'ils occupent entr'eux.

Les Evangélistes n'ont point suivi le même ordre dans la nomenclature qu'ils en font, et saint Luc, dans les actes des Apôtres, ne conserve pas l'ordre qu'il a adopté dans son évangile. Nous retrouverons encore des variétés dans le canon de la messe et dans les litanies. Durand de Mende, dans la

(1) Il faudrait peut-être le mot *pain* au lieu de *bien*. Ce dernier mot effacé semble offrir les traces d'un *b* à la première lettre. On voit qu'il s'agit évidemment ici du mystère de l'Eucharistie.

division des différents articles du Symbole se rapproche de l'évangile de saint Luc, seulement il place saint Mathieu après saint Thomas. Il faut conclure de ces variétés que les auteurs sacrés n'ont pas eu l'intention d'indiquer, dans l'ordre qu'ils ont suivi, le degré de mérite de chacun, ils se sont contentés de donner la prééminence et d'assigner le premier rang à saint Pierre, et ont considéré les autres comme autant de frères marchant indistinctement à la suite de leur frère aîné, de celui qui devait paître les agneaux et les brebis.

Les Apôtres ont les pieds nus comme les Trois Personnes Divines, les Anges et les Evangélistes; ils partagent avec ces derniers la sublime mission de répandre par toute la terre la lumière de l'évangile, et en les voyant on doit s'écrier : qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix et qui prêchent le bonheur. D'ailleurs, le Seigneur leur a recommandé de ne point s'embarrasser dans leurs courses évangéliques de besaces ni de sacs, et de laisser de côté toute chaussure (1).

Durand de Mende prétend que les Apôtres qui ont laissé quelques écrits, portent ordinairement le livre de la science, tandis que ceux qui n'ont point d'écrits authentiques, ne portent que des rouleaux comme les Prophètes (2). Nous pourrions citer un grand nombre de monuments qui démentent cette assertion; à Amiens, à Vézelay et ailleurs, on voit tous les Apôtres ayant en main le livre de la doctrine, et les sarcophages de saint Maximin, nous montrent saint Pierre et saint Paul avec le volumen. Cependant, malgré quelques exceptions, on peut établir, en principe général, que la dernière époque romano-byzantine et la période ogivale ont donné le volumen aux Prophètes et le livre aux Apôtres.

(1) Neque pera neque calceamenta. Luc, 10-4.

(2) Ration. div. offic. Lib. 1 de picturâ.

Il est important maintenant d'étudier les signes caractéristiques à l'aide desquels nous pouvons distinguer chaque Apôtre. Quelquefois on a inscrit leurs noms dans le disque du nimbe dont leurs têtes sont ornées, comme on le voit au portail de St.-Gilles (1), ou bien quelques passages de leurs Epîtres sur le livre que portent ceux qui ont écrit; d'autres fois on place sur une frise ou dans un médaillon quelque trait particulier de la vie de l'Apôtre représenté en pied.

Sur les vitraux d'Auch, au-dessous du portrait en pied du prince des Apôtres, on le voit marchant sur les eaux; au-dessous de celui de saint Paul, on aperçoit le persécuteur de l'église de Dieu renversé de son cheval sur le chemin de Damas, etc.

Enfin, ce qui devint presque général à partir du XIVe. siècle, on finit par mettre entre les mains de l'Apôtre les instruments de son supplice à défaut d'autres attributs.

Saint Pierre n'a pas toujours été représenté, comme nous le voyons, sur les vitraux et dans les statues des derniers siècles, avec une figure ronde, le nez légèrement écrasé, une barbe épaisse et crépue, des yeux creux et vifs, les pommettes des joues saillantes, le front découvert et ombragé seulement par un léger bouquet de cheveux qui l'empêche d'être complètement chauve sur le devant; ce n'est pas là le type du prince des Apôtres que nous ont laissé les premiers siècles de l'église, et que les artistes chrétiens avaient tenu à conserver. On le rencontre toujours avec une large tonsure sur le haut de sa tête, mais non pas naturellement presque dépouillé de ses

(1) M. Didron, Iconographie chrétienne, page 52, dit: « Au XIVe. « siècle la mode prévalut, surtout en Allemagne, d'écrire dans l'in- « térieur du nimbe le nom du saint dont on ornait la tête, » on voit, par l'exemple de Saint-Gilles, que dès le XIIe. siècle on agissait ainsi dans le midi de la France.

cheveux. A Amiens, il a la taille haute, la figure ovale comme saint Paul, et le nez de plus grande dimension.

Dès les premiers siècles nous trouvons auprès de lui le coq qui rappelle son triple parjure, la croix sur laquelle il fut crucifié, et les clefs que le Seigneur lui confia.

On ne trouve pas constamment saint Pierre avec sa croix ni avec son coq; mais les clefs ne le quittent presque jamais. Sur les vitraux et les miniatures, ces deux clefs ne sont pas de même métal, l'une est peinte en or et désigne le pouvoir de lier et de délier, l'autre est peinte en argent et désigne le pouvoir de paître les brebis et les agneaux. Jean Molan, dans son traité des images, dit que la clef d'or indique le pouvoir d'absoudre et la clef d'argent le pouvoir d'excommunier. Aux XIVe. et XVe. siècles on ne donne souvent qu'une seule clef à saint Pierre, ce qui est rare aux siècles précédents; cependant, sur le tympan de Saint-Sauveur de Nevers, XIIe. siècle, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, Jésus-Christ livre à saint Pierre une seule clef.

Saint Paul, compagnon presqu'inséparable de saint Pierre, semble lui disputer le premier rang et souvent il l'obtient. On voit, en effet, sur plusieurs de nos monuments, saint Paul à la droite du Sauveur, tandis que le Prince des Apôtres est à gauche; sur les sceaux de plomb des Souverains Pontifes, on remarque la même disposition. Si nous interrogeons les anciens auteurs pour connaître la cause de cette espèce de contre-sens, ils nous répondront que Saul était de la tribu de Benjamin, le fils de la droite; que la droite du Sauveur indique la vie céleste, et la gauche la vie terrestre; que saint Paul est l'Apôtre des Gentils, tandis que saint Pierre est l'Apôtre des Juifs; ce sont ces motifs qui ont déterminé les iconographes à donner à saint Paul la prééminence dans cette circonstance, non-seulement il était fils de la droite, mais encore il avait découvert la gloire du Ciel, il avait vu ce que

l'œil de l'homme ne peut voir, il avait entendu ce que l'oreille de l'homme ne saurait entendre, et senti ce que le cœur de l'homme ne saurait goûter ici-bas; sa mission était de porter aux Gentils la lumière de l'évangile et de former un nouveau peuple pour remplacer les Juifs maudits. Telles sont les raisons que donnent Innocent III et Guillaume Durand, pour expliquer la place qu'occupe le plus souvent l'Apôtre des Nations. Ses traits ont moins varié que ceux de saint Pierre, sa figure ovale, son nez légèrement arqué, son front large et découvert, sa barbe et ses cheveux ondulés le feraient déjà reconnaître, mais l'épée dont il fut décapité et sur laquelle il s'appuie (1), et son manteau largement drapé, indiquant le citoyen romain, ne permettent aucune erreur.

Saint Jean, le Bien-Aimé du Sauveur, conserve presque à toutes les époques la fraîcheur de la jeunesse, c'est ainsi qu'on le distingue facilement des autres Apôtres, au portail de Vézelay (2). Il tient en main le calice empoisonné duquel s'échappe la mort sous la forme d'un dragon. On lit dans la légende dorée, qu'un prêtre des idoles dit un jour à l'Apôtre: qu'il croirait en son Dieu, s'il consentait à boire une coupe empoisonnée et qu'il n'en éprouvât aucun mal; l'Apôtre accepta la proposition, il saisit la coupe et avala la boisson après avoir invoqué le nom de Jésus-Christ, et il n'en fut aucunement incommodé.

Saint André est toujours accompagné de la Croix, instrument de son martyre; cette croix est droite ou couchée ho-

(1) Au portail de l'ancienne cathédrale de Maguelonne, saint Paul est représenté tenant son épée levée, ce qui se rencontre rarement.

(2) Saint Jean garda la virginité toute sa vie et peut être proposé pour modèle aux jeunes gens; c'est pourquoi, dit Pierre Couturier, auteur du XV[e]. siècle, on le représente ordinairement imberbe. Il n'en est pas de même chez les Grecs, il est barbu, et son âge est celui des autres Apôtres.

rizontalement, à tige allongée : c'est ainsi qu'on la représente sur un des vitraux de Bourges. Ce ne fut qu'au XIV[e]. siècle qu'on donna à saint André la croix en sautoir.

Saint Jacques le Majeur a pour attribut, comme saint Paul, le glaive avec lequel il fut décapité ; on le rencontre aussi de bonne heure en costume de pélerin avec le bourdon, la panetière et la pélerine ornée de coquilles : quelquefois, comme on le remarque au portail de Chartres, son vêtement est couvert de coquilles.

Saint Philippe fut, dit-on, crucifié et lapidé à Hiéropolis ; on lui donne pour attribut une croix triomphale.

Saint Barthélemy, dont on ne sait au juste le genre de martyre, est représenté avec différents attributs. Les uns prétendent qu'il fut crucifié et lui donnent une longue croix, se rapprochant par sa forme de la croix processionnale ; les autres lui mettent en main un large coutelas dont ses bourreaux se servirent, disent-ils, pour l'écorcher. Sur un des vitraux de la cathédrale d'Auch, au-dessous du portrait du saint, on le voit étendu sur un chevalet, endurant ce cruel genre de martyre. On le trouve ailleurs portant sa peau sur un bâton (1).

Saint Mathieu porte la pique dont il fut transpercé.

Saint Simon soutient la scie qui servit à son supplice.

Saint Jude, dont on ignore le genre de mort, a pour seuls attributs la palme du martyre et le livre de la doctrine, quelquefois on le représente avec un bâton ou une massue.

Saint Jacques le Mineur fut précipité du haut du temple et achevé par un foulon qui l'assomma de sa masse ; il a pour attribut un bâton de foulon.

Saint Thomas est représenté tenant en main une grosse

(1) Michel-Ange, dans son jugement dernier, représente saint Barthélemy tenant sa peau dans ses mains comme prix de l'éternelle félicité, il semble dire avec Job : *rursùm circumdabor pelle meâ.*

pierre, soit parce qu'il fut lapidé, soit parce qu'il a construit un grand nombre d'églises dans les Indes. Les architectes du moyen-âge l'honoraient comme leur patron et lui donnaient quelquefois une équerre pour attribut. Au portail d'Amiens ils l'ont distingué des autres Apôtres par sa stature plus élevée. Il porte aussi une lance.

Saint Mathias, qui a pris la place du perfide Judas, tient en main la hachette qui a servi à son martyre, ou un glaive comme saint Jacques le Mineur et l'Apôtre saint Paul.

D'après une ancienne tradition admise par saint Augustin, saint Léon, Fortunat et autres, les Apôtres, avant de se disperser, se réunirent pour composer le Symbole, et chacun d'eux apporta un des douze articles. Rufin, prêtre d'Aquilée, qui vivait pendant le cours du IVe. siècle, dit au commencement de son exposition du Symbole : « Nos Pères nous ont appris qu'après l'Ascension du Sauveur, le Saint-Esprit, en forme de langue de feu, se reposa sur chacun des Apôtres, indiquant par là qu'ils devaient porter le flambeau de la foi à tous les peuples de la terre et qu'ils comprendraient sans efforts les langues les plus barbares, car Jésus-Christ leur avait ordonné de prêcher la parole de Dieu à toutes les Nations. Avant donc de se séparer, ils établirent en commun la règle qui devait servir de base à leurs prédications, craignant qu'étant éloignés les uns des autres, ils ne conservassent pas l'unité de doctrine auprès de ceux qui étaient appelés à embrasser la foi de Jésus-Christ. S'étant donc réunis, ils arrêtèrent avec le secours du Saint-Esprit qui les éclairait, le plan de leurs futures prédications. Chacun d'eux communiqua sa pensée et on composa ainsi le symbole, qui devait être proposé aux nouveaux fidèles comme la règle de leur foi. Ce fut avec raison qu'on donna à cette règle le nom de Symbole qui, en grec, signifie *mot d'ordre* et *concours*, car tous avaient contribué à le composer.

« Tel fut, au moment de leur départ, le signe d'unité et de foi qu'ils établirent entre eux pour se reconnaître.

« Les enfants de Noé, avant de se disperser, avaient entrepris de concert d'élever une tour, composée de briques et de bitume dont la hauteur devait atteindre les Cieux ; les Apôtres, pour se mettre à l'abri des ennemis de la foi, dressèrent cette citadelle formée de pierres vivantes et ornée des perles précieuses que le Sauveur leur avait laissées en héritage ; fortifications inébranlables qui devaient résister aux vents et aux torrents, et braver les tempêtes et les orages.

« Ceux qui ont élevé la tour de l'orgueil ont été condamnés à ne plus s'entendre, leur langage est devenu inintelligible entre eux, ceux au contraire qui ont élevé la tour de la foi ont été gratifiés de la science et du don des langues ; en sorte qu'on peut distinguer, sans crainte de se tromper, d'un côté le caractère du péché, et de l'autre le caractère de la foi. »

Les iconographes exploitèrent cette pensée de Rufin, et quand ils réunirent les douze Apôtres, ils mirent quelquefois entre les mains de chacun un philactère contenant l'article du Symbole dont on le croyait l'auteur. Durand de Mende établit de cette manière le rang que chaque Apôtre doit occuper; ce rang, comme nous l'avons fait observer, ne différerait pas de l'ordre suivi dans l'évangile de saint Luc, si saint Thomas était placé immédiatement après saint Mathieu au lieu de le précéder.

Saint Pierre : Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ.

Saint André : Et in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum.

Saint Jacques : Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ Virgine.

Saint Jean : Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.

Saint Philippe : Descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit à mortuis.

Saint Barthélemi : Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei patris omnipotentis.

Saint Thomas : Indè venturus est judicare vivos et mortuos.

Saint Mathieu : Credo in Spiritum Sanctum.

Saint Jacques : Sanctam ecclesiam catholicam, sanctorum communionem.

Saint Simon : Remissionem peccatorum.

Saint Thadée : Carnis resurrectionem.

Saint Mathias : Vitam æternam.

A Sainte-Cécile d'Alby, chacun des Apôtres qui garnissent la clôture du chœur, porte son article sur une banderole, mais ils ne conservent pas exactement le rang que nous venons d'indiquer; il y a quelques variantes.

Durand de Mende et les iconographes ne font point entrer saint Paul dans la composition du *credo*; ce qui est rationnel, si comme plusieurs le prétendent, le Symbole fut composé l'année même de la mort de J.-C., peu de temps après la descente du Saint-Esprit.

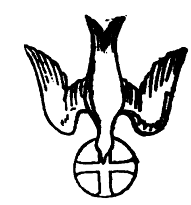
Outre les différentes scènes de la vie du Sauveur dans lesquelles les Apôtres se trouvent, ou réunis, ou dispersés, nous les voyons siéger dans les scènes du jugement. C'est un droit que Jésus-Christ leur a donné ; chargés de promulguer sa loi et de la développer en présence des Nations, ils doivent siéger comme juges et prononcer, contre les infracteurs de cette loi, la sentence de condamnation, de concert avec le grand Juge des vivants et des morts (1).

(1) Sedeatis super tronos judicantes duodecim tribus Israël. Luc, 22.

CHAPITRE 24.

L'Ame. — Colombe. — Petit être humain. — Ame de Marie. — L'Ame avec l'auréole. — Ame divine.

Qui donnera à mon ame les ailes de la Colombe afin que je puisse m'envoler et me reposer dans le sein de Dieu (1). Ce cri d'amour et d'espérance avait retenti aux oreilles de nos artistes chrétiens ; la Colombe devint pour eux le symbole de l'ame fidèle, qui sans cesse cherche à se mettre en union avec Dieu.



Déjà l'Esprit-Saint avait été représenté sous la figure de la Colombe au nimbe crucifère, et ses sept dons divins avaient fait naître la pensée de répéter autant de fois l'image de cet oiseau symbolique. La même forme fut donnée à l'ame pure qu'il sanctifie par son onction sainte, qu'il éclaire de ses divines inspirations.

Emblême de la simplicité, de la douceur, de la candeur et de l'innocence, la Colombe rappelle ces vertus modestes qu'on se plaît à admirer dans le véritable chrétien. On la trouve sur nos plus anciens monuments, portant dans son bec, une branche d'olivier, ou la palme de la victoire. On la voit becqueter le raisin Eucharistique, sur un sarcophage de Saint-Maurice de Vienne, en Dauphiné, et s'abreuver dans le calice, à la Charité-sur-Loire. Sur un autre sarcophage, conservé à Marseille, timide et craintive, elle reste perchée sur un arbre pour se soustraire aux morsures envenimées d'un énorme serpent.

(1) Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam. Psalm. 54-7.

C'est encore sous cette forme que l'ame des Martyrs, d'après nos anciens légendaires, s'échappait de leurs corps.

Cependant ce gracieux emblême devait disparaître pour faire place à un petit être humain aux membres légers et aériens. L'Iconographie payenne en avait offert le type, car sur d'anciens monuments on trouve des ames représentées par de petits corps ailés.

Comme nos imagiers et nos sculpteurs n'avaient pas reculé devant la pensée de revêtir d'un corps humain l'Être par excellence, ils ne craignirent pas dès le commencement du XIIe. siècle et plus tôt peut-être, de donner des formes matérielles à l'ame, substance toute spirituelle; mais à ces formes ils surent imprimer un aspect vaporeux. Ce sont bien des membres humains, mais amoindris, déliés, spiritualisés. Une fois admis, ce type se reproduisit de siècle en siècle. C'est sous cette forme qu'au moment de la mort on voit l'ame s'échapper avec le dernier soupir. Les Anges la reçoivent, ou les démons s'en emparent; c'est ainsi qu'on l'aperçoit dans la balance de la justice divine, dans le giron du Père des croyants, ou entre les horribles bras de satan qui l'entraîne vers l'abîme.

Ces ames sont ordinairement entièrement nues et sans sexe, car leur nature est celle des Anges (1). Quant à l'ame de Marie, par exception, elle est revêtue d'une robe blanche; le respect dû à la Reine des Vierges ne permettait pas de la représenter autrement; les siècles de décadence, si peu scrupuleux sous le rapport des bienséances, ont eu peine à s'éloigner de cette tradition. Le magnifique triptyque de Ternau, diocèse de Nevers, qui date du XVIe. siècle, nous montre

(1) Neque nubent neque nubentur, sed erunt sicut Angeli Dei. Marc. 12-25.

l'ame de Marie reçue par les Anges au moment de sa mort, revêtue d'une robe dorée.

Il est à remarquer que l'Iconographie de l'ame a suivi la marche de l'Iconographie de la Troisième Personne Divine ; d'abord Colombe avec le Saint-Esprit, l'ame revêt la forme humaine presque à la même époque que le Saint-Esprit.

L'auréole est réservée à Dieu, et quelquefois on en a gratifié la Très-Sainte-Vierge, car la gloire du Fils devait rejaillir sur la Mère. Jamais le corps des Saints n'a la gloire pour vêtement, leur tête seule en est ornée ; il n'en est pas de même de leur ame, déifiée en quelque sorte par la sainteté ; la gloire de Dieu devient son héritage : *intra in gloriam Domini tui.* Aussi il n'est pas rare de voir l'ame du Juste environnée de l'auréole.

Il est un sujet souvent reproduit dans notre Iconographie chrétienne, au XIV[e]. siècle et aux siècles suivants, qui se rattache à l'histoire iconographique de l'ame : au moment où l'Archange annonce à Marie le mystère qui doit s'opérer en elle, ou plutôt, aussitôt que la Vierge privilégiée eut donné son consentement, le Saint-Esprit la couvre de ses rayons au milieu desquels on aperçoit un petit corps humain. Saint Antonin (1) condamnait avec véhémence de semblables images comme contraires à la foi ou comme pouvant entraîner les fidèles dans des erreurs condamnées par l'église. Valentin avait été condamné comme hérétique, parce qu'il prétendait que Jésus-Christ était descendu du Ciel avec son corps et que Marie n'avait été en quelque sorte que le canal et le reposoir du Fils de Dieu. Origène, sans partager cette erreur, s'en rapprochait cependant, car il avançait que l'ame de Jésus-Christ avait été formée avant d'être unie à son corps et qu'elle jouissait dans le Ciel de la souveraine béatitude ; en sorte que

(1) Titul. 8, tertiæ partis summæ historialis.

cette ame, au moment de l'Incarnation du Verbe serait descendue du Ciel pour reposer dans le sein de Marie.

Sans partager les erreurs de Valentin, d'Origène et des Anabaptistes, ne pourrait-on pas croire avec Jean Molan (1) que nos iconographes n'ont eu d'autre pensée que de représenter ainsi l'ame divine, le Verbe divin, au moment où il quitta le sein de son Père pour se revêtir de notre nature. Nous l'avons déjà vu, sur le point d'entreprendre sa pénible mission, se présenter sous cette forme et recevoir la panetière et le bâton du pélerin. Il vaudrait mieux, ajoute Jean Molan, éviter de semblables images qui peuvent favoriser l'erreur.

CHAPITRE 25.

Les quatre fins de l'homme. — La mort. — Mort du juste. — Mort du pécheur. — Un chapiteau de Vézelay. — Résurrection des morts. — Pèsement des ames. — Jugement. — St.-Sernin de Toulouse. — L'enfer. — L'enfer des impudiques. — Ste.-Cécile d'Alby. — Le Paradis. — Abraham recevant les justes.

Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pècherez jamais (2).

Cette salutaire pensée de nos livres saints devait être une source de méditations profondes pour nos Pères, dans les siècles de ferveur et de foi ; ne nous étonnons pas de la voir exposée si souvent et avec tant d'énergie dans notre Iconographie chrétienne.

C'était après s'être prosternés le front dans la poussière du sanctuaire, c'était après avoir conjuré Dieu avec le Roi-Prophète, de percer leurs chairs de la crainte de ses jugements (3),

(1) De hist. ss. imag. lib. III, cap. 13.

(2) Memorare novissima tua et in æternum non peccabis. Eccl. 7-40.

(3) Confige timore tuo carnes meas. Psalm. 118-120.

que nos artistes religieux allaient confier à la pierre les sublimes et salutaires terreurs qui avaient agité leurs ames. Le ciseau encore inhabile du XI[e]. siècle, s'était déjà hasardé à indiquer par quelques traits épars et grossiers ces vérités terribles ; mais le XII[e]. siècle sut sortir de cet état d'hésitation. La main du sculpteur, devenue plus ferme et plus assurée, les grava profondément sur les tympans des portails et sur les chapiteaux des colonnes, tandis que les peintres les imprimaient sur les parois des murailles et en couvraient les coquilles absidales.

La période ogivale abandonna presque entièrement l'ornementation historique et emblématique des chapiteaux, pour y substituer les plantes indigènes et les crosses végétales ; mais les portails et les vitraux peints permirent de développer la série des grandes vérités catholiques, l'histoire de la religion et des Saints qu'elle a produits, et surtout de rappeler le souvenir salutaire des fins dernières de l'homme.

La mort, le jugement, l'enfer, tels étaient les effrayants sujets que le moyen-âge se plaisait à méditer ; mais à côté des motifs de terreur on retrouve avec bonheur des motifs d'espérance ; la vue du Ciel avec ses éternelles récompenses et les joies pures de ses fortunés habitants, vient de temps à autre reposer l'esprit fatigué de ces scènes accablantes.

La mort ne se présente pas toujours avec la même physionomie ; son aspect, en effet, ne doit pas partout être le même. Le geolier qui ouvre les portes d'une prison, déride quelquefois ses traits, ordinairement sombres et sévères ; dans certains moments le sourire erre sur ses lèvres malgré le bruit de ses lourdes clefs et le son aigre des verroux ; c'est que ses fonctions ne se bornent pas à tirer le criminel de son cachot pour le mettre entre les mains du bourreau, il est encore chargé de briser les chaînes de l'innocent éprouvé par le malheur, et de le rendre à la liberté. C'est sous ce

point de vue que nous devons envisager la mort ; c'est ainsi que l'envisageaient nos pères.

Nous pouvons sans effroi considérer le juste mourant, tel qu'il est représenté sur nos anciennes basiliques, tel qu'on le voit, par exemple, au portail occidental de Notre-Dame de Paris. Il semble que déjà un reflet de la gloire de la céleste Jérusalem, dont les habitants jouissent d'une éternelle jeunesse, a rejailli sur sa figure ; c'est pour cela qu'on le voit sans barbe ou avec une barbe naissante. Etendu sur son lit de douleur, il est calme et résigné, il paraît insensible à la souffrance ; ses mains sont jointes sur sa poitrine, ses yeux sont fermés aux choses de ce monde, ou ne s'ouvrent que pour regarder le Ciel ; on ne remarque dans ses traits aucune altération : une modeste couverture est étendue sur son corps ; tout, en un mot, annonce en lui l'espérance et la paix : on croirait l'entendre répéter avec le Roi-Prophète : Ah ! qu'il est long le temps de mon pélerinage (1) ! et avec l'Apôtre : qui me délivrera de ce corps de mort ? Oh ! combien je désire de le voir tomber en dissolution, afin que je puisse régner avec Jésus-Christ (2).

Presque partout on voit le bon Ange à la tête du lit du juste mourant ; ami fidèle, compagnon inséparable, il est là pour le soutenir dans ce moment décisif, et pour le défendre contre les derniers efforts de l'ennemi du salut. Parfois cet ennemi se tient aux pieds du lit du moribond, mais la présence de ce démon horrible ne sert qu'à indiquer que les combats du juste ne cessent qu'avec sa vie ; c'est une nouvelle fleur à ajouter à son immortelle couronne, et qui en fera le plus bel ornement. Quand il rend le dernier soupir, le bon Ange reçoit

(1) Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est, multum incola fuit anima mea. Psalm. 119.

(2) Quis me liberabit de corpore mortis hujus. Rom. 7-24. Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. Philipp. 1-23.

son ame et la transporte dans les Cieux ; tandis que satan se retire confus de sa défaite.

Assez souvent la mort du pécheur est en regard de la mort du juste. Ce n'est plus cet homme aux traits calmes et empreints de résignation, c'est un homme au corps moitié nu, car dans l'agitation du désespoir il a écarté les riches tapis qui le couvraient. Tout chez lui est humain, tout est matériel ; une barbe sale cache en partie sa figure sillonnée de rides ; sa bouche se contourne, ses membres se crispent, ses yeux hagards expriment les terreurs qui bouleversent son ame ; les démons environnent sa triste couche, ils craignent que leur proie ne leur échappe, ils ne veulent pas la perdre de vue. Souvent un d'eux, comme on le voit à Moissac (1), se charge d'entretenir le désespoir dans son cœur et de lui ôter tout sentiment de confiance en mettant devant ses yeux l'image de sa passion ; il mourra donc dans son péché (2).

Quand l'ame de ce pécheur s'échappe de son corps, les démons s'en emparent avec avidité. Cependant le bon Ange de ce malheureux, qui a fait encore à ses derniers moments d'inutiles efforts pour lui inspirer des sentiments de pénitence, se retire en pleurant. Un des chapiteaux provenant de l'ancienne église de Saint-Sauveur de Nevers, nous présente ces derniers détails.

Cette double scène semble être copiée ordinairement sur l'évangile ; car c'est le pauvre Lazare qui est en regard du riche impitoyable, et dont la mort est si différente. Il n'est peut-être pas, après le jugement dernier, de sujet plus souvent reproduit dans l'Iconographie chrétienne que la parabole du Lazare et du mauvais riche, on la retrouve dans les

(1) A Moissac, le démon au pied du lit de l'avare mourant, lui montre la bourse qu'il faut abandonner et qui a été pendant sa vie l'objet de ses pensées et la cause de ses crimes.

(2) In peccato vestro moriemini. Joan. 8-21.

différentes régions architectoniques ; à Saint-Sernin de Toulouse et à Saint-Lazare d'Autun ; à Moissac et à Vézelay, etc. Les grecs comme les latins se sont plu à la représenter. Nous nous contenterons de décrire ici brièvement un chapiteau de la Magdeleine de Vézelay ; nous parlerons de Moissac et de Saint-Sernin au chapitre des Vertus et des Vices.

Le mauvais riche est étendu sur un lit magnifiquement orné, deux personnes sont auprès pour le servir, cependant son ame sort de sa bouche, et deux démons s'en emparent. Dans un angle du même chapiteau est Lazare, seul, abandonné de tous ; il est accroupi, car, comme le Fils de l'Homme il n'a pas, à ses derniers moments, où reposer sa tête ; son corps glacé n'est pas même couvert de mauvais haillons, il est complètement nu. Sa résignation ne demeurera pas sans récompense, son ame s'élève vers le Ciel au milieu d'une gloire elliptique, et l'autre angle du chapiteau nous montre cette ame pure reposant dans le sein d'Abraham.

Ne cherchons point de détails sur le jugement particulier, je doute que nous les rencontrions. L'ame du juste, aussitôt après sa mort, est reçue par les Anges ou s'élève d'elle-même dans la gloire, tandis que satan s'empare de l'ame du pécheur pour l'entraîner dans sa sombre demeure ; c'est là qu'il la retiendra en état de prévention, jusqu'au moment où la dernière trompette l'appellera devant le tribunal du redoutable juge.

Mais si nos iconographes ont laissé de côté le jugement particulier, avec quelle énergie ils ont développé le jugement général. Après avoir échauffé leur imagination par la lecture du livre de l'Apocalypse, ils ont couvert des détails de cet effrayant sujet, les portails et les vitraux de nos basiliques, car il en est peu qui ne nous montrent Jésus-Christ, Juge. Sur le plan inférieur, les Anges sonnent de la trompette pour faire sortir les morts de leurs tombeaux, on voit ces morts

soulevant la pierre sépulcrale qui les couvre, ou la terre qui



avait été amoncelée sur eux. La plupart expriment un sentiment de frayeur : déjà les Vertus des Cieux ont été ébranlées à l'approche du grand Juge.

Au second plan sont les douze Apôtres qui doivent juger



les douze tribus d'Israël; puis l'Archange Saint-Michel, la La-

lance en main, procède au pèsement des ames. A droite sont celles auxquelles le jugement doit être favorable; à gauche, satan amène celles sur lesquelles il a des droits. Quelquefois, comme à Saint-Lazare d'Autun et à Saint-Trophime d'Arles, un ange armé d'un glaive se tient entre le séjour réservé aux justes et le lieu du supplice, pour empêcher les méchants de passer à droite.

Le souverain Juge domine cet effrayant tableau. Au-dessus de sa tête, comme à Bourges, deux Anges soutiennent, l'un, le disque du soleil, l'autre, celui de la lune; ces deux astres qui ont éclairé tant de crimes, semblent paraître comme témoins devant le redoutable tribunal. Ailleurs, comme à Notre-Dame de Paris et à St.-Etienne d'Auxerre, deux personnages sont agenouillés aux pieds du Sauveur; ce sont Marie et Jean (1); ils ont été témoins de son immense charité sur le calvaire, ils cherchent par leurs prières à tempérer les rigueurs de sa justice.

A Saint-Sernin de Toulouse, la scène du jugement offre un type particulier. Le Sauveur paraît sur les nuées du Ciel, accompagné de ses Anges : deux d'entre eux portent la croix; c'est le Code sacré d'après lequel le monde doit être jugé; deux autres portent des flambeaux renversés, ce sont peut-être les torches qui ont servi à incendier l'univers, ou plutôt ils indiquent que celui qui sonde les cœurs et les reins n'a pas besoin de lumière étrangère, lui qui est l'éternelle lumière qui doit éclairer les Elus (2).

Au-dessus sont les douze Apôtres, accompagnés de deux Anges, l'un à droite et l'autre à gauche, tenant chacun un phylactère déroulé; ce sont les bonnes et les mauvaises actions qui doivent faire la matière du jugement; ce sont

(1) Souvent au lieu de saint Jean l'Evangéliste, c'est saint Jean-Baptiste qu'on voit aux pieds du Sauveur.

(2) Lucerna ejus est agnus. Apoc. 21-23.

les livres ouverts dont il est parlé dans l'Apocalypse (1). Comme il est facile de le reconnaître, ce portail de Saint-Sernin n'est qu'une traduction littérale des passages de l'Evangile et de l'Apocalypse concernant le jugement dernier. Ici point de balance, il n'est pas nécessaire de peser les ames; on a sous les yeux les livres ouverts qui contiennent la vie de chacun, il ne s'agit plus que de prononcer la sentence ; ce n'est point encore le jugement, c'est le dernier avènement du Fils de l'Homme.

Nous avons vu plus haut que l'Archange saint Michel porte lui-même la balance ; cependant, quelquefois, comme on le remarque à St.-Lazare d'Autun et à St.-Révérien, diocèse de Nevers, la balance est soutenue par la main de la justice divine qui sort des nuages, et alors l'Archange place les ames dans le plateau, tandis que de son côté, satan cherche à faire prévaloir ses droits (2).

Enfin le jugement terminé, l'Archange conduit les justes vers le lieu de l'éternel bonheur ; déjà le long du chemin les fleurs croissent sous leurs pas. Un vitrail de Bourges nous montre ce chemin parsemé de fleurs, et ceux qui le parcourent ont la couronne royale en tête, car ils doivent régner éternellement (3).

Cependant satan conduit ses victimes ; leur trajet est le commencement de leurs supplices, comme celui des Elus est le commencement de leur bonheur ; les flammes brillent sous leurs pas (4).

L'enfer est représenté de différentes manières ; le plus ordinairement, c'est une énorme tête de monstre ressemblant

(1) Libri aperti sunt. Id. 20-21.

(2) Voyez ce que nous avons dit, dans l'Iconographie des démons, sur satan accusateur.

(3) Regnabunt in sæcula sæculorum. Apocal. 22-5.

(4) C'est ce qu'on remarque au portail de Saint-Trophime d'Arles.

à une baleine. Elle vomit des flammes qui enveloppent ses victimes, et des jets de feu sortent de ses nazeaux. C'est dans cette gueule béante que les démons entassent les réprouvés avec une joie infernale, ou une froide cruauté; ils sont souvent armés de crocs qu'ils enfoncent dans les entrailles de leurs victimes. On voit cette tête de baleine sur les vitraux de St.-Etienne de Bourges, au portail d'Auxerre, sur un des chapiteaux de St.-Révérien, etc. Sur un autre chapiteau de St.-Sauveur de Nevers, c'est une tête de monstre à gueule



enflammée, mais n'ayant aucun rapport avec la baleine (1).

(2) Cette tête de monstre avoisinait le chapiteau qui représentait le mauvais riche mourant; parmi les victimes qu'on remarque dans sa gueule enflammée se voit le mauvais riche; sa tête sort de la gueule et il montre au père Abraham sa langue desséchée.

Dans l'église de Sémelay, diocèse de Nevers, un chapiteau du XIIe. siècle représente des porcs dévorant les victimes, comme un autre chapiteau voisin nous montre les excès du vice impur; il est facile de reconnaître la pensée de l'artiste, la baleine est un animal trop noble, le feu, même le feu de l'enfer, est trop pur pour le vice immonde; il fallait créer un genre de supplice qui fût en rapport avec l'état de l'homme avili par l'impureté : on le fait donc dévorer par des porcs.

Au portail occidental de Bourges, l'enfer est une énorme chaudière dans laquelle les démons précipitent ceux qui leur ont été livrés après le jugement : un démon armé d'un soufflet entretient l'activité du feu allumé sous cette chaudière.

Nous ne parlerons pas de l'enfer des fresques de Sainte-Cécile d'Alby. On a abandonné les traditions chrétiennes pour ne se laisser guider que par les caprices d'une imagination que l'art païen a échauffée. Les sept péchés capitaux sont punis d'une manière différente. Les orgueilleux, par exemple, sont attachés au haut d'une montagne à des moulins tournant à tous les vents; les envieux, nus, sont plongés jusqu'à la ceinture dans un fleuve glacé, et ceux qui veulent éviter le vent qui les pique sont obligés de se plonger sous la glace, etc. Qui ne reconnaîtrait ici une espèce de parodie des supplices d'Ixion et de Tantale.

Le Paradis comme l'enfer n'est pas représenté partout de la même manière. Souvent on voit le Sauveur dans sa gloire, environné des vingt-quatre vieillards tenant d'une main une coupe de parfums, une espèce de violon de l'autre, et portant en tête la couronne royale; c'est ainsi que le tympan du portail de Moissac nous montre le Paradis. A Chartres, à St.-Denis, à Reims, etc., on retrouve les vingt-quatre vieillards avec les mêmes attributs ou à peu près. A Saint-Lazare d'Autun, le Paradis est représenté par un palais élevé où les Anges portent les ames des justes. A St.-Etienne d'Au-

xerre, les Anges reçoivent dans des linges les ames de ceux dont la sentence a été favorable : ce sont sans doute les robes blanches dont ces ames vont être bientôt revêtues (1).

Le plus souvent on se contente de représenter le Patriarche Abraham recevant dans son sein les ames des prédestinés. Nous le trouvons sur un des vitraux de St.-Etienne de Bourges et au portail principal, à Moissac, à Vézelay, etc.

A St.-Trophime d'Arles, Abraham n'est pas seul; il est accompagné d'Isaac et de Jacob qui reçoivent aussi les ames des justes dans leur giron (2). Pourquoi nos artistes du moyen-



âge, d'une imagination si féconde, paraissent-ils si stériles quand il s'agit de peindre les splendeurs du Paradis. C'est

(1) Datæ sunt illis singulæ stolæ albæ. Apoc. 6.

(2) Recumbent cum Abraham, Isaac et Jacob in regno cœlorum. Math. 8-11.

parce qu'ils ont entendu l'Apôtre avouer son impuissance pour nous en donner une idée et se contenter de nous dire, que l'œil de l'homme n'a jamais vu, que l'oreille de l'homme n'a jamais entendu, que son cœur n'a jamais senti rien qui soit comparable au bonheur que Dieu réserve à ceux qui l'aiment (1).

Nous terminerons ce chapitre par la description d'un des chapiteaux de l'église de St.-Révérien, diocèse de Nevers (XIIe. siècle).

Sur une des faces, deux Anges nimbés sonnent de la trompette et au-dessous les morts sortent de leurs tombeaux; une autre face nous montre la main de la justice divine au-dessous du tailloir, soutenant, non pas une balance, mais une espèce de romaine à un seul plateau; une tête humaine est placée dans ce plateau. D'un côté, un diable à figure horrible et grimaçante, au corps velu, semble attendre avec impatience le résultat du pèsement; de l'autre, un Ange nimbé prend par la main deux ames qui ont soutenu l'épreuve. Sur la troisième face, c'est la tête du monstre dont nous avons parlé plus haut; un diable armé d'un énorme maillet, enfonce dans cette cruelle gueule une victime qui lui a été livrée; un autre diable, tirant la langue avec moquerie, tient une autre victime attachée par le cou, tandis qu'un troisième lui enfonce un croc dans les entrailles pour l'entraîner dans cet abîme vivant. Enfin sur la dernière face se voit le Paradis. C'est un édifice garni de trois tours, et celle du milieu est surmontée d'une croix; dans l'intérieur paraissent deux personnes assises se contemplant ou conversant ensemble; au-dessus d'elles, on voit une tête disposée de telle manière que les trois têtes forment un triangle. C'est, comme nous l'avons dit : l'emblême de la Trinité.

(1) 1, ad Corinth., 2-9.

CHAPITRE 26 (1).

Les Vertus et les Vices. — Cathédrale d'Amiens et de Chartres. — Les Vierges sages et les Vierges folles. — St.-Etienne d'Auxerre et St.-Etienne de Sens.





LIMARES

Le catéchisme monumental eût été incomplet, s'il n'eût mis sous les yeux des peuples le double tableau des Vertus et des Vices. Après avoir développé les fins dernières de l'homme, il était important de leur montrer les Vertus qu'ils doivent pratiquer pour parvenir au souverain bonheur, et les Vices qu'ils ont à combattre pour se soustraire aux terribles arrêts de la Justice divine.

Jusqu'au XIe. siècle les emblêmes des Vices sont rares, si toutefois on en rencontre; il n'en est pas de même des Vertus qu'on avait déjà personnifiées. Abbon de Fleury avait envoyé, au Xe. siècle, au pape Grégoire V, deux vases sculptés sur lesquels on voyait la religion qu'il nomme *ethica*, et la Charité, accompagnées des quatre Vertus Cardinales.

(1) Presque toutes les figures ci-jointes nous ont été obligeamment prêtées par M. de Caumont, quelques unes ont été exécutées pour notre ouvrage, mais la plus grande partie avaient été faites pour le Bulletin monumental. Tels sont les figures qui vont suivre et qui avaient été gravées pour un mémoire sur le grand portail de la cathédrale d'Amiens; par MM. Jourdain et Duval.

Au XIIe. siècle, Pierre Le Poitevin, chancelier de l'église de Paris, inventa, à l'usage des étudiants pauvres, des arbres aux branches desquels on voyait, selon la série qui leur convenait, les emblêmes des Vertus et des Vices. Ces arbres étaient peints contre les murailles des classes (1).

Il était facile de représenter les Vices, ils se manifestent pour la plupart, par des actes extérieurs et matériels; il n'en est pas ainsi des Vertus, êtres abstraits et tout célestes, que le voile de la modestie dérobe souvent aux regards des hommes. Il fallut donc avoir recours aux symboles et aux figures allégoriques. Durand de Mende veut que les Vertus soient personnifiées sous la forme de femmes voilées, pour indiquer leurs charmes secrets et la douce nourriture par laquelle elles fortifient l'ame qui les possède (2).

En donnant la description d'un encensoir du XIIe. siècle, d'après le moine Théophile (3), nous avons dit que la coupe de l'encensoir était garnie de médaillons circulaires renfermant des bustes de femmes, allégories des Vertus; le nom de chaque Vertu était inscrit dans le cercle ou nimbe qui encadrait le médaillon. C'est ainsi qu'on représentait les Vertus au XIIe. siècle, dans des médaillons ou bien par des figurines qui ornaient les bas-reliefs et les chapiteaux. Nous ne croyons pas qu'on les trouve en pied d'une certaine dimension (4).

Le XIIIe. siècle adopta avec empressement les types que

(1) Hug. Vict. t. 3, p. 254.

(2) Virtutes in mulieris specie depinguntur quæ mulcent et nutriunt. Rat. div. offic., lib. 1.

(3) Voyez page 135.

(4) M. Charles Des Moulins nous parle, il est vrai, des quatre Vertus Cardinales qui ornent le portail de Moissac (Bull. mon. t. XI, p. 271), mais nous pouvons certifier que notre savant collègue est dans l'erreur. Les dégradations qu'a éprouvées cette partie du portail l'ont empêché de reconnaître la Salutation Angélique et la Visitation dans les quatre personnages dont il fait mention.

lui avait laissés le XIIe. ; il sut classer plus méthodiquement les Vertus et les Vices ; il leur imprima son cachet, et leur donna un nouveau caractère. Dans les portails, les Vierges folles, les Vices et les traits historiques qui s'y rattachaient, les paraboles qui les rappelaient, furent relégués au côté



gauche ; les Vierges sages, les Vertus, tous les traits honorables ornèrent le côté droit.

Déjà nous avons pu remarquer que le moyen-âge avait établi dans ses différents tableaux un système *d'opposition.*


LIMARE. SC.


LIMARE. SC.

L'église était en regard de la synagogue ; la bonne mort et la mauvaise, le paradis et l'enfer, le bon Ange et Satan, Lazare et le mauvais riche, etc., faisaient pendants ; le même système dut se continuer dans les allégories des Vertus et des Vices, ou dans leur personnification. Les scolastiques eux-mêmes établissaient d'après ce principe leurs divisions théologiques. De même, dit saint Thomas, que nous admettons seulement quatre Vertus Cardinales, nous ne devons reconnaître que quatre péchés capitaux (1).

Le même docteur avait établi, en suivant la même pensée, la classification des Vertus et des Vices.

Les Vertus Théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité sont suivies des Vertus Cardinales, la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force.

Puis viennent les Vertus Morales, sœurs ou filles de ces quatre Vertus, et comprenant les Vertus Sociales et les Vertus Privées.

En regard de chaque Vertu est placé le Vice qui lui est opposé. Ainsi la sculpture, la peinture, la scolastique adoptent le même plan.

Souvent, comme on le voit à Chartres, la Vertu porte une double couronne, celle de la Terre et celle du Ciel, un diadème et un nimbe. Il doit en être ainsi, car sur la Terre elle règne par le respect qu'elle commande, et dans le Ciel par la gloire dont Dieu la revêt.

Comme chaque Vertu a son caractère propre et son mérite particulier, on ne peut la distinguer des autres que par ses signes attributifs.

Nos anciens chevaliers pouvaient être reconnus malgré la visière de leur casque rabattue sur leur figure ; ils portaient sur leurs pennons et leurs écus les insignes d'honneur que

(1) Thom. Primæ secundæ quest. 84, art. 4.

leur avaient légués leurs pères, ou qu'ils avaient eux-mêmes acquis par leur bravoure. Les Vertus ne tardèrent pas à prendre les insignes de la chevalerie, qui s'était identifiée avec elles. Elles conservèrent leur voile protecteur, mais en même temps elles portèrent un écusson chargé d'un symbole qui indiquait le nom et le mérite de chacune. Nous voudrions pouvoir ici insérer en entier les explications si intéressantes que MM. Jourdain et Duval ont données sur les vingt-quatre médaillons qui ornent le grand portail de la cathédrale d'Amiens ; nous nous contenterons de les indiquer avec leurs emblêmes.

Douze tableaux renferment les Vertus, douze autres for-





mant une ligne inférieure, sont réservés aux Vices. Les trois premiers tableaux sont consacrés aux Vertus Théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité, au-dessous desquelles on a placé l'Idolâtrie, le Désespoir et l'Avarice.

La Foi porte sur son écusson un calice surmonté d'une croix, car l'Eucharistie est le mystère de la Foi (1).

L'Idolâtrie est représentée par un homme priant devant un singe.

L'Espérance a pour attribut une croix de résurrection : *Dieu nous a régénérés, et a confirmé notre espérance par la résurrection de Jésus-Christ* (2).

Le Désespoir se perce le cœur d'un glaive (3).

La Charité se dépouille de son vêtement pour le donner à un pauvre, assis auprès d'elle; et la brebis qui donne sans se plaindre son lait et sa toison, orne son écu.

L'Avarice assise auprès de son coffre-fort, palpe avec passion les pièces de monnaie qu'elle en a sorties.

(1) Mysterium fidei.

(2) Regeneravit nos in spem vivam per resurrectionem. J.-C. 1 Pet., 1-3.

(3) Gladius eorum intret in corda ipsorum. Psalm. 36-15.

On est étonné de voir ici, parmi les Vertus Théologales qui doivent avoir Dieu pour objet immédiat, la Charité ainsi représentée; mais l'étonnement cesse quand on se rappelle que le second commandement est semblable au premier et se confond avec lui.

Et en voyant l'avare, on croit entendre les paroles du Sauveur : *Vous ne pouvez servir Dieu et la déesse de l'argent.* Dieu n'est plus la fin dernière de celui qui se laisse dominer par cette passion : son argent est devenu son idole, il lui a consacré les pensées de son esprit et les affections de son cœur.

Aux Vertus Théologales succèdent les Vertus Cardinales, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force; au-dessous



desquelles on voit, l'Injustice, la Folie, la Présomption et la Peur.



La Justice tient une palme dans sa main droite, car le juste doit fleurir comme le palmier (1) ; et comme sa mémoire ne doit pas périr, on a placé sur son écusson le phénix, symbole d'immortalité.

(1) Justus ut palma florebit. Ps. 91-13. In memoriâ æternâ erit justus. Ps. III, 7.

L'Injustice est indiquée par un individu qui cherche à corrompre son juge.

Le Sauveur a dit : *Soyez prudents comme des serpents.* C'est le serpent qu'on donne pour attribut à la Prudence (1).

La Folie marche inconsidérément sur des pierres roulantes. et mord une pierre qu'elle tient à la main, tandis qu'une autre pierre lui tombe sur la tête. *Il ne faut pas suivre la voie de la ruine, si on ne veut pas que les pierres deviennent une occasion de chute* (2).

La Tempérance se confond avec la simplicité et l'humilité chrétienne, elle porte une colombe sur son écusson (3) ; la colombe, au reste, est le symbole de la Pureté, fille de la Tempérance.

La Superbe est renversée avec le coursier qu'elle montait (4).

La Force, vêtue en guerrier et armée d'une épée nue, a le lion pour attribut, tandis que la Peur fuit devant un ennemi imaginaire, et jette loin d'elle le glaive qui pourrait lui servir de défense (5).

Après les Vertus Cardinales viennent les Vertus Sociales qui en dérivent : la Patience, la Douceur, la Concorde et l'Obéissance, et au-dessous la Colère, la Fierté, la Discorde et l'Indocilité.

(1) Estote ergo prudentes sicut serpentes. Math. 10-6.

(2) In viâ ruinæ non eas, et non offendes in lapidibus. Eccles. XXI, 2.

(3) Simplices sicut columbæ. Math. 10-6.

(4) Collidam in te equum et equitem ejus. Jerem. 51-21.

(5) Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor. Psalm. 52-6.

Le Bœuf charge l'écusson de la Patience.

La Colère nous montre une femme cherchant à percer d'un glaive un moine qui l'instruit et qui lui adresse sans doute quelque reproche.



La Douceur a l'agneau pour emblême.

La Fierté est représentée par un seigneur assis repoussant du pied un vassal qui lui rend hommage.

La Concorde porte une branche d'olivier sur son écu.

La Discorde est indiquée par une querelle de ménage ;

c'est une lutte violente entre un homme et une femme ; on voit d'un côté le fuseau et la quenouille que la femme a jetés, de l'autre un vase renversé, cause probable de la querelle.



L'Obéissance se reconnaît au chameau, animal docile, accroupi sur l'écusson.

L'Indocilité se manifeste par l'attitude fière et indépendante d'un individu adressant la parole à un évêque.

En vain nous passerions une partie de notre vie à méditer les charmes de la Vertu et à considérer la laideur du Vice, en vain nous réglerions notre conduite d'après ces salutaires mé-

ditations, si nous nous laissions à la fin abattre par le découragement. Il n'y aura de sauvé que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin (1); il n'y aura de couronné que celui qui aura combattu le bon combat (2), en se montrant courageux et fidèle à son chef.

Cette série de Vertus et de Vices eût été incomplète, si on n'y eût adjoint la Persévérance et l'Inconstance. Nous les voyons dans les deux derniers tableaux.

La Persévérance est couronnée; elle soutient d'une main la tête de la victime, et la queue retombe sur l'écusson qu'elle porte et qui est aussi orné d'une couronne. Il a mérité la couronne, celui dont la vie a été un holocauste continuel et qui ne s'est rien réservé de la victime.



Le médaillon de l'Inconstance nous montre un moine abandonnant le couvent qu'il avait jusque-là considéré comme un lieu de refuge et un port de sûreté.

(1) Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Math. 10-22.

(2) Non coronatur nisi qui legitimè certaverit. 2, Timoth. 2-5.

On comprend facilement pourquoi les Vertus seules portent des écussons, c'est un signe honorable qui ne convient qu'à la Vertu ; le Vice ne saurait y prétendre : c'est aussi une arme défensive ; elle devient inutile à celui qui ne veut pas combattre, et qui méprise les palmes de la victoire.

A Chartres, la filiation des Vertus Cardinales est plus complète ; on y voit la *Sécurité*, fille de la Prudence, dont l'écu est chargé d'un château-fort ; elle semble dire : Si vous voulez conserver la paix, préparez-vous à la guerre ; l'*Agilité*, *Velocitas*, la *Santé* et l'*Amitié*, filles de la *Tempérance*. L'une porte sur son écu trois flèches, l'autre trois poissons, la troisième deux couples de colombes adossées, et cependant se regardant avec douceur. La *Majesté*, fille de la *Force*, porte pour étendard une croix, qui rappelle celui par qui règnent les rois, et de qui découle toute autorité ; trois sceptres ornent son écu.

L'*Honneur* et la *Liberté* sont filles de la *Justice ;* l'une a pour attribut deux mitres, et l'autre deux couronnes. La Liberté, en effet, ne peut exister qu'autant que les droits des inférieurs et des supérieurs seront garantis ; il faut donc qu'elle protège ces doubles droits ; elle exerce un double empire.

Aux Vertus et aux Vices, un grand nombre de nos édifices religieux adjoignent les Vierges sages et les Vierges folles ; il est facile de les reconnaître, les unes à leur modestie, au voile qui couvre leur tête, et à la lampe allumée qu'elles tiennent à la main, et dont elles abritent avec soin la flamme ; les autres, au contraire, sont vêtues d'une manière mondaine ; leurs vêtements accusent leurs formes, et leur lampe est renversée.

Les piédroits du grand portail d'Auxerre sont garnis de ces Vierges. A droite, au-dessus des Vierges sages, un Ange tient une couronne ; à gauche, au-dessus des Vierges folles,

un Ange est armé d'un glaive. On remarque au portail de St.-Etienne de Sens, la même disposition, mais la récompense et le châtiment sont exprimés d'une autre manière, plus conforme au texte de l'Evangile ; au-dessus de l'archivolte servant de larmier au portail, se trouvent deux édifices renfermés dans deux médaillons, indiquant la céleste demeure. Du côté des Vierges sages, la porte est ouverte, et, malgré les mutilations, on reconnaît encore la silhouette de l'époux au nimbe crucifère, qui attend les Vierges fidèles ; au sommet de l'édifice, l'Ange des récompenses (aujourd'hui brisé), leur montrait la couronne immortelle. Du côté des Vierges folles, la porte est fermée; elles n'apercevront pas même les splendeurs de la salle du festin; elles ne verront pas un seul instant la face de l'époux qui leur crie de l'intérieur: *Nescio vos*, *Je ne vous connais pas.* L'Ange des vengeances, armé d'un glaive, se montrait seul au sommet de l'édifice ; il est mutilé comme l'Ange des récompenses.

Nous avons aussi remarqué au même portail des détails que nous n'avons pas rencontrés ailleurs; comme ils se rattachent aux Vertus, ils trouvent ici naturellement leur place. Une des archivoltes est garnie de figurines dont chacune tient à la main un disque timbré d'une fleur. La fleur, comme on le sait, est le symbole de la Vertu, par ses brillantes couleurs et par la bonne odeur qu'elle répand autour d'elle ; le disque n'est autre chose que le nimbe, récompense de la Vertu. Voilà donc tout à la fois l'espérance du juste et les motifs de son espérance ; qu'il soit fidèle à suivre les préceptes de l'Apôtre : *Tene quod habes;* qu'il ne laisse pas échapper ce qu'il possède, et la gloire sera son partage. Mais ce n'est pas l'acte seul qui constitue la bonté d'une action, il faut que cet acte soit fait avec générosité et une grande pureté d'intention ; à ce prix seulement, il aura son éternelle récompense. C'est ce que semblent indiquer les deux figurines

placées au-dessus des autres, au sommet de l'arcade : l'une porte sur son disque une colombe ou un aigle, symboles de la simplicité et de la générosité; et l'autre, un phénix, symbole de l'immortalité.

CHAPITRE 27.

Les Péchés capitaux. — Portail de St.-Sernin de Toulouse. — Les trois Concupiscences. — La femme aux reptiles. — Portail de Moissac. — Les deux types de l'Avarice. — Nouvelle étude du portail de St.-Sernin.

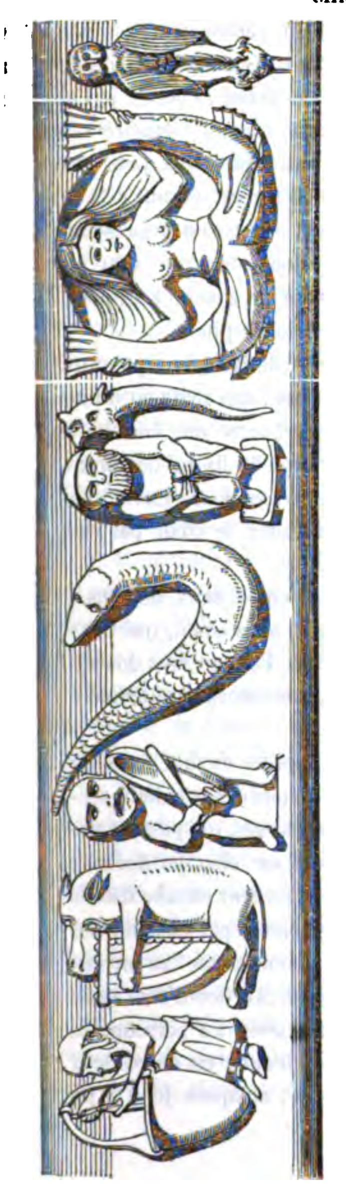
Parmi les personnes qui ont traité avec talent différents points de l'Iconographie chrétienne, plusieurs ont cru remarquer dès le XIIe. siècle et même dès le XIe. des emblêmes ou des symboles indiquant les sept Péchés capitaux.

On a donné une explication assez ingénieuse des différentes figures qui couvrent les chapiteaux de la crypte de l'église de St.-Parize-le-Châtel, diocèse de Nevers. Ces figurines seraient les symboles des sept Péchés capitaux; l'Envie serait représentée par le hibou; l'Orgueil par le singe jouant du violon et le porc pinçant de la harpe; l'Avarice par un homme serrant entre ses mains, des bourses pleines, qu'il craint qu'on ne lui ravisse; l'Impureté par une sirène à deux queues; la Colère par un centaure poursuivant un cerf; la Paresse par la tortue, et la Gourmandise par un diable cornu placé devant une chaudière.

M. Charles Des Moulins, membre de l'Institut des provinces et de la Société française, retrouve les mêmes sujets, mais sous un autre type à l'église de St.-Sernin de Toulouse, au portail appelé vulgairement portail des Péchés capitaux.

Telle est la description qu'il en fait :

« Le portail des sept Péchés capitaux, dont le nom popu-





FIGURES DANS LA CRYPTE DE ST.-PARIZE-LE-CHATEL.

laire est une preuve évidente et bien rarement conservée jusqu'à nos jours, de la signification catéchismale attribuée par le moyen-âge à nos emblêmes, est divisé, comme je l'ai dit, en deux arceaux à double retrait. Chaque voussure retombe sur une colonne; en tout, huit chapiteaux pour représenter sept sujets seulement. Rien n'y est étranger à ce thême inaltérable ; mais un des sept sujets est représenté identiquement sur deux chapiteaux contigus, qui sont au front du pilier central. Voici, en allant de gauche à droite, comment sont représentés les sept Péchés capitaux. »

« 1°. L'Envie. Un homme assis entre deux démons pourvus d'ailes et de plusieurs cornes, assis aussi, qui tiennent d'une main une des mains de l'homme, et de l'autre une fourche à deux dents crochues, au moyen de laquelle ils lui déchirent l'estomac. Les anciens, on le sait, représentaient l'Envie sous les traits d'une femme qui se fait déchirer le cœur par des serpents;

« 2°. L'Avarice. Un homme assis entre deux démons, pourvus d'ailes et de plusieurs cornes, assis aussi, qui tiennent d'une main un objet empaqueté (de l'argent sans doute). L'homme serre de ses deux mains une énorme aumônière suspendue à son cou;'

« 3°. La Luxure. La femme aux reptiles est nue, assise, mamelles pendantes, peu distinctes, mordues par deux serpents couverts d'écailles, à gueules fort larges, qui passent en-dehors sous les cuisses, et reviennent sur elles en-dedans, en se croisant d'un côté et de l'autre; ils passent ensuite dans le pli du coude, et leur queue est tenue relevée par chacune des mains de la femme, puis se termine en crosse au niveau des crochets de la volute du chapiteau. Au lieu d'être assise entre deux démons, comme le sont trois des personnages principaux des autres chapiteaux, la femme est entre deux personnages debout, entièrement vêtus, auxquels je n'ai pu

reconnaître aucun attribut particulier, et qui me semblent être des femmes;

« 4°. et 5°. (pareils). La Paresse. Un homme assis, vêtu d'une longue robe, sans aucun attribut particulier, et ne faisant rien que de soutenir de ses deux mains les volutes du chapiteau. Deux personnages vêtus, sans attributs, et que je ne sais de quel nom appeler, lui tiennent les avant-bras. L'homme n'est-il pas coupable de paresse, s'il ne s'occupe qu'à soutenir ou à embellir sa demeure terrestre et passagère, sans travailler à son salut éternel;

« 6°. La Colère. Un homme assis, tenant de chaque main le cou d'un dragon ailé, bipède couvert d'écailles, dont la queue est longue, enroulée et se développe en feuillages. Ces dragons ont des serres d'aigle, dont une pose sur chaque cuisse de l'homme; leurs deux têtes accolées (museaux de chiens, longues dents, longues oreilles), mordent son crâne.

« M. Branche, dont M. de Caumont cite l'interprétation au sujet du chapiteau de Mirat, attribue à l'Orgueil la figure dont les reptiles semblent ronger la tête; à l'Envie ou à la Colère, celle dont ils attaquent le cœur. Forcé de chercher l'Orgueil dans le chapiteau suivant, je crois pouvoir attribuer celui-ci à la Colère, qui d'ailleurs, selon le langage vulgaire, part plutôt de la tête que du cœur;

« 7°. L'Orgueil. Il faut bien que j'avoue que j'ai eu la plus grande peine à retrouver ce sujet dans les chapiteaux du portail que je décris, et je n'ai pu me décider pour celui-ci, qu'après avoir vainement cherché à y plier les autres, et au moyen d'une explication qui paraîtra peut-être bien alambiquée. Une très-petite figure nue (ame), debout et les mains jointes, est placée dans une sorte de cadre oval, acuminé à sa partie inférieure, vertical, et qui ressemble un peu à *vesica piscis*. Une plate-bande percée de trous, qui semblent attendre des clous, borde ce cadre: on dirait un bateau vu

à vol d'oiseau. Deux anges ailés, nimbés, un genou en terre, tiennent ce cadre de leurs deux mains. Est-ce un avertissement pour que l'homme, admis aux faveurs de la contemplation céleste, ne se laisse pas aller aux fumées de l'orgueil? Est-ce une image des illusions funestes auxquelles l'ambition de la sainteté peut entraîner l'homme même qui aurait abjuré toutes les ambitions mondaines? On ne saurait disconvenir du moins que ces deux hypothèses conviennent à ce siècle de ferveur et de foi; et elles s'appliqueraient peut-être plus spécialement encore aux monastères, dans lesquels il ne s'était introduit ni relâchement, ni luxe mondain, depuis les grands saints réformateurs qui y avaient passé et dont plusieurs vivaient encore;

« 8°. La Gourmandise. Un homme assis, ayant sur ses genoux une table ou une nappe brodée, sur laquelle on voit deux pains ou autres mets. De sa main droite, il soutient un objet aplati (assiette); de sa main gauche, il en soutient un autre de même forme à peu près, qu'il semble présenter à un pauvre, nimbé, qui s'avance courbé, et s'appuyant sur un bâton recourbé en crosse; deux chiens s'élancent pour courir contre ce pauvre. A droite de l'homme, un serviteur lui présente une coupe, et derrière ce serviteur, on voit trois objets empilés l'un sur l'autre, qui ressemblent à des amphores. La pensée qui a dicté ce chapiteau, me paraît être celle-ci: *que l'aumône elle-même n'excuse pas la gourmandise.* »

Nous devons avouer que la plupart des explications données par le savant membre de l'Institut des Provinces, nous ont paru peu satisfaisantes; une étude plus approfondie du portail de St.-Sernin lui eût fait considérer plusieurs des sujets qu'il contient, sous un point de vue plus rapproché de la vérité. Plus bas, nous en donnerons l'explication, telle que nous la concevons.

Avant tout, il faut bien se convaincre qu'au XII°. siècle,

la classification des sept péchés capitaux n'était pas encore admise par nos artistes.

Saint Grégoire, il est vrai, parle bien de ces sept sources empoisonnées, desquelles découlent tous les autres Vices, en indiquant, à la place de la Paresse, la Tristesse *Tristitia;* mais notre grand docteur du XIIIe. siècle, saint Thomas d'Aquin, refuse formellement, comme nous l'avons vu, d'admettre cette classification; nos iconographes se contentaient comme lui de mettre les Vices en opposition avec les Vertus partagées en différentes catégories.

Les artistes chrétiens, à l'époque qui nous occupe, esquissaient à grands traits les tableaux de nos livres saints; ils avaient entendu l'Apôtre dire aux Ephésiens: « L'impudique et l'avare n'auront point d'héritage à espérer dans le royaume de Jésus-Christ (1). « Ils savaient qu'il ne voulait pas même « qu'on nommât, dans l'assemblée des Saints, l'Avarice et « l'Impureté (2). » Tels étaient les Péchés capitaux qu'ils reconnaissaient, et s'ils en ajoutaient un autre, c'était l'Orgueil qui venait compléter la triple concupiscence dont parle saint Jean; car tout le mal qui existe dans le monde tire son origine de la concupiscence de la chair, de la concupiscence des yeux et de l'orgueil de la vie (3). Ce sont les seuls péchés capitaux qu'ils admettaient avec saint Augustin, qui traduit *superbia vitæ* par l'ambition des honneurs de la terre; cette triple concupiscence, ajoute le saint évêque d'Hippone, renferme tous les autres péchés (4).

(1) Omnis immunditius aut avarus non habet hæreditatem in regno. Eph. 5.

(2) Omnis immunditia aut avaritia nec nominetur in vobis. Id.

(3) Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est et oculorum et superbia vitæ. 1, Joan. 2-66.

(4) Hæc autem tria genera vitiorum omnia peccata concludunt. St.-Aug. in psalm. VIII.

La concupiscence de la chair, outre l'Impureté, comprend la Gourmandise et la Paresse ; la concupiscence des yeux comprend l'Avarice, et l'Orgueil de la vie engendre l'Envie et la Colère (1).

Nous ne prétendons pas dire que les tristes enfants de ces trois grands Vices, n'aient jamais été indiqués par des emblêmes ou même par des traits historiques, nous avons des preuves du contraire.

Nous avons vu à la Charité-sur-Loire, en regard de Daniel dans la fosse aux lions, un homme entouré d'un serpent, qui lui ronge la langue, et auprès, une femme demi-nue, avec deux serpents qui lui dévorent les seins. Le rapprochement de ces deux tableaux nous a fait reconnaître la pensée de l'artiste ; Daniel était la victime de l'Envie et de la Calomnie des grands de Babylonne : cependant, il est calme, tandis que les tourments de ses accusateurs sont indiqués par les personnages aux reptiles ; le serpent qui ronge la langue indique la Calomnie, et on sait que l'Envie était représentée par les anciens sous la figure d'une femme aux mamelles pendantes et dévorées par des serpents. Ces deux Vices se trouvent ici pour indiquer que l'homme vertueux persécuté, est moins à plaindre que ses persécuteurs.

Si on ne veut pas s'écarter du vrai et s'exposer à de fausses interprétations, il ne faut pas chercher, au XIe. ou au XIIe., et même au XIIIe. siècle, la série des sept Péchés capitaux ; qu'on se contente d'étudier les traits dont nous avons parlé et leurs variétés.

Il est même à remarquer que l'Orgueil se rencontre plus

(1) Il est à remarquer que le Sauveur consentant à être tenté, éprouve cette triple tentation, de gourmandise (car il ne voulut pas que le démon de l'impureté s'approchât de lui), de vaine gloire et d'avarice.

rarement que les deux autres, et d'une manière moins distincte; c'est que les Vices intellectuels sont plus difficiles à peindre que les Vices matériels, tels que l'amour des plaisirs de la chair et la passion de l'argent.

La concupiscence de la chair est presque toujours indiquée par le Vice impur, et il serait difficile de constater d'une manière certaine et évidente la présence de la Paresse et de la Gourmandise. C'est peut-être ce dernier Vice que développe un des chapiteaux de l'église de Sémelay, diocèse de Nevers; un individu accroupi dévore un fruit avec une bestiale avidité: sa posture semble indiquer une grossière machine à digestion plutôt qu'un homme.

Il est peu d'églises où les excès du Vice impur soient plus souvent répétés que dans celle de Sémelay; on voit sur un des chapiteaux du chœur les épouvantables et dégoûtants détails de la sodomie: deux fois, dans la même église, la femme aux reptiles est déchirée par des serpents; nous y avons trouvé l'enfer des impudiques, des porcs dévorants des victimes humaines, enfin un des chapiteaux de la nef nous montre la victoire remportée sur le vice impur: une femme reçoit une couronne que lui offre un individu placé auprès d'elle; elle a vaincu le reptile immonde qu'elle paraît écraser: c'est le triomphe de la Vertu qui a sa récompense assurée même ici-bas.

Ce sujet est très-rare.

La femme aux reptiles est donc la personnification de la Luxure; c'est un type généralement admis au XIIe. siècle, et qu'on rencontre dans les différentes régions architectoniques; à Moissac et à Sémelay, à Toulouse et à St.-Nicolas d'Angers, à Montmorion et à S^te^.-Croix de Bordeaux, à St.-Sauveur de Dinan, à St.-Jouin de Marne, etc., etc. (1).

(1) A Saint-André de Bordeaux on retrouve la femme aux reptiles au XIXe. siècle; Saint-Etienne d'Auxerre, à la fin du même siècle, le reproduit encore à son portail occidental.

Cette femme est tantôt nue, tantôt demi-nue et d'autres fois entièrement couverte et revêtue même d'une guimpe qui s'entrouve pour laisser voir les seins ; c'est ainsi qu'elle se présente à S[te].-Croix de Bordeaux et à St.-Nicolas d'Angers.

Un bas-relief du musée de Toulouse nous montre la femme aux reptiles complètement nue et enfantant un serpent qui de suite s'allonge le long de son corps pour lui dévorer le sein gauche.

A Moissac, cette femme indique le dernier degré d'avilissement où peut conduire le Vice impur ; elle est debout, nue, ses cheveux en désordre tombent sur ses épaules, sa figure est contractée par la souffrance, sa bouche se contourne, ses membres se crispent, deux horribles reptiles couverts d'écailles montent le long de son corps, s'appuient sur les plis des coudes et lui rongent les seins ; les parties sexuelles sont dévorées par un énorme crapaud.

A côté d'elle un affreux démon, vêtu seulement de quelques lambeaux qui lui couvrent la partie inférieure du corps, retient le bras droit de cette femme ; ses jambes terminées par des pieds de lion sont garnies de deux talonnières formées de touffes de poils ; il porte sur sa tête des cornes de taureau, un énorme crapaud sort de son nez contourné ou de sa bouche. Il est impossible de rendre d'une manière plus expressive tout ce que le Vice impur a de repoussant.

De même que la Luxure a ses degrés de malice et d'avilissement qui semblent marqués par les différentes nuances dont nous venons de parler, l'Avarice se montre aussi sous des types différents, selon les variétés de cette passion. On l'envisageait, au moyen-âge, sous un double rapport. Ici c'est l'égoïsme qui ne cherche point à accumuler, mais ne songeant qu'à soi, use de ses richesses pour se procurer une vie splendide et satisfaire son appétit ; insensible du reste aux

misères des autres, il demeure sourd aux prières du pauvre. Cette nuance est indiquée par la scène du mauvais riche et du pauvre Lazare si souvent reproduite. Là c'est l'amour de l'argent, mais sans aucun but autre que le triste bonheur d'amasser et de palper de misérables pièces de monnaie. Dans le premier cas, l'avare est cruel pour les autres seulement; dans le second, il est encore cruel pour lui-même, car il se laisse manquer de tout; comme Judas, il ne reculera devant aucun crime quand il trouvera une occasion de satisfaire sa passion. Celui qui se laisse dominer par l'égoïsme ne trouve pas, du moins aux yeux du vulgaire, son châtiment sur la terre; l'avare doublement cruel est puni, même ici-bas, par sa propre passion qui devient son bourreau.

Après ces explications, qui nous ont paru nécessaires, nous allons étudier le portail de St.-Sernin, puisque nous refusons d'admettre l'interprétation donnée par M. Charles Des Moulins. Nous conserverons pour l'ordre les numéros des chapiteaux tels qu'il les a établis.

Les chapiteaux 1 et 2 représentent l'avare proprement dit; on le voit, au second chapiteau, soutenant de ses deux mains l'énorme aumônière suspendue à son cou. Il est assis entre deux démons, qui bientôt prendront empire sur lui et le rendront doublement cruel : c'est la passion qui commence, elle n'est pas encore entièrement développée.

L'autre chapiteau nous montre le même individu toujours assis entre deux démons; il est nu, et les deux démons devenus ses tyrans et ses bourreaux lui déchirent impitoyablement les entrailles (1).

Les chapiteaux numéros 7 et 8, faisant les pendants des premiers, nous montrent la scène du Lazare et du mauvais

(1) C'est ainsi que l'avare est représenté à Lescure. Voyez au chap. 11 le démon tyran.

riche. Ce dernier n'écoutant que l'égoïsme est assis à table; il soutient son assiette de la main droite, et de la gauche il porte le morceau à sa bouche; auprès de lui un serviteur lui présente une coupe. Cependant Lazare, un bâton à la main, la tête ornée du nimbe crucifère (1) se présente devant lui et réclame en vain quelques secours; le riche impitoyable est sourd à ses prières; les chiens de la maison sont aux pieds du pauvre, ou pour l'éloigner ou pour lécher ses plaies. L'autre chapiteau, numéro 7, que M. Des Moulins a appliqué à l'orgueil, nous montre la récompense du Lazare. Son ame, épurée par l'adversité et la résignation, est transportée par les Anges dans le sein d'Abraham; déjà cette ame est environnée de gloire ovoïde (2).

Le chapiteau numéro 3 est la Luxure personnifiée par la femme aux reptiles, comme l'a expliqué M. Charles Des Moulins.

Le numéro 6 n'est point, selon nous, la Colère, mais bien plutôt le remords qui suit la faute, ou si on aime mieux un nouveau type de la tyrannie que le démon exerce sur les victimes des passions. C'est ainsi qu'au portail de St.-Gilles, Caïn, fratricide, a la tête déchirée par les griffes d'un dragon.

Quant aux chapiteaux 4 et 5 qui sont absolument les mêmes, un personnage, vêtu d'une longue robe, soutenant les volutes des chapiteaux ou se cramponnant après, est assis entre deux autres personnes vêtues qui le tiennent par les bras; il est assez difficile de les expliquer.

(1) Nous avons dit au chapitre 5 pourquoi ce nimbe timbré d'une croix sur la tête de Lazare.

(2) Le bonheur du pauvre qu'il a méprisé est une des peines du mauvais riche.

Ici nous exposerons timidement notre pensée.

Les autres chapiteaux nous montrent la passion naissante, puis satisfaite ; les remords et les tortures qui en sont la suite, ne pourrait-on pas reconnaître ici la tentation, le germe de la passion ? le démon sait prendre quelquefois les dehors de l'Ange de lumière, la tentation ne montre à l'homme que le plaisir et lui cache l'amertume que doit produire ce plaisir passager. Si l'avare avait vu dès le principe le démon de l'avarice armé d'un croc destiné à lui déchirer les entrailles ; si la femme impudique eût aperçu le démon de la luxure sous la forme d'un dragon qui devait lui ronger le sein, ils eussent combattu l'un et l'autre et n'auraient jamais consenti à se soumettre à un pareil esclavage. Mais les deux serpents, les deux démons se sont présentés autres qu'ils n'étaient, pour les porter au mal ; ils ont cherché à établir doucement leur empire ; ils tiennent leur victime par le bras ; l'autre cherche à se débarrasser, il se cramponne après le chapiteau, malheureusement ses efforts ne sont ni assez constants ni assez généreux.

Nous nous sommes demandés pourquoi, au moyen-âge, on rencontre souvent l'avare mourant, accompagné de démons qui reçoivent son ame, tandis que jamais, à notre connaissance, on ne représente l'impudique à ses derniers moments ? Nous nous sommes rappelés 1°. que le mauvais riche de l'Evangile eut l'enfer pour sépulcre (1) ; 2°. que l'Avarice est la passion dont il est plus difficile de se débarrasser, et que l'avare meurt dans l'impénitence finale ; 3°. que l'avare n'éprouve pas toujours dès cette vie les châtiments qu'il mérite et qu'il fallut bien montrer au peuple que son cœur sans pitié trouverait après sa mort Dieu sans pitié. Les mêmes raisons n'existaient pas pour l'impudique. 1°. Cette passion

(1) Sepultus est in inferno. Luc., 16-22.

se calme avec les années, passe ordinairement avec l'effervescence de la jeunesse et ne dessèche pas le cœur comme l'avarice ; il est plus facile d'exciter chez l'impudique des sentiments de repentir ; 2°. il est puni dès cette vie par la honte attachée à son crime, le remords et les maladies qu'engendre sa passion. Ce sont ces peines et ces châtiments temporels que les catéchistes sculpteurs se sont plu à mettre sous les yeux des peuples. La vue des châtiments présents, même dans les siècles de foi, est souvent plus efficace que la crainte des châtiments à venir pour détruire le vice.

CHAPITRE 28.

Les Sciences et les Arts chez les Romains. — Les Sages et les Philosophes chez les Grecs. — Apologues et Fables.

Nous ne devons pas être étonnés de voir les emblêmes des Vertus orner nos basiliques ; leur place est naturellement auprès des saints qui les ont pratiquées, et la religion qui les inspire peut bien les admettre dans ses temples ; ne soyons pas non plus surpris d'y rencontrer les vices que le chrétien doit combattre pour arriver au céleste bonheur, ils doivent aussi trouver place dans ce grand cours de morale, mais pourquoi ces allégories des sciences et des arts qu'on remarque à Sens, à Amiens, à Reims, à Auxerre, etc. La Théologie en costume de clerc, la Médecine avec le serpent pour attribut, la Musique tenant en main une lyre ou un autre instrument ; la Pédagogie avec ses disciples sur des bancs placés devant elle ; la Philosophie, la tête couverte d'une toque ou barette, ayant aussi ses disciples sur des bancs, mais revêtus d'une chape ; l'Architecture tenant le bâton qui lui sert de mesure ;

la Géométrie avec un compas; la Peinture avec sa palette et ses pinceaux; l'Astronomie avec sa sphère céleste, etc. « C'est « que toute science vient de Dieu » (1) et doit concourir à sa gloire; c'est que l'église « doit s'enjoindre tout ce qui est « bon » (2); c'est enfin que toutes nos cathédrales et nos principaux monastères n'étaient pas seulement des écoles de morale, mais encore des écoles qui entretenaient les sciences humaines. Les Conciles qui se tinrent pendant le IXe. siècle exigèrent que chaque évêque eût un maître attaché à sa cathédrale et dès-lors nos basiliques devinrent comme les foyers de la science qu'entretinrent les Loup de Ferrières, les Hisemare, les Héric, les Rémi, les Gislebert, les Albon, les Fulbert, etc.

Avant de monter sur le siége épiscopal de Londres, Gislebert, surnommé l'Universel, avait présidé les écoles cléricales d'Auxerre et de Nevers. Les allégories des Vertus et des Sciences, placées ordinairement au grand portail, semblaient donc indiquer que toutes partaient du même foyer de lumière. Ces Sciences personnifiées portaient souvent le nimbe ainsi que les Vertus. La Science et la Vertu sont sœurs.

Les Grecs n'admettaient pas toutes ces allégories des Sciences aussi facilement que les Latins, mais leur iconographie adjoignait à ses personnages religieux un grand nombre des Sages et des Philosophes qu'avait produits leur antiquité payenne.

Toutes les fois que dans leurs écrits on trouvait une sentence en rapport avec la vérité catholique, on ne balançait pas à leur donner place dans les rangs des Prophètes. Apollonius, Thucidice, Solon l'Athénien, Plutarque, Platon, Aristote, Philon le philologue, Sophocle, Thoutis, roi d'Egypte,

(1) Deus scientiarum Dominus, 1. Reg. 2-3.
(2) Quod bonum est tenete, Thess. 5-21.

etc., prenaient leur rang dans cette espèce de Concile universel auquel étaient convoqués tous les Sages du monde pour rendre hommage à la vérité.

Les Apologues et les Fables vinrent compléter par leurs moralités l'histoire des Vertus et des Vices ; on s'en servait comme de tableaux de remplissage. A Amiens, au grand portail, on voit la fable du renard et du corbeau, et celle du loup et de la cigogne. Cette dernière scène se rencontre aussi à Autun. Nous ne devons pas être étonnés de voir les fables d'Esope reproduites par nos iconographes du moyen-âge ; pourquoi auraient-ils rejeté ces témoignages de l'Antiquité payenne en faveur de la Vertu ? Ces leçons de morale données par les payens eux-mêmes étaient pour eux comme des perles précieuses ramassées dans la boue. Au reste, ils n'ignoraient pas que les Pères de l'Eglise n'avaient pas dédaigné ces apologues ; Tertulien cite la fable du geai (1) ; saint Basile celle du loup et de l'agneau (2) ; saint Augustin approuve les fables d'Esope et celles qu'Horace a disséminées dans ses œuvres.

CHAPITRE 29.

Le temps. - Allégorie payenne. — Allégorie chrétienne. — Le zodiaque. — Le calendrier. — La roue de notre existence.

Les anciens avaient personnifié le Temps sous le trait de leur bifrom Janus, Dieu à deux têtes ou à double face ; il regarde le passé et l'avenir, le présent n'est rien pour lui. Si quelquefois on lui donne quatre figures, c'est pour indiquer

(1) Adversùs Valentinianos.

(2) Epist. 80.

les quatre saisons auxquelles il préside, et qui concourent à son existence. C'est un être purement terrestre. C'est, si nous pouvons nous servir de cette comparaison, la crysalide qui ne vit pas, quoiqu'elle est un germe de vie; elle a vécu et elle vivra.

Il n'en est pas de même dans l'Iconographie chrétienne. Car, pour le chrétien, le présent est tout, puisque le passé n'est plus et que l'avenir n'est pas encore. Le souvenir du passé peut faire naître en lui des regrets ou de la confiance, l'avenir des espérances ou des craintes; mais le présent est là : c'est lui qui est le dépositaire de ces sentiments, c'est à lui de dissiper les regrets du passé et les craintes de l'avenir par une vie d'expiation, c'est à lui de maintenir sa confiance et d'assurer ses espérances par la persévérance dans le bien. Nos artistes ne pouvaient donc oublier le présent dans leurs allégories du Temps, et c'est pourquoi ils ont remplacé le bifrom Janus par un personnage à trois têtes et à trois visages.

Le Temps est un composé d'instants successifs qui concourent à former les heures, les jours, les mois, les saisons, les années et les siècles, qu'on pourrait nommer les membres de cet être insaisissable. Les astres, par leurs révolutions, marquent ces différentes parties, ces fractions du temps, et ces fractions de temps sont pour le chrétien le prix de l'éternité. Le zodiaque dut donc à son tour entrer dans l'Iconographie chrétienne. Que j'aime à le considérer imprimé sur le portail de nos grandes basiliques, à Notre-Dame de Paris, à St.-Marcellin d'Amiens, à la Magdelaine de Vézelay, etc.

Ces signes avec une muette, mais sublime éloquence, semblent répéter au chrétien qui entre dans le temple : « Rachetez le temps, car les jours sont mauvais (1). »

(1) Redimentes tempus quoniam dies mali sunt. Ephes. 5.

Tantôt ces signes environnent Jésus-Christ dans sa gloire et rappellent les paroles de l'Apôtre : « Le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles (1). » Tantôt ils servent d'encadrement au Jugement dernier, et semblent paraître comme témoins pour déposer contre tous les pécheurs de tous les âges. Ailleurs, comme à Vézelay, ils complètent le tableau de la mission des Apôtres et annoncent la perpétuité de l'Eglise qui doit subsister jusqu'à la consommation des siècles.

Le plus souvent, les signes du zodiaque sont accompagnés des travaux qui leur correspondent; d'autres fois, comme au grand portail de St.-Etienne de Sens, on se contente d'un simple calendrier, indiqué par les différentes occupations propres à chaque mois de l'année. Janvier est désigné par un homme assis, paraissant plongé dans une profonde méditation; on dirait qu'il repasse dans son esprit les actes de l'année qui vient de s'écouler ou qu'il prépare les travaux de l'année qu'il commence; Février est un vieillard qui se chauffe; Mars taille sa vigne; Avril sème; Mai, époque des voyages, de la guerre, de la chasse, est indiqué par un homme à cheval, Juin par un faucheur, Juillet par un moissonneur, Août par un batteur de blé, Septembre par un vendangeur, en Octobre on entonne les vins, en Novembre le bûcheron se précautionne contre le froid, et en Décembre on tue le porc.

Un ancien bréviaire, du commencement du XVIe. siècle, fait mention de ces occupations qu'il exprime en vers Léonins, en admettant cependant quelques variantes.

POCULA JANUS AMAT; SED FEBRUUS ALGEO CLAMAT.
MARTIUS ARVA FODIT; APRILIS FLORIDA NUTRIT.
MAIO SUNT SOMES AMORUM.

(1) Jesus Christus, heri et hodiè, et in sæcula. Ad Hæbr. XIII, 8.

DAT JUNIUS FERRA ; JULIO RECECATUR AVENA.
AUGUSTUS SPICAS, SEPTEMBER CONTERIT UVAS.
SEMINAT OCTOBER ; SPOLIAT VIRGULTA NOVEMBER.
QUERIT HABERE CIBUM PORCUM MACTANDO DECEMBER.

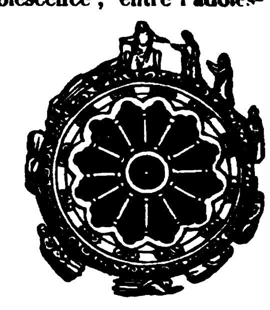
On a prétendu que nos pères plaçaient ces images aux portes de nos églises pour indiquer qu'il fallait en entrant dans le Temple saint laisser dehors le souvenir des affaires ordinaires et communes, et nous, nous prétendons qu'en plaçant le travail auprès des allégories de la Vertu, l'Eglise a voulu apprendre à ses enfants à sanctifier l'un par l'autre.

La vie humaine composée de ces fractions de temps à elle-même, ses différentes phases, car les instants qui coulent si vite ne présentent pas à l'homme une uniformité constante. *Bonheur, malheur*, telle est la grande division de notre fragile existence. La roue mystérieuse de notre vie, mise en mouvement par la main de la providence, tourne rapidement et d'un seul tour nous conduit du berceau à la tombe en nous laissant apercevoir la faiblesse de l'enfance, les aberrations de la jeunesse, les soucis de l'âge mûr et la caducité de la vieillesse. L'homme ne fait que naître ; aussi l'Apôtre saint Jacques appelle notre vie « la roue de notre existence » (1).

Ce sont ces pensées qui ont déterminé nos artistes du moyen-âge à représenter la vie humaine par une roue qui ornait ordinairement la rose du grand portail, et à indiquer sur chaque rayon ou sur la circonférence les sept âges de la vie de l'homme. Les Grecs comme les Latins ont largement exploité ce sujet, avec cette différence que les Latins plus souvent que les Grecs ont multiplié les personnages qui montaient à la roue ou qui en descendaient. Ils ont établi, si nous pouvons le dire, des âges de transition entre l'enfance et la

(1) Rotam nativitatis nostræ. Jacob. 3-6.

jeunesse, entre la jeunesse et l'adolescence, entre l'adolescence et l'âge viril, entre l'âge viril et la vieillesse, entre la vieillesse et la décrépitude, c'est pourquoi on voit souvent un grand nombre de personnages autour de cette roue.



A Troyes un vitrail de la fin du XVe. siècle indique les sept âges; à la cathédrale de Cantorbéry on a retranché la décrépitude; à Amiens la roue est garnie de dix-sept personnages en relief, huit montent à droite (1) et huit à gauche descendent. Entre eux, sur le sommet de la roue, se voit un homme avec une barbe rare, la couronne royale en tête, il est assis sur un trône; c'est l'homme arrivé à l'âge viril; il est libre, indépendant, il commande en maître, il croit régner.

Ceux qui montent sont sans barbe, ceux qui descendent sont barbus, ils craignent de glisser le long de la roue, et vers le bas ils annoncent que les forces leur manquent. Ils sont tristes, et semblent dire avec Jacob: « Les jours de « pélerinage ont été courts et mauvais » (2).

CHAPITRE 30.

Attributs des Saints. — Attributs généraux. — Attributs particuliers.

Il est important avant tout de bien reconnaître à quelle classe appartiennent les personnages qu'on veut étudier; nous ne répéterons pas ce que nous avons dit des Anges, des Apôtres et des Evangélistes, leurs signes distinctifs empêchent de les confondre avec les autres Saints. Nous avons maintenant à

(1) Gauche de celui qui regarde.

(2) Dies peregrinationis meæ parvi et mali. Gen. 47-9.

considérer les différentes classes, en général, avant d'indiquer les attributs particuliers qu'on donne ordinairement aux Saints les plus populaires et les plus connus.

L'Abbé revêtu d'un froc et ayant un capuchon renversé, tient un livre dans la main gauche, une crosse dans la main droite et assez souvent il a la tête couverte d'une mître sans ornements. La volute de la crosse est tournée en-dedans pour indiquer que sa juridiction ne s'étend que sur son monastère.

L'Abbesse en costume de religieuse porte aussi le livre et la crosse, et quelquefois la croix pectorale.

L'Archevêque a la mître en tête, le bâton pastoral ou crosse dans la main gauche, bénit de la main droite ou tient un livre; il est revêtu d'une chappe ou des autres ornements pontificaux, recouverts du pallium. La volute de la crosse est tournée en-dehors, signe de sa juridiction extérieure. Souvent, à partir du XVe. siècle, la crosse de l'Archevêque est remplacée par une croix triomphale à double traverse.

L'Evêque est comme l'Archevêque, si on excepte le pallium et la croix à double traverse.

Le Diacre est revêtu d'une dalmatique, d'une étole en sautoir et du manipule. Souvent on lui met entre les mains le livre de l'évangile.

L'Hermite porte une longue barbe; il est revêtu d'un froc, il a ordinairement devant lui une tête de mort: un gros chapelet est suspendu à sa ceinture.

Le Moine se distingue de l'hermite par sa large tonsure; il a ordinairement un capuchon et un scapulaire.

Le Martyr a dans la main une palme; il porte assez souvent les instruments de son supplice; s'il occupait quelque rang dans l'église, il est revêtu des insignes de sa dignité.

Le Prêtre est en aube; il porte le manipule, l'étole et la chasuble.

La Religieuse a ordinairement le scapulaire par dessus sa robe, la mentonnière et le voile.

Le Roi se reconnaît aux insignes de la royauté, au sceptre et à la couronne.

Le Soldat se distingue par son armure.

La Vierge est vêtue d'une simple robe, ses cheveux flottent sur ses épaules; si elle est martyre, elle porte la palme ou une couronne à la main. Assez souvent on voit des Vierges qui, outre la palme, ont encore la couronne sur la tête; ce double attribut semble convenir à celles qui ont combattu pour conserver leur foi et leur virginité.

La Veuve est âgée; elle porte un manteau, un voile et une guimpe.

Quand une fois on a reconnu à quelle catégorie appartient le personnage qu'on veut étudier, il ne s'agit plus que de découvrir son signalement particulier, les signes distinctifs qui empêchent de le confondre avec les autres Saints de la même catégorie.

Sainte Agathe soutient devant elle, sur un plat, ou sur un linge un des seins qu'on lui a arrachés; on voit quelquefois à ses pieds des tenailles, instrument de son supplice.

Saint Agapit est représenté avec un lion couché à ses pieds.

Sainte Afre est placée dans une chaudière enflammée.

Sainte Agnès porte un petit agneau qui rappelle son nom et sa douceur. Nous rencontrerons d'autres attributs, qu'on peut appeler parlants et qui indiquent le nom du personnage: l'attribut de sainte Fare en particulier.

Saint Adrien est représenté ayant devant lui le billot sur lequel on lui coupa les pieds et les mains.

Saint Ambroise a auprès de lui une ruche d'abeilles, on le trouve aussi avec un fouet à la main. Dans un combat livré en 1339, entre les Milanais et les Impériaux, les Milanais vainqueurs, prétendirent avoir vu pendant la bataille leur saint protecteur qui tenait un fouet levé au-dessus de leurs ennemis.

Saint Alban porte, comme saint Denis, sa tête entre ses mains.

Saint Alexis, mourant, est couché sur un escalier.

Saint Anastase, martyr, est attaché à la queue d'un cheval indompté.

Sainte Apolline a pour attribut la pince avec laquelle on lui arracha les dents.

Sainte Anne est occupée à faire lire la Sainte Vierge.

Sainte Apollinaire est frappée par un démon armé d'une massue.

Saint Antoine, solitaire, est tourmenté par un ou plusieurs démons, ou bien il est accompagné d'un bouc dont le démon a pris la forme ; le plus souvent on le voit portant un livre et une clochette, appuyé sur une croix-potence et accompagné d'un porc. Quelquefois on voit auprès du Saint une flamme, parce qu'on avait recours à lui pour être garanti de la peste, qu'on appelait le *Feu de saint Antoine*.

Saint Antoine de Padoue est debout ou à genoux devant l'enfant Jésus, ou le porte sur ses bras.

On lui donne quelquefois l'âne pour attribut.

Saint Antonin, évêque, est monté dans une barque et se laisse aller au courant d'un fleuve.

Saint Aré, évêque de Nevers, est couché dans une barque.

Saint Augustin tient un cœur enflammé.

Sainte Austreberte a un âne pour attribut.

Baltazard, un des trois Rois Mages, porte ordinairement un vase de myrrhe.

Sainte Barbe porte une tour ou un calice surmonté d'une hostie.

Saint Benigne, évêque de Dijon, est représenté avec les instruments de son supplice, deux lances croisées, une massue et des alênes au bout des doigts.

Saint Bernard est agenouillé devant la Sainte Vierge qui lui présente l'Enfant Jésus.

Saint Blaise guérit un enfant ; il a pour attribut le peigne de fer, instrument de son supplice.

Saint Boniface, en costume épiscopal, renverse un arbre.

Sainte Blandine est attachée à une colonne.

Saint Brice, disciple et successeur de saint Martin, porte sur la main des charbons ardents, en preuve de son innocence, ou bien soutient entre ses bras l'enfant dont la langue se délia pour confondre ses calomniateurs.

Sainte Catherine de Sienne est quelquefois représentée avec les stigmates.

Sainte Christine est percée de flèches.

Sainte Catherine, la couronne royale en tête, et à la main la palme du martyre, soutient une roue armée de dents de fer ; le plus souvent cette roue est rompue.

Saint Canut est agenouillé, en habits royaux, devant un autel.

Saint Cyr est représenté nu, monté sur un sanglier.

Sainte Cécile est entourée d'instruments de musique.

Saint Charles Borromée est en habit de Cardinal et la corde au cou, agenouillé devant un autel.

Saint Christophe, d'une stature colossale, porte l'enfant Jésus sur ses épaules.

Sainte Chantal, en costume de Visitandine, tient un cœur à la main.

Sainte Claire tient un ostensoir.

Saint Damien et saint Côme, médecins, sont représentés avec une bouteille à la main, ou debout auprès du lit d'un malade.

Saint Denis porte sa tête entre ses mains.

Sainte Dorothée porte des fleurs et des fruits dans un panier.

Saint Dunstan pince de la harpe.

Saint Dominique est ordinairement agenouillé devant la

Sainte Vierge qui lui apparaît avec son divin Enfant ; auprès de lui est un chien armé d'une torche enflammée.

Sainte Elisabeth de Hongrie et *sainte Elisabeth* de Portugal ont l'une et l'autre la rose pour attribut. La première a quelquefois trois couronnes.

Saint Eloi est debout auprès d'une enclume.

Saint Etienne, pape, est immolé auprès d'un autel.

Saint Edouard porte la couronne royale sur la tête et l'Evangile à la main.

Saint Etienne, à genoux, meurt sous une grêle de pierres. On le trouve aussi debout en dalmatique, tenant à la main une pierre qui rappelle son glorieux martyre.

Sainte Euphémie est entre deux serpents qui se dressent contre elle et qui indiquent sans doute le double combat qu'elle eut à livrer pour conserver sa foi et sa virginité. Le même attribut est donné à sainte Thècle.

Saint Edmond, comme saint Sébastien, est dépouillé de ses vêtements et percé d'une flèche.

Saint Eustache se voit enlever ses enfants par des bêtes féroces, des ours ordinairement.

Sainte Flore tient sa tête entre ses mains, des fleurs sortent de son cou.

Saint Exupère tient la charrue, quand on vient lui annoncer qu'il est élu évêque.

Saint Fabien est représenté avec une colombe qui plane au-dessus de sa tête, ou bien il est agenouillé auprès du billot sur lequel il fut martyrisé.

Sainte Fare tient un épi de blé. Cet attribut est en rapport avec son nom : c'est un attribut parlant.

Saint Félix a une ancre pour attribut.

Saint Fiacre a une bêche pour attribut.

Sainte Foi, martyre d'Agen, a pour attribut un faisceau de verges.

Saint François d'Assise se reconnaît à ses stigmates.

Saint François de Sales tient, comme saint Augustin, un cœur à la main.

Saint Genest, qui avait exercé le métier de comédien avant sa conversion, est quelquefois représenté avec un violon.

Gaspard, un des trois Rois Mages, porte ordinairement un encensoir ou une cassolette.

Sainte Geneviève, entourée de ses moutons, tient un cierge allumé et porte à son cou la pièce de monnaie crucifère qu'elle a reçue de saint Germain.

Sainte Geneviève de Brabant est ordinairement accompagnée d'une biche.

Saint Germain d'Auxerre est représenté en chasseur avant sa conversion ; devenu évêque, il donne le voile des vierges ou présente la pièce de monnaie à la bergère de Nanterre.

Sainte Gertrude est représentée entourée de rats. On dit que l'eau d'une fontaine qui porte son nom, garantit les maisons de ces animaux incommodes.

Saint Gilles a une biche couchée à ses pieds.

Saint Georges est à cheval, couvert d'une riche armure et perce de sa lance un dragon couché entre les jambes du cheval.

Saint Grégoire, pape, est devant un autel, offrant le saint sacrifice; ordinairement on voit sur l'autel l'image de Notre-Seigneur montrant ses plaies.

Sainte Gudule couronnée de laurier, travaille devant un métier de tissage; le diable cherche à éteindre sa lampe qu'un Ange rallume. La même scène se retrouve dans les légendes de sainte Geneviève, pour le cierge qu'elle porte à la main.

Saint Henri est revêtu des insignes de la royauté; un daim est à ses pieds.

Sainte Hélène tient une longue croix entre ses bras, sa tête est ornée de la couronne impériale.

Saint Honoré est représenté avec une pelle de boulanger.

Saint Hippolyte est traîné au milieu des épines par des chevaux indomptés.

Saint Hubert, en costume de chasseur, est agenouillé devant un cerf qui porte entre ses cornes un crucifix rayonnant.

Saint Hugues porte une lanterne.

Saint Jean l'aumônier porte à la main un pain et un rosaire.

Saint Jérôme, amaigri par les macérations, est en méditation devant une tête de mort; on voit souvent un lion couché auprès de lui. On lui donne aussi le costume de Cardinal, parce qu'il en remplissait les fonctions auprès du pape Damase.

Saint Joseph se reconnaît à son lis virginal ct à ses instruments de charpentier.

Sainte Julitte porte la palme du martyr et donne la main au jeune Cyr, son fils.

Sainte Justine a la licorne pour attribut. Cet animal est considéré comme symbole de la chasteté.

Saint Laurent revêtu d'une dalmatique, soutient le gril sur lequel il consomma son glorieux martyr.

Saint Jean Népomucène, martyr du sceau de la confession, est représenté avec un cadenas à la bouche, ou un doigt sur les lèvres.

Saint Léon, en habits pontificaux, est monté sur une mule et bénit le peuple qui l'entoure.

Saint Léonard, l'ami des prisonniers, a des chaînes brisées à ses pieds.

Saint Leu a une biche pour attribut.

Saint Longin porte la lance dont il a transpercé le côté du Sauveur.

Saint Louis se reconnaît à sa couronne royale, à son sceptre et à son manteau parsemé de fleurs de lis; il est ordinairement imberbe.

Saint Loup, évêque de Troyes, met une hostie dans la main d'un autre personnage.

Sainte Luce porte des yeux sur un plat; on l'invoquait dans les maladies des yeux. Quelques auteurs prétendent qu'on lui avait arraché les yeux.

Sainte Madeleine se rencontre dans différentes scènes de la vie du Sauveur; quand elle est seule, elle médite devant une tête de mort, un vase de parfum est déposé auprès d'elle.

Saint Marc est quelquefois représenté traîné à travers des épines.

Les trois Maries portent des vases de parfums.

Sainte Marie Egyptienne est représentée à genoux, avec une chevelure flottante qui lui sert en partie de vêtement.

Sainte Marthe a la tarasque à ses pieds.

Sainte Marguerite, armée d'un goupillon, dompte le démon qu'on voit à ses pieds, sous la forme d'un dragon.

Saint Maurice, chef de la légion thébaine, est couvert d'une riche armure et monté ordinairement sur un cheval.

Saint Martin, à cheval, partage son manteau dont il donne la moitié à un pauvre.

Saint Médard a un bœuf pour attribut.

Melchior, un des trois Rois Mages, offre à l'Enfant Jésus des pièces de monnaie; on le représente plus jeune que les autres.

Saint Nicolas bénit des enfants qu'il a sauvés du naufrage.

Saint Norbert porte un ostensoir et quelquefois foule un démon aux pieds.

Saint Patrice, apôtre de l'Irlande, écrase des serpents sous ses pieds.

Saint Paul, hermite, est assis au pied d'un palmier; un corbeau lui apporte un pain: il a pour vêtement des feuilles de palmier.

Saint Pancrace foule un Sarrazin sous ses pieds.

Saint Piat porte, comme saint Denis, sa tête entre ses mains.

Saint Philbert est accompagné d'un âne.

Saint Pèlerin, premier évêque d'Auxerre, a un serpent pour attribut.

Sainte Reine a un agneau pour attribut comme sainte Agnès.

Saint Richard est à genoux devant un calice.

Saint Roch, vêtu en pélerin, est accompagné d'un chien qui lèche ses plaies. On le représente ordinairement un genou en terre, sur les bords de la mer; sa pélerine est garnie de coquillages.

Saint Rupert donne le baptême à Théodat, roi de Bohème.

Sainte Radegonde porte le costume d'une religieuse et la couronne royale sur la tête.

Saint Renci donne le baptême à Clovis; on le distingue du précédent par la colombe qui descend du Ciel lui apportant la Sainte-Ampoule.

Sainte Rose de Lima et *Sainte Rosalie* ont l'une et l'autre la rose pour attribut, ou portent une couronne de roses.

Saint Saturnin est traîné par un taureau furieux.

Saint Sébastien, nu, est percé de flèches.

Saint Siméon Stylite est élevé sur sa colonne.

Sainte Solange, patronne du Berry, est comme sainte Geneviève, entourée de ses moutons, mais elle porte la palme du martyr et quelquefois tient sa tête entre ses mains.

Saint Simon, apôtre, est quelquefois représenté avec un poisson.

Saint Stanislas de Kostka tient sur ses bras l'enfant Jésus.

Sainte Thècle, comme sainte Euphémie, est placée entre deux serpents qui se dressent.

Sainte Thérèse est représentée tenant un cœur à la main; quelquefois ce cœur est percé d'une flèche.

Saint Thomas d'Aquin tient en main un calice surmonté

d'une hostie, pour rappeler qu'il a composé l'office du Saint-Sacrement.

Saint Thomas Becket est immolé auprès d'un autel.

Saint Théodore est battu de verges.

Sainte Ursule et ses compagnes sont couronnées de roses et portent la palme du martyr.

Saint Urbain, pape, est représenté avec un cep de vigne chargé de raisin.

Saint Vincent, revêtu d'une dalmatique, comme saint Laurent, est placé auprès d'un chevalet.

Nous ferons remarquer, en terminant ce chapitre, que les fondateurs d'ordres et les fondateurs d'églises sont souvent représentés ayant devant eux une église, ou bien la portant entre leurs mains.

CHAPITRE 31.

Légendes. — Difficultés qu'elles présentent. — Conseils pour en faciliter l'explication. — Exemple.

Une des plus grandes difficultés à surmonter pour celui qui veut étudier l'iconographie chrétienne, est le détail des légendes.

Quand les légendes sont basées sur l'histoire, la difficulté est moins grande, surtout pour celui qui connaît les annales de l'église; mais lorsqu'elles sont composées d'après certaines chroniques locales et apocryphes, peu connues dans notre siècle, comment sortir de cet embarras ?

Ces légendes particulières viennent souvent compliquer l'histoire des Saints les plus connus, et la rendre presqu'indéchiffrable.

La légende dorée est d'un grand secours dans ces circon-

stances, parce qu'elle rapporte les croyances populaires, touchant un grand nombre de Saints, et les miracles qu'on leur attribuait, soit pendant leur vie, soit après leur mort.

Ajoutons à ces difficultés les chroniques locales, l'histoire de la fondation des églises, les portraits des fondateurs qui viennent à leur tour charger les tableaux, et nous comprendrons tout ce que l'explication des légendes exige de soins et d'études.

Nous devons ici nous contenter de donner quelques conseils qui aideront à vaincre les difficultés.

Toute personne qui veut étudier l'iconographie de nos antiques basiliques doit, pour rendre son étude plus facile et se garantir d'erreurs, savoir avant tout :

1°. Quel est le saint sous le vocable duquel l'église est placée ;

2°. Les chroniques locales qui concernent le saint dont il s'agit ;

3°. Autant que possible, les principaux détails de la fondation de l'édifice ;

4°. L'histoire des restaurations principales et des additions, car ces restaurations et ces additions ne sont que des fondations secondaires qui complètent l'édifice ;

5°. Les saints dont les reliques auraient été déposées dans cette église ;

6°. Enfin les pèlerinages dont cette église aurait été le but ;

1°. Il est nécessaire de connaître le moindre saint sous le patronage duquel l'église est placée ; pourquoi ? parce qu'ordinairement la vie de ce saint occupe une large place, soit dans les sculptures du portail, soit dans les vitraux qui décorent l'intérieur, soit dans quelques bas-reliefs des murs, soit encore dans les tapisseries ; en un mot, il ne faut pas perdre de vue le saint titulaire.

L'oubli de cette première règle, que nous indiquons, a entraîné les savants auteurs de l'Album du Nivernais, dans une fausse interprétation au sujet d'un bas-relief qui couvrait le tombeau du comte Guillaume de Nevers (1). Ce bas-relief est divisé en deux compartiments ; le compartiment supérieur présente Marie tenant son divin Enfant, auprès, un individu à genoux, les mains jointes, tandis qu'un autre, debout, lance contre lui une énorme pierre : cependant une main sort des nuages et suspend une couronne au-dessus de la tête de celui qui est agenouillé. Quand on se rappelle que l'église qui contenait ce bas-relief est sous le vocable de Marie et du premier Martyr, on reconnaît de suite les deux titulaires : la très-sainte Vierge et saint Etienne lapidé, tandis que Dieu tient toute prête la couronne due à la fidélité du saint martyr.

L'album se contente de dire : « Dans l'autre partie est la « Vierge, mère de Dieu, à ses pieds un homme prie avec « ardeur pour mériter la couronne céleste qui descend len- « tement sur sa tête ; dans le fond, s'agite un individu dont « les vêtements annoncent une nation proscrite, mais le « juif a beau lancer des pierres, le chrétien ne sent pas affai- « blir sa confiance. » Le tableau est décrit, mais il n'est pas expliqué.

Le second compartiment nous montre le comte Guillaume, fondateur de cette église, il est à genoux devant l'édifice au-dessous duquel on voit ses armes ; il tient la main droite étendue sur l'église en signe d'abandon et de protection, la gauche est étendue du côté de l'évêque consécrateur ; le comte, tournant la tête du même côté, semble dire à saint Yves de Chartres, car c'est lui qui est ici représenté, que son abandon est irrévocable ;

2°. Il est nécessaire de connaître les chroniques locales ;

(1) Album du Nivernais, t. 1, p. 116.

comment se rendre compte d'un bas-relief provenant d'une des églises de Décize, diocèse de Nevers, et qui nous montre un évêque étendu dans une barque, si on ignore que saint Aré, quatrième évêque de Nevers, avait choisi pour sa sépulture une chapelle construite à Décize, sous l'invocation de Marie; sa légende dit qu'il ordonna qu'après sa mort son corps fût déposé dans une barque, et que cette barque rencontra d'elle-même la Loire, jusqu'à Décize où elle s'arrêta.

Beaucoup de personnes ont pu admirer les tapisseries magnifiques qu'on voyait, il y a quelques années, suspendues au-dessus des stalles de la cathédrale de Nevers. Elles représentaient le martyr de saint Cyr et de sainte Julitte, illustres patrons de cette église. A coup sûr, les plus habiles agiographes eussent été déroutés en considérant les détails de cette longue histoire, car ils n'avaient aucun rapport avec les actes authentiques de nos saints patrons. Mais le nuage se fût dissipé, si un chroniqueur du pays eût exposé, que, dans le principe, il y eut deux vies des saints dont il s'agit, l'une écrite par les catholiques, et l'autre remplie de fables et de grossières erreurs composées par les Manichéens; qu'au Xe. siècle un nommé Tétérine, doyen de l'église de Nevers, écrivit la vie de saint Cyr et de sainte Julitte, sur ces histoires apochryphes, dont on fit les légendes qui se lisaient dans le bréviaire de Nevers, avant sa réforme, en 1727.

Marie d'Albret, comtesse de Nevers, aidée des dames de sa cour, travailla ces tapisseries et se guida naturellement sur les légendes du bréviaire, en sorte que les erreurs qui s'étaient propagées dans le Nivernais, touchant l'histoire de saint Cyr et de sainte Julitte, se reproduisirent sur la toile.

L'histoire raconte que la bonne comtesse ayant à se plaindre des chanoines de Nevers, saisit cette occasion pour satisfaire son ressentiment; elle fit faire leurs portraits

et les admit parmi les personnages qui composaient ces tapisseries ; ils y remplissaient le rôle de bourreaux. L'histoire ne nous dit pas si les chanoines s'en fâchèrent ; quoi qu'il en soit, on put admirer ces tapisseries jusqu'en l'an de grâce 1827, où les arrière-successeurs des chanoines que la comtesse avait suspendus aux murailles de la basilique, conçurent l'idée lumineuse de jeter aux gémonies et les martyrs et les bourreaux.

3°. Il est nécessaire, autant que possible, de connaître l'histoire de la fondation de l'édifice.

Ne sortons point encore de notre cathédrale de Nevers. Comment expliquer ces têtes de sanglier qu'on y rencontre ? Dans une église dédiée à saint Germain d'Auxerre, elles seraient les trophées dont se plaisait à faire parade l'ardent chasseur qui devait devenir un des plus grands évêques de France, mais ici elles sont inexplicables pour celui qui ignore l'histoire de la fondation de cette église. Les armoiries du chapitre nous montrent l'animal entier surmonté d'un enfant au naturel, nimbé, dans un champ de gueules, au chef d'azur parsemé de fleurs-de-lis.

Un chapiteau qu'on remarque dans la grande nef, nous montre de nouveau le sanglier avec l'enfant nimbé ; auprès, un prince, armé d'un glaive, cherche à blesser le sauvage animal ; un des vitraux de Saint-Saulge, diocèse de Nevers, reproduit le même sujet.

La légende de saint Jérôme, évêque de Nevers, va nous donner l'explication de cette scène, en nous exposant l'histoire de la fondation de cette cathédrale.

Saint Jérôme avait une dévotion particulière aux saints martyrs d'Yonne ; il avait déjà fait construire une chapelle en leur honneur. L'ancienne cathédrale, qui était sous le vocable de saint Gervais et de saint Protais, tombait sans doute en ruines quand notre saint entreprît d'en construire une

autre qu'il désirait dédier à saint Cyr et à sainte Julitte, sa mère. Tandis qu'il méditait ce projet, il fut obligé de se rendre à Paris à une assemblée d'évêques réunis à la demande de Charlemagne (1).

Après l'assemblée, l'empereur Charlemagne fit part aux évêques d'un songe qu'il avait eu la nuit précédente : il se trouvait à la chasse, quand tout-à-coup, au moment où il était seul au milieu d'une forêt, il aperçut un sanglier furieux qui allait se jeter sur lui. A la vue de ce pressant danger, la première pensée du prince fut de se mettre à genoux et d'implorer le secours du ciel ; en même-temps il vit auprès de lui un enfant nu qui lui promit de le délivrer, s'il voulait lui donner un voile pour le couvrir. L'empereur ne balança pas à se rendre à sa demande, et aussitôt l'enfant enfourcha le sanglier et le tenant, par les défenses, il le conduisit à Charlemagne qui le perça de son épée et le tua.

Chacun des évêques faisait ses réflexions sur le songe effrayant du prince, lorsque saint Jérôme, croyant la circonstance favorable à ses pieux dessins, se chargea d'en donner l'explication. Il exposa donc à Charlemagne « qu'en son église « cathédrale, il y avait une chapelle dédiée au nom de saint « Cyr, martyr ; que l'enfant qui lui avait apparu était ledit « saint Cyr, et que le voile qu'il lui demandait était la répa- « ration et l'amplification de ladite chapelle, et la restitution « du bien et patrimoine de ladicte église. »

Charlemagne se rendit aux désirs du saint évêque ; il fit restituer les biens dont l'église de Nevers avait été dépouillée

(1) Guy Coquille et Michel Cotignon attribuent ce songe à Charles-le-Chauve et le font cependant interpréter par saint Jérôme. On voit de suite qu'il y a une erreur manifeste. Saint Jérôme mourut en 816 et Charles-le-Chauve ne monta sur le trône qu'en 840.

et donna à saint Jérôme les moyens de construire sa nouvelle cathédrale.

Il est facile maintenant d'expliquer et le vitrail de St-Saulge, et le chapiteau dont nous avons parlé, et le sceau du chapitre. Les fleurs-de-lis qu'il porte en chef rappellent en même-temps la munificence royale de Charlemagne, et les circonstances dans lesquelles il l'exerça (1).

4°. Dans les constructions ajoutées postérieurement au reste de l'édifice, il est rare que les fondateurs n'aient pas laissé quelque signe ou quelque tableau commémoratif. Ici ce sont leurs portraits, leurs armoiries, ailleurs ce sont les légendes de leurs propres patrons.

On sait qu'au XIVe. siècle on flanqua les nefs de chapelles, car jusqu'à cette époque les chapelles se voyaient seulement autour du sanctuaire et du chœur. Les différents corps de métiers voulurent dès lors avoir leurs chapelles et se chargèrent de les orner. Le règne des chapiteaux historiés était passé, il fallut reporter toute l'ornementation sur les vitraux; c'est, en effet, sur les vitraux qu'on voit chaque état représenté avec ses instruments et ses insignes, au bas des sujets qui ont été choisis pour l'ornement de la verrière.

5°. Nous avons ajouté qu'il était important de connaître les saints dont les reliques auraient été déposées dans l'église qu'on étudie, parce que souvent les légendes de ces saints se réunissent à la légende du patron.

6°. Enfin les pélerinages dont cette église aurait été le but sont parfois représentés ou indiqués. Les échevins de Nevers, pour obtenir la cessation de la peste qui ravageait cette cité,

(1) Charlemagne avait fait rendre à l'église de Nevers les trois châteaux de Premery, d'Urzy et de Pazzy, c'est pourquoi les armes de l'évêché sont de gueules à trois châteaux d'or, au chef d'azur, semé de France.

firent de nombreux pèlerinages à St.-Verain-en-Puysaie ; dans une de ces processions, ils portèrent et déposèrent dans cette église le vrai portrait de leur ville.

CHAPITRE 32.

Symbolisme animal. — Animaux réels.—Monstres et animaux fantastiques.—Logogriphes et Rébus.

Nous ne saurions nous dissimuler les difficultés que présente l'étude des animaux réels et fantastiques, que les deux dernières époques de la période romano-byzantine ont admis quelquefois avec tant de profusion dans l'ornementation de nos édifices religieux , et que la période ogivale a adoptés à son tour. Jusqu'à présent, on a osé à peine aborder cette partie de notre Iconographie sacrée.

Ces formes d'animaux , ces figures bizarres accrochées aux chapiteaux , encadrées dans les modillons du portail, s'allongeant en médaillons ou suspendus en pendentifs, ne serontelles à nos yeux que de capricieux produits de l'imagination des artistes et de pures fantaisies qu'on tenterait vainement d'expliquer ; ou bien devons-nous admettre ici un sens caché et reconnaître de nouveaux symboles ? Nous n'avons pas la prétention de résoudre la question : un jour viendra sans doute où cette branche intéressante des hiéroglyphes du moyen-âge aura aussi son explication ; mais attendons qu'une main habile ait soulevé le voile.

Qu'il nous soit permis cependant d'exposer quelques-unes de nos observations ; le symbolisme des siècles de foi nous autorise à le faire. Nous éviterons de nous jeter inconsidérément dans un système exclusif ; c'est le moyen de ne pas trop nous écarter de la vérité.

Si, jusqu'à présent, nous avons été forcés de reconnaître dans nos imagiers les propagateurs de la tradition catholique, pourquoi ne considérerions-nous ici qu'un simple jeu de leur imagination? C'est dans les Saintes-Ecritures et dans les ouvrages des Pères qu'ils ont puisé les admirables conceptions, dont nous avons déjà étudié les détails.

En remontant aux mêmes sources, nous verrons peut-être nos doutes se dissiper.

Il suffit d'ouvrir nos Livres Saints pour nous convaincre que les auteurs sacrés se sont souvent servis des animaux comme symboles des vertus ou des vices. Le sage engage le paresseux à jeter les yeux sur la prévoyante fourmi; David demande les ailes de la colombe afin de s'envoler jusque dans le sein de Dieu et de s'y reposer. Pour indiquer au juste qu'il n'a rien à craindre de la ruse ni de la force de ses ennemis, il lui annonce qu'il marchera sur l'aspic et sur le basilic, et qu'il écrasera le lion et le dragon; Isaïe voulant



exprimer la douceur et la patience du Sauveur, le représente comme un tendre agneau devant celui qui le tond; il n'ouvre pas même la bouche pour se plaindre. L'Evangile consacre les mêmes symboles. Jésus-Christ recommande à ses Disciples

la prudence du serpent et la simplicité de la colombe ; il leur déclare qu'il les envoie comme des agneaux innocents au milieu des loups cruels ; et quand il nous parle de sa tendresse, il se compare à la poule inquiète qui veut réunir ses poussins sous ses ailes.

Maintenant consultons les Pères : Tertulien, saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, et en général tous ceux qui ont écrit sur les œuvres de la création admettent les mêmes symboles et les développent, non point d'une manière arbitraire, mais d'après des règles déterminées. « Je connais les lois des allégories, *dit « saint Basile,* en exposant le symbolisme animal, ce « n'est pas moi qui les ai établies, mais je parle d'après « ceux qui nous les ont transmises après les avoir mé« ditées (1). »

En lisant l'Hexaméron de saint Ambroise, on croit avoir entre les mains l'Hexaméron de saint Basile.

On dirait que le saint archevêque de Milan n'est que le copiste servile du pieux évêque de Césarée. Il devait en être ainsi, puisque le symbolisme avait ses lois. Les mœurs et la nature même des animaux, adoptés comme symboles, avaient donné naissance à ces lois, l'Ecriture les avait consacrées et la Tradition les a développées.

Dans le grand livre de la nature, commenté par les Pères, les Chrétiens purent reconnaître non seulement les admirables perfections du Créateur, mais encore les Vertus qu'ils avaient à pratiquer pour lui être agréable.

La prévoyance de l'abeille et de la fourmi, la soumission

(1) Novi leges allegoriarum et si non a me inventas ab aliis tamen elaboratas teneo. Div. Bas. Hexamer., hom. 9.

du chameau, la sobriété de l'âne, l'hospitalité exercée par la corneille, la piété filiale de la cigogne, la reconnaissance et la fidélité du chien, la vigilance de l'oie et du coq, la confiance de l'alcyon, l'humble travail du bœuf, la discipline de la grue, la douceur et la patience de l'agneau, l'innocence, la candeur et la simplicité de la colombe, la vigilance maternelle du rossignol, la force de l'éléphant, le courage du lion, l'amour généreux qu'éprouvent pour leurs petits l'hirondelle, la poule, l'ours et le tigre lui-même, furent pour l'ame fidèle de continuels sujets de méditation.

Le cerf, emblême de l'amitié constante, et qui se réfugie sur les montagnes élevées (1) pour éviter les traits du chasseur, apprit au chrétien à élever dans les dangers ses pensées vers le ciel.

Le phénix qui renaît de ses cendres (2) et le paon qui se revêt de plumes nouvelles, furent les emblêmes de la résurrection et de l'immortalité.

L'aigle qui va poser son nid aux lieux les plus élevés et qui établit sa demeure dans les rochers, fut le symbole de la vie contemplative que les orages du monde ne sauraient troubler (3).

Les animaux vils ou malfaisants devaient aussi faire partie de ce grand cours de morale ; après avoir exalté la vertu, il fallait stigmatiser le vice. Le taureau représente l'orgueil, le renard la fraude, la perdrix la ruse, le scorpion et la couleuvre la malice, le loup la cruauté, et le léopard la constance dans le mal (4).

(1) Montes excelsi cervis.

(2) Florebit enim sicut phœnix, id est de morte de funere. Ter. de resurrect.

(3) Div. Gregorius moral. lib. 31, cap. 22.

(4) Si mutabit ethiops pellem suam et pardus varietatem. Jerem.

Le hibou, qui ne peut ouvrir les yeux à la lumière, devint l'image de l'incrédule qui a des yeux pour ne pas voir.

Le porc, animal familier des démons (1), fut considéré comme l'emblême de l'impureté, ainsi que le corbeau qui se jette avec avidité sur les corps morts, et se nourrit de viandes immondes; le crapeau et les autres reptiles rappelèrent la même pensée.

Nous avons déjà pu admirer avec quelle habileté les Pères développaient les symboles dans leurs instructions; saint Grégoire, en parlant de l'autruche, dit qu'elle est la figure de la synagogue ; ses ailes ne lui servent qu'à se traîner avec rapidité sur la terre, mais ne lui sont d'aucun secours pour s'élever dans les airs. La synagogue a les ailes de la loi, mais elle a un cœur rampant et tout terrestre, elle ne peut s'élever vers le ciel.

L'autruche dépose ses œufs dans la poussière et les abandonne ; ainsi fait la Synagogue, elle ne sait point inspirer de désirs célestes à ceux qu'elle a engendrés. Elle a cependant donné la vie aux Apôtres, mais il a fallu que Dieu lui-même réchauffât les œufs qu'elle avait déposés dans la poussière et qu'il en fit sortir ces hommes généreux qui ont parcouru les nations pour les éclairer (2). Saint Basile nous représente le fabuleux basilic comme l'image de la femme débauchée; le basilic, ajoute ce père, corrompt par son seul regard ceux qui le voient (3).

Avec le secours de ce dictionnaire, qui leur était familier, nos artistes composèrent des phrases. Voulaient-ils rappeler

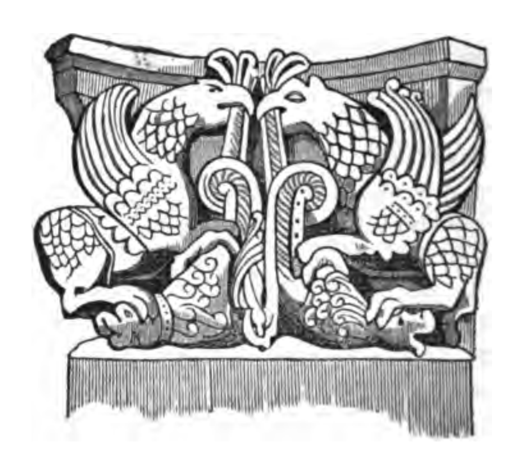
(1) Familiare id dæmonum pecus. Tert. de pudicitiâ.

(2) Div. Greg. moral. lib. 28, cap. 22 et lib. 31, cap. 9.

(3) In cap. 3, Isaiæ proph.

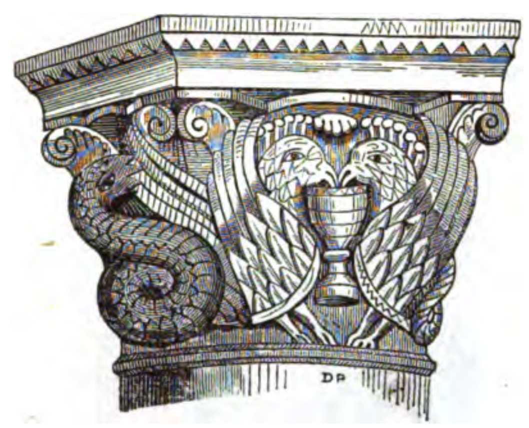
la lutte incessante de la nature contre la grâce ? ils représentaient un aigle aux ailes déployées, déchirant un serpent enroulé autour de lui. D'autrefois, à l'exemple des anciens romains et des peuples orientaux, pour donner à leurs tableaux une teinte plus vigoureuse, ils inventèrent des monstres et des animaux fantastiques.

Dans la colombe, qui se termine par une queue de serpent, sujet souvent reproduit au XIIe. siècle, nous voyons un emblême de l'ame fidèle ornée des deux Vertus que le Sauveur recommandait à ses disciples avec tant d'instance, la Simpli-



cité et la Prudence. Quelquefois un œil est placé à l'extrémité de cette queue de serpent, pour rappeler une autre Vertu gardienne des deux premières, la vigilance, qui semble se confondre avec la prudence chrétienne, ou plutôt qui est la fille aînée de sa nombreuse famille. Lorsque ces mystérieux oiseaux s'abreuvent dans un calice, leur tête est ornée d'une

riche aigrette ; il est impossible de ne pas reconnaître ici les



dispositions nécessaires pour approcher dignement du banquet Eucharistique et les fruits précieux qu'en retire l'ame fidèle. C'est, en effet, dans la communion que le chrétien trouve le germe de l'immortalité, et qu'il s'assure la couronne de gloire indiquée par l'aigrette déployée, qui surmonte, comme un magnifique diadême, la tête de ces colombes.

D'autres fois, au lieu de colombes, ce sont des aigles, symboles de la générosité, qui boivent au calice, c'est là qu'ils puisent la force qui leur est nécessaire pour s'élever ensuite jusque dans les cieux.

Qui nous empêcherait de reconnaître dans ces oiseaux à tête humaine l'ame qui a revêtu les ailes de la colombe pour s'élever jusqu'à son Dieu (1) ?

Un homme ayant sur la tête une espèce de bonnet carré et une large banderole autour du cou, est monté sur un oiseau fantastique assez semblable au basilic, mais avec une tête humaine et une couronne princière. Le cavalier tient

(1) Quis dabit mihi pennas sicut columbæ et volabo et requiescam.

d'une main la queue, et de l'autre la tête par la barbe. Ne faudrait-il pas voir ici l'histoire du moyen-âge ; l'ascendant de l'église sur la société ; ayant pour appui la classe moyenne dont elle prépare l'affranchissement et dont elle défend la liberté, elle lutte contre les abus du pouvoir et dirige en même-temps les classes inférieures.

Dans ce quadrupède, ayant aussi une tête humaine, on



pourrait reconnaître l'union des deux natures dans l'homme et l'autorité que l'ame doit exercer sur le corps.

Ces Sirènes, si multipliées à toutes les époques, sont peut-être des emblêmes de l'ame chrétienne régénérée par les eaux du baptême.

Cependant la Sirène est généralement admise comme un

emblême de l'impureté. Saint Basile regarde les Sirènes et les centaures comme des images du démon (1). Au grand por-



tail de St.-Etienne d'Auxerre, on voit une Sirène allaitant son enfant emmaillotté. Comme elle est placée auprès de l'impureté, symbolisée par une femme dont deux dragons dévorent les seins, il faut reconnaître une certaine affinité entre ces deux figures. La Sirène serait donc ici l'ame régénérée d'abord par les eaux du baptême et dégradée ensuite par le vice. Saint Grégoire nous autorise à admettre les deux

(1) In cap. 14, Isaiæ.

interprétations et à envisager une même figure tout à la fois comme emblême du Vice et comme emblême de la Vertu; il considère lui-même le cheval sous ce double rapport (Moral. lib. 31. chap. X).

Dans ces aigles qui ont une face humaine et dont le corps se termine par un serpent qui se dresse et darde contre la tête sa langue envenimée, nous avons cru reconnaître les continuelles révoltes de la chair contre l'esprit.

Dans ces chevaux vigoureux, ayant une tête de chèvre, n'aurait-on pas voulu indiquer ces hommes lâches et timides auxquels il ne reste plus que le souvenir de leur ancienne vigueur ; il serait impossible de représenter d'une manière plus énergique la dégradation d'un homme qui a laissé asservir l'ame par le corps. C'est peut-être aussi une critique dirigée contre ceux qui, chargés de conduire les autres, n'ont pas le courage de remplir leurs obligations.

Quelques écrivains ont prétendu que le christianisme, en accolant aux parois de ses temples ces monstres et ces figures grossières, a voulu mettre sous les yeux du chrétien l'état d'abrutissement dans lequel l'homme était tombé avant que la lumière de l'Evangile n'eût éclairé ceux qui gémissaient assis à l'ombre de la mort; comme les anciens triomphateurs, l'église aurait attelé à son char ses ennemis vaincus et étalé avec pompe ses trophées, gages de nouvelles victoires qu'elle a droit d'espérer dans de nouveaux combats.

Nous sommes loin de combattre une semblable pensée; elle est digne de nos artistes du moyen-âge et elle ne détruit en aucune manière ce que nous avons avancé. Nous croyons aussi, avec saint Basile, que plusieurs de ces monstres sont les images du démon : *Sirenes, dæmonia, onocentauri et ericii* (1).

(1) In psalm. 44.

Dans certaines figures monstrueuses, il faut peut-être reconnaître encore la critique des mœurs du temps.

En général, nous devons admettre un sens caché dans les figures fantastiques, toutes les fois que le même sujet est reproduit souvent et dans différentes contrées; c'est sous ce point de vue qu'il nous faut considérer les singes, les ânes et les porcs qui tiennent des instruments de musique. On a cru que ces animaux étaient ici les symboles de l'orgueil qui porte l'homme à s'élever au-dessus de la position dans laquelle la divine Providence l'a placé.



On pourrait nous objecter que saint Bernard devait connaître les idées qui dominaient son siècle, et qu'il n'eût point condamné ces sortes de représentations si elles eussent eu un sens mystérieux. Nous répondrons que saint Bernard ne les a pas condamnées d'une manière absolue. Il blâme le luxe des églises de Cluny et les excessives dépenses que les moines de cet ordre fameux faisaient pour les orner, et en même temps il déclare qu'il les tolère dans les cathédrales et dans les églises paroissiales, parce que, dit-il, le peuple doit être pris par les sens (1). Quant aux églises monacales, il veut qu'on y remarque la pauvreté évangélique. En effet, les moines habitués à de sérieuses méditations, n'ont pas besoin de ces moyens extérieurs pour se rappeler les devoirs qu'ils ont à remplir.

(1) Sanctus Bernardus, apol. de vitâ Monach. cap. XI.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans faire observer que nos bons aïeux se permettaient quelquefois les logogriphes et les rébus.

Sur une pierre provenant d'une ancienne église de St.-Quentin, en Picardie, on lisait ; Si tu veux connaître mon âge, prends une tête de *Mouton*, quatre têtes de *Cheval*, une queue de *veaV* et IIII pattes de *Chat* (1).

Guy de Munois, abbé de St.-Germain d'Auxerre, avait fait graver sur son sceau *un singe avec un capuchon ; d'une main il tenait un bâton abbatial, de l'autre il se serrait le bas des reins : il paraissait suspendu dans l'air*, indiqué par la lune et une étoile. *Abbé de singe air main dos serre* (2).

CHAPITRE 33.

Décadence de l'art chrétien. — St.-Michel de Dijon. — St.-Florentin d'Amboise. — Traces des anciennes traditions. — Sully-la-Tour. — Catéchisme royal.

En lisant ce que nous avons dit dans notre premier chapitre sur la renaissance et sur la dernière époque de la période ogivale, quelques personnes nous auront peut-être accusé d'exagération, ou du moins d'une sévérité trop grande ; il nous eût été facile d'éviter ce reproche en motivant le jugement que nous avons porté ; mais nous avions à craindre

(1) MCCCCVIIII ; nous ne donnons ici que le sens de cette inscription ; le texte ne nous est pas assez présent.

(2) Guy de Munois, célèbre par sa science et sa piété, fut abbé de St.-Germain depuis 1285 jusqu'en 1309.

d'entraver la marche de l'histoire de l'iconographie, que nous avions entrepris d'esquisser dans ce chapitre. Ce que nous n'avons pas fait alors, nous devons le faire ici.

Nous ne sommes pas les premiers à nous plaindre du sensualisme qu'on remarque dans les œuvres que le XV[e]. siècle a produites, et de cette hardiesse peu théologique qu'affectaient les artistes de cette époque, nous pourrions invoquer le témoignage de tous ceux qui ont étudié l'iconographie d'une manière sérieuse, si nous n'avions pas un témoignage plus puissant encore, celui de Gerson. Dès le commencement du XV[e]. siècle, l'illustre chancelier ne craignait pas d'attaquer publiquement des abus qui déjà devenaient trop communs parmi nos imagiers; il se choquait, avec raison, de les voir s'éloigner du vrai pour ne suivre que les caprices de leur imagination, et il supportait avec peine ces représentations contraires au bon goût et à la véritable dévotion, capables d'induire le peuple en erreur et d'affaiblir en lui les sentiments de piété (1).

Cependant le XV[e]. siècle n'avait pas répudié entièrement les types catholiques, il les avait seulement altérés et n'avait pas toujours marché d'accord avec la saine Théologie. A la renaissance était réservée la triste gloire de rompre avec les traditions et d'oublier les convenances; aux beautés enfantées par le christianisme elle préféra les beautés profanes de Rome et d'Athènes; le caprice de chacun devint la règle du goût dans l'ornementation, et souvent les basiliques chrétiennes furent métamorphosées et devinrent de véritables Panthéons.

Quels sentiments religieux peut inspirer la vue du portail occidental de l'église de St.-Michel de Dijon et la décoration toute payenne des murailles intérieures de ses portiques? on y voit, il est vrai, la figure du Sauveur, mais comme dans

(1) Gerson, tome IV, f°. 47.

le Lararium d'Alexandre-Sévère, elle semble compléter la collection de tous les dieux de la terre. Non loin de Jésus-Christ, apparaissant à Madeleine, on rencontre Vénus et l'Amour; Apollon, chasseur, puis pinçant de la harpe, se trouve en compagnie de Judith et d'Holopherne, de Salomon et de saint Roch; Moïse, David, Ezéchiel, Isaïe, Baruch et Daniel ont au-dessus de leurs têtes, dans une frise, Hercule terrassant le dragon de Crète et étouffant le lion de Némée. Ailleurs c'est l'Amour monté sur un centaure, c'est le signe de Léda et l'aigle de Ganimède; puis on voit les Néréïdes sacrifiant à Neptune; Jason, combattant le dragon de la Colchide, Hercule s'emparant des bœufs de Géryon, des scènes de satyres, etc.; le combat de David avec Goliath, fait pendant à Lucrèce se donnant la mort; en un mot on rencontre ici partout un pêle-mêle dégoutant du sacré et du profane (1).

L'art avait rétrogradé jusqu'aux siècles payens, lorsqu'on déifiait les vices pour anéantir les remords qu'ils faisaient naître. L'église de Saint-Florentin, d'Amboise, renferme un magnifique groupe : c'est une descente de Croix exécutée, dit-on, par les ordres de François I[er]. Le prince lui-même s'est fait représenter sous le costume de Joseph d'Arimathie, et les Saintes-Femmes myrrophores ne sont que les trois maîtresses du trop galant Roi-Chevalier. Il faut avouer qu'il est impossible de pousser plus loin le dévergondage (2).

Si nous mettons à part l'église de St.-Michel, de Dijon, dont nous venons de parler, nous pouvons dire qu'en Bourgogne l'iconographie chrétienne a eu moins à souffrir des ra-

(1) Ce portrait fut terminé en 1537; il n'est pas nécessaire pour l'étudier de se munir de la légende dorée; un dictionnaire de la fable suffira.

(2) Au-dessus de l'autel de la chapelle du château d'Amboise, un singe embouche la trompette; nous n'osons dire comment ce sale musicien tire les sons de son instrument.

vages de la renaissance que d'autres contrées architectoniques. Les architectes et les sculpteurs des bords de la Loire y ont fait peu d'adeptes, et les anciennes traditions, plus long-temps conservées parmi nous, ont empêché l'ornementation des châteaux de s'introduire dans nos églises. Nous pourrions citer un grand nombre de nos monuments religieux de cette époque, dans lesquels rien ne choque, où tout est digne et rappelle encore une vie de foi.

Nous rencontrons même, parfois, sur ces monuments, un symbolisme dont les beaux siècles du christianisme n'auraient pas dédaigné les détails.

A six kilomètres environ de Donzy, diocèse de Nevers, sur un plateau qui domine les prairies arrosées par le Noain, et qui voit à sa base l'église, le château et les forges de Vergers (1), s'élève la charmante église de Sully-la-Tour. Quoique construite dans le cours du XVIe. siècle, elle conserve, comme un grand nombre d'églises voisines, tous les caractères du XVe., si on en excepte la tour.

Cette tour est surtout remarquable par ses ornements grecs adaptés à l'architecture chrétienne, et malgré nos répugnances pour les lignes purement géométriques dans la construction de nos édifices sacrés, nous pardonnerions volontiers aux amateurs de l'art payen de s'inspirer en contemplant les détails de la tour de Sully. Les nombreuses niches superposées étalent toutes les richesses des trois ordres de l'architecture grecque à laquelle on a su donner une teinte religieuse. Malheureusement les ressources de la commune ne permettent pas de faire les réparations urgentes que réclame la conservation de cet édifice. Hâtons-nous donc de contempler ses sculptures emblématiques avant que le temps n'ait effacé jus-

(1) Vergers est un ancien domaine de St.-Germain d'Auxerre; le saint évêque l'avait légué par testament à son église cathédrale.

qu'à la dernière ligne l'histoire de sa fondation écrite sur le portail.

Cette histoire se découvre à travers les mascarons, les fleurons et les arabesques qui ornent les caissons dont sont garnis les piédroits et le cintre du portail. Au-dessus du socle sont, d'un côté, une tête de mort et de l'autre un sarcophage. Le seigneur de Sully avait été tué à la bataille de Cerisoles; Mlle. de Sully, sa fille, fit élever ce monument en mémoire de son père et pour le repos de son ame. C'est donc la mort qui a jeté, en quelque sorte, les fondements de cette église; c'est aussi ce que nous indiquent les premiers caissons.

Au-dessus du sarcophage on voit un petit temple ouvert, avec cette inscription : *Spes mea Deus.* Dieu est mon espérance. La foi annonce à cette pieuse fille que c'est au pied des autels qu'un cœur désolé peut puiser des consolations qu'il chercherait en vain ailleurs. Elle a sans doute voulu aussi exprimer par ces paroles les sentiments dont son père était animé au moment où la mort vint le frapper. Puis paraissent des têtes d'Anges à figures rayonnantes, qui semblent dire que la terre seule est une vallée de larmes et que celui qui semera dans les pleurs moissonnera dans la joie. Deux de ces Anges portent une espèce de cartel avec le chiffre de la construction, 1545. Les bonnes actions comme les prières sont portées par les Anges devant le trône de Dieu.

Mais le nom du juste ne doit pas périr, et la modestie ne s'oppose pas à ce que la fille inscrive son nom à côté de celui de son père, sur ce monument, élevé par la piété filiale. Les deux noms s'y trouvent en effet : cet écusson chargé de trois ours rappelle le seigneur de Sully, et en regard se voit l'écusson en losange que les lois héraldiques donnent aux filles et aux veuves. L'histoire est complète, et partout on retrouve le sentiment chrétien.

Le catholicisme, nous l'avons dit, lutta contre les invasions de l'art payen, et s'opposa aux productions nouvelles qui s'éloignaient des types traditionnels. Après les décrets du St.-Concile de Trente, on vit paraître, en 1570, les traités iconographiques de Jean Molan; en 1628, la défense d'Urbain VIII, de représenter la Trinité sous une forme insolite, et, en 1745, les décisions de Benoist XIV, sur le même objet. Sans ces généreux efforts nous aurions peut-être à déplorer l'anéantissement complet de notre iconographie chrétienne.

En 1646, Jean Hénault offrit à Louis XIV, encore enfant, un album qu'il intitula Catéchisme Royal. C'était un cours complet de religion, en estampes, avec des symboles et des allégories; en 1647 on y ajouta des explications faites par le P. Amable Bonnefond, de la compagnie de Jésus. On y voit le symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, les Commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, les trois Conseils Evangéliques, les trois Œuvres Chrétiennes, les sept Sacrements, les huit Béatitudes, les sept Œuvres de Miséricorde corporelle, les sept Œuvres de Miséricorde spirituelle, les sept Péchés Capitaux, les Péchés qu'on commet en la personne d'autrui, les Péchés qui crient vengeance, et enfin les Quatre-Fins de l'homme; en tout quatre-vingt-quinze images.

Nous avons parcouru cet ouvrage avec bonheur, car partout nous y avons retrouvé les types catholiques et le symbolisme du moyen-âge. On dirait que les sujets ont été copiés sur les portails de nos vieilles basiliques; nous nous contenterons de donner pour exemple le jugement et l'enfer.

Le Sauveur assis sur l'arc-en-ciel a pour marchepied le globe terrestre; il prononce la sentence irrévocable. Du nimbe glorieux qui environne sa tête partent, à droite, une branche de lis, à gauche, un glaive à deux tranchants. Marie et Jean-Baptiste sont agenouillés à ses pieds et deux Anges

sonnent de la trompette. Au-dessous, à droite, un Ange conduit les élus; à gauche, un horrible démon pousse ses victimes vers l'abîme. Comme on a voulu grouper tous les détails de cette terrible scène, on voit sur le plan inférieur les morts sortir de leurs tombeaux.

L'enfer est représenté comme au XIIe. siècle. C'est une tête de baleine à gueule enflammée, des jets de flammes sortent des nazeaux du monstre. C'est dans ce gouffre affreux qu'un démon torture les damnés.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de l'iconographie chrétienne pendant le cours du XVIIIe. siècle et les commencements du XIXe. Notre but, dans ce chapitre, était de développer notre pensée sur la Renaissance et sur l'influence qu'elle a exercée.

CHAPITRE 34.

L'iconographie et le catéchisme de persévérance. — Vitrail de Notre-Dame de Brou. — Conclusion.

Il y a quinze ans environ, quelques hommes, animés par le feu sacré de la science et épris des œuvres merveilleuses que les siècles passés avaient produites, gémissaient encore sur l'indifférence avec laquelle, depuis long-temps, on traitait l'art chrétien; réunissant leurs généreux efforts pour relever tant de ruines que les révolutions, l'impiété et l'ignorance avaient amoncelées, ils se mirent à prêcher une croisade tout à la fois artistique et religieuse; leur voix fut entendue et bientôt ils groupèrent autour d'eux tous ceux qui retrouvaient dans leur cœur quelqu'étincelle de ce feu qu'ils désiraient raviver.

Ils ne pouvaient rien contre les révolutions passées, mais il

leur sembla que le Ciel leur avait confié la mission de dissiper l'ignorance, sœur de l'impiété et son seul soutien ; ils se mirent à l'œuvre.

Leurs efforts furent couronnés de brillants succès, leurs phalanges se grossirent, et en même-temps ils surent inspirer à ceux qui ne se sentaient pas le courage de marcher sous la même bannière, le respect pour ce qui restait du précieux héritage que nous ont légué nos pères.

Vers le même temps, un prêtre gémissait dans le secret de son cabinet, sur l'indifférence religieuse qui avait amoncelé tant de ruines morales ; son cœur s'émut, il pensa que lui aussi avait reçu mission de travailler à reconstituer ces édifices spirituels. Il avait le même plan à suivre ; combattre l'ignorance et par là laisser l'impiété sans force et sans appui. Il grava sur sa bannière cette immortelle devise : *J. C. heri et hodie et in secula*, Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles ; et il mit la main à l'œuvre.

En général, on ne connaissait même plus le plan de l'imposant édifice dont Dieu lui-même avait jeté les premiers fondements et que sa sagesse avait élevé ; il entreprit de le reconstituer. Il présenta Jésus-Christ comme la clef qui unissait et soutenait les deux segments de l'arc, qui ne faisait qu'une seule et même famille du monde ancien et du monde nouveau. Après nous avoir montré le peuple juif soupirant après l'objet de ses espérances et la terre tout entière attendant avec impatience le moment où elle devait enfanter son Sauveur ; après nous avoir découvert les éternels secrets de la Providence qui dirigeait les destinées des nations et les préparait à la venue du Messie, il nous parlait de Jésus-Christ venu et des preuves de sa divine mission ; il déroulait devant nos yeux les étonnants témoignages de sa charité, les secours de tout genre qu'il avait mis à la disposition des hommes,

puis il nous montrait cette foule de Saints de tout âge et de toute condition, marchant à la suite du nouvel Adam, et jetant dans le sein d'une société, souvent ingrate, le germe de la plus parfaite civilisation. Et, en suivant ses simples, mais sublimes leçons, on s'écriait : oui, Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles.

C'était là le cri de ralliement de nos iconographes du moyen-âge ; et nous ne diminuerons en rien la gloire et le mérite du pieux et savant auteur du *catéchisme de persévérance* (1), en disant qu'il n'a été que le traducteur fidèle de leurs œuvres. Il s'est emparé du même cadre qu'il a rempli avec les mêmes tableaux. Pour eux comme pour lui Jésus-Christ était la pierre angulaire qui soutenait tout l'édifice ; les Patriarches, les Prophètes, les Justes de l'Ancienne Loi, les Sages, les Devins des Nations, tous les Peuples de la Terre, portaient vers lui leurs regards et leurs espérances, comme aussi tous les Saints que la lumière évangélique a éclairés, les Vertus, les Sciences et les Arts qu'elle a fait naître et qu'elle a développés, ne font que proclamer les triomphes de son inénarrable charité.

Un des vitraux de l'église de Brou résume toute la pensée de nos artistes des siècles de foi ; c'est une longue et magnifique procession qui se dirige vers la céleste patrie. A la tête marchent Adam et Eve dans leur nudité primitive, voilés seulement par la feuille de figuier qui rappelle leur péché.

On voit à leur suite les anciens Patriarches, parmi lesquels, après le juste Abel, on distingue Noë, Abraham, Isaac, Moïse, les principaux Juges, quelques Rois, les Prophètes, la mère des Machabées accompagnée de ses sept enfants, les Sibylles, députées des nations, etc. La plupart regardent en arrière pour considérer celui qui était l'objet de leurs vœux et de leurs espérances.

(1) M. l'abbé Gaume, vicaire-général de Nevers.

Vient ensuite le char qui porte le triomphateur ; il est traîné par les quatre symboles évangéliques ; un Pape, un Cardinal, un Evêque et un Abbé, poussent, de concert, les quatre roues de ce char. Il est facile de reconnaitre ici les Saints Docteurs qui ont soutenu la foi par leurs écrits ; ils sont représentés par saint Grégoire, saint Jérôme, saint Augustin et saint Bernard ; au milieu, le Sauveur rayonnant de gloire, est assis sur la boule du monde qui lui sert de trône. Puis on voit s'avancer saint Jean-Baptiste, les Apôtres, les Martyrs, les Docteurs, Charlemagne et saint Roch, représentant les Saints de toute condition qui forment le cortége du Christ, les différents ordres religieux, et enfin une foule immense qui se presse et ferme cette marche triomphale. Dans les compartiments de la verrière formée par la ramification des meneaux, des Anges, les uns avec des instruments, les autres avec des cahiers de musique, célèbrent la gloire du Sauveur. Le sujet de ce vitrail, qui est facile à reconnaître, est indiqué par une inscription latine.

TRIOMPHATOREM MORTIS CHRISTUM, ÆTERNA PACE TERRIS RESTITUTA, COELIQUE JANUA OMNIBUS BONIS ADAPERTA, TANTI BENEFICII MEMORES, DEDUCENTES DIVI CANUNT ANGELI.

« Jésus-Christ vainqueur de la mort, après avoir procuré à la terre une paix éternelle, et ouvert aux bons la porte du Ciel, est conduit en triomphe par les Anges, au milieu des chants de la reconnaissance. »

Sur le point de jeter dans la boue leur sublime cachet, les artistes voulurent en laisser l'empreinte sur cette dernière page de leur catéchisme. On y peut lire encore :

J. C. heri et hodiè et in sæcula.

Amen.

VOCABULAIRE

DES ATTRIBUTS ET DES SYMBOLES.

On sait que les symboles et les attributs remontent à la plus haute antiquité ; les Hébreux, les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains et les Celtes eux-mêmes en faisaient usage. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un regard sur les anciens monuments ou sur les monnaies de ces peuples. Les signes et les figures qu'ils employaient n'avaient pas été pris au hasard et adoptés sans discernement ; ils étaient l'expression du caractère de chaque nation, de ses mœurs, de son industrie, ou bien ils indiquaient les productions de la contrée.

Les habitants de la Sicile, l'ancienne *Trinacria*, rappelaient leur triple promontoire par trois jambes réunies par la partie supérieure et trois épis de blé, emblême de la fertilité de leur pays. Nos Eduens, dont les montagnes couvertes de vastes forêts, étaient favorables aux exercices de la chasse, prenaient le sanglier pour attribut. Les Bourguignons entrant dans les Gaules faisaient porter devant eux sur leurs étendards l'image du chat, emblême du pillage et de la liberté.

Notre but n'est point d'étudier le symbolisme payen, mais de compléter ce que nous avons dit sur les symboles et sur les attributs. Nous avons pensé qu'on nous saurait gré d'adjoindre à notre travail un vocabulaire explicatif des symboles et des attributs qui se rencontrent le plus fréquemment sur nos monuments religieux.

ABEILLES. — Saint Ambroise est souvent representé ayant auprès de lui une ruche d'abeilles, pour rappeler l'essaim qui vint voltiger autour de son berceau lorsqu'il était enfant. On crut y voir un présage de la force et de la douceur que plus tard fit paraître le saint docteur dans ses prédications.

AGNEAU. — Symbole de la douceur.

Jésus-Christ est quelquefois représenté sous la forme d'un agneau placé sur un tertre, duquel sortent quatre fleuves. *Scène des catacombes.*

D'autres fois, c'est un agneau portant sur la tête une petite croix ou un nimbe crucifère, et environné d'autres agneaux.

L'Agneau pascal est ordinairement armé d'une croix triomphale.

L'Agneau immolé est étendu, transpercé d'un glaive, ou couché sur une Croix transversale appuyée sur le livre des sept sceaux.

On trouve aussi, au moyen-âge, l'agneau à sept cornes et à sept yeux.

L'Agneau se rencontre fréquemment dans les scènes des sacrifices, dans le sacrifice d'Abel, dans celui d'Abraham, etc.

Saint Jean-Baptiste porte un agneau ou bien est accompagné d'un Agneau pascal.

Sainte Agnès porte un agneau, attribut que son nom sans doute lui aura fait donner.

Sainte Reine a pour attribut un agneau qui se dresse contre elle.

Sainte Geneviève et sainte Solange sont environnées d'agneaux ou de moutons qu'elles gardent.

AIGLE. — Symbole de l'autorité, de la puissance, de la générosité; saint Grégoire regarde l'aigle comme l'emblême de la vie contemplative; cet oiseau, nous dit-il, va poser son nid dans les rochers et aux lieux les plus élevés, se mettant ainsi à l'abri des orages.

L'aigle est l'attribut de saint Jean l'Evangéliste.

Aigles buvant dans un calice, emblêmes de la force que puise le chrétien dans la divine Eucharistie.

On rencontre souvent des aigles combattant contre des serpents; on a sans doute voulu rappeler par là la lutte qui existe entre la nature et la grâce. La même lutte est aussi représentée par ces aigles dont le corps se termine par un serpent qui se dresse contre la tête.

ALÈNES. — Saint Bénigne, de Dijon, est représenté avec des alènes plantées dans les doigts.

ANCRE. — Symbole de l'espérance, se voit sur les premiers monuments chrétiens. — Attribut de l'espérance personnifiée.

ANE. — Symbole de la sobriété.

Attribut d'Issachar, rappelant la prophétie de Jacob mourant.

Cet animal figure, sur quelques monuments chrétiens, comme emblême de la nation juive; il sert aussi de monture à la synagogue personnifiée, elle porte en croupe plusieurs têtes de porcs.

On voit l'âne dans les tableaux de Balaam; on le retrouve à la naissance du Sauveur, lors de la fuite en Egypte et de son entrée triomphante dans Jérusalem.

L'âne sert d'attribut à saint Antoine de Padoue; à sainte Austreberte et à saint Philibert.

ANIMAUX HYBRIDES. — On donne ce nom aux animaux composés de deux espèces différentes; par extension on l'a appliqué aux monstres et aux animaux fantastiques si communs au moyen-âge, surtout au XII[e]. siècle.

Souvent on voit une tête humaine sur un corps d'oiseau, de quadrupède, de dragon, etc.; une tête de chèvre sur un corps de cheval; des colombes dont le corps se termine en queue de serpent; des aigles avec des queues de dragon, etc. Il ne faut pas toujours chercher des symboles dans ces figures; mais lorsqu'on les rencontre dans des

pays différents, qu'elles paraissent copiées les unes sur les autres, il est difficile de ne pas y reconnaître une pensée cachée. Le caprice ne s'allie pas avec l'uniformité.

ARBRE. — L'arbre de la science du bien et du mal, dans les tableaux du paradis terrestre.

L'arbre de Jessé, dont le tronc sort de la poitrine, de la bouche ou de la tête du saint patriarche, se rencontre déjà à la fin du XIVe. siècle, mais il se voit plus fréquemment au XVe. et surtout au XVIe.

L'arbre de vie que saint Jean vit au milieu de la céleste Jérusalem, planté sur les bords du fleuve mystérieux qui sortait du trône de Dieu, se trouve au portail principal de Vézelay.

Le bon arbre et le mauvais arbre de l'Evangile se voient au grand portail de la cathédrale d'Amiens; l'un à droite, est couvert de feuilles et de fruits, des lampes sont suspendues à ses branches; l'autre, à gauche, est desséché et déjà frappé de la hache.

L'arbre auquel saint Germain d'Auxerre suspendait les têtes des animaux qu'il avait abattus à la chasse, se voit à Auxerre, au portail latéral de l'église de Saint-Germain, ainsi qu'à la cathédrale, et en général, toutes les fois qu'on a représenté les principaux détails de la vie du saint évêque.

Arbre sous lequel saint Martin consentit à se placer au moment où les idolâtres l'abattaient, se voit sur un des chapiteaux de Vézelay.

Arbre abattu par un évêque, légende de saint Boniface. Homme suspendu à un arbre, Judas, Absalon.

Saint Sébastien est attaché à un arbre et percé de flèches.

ARC. — Voyez *flèches*, *centaures*. Au portail de St.-Agnan-de-Cosne, on voit un homme un genou en terre, armé d'un arc, et décochant une flèche contre un porc, emblème de l'Impureté; il semble par sa posture suppliante dire avec le prophète : *Non enim in arcu meo sperabo.*

Aspic. — L'aspic se voit souvent sous les pieds du Sauveur, ainsi que le basilic dont nous parlerons bientôt; on le met aussi sous les pieds du chrétien fidèle, qui doit, comme son divin maître, marcher sur l'aspic et le basilic: *Super aspidem et basiliscum ambulabis.* On donne à l'aspic différentes formes, tantôt c'est un reptile court, sans pattes, avec une large tête; tantôt c'est un quadrupède avec des pattes courtes et terminé par une queue de serpent, se rapprochant de la forme du lézard.

Auréole. — Gloire dont les sculpteurs et les peintres environnent les personnes divines. L'auréole est circulaire ou ovoïde; elle est réservée à Dieu, cependant on l'accorde à Marie; l'ame des Saints est souvent représentée au milieu d'une auréole, c'est ainsi qu'on voit l'ame de Lazare, à St.-Sernin de Toulouse, et ailleurs. Jamais le corps d'un saint n'est orné de l'auréole.

Autel. — Saint Etienne, pape, et saint Thomas Béket, sont immolés devant un autel.

Saint Canut, roi, est couché devant un autel.

Saint Grégoire, pape, est devant un autel offrant le saint sacrifice.

Saint Charles Borromée est à genoux, la corde au cou, devant un autel.

Autruche. — On remarque l'autruche parmi les animaux variés qui ornent le grand portail de St.-Etienne de Sens. Saint Grégoire dit que l'autruche est l'emblème de la synagogue, parce que ses ailes ne lui servent qu'à se traîner sur la terre, et qu'elle ne peut s'en servir pour s'élever vers le ciel: la synagogue a un cœur rampant et tout terrestre; elle a les ailes de la loi, mais ces ailes sont impuissantes. L'autruche dépose ses œufs dans la poussière et les abandonne; ainsi fait la synagogue qui ne sait inspirer de désirs célestes à un cœur qu'elle a engendré.

BALANCE. — Attribut de la justice personnifiée.

Dans les scènes du jugement, la main de la justice divine tient une balance; le plus souvent, c'est l'archange saint Michel qui tient la balance.

BALEINE. — L'enfer est représenté par une tête de baleine, vomissant des flammes qui enveloppent les réprouvés.

Histoire de Jonas.

BARQUE. — Attribut de Zabulon, qui, d'après la prophétie de Jacob, devait habiter les rivages de la mer.

Différentes scènes de la vie de saint Pierre.

Saint couché dans une barque; saint Aré, évêque de Nevers.

Saint debout dans une barque; saint Antonin.

On trouve souvent une barque gravée sur les tombeaux des premiers chrétiens, ou imprimée sur les murs des catacombes.

BASILIC. — Espèce de coq se terminant par une queue de dragon. Les monuments du XIIe. siècle le reproduisent souvent; il est l'emblême du génie du mal.

Saint Basile nous représente le fabuleux basilic comme l'image de la femme débauchée, parce que le basilic, par son seul regard, corrompt ceux qui le voient, ajoute ce père.

BATON. — Attribut de l'architecture personnifiée; on le voit sur les tombeaux des architectes.

Lazare, à la porte du mauvais riche, est appuyé sur le bâton du pauvre.

Jésus, pélerin, porte le bâton du voyageur.

Moïse frappe le rocher avec son bâton.

BÊCHE. — Jésus apparaissant à Madelaine, après sa résurrection, est souvent appuyé sur une bêche.

Attribut de saint Fiacre.

On donne le même attribut à Tobie, qui ensevelissait les morts.

BÉLIER. — L'Agneau divin a souvent la forme du bélier.

Sacrifice d'Abraham.

BÉNITIER. — Sainte Marguerite tient un bénitier et un goupillon.

On trouve quelquefois saint Pierre aux funérailles de Marie, avec un bénitier et un goupillon.

BERCEAU. – Moïse enfant est exposé sur un fleuve dans un berceau.

La sibylle de Cumes, qui a prophétisé la naissance du Sauveur, a pour attribut un berceau ou une crèche.

BICHE. — Symbole de la timidité.

Attribut de saint Gilles, de saint Leu, de sainte Geneviève de Brabant.

BILLOT. — Saint Fabien est représenté à genoux auprès du billot sur lequel il fut décapité.

BLÉ. — Epi de blé, symbole eucharistique.

Dieu donne à Adam, après son péché, une gerbe de blé, en le condamnant à manger son pain à la sueur de son front; on voit cette scène au grand portail de St.-Etienne de Bourges.

Sainte Fare tient à la main un épi de blé; son nom, sans doute, a engagé les iconographes à lui donner cet attribut.

On voit encore des gerbes de blé dans l'histoire de Joseph lorsqu'il s'agit de son songe mystérieux.

BOEUF. — Symbole de la force.

Attribut de saint Luc; quelquefois il remplace l'évangéliste, et alors il est toujours nimbé.

Un des animaux qui composent le tétramorphe.

On voit le bœuf auprès de l'âne à la naissance du Sauveur.

BOUC. — Symbole de l'Impureté.

On voit le démon sous cette forme auprès de saint Antoine.

BOURDON. — Jésus, pélerin, porte le Bourdon.

Attribut de saint Jacques-le-Majeur et de saint Roch.

BOURSE. — Ouverte, symbole de la Charité.

Fermée, symbole de l'Avarice.

BOUTEILLE. — Saint Côme et saint Damien, médecins, sont représentés avec une bouteille à la main.

L'Intempérance est quelquefois représentée avec une bouteille d'une main et une coupe de l'autre.

BRANCHE D'ARBRE. — Chargée de feuilles et de fruits, attribut d'Azer et de Nephtali, rappelant la prophétie de Jacob mourant. Au portail septentrional de St.-Etienne de Sens, ils sont représentés l'un et l'autre tenant cette branche à la main.

BREBIS. — Symbole de la douceur et de la charité ; elle donne sans se plaindre sa laine et sa toison.

Le bon Pasteur portant sa brebis sur ses épaules, se voyait sur les calices du temps de Tertulien ; la même scène se rencontre aux différents âges de l'église.

Le bon Pasteur au milieu de ses brebis ; *scènes des catacombes.*

Jésus-Christ présente à Eve, après son péché, une brebis dont elle doit filer la laine ; tableau des catacombes, qu'on retrouve encore sur plusieurs monuments du moyen-âge.

CADENAS. — Saint Jean Népomucène, martyr du sceau de la confession, est représenté avec un cadenas à la bouche, ou un doigt sur les lèvres.

CALICE. — Symbole eucharistique.

Attribut de la foi personnifiée.

Saint Jean l'Evangéliste tient un calice duquel sort la mort sous la figure d'un dragon ailé.

Saint Richard est à genoux devant un calice.

Saint Thomas d'Aquin et sainte Barbe ont pour attribut un calice surmonté d'une hostie.

Le sicle d'argent des Hébreux est timbré d'un calice rempli de manne.

Le calice, sur un tombeau, indique la dignité sacerdotale dont était revêtu celui dont les dépouilles mortelles sont déposées dans ce tombeau.

Melchisédech porte ordinairement un calice.

CAMP. — On voit quelquefois Issachar auprès d'un camp ou d'une phalange armée, pour rappeler la prophétie de Jacob mourant.

CARDINAL. — Saint Jérôme porte souvent le costume de cardinal; un lion est à ses pieds.

Saint Charles Borromée porte le même costume.

CARRÉ. — Symbole de la terre, d'après Pythagore; les artistes du moyen-âge ont adopté cette idée, c'est pourquoi ils donnent aux êtres vivants le nimbe carré.

CENTAURE. — Symbole de la force brute et de la vengeance. On rencontre souvent des centaures sur nos monuments du XIIe. siècle; tantôt ils sont seuls, tantôt armés d'un arc : ils poursuivent un cerf.

Saint Basile place les centaures parmi les monstres qu'on peut considérer comme images du démon *sirenes dæmonia onocentauri et ericii*. On trouve les centaures dans les catacombes.

CERCLE. — D'après Pythagore, le cercle est l'image du Ciel, c'est pourquoi les artistes du moyen-âge donnent aux saints déjà glorifiés le nimbe circulaire.

CERF. — Attribut de Nephtali; il est représenté sur le portail septentrional de Sens, accompagné d'un cerf : *cervus emissus*, dit la prophétie de Jacob.

Le cerf crucifère est l'attribut de saint Hubert.

Dans les catacombes et dans les baptistères des églises basilicales on a souvent représenté un cerf se désaltérant à une fontaine.

Les Pères considéraient le cerf comme l'emblème du chrétien fidèle, qui dans les dangers doit élever ses pensées vers

le Ciel ; le cerf, pour éviter les traits du chasseur, se réfugie sur les montagnes élevées : *montes excelsi cervis.*

CHAINES. — Saint Pierre ès-liens est chargé de chaînes dans sa prison.

Saint Léonard a des chaînes brisées à ses pieds.

La Sibylle, qui a prédit la descente de Jésus-Christ aux enfers, tient à la main des chaînes brisées.

CHAMEAU. — Symbole de l'obéissance.

Il se rencontre dans différentes scènes de l'Ancien Testament, on le retrouve aux tableaux de l'Adoration des Mages.

CHAPELET. — Un des attributs de saint Dominique.

Saint Antoine, et en général les ermites et les religieuses portent le chapelet à la ceinture.

CHAUDIÈRE. — Saint Jean devant la Porte-Latine est dans une chaudière.

Sainte Afre est représentée de même.

D'après une légende attribuée aux Manichéens, saint Cyr et sainte Julitte ont enduré le même supplice ; on les représente quelquefois dans une chaudière au-dessous de laquelle les bourreaux attisent le feu.

Au grand portail de St.-Etienne de Bourges, l'enfer est représenté par une énorme chaudière dans laquelle les démons précipitent leur victime.

On voit aussi Jérémie devant une chaudière : c'est la chaudière enflammée que Dieu lui montra dans une vision.

CHÊNE. — Symbole de la force.

Evêque abattant un chêne ; saint Boniface.

Homme suspendu à un chêne par les cheveux ; Absalon.

CHEVAL. — Emblême de la générosité et du courage. Quelquefois le cheval est pris en mauvaise part et il indique la luxure ; il n'est pas rare de rencontrer, soit dans les Saintes Ecritures, soit dans les Pères, le même animal tout

à la fois comme emblême de la vertu et comme emblême du vice : tous les animaux ont leur bon et leur mauvais côté.

Dans les catacombes le cheval indique la rapidité de la vie ; on y voit quelquefois une palme au-dessus de sa tête pour rappeler que la palme de la victoire n'appartient qu'à celui qui aura fourni sa course.

On le retrouve dans les scènes apocalyptiques ; par exemple, dans les cryptes de St.-Etienne d'Auxerre.

Saint Martin, saint Maurice, saint Georges, saint Victor, sont représentés à cheval.

Saint Léon en habits pontificaux est à cheval, bénissant le peuple.

Saint Anastase est attaché à la queue d'un cheval indompté.

A saint Jean de Lyon, les rois-mages sont à cheval, tandis que d'ordinaire ils sont montés sur des chameaux.

CHEVALET. — Saint Vincent est étendu sur un chevalet.

Saint Barthélemy, à Auch, est étendu sur un chevalet où on l'écorche.

Saint Luc est souvent devant un chevalet de peintre, soutenant un portrait de la Vierge.

CHIEN. — En repos, symbole de la fidélité, de la paix, de la justice.

Chien grinçant des dents, emblême de l'envie.

Dans les catacombes, le chien accompagne le bon Pasteur.

Attribut de saint Roch et de saint Blaise.

Attribut de saint Dominique, quand il est armé d'une torche enflammée et qu'il court sur un globe.

Les chiens lèchent les plaies du pauvre Lazare.

CHIMÈRE. — Symbole de la ruse.

Animal fantastique admis fréquemment, au XIe. siècle et au XIIe. sur les modillons et les chapiteaux ; on le retrouve au XVe. siècle et au XVIe., à travers les feuilles déchiquetées.

CHOUETTE. — On trouve cet animal portant une croix

sur la tête. Plusieurs auteurs le considèrent dans cette circonstance comme un symbole du Sauveur : *Sicut nycticorax in domicilio.*

CIERGE. — La sainte Vierge, au jour de sa Présentation, monte au temple tenant un cierge allumé ; quelquefois, on voit dans le lointain de jeunes Vierges qui la suivent portant aussi un cierge à la main.

La sibylle Libyque porte ordinairement un cierge.

Souvent sainte Geneviève est représentée avec un cierge allumé, qu'un démon cherche à éteindre.

CIGOGNE. — Saint Basile et saint Ambroise regardent la cigogne comme l'emblême de la piété filiale.

Au grand portail d'Amiens et à celui d'Autun, la fable du loup et de la cigogne est représentée.

CLEF. — Attribut de saint Pierre ; quelquefois il ne porte qu'une seule clef, mais le plus souvent il en a deux. Dans la peinture une de ces clefs est en or, et l'autre en argent. Deux clefs en sautoir sont les attributs de la papauté. Les monastères de la dépendance de Cluny, ont presque toujours une ou deux clefs dans leurs armoiries.

COCHON. — Voyez *Porc.*

CŒUR. — Saint Augustin tient en main un cœur enflammé. Ce cœur est quelquefois placé dans une gloire au-dessus de sa tête.

Plusieurs saintes, entre autres sainte Thérèse et sainte Françoise de Chantal, ont le même attribut.

Le cœur enflammé est un symbole de la Charité.

COLIMAÇON. — On trouve le colimaçon sur un des sarcophages des premiers siècles de l'église. Quelle en est la signification ? nous l'ignorons. Peut-être est-ce un symbole de la prudence chrétienne.

Le colimaçon fut introduit plus tard sur plusieurs de nos monuments religieux, plutôt comme ornement que comme symbole.

COLOMBE. — Symbole de l'innocence, de la douceur, de la simplicité chrétienne.

La troisième personne divine fut souvent représentée sous la forme d'une colombe, au nimbe crucifère.

Sept colombes en cercle indiquent les sept dons du Saint-Esprit.

On voit le Saint-Esprit sous cette forme planer sur les eaux avant la création ; se reposer sur Jésus-Christ au jour de son baptême ; on le voit encore au-dessus de Marie quand l'Ange lui annonce le mystère qui doit s'opérer en elle.

Souvent il paraît inspirer les docteurs de l'église, entre autres saint Grégoire et le pape saint Fabien.

Les ames des justes ont quelquefois la forme d'une colombe.

Il n'est pas rare, au XII[e]. siècle, de rencontrer des chapiteaux ornés de deux colombes buvant dans un calice ou becquetant des grappes de raisin ; il est facile de reconnaître ici l'ame fidèle se fortifiant au banquet eucharistique, et les dispositions nécessaires pour en approcher dignement, la charité, la simplicité, la douceur et l'innocence. Quelquefois ces colombes ont une queue de serpent, et on remarque un œil à l'extrémité de cette queue ; c'est le chrétien réunissant la prudence du serpent à la simplicité de la colombe et à la vigilance chrétienne.

COLONNE. — Attribut de la force personnifiée.

Saint Siméon Stylite est représenté au haut d'une colonne.

Lors de la flagellation, Jésus-Christ est attaché à une colonne.

COQ. — Symbole de la vigilance chrétienne.

Attribut de saint Pierre.

CORBEAU. — Attribut de saint Paul, ermite.

On voit au grand portail de la cathédrale d'Amiens la fable du renard et du corbeau.

CORDONNIERS. — Deux saints travaillant à cet état ; saint Crépin et saint Crépinien.

CORNE. — Symbole de la force.

Moïse porte sur la tête deux cornes lumineuses.

COULEUVRE. — Attribut de Dan ; rappelant la prophétie de Jacob, mourant.

COUPE. — Attribut de la Tempérance personnifiée.

Les vieillards de l'Apocalypse tiennent en main des coupes d'or et des instruments de musique.

Dans la scène de Lazare et du mauvais riche, on voit quelquefois auprès de la table du riche un serviteur qui lui présente une coupe.

Dans l'église de St.-Denis d'Amboise, l'intempérant est représenté avec une coupe à la main, dans laquelle il vide la liqueur contenue dans une bouteille.

COURONNE DE FLEURS. — Symbole de la victoire.

Plusieurs Sibylles sont couronnées de fleurs.

Sainte Elisabeth de Hongrie est quelquefois représentée avec trois couronnes de fleurs, pour indiquer la triple récompense qu'elle a méritée comme vierge, comme épouse et comme veuve.

Souvent la tête des Vierges chrétiennes est ceinte d'une couronne de fleurs.

Sainte Ursule et ses compagnes, sainte Rose de Lima, sont couronnées de roses.

COURONNE ROYALE. — Attribut de la puissance.

Dieu le père, au XVe. siècle, porte quelquefois une couronne royale ; Jésus-Christ juge, au portail de St.-Trophime d'Arles, a la tête ceinte d'une couronne royale.

Marie arrivant au Ciel reçoit de son fils une couronne royale. Sur la terre, on la trouve aussi avec une semblable couronne, surtout lorsqu'elle tient entre ses bras son divin enfant.

Sur un des vitraux de Bourges, les élus, qu'un Ange introduit dans le Ciel, ont une couronne royale.

Les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse ont tantôt leur couronne en tête, tantôt ils la tiennent déposée devant eux. A Autun et à Vézelay les quatre fleuves du paradis terrestre personnifiés portent la couronne royale.

La bête à sept têtes de l'Apocalypse, a un diadême sur chacune de ses têtes.

On trouve aussi le démon avec une couronne princière, pour indiquer l'empire qu'il exerce sur ses victimes. C'est ainsi qu'on le voit auprès de l'avare au portail de l'église de Lescure, proche Alby.

La couronne royale est aussi l'attribut de la Persévérance personnifiée.

Couteau. — Saint Barthélemy porte le large couteau avec lequel il fut écorché.

Au cloître de St.-Aubin d'Angers, on voit une Sirène tenant d'une main un poisson et de l'autre un couteau.

Crapaud. — Emblême de l'impureté.

Au portail de Moissac, la femme aux reptiles est rongée aux parties sexuelles par un énorme crapaud, et le démon qui l'accompagne vomit un semblable reptile.

Crèche. — Voyez *berceau*.

Crosse. — Volute tournée en dehors, attribut des évêques.

Volute tournée en dedans, attribut des abbés.

Croix. — En tau, attribut de saint Antoine et de saint Philippe, apôtre.

Triomphale, attribut de saint Barthélemy.

Pascale, attribut de saint Jean-Baptiste et de la Sibylle Hélespontique.

En sautoir, attribut de saint André.

On donne souvent à saint Bénigne de Dijon la croix de

saint André ; c'est à tort, ses véritables attributs sont deux lances croisées.

Croix de passion, attribut de sainte Hélène.

Croix à deux traverses, attribut des archevêques.

Croix à trois traverses, attribut de la papauté.

DAUPHIN. — Le dauphin se voit sur les sarcophages des premiers chrétiens, pour rappeler sans doute qu'ils ont pris naissance dans les eaux du baptême. Au moyen-âge on le retrouve sur des cuves baptismales.

DÉMON. — On voit le démon auprès d'un grand nombre de Saints parmi lesquels on distingue saint Antoine, sainte Geneviève, saint Martin, sainte Gudule, etc. Nous avons consacré dans l'Iconographie un chapitre entier à exposer les différentes fonctions du démon et les formes variées sous lesquelles il se présente.

DENTS. — Sainte à laquelle on arrache ou on brise les dents. Sainte Apolline.

DRAGON. — Le dragon est l'emblême du démon qu'on a souvent représenté sous cette forme.

On le voit sous les pieds de l'Archange saint Michel, de sainte Marthe, de sainte Marguerite, de saint Georges. Au portail de Saint-Gilles, le dragon souffle la jalousie dans le cœur de Caïn, et après son crime il lui enfonce dans la tête ses redoutables griffes.

On le voit sous les pieds du Sauveur et du chrétien fidèle ainsi que le lion, car ils ont reçu le pouvoir de les écraser l'un et l'autre : *conculcabis leonem et draconem*. A St.-Agnan-de-Cosne, à Saint-Denis d'Amboise et sur un grand nombre d'autres monuments du XIIe. siècle, la lutte du bien et du mal, ou plutôt la victoire que la vertu remporte est représentée par un homme qui étrangle le dragon.

Saint Jean l'Evangéliste tient un calice, duquel sort un dragon ailé.

Le dragon de l'Apocalypse se voit souvent sur les fresques et sur les miniatures.

EGLISE. — Attribut qu'on donne aux fondateurs d'ordres.

On donne le même attribut aux architectes et à ceux qui ont fondé une église.

On voit à Sens, au portail septentrional, Benjamin portant une église.

ELÉPHANT. — Symbole de la force.

ENCLUME. — Attribut de saint Eloi.

ENFANT. — Outre les différentes scènes qui rappellent l'enfance du Sauveur, on le reconnaît à son nimbe timbré d'une croix entre les bras du saint vieillard Siméon et de saint Antoine de Padoue.

Saint Dominique et saint Bernard sont souvent représentés à genoux devant Jésus, enfant, que Marie leur présente.

Enfant saisi par un soldat armé d'un glaive. — Jugement de Salomon.

Enfants égorgés par des soldats. — Massacre des Innocents.

Enfant sur les bras d'un evêque. — Légende de saint Brice.

Trois enfants dans une cuve auprès d'un évêque. — Légende de saint Nicolas.

EPÉE. — Voyez *glaive*.

EPINES. — On représente quelquefois saint Marc traîné à travers les épines.

La Sibylle Delphique porte souvent une couronne d'épines à la main.

EQUERRE. — Attribut de saint Thomas, apôtre, patron des architectes ; on trouve aussi, mais rarement, saint Mathieu avec le même attribut.

ESCALIER. — Saint Alexis est couché sur ou sous un escalier.

FLÈCHE. — Saint Sébastien et sainte Christine sont percés de flèches.

Fleurs. — Emblêmes de la vertu par la bonne odeur qu'elles répandent.

Au grand portail de St.-Etienne de Sens, des Anges tiennent en main des disques timbrés d'une fleur; c'est le nimbe réservé aux élus, et la vertu qui seule peut le leur procurer.

Sainte Dorothée, martyre, tient d'une main une fleur et de l'autre une épée, instrument de son supplice.

La Sibylle Cimérienne est quelquefois couronnée de fleurs.

Fleuve. — Saint debout, dans une barque, voguant sur un fleuve; saint Antonin.

Evêque couché dans une barque sur un fleuve. — Saint Aré, évêque de Nevers.

Les quatre fleuves du paradis terrestre sortent sous les pieds du Sauveur. — Tableau des catacombes.

Ces fleuves personnifiés, appuyés sur des urnes, se voient souvent au XIIe. siècle.

Fouet. — Attribut de saint Ambroise.

Un des attributs de la passion.

Fuseau. — Voyez *quenouille*.

Gant. — Attribut qu'on donne quelquefois à la Sibylle Tiburtine, qui a prédit les soufflets que Jésus-Christ devait recevoir.

Géant. — Traversant un fleuve avec un enfant sur ses épaules; saint Christophe.

Glaive. — Attribut de la Force et de la Justice personnifiées.

Attribut de la Sibylle Europa. — On donne aussi quelquefois le même attribut à la Sibylle Erythrée.

La Peur est représentée fuyant et jetant son glaive.

Le Désespoir se perce d'un glaive.

Globe. — Le globe du monde se trouve non-seulement entre les mains des deux premières personnes divines, mais encore quelquefois entre celles de saint Michel.

Sur quelques monnaies de la première race de nos rois, on voit une victoire portant le globe surmonté d'une Croix.

Un chien armé d'une torche enflammée courant sur le globe, est l'attribut de saint Dominique.

GOUPILLON. — Sainte Marguerite tient en main un goupillon.

Saint Pierre, aux funérailles de la sainte Vierge, tient quelquefois un goupillon.

GRENOUILLES. — On les trouve dans les scènes apocalyptiques (Apocaly. cap. 16).

GRIFFON. — Le griffon, animal hybride, ayant une tête d'aigle et un corps de lion, est considéré comme le symbole de la ruse.

On le trouve dans les catacombes ; les artistes du XIe. et du XIIe. siècle l'ont reproduit sur les chapiteaux et les archivoltes ; la renaissance l'a aussi adopté dans son ornementation.

GRIL. — Attribut de saint Laurent, rappelant son martyre.

GUERRIER. — Outre les saints qui ont été engagés dans le service militaire, tels que saint Maurice, saint Martin, saint Georges, saint Victor; on représente souvent saint Michel, comme chef de l'armée céleste, avec le costume d'un guerrier.

Il en est de même de Gad, qui, d'après la prophétie de Jacob : *accinctus prœliabitur ante eum.*

HACHETTE. — Attribut de saint Mathieu, instrument de son supplice.

HARPE. — Attribut de David et de sainte Cécile.

Les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse tiennent à la main des harpes ou des espèces de guitares.

HÉLIOTROPE. — M. Didron a reproduit une miniature qui représente saint Jean l'Evangéliste avec une héliotrope

sur la tête. Cette fleur convient bien à l'ami de Jésus dont toutes les pensées étaient continuellement dirigées vers ce soleil de justice.

HIBOU. — Les Pères considèrent le hibou comme symbole de l'incrédule, qui a des yeux et qui refuse de les ouvrir à la lumière.

HYBRIDES. — Voyez *animaux*.

IDOLES RENVERSÉES. — Dans les tableaux de la fuite en Egypte, on voit souvent les idoles renversées, au passage du Sauveur. Cette scène se trouve au portail de Moissac et à N.-D. de Paris les idoles tombent du haut des murailles d'une ville.

LAMPE. — Sainte Gudule est auprès d'une lampe qu'un démon veut éteindre.

Lampe droite et allumée, attribut des Vierges sages.

Lampe renversée, attribut des Vierges folles.

Au portail d'Amiens, deux lampes sont suspendues aux branches du bon arbre.

A Saint-Etienne de Sens, au portail, deux lampes sont suspendues au-dessus de la Charité personnifiée.

La lampe allumée est le symbole des bonnes œuvres.

LANCE. — Attribut de saint Thomas, de saint Mathieu, de saint Longin.

Lances croisées, attributs de saint Bénigne de Dijon.

LANTERNE. — On donne cet attribut à saint Hugues et à sainte Gudule. La Sibylle Persique porte aussi une lanterne.

LAURIER. — Symbole de la victoire.

Le laurier est un des symboles employés sur les anciens sarcophages chrétiens.

Sainte Gudule porte une couronne de laurier.

Souvent on donne une couronne de laurier à la Sibylle libyque et à la Sibylle Erythrée.

LÉOPARD. — On représente sous cette forme la bête à sept têtes de l'Apocalypse. Comme cette bête a reçu *la force*

et la grande puissance du dragon, on orne quelquefois ses six têtes du nimbe; quant à la septième, qui est *blessée à mort*, elle est sans nimbe.

Les Pères considèrent le léopard comme le symbole de la persévérance dans le mal; ils s'appuient sur le passage de Jérémie où il est dit : « L'Ethiopien peut-il changer la couleur de sa peau et le léopard les taches qui le couvrent? »

LICORNE. — Symbole de la puissance et de la virginité.

Attribut de sainte Justine.

LION. — Symbole de la force et du courage. Nous ferons sur le lion la même observation que nous avons faite sur le cheval; le lion est tantôt emblême de la vertu, tantôt emblême du crime.

Attribut de Ruben et de Juda.

Au portail septentrional de Sens, Dan déchire la gueule d'un lion, soit pour indiquer le pouvoir de la justice dont Jacob, mourant, l'avait établi dépositaire, soit pour rappeler que Samson était de la tribu de Dan.

Sur un des chapiteaux provenant de l'ancienne église de St.-Sauveur de Nevers et sur un grand nombre de chapiteaux du XIIe. siècle, on voit Samson enfourchant un lion et lui déchirant la mâchoire. C'est la figure du véritable Samson qui devait détruire le règne de la force pour y substituer celui de la Charité.

Les lions ornent souvent les chapiteaux de l'époque de transition. A la même époque on voit aussi des lions servant de soubassement aux colonnes. (Voyez l'explication que nous avons donnée dans l'Iconographie.) A St.-Gilles, à Moissac et ailleurs, les Apôtres ont des lions sous leurs pieds.

Jésus-Christ, qui est appelé le lion de la tribu de Juda, est quelquefois représenté sous la forme d'un lion au nimbe crucifère.

Le lion est l'attribut de saint Marc, de saint Jérôme, de saint Agapet.

Dès les premiers siècles de l'église on rencontre Daniel dans la fosse aux lions ; le même sujet a été souvent reproduit par les artistes du XIIe. siècle.

Au XIIe. siècle, quelquefois les chapiteaux sont ornés de lions buvant dans un calice ; on trouve ce sujet au portail de St.-Agnan-de-Cosne : on a voulu sans doute exprimer ainsi le passage de saint Jean Chrysostôme, qui nous montre le chrétien au sortir du banquet eucharistique comme un lion redoutable au démon lui-même.

LIS. — Symbole de la pureté et de l'innocence ; on le rencontre souvent dans les catacombes sur le tombeau des Vierges chrétiennes.

Sur le sicle d'argent des Hébreux on voit un lis épanoui.

Lorsque l'Ange Gabriel annonce à Marie le mystère qui doit s'opérer en elle, il porte ordinairement une tige de cette fleur. Souvent aussi dans cette circonstance on voit auprès de la Vierge, en prière, un vase duquel s'élève un lis.

Saint Joseph tient à la main une branche de lis.

Dans les emblêmes de Marie on voit le lis de la vallée, le lis au milieu des épines.

La Sibylle qui a annoncé le mystère de l'Incarnation tient ordinairement une tige de lis.

Dans plusieurs tableaux du jugement dernier, un lis sort à droite de la bouche du Sauveur, et un glaive sort à gauche du côté des réprouvés.

LIT. — Deux médecins auprès d'un malade couché dans un lit : saint Côme et saint Damien.

Le lit du juste mourant est simple et annonce le calme dont il jouit.

Le lit du pécheur mourant est orné, mais souvent en désordre.

Jean Molan condamne l'usage de représenter la sainte Vierge couchée dans un lit, au moment de la naissance du Sauveur.

Marie, mourante, doit être représentée assise sur une chaise d'après la légende ; quand on la trouve étendue sur un lit, ce n'est plus le moment de sa mort, ce sont les préparatifs des funérailles.

LIVRE. — Attribut des Apôtres, des Evangélistes et des Docteurs.

Les Evêques et les Abbés tiennent souvent un livre.

Au moyen-âge on met presque toujours un livre entre les mains de Jésus-Christ, même enfant, c'est le livre de la sagesse qu'on donne aussi au St.-Esprit quand il a la forme humaine.

Le livre carré est le symbole de la loi nouvelle.

Le livre arrondi au sommet est le symbole de la loi ancienne.

Sainte Anne fait lire la sainte Vierge, debout ou agenouillée devant sa Mère.

La Pédagogie personnifiée tient un livre et fait lire des enfants.

LOUP. — Symbole de la cruauté. — Emblême du démon.

Attribut de Benjamin qui est appelé loup ravissant.

La fable du loup et de la cigogne se voit à la cathédrale d'Amiens et à celle d'Autun.

LUNE. — La lune se voit au moment de la création, sur le calvaire et dans les tableaux du jugement dernier ; souvent, dans ces deux circonstances, son disque est porté par un buste de femme ou par un Ange.

On voit aussi souvent sous les pieds de Marie la lune échancrée.

LYRE. — Dans les catacombes on trouve Orphée avec sa lyre.

La lyre est gravée sur les tombeaux des premiers chrétiens.

Attribut de sainte Cécile.

MAIN. — Main coupée. — Saint Cyriaque.

Aux funérailles de Marie on voit souvent deux mains attachées à son cercueil. (Voyez l'explication dans le chapitre de l'Iconographie consacré à Marie.)

La Sibylle Tiburtine a pour attribut une main ou un gant.

MAMELLE. — Dans un plat ou sur un linge, attribut de sainte Agathe.

MARTEAU. — Attribut de saint Eloi.

MASSE DE FOULON. — Attribut de saint Jacques-le-Mineur.

MASSUE. — Attribut qu'on donne quelquefois à saint Bénigne.

MÉDAILLE. — Saint Germain remet une médaille à sainte Geneviève.

Sainte Geneviève porte à son cou la médaille crucifère.

MITRE. — Attribut des évêques et des abbés.

MOUTON. — Voyez *agneau*, *brebis*, *bélier*.

Au portail de Saint-Gilles et à celui de Saint-Trophime on voit des moutons dévorés par des lions.

NAVIRE. — Symbole souvent employé dans les premiers siècles de l'église, pour indiquer la vie du chrétien qui doit lutter contre les tempêtes avant d'arriver au port.

Attribut de Zabulon. Voyez *barque*.

NIMBE. — Gloire qui environne la tête de Dieu, des Anges, des Saints et même des personnes constituées en dignité.

Lorsqu'il est triangulaire ou bitriangulaire, c'est l'attribut de la Trinité.

Au XVe. siècle, en Grèce et en Italie, on en fait l'attribut du Père.

Le nimbe circulaire timbré d'une croix est réservé aux personnes divines.

Nous avons dit pourquoi, à St.-Sernin de Toulouse, le pauvre Lazare porte le nimbe crucifère.

Le nimbe circulaire sans croix indique un Ange ou un saint, ou la puissance de celui qui le porte, c'est pourquoi on donne quelquefois le nimbe au démon.

Le nimbe carré indique une personne vivante.

Le nimbe carré se voit aussi sur une tête divine, mais alors il est posé en lozange.

OEIL. — Placé à l'extrémité d'une queue de serpent uni au corps d'une colombe, est le symbole de la vigilance chrétienne, jointe à la prudence du serpent et à la simplicité de la colombe.

Les Egyptiens représentaient la Providence par un œil placé au sommet d'un sceptre.

Sainte Lucie porte ordinairement deux yeux sur un plat, soit à cause de son nom, soit pour rappeler son martyre.

OIE. — Symbole de la vigilance; cet oiseau se voit parmi les animaux qui ornent le grand portail de Sens.

OLIVIER. — Symbole de la paix. Souvent on le rencontre sur les anciens sarcophages chrétiens.

Colombe rentrant dans l'arche avec un rameau d'olivier.

ORGUES. — Attribut de sainte Cécile.

OSTENSOIR. — Attribut de saint Norbert et de sainte Claire.

OURS. — Attribut de saint Eustache.

On voit à Saint-Gilles des ours qui servent de soubassement aux colonnes du portail.

Les Pères, entr'autres saint Basile et saint Ambroise, considèrent l'ours comme l'emblême de la tendresse maternelle.

PAIN. — Sainte Gertrude tient un pain à la main.

Saint Jean l'Aumônier porte un pain et un rosaire.

On met quelquefois un pain à la main de la Sibylle Phrygienne.

A Chitry, c'est Erythrée qui porte le pain.

PALMIER. — Symbole de la victoire; attribut des martyrs.

Souvent les tombeaux des premiers chrétiens sont ornés de branches de palmier.

Saint Paul, Ermite, est au pied d'un palmier.

L'ange Gabriel venant annoncer à Marie qu'elle va quitter la terre, lui remet une branche de palmier. Aux funérailles de Marie, saint Jean porte la branche de palmier.

Le palmier est aussi considéré comme symbole de la justice chrétienne : *justus ut palma florebit.*

PANIER. — Sainte Dorothée porte des fruits et des fleurs dans un panier.

Homme suspendu à une tour dans un panier. — Une des scènes du fabliau de Virgile.

PANETIÈRE. — Jésus, pèlerin, porte la panetière.

Attribut de saint Jacques-le-Majeur et de saint Roch.

PAON. — Symbole de l'immortalité; il se dépouille de son plumage pour en reprendre un plus brillant.

Le paon becquetant des raisins, sujet souvent représenté sur les sarcophages chrétiens, indique que c'est dans l'Eucharistie que le fidèle trouve le gage de la vie éternelle.

PARFUMS. — Les trois Maries portent des vases de parfums.

A Saint-Gilles on les voit dans l'atelier d'un pharmacien qui pèse les parfums.

Sainte Madelaine à genoux, a devant elle un vase de parfums.

Un des Rois Mages tient un vase de parfums ou un encensoir.

PEIGNE. — de cardeur, attribut de saint Blaise.

PELICAN. — Symbole de la Charité.

Ou le trouve sur les premiers monuments chrétiens; il a été conservé depuis, et se rencontre à toutes les époques.

PELLE. — Attribut de saint Honoré.

PHÉNIX. — Symbole de l'immortalité. Du temps de Tertulien il était considéré comme tel; *florebit enim sicut phœnix id est de morte, de funere.* (Tert. de resurr. carnis).

PIERRE. — Souvent saint Etienne tient en main une pierre

pour rappeler son glorieux martyre.

On met aussi une pierre entre les mains de saint Thomas, patron des architectes.

La folie personnifiée est représentée marchant sur des pierres roulantes et dévorant une pierre.

PLAT. — Mamelle sur un plat, attribut de sainte Agathe.

Yeux sur un plat, attribut de sainte Lucie.

Tête sur un plat, décollation de saint Jean-Baptiste.

POISSON. — Emblême du Sauveur et du chrétien qui a pris naissance dans les eaux. Cet emblême se trouve dans les catacombes et s'est conservé pendant toute la période romano-bysantine : il est rare après cette époque.

On donne quelquefois à saint Simon, apôtre, le poisson pour attribut.

Dans le cloître de Saint-Aubin d'Angers, une Sirène tient d'une main un poisson et de l'autre un couteau ; souvent, au XIIe. siècle, on voit des poissons auprès des Sirènes qui ornent les chapiteaux.

POMMIER. — Le serpent au pied de la Croix ou bien écrasé par Marie, tient presque toujours dans sa gueule une branche de pommier avec son fruit.

PORC. — Emblême de la gourmandise et de l'impureté.

A Sémelay, diocèse de Nevers, il remplace la tête de baleine et devient l'enfer des impudiques.

La Synagogue montée sur un âne, porte en croupe des têtes de porcs.

Attribut de saint Antoine.

Homme qui tue un porc ; tableau correspondant au mois de décembre, dans les signes du zodiaque.

PORC-ÉPIC. — Le porc-épic que Louis XII avait adopté pour ses armes, se rencontre sur la plupart des monuments construits sous le règne de ce prince.

QUENOUILLE. — Sainte Geneviève et sainte Solange sont

souvent représentées tenant une quenouille et filant en gardant leurs moutons.

Rats. — On représente quelquefois sainte Gertrude environnée de rats, parce qu'on prétend qu'en aspergeant les maisons avec l'eau d'une fontaine qui porte son nom, on les délivre de ces animaux incommodes.

Renard. — Symbole de la fourberie.

La fable du renard et du corbeau est représentée au portail d'Amiens.

Renard prêchant les poules, fabliau du moyen-âge reproduit sur un grand nombre de monuments.

Rosaire. — Attribut de saint Dominique et de saint Jean l'Aumônier.

Rose. — Symbole de la générosité du martyre.

La rose en tige et en couronne se rencontre souvent dans les catacombes.

On donne cette fleur pour attribut à Marie qui est appelée la rose mystique.

La rose est l'attribut des saintes qui portent ce nom, et entre autres, de sainte Rose de Lima.

Sainte Elisabeth de Hongrie et sainte Elisabeth de Portugal ont aussi cette fleur pour attribut.

Sainte Ursule et ses compagnes sont couronnées de roses.

La Sibylle Hellespontique tient souvent une branche de roses épanouies.

Roseau. — Le Sauveur a un roseau pour sceptre dans les scènes de la Passion.

La Sibylle Delphique, qui a annoncé les humiliations de l'Homme-Dieu, porte un roseau et une couronne d'épines à la main.

Roue. — Armée de dents aiguës, attribut de sainte Catherine; souvent, au lieu d'une roue, on en voit plusieurs et elles sont brisées.

SALAMANDRE. — François Ier. avait joint la salamandre à ses armes; on trouve cet animal sur un grand nombre de monuments élevés sous le règne de ce prince.

SARRAZIN. — Sous les pieds de saint Pancrace.

SAUTERELLES. — Scène de l'Apocalypse (Ch. 16).

SCEPTRE. — Attribut de la royauté.

On donne cet attribut à Judas, qui devait conserver le sceptre jusqu'à la venue du Messie.

Les Egyptiens représentaient la Providence par un sceptre au haut duquel était un œil.

SCIE. — Attribut de saint Simon, apôtre.

On donne le même attribut à Isaïe, qui fut scié par les ordres de Manassès.

SCORPION. — Symbole de la malice et de la perfidie.

Attribut de la Synagogue; on le remarque quelquefois sur l'étendart qu'elle porte.

Scène de l'Apocalypse.

SERPENT. — Symbole de la ruse et de la perfidie, d'autres fois de la prudence.

Attribut de la Médecine personnifiée.

Attribut de sainte Cécile, de sainte Euphémie et de saint Pélerin, 1er. évêque d'Auxerre.

Saint Patrice, d'Irlande, écrase des serpents; on prétend qu'il éloigne ces animaux vénimeux du pays qu'il a évangélisé.

Le serpent en cerle et se mordant la queue, est un symbole de l'éternité.

Le serpent joue un grand rôle dans l'Iconographie chrétienne; ce rôle commence dans le paradis terrestre.

Le serpent d'airain entoure la croix-potence.

Sur d'anciens monuments chrétiens le serpent est attaché à la Croix, depuis on s'est contenté de lui faire entourer le pied de la Croix.

On le voit encore sous les pieds de Marie.

Serpents qui mordent les seins d'une femme (voyez ce que nous en avons dit au chapitre des péchés capitaux).

SINGE. — Symbole de la malice et de la ruse.

Le démon est souvent représenté sous cette forme.

SIRÈNE. — Monstre fabuleux, moitié femme, moitié poisson.

La sirène à une seule queue ou à deux queues se rencontre à toutes les époques, mais surtout au XIIe. siècle; on a cru y reconnaître les deux vies du chrétien, sa vie spirituelle et sa vie naturelle, ainsi que sa régénération dans les eaux du baptême.

Cependant les Pères l'ont considérée autrement; saint Basile nous dit que la Sirène est l'image du démon *Sirenes demonia* (in psal. 44). La Sirène serait l'emblème de la volupté. Au grand portail de saint Etienne d'Auxerre on voit une Sirène allaitant son petit emmaillotté et faisant pendant à la femme aux reptiles.

SOLEIL. — Le soleil paraît dans les tableaux de la création; on le voit sur le calvaire, où quelquefois son disque est soutenu par un buste d'homme; on le retrouve au jugement dernier, où souvent son disque est porté par un Ange.

Il orne la tête de Marie.

TARASQUE. — Dragon qu'on voit sous les pieds de sainte Marthe.

TAUREAU. — Symbole de l'orgueil, d'après les Pères.

Taureau ailé, attribut de saint Luc.

Saint Saturnin est traîné par un taureau indompté.

TÊTE. — Tête de saint Jean-Baptiste dans un plat.

Saint Piat, saint Denis, saint Alban, sainte Solange portent souvent leur tête entre leurs mains.

TÊTE DE MORT. — Au pied de la Croix, pour indiquer la victoire que Jésus-Christ a remportée sur la mort.

Sainte Madelaine, saint Jérôme et les saints solitaires sont en méditation devant une tête de mort. 22

A Auch et à Clamecy, une des Sibylles tient une tête de mort.

TIARE. — Attribut de la papauté.

On trouve quelquefois, au XVe. siècle et au XVIe., Dieu le père et Jésus-Christ avec la tiare.

TORCHE. — Au portail de Saint-Sernin de Toulouse, dans le tableau du jugement dernier, deux Anges tiennent des torches renversées.

La Sibylle Libyque tient une torche enflammée ; ailleurs c'est la Phrygienne qui porte cet attribut.

TOUR. — Attribut de sainte Barbe.

Homme suspendu à une tour dans un panier (voyez panier).

TRIANGLE. — On trouve quelquefois les trois personnes divines sous la forme humaine, portant la main aux extrémités d'un triangle.

Le nimbe triangulaire désigne la Trinité, cependant au XVe. siècle, en Grèce et en Italie, on a donné à Dieu le père le nimbe triangulaire.

VERGE. — La verge d'Aaron garnie de fleurs.

La verge de saint Joseph fleurit tandis que celles des autres prétendants à la main de Marie restent sèches.

Jérémie vit une verge droite ; on le représente quelquefois avec une verge, ou un faisceau de verges devant lui.

VERGES. — Faisceau de verges, attribut de sainte Foi, martyre d'Agen ; attribut de la Sibylle Tiburtine qui a prédit la flagellation du Sauveur. A Auch, c'est la sibylle Agrippine qui porte les verges.

A Vézelay, un démon tient au-dessus de la tête d'une jeune fille un faisceau de verges, et lui souffle le mot : *time.*

VIEILLARD. — Servant de monture à une femme, et bridé comme un cheval. — Fabliau d'Aristote qu'on rencontre sur plusieurs monuments ; à Saint-Jean-de-Lyon, à St.-Etienne de Sens, sur la grosse tour du château d'Amboise, etc. Sur

ce dernier monument on a voulu embellir le fabliau, la belle Indienne fustige sa monture d'une manière peu décente. C'est du XVIe. siècle pur-sang.

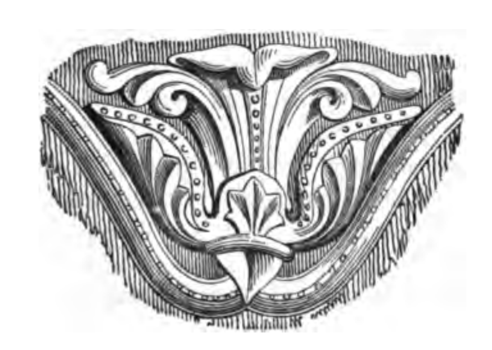
VIGNE. — Symbole eucharistique qui se rencontre à toutes les époques.

Dès les premiers siècles nous voyons des colombes et des paons becquetant des grappes de raisin.

VOLUMEN. — On donne ce nom à un rouleau contenant ou destiné à contenir quelqu'inscription.

Le volumen est le symbole de la Loi Ancienne : on le met ordinairement entre les mains des Prophètes. Nous avons fait remarquer que le volumen se donne quelquefois aux Apôtres, comme aussi on trouve le livre de la science entre les mains des Prophètes.

Il y a sans doute d'autres attributs et d'autres symboles, mais nous avons dû nous en tenir à ceux qu'on rencontre le plus souvent.



CHRONIQUE.

Retard du Congrès archéologique de la Société française. — Les événements survenus en février, les préoccupations politiques qui en résultent et la convocation de l'assemblée nationale pour le 4 mai, rendent nécessaire le retard du Congrès archéologique de France, qui devait s'ouvrir, cette année, le 22 mai. Nous indiquerons plus tard à quelle époque cette réunion pourra avoir lieu.

D. C.

Séance tenue à Paris. — La Société française a tenu le 8 mars, quelques jours après la révolution de février, une séance à Paris. M. Lajard l'a présidée : MM. de Blois, l'abbé A. Martin, de l'Institut des provinces ; Girault de Prangey, inspecteur des monuments de la Haute-Marne, de Caumont, directeur, et de La Borderie, de Vitré, formaient le bureau.

Après une allocution de M. de Caumont, M. César Dally, architecte, a excité au plus haut degré l'intérêt de l'assemblée par une brillante improvisation sur l'avenir de l'art en France. M. l'abbé A. Martin a présenté la 1re. livraison de son bel ouvrage intitulé : *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature,* et donné un aperçu des matières et des planches qui entreront dans la composition des livraisons suivantes.

M. Girault de Prangey a rendu compte des travaux de la la Société archéologique de Langres.

M. Lajard a terminé la séance par une communication

concernant les curieux dessins des monuments découverts à Mossoul par M. Layard, consul anglais, découvertes qui confirment et complètent celles de M. Botta.

Séances administratives. Le Conseil a tenu récemment deux séances à Caen : de nombreux mémoires ont été adressés, les affaires courantes expédiées, des plans examinés et rectifiés, des avis donnés à divers artistes.

M. Vérolles, architecte du département du Calvados, a offert un modèle de confessionnal de sa composition, dans le style roman. MM. Bouet et Bourdon ont fait diverses communications.

Au milieu des préoccupations qui naissent des événements politiques, la Société française est, plus que jamais, convaincue de l'utilité de sa mission ; elle éclairera le peuple sur la valeur des monuments anciens ; elle veillera avec toute la vigilance dont elle est capable à la conservation des édifices ; elle servira, comme elle l'a fait depuis 15 ans, de lien entre les Sociétés départementales d'archéologie ; par sa vie nomade, elle réchauffera leur zèle, leur prêtera son concours, fortifiera leur action par sa constante et dévouée coopération.

La Société française fait donc un nouvel appel au bon vouloir de tous ceux qui, en France, portent intérêt à l'histoire et aux monuments : elle les convie à s'associer à son œuvre.

Armorial de l'ancien duché de Nivernais, suivi de la liste de l'assemblée de la noblesse du Nivernais aux Etats généraux de 1789, *etc.*, par Georges de Soultrait. *In*-8°. *de* 200 *pages et de* 20 *planches sur métal.* — Cet ouvrage se recommande aux archéologues comme aux historiens : c'est un excellent modèle pour les personnes qui voudront consacrer un livre pareil aux anciennes gloires de leurs pro-

vinces. Chacun sait combien le blason est important dans l'archéologie du moyen-âge : la numismatique, la diplomatique, la sigillographie, l'architecture monumentale nécessitent à chaque pas des connaissances en art héraldique : nous ne pouvons que faire des vœux pour que des recueils semblables soient entrepris sur tous les points de la France.

M. de Soultrait a réuni par ordre alphabétique toutes les anciennes familles de la province : il indique les fiefs qu'elles ont possédés, les auteurs imprimés ou manuscrits, et les monuments où il a retrouvé leur mention et leurs traces : il blasonne leurs armes avec soin, et fait suivre ce catalogue précieux d'environ 400 écussons gravés de manière à pouvoir être imités par tous les dessinateurs héraldistes : on trouve aussi les armoiries des évêques, des chapitres, des communautés et des corporations du Nivernais. Tout cela est fait consciencieusement et librement à la différence de tous ces ouvrages entrepris par les spéculateurs, dans lesquels les anciennes traditions et la vérité sont le plus souvent torturées et modifiées suivant le caprice et les sacrifices pécuniaires des personnes intéressées. L'art héraldique est une véritable science, et une noble science quand il est traité avec la conscience et l'indépendance dont notre confrère a fait preuve dans son Armorial.

Anatole B.

Mémoires de la Société archéologique de Langres. 1re. et 2e. *livraisons* (1).

La Société Lingonne, dont nous avons annoncé la création, s'est réunie à la Société archéologique qui existait depuis long-temps à Langres où elle avait créé un musée d'antiquités. Cette fusion a donné une nouvelle ardeur aux ar-

(1) Paris, Derache, rue du Bouloy, n°. 7.

chéologues qui formaient l'une et l'autre compagnie, et tous travaillent avec zèle à faire connaître les monuments dont le diocèse de Langres est très-riche. M. Girault de Prangey qui n'est pas seulement un voyageur intrépide, mais encore un des plus habiles artistes de France, a mis son crayon à la disposition de ses confrères, et nous avons sous les yeux deux livraisons de notices fort intéressantes accompagnées de lithographies qui feraient honneur aux publications de Paris. Plusieurs autres livraisons suivront celles-ci : nous avons vu avec plaisir dans les premières livraisons, 1°. un catalogue des inscriptions gallo-romaines trouvées à Langres; 2°. une description des portes gallo-romaines de cette ville, par M. de Prangey;

3°. Un Mémoire sur le tombeau des ducs de Guise à, Joinville, par M. Feriel;

4°. Une Notice historique sur Nogent-le-Roi, par M. Pistolet de St.-Fergeux.

La 3e. livraison doit paraître prochainement.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. le Vte. de Banville de Caen.* — La Société française vient de faire une perte douloureuse. M. le Vte. de Banville, membre du Conseil administratif de la compagnie, depuis 15 ans, est mort au mois de février dernier (1848), à son château de Villerville, à la suite d'une attaque d'apoplexie. M. de Banville, ancien officier de cavalerie, officier de la légion d'honneur, avait constamment assisté aux réunions de la Société française à Caen. Il avait assisté à plusieurs sessions du Congrès scientifique de France. Ses dépouilles mortelles ont été transportées de Villerville à Tessel où il possédait un autre château, et où reposent plusieurs de ses ancêtres.

Mort de Mme. Cauvin, du Mans. — Mme. Cauvin, née Verdier, veuve du savant Thomas Cauvin, que la Société française a perdu en 1846, vient de mourir dans la ville du Mans.

Mme. Cauvin, savante botaniste, auteur de collections considérables de plantes cryptogames et phanérogames, avait rendu de grands services à la Société française dont elle faisait partie depuis l'année 1836; elle avait suivi son mari à tous les Congrès archéologiques auxquels il avait assisté, et avait toujours partagé ses travaux.

Aux Congrès scientifiques de Douai, de Poitiers, de Blois, d'Angers, du Mans, Mme. Cauvin fit des communications. On trouve quelques extraits de ses catalogues de plantes dans les actes du Congrès. C'était en Bretagne, en Normandie, dans le Maine et l'Anjou qu'elle avait particulièrement herborisé et fait ses observations sur la géographie botanique. Les herbiers de Mme. Cauvin ont été légués à la ville du Mans avec divers ouvrages sur la cryptogamie.

Mme. Cauvin était née à la Ferté-Bernard; elle avait, peu de temps avant sa mort, contribué pour une somme assez considérable à la réparation des vitraux de l'église de cette petite ville. D. C.

Mort de M. le baron de La Doucette. — M. le baron de La Doucette, officier de la légion d'honneur, ancien préfet, député de la Moselle, qui avait long-temps dirigé les travaux de la Société des Antiquaires de France, est mort à Paris dans le courant du mois de mars. M. de La Doucette avait rendu des services à l'archéologie en donnant l'impulsion, autant qu'il avait pu, aux recherches archéologiques dans les départements. Il a fait imprimer plusieurs mémoires intéressants. En 1825, il entra en relation avec M. de Caumont, et depuis cette époque il avait toujours suivi avec intérêt les travaux des réunions provoquées par le Directeur de la Société française. Il assista, en 1837, au Congrès scientifique de France siégeant à Metz; plus tard, on l'a vu prendre part à toutes les sessions du Congrès central d'agriculture. Il avait rempli avec beaucoup de talent les fonctions de rapporteur dans la discussion sur le reboisement et le défrichement. D. C.

ÉTUDES

ARTISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR LE VITRAIL DE LA ROSE

DE LA CATHÉDRALE DU MANS;

Par M. E. HUCHER,

Membre de l'Institut des Provinces et du Conseil de la Société française pour la conservation des monuments.

Notre savant collègue, M. l'abbé Lottin, se propose de donner, dans ce recueil, la description historique d'un grand vitrail qui décore le transept septentrional de la cathédrale du Mans. Nous nous sommes chargé de dire quelques mots sur le même sujet, en nous plaçant au point de vue de l'art; nous aborderons ensuite la question épigraphique qui a servi de point de départ, nous dirions presque de prétexte à nos études.

Lorsque le voyageur étranger à la cité, le touriste, pour nous servir d'une expression en usage aujourd'hui, pénètre dans la cathédrale du Mans, par la porte placée sous la tour, à l'extrémité du transept méridional, ses regards sont tout

d'abord attirés par les proportions gigantesques de notre verrière (1). Toutefois, en homme qui n'accueille que des impressions vives et rapides, il laisse bientôt entrevoir un léger mouvement d'humeur, ses yeux ne sont pas satisfaits, et sans plus ample examen, il détourne les regards et les porte sur les vitraux du chœur, pour lesquels il n'a pas assez de formules admiratives, et où il trouve les effets puissants de couleur qu'on est convenu de demander aux vitraux peints.

Nous n'imiterons pas le touriste dans ses impressions fugitives, trop souvent empreintes de légèreté, et cependant nous nous défierons de ce patriotisme de convention, qui prodigue, à tort et à travers, les phrases élogieuses, et déroute complètement l'étranger, lorsqu'un jour, voyant avec des yeux indifférents ces pâles merveilles du clocher, il compare froidement l'original avec l'ambitieux portrait qu'on en a fait. — Avant tout, nous voulons être vrai, pour être au moins vraisemblable.

Le style de notre verrière est de transition, il a conservé du mode rayonnant ses dispositions principales, telles que la division de la rose par des meneaux droits et l'amortissement de l'ogive en feuille de trèfle aiguë ; les emprunts qu'il a faits, au mode flamboyant, ne se révèlent guère qu'à la circonférence de la rose et dans les parties angulaires placées entre cette dernière et les deux grandes baies ogivales qui la soutiennent : ce sont quelques fleurs jetées çà et là, comme pour tempérer l'uniformité du style rayonnant. Qu'on se figure une immense fenêtre à plein-cintre divisée en trois grandes fractions principales ; d'abord deux grandes baies ogivales juxta-posées, subdivisées elles-mêmes par d'autres ogives plus tenues, de manière à former une suite de huit lancettes ; puis par dessus, et soutenue par les deux

(1) Sa hauteur est d'environ 20 mètres.

maîtresses ogives, la grande rose, dont la moitié supérieure occupe ainsi le tympan ou l'hémicycle de la verrière; belle et simple ordonnance où l'on retrouve la pureté des lignes des époques antérieures, sans les exubérances de détails auxquelles l'art allait bientôt sacrifier. C'est sur ce canevas majestueux que le peintre-verrier a jeté la somptueuse tapisserie que notre collègue doit décrire, et dont le seul défaut, mais ici ce défaut devient capital pour le plus grand nombre des spectateurs, est d'être placée, en quelque sorte, hors de la portée des yeux.

Lorsque, par un de ces jours d'été, où le soleil darde ses plus chauds rayons sur les vitres de notre basilique, on a parcouru, tout ébloui, les voûtes semi-obscures du chœur, que les vitraux du XIIIe. siècle scintillent de mille feux et que les murs eux-mêmes, sont tout diaprés de longues traces de pourpre et d'azur, l'œil est peu disposé, il faut le dire, à admirer notre verrière du XVe. siècle, dont le ton, déjà très-faible par les temps gris et sombres, devient d'une fadeur excessive sous l'influence de cette vive lumière; l'impression qu'on a ressentie en parcourant le chœur, reste, en quelque sorte, gravée sur la rétine, et l'œil frappé d'atonie, ne voit plus, dans le vitrail de la rose, qu'un pâle reflet de l'œuvre puissante qui vient de l'enchanter; c'est comme une immense tenture que l'usure aurait flétrie, que des lavages nombreux auraient décolorée. Nous reproduisons, comme on le voit, l'objection dans toute sa force et nous en prendrons prétexte pour tenter l'explication du singulier effet d'optique qui se produit ici.

Nous avons souvent eu l'occasion de voir de près, de toucher même la verrière de la rose, et nous pouvons affirmer que la qualité des verres teints ne le cède en rien à celle des verrières du XIIIe. siècle : le rouge y est clair, vif, éclatant, le bleu d'une belle nuance veloutée ; les autres tons sont

à l'avenant. D'où vient donc qu'à distance ils perdent tout leur éclat et deviennent d'une paleur extrême ?

Les traditions de l'art de la verrerie tel qu'on l'entendait au XIIIe. siècle, étaient complètement oubliées au XVe. ; les vitraux étaient, à cette époque, de véritables miniatures vitrifiées, pleines de fraîcheur à être vues de près, sur le chevalet de l'artiste, par exemple, le plus souvent détestable à de grandes distances, et voici pourquoi : l'on n'admettait plus alors, comme au XIIIe. siècle, que les ombres fussent vigoureusement accentuées par une série de hachures franchement noires et juxta-posées ; dans ce système, les hachures laissaient entre elles de menus filets lumineux qui tamisaient, à la lumière, des tons d'autant plus puissants que les ombres étaient plus opaques et les filets plus minces. Au XVe. siècle, tout est changé, le mode d'exécution des peintres miniaturistes est appliqué, à la lettre, à la peinture sur verre ; c'est à peine si l'on hasarde quelques ombres plates, putoisées, comme disent les verriers, mais avec une telle parcimonie de couleur noire que la matière des ombres paraît empruntée au ton local : vues de très-près, à 4 ou 5 mètres au plus, ces vitraux où le blanc et l'or dominent, ont beaucoup d'éclat et de fraîcheur ; la profusion des ornements, la fidélité en même temps que l'étrangeté du costume, la vigueur que conserve encore à cette distance le verre coloré, tout contribue à leur donner l'intérêt et l'attrait de véritables peintures historiques.

Mais lorsque ces verrières sont placées, comme la nôtre, à une distance démesurée de l'œil du spectateur, le charme est rompu, et notre désappointement est alors si grand que, le plus souvent, nous nous en prenons à l'œuvre elle-même, lorsque nous ne devrions accuser que la faiblesse de nos organes.

La rareté et la transparence des ombres livrent passage à

de véritables effluves de lumière que rien ne vient amortir ; d'un autre côté, la masse de lumière blanche qui pénètre par les pinacles, les phylactères, les encadrements et, en général, toutes les parties peintes sur verre blanc, composant l'ornementation architecturale des verrières de cette époque, est si abondante, et elle affecte si gravement la rétine (1) que l'œil est sans force pour percevoir la sensation des verres colorés ; il subit alors l'impression que produit sur lui l'éclair, il est littéralement ébloui.

La grande dimension de la rose combinée avec son éloignement est encore un obstacle à la perception des verres colorés. — Les bords de la fenêtre sont, en grand, ce que sont, sur une très-petite échelle, les hachures noires et parallèles du XIIIe. siècle. Ils forment un diaphragme d'autant plus puissant que la baie lumineuse est moins large. Tout le monde a pu remarquer l'effet produit par un rideau épais placé sur une verrière, et laissant entrevoir un mince filet du vitrail : plus l'espace visible est étroit, plus le ton en est vif, éclatant ; une bande d'un ou deux centimètres de large donne passage à des tons d'une merveilleuse beauté ; mais à mesure que la bande s'élargit, le charme diminue et bientôt le vitrail visible dans toute son étendue, présente à l'œil un aspect tout différent de celui qu'offrait d'abord la simple bande lumineuse.

Au XIIIe. siècle, les baies des fenêtres sont longues, étroites et subdivisées par des meneaux vigoureux, les verres blancs y sont rares, les couleurs lumineuses et puissantes y abondent,

(1) Le phénomène de l'irradiation est si puissant, dans de certaines conditions, qu'il suffit, par exemple, de quelques trous d'un ou deux centimètres de largeur, pratiqués dans une verrière du XIIIe. siècle, placée à 20 ou 30 mètres au-dessus du sol, pour lui faire perdre tout son éclat ; 10 mètres d'une peinture chaude et brillante peuvent être amortis, à cette distance, par 3 ou 4 centimètres carrés de lumière blanche.

et leur juxta-position a lieu d'après cette loi constante que le bleu est accolé au rouge et le vert au jaune ; tel est à peu près tout le secret de la beauté de ces vitraux.

Au XVe. siècle, les ouvertures sont immenses et les meneaux qui les partagent peu apparents : les peintres verriers abusent du verre blanc et recourent à des accouplements de couleurs qui sont très-piquants dans l'atelier, mais qui, vus à de grandes distances, produisent de la lumière grise : telle est l'union du jaune et du violet, du rouge et du vert, etc. Enfin, et c'est là surtout une des plus mauvaises conditions de notre verrière, des fenêtres voisines entièrement garnies de verres blancs, versent souvent dans le lieu où est placé le spectateur, des torrents de lumière blanche qui attaquent tout d'abord la rétine et décolorent, comme par anticipation, la verrière.

Si de l'effet général, nous passons à l'examen de la facture, à la critique de l'œuvre intrinsèque, nous reconnaîtrons que les cartons sont, en général, disposés avec art, qu'ils sont tracés même avec une certaine vigueur, mais que l'exécution sur le verre est timide et le plus souvent inhabile : on s'aperçoit qu'on n'est plus au siècle des grandes choses.

La seule *couleur* qui soit due au travail du peintre est le jaune d'application, appelé *Jean Cousin* dans les ateliers. On n'a pas encore recours dans l'exécution, au procédé, si souvent en usage à la fin du XVe. siècle, qui a pour résultat l'enlèvement de la surface des verres à deux couches, à l'aide du touret. La couleur noire, avec laquelle le dessin est tracé sur le verre coloré, est généralement de bonne qualité, elle a su résister au temps. — Les têtes ne sont pas colorées, mais le peintre a teinté les ombres avec de l'oxide brun de fer ; on reconnaît, à la variété des physionomies des donateurs, que l'on a cherché à donner leur portrait : le personnage que nous prenons pour Louis II est doué d'un air de tête fort énergique. Il est certes bien à regretter que la figure de Duguesclin, qui, d'après les assertions d'un antiquaire de



LOUIS II, DUC D'ANJOU, COMTE DU MAINE.

la localité, M. Maulny, ornait autrefois l'une des verrières latérales, n'existe plus aujourd'hui : on pourrait contrôler le degré de confiance que mérite notre suite de personnages, au point de vue iconographique.

Nous avons fait graver les deux panneaux de la rose qui représentent le duc Louis II. Le dessin, nous devons en prévenir nos collègues, a été fait au moyen d'une échelle de réduction, dans un moment où la verrière placée à notre portée, nous permettait de calquer les parties principales du sujet.

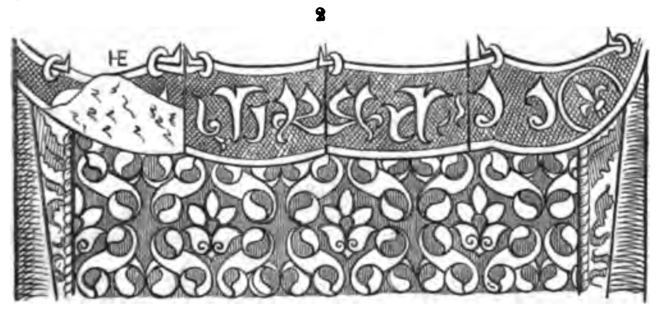
Le duc est représenté à genoux, la tête et les mains suppliantes, devant un prie-Dieu sur lequel est un livre ouvert; on ne distingue dans les caractères dont il est chargé que les mots *nos nosti.* Louis porte une dalmatique couverte du blason des armes d'Anjou et de Jérusalem ; sa couronne est ducale, tandis que celle du comte du Maine, Charles III, est, d'après les règles du blason, d'un degré inférieur. La tapisserie qui occupe tout le fond du tableau présente, à la partie supérieure, une large bande, chargée de caractères, et rappelle en cela un usage oriental bien connu ; l'inscription, à la vérité, n'est pas complète, mais, d'après les vestiges qui subsistent, la partie gauche devait être identique avec celle des n°s. 3 et 4 dont nous allons bientôt parler. La partie droite est intacte ; nous la donnons ici, reproduite dans des dimensions plus considérables et avec un degré d'exactitude plus grand que dans la vue d'ensemble.

1



Voici la partie supérieure du vitrail qui représente Yolande d'Aragon, épouse de Louis II. L'inscription est symétrique, circonstance particulière à plusieurs légendes, très-bien orthographiées, employées dans l'ornementation de l'Alhambra; les guêtres de l'abbé Ingon (1) présentaient aussi cette disposition.

2



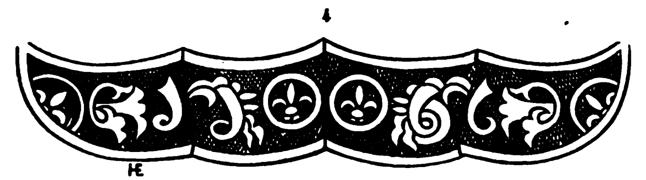
La bordure qui suit, est placée au-dessus du cardinal Filastre; sa partie gauche reste, pour nous, une énigme et nous aimons mieux la donner à deviner à nos collègues que d'exposer ici des hypothèses plus ou moins hasardées.

3



Nous n'avons pas été plus heureux avec la suivante qui se fait remarquer au-dessus de la tête du chanoine Chaignon; cette bordure singulière, espèce de rébus, composé d'ar-

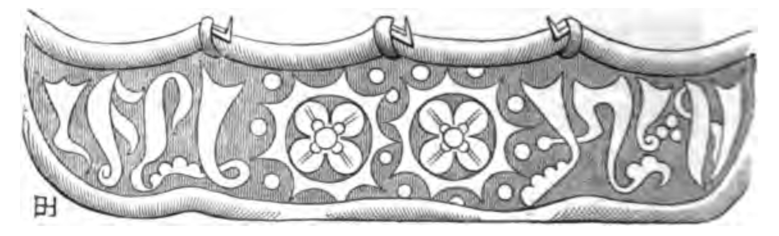
4



(1) Willemin, *Monuments français inédits*, t. 1er, p. 15.

moiries, de lettres et d'animaux, se trouve reproduite, mais entièrement disloquée par la faute d'un maladroit vitrier, en tête de trois verrières placées dans la chapelle de la Vierge; ces trois vitraux existaient autrefois dans les fenêtres latérales du transept où nous espérons bien les voir replacés un jour.

Dans celle de ces fenêtres qui est la plus voisine de la nef, règne, au bas d'un immense vitrail, dont les bordures seulement et quelques accessoires sont colorés, une zone entièrement blanche, et d'aspect moderne : c'est là que nous avons découvert l'inscription qui suit, huit fois répétée dans autant de panneaux veufs de leurs personnages :



C'était sans doute la partie supérieure de verrières semblables à celles de notre duc Louis II.

Un savant antiquaire, M. de Longpérier, a bien voulu, sur la communication que nous lui en avions faite, s'occuper de nos inscriptions dans un article fort intéressant de la revue archéologique (1), intitulé *de l'emploi des caractères arabes dans les monuments chrétiens de l'Occident*. Il y retrouve des caractères arabes imitant assez bien le commencement de *El hhamdou lillah*, *louange à Dieu*, surtout dans les trois premières (2).

(1) 2e. livraison, 2e. année, 15 février 1846, page 696.

(2) La dernière inscription qui n'est pas fleurdelisée, n'a pas été communiquée à M. de Longpérier; elle reste donc en dehors de la question, et paraît être une pure imitation arabe; nous ne l'avons découverte que dans ces derniers temps.

Ce point de vue indiqué tout d'abord par la place qu'occupe notre inscription et la figure bizarre des caractères, n'est pas cependant à l'abri de la critique ; comment se fait-il, en effet, que des tapisseries sur les coins desquelles apparaissent ouvrées les fleurs-de-lys de France, présentent des caractères aussi hétérogènes, et pourquoi n'y chercherait-on pas, avec bien plus de logique, des caractères nationaux imitant, il est vrai, la forme des lettres arabes. Partant de là, nous nous sommes demandé si, tout en maintenant l'idée qu'un principe d'imitation a présidé à la disposition de cette tapisserie, l'on ne pourrait pas voir dans ces caractères la figure plus ou moins altérée des quatre lettres L. R. I. I. ? dans cette hypothèse, l'interprétation la plus rationnelle de notre légende devrait être LVDOVICVS REX SECVNDVS. On sait que Charles II, l'un des prédécesseurs de Louis, s'intitule sur les monnaies, CAROLVS SECVNDVS REX SICILIE ; l'on peut admettre, en effet, que le chiffre royal se soit rencontré sur les tapis servant à l'ornement des appartements du duc ; le milieu du XVe. siècle est l'âge d'or des chiffres et des devises ; on connaît l'usage des initiales fleuries sur les monnaies et les meubles du temps de Charles VII, de Charles VIII (1) et de Louis XII ; quoi d'étonnant dès-lors que le peintre verrier, chargé de figurer des personnages historiques, ait tenu à les représenter entourés du luxe qui leur était particulier. L'on voit dans le livre d'heures des ducs d'Anjou, déposé à la bibliothèque royale, que l'usage

(1) Dans la chapelle du château de la Bourgonnière, près St.-Florent (Maine-et-Loire), la voussure d'un autel est semée exclusivement de la lettre K, répétée indéfiniment. Les vitraux présentent, encadrés dans des losanges, les monogrammes de Jésus-Christ et de Marie alternant avec les initiales C et L, unies ensemble ou séparées, qui paraissent être celles des noms des anciens possesseurs du château.

des tapisseries de la nature de la nôtre était général à la cour de Louis Ier. ; cette tapisserie ne manque jamais d'intervenir dans les divers actes religieux de ce prince.

Pour nous résumer, nous maintenons que notre inscription est destinée à produire aux yeux l'effet d'une inscription arabe ; mais nous faisons nos réserves en faveur de la langue universellement employée en Occident. Qu'on veuille bien d'ailleurs nous permettre d'exposer comment nous comprenons l'emploi des légendes arabes dans les monuments chrétiens de nos contrées ; peut-être notre opinion y gagnera-t-elle en vraisemblance ; dans tous les cas, cette discussion nous paraît nécessaire dans l'état actuel de la question.

Parmi les monuments que M. de Longpérier a figurés dans son intéressant article, nous prendrons de préférence ceux dont l'origine occidentale est certaine, par exemple, le manuscrit de l'Apocalypse de St.-Sever, la porte de l'église du Puy, le ciboire de l'abbé de Montmajour, la coupe de bois sculpté de M. Rattier, et les manuscrits ou livres d'heures du roi René, dans lesquels se trouvent des légendes pseudo-arabes ; nous parlerons plus tard, et d'une manière particulière, des vêtements à bordures orientales.

Les trois premiers de ces monuments appartiennent au XIe. et au XIIe. siècle ; les légendes y sont franchement accusées, c'est du coufique fleuri et du coufique placé là avec une *intention manifeste :* à ce dernier égard seulement, nous différons d'opinion avec M. de Longpérier. Nous disons qu'il y a eu intention de la part de l'artiste, parce que dans ces divers cas, le sujet représenté appelait en quelque sorte ce mode de décoration, et que ces bordures arabes portaient avec elles un cachet oriental que le peintre ou le sculpteur voulait tout d'abord imposer à son œuvre.

Le feuillet du manuscrit de l'Apocalypse précité, est comme

le frontispice de la généalogie de Jésus-Christ insérée dans ce manuscrit ; il représente un losange chargé de lettres latines dont la singulière disposition rappelle celle des Abraxas mystiques ; ces lettres forment les mots : GREGORIVS ABBAS NOBI ✝ , qui se lisent dans plusieurs sens différents ; autour de ce losange règne la bordure arabe en question. Nous pensons que les circonstances dans lesquelles cette bordure est placée expliquent d'une manière satisfaisante l'emploi des caractères arabes, soit parce que le miniaturiste aura copié ceux qui se trouvaient placés autour d'un abracadabra vulgaire, soit parce que ce singulier assemblage de lettres auquel l'on prêtait une origine orientale et spécialement chaldaïque, lui aura suggéré l'idée d'une ornementation spéciale, d'un cortége qui rappelât l'Orient : c'était faire, ce qu'on appelle aujourd'hui, de la couleur locale.

Disons un mot maintenant des portes de l'église du Puy ; elles représentent, comme l'on sait, l'arrivée des Mages et le massacre des Innocents. Dans l'esprit du sculpteur et sans doute dans les idées du temps, les Mages caractérisaient l'Orient et plus spécialement l'Arabie, relativement à Jérusalem. Le poète à qui l'on doit les vers sculptés sur la porte l'avait indiqué d'avance au sculpteur : *ecce videns* ARABES *sævus turbatur Herodes*. Quoi d'étonnant dès-lors que ce dernier, se conformant à la donnée du poëme ait cherché à imprimer à la porte une physionomie orientale, et ait emprunté à l'ornementation arabe son caractère typique, l'emploi des légendes comme bordures.

Le ciboire de l'abbé de Montmajour à forme de dôme, rappelle, comme le dit lui-même M. de Longpérier, les ouvrages Mauresques ; bien que de fabrique limousine, ce vase pourrait fort bien, d'après certaines données, être le produit d'artistes vénitiens ou même arabes.

Les édifices qui figurent dans le grand émail de Geoffroy

Plantagenet (1), du milieu du XIIe. siècle, ont une forme beaucoup plus orientale que les monuments à coupoles du Périgord, ils rappellent, dans leur galbe, les dômes bulbeux des mosquées, et se terminent par des croissants. M. du Sommerard expliquait ces circonstances par l'arrivée en France d'artistes orientaux à la suite du Doge Orseolo. Notre vase pourrait donc être une exception, un produit hybride, dû à deux influences accidentellement en présence.

La coupe de M. Rattier nous paraît un monument du genre des deux premiers dont nous venons de parler. Elle représente une tête barbue, coiffée d'un turban, placée au centre d'une étoile à huit pointes, formée par deux cadres qui s'entrecroisent (disposition commune dans l'ornementation orientale); sur l'un de ces cadres on lit le verset 9 du psaume LXX: « *ne projicias me in tempore senectutis cum de* (fecerit virtus mea), en belles capitales du XVe. siècle; l'autre cadre porte une inscription arabe tellement spécieuse qu'on serait tenté d'y chercher une signification.

(1) Voir l'Album des Arts au moyen-âge, pl. XII, 10e. série. Disons, en passant, qu'il s'est glissé quelques erreurs dans la lithographie enluminée de cet émail publié par M. du Sommerard, tant il est difficile, à distance, d'arriver à une reproduction exacte des objets d'art. Même en présence d'un dessin parfaitement exact de forme et de ton, le graveur ou le lithographe fait de lourdes bévues; comment expliquer, par exemple, qu'ayant sous les yeux un fac-simile minutieux de l'émail en question, le lithographe ait cru devoir modifier à ce point sa reproduction, que la doublure du manteau du prince qui est *de vair* dans l'original et dans notre dessin, ait été rendue *toute bleue* dans la lithographie.

Les archéologues ont un grave écueil à redouter en matière de reproduction: *les idées faites d'avance d'après des dessins incorrects ou des souvenirs imparfaits, idées que la réalité est souvent impuissante à détruire*: nous serions tenté de croire que l'erreur signalée plus haut procède de cette origine.

La tête figurée ici doit être celle du roi David, et les légendes arabes sont vraisemblablement destinées à figurer *le texte original* du psaume précité.

Depuis que nous nous occupons de la question des *caractères orientaux dans les monuments chrétiens de l'Occident*, nous avons été conduit par plusieurs voies différentes à constater que l'emploi de ces caractères n'a pas été fortuit parmi nous, qu'il a été la conséquence d'une nécessité artistique, dans plusieurs circonstances, et surtout qu'il a été motivé par l'usage répandu, au moyen-âge, d'employer les caractères arabes pour figurer l'Hébreu ; l'on sait que les lettres hébraïques actuelles, les caractères carrés, dits chaldaïques, ne sont pas (1) anciens, qu'ils ne remontent guère qu'au XIVe. ou même au XVe. siècle ; le dictionnaire hébreu du rabbin Juda Huig, qui vivait au milieu du XIe. siècle, est écrit en arabe ; il en est de même de celui de Jona de Cordoue et du Vocabulaire Talmudique de Ben Jechiel, mort en 1106 (2) ; d'ailleurs l'écriture des Juifs levantins n'a aucun rapport avec l'Hébreu de nos jours, tandis qu'elle ressemble à l'arabe neski (3). Enfin, si l'on veut réfléchir au mode d'introduction en France, des objets de provenance orientale, on conviendra qu'en admettant l'existence, au moyen-âge, d'une écriture judaïque particulière, les artistes français n'avaient aucune occasion d'en acquérir la moindre notion ; tout ce que rapportaient, en effet, de Terre Sainte, les pélerins d'Occident, que ce fussent des étoffes, des ustensiles, des meubles ou des monnaies, tous ces objets étaient chargés d'inscriptions arabes ; nulle part n'apparaissait l'Hébreu, langue morte depuis des siècles, et passée à l'état de langue savante ; la civilisation

(1) Nouveau Traité de Diplomatique, tome 1er., p. 673.

(2) Bulletin du Bibliophile, 1836, p. 127.

(3) Nouveau Traité de Diplomatique, p. 672.

arabe, alors dans tout son développement, inondait l'Orient de ses produits; le peuple Juif avait cessé d'occuper sa place parmi les nations.

Ces considérations nous fournissent une explication rationnelle de l'emploi des légendes pseudo-arabes, dans les bordures des robes et manteaux de la Vierge, dans celles des manches et des ceintures des Patriarches, des Prophètes et, en général, des personnages Juifs qui figurent dans les scènes de la Bible. Cet usage a bien été étendu dans les miniatures, aux tapis servant à la vie civile, mais dans des circonstances exceptionnelles, et surtout comme imitation libre, des tentures orientales dont l'usage devait être fréquent même en France, à cette époque.

On trouve un exemple frappant de la confusion de l'Arabe et de l'Hébreu dans un manuscrit peint par le roi René et déposé à la bibliothèque de l'arsenal. Une vignette représente le roi Salomon, dictant un psaume : des musiciens, dont le costume est oriental, exécutent la mélodie, tandis que des scribes transcrivent le texte et les notes de musique; l'on voit au-dessus du roi, fixé dans un des panneaux de l'appartement, à la manière des cartouches de l'Alhambra, une légende en arabe neski, sur le caractère de laquelle le fac-simile que nous donnons ci-dessous ne laisse aucun doute.



Ce cartouche est placé là avec une intention visible, celle d'indiquer, tout d'abord, que la scène se passe en Orient, et nécessairement à Jérusalem; on lit au bas de cette même miniature: ycy sont ceulx et celles qui ont fait le psaultier

Un autre manuscrit de la bibliothèque royale, cité par M. de Longpérier, et connu sous le nom de *Diurnal du roi Réné*, renferme de grandes miniatures fort bien peintes, dans lesquelles l'on remarque, sur des frises d'édifices ou des bordures d'étoffes, des lignes de caractères arabes à traits courbes et déliés : « Ces légendes dans lesquelles on ne « saurait lire, nous assure ce savant, un seul mot d'arabe « ni d'aucune langue transcrite en arabe, ont un caractère « si bien dans l'esprit de la calligraphie orientale qu'elles font « illusion au premier abord (1). »

(1) Voici les sujets des miniatures du Diurnal :

1°. Jésus-Christ au milieu de ses disciples. La scène se passe dans l'intérieur d'un appartement ou d'un temple; une large bande, appliquée horizontalement sur le mur, est chargée de deux lignes d'arabe;

2°. Le roi David rendant grâces à Dieu?

Le roi est à la tête de son armée; des caractères arabes sont figurés en bordure au bas de sa cotte, et autour d'un bouclier qu'on porte derrière lui;

3°. Trois Hébreux en prières dans un temple; on remarque dans cette miniature une bande transversale, chargée d'arabe, comme au n°. 1er.;

4°. Jésus-Christ sur un fond bleu et or. La bordure du haut et celle du bas sont semées de caractères arabes.

5°. Saint Nicolas et les trois enfants. Fond bleu et or, traversé par une bande chargée de légendes arabes;

6°. Saint Antoine de Padoue; fond bleu et or; bande de caractères arabes pour bordure du haut.

Nous avons fait graver cette dernière.



On voit par la description précédente que le miniaturiste, une fois en train de décorer d'arabe les temples Juifs et les vêtements des Hébreux, a, par un abus facile à comprendre, étendu son système d'ornementation

Au milieu du XVe. siècle, en effet, l'on ne retrouve plus dans les bordures que l'arabe neskhi; le coufique qui figurait dans les inscriptions anciennes des XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, a complètement disparu.

A partir de cette époque, les inscriptions pseudo-arabes s'éloignent insensiblement des formes typiques, les caractères se rapprochent de ceux employés dans l'Occident, et l'on cherche à leur donner un sens; elles tendent dès-lors à parler à l'esprit, lorsqu'autrefois elles n'avaient pour but que de satisfaire les yeux. Cette tendance, qui était une recherche tout-à-fait dans l'esprit de cette époque passionnée pour les devises et les rébus, alla toujours en croissant; sous le règne de Charles VIII, on distingue parfaitement des mots et même des phrases à peu près complètes.

Nous avons cru faire plaisir à nos collègues en dessinant, avec la plus scrupuleuse fidélité, et en faisant graver la moitié de la longue légende qui orne le voile de la Vierge dans le groupe de droite de l'abbaye de Solesmes, près Sablé (Sarthe).

On sait que ce groupe représente l'ensevelissement de Jésus-Christ et qu'on a cru reconnaître dans le personnage qui figure Joseph d'Arimathie, le roi René, qui fut seigneur de Sablé et mourut peu de temps avant l'érection de ce monument.

Une des frises latérales porte la date suivante : Mo. CCCCo. IIIIxx XVo. *KAROLO VIIIo. regnante.*

La portion de la légende représentée occupe la partie droite du voile, relativement au spectateur; c'est, à nos yeux, la plus intéressante, parce qu'elle contient trois mots

à des sujets, dans lesquels il devient un hors-d'œuvre; il est vrai qu'il mettait aussi de l'unité dans son travail. Que n'a-t-on fait, de tous temps, pour plaire aux yeux, même souvent aux dépens de la raison!


Pl. 2

écrits en caractères latins fleuris, dits Bourguignons, qui paraissent être autant de noms d'hommes ; ce sont les mots VASORDY, FABERT, et SALMONAL ; ce dernier peut être lu SALMON AL (1). Si ces noms étaient ceux des ar-

(1) FABERT et SALMON sont deux noms qui peuvent appartenir à des familles du pays ; mais en est-il de même de VASORDY ? Pendant long-temps nous en avons douté ; et nous avouons franchement que ce mot placé là, en première ligne, nous semblait être la condamnation tacite de notre système d'interprétation ; nous avions peine à voir dans VASORDY un nom d'homme. Mais quelle n'a pas été notre surprise, lorsque, parcourant un jour l'église de La Suze, petite ville située à deux myriamètres seulement de Solesmes, nous avons rencontré le nom de BASSOVRDY répété dans deux inscriptions tumulaires du milieu du XVII . siècle ; dès lors plus de doute, le mot VASORDY (*), dont l'identité avec le précédent n'a pas besoin d'être démontrée, est le nom d'un personnage, et chose bonne à constater pour l'honneur du pays, c'est vraisemblablement le nom d'un enfant du Maine.

Nous serions heureux d'avoir été le premier à exhumer les noms des auteurs de la célèbre Madeleine de Solesmes. On sait d'ailleurs que c'est dans les bordures des voiles ou des manteaux qu'il faut chercher les noms des artistes de la renaissance.

Voici les deux inscriptions de La Suze que nous donnons ici comme *pièces justificatives :*

IHS † MRA	IHS † MRA
CY DEVANT GIST LE. C.	CY DEVANT. GIST. L. C. D. FEV
FEU. VENR^{lle}. DISCRET. M.	HR^{ble}. F^{me}. CRISTOFLETTE
JASQVES. BASSOVRDY.	FORGET. VN^{te}. EPOVSE. DE
VIVANT. PR^{re}. CURÉ. DE	M^{tre}. LAVRANS. BASSOVRDY
ROYSÉ ET DE CEANS. Q.	CHIRVRGIEN. LAQLE. DCE.
DCDA. LE 1er. JUIN 1650	DA LE 1 FEBVRIER 1651
RQC^{t}. IN PACE. AMEN.	REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

(*) VASORDY vient sans doute de Vassur, d'où nous avons fait plus communément Vasseur ; comme Vassal vient de Vassallus ; à moins que BASSOVRDY ne soit la véritable orthographe du nom, alors le nom de notre artiste viendrait peut-être de BASOLARDVS, qui signifie, d'après Ducange, petite épée.

tistes auxquels on est redevable de ce groupe, précieux surtout pour l'histoire de l'art, nos collègues nous pardonneraient sans doute l'excursion que nous faisons ainsi, un peu en-dehors de notre sujet. Nous devons présenter encore une observation essentielle, c'est que les seules parties lisibles de l'inscription, celles qui offrent les mots précités, sont comme ensevelies dans le creux des plis du voile, tandis que les zônes formées de caractères bizarres, qui séparent ces mots, occupent le relief des plis et les parties les plus apparentes du voile; devons-nous conclure de là que l'insertion des caractères latins dans les légendes pseudo-arabes était encore à cette époque un fait anormal qu'il fallait voiler en quelque sorte; ou bien, ce qui serait beaucoup plus piquant, pourrait-on voir dans cette circonstance, l'indice d'un sentiment de modestie qui aurait poussé les artistes sculpteurs à dérober leurs noms aux premiers regards.

Nous donnerons dans un autre article, si nos collègues nous y engagent, la partie gauche de l'inscription et plusieurs autres légendes répandues sur les robes et les ceintures des personnages, et jusque sur la lame du cimeterre de l'un des gardes du tombeau.

Pour achever de démontrer les empiètements des caractères latins sur l'arabe, dans nos inscriptions, nous citerons la bordure du manteau de la Vierge placée dans la chapelle de la Bourgonnière, près St.-Florent (Maine-et-Loire). Cette chapelle, infiniment curieuse au point de vue de l'art, est de l'époque de Charles VIII ou Louis XII; elle présente cette circonstance précieuse que toutes les sculptures sont peintes et qu'elles existent encore aujourd'hui dans un bel état de conservation. Voici la transcription de la légende, telle qu'on peut la donner avec les caractères ordinaires et sans tenir compte des lettres conjointes : VEMTIAVOISAVEMARIA GRATIAPLVOXNMAEMOVEPMITHOMGAHNS.........

L'on voit clairement apparaître ici, dans la première moitié de la légende, les premiers mots de l'*Ave Maria;* mais nous ne saisissons pas le sens du surplus (1).

Enfin nous citerons, pour clore notre série d'exemples, un rétable en terre cuite, peint et doré, représentant la résurrection de J.-C. Sous les mots ADAM MORE, noms du donateur sans doute, on lit la date 1512. Le Christ debout, une jambe hors du tombeau, est vêtu d'un linceul doré dont la bordure bleue est couverte d'une inscription également dorée, qui présente, en caractères latins fleuris, les mots suivants : SALVEoREGINAoMIS (*ericordiæ*) ; cette légende est très-lisible, sans interpolation de caractères énigmatiques ; elle clôt, par sa date, l'ère gothique et complète l'échelle chronologique des inscriptions pseudo-arabes dans les monuments chrétiens de l'Occident (2).

Nous avons pensé qu'on ne nous saurait pas mauvais gré d'avoir cherché à démontrer, par les monuments eux-mêmes, comment et à quel titre les caractères arabes ont pu être compris dans l'ornementation nationale ; nous serions heureux si ces considérations pouvaient trouver grâce devant nos collègues ; et si nous étions parvenu, à leur aide, à éclaircir la question si complexe en apparence de l'emploi des caractères arabes dans les monuments occidentaux.

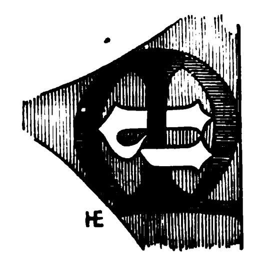
Dans tous les cas, nous avons cru cette discussion néces-

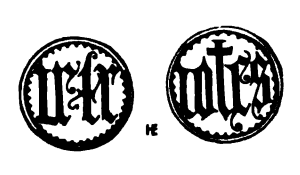
(1) C'est une légende de ce genre qu'on voit reproduite dans les *monuments inédits* de Willemin, pl. 208. Le dessin du tapis qui présente en bordure un assemblage bizarre de caractères latins, figure *des étoiles à huit pans.*

(2) Ce rétable provient de l'église d'Ecommoy (Sarthe). Dans la même classe de monuments, nous rangerons les inscriptions monumentales, en forme de galeries à jour, de l'église de la Ferté-Bernard (Sarthe) ; l'une d'elles reproduit, comme notre rétable, le SALVE REGINA ; l'autre le REGINA COEI I LÆTARE. Nous donnons ici le croquis de la seconde.

saire pour l'explication de nos incriptions de la Rose; elle a du moins prouvé que l'introduction des caractères latins dans les bordures d'apparence arabe était un fait constant dans la seconde moitié du XVe. siècle, et qu'il n'était pas impossible dès lors de donner un sens à nos légendes; lorsqu'on considère d'ailleurs qu'il s'agit de tapisseries appartenant à un Roi de Jérusalem, on comprend mieux comment l'artiste a mis une sorte d'affectation à les empreindre de caractères d'apparence orientale.

Pour compléter nos études épigraphiques sur l'intéressant vitrail de St.-Julien, nous avons fait graver trois monogrammes qui s'y trouvent placés; l'un, destiné à figurer le nom de Marie, affecte une forme inusitée.





Les deux autres donnent les noms de Pierre et de Jean, qui figurent comme chefs de série dans la suite des 13 apôtres représentés dans le vitrail.

Nous ne pouvons clore cet article sans parler de la reproduction de l'une de nos verrières, donnée par M. de Lasteyrie dans son grand ouvrage sur l'*Histoire de la peinture sur verre*, pl. LH. Il s'agit de la représentation d'Yolande d'Aragon.

Cette planche offre la disposition générale de la verrière, mais le dessin en est peu soigné; l'artiste n'a pas pu, sans doute, approcher de la verrière, et nous n'avons pas été peu surpris de voir que la légende placée au-dessus de la tête

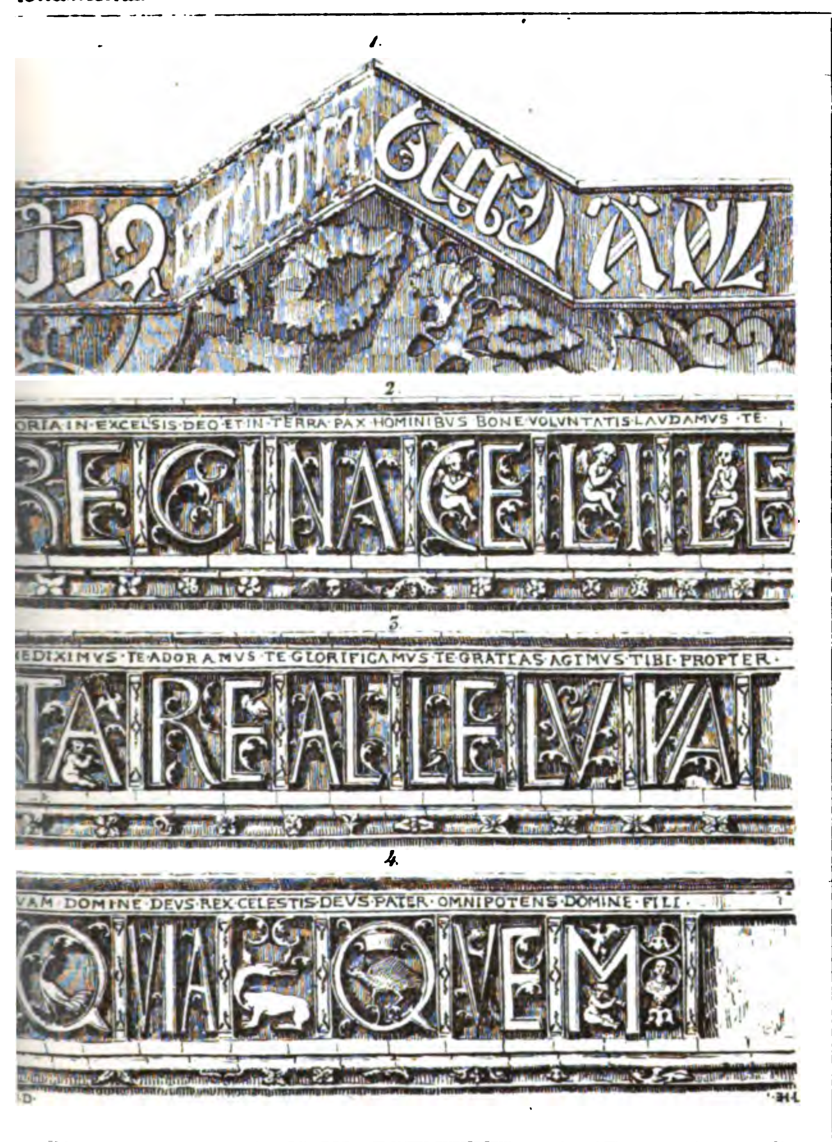
d'Yolande, et qui est figurée dans notre n°. 2, avait été représentée sous la forme d'*une branche de laurier ou d'olivier;* c'est une bonne fortune pour les modestes travailleurs de la province de pouvoir encore glaner utilement dans le champ de la science, lorsque les maîtres y ont passé.

Nous avons fait graver, d'après un calque pris sur le vitrail, la tête d'Yolande, dont la coiffure de reine veuve, sans



doute, est caractérisée d'une façon très-originale.

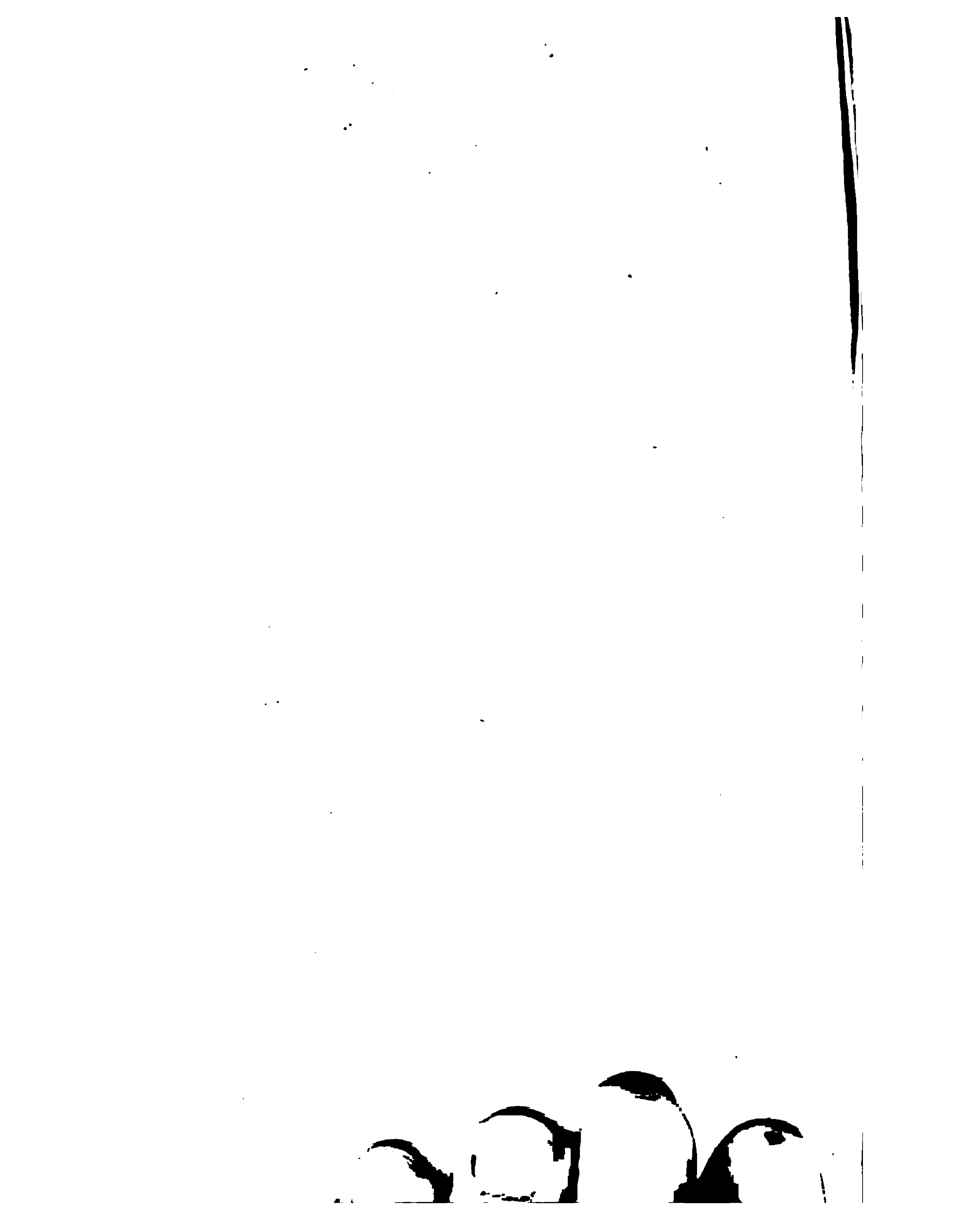




EGLISE DE LA FERTÉ-BERNARD, (SARTHE.)

…rtie supérieure d'un vitrail, avec bordure pseudo-arabe, du commencement du XVIe Siècle.
4. Galerie, sculptée, à jour, placée extérieurement autour des chapelles, même époque.

… sur le vitrail de la rose de l'Eglise S.t Julien du Mans et les Inscriptions pseudo arabes dans …onuments Chrétiens — par E. Hucher.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

J'ai assigné la première moitié du XVe. siècle comme étant l'époque probable de la construction du transept où figure le vitrail dont je me suis occupé dans cette notice; on trouve, en effet, dans divers extraits des secrétariats du chapitre de St.-Julien, déposés à la bibliothèque du Mans, la preuve que l'on s'est occupé de ces travaux pendant le premier tiers du XVe. siècle; je n'avais pas le projet de revenir sur cette question qui a déjà été traitée par diverses personnes; mais la lecture que je viens de faire d'un volume des secrétariats du chapitre de St.-Julien, comprenant les années 1420 à 1427, et dans lequel il est maintes fois question des travaux du transept, m'engage à dire deux mots des conditions dans lesquelles le transept s'est élevé.

On savait que, dès le 13 mai 1393, Charles VI avait donné mille écus d'or pour ce travail qui prit dès lors les noms d'*ouvrage du roi*, d'*ouvrage nouveau*, d'*ouvrage de la forge*, et que plus tard, en 1421, Charles VII, alors dauphin, avait accordé mille livres au chapitre pour le même usage.

Cette dernière somme fut comptée en deux fois.

Voici la mention d'un des paiements effectué ou au moins constaté le 22 septembre 1422. Elle est contenue, comme toutes celles qui suivront, dans le secrétariat dont il s'agit, manuscrit curieux dont l'existence est peu connue, et qui n'avait pas été déchiffré jusqu'à ce jour, au moins, au point de vue qui nous occupe.

« Die lunæ XII mensis septembris, Nicholaus Cornilleau « dixit coram nobis et confessus fuit, se recepisse à ma- « gistro Monete quingentas libras turonenses monetæ cur- « rentis in deductione mille librarum quas Dominus Del- « phinus, regnum regens, dedit *operi novo.* »

La maçonnerie du transept fut faite en pierre de Bernay,

petite localité du canton de Conlie (Sarthe), qui jouit, dans le département au moins, d'une espèce de célébrité due à la beauté de ses pierres de taille; si l'on en doutait, la délibération suivante en fournirait la preuve :

« MCCCC XXIII »

« Die XXI mensis augustinos ordinamus octo scuta ca-
« ritative donanda cuidam Johanni Lelong qui, nobis addu-
« cendo petras de *Bernayo* pro opere nostre ecclesie, amisit
« boves suos, ut duos boves possit recuperare, quæ sibi
« per manus dni Michaëlis Lelong presbyteri, assignavimus
« et realiter tradidimus, etc.

Pendant cette année et la suivante, les travaux reçoivent une vive impulsion. On alloue plusieurs fois des gratifications en nature et en argent, *au maître des œuvres*, pour exciter son zèle : « unam pippam vini antiqui ut diligentiùs vaccet « circà negotia nostra et ecclesie nostre. »

Une de ces mentions, à la date du samedi 1er. juillet 1424, donne à penser que les services *du maître des œuvres* étaient gratuits.

« Die sabbati primâ julii, nos gratis concessimus magistro
« operum nostre ecclesie, pro bonis et gratuitis servitiis, per
« ipsis nostris impensis et impendendis, decem mutonnellos (1)
« et unam pippam vini eidem tradendos per manus fabricatoris
« nostre ecclesie, super pecuniis nostre predicte, ecclesie, etc. »

On a pensé que nos verrières ne furent exécutées que vers le milieu du XVe. siècle ; cette opinion qui n'est appuyée sur aucune donnée positive, sur aucun texte contemporain, m'a toujours semblé en contradiction avec les conditions artistiques de la verrière, et peu en harmonie d'ailleurs avec les figures des donateurs ; en effet, si ces dernières eussent été peintes dans la période de 1430 à 1450, nul doute que

(1) Il est question des aignels ou petits moutons d'or dont nous reparlerons plus loin.

l'une d'elles n'eût représenté le roi René qui fut comte du Maine jusqu'en 1441, et qui eût trouvé place, à tant de titres, dans notre galerie historique. Cependant la croix de Lorraine n'existe nulle part dans le vitrail, tandis qu'on y voit souvent reproduit le blason d'Anjou—Sicile—Aragon.

Or, voici qu'un passage de notre secrétariat nous apprend que, dès l'année 1420, on s'occupait des vitraux dont le prix paraît avoir été soldé, pour partie du moins, en 1424, et que dès cette dernière année, les travaux de la couverture du transept étaient assez avancés pour motiver un paiement :

« MCCCC XX »

« Die lunæ XXIII septembris, venerabilis vir magister « Andreas de Monteordelli concanonicus noster exhibuit et « ostendit nobis, in capitulo, unum cyphum seu tassam « argenti, ponderis unius marchæ argenti, cum certis peciis « argenti, in uno parvo drapello, legatis ut dicebat; quam « tassam et dictas parvas pecias argenti, Martinus Patiz bar- « bitonsor, quondàm dùm viveret, dederat *ad opus vitrarie* « *nostre ecclesie* pro anime remedio ac salute; requiescat in « pace, Amen. Quam tassam et pecias dictus magister An- « dreas reportavit quòusque super hoc per nos aliter « fuerit ordinatum.

On lit à la marge :

« Die XII augusti MCCCC XXIIII, tassa et pecie argenti « vendite fuerunt pro committendo ad opus novum nostre « ecclesie, de mandato capituli, etc.

« MCCCC XXIIII »

« Die mensis februarii, gratis donavimus Petro Le Moul- « nier pro certis serviciis nobis per eum impensis *in negotiis* « *cooperture* nostre ecclesie et aliàs, quadraginta solidos « eidem solvendos per manum fabricatoris nostri. »

Parmi les donateurs les plus généreux nous placerons le cardinal Filastre, que *le secrétariat* appelle *le Cardinal de Saint-Marc;* ses largesses furent réellement royales, aussi le

chapitre lui fit-il l'honneur de faire sculpter ses armoiries à l'une des clefs de voûte du transept, en regard de l'écu de France.

Nous ne saurions nous dispenser de relater ici l'un de ses dons :

« MCCCC XXIIII »

« Die mercurii junii anno quo suprà, nos conclusimus « accipere a Petro Moreau tres marchas auri tam in no- « vellis mutonetis (1) quàm alio auro et octo scuta, pro « *ducentis scutis* in quibus tenebatur Domino cardinali Sancti « Marci, quæ ducenta scuta nobis dictus cardinalis *operi* « *nostre ecclesie* ordinavit, etc. »

On trouve, plus loin, d'autres dons du cardinal Filastre, de 100 et 200 écus d'or : notamment ceux provenant de la délégation du prieur de Bélesme.

Ces derniers sont constatés au cours des années 1426 et 1427 pendant lesquelles on solda sans doute les dépenses (2).

Tels sont les documents que m'a fournis la lecture du secrétariat des années 1420 à 1427 ; ils m'ont paru de nature à pouvoir jeter quelque lumière sur la question chronologique soulevée si souvent à l'occasion de notre verrière et restée, jusqu'à ce jour, sans solution satisfaisante.

(1) Il s'agit des aignels ou petits moutons d'or du poids de 2 deniers et de 20 sols de valeur. On les frappa du 10 mai au 21 décembre 1417.

(2) Je ne pense pas que le don du chanoine Guillaume Riquantays, de 150 livres, pour *l'ancien ouvrage de la forge*, constaté en 1428, par l'extrait des secrétariats déposés à la bibliothèque du Mans, s'applique au travail du transept : ce dernier est toujours appelé *ouvrage nouveau*, et voici une délibération du chapitre qui prouve qu'il ne faut pas confondre l'un avec l'autre :

MCCCC XX.

« Die duodecimâ mensis novembris, ex legato defuncti magistri Ste- « phani Dutertre nostri quondàm concanonici semi-prebendati, nobis « et ecclesie nostre, ad opus fabrice, facto, recepimus realiter in « pecuniâ ab executoribus ejusdem, quadraginta scuta aurea pro « ipsius fabricâ nostre ecclesie legata *videlicet operi veteri XXX scuta* « *et decem scuta operi novo*, quæ quidem scuta, etc., etc. »

MÉMOIRE

SUR LES ANTIQUITÉS GALLIQUES

ET GALLO-ROMAINES

DE SEINE-ET-MARNE ;

Par M. Emmanuel PATY,

Inspecteur des Monuments historiques de ce département.

GÉOGRAPHIE. — Le département de Seine-et-Marne est, je puis le dire, une des contrées de la France les plus riches en débris de tous les âges. Sa position géographique aux abords d'une immense capitale dont il commande les deux fleuves, lui donne rang parmi nos principaux départements, et la grandeur des faits dont il a été le théâtre, ajoute encore un puissant intérêt à son histoire.

Au temps de l'indépendance Gallique, on trouve le territoire de ce pays, occupé irrégulièrement par trois peuples puissants. Les Parisii, au nord-ouest ; les Senones, au sud ; au nord-est, les Meldi, mentionnés par Pline l'ancien, sous le nom « Meldi-Liberi. »

Or, comme c'est un fait connu de tous, que les délimitations diocésaines ont été calquées sur celles des anciennes

cités, et qu'ainsi, l'étendue de la juridiction ecclésiastique s'identifia, en quelque sorte, avec celle de la juridiction civile, il est facile d'établir exactement l'étendue et les bornes du pays des Meldi, et celles, par conséquent, des Parisii et des Senones, de ce côté.

Si donc nous traçons une ligne marquée par Nanteuil-le-Haudoin, Dammartin, Annet, Chalifert, Rozoy, St.-Just, Lescherolley; nous circonscrirons à l'ouest et au sud, la cité des Meldi (Pagus Meldanus); car, telles étaient, du moins, les bornes de l'ancien diocèse de Meaux.

On ne sait rien de bien positif sur ces anciens Meldi; il paraît même que ceux dont parle César n'étaient point riverains de la Marne, mais de l'Escaut, selon d'Anville. Il y a pourtant tout lieu de croire que les Meldi Belges et ceux dont la capitale était Jalinum (Meaux), ont dû appartenir à une même famille, sans qu'on puisse toutefois décider à laquelle des deux branches est due l'antériorité.

Il n'en est pas de même des Senones. Chacun sait l'histoire de leur brillants faits d'armes en Italie. Leurs descendants de la Gaule n'avaient ni moins de courage, ni moins d'amour pour l'indépendance. L'opiniâtre résistance qu'ils opposèrent à César, à son entrée sur le sol Gaulois, dut même lui rappeler le souvenir des braves qui avaient écrasé les Romains à la journée d'Allia.

Ce peuple, un des plus puissants de la grande confédération Gallique, outre sa capitale Agedincum (Sens), sur l'Yonne, comptait encore au nombre de ses cités principales, l'antique Melodunum (Melun de César), pris, l'an 52 avant Jésus-Christ, par Labiénus qui détruisit presque sous ses murs, une armée Gauloise aux ordres de l'Aulerke Commulogènes.

Quand la Gaule fut irrévocablement soumise, Auguste, le grand régularisateur de l'Empire romain, et après lui, ceux

qui revêtirent la pourpre Impériale, introduisirent de nouvelles divisions territoriales. Le sol du département de Seine-et-Marne fit dès-lors partie de la IVe. Lugdunaise dont Agedincum devint la métropole sous le nom de *Senones* (Sens).

Jalinum ou plutôt *Meldi* (Meaux) fut mis au rang des cent quinze cités de la Gaule, et eut son *comte* ou gouverneur, soumis au *recteur* de la *Sénonie*.

Ainsi se passèrent quatre grands siècles, siècles d'incertitude, de souffrance et d'héroïsme. Mais quand le peuple-roi, flétri par l'habitude d'une basse servilité, ne fut plus qu'une immense plaie, que n'avait pu guérir le Christ, les barbares se montrèrent au nord de la Gaule restés sans défense. Du Rhin à la Somme, de la Somme à la Seine et à la Marne, ils eurent bientôt enseveli sous de vastes ruines, toutes les misères de l'ancien monde, et rebâti à neuf ce sol déblayé.

Sous la domination de ces conquérants Germains, se renouvela souvent la circonscription géographique de Seine-et-Marne; et c'est par suite des nombreux morcellements des conquêtes Frankes, que s'introduisirent de nouvelles dénominations provinciales, dérivées quelquefois de la nature même du sol : ainsi la *Brie* (Brigensis Saltus, Braya), de sa forme longue et étroite vers le confluent de la Seine et de la Marne, ainsi la *Champagne* (Campania), des vastes plaines qu'elle renferme. Quelquefois aussi l'étymologie est demeurée incertaine, ainsi le Gâtinois (Vastinium pagus).

On distinguait dans les provinces de Brie et de Gâtinais, quelques petits cantons désignés sous des noms particuliers:

Le *Mulsien* [territorium Mulsianum, Melcianum, Milicianum aut comitatus Meldensis], avait pour limite naturelle au sud et à l'est, la Marne, jusqu'à la rivière d'Ourcq; sa circonférence générale n'excédait pas 80 kil.

A l'ouest du Mulsien, s'étendait le *pays de Goële* [Goëla

regnicala], dont la ville de Dammartin-en-Goële (Dampus Martinus in becâ) nous a conservé le nom.

Dans le Gâtinais français, le canton de *Bierre* occupait la forêt de ce nom, presque en entier (actuellement forêt de Fontainebleau).

Enfin, dans la Basse-Brie, le *Montlois* avait pour capitale l'ancien bourg de Mons, fermé autrefois de fossés très-profonds dont il ne reste plus que quelques vestiges.

A l'époque où fut brisée l'unité provinciale (1790), le département de Seine-et-Marne se forma de ses débris. La Champagne lui fournit.

La *Brie Champenoise*, c'est-à-dire les 8/20es. du territoire actuel, compris dans les arrondissements de *Coulommiers*, moins le canton de Rozoy; de *Provins*, moins les cantons de Donnemarie et Nangis; de *Meaux*, moins les cantons de Crécy, Lagny, Claye et Dammartin.

L'Ile-de-France lui donna de son côté :

1°. La *Brie française* : partie de l'arrondissement de Melun, à droite de la Seine; l'extrémité ouest de celui de Meaux; les cantons de Rozoy et de Nangis.

2°. Une portion du *Gâtinais français* : l'arrondissement de Fontainebleau, moins le canton de Montereau qui appartenait à la Brie Champenoise, et le sud-ouest de celui de Melun (le seul canton de Melun-sud).

Voyons maintenant quels sont les monuments galliques et gollo-romains que la marche destructive des âges a laissés sur le sol de Seine-et-Marne.

Epoque Gallique.

Les monuments de Seine-et-Marne, antérieurs à l'ère chrétienne, sans être fort nombreux, n'y sont pourtant pas inconnus. Mais aujourd'hui que la passion exagérée pour

les antiquités Galliques, a pris un caractère plus calme, bien des pierres prétendues druidiques, sont redevenues simples pierres, et bien des *tumulus* ne sont plus que des mottes féodales.

Cette réaction, à vrai dire, a bien aussi ses inconvénients. Par crainte, sans doute, de trop accorder aux Celtes, on a attribué aux Romains grand nombre de monuments, comme si nos aïeux, grande et glorieuse race d'hommes, qui sut s'élever à de hautes et brillantes destinées, n'avaient été avant la conquête qu'un amas de hordes sauvages.

Chose étrange, que nous nous présentions comme les héritiers du peuple-roi, au lieu de nous réclamer des vieilles gloires celtiques ! mais les Celtes, avant de devenir Romains, n'étaient-ils pas tous Grecs; et n'est-ce pas aussi à une source commune que Celtes et Romains puisaient leur civilisation ?

Nul doute que les Gaulois, avant l'arrivée de César dans leur pays, ne possédassent depuis long-temps déjà une culture intellectuelle assez avancée. La manière ingénieuse dont ils contruisaient leurs fortifications pour résister à l'action du feu ou des machines de guerre, a fait l'admiration de leurs vainqueurs, sans parler d'une foule d'inventions utiles, inconnues aux peuples civilisés de l'antiquité.

L'envie prend-elle de leur reprocher une foule de superstitions cruelles, les sacrifices humains par exemple ? Mais qui ne sait que les Romains, plus d'une fois, pour détourner les prédictions de la Sibylle, enterrèrent vivants dans le forum un Gaulois et une Gauloise; que les Carthaginois et les autres villes puniques, beaucoup plus civilisés que les Gaulois, sacrifiaient continuellement à Moloch des victimes humaines (1).

C'est bien avec raison que les enceintes murales de nos

(1) Voyez Henry Monin, « Cours d'Histoire de France. »

vieilles cités, sont dites Gallo-Romaines, car on les croirait plutôt le produit d'un art particulier à la Gaule.

Il est une contrée du département de Seine-et-Marne où les restes des grossiers monuments galliques se sont offerts en plus grand nombre à mes investigations : c'est l'arrondissement de Fontainebleau. Il semble, en parcourant cette antique contrée de Gâtine, toute semée de landes et de bruyères, que les *fils des chênes* ou druides, séduits par son aspect sauvage, l'aient choisie avec prédilection pour y placer leurs temples à l'abri d'un épais feuillage et y célébrer leurs mystères redoutables (1). Peut-être aussi, dans ces lieux déserts, où se développent encore les restes de l'antique forêt de Bierre, la vierge druidesse ceinte d'airain, chaussée d'airain, armée de couteaux d'airain, vint-elle chercher froidement dans les entrailles humaines le secret de la colère de Toth et d'Hésus (2)?

Tout, du moins, y est Celte ou date du moyen-âge, et c'est à peine si quelques rares vestiges y rappellent le passage des Romains, conquérant de la Gaule.

Menhirs. — Ces monuments galliques, connus encore sous le nom de *Peulvans* ou *Pierres debout*, sont ceux que j'ai rencontrés le plus fréquemment. Ils sont généralement isolés et situés sur les plateaux.

Celui de *Dormelles* se trouve dans un champ du domaine de Challiau (*aliàs* Chaibleau et Challeau), à peu de distance du chemin de Villemer à Plagy. Sa hauteur est seulement de 1m. 70c. sur 66c. d'épaisseur. L'opinion répandue dans le

(1) La petite ville de *Nemours* (Nemosus) semble même indiquer un *lieu consacré* du temps des Gaulois; car tous les noms de lieux commençant par la racine *nem* indiquent des *sanctuaires*, témoins *Nemesacum*, Arras; *Nemosus*, Nîmes; *Nemesis*, Clermond-Ferrand, etc. Le poète Fortunat, qui écrivait au temps où la langue celtique était encore en usage, dit expressément que *Nemesis* signifie *Fanum*.

(2) V. Moke, « Histoire des Franks, t. 1. »

pays, veut que cette roche s'enfonce de plus de deux mètres dans le sol qui est d'argile plastique.

Les souvenirs historiques ne manquent pas d'ailleurs sur ce lieu de Dormelles, le *Doromellus super Aroanum* de Frédégaire. C'est d'abord la sanglante victoire de Brunehilde sur Chlother II (599); ensuite, s'il faut ajouter foi aux traditions locales, le jeune fils de Chlodomir, Chlodoald ou *Saint-Cloud*, échappé aux fureurs homicides de ses oncles, serait venu chercher un asile dans l'antique forteresse de Dormelles, avant de se retirer au couvent de Nogent-sur-Seine.

On voit une autre pierre plantée, dite « la pierre Cornoise, » sur le territoire de Tourry-Perroltes, à l'ouest de cette commune. Sa forme est celle d'un cône assez aigu, et elle s'élève perpendiculairement de 3 mètres 33 cent. au-dessus du sol.

Ce bloc a évidemment été travaillé au marteau sur quatre de ses faces; les angles sont même très-bien conservés du côté du nord où ils n'ont point été émoussés par la pluie.

La plaine où se trouve ce monument porte elle-même le nom de « Champ du Cornoy », vieux mot celtique que les plus anciens titres s'accordent à traduire « Champ de la bataille. » Tout porte à croire, en effet, que cette plaine, dont l'histoire n'explique pas le nom, a dû être le théâtre d'un combat sanglant.

Pendant une longue suite d'années, le soc du laboureur y a mis à découvert des ossements humains, et aujourd'hui encore, partout où la charrue n'a point passé, on ne peut ouvrir le sol sans rencontrer quelques squelettes.

Des murs de gazon qui ont conservé leur physionomie primitive, se remarquent encore çà et là dans la plaine, et peuvent bien être regardés comme un retranchement. Une particularité qui m'a frappé, c'est que les ossements

deviennent plus nombreux à mesure qu'on s'approche de la roche plantée, qui n'est donc point une pierre « jetée là au hasard », mais une *colonne funéraire*

On sait jusqu'à quel point les anciens portaient le respect pour les morts et surtout pour les guerriers tués en combattant pour la patrie, le soin qu'ils prenaient de leur élever des monuments funèbres qui transmissent à leur postérité leur exemple et leur gloire.

A l'est du village d'Ecuelles (Ecueil, Escuelles), non loin de la rivière d'Orvanne, j'ai rencontré dans une plaine, sur le canal de Loing, un autre peulvan dit « la Pierre droite. » Sa hauteur est de 3 mètres 33 cent. sur 2 mètres 40 cent. de largeur et 50 cent. d'épaisseur. Il ne porte aucune trace de travail.

A Courtomer et à Palay, existent encore plusieurs pierres plantées, mais dont les caractères m'ont paru contestables.

Dolmens. — Je ne connais dans le département de Seine-et-Marne qu'un seul de ces autels d'oblation, situé à Herbeauvillez, canton de la Chapelle-la-Reine ; encore n'est-ce qu'avec doute que je le signale ici. La disposition des pierres dont il se compose semble bien néanmoins indiquer un dolmen ; mais comme elles sont presque entièrement enfoncées sous terre, il faudrait qu'elles fussent dégagées pour qu'on pût se prononcer avec certitude sur leur destination primitive.

Un second monument de ce genre se voyait encore, il n'y a que peu d'années, dans la commune de Bouleurs (Boloria, Boleria), canton de Crécy. Malheureusement il a été détruit, en 1843, par le propriétaire du champ où il gisait. Ses dimensions me sont tout-à-fait inconnues.

Au surplus, ce dolmen est un des monuments galliques de Seine-et-Marne, qui jusqu'à présent aient été fouillés avec fruit. On y a trouvé plusieurs instruments d'os et de silex,

placés, la plupart, près de la tête des squelettes, dont les proportions puissantes décélaient des hommes de haute taille.

Tumulus. — On s'est si souvent mépris sur la nature de ces monuments, qu'on ne peut les classer sérieusement parmi les antiquités galliques qu'autant qu'on s'est assuré par des fouilles si ces monticules sont factices ou naturels.

C'est ainsi que la butte de Lumigny, isolée au milieu d'une grande plaine, près la commune de ce nom, a été attribuée aux Celtes avec une incroyable légèreté, en raison de « ses proportions parfaitement égales. » Eh bien! ce monticule factice qui s'élève à 40 mètres au-dessus de la plaine, n'est en réalité qu'une *motte féodale*, au pied de laquelle est construit le château de Lumigny.

A Montapeaux (Mont-à-Pot), près Montiguy-Lencoup (canton de Donnemarie), on trouve sept buttes artificielles, dont la plus importante, fouillée il y a quelques années, a fait découvrir plusieurs squelettes rangés à côté les uns des autres dans le sens des rayons du cercle qu'occupe la butte, les pieds regardant le centre de ce cercle. Leurs têtes étaient appuyées sur une pierre carrée, et une autre pierre plate et large était posée sur leur poitrine.

A leurs cous, à leurs bras, étaient passés des anneaux de bronze assez ductiles pour s'ouvrir et se refermer sur les membres qu'ils entouraient. Quelques fibules, des plats de terre très-épais et une hachette de silex ont été retirés du tumulus (1).

Souterrains. — Tout près du village de Larchant (canton de la Chapelle-la-Reine), existe dans les flancs du rocher, une grotte assez profonde dite « la Cave-au-Diable. » Il est probable que cette grotte est d'origine gallique; mais n'ayant pas eu occasion de vérifier les conjectures qu'on a faites à

(1) V. Félix Bourquelot, « Histoire de Provins », t. 1.

son égard, je ne puis que répéter ce que m'en a dit un antiquaire du département. « Elle consiste en une longue allée, dans laquelle on remarque, vers l'extrémité, une sorte de tête monstrueuse taillée dans le cœur même du rocher, et dont la gueule béante peut avoir 1 mètre de profondeur. »

Une circonstance très-remarquable, c'est qu'à l'entrée même de cette grotte, se trouve une « pierre branlante », qu'on m'a assuré avoir fait mouvoir avec la plus grande facilité.

Or, comme on présume que dans ces grottes les druides *disaient Dieu* (1) à leurs nobles disciples et gravaient dans leurs mémoires les longs poèmes qui renfermaient tous dogmes et toute science, n'est-il pas curieux de trouver là un monument qu'on regarde comme ayant été dans ces temps qui n'ont pas d'histoire, un instrument en usage pour la dévination ?

Mon intention étant de visiter ce souterrain, je me bornerai, pour le moment, à ces quelques indications.

Dans le bois de Grange-Menant, commune de Saints (canton de Coulommiers), se trouve un monument gallique que je place ici, sans toutefois lui donner rang parmi les « allées couvertes. » C'est tout simplement une petite chambre triangulaire formée de trois blocs, dont les angles rapprochés sont taillés grossièrement au marteau. Une ouverture pratiquée à l'un de ces angles donne accès à l'intérieur de la grotte que les paysans nomment la « Cave aux Fées ». A l'intérieur, une petite table de pierre brute occupe le milieu de la salle.

Bien d'autres monuments galliques ont dû exister sur

(1) *De-rhonid*, Dieu-dire, d'où aussi *druide*, selon l'interprétation de Freret, « Mém. de l'Acad. des Inscrip. », t. XVIII, p. 185, H.

plusieurs points du département de Seine-et-Marne, mais dont on chercherait vainement la place aujourd'hui. Le hameau de *Pierre-Longue* (commune de Boulancourt), les villages de *Pierre-Lait* (Pierrelez et Pierrelaye (*Petra Lata*,) selon une charte de 1203, d'*Aube-Pierre* (alba petra) de *Pierre-Levée*, etc., indiquent évidemment des monuments druidiques détruits.

Des noms suffisent encore pour nous rappeler à chaque pas la population gallique; ceux d'*Eboriacum*, de *Resbacum* (1) nous ont évidemment transmis, latinisée, la forme gauloise *Eboriac* et *Resbac; Vaudoué* ou Vaudoy, *Doue*, Douy-la-Ramée, etc., ont tous pour racine le mot celtique *dwi* (rivière).

Le sol est encore semé de ces hachettes de pierre usées à force de patience pour devenir des armes meurtrières. En fouillant près du village de Léchelle (canton de Villiers-St.-Georges), on a découvert une huitaine de ces instruments, les uns en silex dégrossi seulement à l'extrémité, les autres en jade poli dans toute son étendue, et en outre, une pointe de flèche de silex non poli, mais taillé très-finement.

Du côté de Mortery (canton de Provins), une statuette gauloise du *dieu d'argent*, Mercure, a été recueillie par un paysan, il y a long-temps déjà, et envoyée alors au musée de Ste.-Geneviève.

On rencontre aussi parfois, mais plus rarement, quelques médailles celtiques.

Les traditions mythologiques sont d'ailleurs très-nombreuses dans tout le pays, où *Isis* semble avoir été la divinité favorite des anciens habitants. Elle était adorée à Melun qui prit

(1) Faremoutier et Rebais aujourd'hui.

en son honneur le nom d'*Iseos* (1) ; à Provins, à Paris, partout on trouve sur les ruines de son temple, des édifices élevés par les chrétiens à la gloire du vrai Dieu. A Provins, l'église St.-Quiriace se voit à la place où existaient les autels de la déesse payenne (2); à Melun, c'est l'ancienne basilique de Notre-Dame, où la tradition veut même qu'on ait trouvé des pièces frappées au coin de la déesse.

Je termine en appelant l'attention de M. l'abbé Tridon, mon honorable collègue de l'Aube, sur les nombreux dolmens de Liours, et toutes les autres ruines gauloises qui subsistent encore à la limite S.-E. du département de Seine-et-Marne, dans la direction de Chalantre-la-Grande.

II.

EPOQUE GALLO-ROMAINE.

Les Romains, fort tolérants pour les superstitions, les cultes, les dogmes de toute sorte, étaient sans pitié pour les hiérarchies sacerdotales et indépendantes qui pouvaient faire un Etat dans l'Etat.

Quand ils eurent triomphé des Gaulois, ils brisèrent par la persécution la savante et redoutable organisation des Druides, restés les derniers défenseurs de la vieille Gaule. Leurs forêts, leurs sanctuaires, leurs autels, tout fut incendié, souillé, renversé.

Du reste, les Gaulois oublièrent vite les temps de l'indépendance barbare, et se plièrent, avec une incroyable facilité,

(1) Melun je svis qvi evs a ma naissance
Le nom d'Isis comme des vievx on scait
Sy fvst Paris constrvit a ma semblance.......
V. Sébastien Rouillard, « Histoire de Melun. »

(2) Félix Bouquelot, « hist. de Provins, » t. 1.

aux lois et à la brillante civilisation que leur offraient les Romains en échange de la liberté. Aussi, firent-ils d'immenses progrès dans les arts et les sciences, pendant la période des Empereurs Romains, mais surtout depuis Auguste jusqu'à Commode (29 av. J.-C.—180).

Le sol gaulois prit donc un tout autre aspect. Nos ancêtres déjà initiés à la civilisation antique, élevèrent partout de somptueux édifices, reproductions exactes de ceux de la Métropole de l'Empire. Chaque cité voulut avoir son capitole, son forum, ses basiliques, son Champ-de-Mars; les voies de communication se multiplièrent, et des aqueducs établis à grands frais amenèrent dans les villes des eaux abondantes et salubres.

Les souvenirs des Romains sont encore palpitants sur beaucoup de points du département de Seine-et-Marne. Cependant il nous faudra restituer au moyen-âge bien des ruines imposantes, celles de Provins surtout, auxquelles la tradition a trop légèrement attaché le nom de César.

Et dire que, de nos jours, il s'est trouvé des écrivains se disant amis de leur pays, qui ont résolument dénaturé des textes, pour prouver « que ces gigantesques débris ne peuvent être que l'œuvre de la puissance romaine,—les seuls et derniers vestiges du génie militaire des Romains, — les contemporains de *César.* »

Quand un nom est grand en histoire, on en baptise toute construction qui doit braver les âges. Bien des tours en France sont dites de *Charlemagne,* et qui ne sont pas antérieures au XIIIe. ou au XIVe. siècle. Celle de Provins, le *prétendu Agedincum* des « Commentaires », est évidemment étrangère à l'époque *romaine*, et ne doit pas avoir existé avant les dernières années de la dynastie franke des Carlovingiens; cependant, aux yeux du vulgaire, c'est la « Tour de César !!! »

Camps. — La tradition veut qu'un camp romain ait autrefois existé sur le territoire de la commune de Lissy (canton de Brie-Comte-Robert), et que son nom vienne du latin *Licia*, lieu réservé à l'exercice des troupes.

Des médailles d'or à l'effigie des Empereurs romains, trouvées dans les environs de Lissy, semblent, en effet, justifier cette ancienne tradition. Elles prouvent du moins avec certitude qu'en ce lieu a dû exister un établissement romain.

On a prétendu également que les Romains avaient dressé un de leurs camps, dans une plaine voisine de Provins ; mais rien évidemment ne constate ce fait d'une manière authentique, pas même son nom de « Camp de César. » La tradition est prodigue de ces sortes de pseudonymes dont il faut se défier, surtout quand elle les applique à des lieux où jamais n'a été faite quelque trouvaille romaine.

Ponts. — Selon Dom Morin, le pont du village de *Souppes* (Pons Sulpitii), remonterait à l'époque de la conquête, et aurait été jeté sur le Loing, par ordre de César. Mais outre que cette assertion n'est appuyée sur aucun fondement sérieux, l'examen des formes architectoniques du monument suffit seul pour désavouer son origine romaine ; ses arches ogivales et nombreuses annoncent le moyen-âge.

Ce pont n'est pourtant pas sans quelque intérêt. Il traverse la vallée du Loing dans toute sa largeur, et passe sur le canal et la rivière de ce nom. La route est interrompue au milieu par l'absence d'une arche de pierre que remplaçait sans doute un pont-levis destiné à fermer le chemin en temps de guerre.

A *Moret* se trouve également un pont de pierre, formé de treize arches cintrées, d'une très-grande solidité, mais qui ne me semblent pas de construction romaine, comme on le suppose. — Celui de *Pommeuse* n'est lui-même qu'une construction du moyen-âge. — Enfin, à *Jaulnes* (Janna), la

voie de Sens à Meaux traversait la Seine sur un pont romain entièrement ruiné aujourd'hui.

Voies antiques. Il s'en faut bien que l'étude des voies antiques qui rayonnaient de la cité des *Meldi* aux villes capitales des peuples voisins soit complète. Quelques écrivains se sont contentés d'en citer une ou deux d'après la carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin, mais sans chercher à s'aider des vestiges qu'elles ont laissés sur le sol, sans paraître même soupçonner l'existence de plusieurs autres, principales et secondaires (vicinales).

Il est présumable que ces voies antiques sont, la plupart, antérieures à la conquête. La division des Gaules, en une foule de petits Etats indépendants, exigeait naturellement des moyens nombreux de communication de province à province. Les Romains ne firent que les multiplier, en les perfectionnant, et leur donnèrent pour *centre* commun la ville de Lugdunum (Lyon), la première capitale des Gaules romaines.

Mais toutes ces voies ne disparurent pas avec la domination romaine; elles furent au contraire soigneusement entretenues sous les deux dynasties frankes. Leur importance s'accrut encore avec la révolution féodale, et ne prit un caractère négatif qu'à l'époque où commença à décroître le gouvernement des fiefs.

Le résultat de mes recherches sur les voies antiques de Seine-et-Marne laisse bien à désirer encore; voici toutefois les renseignements que j'ai pu recueillir :

I. VOIE DE MEAUX A SENS (*Jatinum-Agedincum*)

La table Théodosienne indique ce chemin comme section de la route de Milan à Boulogne, la principale des quatre grandes voies militaires ouvertes en Gaule par Agrippa, à partir de Lyon.

Son tracé est très-connu ; il est même encore suivi dans une grande partie de son cours. Le nom de *Paré*, que porte ce chemin dans le département de Seine-et-Marne, où je l'ai reconnu dans un rayon de plus de 24 kilomètres, témoigne assez de son ancienne origine. Dans les lieux où il n'a pas été travaillé, on remarque les vestiges d'un énorme blocage et une largeur de 6 mètres environ ; mais partout il a perdu l'exhaussement qui caractérise particulièrement les voies romaines.

La table marque deux stations intermédiaires entre Meaux et Sens. La première, désignée sous le nom de *Calagum* (Calacum, Calcelum, Calliacum), répond évidemment à *Chailly*, ainsi que l'a très-bien reconnu d'Anville. L'ancienneté de ce village, sa position avantageuse sur la crête d'un coteau d'où l'on domine une grande étendue de pays, son nom même, tout concourt à appuyer cette assertion. La tradition, dont il ne faut pas, sans de fortes raisons, rejeter les données, veut d'ailleurs que « les Empereurs aient établi à Chailly un *Péage* (Portorium), et que le clocher de l'église actuelle soit le reste d'une tour qui servait à cette perception. »

Sans doute, l'examen archéologique de cette tour prouve qu'elle n'est pas antérieure au XIIIe. siècle ; mais ne peut-elle pas en avoir remplacé une de construction romaine ? Le chiffre XII, soit 14,000 toises environ, placé dans la table entre la capitale des *Meldi* et *Calagum*, répond très-bien à la distance réelle entre ces deux lieux, autre preuve de l'emplacement de Calagum à Chailly.

La deuxième *mansio* de la Table y est indiquée sous le nom de *Riobe*. Danville, et depuis, le baron Walckenaer, l'ont également reconnue dans *Orby*, hameau situé sur les confins de l'ancien diocèse de Sens, à 25,000 toises au nord de St.-Just. Le chiffre de la distance entre Chailly et ce lieu a été omis sur la table ; mais outre les rapports évidents

qu'offrent les noms « Orby et Riobe », la convenance de la position se soutient encore par le nombre XIV, soit 16,000 t., distance effective d'Orby ou Riobe à *Condate* (Montereau).

Au sortir de Riobe, notre voie traverse les villages de St.-Just et de Châteaubleau (Castrum Blodii), où elle décrit une courbe sensible à l'ouest, de là elle se rend en ligne droite à Maison-Rouge, passe à Mitoye, Heurtos, Landoy, à Lizines et au hameau du Four; elle traverse ensuite les bois de Paroy, cotoye le hameau de Molindocle, le village des Ormes, les moulins de Châtellot et de Longpont sur la Voulzie, coupe la route de Provins à Bray et sort du département par Jaulnes (Janua), où les Romains avaient jeté un pont sur la Seine.

Ce chemin est marqué assez exactement sur les cartes de Cassini, de Calagum à la route de Bray à Everly, mais de là jusqu'à Sens, on n'en voit aucune trace.

II. VOIE DE MEAUX A SENLIS (*Jatinum-Augustomagus*).

Cette voie est comprise sur la Carte de Peutinger, dans la ligne de communication entre Senlis et Troyes. Son importance dans le département est moins grande, sans doute, que celle de la voie précédente; mais elle est tout aussi caractérisée et se dessine parfaitement encore sur plusieurs points.

Se dirigeant au nord-est, elle suit quelque temps la route départementale de Dammartin, laisse à droite la ferme de Chaillouet, traverse le village de Penchard, gagne ensuite, en ligne droite, Monthion (Monsivonys), quitte la route actuelle à Saint-Soupplest, et tire un peu à l'est vers Saint-Pathus.

Dans ce lieu, l'aspect de la voie est fort remarquable; elle a la forme d'une chaussée élevée de près de 2 mètres au-dessus du sol, et est en outre très-solidement construite.

Après être sortie du département de Seine-et-Marne, notre voie passe au Plessis-Belleville et gagne Senlis en suivant le grand chemin de cette ville à Meaux, à travers la plaine d'Ermenonville (1).

III. VOIE DE MEAUX A CHALONS-SUR-MARNE (*Jatinum-Durocatalauni*).

Cette voie, embranchement de celle de Sens, est connue dans le pays sous le nom de « Chemin Paré », désignation habituelle des voies romaines dans plusieurs provinces.

Partant de Meaux, elle laisse à gauche le hameau de Vieux-Nouel, passe auprès du village de Nanteuil (Nantoil et Nantoy), et gardant le haut des collines, elle traverse la commune de Coulommes (Columnæ), arrive à peu de distance du moulin de Sancy; de ce point, la voie se retrouve à gauche du hameau de Roëze et de la ferme de Mont-St.-Denys, en tirant sur Maisoncelle; elle se confond ensuite avec la route royale de Paris à Coulommiers, l'espace d'un kilomètre, la quitte à St.-Blandin pour se diriger vers le village de Pont-sur-Morin (Pons Mucræ), petite rivière qu'elle traverse sur un pont de pierre, construction du moyen-âge, mais dont l'origine première était romaine. De là à Chailly, où notre voie débouche par le village de St.-Augustin, elle laisse des traces très-sensibles de son passage.

Au sortir de Chailly, elle suit l'ancien chemin de Coulommiers à Sezanne, laisse à peu de distance, à gauche, le hameau de la Ferrière, sépare les paroisses de St.-Remy-de-la-Vanne, de St.-Siméon et de Choisy, laissant celle-ci à 3 kilomètres au sud, passe près le hameau de Montblain et

(1) V. le Mémoire de M. Grave, sur les voies romaines de l'Oise, « Bulletin monumental », t. VI.

franchit le ravin de la Miché sur une arche de pierre, d'une remarquable solidité.

La voie devait tirer ensuite au nord-est, pour toucher une ancienne commanderie au-dessus de la Ferté-Gaucher, et sortir du département par le Haut-Meilleray.

IV. VOIE DE MEAUX A REIMS (*Jatinum-Durocortorum*).

Cette voie est la même que celle que je viens de décrire, jusqu'à Chailly. Le chiffre XXXI placé sur la Carte de Peutinger entre cette première étape ou *mansio* et celle de *Bibe*, que d'Anville a reconnue dans *Ablois*, est trop fort, la distance effective n'étant d'un lieu à l'autre que de 29 lieues gauloises. Mais on sait que les erreurs de tout genre sont communes sur cette carte; on peut donc rectifier l'inexactitude du chiffre par la simple transposition de l'unité, ce qui le réduira au nombre réel XXIX.

De Chailly au Petit-Morin, près Montmirail, la distance peut s'évaluer à 15 lieues gauloises, soit 33 kilomètres. Du reste, cette voie que je n'ai point encore assez explorée pour la décrire, m'a paru très-remarquable par son alignement.

V. VOIE DE MEAUX A TROYES (*Jatinum-Augustobona*).

Cette voie de Meaux à Troyes, indiquée par la Table Théodosienne, n'est qu'un fragment de celles de Cœsaromagus à Augustobona. Comme les deux précédentes, elle gagnait la station de Calagum, par Nanteuil-les-Meaux, Coulommes, Sancy, Pont-sur-Morin et St.-Augustin.

A partir de Calagum, j'ai tracé une ligne ponctuée seulement à cause du doute, de manière à gagner le village d'Angers (Augeriacum), où j'ai retrouvé quelques vestiges de voie et de nombreux débris de constructions antiques. Mais je déclare que le tracé de cette ligne demande à être

étudié avec soin, et que je n'indique celui-ci que provisoirement.

VI. VOIE DE MELUN A MEAUX (*Melodunum-Jatinum*).

Cette voie n'était que le prolongement de celle d'Orléans à Amiens et à Boulogne. On peut encore la suivre au nord-est de Melun, où elle passait, au sortir du territoire de Sens, au milieu des plaines de Champeau, où elle prend le nom de « *Chaussée des Romains.* »

En prolongeant cet alignement, on laisse à droite le château de Beauvoir, dont l'avenue vient déboucher sur le chemin, et l'on gagne la station antique du Vivier (Vivarium in Briâ), où se percevait un droit de passage. La voie, retrouvée en ce lieu, à 2 mètres au-dessous du sol actuel, passait sur le coteau occidental qui domine le château, traversait le village de Marles, laissant celui de Crèvecœur, à 1 kil. à l'est, et arrivait à travers la forêt de Crécy, qu'elle coupait en droite ligne, jusqu'en face des ruines de l'antique manoir de Becoiseau.

De ce point, la voie tournait au nord-ouest, suivait la crête du coteau et se dirigeait sur Meaux, en passant par les villages de Tigeau et de Crécy, d'où elle devait probablement gagner celui de Nanteuil.

Cet ancien chemin, encore très-suivi avant l'établissement de la route actuelle de Melun à Meaux, avait près de 5 mètres de largeur; il est aujourd'hui entièrement labouré.

VII. VOIE DE MELUN A TROYES PAR SENS (*Molodunum-Augustobona*).

La carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin indiquent cette communication, et nomment entre *Meteglo* (Melun) et Agedincum (Sens), la station de *Condate* qui convient incontestablement à Montereau (Monstereau-Fault-Yonne), petite ville située au confluent de la Seine et de l'Yonne.

Il est à remarquer que le chiffre XIII, soit 14,732 k., donné par l'Itinéraire comme distance intermédiaire de ce lieu d'étape à Sens, est trop faible d'une lieue gauloise ainsi que l'a judicieusement reconnu d'Anville. En remplaçant ce chiffre par celui de XIIII, 16,000 t., on aura la mesure réelle selon la carte de l'abbé Outhier.

De Condate, notre voie devait gagner le hameau de Fossard et le village de Villeneuve-la-Guiard, au sortir du département.

VIII. VOIE DE MELUN A TROYES PAR RIOBE.

La Table Théodosienne (seg. I B et C) fait passer à Melun une seconde voie se dirigeant vers Troyes par Condate et Riobe (Orby). Cette ligne sur laquelle je ne possède que peu de renseignements précis, est le prolongement de la grande voie de Juliobona (Lillebonne) à Augustobona (Troyes). Je l'ai cependant indiquée sur ma Carte, de Riobe à Nogent-sur-Seine, de manière à passer par l'ancien hameau du *Paré*, dont le nom très-significatif rappelle le *Strata* latin et désigne une « voie empierrée. » J'ai également conduit ma ligne, à partir de Condate, dans la direction de la ferme de la *Millière*, qui, par sa position à 12 kil. environ de Montereau, pourrait bien rappeler l'emplacement d'une *colonne milliaire*. Mais j'avoue qu'aucune découverte n'est encore venue justifier cette dernière direction; l'autre me paraît au contraire presque incontestable, à en juger par les souvenirs d'antiquités qui se rattachent aux villages de Léchelles et de Mortery, que la voie laisse à peu de distance à gauche.

IX. VOIE DE CHAILLY A SOISSONS (*Calagum-Noviodunum*).

Le village de Chailly étant, selon toute évidence, l'ancienne station de Calagum, je dois dire d'après la Table Théodo-

sienne (seg. 1), que la voie de Sens s'y bifurquait; l'une des branches se dirigeait au nord-ouest vers Meaux, l'autre continuait la ligne à l'est sur Soissons.

Ce dernier embranchement longe, au sortir de Chailly, la façade occidentale de l'église, laisse à peu de distance, à droite, la ferme de Vieux-Fossés, où étaient, dit-on, établis des casernes (Casæ militares) pour protéger le lieu de péage, le hameau de Chailloy, et passe le grand Morin au hameau de Pomolin (Pons Mollini), où la tradition veut que le péage de Chailly ait été transféré ultérieurement par les Empereurs. Le fait est qu'un droit de passage subsista à Pomolin jusqu'à l'an 1160, que le comte Henry de Champagne concéda le domaine et la justice du lieu à un nommé Geoffroy qui abolit la perception parce que « le Chemin Pâré n'était plus assez fréquenté. »

De Pomolin, la voie coupe la route départementale de Coulommiers à Rebais, et reprenant les hauteurs, gagne la ferme de l'Hôpital, le carrefour de la Humerie ou Hermerie, traverse la ferme de la Roche, le hameau de Fourchaud, longe les étangs de Villiez et de Bibertauld, à l'ouest, et reparaît près de la ferme de la Mazure-Michel, au sortir du bois Boutet qu'elle coupe en droite ligne. Elle passe ensuite près le château de Perreuse, au hameau des Corbiers et entre à la Ferté-sous-Jouarre par le faubourg de *Condet* (*Condatum*). Au-delà de cette ville, les renseignements précis me manquent tout-à-fait sur notre voie; je *crois* pourtant qu'elle devait peu s'éloigner de la route actuelle de Meaux à Châlons, et que peut-être elle quittait le *département* au nord-est près la ferme de la *Porte-Ferrée.*

Je ne sais si je dois indiquer comme ligne de communication entre *Montereau* et *Châlons-sur-Marne*, une très-ancienne voie dite de « Chantemerle », dont la direction m'a semblé tournée vers cette dernière ville.

J'indique sur ma carte quelques fragments de cette route qui côtoyait, comme les premiers chemins fréquentés, l'ancien lit de la Seine. Elle laissait à droite le village de *Châtenay*, dont le nom indique une vigie retranchée (exploratorium) établie pour surveiller le chemin, traversait un petit ruisseau à quelque distance de l'étang d'*Estrée* (Strada du moyen-âge), passait au nord du hameau de Champ-Perreux et gagnait, au nord-ouest de Vimpelles, le sommet du coteau où existait anciennement un fort qui battait notre voie (1). Mais cette voie ne s'arrêtait pas là évidemment; elle devait continuer à l'est, soit dans la direction de Châlons-sur-Marne, soit dans celle de Troyes. C'est aux archéologues de l'Aube ou de la Marne de dire laquelle de ces deux lignes est la bonne.

Cimetières. — Au milieu du dernier siècle (1751), on découvrit, en faisant un grand chemin de Nangis à Bray-sur-Seine, un cimetière gallo-romain d'une étendue médiocre. Il était environné d'une muraille contre laquelle étaient adossés plusieurs squelettes; mais la plupart se trouvaient placés sans ordre dans le milieu d'une grande fosse.

« La singularité de cette découverte consistait dans les anneaux de bronze que plusieurs de ces squelettes portaient autour du cou, des cuisses et des bras. Ces anneaux étaient très-légers, pleins et étroits; quelques-uns étaient ornés d'un gaudron incliné et d'un assez bon goût; mais, en général, ils étaient unis et les cercles continus » (2).

Celui qu'a publié le comte de Caylus a dû servir de collier à un jeune homme ou à une femme âgée, car il n'a de diamètre que 4 p. 3 ou 4 l. C'est le seul dont les ex-

(1) Ce poste, transformé en abbaye au XIIe. siècle, n'était plus qu'une simple ferme en 1816, époque de sa destruction définitive.

(2) V. Caylus, Rec. 1, 276.

trémités fussent distinguées par une séparation et une moulure. Cette ouverture le rendait plus commode dans les enflures du cou ou lorsqu'il faisait quelque effort. Tous les autres anneaux étaient absolument ronds et égaux dans leur contour, de sorte qu'ils ne pouvaient avoir servi qu'en les supposant soudés en place.

On trouva en outre, dans ce champ de sépulture, un pot de terre rempli de médailles dont on ne put apprécier la valeur historique, parce qu'elles furent dispersées par les paysans.

Un second cimetière gallo-romain vient d'être mis à découvert (janvier 1847), à 300 mètres environ des portes de Melun; mais on ne peut juger encore de l'étendue réelle de ce vaste champ de sépultures, les travaux du chemin de fer de Lyon n'ayant exploré que la partie nord-est.

Huit ou dix sarcophages de pierrre tendre ou de plâtre gâché, trouvés à une profondeur de 25 à 60 c. au plus, offrent tous vers les pieds une diminution sensible. Leur orientation constante de l'est à l'ouest ne permet pas d'ailleurs de douter que ce ne soient des tombeaux chrétiens.

Tous ces cercueils, dont la longueur varie de 2^{m}. à 2^{m}. 8^{c}., et le rétrécissement aux pieds, de 45 à 38^{c}., n'ont offert aucuns objets précieux et doivent avoir été fouillés à une époque déjà reculée.

Dans l'un d'eux, de dimensions plus grandes, était le squelette d'un enfant de cinq ou six ans à peine; la lame d'un poignard à un seul tranchant, restée enfoncée dans la partie antérieure du crâne de ce jeune enfant, atteste une mort violente.

A peu de distance de ces cercueils, d'une seule pièce, et au milieu d'une grande quantité d'ossements épars, on a trouvé plusieurs fragments d'amphores de grande dimension; des vases à parfums de pâte noire et rouge, ornés de mou-

chetures blanches ou de facettes en creux ; une lampe sépulcrale de bronze à trois becs; un *lychnus* et une coupe de verre fortement irisé par le temps; un fragment d'architecture d'une excellente époque, qui semble provenir d'une frise : c'est un larmier qui règne sur un carré profond, orné de fleurons et de feuillages fouillés et contournés avec beaucoup d'art ; des médailles d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, de Tibère, de Tétricus, etc.

Tous ces objets, auxquels se rattache un haut intérêt historique de localité, ont été recueillis avec soin par M. l'ingénieur Jacquemin (1).

Vicus de la Rochette. — Des vestiges d'habitations de brique, des débris de vases antiques, quantité de médailles romaines, mais surtout un hypocauste se rattachant à un vaste établissement thermal, ont été découverts en 1841, à la sortie de Melun, par la barrière de Bière. On peut croire, d'après l'état des substructions, qu'une assez grande étendue du territoire mélunois à la *Rochette*, sur la route de Fontainebleau, était occupée par des habitations gallo-romaines.

De nouvelles fouilles exécutées cette année dans ce lieu ont mis au jour un vestige d'aqueduc encaissé par une double muraille, et près de là, une mosaïque circulaire, sur laquelle gisaient quelques stylets d'os façonnés grossièrement à la main, enfin, un bas-relief où est figuré *Hercule enfant étouffant un serpent*, et une médaille d'Auguste portant, au revers : l'*autel de Lyon* et la légende ROM. ET. AVG.

Localités antiques.—A Meaux et à Melun, les deux seules

(1) V. pour plus de détails sur ce cimetière antique de Melun, l'excellent Mémoire de M. Eugène Grésy, adressé au « Comité historique des arts et monuments », et dont je me suis aidé pour rédiger cet article.

cités antiques de Seine-et-Marne mentionnées par l'histoire, les débris romains ne sont pas rares.

A *Meaux*, de vieux murs d'enceinte gallo-romains et l'emplacement de thermes élevés à la même époque, ont été découverts il n'y a que peu d'années. On sait d'ailleurs que cette vieille cité, dont le développement n'était pas très-considérable, possédait en outre un *théâtre*, ainsi que l'atteste un fragment d'inscription trouvé avec beaucoup d'autres objets précieux au nord de la ville moderne. La présence de noms celtiques dans cette inscription et la forme remarquable des lettres, concourent à classer ce monument épigraphique parmi les plus anciens de la Gaule; en voici le texte :

. . . . ORIX. ORGETORI. . . .
. . . AVG. THEATRVM. CIVI. . .
. . M. D. S. P. EFFECERVN. .
. . . . AVRICVS. FIL. . . .

Sans chercher à restituer en entier cette inscription malheureusement très-frustre, on voit tout de suite qu'il y est question d'un « théâtre élevé pour les citoyens de Meaux »; — THEATRVM. CIVIVM. MELDORVM — ; que des Augustaux ou des affranchis d'Auguste l'ont fait entièrement à leurs frais; — DE. SVA. PECVNIA. EFFECERVNT. —

A *Melun*, l'on rencontre encore chaque jour, vers l'Hôtel-de-Ville, des vestiges antiques, des médailles et des tessons de poteries rouges portant des inscriptions tronquées. Sur les bords de la Seine existent la base d'une vieille tour et des débris de fortifications, ruines de l'antique *Melodunum* de César.

A *Palay*, on a découvert des restes assez considérables de substructions romaines : des aqueducs, des thermes, les débris d'un temple consacré, dit-on, à la déesse Vesta, mais plus vraisemblablement à *Apollon*, à en juger par un bas-

Période
Gallique et Gallo-Romaine.

Signes Conventionnels.

Men-hir	Λ	Voies romaines	—
Dolmen	⊓	Camps	⬠
Id. détruit	▽	Ponts	╥╥╥
Tumulus	⌓	Localités Gal. Rom.	☿
Grottes	△	Cimetières id.	○
Pierre Branlante	♀		
Localités Gall.	⚲		

Dressée par EMMANUEL PATY de S^t. Calais,
Inspect. des Monuments histor^es.

relief de pierre assez bien conservé, représentant ce *Dieu*, et trouvé dans des fouilles pratiquées en ce lieu par M. le marquis Le Charron, propriétaire du château de Palay. Le sol est encore couvert de petites pierres cubiques rouges, jaunes, violettes et blanches provenant de mosaïques dont M. Lajoie possède un beau fragment. M. Le Charron a recueilli encore dans ses fouilles, des fragments de boucles, d'agrafes, de fibules de bronze et des médailles impériales du 1er. siècle de notre ère (41-70).

Au nord du village *d'Angers*, existent également des vestiges de constructions souterraines, parmi lesquelles on a trouvé des vases antiques, des objets de toilette et des médailles de bronze des derniers Empereurs romains de la période monarchique (IVe. siècle).

A *Thomery* (Thomeriacum), sur le versant du coteau où est bâti en amphithéâtre ce village, un cultivateur a mis à découvert un vase de terre, grossier, rempli de médailles d'argent, de billon et de bronze, toutes du petit module. Elles appartiennent aux empereurs « *Gordianus III*, *Philippus I*, *Trajanus-Pius*, et à l'impératrice *Otacilla* » (IIIe. siècle). Dans ce même lieu, évidemment fréquenté du temps des Romains, on recueillit en outre deux *chevalières* d'argent, garnies de pierres gravées, et d'un travail grossier : sur l'une de ces pierres était une « *Victoire ailée* » et sur l'autre un « *Ibis.* »

A *Amilly* (Aemiliæ villa), sur la lisière du bois de la Voute et à une faible distance de la voie antique de Meaux à Sens, on a déblayé l'emplacement d'une villa gallo-romaine, où j'ai recueilli de grandes tuiles à rebords et des tessons de poteries rouges et noires.

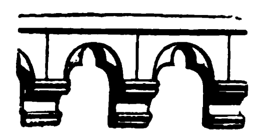
A *Vaudoy*, l'établissement d'un pont a mis à découvert une immense quantité de médailles romaines de bronze ; j'ai recueilli toutes celles que j'ai trouvées à fleur de coin ou

présentant quelque particularité intéressante pour la numismatique.

Au *Vivier-en-Brie*, à *Jaulnes*, au nord de *Coulommiers*, etc., des médailles romaines et des objets antiques ont été recueillis également en grand nombre.

Dans l'église de *Mons* (canton de Donnemarie), le curé a fait encadrer dans le socle d'une croix, une tête de *Vesta* d'un travail fort remarquable, sculptée sur un médaillon, et provenant de fouilles exécutées en plusieurs endroits, le long de la voie de Sens à Meaux, non loin de Mons.

Château-Landon, présumé l'antique *Vellonodunum* ou *Vellodunum* de César, était autrefois environné d'une enceinte de murailles gallo-romaines. On y remarque encore une tour bien conservée, ayant 9 à 10 mètres d'élévation sur 5 de diamètre. Elle est construite en petites pierres carrées d'un décimètre de large et taillées en pointes obtuses. Celles de la base, à une hauteur de 1 mètre 60 cent., ont au moins le double de grosseur, et à cet endroit le mur est en forme de talus. Une porte cintrée, en grosses pierres de taille, existe à peu de distance de cette tour, qui ne me semble pas antérieure au moyen-âge.



CHRONIQUE.

Le Congrès archéologique ne pouvant avoir lieu cette année avant le mois de septembre, par suite des événements politiques, il importe que la Société ne retarde pas jusqu'à cette époque à prononcer sur les demandes qui lui ont été adressées depuis l'année dernière. En conséquence, elle se réunira immédiatement à Caen pour examiner les demandes de fonds déjà reçues par le bureau : pour celles qui pourront être faites avant le 10 juin prochain, un conseil général administratif se tiendra chez M. de Caumont, au château de Vaux-sur-Laison, près St.-Pierre-sur-Dive (Calvados), les 19 et 20 juin.

Les membres de la Société française qui auraient des propositions à faire sont invités à assister à ces réunions ; elles auront lieu chaque jour de midi à 4 heures. MM. les Inspecteurs et les membres de la Société qui ne pourraient assister au conseil, sont priés d'adresser *franco* leurs demandes, avant le 10 juin prochain.

Plusieurs monuments fort intéressants des plaines voisines de Vaux seront ensuite visités par les membres de la Société.

Institut des provinces de France.—L'Institut des provinces s'est réuni, le 15 mai, en séance générale, sous la présidence de son Directeur. M. Eudes-Deslongchamps remplissait les fonctions de secrétaire-général.

MM. *de La Chouquais*, président à la Cour royale de Caen ; *Pellerin*, secrétaire-général de l'Association Nor-

mande ; *G. Villers*, de Bayeux, siégeaient en vertu des fonctions académiques dont ils sont revêtus.

M. Hardel, imprimeur de l'Institut, a rendu compte de l'état des impressions depuis la dernière séance, et déposé sur le bureau les bonnes feuilles tirées du volume de la classe des sciences.

Puis M. de Caumont a analysé la correspondance et présenté plusieurs mémoires manuscrits nouvellement reçus, et la plupart ayant trait à l'histoire, aux arts et à la littérature : ces mémoires ont été renvoyés à l'examen de la Commission administrative.

L'Institut avait décidé qu'il ne nommerait qu'un petit nombre de membres, et il n'a pu discuter les titres que d'une petite partie des candidats qui ont été présentés. Voici les seuls qui aient été admis dans cette session.

Ces admissions ont eu lieu toutes à l'unanimité.

MM. *Laterrade*, professeur d'histoire naturelle, directeur du Jardin des plantes, à Bordeaux, *élu candidat* par la Société Linnéenne de la même ville.

Dufaur de Monfort, élu candidat par la Société de Statistique de Marseille.

Lacrosse, député, présenté par plusieurs Sociétés savantes et par la Conférence académique tenue à Paris, au mois de mars dernier.

Thierry, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Caen.

De Buzonnière, d'Orléans, président de la Société d'agriculture, ancien président de section au Congrès scientifique de France, élu candidat par la Société française pour la conservation des monuments.

Godelle, membre de plusieurs académies, présenté

par une réunion de membres du Congrès central d'agriculture.

G^al. *Raymond*, ancien député, présenté candidat par la Conférence académique (session de mars 1848).

Trois membres étrangers ont été élus :

MM. *Donalston*, secrétaire de l'Institut des architectes, à Londres.

Clasen, président de la Société archéologique du Grand-Duché, à Luxembourg.

Lemaistre d'Anstaing, membre de plusieurs académies, à Tournay.

Après la séance administrative a eu lieu une séance de lecture.

M. l'abbé Laffetay a lu un morceau de philosophie très-remarquable qui a été vivement applaudi.

M. Durand, professeur en médecine, a présenté un travail sur l'accroissement des végétaux.

La question suivante a été mise en discussion.

Quel rôle les Sociétés savantes des provinces sont-elles appelées à jouer dans le nouvel état social qui se prépare?

MM. *Lair*, *Richelet*, *de La Chouquais*, *Gaugain*, l'abbé *Le Petit*, *Bizeul*, de Blain, et tous les membres présents ont pris part à cette discussion dont il sera ultérieurement rendu compte.

La question soulevée relativement à la tenue du Congrès scientifique de France en 1848, a aussi occupé l'Institut.

M. de Caumont avait reçu de MM. les secrétaires-généraux du Congrès du Nancy, des lettres déclarant que la tenue du Congrès scientifique de France leur paraissait impossible en 1848, par suite des préoccupations politiques. Aucune considération n'ayant pu faire changer la détermination de MM. les Secrétaires, il a été écrit à MM. *Le Gall*, *de Blois*,

et *Barthelemy*, secrétaires-généraux, nommés pour la 18e. session qui doit se tenir à Rennes en 1849.

On engageait MM. les Secrétaires de cette session à faire un échange et à avancer d'une année le terme du Congrès à Rennes : à ce moyen Nancy eût eu le congrès en 1849, et Rennes cette année (septembre 1848). Des difficultés qui probablement n'étaient pas insurmontables ont pourtant paru telles à beaucoup de savants de la Bretagne, qu'il a fallu renoncer à ce projet.

M. de Caumont écrivit alors à M. Mougeost, membre de l'Institut à Brugères (Vosges), afin de savoir si le Congrès pourrait se tenir à Epinal. La Société d'Emulation des Vosges a craint de réunir trop peu de matériaux d'ici au 1er. septembre, pour donner à la session de 1848 le même intérêt que les sessions précédentes en ont offert, et elle a décliné l'honneur qui lui était fait.

Dans cet état de choses, il fallait en référer à l'Institut des provinces : M. de Caumont a indiqué plusieurs villes où le Congrès pourrait avoir lieu, mais il faudrait que l'Institut nommât un bureau et fit lui-même les convocations : rien ne serait plus facile si les événements politiques permettaient d'espérer qu'un grand nombre de membres dût se rendre à l'appel qui serait fait; mais il serait à craindre que le Congrès ne fût infiniment moins nombreux que les années précédentes. M. de Caumont, malgré cette crainte, serait disposé à tenir une session cette année dans une ville centrale.

Une longue discussion s'est engagée à ce sujet, MM. *Richelet*, du Mans; *Renault*, de Coutances; *Lair*, de Caen; le président *de La Chouquais*, de Caen; *Castel*, de Bayeux, ancien secrétaire du Congrès; *Bizeul*, de Blain; *Travers*, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen, ont pris part à la discussion : tous ces avis exprimés, on a passé au scrutin. La majorité a décidé qu'il n'y aura pas de congrès scientifique

en 1848, si MM. les secrétaires-généraux de Nancy persistent dans leur résolution : le Congrès aura lieu à Rennes, en 1849, conformément à la décision prise à Tours.

Séance administrative de la Société française le 16 *mai* 1848. MM. de Caumont, Richelet, du Mans, de Colombel, l'abbé Lepetit, Bizeul, de Blain, de La Vauterie, Castel, Bouet, Renaud, Vilers de Bayeux, Pelfrêne et plusieurs autres membres assistaient à la réunion.

M. Des Moulins, de Bordeaux, demande 200 fr. pour concourir à la reconstruction de là tour de l'église St.-Michel ; cette allocation est accordée.

M. Drouet demande 350 fr. pour différents travaux dans la Sarthe, et 100 fr. pour la chapelle St.-Cyr. M. Tournesac rend compte des travaux qu'il a fait exécuter. 100 fr. sont accordés pour la chapelle St.-Cyr, et les autres demandes seront examinées plus tard. M. de Caumont rend compte des motifs qui s'opposent à ce que le Congrès archéologique ait lieu à Dijon, à l'époque indiquée. M. de Caumont avait écrit à Soissons à M. l'abbé Poquet, pour savoir à quelle époque la Société pourrait se réunir dans cette ville : celui-ci répond que peut-être on pourrait le faire en septembre. M. de Caumont propose qu'une réunion ait lieu à St.-Brieux, vers la fin d'août ou au commencement de septembre. Adopté. M. de Barthelemy est chargé de la convoquer.

M. de Glanville propose deux nouveaux membres, MM. de Cailly et Valory, qui sont admis. — M. Gaugain, trésorier de la Société, annonce la faillite d'une maison de banque, dans laquelle la Société avait une somme de 6,400 fr. M. Gaugain rend ensuite compte des moyens employés pour recouvrer les cotisations des membres.

La parole est à M. de Colombel, sur la construction d'une sacristie à l'église de Christot ; il s'est opposé à cette cons-

truction qui nuirait au caractère de l'église. M. l'abbé Lepetit donne des développements sur les inconvénients graves qu'il y aurait à faire cette sacristie.

M. Bouet parle de la tour de l'église de Norey et des travaux exécutés par M. Danjoi. M. l'abbé Lepetit donne des détails sur l'état de cette tour.

M. Bouet communique un nouveau plan d'autel pour l'église de Cagny.

M. Lair désirerait qu'on voulût bien s'occuper de demander que la couverture de l'église de St.-Etienne-le-Vieux, de Caen, fût réparée.

Nobiliaire de Bretagne, par M. Paul POTIER DE COURCY. (Saint-Pol-de-Léon, un vol. in-4°.). — Les diverses parties des études historiques sont solidaires les unes des autres, et se prêtent un mutuel appui : c'est ainsi que les travaux biographiques, les histoires locales, les recherches sur les monuments et les beaux-arts, ont souvent besoin du secours des histoires généalogiques et du blason. Combien de fois les archéologues Normands n'ont-ils pas maudit la sécheresse et l'insuffisance du rare et coûteux Nobiliaire de Chevillard ? Grâce à la laborieuse patience de M. de Courcy, la Bretagne aura désormais un Nobiliaire où toutes les familles les plus anciennes et nouvelles, éteintes et subsistantes, sont portées avec l'indice de leur blason, de leur ancienneté, de leurs services, de leurs hommes célèbres, des fiefs qu'elles ont possédés. La forme de ce livre est celle de tous les catalogues méthodiques, c'est-à-dire que la phrase commise, l'absence de verbe, le classement régulier et les abréviations ont permis de faire entrer d'innombrables faits dans un seul volume in-4°. L'ouvrage de M. de Courcy, publié sans figures, n'a donc rien de commun avec ces généalogies illustrées, mises au jour par des spéculateurs parisiens,

profitant des faveurs de la mode. C'est un livre plus durable, érudit, grave et sincère comme la science, et que nous n'hésitons pas à recommander à nos lecteurs. R. BORDEAUX.

Les églises de la Seine-Inférieure ; par M. l'abbé Cochet (1). — L'ouvrage de M. l'abbé Cochet sur les églises des arrondissements du Hâvre, et qui doit successivement s'étendre à toutes les églises du diocèse de Rouen, présente un véritable intérêt. Les trois volumes déjà publiés, remarquables par la forme et l'élégance du style autant que par le fond, ont obtenu de l'Institut de France une mention très-honorable et mérité les encouragements du conseil-général de la Seine-Inférieure et du Ministre de l'Intérieur. Sa Sainteté Pie IX vient à son tour de témoigner à l'auteur, notre confrère, sa satisfaction dans le bref suivant, dont nous nous empressons d'offrir la traduction aux lecteurs du Bulletin.

A notre cher fils Jean-Benoît Cochet, prêtre à Rouen.

PIE IX, PAPE.

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Il nous a été « remis un livre écrit par vous en français, ayant pour titre : « Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe » : cet ouvrage « était acccompagné d'une lettre dans laquelle vous nous « faisiez l'hommage de votre livre et nous donnez l'assurance « de votre respect et de votre piété filiale envers nous. Vous « nous annoncez aussi que depuis long-temps vous travaillez « à faire l'histoire et la description des grandes et belles églises « de notre pays, nous ne pouvons qu'applaudir à cette en- « treprise vraiment dignes d'éloges. Nous vous remercions, « cher Fils, de l'offrande que vous avez bien voulu nous

(1) Rouen, Le Brument, libraire, quai de Paris.

« faire de votre œuvre, et nous conjurons humblement le
« Dieu très-grand et très-bon de répandre sur vous ses dons
« et de vous couvrir de sa protection spéciale : et comme
« gage de cette faveur du ciel, nous avons voulu, cher Fils,
« vous accorder notre bénédiction apostolique, et nous vous
« la donnons du fond de notre cœur paternel.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, le 23 mars de
« l'an de grâce 1848, de notre pontificat le 2e.

« PIE IX, pape. »

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. le général de Chambray.* — Nous apprenons la mort de M. le général mis. de Chambray, membre de l'Institut des provinces, inspecteur-divisionnaire de l'Association Normande. M. le général de Chambray, auteur d'un ouvrage estimé sur la Retraite de Russie, avait aussi beaucoup écrit sur l'agriculture ; on trouve plusieurs articles intéressants sortis de sa plume, dans le journal d'Agriculture Pratique et dans le Moniteur de la propriété. M. de Chambray a publié il y a trois ans *le traité pratique des arbres résineux*, beau volume rempli de recherches et fruit de longues observations : c'est ce beau travail qui l'avait fait nommer membre de l'Institut des provinces (classe des sciences naturelles). M. de Chambray avait siégé au Congrès central d'agriculture, comme délégué de l'Association Normande ; il habitait, durant l'été, un château situé près de Damville, arrondissement d'Evreux : il faisait partie du conseil-général de l'Eure et avait obtenu à plusieurs époques un grand nombre de voix pour la députation.

— On annonce aussi la mort de M. Lhuillier de Hoff, officier d'état-major, un des plus anciens membres de la Société française, et celle de Mme. la baronne de Caillaud, du Mans.

NOTES PROVISOIRES

SUR

QUELQUES TISSUS DU MOYEN-AGE (1);

Par M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société française.

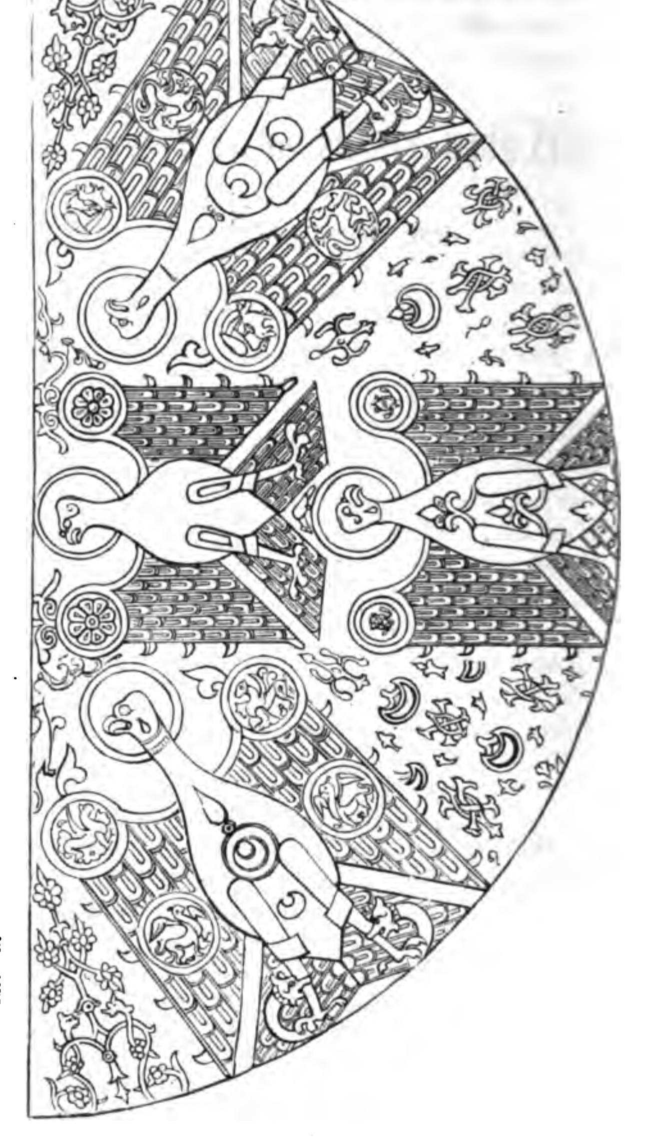
Nous avons, l'année dernière, décrit sommairement et figuré plusieurs tissus du moyen-âge assez curieux; nous avons continué de réunir des dessins de ceux qui nous ont été signalés; nous allons, en attendant que nous ayons pu faire graver les divers spécimens que nous possédons, donner une esquisse de quelques objets de ce genre très-intéressants, qui n'ont pas encore été, que nous sachions, publiés avec des figures.

Un de ces tissus fait partie du trésor de la cathédrale de Metz: c'est la chape dite *de Charlemagne*.

CHAPE DE CHARLEMAGNE.

La chape dite de Charlemagne est, sans contredit, un des tissus les plus curieux et du plus beau style que nous possé-

(1) Voir un premier article sur le même sujet dans le Bulletin monumental, tome XII, p. 23 et suivantes.



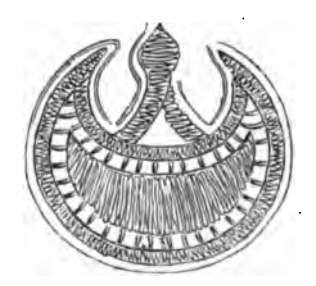
CHAPE DE CHARLEMAGNE, A METZ.

dions en France. M. Bouet l'a dessinée et peinte à ma demande. C'est d'après ce dessin que la gravure précédente a été faite ; elle rend assez bien l'objet sauf les teintes.

Le fond de la chape est en soie rouge ; les couleurs employées dans les broderies sont le jaune, le bleu, le vert.

Quatre aigles symétriquement disposés, comme le montre le dessin, occupent une grande partie du vêtement ; les deux aigles qui occupent le centre et qui sont superposés l'un à l'autre sont moins grands, on le conçoit, que ceux qui sont figurés de côté et qui se développent sur presque toute la hauteur de la chape.

Ces aigles, tous quatre nimbés, le corps de face et le cou droit, ont, sur leurs ailes, des médaillons renfermant des animaux chimériques. Le style de ces animaux a beaucoup de rapport avec celui de certains animaux brodés sur d'autres tissus fort anciens, notamment sur le tissu que j'ai figuré l'année dernière et décrit p. 38 du XIIe. volume du Bulletin.



La figure suivante montre le détail d'une des broderies



répétée plusieurs fois sur la chape entre le aigles du centre et ceux qui occupent les cotés. Cette autre figure est celle de la tête des monstres qui mordent les jambes des deux grands aigles. Ces deux figures grossies font voir comment les fils de la broderie sont couchés et fixés sur le tissu de soie.



SUAIRE DE SAINT GERMAIN.

M. Victor Petit, membre de la Société française, a bien voulu dessiner avec sa scrupuleuse exactitude d'antiquaire, le curieux tissu connu à Auxerre sous la dénomination de suaire de St.-Germain. Il y a joint la note suivante que nous allons reproduire textuellement :

Nos historiens ecclésiastiques nous apprennent que saint Germain, évêque d'Auxerre, mourut à Ravenne en l'an 448, et que son corps fut rapporté en France pour être déposé dans l'une des églises d'Auxerre. D'après une tradition qui est appuyée par des textes qu'on ne peut révoquer en doute, l'impératrice Placidie fit entourer le corps du saint évêque de riches étoffes de soie. Or, le savant abbé Lebeuf (1) signale à diverses reprises la présence de l'une de ces riches étoffes; celle qui est plus spécialement désignée sous le nom de « suaire de saint Germain. »

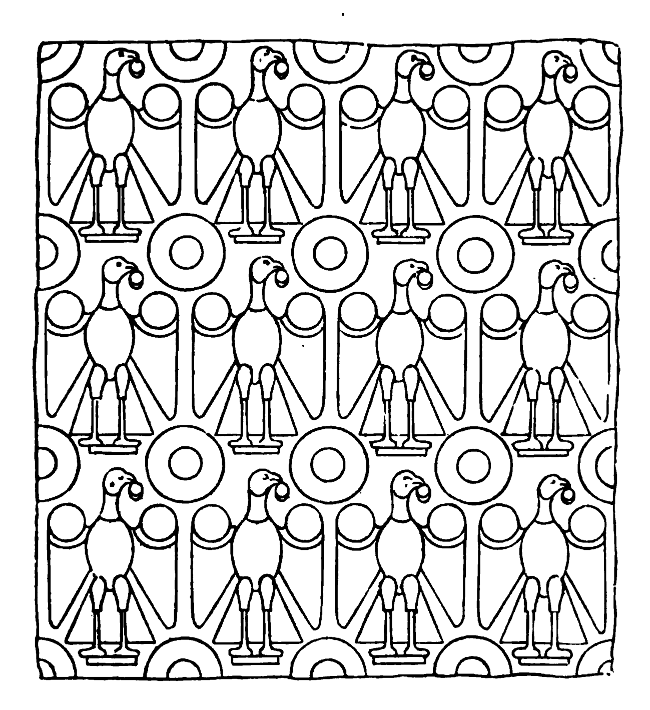
Cette belle et précieuse étoffe de soie n'a point été encore détruite, mais les fidèles l'ont considérablement amoindrie.

Dans leur zèle, regrettable au point de vue archéologique, ils ont voulu posséder chacun un petit morceau de cette relique pour laquelle les Auxerrois ont toujours eu une profonde vénération pendant le moyen-âge.

En donnant dans son ensemble et aussi dans ses détails le suaire de saint Germain, quelques notes explicatives devront suffire pour en faire comprendre la disposition et la couleur. C'est une étoffe de soie ayant l'épaisseur d'une très-forte feuille de papier. Le tissu, qui est d'une finesse et d'une solidité remarquables, ne présente d'altérations que dans les endroits les plus exposés au frottement.

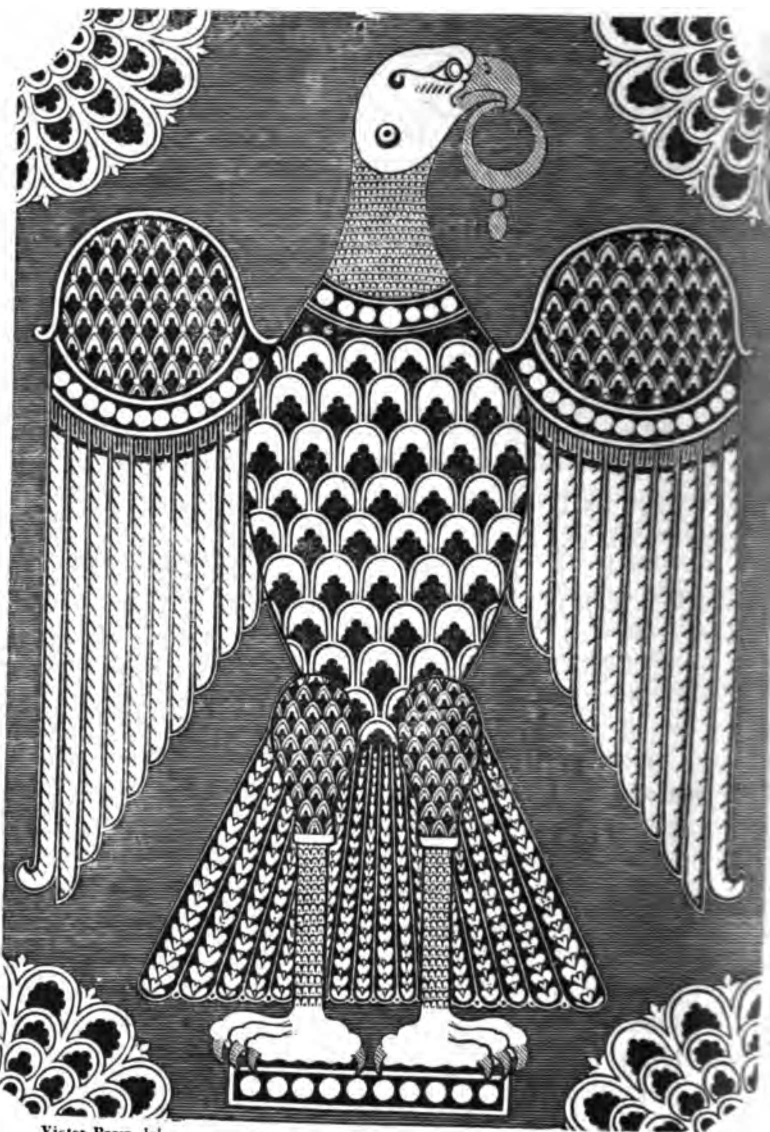
Notre gravure, figure 1re., donne l'ensemble général tel qu'il a dû être autrefois.

(1) Histoire d'Auxerre, nouvelle édition, 1848.



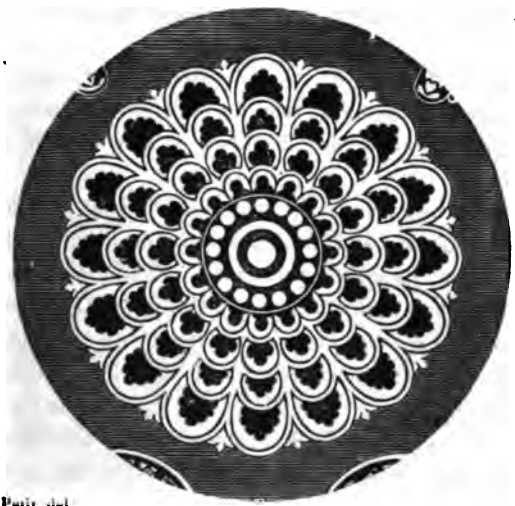
Quatre aigles seulement restent entiers aujourd'hui, et encore ne sont-ils pas intacts : c'est-à-dire, qu'à diverses époques on a recousu çà et là des morceaux provenant du même suaire, mais ne s'ajustant pas parfaitement à l'endroit où on les mettait. La hauteur des aigles, qui se ressemblent tous, est de 78[c]. La largeur prise d'une aile à l'autre est de 52[c]. On peut juger d'après ces proportions quel doit être le grand caractère archéologique de cette admirable étoffe.

Notre deuxième gravure donne presque, dans ses détails, la disposition symétrique des grandes et des infiniment petites plumes des ailes et des pattes, ainsi que de celles du cou. Nous



Victor Petit del.

donnons aussi dans la même proportion une des rosaces qui



V. Petit del.

séparent chacun des aigles. Mais une chose importante et que nous avons le regret de ne pouvoir reproduire ici, c'est l'effet de la couleur.

Ainsi, tout ce qui est complètement blanc dans nos gravures est coloré sur l'étoffe d'une nuance jaune brillant. C'est autant que possible l'effet de l'or. En second lieu, tout ce qui est noir ou teinté dans nos dessins, devrait être d'une belle nuance violet foncé. Enfin, le bec, les ongles et les anneaux, devraient être vert foncé.

Trois couleurs seules sont employées : le jaune, le violet et le vert. Chacune de ces couleurs est restée intense, et n'a été altérée que dans les endroits usés.

Cependant, cette précieuse étoffe date du Ve. siècle, et bien souvent elle fut exposée aux injures de l'air et aux atteintes des rayons du soleil, car pendant les temps de guerre ou de peste, les Auxerrois la portaient processionnellement dans les ru es de leur antique cité.

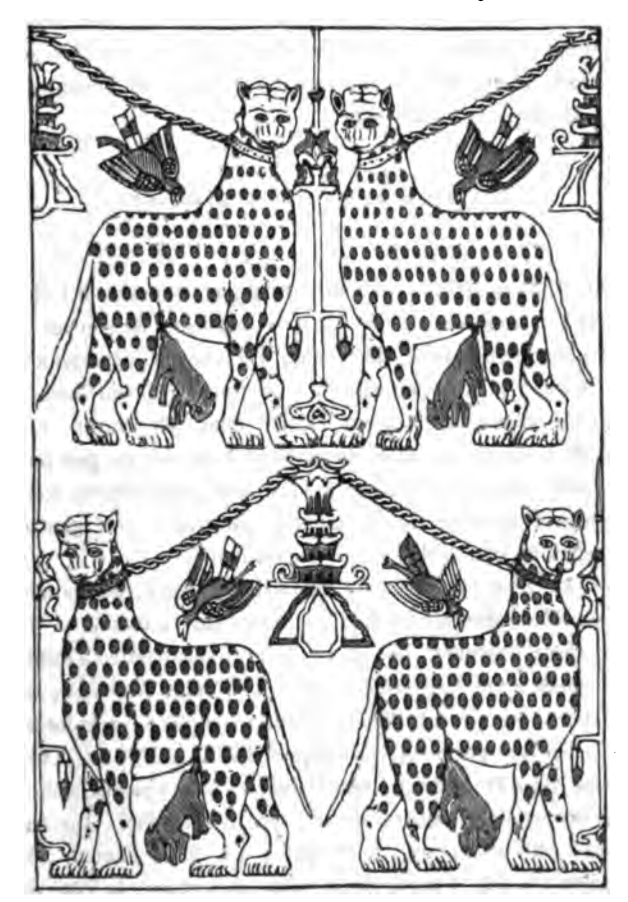
CHAPE DE SAINT MESME (SANCTUS MAXIMUS).

Le dessin ci-joint de la vénérable relique connue à Chinon, sous le nom de Chape de saint Mesme, nous a été communiqué par M. Godard-Faultrier; la note suivante est de M. Moreau.

« Nous possédons, dit-il, dans l'église Saint-Etienne de Chinon (Indre-et-Loire), une chape très-ancienne que la tradition orale et constante assure être celle de saint Mesme, disciple de saint Martin vers la fin du IVe. siècle. Cet objet a de tout temps été considéré comme une relique du saint; les chanoines de saint Mesme la conservaient dans le trésor de leur collégiale, bâtie sur le tombeau de leur patron, mort à Chinon, et chaque année ils l'exposaient à la vénération des fidèles le jour de sa fête. Le peuple de cette ville ne l'a pas perdue de vue pendant la révolution, et aujourd'hui elle appartient à l'église de St.-Etienne, où on l'expose le jour de la fête précitée.

« Développée par terre, dit M. Godard-Faultrier, la chape a la forme d'un demi cercle dont le rayon est d'environ 1^m. 50 c. Sept bandes horizontales, mais sans coutures, ornent ce vêtement fond de soie bleue fait au métier. Ces bandes larges de 20 à 22 cent., représentent les mêmes figures, mais de couleurs variées. Ce sont toujours des animaux affrontés deux à deux, chaque groupe séparé par un bâton orné d'une espèce de fleur-de-lys capricieuse et nullement héraldique; lesdites chimères *à tête de lion et à corps de girafe* sont enchaînées à je ne sais quel pendentif d'où semblent sortir deux oiseaux; de petits dessins ovales très-nombreux ornent la fourrure des chimères, sous le ventre desquelles paraît un petit quadrupède qui a tout l'air d'un lièvre. Les dessins des bandes représentent comme

suit : 1°. Chimères à fourrure blanche, ornée *d'oculus* rouges légèrement irisés de bleu , chaînes et oiseaux bleus rouges , lièvre rouge ; 2°. Mêmes dessins, mais verts et jaunes et ainsi



de suite en alternant. Le capuce de même étoffe est triangulaire , n'ayant pas plus de 23 cent. sur chaque côté. Cette chape est doublée de soie jaune. »

On voit combien ce tissu offre d'intérêt; je n'ajouterai rien à ce que vient de dire M. Godard-Faultrier, parce que M. Le Normand, membre de l'Institut, auquel j'en ai montré le dessin, m'a remis des notes qu'on lira après celle-ci et dans lesquelles on trouvera des détails très-curieux sur ce tissu, et une opinion nettement exprimée sur l'époque à laquelle on peut le rapporter.

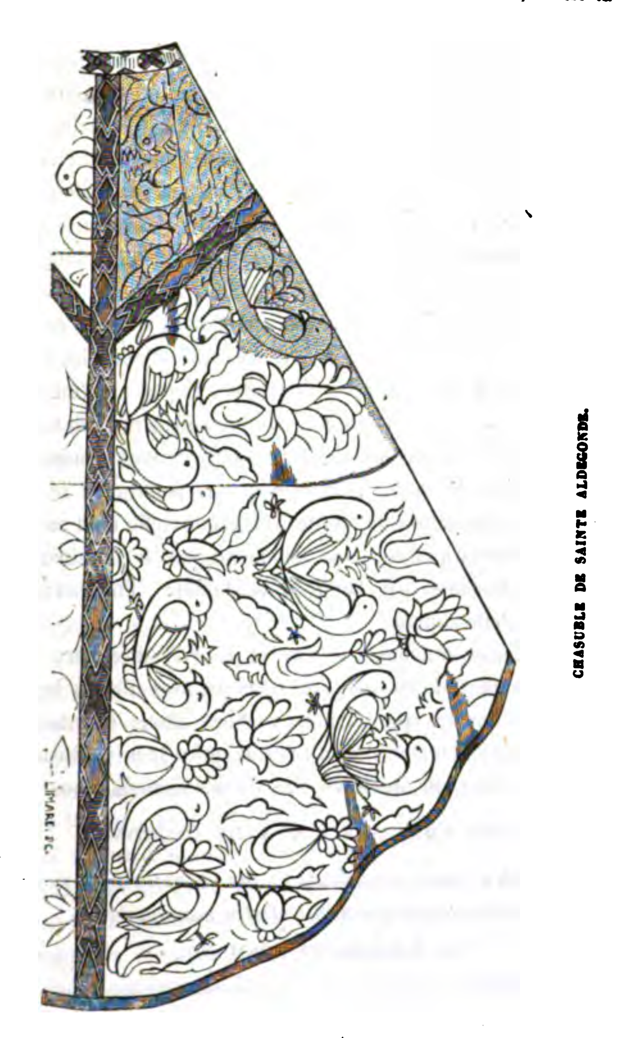
CHASUBLE DE SAINTE ALDEGONDE.

M. de Contencin, préfet du Cantal, nous montra à Lille, en 1845, un dessin colorié fait avec beaucoup de soin de la chasuble dite de sainte Aldégonde, à Maubeuge (département du Nord), et nous autorisa à reproduire ce dessin dans le Bulletin monumental. Nous l'avons donc fait graver, non pas dans son entier, mais de manière à donner un peu plus de moitié de la chasuble et à faire ainsi parfaitement comprendre l'ensemble du vêtement, puisque le côté gauche est en tout semblable à celui qui est figuré.

M. Le Beau, président du tribunal d'Avesnes, nous a fait, de son côté, parvenir les détails suivants sur ce tissu :

« Cette chasuble, dit M. Le Beau, est attribuée à sainte Aldegonde, qui la destinait, dit-on, à saint Ablebert, ou Emebert, son parent. Elle est d'une seule pièce, a la forme de celles que portaient les évêques des Xe., XIe. et XIIe. siècles. Il y a été ménagé, vers le milieu, pour y passer la tête, une ouverture circulaire de 0^m. 36 de diamètre. Du bas jusqu'à cette ouverture, le devant a 1^m. 2 de hauteur, le derrière 1^m. 59. A partir de la même ouverture, le côté de droite et le côté de gauche ont 1^m. 7 chacun de largeur. Le devant et le derrière descendant de chaque extrémité latérale en se rétrécissant, se terminent au bas en larges pointes arron-

lies. L'étoffe de cette chasuble est un tissu ouvré, dont la



CHASUBLE DE SAINTE ALDEGONDE.

chaîne se compose de fils d'or plats et minces, et dont la

trame est en gros fil d'une soie couleur de vin, les broderies représentent deux oiseaux de proie en regard, entre lesquels on voit, dans plusieurs groupes, un cœur; en d'autres une fleur et des feuillages. Chacune des fleurs ou chacun des bouquets, s'entrelacent tellement qu'il n'est pas facile d'en distinguer le commencement ni la fin; ils ont environ 0m. 25 de hauteur, et chaque feuille, une largeur d'environ 0m. 4. Le tour de la chasuble et celui de l'ouverture intérieure sont bordés d'un galon de soie. Deux croix fort longues, du même galon, sont attachées, l'une sur le devant, l'autre sur le derrière de cet ornement sacerdotal, qui est doublé en taffetas violet, et recousu en quantité d'endroits; ces divers accessoires, qui ne sont peut-être pas extrêmement anciens, mais dont les couleurs sont ternies, produisent un effet peu gracieux. Quoiqu'il faille apparemment ranger la chasuble dans la même catégorie que la pantoufle, le testament et les fontaines de sainte Aldégonde, elle n'en est pas moins très-remarquable, non seulement par le nombre des années, mais aussi par la façon de l'étoffe, l'industrie et l'adresse qu'elle suppose. »

Il nous serait difficile, ne l'ayant pas vu, d'émettre une opinion sur l'âge de ce tissu qui nous paraît d'ailleurs beaucoup moins ancien que les autres. Nous allons maintenant écouter le savant membre de l'Institut qui a bien voulu nous dire son opinion sur quelques-uns de nos anciens tissus.

LETTRE ADRESSÉE A M. A. DE CAUMONT,

Sur deux des tissus précédents et sur un autre tissu précédemment figuré dans le Bulletin monumental;

Par M. Charles LE NORMAND,

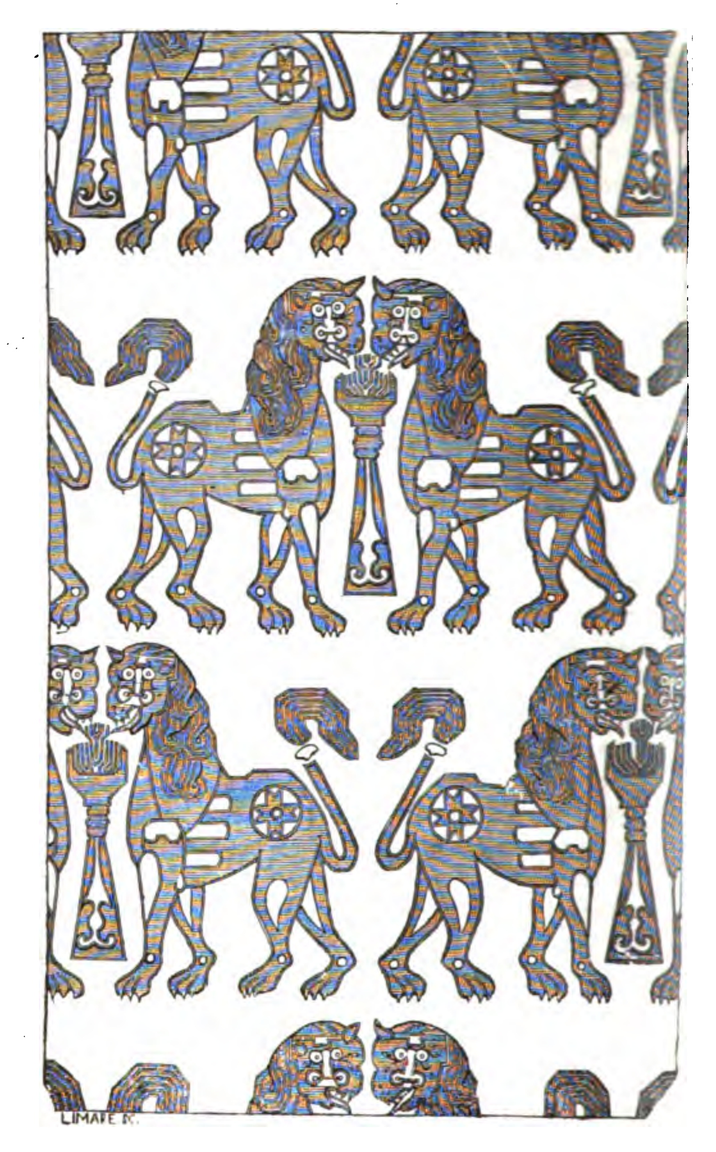
Membre de l'Institut, conserv. du cabinet de médailles de la bibliot. nationale

Mon cher Monsieur,

Je réponds, en peu de mots, aux questions que vous avez

bien voulu m'adresser relativement aux précieuses étoffes de soie que vous avez signalées à l'attention des antiquaires. J'avais vu la chape de saint Mesme entre les mains de M. Godard, à Angers, dans le cours du printemps dernier, et dès lors je crus pouvoir faire remonter ce tissu à une époque extrêmement ancienne, et j'y reconnus des indications positives d'une origine Sassanide. La seconde pièce (provenant d'un reliquaire du Mans) et que M. Hucher a figurée l'année dernière dans le Bulletin monumental, est encore plus remarquable sous ce double rapport. Quant à la troisième (la chape de Charlemagne), elle me semble appartenir à une époque un peu moins reculée : quoique les emblêmes empruntés aux anciennes religions de l'Asie, tels que l'arbre sacré appelé *hom* et les *lions ailés* y soient reconnaissables, on y aperçoit cependant l'influence du goût arabe, et je n'éprouverais aucune répugnance à admettre que ce tissu ait fait partie des objets envoyés par Haronn-El-Raschil à Charlemagne, selon le témoignage formel d'Eginhart. On sait qu'il entrait dans la politique du célèbre Khalife de cultiver l'amitié du puissant empereur d'Occident, et les *aigles* qui forment le principal ornement du tissu en question peuvent avoir été indiqués à l'ouvrier Persan, chargé de l'exécuter, comme un emblême tout-à-fait approprié à la personne qui devait le recevoir en présent. Jamais le prestige de l'aigle romain ne s'est effacé aux yeux des Orientaux, et je l'ai vu, en 1841, déployé sur le Bosphore, à la proue de la galère d'hônneur du sultan Abd-ul-Medjed, comme une marque de l'héritage des empereurs de Bysance.

Le tissu conservé au Mans n'offre que des emblêmes de la religion de Zoroastre. L'objet placé entre les deux lions est un *pyrée* ou autel du feu. Les deux lions eux-mêmes se distinguent par une particularité qu'on retrouve sur les monuments Sassanides ; je veux parler de ces figures en forme



ANCIEN TISSU CONSERVÉ AU MANS.

d'astre ou *d'étoile* qu'on voit imprimées au haut de la cuisse de chacun de ces animaux.

Voici le croquis d'un groupe de deux lions qui se croisent pour s'élancer en sens inverse l'un de l'autre et qu'on re-



marque sur un vase d'argent doré, de travail Sassanide, du IVe. siècle de notre ère, dont le cabinet des Antiques a fait récemment l'acquisition. Vous remarquerez les mêmes étoiles aux épaules de ces lions, dont le dessin et le style rapellent d'ailleurs l'étoffe du Mans d'une manière frappante. Un autre rapprochement non moins remarquable nous est offert par le fameux bas-relief des *Lions* qu'on voit encore au-dessus de la principale porte de Mycène. J'en mets sous vos yeux un croquis tiré du second volume de l'ouvrage de Morée. Vous y reconnaîtrez sans doute, comme M. Creuzer l'avait fait depuis long-temps, un *Pyrée* entre deux *Lions*, avec le *bois* disposé sur l'autel pour entretenir le feu sacré, au lieu de la *flamme* qu'on voit sur l'étoffe conservée au Mans. La représentation du *Pyrée* et des *Lions* à l'entrée de la ville d'Agamemnon ne peut plus nous étonner depuis que les dessins recueillis en Assyrie par M. Layard, l'heureux et habile émule de notre compatriote M. Botta, nous ont appris qu'aucun des emblêmes de la religion de Zoroastre

n'était étranger au culte professé par les Assyriens. C'était à la même source que les Pélopides, originaires de l'Asie Mineure dont une partie, au moins, avait figuré parmi les dépendances du grand Empire d'Assyrie, avaient puisé la connaissance et l'usage de ces emblêmes religieux.

A côté des *deux lions croisés* de notre vase d'argent se trouve la fidèle représentation du *Hom*, telle que vous l'avez vue tant de fois répétée dans les dessins de M. Layard. C'est aussi le *Hom* qu'il faut reconnaître sur la chape de saint Mesme, dans la plante allongée, placée entre deux animaux de race féline, à la peau mouchetée, au col mince et à la tête comparativement petite qui ne peuvent être que des *Guépards*, sorte de panthère, facile à apprivoiser et dont les Indiens se servent encore à la chasse. Ces animaux sont enchaînés par le cou à un autre objet, dont la forme rappelle celle d'un *pyrée*. L'ensemble de ces représentations offre dans un mélange d'emblêmes religieux et d'usages propres à la vie des princes de l'Asie, mélange qui atteste la même origine et la même époque que celui du tissu conservé au Mans. Or, la tradition veut que l'étoffe de Chinon ait servi de vêtement sacerdotal à saint Mesme *(Maximus)*, disciple de saint Martin de Tours, lequel, après avoir dirigé le monastère de l'Ile Barbe auprès de Lyon, revint à Chinon, sa patrie, et y accepta la direction d'un autre établissement monastique. Saint Mesme était encore très-jeune, lorsque son maître mourut, l'an IV de notre ère. En supposant qu'il ait prolongé son exis-



tence jusque, par de là, le milieu du Ve. siècle, ce serait vers cette dernière époque qu'il faudrait placer l'exécution en Perse et le transport dans l'Occident de la chape de St.-Mesme. Le tissu, en lui-même, justifie parfaitement la tradition que nous venons de rapporter. Ainsi le pieux respect de l'église catholique, non-seulement pour les reliques de ses héros, mais encore pour les objets possédés par eux, nous a conservé un tissu fragile, vieux d'au moins quatorze siècles, et qui, dans sa décoration, reproduit des emblêmes déjà en usage du temps des Patriarches.

Agréez, mon cher Monsieur, l'expression de ma haute considération avec celle de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

N. B. On désigne par le nom de *sassanide* le second empire de Perse, fondé par Ardeschire Babegan, l'an 223 de notre ère, et détruite l'an 652 par les Arabes. Cet Empire fut très-florissant pendant toute la durée du IVe. siècle et le commencement du Ve.



LA TOUR DU ROI RICHARD,

A CHALUS ;

Par M. DE VERNEILH,

Inspecteur divisionnaire de la Société française.

La mort de Richard-Cœur-de-Lion, devant le château de Châlus, cet événement, dont les conquêtes de Philippe-Auguste furent en quelque sorte la conséquence, est demeurée étrangement mystérieuse. Comme le roi d'Angleterre n'avait guère à sa suite, dans sa dernière et lointaine expédition, que ces bandes mercenaires qui commençaient alors à remplacer les anciennes milices féodales, les chroniqueurs anglais, ainsi que ceux du nord de la France, semblent avoir ignoré la vraie cause de ses démêlés avec le vicomte de Limoges, ses vrais motifs d'assiéger Châlus ainsi que les détails essentiels de ce siége, enfin le véritable nom de l'homme qui le frappa mortellement. Au lieu de la vérité qui parvenait parfois si difficilement au fond des cloîtres où s'écrivait l'histoire, on a recueilli les bruits confus, divers, contradictoires, qui s'établissent sans le moindre fondement et se propagent avec une merveilleuse facilité, parmi le peuple, après tout grand évènement.

Comme le château de Châlus a laissé des ruines considé-

rables, j'ai conçu la pensée de les étudier au point de vue de cette mort illustre dont elles furent le théâtre, et de discuter les traditions qui s'y rattachent. Il m'a semblé que c'était une des occasions où l'archéologie pouvait être le plus directement utile à l'histoire.

Je prendrai, pour point de départ dans mes recherches, non le récit de Roger de Hoveden ou de Rigord, mais celui qui se trouve dans *la bibliothèque des manuscrits*, à la suite de la chronique de Geoffroy du Vigeois, ignorée ou négligée de la plupart des historiens; cette dernière version porte cependant en soi bien des garanties d'authenticité auxquelles, peut-être, nous en ajouterons de nouvelles.

Ce n'est qu'une note, il est vrai, et une note anonyme, mais la place qu'elle occupe dans le recueil du Père Labbe, permet de penser qu'elle provient de l'abbaye du Vigeois, située non loin de Châlus. Il est de plus évident par l'exacte orthographe des noms d'hommes et de lieux, par l'extrême précision des détails, qu'elle a été écrite par un contemporain ou peu s'en faut, par un habitant du Limousin et par un homme parfaitement renseigné. En voici le texte :

« Anno ab incarnatione Domini 1199 Richardus Anglorum rex fortissimus ictu sagittæ ad humerum percussus « cum obsedisset *turrem quandam* in quodam castro Lemovicencis pagi quod appellatur *Châlus-Chabrol*. In prædictâ turri erant duo milites cum aliis circiter 38 hominibus « et feminis. Unus ex militibus vocabatur Petrus Bru, alter « Petrus Basilii, de quo dicitur quod sagittam cum arbalista « tractam emisit qua percussus Rex intra duodecim diem « vitam finivit videlicet feria tertia ante diem dominicam qua « celebratur ab ecclesia processio in ramis palmarum octavo « idus aprilis decima hora noctis. Ipse interim dum ægrotaret præceperat suis ut obsiderent castellum vicecomitis « quod appellatur *Nuntrum* et quoddam aliud municipium

« quod appellatur *Montagut*, quod effecerunt, sed morte « regis audita confusi recesserunt. Proposuerat ipse rex in « corde suo omnia castra et municipia prædicti Ademari vice« comitis destruere. Bibl. mss. libr. P. Labbæi, t. 2, p. « 302 et suivantes. »

« L'an de l'incarnation de Notre Seigneur, 1199, Richard, l'intrépide roi des Anglais, fut frappé d'un trait à l'épaule, pendant qu'il assiégeait une *certaine tour* dans un *certain château* du Limousin qui se nomme Châlus-Chabrol. Dans la susdite tour, il se trouvait deux chevaliers avec environ 38 autres personnes, hommes et femmes ; l'un des chevaliers se nommait Pierre Bru, l'autre Pierre de Basile. On dit de ce dernier qu'il lança le coup d'arbalète dont le Roi mourut douze jours après la troisième fête avant le dimanche où l'église célèbre la procession des Rameaux, le huit des ides d'avril, à la dixième heure de la nuit. Pendant sa dernière maladie il avait ordonné aux siens d'assiéger le château du vicomte appelé Nontron ainsi qu'un autre fort qu'on nomme Montagut ou Piégut, ce qu'ils firent, mais à la nouvelle de la mort du Roi, ils se retirèrent en désordre. Richard avait résolu dans son cœur de détruire tous les châteaux et tous les forts du susdit vicomte Aymar. »

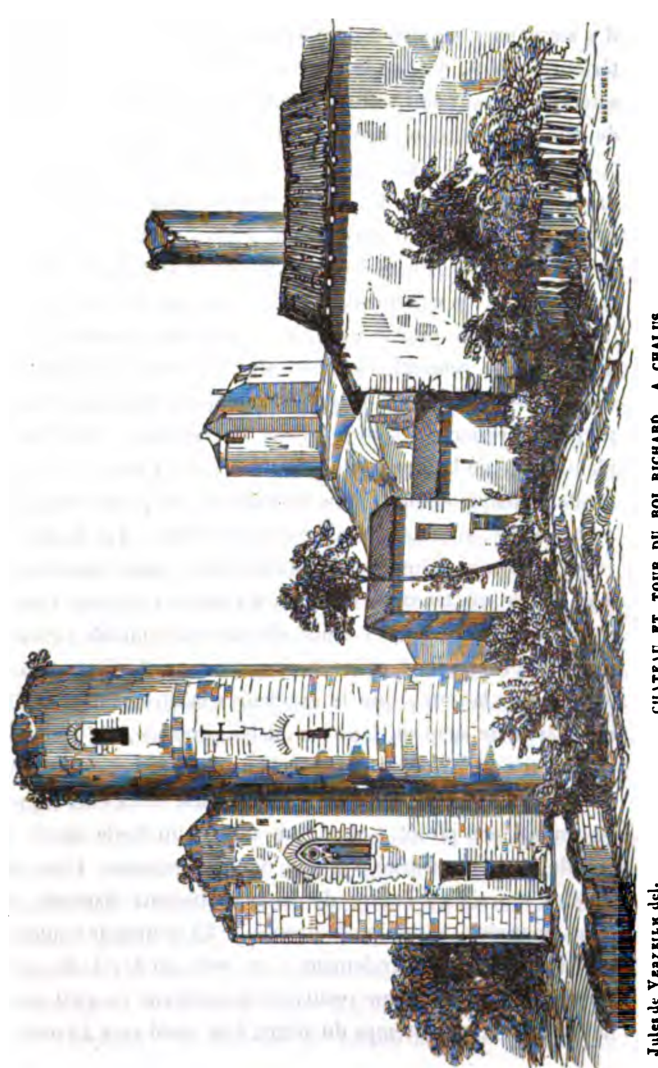
On nous dit ici que le roi Richard assiégeait, lorsqu'il fut atteint mortellement, non point l'ensemble du château, mais une certaine tour dans le château, et comme on ajoute qu'on y trouva, lorsqu'elle fut prise, deux chevaliers seulement et trente-huit personnes de condition inférieure, hommes et femmes, il faut chercher, à Châlus, une tour qui ait pu être privée de communications avec le reste de la place et former l'objet d'un siége séparé. Nous en trouvons une, en effet, et c'est justement celle que la tradition nomme la tour du roi Richard. — On pourrait croire à présent qu'elle faisait partie des fortifications du bourg, non de celles du châ-

teau proprement dit, car elle occupe avec ses dépendances l'angle rentrant d'une enceinte murale dont les deux branches envelopperaient les maisons du bourg actuel ; mais il paraît qu'à Châlus, de même que dans les localités voisines de Pierre-Buffière (1), on avait bâti un château double, de manière à contraindre les assaillants, de diviser leurs forces et de faire deux siéges au lieu d'un. Il y avait donc le château principal, qui s'élève aujourd'hui sur le sommet d'une colline isolée de toutes parts, et le château bas, situé de l'autre côté d'un petit vallon et dans une position beaucoup moins avantageuse en apparence ; le premier est de style Roman, sauf quelques fenêtres évidemment percées après coup ; le second appartient plutôt au style ogival de transition, autant qu'on en peut juger par ce qui subsiste aujourd'hui. — Le croquis suivant les reproduit l'un et l'autre.

On voit d'abord, au premier plan, tout ce qui reste du château bas. C'était la partie qui se rapprochait le plus du château supérieur ; un intervalle d'environ deux cents mètres l'en séparait. A l'opposé se trouvaient, dit-on, d'autres tours plus considérables qui constituaient le corps principal du château bas, mais des maisons particulières ont envahi leur emplacement et fait disparaître leurs dernières traces depuis un demi-siècle. — Ces dernières fortifications, fussent-elles prises, et la grande cour envahie par l'ennemi, la garnison de celles qui figurent dans le dessin, pouvait continuer à se défendre. C'est même dans cette prévision que la tour de Richard avait été placée, non du côté de la campagne, mais à l'angle intérieur de ce petit bâtiment carré que nous appellerons un châtelet. De sa plate-forme on n'en dominait pas moins les dehors de la place et de ses nombreuses meur-

(1) Henri-le-Vieux, père de Richard, assiégea successivement deux châteaux de Pierre Buffière.

trières en croix ; les arbalétriers prenaient en flanc les assaillants qui auraient voulu enfoncer la porte ou escalader les fenêtres. Je ne sais si l'on était isolé de la cour par un fossé intérieur : je ne le suppose pas. En tout cas, la porte n'était point précédée d'un pont-levis, ce qui est d'autant moins extraordinaire qu'on n'en trouve guère en Limousin avant le XIV[e]. siècle ; à défaut de cette invention et de celle des herses, qui paraît avoir été connue plutôt, on se contentait de doubler de fer les vantaux des portes et de les consolider par une poutre qui glissait horizontalement dans des coulisses ménagées dans l'intérieur de la muraille. Puis, la porte forcée, on s'attachait à ménager des surprises aux assiégeants. — Ils se trouvaient le plus souvent, non dans les logements de la garnison, mais dans une cour étroite entourée de hautes murailles, sorte de puits où ils risquaient fort d'être assommés avant d'avoir renversé les derniers abris des assiégés. Malgré l'exiguité du châtelet de Châlus, c'est ainsi qu'il est disposé : de la porte, dont l'ogive, à double rangs de voussoirs, est fortifiée d'un arc de décharge en plein-cintre, on débouche dans une cour, et de là, on entre dans un corps de logis à deux étages, qui sert aujourd'hui de prison ; la tour attenante offre dans son intérieur trois chambres octogones en forme de coupoles. On monte de l'une à l'autre, non par une vis, mais par une rampe qui tourne en spirale dans l'épaisseur du mur. La plus élevée est la plus commode ; elle a une fenêtre géminée en plein-cintre et une cheminée. Ses autres ouvertures sont généralement en ogive, et particulièrement celle qui est percée dans le haut de la façade. Le chapiteau en pierre calcaire de la colonnette, qui divise les ogives secondaires, est finement sculpté de feuilles de lierre et la base n'a déjà plus de scotie. — Si cette fenêtre n'a pas été refaite, le style qui domine dans cette construction est décidément le style ogival. — En l'absence de tout document historique,



Jules de Verneilh del.

CHATEAU ET TOUR DU ROI RICHARD, A CHALUS.

j'estimerais, d'après les autres monuments du pays, que le bâtiment dont il s'agit remonte de 1240 à 1280, environ, et il y aurait par conséquent deux à parier contre un qu'il est postérieur à 1199, date de la mort de Richard. Mais cette considération n'est point suffisante pour faire mettre entièrement de côté une tradition aussi positive et aussi formelle.

Autre difficulté : Les habitants de Châlus ne se contentent pas d'assurer, sur la foi des traditions, que le coup d'arbalète qui atteignit Richard, était parti de tel endroit ; ils ajoutent que le Roi se trouvait, à cet instant fatal, en tel autre endroit, précisément sur une roche qui sort du milieu des herbes d'une prairie voisine. — Aussi bon nombre d'Anglais, qui se rendent aux eaux des Pyrénées, se font un devoir d'en détacher quelque fragment et déjà une bonne partie du rocher est passée à l'état de reliques. — Or, de la plate-forme de la tour jusqu'au rocher, il y a bien, en ligne droite, quelque chose comme 150 mètres, et je me demande, avec anxiété, si jamais arbalète a porté si loin ; j'ai beau me répondre à moi-même que Richard, selon toute apparence, était simple spectateur des travaux du siége et que par conséquent il devait se trouver à une distance raisonnable ; encore une fois j'ai quelque peine à concevoir, malgré la grande élévation de la tour, que le meilleur arbalétrier et la meilleure arbalète aient pu faire semblable prouesse.

Ah ! si l'on était libre de chercher ailleurs et dans le château principal, cette tour isolée, dont parle notre chronique, on aurait bien plutôt trouvé. Au milieu du Bayle ou de la grande cour, et protégé par une double enceinte, l'une de simples murailles, l'autre de hauts bâtiments flanqués de tours engagées, le donjon se dressait à 25 mètres de hauteur. Il existe encore intégralement ; on voit qu'il est de style roman, malgré sa forme relativement moderne et qu'il existait certainement au temps du siége ; il est rond et a 30 mètres

de circonférence. Ses murs, bâtis en gros moëllon de schiste, sont d'une solidité inébranlable ; isolé de toutes parts, il n'a point de porte : une fenêtre en tient lieu. A moins de saper la tour pierre à pierre, il fallait dresser une machine contre cette fenêtre, la briser en morceaux et s'élancer un à un au milieu de la troupe des assiégés. — C'est là qu'une garnison réduite à moins de 40 soldats, peut encore essayer de se défendre contre une armée. C'est dans cette maîtresse tour que des femmes doivent attendre l'ennemi, c'est dans ce dernier refuge que quelques hommes courageux destinés au supplice, par un roi orgueilleux et cruel, peuvent lutter jusqu'au dernier moment et tenter une suprême vengeance.

Vous le voyez, Messieurs, si la Société française se décidait à consacrer une inscription au souvenir de la mort de Richard, le plus grand événement, certes, au moins par ses résultats, qui se soit passé en Limousin, nous nous trouverions assez embarrassés quand il s'agirait de placer ce petit monument. Comment se fier entièrement à la tradition ; et, d'un autre côté, comment n'en tenir aucun compte, un fait aussi grave, aussi saisissant, aussi public que la mort du Roi Cœur-de-Lion, devrait, plus qu'aucun autre fait historique, avoir laissé des traces durables dans la mémoire des populations Limousines. Lors donc que ces souvenirs existent, lorsqu'ils se présentent avec ce caractère de notoriété et de précision, supposerait-on volontiers qu'ils n'ont rien de vrai, rien de réel et qu'ils portent tout-à-fait à faux.

Mais revenons à l'histoire, et tâchons de la vérifier encore par les monuments. — L'homme qui atteignit Richard d'un coup mortel s'appelait-il réellement Pierre de Basile (Petrus Basilii) plutôt que Guy, ou que Jean Sabras, ou que Bertrand de Gourdon ? Notre chronique anonyme est-elle mieux renseignée, à cet égard, que Guillaume Le Breton, Roger de Hoveden ou Gervais de Cantorbéry ? — Je le crois.

— D'abord, et c'est une remarquable coincidence, le nom de Petrus Basilii est répété par Raoul de Dicé; puis, dans l'ordre des probabilités, que devaient être ces chevaliers qui s'étaient jetés pour le défendre, dans le château de Châlus? sans doute des vassaux du vicomte possessionnés dans le voisinage. Eh! bien, je crois savoir quels étaient les fiefs qui obligeaient au service du vicomte Pierre Bru et Pierre de Basile. A huit kilomètres à l'ouest de Châlus, on voit le château de Mont-Brun ou de Mont-Bru, forme patoise du même nom, en latin *Mons-Bruni*. C'est une vaste construction du XVe. siècle, mais au milieu de laquelle on distingue des débris beaucoup plus anciens et spécialement un donjon carré très-élevé. Un peu plus au nord, à dix ou douze kilomètres de Châlus, se trouve le bourg de Champagnac, désigné dans les vieilles cartes par le nom de *Basile-Champagnac* : ce serait l'apanage de Pierre de Basile.

Ce château de Nuntrum et celui de Montagut, que Richard faisait assiéger par ses soldats pendant qu'il se mourait de sa blessure, ne sont autres que Nontron et Piégut. Encore aujourd'hui Nontron se prononce très-exactement Nuntrum en patois, et quant à Piégut (Podium acutum), on sait que puy et mont sont synonymes dans notre idiôme local. Dans cette petite ville et dans ce village, il y a deux châteaux très-différents d'importance, mais tous deux de style roman et qui remontent certainement à la fin du XIIe. siècle. Comme à Châlus les donjons de ces châteaux sont cylindriques et construits de moellons énormes, comme à Châlus ils avaient pour porte une fenêtre en plein-cintre, élevée d'au moins 5 mètres au-dessus du sol. L'un et l'autre appartenaient alors, et ont presque toujours appartenu au vicomte de Limoges. C'est seulement au XVe. siècle, lorsque le Périgord et la vicomté de Limoges étaient réunis dans les mêmes mains, que la baronie de Nontron fut distraite du Limousin, mais elle con-

tinua jusqu'à la révolution de faire partie du diocèse de Limoges. Les deux châteaux de Nontron et de Piégut, très-voisins l'un de l'autre, sont situés à huit ou neuf lieues de Châlus, sur l'extrême frontière du Limousin, du côté de l'Angoumois. Cette circonstance vient confirmer les conclusions du savant mémoire publié par M. Grellet-Dumazeau, dans le Bulletin de la Société archéologique et historique de Limoges (1).

Evidemment, en effet, Richard poursuivait un système d'opérations militaires qui consistait à réduire successivement tous les châteaux du vicomte de Limoges et du comte d'Angoulême. Aussi celui de Châlus étant pris, il se jetait sur ceux de Nontron et de Piégut qui réunissaient les possessions du vicomte et celles de son puissant confédéré.

On voit très-bien aussi l'origine et la cause de la confusion commise par Gervais de Cantorbéry, lequel raconte que Richard fut tué devant un château du comte d'Angoulême, nommé Nontron. On savait vaguement, dans le monastère habité par Gervais, que le roi d'Angleterre guerroyait au fond du Poitou contre le comte d'Angoulême et contre son frère utérin, le vicomte de Limoges. On savait que l'armée anglaise se trouvait devant le château de Nontron lorsque Richard mourut. Il fallut coordonner au moyen de quelques erreurs ces renseignements épars.

M. Grellet-Dumazeau a déjà fait justice de ces fables absurdes qui attribuaient la construction du château de Châlus-Chabrol à je ne sais quel Lucius Capreolus, tandis que Chabrol est une épithète patoise encore usitée d'ailleurs, qui se rapportait soit à l'emplacement soit à l'ancienne physionomie du double château de Châlus. — Il a également réfuté cette opinion très-répandue que Richard cherchait un trésor à

(1) T. I, page 130.

Châlus. J'aurais autant aimé croire, pour mon compte qu'au moment même où Richard était blessé, un dard tombait aux pieds d'un évêque Anglais qui célébrait la messe à Rome, avec cette inscription : *Telum Lemovicæ occidit leonem Angliæ.* Cela aussi est raconté sérieusement. La chronique, dont je me suis efforcé de constater l'authenticité, est la seule qui ne contienne rien de merveilleux, la seule qui soit précise et complète malgré sa brièveté.

Nous recommandons surtout cette particularité importante, que Richard était fermement résulu à détruire tous les châteaux du vicomte de Limoges. Cela indique leur extrême animosité et une rancune de longue date. M. Leymarie (1) a parfaitement raconté tous les détails des luttes précédentes soutenues par Aymar V contre les princes Angevins. Une nouvelle prise d'armes dut mettre en fureur l'irascible Richard. Mais pour l'honneur de celui qui fut vicomte de Limoges, n'attribuons pas à de la pure turbulence et à un esprit de trahison ces révoltes sans cesse renaissantes ; gardons-nous, en effet, de croire que l'hommage, la foi et la loyauté du lien féodal, n'étaient, comme on l'a dit trop souvent, que la soumission à une force actuelle. Les droits de Richard, si bien définis et si nettement déterminés en Angleterre et en Normandie, étaient incertains et surtout moins étendus en beaucoup de parties de l'Aquitaine, car il représentait simplement les anciens ducs. Ces droits, il voulait cependant, dans l'orgueil de sa puissance, les exercer partout de la même manière. Aussi des contestations s'élevaient fréquemment entre ce roi ou son prédécesseur et les seigneurs d'Aquitaine, et au moyen-âge, entre pareilles gens, tous ces procès étaient des guerres.

(1) Histoire du Limousin.

NOTICE

SUR UNE DÉCOUVERTE

DE 450 DENIERS ROMAINS

FAITE A AVEZÉ, PRÈS LA FERTÉ-BERNARD

(SARTHE);

Par M. E. HUCHER,

Membre du Conseil de la Société française.

Dans le courant du mois de décembre 1846, un habitant des environs d'Avezé (Sarthe) découvrit, sur le territoire de cette commune, un petit trésor composé d'environ 450 deniers d'argent, de monnaie romaine, renfermés dans un vase de verre. Ce trésor, recueilli par un orfèvre de la Ferté-Bernard, m'ayant été cédé quelque temps après, j'ai pu en examiner à loisir la composition et dessiner le vase qui le contenait. Ce dernier est maintenant déposé au musée des monuments historiques de la ville du Mans, auquel j'ai fait hommage de ce curieux échantillon de verreries romaines.

Les signes qu'on remarque dans la partie supérieure de

cette vignette se trouvent placées au fond du vase, sur la face externe; ils constituent vraisemblablement une *marque de fabrique;* on y voit un *P* renversé, qui paraît avoir la valeur de la lettre Q; un ornement assez bizarre l'entoure de toutes parts; aux deux extrémités sont deux signes singuliers qu'on prendrait pour des *sigma* si l'on ne devait plutôt y voir des instruments de la profession des verriers.



La forme du vase est applatie; des personnes qui l'ont vu presqu'entier, m'ont dit qu'il ressemblait parfaitement au flacon dans lequel on renferme de nos jours la préparation alimentaire dite *Racahout des Arabes*; il devait avoir 15 centimètres de hauteur sur 10 de largeur environ.

L'épaisseur du verre varie entre deux et quatre ou cinq millimètres; sa teinte est verdâtre. Les médailles ont laissé sur les parois des traces circulaires qui lui serviront de certificats d'origine.

La monnaie la plus récente, celle qui par conséquent donne la date de l'enfouissement, est d'Elagabale (218-222); mais le fond du vase étant assez fortement empreint de trace d'usure, on peut admettre que sa confection remonte aux premières années du IIIe. siècle.

La monnaie la plus ancienne était de Néron. Un seul exemplaire de ce règne figurait du reste dans l'enfouissement; on remarquait également une monnaie unique de Galba, *l'empereur à cheval;* le règne de Vespasien était représenté par une dixaine de médailles; celui de Domitien n'en offrait que 8. Parmi les six exemplaires au nom de Nerva, l'on remarquait ÆQVITAS AVGVSTI, SALVS AVGVSTI, CONCORDIA EXERC. Les règnes qui fournissaient le plus grand

nombre de monnaies étaient ceux de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle. Il peut être curieux de savoir comment le numéraire romain du haut empire était constitué, de quels éléments divers il était composé, et combien peu de doubles figuraient dans cette masse de 450 deniers.

Pour arriver à ce but, j'ai jugé utile de donner la description complète des médailles de Trajan et d'Hadrien qui se trouvaient dans l'enfouissement : on verra par là que presque toujours les types étaient uniques, que les doubles étaient en minorité, et qu'il n'existait qu'un ou deux types représentés trois fois.

MONNAIES DE TRAJAN.

Revers. P.M.TR.P.COS. IIII. PP. Hercule sur une base.

P.M.TR.P.COS.... L'Empereur passant avec un trophée.

2 *exempl.* P.M.TR.P.COS.... En exergue : FORT.RED. La fortune assise.

COS.V.P.P.S.P.Q.R OPTIMO. PRINC. Victoire écrivant sur un bouclier : DACICA.

COS.V.P,P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. En exergue : DAC.CAP. La Dacie captive.

S.P.Q.R. OPTIMO. PRINCIPI. Un captif assis ou accroupi.

PARTHICO.P.M.TR.P.COS.V... Tête radiée du soleil.

S.P.Q.R. OPTIMO. PRINCIPI. Trois enseignes.

2 *exempl.* PARTHICO.P.M.TR.... S.P.Q.R. En exergue : FORT. RED : La fortune assise.

S.P.Q.R OPTIMO. PRINCIPI. L'Empereur à cheval.

DIVUS. PATER. TRAJAN. Trajan le père, assis sur la chaise curule.

P.M.TR.P.COS II. P.P. Personnage assis.

COS.V.P.P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. Victoire sur un char, une couronne et une palme à la main.

3 *exempl.* P.M.TR.COS. IIII. P.P. Victoire marchant avec les mêmes attributs.

2 *exempl.* P.M.TR.P.COS..... P.P. Victoire marchant.

P.M.TR.P.COS. VI. P.P S.P.Q.R. En exergue : PROVID. Femme debout, un globe à ses pieds.

COS.V.P.P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. La paix brûlant des armes. En exergue : PAX.

COS.V.P.P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRI..... L'empereur en habits longs, l'olivier à la main, à ses pieds un chameau.

S.P.Q.R. OPTIMO. PRINCIPI. La victoire assise, l'olivier à la main, un barbare à genoux.

COSVPPSPQR OPTIMO PRINC. L'empereur en habits de guerre, nicéphore.

2 *exempl.* P.M.TR.P.CO..... S.P.Q.R L'empereur en habit court, le pied sur un casque.

COS.V.P.P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. L'Empereur assis, nicéphore.

2 *exempl.* COS.V.P.P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. La Monnaie debout.

PARTHICO. DIVI. NERVAE. F. P.M.TR.P.COS. En exergue : IVSTICIA ; la justice assise.

PONT. MAX.TR.P COS.II. La paix ou l'abondance, un rameau à la main.

2 *exempl.* S.P.Q.R. OPTIMO. PRINCIPI. La colonne trajane.

2 *exempl.* COS. V. P.P.S.P.Q.R OPTIMO. PRINC. Trophée d'armes.

COS, V. P.P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. Victoire à gauche.

COS. V. P.PS.P.Q.R OPTIMO. PRINC. La fortune à gauche.

S.P.Q.R. OPTIMO. PRINCIPI. Femme debout, une gerbe à la main droite, la gauche levée soutenant un plat rempli.

P. M. TR. P. COS. V. P. P. S. P. Q. R. Homme nu debout, deux épis à la main gauche, une couronne à la droite.

2 *exempl.* P. M. TR. P. COS III. P. P. Victoire assise.

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. Un Dace debout, des armes à ses pieds. En exergue : DAC. CAP.

S. P. Q, R.... OPTIMO. PRINCIPI. L'empereur en armes, la tête à droite.

COS. V. P. P. S. P. Q. R OPTIMO. PRINC. Femme debout appuyée sur une colonne, un caducée à la main.

PONT. MAX. TR. POT. COS. II. L'empereur assis sur la chaise curule.

COS. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. La monnaie assise.

MONNAIES D'HADRIEN.

Revers. FORT. REDVCI. Deux personnages se donnant la main.

AEGYPTOS. L'Egypte couchée, le sistrum à la main, un ibis devant elle.

TELLVS. STABIL. Personnage debout.

2 *exempl.* GERMANIA. La Germanie debout, en armes.

AFRICA. L'Afrique couchée tenant un scorpion, à ses pieds un *modius.*

NILVS. Le Nil couché; hyppopotame et crocodile.

COS. III. Le soleil ou une étoile dans un croissant.

2 *exempl.* ROMA. FELIX. Rome pacifère assise.

P. M. TR. P. COS. II. Dans le champ : ETER. AVG. Femme tenant à chaque main un buste couronné.

P. M. TR. P. COS III. Rome nicéphore.

INDVLGENTIA. AVG. P. P. En exergue : COS. III. Femme assise.

SALVS. AVG. Hygée debout donnant à manger à un serpent dressé sur un autel.

PIETAS. AVG. Personnage les mains levées devant un autel.

VOTA PVBLICA. Personnage devant un autel.

2 *exempl.* P. M. TR. P. COS. III. En exergue : CONCOR. Femme assise.

COS. III. Pallas debout, la haste renversée.

COS. III. La Monnaie.

2 *exempl.* SPES P. R. Femme debout.

VICTORIA. AVG. Victoire passant.

P. M. TR. P. COS. FORT. RED. En exergue : Femme assise.

2 *exempl.* COS. III. Personnage assis dans une chaise à dossier élevé.

FIDES. PVBLICA. Femme debout.

2 *exempl.* MONETA. AVG. La Monnaie.

COS. III. Femme assise.

P. M. TR. P. C. OS. III. Femme debout, des épis à la main.

P. M. TR. P. COS III. Dans le champ : SAL, AVG. Femme debout devant un autel.

COS. III. L'empereur debout, nicéphore.

COS. III. Femme voilée.

P. M. TR. P. COS III. L'empereur assis, nicéphore.

2 *exempl.* P. M. TR. P. COS III. Femme voilée, les deux mains levées.

FELICITAS. AVG. COS. III. Femme avec une corne d'abondance.

P. M. TR. P. COS. III. La Monnaie.

P. M. T. R. P. C.... Dans le champ PIETAS. Femme debout.

2 *exempl.* COS. III. L'empereur en armes, le pied gauche sur une boule.

VICTORIA. AVG. Victoire assise.

COS. III. Pallas assise, un rameau à la main.

2 *exempl.* P.M.TR.P.COS. En exergue : SAL. AVG. Femme assise devant un autel.

PIETAS. AVG. Personnage assis, une patère à la main.

P.M.TR.P.COS. III. En exergue : REPVB. Femme assise, un rameau à la main.

P.M.TR.P.COS. II. En exergue : IVSTITIA. Femme assise.

COS. III. Femme un arc à la main.

3 *exempl.* COS. III. Victoire assise.

La même composition se faisait remarquer dans les règnes de Marc-Aurèle, de Vérus et de Commode; très-rarement, on rencontrait un type multiplié au-delà du nombre deux.

Le trésor renfermait sept médailles de Sabine, parmi lesquelles : IVNONI REGINAE, et VENERI ETERNAE.

Faustine mère et Faustine jeune étaient représentées par d'assez nombreux exemplaires; une particularité spéciale aux médailles de Faustine jeune m'a frappé. Sur deux pièces, au revers de CONSECRATIO, se trouvaient des effigies qui, assurément n'étaient point celles de Faustine, mais bien de Lucille d'une part et de Crispine de l'autre; de plus, ces médailles avaient, en tout point, l'aspect, la forme, la négligence de dessin et de frappe de celles des deux impératrices que je viens de citer. Doit-on conclure qu'elles ont été émises par ces dernières, et que ce sont des espèces de *restitutions* (1)?

1) Eckhel n'a pas signalé cette circonstance dans son traité *De numis consecrationum*, fin du *dernier volume du Doctrina num. vet.* Il paraît reconnaître quelques faits de ce genre dans les médailles de consécration d'Antonin.

Les médailles d'Antonin, généralement bien conservées, présentaient plusieurs types rares ; je citerai entr'autres deux charmants exemplaires de la médaille d'Antonin au revers de Marc-Aurèle jeune.

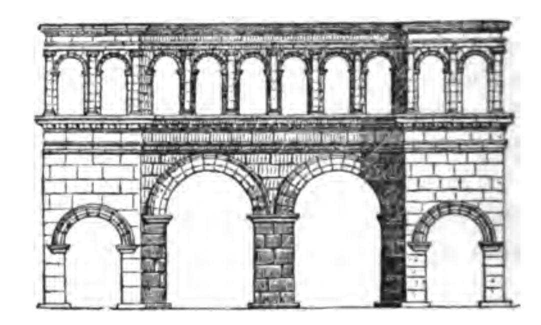
Parmi les 8 médailles inscrites du nom de Lucille figuraient : PVDICITIA. VENVS VICTRIX. DIANA LVCIFERA. CONCORDIA. et IVNO REGINA.

On remarquait VENUS, CONCORDIA et VENVS VICTRIX de Crispine.

Enfin il n'y avait qu'un Albin, deux Elagabale et une fort belle Julia Paula.

Ces trois dernières médailles étaient à fleur de coin.

Avezé où le trésor a été trouvé, est une localité fort ancienne ; elle est nommée ABACIACVS dans un diplôme de Pépin : « *Villam autem nominatam Abaciacum cum omni* « *integritate in pago cenomanico ad monasterium Sancti* « *Dionisii condonavit et confirmavit Pipinus Rex, primo* « *anno regni sui* » (Mabillon, de re diplom. p. 491) ; plus tard, Avezé est nommé *Avelliacus*, *Avesiacus*, *Aveseium*, *Avezeium*, *Avesseyum*. (*Cauvin*, Géog. anc. du Maine.)



NOTICE

SUR L'ÉGLISE DE CHAMP-LE-DUC,

(DÉPARTEMENT DES VOSGES);

Par M. DIGOT,

Inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments.

La Lorraine, malgré la richesse et l'industrie de ses habitants, est peut-être de toutes les provinces de France celle qui a conservé le plus petit nombre de monuments historiques. Elle fut autrefois couverte d'églises romanes et ogivales; mais les calamités de toute nature qui pesèrent sur elle au XVIIe. siècle, ont amené la destruction de la plupart de ces admirables édifices. On sait que, sous le règne du malheureux Charles IV, la Lorraine fut envahie et ravagée par les Français et les Suédois; à cette époque désastreuse, beaucoup d'églises furent pillées, brûlées, démolies ou transformées en forteresses par les bandes qui parcouraient le pays; d'autres périrent par suite du défaut d'entretien, et quand Léopold vint, après le traité de Riswick, prendre possession des états qu'avaient gouverné ses ancêtres, et ramener dans notre province la paix et l'abondance, on fut obligé de reconstruire totalement ou partiellement une foule

d'églises rurales qui tombaient en ruine. Le mauvais goût du XVIIIe. siècle contribua encore notablement à diminuer le nombre des édifices élevés pendant le moyen-âge. Aujourd'hui, il n'est pas aisé de rencontrer dans nos campagnes une église entière dont la construction remonte à cette époque. La plupart de celles qui ont échappé à tant de causes de destruction ne sont plus intactes, et presque toujours un portail, une nef, une abside de formes modernes viennent malheureusement et disgracieusement s'accoler à la partie ancienne qui a survécu.

Cependant plusieurs monuments curieux ont échappé tous entiers au sort fâcheux qui les menaçait, et parmi ceux qui ne sont plus intacts, il en est qui méritent de fixer l'attention des artistes, des archéologues et des historiens. Notre province a conservé, grâce à la bonne qualité des matériaux, quelques édifices des XIe. et XIIe. siècles, que nous nous proposons de décrire successivement dans le *Bulletin monumental*, et qui suffisent, nous le croyons du moins, pour déterminer quels furent, en Lorraine, les caractères du roman secondaire et du style de transition.

Ces observations seront neuves jusqu'à un certain point, car les études archéologiques ont commencé fort tard dans cette province. Le nombre des hommes qui s'y livrent est encore extrêmement restreint, et il est résulté de cette lenteur à s'instruire, des actes de vandalisme que tout le monde déplore aujourd'hui.

Nous décrirons d'abord les édifices les plus anciens que possède la Lorraine, et en première ligne nous placerons l'église de Champ-le-Duc, qui nous paraît avoir été élevée dans la première moitié ou au plus tard vers le milieu du XIe. siècle. Si l'archéologie était moins avancée de nos jours, on serait même tenté d'assigner à cette église une date plus reculée; car une tradition, qui se conserve encore dans les

Vosges, en attribue la construction à Charlemagne et la fait par conséquent remonter à la fin du VIIIe. ou au commencement du IXe. siècle. Cette erreur, évidente pour toute personne un peu familiarisée avec les études archéologiques, doit être attribuée à une circonstance rapportée par Eginhard, par l'auteur des *Annales metenses* et par un autre chroniqueur de la même époque. Il résulte d'un récit de ces trois annalistes, récit que nous rapporterons tout à l'heure, que les Carlovingiens possédaient à Champ une *villa* dans laquelle ils se rendaient quelquefois pour se livrer aux délassements de la chasse et de la pêche. Champ est, en effet, situé à l'entrée des grandes vallées et des profondes forêts des Vosges, à proximité de la Vologne et de plusieurs autres cours d'eau ; en un mot, il est admirablement placé pour faire une station de chasse digne d'un souverain.

Maintenant il ne reste plus rien de la *villa* Carlovingienne ; on montre seulement aux étrangers, au-dessous des fondations d'une maison, un vieux pan de mur, qui peut bien avoir deux mètres d'épaisseur, et que l'on suppose gratuitement avoir appartenu à la maison de Charlemagne.

On a voulu voir aussi dans le nom même de Champ, en latin *Campus*, une preuve de la grande antiquité de ce village, et on a prétendu que cette dénomination lui a été donnée parce que Charlemagne y avait convoqué un champ de mai ou un champ de mars. Hâtons-nous de dire que rien dans l'histoire ne vient appuyer cette assertion et que le nom de Champ, soit seul, soit réuni à d'autres mots, se rencontre fréquemment en Lorraine. Nous citerons seulement, pour en donner la preuve, les villages ou hameaux de Champenoux (*Campus spinosus*), de Chamdray (*Campus directus*), de Champigneulles (*Campaniola*), de Champ-du-Pain, de Champ-des-Brayes, de Champ-à-Nabor, enfin un village et un hameau appelés tous deux Champ, situés

tous deux dans les Vosges, et distincts de celui qui nous occupe (1).

Malgré la fausseté de cette étymologie, on ne peut nier que le village de Champ-le-Duc ne soit un des plus anciens de notre province. Les séjours qu'y firent plusieurs princes de la famille de Charlemagne, y attirèrent de bonne heure un certain nombre d'habitants. Nous avons dit que Charlemagne lui-même s'y rendait quelquefois. Eginhard, l'auteur des *Annales metenses* et le rédacteur de la chronique intitulée : *Annales rerum francicarum quæ a Pipino et Carolo magno gestæ sunt*, rapportent que, vers le mois de juillet 805, l'empereur se rendit d'Aix-la-Chapelle à Thionville, de Thionville à Metz et de Metz à Champ pour chasser dans les Vosges. Ils ajoutent que, pendant son séjour dans cette *villa*, son fils Charles revint victorieux d'une expédition contre les Slaves de Bohême, qu'à son entrée sur le territoire de l'empire, il apprit que Charlemagne se trouvait à Champ, et qu'il se rendit dans cette localité, pour annoncer lui-même à son père l'heureux succès de son expédition. L'annaliste Messin ajoute, que l'empereur le reçut avec une grande joie, *cum gaudio suscepit* (2).

(1) V. Durival, description de la Lorraine et du Barrois, t. III, pages 73-75 ; Calmet, Notice de la Lorraine, t. I, col. xxxiij, et t. II, col. xxij et xxiij.

(2) Nous nous bornons à reproduire le récit d'Eginhard ; celui des deux autres chroniqueurs est à peu près identique.

« ..... Eodem anno (805) misit exercitum suum cum filio suo Karolo « in terram Sclavorum qui Behemanni vocantur, qui omnem illorum « patriam depopulatus, Ducem eorum nomine Lechonem occidit : et « inde regressus in Vogesum sylvam ad patrem venit in loco qui dicitur « Camp. Nam Imperator julio mense de Aquisgrani profectus, per Theo- « donis villam atque Metis transiens, Vogesum petiit, ibique venationi « vacans, post reversionem exercitus ad Rumerici castra profectus, « ibique aliquantum temporis moratus, ad hyemandum in Theodonis

L'importance de Champ augmenta encore dans les siècles qui suivirent, et son église devint le centre d'une paroisse très-considérable, de laquelle dépendaient les villages ou hameaux de Laveline, Prey, Fiménil, Beauménil, Fays, Laval, Belmont, Domfaing, Malieu, La Chapelle, Tiriville, Neune, Biffontaine, Saint-Jacques-du-Statt, Vienville, Granges, Frambeménil, Evelines, Seroux, etc., et enfin la ville de Bruyères, dont la cure ne fut érigée que le 15 juillet 1612 (1).

L'étendue et l'importance de cette paroisse expliquent comment on a pu construire dans une localité éloignée des grands centres de population un édifice aussi remarquable que celui dont on va lire la description.

Cette église n'est malheureusement plus entière ; vers l'année 1720, époque où elle avait pour curé le savant Sommier, qui fut plus tard archevêque de Césarée et grand Prévôt de l'insigne collégiale de St.-Dié, on en reconstruisit le portail et les trois nefs, à l'exception cependant des piliers et des arcades appuyées sur ces piliers.

L'église de Champ est orientée suivant les traditions catholiques. On y pénètre aujourd'hui en traversant une sorte de portique ayant 9 mètres environ de largeur et 4 mètres 20 centimètres de hauteur. Ce *pronaos* appartient aux nouvelles constructions; mais, selon toutes les apparences, il a été élevé sur les fondations d'un ancien vestibule. On entre dans la nef actuelle par une seule porte qui n'a rien de remarquable

« villa Palatio suo consedit » V. *Eginardi annales de gestis Caroli magni imperatoris* dans la collection de Duchesne, intitulée : *Historiæ Francorum scriptores*, t. II, p. 252 et 253.

Le passage de la chronique intitulé : *Annales rerum francicarum*, etc., se trouve dans le même vol. page 43, et celui des *Annales metenses* dans le t. III, p. 291 et 292.

(1) V. Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul ; par le P. Benoit Picart, t. II, p. 158-162.

et on découvre immédiatement la disposition et l'ordonnance intérieure de l'église. Elle se compose d'une nef principale accostée de deux nefs plus petites, d'un transept et de trois absides : elle a par conséquent la forme d'une croix latine.

Les trois nefs, d'une longueur de 17 mètres, n'offrent plus d'autres vestiges d'antiquité que quatre gros piliers carrés, quatre piliers monocylindriques et les arcades qui viennent retomber sur ces piliers et séparent la nef principale des deux petites nefs. Les arcades dont nous venons de parler, sont au nombre de trois seulement de chaque côté. La plus rapprochée de l'entrée s'appuie sur un pilastre qui fait saillie dans le mur occidental et sur le premier pilier carré ; la seconde repose sur ce pilier et sur le suivant ; la troisième, enfin, sur le second pilier et sur un pilastre, engagé dans un des massifs soutenant la voûte du transept et la tour qui la surmonte, et que nous décrirons tout à l'heure. Mais ces grandes arcades sont elles-mêmes subdivisées en deux arcades plus petites, qui s'appuyent sur les piliers carrés et sur les piliers monocylindriques que nous venons de mentionner. Cette disposition semble avoir été assez fréquemment observée en Lorraine pendant le XIe. siècle, et on la remarque dans l'un des côtés de l'église collégiale (aujourd'hui cathédrale) de St.-Dié, dont la nef a été, comme l'église de Champ, construite vers le milieu de ce siècle ; là, on voit aussi de grands cintres embrassant des cintres plus petits.

Toutes ces arcades, comme, en général, les anciennes ouvertures de l'église, sont en plein-cintre ; elles n'ont aucun ornement ni aucune moulure ; seulement les grandes forment une saillie assez prononcée au-dessus des petites. Nous devons encore faire observer que la grande arcade voisine de la porte d'entrée n'est pas subdivisée ; l'espace que les deux petits cintres auraient occupé est envahi

aujourd'hui par le buffet d'orgues; mais nous pensons que, pour établir ce dernier, on a enlevé de chaque côté de l'église un pilier monocylindrique et les arcades qu'il soutenait.

Au-dessus des grands cintres règne un filet en pierre assez saillant; la disposition de cette partie de l'église nous porte à croire que les trois nefs n'ont pas été voûtées et qu'elles n'ont jamais eu qu'un plafond plus ou moins orné, comme la plupart des églises construites à cette époque (1).

La hauteur de la nef principale est de 7 mètres 50 centimètres.

Nous passerons sous silence les nefs latérales, qui n'offrent absolument rien de curieux. Elles sont éclairées par des fenêtres modernes d'assez mauvais goût.

Les quatre gros piliers qui soutiennent les grandes arcades sont lourds et massifs. Leur couronnement, car elles n'ont pas de chapiteau, est formé d'un tailloir peu élevé, d'un quart de rond, d'une scotie et d'un tore.

Les quatre piliers monocylindriques ne se ressemblent pas; les deux plus rapprochés de la porte ont des fûts parfaitement unis, et ces fûts sont surmontés d'un chapiteau en forme de cube, arrondi par le bas et terminé à cet endroit par un gros tore. Les tailloirs, fort élevés, sont ornés de plusieurs moulures entièrement pareilles à celles qui surmontent les piliers carrés.

Les deux piliers monocylindriques, voisins du transept, ne sont pas semblables à ceux que nous venons de décrire. Celui qui est placé du côté de l'évangile porte un chapiteau

(1) On voit dans le mur, de chaque côté de la nef principale, et au-dessus du filet dont nous venons de parler, trois ou quatre modillons ou consoles en pierre, qui semblent avoir aidé à supporter l'ancien plafond.

godronné et les facettes de la corbeille se prolongent sur le gros tore qui la termine, et sur le fût du pilier jusqu'à la base. L'autre pilier et son chapiteau diffèrent beaucoup de ceux que nous venons de mentionner ; mais une description n'en donnerait qu'une idée fort imparfaite. Les bases sont formées d'un simple chanfrein.

Le transept a 22 mètres 50 centimètres du nord au sud ; il est divisé en trois travées, dont la principale se trouve entre la nef et l'abside. Ces travées sont voûtées en arête, et celle du milieu qui a 12 mètres environ de hauteur, est soutenue par des arcs doubleaux formés d'énormes boudins.

Les retombées de cette dernière voûte s'appuyent sur quatre gros massifs en maçonnerie, ornés de pilastres, de corniches et de colonnes engagées. Ces colonnes sont au nombre de quatre seulement et placées les unes vis-à-vis des autres, deux vers la nef, deux vers l'abside. Elles ont beaucoup d'analogie avec les pilliers monocylindriques de la nef ; leurs chapiteaux sont analogues aux chapiteaux en forme de cube arrondi par le bas, que nous venons de décrire et que l'on retrouve fréquemment, dans les églises de cette époque, sur les bords du Rhin et même en Lorraine, notamment dans la chapelle castrale de Mousson, l'église de Blénod-les-Pont-à-Mousson, celle du prieuré de Flavigny et le vestibule placé sous la tour de l'ancienne église abbatiale de St.-Mihiel. Mais les tailloirs de ces chapiteaux sont tous différents de ceux que nous avons décrits. Ils sont façonnés en biseau et couverts d'ornements. Tantôt, ainsi qu'on peut le remarquer en jetant les yeux sur les dessins joints à ce mémoire, ce sont des espèces d'échiquiers formés par des filets saillants qui se coupent en *fasce*, en *pal*, en *barre* et en *bande* ; tantôt ce sont des palmes ou d'autres ornements empruntés au règne végétal et tous d'un fort bel effet, mais malheureusement empâtés par les nombreuses

couches de badigeon qui recouvrent l'intérieur de l'église.

Ces tailloirs servent de couronnement à des espèces de pilastres accolés aux massifs qui soutiennent la voûte ; ils se prolongent, en forme de corniche, sur les murailles du transept et des trois absides, dans une grande partie de leur étendue.

Les bases des colonnes engagées sont formées de trois gros tores d'une égale épaisseur, mais de diamètres inégaux, qui reposent sur un socle droit, auquel les tores se rattachent par des pattes de forme géométrique et anguleuse. Les massifs de maçonnerie et les pilastres ont un socle droit surmonté d'un chanfrein.

Trois des chapiteaux surmontant les colonnes engagées sont entièrement nus ; mais le quatrième, celui qui termine la colonne placée du côté du sud-est, présente un bas-relief, qui demande une mention particulière. La face du chapiteau qui regarde l'abside offre un cercle dont le contour est tracé par un tore peu saillant. Au milieu du cercle se trouvent deux personnages à cheval allant l'un au-devant de l'autre et se tendant les bras (V. la fig. 1). Celui qui se trouve à la gauche du spectateur, tient à la main un objet qu'il est difficile de déterminer, et qui peut être une palme ou une branche d'arbre. D'après une tradition dont nous ignorons l'origine, le sculpteur aurait voulu figurer sur ce chapiteau l'entrevue de Charlemagne et de son fils Charles, au moment où ce dernier, de retour de sa glorieuse expédition contre les Slaves de Bohême, vint rejoindre son père dans la *villa* de Champ. Le rédacteur des *Annales metenses* dit que l'empereur reçut son fils avec beaucoup de joie, *cum gaudio suscepit*. Ce sentiment semble assez bien rendu sur le bas-relief en question, malgré l'extrême grossièreté du travail. Dans cette hypothèse, l'espèce de rameau qu'un des deux personnages porte à la main, aurait été

placé là pour faire reconnaître le fils de l'empereur, et pour indiquer qu'il revenait victorieux de son expédition. Au surplus, nous ne nous rendons pas garant de l'exactitude de cette explication ; nous savons combien les sculptures historiques sont rares dans les églises du moyen-âge, et nous n'ignorons pas à quelles conséquences absurbes on est arrivé en voulant interpréter historiquement les bas-reliefs et les différentes représentations figurées qui ornent les édifices des périodes romane et ogivale.

Le cercle dans lequel est enfermé le bas-relief que nous venons de décrire, repose sur le dos d'un animal bizarre qui paraît être une espèce de cheval. La face du chapiteau regardant la nef principale présente un autre cercle, ou plutôt un demi-cercle, au milieu duquel on voit un personnage debout, et tellement couvert de badigeon qu'il est impossible de deviner ce que le sculpteur a voulu représenter.

Près des chapiteaux qui surmontent les quatre colonnes engagées du transept, se trouvent des portions de chapiteaux qui font saillie hors des massifs de maçonnerie, et sur lesquels viennent s'appuyer les arcs-doubleaux de la travée centrale. Celui de ces demi-chapiteaux qui est à l'entrée de l'abside du côté de l'épître, présente une tête humaine sculptée, ou pour mieux dire ébauchée, et d'un travail grossier.

Le transept n'est éclairé que par deux fenêtres ouvertes à deux de ses extrémités. Ces fenêtres sont ébrasées à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, et de fort petites dimensions.

Pour arriver des nefs latérales dans le transept, et pour pénétrer de celui-ci dans les petites absides, il faut passer sous des arcades à plein-cintre, très-basses, et qui n'ont rien de remarquable. Les petites absides sont voûtées et ter-

minées par une muraille droite : leur forme est par conséquent quadrilatérale. Au fond de chacune d'elles se trouve une fenêtre qui ne présente plus aucune trace d'antiquité. On voit dans ces absides deux portes très-étroites, par lesquelles on parvenait aux escaliers conduisant sur les combles et au sommet de la tour ; une de ces portes a été murée, et l'escalier voisin démoli, si nos souvenirs ne nous trompent pas.

L'abside principale, dans laquelle on n'arrive maintenant qu'après avoir gravi plusieurs degrés (1), se divise en deux parties bien distinctes. La première, qui forme à proprement parler le chœur de l'église, n'a qu'une seule travée éclairée par deux fenêtres, qui ont été refaites et agrandies pendant le siècle dernier. La seconde ou abside proprement dite, est voûtée en cul-de-four. La longueur totale des deux parties est de 9 mètres. La hauteur est la même que celle du transept ; mais la portion arrondie du fond de l'abside a 55 centimètres de moins.

A l'extrémité orientale de l'église, s'ouvrent trois petites fenêtres romanes fortement ébrasées à l'intérieur. Leurs pieds droits sont accompagnés de colonnettes engagées. Les bases de ces colonnettes se composent d'un cavet séparé par deux tores et s'appuyent sur une espèce de chanfrein ; les chapiteaux cubi-coniques sont dépourvus de tailloirs et ne soutiennent pas d'archivoltes.

Telles sont les observations que nous a fournies l'examen intérieur de l'église de Champ ; elles ont suffi pour nous engager à fixer le milieu du XIe. siècle, comme date de la construction de cet édifice. L'examen de son extérieur ne pourra que nous confirmer dans cette opinion.

(1) Il faut également monter quelques degrés pour pénétrer dans les petites absides.

Nef. Elle ne présente plus au-dehors aucun vestige d'antiquité.

Transept méridional. La petite fenêtre dont nous avons parlé est accostée de deux pilastres à facettes, ou pour parler plus exactement de deux colonnes engagées, qui reposent sur une plinthe assez haute et terminée par un chanfrein. Les chapiteaux de ces colonnes sont couverts d'ornements empruntés au règne végétal, et ne soutiennent rien. Leurs bases sont assez curieuses ; elles sont formées d'une sorte de chanfrein, de deux quarts de rond et d'un autre chanfrein rattachés par des pattes à un socle droit. Enfin, les angles du transept sont soutenus par deux contreforts très-massifs, mais peu saillants, surmontés d'un larmier, qui règne sur toute l'étendue de la façade et sert à éloigner les eaux pluviales.

Transept septentrional. Il n'est pas entièrement semblable à l'autre. Les deux pilastres sont semi-cylindriques au lieu d'être anguleux ; leurs chapiteaux en forme de cube arrondi par le bas, comme la plupart de ceux de l'église ; leurs bases composées de deux quarts de rond, d'un chanfrein, d'une espèce de doucine et d'un second chanfrein, rattachés par des pattes triangulaires à un socle droit, divisé en deux étages, dont le second est en retraite sur le premier ; enfin ces pilastres s'élèvent jusqu'au sommet de la muraille et soutiennent, ainsi que les deux contreforts des angles, une espèce de bandeau, qui sert de corniche, et sous lequel se trouvent aussi des modillons fort simples.

Petites absides. Elles n'ont au-dehors rien qui mérite d'être remarqué. Leurs angles sont soutenus aujourd'hui par d'énormes contreforts élevés il y a déjà plus d'un siècle, pour empêcher l'écartement des voûtes.

L'abside principale, ou pour mieux dire la portion arrondie de cette abside, présente à l'extérieur une orne-

mentation fort curieuse ; malheureusement elle est en partie masquée par une sacristie de construction moderne et de l'effet le plus disgracieux. L'ornementation se compose de deux étages de colonnes établis l'un sur l'autre. Immédiatement au-dessus du sol, règne un soubassement en saillie terminé par un chanfrein ; ce soubassement soutient six colonnes engagées, à bases fort simples, mais dont les chapiteaux surmontés d'énormes tailloirs, sont couverts de différents ornements, de palmes, de galons, etc. Sur ces colonnes reposent les bases de six autres colonnes torses, dont les chapiteaux ont la forme de cubes arrondis par le bas. Enfin, immédiatement au-dessus se trouve une corniche formée d'un simple filet saillant et appuyée sur des modillons (Voyez figure 2e.). Les trois petites fenêtres que nous avons décrites plus haut, sont percées dans les espaces vides qui séparent les colonnes ; elles n'ont à l'extérieur d'autre ornement qu'un gros boudin qui suit leurs contours.

Dans la partie de l'abside qui regarde le sud-est et au-dessous d'une de ces fenêtres, on remarque une ouverture qui a la forme d'un quatre-feuilles encadré dans un cercle ; cette ouverture répond dans l'intérieur de l'église à une arcature ogivale, qui présente, ainsi que le quatre-feuilles, tous les caractères du XVe. siècle, et qui sert d'entrée à une espèce d'armoire, dans laquelle on plaçait soit le St.-Sacrement, comme le supposent quelques personnes, soit une lanterne destinée à éclairer le cimetière. Des ouvertures semblables à celle-ci se voient dans une foule d'églises en Lorraine, et l'absence absolue, aujourd'hui bien constatée, de ces fanaux de cimetière encore assez communs dans l'ouest de la France, a fait penser, non sans raison, qu'elles avaient une destination analogue.

L'arcature que nous venons de mentionner, est fermée

au moyen d'une grille en fer d'un travail très-délicat, et formée uniquement des lettres composant la prière de l'*Ave Maria*. Ces lettres qui sont de belles capitales gothiques, se trouvent réunies et liées l'une à l'autre, de manière à présenter une clôture suffisante sans cesser toutefois d'être assez lisibles.

Pour achever ce que nous avions à dire de l'extérieur de l'église, il ne nous reste plus qu'à parler de la tour, qui s'élève sur la travée centrale du transept. Cette tour assez massive est de forme carrée; chacune des faces a 7 mètres de largeur, et la hauteur totale depuis la voûte du transept est de 13 mètres. La toiture est formée d'une flèche en charpente, octogne, et de mauvais goût. A peu près vers le milieu de sa hauteur, la tour est ornée d'un larmier; plus haut encore se trouve un filet en pierre assez saillant, au-dessus duquel s'ouvre sur chaque face une baie romane fort large, atteignant presque le sommet du mur, et divisée en trois petites baies à plein-cintre, dont les retombées, portant des têtes humaines grimaçantes, s'appuyent sur des colonnettes. Le cintre des grandes baies ne présente aucun ornement; mais dans l'espèce de tympan qui surmonte les petites baies, on voit une ouverture de forme ronde. Un filet semblable à celui que nous avons signalé, réunit à la hauteur des chapiteaux les fenêtres des quatre faces.

L'appareil de toutes ces constructions, qui est parfaitement visible à l'extérieur de l'église, ne présente rien de particulier. La partie ancienne a été bâtie en blocs de grès rouge fort commun dans les Vosges. Ces blocs sont de dimensions très-inégales. Nous n'avons remarqué aucune brique, ni aucune trace des appareils romains, que l'on retrouve dans quelques édifices plus anciens que l'église de Champ-le-Duc.

Nous ne pouvons terminer notre notice sans dire un mot du bénitier et d'un font baptismal que l'on voit dans cette église. Le bénitier, de forme pédiculée, nous a paru fort ancien, mais il n'offre pas de sculptures ; les contours et les saillies ont été tellement rongés par le temps qu'il est impossible d'en donner maintenant une description satisfaisante.

Le font baptismal, au contraire, est admirablement bien conservé. Il passe dans le pays pour être aussi ancien que l'église, et on les fait remonter tous deux à Charlemagne ; on sait ce qu'il faut penser de cette prétention relativement à l'édifice, elle est plus malheureuse encore à l'égard du font baptismal. En effet, on ne peut lui assigner une date plus ancienne que le XVe. siècle, et nous en donnerons tout à l'heure la preuve.

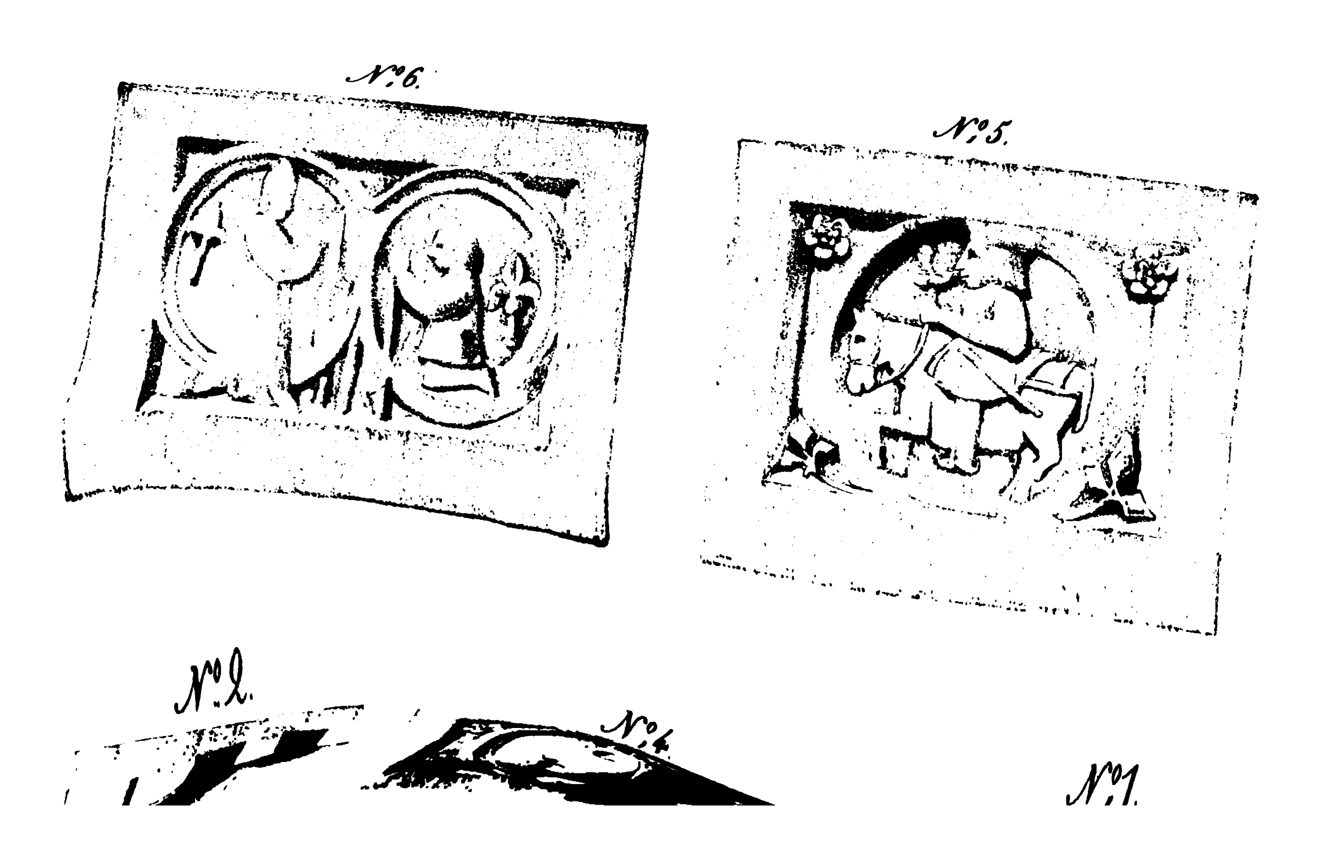
Ce font, dont la forme est octogone, appartient à la classe des fonts pédiculés (1). Il se compose par conséquent d'un calice, d'un fût et d'un socle (Voir figure 3e.). La surface supérieure du calice présente un réservoir hémisphérique assez considérable ; mais, au bas de ce réservoir, on ne voit pas, comme dans la plupart des fonts très-anciens, un trou par lequel l'eau qui avait servi à l'administration du sacrement, s'écoulait à travers la base, jusque dans les fondements de l'édifice. La partie inférieure du calice est ornée de plusieurs moulures ; ce sont d'abord deux quarts de rond de volume inégal, puis un cavet, puis enfin un talon. Le pied ou pédicule est divisé vers la moitié de sa hauteur par une espèce de larmier, et ses faces sont couvertes de losanges. La base, séparée du pédicule par un chanfrein, est formée d'un talon renversé et présentant des losanges d'une scotie et d'un socle droit.

(1) Nous suivons la nomenclature et la classification proposées par M. de Caumont dans son cours d'antiquités, VIe. partie.

Quand on considère tout cet ensemble, le caractère et la disposition de ces moulures, il est impossible de ne pas assigner au font baptismal de Champ la date du XVe. siècle; mais il est encore une autre preuve qui achève la démonstration. Nous avons dit que le font est octogone; la partie supérieure du calice offre par conséquent huit faces d'égales dimensions. Deux de ces faces n'ont reçu aucun ornement, sur une autre on voit une fleur à six pétales encadrée dans un cercle; la quatrième présente deux draperies plissées, semblables à celles que l'on remarque sur les panneaux d'un grand nombre de portes sculptées au commencement du XVIe. siècle; et, chose plus significative encore, ces draperies sont surmontées de deux ogives en accolade; or, comme on ne trouve pas d'ogives de cette espèce avant le XVe. siècle, on sera obligé de conclure avec nous, que le font baptismal ne peut être antérieur à cette époque.

Une autre face représente Notre-Dame-de-Pitié, soutenant dans ses bras le corps inanimé de Jésus-Christ; dans un des angles se trouve un calice, et les trois autres angles renferment des fleurons analogues à ceux qui ornent les édifices du XVe. siècle.

Les trois dernières faces du réservoir offrent des bas reliefs, dont l'interprétation est assez difficile; cependant après y avoir bien réfléchi, nous croyons pouvoir en donner l'explication suivante. L'un des bas-reliefs en question présente une tête imberbe, à chevelure courte, et coiffée d'une couronne qui a beaucoup d'analogie avec la couronne ducale (Voir figure 5e.). Malgré cette faute de costume, nous pensons que le sculpteur a voulu figurer Charlemagne. Son intention deviendra évidente, si l'on considère le bas-relief voisin sur lequel on voit un personnage à cheval ayant une toque sur la tête, un sabre au côté, et jouant de l'olifant (Voir figure 6e.). Nous ne savons si



N.º 6.
N.º 5.
N.º 2.
N.º 4.
N.º 1.

notre conviction sera partagée, mais nous sommes persuadé que ce bas-relief représente Charlemagne se livrant à l'exercice de la chasse. La dernière face du font baptismal est couverte par un bas-relief, que nous regardons encore comme historique. A la droite du spectateur, un homme qui paraît déjà avancé en âge, est à genoux et les mains jointes. Plus à droite, on voit une fleur de lys d'assez grande dimension. A gauche, se tient debout un individu imberbe, vêtu d'une aube qui tombe jusqu'à terre. Il est coiffé d'une mître et tient dans ses mains une longue draperie, ou plutôt un manteau, qu'il a l'air de remettre au personnage agenouillé (Voir figure 6e.). Au risque de nous tromper encore, nous pensons qu'il faut voir ici le Pape saint Léon III, présentant à Charlemagne le manteau impérial, cérémonie qui eut lieu dans l'église du Vatican, le jour de Noël, la dernière année du VIIIe. siècle.

De tout ce qui précède, nous croyons devoir conclure: 1°. que l'église de Champ, loin de remonter au commencement du IXe. siècle, a été construite vers le milieu du XIe.; 2°. que cette église est néanmoins une des plus anciennes, peut-être même la plus ancienne que notre province ait conservée; 3°. que le font baptismal n'a été exécuté que pendant le XVe. siècle; 4°. enfin que le chapiteau sur lequel on voit deux personnages à cheval et trois des faces du font baptismal offrent, selon toutes les apparences, de véritables représentations historiques (1).

(1) On suppléera à l'insuffisance de notre mémoire au moyen des figures qui l'accompagnent, et qui sont des reproductions fidèles des dessins originaux exécutés il y a environ vingt-cinq ans, par M. Hogard père, d'Epinal. Nous devons les copies de ces dessins à l'obligeance de M. Hogard fils, membre de la Société d'émulation des Vosges. Les originaux accompagnent une notice historique (inédite) sur l'église de Champ, composée en 1822 par M. Mougeot, médecin, à Bruyères.

SÉANCES ADMINISTRATIVES

TENUES A VAUX-SUR-LAISON (CALVADOS)

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

Les 19 et 20 Juin 1848.

La session du Congrès archéologique de la Société française, à Dijon, en 1848, étant très-problématique, par suite des événements politiques, le conseil de la Société décida que les demandes de fonds, qui, chaque année, sont reçues à l'occasion de cette réunion générale annuelle, seraient examinées les 19 et 20 juin dans deux séances spéciales, qui auraient lieu à Vaux, chez M. de Caumont.

Par suite de cette décision, l'avis suivant fut adressé aux membres de la compagnie :

« Les membres de la Société française qui auraient des propositions à faire sont invités à assister à ces réunions ; elles auront lieu chaque jour de midi à 4 heures. MM. les Inspecteurs et les membres de la Société qui ne pourraient y assister, sont priés d'adresser *franco* leurs demandes, avant le 10 juin prochain. »

Séance du 19 juin.

Le 19 juin, la première séance s'est ouverte, à 1 heure,

dans le parc de Vaux, à l'ombre d'un berceau de verdure; voici le résumé succinct de cette séance.

M. de Caumont, après avoir rappelé le but de la réunion,



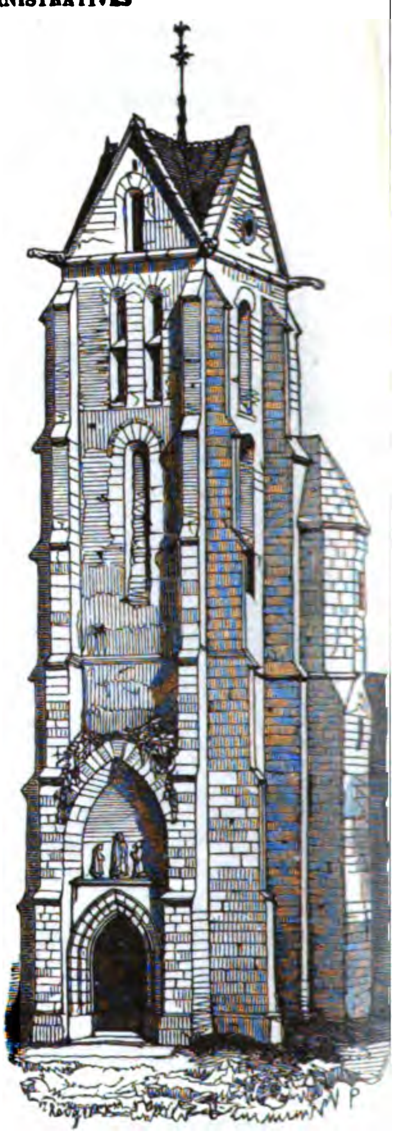
VUE D'UNE PARTIE DU PARC DU CHATEAU DE VAUX.

a communiqué les lettres qui ont été adressées au bureau et

qui sont au nombre de quinze. Il dit ensuite qu'avant de voter de nouvelles allocations, il est bon de reviser le tableau des allocations précédentes, afin de supprimer celles qui n'ont pas reçu leur emploi dans le délai de deux ans, fixé par la Société.

Dans cette catégorie se trouvent : 1°. une allocation de 200 fr. en faveur de diverses églises du Lot ; 2°. diverses allocations faites à Metz et s'élevant à 250 fr. ; 3°. une allocation de 200 fr. faite conditionnellement pour réparations à la chapelle de Châtillon (Rhône); 4°. 140 fr. votés pour concourir à la réparation des aquéducs de Lyon. — Ces diverses allocations sont supprimées.

L'an dernier la Société avait voté à Sens 100 fr. pour rejointoyer le clocher de l'église de Brannay. Sur la demande de M. de Magnitot, sous-préfet de l'arrondissement, qui avait promis de demander d'autre part une allocation au Conseil Général : cet administrateur n'étant plus à Sens, il n'y a pas lieu d'espérer que le travail puisse s'exécuter.



TOUR DE BRANNAY.

M. Victor Petit, de Sens, présent à la séance, pense, au reste, que cette réparation peut être ajournée et que le clocher de Brannay est très-solide ; l'allocation de 100 fr. en faveur du clocher de Brannay est rapportée.

Fouilles du Mont-d'Eraines. La Société française avait, sur la demande de M. le Cte. de Beaurepaire et de M. Jenvrain, contribué pour 60 fr. aux fouilles exécutées l'année dernière au Mont-d'Eraines sous la direction de M. Jenvrain, dans un lieu signalé par M. Galeron comme renfermant des constructions antiques. M. Jenvrain a fait parvenir un plan des constructions mises à découvert. M. de Caumont fait connaître la nature des objets qui ont été exhumés ; il y a parmi eux beaucoup de modillons en calcaire de Caen qui proviennent de corniches extérieures ou même de corniches intérieures, et un morceau de marbre de Vieux portant un commencement d'inscription ; malheureusement les fouilles n'ont pas été poussées assez loin pour faire connaître tout le monument : il y aurait lieu d'en entreprendre de nouvelles. M. de Caumont pense qu'une voie romaine qui s'embranchait avec le chemin haussé tendait vers la partie du Mont-d'Eraines où les constructions ont été trouvées.

M. Raymond Bordeaux présente le dessin d'un piédestal antique trouvé dernièrement à St.-Germain-la-Campagne en reconstruisant la nef de l'église. St.-Germain-la-Campagne est situé sur la limite du département de l'Eure, à peu de distance de la ville d'Orbec et sur le bord de la voie romaine qui conduisait de Lisieux à Condé-sur-Iton, *Condate* de l'itinéraire d'Antonin (1).

(1) V. le Cours d'antiquités de M. de Caumont, t. II, p. 149.
V. aussi les Recherches de M. A. Le Prévost sur les voies romaines du département de l'Eure.

Ce bloc, en marbre de Vieux, intéresse les antiquaires à cause de cette inscription :

NVM AVG
SIGNVMMERCVR
CVM SVA· AEDE EX
. . . . TA

Il forme un piédestal haut de 1m. 12 c. et large de 60



R. Bordeaux del.

centimètres, en le mesurant dans le sens de la corniche très-fruste qui le surmonte. La nef de l'église, où on l'a trouvé

était bâtie en bois; elle paraissait fort ancienne et tombait de vétusté : il servait de base à un poteau de la charpente. Comme on n'a pas de musée convenable à Evreux, M. Bonnin s'est borné à le faire placer dans le jardin des plantes ; mais vu l'existence de fissures profondes où l'eau pénètre, on craint que les premières gelées ne le fassent éclater : c'est pourquoi M. Bordeaux l'a dessiné avec toute l'exactitude possible.

M. de Caumont, après avoir insisté sur l'importance de cette découverte qui paraît prouver qu'il existait un temple de Mercure à St.-Germain ou dans le voisinage, SIGNUM MERCURII CUM ÆDE, fait remarquer que la trace des deux crampons qui fixaient les pieds de la statue sur ce bloc sont encore visibles. Il entretient ensuite la compagnie de quelques voies romaines qu'il a de nouveau parcourues ; il présente le dessin de la tête antique qu'il découvrit à Boulon il y a



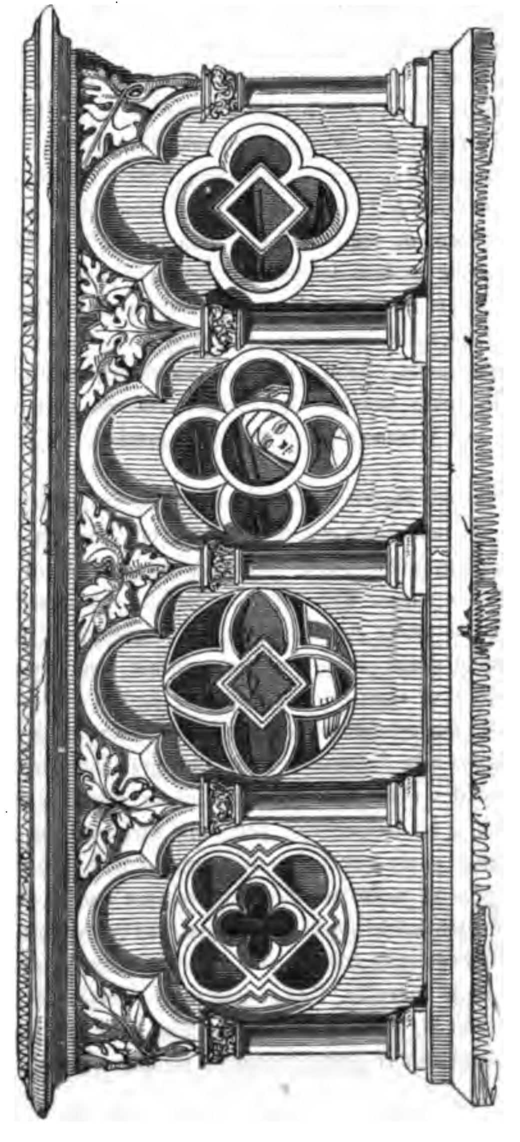
V. Petit del.

20 ans, et qu'il a fait graver pour la Statistique monumentale. Il indique quelques points où l'on pourrait tenter des fouilles avec chance de succès.

M. le trésorier Gaugain annonce qu'il a payé une partie des sommes votées l'année dernière pour différents travaux, mais qu'il reste plusieurs allocations à solder, les travaux n'ayant pas été commencés. Telles sont les allocations faites pour relever les tombes historiées de Villeneuve-l'Archevêque et pour dégager le tombeau de Cérisiers, département de l'Yonne. A ce sujet M. Victor Petit prend la parole et s'exprime ainsi :

« La Société française, dans l'une de ses séances générales tenues à Sens au mois de Juin 1847, a décidé qu'une somme de 50 fr., qui pourrait être portée à 100 fr., serait allouée pour servir exclusivement à la restauration d'un tombeau placé dans l'église de Cérisiers. M. Victor Petit croit devoir donner quelques nouveaux détails qui serviront de complément à sa notice insérée dans le Bulletin monumental, t. XIII., p. 257.

« Ce tombeau, placé au milieu de la nef, porte une inscription dans laquelle on trouve la date de M. CC. XXVI (1226). Il mériterait donc par son ancienneté d'être conservé, si déjà son caractère d'ornementation ne suffisait pas pour le faire apprécier. La gravure jointe à cette note représente l'une des quatre faces latérales de ce petit monument, non pas, il est vrai, tel qu'on le voit aujourd'hui, mais tel qu'on le voyait il y a peu d'années seulement. La base, et même une partie des colonnettes, fut enfouie sous un carrelage nouveau, quand on éleva le sol de la nef pour l'assainir un peu. Soit respect ou indifférence de la part des ouvriers, on ne changea rien à la position du tombeau ; la moitié disparut sous le niveau du carrelage nouveau. C'est précisément pour remettre au jour le soubassement du petit monument, qu'une somme de 100 fr. a été mise à la disposition d'une commission chargée de veiller à la bonne et prompte exécution de ce travail de restauration.



TOMBEAU DE L'ÉGLISE DE CÉRISIERS (YONNE).

« Voici, sur la proposition de M. Richelet, la nature des travaux à exécuter ; 1°. Enlever autour du tombeau et sur une largeur de 50 centimètres environ le carrelage actuel : 2°. Creuser le sol jusqu'à l'ancien pavé et border l'affouillement d'un petit mur de soutennement, de manière à dégager le soubassement le plus possible sans rétrécir trop le passage déjà assez étroit de l'espace laissé entre les bancs de la nef. Enfin établir autour du tombeau, et à hauteur d'appui, une très-simple grille en bois de chêne, assez forte pour résister aux ébranlements motivés par le passage fréquent des fidèles. Cette grille n'affecterait aucun caractère original.

« Ainsi serait rétabli, dans sa beauté primitive, le tombeau de Guido Brossarz de Cérisiers, et cela sans déplacement, sans remaniement ni retouches inutiles. »

Le Conseil approuve complètement ce principe conservateur de non-déplacement qui devra être mis en pratique aussi rigoureusement que possible, non-seulement à Cérisiers, mais encore dans toutes les localités où de semblables travaux pourraient être entrepris. Le déplacement et le remaniement d'une pierre sculptée présente, en raison de ses dimensions et aussi de sa pesanteur, de très-graves inconvénients. On ne doit réellement passer outre, que lorsque le *statu quo* offre des inconvénients plus grands encore. Ainsi, à l'égard des dalles funéraires ornées de ciselures ou d'inscriptions, le déplacement peut être sérieusement motivé. Le Conseil pense que lorsqu'un tombeau doit être dans un temps plus ou moins proche complètement usé et détérioré par le frottement des pieds, il y a urgence à l'enlever pour le replacer hors de toute atteinte, soit dans une chapelle, soit sur les parois de la muraille. Une simple pierre portant le nom du défunt, dit M. Richelet, peut être mise dans l'emplacement que remplissait la pierre tumulaire primitive. Quel que soit

le respect que commande toujours un tombeau, on ne doit pas hésiter à le déplacer, si par ce moyen, on le préserve de la destruction qui le menaçait.

L'application de ce principe de conservation étant réclamée pour deux dalles funéraires placées dans l'église de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne), la Société décide que les pierres tombales de cette église pourront être relevées. Elle nomme M. V. Petit commissaire spécial pour cette opération et pour celle relative au tombeau de Cérisiers.

Le Conseil maintient les différents crédits ouverts à M. l'inspecteur-divisionnaire, Des Moulins, et (sauf ce qui vient d'être arrêté) toutes les allocations inscrites au tableau imprimé dans le dernier compte-rendu et approuvé par la commission de comptabilité le 28 mars 1848.

On passe à la discussion des demandes de fonds adressées à la Société. La lettre écrite au bureau par M. l'Inspecteur de la division du Mans s'exprime ainsi : « Ne pouvant, à « mon grand regret, assister à la réunion, parce que je fais « partie du jury de la Cour d'Assises de la Sarthe, je vous « prie instamment de présenter au Conseil la note que j'ai « précédemment adressée au sujet des allocations suivantes, « et qui motive ma demande.

Cette demande se divise en deux parties, savoir :

« 1°. Pour les travaux de moulages de divers objets d'art « à l'aide desquels on formerait des séries de modèles de style « et d'époques différentes pour l'instruction des ouvriers qui « s'occupent spécialement de la restauration des anciens mo- « numents, et aussi pour achat de divers objets d'antiquités « propres à servir de types ou termes de comparaison dans « l'histoire de l'art. . . . . 350 fr.

« 2°. Pour secours aux trois églises de Clermont, de « Pringé, et de Châteaux-l'Hermitage comprises dans l'état « de demande de M. l'abbé Tournesac, inspecteur de la « Sarthe. . . . . 200 fr. »

M. de Caumont ajoute, en appuyant la 1re. partie de la demande de l'honorable M. Drouet, l'annonce d'une nouvelle très-importante : M. Hucher, antiquaire si consciencieux et si éclairé, se propose de faire, dans la salle du musée du Mans, un cours d'archéologie, particulièrement à l'usage des architectes, ouvriers sculpteurs, menuisiers, etc., etc.

On comprend combien cet enseignement peut être utile en familiarisant avec les formes usitées aux différents siècles du moyen-âge, ceux qui sont appelés à réparer nos monuments, nos vieilles boiseries, etc., etc. Or, on ne saurait trop engager M. Drouet à compléter la série chronologique de types anciens qu'il a déjà formée en si peu de temps, avec tant de zèle et de succès, et la Société s'associera en facilitant cette œuvre utile, à la bonne pensée de M. Hucher, pensée qui est aussi la sienne et qui serait mise à exécution, dans plusieurs villes, si l'on avait répondu aux exhortations de la Société française, ou plutôt s'il se trouvait quelques hommes aussi capables que M. Hucher ; malheureusement ils sont très-rares : la ville du Mans doit se féliciter de posséder des hommes aussi dévoués et aussi instruits que MM. Drouet et Hucher, on ne saurait trop encourager leurs généreux efforts.

M. Richelet, du Mans, membre du conseil, prend la parole et s'exprime ainsi :

« Le musée monumental de la ville du Mans, fondé il y a deux ans par une commission à la tête de laquelle se trouve M. Drouet, inspecteur-divisionnaire de la Société française, offre déjà un véritable intérêt et est appelé par la suite à rendre de grands services aux études archéologiques.

« Le but de sa création, depuis long-temps encouragée par la Société, était sans doute de recueillir et d'arracher à la destruction tous les fragments anciens, mais il avait encore un autre but non moins important, celui de présenter aux artistes et aux ouvriers habiles, chargés de restaurations ou

de compositions nouvelles, des séries non interrompues de modèles, applicables aux divers genres et aux différents âges.

« Comme il est impossible de se procurer des échantillons originaux en tout et pour tout, on a eu l'heureuse idée d'y suppléer par des moulages. Ainsi, dans un assez bref délai, l'artiste et l'ouvrier pourront venir puiser, là, d'utiles enseignements et se mettre à même de ne pas confondre les divers styles; et cela avec d'autant plus de facilité qu'un des membres distingués de la commission se propose d'ouvrir un cours pratique en présence même des objets collectionnés.

« Il serait à désirer que de semblables établissements fussent créés dans un grand nombre de localités; pour y concourir et prouver l'utilité qu'il y attache, le Conseil de la Société française pourrait proposer des primes de 200 fr. aux premières villes où ce projet aura reçu, sur des bases analogues, un commencement d'exécution. »

La proposition de M. Richelet est prise en considération, elle ne fait d'ailleurs que rappeler une délibération déjà ancienne portant que des allocations semblables pourront être faites en faveur des musées de province dans lesquels on formera une série chronologique et bien classée de détails architectoniques. La Société a voté depuis 15 ans diverses sommes pour exécuter des moulages à Angers, à Saumur, à Niort, à Bordeaux, à Saintes, à Poitiers et dans plusieurs autres villes. Ces moulages ont été déposés dans les musées les plus voisins; le musée d'Angers entr'autres renferme un très-grand nombre d'objets moulés aux frais de la Société française.

La Société s'empresse de faire droit à la proposition de M. Richelet, et d'encourager, comme il le demande, la création de musées d'antiquités dirigés d'après les idées qui ont présidé à la création de celui du Mans.

L'allocation de 350 fr. demandée par M. Drouet est accordée à l'unanimité.

100 fr. sont aussi votés pour réparations à l'église de Clermont, sous la condition expresse que cette somme ne sera employée qu'à des travaux de consolidation, sous la surveillance de MM. Drouet, Tournesac et Hucher.

Les autres demandes sont ajournées.

Le Conseil arrête que 12 exemplaires des Définitions élémentaires de quelques termes d'architecture, seront adressés à M. Drouet, conformément à sa demande, pour être distribués aux ouvriers du département de la Sarthe qui s'occupent de restaurations et de sculpture ; qu'en outre une distribution du même ouvrage et de quelques autres livres d'archéologie pourra, s'il y a lieu, être faite à Bernay.

Plusieurs autres demandes de fonds sont renvoyées à la séance du lendemain.

M. de Caumont communique une lettre de M. Baudot, président de la commission archéologique de la Cote-d'Or, et l'un des secrétaires-généraux du Congrès, annonçant qu'il lui paraît impossible de tenir cette année, à Dijon, le Congrès archéologique de la Société française, même en le retardant jusqu'à la fin de l'année, les préoccupations politiques étant les mêmes; il demande que la session soit remise à l'année prochaine.

Le Conseil, tout en regrettant vivement d'être obligé de renoncer à cette réunion qui devait être pleine d'intérêt, et à laquelle devaient se rendre beaucoup de membres, ne peut que s'en rapporter à ce sujet à l'avis de ceux qui s'étaient chargés d'organiser la session. Le Congrès n'aura pas lieu cette année à Dijon si MM. les secrétaires-généraux persistent à le croire impossible.

Un membre demande si le Congrès ne pourrait pas se transporter à Auxerre, ville intéressante par sa cathédrale, l'église St.-Germain, et qui renferme beaucoup d'hommes instruits:

nous verrions ainsi, ajoute l'auteur de la proposition, une partie du département de l'Yonne qui fait suite à celle que nous avons explorée avec tant d'intérêt l'année dernière à Sens. M. Victor Petit est chargé de prendre des renseignements sur les chances qu'offrirait la ville d'Auxerre pour un Congrès archéologique et d'en faire l'objet d'un rapport ultérieur.

M. de Caumont pense que Nevers est parfaitement situé pour une réunion générale de la Société française; Mgr. Dufêtre a toujours favorisé les travaux archéologiques et est depuis long-temps membre de la Société, mais il faudrait que M. l'abbé Crosnier voulût bien se charger des fonctions de secrétaire-général, et il n'habite pas Nevers. Nevers est du reste un point sur lequel la Société française devra tôt ou tard se réunir : il en est de même de la ville de Bourges, très-centrale et maintenant si facile d'accès au moyen du chemin de fer. M. de Caumont y est allé l'année dernière pour les mesures préparatoires à prendre si ce projet était mis à exécution, mais les circonstances politiques ont empêché d'y donner suite.

On voit que la Société française ne manque pas de centres bien choisis pour ses réunions ultérieures.

La séance projetée à Bernay aura lieu le 20 juillet dans la grande salle du tribunal de première instance; elle sera présidée par M. de St.-Germain, inspecteur des monuments de l'Eure: M. Bordeaux remplira les fonctions de sécrétaire-général.

Madame Philippe Lemaistre doit y faire plusieurs communications.

M. Bouet est chargé de dessiner plusieurs monuments dont Madame Lemaistre a déjà entretenu la Société à Rouen.

On passe aux diverses communications.

M. Bouet a fait dernièrement des excursions archéologiques dont il est donné connaissance et dont il sera plus amplement rendu compte dans le Bulletin, quand les planches qui doivent accompagner le texte seront gravées.

M. de Caumont rappelle la description, donnée dans le compte-rendu de l'année dernière, du calice de St.-Pierre-le-Rond, à Sens (p. 268 et 289). Ce calice n'avait pu être gravé pour être joint au volume ; depuis, le dessin a été mis sur bois et gravé. M. de Caumont le présente comme le



type d'une époque qui a produit beaucoup d'ouvrages dont plusieurs sont conservés dans les trésors de nos églises.

M. Emmanuel Paty, inspecteur de la Société française, pour le département de Seine-et-Marne, qui depuis huit mois habite la ville de Dreux, indique sommairement quelles ont été ses recherches et ses découvertes depuis qu'il s'est fixé dans cette ville; le pays est fertile en monuments qui sont loin d'être connus, et dont la plupart n'ont pas été décrits ou l'ont été de manière à donner de fausses idées. Les voies romaines doivent aussi être plus rigoureusement étudiées, enfin des manuscrits renfermant des documents précieux pourront être examinés avec plus d'attention qu'on ne l'avait fait; plusieurs mémoires seront adressés prochainement à la Société sur cette partie du département d'Eure-et-Loir.

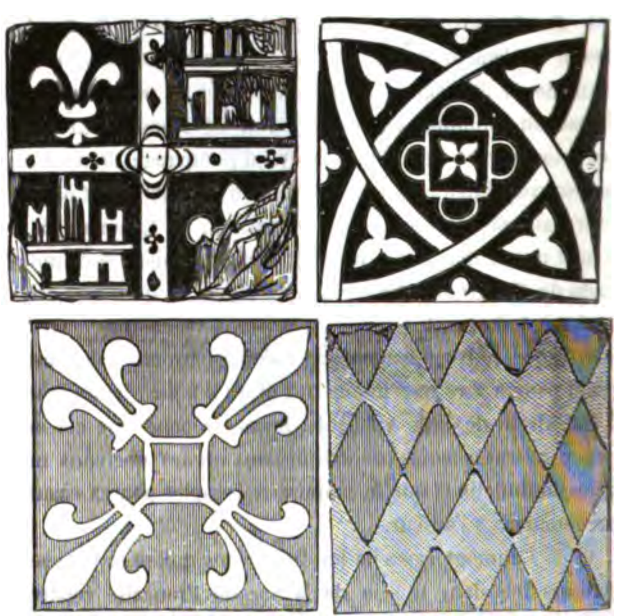
M. Barthélemy, inspecteur divisionnaire de la Bretagne, adresse également des renseignements sur quelques monuments de la Bretagne, et rappelle qu'il a précédemment adressé un volumineux manuscrit intitulé *Rapport sur quelques monuments des Côtes-du-Nord*, ouvrage dont il est l'auteur conjointement avec M. Guimard, membre du Conseil. Ce travail est accompagné de dessins. M. de Caumont dit à ce sujet que le manuscrit devait être imprimé dans le compte-rendu du Congrès archéologique de Dijon, et qu'il sera conservé soigneusement.

M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence (Drôme), demande quand pourra être imprimé le travail qu'il a fait parvenir sur la cathédrale de celle ville; le bureau répond que cet ouvrage paraîtra au moins par extrait dans un des prochains numéros du Bulletin et que le manuscrit complet pourra ensuite être retourné à l'auteur.

M. de Caumont rappelle les discussions qui se sont élevées plusieurs fois dans le sein de la Société Française relativement au pavage ancien des églises, notamment la discussion qui a eu lieu à Tours le 8 septembre dernier et dans laquelle

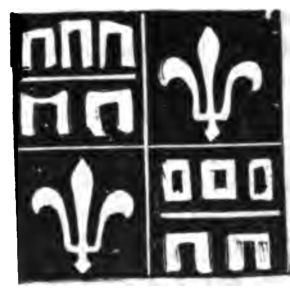
furent entendus MM. Didron, Daly, Verdier, Loriquet, l'abbé Crosnier, Taillard, l'abbé Manceau, Des Moulins, Duchalais, l'abbé Poquet, l'abbé Masson.

Il ne voulut pas l'année dernière interrompre la discussion pour donner des renseignements sur la nature même de ces pavés, parce qu'il s'agissait principalement, à Tours, de se prononcer sur le mode de pavage à employer et non sur la nature des pavages usités aux différents siècles. Aujourd'hui rentrant plus particulièrement dans le côté archéologique de la question, M. de Caumont parle des pavés en terre cuite émaillés qui abondaient dans les constructions civiles comme dans les édifices religieux. Les pavés en terre cuite, du XIIIe. et du XIVe. siècle. se ressemblent tous, et l'on ne peut douter qu'il n'y eut de



grandes fabriques travaillant sur les mêmes patrons et d'après les mêmes principes. M. de Caumont présente divers dessins de

pavés apportés de l'abbaye du Plessis-Grimoult par M. Morière, membre de la Société ; il fait observer que sur tous les pavés du même genre, présumés du XIII[e]. siècle ou du XIV[e]., les mêmes figures, les mêmes armoiries sont reproduites par les fabriques ; ainsi on retrouvait les types que nous venons de figurer dans la salle des Gardes de l'abbaye-aux-Hommes de Caen, à St.-Pierre-sur-Dive, à Longues. Il devient évident que ces types avaient été adoptés par les fabriques. Les châteaux (armoiries de Castille) sont une espèce d'ornement très-fréquent non-seulement sur les pavés, mais aussi dans les bordures des vitraux.

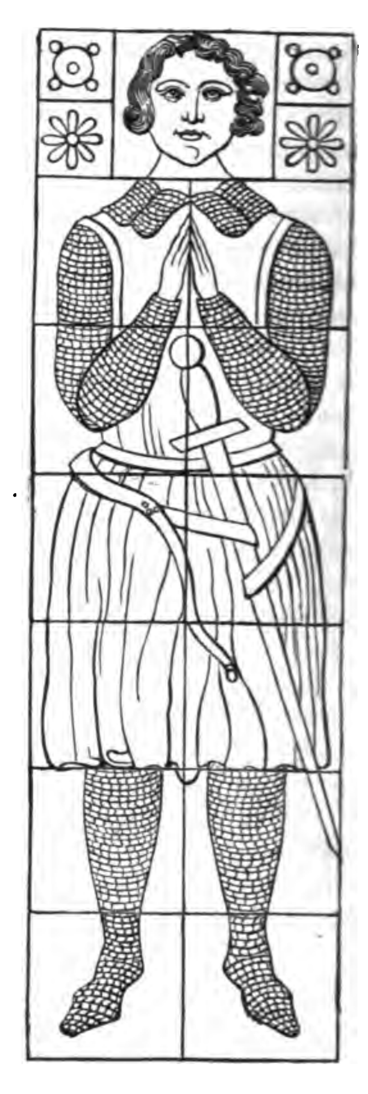


Il a dû exister, en Basse-Normandie, une ou plusieurs fabriques de briques émaillées qui répandaient partout leurs produits, et, dans le Calvados où la pierre est si belle, où on peut la débiter en grandes dalles pour le pavage et les pierres tombales, on a, surtout à une certaine époque, préféré le pavage en terre émaillée. Les belles rosaces de la salle des Gardes de l'abbaye de St.-Etienne, celles du sanctuaire de St.-Pierre-sur-Dive, les pavés de l'abbaye du Plessis-Grimoult, de Longues, de Fontenay et autres le démontrent suffisamment.

On a fait, au XIII[e]. siècle et au XIV[e]., de grandes tombes formées de carreaux en terre cuite émaillée dont la réunion figurait l'image du défunt. Il y en a eu de semblables à Longues; d'après le témoignage de M. Lambert, il en existait aussi de très-belles à Fontenay-sur-Orne, et les dessins nous en ont été conservés dans un manuscrit renfermant des documents sur plusieurs de nos abbayes de la Basse-Normandie (1).

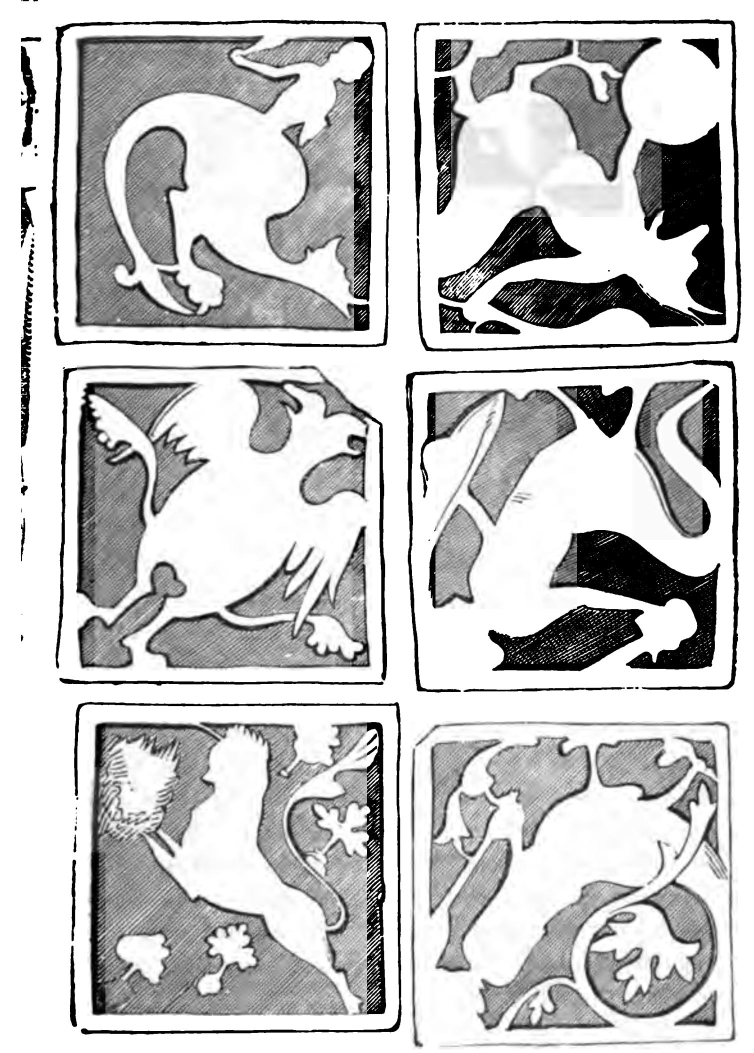
(1) V. la Statistique monumentale du Calvados, par M. de Caumont, t. II, p. 153.

La tombe que voici, dessinée sur bois par M. L. Maufras, membre de la Société, d'après le manuscrit en question, se composait de treize morceaux de briques ayant chacun 8 pouces en carré ; elle représentait un chevalier armé de son épée et vêtu de sa cote d'armes et de la cote de mailles. On en connaissait plusieurs du même genre, à Fontenay. Au Breuil, près Bayeux, M. Lambert a signalé il y a long-temps une belle inscription du XIVe. siècle peinte en noir sur émail jaune ; il y a beaucoup d'exemples épars de l'emploi de la terre cuite émaillée, pour pavages, et l'on pourra en faire l'historique.



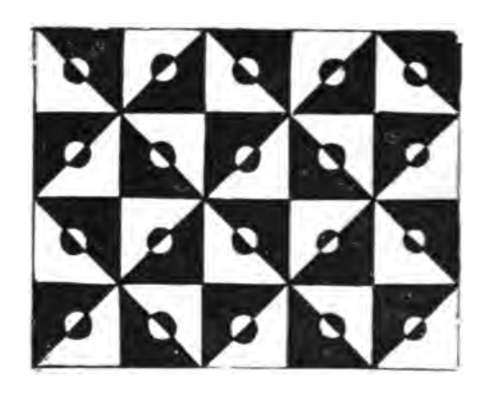
Il ne paraît pas, par ce qui nous reste aujourd'hui, que jamais on ait eu dans nos églises des pavés en pierre incrustés de ciment brun, comme on en voyait dans quelques églises du département du Nord et

du Pas-de-Calais à la fin du XIIe. siècle et au XIIIe.



PAVAGES D'ÉGLISES DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

— M. de Caix communique le spécimen d'un pavé de la fin du XIVe. siècle ou du XVe. En passant au Mans, dernièrement,



REPRÉSENTATION D'UN PAVAGE DU XVe. SIÈCLE AU MANS.

dit-il, j'ai vu incrustée, dans les murs des bas-côtés de la nef, une pierre tombale que je n'ai pas eu le temps de déchiffrer, mais que j'ose affirmer être du XIVe. siècle avancé ou du XVe. Cette pierre a cela de particulier, que le personnage qui me semble un évêque, est représenté sur une dalle ou table posée sur six pieds en forme de colonnes. Cette représentation est en perspective, de sorte que le pavage y est représenté. Voici le croquis que j'en viens de faire à la hâte. La partie des carrés et petits ronds qui ne sont pas hachés, figurent la pierre à sa surface polie. Les parties hachées sont en creux et se trouvaient remplies de mastic, de manière à reproduire soit des incrustations de marbre, soit d'autres matières. Toute la dale, lettres, trait et ornements, étaient ainsi taillés en creux et remplis de mastic.

M. G. de Soultrait, inspecteur de l'Allier, était deux jours avant la séance dans le Calvados ; une affaire l'a rappelé à Paris, mais il a chargé le bureau de présenter à la réunion la 1re. partie de sa Statistique monumentale du département de la Nièvre ; elle contient la description détaillée de toutes les communes du canton de Dornes, arrondissement de Nevers ; c'est un travail excellent, rempli de détails curieux, parfaitement conçu et que l'on peut considérer comme un très-bon modèle à suivre. Après l'examen de ce livre et le rapport auquel il a donné lieu, des remercîments ont été votés à M. de Soultrait, et l'invitation pressante lui a été faite de continuer sur le même plan la revue de toutes les communes de la Nièvre : c'est un travail immense, mais dont l'utilité ne saurait être contestée, et qui méritera à l'auteur la reconnaissance de tous les amis de l'histoire.

M. de Soultrait, élève de l'école des Chartes, homme de goût et antiquaire instruit et judicieux, saura conduire à bonne fin cette entreprise si bien commencée. Le conseil a examiné aussi avec le plus vif intérêt la brochure du même auteur, intitulée : *Note pour une bibliothèque Nivernaise.* Le but de cet ouvrage est de faire connaître celles des richesses bibliographiques qui ont échappé jusqu'à ce jour aux investigations des historiens, et de décrire d'une manière exacte celles qui n'ont été qu'imparfaitement indiquées par eux ; il serait à désirer que pour chaque pays il y eût un travail semblable d'entrepris.

La séance est levée à 4 heures et renvoyée au lendemain.

Séance du 20 *juin.*

La séance est ouverte à 2 heures ; MM. Richelet et Gaugain présentent quelques observations sur le procès-verbal de la séance du 19.

M. Gaugain prend la parole pour faire son rapport sur des demandes de fonds qui lui ont été directement adressées : diverses demandes ont été faites pour des églises qui ne sont pas bien connues et dont on a négligé d'envoyer la description ou les dessins ; il y a lieu d'ajourner la discussion. Deux autres églises sont connues de la plupart des membres de la Société, ce sont celles de Cottun et de Ryes ; M. le curé de Ryes a déjà donné des preuves de son bon goût ; son église est une des plus intéressantes du canton ; une souscription est ouverte pour l'achèvement des travaux. La fabrique de Cottun désire faire rétablir des colonnettes qui avaient été coupées par suite de l'établissement des boiseries : cette réclamation mérite d'être approuvée. 50 fr. sont accordés à chaque église comme souscription d'encouragement aux travaux projetés. MM. G. de Villers, Lambert et Gaugain sont chargés de surveiller ces travaux.

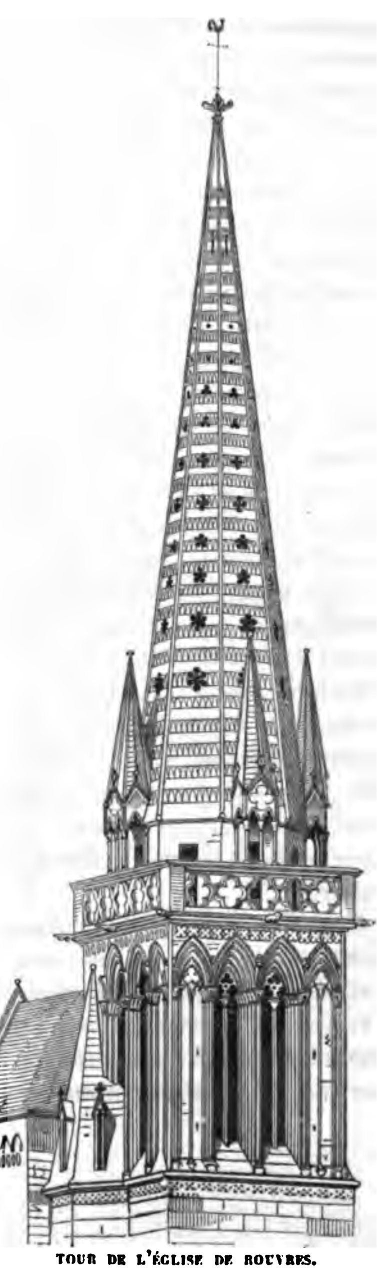
Les 200 fr. votés l'an dernier pour consolider l'église de Ste.-Marie-Aux-Anglais ont dû être employés ; cependant la Société n'a pas encore reçu les pièces comptables, et M. Billon, commissaire désigné, n'a pas fait de demande à M. le trésorier.

Quant aux 300 fr. votés pour la belle tour de Rouvres, il n'est pas probable que cette somme soit réclamée d'ici à quelque temps, car il faudrait que le gouvernement vint en aide pour que les travaux pussent être commencés ; c'est d'ailleurs une opération très-délicate, comme on l'a vu par le rapport de M. Pelfresne. Le vénérable curé, M. Hugo, vient de mourir dans un âge fort avancé, ce qui ne peut que retarder l'exécution du projet de restauration. En tout cas, les fonds sont prêts et conserveront leur destination.

MM. de Caumont et Victor Petit, qui viennent de faire une tournée dans l'arrondissement de Bayeux, parlent d'un grand nombre de fenêtres refaites ou nouvellement percées dans les

églises de l'arrondissement: M. Delaunay, architecte, a pratiqué dans beaucoup d'endroits des fenêtres ogivales géminées avec une petite rose au sommet comme on en faisait dans le XIIIe. siècle et parfois au commencement du XIVe. La pierre a été très-bien coupée à Vierville, à Etreham, à Campigny et dans d'autres églises et il n'y a pas de critique à faire de l'exécution : seulement il a paru à ces messieurs que partout on avait copié le même patron, bien que les églises offrent des styles un peu différents : il eût été bon de varier le système, et de le mettre parfaitement en harmonie avec les édifices.

A Formigny des ouvertures arrondies au sommet, avec tores et colonnettes un peu lourds et qui



Victor Petit del.

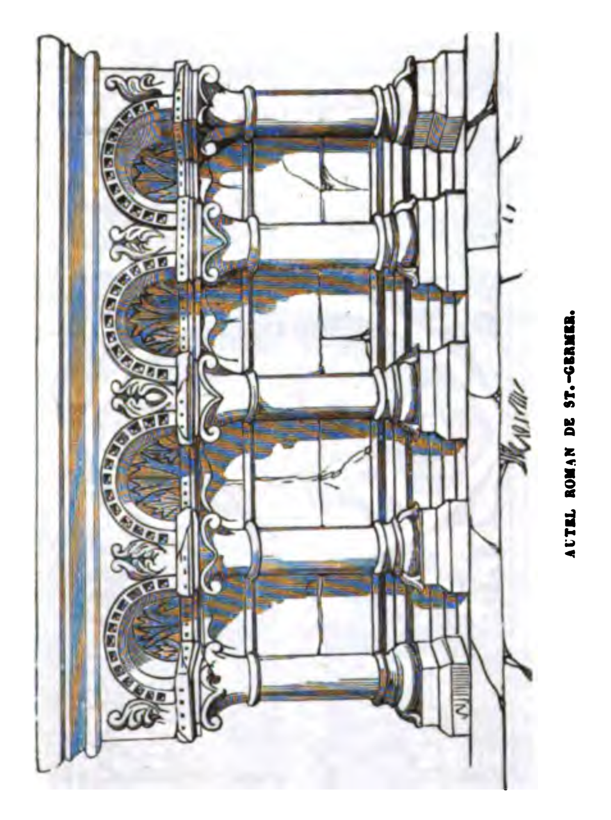
TOUR DE L'ÉGLISE DE ROUVRES.

n'appartiennent à aucun style bien caractérisé, ont été percées dans la nef, du côté du sud. Cette nef est romane, il eût été facile de faire des ouvertures du même style.

A part cette aberration et quelques autres, qui peut-être doivent être attribuées aux entrepreneurs plutôt qu'aux architectes, l'arrondissement de Bayeux se distingue de tous les autres de la Basse-Normandie, par les restaurations nouvellement faites dans le style du moyen-âge ; il n'y en a pas un seul où l'on puisse citer autant de travaux de ce genre aussi convenablement exécutés ; les restaurations de Magny, de Ryes, de Tours, d'Etreham, de Campigny, de Louvières, satisfont sauf quelques détails. Il paraît qu'une grande partie de ces restaurations ont été dirigées par M. Delaunay, membre de la Société française. Il est à craindre seulement que M. Delaunay n'engage parfois MM. les curés à percer des fenêtres neuves pour donner plus de jour, là où il n'y en avait pas, et qu'il ne les détermine ainsi à faire des innovations dont l'effet peut séduire, mais qui modifient plus ou moins l'état primitif du monument ; ainsi la fenêtre à deux bayes dont nous avons parlé, peut être trop brillante et trop élevée pour des églises qui n'avaient primitivement que d'étroites lancettes. Il est un principe que la Société a toujours proclamé, c'est d'innover le moins possible, et de reproduire ce qui existait dans le monument lui-même, sans emprunter à d'autres des détails plus élégants, même lorsqu'ils se rapporteraient à la même période archéologique.

L'église de Tour est très-intéressante surtout depuis les grands travaux qu'on y a faits ; c'est un monument très-important ; le chœur, d'une élévation considérable, paraît du XIVe. siècle : le chevet est très-remarquable d'exécution, et depuis l'enlèvement des boiseries, les arcatures qui ornent les murs latéraux du chœur produisent un grand effet.

Les autels des chapelles du transept ont été construits en pierre ; d'après l'avis de M. Lambert, on a imité l'autel de Saint-Germer. La Société française l'avait indiqué de son côté comme un beau type pour les églises romanes. La nef et le



AUTEL ROMAN DE ST.-GERMER.

transept de Tour appartenant à ce style, on a bien fait de copier l'autel de St.-Germer. Le rétable en pierre qui a été composé pour ces deux autels laisse à désirer : on aurait pu n'en pas faire et l'effet aurait été aussi bon peut-être.

A l'occasion des autels romans pour les églises de ce style, une discussion s'engage à laquelle MM. Gaugain, Richelet et de Caumont prennent part. Plusieurs types sont indiqués



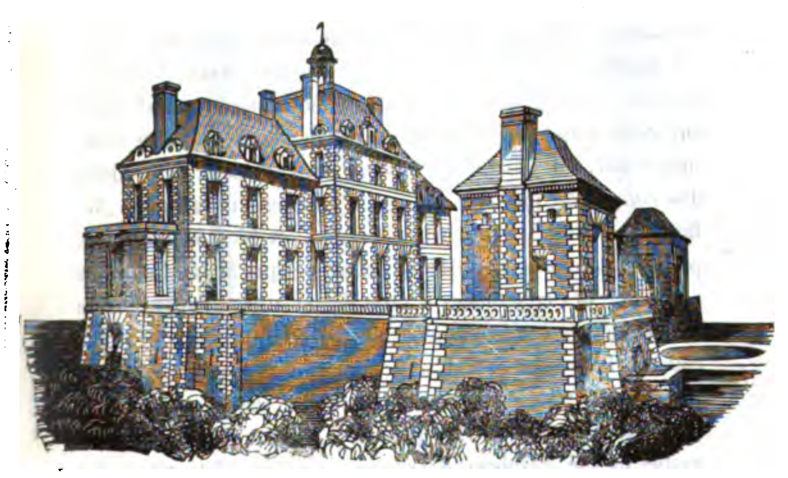
AUTEL ROMAN D'AVENAS (SAÔNE-ET-LOIRE).

comme ayant été, au XIIe. siècle, usités dans nos églises.

M. de Caumont, du reste, les a décrits dans la 6e. partie de son Cours. Pour les églises qui pourraient consacrer quelqu'argent à des sculptures, l'autel d'Avenas paraît à M. de Caumont un très-beau type à reproduire ; on voit sur le devant de l'autel, au-dessous de la table portée sur des colonnes, le Christ dans l'auréole elliptique et les douze Apôtres rangés sur deux lignes.

MM. de Caumont et Victor Petit continuent leur rapport sur l'inspection qu'ils viennent de faire dans l'arrondissement de Bayeux ; M. Victor Petit présente 40 dessins rapportés de cette excursion et qui sont destinés à figurer dans la Statistique monumentale du Calvados.

M. de Caumont a pensé qu'à une époque où la propriété se divise de plus en plus, où les impôts toujours croissants accablent la propriété foncière, les châteaux sont plus que jamais en danger de périr, il a donc cru devoir reproduire quelques châteaux modernes dans la suite de la Statistique



Bouet del.

CHATEAU DE BALLEROY.

monumentale, ce qu'il n'avait pas fait dans le 1er. volume.

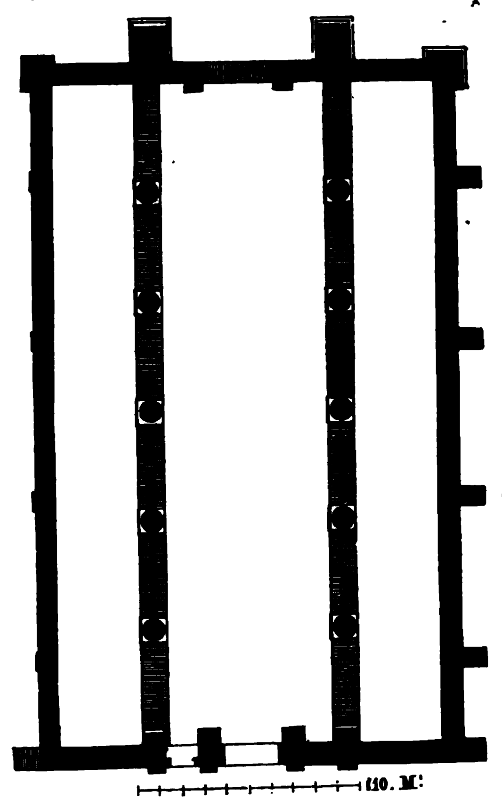
Ce nombre sera toujours restreint, mais on ne peut laisser de côté dans une Statistique monumentale des édifices aussi importants, quoique modernes, que celui d'Assy, arrondissement de Falaise. L'arrondissement de Bayeux en présente un moins grand nombre que celui de Falaise, et pourtant M. Victor Petit en a dessiné quelques-uns, notamment ceux de Vierville, de Magny, d'Etreham. M. Bouet a dessiné avec soin celui de Balleroy. Le château moderne de Vaubadon est en démolition. L'arrondissement de Bayeux est extrêmement riche en manoirs du XVIe. siècle, quelques-uns ont de très-beaux détails de la renaissance.

Dans le nombre des dessins faits soit par M. Victor Petit, soit par M. Bouet, l'année dernière, il y a près de 39 manoirs ou châteaux du XVe. et du XVIIe. siècle, offrant d'intéressants détails.

M. de Caumont prend la parole pour entretenir le Conseil de ses travaux sur l'architecture civile du moyen-âge; depuis quelque temps, il a observé particulièrement les granges, les halles et d'autres constructions de cette espèce qui n'ont été jusqu'ici, en France, l'objet d'aucun travail; il espère pouvoir avant peu terminer un mémoire assez considérable sur cette classe de monuments dédaignée et pourtant très-importante. M. Victor Petit vient de dessiner et de prendre des coupes de plusieurs granges d'abbayes du Calvados. M. Bouet doit aussi en donner plusieurs, et bientôt toutes les planches seront prêtes pour le mémoire que M. de Caumont a rédigé : dès ce moment il croit devoir attirer l'attention de la Société sur ces monuments en présentant le plan et la façade de la grange de l'abbaye d'Ardennes, près Caen : c'est peut-être la plus importante du Calvados, elle a près de 150 pieds de longueur et l'on pouvait y loger, dit-on, 80,000 gerbes de blé. L'abbaye d'Ardennes est, en effet, placée au milieu d'une plaine dont les principaux produits devaient

consister en céréales, soit qu'elles provinssent des dixmes, soit qu'elles provinssent des cultures de l'abbaye.

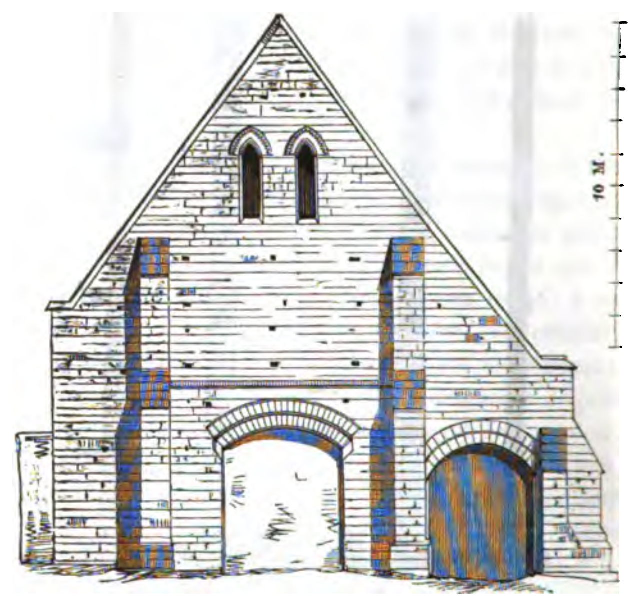
Quelques détails préliminaires sont donnés sur la distribution des granges ; dans les grands édifices de ce genre, les charrettes entraient par une des extrémités et sortaient par l'autre ; la



PLAN DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

grange était, comme les églises, divisées en trois nefs, la nef centrale communique avec les ailes latérales par des arcades portées le plus souvent sur des colonnes monocylin-

driques, comme on le voit par le plan de la grange de Perrières. Le blé était tassé dans le centre et dans un des bas-côtés ; l'un des bas-côtés qui souvent correspondait à deux grandes portes restait libre pour la circulation, quand l'abondance des céréales n'obligeait pas à le remplir. Dans d'autres granges la circulation se faisait par la nef centrale, et l'on tassait de préférence le blé dans les bas-côtés. Quant aux façades, elles se ressemblent toutes et offrent comme celle de la grange d'Ardennes, une élévation garnie de contreforts et un grand toit couvrant la grande nef et les ailes.



V. Petit del.

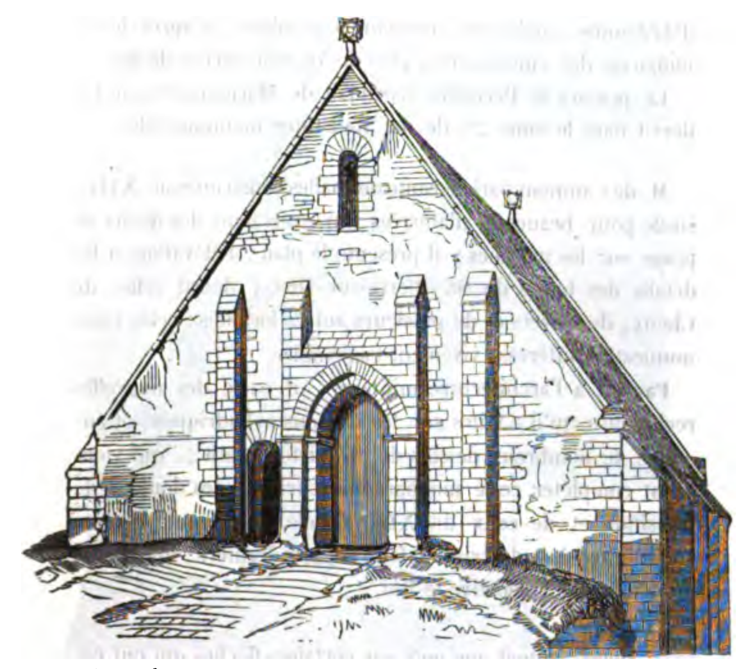
FAÇADE DE LA GRANGE D'ARDENNES (XIIIe. OU XIVe. SIÈCLE).

Jamais on ne trouve de voûtes en pierre. La lumière ne provenait dans ces vastes magasins que par deux ouver-

tures, ordinairement en forme de lancettes, pratiquées dans les deux gables.

Enfin, sur les côtés il y avait une ou deux portes, et dans quelques granges les charrettes entraient et sortaient par ces ouvertures latérales.

Tous ces faits, ajoute M. de Caumont, seront démontrés dans mon mémoire et dans les tomes 2 et 3 de ma Statistique monumentale du Calvados. Les plus belles granges que je connaisse sont du XIIIe. ou du XIVe. siècle; la grange de



V. Petit del.

GRANGE DE PERRIÈRES (XIIe. SIÈCLE).

Perrières, arrondissement de Falaise paraît de la fin du XIIe.

La grande entrée pour les charrettes correspond à la nef centrale et les chevaux attelés sortaient par l'extrémité opposée : une petite porte près de la porte principale n'était accessible que par les gens de pied. Les colonnes monocylindriques de la grande nef portent des ogives de transition ; les chapiteaux en sont ornés de grandes feuilles *romanes*, enfin le sommet des gables est couronné d'un antéfixe de l'époque ; une seule fenêtre cintrée était ouverte dans chacun des gables.

Cette grange, très-curieuse, n'a pas 100 pieds de longueur ; elle est conséquemment beaucoup moins grande que celle d'Ardennes, mais peut contenir cependant, d'après le témoignage des cultivateurs, plus de 40,000 gerbes de blé.

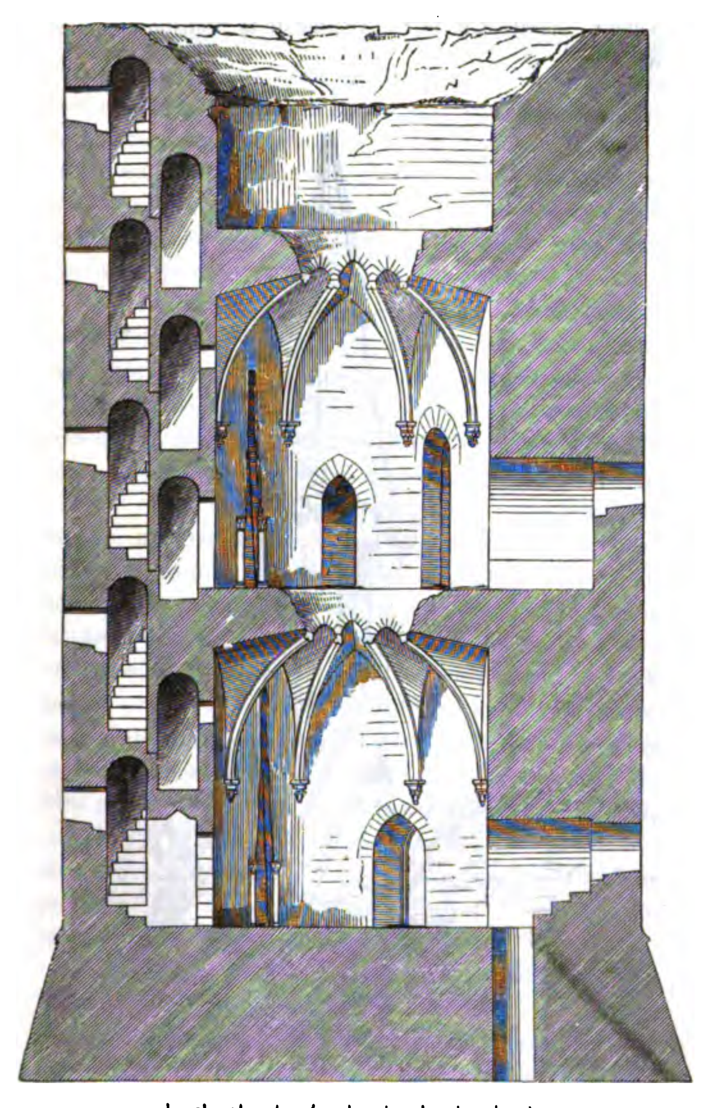
Le prieuré de Perrières dépendait de Marmoutiers, je l'ai décrit dans le tome 2e. de ma Statistique monumentale.

M. de Caumont parle ensuite des halles construites au XIIIe. siècle pour beaucoup d'abbayes qui exerçaient des droits de péage sur les marchés ; il présente le plan, l'élévation et les détails des halles de St.-Pierre-sur-Dive ; décrit celles de Cheux, de Noyers et de plusieurs autres localités : cette communication intéresse vivement l'assemblée.

Passant à l'architecture militaire, il parle des nouvelles recherches qu'il a faites sur les donjons cylindriques, et annonce de nombreux dessins de M. Victor Petit, qui viendront compléter cette monographie curieuse des donjons de transition et de ceux du XIIIe. siècle. Il présente comme complément à la description faite l'année dernière, une coupe du donjon de Villeneuve-le-Roi.

M. Bouet soumet une note sur certaines flèches qui ont été établies en encorbellement sur le mur qui sépare la nef du chœur, et dont le Calvados offre plusieurs exemples.

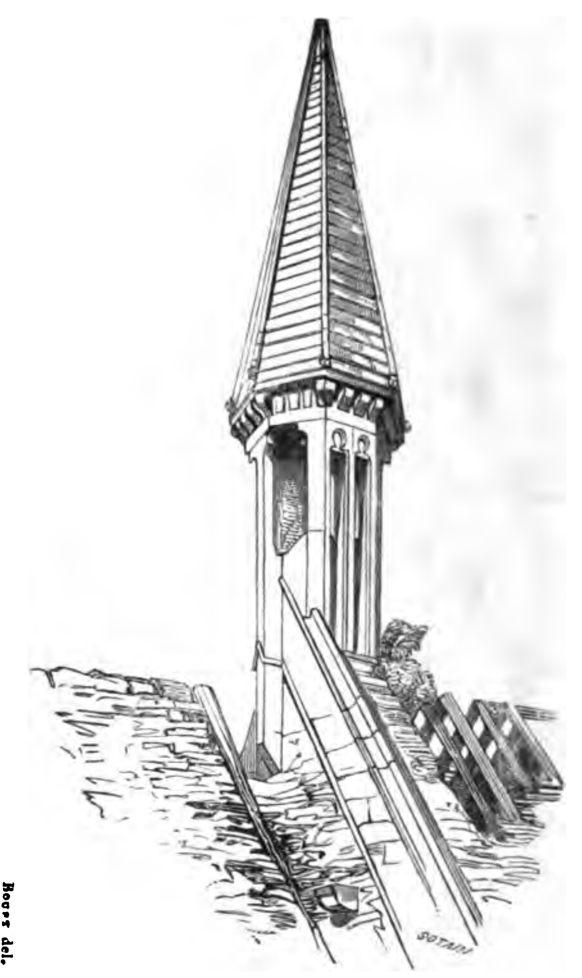
Une des plus remarquables se voit à l'église en ruines de



Victor Petit.

COUPE DU DONJON DE VILLENEUVE-LE-ROI.

Villons, décrite dans le 1er. volume de la Statistique monumentale.



TOUR DE L'ÉGLISE DE VILLONS (CALVADOS).

M. Bouet analyse, à cette occasion, un article dans lequel

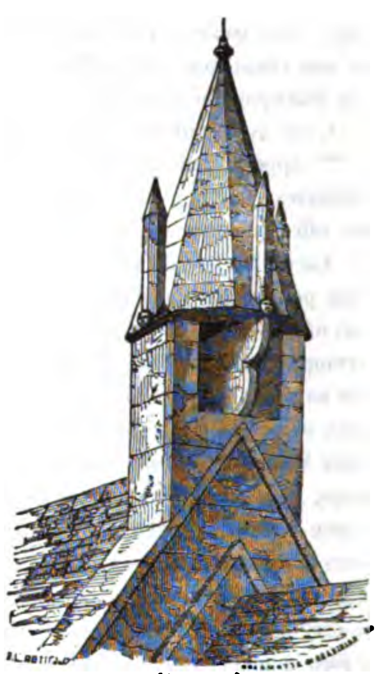
il cherche à remettre en honneur ces modestes clochers de village, ces gables à jour, où l'architecte peut offrir à Dieu tout son talent sans être à chaque pas arrêté par la pauvreté de la fabrique qui l'emploie.

« C'est avec bonheur, dit M. Bouet, que nous avons vu M. *** appeler dans *l'archéological journal* l'attention des architectes, sur une élégante espèce de flèches dont notre pays offre quelques exemples. Voici cet article.

« Aucun clocher, dit l'auteur anglais, n'est mieux approprié à une petite église de village que celui qui, porté sur un simple mur, nécessite une moins grande dépense de matériaux, et n'interrompt pas la simplicité de plan désirable dans un édifice de cette nature. Aussi trouvons-nous plusieurs exemples de simples gables évidés pour recevoir des cloches, placés sur l'arche qui sépare le chœur de la nef comme à Skelton, près York, et à Dinsey, près Oxford, mais plus souvent sur le mur de l'ouest comme à Northborough, dans le Lincolnshire et dans plusieurs autres endroits. — Cette sorte de beffroi a été souvent employée dans des églises modernes, mais pas toujours avec un égal succès.—Comme ce n'est réellement pas chose facile de bien composer une façade de l'ouest surmontée d'un gable-clocher, la largeur que l'on demande dans les nouvelles églises augmentant beaucoup la difficulté ; on obtient un contour général plus agréable en plaçant le clocher sur l'arche du chœur, comme M. Pugin l'a fait dans plusieurs de ses constructions, mais même dans ce cas le clocher vu du nord ou du midi ne présente au spectateur qu'une prolongation du mur qui lui semble une excroissance inutile du monument.

« Aussi n'est-ce pas sans un sentiment de plaisir que mon attention a été attirée sur quelques tourelles, qui, placées comme ces clochers sur un seul gable, présentent sur une plus petite échelle l'apparence de ces flèches dont la base repose immédiatement sur le sol.

Le premier est celui d'Harescomb dans le Gloucestershire, église citée par Rickman, comme ayant un clocher de forme remarquable. — Ce clocher est en quelque sorte la clef des autres. — Sur l'arche du chœur un bloc de maçonnerie se projette à l'est et à l'ouest formant de chaque côté un encorbellement, supportant les faces correspondantes d'une flèche octogone dont les deux autres côtés cardinaux portent sur le mur même, laissant deux espaces vides pour les cloches :



CLOCHER DE L'ÉGLISE D'HARESCOMB.

les faces diagonales de la pyramide se soutiennent par leur seule liaison avec les autres, la petite dimension de cette flèche ayant permis d'obvier à cette difficulté de construction. Des pinacles placés sur les faces principales viennent orner ce petit clocher et lui donner plus de force.

Dans l'église d'Acton Turvill, dans le Gloucestershire, le bloc de maçonnerie transversal porte des piliers semblables à ceux du nord et du midi, et assez élargi par l'addition de colonnettes pour pouvoir supporter tous les angles d'une flèche équilatérale, chaque face cardinale étant supportée par le pilier correspondant, et les diagonales restant supportées comme l'entablement d'une colonnade. Des pinacles

ronds ornent les faces principales. Cette tourelle, située sur l'arche du chœur, est de l'ancien style anglais.

A Leigh Delamere le dessin est embelli d'une élégante arche ogivale reliant l'un à l'autre les côtés principaux du beffroi, lesquels sont ornés de colonnes. La partie inférieure du clocher présente en plan une croix, et la partie supérieure un octogone dont les côtés cardinaux sont plus petits que les autres. La flèche étant équilatérale, évidemment ses angles ne peuvent correspondre à ceux de la base, et laissent ainsi sur chacune des faces principales un espace qui, n'étant pas couvert par la flèche, est surmonté d'un petit pinacle dont la partie supérieure est maintenant détruite. Ce clocher est aussi d'ancien style anglais.

Il est évident que dans cet exemple et le précédent on a introduit les colonnettes dans le but de terminer d'une manière plus gracieuse les ouvertures des faces diagonales et de donner l'apparence d'un faisceau de colonnes, à ce qui sans cela n'eût été qu'un simple mur. Comme les trois précédents, ce beffroi est posé sur le centre de l'église.



CLOCHER DE L'ÉGLISE DE CORSTON.

Le beffroi de Corston placé sur le gable de l'ouest est peut-être d'une construction plus élégante que les autres. Là, le bloc transversal s'élève d'un

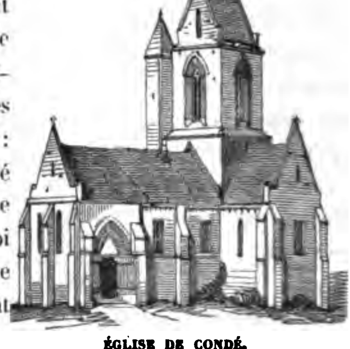
encorbellement immédiatement au-dessus de la fenêtre de l'ouest et comme à Harescomb divise en deux parties égales, par une sorte de mur, l'espace compris entre le pilier du nord et celui du midi.

Les 21, 22 et 23 juin, diverses courses archéologiques ont eu lieu dans les environs. Le 21, MM. de Caumont et Gaugain ont visité Canon, St.-Pierre, Le Breuil, Mézidon et quelques autres communes.

L'eglise du Breuil, décrite précédemment dans le Bulletin, est dans un état qui s'aggrave de plus en plus; le toit est troué partout et l'eau qui pénètre de tous côtés endommage les voûtes. Le comité des arts et monuments près le Ministre de l'Intérieur avait demandé le plan de l'église du Breuil et avait fait espérer un secours, mais rien n'a été voté, et depuis deux ans le mal a fait des progrès rapides.

Le château de Canon qui appartient à M. Elie de Beaumont, membre de l'Institut, a été réparé par le propriétaire et des travaux d'entretien y ont été entrepris sur une assez large échelle.

Le jeudi 22 juin, MM. Gaugain et Victor Petit ont successivement visité l'église de Condé, la pierre druidique qui est près de là, les églises d'Ernes et de Sassy : la tour d'Ernes qui avait été dessinée pour la Statistique monumentale, n'a pas subi d'avaries et est ainsi que l'église dans le même état que par le passé.



ÉGLISE DE CONDÉ.

Il en est même de l'intéressante église de Sacy ; les travaux faits depuis peu sont des travaux de consolidation, les murs ayant été rempatés et cimentés.

Le grâcieux chevet de cette église dans lequel étaient ouvertes trois charmantes lancettes inégales en hauteur, l'archivolte ornée de zigzags légers et la jolie porte latérale figurée dans la Statistique monumentale de M. de Caumont, sont toujours dans le meilleur état; les seules altérations qu'on y voit proviennent de l'usure de la pierre par les agents atmosphériques.

M. Gaugain a visité Rouvres et Sousmont. M. Victor Petit s'est dirigé vers Perières et Couliboeuf. Perières n'a pas changé depuis qu'il a été décrit et figuré dans la Statistique monumentale. Jort est aussi dans le même état.

L'église de Norrey où les Grandmesnils avaient établi un couvent avant de rétablir St.-Evroult, a été dessinée par M. Victor Petit qui est revenu ensuite à St.-Pierre-sur-Dive, où pendant deux jours il a dessiné plusieurs parties de la grande église abbatiale et visité la collection de M. le docteur Le Grand.

Le 22, MM. Richelet et de Caumont sont allés dans une autre direction et ont vu successivement Vieux-Fumé, Airan, Moult et Argences. La nouvelle tour gothique construite à Moult a été l'objet de quelques observations critiques. A Argences, MM. de Caumont et Richelet se sont réunis à MM. Morières, de Maussion et de Mecflet, membres de la Société française et ont assisté avec eux à une séance générale de l'association normande dans cette localité. L'église d'Argences est moderne et n'a donné lieu à aucune observation sérieuse. Les halles ont été visitées, elles sont en bois et n'offrent pas un grand intérêt.

L'église Saint-Jean, qui est maintenant une propriété privée, n'a pas changé depuis que M. de Caumont l'a décrite.

Après ces excursions MM. de Caumont et Victor Petit en ont entrepris une autre plus longue dans laquelle ils ont revu Morière, Carel, Versainville : le château de Versainville a été dessiné par M. Victor Petit.

Ils ont passé deux jours à Falaise, durant lesquels ils ont fait des excursions aux environs. Ils ont analysé et dessiné l'église de Noron, les maisons et la chapelle romane du prieuré qui dépendait de St.-Evroult, puis visité le château de Longpré



Bouet del.

CHATEAU DE LONGPRÉ.

appartenant à M. Le Bourgeois, membre de l'Association Normande : une vue à vol d'oiseau a été prise de la porte d'entrée ; déjà, précédemment, le château avait été esquissé par M. Bouet.

Le beau château moderne de La Tour appartient à M. le comte de Séran. Celui de St.-Germain-Langot appartient à M. le Marquis d'Oilliamson, membre de la Société française.

L'église de Villers-Canivet et les restes de l'abbaye ont été successivement visités.

Le manoir d'Ussy, de la renaissance, avec sa brillante cheminée, le grand portail de l'église, l'un des plus beaux du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe. ; le château de Meslay et l'église ont été visités avec soin et dessinés.

M. Victor Petit a également dessiné le château d'Acqueville

en partie de 1614, qui appartient à M. de Folleville, et quelques chapiteaux de l'église de cette commune, assez remarquables d'exécution et appartenant au XIIe. siècle ; au Bois-Halbout la chapelle de l'hospice, les églises de Cesny et de Placy et le château de Cesny, décrit par M. de Caumont dans son Cours, ont été revus. Un plan du château de Cesny a été levé avec soin.

La tournée s'est terminée, en revenant à Vaux, par la visite des églises d'Aisy, de Quesnay, de Grainville, de Bretteville-le-Rabel, de St.-Sylvain et de Fierville.



Victor Petit del.

ÉGLISE DE NORREY, CITÉE PAGE 501.

CHRONIQUE.

Séance de la Société française à Trouville. — Le mardi 5 septembre 1848, la Société française tiendra une séance générale à Trouville-sur-Mer, près Pont-l'Evêque, à midi précis. Tous les membres de la Société sont invités à s'y rendre.

CAEN, *précis de son histoire; ses monuments, son commerce et ses environs; guide portatif et complet*...... par G. S. Trébutien, conservateur-adjoint de la bibliothèque. Un vol. in-12, 1847. — Voici bientôt un an que ce volume a vu le jour, mais il n'est jamais trop tard pour signaler les ouvrages dignes d'attention. Or, l'*Histoire portative* de Caen, à laquelle nous consacrons enfin quelques lignes, devait être recommandée aux lecteurs du Bulletin; car elle est la première où la description monumentale de la ville vienne prendre à côté de la partie purement historique, des proportions convenables. D'ailleurs l'auteur proclame partout les saines doctrines de l'art, partout il se montre admirateur passionné des monuments du moyen-âge, partout il pourchasse le vandalisme à outrance, et combat plein d'enthousiasme sous le drapeau des défenseurs de l'archéologie chrétienne. Son livre, résumé clair et serré de tous les travaux déjà consacrés à l'histoire de Caen, est en même temps le supplément indispensable des histoires précédemment publiées, car ces histoires y sont complétées et très-souvent rectifiées. C'est ainsi que M. Trébutien a trouvé le secret de faire encore un travail neuf sur un sujet déjà traité cinq ou six fois; et on peut dire que son ouvrage serait un excellent modèle à imiter dans les villes dont l'histoire, ayant été l'objet de nombreux écrits, a par suite besoin d'être coordonnée, mise en ordre et résumée.

Raymond BORDEAUX.

NOTICE

SUR LES FOUILLES DE LONDINIÈRES,

EN 1847;

Par M. l'abbé COCHET,

Membre de la Société française pour la conservation des Monuments.

§ I — Description.

Depuis 10 ans, la vallée de l'Eaulne fixe l'attention des historiens et des archéologues. De nombreuses découvertes ont été faites sur les bords de cette rivière, et, depuis Mortemer jusqu'à Arques, la trace des armées est restée empreinte sur le sol. L'histoire a conservé les noms de Rollon, de Robert, de Guillaume et de Henri IV. La tradition garde le souvenir des Anglais et de Henri V, mais personne ne se souvient des Francs et des Germains, de ces envahisseurs de la Gaule qui dorment au sein de leur conquête. Le sol, tout seul, en a sauvé la mémoire, et, depuis quelques années seulement, il nous laisse entrevoir quelques feuillets de ce livre historique, si long-temps inconnu.

En 1838, lors de la confection de la route départementale de Dieppe à Beauvais, les ouvriers trouvèrent, dans la traverse de Douvrend, au hameau de Beauvent, dans le champ appelé le *Camp de l'Arbre*, bon nombre de cadavres inhumés à la profondeur d'un mètre. Plusieurs étaient placés les uns sur les autres, les pieds à l'orient; des charbons entouraient les corps, et des vases étaient placés aux pieds. On rencontra avec eux des lances, des sabres, des haches, des ornements en verre et une médaille en bronze de Claude-le-Gothique, qui avait été percée pour être suspendue au cou avec un fil de laiton (1).

On découvrit aussi le tombeau d'un chef barbare qui portait de magnifiques agrafes en vermeil, garnies de pierreries, et qui sont un des plus beaux ornements de notre Musée départemental.

La presse publia ces découvertes; la renommée en fit grand bruit. La Société archéologique dieppoise s'en préoccupa: on souscrivit pour faire des fouilles, et l'on découvrit de nouveaux squelettes avec des vases funéraires, des sabres, des haches, des fers de piques, des flèches et une magnifique bague en or, montée d'une pierre gravée du plus fin travail (2).

Après Douvrend, le vallon de Parfondval, l'un des affluents de l'Eaulne, montra, en 1844, plusieurs sépultures du même temps. Les haches, les vases et les lances trouvées alors se voient maintenant à la bibliothèque de Neufchâtel.

(1) *Mémorial Dieppois* du 13 avril 1838. — *Journal de Rouen* du 20 avril 1838. — *Descript. géog., hist. et monum. de la Seine-Inférieure*, par Guilmeth, t. IV, p. 248.

(2) *Mem. Diepp.* du 21 août 1838. — *Cours d'Antiq. Monument.*, par M. de Caumont, t. VI, p. 267.

Mais, entre ces deux localités, restait un point antique, inexploré jusqu'à ce jour.

Londinières, cette ancienne propriété de nos ducs, avait été donnée par Guillaume Longue-Épée aux chanoines de la Cathédrale de Rouen (1), qui, depuis ce temps, en sont restés les seigneurs patrons, barons et hauts justiciers. Une voie antique traversait ce bourg (2), dans l'enceinte duquel on a rencontré, depuis 20 ans, grand nombre de débris romains. Au carrefour de Boisselet, des vases romains ont été vus au milieu d'huîtres et de moules. Au hameau d'Epinay, des débris antiques ont été constatés comme à celui de la Héane. Le *pré Despréaux* a laissé apercevoir, en 1844, des fondations et des tuiles romaines. Enfin, en 1825, lorsque l'on construisit les murs du nouveau cimetière, on trouva 15 ou 16 cadavres avec des vases et des armes. Ce fut là la première révélation du champ de sépulture que nous avons exploré. A partir de 1826 jusqu'en 1846, chaque fois que le fossoyeur creusait une tombe dans la partie haute du nouveau cimetière, il trouvait toujours des ossements, des vases, des armes et des ornements de guerrier. Une hache et un vase que nous avions vus à Dieppe, un gobelet de verre et des vases en terre que nous avions rencontrés à Londinières, fixèrent notre attention d'une manière toute spéciale sur cette terre archéologique. Ce fut là l'origine des fouilles qu'une allocation de 300 fr. nous a permis d'exécuter.

Ces fouilles, commencées le 22 septembre 1847, ont duré jusqu'au 10 novembre suivant.

(1) *Dedit terram super Helnam fluvium Lundinieras cum appendiciis.* Charte de Guill. Longue-Epée. *Histoire de la Cath. de Rouen*, liv. V, ch. 2.

(2) Ire per viam antiquam. Roberti Roth. arch. *fœdus cum rege*, anno 1217. — *Concilia rotom.*, par Pommeraye, p. 206. — *Spicilège* de Luc de Dachery, t. VI.

Le théâtre de l'exploration est situé au pied du *Mont-Blanc*, dans un angle formé par les routes départementales de Neufchâtel à Eu, et de Dieppe à Neufchâtel. Le terrain exploré se compose de trois portions : 1° le champ de Mme. Cotelle, de Dieppe ; 2° le champ de M. Davenay, de Martin-Eglise ; 3° le cimetière communal de Londinières, établi, en 1825, à même le champ de Mme. Cotelle. L'espace de terre que nous avons remué peut avoir 75 mètres de long sur 15 de large. Nous n'avons reconnu qu'une extrémité du cimetière ; nous ignorons l'étendue de l'autre.

Je n'élève pas à moins de 75 ou 80 le nombre des squelettes trouvés dans cette fouille. Grace à la présence de M. Serres, médecin en chef de la Pitié et professeur d'Anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, qui a bien voulu nous prêter le concours de ses lumières, nous avons pu constater la présence d'hommes et de femmes, d'enfants et d'adultes. Il y avait des sujets de 2 ans, de 5 ans, de 15 à 20 ans, beaucoup d'hommes de 25 à 40 ans, très-peu de vieillards.

Presque tous avaient la tête à l'ouest et les pieds à l'est (1) ; 2 ou 3 seulement ont fait exception à la règle générale. Tous ces hommes étaient posés de manière que leur figure fût tournée vers le soleil levant. S'ils étaient morts remplis des espérances chrétiennes, nous dirions qu'ils ont été couchés de la sorte pour se réveiller la face vers le souverain juge, au jour de la résurrection. Mais tous les peuples de la terre ont tourné leurs morts vers l'orient. Un noble instinct de la nature semblait leur dire qu'un nouveau soleil devait raviver un jour ces corps que l'on confiait à la terre comme une impérissable semence ; le christianisme seul est venu donner à l'homme le mot de ce mystère des peuples et des âges.

La profondeur à laquelle nous trouvions les corps n'était pas uniforme. Le terrain du cimetière était un calcaire mar-

(1) *Rationale divinorum officiorum*, à Durando, p. 455.

neux, recouvert d'une légère couche de terre végétale. Pour inhumer, on avait pratiqué des fosses profondes d'un mètre à 1 mètre 25. Leur largeur était telle, qu'elles admettaient parfois plusieurs corps placés côte à côte. Le plus souvent, l'inhumation était successive: la première, à 1 mètre 25; la seconde, à 70 centimètres, et la troisième, à 25 centimètres du sol.

Ce terrain, du reste, était bien choisi au point de vue de la conservation des corps, car, après tant de siècles, on eût dit que l'inhumation de quelques-uns était toute récente. La couleur des ossements était fauve et le tissu en était très-dense; ils étaient lourds et ne paraissaient pas avoir subi une grande altération. Soumis à l'analyse chimique, ils ont donné à M. Girardin les résultats suivants :

Eau d'interposition	10,79
Matière organique	17,30
Carbonate de chaux	17,20
Sesqui-phosphate de chaux . . .	32,65
Phosphate de magnésie	03,82
— d'alumine	05,75
Silice, alumine, oxide de fer . .	12,49
	100,00

Les cadavres, toutefois, n'avaient pas été inhumés horizontalement, comme nous le faisons aujourd'hui, comme on le faisait communément autrefois. Nous n'étions pas médiocrement surpris de rencontrer les têtes à droite ou à gauche du squelette, parfois même au milieu des côtes et des vertèbres, ou bien enfin sur les reins ou dans les jambes. Cette rencontre était d'autant plus surprenante, cette circonstance d'autant plus inexplicable, que les ossements des jambes et du bassin étaient toujours très-bien couchés horizontalement, tandis qu'il n'en était presque jamais ainsi de la partie haute

du corps. La colonne vertébrale semblait s'être écroulée par suite de la pression des terres. Cette particularité s'étant reproduite à satiété, je me rappelai l'avoir rencontrée déjà dans les sépultures du chemin de fer de Dieppe, et, à Etretat, dans le cimetière qui entoure la villa du presbytère. Je me souviens aussi que M. de Caumont avait observé, dans le cimetière de Benouville-sur-Orne, et dans beaucoup d'autres cimetières mérovingiens, que la tête du mort n'était point placée horizontalement comme le corps, mais qu'elle était ordinairement plus élevée (1). M. l'abbé Durand ayant constaté la même chose sans pouvoir s'en rendre compte (2), il me vint à l'idée que ces hommes avaient été inhumés assis, avec ou sans cercueil de bois. On dit que les sauvages inhument encore de cette manière, il n'y aurait donc rien d'étonnant à voir un peuple primitif conserver cette coutume, qui indique un état de repos complet. Les habitants de la Judée étaient inhumés debout, au rapport d'un ancien: *Stantes, ut audio, sepeliuntur Judæi*, tandis que les chrétiens ont toujours été déposés sur le dos : *Certè supini sepeliuntur omnes christiani*. C'était en signe de la résurrection, ajoute saint Thomas : *In fidem resurrectionis* (3).

A l'époque où avaient lieu les premières inhumations de Londinières, on semait du charbon de bois autour des morts. Un vieux liturgiste prétend que les anciens marquaient ainsi la terre de leur sépulture, afin qu'elle ne fût plus employée à des usages profanes. Selon eux, le charbon restait dans le sol comme un témoin toujours parlant de la consécration première. Les corps qui étaient au second rang avaient beaucoup moins de matières carbonisées, ceux qui étaient à fleur de terre n'en avaient point du tout: d'où il faut conclure que l'usage s'affai-

(1) *Cours d'Antiq.*, t. VI, ch. 3.
(2) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor.*, t. XII, p. 324-36.
(3) Thomas Aquin, Sent. 4, dist. 15.

blissait avec le temps. Les chrétiens, pourtant, l'ont gardé bien des siècles. Durand, de Mende, en parle dans sa liturgie du XIIIe. siècle (1). Nous l'avons retrouvé également à Dieppe et à Etretat (2).

Au pied des morts, étaient placés des vases parfois vides et parfois contenant de la terre avec des restes de charbon. Ces vases n'étaient point placés verticalement; l'ouverture en était légèrement inclinée vers le corps. Nous y avons trouvé des petits os de pied; une ou deux fois nous avons rencontré de ces vases entre les jambes des squelettes: leur nombre total s'élève à 55. Tous sont en terre, excepté 2 qui sont en verre, une ampoule (n° 28) et un gobelet couvert d'un réseau en relief (n° 27); 30 étaient en terre noire, 16 en terre grise, 6 en terre blanche et 2 en terre rouge. La terre noire est la plus fine, la terre grise est la plus grossière; deux de ces vases avaient des anses; les autres n'avaient ni pieds ni anses; les vases noirs étaient couverts d'un vernis de la même couleur, qui, presque toujours, s'en allait à l'eau. La matière colorante qui avait servi au vernissage de cette poterie était de la *plombagine* ou graphite, espèce de charbon ferrugineux naturel, improprement nommée *mine de plomb*. La moitié des vases gris semblait avoir subi l'action du feu; quelques-uns avaient au dehors des taches de fumée, d'autres s'écalaient comme après une forte chaleur. Le plus grand de tous était bosselé (n° 14), les autres étaient unis (n°s 16, 17, 19, 20, 22, 23), mais plusieurs avaient sur la panse des dessins marqués à l'estampille, qui, pour la forme, rappellent les motifs de l'architecture romane (n°s 14, 15, 18, 21, 24, 26.)

(1) Durandus, *rationale divin. offic.*, p. 455.

(2) *Sépultures anciennes trouvées à St-Pierre-d'Epinay dans les travaux du chemin de fer de Dieppe*, in-8. Rouen; Péron, 1847. — L'*Etretat souterrain*, 1re série, p. 27.

La forme des vases, la terre qui les compose, le genre de fabrique, tout indique l'art romain ou au moins les traditions romaines; mais la grossièreté de quelques-uns, la mauvaise qualité du vernis, le style des ornements, trahissent également une époque de dégradation et de barbarie; c'est le Bas-Empire avec sa civilisation décrépie.

Après les vases des pieds, ce qui venait le premier était la hache d'armes placée sur les tibias. Le manche en bois, dont on voyait encore les restes dans la douille, était tourné vers la tête et semblait avoir été tenu par la main du guerrier. Ces haches de fer avaient 15 centimètres de long sur 11 de large. C'est la véritable francisque de nos pères, ainsi appelée, dit Isidore d'Espagne, à cause des Francs qui la portaient (1). Nos francisques sont absolument semblables à celle qui fut trouvée dans le tombeau de Childéric (2); une d'elles conserve, au milieu de l'oxide qui la ronge, la trace du tissu qui couvrit les jambes du mort sur lequel elle reposait.

La ceinture des morts était la partie la plus curieuse à étudier; c'était là que nous trouvions les sabres, les couteaux, les clous, les anneaux, les boucles de fer, de bronze ou d'argent. Les sabres ont été rares; nous n'en avons trouvé que deux, et à ceux-là seulement qui portaient la hache de guerre. Ceux qui portaient la framée n'avaient ni hache, ni sabre, mais seulement un couteau. Le couteau, du reste, était l'accompagnement presque obligé des hommes, nous l'avons même trouvé sur les femmes.

Nos deux sabres en fer, larges de 4 centimètres, variaient de longueur: l'un avait 56 centimètres, l'autre 35, sans la poignée; ils ne coupaient que d'un seul côté; la lame était

(1) *Secures quas Hispani ab usu Francorum per derivationem franciscas vocant.* Isid. Hisp., lib. XVIII, ch. 6.

(2) *Anastasis Childerici I, Franc. regis*, a Joanne jac. Chifletio, p. 210, Antuerpiæ, 1655.

pointue, mais il n'en était pas de même du fourreau, qui se terminait d'une façon arrondie comme celui de Childéric. Le fourreau devait se composer d'une gaîne en bois, couverte de cuir, avec garniture de bronze au milieu et aux extrémités.

Un des objets qui revenaient le plus souvent, c'était le couteau de fer; nous n'en avons pas trouvé moins de 25 à 30, tous placés à la ceinture, mais non d'une manière uniforme. Plusieurs étaient au côté droit, d'autres étaient posés en travers sur les os du bassin; on eût dit que chacune des mains en tenait encore une extrémité. Une très-petite boucle de bronze ou d'argent attachait le couteau au ceinturon; une seconde boucle de bronze, de fer ou d'argent, beaucoup plus forte, se trouvait au côté gauche, et était destinée, selon toutes les apparences, à nouer le ceinturon.

Ces couteaux, toujours en fer, avaient ordinairement de 15 à 20 centimètres de long sur 2 de large (n[os] 8, 9, 10). La longueur de la lame n'était guère que de 10 centimètres. La rouille avait consumé le manche en bois; on eût dit que la lame de quelques-uns avait été placée dans des gaînes de bois couvertes de cuir ou de peau (1). Ces couteaux sont très-communs dans les sépultures mérovingiennes; on en trouve en Picardie, en Normandie et dans tout le nord de la France.

Nous avons recueilli environ 25 boucles, dont 10 en fer (n[os] 48, 49), 10 en bronze (n[os] 32, 33, 34, 36, 37), et 5 en argent (n° 46). Celles de bronze étaient parfois élégamment travaillées (n[os] 40, 44, 32, 37); quelques-unes d'entr'elles étaient étamées ou argentées (n[os] 32, 45, 47.)

C'est aussi à la ceintnre d'un mort que nous avons trouvé, le 11 octobre, une petite médaille de Tétricus père, empereur dans les Gaules, l'an 273 de Jésus-Christ.

(1) M. Girardin ayant soumis à l'analyse chimique un morceau de fer qui semblait avoir été muni de son fourreau, a découvert, sur cet objet, *des traces évidentes d'une matière animale, qui, très-probablement, avait été le cuir du fourreau de cette arme.*

Enfin, c'était à la ceinture que nous trouvions les ornements de baudrier, des clous en bronze et en fer, des bagues de doigt, dont l'une en bronze et l'autre en argent.

Mais, en remontant de la ceinture vers la tête, nous découvrions les fibules destinées à attacher les robes et les manteaux. Nous en avons recueilli 11, dont 8 de forme ronde (nos 29, 30, 31, 50), et trois allongées comme des épingles romaines (n° 34). Les fibules rondes paraissent avoir reçu un émail sur leur surface métallique, qui était creuse et pointillée (nos 29, 31, 50). L'aiguille ou dard était ordinairement en fer. L'une d'elles avait la forme bombée avec des dessins romans incrustés. Les deux moindres étaient ornées de petits morceaux de verre retenus par du mastic.

Autour des os du cou de deux squelettes, nous avons trouvé des colliers, dont l'un d'ambre jaune, l'autre de perles en verre colorié et en pâte rouge, émaillée de blanc et de jaune, comme une mosaïque romaine (n° 38). Puisque nous en sommes sur les ornements du cou, nous dirons que nous avons trouvé, ici comme à Douvrend, une petite médaille en bronze dans laquelle était passé un fil de laiton destiné à la suspendre au cou du défunt. Malheureusement, on ne peut reconnaître l'empreinte monétaire.

Mais arrivons à la tête, et hâtons-nous de dire que c'est au côté droit, et le long du cubitus du bras droit, que nous avons trouvé les 15 fers de lance offerts par cette fouille. Cette lance ou framée avait un manche en bois placé dans la main du guerrier ; de sorte qu'au sein même de la mort, le soldat Franc paraissait veiller sous les armes. Le manche de bois avait complètement disparu ; il n'en restait de trace que dans la douille d'où sortaient deux clous destinés à attacher l'un à l'autre.

La plupart des framées n'avaient guère que 25 à 30 centimètres de longueur. La plus belle en comptait 57 (n° 2) ;

la largeur de la lance était ordinairement de 3 à 4 centimètres. Une de ces lances était munie d'oreilles ou de crochets, ce qui lui donnait un aspect assez gracieux (n° 5.)

Enfin, le dernier objet que nous ayons trouvé sur les morts, c'étaient des boucles d'oreilles (n° 39); nous en avons recueilli 10 en bronze et une en argent. Le cercle qu'elles décrivaient était fort grand: la grosseur du fil n'était autre que celle d'un fil de laiton. Toutes étaient munies d'une petite boule carrée à incrustations (n° 39).

Avant de clore ce simple exposé de nos fouilles, nous demandons la permission de donner ici quelques détails, qui seront comme les épisodes de notre exploration.

Le 5 octobre, nous avons trouvé, dans la partie haute du cimetière, un squelette de guerrier entouré de plusieurs autres qui formaient comme son escorte. Le cadavre principal était très-grand et avait de forts ossements. A ses pieds était un petit vase noir, en forme de barillet (n° 25). Sur les deux tibias reposait une hache de fer (n° 11), avec une jolie pince en bronze (n° 35), destinée à épiler la barbe touffue de ce vieux batailleur. A la ceinture était une boucle d'argent recouverte de cuir et un couteau (n° 8), avec une boucle de fer. Au côté pendait un grand sabre dans un fourreau de bois couvert de cuir, avec garniture de bronze (n° 1.)

Mais c'est dans l'après-midi du 2 octobre que nous avons fait la découverte la plus curieuse et la plus intéressante. Ce jour-là, nous avons trouvé, dans une fosse de craie, profonde d'un mètre, le squelette d'une jeune femme inhumée avec tout ce qu'elle avait de plus précieux au monde, son enfant et ses bijoux.

Elle appuyait ses pieds sur un vase en terre rouge (n° 17); elle portait à la ceinture un petit couteau de fer (n° 8) attaché avec une petite boucle en cuivre (n° 41), et un ornement garni de clous de bronze à tête pentagone (n° 43). Sur la

poitrine étaient des fibules qui avaient été émaillées (n°s 29, 31) : on eût dit les agrafes de sa robe ou de son manteau. A son cou pendait un collier de 22 perles (n° 38), dont deux étaient en verre colorié et les 20 autres en pâte rouge, ornée de couleurs jaunes ou blanches. De chaque côté de sa tête étaient des boucles d'oreilles (n° 39). L'âge de cette femme pouvait être de 25 à 30 ans, d'après M. Serres. Sur son sein, et comme confondu avec elle, reposait un enfant de 4 à 5 ans, suivant le même anatomiste.

Nous ne pouvons empêcher notre pensée de compléter cette scène de douleur antique, en y rattachant une découverte faite à quelques centimètres de cette fosse. Le 4 octobre, nous avons trouvé un squelette d'homme armé de toutes pièces. Chacun de ses pieds reposait sur un vase en terre noire. Une hache en fer (n° 13), véritable francisque, pesait sur ses jambes. Un couteau de fer (n° 10) lié par une boucle en bronze (n° 40) se trouvait à la ceinture, et semblait avoir été tenu par la main à chacun de ses bouts. Un sabre était placé au côté gauche (n° 3); ce sabre, pointu et coupant d'un seul côté, avait été mis dans un fourreau de bois couvert de cuir, avec ornement de bronze.

Je conviens qu'il faut être sobre de conjectures, surtout quand il s'agit d'objets si éloignés. Mais celui qui serait tenté de croire que cet homme d'armes est l'époux de cette femme, le père de cet enfant, le chef de cette famille malheureuse, qui pourrait l'en blâmer, surtout lorsque les anatomistes trouvent des rapports d'âge entre les sujets? Qui ne serait tenté de croire que cette fosse est le dortoir d'une famille infortunée, victime de la guerre ou de quelque fléau public?

§ II. — Examen.

Après un récit descriptif aussi minutieux et aussi détaillé, il nous reste maintenant à tirer de nos découvertes quelques conséquences utiles pour l'histoire. Nous devons rendre compte au pays de nos conclusions et des motifs sur lesquels repose notre conviction.

Après un mûr examen, notre conviction bien arrêtée est que le cimetière de Londinières doit être placé entre la chute de la puissance romaine et l'établissement définitif des Germains dans nos contrées. En un mot, ce cimetière est Mérovingien des premiers temps, et doit appartenir au Ve siècle. Développons cette idée, et essayons d'élever cette assertion au rang de vérité historique.

Le Cimetière. — La position du cimetière est antique et touche aux premiers temps. Chez les anciens, dit un auteur du moyen-âge, les hommes nobles étaient inhumés sur les collines, soit au milieu, soit à leur pied (1). Or, qu'y a-t-il, dans l'antiquité, de plus noble et de plus haut placé dans l'opinion que les hommes d'armes et les gens de guerre? Le fer était le signe du commandement et de l'aristocratie. La noblesse est sortie du fer, et c'est dans les camps qu'elle a vu le jour. Et puis, vis-à-vis des Gaulois vaincus et opprimés, en face des Romains abaissés jusqu'à terre, qu'y avait-il de plus noble que le Franc, dont le prix légal était toujours estimé le double du Gallo-Romain (2)?

La plupart des cimetières antiques que nous connaissons dans nos contrées sont situés à la base ou sur le penchant des collines.

(1) Olim apud veterés nobiles sepeliebantur in montibus, sive in eorum medio, sive in radicibus. Durand, *rat. div. off.*, p. 455.

(2) *Lib. Legis Salicæ*, t. XLIII, p. 62, édit. de Paris, 1602.

Toutefois, il ne faut pas croire qu'il n'y eût que des Germains dans ce cimetière. M. Serres a reconnu, dans les têtes, le type gaulois et le type scandinave ; mais c'est ce dernier qui domine. « J'ai examiné, dit-il, avec la plus grande attention les ossements que nous avons recueillis à Londinières, et tout me confirme dans l'idée que les hommes appartenaient à la race scandinave, et que les femmes étaient de la race celtique. Parmi les crânes, plusieurs sont allongés et viennent confirmer une des idées principales émises par le savant abbé Frère, chanoine actuel de Paris. » Nous ajouterons que les hommes armés présentent seuls le cachet de la race germanique. La race gauloise se montre nue, dépouillée et à fleur de terre. On assiste ici au mélange des races et à la formation de la nation française.

Promenez vos regards sur les collines de la Seine, de l'Orne, de la Somme (1) et des modestes rivières normandes telles que la Saône, la Scie, la Durdent, l'Yères, l'Andelle et la Bresle (2) ; et vous trouverez, sur leurs flancs, des champs de repos recherchés par les pères et oubliés par les enfants. C'est à l'époque carlovingienne que les cimetières se placent autour des églises, des chapelles et des monastères. Alors, on quitte les grands chemins, on déserte les collines pour s'abriter dans le vallon, à l'ombre du clocher, de l'autel et de la croix.

L'Inhumation. — L'inhumation fut le premier mode de sépulture parmi les hommes : rendre le corps à la terre, d'où

(1) *Camps de la Seine et de la rive Saxonique*, par M. Fallue. — *Caracotinum, Harfleur*, par le même, dans les *Archives du Havre*, et les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor.* — *Le Havre et son arrondissement, Ingouville.* Havre, Morlent, 1840.

(2) L'*Etretat Souterrain*, 1re série, p. 27. — Notice *sur les fouilles de Neuville-le-Pollet*, en 1845, p. 7. — *Sépultures anciennes*, p. 17.

il était sorti, leur parut toujours le meilleur terme de l'existence humaine. « Je suis persuadé, dit Cicéron, que la plus ancienne manière d'inhumer est celle dont se servit Cyrus : « *Redditur terræ corpus et quasi operimento matris obducitur.* » tous les peuples ont inhumé, même les Romains, dans les premiers temps. Numa fut enterré près de l'autel d'Egérie (1). *L'âge de feu*, comme l'appellent les archéologues, ne fut qu'un épisode dans l'histoire ; on en marque la naissance et la mort. Les Barbares ne connurent guères cette coutume grecque et romaine. On dit pourtant que les Normands ont accidentellement brûlé les corps (2). Tacite prétend que les Germains inhumaient ; les lois saliques le supposent, et le payen Childéric en est la preuve. Les Chrétiens, comme le dit avec raison Minutius Félix, rappelèrent le monde romain à l'ancienne et meilleure coutume de rendre les corps à la terre (3).

Mais du moment que les Francs inhumaient les corps, ils avaient coutume de les renfermer dans des coffres qu'ils déposaient ensuite dans des fosses : *capsam in fossâ*, dit Grégoire de Tours, en parlant de sainte Radegonde, morte à Poitiers au VIe. siècle (4). Le même auteur raconte que, dans la peste de 571, on mettait jusqu'à deux corps dans la même fosse (5), et il ajoute que, par suite du fléau, les bières et les sarcophages vinrent à manquer : *cùm sarcophagi et tabulæ defecissent* (6). La loi salique parle aussi de corps mis en terre dans le bois ou la pierre : *in offo vel in petrâ* (7). Aussi à

(1) Plinius, *Hist. Nat.*, lib. XIII, c. 13.

(2) *Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, t. VI. — *Mém. sur le Hague-Dick*, par M. de Gerville.

(3) Min. Félix, *Octavius*.

(4) Greg. Turon. *Liber de gloriâ Confess.* Cap. 106.

(5) *Hist. Franc.*, lib IV.

(6) Ibid.

(7) Lib. legis.

Londinières, nous avons, en effet, retrouvé les restes des cercueils, mais réduits à l'état de charbon. Il ne nous a fallu rien moins que le secours de la chimie pour reconnaître, dans cette matière noire, une dernière trace de bière.

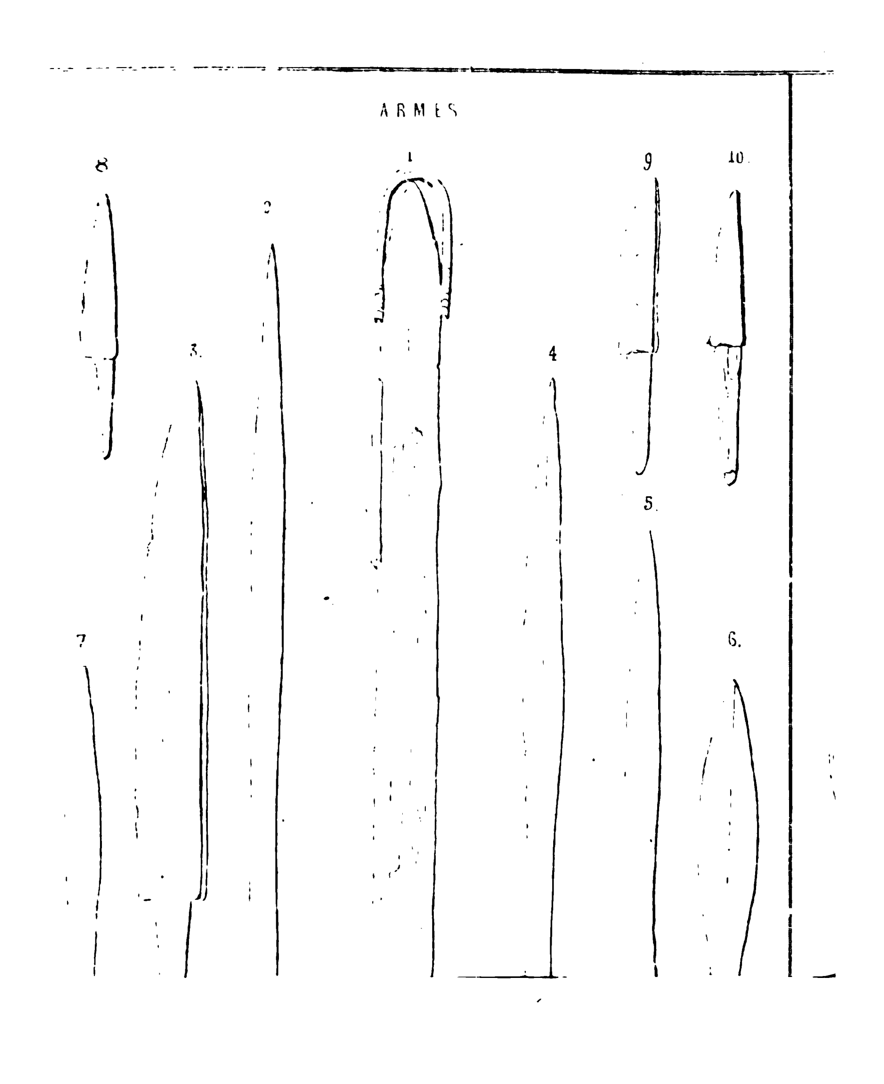
A la vue de ce noir sédiment, qui enveloppait les corps, et qui, après tant de siècles, exhalait encore une forte odeur, nous avions pensé d'abord que le défunt avait été déposé sur des brandons éteints dans un but de conservation : car l'homme a poursuivi, de tout temps, la chimère d'une éternelle durée. Mais notre savant confrère, M. Girardin, ayant bien voulu se livrer à l'examen de cette substance carbonisée, y a reconnu du *lignite* ou bois fossile provenant du cercueil. Quant aux fosses, elles étaient très-visibles. Quelques-unes renfermaient jusqu'à deux ou trois cadavres. Des fosses semblables ont été reconnues à Bénouville (1).

L'Orientation. — L'orientation de la tête et des pieds donne peu de renseignements sous le rapport historique, tous les peuples ayant tourné leurs morts vers l'Orient. Nous exceptons pourtant une tribu saxonne qui a paru sur le littoral de la Manche et qui a inhumé la tête au nord et les pieds au midi. On peut le constater dans les vallées de Dieppe, d'Etretat et de Sainte-Marguerite (2).

A Londinières, la disposition des mains est évidemment payenne : elles ne sont pas jointes comme chez les chrétiens ; elles sont placées le long des côtes, dans une position que M. Serres appelle *horizontale anatomique*. L'élévation de la partie haute du corps, le déplacement inusité de la tête observé dans d'autres sépultures mérovingiennes viennent donner plus d'autorité à nos conjectures.

(1) *Cours d'Antiq. monum.*, par M. de Caumont, t. VI, ch. 3.

(2) *Sépultures anciennes trouvées à Saint-Pierre-d'Epinay*, Rouen, 1847, p. 15.


ARMES
8
1
2
9
10.
3.
4
5.
7
6.

Chose étrange et vraiment digne d'être observée, ce sont les premiers corps inhumés qui présentent ainsi leurs têtes à droite et à gauche. Dans les dernières inhumations, la tête n'est plus incertaine, elle devient fixe et étendue; mais on lui a donné pour oreiller de gros cailloux qui la soutiennent. Ces cailloux se retrouvent dans toutes les sépultures, depuis le VIIe. siècle jusqu'au XIIe. Ces oreillers sont les précurseurs de ces coussins de pierre que l'on donna aux statues funèbres du moyen-âge.

Mais ces hommes que l'on déposait ainsi dans la tombe, on ne les y mettait pas comme Job, qui disait de lui-même : « Je suis sorti nu du sein de ma mère et je rentrerai nu dans le sein de la terre (1). » Eux, au contraire, on les inhumait avec leurs habits, leurs armes et leurs ornements.

L'Habillement. — L'inhumation habillée se retrouve chez tous les peuples; mais arrêtons-nous aux Romains qui ont régné sur le monde et qui ont imposé à l'univers leurs modes comme leurs lois. Les dames romaines se faisaient inhumer avec leurs plus beaux atours (2), la mort même ne pouvait éteindre chez elles l'amour de la toilette. Ce qui faisait dire à saint Jérôme (3): « Pourquoi donc enveloppez-vous vos morts dans des vêtements dorés? Pourquoi l'ambition ne périt-elle pas au milieu du deuil et des larmes? Est-ce que le cadavre des riches ne saurait pourrir ailleurs que dans la soie? » A quoi saint Ambroise ajoutait (4) : « Les vêtements de soie et les voiles dorés qui enveloppent le corps du riche sont une perte pour les vivants et ne servent de rien aux morts. » Lactance tenait à peu près le même langage (5), ce qui nous fait

(1) Job, ch. 1. v. 21.
(2) Servius in II Æneid. — Plinius junior, lib II, epist. ad Calvisium.
(3) Hieron., lib. II, epist.
(4) Ambros. Mediol. I. *De Nabathe.*
(5) Lactan. lib. 2. *Divin. just.*, cap. 4.

pressentir de loin la coutume chrétienne de rendre à la terre les hommes nus comme ils y sont entrés.

Toutefois la coutume païenne ne s'éteignit pas dès l'origine du christianisme. Au contraire, Origène (1), Eusèbe (2) et saint Grégoire-le-Grand (3) nous disent que les premiers chrétiens ensevelissaient leurs morts dans leurs plus beaux habits. Des exhumations ultérieures nous ont montré sainte Hélène couverte d'or et de pierreries, et Marie, épouse d'Honorius, enveloppée dans ses robes et son manteau (4). Baronius a vu le corps de sainte Cécile enseveli dans une robe de soie tissue d'or (5). Cet abus alla si loin que le concile d'Auxerre défendit de couvrir, de parer les morts, et de les revêtir de leurs ornements. Chilpéric, au rapport de Grégoire de Tours, inhuma Sigebert tout habillé (6). Lui-même fut enterré avec ses plus beaux ornements par l'évêque de Senlis (7). Théodebert son fils fut déposé à Angoulême dans de riches vêtements (8). L'épouse de Gontrand, maire du Palais de Childebert, fut ensevelie, à Metz, *cum grandibus ornamentis* (9).

En voilà certes plus qu'il n'en faut pour prouver que les Francs inhumaient leurs morts tout habillés. Mais de peur que l'on ne suppose que cette coutume fût purement aristocratique et nullement populaire, nous recourrons aux lois

(1) Orig. contra Celsum, lib III et VIII.

(2) Euseb. *Hist. eccles.*, lib. VII, c. 13.

(3) Gregor. Magn., *in cantica.* — Gregor. Nazian., *De funere Basil. Constant et Cæsar.* — *Funérailles ou diverses manières d'ensevelir*, par Cl. Guichard. Lyon, 1581.

(4) Bosius, *Rom. subter.*, lib. II, c. 7. – Id. lib. IV, c. 50. – Surius ad annum 1545.

(5) Baron. *Annales* ad an. 821 id. 1599, n. 3, 5 et 15.

(6) Greg. Turon., *Hist. franc.*, lil. IV, cap. 46.—Id. *de Gest. franc.*, ch. 32.

(7) Greg. Turon., lib. VI, cap. 46. - *De Gest. franc.*, ch. 35.

(8) Greg. Turon., lib. IV, ch. 45.

(9) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. VIII, cap. 21, 1848.

franques qui prouvent les mœurs de la nation. Les lois saliques, contemporaines de Pharamond, infligent des peines sévères aux voleurs qui dépouillent les morts avant qu'on les ait couverts de terre (1), et elles infligent des châtiments encore plus rigoureux à ceux qui déterrent les morts pour les dépouiller (2).

Nous ne devons donc pas nous étonner de rencontrer, sur les haches et sur les fibules, sur les armes comme sur les ornements, des traces de tissus, restes des vêtements de nos pères. Ces vêtements étaient la saie qui, d'après Tacite et Sidoine Apollinaire, serrait fortement leurs grands membres, *magna corpora* (3), *magni artus* (4), *strictius assutæ vestes procera coercent membra virorum* (5). Voilà l'origine des grands ossements déterrés par la bêche !

Les Fibules. — Ce qui prouve, ce me semble, que nos Francs-Neustriens inhumaient avec toute la magnificence possible, ce sont les fibules ou agrafes destinées à attacher les robes et les manteaux des hommes et des femmes. Les fibules sont un ornement de luxe ; les auteurs ne les citent qu'avec éloge. La bible en fait mention (6) ainsi que les poètes latins, Virgile (7), Ovide (8) et Stace (9). Il y en avait de toutes

(1) Lib. *Legis salicæ*, t. XVII. De expoliationibus. I. Si quis hominem mortuum antequam in terram mittatur in furtum expoliaverit.

(2) II. Si quis hominem mortuum exfodierit et expoliaverit. — Lib. *Leg. Salic.* Parisiis, 1602.

(3) *De moribus Germanorum.*

(4) *Vita Agricolæ.*

(5) *Caii Sollii Apoll. Sidon*, carm. 5, vers 243, p. 258.

(6) *Mackab.* lib. I, ch. 9, v. 89. — Cap. 11, v. 58. — Ch. 14, v. 44.

(7) Aurea purpuream subnectit fibula vestem. – Virgil., *Æneid.*, lib. IV et V.

(8) Ovid., *Metamorph.*, lib I.

(9) Stat., *Theb.*, lib. VII.

sortes de métaux, en bronze, en argent et en or. Ces dernières étaient parfois garnies de pierreries comme celles qui furent trouvées à Douvrend en 1838 (1). Les empereurs Gallien (2), Constantin (3), Léon (4) et Charlemagne (5) attachaient leurs manteaux avec des fibules. Jean de Rhodes loue les princes de ne porter que des fibules d'airain., *solas propè æreas fibulas* (6). La fibule de bronze était donc un ornement distingué chez les anciens.

Tacite dit que les Germains lient leurs vêtements avec une fibule ou avec une boucle (7). Dans le cimetière de Conlyes, on a trouvé, sur la poitrine des morts, des fibules de bronze étamé. Elles avaient une charnière dans laquelle on apercevait au-dessous un fragment d'aiguille et un crampon dans lequel cette aiguille s'engageait (8) : c'est exactement la description des nôtres. Ajoutons à cela que les dessins qui les décorent rappellent les motifs du Bas-Empire.

Ces fibules étaient si bien destinées à attacher les vêtements que nos deux plus petites, garnies de verre, trouvées dans une sépulture de femme, étaient encore entourées de ces tissus de lin ou de chanvre que fabriquaient les Calètes sous la domination romaine (9).

Ces fibules, toutefois, qui ne paraissent, au premier aspect,

(1) Musée départ. de Rouen.

(2) Trebell. Pollio.

(3) Julian., imp. *de Constant. Gestis, orat.* 2.

(4) Vopiscus, lib. II, *Cod.*, t. II.

(5) Fibulâ aureâ sagum adstringente. Eginhard., *De vitâ Carol. magn.*

(6) Joan. Rhod., *Dissert. de Aciâ*, cap. 5.

(7) Tegmen omnibus sagum fibulâ aut, si desit, spinâ consertum. Tacit. *De mor. Germ.*

(8) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, ch. 3.

(9) Caleti..... Bituriges imò Galliæ universæ vela texunt. Plin. *Hist. natur.*, lib. XIX, ch. 2.

qu'un ornement ordinaire et commun à tous les peuples, vont cependant nous fournir ici un argument de plus en faveur du caractère scandinave de nos sépultures. Un antiquaire danois fort distingué, visitant un jour le Musée de Rouen, s'est écrié, en voyant les fibules de Douvrend : « Voilà des agrafes comme nous en possédons beaucoup à Copenhague. » Or, les Romains n'ont jamais pénétré dans ces contrées septentrionales. D'un autre côté, un antiquaire normand, qui a visité les musées d'Italie, nous a affirmé n'avoir jamais rencontré de semblables fibules au-delà des monts, ce qui confirme, ce me semble, l'origine germanique de nos sépultures.

Les armes. — Mais ce n'est pas seulement par les vêtements que se distinguaient les sépultures antiques ; ce n'était là qu'un accident, qu'un complément pour ainsi dire ; elles brillaient surtout par l'armure et l'ornementation. Arrivons promptement à l'inhumation armée. Elle remonte aux premiers temps. Cyrus fut trouvé avec son glaive et ses armes (1). Alexandre emporta avec lui l'épée qui avait fait trembler le monde (2). Alaric (3), Attila (4) furent déposés sur un faisceau d'épées ; Childéric lui-même fut retrouvé avec son armure complète (5), et Charlemagne emporta, dans la crypte d'Aix-la-Chapelle, ses ornements impériaux (6).

L'inhumation armée était tellement commune chez les Germains que Tacite, en décrivant leurs mœurs, dit que chacun emportait avec lui ses armes « *sua cuique arma.* » Transplantés au sein de la Gaule, les Germains conservèrent le même usage.

(1) Quint. Curt., lib. x, ch. 3.
(2) Suéton ; *De vitâ Caligulæ.*
(3) Jornandes, lib. *De Reb. gothicis.*
(4) Id., ibid.
(5) *Anastasis*, p. 196-219.
(6) Monach. egolism., *In vit. Carol. magn.*, cap. 24.

Toutes les sépultures franques, tous les cimetières mérovingiens, découverts chez nous, montrent les morts armés de toutes pièces et parés comme pour une grande revue militaire. Passons dans les rangs et faisons l'inspection des armes.

Les Haches. — La première qui se présente, et aussi la plus solennelle, est la hache de guerre ou francisque. Elle devait être l'attribut du chef ou la récompense du militaire éprouvé. Aussi, n'en avons-nous trouvé que trois. Leur mesure et leur forme s'accordent assez bien avec celle de Childéric (1). Les Francs, toutefois, en ont semé sur bien des points de la Gaule, en Picardie, en Bourgogne, en Franche-Comté, aux rives du Doubs et de la Saône comme aux bords de la Somme et de la Seine.

Les Sabres. — Celui qui portait la hache portait aussi l'épée. Tacite dit des Germains que leurs épées étaient courtes : « *breves gladii* » (2), et Polybe raconte des Gaulois que leurs glaives n'étaient bons que pour couper (3). Voilà presque une définition de nos sabres de Londinières : ils sont courts et n'ont qu'un seul taillant. Ils comptent 66 centimètres de longueur, ceux de Bénouville n'avaient que 50 centimètres, et ceux d'Amiens (4) que 45. Comme les nôtres, ils ne coupaient que d'un côté et étaient placés à droite du mort, la pointe en bas.

Le sabre de Childéric, qui ne coupait que d'un seul côté, avait 82 centimètres (5) ; mais c'était un sabre de roi !

La pince épilatoire. — Nous croyons la hache et l'épée l'attribut du guerrier éprouvé dans les combats, parce que

(1) *Anastasis*, de Chifflet, p. 210.
(2) *De morib. German.*
(3) Polyb. *Hist.*, lib. III.
(4) *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie.*
(5) *Anastasis*, p. 202.

nous n'avons trouvé qu'avec elles la pince épilatoire qui servait chaque jour à arracher les poils épais et touffus qui poussaient sous les narines des barbares (1). Ces forceps étaient un meuble indispensable à des hommes velus jusqu'aux yeux, jusqu'aux oreilles (2). Les historiens eux-mêmes nous ont conservé le souvenir de ces ciseaux militaires; on en a trouvé quelquefois dans les sépultures mérovingiennes. Une pince a été rencontrée à Bénouville, une autre à Manneville. Il est malheureux que MM. Durand (3) et de Rigny (4) n'aient pas observé si ces pinces accompagnaient les corps de *hastati*.

Les Lances. — Mais si nous considérons le sabre et la hache comme l'armure des vétérans, l'histoire nous présente la lance ou framée comme l'équipement des jeunes guerriers. Tacite nous apprend que, chez les Germains, un chef de famille ou de tribu donnait solennellement la framée à un jeune homme (5) et que cette cérémonie répondait à peu près à celle de la prétexte chez les Romains. D'autres historiens racontent que les cavaliers francs portaient la framée qu'ils lançaient dans le milieu des combats. Agathias nous dit que les Francs se servent surtout d'angons : Ces angons, ajoute-t-il, sont des lances de fer dont le haut est pointu, tandis que le bas est muni de crochets recourbés comme des hameçons. Dans la mêlée, le soldat franc jette cet angon (6). » La lance qui porte le n° 5 n'est-elle pas bien l'angon d'Agathias ?

Plusieurs framées ont déjà été trouvées dans des tombeaux

(1) Pilis intra narium antra fruticantibus quotidiana succisio. *Cail. Sollii Apollinaris Sidonii avernorum episcopi opera.* Lugd., Joan. Tornæs, 1552, *Epist.*, lib. I, *Epist.* 2.

(2) Tonsor barbam genas ad usque surgentem forcipibus avellit. Id., ibid.

(3) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII.

(4) *Id.*

(5) *De moribus German.*

(6) Agathias, *de Francis.* Lib II.

francs; sans parler de celles de Childéric (1), on a trouvé à Bénouville deux fers de lance dont le bois était dans la douille. M. de Caumont en a rencontré une à Rots, près de la tête d'un mort (2). Ainsi, dans toute la Normandie, la même arme se reproduit avec les mêmes circonstances dans les sépultures de la même époque.

Les couteaux. — La hache, le sabre et la lance caractérisent toujours les hommes; mais il n'en est pas de même du couteau qui était commun aux hommes et aux femmes. Le couteau était-il à la fois un instrument de guerre ou un meuble domestique? Nous l'ignorons. La différence de position indique peut-être le sexe de l'individu. Les hommes l'avaient au côté gauche, les femmes à la ceinture. Si nous eussions joui plus long-temps de la présence de M. Serres, nous aurions pu sans doute éclaircir ce mystère. Ce qui est certain, c'est que la femme au collier avait le couteau placé sur les reins.

Pour attacher le couteau au ceinturon de cuir qui sanglait leur corps, nos pères se servaient d'une toute petite boucle de bronze ou d'argent, très-différente de la boucle principale qui fermait le baudrier.

Les Boucles de ceinturon. — Les grandes boucles de ceinturon variaient à l'infini de forme et d'ornementation. Celles de fer étaient simples, celles d'argent assez bien travaillées, celles de bronze l'étaient beaucoup plus; plusieurs étaient étamées ou argentées. On sait que l'étamage, originaire des Gaules, était fort commun dans notre pays. En 1845, nous avons trouvé à Neuville-le-Pollet un des plus vieux monuments de l'étamage antique. M. J. Girardin, qui en a fait

(1) *Anastasis*, de Chifflet, p. 218.

(2) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, p. 276.

l'analyse, nous a révélé ainsi le secret de l'art chez nos pères (1).

M. Girardin est allé plus loin cette année. Cet habile chimiste, dont la complaisance n'est surpassée que par le savoir, a bien voulu analyser les boucles et les fibules de Londinières. Il y a découvert un bronze particulier dans la composition duquel l'étain est remplacé par le plomb. Voici dans quelles proportions sont alliés le plomb et le cuivre :

Cuivre.	72
Plomb.	28
	100

« Il paraît bien, ajoute notre savant chimiste, qu'à l'époque mérovingienne, où les arts de l'antiquité étaient en décadence, on ne savait plus faire le beau bronze grec et romain, et qu'on le remplaçait par un alliage de cuivre et de plomb. »

Des boucles en bronze ont été trouvées à Bénouville (1) et à Manneville, dans le Calvados (2) ; à Conlyes on a trouvé des boucles en bronze et en fer (3). M. de Caumont, qui a fait ouvrir un grand nombre de sépultures franques dans les environs de Caen, a toujours trouvé les boucles en bronze sur la partie du squelette qui répondait à la hauteur du ventre. A droite, était couché un sabre coupant d'un seul côté ; à gauche était le couteau-poignard (4). Les boucles de Childéric, reproduites par Chifflet, ont la plus grande ressemblance avec les nôtres (5). Il est impossible de n'en être pas frappé.

(1) *Analyse de plusieurs produits d'art d'une haute antiquité*, par M. Girardin, *Bull. Monument.*, t. XII.

(2) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor.*, t. XII.

(3) *Mém. des Antiq.*, t. XII, p. 425.

(4) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, ch. 3, p. 262-267.

(5) *Id.* t. VI, ch. 3.

(6) *Anastasis*, p. 236.

Les Perles et les Colliers. — Ce qui reste à dire concerne presque exclusivement la sépulture des femmes. Les Franques de Londinières différaient de bien peu de celles qui ont été trouvées dans le reste de la Gaule.

A Bénouville, on a trouvé dans une fosse trois petites boules de verre, et, dans une autre, sept, mais un peu aplaties (1). A Conlyes, où s'est renouvelé le phénomène d'une femme avec son enfant, on a trouvé aussi un collier formé de dix perles, dont six en verre de différentes couleurs, et quatre en terre cuite, ornées d'émaux incrustés. Ce chapelet était placé sur la poitrine d'un squelette que M. des Berryes regarde comme celui d'une femme. Le même sujet avait sur son sein des fibules, et à la tête des boucles d'oreilles en bronze. On voit que c'est ici la contre-partie de Londinières (2).

Etre inhumée avec son collier était une fantaisie que se passaient les dames romaines. Papinien raconte qu'une femme écrivit dans son testament qu'elle voulait être inhumée avec son collier à deux tours de perles, « lineas duas ex margaritis (3). »

Que l'on ne croie pas que les perles de verre fussent avilies dans l'antiquité ; elles étaient recherchées par les dames romaines du Bas-Empire. Trebellius Pollion parle de ces perles de verre que l'on vendait dans le commerce, sous le nom de *gemmas vitreas* et de *bullas vitreas* (4). C'est bien ainsi que l'on pourrait nommer les nôtres. Il est vraisemblable que l'on en portait d'isolées, car on en trouve parfois une seule dans une sépulture. Londinières et Tournay en sont la preuve (5).

(1) *Mém. de la Soc. des Antiq.*, t. XII.
(2) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, p. 262-67.
(3) Papin, L. *Servo alieno*, 113, s. fin, f. s. *de legatis*, 1.
(4) Treb. Poll. de Gallieno. — Claud. epigr. de crystallo.
(5) Chifflet, *Anastasis*, p. 243. — Je dois à l'obligeance de M.

Les Médailles. — J'arrive maintenant aux médailles, attribut commun aux hommes et aux femmes.

Les médailles qui, à défaut d'inscriptions, fournissent tant de lumières quand on a le bonheur d'en rencontrer, manquent presque totalement à Londinières. Qu'est-ce, en effet, que deux médailles sur tant de personnages? Après tout, il devait s'en trouver bien peu dans le tombeau d'aventuriers, de conquérants sauvages à peine assis sur le sol, et qui parcouraient nos provinces vêtus de tissus grossiers, et parfois de peaux de bêtes et de nattes de jonc. Aussi, dans beaucoup de ces sépultures, on ne trouve guère que le silence de la tombe. La seule médaille de Londinières qui se soit laissé lire, semble plus capable d'égarer que d'instruire. En effet, elle est romaine du IIIe. siècle, tandis que nous croyons le cimetière mérovingien du Ve. Mais nul archéologue ne s'étonnera de cette circonstance. Tous savent que les monnaies romaines sont presque les seules qui figurent dans les sépultures franques. Témoin le tombeau si souvent cité de Childéric, d'où l'on a extrait 100 médailles d'or de Théodose, de Volusien, de Marcien, de Zénon et de Julius Nepos, et 200 médailles d'argent de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Faustine, etc. (1). Témoin aussi le cimetière de Bénouville, dans lequel on a rencontré une monnaie de Constantin avec un tiers de sou d'or de Clotaire II (2).

Dans un tombeau mérovingien de Lorraine, une médaille de Gratien était passée au cou d'un défunt (3). A Londinières, nous avions aussi une médaille percée, évidemment romaine, mais illisible. Le roi Childéric en portait

Mathon, de Neufchâtel, la communication du précieux travail de Chifflet, sur le tombeau de Childéric.

(1) Chifflet, *Anastasis*, p. 246-99.

(2) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, p. 324-36.

(3) *Cours d'Antiq. Monumentales*, par M. de Caumont, t. VI, ch. 3.

quatre suspendues à son cou (1). Cet usage des médailles percées et suspendues passa des payens aux premiers chrétiens.

Paul Aringhi, dans sa *Rome souterraine*, dit que les martyrs portaient au cou une médaille percée sur laquelle on lisait le nom du Christ (2). Saint Germain d'Auxerre trouva un jour une médaille de bronze, sur laquelle était figurée une croix. Il la donna à sainte Geneviève de Paris, lui recommandant de la porter à son cou en souvenir de lui (3). Sainte Geneviève, morte en 512, est contemporaine de nos sépultures, et c'est par elle que nous aimons à terminer cette notice.

CONCLUSION.

Voilà donc l'habitant de la France primitive! Voilà le Gaulois et le Germain, le père et l'enfant, l'époux et l'épouse! Vous assistez à la fusion des races, au baptême de la nation française. Voilà le Franc, le Salien, le Sicambre, non tels qu'on les présente dans les livres et les tableaux, non tels que nous les montrent les poètes, les historiens ou les orateurs, mais comme ils étaient lorsqu'ils s'assirent dans la tombe, ce miroir de vérité qui ne sait pas mentir. Dépositaire fidèle du secret des âges, la terre a gardé, comme une bonne mère, les enfants qui lui furent confiés, soit qu'on les lui ait livrés à la force de l'âge, à l'aube de la vie ou au déclin des jours, soit qu'ils soient entrés dans son sein armés de toutes pièces comme dans une citadelle de guerre, ou parés de leurs plus beaux vêtements comme pour une fête nuptiale.

(1) *Anastasis*, p. 265-84.
(2) *Roma subterranea*, lib. VI, C. 23.
(3) Surius die 31 Julii.—Baronius ad annum 429.

Venez contempler ces superbes conquérants des Gaules, ces fondateurs de la monarchie française, ces rudes envahisseurs de l'empire romain, ces vigoureux athlètes qui renversèrent le trône des Césars. A présent qu'ils sont glacés par le trépas, vous pouvez toucher leurs fronts, mesurer leur taille, compter leur âge, inspecter leurs armes et décrire leurs vêtements. Voilà cette francisque qui a abattu l'orgueil des faisceaux consulaires. Voilà cette framée qu'on agitait en signe de joie dans les assemblées du peuple, ou que l'on brandissait dans les camps en signe de guerre. Voici la lance qui poursuivit l'aigle impériale lorsqu'elle fuyait vers les Alpes pour cacher sa honte et son désespoir.

Mais la mort a arrêté dans sa course ce dominateur du monde. Il dort, à son tour, à côté du Gallo-Romain qu'il a vaincu et dépouillé; mais lui, il dort avec ses armes invincibles que nul n'a été assez fort pour lui enlever. Il se repose de ses fatigues à côté de la fille du Gaulois, qui fut heureuse de partager son sort, de s'associer à sa gloire et à ses conquêtes. Elle s'est couchée auprès de lui avec ses joyaux, ses bijoux, ses colliers et tout le mobilier de son antique parure. On dirait qu'elle veut encore plaire à son époux au sein même de la tombe. Tous deux étalent à leurs pieds ces vases gallo-romains, restes des arts des vaincus, prix de la conquête dont on jouissait après la victoire, qui ornèrent long-temps leur tente vagabonde, et qui leur furent utiles même après leur trépas.

Debout sur tant de débris, je voudrais, nouvel Ezéchiel, souffler sur cette froide poussière, et ranimer ces arides ossements. Vous verriez alors sortir du cercueil et se dresser devant vous ces vieux Francs couverts de sayons de poils de chèvre, de tissus grossiers filés avec la laine des bêtes fauves, nourrissant sur leurs joues une longue barbe qu'ils

coupaient avec des pinces de bronze, se ceignant chaque jour de ceinturons de cuir et de baudriers de peau, garnis de clous et de plaques argentées ou damasquinées, nouant à leur ceinture un couteau de fer qu'ils ne quittaient jamais, bouclant au côté gauche un sabre aigu, l'emblême du commandement, brandissant la lance, cette arme de la jeunesse, puis l'échangeant plus tard pour une dure francisque, qu'ils accrochaient d'une main à leurs robustes épaules, tandis que de l'autre ils veillaient sur la garde de leur épée. Ces guerriers sont ici comme dans le camp : on dirait qu'il n'y a qu'à sonner de la trompette, pour réveiller cette armée assoupie et presque rangée en ordre de bataille.



NOTICE

HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

SUR

LA CATHÉDRALE DE VALENCE

(Dauphiné) ;

Par M. l'abbé JOUVE,

Chanoine titulaire de cette église, Inspecteur de la Société française pour la conservation des Monuments.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas loin de nous, où nos antiques églises obtenaient à peine l'honneur d'une mention, tandis que des édifices étrangers à nos mœurs, à nos traditions, à nos croyances et même à notre sol, absorbaient les nombreuses et laborieuses recherches de nos érudits. Qui ne connaît, en effet, les efforts incroyables de travail et de patience de nos numismates et de nos archéologues classiques, pour découvrir le sens d'une inscription, la date d'une médaille, pour suivre à travers les vicissitudes du temps celles de quelques fragments de sculpture, de quelque tronçon de colonne antique ? Et nos monuments vraiment nationaux, eux auxquels se rattache, par des liens intimes et nécessaires, toute l'histoire du christianisme et celle de la société moderne dont il est la base ; ces monuments qui déroulent si fidèlement

à nos yeux le tableau des lois, des coutumes, des institutions du moyen-âge; qui nous rappellent le souvenir des bons et des mauvais jours de nos ancêtres; ces monuments, dont la seule vue aurait dû réveiller dans nos cœurs les douces émotions de la religion et de la patrie, ces monuments étaient condamnés à un honteux oubli! Enfin, le jour de la réhabilitation a lui pour eux, grâce à l'initiative aussi éloquente que hardie de notre Châteaubriant, grâce aux écrits des de Caumont, des Alexandre Lenoir, des Victor Hugo, des Vitet, des Montalembert, des Didron, qui ont si bien continué, en la développant avec autant de science que de justesse dans les aperçus, l'œuvre commencée par l'illustre auteur du *Génie du Christianisme.* C'est ainsi qu'une admiration profonde et éclairée pour nos architectes et nos monuments vraiment nationaux a fait place à l'indifférence et même au dénigrement aussi injuste que passionné, dont, pendant trois siècles, ils avaient été l'objet. Mais, si une justice, d'autant plus complète qu'elle avait été longue à venir, a été rendue à notre art national, on peut dire que, dans ce grand acte de réparation, tous les monuments dignes d'être appréciés ne l'ont pas toujours été à leur juste valeur; et même à l'égard de bon nombre d'entr'eux, sur lesquels semble peser une sorte de fatalité! l'oubli et l'indifférence existent encore comme autrefois. La cause en est dans les habitudes un peu moutonnières de ces archéologues faciles qui trouvent plus commode de disserter sur des monuments vingt fois décrits que d'en étudier d'autres qui ne l'ont jamais été. En effet, il en est un certain nombre dont on est toujours sûr de voir arriver les noms sous leur plume, quand il s'agit d'indiquer les types de telle ou telle période de l'art. On ne s'inquiète pas le moins du monde, s'il n'en existerait pas d'autres plus intéressants, plus caractéristiques encore. De là une monotonie inévitable dans ces indications et descriptions, qui reviennent toujours

les mêmes, et qu'on dirait *stéréotypées*. Une autre cause de l'indifférence et de l'oubli dont nous nous plaignons, c'est que le réveil des études archéologiques ayant eu lieu dans le Nord et l'Ouest de la France, il en résulte que c'est la partie de ce royaume, dont les monuments ont été décrits et en plus grand nombre et avec plus de soin, tandis que ceux de l'Est et principalement du Midi sont restés à peu près étrangers aux habiles investigateurs de nos édifices historiques.

Parmi les églises citées, et à juste titre, comme types de l'architecture romane, qui est dominante dans notre Midi ainsi que sur les bords du Rhin, on compte St.-Sernin de Toulouse, St.-Trophime d'Arles, Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, l'ancienne collégiale d'Issoire, Notre-Dame-du-Port, à Clermont, St.-André-le-Bas, à Vienne, St.-Philibert de Tournus, Notre-Dame de Beaune; et en Allemagne, les cathédrales de Spire, de Worms, de Mayence, Ste.-Marie-du-Capitole et St.-Cunibert de Cologne. La cathédrale de Valence, église romane, qui, par son antiquité, la régularité, la pureté de son architecture et l'importance de ses dimensions, était digne d'occuper un rang honorable parmi celles que nous venons de nommer, a été jusqu'à ce jour l'objet d'une indifférence presque générale et que rien néanmoins ne saurait justifier. Sans doute, des hommes qui figurent parmi nos sommités archéologiques, tels que MM. Mérimée, Leclerc, de Montalembert (1) ont pris la peine d'étudier ce noble édifice et lui ont payé le juste tribut d'admiration qui lui est dû. Mais tout s'est borné là, ou à peu près, et la basilique de Saint-Apollinaire, quoique bâtie

(1) MM. de Caumont, Victor Petit et plusieurs autres membres de la Société française ont visité la cathédrale de Valence; M. de Caumont en a dit quelques mots à la Société française dans un de ses rapports verbaux, mais sans la décrire dans son entier.

dans une ville de dix-huit mille âmes, fréquentée par des milliers de voyageurs, n'est guère plus connue en France que si elle était reléguée au fond de quelqu'obscure vallée des Alpes ou des Pyrénées. Il y a huit ans, je publiai sur cet édifice une courte notice, la première, du moins à ma connaissance, qui lui ait été consacrée. Plus tard, une autre, basée sur celle-ci, mais plus détaillée, fut insérée par M. Chevillet, architecte de la Drôme, dans la *Revue de la Société de Statistique* du même département. Cette notice, qui renferme des documents jusques-là inédits sur l'édifice dont elle donne exactement les dimensions, méritait certainement les honneurs d'une publication plus étendue. Je l'ai refondue, en partie, dans mon travail. Depuis qu'elle a paru, j'ai publié moi-même dans le *Courrier de la Drôme*, journal qui s'imprime à Valence, une nombreuse série d'articles sur notre cathédrale, dans lesquels j'ai pu exposer et discuter de nouveaux faits et de nouveaux documents qui s'y rattachent. C'est pour attirer autant qu'il est en moi, l'attention des archéologues sur un monument d'une beauté réelle, quoique peu appréciée du vulgaire, que je lui consacre cette nouvelle *Notice historique et descriptive*. En insérant mon travail, tout insuffisant qu'il soit, dans le *Bulletin* destiné à recueillir les matériaux d'une Statistique monumentale de la France, je donnerai, au moins, à la description de notre cathédrale un puissant moyen de publication dont elle a manqué jusqu'à ce jour, et j'inspirerai, peut-être, à des hommes plus habiles et plus influents que moi, la pensée de lui consacrer une monographie en rapport avec son importance.

PARTIE HISTORIQUE.

Ainsi qu'un grand nombre de nos églises romanes du Midi, la cathédrale de Valence aurait été bâtie primitivement

sur les débris de quelque édifice payen. C'est ce qu'attestent, ou du moins, ce que font présumer bon nombre de fragments et d'inscriptions appartenant à l'école romaine, et parmi lesquels se trouvent plusieurs pierres funéraires parfaitement conservées, avec la célèbre formule de consécration aux Dieux mânes, *sub asciâ.* Ces débris furent trouvés sur les fondations de la tour du clocher, démolie, parce qu'elle menaçait ruine, en 1836, et dont il est convenable de dire quelques mots, avant de parler du corps de l'édifice. Cette tour, d'une architecture plus massive, plus sévère que celle de l'église actuelle, aurait été probablement construite pour une autre église plus ancienne qui avait pour patron, comme celle d'aujourd'hui, S[t].-Apollinaire, évêque de Valence, ainsi que l'attestent des actes du X[e]. siècle (1). Son rez-de-chaussée, entièrement construit dans le goût romain le plus sévère, et sans homogénéité avec les étages supérieurs et encore moins avec l'église, aurait pu être, selon l'opinion d'un antiquaire de notre province (feu M. Jules Ollivier), le porche d'un temple antique sur lequel aurait été juxta-posée une construction chrétienne (2). On voit qu'il s'agit ici d'une question dans le genre de celle qui a été si long-temps débattue touchant le porche de la cathédrale d'Avignon, que des savants avaient assigné à la belle époque romaine, et qui, d'après le sentiment commun aujourd'hui, ne saurait remonter au-delà de Charlemagne, s'il n'est pas du VI[e]. ou du VII[e]. siècle, comme serait porté à le croire M. Mérimée (3). Encore moins pourrait-on rattacher à l'architecture purement

(1) Dans l'acte de donation de plusieurs domaines, faite vers 900, par l'Empereur Louis IV, fils du Roi Boson, à l'église de Valence, il est question de S[t].-Apollinaire, et de St.-Cyprien, patrons de cette église. (Voir Dom Bouquet, tom. 9, p. 685).

(2) Voir la *Revue du Dauphiné*, mai 1839.

(3) *Notes d'un voyage dans le midi de la France.*

romaine, le porche de la tour de S[t].-Apollinaire, qui était loin d'accuser un style d'une analogie aussi frappante avec le style romain, que le porche de Notre-Dame-des-Doms. Tout ce qu'on peut donc assurer touchant l'origine de cette tour, c'est qu'elle a dû être édifiée sur des ruines romaines, en même temps que la plus ancienne église, laquelle fut réédifiée dans le XI[e]. siècle, avec le clocher, dont la nouvelle construction fut assise sur la partie inférieure de l'ancienne, qui était encore debout, ainsi qu'une partie de la nef de droite, en entrant. Il paraît que cette tour subsista sans avaries notables jusqu'à l'année 1281 qu'elle fut frappée de la foudre qui en renversa le premier étage supérieur (1). Cet étage fut remplacé par une belle flèche en charpente, recouverte d'ardoise, telle qu'on en élevait pendant le XIII[e]. siècle, où le style ogival avait atteint son plus haut degré de splendeur. Cette flèche, que je me souviens d'avoir vue, avait 60 pieds de hauteur (2). Elle produisait beaucoup d'effet, à cause de sa position très-élevée au-dessus du niveau du Rhône. Dans la nuit du 22 novembre 1822, et par un orage épouvantable, la foudre frappa de nouveau le clocher et embrasa la flèche et la charpente intérieure. Il en résulta un incendie, dont les immenses lueurs éclairaient la contrée à plusieurs lieues de distance et présentaient un spectacle à la fois horrible et grandiose. De 1824 à 1826 on répara ce désastre, en remplaçant la flèche par la construction d'un nouvel étage, ce qui rendit à l'édifice la structure et la hauteur qu'il avait avant 1281. Malheureusement, par suite de la parcimonie avec laquelle le gouvernement avait alloué des fonds pour cette restauration, malgré les instances et les observations répétées du conseil de fabrique et des hommes de l'art, la reprise de la tour ne fut

(1) In vitâ Amedei de Roussillon, episcopi Valentinensis, apud Columbi, *de rebus gestis episcoporum Valentinensium*, p. 359.

(2) A partir du sommet de la tour, qui en avait elle-même 102.

pas faite à une assez grande profondeur, en sorte que, mal assise sur des matériaux déjà très-anciens, et de plus, calcinés par le feu de l'incendie, cette nouvelle bâtisse, bien que parfaitement conditionnée, ne tarda pas à fléchir. D'ailleurs les fondations primitives avaient été très-mal établies et n'étaient nullement en rapport avec la masse énorme qu'elles avaient à supporter, comme on a pu s'en convaincre plus tard. Aussi, des lézardes considérables, partant de la base, ne tardèrent pas à se former. A ces divers éléments de ruine vint s'en joindre un peut-être plus funeste encore, lorsqu'on eut surmonté la tour d'une barre de fer très-élevée pour y attacher le nouveau drapeau de 1830.

Cette barre de fer agissant comme point attractif de l'électricité attira dès-lors fréquemment la foudre, sans en diviser l'effet, comme aurait pu le faire un paratonnerre (1). Enfin, au mois de Juillet 1837, un violent coup de tonnerre brisa une des colonnettes extérieures ainsi que plusieurs pierres et acheva d'ébranler l'édifice. Deux architectes invités par le Préfet à faire un rapport sur l'état du clocher, déclarèrent que la ruine en était imminente, et qu'il était urgent de procéder sans délai à une démolition totale (2). Cette opération fut effectuée dans le cours de l'année 1838. Neuf ans après, en 1847, il a été alloué, sur les fonds du ministère des cultes, un crédit de 364,000 fr. payable en plusieurs exercices, pour la reconstruction de cette immense tour dont l'effet était si im-

(1) Un autre grave inconvénient qui résultait de cette barre de fer, c'était la violence des secousses qu'elle imprimait à l'édifice, lorsqu'elle était agitée par les vents impétueux qui règnent si fréquemment dans la vallée du Rhône.

(2) Cette démolition était en effet urgente ; mais ce n'était pas à cause du peu de solidité des fondations de la tour, comme nous l'insinuions tout à l'heure. Les dernières fouilles qui ont eu lieu, depuis l'envoi de notre manuscrit à M. de Caumont, ont notablement modifié notre opinion sur ce point.

posant. Les travaux sont déjà commencés. Ce nouveau clocher occupera le même emplacement que l'ancien, à l'ouest de l'église, dont il formera la façade en même temps que la principale entrée, au moyen d'un vestibule ou *porche*. Il se compose de trois étages surmontés d'une flèche octogone. Dans le but de lui donner toute la solidité possible, on n'a admis dans cette construction que les évidements indispensables, ce qui en rendra le style, d'ailleurs roman comme celui de l'église, plus lourd et plus sévère. La tour destinée à supporter la flèche sera construite, jusqu'au faîte de l'église, en pierre de Crussol, dont la carrière si justement renommée, est située sous l'antique château du même nom en face de Valence. On emploiera la pierre blanche de Cruas, depuis le faîte jusqu'à la naissance de la flèche, qui sera en tuff recouvert d'un ciment de la même couleur que celle de l'édifice. Il aura, en y comprenant les fondations (qui seront de 9 mètres 97 centimètres), 62 mètres 97 centimètres de hauteur.

On ignore en quelle année de ce XIe. siècle (véritable ère de la renaissance chrétienne), qui fit surgir tant d'admirables églises, l'évêque et le chapitre de Valence se décidèrent aussi à suivre l'impulsion universelle, en érigeant une basilique, dont l'unité dans le plan, la finesse dans les détails et l'harmonie dans les proportions, sont loin d'accuser une époque barbare et ignorante dans les arts du dessin. Mais si la date précise de cette importante construction nous manque aujourd'hui, nous avons un document certain sur l'époque de sa consécration. Il résulte de ce document que nous allons mettre bientôt sous les yeux de nos lecteurs, que le pape Urbain II étant venu en France pour y prêcher la première croisade, s'arrêta quelque temps à Valence (1), dont il dédia l'église, qui venait d'être terminée, à la bienheureuse vierge Marie, et aux saints Corneille et Cyprien. La cérémonie eut lieu le

(1) Voir Michaud, *Histoire des Croisades*, t. I p. 100.

5 août 1095. Le pape était assisté de douze évêques, parmi lesquels se trouvèrent Guy, archevêque de Vienne, saint Hugues, évêque de Grenoble, et Gontard, évêque de Valence. Ce fait si important, surtout en ce qui concerne la classification des diverses périodes du style roman, est appuyé sur deux documents irrécusables. Le premier est tiré d'un passage de la Charte de saint Hugues de Grenoble, citée par M. Albert du Boys, dans les pièces justificatives de la vie de ce Prélat, et ainsi conçu : *Contigit intereà dominum apostolicum gallicanum ecclesiam visitare qui Valentiam ad dedicandam majorem ecclesiam veniens, etc* (1). Le second document, plus explicite encore, est tiré de l'inscription suivante, en lettres onciales, qui fut gravée sur une table de marbre pour perpétuer le souvenir de cette solennité. Elle était ainsi conçue; *Anno ab incarnatione Domini millesimo nonagesimo quinto indictione secundâ Augusti Urbanus papa secundus cum duodecim episcopis in honorem beatæ Mariæ virginis et sanctorum martyrum Cornelii et Cypriani hanc ecclesiam dedicavit* (2).

On lisait encore cette inscription sur la table de marbre, du temps de M. de Catelan, qui l'a reproduite telle que nous

(1) Voir aussi pour ce fait important Dom Bouquet. *Gesta Urbani II, papæ*, t. XIV, p. 682; dans les œuvres posthumes de Mabillon et de Dom Ruinart, t. I, p. 190. *Eo præsidente* (*Gontardo*) *bonæ memoriæ, Urbanus II, pontifex romanus.... dùm ad generale concilium iret Claromontem per hanc urbem* (*Valentiam*) *iter faciens ecclesiam nostram dedicavit..*

(2) Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, la cathédrale de Valence avait été auparavant sous le vocable de saint Apollinaire, un de ses évêques, qui vivait dans le V[e] siècle, et dont les restes déposés d'abord dans l'église collégiale de Saint-Pierre du Bourg-les-Valence, furent ensuite transportés dans la petite église de Saint-Etienne, qui existait près de la cathédrale, puis enfin dans cette dernière église. Nonobstant l'acte de la dédicace par Urbain II, d'où son nom est exclu, saint Apollinaire est regardé comme le patron principal de l'église.

venons de la citer, dans *ses Antiquités de l'église de Valence*, pages 226-228. Un malencontreux badigeonnage la fit disparaître vers 1750. Elle existe bien encore, mais on ne sait dans quelle partie de l'édifice, l'indication fournie à ce sujet par M. de Catelan, étant trop vague, en sorte qu'on n'a pu encore la découvrir sous l'ignoble mortier qui la recouvre. On peut du reste consulter pour le même objet le père Columbi : *De rebus gestis episcoporum Valentinorum*, lib. I, p. 253. Dom Ruinart, *Vita papæ Urbani II*, dans les œuvres posthumes de D. Mabillon et de D. Ruinart, tom. III, p. 190-191, et *Appendix*, p. 364. Voir aussi D. Bouquet, tom. XIV, p. 682. Ainsi notre cathédrale venait d'être terminée à la fin de ce XI[e] siècle, qui vit s'élever un si grand nombre de beaux édifices. Celui dont nous occupons maintenant fut un des produits les plus purs, les plus homogènes de la période romane secondaire, comme il nous sera facile de le voir lorsque nous en donnerons la description. Mais nous devons auparavant continuer les détails historiques que nous avons commencés.

Nous ne possédons aucun document qui prouve que cet édifice ait subi de graves altérations jusqu'aux troubles de la réforme protestante. Mais, à cette époque, si funeste à nos monuments religieux, son vaisseau fut en partie ruiné dans les guerres qui eurent lieu de 1568 à 1578 (1). Il resta dans cet état jusqu'à l'année 1604, qu'intervint un marché entre les administrateurs de la ville et deux entrepreneurs, pour sa reconstruction (2). Ce marché, consenti moyennant la somme

(1) La plupart des belles et nombreuses églises que renfermait la ville à cette époque, furent presqu'entièrement détruites, comme on peut le voir dans *le plan et pourtraict* de la ville de Valence en 1575, dont nous parlerons plus bas.

(2) Ce marché, intervenu le 20 août 1604 entre les administrateurs de la ville et les sieurs Jean Thuillier et Jacques Blanc, maîtres-maçons, existe encore dans les archives de la mairie de Valence sous ce titre:

de 22,500 livres tournois (environ 70,000 francs de notre monnaie actuelle), dont le seigneur évêque et le chapitre payèrent 3,000 livres, contient des détails curieux et intéressants sur l'état où se trouvait alors le monument et sur le système de restauration qui fut adopté pour le relever. Il y est dit que toutes les voûtes de la nef, des bas côtés, du chœur et des chapelles latérales s'étaient écroulées, que la plupart des piliers avaient été renversés. Mais il fut expressément stipulé (circonstance bien digne de remarque dans un temps où l'on s'inquiétait si peu de l'harmonie des styles dans les restaurations), il fut stipulé expressément que les entrepreneurs reproduiraient exactement, non seulement l'ordonnance générale du monument, mais encore tous les détails d'architecture et de sculpture. Ainsi, il est dit positivement à l'égard des piliers, que les entrepreneurs *ferront seize pilliers sur lesdits mesmes fondemens que soulaient estre les vieulx de mesme forme, espesseur et grandeur qui sont encore droicts et entiers, enrichis de leur chapiteaux comme ils estaient par le passé, etc.* Il en est de même à l'égard des murailles, corniches et voûtes.

C'est grace à ces précautions minutieuses et qui s'éloignaient étrangement des habitudes de l'époque, que l'on obtint une restauration si intelligente et si parfaite de l'édifice, qu'aujourd'hui même l'œil le mieux exercé y trouverait bien difficilement des raccords, des points de soudure, des disparates. Je veux parler principalement de l'intérieur, si homogène dans l'ensemble, si harmonieux dans les détails, qu'on dirait que l'église vient de sortir des mains de l'architecte.

Malheureusement, le XVIIIe. siècle, qui fut si funeste à la plupart de nos monuments religieux, ne passa pas sur celui-ci,

Bailh à pris faict pour rebastir l'esglise cathédralle de saint Apolinar de Valence.

sans y laisser son empreinte de mauvais goût. Il est pénible d'en faire la remarque à l'occasion d'un évêque de Valence que ses immenses libéralités, dont nous dirons un mot plus bas, recommanderont toujours à la vénération et à la reconnaissance de son église et de sa ville épiscopale. Entraîné comme tant d'autres prélats, des plus recommandables d'ailleurs, pour le goût de l'époque, Mgr. de Milon ne fut pas toujours heureux dans les embellissements ou restaurations qu'il effectua dans sa cathédrale. En 1730, il lui plut, ainsi qu'à son chapitre, de bouleverser l'ancienne disposition du chœur et du sanctuaire. Il résulta de cette opération, que je ne fais qu'indiquer, pour éviter de trop longs détails, que la délicieuse colonnade à jour supportant des arcs très-exhaussés qui formait le rond-point et environnait le maître-autel comme d'une couronne, fut noyee complètement, avec les arcades, dans un épais massif de pierre et de mortier. C'est ainsi que le chœur fut isolé totalement de l'allée absidiale qui le contournait extérieurement et des chapelles qui rayonnaient tout autour. Mais pourquoi un tel acte de vandalisme? C'était pour adosser contre cette épaisse muraille les stalles et leurs dossiers, qu'on venait de changer de place, et pour poser audessus de cette boiserie une grande tapisserie représentant l'histoire de saint Paul, dont le prélat venait de faire don à son église. Toutefois, cet acte de vandalisme (heureusement réparé depuis peu), ne doit pas nous rendre injustes touchant certains autres actes de munificence de ce digne prélat en faveur de son église, et dont nous parlerons lorsqu'il sera question de l'ameublement de la basilique.

Pendant la révolution, l'église Saint-Apollinaire, devenue cathédrale de l'évêque constitutionnel de la Drôme, dut à cette particularité la conservation d'une partie de son ancien mobilier. Après le concordat, qui rétablit le siége de Valence, elle eut à subir un ignoble badigeonnage, qui a été rem-

placé par un autre moins disgracieux, mais non moins fâcheux pour l'effet général d'un édifice presque tout en pierre de taille (1). La fabrique aurait préféré sans doute un grattage ou un brossage, si des considérations majeures, et dans lesquelles il serait trop long d'entrer, lui avaient laissé le choix du mode à employer. Nul doute qu'elle ne s'empresse de faire disparaître ce badigeonnage en même temps que les indignes fresques qui défigurent la plupart des chapelles, aussitôt que ses ressources financières lui permettront d'effectuer cette opération en grand. En attendant, elle vient d'en exécuter une beaucoup moins coûteuse, mais non moins importante, en dégageant, sur mes vives instances, la colonnade du rond-point de cette épaisse maçonnerie qui l'obstruait entièrement. Cette opération, qui a rendu à l'intérieur de notre cathédrale son ancien éclat, et sur laquelle j'ai publié un article explicatif, inséré dans *le Courrier de la Drôme*, le 29 octobre 1846, est aussi le dernier acte important que nous ayons à signaler dans l'esquisse historique que nous venons de faire du monument.

DESCRIPTION EXTÉRIEURE DE L'ÉDIFICE.

L'Eglise Saint-Apollinaire est située à l'extrémité sud du plateau, courant du Nord au Midi, sur lequel est bâtie la ville et qui domine le Rhône et le faubourg appelé la Basse-

(1) Dans son ouvrage intitulé : *Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art*, p. 38, M. de Montalembert s'exprime ainsi au sujet de ce badigeonnage : *Mais à Valence, la cathédrale, édifice à plein cintre d'une haute antiquité et d'une beauté réelle, a été repeinte en entier au-dehors comme au-dedans, etc.* Le mot *au-dehors* est ici de trop, heureusement ; c'est une erreur involontaire échappée à l'illustre écrivain. Jamais l'extérieur de notre cathédrale n'a subi l'outrage du badigeon, ni d'aucune peinture quelconque. C'est bien assez des malencontreuses juxta-positions qui en masquent encore une partie.

Ville. Ainsi que la plupart des églises bâties à la même époque, elle est orientée du levant au couchant. L'entrée principale est à l'Ouest et la même que celle du clocher, dont la base lui sert de vestibule par lequel on entre dans l'édifice (1). On sait que cette disposition est particulière à quelques-unes des églises de cette période, comme celle de Notre-Dame-des-Doms, de Tournus, de Vezelai, etc. En avant, règne une terrasse d'où l'on jouit d'un beau point de vue sur la vallée du Rhône.

A l'exception de l'abside et des bras du transept, dont nous parlerons tout à l'heure, les murs sont presque nus jusqu'à la hauteur des fenêtres, des nefs, et des grandes chapelles situées aux deux extrémités des branches de la croix latine. Ils sont faits de pierres de taille de moyen appareil, parfaitement ajustées, et flanquées de légers contreforts offrant peu de saillie, en un mot, à l'état de rudiment, comme ceux de l'époque. Au-dessus de ces contreforts règne un cordon de billettes, établi sur les grandes fenêtres et contournant leurs cintres en archivoltes. Il est à remarquer, à ce propos, que les deux bas-côtés étant presqu'aussi élevés que la nef principale, on a pu facilement les percer de grandes ouvertures qui éclairent suffisamment les trois nefs.

Au-dessus de la toiture de la nef latérale du Midi et à l'extérieur de la nef principale, règne sur toute la ligne qui aboutit au transept un rang de petits arcs alternativement plein-cintre et triangulaires, d'un effet original. Ce rang d'arcades est surmonté par une corniche immédiatement au-dessous de la toiture de la grande nef, et qui n'existe également que du côté du Midi. Cette corniche, fortement empreinte

(1) C'est ce qu'on appelle, d'après la nouvelle technologie du Comité des arts et monuments, un *porche accidentel*. Nous parlons du clocher, comme s'il existait, parce qu'il sera terminé, dans quelques années, avec les mêmes dispositions à la base que celles de l'ancien.

des traditions de l'architecture romaine, se compose de corbeaux superposés à différentes saillies, ornées de cavets et de tores, et terminés par un imposte recevant la retombée d'arcs à plein cintre. Quant à la corniche de la partie du nord, si toutefois on peut lui donner ce nom, elle se compose seulement d'un cavet surmonté d'un larmier et d'un effet insignifiant. Ces deux corniches se terminent à la saillie des deux grandes chapelles du transept, où elles se raccordent avec celles qui pourtournent ces chapelles. Ces dernières, formées d'un rang de perles et d'un rang d'oves, réune par une doucine supportée par un talon, et couronnées d'un bandeau, aboutissent, au Nord et au Midi du transept, à deux frontons aux mêmes moulures. Leur caractère, ainsi que la forme triangulaire des frontons, accuse évidemment l'influence de l'architecture romaine, dont les monuments voisins, tels que l'arc de triomphe d'Orange, étaient encore plus nombreux et mieux conservés, à cette époque, qu'ils ne le sont aujourd'hui.

L'abside offre deux parties bien distinctes quant au plan, mais harmonieusement liées quant à l'exécution; la partie supérieure, qui est celle du chœur proprement dit, et la partie inférieure, celle des chapelles rayonnantes, qui fait saillie au-dessous de l'autre, à cause du prolongement des bas-côtés et des chapelles qui existent tout autour. Chacune de ces deux parties, terminée en demi cercle, offre un système de fenêtres romanes correspondantes; celles de la partie supérieure sont ornées de deux élégantes colonnettes qui en supportent les cintres. Cette partie supérieure du chœur, couronnée par la continuation de la corniche des deux grandes chapelles du transept, est ornée de petites fenêtres simulées, à baies géminées, avec colonnettes détachées. Elles sont établies perpendiculairement au-dessus des fenêtres dont nous venons de parler. La partie inférieure comprend les chapelles absidales

ou rayonnantes. Celles-ci, au nombre mystique de sept, sont ornées, chacune, de deux colonnes engagées au tiers, avec leurs chapiteaux.

Cet extérieur absidial, qui est également tout en pierres de taille de moyen appareil et parfaitement ajustées, offre un aspect aussi noble que gracieux. Il est bien à regretter que les constructions parasites, successivement adossées, par le Chapitre, aux deux parties latérales, formant un angle rentrant entre le chœur et les deux bras du transept, dérobent à la simple vue les archivoltes et les chapiteaux des colonnettes de plusieurs fenêtres, dont les moulures sont traitées dans le goût le plus riche, le plus délicat (1). C'est d'autant plus à regretter que, par une sorte de fatalité, les parties les plus nues de l'édifice sont précisément celles qui ont été les moins obstruées par ces malheureuses juxta-positions. Lorsque des étages supérieurs des maisons voisines on considère ces belles moulures, ainsi que cette forme si distinguée et si caractéristique de croix latine que présente notre église et qui lui donne tant de rapports avec l'extérieur de la cathédrale de Pise, lorsque, dis-je, on considère cet ensemble et ces détails, maintenant tout-à-fait perdus pour les spectateurs de la rue et de la place publique adjacentes, on est bien tenté de maudire les vandales chanoines ou autres qui ont pu, de sang-froid, masquer tant de belles choses, pour leur plus grande commodité. Malheureusement, ce n'est pas le seul méfait de ce genre qu'ils aient à se reprocher.

(1) Parmi ces nouvelles constructions figure celle de la sacristie, qui peut remonter au XIVe ou au XVe siècle. On sait que les églises du XIe siècle n'avaient pas de sacristies. On revêtait alors les habits de chœur dans les cellules claustrales qui touchaient à la cathédrale, et les vêtements sacerdotaux dans les chalcidiques des croisillons ou dans les diaconiques (*diaconium*) qui étaient à droite et à gauche de la tribune des anciennes basiliques. Ce ne fut qu'au XIIIe siècle, où la belle et antique

Le transept, à son point central, est surmonté d'une tour carrée peu élevée, dans laquelle est inscrite la petite coupole au-dessous de laquelle se trouve placé le maître-autel, qui divise, comme dans d'autres églises romanes, le chœur du sanctuaire. Nous ferons encore remarquer, comme un des signes caractéristiques de cette période architecturale, l'alternance de pierres blanches et noires, qui se manifeste sur les parois des deux extrémités du transept de notre cathédrale, et particulièrement dans l'appareil des cintres des croisées. Cette alternance est plus sensible encore dans certaines églises romanes de l'Auvergne, avec lesquelles la nôtre a d'ailleurs beaucoup d'autres rapports.

En terminant cette courte, mais fidèle description de l'extérieur de l'édifice, nous ne saurions nous empêcher de protester contre la malheureuse idée de ses deux portes latérales, ignobles poternes, que le mauvais goût du XVIII[e] siècle substitua, on ne sait pourquoi, à deux autres qui occupaient une place plus convenable et plus commode pour la libre circulation des fidèles. On s'occupera, du reste, à dégager notre église de ces deux laides verrues, lorsque l'achèvement du nouveau clocher permettra de mettre la main à cette opération et à plusieurs autres non moins utiles et non moins désirées. Il sera plus difficile d'obtenir la démolition de la chapelle, dite des Pénitents, qui masque une partie de la nef latérale du Midi, à laquelle elle est adossée, parce que cette église, quoique d'une construction assez moderne et nullement en rapport avec le style de la cathédrale, en est en quelque sorte l'auxiliaire à cause de certains exercices de paroisse qui y ont lieu, tels que catéchismes, congrégations, etc. Cette chapelle est assez vaste et elle renferme quelques bons tableaux.

disposition de la basilique latine-romane fut sensiblement modifiée, que s'introduisit l'usage des sacristies.

DESCRIPTION INTÉRIEURE DE LA CATHÉDRALE.

Lorsque du porche qui est au-dessous du clocher on pénètre dans la grande nef de notre cathédrale, on voit se dérouler devant soi un intérieur plein de grâce et de majesté, dont l'effet imposant et mystérieux vous saisit d'étonnement et de respect (1). Ici plus de juxta-positions, plus de disparates qui offensent les regards, comme à l'extérieur; mais au contraire, un ordre, une harmonie, une unité de style qui vous satisfont pleinement, et plus que tout cela, cette impression de recueillement et de prière propre aux églises romanes, qui parle au cœur et lui dit: « Ceci est véritablement la maison de Dieu ». A cette impression se mêle celle d'une admiration bien légitime, en présence du spectacle gracieux et imposant de ces lignes si pures, si correctes, si régulières (2). Les yeux se portent invinciblement vers cette abside, toute transparente du doux éclat de ses deux rangs superposés de vitraux peints. Ils sont également captivés par la vue de ces arcades mauresques, en fer à cheval très-allongé, sur lesquelles repose toute la voûte de l'abside supérieure, et qui sont supportées elles-mêmes par de belles et minces colonnes de marbre, de granit, bien espacées entr'elles et environnant

(1) Cet intérieur, sans y comprendre le vaste porche qui le précède, a près de 200 pieds de long.

(2) Nous ne saurions trop réclamer contre la légèreté, disons mieux, l'étourderie avec laquelle la tourbe des visiteurs vulgaires *voit* nos églises. On se contente d'une promenade de quelques minutes dans l'édifice, si toutefois on ne se borne à entrer par une porte latérale et à sortir par l'autre. On regarde d'un air de connaisseur quelques tableaux (et l'on ne manque presque jamais de choisir les *croûtes*, s'il y en a). On se garde bien de se placer au bas ou au chevet de l'église pour en juger l'effet; et puis l'on tranche sur la valeur d'un monument qu'on n'a pas même vu.

le chœur de leur harmonieux contour. Il y a dans tout cet ensemble absidal (peut-être unique dans son genre) de voûtes, d'arcades, de colonnes, de vitraux peints, tantôt unis, tantôt confondus, tantôt séparés à demi, selon la position du spectateur; il y a, dis-je, un jeu aussi varié que saisissant d'ombre et de lumière, de vide et de plein; on se croirait à la mosquée de Cordoue ou devant une des salles de l'Alhambra. Cet effet général de perspective est peut-être encore plus beau, quoique dans des conditions différentes, lorsque au lieu de regarder l'église de la grande porte d'entrée au fond de l'abside, on la considère dans la direction opposée, de l'abside à l'entrée principale, surtout en se posant obliquement à l'axe longitudinal du monument. Observé de cette position, le jeu des colonnes, des arcades, des grandes fenêtres en grisaille avec leurs colonnettes, a quelque chose de grandiose et de vraiment imposant. Remarquons qu'à mesure que nous avançons dans la nef, l'abside se développe davantage et laisse apercevoir d'autres chapelles rayonnantes avec leurs vitraux peints qu'on ne pouvait découvrir du bas de l'édifice. Nous allons maintenant considérer l'ensemble de sa distribution intérieure; nous en examinerons ensuite rapidement les détails.

La basilique saint Apollinaire reproduit exactement le type des églises romanes de la période secondaire, telles à peu près que M. de Caumont les a décrites dans le 4e. volume (page 120 et suiv.) de son *Cours d'Antiquités monumentales.* Je dis *telles à peu près*, pour tenir compte des différences que l'influence *byzantine-arabe* a apportées à nos églises du Midi. Nous reviendrons un peu plus bas sur ces différences.

Notre cathédrale, exactement calquée sur la basilique romane avec croix latine bien prononcée, est à trois nefs, coupées à l'entrée du chœur par un transept (1) dont les deux

(1) Les archéologues écrivent de plusieurs manières des mots tech-

extrémités, distantes l'une de l'autre d'une centaine de pieds, offrent une surface droite et non demi-circulaire comme celle de la nef du milieu. Ainsi qu'on peut en faire la remarque pour les églises de la même période, le chœur est de médiocre dimension. Mais la perspective en est agrandie par l'effet des colonnes et des arcades à jour, qui le contournent et le distinguent du pourtour de l'abside, formé par la prolongation des deux bas-côtés. Cet effet de perspective s'accroît encore de la vue des chapelles disposées au fond de l'édifice et rayonnant de l'éclat scintillant de leurs verrières peintes tout le long de leur pourtour absidal. On peut dire que ce vaste ensemble, composé de deux parties demi-circulaires qui se correspondent, et dont la moins grande, celle que dessinent les colonnes, est unie à celle du fond par la galerie intermédiaire, ne forme qu'un seul et même chœur. Considéré sous ce point de vue, le chœur est véritablement grand, même quant à la surface matérielle. Cette disposition absidale de notre cathédrale a d'autant plus de prix aux yeux de l'archéologue, qu'elle est très-rare dans les églises romanes (1), tandis qu'elle est très-fréquente, pour ne pas dire commune, dans les églises gothiques; mais nulle part je n'en ai vu de plus remarquable, pour la grâce et la légèreté, que celle de notre chœur, depuis que les colonnes qui en forment le pourtour ont été dégagées de l'épaisse maçonnerie qui les enveloppait.

Les trois nefs de la basilique, dont les deux latérales ont presque la hauteur de celle du milieu, sont séparées par seize

niques comme ceux de *transept*, *d'abside*, *d'arcs-boutants*. Il serait bien à désirer qu'on s'entendît une bonne fois pour toutes sur l'orthographe de ces termes d'archéologie.

(1) Il faut entendre ici seulement les églises romanes du Midi; car celles du centre, de l'Auvergne, du Bourbonnais, du Nivernais, que je viens de visiter, offrent presque toutes cette disposition absidale, on ne peut plus gracieuse et distinguée.

piliers très-élancés, ornés, à leurs quatre faces, de colonnes engagées aux 2/5ᵉ de leur diamètre. Ces colonnes, surmontées chacune d'un élégant chapiteau, supportent elles-mêmes les arcs doubleaux de la grande voûte, en même temps que ceux des cintres qui la séparent des bas-côtés et au moyen desquels elles sont réunies en longueur. La grande nef, les grandes chapelles du transept et le chœur sont voûtés en berceau (1); le chœur est terminé en cul-de-four. Le dôme insignifiant qui s'élève au point central du transept est assez lourd et d'une dimension assez médiocre pour faire présumer qu'il n'a point été conçu sur le plan de celui qui existait avant 1604, et qu'il appartient au mauvais goût du XVIIIᵉ. siècle. Les voûtes des bas-côtés et celles du pourtour absidal, qui en est le prolongement, sont à arêtes, sauf les deux premières travées en bas de la nef de droite, qui sont voûtées en quart de cercle. Il est à remarquer que les voûtes des bas-côtés étant appuyées sur des maîtres-murs d'une grande épaisseur, qui les arc-boutent, servent à leur tour d'arcs-boutants à la voûte du milieu.

Les nefs sont éclairées, jusqu'au transept, par seize grandes fenêtres à plein cintre, pratiquées dans les murs qui soutiennent les voûtes des bas-côtés, et à la même naissance que celle de ces voûtes. Ces fenêtres, garnies depuis une dixaine d'années de grisailles en arabesques sorties des ateliers de M. Thévenot, de Clermont, sont ornées, chacune, de deux colonnettes dégagées qui supportent les retombées de leurs arcs supérieurs ou archivoltes. A ce système de grandes fenêtres en succède, à partir du transept, un autre de moins grandes, mais superposées en deux rangs qui forment

(1) Sauf le renflement sensible qu'on remarque dans les arcs de la grande nef, et qui leur donne de la ressemblance avec l'arcade en fer à cheval.

une double ligne non interrompue depuis le croisillon de droite du transept, jusqu'à celui de gauche inclusivement, en y comprenant les fenêtres inférieures et supérieures de l'abside et du chœur, disposées de manière à faire suite avec elles et à les unir dans le même système. Une chose digne de remarque, en ce qui concerne la prolongation des fenêtres du premier rang du transept, c'est que ne pouvant être continuées dans la partie inférieure du chœur, à cause des colonnes et des arceaux qui absorbent la place qu'elles auraient dû occuper, l'architecte y a suppléé avec un rare bonheur, en faisant correspondre les fenêtres du fond de l'abside avec le rang supérieur, à tel point que, vues à une certaine distance, elles paraissent être en ligne perpendiculaire avec leurs correspondantes. Ces nombreuses croisées, ainsi disposées sur deux lignes horizontales et parallèles, produisent un effet d'autant plus heureux, qu'il est encore relevé par les teintes mystérieuses des vitraux du chœur et de l'abside, presque tous à personnages (1).

Quant aux moulures, l'intérieur de l'édifice, traité avec assez de sobriété sous ce rapport, n'en offre pas d'autres que celles des nombreux chapiteaux des colonnettes et des quatre colonnes engagées dans chacun des seize piliers qui soutiennent les voûtes. Ces chapiteaux sont variés à l'infini, et presque

(1) Les deux principaux sont ceux du fond du chœur et du fond de l'abside. Le premier représente le Christ entouré des quatre symboles des évangélistes ; le second, consacré à la Vierge, a pour sujet l'institution du Rosaire par saint Dominique. Les autres représentent les saints martyrs et évêques, fondateurs ou patrons de l'église de Valence. Ces vitraux, à la description desquels j'ai consacré (en mars 1841) deux articles dans le *Courrier de la Drôme*, sortent aussi de la manufacture de M. Thévenot. Notre cathédrale est la première des églises de France qui ait reçu, dans ces derniers temps, un système complet de fenestrage en verre de couleur.

tous d'un goût différent, sculptés en feuillages d'espèces diverses qui se rapprochent généralement de la feuille d'acanthe. Ils sont tous d'une bonne et belle exécution, et attestent également le voisinage de l'architecture romaine, comme d'autres parties de l'édifice accusent celui de l'architecture byzantino-arabe.

Qu'on veuille bien, à ce propos, me permettre une petite digression qui ne sera pas tout-à-fait un hors-d'œuvre, relativement à l'influence de cette architectnre byzantino-arabe sur la construction et l'ornementation sculpturale de nos églises romanes du midi. Je n'ignore pas que, de nos jours, plusieurs archéologues éminents ont rejeté formellement cette influence, ou l'ont réduite à des proportions très-exiguës, tandis que d'autres, après avoir rapporté les arguments pour et contre, sont restés dans le doute touchant cette importante question (1). D'un autre côté, des archéologues, non moins instruits, non moins judicieux que les précédents, reconnaissent l'influence dont nous parlons, en la ramenant toutefois à des proportions justes et raisonnables. Ils en donnent des preuves selon moi convaincantes. Je vais les résumer, en y ajoutant mes observations personnelles.

On sait que les principaux caractères de l'architecture byzantino-mauresque sont : la coupole en pendentifs, l'arc outrepassé ou en fer à cheval, les arcs à contre-lobes, les chapiteaux

(1) Cette question, si importante au point de vue historique et archéologique, a été débattue par M. Thomas Hope (Histoire de l'architecture, C. XIII et XIV), par M. Batissier (Art monumental, liv. IX), et antérieurement à ce dernier, par M. de Caumont, dans son Cours d'Antiquités monumentales, déjà cité. Voir aussi sur l'origine et l'influence de l'architecture néo-grecque, les pages brillantes que lui ont consacrées M. de Châteaubriant dans ses *Etudes historiques*, — Analyse raisonnée de l'histoire de France, — et M. Léon Vitet, dans sa belle dissertation sur l'architecture lombarde.

cubiques, les chapiteaux rehaussés de figures sculptées en bas-relief, vêtues de riches et amples draperies orientales formant des plis à petits tuyaux. Ailleurs ce sont des sphynx, des griffons, des syrènes et d'autres animaux fantastiques dont l'origine orientale ne saurait être mise hors de doute. Parmi ces divers motifs de construction ou d'ornementation, plusieurs sont d'une provenance mauresque, surtout en ce qui concerne les arabesques, les arcs très-allongés, contre-lobés, supportés par de minces colonnettes (1). Or, ces divers motifs de construction et d'ornementation, nous les trouvons mis en usage, soit en totalité, soit en partie, dans l'église octogone de saint Vital de Ravenne, bâtie par des grecs; à Sainte-Sophie, le prototype de l'architecture byzantine; à Aix-la-Chapelle; à Saint-Marc de Venise; ensuite à la cathédrale de Périgueux, et dans plusieurs autres églises du Périgord, bâties, par suite de certaines circonstances exceptionnelles qu'il serait trop long de rapporter ici, sur le modèle de Saint-Marc. On les trouve encore à Saint-Trophime d'Arles, à Notre-Dame-des-Doms, d'Avignon, et dans plusieurs églises romanes du même diocèse, trop peu connues; dans la cathédrale carlovingienne de Saint-Paul-Trois-Châteaux; à Valence; à Vienne; à Tournus; à Clermont en Auvergne; à Issoire, etc. Je ne parle pas des belles et nombreuses églises des

(1) L'architecture arabe, telle que celle des mosquées, des palais, des bains de Cordoue, de Séville, de Grenade, est une provenance directe de l'architecture byzantine, modifiée ensuite selon les exigences religieuses et sociales des sectateurs du Coran, comme aussi selon le caprice de leurs architectes. L'espace me manque pour exposer les preuves historiques, géographiques et archéologiques de cette filiation, et celles qui établissent également que le style byzantin vient de l'Orient et de la Perse en particulier. Voir pour cette filiation successive des styles byzantin et mauresque, les développements aussi intéressants que substantiels, que contient l'excellente histoire de Thomas Hope, déjà citée.

bords du Rhin, dont plusieurs furent bâties par Charlemagne et dont l'origine véritablement byzantine leur imprime une physionomie si analogue avec celle de nos églises romanes du Midi. Seulement, dans ces dernières, c'est la riche ornementation mauresque avec ses réseaux, ses entre-lacs, ses palmettes, qui domine. Dans celles de l'Allemagne et du Nord-Ouest de la France, la partie décorative est moins riche, et ce sont les dômes et les arcs simulés qui jouent le principal rôle. L'influence de l'art byzantin sur notre architecture romane est donc un fait incontestable, quel qu'ait pu être le degré de cette influence. Elle est d'autant plus réelle, que les premiers architectes de nos églises, qui avaient emprunté aux plus anciennes de Rome leur plan basilical, modifié ensuite en croix latine par le symbolisme religieux, n'avaient pu leur emprunter la coupole et la plupart des motifs d'ornementation, déjà énumérés, dont elles étaient totalement dépourvues. Il faut donc admettre qu'ils sont allés chercher ailleurs ces divers éléments, ou bien, qu'ils ont été mis en rapport dans leur propre pays avec les byzantins et plus tard avec les arabes, ou mieux encore, il faut admetre l'une et l'autre de ces deux hypothèses. Or, l'histoire nous fait connaitre les migrations successives en Occident et surtout en Italie, des artistes, la plupart moines, de l'Orient. Elle nous apprend avec quel empressement les papes et les évêques accueillirent ces martyrs de l'art chrétien, lorsqu'ils fuyaient les persécutions des stupides briseurs d'images. Elle nous apprend aussi que, dès le VIIIe. siècle, et même plutôt, il existait entre l'Occident et l'Orient de nombreuses relations, qui ne purent qu'augmenter à l'époque des croisades. Parlerons-nous de l'influence exercée sur le Languedoc et la Provence par la brillante civilisation arabe de l'Espagne, avec ses écoles et ses monuments, dont le reflet a jailli plus loin encore qu'on ne pense communément. C'est ainsi qu'en partant de la forme primitive

des basiliques de Rome, l'architecture chrétienne s'est plus ou moins modifiée selon le génie des peuples et les circonstances locales, tout en conservant, sauf de rares exceptions (1), sa disposition rudimentaire, qui consiste dans le nombre ternaire des nefs dans le transept et le chevet ou l'abside. En un mot, le type de la basilique latine, modifié par le symbolisme religieux, selon les temps et les lieux, et par les pratiques romanes combinées avec les byzantines; tel est, selon nous, le principe générateur, la clef architecturale de nos églises du Midi et du plus grand nombre de celles de l'Italie septentrionale et centrale, jusqu'aux États-Romains exclusivement. Parmi ces dernières, je me contenterai de citer la magnifique cathédrale latino-byzantine de Pise, bâtie en plein XIe. siècle, et qui ne tarda pas à inspirer de splendides imitations de sa structure et de sa beauté. On a déjà nommé Sienne, Orviette, Lucques, et le célèbre *Camposanto*.

Maintenant que nous avons établi la part d'influence du style byzantin-arabe sur l'ordonnance architecturale et décorative de nos églises romanes du Midi, il nous reste à examiner brièvement dans quelle mesure cette influence s'est exercée sur la cathédrale qui nous occupe. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'appareil extérieur en pierres de taille régulières, bien liées ensemble, ne présente d'assemblages de diverses couleurs, selon la manière byzantine, que sur les parois et autour des fenêtres du transept. L'ancienne tour du clocher était ornée, à ses étages supérieurs, d'arcs contre-

(1) Je veux parler ici de ces églises modernes qu'on a platement modelées sur le temple grec, sans aucun égard pour l'antique forme basilicale consacrée par les siècles. Ces édifices, dont les architectes n'avaient pas la moindre idée de la liturgie chrétienne et de ses exigences, sont bien inférieurs en nombre à ceux qui ont conservé plus ou moins le vrai type latin, et l'on peut dire par conséquent qu'elles sont comparativement assez rares.

lobés. Dans l'intérieur de l'édifice, l'influence byzantine se révèle comme à l'extérieur par le dôme établi au centre de la croisée; l'influence mauresque se trahit par la voûte du milieu, qui est en fer à cheval, avec des arcs doubleaux. Elle se manifeste encore par le système des colonnes et des arcs très-allongés, mais non en fer à cheval, qui forment le pourtour du chœur, et qu'on dirait, malgré la différence que nous venons de signaler, avoir été empruntés à la mosquée de Cordoue ou aux galeries de l'Alhambra. J'ai déjà visité un grand nombre d'églises, soit en France, soit à l'étranger ; mais je n'ai rien encore vu de plus gracieux, de plus original dans son genre, que cette colonnade à jour qui contourne le chœur de notre cathédrale. Nous allons maintenant faire un examen rapide des objets remarquables qu'elle peut renfermer.

Il faut citer en première ligne le beau buste qui surmonte le cénotaphe en marbre, élevé dans le sanctuaire à la mémoire de Pie VI, mort à Valence, le 29 août 1799, et au-dessous duquel reposent le cœur et les entrailles de cet immortel pontife. Il n'est pas certain que ce buste, attribué à Canova, soit du célèbre sculpteur, mais on peut dire qu'il est digne de son ciseau. La tête du Pontife est aussi belle, aussi imposante que celle de la statue du même pape, qui est véritablement de Canova, et qu'on voit au-dessous de la *Confession* de saint Pierre de Rome; elle lui ressemble parfaitement. Le piédestal, formant cénotaphe, qui supporte le buste, est de Maximilien Laboureur, sculpteur romain. Exécuté dans des conditions bien entendues, il offre des bas-reliefs qui ne sont pas sans mérite. Ce monument, érigé en vertu d'un arrêté des Consuls, du 9 nivôse, an VIII, ne fut exécuté qu'en 1811, et le 25 octobre de la même année, l'inauguration en fut faite avec beaucoup de solennité par le cardinal Spina, archevêque de Gênes, assisté des évêques de Valence et d'Avi-

gnon (1). Pendant la Restauration, on fut sur le point de le remplacer par un autre cénotaphe qui, par ses grandes dimensions, aurait été plus digne de son objet. Le gouvernement avait promis de fournir gratuitement tous les marbres nécessaires, sur la demande que lui en avait faite M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, et dont l'oncle, le cardinal et archevêque de Toulouse, s'était intéressé beaucoup à ce projet, durant son séjour à Rome. L'avénement du ministère de Martignac vint en arrêter l'exécution. Espérons qu'il se réalisera un jour, et que la cathédrale de Valence possédera un monument que réclame, et le souvenir du personnage auquel il doit être consacré, et l'illustration que la captivité et la mort d'un si grand pape ont donnée à notre cité, dont la cathédrale est, depuis 1803, gardienne et dépositaire du cœur et des entrailles de ce Pontife (2).

(1) Voir, pour tout ce qui concerne ces détails et ceux qui se rattachent à l'enlèvement, à la captivité et à la mort de Pie VI, à Valence, les nombreux documents inédits que j'ai puisés à la Préfecture de cette ville, et transmis, sur sa demande, à M. le chanoine Cavédoin, de Modène, qui les a insérés dans ses *Memoriæ di religione, di morale e di litteratura*, imprimés à Modène, de 1833 à 1838. Ils ont été reproduits en partie, mais fondus dans le corps de l'ouvrage, dans l'*Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VI*, de Baldassain, traduite par M. l'abbé de Lacouture en 1839. Il est possible que je me détermine un jour à publier *in extenso* ces documents aussi intéressants que nombreux.

(2) C'est, mû par cette double considération, que Pie IX, par trois brefs, datés du 5 mai de la présente année (1847), a érigé notre cathédrale en *basilique mineure*, avec le droit du Conopé, et a accordé à perpétuité aux chanoines titulaires de cette église une décoration dont il a indiqué lui-même la forme, de croix grecque, voulant qu'elle représentât, d'un côté, la figure de Pie VI, et de l'autre, les armoiries de sa propre maison, *gentis nostræ*, dont la couleur verte et blanche sera aussi celle du ruban auquel devra être suspendue la croix. En même temps, et pour les mêmes considérations, Pie IX a déclaré que les évêques de Valence

Le maître-autel, érigé en 1757, sur les dessins du sieur Treillat, et traité avec une grande richesse, mais dans le mauvais goût du XVIIIe. siècle, est, ainsi que les deux autres autels en marbre des chapelles du transept, un don de Mg^{r}. de Milon, mort évêque de Valence en 1771, après avoir comblé sa ville épiscopale et sa cathédrale d'abondantes libéralités. Dépouillé successivement d'une bonne partie de ses riches décorations, cet autel présente aujourd'hui une certaine simplicité dans l'ensemble qui ne sied pas mal au caractère général de l'édifice. Il est, du reste, composé de marbres précieux et très-variés, dont plusieurs espèces sont aujourd'hui perdues. Il avait coûté 14,000 livres (monnaie du temps).

Les stalles du chœur, disposées en double rang, au nombre de 42, sont très-simples. Il n'en est pas tout-à-fait de même du dossier plus moderne (du XVIIIe. siècle), dont elles sont surmontées. Il est traité avec beaucoup de soin. Le sculpteur qui en a été chargé a reproduit au-dessus de chacune des stalles du rang supérieur une arcade à plusieurs cintres concentriques ou en archivoltes, pour se conformer au style roman de l'édifice; il a ainsi évité les défauts si communs, dans les travaux de ce genre, aux sculpteurs de cette époque de décadence et de mauvais goût.

L'orgue, établi en 1755, au bas de l'église, sur une tribune en cintre surbaissé, construite exprès pour le recevoir, est un des plus remarquables du Midi. Il se compose du grand orgue et du petit orgue ou positif, qui réunissent un total de 45 jeux, dont plusieurs sont du célèbre Clicquot, auteur de

seraient à perpétuité comtes romains et assistants au trône pontifical. L'évêque actuel a reçu le *pallium*, mais pour lui personnellement. J'ai consacré à l'explication de ces divers et éminents priviléges dont notre église vient d'être comblée, un travail spécial qui a été publié, le 15 juillet dernier, dans *le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche.*

l'orgue de Saint-Sulpice de Paris. Il a cinq claviers, dont un de pédales. L'harmonie de cet instrument est à la fois douce et majestueuse, surtout dans les jeux de fond, qui sont des meilleurs qui existent. Il fut donné par Mgr. de Milon à sa cathédrale avec un capital de 12,000 livres, placées pour doter l'organiste. L'orgue coûta 20,000 livres de la monnaie d'alors; ce qui représenterait aujourd'hui une somme de plus de 60,000 francs. Peu de prélats firent un aussi noble usage d'une grande fortune, que M. de Milon. Indépendamment des libéralités faites de son vivant à sa cathédrale, auxquelles il faut ajouter un superbe grillage en fer qui environnait tout le chœur, et l'entablement de toute l'église, il lui fit présent par testament de six chandeliers et d'un ciboire, du plus beau travail; d'une riche tapisserie pour le chœur, retraçant l'histoire de saint Paul; d'un lustre en cristal, estimé 2,000 livres, et de trois tableaux qui sont dans la sacristie. Il donna à la chapelle des Pénitents, qui avoisine la cathédrale, tous ses tableaux de piété, estimés 20,000 livres; et à son évêché, le portrait en grand de Louis XV, évalué à 1,200 livres. Il fit distribuer, en outre, 50,000 livres à tous les pauvres de son diocèse. Enfin, pour mettre le comble à tant de libéralités, il légua à l'hôpital de Valence 500,000 livres, tout le mobilier de ses maisons de Paris, de Saint-Benoît-sur-Loire, dont il était abbé, et de Valence, avec tout l'argent monnoyé qu'on y trouverait et les arrérages de ses fermes. Après cette courte digression sur Mgr. de Milon, que mes lecteurs voudront bien me pardonner comme un juste tribut payé à la mémoire de ce digne Pontife, je dirai un mot des tableaux que renferme notre cathédrale, pour compléter les détails qui précèdent sur son ameublement.

On sait combien ces cadres de toiles peintes brisent désagréablement les lignes architecturales d'un édifice et en altèrent par conséquent l'unité et l'harmonie. Aussi ferait-on

bien de n'admettre, comme autrefois, dans nos temples que des peintures liées par leurs dispositions à l'ordonnance architecturale de l'édifice. C'est ce qu'avaient admirablement compris les anciens peintres en mosaïques (1), et plus tard les peintres à la fresque. C'est ce que comprennent encore généralement aujourd'hui, quoi qu'on en dise, les artistes et les ecclésiastiques italiens, plus intelligents que nous, dans la décoration de leurs églises. Pour celles qui ne peuvent être ornées ni de fresques ni de mosaïques, ils n'admettent ordinairement que des tableaux sur toile de bon aloi, en ayant soin que, par le genre de leur encadrement et leur disposition régulière dans l'édifice, ils en rehaussent la symétrie architecturale plutôt que de la détruire. Que voyons-nous au contraire dans la plupart de nos églises de France? Un mélange confus, incohérent de cadres aux formes diverses, aux dimensions inégales, disposés sans ordre et sans discernement, et dont le pêle-mêle effroyable offense autant les yeux que le bon goût. Cet inconvénient se fait sentir, en partie, dans notre cathédrale, dont les nombreuses colonnes et arcades rejettent absolument les toiles diverses qu'on y a introduites successivement. Je ne voudrais garder des tableaux, dont plusieurs sont estimables, que le petit nombre de ceux qu'on pourrait adapter à certaines surfaces lisses, sans interrompre les lignes architecturales de l'édifice.

La sacristie, dont la construction remonte probablement au XIVe. siècle, est vaste, très-haute, et parfaitement disposée pour son objet. Elle a une belle voûte ogivale en pierre de taille, dont l'appareil est très-soigné. La boiserie dont elle

(1) Nous comprenons dans ce mot les verrières peintes, surtout celles des XIIIe. et XIVe. siècles, qui ne sont, comme l'a si bien dit M. Alexandre Lenoir (Monuments de la France), que des mosaïques transparentes.

est ornée est d'un beau travail et offre un remarquable specimen de la sculpture sur bois, au XVIII°. siècle. Au-dessus existe la salle capitulaire, qui ne présente rien de remarquable.

Contrairement à la plupart des églises romanes de la même époque, celle de Saint-Apollinaire ne renferme point de cryptes. On y avait seulement pratiqué divers caveaux particuliers pour la sépulture des évêques, des chanoines et des bénéficiers; celui des évêques est en face du maître-autel, sous le dôme.

Nous terminerons cette notice par l'indication des principales mesures de l'édifice. Sa longueur extérieure, y compris le porche, est de 74 mètres 30 cent., ce qui donne plus de 222 pieds; sa largeur, aussi extérieure, est de 18 mètres 68 cent., soit 57 pieds 6 pouces; celle du transept est de 35 mètres 50 cent., soit 103 pieds 2 pouces; sa hauteur (celle de la grande voûte) est de 16 mètres 97 cent. (le dôme est plus haut d'un mètre environ). La hauteur des deux nefs latérales, sous clé de voûte, est de 12 mètres 33 cent., soit 37 pieds.

On voit que les dimensions de notre cathédrale sont assez imposantes et assez vastes, pour un monument de cette époque. On peut même dire qu'elle est des plus grandes de celles de la même période, si l'on en excepte certaines églises dont les proportions, comme celles de la cathédrale de Spire, dans la Bavière Rhénane, atteignent celles de nos plus vastes basiliques. Je citerai à l'appui de mon observation une de nos églises romanes les plus renommées, Notre-Dame-du-Port, de Clermont, qui a, quant au plan et à l'ornementation, une ressemblance frappante avec la nôtre, ainsi que l'ancienne collégiale d'Issoire. Notre-Dame-du-Port a de moins que Saint-Apollinaire de Valence, 12 mètres 50 cent. en longueur et 1 mètre 20 cent. en largeur (1).

(1) Voir pour les mesures et le plan de cette basilique, men-

Dans le tableau comparatif de nos plus grandes églises, qui termine *ses Cathédrales de France*, M. l'abbé Bourassé a omis la nôtre, tandis qu'il en a fait figurer d'autres qui n'ont pas des dimensions aussi considérables. Il a cédé, sans le vouloir, au préjugé commun, qui avait refusé jusqu'à ce jour à notre cathédrale l'importance réelle qu'elle a, néanmoins, aux yeux de tout archéologue qui veut bien prendre le temps et la peine de l'étudier. Toutefois, M. l'abbé Bourassé a parlé de l'architecture distinguée de cette église et de son effet aussi imposant que mystérieux, en termes si justes et si convenables, que nous devons véritablement lui savoir gré d'avoir eu le courage de sortir de l'ornière commune des soi-disant *Guides* que la librairie industrielle jète par milliers à la pâture des touristes voyageurs, et qui fourmillent d'erreurs et de bévues de toute espèce. C'est par la reproduction textuelle du jugement qu'il a porté sur notre église, que nous terminerons la notice que nous venons de lui consacrer. En voyant combien ce jugement d'un savant archéologue, étranger à Valence, dont une si grande distance le sépare, est néanmoins favorable à notre cathédrale, on nous pardonnera sans doute à nous-même d'en avoir parlé avec une admiration qu'on aurait pu croire exagérée. « Elle « porte, dit M. l'abbé Bourassé, dans toute leur pureté les « caractères de l'architecture romano-byzantine de la se« conde époque. Il existe peu d'édifices où ce style noble « dans sa sévérité soit exprimé avec plus de grandeur et « d'harmonie. Les formes des arcades, des chapiteaux, des « moulures sont irréprochables sous le rapport du type et « rappellent les détails des monuments de la même époque, « bâtis en si grand nombre dans les provinces méridionales

tionnée dans tous les livres, la monographie que lui a consacrée M. l'architecte Mallay.

« de la France. Les antiquaires chrétiens estiment beaucoup « l'ensemble de Saint-Apollinaire, précisément à cause de « cette unité de style, de cette austérité de décoration propre « à cet âge, et si j'osais ainsi parler, à cause de ce « parfum d'antiquité chrétienne qu'on y respire. L'aspect « général en est grave et solennel, et l'effet religieux n'est « point diminué par les caprices de la décoration et par ces « mille ornements qu'un art moins avare a répandu d'une « main prodigue dans d'autres constructions moins belles, « au point de vue esthétique (1). »

PENDENTIF DE VALENCE.

En terminant cette notice sur notre cathédrale, il convient sans doute de dire quelques mots d'un monument qui en est comme l'appendice, puisqu'il est situé au milieu de l'emplacement qu'occupait jadis le cloître des chanoines, au nord de l'église. C'est un monument de pure renaissance, dont l'architecture originale, quoiqu'un peu lourde, a obtenu une certaine célébrité, à cause de la voûte de l'édifice, la première de ce genre qui ait été construite en France, ce qui a fait donner à ces sortes de voûtes le nom générique de *Pendentif de Valence.* Cet édifice est à quatre faces égales; ses angles sont flanqués de colonnes d'ordre corinthien à demi engagées;

(1) *Les cathédrales de France*, par M. l'abbé J.-J. Bourassé, chanoine honoraire de Nevers, chanoine titulaire de Tours.

Au moment où le savant et judicieux archéologue écrivait cet aperçu si juste, si vrai, sur notre cathédrale, elle n'avait pas encore recouvré toute sa beauté primitive par le dégagement, effectué plus tard, des colonnes et des arcades du pourtour du chœur. Que dirait-il, s'il voyait maintenant tout ce que la basilique a gagné d'élégance et de grandeur, à cette importante restitution !

chacune des deux faces qui courent du levant au couchant, est percée d'une grande ouverture cintrée dont la clé est ornée d'une tête et d'une armoirie. Sur la façade du nord s'ouvre une porte, ornée de moulures, d'une grande délicatesse. Les parois de chaque face sont vermiculées, historiées, semées d'arabesques, de soleils et d'animaux fantastiques, parmi lesquels on remarque la salamandre dans les flammes, symbole favori de François 1er., sous lequel ce monument fut commencé et exécuté en partie (1). La corniche et la frise qui offrent des sculptures dignes du beau temps de la sculpture romaine, sont surmontées des armoiries de la famille de Mistral. Une toiture à quatre faces couronne l'édifice, dont la voûte originale attire l'attention des gens de l'art. C'était un oratoire funéraire, dans les souterrains duquel étaient déposées les tombes de MM. de Mistral, famille parlementaire fort ancienne, maintenant éteinte. C'est en 1839, époque où l'on commença à s'occuper de la réparation du monument, qu'on découvrit l'inscription qui constate cette particularité en même temps que la date de l'édifice.

Voici cette inscription :

JESV-CHRISTO-DOMINO-NOSTRO-ET-AVITERNO-
DICATV-A-NOBILI-D-MISTRAL-CA-SACRI-
ECCLE-VALE-PRJ-ET-DOMINO-BVRGI-SIBISVÆISQE-
HEREDIBVS-RELINQVIT-AN-1548-JUL-MENSE.

Je traduirais ainsi cette inscription : *Jesu Christo Domino nostro et aviterno dicatum à nobili domino Mistral Capituli sacri Ecclesiæ Valentinensis Protectori et Domino*

(1) Il a été dédié en 1548, comme nous le verrons plus bas, et François 1er. est mort en 1547. Cette différence de date n'est pas assez considérable pour qu'on ne puisse raisonnablement présumer que le monument était déjà commencé et avancé de beaucoup, à la mort de François 1er.

Burgi (1) *sibi suisque hæredibus relinquit, anno* 1548, *Julii mensis.*

Ce monument est le digne pendant (bien que dans des conditions différentes) de la façade de la maison Marc-Aurèle, dite *des Têtes*, et de celle de Mme Dupré-Latour, l'une et l'autre construites par des architectes que François 1er. avait emmenés avec lui à Valence, où il fit un assez long séjour, lorsqu'il allait repousser les attaques de Charles-Quint, alors en Provence. J'ai consacré à ces deux maisons, spécimens des plus remarquables, quoique peu connus, de la renaissance, deux petites notices qui doivent être insérées dans la *Géographie départementale* de France par MM. Quantin, archiviste de l'Yonne, et Badin.

Dans la cosmographie universelle de Munster et Belleforest (Paris, 1575), t. 1er., p. 328, on voit le *plan et vrai pourtraict* de la ville de Valence, telle qu'elle existait alors qu'elle offrait aux regards attristés les traces toutes récentes de la fureur des calvinistes qui l'avaient prise et saccagée plusieurs fois. Les monuments y sont représentés exactement dans l'état de dégradation ou de ruine où ils se trouvaient après tant de scènes de dévastation. Il en est un bon nombre qui n'existent plus aujourd'hui et dont on ignorerait même complètement les noms, s'ils ne nous avaient été transmis par la nomenclature naïve et, du reste, fort peu connue que nous en a laissée Belleforest. Ecoutons-le dans son naïf langage : « Elle est, dit-il, en parlant de la ville de Valence, posée le long du Rhône, en pays et terroir abondant et fertile, ayant du côté d'Orient les ruines des églises de St.-Félix et de la Madeleine...; au septentrion lui sont les ruines de l'église de St.-Vincent, et au midi l'abbaye de St.-Ruff, laquelle est aussi ruinée, bien

(1) Le Bourg-les-Valence, qui forme une commune à part, quoique renfermée dans la même enceinte que la ville proprement dite.

que ce fût un des beaux et superbes bâtiments des Allobroges, et surtout le cloître, les piliers duquel étaient faits de marbres de diverses couleurs, et en iceux entaillées les figures et histoires des vieux et nouveau testament et l'Apocalypse. Au levant est la fontaine dite du Content, qui lave les prés voisins de la ville, et joignant laquelle on voit les marques et apparences de quelque fort, beau et superbe édifice à présent tout ruiné. Et dedans la ville les moulins et les fontaines n'y manquent point, ni les places publiques propres à une ville de cette importance, laquelle étant posée en lieu plain, est aussi armée de deux fortes murailles, et bien flanquées de plusieurs tours séparées d'égale distance, embellie jadis de plusieurs belles églises, telles que celles de St.-Apollinard, St.-Jean, (Notre-Dame) la Ronde, qui jadis s'appelait Panthéon, St-Martin, St-Jacques, les Cordeliers et les Jacobins, au cloître desquels on voit encore le portrait d'un géant appelé Buard, qui avait quinze coudées de hauteur, avec des ossements de cet homme monstrueux. Et, hors la ville, du côté septentrional est le bourg, où fut aussi l'église St.-Pierre (collégiale fondée par Charlemagne), mais tant celles que toutes les autres ont été ruinées (1) par les ennemis de Dieu et de son église, et desquels je ne puis parler sans un grand crève-cœur........ Es ruines de cette église St.-Pierre on voit un trou par lequel (ainsi qu'on dit) on va sous le Rhône jusqu'au dehors de la ville (2); audit bourg soulait encore avoir

(1) Elles ne le furent pas toutes complètement, comme on peut le voir dans le plan à vol d'oiseau, donné par Belleforest lui-même.

(2) On voit encore dans le palais des papes, à Avignon, l'entrée d'un tunnel semblable qui conduisait à Villeneuve, située sur la rive opposée du fleuve. N'a-t-on pas découvert récemment à Marseille les vestiges d'un travail analogue, mais plus hardi et plus colossal encore? Je veux parler de cette voie submarine qui, partant de l'abbaye de St.-Victor, allait aboutir à l'extrémité opposée du port.

plusieurs églises, telles que St.-Félix, la Madeleine, St.-Vincent, St.-Victor et le Mont-Calvaire..... »

On voit par cet extrait de Belleforest combien la ville de Valence était riche jadis en édifices religieux. Si les guerres de religion l'ont sensiblement appauvrie sous ce rapport, d'un autre côté, et comme par une espèce de compensation, la renaissance l'a enrichie de plusieurs monuments d'un haut mérite, et qui, pour être privés de la renommée qui n'a pas manqué à beaucoup d'autres moins importants, n'en sont pas moins dignes de tout l'intérêt des archéologues sérieux et éclairés. Nous pourrons plus tard consacrer quelques lignes à leur description, si celles-ci obtiennent l'attention bienveillante de nos nombreux lecteurs.



NOTICE

SUR L'ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-ORENS,

D'AUCH ;

Par M. le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,

Membre correspondant de l'Institut, Inspecteur divisionnaire des Monuments historiques, etc., etc.

Parmi les riches et nombreuses églises que possédait, avant la révolution de 1789, l'ancienne capitale de la Novempopulanie et de la Gascogne, la plus belle, la plus vaste, la plus remarquable de cette ville, après sa Métropolitaine, sous le vocable de Sainte-Marie, était celle de Saint-Orens, d'abord simple oratoire, plus tard et successivement, conventuelle, abbatiale et ensuite seulement prieurale (1), de l'ordre de St.-Benoît, et en même-temps paroissiale, enfin, collégiale, à l'époque de la sécularisation des religieux Bénédictins de son monastère, devenus ses chanoines, en 1739.

Cette célèbre église, élevée au commencement du Ve. siècle,

(1) Par suite de sa réunion à l'abbaye de Cluny.

par l'évêque d'Auch, *Orentius*, dont on a fait Orens, remplaça un temple payen qui existait dans le même local, sur la rive occidentale de la rivière du Gers (*Egericius*, *Egercius*, *Gereius*), et renversé par les ordres du saint et zélé pontife; reconstruite plusieurs fois, elle le fut sur un plan plus vaste, plus régulier et plus monumental, au Xe. siècle, par Bernard-le-Louche, comte d'Armagnac, qui y avait sa sépulture. L'architecture de cet édifice était de style pur roman, et antérieur, comme sa date l'indique suffisamment, à la naissance et à l'emploi de l'ogive, dont aucune trace, ni aucune intention ne se faisaient remarquer dans ses arcs à plein-cintre.

Jusques au temps de sa récente destruction, en 1793, Saint-Orens d'Auch conserva des traces de sa destination primitive, et on remarquait, il y a encore quelques années, au milieu de ses ruines modernes, comme un dernier témoin de son origine payenne, un superbe autel des sacrifices, en marbre blanc, dans les plus grandes dimensions, *altaria*. Sa principale face représentait la tête radiée du Dieu de la lumière, et à ses deux côtés étaient figurés une patère et un préféricule ou un *guttus*. Ce monument, qui depuis des siècles servait de support à la chaire à prêcher, malgré nos protestations et nos instances pour sa conservation, et celles de notre estimable collègue et ami, M. Pierre Sintelz, bibliothécaire de la ville, fut dénaturé et mutilé sous nos yeux et destiné à servir de mascaron à la fontaine publique qu'on construisait à la même époque sur la principale place d'Auch.

Derrière le maitre-autel de l'église de Saint-Orens, on remarquait le superbe reliquaire de son bienheureux fondateur.

Ce travail était, d'après tous les récits que nous avons recueillis, d'un fini précieux, et offrait des détails de sculpture et d'ornements variés à l'infini. Le reliquaire de Saint-Bertrand, qui existe encore dans l'ancienne cathédrale de Comminges, peut en donner une idée assez exacte.

Parmi les monuments qui décoraient la première de ces basiliques on remarquait, comme on l'a déjà dit plus haut, le tombeau, en marbre blanc, du comte d'Armagnac, Bernard-le-Louche, son dernier édificateur, morceau remarquable de la sculpture du moyen-âge. Bernard y était figuré en habit de chevalier, étendu sur le dos, les mains jointes sur la poitrine, et ayant un chien couché à ses pieds, circonstance qui indiquait que le seigneur n'était pas mort à la guerre (1). Dans une partie de la nef de cet édifice est une de ses chapelles latérales qui avaient échappé en 1793, et survécu à la destruction de ses autres parties; on voyait encore naguère adossé au mur principal, un autre tombeau, non moins remarquable que le premier, par ses dimensions, son travail et le nombre de ses accessoires précieux. Ce monument paraissait appartenir au XIe. ou au XIIe. siècle, mais on ignorait à qui il avait été élevé. Parmi les diverses allégories dont il était orné, on distinguait, tout d'abord, un homme vêtu de la saye (*sagum*), monté sur un lion qu'il dompte, avec cette légende en caractères du temps:

VIRTVS. SANSONIS. SVAVI. DOMAT. ORA. LEONIS.

Cet emblême avait été adopté par les ducs d'Aquitaine, sur une monnaie d'or de Charles de France, duc d'Aquitaine, fils de Charles VII et frère de Louis XI, et dont on connaît la fin funeste; ce prince est représenté dans la même attitude et la même allégorie que le personnage du monument dont nous parlons (2).

(1) L'usage de sculpter des chiens couchés aux pieds de leurs maîtres est très-ancien, et remonte à une époque antérieure au christianisme. Trimalcine recommande au sculpteur, Habinnos, chargé de faire son mausolée, de placer sa chienne favorite aux pieds de sa statue sur le monument.

(2) On lit autour du droit de cette monnaie, KAROLVS REGIS FRANCOR..

Au reste, cette action qui est ordinairement employée comme l'emblême de l'empire sur soi-même, se reproduit assez souvent sur les monuments de sculpture du moyen-âge. Le personnage allégorique qui dompte le lion, est tantôt Hercule triomphant du lion de Némée, et tantôt Samson comme sur notre tombeau, Hercule monté sur l'animal subjugué, a introduit dans la gueule du monstre sa massue qu'il tient des deux mains, à ses extrémités. Samson tient lui-même une espèce de bride qui arrête le fier quadrupède dompté.

On avait conservé, dans le trésor de l'église de St.-Orens, jusqu'au moment de sa dispersion et de sa destruction, le cor d'ivoire dont l'évêque de ce nom se servait pour appeler son peuple à la célébration des divins mystères, l'usage des cloches n'étant pas encore introduit dans la Novempopulanie, au Ve. siècle. On montrait également un peigne d'ivoire et un anneau ou bague d'argent, à l'usage du saint Pontife.

On doit à M. Sentelz, dont nous venons de parler plus haut, la conservation d'un autre monument, qui a également appartenu au trésor de St.-Orens, c'est un *ossuaire* destiné, dans l'origine, selon l'opinion la plus commune, à contenir les reliques de plusieurs saints personnages des hauts temps du christianisme, et peut-être les reliques des évêques d'Euse, transportés de cette première cité de la

FILIVS AQVITANOR. DVX; au revers, une croix fleurdelisée, fleurencée et cantonnée de lys et de léopards; et au milieu, l'écu du prince écartelé des armes de France et de celles d'Aquitaine d'or au léopard de gueules; la légende porte : TV ES DOMINE DEVS MEVS FORTITVDO MEA ET LAVS MEA. C'est sans doute de l'action représentée dans cette monnaie d'Aquitaine et du mot FORTITUDO, qu'on y lit qu'elle avait reçu le nom de *forts*. (Voy. mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. 1, page 287.)

Novempopulanie à Auch, qui lui succéda dans sa primatie, lorsque Taurin II, évêque métropolitain de la province, déposa dans l'église St.-Jean de cette ville, qui (plus tard, comme on le verra tout-à-l'heure) devint notre St.-Orens, les corps de ses prédécesseurs, au IXe. siècle, et après le sac de l'antique *Elasa*, par les Normands et les Danois. Quoi qu'il en soit, ce morceau, d'un beau marbre blanc et dont le style des sculptures annonce la décadence de l'art romain, a toute la forme d'un sarcophage antique; on croit que le sujet principal qui y est figuré est le sacrifice d'Isaac par Abraham. Il n'est sculpté que sur sa principale face et ses deux côtés, et le marbre, par derrière, est entièrement brute; nous sommes disposés à y voir un tombeau chrétien des premiers siècles, comme il en existe encore un grand nombre.

On voyait encore, à l'époque de notre première révolution, auprès de la même église, une pierre très-ancienne représentant N.-S.-Jésus-Christ saisi par les Juifs. C'est à l'endroit indiqué par le bas-relief que commençait le droit d'asile, dont jouissait le monastère de St.-Orens, avant la suppression de cette dangereuse prérogative.

On remarque encore dans l'ancien cloître de cette même maison conventuelle, vingt-trois inscriptions gravées sur des pierres qui ont été incrustées dans ses murs; elles contiennent les épitaphes de divers habitants d'Auch. « *Qui legaverunt Deo et beato sancto Orentio..... solidos morlanos pro suis anniversariis annuatim, etc.* La somme en sols Morlas ou Morlans (1)

(1) La monnaie Morlane et la monnaie Bordelaise frappée par les ducs d'Aquitaine, étaient celles qui avaient le plus de cours dans toute la Gascogne; la première, émise par les comtes de Béarn, tirait son nom du château de Morlas, appartenant à ses seigneurs et qui y avaient leur atelier monétaire. C'est ainsi que les *sols Melgoruns* prenaient leur nom du château de Melguès, où les évêques de Maquelonne les faisaient frapper.

est plus ou moins forte selon la fortune et la piété du donateur. Dans certaines épitaphes, au lieu de *Solidos-Morlanos*, on lit *Solidi-Turonenses*, *Turoni* (sols Tournois).

Quelques-uns de ces pieux fondateurs, au lieu d'argent, lèguent à Dieu et à saint Orens, une certaine quantité de mesures de froment ; toutes les inscriptions paraissent être des XIIIe. et XIVe. siècles.

On voit aussi plusieurs épitaphes du XIIIe. siècle sur les murs du cloître des ci-devant Cordeliers d'Auch. Mais il n'y est point question de legs faits en faveur de leur couvent.

Saint Orens, en édifiant son église, l'avait dédiée à St.-Jean-Baptiste et placée sous son invocation ; elle y demeura jusque au Xe. siècle, où Bernard-le-Louche, en la reconstruisant, du moins en partie, la plaça sous le vocable de son premier fondateur.

Le comte d'Armagnac employa à sa réédification et à celle du monastère, sur une place plus vaste et en y ajoutant de nouvelles dépendances, les matériaux provenant des débris des murs de l'ancienne cité, détruits plus de deux siècles avant par les Sarrasins d'Espagne (1).

Il ne faut pas confondre l'ancienne basilique de St.-Orens d'Auch, détruite durant nos orages révolutionnaires, et qui fait le sujet de cette notice, avec la nouvelle église sous le même vocable, construite sur l'emplacement des bâtiments de l'ancien sénéchal de cette ville, depuis la démolition du monument du moyen-âge, dont nous venons d'entretenir ici les lecteurs du Bulletin monumental : une mention et un souvenir lui étaient justement réservés.

(1) En 724.

CHRONIQUE.

Institut des Provinces. Le Congrès de l'Institut des provinces aura, cette année, plus d'importance que les années précédentes.

La XVIe. session du Congrès scientifique de France n'a pu se tenir à Nancy par suite des événements politiques. Divers membres qui prenaient habituellement part aux travaux du Congrès scientifique de France, ont promis de se rendre au Congrès de l'Institut. Ce Congrès durera cinq à six jours; il commencera le lundi 9 octobre, Hôtel du Pavillon, et devra être clos le samedi suivant au plus tard. Plusieurs séances publiques auront lieu à l'Hôtel-de-Ville. Le célèbre astronome Le Verrier prendra la parole le mercredi 11 octobre. La Société française tiendra une séance pendant le temps de la session.

Le 12 octobre, le Congrès se transportera à Courseulles-sur-Mer, pour assister à une solennité agricole préparée par l'Association Normande.

D'autres excursions pourront avoir lieu, soit pour examiner des faits géologiques intéressants, soit pour visiter des monuments.

Pendant toute la durée de la session, les riches galeries d'histoire naturelle, le cabinet d'antiquités et les autres collections de la ville de Caen seront ouverts à MM. les membres du Congrès. Une exposition de tableaux sera faite à l'Hôtel de la Bourse.

L'institut discutera les questions archéologiques suivantes :

I. Quelles sont, dans l'état actuel de la science, les re-

cherches les plus utiles à entreprendre sur la géographie ancienne ?

Même question appliquée à l'architecture du moyen-âge.

Même question appliquée à l'histoire des arts.

II. Peut-on, par des caractères précis, reconnaître les monuments des IXe. et X^e. siècles, et les distinguer de ceux du XIe.

III. Quelles lumières nouvelles les recherches faites dans nos archives du nord-ouest de la France ont-elles jeté sur l'histoire des localités du même pays ; quels faits nouveaux ont-elles révélés sur les mœurs de nos ancêtres, et sur l'état du commerce et de l'industrie aux diverses époques du moyen-âge ?

IV. Quel est dans l'antiquité celui des deux gouvernements aristocratique ou démocratique, sous lequel les sciences, les arts et les lettres ont reçu le plus d'encouragement, ont eu le plus d'éclat et ont le plus progressé ?

V. Quelle est, soit dans les temps anciens, soit dans les temps modernes, la forme de gouvernement qui a le plus contribué au bonheur des peuples, à l'amélioration de leurs mœurs et au développement de leur intelligence ?

Correspondance archéologique.

Lettre de M. de Soultrait, inspecteur de l'Allier à M. de Caumont. — Je regrette vivement, mon cher Monsieur, de ne pouvoir assister aux réunions de l'Institut et de la Société française qui remplaceront, cette année, le Congrès ; d'autant plus que j'aurais désiré appeler l'attention de mes savants collègues sur différentes villes du Midi de la France que je viens de parcourir. — Je vous prie, en mon absence, de réclamer mention des 100 fr. qui m'ont été alloués, il y a près de deux ans, par la Société, dans une de ses réunions tenues

à Paris, pour la consolidation des curieux tryptiques de Ternant (Nièvre) dont notre savant collègue, M. l'abbé Crosnier, a parlé dans son iconographie chrétienne. Jusqu'à ce jour, je n'ai pu m'occuper de cette affaire, mais si la Société veut bien me conserver cette allocation, je me rendrai incessamment à Ternant et je ferai réparer ces meubles. En attendant que je puisse présenter à la Société la statistique monumentale complète du département de la Nièvre, dont je continue à m'occuper, je pourrais lui remettre la *collection complète* des inscriptions antérieures à la révolution de 1789, qui se trouvent dans l'arrondissement de Nevers. Je me permettrai aussi d'appeler l'attention de la Société sur le Palais des Papes, à Avignon, que j'ai visité depuis peu. Le génie militaire s'en est emparé, et avec le zèle *anti-archéologique qui n'appartient malheureusement pas qu'à cette institution*, il dénature le plus qu'il peut ce magnifique monument. Les salles de tortures de l'inquisition, le four à voûte conique, où l'on brûlait les condamnés, auront bientôt disparu pour faire place à des chambrées de soldats toutes neuves. La forteresse des Papes d'Avignon aura bientôt perdu tout ce qui rappelle, encore dans les murs, les sombres mystères de l'inquisition, pour ne plus être qu'une immense caserne. Deux chapelles entièrement peintes par Le Giotto, dit-on, mais à coup sûr par un grand peintre du XIVe. siècle, voient aussi leurs peintures à fresque tomber tous les jours. J'ai vu des têtes, enlevées évidemment exprès, et depuis fort peu de temps, qui font des vides déplorables au milieu de ces tableaux encore fort bien conservés. Ces dégradations sont, m'a dit le concierge, commises journellement par des artistes qui viennent copier les peintures du vieux maître. Il est bon, je crois, d'appeler l'attention sur ces *forfaits* archéologiques, *afin* de les empêcher le plus possible.

Lettre de M. Hucher, du Mans, à l'occasion du mémoire de M. Le Normant sur les anciens tissus figurés dans le Bulletin. — C'est une bonne fortune pour les travailleurs de province, toutes les fois qu'une critique aussi élevée que celle de l'honorable M. Le Normant veut bien s'exercer sur leurs œuvres nécessairement fort incomplètes ; je n'ai pas lu sans un vif intérêt l'expression des sentiments de ce savant sur les tissus orientaux publiés à diverses époques dans votre intéressante revue ; mon attention s'est portée notamment sur l'interprétation du type des lions affrontés. On n'a pas oublié peut-être que j'avais hazardé, sur le même sujet, une opinion, qui, pour n'être pas parfaitement identique à celle du savant critique, procédait néanmoins du même principe.

J'avais reconnu l'origine mithriaque du type de nos lions et constaté son identité avec celui des lions de Mycènes ; seulement, et c'est ici que nous différons complètement d'avis, j'avais pensé que les chrétiens d'Orient, « trouvant « ce type vigoureusement implanté dans les populations, en « avaient conservé la physionomie tout en modifiant pro- « fondément sa portée symbolique ; du bûcher qui est entre « les lions de Mycènes, disais-je, la religion chrétienne a « fait un calice. »

M. Le Normant ne voit au contraire dans notre étoffe, qu'une représentation hiératique empruntée à la religion de Zoroastre.

Le rapprochement qu'il fait des lions contournés, figurés sur un vase de travail sassanide, est certainement fort curieux, mais décide-t-il la question ? l'étoile qu'on remarque sur la cuisse de nos lions pourrait bien n'être qu'une croix grecque échancrée à la façon de nos croix de Malte ; et si l'on tenait à y voir un astre, ne pourrait-on pas dire qu'elle a pour but de rappeler, seulement, que le lion était un signe zodiacal ; on aurait encore à objecter la dispo-

sition des lions qui sont ici *en action*, tandis que dans la représentation hiératique de Mycènes, leurs têtes, loin d'être affrontées, étaient sans doute contournées comme sur le vase sassanide et sur une calcédoine saphirine, reproduite par M. Gailhabaud.

Mais ces considérations, quelque graves qu'elles soient, n'auraient pas été suffisantes pour motiver cette lettre si je ne m'étais rappelé, en présence des affirmations de M. Le Normant, ce passage d'un Père de l'Eglise, inséré dans la post-communion de la messe d'un martyr, passage qui m'avait été indiqué à l'époque de la publication de ma notice par M. l'abbé Voisin :

« Da nos, Deus, beati N. martyris tui atque pontificis « exemplo et precibus, ab altaris tui mendâ tanquam *leones* « recedere, *charitatis ignem spirantes* et diabolo factos « divinâ virtute terribiles. »

Ce texte semble être la paraphrase du type des lions; les chrétiens sont assimilés, au sortir du banquet Eucharistique, à *des lions respirant le feu de la charité ;* il semble que celui qui a écrit ce passage, St.-Chrysostôme, je crois, ait eu sous les yeux, une représentation semblable à la nôtre, surtout si, comme le pense M. Le Normant, c'est bien un *Pirée* ou mieux un *Atschdan*, *vase de feu*, qui est placé entre les lions.

Ainsi, calice ou vase de feu, on peut croire, ce semble, que ce type mithriaque, dans son origine, a été adopté par les chrétiens d'Orient, comme un emblême Eucharistique. N'oublions pas d'ailleurs que notre étoffe passe pour avoir servi de suaire à St.-Bertrand, évêque du Mans, de 587 à 624 ; et qu'Anastase, au milieu de ses interminables descriptions de voiles et d'étoffes sacrées, fait mention de tissus ouvrés qui représentent des sujets chrétiens.

HUCHER.

Observations sur les Poteries gallo-romaines trouvées à Amiens. — M. Dufour, membre de la Société française, vient de publier un mémoire fort intéressant sur les poteries gallo-romaines et sur les urnes en verre découvertes à Amiens. Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse de ce mémoire ; mais nous engageons les archéologues à le lire : nous eitcrons seulement les réflexions phylosophiques par lesquelles l'auteur termine son mémoire :

« Il faudrait rechercher, dit M. Dufour, à quelle fabrique appartiennent les vases les plus remarquables par les sujets en relief qui décorent les vases en terre rouge. S'il est vrai que l'Italie ait fourni aux potiers gaulois les dessins qu'ils reproduisaient, il est incontestable cependant que la Gaule avait un art qui lui était propre, mais dont les règles ne sont point encore déterminées. Comment ensuite l'imagination de ses artistes n'aurait-elle pas eu à suppléer souvent dans la fabrication de la poterie sigillée, aux lenteurs et aux difficultés de communication avec l'Italie ?

« En attendant que le travail dont je me borne à constater l'utilité soit un jour entrepris, je pense pouvoir tirer de la série de cachets que je publie, les inductions suivantes :

« 1°. Dans les vases en terre rouge, trouvés à Amiens, le nom du potier est généralement au génitif :

« 2°. Les estampilles VITALIS et MERCATOR étant celles qui ont fourni le plus d'échantillons, j'en conclus que ces potiers sont ceux dont les produits jouissaient dans cette cité d'une plus grande vogue. »

D. C.

INVENTAIRE

DES OBJETS CONTENUS DANS LE TRÉSOR DE L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT,

Publié avec des Notes ;

Par M. Auguste DIGOT,

Inspecteur des monuments du département de la Meurthe.

Les archéologues attachent aujourd'hui la plus grande importance à la publication des inventaires, contenant l'énumération et la description du mobilier et des objets d'art qui appartenaient autrefois aux églises ou aux monastères. Plusieurs de ces inventaires ont déjà été imprimés, soit dans le Bulletin monumental, soit dans les Annales archéologiques, et les secours qu'ils peuvent apporter aux études liturgiques ou artistiques, ont été appréciés par tous les hommes compétents. Un hasard heureux nous ayant mis entre les mains l'inventaire du trésor de l'église de Saint-Nicolas, inventaire dressé en 1584, nous n'avons pas hésité à le publier, pour augmenter la quantité des matériaux de même nature déjà réunis.

L'original de cet inventaire n'existe plus, nous le donnons

d'après une copie qui fait partie des archives de la commune de Saint-Nicolas, et qui peut remonter aux dernières années du XVII[e]. siècle, mais dont l'orthographe est malheureusement des plus vicieuses. Nous avons légèrement modifié cette orthographe en certains endroits, pour faire disparaître les incorrections les plus grossières, et nous avons remplacé par des points deux ou trois mots qui sont absolument illisibles ou incompréhensibles. Nous avons ajouté à ce morceau quelques notes, la plupart très-courtes, qui ont pour objet d'éclaircir plusieurs passages de l'inventaire. Nous aurions voulu borner là nos additions; mais il nous a semblé qu'il était bon de dire un mot sur l'église de Saint-Nicolas, qui possédait tous les riches ouvrages d'orfévrerie dont nous publions aujourd'hui la nomenclature.

Vers la fin du XI[e]. siècle, les Turcs Seldjoucides détruisirent la ville de Myre, et le corps de saint Nicolas, qui avait été évêque de cette ville, fut transporté à Bari, dans le royaume actuel de Naples, sur les côtes de la mer Adriatique. Un seigneur lorrain, que l'histoire ne désigne que sous le nom d'Albert, et qui avait, sans doute, pris part à l'enlèvement du corps de saint Nicolas, obtint une phalange d'un doigt du saint, et, de retour dans sa patrie, en fit don au prieuré de Varangéville, qui s'élevait autrefois sur la rive droite de la Meurthe, entre Nancy et Lunéville. La relique fut déposée dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge, et située sur l'autre bord de la rivière. Un pèlerinage s'y établit et devint en peu de temps tellement fréquenté, que le prieur des Bénédictins de Varangéville prit le parti de fixer près de l'église quelques-uns de ses religieux.

La relique de saint Nicolas n'avait été apportée en Lorraine que vers l'année 1087, et, dès le XII[e]. siècle, il fallut construire une nouvelle église, qui fut consacrée, en 1193, par Eudes de Vaudémont, évêque de Toul. Un prieuré dé-

pendant de l'abbaye de Gorze fut établi près de cet édifice. Bientôt des habitations se groupèrent autour du sanctuaire vénéré, et ce lieu, si désert autrefois, fut couvert d'une nombreuse population. Du XIIe. au XVe. siècle la prospérité de cette ville nouvelle alla toujours en augmentant. Son commerce se développa, et ses richesses s'accrurent avec une étonnante rapidité.

Il nous serait difficile d'énumérer les personnages célèbres qui, pendant le moyen-âge, vinrent prier devant la relique de saint Nicolas ; nous nommerons cependant l'empereur Charles IV, Jeanne-d'Arc, le roi de France Charles VII, accompagné du Dauphin, qui régna plus tard sous le nom de Louis XI ; René I, roi de Sicile et de Jérusalem, et sa fille, la célèbre Marguerite, épouse du Roi d'Angleterre Henri VI. Plus tard le roi Louis XI, visite de nouveau l'antique église, et fait placer sa statue près de l'autel de Saint-Nicolas.

Le concours toujours croissant des pélerins, et l'augmentation extraordinaire de la population de la ville firent enfin sentir l'insuffisance de l'église dans laquelle la relique était déposée, et l'urgence de lui substituer un édifice plus vaste et plus en harmonie avec la renommée du pélerinage. Dans les dernières années du XVe. siècle, Simon Moyset, prêtre séculier qui était chargé des fonctions de curé à St.-Nicolas, conçut le dessein de reconstruire l'église sur un plan gigantesque. Son œuvre, commencée en 1494, avec des ressources insuffisantes, fut encouragée par le souverain et par tous les habitants de la Lorraine. René II, qui régnait alors, voulut poser lui-même la première pierre de la nouvelle basilique. On fit des quêtes partout ; l'Allemagne, la Franche-Comté et les cantons Suisses envoyèrent des sommes considérables ; la ville de Metz, quoiqu'elle fût très-souvent en état d'hostilité avec les Ducs de Lorraine, fournit les dalles nécessaires

pour le pavé de l'église, et des bateaux les transportèrent de Metz jusqu'à Saint-Nicolas. Simon Moyset n'eut pas le bonheur de mettre la dernière main à l'édifice dont il est cependant le véritable créateur ; il mourut en 1520, et l'église ne fut complètement terminée qu'en 1544 ; mais il faut faire observer que l'abside, la nef principale et les nefs latérales furent achevées long-temps avant cette époque ; ce qui le prouve, c'est que l'on voit encore des vitraux datés de 1508 et des années suivantes.

Le pélerinage de Saint-Nicolas fut aussi renommé au XVI[e]. siècle qu'antérieurement ; plusieurs souverains, parmi lesquels nous nommerons seulement les rois de France Henri II, Charles IX, Henri III et Henri IV, vinrent encore visiter le fameux sanctuaire. Le nombre des pélerins obscurs était immense ; il suffit, pour en donner une idée, de rappeler ce qui se passa pendant le jubilé par lequel s'ouvrit le XVII[e]. siècle. Ce jubilé fut célébré à Saint-Nicolas avec la plus grande pompe. Le duc de Lorraine, Charles III, obtint du Souverain Pontife qu'il s'y prolongeât pendant l'année 1602 tout entière ; deux cent mille pélerins s'y rendirent des différentes parties de la Lorraine et des contrées voisines ; six mille prêtres y célébrèrent le saint sacrifice, et beaucoup d'hérétiques y abjurèrent leurs erreurs.

Toute cette prospérité dura jusqu'au moment où la Lorraine fut envahie par les Français et les Suédois, leurs auxiliaires. Le 5 novembre 1635, ces derniers, commandés par le duc de Saxe-Weimar, s'emparèrent de la ville et la saccagèrent, profanèrent l'église, renversèrent les autels, brisèrent une partie des statues qui ornaient le portail et mirent le feu aux toitures qui furent réduites en cendres, ainsi que toutes les charpentes intérieures des tours.

L'église fut restaurée tant bien que mal au XVIII[e]. siècle ; mais, à l'époque de la révolution, elle subit de nouvelles dé-

vastations. La plupart des ornements, et notamment le bras d'or décrit dans l'inventaire suivant, et que l'on était parvenu à soustraire à la rapacité des Suédois, furent portés à la monnaie ; mais M. de Mory d'Elvange, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Nancy, écrivit une description détaillée du bras d'or, description qui nous permet encore aujourd'hui d'en apprécier le mérite (1).

DÉCLARATIONS DES RELIQUAIRES ET ORNEMENTS DE L'EGLISE ST.-NICOLAS, RÉDIGÉES EN BÉNÉFICE D'INVENTAIRE L'AN 1584.

« Inventaire fait et dressé par le soussigné Tabellion et Clerc Juré de St.-Nicolas-du-Port à la requeste, instante poursuite, diligence et recherche d'honnorable homme Jean Bertrand dit de Blaumont, Pierre de La Pierre, Martin Mandinele, Nicolas Foural; Eloy Forget, et noble homme François Gerard, faisant les deux et quatre gouverneurs dudit St.-Nicolas, de toutes et une chacune des vaisseaux, calices, reliquaires, bagues et joyaux retrouvés avoir été mis, donnés et legués aux trésors de l'église St.-Nicolas, présentement en charge à (2) discrette personne Messire Thou-

(1) Ce mémoire, qui a été communiqué à l'Académie dans ses séances des 4 et 18 décembre 1792, fait partie de la riche collection lorraine de M. Noël, notaire honoraire à Nancy. Quand le reliquaire fut enlevé de l'église de Saint-Nicolas, certains particuliers prétendirent que les pierres précieuses dont il était orné étaient fausses, et se les attribuèrent sous ce prétexte.

(2) Toutes les richesses dont on va lire l'inventaire étaient déposées dans un local destiné spécialement à leur conservation, et que l'on nomme encore aujourd'hui le trésor, bien qu'il ne renferme plus que des toiles d'araignées. On y entre par une porte percée dans la nef latérale, du côté du nord. A côté de la porte se trouve un escalier tournant, qui conduit dans une chambre placée au-dessus du trésor ;

venin Hardy, prêtre et trésorier de la ditte église, pour en rendre compte auxdits gouverneurs modernes ou leurs successeurs audit gouvernement, sy comme lui a été enjoint à l'instruction du présent inventaire, ce jourd'huy, penultième juillet mil cinq cent quatre vingt et quatre, présents à ce honnorables homme François Thouvenin et Nicolas Picard, orfèvres demeurant audit St.-Nicolas, témoins à ce requis.

Et premier

« Le Repositoire du St.-Sacrement que le trésorier dit peser vingt deux marcs, s'y trouvent vingt et un marcs (1).

« Le bras de Monseigneur St.-Nicolas; le bras et la main d'or, et la base d'argent doré, armoyés des armes de son Altesse (2).

toutes les nuits un gardien couchait dans cette chambre, qui est éclairée par deux petites fenêtres; l'une donnait sur l'église, afin que l'on pût voir tout ce qui s'y passait; et l'autre sur la rue voisine, pour que le gardien fût à même d'appeler du secours et d'être aidé en cas de besoin. La porte du trésor était fermée, sans parler des serrures, par une forte barre de fer, que l'on descendait par derrière depuis la chambre du gardien, et qui entrait dans le pavé.

(1) Nous ne savons trop quel sens il faut attacher au mot *repositoire*. Si l'on se contentait des renseignements fournis par Ducange et ses continuateurs, on ne pourrait y voir qu'un ciboire plus ou moins semblable à ceux dont on se sert aujourd'hui. Mais un ancien usage, qui a subsisté dans la cathédrale de Toul jusqu'à la révolution, nous porte à penser que le repositoire dont il est question ici était un vase, dont nous ne connaissons pas précisément la forme, dans lequel on conservait la Sainte Eucharistie, et qui était suspendu au-dessus de l'autel et couvert d'un voile plus ou moins riche.

Il est évident que le mot *repositoire* ne peut désigner un tabernacle, les églises de Lorraine n'en ayant pas à cette époque. Il ne signifie pas non plus ostensoir. L'ostensoir, qui était encore très-peu en usage au XVIe. siècle, est appelé *expositorium* ou *monstrantia*.

(2) Son Altesse, c'est-à-dire le duc de Lorraine.

« Ledit bras enrichi de plusieurs pierreries, sçavoir deux grandes agates; une grande figure au devant tenant un petit rubis en main, et l'autre figure d'un Jupiter assis; dix neuf agates avec une grande onyx cassée, et sept saphirs et bouquets de perles; au grand doigt du milieu un grand saphir de couleur, et en un autre anneau une améthyste et une petite nacre; au doigt index un anneau d'or en demy..... (1)

(1) Le bras d'or de Saint-Nicolas a été, comme nous l'avons dit plus haut, porté à la monnaie en 1792. Le magnifique camée qui ornait le reliquaire fut déposé à la bibliothèque publique de Nancy, où il se trouve encore aujourd'hui. Les connaisseurs le regardent comme un des plus beaux camées que l'on connaisse. Il est gravé dans le grand ouvrage de Visconti, et représente l'apothéose d'Adrien, et non pas *un Jupiter assis*, comme l'a dit le rédacteur des *déclarations*.

Nous copions ici, à titre de supplément, l'inventaire des pierreries dont le bras d'or était couvert. Cet inventaire se trouve dans l'ancien trésor des chartes de Lorraine et fait partie d'un volume du *cartulaire de Lorraine*, ayant pour titre : *Bailliage de Nancy pour le domaine* (tom. I, p. 58.) Il est sans date, mais la signature de Symon Moinsette (Simon Moyset), fondateur de l'église de St.-Nicolas, prouve qu'il a été rédigé à la fin du XV[e]. ou dans les premières années du XVI[e]. siècle. Nous devons la communication de cette pièce à l'obligeance de M. Henri Lepage, archiviste du département de la Meurthe.

Instrument et attestation du nombre des pierres prétieuses inserées au bras d'or, ou les sacrées reliques de monsieur Sainct-Nicolas sont.

« Sensuient le nombre des pieces des pieres precieuses qui sont « insertées on bras d'or ou les precieuses et saintes reliques de mons[r]. « sainct Nicolas sont, translatées en la presence de moy notaire « apostolicque desoubsescript et nommés et des tesmoingnaiges requis « et specialement appelles, le quatorzieme jour du mois de may, apres « la presentation faite par mon tres redoubté s[r]. mons[r]. le Duc, etc. « Et premierement une main d'or fin, auec la manche. Item l'anta- « blement ou le pied d'argent dorer armoyes des armes de la dessusd. « maiesté. Item sus la main est ung aneaul ou est on gros rubis. « Item sur la manche deuant et dariere sont deux grans camaheux, et « on plus grand d'iceulx est une ymage qui tient en sa main ung peti

« Un autre anneau auquel il y a un cabochon de rubis.

« Un autre anneau où il y a une pierre gravée.

« Trois autres anneaux, une turquoise, un petit...... d'agate et une perle petite.

« Se retrouve après un filet d'argent un anneau d'or, où il y a trois diamants en losange, avec un rubis.

« Un petit St.-Nicolas d'or, ayant sur sa mitre un diamant triauglé d'un costé, et de l'autre un caillioux de rubis, une croix d'or avec cinq jacinthes.

« Un petit pendant rond d'or, où il y a un diamant trianglé, un rubis, une perle.

« Un autre anneau, où il y a un grenat.

« rubis. Item ancore sus lad. manche deuant et dariere cinqz camaheus. Item sus lad. manche es deux costes quatre camaheus petis. Item en lantour du grant camaheu en largue palantare on dessus deux petits camaheus, et au dessoubs deux cornalines grauces. Item on bour (bord) de la manche par dessus huictz camabeurs. Item ancor ond. bour de lad. manche quatres saphirs et quatre balars. Item ond. bour de lad. manche sont trente deux boutons de parles (perles) et en chascung boutons cinq perles. Item ancor es deux còstes de lad. manche, seix boutons de perles, et cinq perles pour boutons, trois d'ung costé et trois d'autre. Item sur lad. manche deuant et dariere quatre escus corones des armes dudit Roy, et de la Royne sa femme. En la presence de mons^r. le prieur de la dite eglise Damp Andrieu de Lignieuille, et de noble homme messire Girard de Lignieuille, bailly de Voges, etc. de Artus Bastart de Lignieuille et Damp Robert de Millerey, religieux de Gorse, et Guillaume Hanus orfeure de mons^r. le Duc, et de Bertrand pointre (peintre) dudit mons^r. le Duc, et ausi du tresorier de ladite eglise, messire Symon Moinsette et messire Jehan Beliart chapelain en lad. eglise, est estes fait ce present inuentaire, et de moi notaire aussy. Ainsy signé. Jo. Arnulphi. »

Les armoiries dont il est question dans cette pièce sont celles du Roi René I d'Anjou et de sa femme. C'est à la générosité de ce prince que l'église de Saint-Nicolas devait le beau travail d'orfévrerie décrit en partie dans l'inventaire que nous venons de transcrire.

« Un autre anneau, où il y a un saphir taillé et un esmail.

« Un autre anneau, où il y a un saphir.

« Un autre anneau d'or demi-jaune, où il y a un petit caillioux de rubis dessus.

« Un autre anneau d'or, où il y a un esmail.

« Un autre anneau d'or avec un grenat.

« Trois petits anneaux d'or à filets d'or.

« Un autre anneau avec une perle.

« Un petit pendant carré sans pierre, mais il y a sept perles.

« Deux autres anneaux d'or ronds.

« Un autre anneau d'or, avec deux pierres de Liconne (?)

« Un petit saint Nicolas d'or.

« Un autre anneau, où il y a un petit St.-Nicolas, pèse en tout, avec les filets d'argent, trois onces cinq treseaux (1).

« Plusieurs bagues d'argent en un fil de laiton pèsent cinq onces trois treseaux et demi.

« Le bras avec les joyaux pendants, pèse en tout vingt-deux marcs.

« Item, un bras d'argent, tout vermeil doré, pesant sept marcs une once.

« Un autre bras d'argent, la main et la garniture dorées, pesant onze marcs une once.

« Une croix d'argent doré, en laquelle il y a de la Sainte-Croix, pesant neuf marcs deux onces.

« Une croix cuivre doré.

« Un ciboire à l'antique, d'argent doré, où il y a trois christalles (sic) enchassés, et pesant six marcs trois onces.

« Un autre petit reliquaire, argent doré, pesant un marc et demi.

(1) Le *treseau* est un ancien poids qui représentait le demi-quart de l'once.

« Un vaisseau, avec une nacques (nacre) de perle, argent doré, pesant trois marcs et sept onces, appelé l'ampole; mais la nacques de perle est rompue.

« Un petit St.-Sébastien d'argent, doré aux garnitures, pesant un marc.

« Un ange d'argent, pesant deux marcs deux onces.

« Une lampe d'argent, avec les chaînes d'argent, armoyée des armes de Monsieur de Guise, pesant deux marcs deux onces (1).

« Deux chandeliers d'argent, pesant trois marcs deux onces.

« Une eguiairre (aiguierre) d'argent, dorée, aux garnitures, pesant deux marcs sept onces.

« Deux plats d'argent dorés au bord, pesant quatre marcs six onces.

« Une pièce d'argent dorée, ayant une image élevée, pesant cinq marcs.

« Un reliquaire, en forme carrée, d'argent, dedans lequel il y a plusieurs reliques, pesant trois marcs dix onces.

« Un chandelier, le pied et le dessus d'argent, avec deux viroles de cuivre doré, pesant un marc trois onces.

« Une navire avec les chaînes d'argent, pesant dix-neuf marcs (2).

« Un saint Nicolas rompu, pesant deux marcs deux onces.

(1) On connaît les armes de la maison de Guise. Nous n'avons pu découvrir quel est le duc de Guise dont il est question ici.

(2) Ce navire d'argent doit être celui qui fut donné à Saint-Nicolas par Marguerite, femme de saint Louis. Un passage de Joinville, que nous allons reproduire, semble ne laisser aucun doute sur ce point.

« De ce péril dont Dieu nous ot eschapez, entrames en un autre; car
« le vent qui nous auoit flatis (jetés) sus Chypre là où nous deumes
« estre noiés, leva si fort et si orrible, car il nous batoit à force sur l'ille
« de Chypre,...... et en ce point la Royne ouvri l'uis de la chambre et
« cuida trouver le Roy en la seue; et je li demandai qu'elle estoit venue
« querre : elle me dit qu'elle estoit venue parler au Roy pource que il

« La custode d'un corporaillie (corporal) garnie d'argent, enrichie de diverses figures de la Nativité Notre-Seigneur, et armoyée des armes de feu madame la duchesse Renée (1).

« promeist à Dieu aucun pélerinage, ou à ses sains, parquoy Dieu nous « délivrast de ce péril là où nous estions...... Et je li diz : Dame, « prométés la voie (le voyage) à monseigneur saint Nicholas de « Warangeville, et je vous suis plège pour li que Dieu vous ra- « menra en France, et le Roy et vos enfants. Senechal, fist-elle, « vraiement je le feroie volentiers, mais le Roy est si divers, (si « opposé à mes volontés), que se il le sauoit que je l'eusse promis « sanz li, il ne m'i lèroit jamèz aler. Vous ferez une chose, que se « Dieu vous rameinne en France que vous li promettrés un nef « d'argent de cinq mars, pour le Roy, pour vous et pour vos trois « enfans, et je vous sui plége que Dieu vous ramenra en France ; « car je promis à Saint Nicholas que se il nous reschapoit de ce « péril là où nous avions la nuit esté, que je l'iroie requerre de « Joinville à pié et deschaus. Et elle me dit que la nef d'argent de « cinq mars que elle la promettoit à Saint Nicholas, et me dit que je « l'en feusse plège, et je li dis que si seroie-je moult volentiers. « Elle se parti de illec, et ne tarda que un petit, si revint à nous « et me dit : Saint Nicholas nous a garantis de cest péril, car le « vent est cheu.

« Quand la Royne, que Dieu absoille (absolve), feu revenue en « France, elle fist fère la nef d'argent à Paris ; et estoit en la nef, « le Roy, la Royne et les trois enfans, touz d'argent ; le marinier, « le mât, le gouvernail et les cordes tout d'argent, et le voile tout « d'argent ; et me dit la Royne, que la façon avoit cousté cent « livres. Quant la nef fu faite, la Royne la m'envoya à Joinville « pour fère conduire jusques à Saint Nicholas, et je si fis ; et encore « la vis-je à Saint Nicholas, quand nous menames la sereur le Roy « (Blanche, sœur de Philippe-le-Bel) à Haguenoe, au roy d'Alle- « maingne. »

Nous devons cependant faire observer que le poids de la nef d'argent promise par Marguerite n'est pas le même que celui *de la navire* mentionnée dans l'inventaire ; mais nous pensons qu'il y a moyen de rendre compte de cette différence.

(1 Renée de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, duc de Mont-

« Un calice d'argent, vermeil doré, avec une cuillère et la platine (patène), pesant trois marcs six onces.

« Un autre calice, avec sa platine, argent doré, données par haut puissant prince Claude duc de Guise, pesant quatre marcs (1).

« Un autre calice, avec sa platine, sa cuillère, argent doré, pesant deux marcs sept onces.

« Un calice, vermeil doré, avec sa platine, pesant deux marcs sept onces et demie.

« Un autre calice, vermeil doré, pesant deux marcs six onces.

« Un autre calice de même, pesant un marc six onces deux treseaux.

« Un autre calice d'argent, avec sa platine, pesant un marc trois onces six treseaux.

« Un calice avec sa platine d'argent, doré aux garnitures, pesant un marc six onces.

« Un calice, la coupe d'argent, avec la platine et le pied de cuivre doré vermeil, et le calice doré au bord, pesant un marc une once et demie.

« Un autre calice, la coupe d'argent, le pied et la platine

pensier, et de Claire de Gonzague. Elle épousa, en 1515, Antoine, duc de Lorraine et de Bar.

(1) Claude, duc de Guise, fils du duc de Lorraine, René II. Il combattit dans les rangs de l'armée française à la bataille de Marignan, fut renversé et foulé sous les pieds des chevaux. Il eut cependant le bonheur de ne pas succomber, et attribuant son salut à la puissante intercession de saint Nicolas, il se hâta, après son retour en Lorraine, d'aller prier dans l'église dédiée sous l'invocation de ce saint. Il voulut y paraître couvert des *armes toutes bossuées* qu'il avait rapportées de Marignan, et ce fut probablement à cette occasion qu'il donna à l'église de Saint-Nicolas le calice dont il est ici question.

de cuivre vermeil doré, comme ez susdit, pesant un marc deux onces et demie.

« Un petit calice, et sa platine d'argent, pesant six onces.

« Un autre calice avec la platine, le tout d'argent vermeillé doré, pesant un marc et demi.

« Un calice d'argent, sans dorure et sans platine, pesant un marc.

« Un petit calice d'argent, sans platine, la pomme et le bord dorés et le dedans dudit calice, pesant cinq onces.

« Un calice d'argent avec la platine, doré par les bords, pesant un marc six onces.

« Un autre calice avec la platine, le tout d'argent, le pied et les bords dorés, pesant un marc et six onces.

« Un calice rompu, ayant le pied de cuivre doré, et la platine d'argent, pesant un marc et une once.

« Une pièce de bois couverte d'argent en croix, dedans laquelle il y a cinq gros christalles enchâssés, pesant deux marcs dix onces.

« Encore un autre calice (1) de bois couvert d'argent, dedans lequel il y a une pierre enchâssée perdue, et pesant, bois et tout, deux marcs trois onces.

« Une autre pièce de bois couverte de cuivre doré, faite en ovale.

« Une autre pièce de bois couverte d'argent, sur laquelle il y a une image d'évêque enlevée (2), pesant sept onces.

« Une boîte ronde, avec sa couverte d'argent, pesant

(1) Au-dessous du mot *calice* on lit encore distinctement le mot *pièce*, et ce qui suit nous donne à penser que cette dernière leçon est la meilleure.

(2) Ce mot *enlevé* (le copiste l'a probablement substitué à *élevé*), qui revient deux ou trois fois dans l'inventaire, nous semble synonyme de *travaillé ou repoussé*.

sept onces, dans laquelle il y a deux petites bourses et un chapelet d'estain, en l'une des bourses il y a une couronne d'or de dessus le bras de saint Nicolas, laquelle pèse deux escus, avec une armoyrie d'argent doré, pesant demi once, et une grande agate, ou il y a trois figures; et en l'autre bourse il y a quelques reliquaires, avec cinq anneaux d'or qui sont liés en une petite chaîne d'or, pesant lesdits anneaux et chaîne cinq treseaux et demi, avec un cœur d'or et deux petits oiseaux esmaillés pesant un escu et demi.

« Un reliquaire d'argent avec un gros christal, dedans lequel il y a plusieurs reliques, pesant le tout deux marcs.

« Une autre boîte ronde d'argent, et dedans icelle encore une autre boîte aussi d'argent, sur laquelle il y a une tête de religieux, pesant le tout un marc et six onces.

« Une autre pièce de bois carrée couverte d'argent, au-dessus de laquelle il y a un gros christal, pesant un marc trois onces.

« Une pièce d'argent doré en forme de cœur, sur laquelle il y a cinq grenats et trois pièces esmaillées, pesant quatre onces et demie.

« Une pièce de bois couverte d'argent doré, sur laquelle est écrit : *Reliquiæ beati Vincentii*, pesant quatre onces et demie.

« Un gros christal rond rompu, et garni d'argent en forme d'une chopinette (1), pesant un marc quatre onces.

« Un coffre de bois couvert de cuivre doré, dans lequel il y a plusieurs des pièces ci-dessus déclarées.

« Deux chopinettes, blanches, pesant un marc et demi once.

(1) Une chopinette est ce que nous nommons aujourd'hui une burette.

« Deux autres chopinettes dorées par les bords, pesant sept onces et demie.

« Deux autres chopinettes dorées par les bords, pesant un marc.

« Deux autres chopinettes vermeil doré, pesant cinq onces deux treseaux.

« Une paix d'argent, en laquelle est représenté un crucifix, pesant deux onces deux treseaux.

« Une platine d'argent façonné en navire, pesant six onces deux treseaux.

« Un Agnus pesant six treseaux.

« Une paix de cuivre doré, où il y a un gros christal au milieu.

« Une colonne de cristal garnie d'argent aux deux bouts, pesant un marc une once six treseaux.

« Un coffre de bois, couvert de feuilles d'argent figurées d'images.

« Plusieurs anneaux d'argent enfilés en une chaîne d'argent, pesant le tout deux onces sept treseaux.

« Un Agnus Dei d'argent doré, avec un cordon vert, après lequel est attaché un petit cœur d'or; ledit Agnus pesant deux onces, et le petit cœur pèse un treseau.

« Trois croix d'argent, dont en l'une desquelles il y a un saphir, pesant icelle quatre onces.

« Une garniture d'argent à reliques, après laquelle il y a un cœur d'argent et deux yeux (Agnus?) d'argent et autres petits Agnus, et pesant le tout sept onces.

« Plusieurs pièces d'argent, comme Agnus, petits reliquaires et autres, pesant en tout un marc trois onces et demie.

« Un gros anneau de cuivre doré, pendu à six chaînes d'argent, où il y a un........

« En une petite boursette s'est retrouvé un petit clou d'or.

« Un chapelet de corail.

« Vingt-deux cacidoines (chalcédoines) plates et rondes.

« Une grande pièce de cristal carrée.

« Une image de St.-Nicolas d'ivoire.

« Une branche de fin corail.

« Une paix de plomb.

« Un encensoir d'argent, pesant quatre marcs sept onces.

« Un petit St.-Nicolas d'argent, pesant deux marcs.

« Un petit plastron d'argent, pesant une once et demie.

« Un petit St.-Nicolas enlevé sur une table d'argent en rondeur, pesant une once sept treseaux.

« Un cristal garni d'argent, pesant une once six treseaux.

« L'image de Monsieur St.-Nicolas représenté au milieu de l'église est enrichie de pierreries diverses et singulières, et tient en sa main une crosse d'argent, pesant un marc quatre onces et demie. La mitre est d'argent doré. Au devant de la susdite image il y a un petit cierge d'argent. De côté et d'autre de la susdite image, il y a huit enfants d'argent, tant grands que petits, dont les quatre (1) sont en un bassin doré.

« Item, un pied d'argent.

« Encore il y a un bassin d'argent servant de chandelier, pendu au devant dudit autel.

(1) Il y a ici un mot oublié.

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

LA CRYPTE DE L'ÉGLISE DE VERTUS

(Marne);

Par M. le c^te de MELLET,

Inspecteur de la Marne.

La ville de Vertus, dans le département de la Marne, possède une église paroissiale sous l'invocation de saint Martin, dont la construction remonte au XIIe. siècle, avec des restes très-probables du XIe.

Cette église, assez simple, quant à sa structure et à ses détails extérieurs, se recommande à l'observation des savants par la possession d'une crypte aussi curieuse qu'élégante. Orientée à l'est, l'église de Vertus a la forme d'une croix latine. Elle a des collatéraux, des transepts simples, et une abside carrée. Cet édifice a été construit à l'extrémité d'un monticule, de telle façon que le sol venant à s'abaisser brusquement, à l'intersection de la nef et des transepts, on a pu ménager sous la partie postérieure de l'édifice des constructions souterraines sur la voûte desquelles est assis le dallage des transepts et du sanctuaire. La crypte qui n'est donc

pas rigoureusement souterraine, puisqu'il n'a pas été nécessaire d'excaver le terrain dans cet endroit, se compose de trois chapelles qui s'étendent exactement sous l'abside et sous les deux croisillons des transepts. La chapelle absidale est la plus grande, et dédiée à sainte Anne. Les deux autres sont dédiées, celle du croisillon de droite, à saint Quentin, et celle du croisillon de gauche, à saint Nicolas. Je désignerai dorénavant ces chapelles par le nom de leur patron.

Les murs des trois chapelles sont construits en calcaire à gros grain, qui me paraît le calcaire coquillier grossier du bassin géologique de Paris; par une particularité remarquable, de dessous des fondations de la chapelle absidale s'échappe une fontaine considérable, qui vient alimenter par trois bouches différentes un vaste lavoir, presqu'adossé extérieurement au chevet de l'église. Cette source porte le nom de Puits St.-Martin.

Le sol des trois chapelles est de niveau, et se trouve à 4^m. 30^c. au-dessous du pavé des transepts de l'église supérieure, moins élevé lui-même que celui du sanctuaire de 0^m. 50^c. On descend dans les caveaux par un escalier de 23 marches qui a son origine à la face orientale du croisillon de gauche des transepts, près de l'autel de l'Annonciation, et qui débouche dans le couloir de communication de la chapelle Sainte-Anne à la chapelle Saint-Nicolas. La porte de l'escalier sur les transepts est à plein-cintre, avec deux simples tores pour archivolte.

La chapelle de Sainte-Anne, la plus grande et la plus ornée des trois, s'étend, comme je l'ai dit, sous l'abside : elle a la forme d'un rectangle de 10^m. 90^c. de longueur, dans le sens de l'est à l'ouest, sur 8^m. 75^c. de largeur du nord au sud. Un enfoncement rectangulaire de 4^m. 45^c. d'ouverture sur 3^m. 40^c. de profondeur, occupe la partie moyenne de la face occidentale de la chapelle. Cet enfoncement, dont la voûte

est moins élevée que que celle de la chapelle, se termine en cul-de-four; je ne sais quelle a pu être sa destination. Les murailles sont ornées d'arcades à plein-cintre figurées, reposant sur des petits pilastres. Le milieu de la face orientale de la chapelle est occupé par un autel de pierre, rectangulaire, uni, sans ornements aucuns, avec deux colonnettes unies en avant du devant de l'autel, le tout pouvant accuser le XIIIe. siècle, et correspondant à l'axe de l'enfoncement dont je viens de parler. Les voûtes de la chapelle, formées de nombreuses travées, les unes à plein-cintre et les autres à ogives, ont toutes une hauteur de 4^m. 10^c. Les nervures multipliées qui les dessinent, retombent sur les chapiteaux de vingt colonnes, qui, disposées symétriquement sur cinq rangs, dans le sens de l'est à l'ouest, supportent toute la poussée des voûtes, sur lesquelles est établi le sanctuaire de l'église supérieure. Six de ces colonnes soutiennent les voûtes du milieu, et sont par conséquent libres; les autres, adossées aux murailles de la chapelle, y sont en partie engagées : leur diamètre moyen est de 0^m. 45^c. et leur hauteur moyenne de 2^m. 36^c. Deux de ces colonnes ont leur fût cannelé. Les piédestaux sont sculptés : les chapiteaux le sont aussi, et sont surmontés de tailloirs unis. Sur les chapiteaux, dont presqu'aucune sculpture ne se ressemble, on trouve plus particulièrement les motifs suivants. — Une tête d'animal, de la gueule duquel s'échappent des ornements enroulés. — Ce sujet n'existe que sur un chapiteau. — Des crochets, des variétés de la feuille d'eau, différentes sortes d'enroulements, des feuilles de plantain terminées par un petit crochet, des imbrications de feuilles antiques. La chapelle de Sainte-Anne est éclairée par neuf fenêtres à pleincintre, hautes de 1^m. 50^c. environ; elles sont disposées par trois, sur chacune des faces libres de l'abside; chaque fenêtre est entourée d'une grande arcade ogivale figurée et appliquée

contre la muraille. Dans l'état actuel les trois fenêtres du nord sont bouchées. La communication de la chapelle Sainte-Anne avec les deux autres se fait au moyen d'un couloir étroit adossé de chaque côté à la face orientale des transepts. Les portes de ces couloirs dans la chapelle de Sainte-Anne sont à plein-cintre, relevé d'un tore à couronnement en damier. Le sol de la chapelle Sainte-Anne était autrefois pavé de carreaux coloriés. L'humidité produite par l'existence du puits St.-Martin sous les fondations de la chapelle et le défaut d'entretien ont recouvert une partie des murailles et des colonnes d'une couche verte très-prononcée.

Les deux chapelles latérales sont absolument semblables entre elles quant à leur forme, et presque pareilles dans leurs dimensions. Toutes deux présentent à l'œil une grande chambre rectangulaire voûtée en plein-cintre, et sans aucun support dans le milieu. Chacune d'elles est partagée de l'est à l'ouest en deux compartiments inégaux par une cloison percée d'une longue arcade à plein-cintre, qui sert à la communication des deux pièces. Les murailles sont partout décorées d'arcades à plein-cintre figurées, ornées de quelques tores unis, et retombant sur de petits piliers carrés à tailloirs. Un autel en pierre, sans style aucun, est adossé dans chaque chapelle à la face orientale de la pièce la plus grande et deux niches peu profondes sont pratiquées dans chaque compartiment, au milieu de sa face occidentale. Chaque chapelle est éclairée par deux fenêtres à plein-cintre, dont une au-dessus de l'autel et l'autre dans le mur latéral extérieur voisin. Une petite piscine rectangulaire est pratiquée près de l'autel de la chapelle St.-Quentin, dans la muraille sud. Les dimensions de chaque chapelle sont les suivantes : chapelle de droite ou de St.-Quentin ; hauteur de la voûte, 3^{m}. 78^{c} ; longueur totale de l'est à l'ouest, 9^{m}. 6^{c} ; largeur du nord au sud, 7^{m}. 85^{c}. La niche de la pièce principale a 1^{m}. 35^{c}. de pro-

fondeur, sur 3ᵐ. d'ouverture. — Chapelle de gauche ou de St.-Nicolas : hauteur de la voûte, 3ᵐ. 68ᶜ ; longueur totale, 9ᵐ. 20ᶜ. — Largeur, 7ᵐ. 70ᶜ. Les niches des deux compartiments de cette chapelle sont à peu près complètement démolies. Les chapelles de St.-Quentin et de St.-Nicolas doivent avoir été cannelées en carreaux de couleur : ne se trouvant point au-dessus du puits St.-Martin, elles portent beaucoup moins de traces d'humidité. Au reste, quand la révolution est arrivée, et a fait fermer les églises, les deux chapelles latérales, quelles qu'en fussent les causes, n'y voyaient plus célébrer aucune cérémonie du culte : tandis que tous les ans, la chapelle absidiale de Stᵉ.-Anne était l'objet d'une procession et d'une fête solennelle. En enlevant dans quelques parties de la chapelle Sainte-Anne le badigeon qui s'écaillait, on a retrouvé les détails d'une ornementation peinte élégante ; les fûts des colonnes présentent encore à l'œil des rinceaux d'un agréable effet : on a mis aussi à découvert, sur la muraille à laquelle est adossé l'autel, et qui lui sert, en quelque sorte, de rétable, un fragment de fresque, représentant l'Adoration des Mages. Il n'a pas été possible, du reste, d'assigner encore la date de ces peintures murales, parce qu'on a pensé, avec raison, qu'il valait mieux les laisser à l'abri des couches de badigeon, que de les mettre à découvert, jusqu'à ce que les graves réparations que nécessite l'état du monument aient été faites.

Telle est la crypte de Vertus, type des plus curieux de ce genre de monument, au XIIᵉ. siècle, dans le département de la Marne.

ÉTUDES ICONOGRAPHIQUES

SUR

L'AUTEL DU CORPUS DOMINI.

PEINTURES SUR BOIS DU XVI[e]. SIÈCLE, CONSERVÉES A L'ÉGLISE DE ST.-MAXIMIN (VAR);

Par M. ROSTAN,

Inspecteur de la Société française pour le département du Var, correspondant des comités historiques du ministère de l'instruction publique.

Au fond de la nef latérale du nord de l'église de St.-Maximin, se trouve un autel dans le style de la renaissance, doré et d'assez mauvais goût; les peintures sur bois qui le décorent ne manquent pourtant point de mérite : elles renferment de précieuses qualités, en même temps aussi que de nombreux défauts; elles sont, à tout prendre, curieuses, comme expression de l'art au XVI[e]. siècle et offrent un vif intérêt pour l'étude de l'iconographie et pour l'appréciation des caractères de la peinture à cette époque.

Cet autel, orné de colonnes et de pilastres, à chapiteaux corinthiens, portant des Anges et des vases dorés, avec rinceaux et feuilles de vigne, se trouve surmonté d'un

tableau sur toile ajouté plus tard, où l'on voit l'Adoration du Saint-Sacrement par les Anges; au-dessous on lit dans une sorte de fronton, destiné primitivement à servir de couronnement au rétable ces mots, écrits probablement au XVIIe. siècle : LOVÈ SOIT LE TRÈS-SAINT-SACREMENT DE L'AVTEL.

Les peintures sur bois de cet autel, à l'examen desquelles je vais consacrer ces lignes, représentent le drame douloureux et divin de la passion du Christ; elles sont divisées en compartiments, au nombre de 22 et disposées de la manière suivante :

Au centre est le grand tableau qui domine, où est figuré Jésus sur la croix; à son entour sont 16 médaillons, 8 de chaque côté, consacrés aux divers sujets de la passion; en haut, en dehors de cette ordonnance et comme prologue de cette tragédie divine se trouvent deux compartiments plus étroits, à droite la Cène et à gauche le lavement des pieds; en bas, sur les côtés sont les Apôtres, et enfin sur le devant de l'autel est figurée la descente au tombeau.

A part les médaillons des Apôtres, qui sont comme des hors-d'œuvre, à part aussi ceux de la Cène et du lavement des pieds, qui sont séparés des autres, ces sujets marchent de gauche à droite, disposition générale du moyen-âge, mais qui au XVIe. siècle est souvent négligée. Ils commencent par aller de bas en haut, puis redescendent à côté du grand tableau du Christ en Croix, de l'autre côté ils montent encore, puis redescendent vers la droite. Au milieu de l'autel, s'étale dans de grandes dimensions le sujet principal, le grand tableau du crucifiement et au bas, sur le devant, Jésus misau tombeau.

Les sujets des petits médaillons qui représentent la Cène et le lavement des pieds peuvent difficilement être distingués d'en bas; ils sont pourtant remarquables par le fini des têtes et la perfection des détails : dans le premier sont assis autour d'une table les douze Apôtres tous nimbés; au milieu est Jésus

Christ, le nimbe crucifère à la tête, bénissant le pain et le vin qu'il va distribuer à ses Apôtres. Il tient dans ses mains l'hostie semblable à celle que le prêtre consacre dans le saint Sacrifice, et devant lui est le calice d'une forme plus basse que celle usitée de nos jours. Dans l'autre, Jésus, ceint d'un linge, lave les pieds à ses Apôtres, tous nimbés aussi. Le cénacle est décoré de colonnes et de pilastres.

1°. Le premier médaillon, à gauche, représente l'agonie du Christ au Jardin des Oliviers.

Jésus est à genoux, en prière, sa figure est des plus vulgaires, ses traits laids et grossiers ne décèlent nullement la divinité, une chevelure brune et bouclée descend sur ses épaules, le nimbe qui décore sa tête est lourd, matériel, épais : c'est une sorte de berret ou de casquette jaune avec une croix rouge; Jésus est drapé dans un ample manteau blanc, qui traîne à terre. Ce type du Christ est tout-à-fait trivial.

Un Ange lui apparaît lui présentant d'une main un calice bas et large de forme, dans lequel est une croix encadrée : c'est le calice des amertumes ainsi matérialisé. De l'autre main il tient une banderole blanche, sur laquelle on ne voit rien d'écrit; cet ange est blond, au nimbe d'or, aux ailes d'or, il est vêtu de rouge et de blanc.

Derrière le Christ sont les trois Disciples endormis, Pierre, Jacques et Jean, tous trois ont le nimbe d'or bordé de noir, et des sandales pour chaussures ; la tête de Pierre offre une grande expression, elle est chauve, ses cheveux et sa barbe commencent à blanchir, ses yeux sont fermés par le sommeil, son front, appuyé sur sa main gauche, est vaste et beau, et de sublimes rêves semblent passer dans son âme. Cette figure a quelque chose de grave, de noble, de majestueux, c'est une belle inspiration de l'artiste. Pierre est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau jaune.

Le second Apôtre, qui doit être Jean, a la chevelure blonde;

il porte sur ses traits une remarquable empreinte de douleur et de mélancolie; il est enveloppé dans un ample manteau rouge.

Jacques a peu d'expression dans la physionomie, il appuye sa tête sur sa main droite : il a un manteau rouge foncé doublé de bleu.

Au milieu du jardin s'élève un monticule recouvert d'arbres dépouillés et de diverses plantes dont quelques-unes sont en fleurs. De chaque côté du monticule on voit s'avancer une foule dans le lointain; d'un côté les Apôtres et les Disciples, dont on distingne les nimbes, et de l'autre la cohorte qui vient par un sentier tortueux saisir Jésus : on aperçoit là des chevaux et des cavaliers. Les proportions de tous ces personnages de l'arrière-plan sont petites et les règles de la perspective assez mal observées.

La teinte générale de ce tableau est sombre, pour indiquer le crépuscule.

2°. La trahison de Judas.

Ici la teinte est plus sombre encore; le Ciel est constellé d'étoiles, il fait noire nuit, aussi est-il difficile de distinguer les personnages en foule qui remplissent ce médaillon. On aperçoit sur le premier plan Judas enveloppé dans un sombre manteau, tenant une bourse à la main, prix de sa trahison, qui donne un baiser à Jésus; la figure de Judas est ignoble, sa tête, chose à remarquer, est nimbée, mais son nimbe est noir, marqué seulement par un simple trait circulaire. Jésus est vêtu de couleur sombre aussi; sa tête est enveloppée d'un nimbe fort épais, qui contraste avec la subtilité de celui de Judas; une sorte de rayon illumine sa face pleine de gravité et de douceur.

Aux pieds du Christ est accroupi un des Apôtres endormi, à son côté gît une lanterne entr'ouverte. Tout à l'entour sont des soldats armés, les figures de plusieurs de ces sbires sont remarquables par leur expression et leur fini; leur costume

est singulier, ils portent le heaume et la cote de maille, les jambarts et les cuissarts du moyen-âge ; ils ont à la main des lances, des hallebardes et des pertuisanes ainsi que des torches au bout de longs bâtons pour éclairer cette lugubre scène: ces torches sont des vases remplis de goudron enflammé, où les proportions sont mal gardées, car, par l'élévation du bâton qui les porte, elles semblent toucher le Ciel.

3°. Le Christ est saisi pour être emmené chez le Grand-Prêtre.

Vêtu d'une longue tunique brune, il marche nu-pieds, sa tête est entourée d'un nimbe d'or croisé de rouge, comme de coutume ; des soldats le saisissent par les vêtements et semblent lui faire violence pour l'entraîner ; l'accoutrement de ces soldats est à peu près le même que dans le médaillon précédent, seulement le costume oriental se trouve mélangé ici aux armures du XVe. ou XVIe. siècle : à côté du heaume et du casque apparaît le turban. Plusieurs de ces sbires portent aussi des fanaux et élèvent encore leurs torches au Ciel, quoique les ténèbres soient moins épaisses que dans le médaillon précédent, et la teinte du tableau moins sombre.

Dans le lointain, sur une hauteur, on aperçoit un personnage assis et nimbé d'or, serait-ce Anne ou Caïphe, qu'on aurait voulu ainsi figurer ? et le nimbe serait-il ici mis au hasard et sans signification, comme il arrive assez fréquemment au XVIe. siècle ? mais il est bien difficile de saisir la pensée de l'artiste dans cette représentation.

4°. Le Christ conduit à Caïphe.

La scène se passe dans une grande salle voûtée à pleincintre, d'un style assez noble. Sur un siége est assis Caïphe, la mine rébarbative, la barbe blanche, vêtu de rouge, avec le turban à la tête et la verge de la loi à la main ; à ses pieds est couché un chien lévrier ; Jésus est amené au Grand-Prêtre par des hommes à costumes moitié Orientaux, moitié

Européens du XVIe. siècle : ce ne sont plus des soldats, mais probablement des Scribes et des Pharisiens ; au lieu du heaume et de la cote de mailles, c'est le turban et la tunique qui s'étalent ici, il y a même un des personnages qui a la tête recouverte d'une sorte de burnou.

Dans le fond de la salle, on aperçoit une vaste cheminée où flamboie un grand feu, autour duquel se trouve Pierre et la servante ; le coq est juché au-dessus sur une traverse de bois.

Cette salle est percée de fenêtres, par lesquelles pénètre un jour assez bien ménagé ; on distingue dans l'arrière-plan un grand lit rouge à baldaquin dans le goût de l'époque de François Ier.

5°. Le Christ injurié, menacé et battu.

Il est entouré d'une foule qui le maltraite ; l'ajustement des divers personnages qui remplissent ce médaillon est toujours un curieux et bizarre mélange : il est riche, varié, pittoresque, oriental et italien du XVIe. siècle. Jésus a toujours sa sombre tunique et son nimbe d'or. Le fond du tableau est une vue du Colysée d'une belle exécution ; la vérité de lieu et de temps importait peu aux artistes de l'époque : j'aurai occasion d'en signaler plus d'un exemple encore dans les médaillons suivants.

6°. Des valets entourent le Christ, lui voilent les yeux, le frappent au visage et lui font deviner qui l'a frappé.

Le bandeau est ici fort mince, c'est un simple ruban ; Jésus garrotté reçoit ces grossières insultes dans l'attitude d'une sublime résignation ; la plus insolente dérision éclate sur tous les visages ; toujours des vêtements singuliers et burlesques ; il y a autour des personnages trois chiens d'un mauvais dessin.

La scène se passe cette fois à Venise ; dans le fond on aperçoit la mer verte et deux colonnes dont l'une porte le lion de saint Marc.

La couleur est ici éclatante, comme il convient à un paysage Vénitien.

7°. Le Christ devant Pilate.

Le Gouverneur de la Judée est assis sur un riche trône à deux gradins, et dont l'ornementation est celle de la renaissance; il est coiffé d'un énorme turban, chaussé de sandales, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau de drap d'or, sa figure est très-vulgaire; il interroge le Christ qui, chargé de liens, est tenu par trois soldats armés, comme ceux que j'ai déjà signalés. Son trône est placé devant le palais des papes d'Avignon, c'est là le Prétoire. Ce colossal édifice étale ici tout l'appareil de son imposante architecture, ses gigantesques tours, ses effroyables courtines, ses contreforts massifs couronnés de crénaux et de machicoulis, avec les prodigieuses ogives dont l'arcature n'a pas toujours été saisie dans toute sa hardiesse et dans toute son exactitude par le pinceau de l'artiste; enfin, tout l'ensemble de l'ordonnance féodale de cette citadelle s'y déroule dans son aspect formidable et pittoresque, avec la vue de Notre-Dame-des-Dons et des détails que la main de la révolution a détruits, tels que les élégantes tourelles qui surmontaient les poternes et qui n'existent plus aujourd'hui: tel est le fond de ce curieux médaillon.

8°. La flagellation.

Jésus dépouillé de ses vêtements est attaché à une colonne et flagellé; sa chevelure est ici fauve, rougeâtre, son nimbe a l'épaisseur et la forme d'une casquette, quoique doré: sa physionomie exprime l'impassibilité.

Les bourreaux ont des figures redoutables, surtout celui qui le lie et qui, pour mieux serrer la corde autour de la colonne, applique le pied sur le corps du Christ, après avoir eu soin, toutefois, d'ôter son soulier qu'on voit à terre. Les trois autres sont armés, deux de verges en faisceaux, et le troisième d'une discipline; les jambes de ce dernier sont démésurément longues; il y a de la raideur dans les membres, les proportions sont mal gardées, mais on sent la préoccu-

pation des détails, le soin et même la recherche des accessoires. Il y a de l'expression dans les traits des barbares exécuteurs des ordres de Pilate ; l'un d'eux ferme un œil en signe de dérision, et une ironie sinistre rayonne sur tous les visages.

La colonne à laquelle le Christ est attaché est de style corinthien d'un bon module ; la galerie dont elle fait partie est cintrée, décorée de pilastres dans le goût de la renaissance.

9°. Pilate se lave les mains avant de prononcer la sentence.

Assis sur son trône, dans une salle du XVI°. siècle, le Gouverneur de la Judée, toujours vêtu de son manteau de drap d'or, la tête encore recouverte du colossal turban, a maintenant une mine plus décidée. Un page ou valet lui présente un bassin dans lequel il vide de l'eau d'une aiguière ; à ses pieds est un nain comme autrefois les rois aimaient à en avoir, ainsi qu'un singe jouant avec une paume et attaché à une lourde boule.

Devant Pilate apparaît Jésus, nu comme pendant la flagellation, et sur les épaules duquel on a jeté seulement un manteau rouge ; il est couronné d'épines et nimbé d'or comme de coutume, sa figure exprime la résignation, mais rien de divin pourtant n'éclate en lui : à son entour sont les soldats, les scribes et les pharisiens aux costumes variés et pittoresques. L'un d'eux est vêtu d'une ample simarre, avec le turban vert et la barbe blanche : un chien est à son côté.

10°. Pilate prononce la sentence et livre Jésus à ses persécuteurs.

Il s'avance sur une estrade et annonce à la foule assemblée que le Christ leur est livré, derrière lui sont les soldats qui sortent du prétoire ; Jésus est conduit tout ensanglanté par les verges, par deux personnages qui soulèvent chacun un pan de son manteau de pourpre, et il est ainsi montré aux

juifs, placés au-dessous de l'estrade dans les divers ajustements que nous connaissons déjà; deux d'entr'eux, séparés de la foule, ont à peu près le costume vénitien de l'époque et le chapeau noir peu différent du nôtre. Il y a encore deux chiens qui jouent à l'entour. Sur une sorte de tribunal assistent à la sentence trois personnages, dont deux sont vêtus d'une sorte de simarre noire, doublée de rouge, et coiffés l'un d'une toque rouge, l'autre d'une toque noire; un troisième porte un turban et a la barbe grisonnante.

Pour fond du tableau sont divers édifices qui paraissent appartenir à une ville italienne; d'une fenêtre de celui qui est censé le prétoire sort un étendard rouge sur lequel on lit ces mots : *Ecce Homo.*

Ce médaillon est remarquable par la vivacité et la chaleur de son coloris.

11°. Le Christ baffoué.

Il est assis sur un trône de couleur rouge, couvert d'un ample manteau de pourpre, la couronne d'épines à la tête, un roseau à la main en guise de sceptre et entouré de valets et de soldats qui tiennent tous un roseau à la main et le battent; ils s'agenouillent devant lui par dérision et lui prodiguent le sarcasme et l'outrage; un enfant, en signe de réjouissance, souffle dans une corne, et pour raillerie dernière un nain s'incline aussi devant lui. Il y a parmi ces divers persécuteurs, une tête d'un fini parfait.

Une seconde vue du Colisée sert de décors à cette scène.

12°. Le Christ dépouillé des insignes de sa royauté dérisoire.

Ici Jésus est recouvert d'un manteau de couleur plus foncée et assis sur un simple banc dans une salle de la renaissance, décorée de colonnes d'ordre ionique, avec une porte à fronton grec; cinq personnages l'entourent dont un vient de lui arracher la couronne d'epines qui gît à ses pieds;

trois autres le frappent encore avec leurs roseaux, et un cinquième est incliné devant lui. Un faisceau de roseaux est appuyé contre une colonne; l'artiste, comme on le voit, s'appesantit sur ce sujet, il s'arrête à chaque péripétie du drame et cherche à exprimer toutes les phases diverses d'insulte et de sarcasme qui accablent le divin martyr.

13°. Le Christ portant sa Croix.

Il a repris sa tunique brune et il semble défaillir sous le poids de sa Croix qui est d'une dimension prodigieuse; Simon le Cyrénéen, petit vieillard vêtu de vert, l'aide à la porter. Sainte Véronique, la tête recouverte de son manteau, lui présente un voile pour essuyer la sueur de son visage. Des cavaliers suivent le funèbre cortège qui sort d'une ville fortifiée.

14°. Le Christ tombe sous le poids de sa Croix.

Ici il a encore changé de costume, sa tunique est maintenant rouge, il a repris sa couronne d'épines; à côté de lui est un groupe de saintes femmes, toutes nimbées d'or, qui pleurent en le voyant ainsi passer: leur attitude exprime la plus profonde douleur. L'une d'elles, qui doit être la sainte Vierge, défaillit complètement. De l'autre côté du Christ sont les soldats qui ouvrent la marche, sous un portique, une sorte d'arc de triomphe avec ornements de la renaissance, placé sur la route.

L'arrière-plan offre un paysage riant et pittoresque.

15°. Le Christ cloué sur la Croix.

La Croix est couchée à terre et tient un espace démesurément grand; elle recouvre une partie considérable de la montagne, le Christ est étendu dessus. Un homme agenouillé sur la Croix enfonce, au moyen d'un marteau, un grand clou dans les pieds du Sauveur; un autre lui cloue aussi le bras gauche, et un troisième lui lie le bras droit avec une corde qu'il tire violemment: à l'entour sont des soldats à

cheval et un peuple nombreux. Véronique montre le voile où est empreint le visage sacré.

Dans le lointain on aperçoit un groupe de saintes femmes et de disciples tous nimbés d'or.

Les deux larrons sont en croix fort mal dessinés. On voit épars à terre les dés qui ont servi à tirer au sort les vêtements; on distingue aussi dans des proportions microscopiques celui qui tient l'éponge et le vinaigre.

16°. La descente de Croix.

Dans la série de ces médaillons on passe l'élévation de la Croix, le crucifiement, parce que le grand tableau du centre, le tableau principal du rétable que je décrirai tout-à-l'heure lui est consacré.

Dans celui-ci deux échelles sont appuyées contre les bras de la Croix : sur l'une est Joseph d'Arimathie qui vient de déclouer les bras du divin crucifié; on voit encore sur le bois la trace du sang, il a eu soin de passer autour du corps du Christ une longue écharpe pour aider à le soutenir dans sa descente. Nicodème, le marteau à la ceinture, sur l'autre échelle, saisit dans ses bras ce fardeau précieux et le descend ainsi. Le clou des pieds tient encore. Remarquons ici la prévoyance de l'artiste qui a eu soin de placer un personnage au pied de chaque échelle pour la soutenir, afin que Joseph et Nicodème ne tombent point; l'un d'eux a les deux clous des bras à la main.

A l'entour sont des soldats et un personnage à mine fière et décidée, à la grande chevelure blonde, coiffé d'une sorte de berret et drapé dans un ample manteau rouge, qui semble présider à cette opération. Non loin sont les saintes femmes dont le visage offre une expression pathétique et douloureuse. La croix de Jésus se trouve entre celles des deux larrons morts; sur la tête du bon larron est un petit personnage nu sans sexe, nimbé, c'est l'âme du bon larron qui est age-

nouillée, les mains jointes, dans l'attitude de la prière et soutenue par un Ange. Sur la tête du mauvais larron est aussi l'âme de celui-ci, mais tournant le dos au Sauveur et saisie par un démon.

Le grand tableau, sujet principal du rétable, représente Jésus crucifié; Madeleine est à genoux à ses pieds, entourant de ses bras la Croix : elle a le nimbe d'or et la chevelure blonde pendante, la sainte Vierge et saint Jean sont de chaque côté; saint Jean, nu-pieds, porte une tunique bleue et un manteau rouge, bordé d'un galon d'or, il a aussi le nimbe d'or et la chevelure blonde, ses traits sont contractés par la douleur; la sainte Vierge est vêtue de rouge, la tête recouverte d'un manteau bleu galonné d'or : nimbée d'or aussi, ses mains sont jointes et sa figure exprime la plus profonde désolation.

Deux Anges, vêtus de longues tuniques flottantes et non nimbés, reçoivent dans des calices le sang précieux qui s'échappe des mains du Christ; l'Ange du côté droit tient deux calices, un de chaque main : il tend celui de la main gauche pour recevoir le sang qui jaillit avec force du côté du Sauveur, où une large blessure a été faite.

La forme des calices est plus basse que celle usitée de nos jours, mais la coupe en est à peu près la même; ces calices connus sous le nom de *Graal* ont été grandement célébrés, comme on le sait, dans nos romans du moyen-âge; ils ont fourni le sujet à de nombreuses et curieuses épopées : au XVIe. siècle on en conservait encore le souvenir, et ici il y en a trois au lieu d'un.

Le fond du tableau représente une ville ceinte de murs; entre le calvaire et la ville est un fleuve dont les flots agités portent de grands bateaux à voile : serait-ce par hasard le torrent de Cédron que la puissance d'imagination de l'artiste aurait voulu ainsi figurer ?

Ce tableau est remarquable et curieux par le caractère de la peinture et du dessin : il porte bien avec le cachet de son époque l'empreinte de la profonde tristesse, qui convient au sublime dénouement de la Passion divine.

Sur le devant de l'autel est figuré Jésus mis au sépulcre.

Nicodème et Joseph d'Arimathie tiennent les bords d'un linceul dans lequel est déposé le corps du Sauveur et le descendent ainsi dans le tombeau. L'un d'eux le saisit dans ses bras pour mieux le placer. La Madeleine tout éplorée, oint une des mains du Christ avec une plume qu'elle vient de tremper dans un vase d'aromates que tient une des Saintes Femmes. La sainte Vierge a une figure assez triviale et exprimant une grossière douleur, une autre sainte femme à physionomie rustique cherche à la consoler : à côté de la vierge se trouve saint Jean, aussi en pleurs.

Il y a encore une femme à tournure assez distinguée, portant les cheveux nattés et la coiffure du XVI[e]. siècle, qui assiste à ce mélancolique spectacle ainsi qu'un chartreux qui, les mains jointes et le chapelet pendu à la ceinture, ne semble témoigner aucune surprise de se trouver en pareille compagnie.

Il règne dans l'ensemble de ce tableau une expression pathétique, mais en même temps un peu matérialiste de la douleur.

Le tombeau, figuré à la romaine, ressemble à une caisse, avec deux anneaux ; sur le devant on y lit l'inscription suivante :

Messire. Jacques. de. beaune.
chanberlan. du. roy. seng[r].
de. s. blāchar. a. fait. fere. cest.
autier. 1520. et. 29. de. may.

Sur les côtés de l'autel, ai-je dit, et comme hors-d'œuvre

ou plutôt comme complément de cette touchante composition, sont les apôtres qui assistent pour ainsi dire à cette solennelle exposition de la Passion qui se déroule en nombreux tableaux, et dont ils ont l'air de s'entretenir les uns les autres ; ces apôtres sont au nombre de onze, six à droite, cinq à gauche : le vide de Judas n'a pas été comblé encore. Dans ces deux étroits médaillons latéraux l'artiste semble avoir voulu prodiguer ses plus belles inspirations ; les têtes y sont pour la plupart remarquables et d'un fini parfait, quelques-unes sont vraiment belles, pleines d'expression et de vérité : elles sont toutes nimbées d'or, encadrées dans une galerie décorée de colonnes ioniques et percée de fenêtres en croix garnies de vitraux à mailles de plomb.

Tel est le précieux rétable du *Corpus Domini* conservé à l'église de Saint-Maximin, dont je regrette bien de ne pouvoir offrir un dessin à la Société française.

Ces curieuses peintures qui portent la date de 1520 réunissent divers contrastes ; à la naïveté du dessin, à la raideur du trait et au dédain des proportions, elles joignent une richesse de coloris et une finesse de détails tout-à-fait dignes de remarque. Au milieu de cette négligence générale le soin et la délicatesse de certaines parties va quelquefois jusqu'à la recherche et la subtilité ; des paysages variés servent de fond à chaque tableau ; on y voit des figures expressives et délicates à côté des types les plus vulgaires et les plus grossiers : de tout cet ensemble il résulte un aspect original et agréablement étrange.

Le nom de l'artiste qui a produit cette œuvre est demeuré enseveli dans l'oubli ; on n'est pas même d'accord sur son origine : les uns l'attribuent à un peintre flamand ou allemand, quelque disciple d'Albert Durer peut-être ; les autres, et c'est le plus grand nombre, croient y voir l'œuvre d'un artiste italien, car les paysages, les costumes et la couleur appartiennent plus particulièrement à l'Italie.

A les envisager sous le seul rapport archéologique ces peintures offrent un vaste champ aux observations : ainsi, par exemple, le nimbe, cet attribut de la sainteté, a été conservé ici, mais il est singulièrement épaissi, alourdi, matérialisé, l'artiste en a fait une sorte de coiffure. La tête de Judas aussi, ordinairement dégradée de ce caractère sacré, le conserve ici, mais ce n'est plus qu'un cercle dont le champ a disparu, une simple ligne noire privée de tout rayon lumineux.

Un des caractères particuliers de l'apostolat dans l'iconographie du moyen-âge, c'est la nudité des pieds. Dans le premier compartiment de cette peinture, l'artiste a répugné à cet usage, il ne les a pas chaussés entièrement non plus : il a pris un *mezzo termine* et leur a donné des sandales.

Dans le dixième médaillon, quand Pilate livre Jésus aux Juifs en leur disant : Voilà l'homme, *ecce homo* ; pour faire parvenir ces paroles à l'esprit du spectateur, le XIIIe. siècle se serait naïvement servi d'une banderole ou phylactère sortant de la bouche de Pilate : au XVIe. siècle on fait flotter solennellement un étendard sur lequel on a inscrit ces mots traditionnels.

Enfin, pour borner là ces observations, dans le tableau de la descente au tombeau, la Madeleine se sert d'une plume pour oindre les plaies du Christ, raffinement nouveau que le moyen-âge n'avait pas adopté.

Il y a ici, comme on le voit, une sorte de transition, entre les dernières traditions iconographiques du moyen-âge et l'avénement des idées de la renaissance qui percent de toute part. C'est comme une rencontre, une sorte de compromis entre les deux esthétiques ; au milieu de l'établissement d'un art nouveau, on assiste en même temps à la dernière période d'un art qui se meurt. C'est un écho prolongé du *gothique*, un dernier parfum, si l'on veut, des siècles de foi, mélangé déjà aux brises païennes qui se lèvent à l'horizon.

SÉANCES

TENUES A BERNAY,

LES 20 ET 22 JUILLET 1848.

1re. SEANCE,

Sous la présidence de M. Stanislas de SAINT-GERMAIN, Inspecteur des monuments de l'Eure.

La Société française a tenu une séance publique, à Bernay, le 20 juillet 1848, pendant le Congrès de l'Association normande.

Un assez grand nombre de membres de la Société française et de l'Association normande y assistaient.

M. Stanislas de St.-Germain, inspecteur des monuments de l'Eure, occupait le fauteuil de la présidence. M. Raymond Bordeaux prenait des notes pour le procès-verbal.

Voici le résumé de cette séance.

M. de Caumont ayant demandé à M. de St.-Germain quel est l'état des antiquités de l'Eure et des monuments dont il a l'inspection, celui-ci rappelle les allocations votées, il y a trois ans, lorsque la Société tint une séance à Evreux, allocation qui avait pour objet la pose d'une borne monumentale commémorative de la bataille de Cocherel, et la réparation des verrières endommagées de l'église de Conches. Le monu-

ment de Cocherel est resté à l'état de projet, et M. de St.-Germain ne sait pas si les fonds alloués pour les vitres de Conches ont été employés.

Mais M. de St.-Germain signale, à Evreux, de déplorables mutilations au palais épiscopal ; la muraille qui regarde l'ancien fossé, et qui, surmontée de machicoulis, était couverte de cicatrices laissées par des coups de feu, a été revêtue d'une ignoble couche de plâtre. Ce mur, véritable page d'histoire, est maintenant déshonoré.

Puis la tour de l'horloge, ou beffroy communal, est livrée à une restauration analogue, ses flancs sont percés à plus de cent endroits de trous carrés, où s'attachent de funestes échaffaudages; de grands cadrans à armatures de fer, curieux ouvrage de serrurerie du commencement du XVIIe. siècle ont été arrachés et jetés à la ferraille; des cordons et des moulures qui n'avaient jamais existé vont bientôt altérer le plan primitif : enfin, un grattage extérieur déjà commencé menace de s'étendre sur tout l'édifice et de lui ravir la teinte harmonieuse dont l'ont enrichi les années.

M. de Saint-Germain, navré de voir ainsi déshonorer ce monument, s'est décidé, malgré le désir qu'il avait de ménager l'architecte, à écrire au comité du Ministère. Il avait pour lui l'assentiment de tous les archéologues et amis des arts de la ville, qui gémissaient d'une aussi inqualifiable restauration. Il a parlé en leur nom.

Sa lettre n'a reçu qu'un démenti du comité : il avait parlé de la muraille de l'évêché, et avait dit qu'on l'avait badigeonnée, le comité a vu là une erreur. M. de Saint-Germain avait, il est vrai, adouci la réalité; car si le mur en question n'a pas été badigeonné, il a subi un recrépissage en plâtre.

L'architecte va donc son train, et dans ce moment il fait jeter, du haut en bas de la tour, la balustrade et les pinacles, que sans doute il fera refaire à neuf, mais dont il ne restera

aucun fragment pour garantir l'exactitude d'une telle restauration. Ces sculptures étaient pourtant généralement en bon état, et on connaissait le nom de leur auteur, Pierre Moteau. N'importe, l'œuvre de Pierre Moteau gise maintenant par terre, après avoir été précipitée de la hauteur de la tour, et les manœuvres font avec les débris des rangées de moëllons à la toise !

M. de Caumont est profondément affligé du grattage du beffroy d'Evreux : il y a quelques jours, en passant par cette ville, il a été stupéfait de ce singulier travail.

Il se plaint d'ailleurs de la manière dont le comité de Paris traite les choses, du dédain superbe avec lequel il reçoit les plus légitimes remontrances.

M. de Saint-Germain parle de la restauration du portail de l'église de Louviers ; il n'a pas encore d'opinion formée sur le mérite de ce travail; le portail paraît avoir été reconstruit à peu près entièrement.

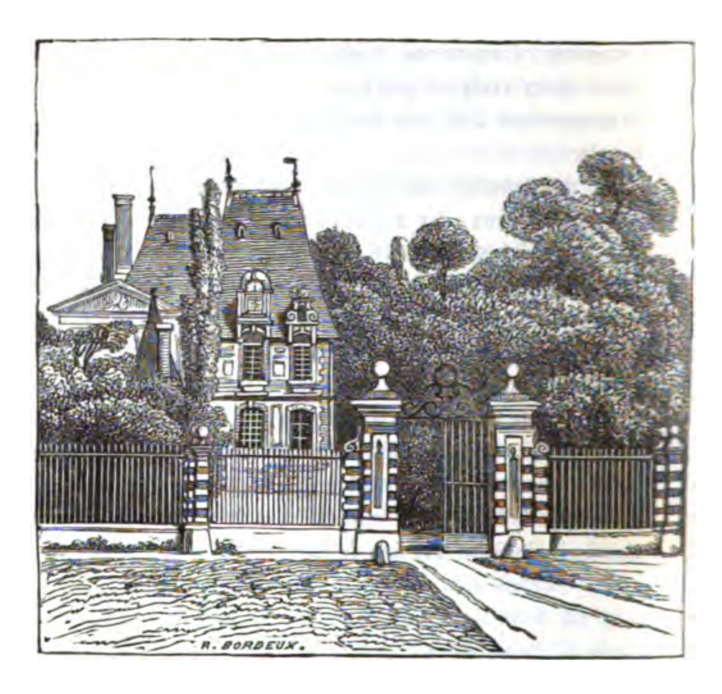
Il rappelle la regrettable démolition du manoir de la Commanderie de Saint-Etienne de Renneville, déjà signalée dans



VUE DE LA COMMANDERIE.

le Bulletin monumental par M. Raymond Bordeaux.

Tout près de la Commanderie se trouve le château de Gra-



CHATEAU DE GRAVERON.

veron, appartenant à M. de Salvandy : il n'a subi aucune détérioration depuis plusieurs années, et paraît devoir être conservé avec soin.

M. Bordeaux parle du sort qui attend un reste intéressant des bâtiments claustraux de l'ancienne abbaye de St.-Sauveur, à Evreux, aujourd'hui à usage de caserne. Deux tourelles groupées, l'une hexagone, l'autre ronde en encorbellement, qui contiennent un escalier en hélice, et qui se recomman-

dent par des ornements du XVIe. siècle, doivent être démolies, quoique placées en-dehors du corps de logis à utiliser. L'architecte a cherché à sauver cette élégante construction, et n'a pu l'obtenir. Cependant les agents de l'administration militaire n'invoquent aucun motif d'utilité; ils sont seulement choqués par l'apparence *féodale* et *monacale* de ce petit monument. C'est très-regrettable, les restes de l'eglise abbatiale du XIIIe. siècle faisant place désormais à des constructions nouvelles; la double tourelle en question restait à la fois le seul souvenir d'une abbaye historique, et le seul monument d'un quartier déshérité d'ornements et d'édifices remarquables. A ces deux motifs de regrets, il faut ajouter que cette construction est d'une solidité parfaite, que ses sculptures, et la voûte très-ornée de pendentifs et de nervures qu'on y remarque, sont fort bien conservées.

M. de Cussy demande une note exposant brièvement les raisons qui militent en faveur de la conservation de ce fragment monumental, attendu qu'il se chargerait de transmettre cette note à M. le général de La Moricière.

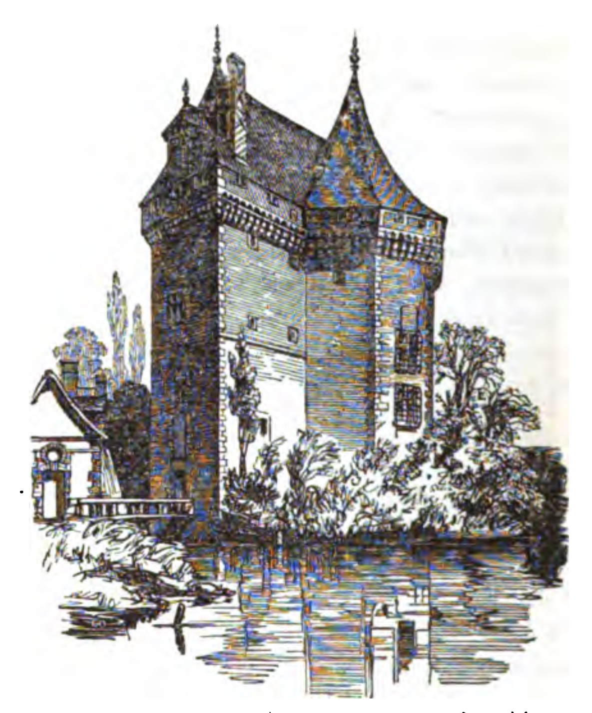
M. de Sainte-Opportune recommande à l'étude des archéologues et des artistes le beau château de Beaumesnil et le curieux donjon de Thevray.

Ces deux monuments ne sont séparés que par une faible distance, une lieue environ : ils doivent être comptés parmi les plus remarquables de l'arrondissement de Bernay.

La terre de Beaumesnil, ancienne baronnie, est possédée depuis 1602 par la maison de Montmorency. Le château, en briques et en pierres, avec bossages, appartient au style le plus riche du règne de Louis XIII.

Le château de Beaumesnil a été dessiné et peint par M. Bouet, dont le tableau se voyait à l'une des dernières expo-

sitions du Louvre. Quant à la tour en briques de Thevray, M. de Caumont l'a fait graver il y a trois ans, aussi sur les dessins de M. Bouet : son histoire est très-peu connue.



TOUR DE THEVRAY.

M. Lottin de Laval a la parole. Il fait part à l'assemblée de ses idées sur la véritable origine de l'ogive. Il est de ceux qui sont persuadés que l'arc ogival a pris naissance en Orient. Ses convictions sont basées sur des faits qu'il a observés dans son grand voyage en Perse. Il a vu l'ogive employée dans un monument très-ancien des mines de Ctésiphon, le *Takte-Kesrâh* (c'est-à-dire l'arc ou le trône de Khosroës), édifice dont

on fixe la date du IIe. au IIIe. siècle et dont il a rapporté un dessin.

A cette occasion, il présente quelques observations sur l'action exercée en fait de fouilles archéologiques par les consuls et agents du gouvernement envoyés en Orient.

Il critique les choix de morceaux antiques faits par M. Botta. M. Botta a laissé tous les monuments de petite dimension. M. Lottin, au contraire, a rapporté un grand nombre de moulages de petits bas-reliefs, beaucoup d'inscriptions peulviques et cunéiformes. Il se propose de publier ces documents inédits dans une relation de son voyage.

Depuis que M. Lottin de Laval a fouillé les ruines de Tell-Nimroud, qu'il a découvertes, l'anglais Layard les a visités. M. de Cussy rappelle que M. Layard a pu charger quatre navires des antiquités négligées par M. Botta. Cela fait voir combien sont encore incomplets les documents que possèdent les savants.

M. de Saint-Germain remercie, au nom de l'assemblée, M. Lottin de ses intéressantes communications.

M. Bardet entretient la Société de la découverte faite, à Saint-Germain-la-Campagne, du socle du marbre d'une statue de Mercure, et du regret que les habitants de Bernay ont eu de voir enlever ce monument antique qui était déposé dans leur hôtel-de-ville.

M. Bordeaux s'étonne qu'on ait insisté à Evreux pour avoir ce marbre, s'il était en sûreté à Bernay; car la ville d'Evreux n'a malheureusement qu'un asile insuffisant à offrir aux antiquités, et le socle trouvé à Saint-Germain-la-Campagne est même exposé aux intempéries dans le jardin des plantes.

M. Charlemaine, en qualité de sous-préfet, donne des explications sur la manière dont l'arrondissement de Bernay a été déshérité de ce monument trouvé sur son territoire.

M. Lottin de Laval demande que, pour empêcher à l'avenir d'ôter à l'arrondissement ses antiquités locales, une salle soit préparée à l'hôtel-de-ville pour les y conserver.

M. Bardet demande que des fouilles soient faites à Berthouville.

M. de Caumont offre des fonds pour ces fouilles au nom de la Société.

On s'occupe ensuite de la bibliothèque de Bernay. On sait que la bibliothèque de l'abbaye a été dilapidée, mais depuis encore des ouvrages adressés à la ville par le gouvernement ont été gaspillés. On cite des ouvrages à planches, la publication de Champollion sur l'Egypte, la collection de Lemaire, etc., qui gisent dans la poussière. La bibliothèque n'est pas organisée, les livres sont déposés au collége dans une salle abandonnée.

L'Association Normande et la Société pour la conservation des monuments émettent le vœu que la ville de Bernay change ce dépôt de livres en une bibliothèque régulière et publique.

M. Lizot offre de la mettre gratuitement en ordre, d'en dresser le catalogue, si la ville veut disposer un local et y faire établir des rayons.

Mme. Philippe-Lemaître lit un mémoire sur des voies romaines de l'arrondissement de Pont-Audemer.

M. Raymond Bordeaux stygmatise énergiquement des actes de mauvais goût commis dans l'église Sainte-Croix de Bernay. Cette église a été entièrement enduite d'un badigeon blanc très-épais, du ton le plus criard, et qui, appliqué par dessus la poussière, empâte tous les détails de l'architecture.

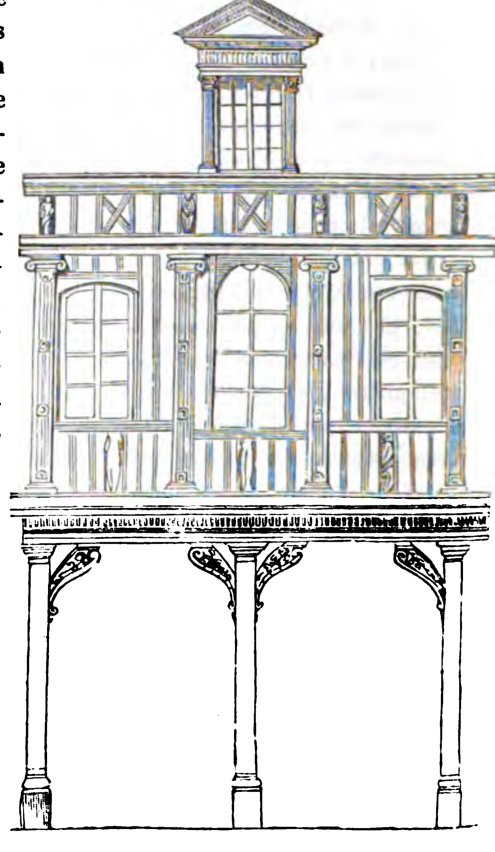
Il regrette aussi la belle couleur naturelle des boiseries de l'orgue et de la chaire, qui ont été revêtues bien inutilement d'une triple couche de peinture à l'huile jaune clair.

La fabrique a ainsi gaspillé de l'argent qu'elle eût pu bien mieux employer, et les bas-reliefs de la renaissance qui décoraient la devanture de l'orgue ont perdu, avec la délicatesse de leurs détails, la teinte sévère et transparente que le temps donne au vieux bois de chêne, et que les sculpteurs sur bois envient pour leurs travaux modernes.

A l'occasion d'un vase de la renaissance en terre cuite coloriée, trouvé dans le sol à Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados) et présenté par M. Focet, M. Raymond Bordeaux signale à l'attention de la Société et des personnes qui s'occupent de céramique, l'ancienne fabrique de poterie de Manerbe, près Lisieux, maintenant tout-à-fait oubliée. Suivant un passage de la *Géographie Blavienne* (article Normandie), cette localité, où on ne fait plus aujourd'hui que des poteries destinées aux usages domestiques, aurait possédé aux XVIe. et XVIIe. siècles une fabrique de vases ornés, de poteries artistiques, analogues aux terres de Venise. Si l'existence de cette ancienne fabrique est maintenant ignorée, ses produits se retrouvent encore en abondance dans le pays d'Auge et à Lisieux. Les brocanteurs font souvent passer les figurines et les vases de Manerbe pour des faïences de Palissy, et les amateurs s'y laissent assez volontiers tromper, grâce aux ornements dans le goût de la renaissance et aux brillants émaux qui ornent ces poteries, qui n'ont d'ailleurs rien de commun avec la faïence, mais qui peuvent être néanmoins l'œuvre de quelques élèves ou imitateurs de Bernard de Palissy. Les plus remarquables produits de cette fabrique sont les épis et les girouettes en terre cuite coloriée, qui ornent encore les toitures de beaucoup d'anciennes maisons de Lisieux, et de manoirs du pays d'Auge. Les couleurs qui dominent dans les émaux de ces poteries sont le vert, le violet, le brun, le gris et le bleu foncé. Le vase élégant présenté par M. Focet présente tous les caractères des poteries de

Manerbe ; on y retrouve les formes et les nuances habituelles de cette fabrique et on peut présumer qu'il a été confectionné dans les premières années du XVIIe. siècle.

M. Bordeaux attire ensuite l'attention des habitants de Bernay sur quelques maisons ornées de sculptures qu'on remarque encore dans leur ville. Il signale trois maisons au coin de la rue affublée depuis 93 du nom barroque de *rue de l'Humanité*. L'une d'elles, qui présente un porche au rez-de-chaussée, est décorée dans le style de la renaissance, et ses sculptures sont encore coloriées.



MAISON EN BOIS, RUE DE L'HUMANITÉ N°. 1.

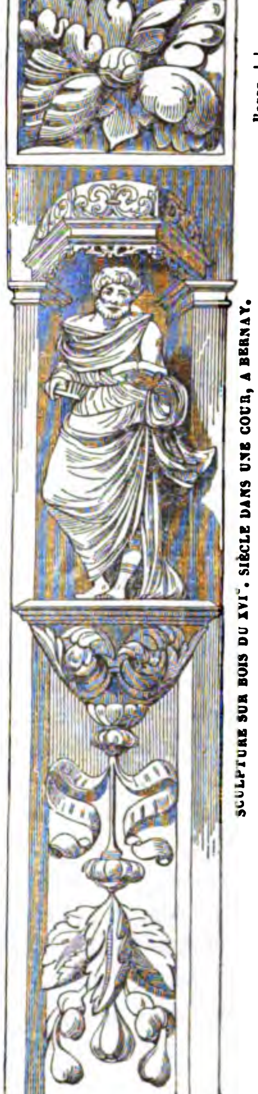
Quelqu'un connaît-il la destination primitive d'une maison voisine de celle qu'on vient de figurer ? M. Bordeaux pose cette question

parce qu'il a reconnu sur l'un des poteaux du porche de cette maison, décorée de figures très-grossières, l'écusson du duc d'Alençon *(de France, à l'orle chargé de besants)*, et que le duc d'Alençon, comme comte de Bernay, partageait avec l'abbé de Bernay, la seigneurie de la ville.

Non loin de là, aussi rue de l'Humanité, n°. 7, on remarque encore la maison qui fait un angle rentrant, et dont la porte présente un chambranle avec moulures et feuillages sculptés en bois dans le style du XVe. siècle.

Rue du Commerce, la façade du café Loisel mérite l'attention. La charpente en bois du premier étage est couverte de ciselures et de personnages.

M. Natalis Bourdon indique aussi de belles sculptures sur bois qu'on voit encore à un rez-de-chaussée dans une cour en face du café Loisel, et qui sont les derniers restes des ornements d'une maison du XVIe. siècle. Voici un fragment de ces sculptures :



SCULPTURE SUR BOIS DU XVIe. SIÈCLE DANS UNE COUR, A BERNAY.

M. Bordeaux a étudié ces maisons au point de vue de la géographie monumentale : les types qu'elles présentent sont les mêmes qu'on peut observer à Lisieux, à Orbec, à Pont-l'Evêque : elles diffèrent sensiblement des constructions en bois

de Caen, de Bayeux et même d'Evreux. Si l'on se rappelle que Bernay était autrefois du diocèse de Lisieux, on sera convaincu que chaque localité principale avait un style particulier qui était imité dans les petites villes environnantes, ou encore que les ouvriers d'une même contrée puisaient à des sources communes, et étaient dirigés par des maîtres établis dans la ville centrale.

2e. SEANCE,

Sous la présidence de M. le vte. de CUSSY, inspecteur divisionnaire de la Société.

Dans la soirée du 22 juillet la Société française a tenu, à Bernay, une seconde séance.

Les fouilles à faire à Berthouville ont été le principal objet des discussions de cette séance, presqu'entièrement consacrée à des lectures.

MM. Lottin de Laval et Bardet signalent des objets précieux découverts à Berthouville depuis les fameux vases de Mercure *Canetus*, entr'autres un anneau en or orné d'une sardoine gravée en ronde-bosse, anneau qui a été fondu, malgré sa haute valeur. La pierre gravée a seule été sauvée et vendue 300 fr. à la bibliothèque nationale.

M. de Caumont dit qu'il ne faudrait pas seulement chercher des objets antiques, mais encore les constructions romaines dont M. Le Prévost n'a rien dit dans son mémoire sur les vases de Berthouville.

La Société française offre 100 fr. pour ces fouilles.

M. Bardet annonce qu'il existe dans les environs du lieu

où ont été trouvés les vases de Berthouville des ruines importantes : un puits romain très-bien conservé mériterait d'être visité, ainsi qu'une éminence qui, suivant la tradition, recèle des trésors.

Quelques fouilles ont été faites par les membres de la Société de l'Eure qui habitent Bernay, mais elles ont été bientôt arrêtées par les préjugés des habitants persuadés que ces fouilles doivent attirer sur eux des malheurs.

M. Lottin de Laval cite un curieux exemple de ces superstitions : suivant la croyance locale, celui qui emporte un trésor meurt dans l'année. Aussi un brave homme qui avait fait une assez bonne trouvaille eut l'idée au moins naïve de la faire enlever par une vieille jument.

M. de Caumont croit qu'il faut chercher à Berthouville, non un temple, mais une *villa* accompagnée d'un *sacellum*.

Il expose les données scientifiques qui lui font émettre cette conjecture.

M. Bardet annonce que la teinte des blés indique parfaitement les ruines souterraines. M. de La Garenne, qui habite très-près de Berthouville, pourra surveiller les fouilles.

M. Lottin de Laval entretient l'assemblée de ses dangereuses pérégrinations en Orient pendant les années 1844-45-46 et 47. Il donne une idée des travaux des voyageurs qui l'avaient précédé, et après avoir mis sous les yeux de l'assemblée plusieurs cartes d'Orient, il lit un chapitre de son ouvrage inédit. Ce fragment est intitulé : la marche des Dix Mille depuis le passage du grand Zab assyrien jusqu'à l'Arménie Occidentale.

M. le v[te]. de Cussy rend compte d'une visite qu'il a faite, en compagnie de plusieurs membres de la Société, au curieux musée que M. Lottin a formé à Menneval près Bernay.

Raymond BORDEAUX,
Secrétaire.

SÉANCES TENUES A TROUVILLE-SUR-MER

(Calvados).

1re. SÉANCE,

Sous la présidence de M. de GLANVILLE, inspecteur de la Seine-Inférieure.

Deux séances ont été tenues à Trouville dans la journée du 5 septembre 1848, à l'occasion d'une réunion de l'Association normande : elles ont eu lieu dans le beau salon du Cercle, en présence d'un grand nombre de dames et de baigneurs. On remarquait parmi ces derniers M. Lasnier, conseiller d'Etat, membre du conseil-général des manufactures, et ancien député de la Loire, M. Binard, président à la Cour d'appel de Caen, M. le comte d'Hautpoul, maire de Trouville, M. Gaugain, trésorier de la Société, membre de l'Institut des Provinces, MM. Le Cour, Allaume, Le Métayer Des Planches, un grand nombre d'autres archéologues et plusieurs autres notabilités. Voici le résumé de la 1re. séance.

M. de Caumont indique l'objet de la réunion.

M. de Cacheleu écrit au sujet d'une voie antique qui, tendant de Trouville à Montfort, traversait l'arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Billon, de Lisieux, demande 50 fr. pour la restauration du clocher de Drubec ; il s'agit de déboucher des fenêtres et de rétablir des meneaux.

M. Billon entretient la Société de la restauration des vitraux de St.-Etienne, près Pont-l'Evêque; M. Cordier, des réparations à surveiller à l'église de Branville, et M. Beaudouin, de l'église (aussi à réparer) d'Auvillars près Bonnebosc.

M. Alleaume des Mottes, de Pont-l'Evêque, signale les beaux vitraux de Pont-l'Evêque pour lesquels la fabrique ne peut rien faire, vu les dépenses que lui a coûtées la réparation de l'orgue, recommandable par son ancienneté. La ville n'est pas plus riche que la fabrique.

La Société française recommandera ces vitraux au gouvernement.

L'attention de l'assemblée est ramenée sur quelques voies romaines.

On signale d'abord celle dite *Le Vieux chemin de Bernay*, qui tend à Ouilly-le-Vicomte.

M. de Caumont recommande aussi l'étude d'une voie ancienne venant du sud, passant à Manerbe, à Torquesne, et dont la direction devient ensuite incertaine. Va-t-elle à Trouville ou à Villers-sur-Mer ? on la connaît sous le nom de *Chemin des âniers.*

M. Billon rend compte des soins qu'il a pris pour la conservation de la curieuse église de Sainte-Marie-aux-Anglais.

Les fonds alloués précédemment, par la Société française, ont été employés à placer quatre tirants en fer pour arrêter l'écartement des murs, à réparer les toitures et à opérer des déblais.

M. d'Urville signale des ruines à examiner dans un herbage de Dives; un autre membre indique des ruines que l'on pourrait fouiller à Fierville.

Mme. Philippe-Lemaître lit un excellent article sur quelques granges dîmières du département de l'Eure, entr'autres

sur les granges de l'abbaye du Bec : des dessins de trois de ces édifices passent sous les yeux de l'assemblée.

M. Raymond Bordeaux indique, aux environs d'Evreux, quelques granges monumentales qu'il pourra dessiner : celle de la Bonneville, celle de Gauville-la-Campagne, celle de la Commanderie ; il signale à Mme. Philippe la grange à lancettes ogivales qui existe auprès de l'église du Theil-Nollent.

Il annonce aussi que M. César Daly a entrepris, de son côté, un travail sur les granges dîmières de la Touraine. Ce sujet envisagé pour la première fois par M. de Caumont, est donc tout-à-fait à l'ordre du jour.

La lecture de Mme. Philippe-Lemaître est suivie de celle de la notice adressée par M. Frédéric de Cacheleu, sur la voie antique dite *la rue Moulière.*

M. Lemétayer assure que la rue Moulière se dirige sur Barneville, avec peut-être un embranchement sur Trouville, quoique Villerville lui paraisse un point de tendance plus problable encore que Trouville, puisque c'est à Villerville que se fait la pêche des moules et qu'à Trouville on n'a jamais découvert aucun objet d'origine romaine, malgré toutes les constructions et tous les changements faits dans cette localité depuis quelques années.

M. Gaugain lit deux lettres : l'une de M. Anatole de Barthélemy, faisant savoir que, sur la demande de M. Geslin de Bourgogne et l'avis du comité de Bretagne , le gouvernement a classé l'église Notre-Dame de Lamballe ; l'autre annonçant que M. Langlois, ancien fabricant de porcelaines, se propose de fonder une manufacture de vitraux à Bayeux.

M. de Glanville lit la note suivante sur une découverte de médailles faite près de Rouen.

NOTE DE M. DE GLANVILLE.

Dans une commune du département de la Seine-Inférieure, appelée St.-André-sur-Cailly, M. de Valori faisant exécuter des travaux dans sa propriété, mit à découvert, il y a quelque temps, deux tronçons de colonnes romaines, d'un diamètre de 0m. 39 à la base, ce qui suppose, d'après les lois de l'architecture antique, une hauteur de 4m 32, en y comprenant le piédestal et l'entablement. Ces deux colonnes devaient servir à orner l'entrée principale d'une habitation romaine. De grosses pierres leur servaient de fondation et annoncent un entrecolonnement de 3m. Après avoir franchi un cryptoportique ou péristyle, on entrait dans une salle pavée de dalles de pierre de 0m. 68 de largeur, sur 0m. 04 d'épaisseur, puis on passait dans de petits appartements disposés à la suite les uns des autres, dont les murailles, revêtues d'un enduit épais, étaient peintes de couleurs diverses où dominaient le rouge et le bleu. Un canal en pierres, qui passait au-dessous du pavage, devait être destiné à l'écoulement des eaux. Il serait donc permis de voir là des salles de bains, d'autant plus que nous avons cru remarquer les débris d'un fourneau, destiné à chauffer l'eau. Malheureusement les fouilles n'ont point été poussées assez loin pour permettre de former un jugement positif et de faire un plan général de cette villa, qui devait avoir une certaine importance. Dans ces ruines, comme dans toutes celles de même origine, on a trouvé au milieu du charbon et des cendres des morceaux de tuiles et de poterie et les fragments d'une dalle de pierre commémorative, dont il nous a été impossible de restituer l'inscription ; nous en avons fait un estampage.

Tout près de là se trouve un amphithéâtre, reconnu il

y a déjà long-temps, par notre savant confrère E. Gaillard, dont le petit axe est de 46^{m}. Le grand offre une longueur de 70^{m}. jusqu'à un point où l'ellipse est tronquée et où il n'a jamais probablement existé d'enceinte.

Un chemin creux, qui passe pour une voie romaine, sépare cet amphithéâtre d'un terrain où se trouvent de nombreux débris romains. Il y a peu d'années encore, m'a-t-on dit, une mosaïque existait à quelques centimètres sous le sol, et faisait par sa solidité le désespoir des laboureurs.

L'un d'eux, plus vigoureux que les autres, enfonça plus avant le soc de la charrue et fit revenir à la surface une partie de ce pavage. Aujourd'hui le sol est jonché de petits cubes blancs et noirs, qui entraient autrefois dans le dessin de ce précieux travail, qu'un instant a suffi pour détruire.

Dans le voisinage, d'autres traces de constructions se révèlent à chaque instant et annoncent qu'en cet emplacement existait autrefois une réunion d'habitations considérable.

Le bourg de Cailly, dont la commune de St.-André n'est qu'à 2 kilomètres de distance, fut jadis une position romaine importante et bien connue. Il n'est pas étonnant de retrouver dans les environs d'autres habitations, qui devaient naturellement se relier à la position principale.

Après avoir esquissé rapidement les preuves certaines du séjour en ces lieux du peuple roi, je dois signaler une particularité assez remarquable. Avant la domination romaine, les Gaulois avaient aussi habité ces mêmes lieux, chéris de tous les âges, et c'est sur les débris fumants de leurs modestes habitations que les fiers vainqueurs du monde étaient venus dresser leurs splendides villas. C'est du moins ce que semblent prouver plusieurs découvertes successives, au

milieu de débris romains, de monnaies gauloises de la plus belle conservation et du plus haut intérêt pour l'histoire encore si peu connue de ces temps presque fabuleux. Elles n'étaient pas renfermées dans des vases, comme les monnaies romaines se voient si souvent, mais elles ont été trouvées au pied de vieilles murailles, offrant jusqu'à 0^{m}. 66 d'épaisseur et composées de cailloux très-gros, noyés dans beaucoup de mortier, fait de chaux et de sable.

L'une de ces monnaies présente un Gaulois coiffé d'un bonnet bizarre, et tenant à la main un objet que nous croyons un instrument de sacrifice du culte druidique.

Sur une autre, une figure d'homme, dans l'attitude de l'adoration, exprime par une naïveté grotesque son respect pour l'objet sacré de sa vénération, un sanglier, l'un des animaux que l'on retrouve le plus souvent sur les monnaies gauloises.

Ces deux médailles portent au revers le cheval à tête humaine que notre savant ami M. *Lambert*, de Bayeux, nous a signalé, dans son beau travail sur les monnaies gauloises, comme appartenant à la région belge, et ici comme toujours, sa science profonde est parfaitement en rapport avec les faits.

Sur une troisième, on voit une tête humaine ceinte d'un diadême orné de perles ; au revers un sanglier, le poil hérissé sur le dos, et entre ses quatre jambes une roue.

Sur d'autres, ce même sanglier offre entre ses jambes, au lieu d'une roue, un rectangle également orné de perles, et un cercle sous la hure ; alors le côté de la face est occupé par un autre animal que nous ne pouvons définir.

Un autre revers fort curieux offre la figure d'un coq, dont la présence sur les monnaies gauloises avait jusqu'ici été niée par le savant M. de La Saussaye.

La dernière, la plus précieuse, quoique d'une époque plus récente, puisque la présence de lettres dans le champ de la médaille, accuse déjà le caractère de la domination romaine, porte sur sa légende, *Lixovi.* Elle fut donc frappée à Lisieux, particularité fort curieuse pour notre localité.

Ces différents types sont nouveaux, et entièrement inédits.

Cette précieuse découverte fait voir combien est intéressante l'étude des monnaies, que l'on regarde généralement comme curieuse plutôt qu'utile. Quant à nous, nous ne saurions dire quelle vénération, quelle sorte de culte nous inspirent ces modestes fragments métalliques, muets témoins de l'imperfection des arts chez nos ayeux, et qui ont traversé l'espace immense de 2,000 années pour venir nous apprendre les procédés mécaniques, les croyances, les usages d'une époque aussi reculée.

Ces faits, messieurs, nous ont paru offrir quelqu'intérêt, au moment où il est question de dresser une carte des diverses voies et positions romaines, dans le département de la Seine-Inférieure, pensée heureuse que nous devons à notre savant directeur, M. de Caumont, qui, semblable à ces astres bienfaisants, dont la présence réchauffe et vivifie, laisse toujours après lui des traces de son trop court passage. Qu'il en soit ainsi pour nous; que notre zèle archéologique se ranime à ce foyer régénérateur! Mais en attendant, messieurs, permettez-moi de me joindre à vous pour le remercier d'avoir bien voulu choisir notre arrondissement pour être aujourd'hui témoin de ses savantes leçons. Pour nous, nous avons seulement voulu lui prouver que, malgré notre insuffisance, nous étions disposés à le seconder de nos faibles efforts, dans sa noble entreprise et que nous comprenions l'importance de ces réunions où chacun, oubliant les préoccupations de son esprit, peut se



Bouet del.

STATUE TOMBALE DANS L'ÉGLISE DE LAUNAY (Calvados).

lancer dans le champ neutre de la science et apporter le résultat de ses travaux. Heureux aujourd'hui, heureux l'archéologue qui, attaché à l'étude du passé, peut détourner pour quelques instants ses regards de l'avenir. »

M. Billon est très-satisfait du bel autel en bois sculpté, composé pour l'église de St.-Julien-sur-Calonne par M. Bouet, dans le style du XVe. siècle. Il voudrait que, pour encourager MM. les curés à imiter l'exemple donné à St.-Julien, on accordât à la fabrique de cette église une allocation destinée à continuer les travaux accessoires à cet autel. Cinquante francs seulement sont votés, parce qu'il s'agit d'un pastiche, non d'un acte de conservation.

L'église voisine de Launay-sur-Calonne est signalée par M. Lemétayer. M. Eudes, maire de Launay, présent à la séance, vient de l'acheter pour la conserver, et reçoit les félicitations de la Société française.

M. Morière lit une légende en vers de M. Alphonse Leflaguais, intitulée « la Reine Mathilde. »

M. Louvancour, ancien notaire à Paris, appelle l'attention de la Société sur les vestiges d'un ancien pont, qui devait franchir la Loire, entre Diou (Allier) et l'extrémité de la commune de Gilly-sur-Loire, canton de Bourbon-Lancy, (Saône-et-Loire). Ce pont, nommé *Bernachon* ou Brenichon, ne semble pas être le même que la carte de Peutinger indique très-près de là, entre *Procrinium* (Perrigny-sur-Loire) et *Sitillia* (le Theil). Il se pourrait qu'il dût son origine à la reine Brunehaut, dont quelques voies, depuis Decize jusqu'à Autun, semblent provenir.

2e. SÉANCE.

La seconde séance s'ouvre dans la soirée, sous la présidence de M. Richelet, membre de l'Institut des provinces.

M. Bouet communique le dessin d'une des tombes de l'église de Launay-sur-Calonne dont il a été question à la séance du matin.

M. Richelet présente comme membres de la Société MM. le vicomte DE NUGENT et Edmond DE SOLÉRAC, qui sont proclamés.

Mme. Philippe-Lemaître lit un mémoire sur le château et les seigneurs de Sorel. Une vue lithographiée de l'entrée du château de Sorel, et une planche de détails et de blasons, annexés à ce travail, circulent dans l'assemblée.

M. l'abbé Lecomte, vicaire au Hâvre, donne lecture de recherches sur la véritable date de la construction de la cathédrale de Rouen et sur celle de quelques grandes églises. C'est un fragment d'une notice sur l'archevêque Jean d'Avranches.

Dans ce travail M. Lecomte conteste la date que les antiquaires ont attribuée à cette église malgré son style (XIIIe siècle). Il soutient que la cathédrale actuelle de Rouen est celle qu'éleva l'archevêque Maurille au XIe. siècle. Il renouvelle les arguments présentés par M. l'abbé Delamarre pour établir que la cathédrale de Coutances remonte aussi à une époque plus éloignée que celle que lui assignent les archéologues. Ses moyens principaux sont le silence des chroniqueurs sur une reconstruction au XIIIe. siècle, et l'absence d'une nouvelle dédicace à cette époque, l'église de Rouen n'ayant conservé le souvenir que de la dédicace faite par l'archevêque Maurille, et dont elle célèbre encore religieusement l'anniversaire, à l'époque même de l'année où Maurille fit cette consécration.

M. Raymond Bordeaux croit la raison liturgique beaucoup plus puissante que le silence des chroniqueurs. Mais de ce que la cathédrale de Rouen n'a reçu qu'une dédicace, peut-on conclure de là qu'elle est restée dans son intégrité primi-

tive? sans cesser d'être consacrée au culte, n'a-t-elle point pu être rebâtie successivement et par portions, le service divin continuant d'être célébré, d'abord dans les parties non encore renouvelées, ensuite dans celles désormais achevées? Ne voyons-nous pas de nos jours rebâtir ainsi des églises en totalité sans y interrompre la célébration des offices? et la dédicace n'est-elle par réservée aux églises nouvellement consacrées en entier, à celles, par exemple, dont on change le vocable, à celles qu'on place sous une nouvelle invocation? Or, la cathédrale de Rouen n'ayant pas cessé d'être consacrée au culte sous le nom de la Vierge Marie, n'a pas eu besoin d'une consécration nouvelle, ce qui n'aura pas empêché de la reconstruire pour ainsi dire en sous-œuvre, sauf à bénir simplement les constructions qu'on venait de réédifier.

M. l'abbé Lecomte répond que les bénédictions d'églises, au lieu de dédicaces, sont un usage moderne.

Oui, répond M. Bordeaux, pour une église nouvelle, mais non pour des portions de constructions. M. Bordeaux soumet cette hypothèse à M. l'abbé Lecomte, en avouant, au reste, son ignorance en fait de liturgie.

M. Richelet pense, comme M. Bordeaux, que les nouvelles dédicaces avaient lieu lorsqu'une église recevait un nouveau titre, peut-être aussi lorsque le culte y était rétabli après y avoir été interrompu par suite de quelqu'événement. Il cite comme exemple la cathédrale du Mans, qui, ayant changé trois fois de vocable, a effectivement été dédiée trois fois, une dédicace nouvelle ayant eu lieu à chaque changement de patron.

M. de Caumont regrette que le nouveau propriétaire du château de Lion-sur-Mer (Calvados) ait fait gratter ce bel édifice de la renaissance. — Le grattage est encore plus fu-

neste que le badigeonnage ; il faut laver et brosser les édifices en pierre de taille au lieu de les blanchir avec le râcloir.

M. Bordeaux déplore l'absence de surveillance dans les travaux de réparations des monuments. Dernièrement, la fabrique de St.-Pierre de Lisieux, ayant fait placer un treillis de fil de fer afin de garantir les vitres blanches d'une fenêtre de la chapelle de la Vierge, l'ouvrier s'est permis, pour adapter un chassis dont la mesure avait été mal prise, de mutiler les jolis chapiteaux des colonnettes de cette fenêtre : en sorte que, pour éviter d'entailler une grossière menuiserie, on a sacrifié brutalement des ornements parfaitement conservés.

M. Bouet présente, au nom de M. Pelfresne, un projet de stalles pour l'église d'Ecrammeville.

M. Tonnelay réclame contre l'oubli où l'on a laissé une charmante église de l'Anjou, bâtie d'un seul jet, au XIIIe. siècle, dans un style très-pur. Cet édifice qui a échappé aux restaurations, est pavé de pierres sépulcrales avec inscriptions. C'est l'église de Puy-Notre-Dame, à cinq lieues de Saumur. L'absence de routes pour y accéder est sans doute la cause de son peu de réputation.

Le secrétaire, Raymond BORDEAUX.



CHRONIQUE.

Institut des Provinces de France. — L'Institut des Provinces a tenu, à Caen, sa session annuelle qui a duré 5 jours. Diverses académies s'étaient fait représenter par des membres de leurs burèaux ou par des délégués spéciaux, conformément au droit qui a été consacré par un des articles du réglement constitutif. L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, était représentée à la réunion par son secrétaire perpétuel, M. Travers, professeur à la Faculté des lettres, et par M. Bertrand, doyen, maire de la ville de Caen.

M. de La Sicotière représentait les diverses Sociétés savantes du département de l'Orne; M. le marquis de La Porte celles de Loir-et-Cher; M. de Glanville, celles de Rouen.

M. Renault, inspecteur divisionnaire de l'Association Normande, représentait celles du département de la Manche.

M. Richelet, du Mans, représentait les Académies du département de la Sarthe et de la Mayenne.

M. Feuillet, de Lyon, membre de l'un des bureaux du Congrès scientifique de France, à Tours et à Marseille, représentait les Sociétés savantes de Lyon et du département du Rhône. M. L. Cordier, membre du Conseil-Général du Calvados, représentait la Société de Pont-l'Evêque. M. Paul Target, auditeur au conseil d'Etat, représentait la Société académique de Lisieux; M. de La Fresnaye siégeait au double titre de membre de l'Institut et de président de la Société de Falaise; M. Louis de Fontette représentait une section de l'Association normande (la section de Tilly); M. de Mecflet une autre section de la même compagnie. La Société de mé-

decine de Caen avait délégé M. le docteur Leclerc; la Société académique de Bayeux était représentée par M. de Bonnechose, un de ses vice-présidents; la Société des antiquaires de Normandie par M. de Formeville, son secrétaire, et par M. Bourdon, auteur de la monographie du Mont-St.-Michel; la Société linnéenne de Normandie l'était par M. le docteur Hardouin; M. le v^te^. de Cussy représentait les Sociétés du département de la Seine.

Plusieurs membres titulaires de l'Institut avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir se rendre à la réunion; parmi eux l'illustre comte de *Mérode*, toujours à la tête des grandes entreprises littéraires et scientifiques; M. *Le Gall*, de Rennes; M de *Blois*, de Quimper; M. *Des Moulins*, directeur provincial de l'Institut pour le sud-ouest; M. l'abbé *Aubert*, directeur provincial du centre; M. *Petit-Lafitte*, de Bordeaux; M. *Duchatellier*, du Finistère, M. Auguste *Digot*, de Nancy.

La première séance s'est ouverte, le 9, par un résumé verbal de M. de Caumont, directeur de l'Institut, qui a rendu compte de sa gestion et des travaux de l'Institut depuis l'année dernière.

Après ce résumé, on a classé un certain nombre de mémoires manuscrits, puis l'on a commencé la discussion des questions du programme.

Le soir, une séance administrative a eu lieu, dans laquelle quatre membres titulaires ont été proclamés MM. DE FALLOUX, député de Maine-et-Loire; LE NORMAND, Sous-Préfet de Vire; LEFEBVRE DE RUFFLÉ, de l'Eure; DE KERDREL, député d'Ille-et-Villaine.

Les travaux et les discussions ont été poursuivis avec activité le mardi 10 et le mercredi 11. La séance publique du mercredi 11 a été magnifique; plus de 400 auditeurs se pressaient dans la grande salle de l'Université pour entendre

le célèbre astronome Le Verrier. Ce savant a, pendant deux heures, captivé son auditoire en lui exposant l'histoire du célèbre Laplace et de ses découvertes.

Une exposition de fruits et de légumes avait été organisée par l'Institut dans la salle de la Bourse, d'accord avec la Société d'horticulture ; MM. Hardouin et de Bonnechose en avaient dirigé tous les préparatifs avec leur zèle accoutumé.

Une exposition de tableaux avait lieu en même temps ; M. Bouet y avait donné tous ses soins ; les artistes de Caen avaient rivalisé d'empressement pour répondre à l'appel de l'Institut. M. de La Sicotière a fait, sur cette intéressante collection, un rapport qui sera publié dans l'Annuaire de l'Association Normande.

Le 12, excursion agronomique, géologique, archéologique et horticole dans la région comprise entre Caen et la mer. La culture du colza et l'état de la campagne ont donné lieu à diverses explications pour les membres de la réunion étrangère au département du Calvados. Une station a été faite au château de Mathieu, chez M. Le Creps, ancien député, dont les serres, les orangeries et les jardins méritaient tout l'intérêt des horticulteurs. M. Le Creps a reçu l'Institut avec beaucoup d'empressement et a bien voulu lui donner d'intéressants détails dont M. de Cussy, secrétaire de l'excursion, a fait l'objet d'un rapport.

Les belles églises de Bernières et de Langrune méritaient un temps d'arrêt ; aussi furent-elles examinées l'une et l'autre par la compagnie, qui admira l'élégance des tours et des sculptures de ces monuments remarquables.

A Courseulles, une séance publique de l'Association Normande et de l'Institut avait été préparée par M. Lair, qui la présida, et par M. Richelet, inspecteur cantonal de l'Association Normande. M. L. Cordier a consigné, dans un rapport détaillé, tous les faits recueillis dans cette séance,

sur le commerce et l'éducation des huîtres à Courseulles. Ce rapport sera publié dans l'Annuaire de l'Association Normande et plus tard dans les annales de l'Institut des provinces. Une exposition de dentelles avait été préparée, à Courseulles, par M. Violard, fabricant, un des principaux négociants de Paris. Plusieurs maisons du port et les édifices publics étaient pavoisés.

Un banquet a terminé cette journée qui a été favorisée par un temps magnifique : les membres de l'Institut étaient de retour à Caen à 10 heures du soir.

Le 13, deux séances ont eu lieu le matin ; et à 3 heures la séance publique de clôture s'est tenue dans la salle du Tribunal de Commerce, près de la grande salle de la Bourse. Des discours ont été prononcés par MM. de Bonnechose, de La Sicotière, de Cussy, P. A. Lair, de Caumont, et des médailles ont été décernées aux lauréats de l'exposition.

Après la clôture de la séance, l'Institut s'est transporté dans la Cour de La Monnaie, devant l'hôtel de Duval de Mondrainville, décrit dans le Bulletin monumental, par M. R. Bordeaux, et figuré par M. Bouet dans sa collection des maisons de Caen, pour inaugurer une plaque de marbre rappelant l'histoire de Duval de Mondrainville, grande notabilité du XVIe. siècle. Cette plaque est due, comme plusieurs autres, à la générosité de M. Lair. M. de La Sicotière a prononcé, à cette occasion, ces belles et bonnes paroles qu'il trouve toujours en pareille occasion.

En résumé, la session de l'Institut des Provinces a eu de la dignité et de l'intérêt ; elle a duré 5 jours. Nous ne pouvons reproduire ici les discussions qui ont occupé l'assemblée. La proposition faite par M. de Caumont de créer *des expositions régionales* des produits de l'Industrie, de l'Agriculture et des Beaux-Arts, est la plus importante, selon nous ; *elle a été adoptée par l'Institut.* S'il peut la réaliser, l'Institut aura

rendu au pays et à la cause de la décentralisation un éminent service. Espérons que cette grande pensée pourra recevoir son exécution.

Dans la séance administrative tenue le jour de la clôture de la session, M. Le Flaguais a été nommé membre titulaire; MM. Quetlet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Bruxelles, et Jobard, membre de la même Académie, ont été nommés membres étrangers.

Association Bretonne. — L'Association Bretonne a tenu à Lorient son VIe. Congrès régional. Cette session a été fort courte : ouverte le dimanche 1er. octobre, elle a été close le 5 du même mois.

La longue hésitation du bureau de direction à convoquer cette réunion, en présence des événements politiques qui ont rempli cette année, ne lui a permis de publier son appel aux membres de l'association, que peu de jours avant l'ouverture du Congrès.

Cependant, un assez bon nombre s'est montré exact à ce rendez-vous. Nous citerons parmi les membres présents : MM. Rieffel, président de l'association, Kerarmel, trésorier et Querret (de Morlaix) qui a rempli, en l'absence de M. Duchâtellier, les fonctions de secrétaire-général. MM. Bizeul, Legall, de Blois, membres de l'Institut des provinces, MM. de Courson, de La Villemarqué, Lejan, de Plùsquelles, Laborderie, de Keridec et de Wismes, étaient aussi venus prendre part aux travaux du Congrès.

La classe d'agriculture a nommé pour son président M. Victor Tricoche, préfet du Morbihan, MM. Bussy, sous-préfet à Lorient, Beauvais, Jehano et Legall pour vice-présidents ; les secrétaires étaient MM. Guyesse, Flagel et Godart-Reau.

Le bureau de la classe d'archéologie était composé de MM.

de Blois, président, Bizeul, Legall et de Courson, vice-présidents, et Laborderie, Lejan et Chopin, secrétaires.

La session extraordinaire des conseils généraux, qui s'est ouverte au même moment que le Congrès, n'a pas permis à l'honorable administrateur, élu président du Congrès, de paraître à ses séances.

La seule question du programme de la classe d'agriculture qui ait provoqué une sérieuse discussion se réfère au projet de colonies agricoles que le gouvernement songerait à créer dans les départements de la Bretagne. Il s'agirait de fonder trois colonies dans chacune de ces régions, et une colonie se composerait de dix exploitations, chacune d'environ 200 hectares. Tel était le plan, ou pour mieux dire, telles étaient les vues sur lesquelles on désirait avoir l'avis du Congrès.

L'assemblée a pensé que, dans l'état de la législation qui assure des terres vaines et vagues aux propriétaires riverains, il était fort difficile, pour ne pas dire impossible, de mettre à la disposition des directeurs de la colonisation la masse de terres en friche, nécessaires à ces entreprises, sans recourir à l'expropriation ou à la voie des acquisitions amiables. Elle a fait observer que la plupart des friches de la Bretagne sont des terres de rebut, dont une partie, sans doute, peut être utilisée par la culture : mais qu'on y rencontrerait avec peine des surfaces de 200 hectares, en un seul tenant, susceptibles de compenser par leur produit les pénibles travaux du défrichement. Elle a craint que ce système de colonies auxquelles seraient employés les ouvriers des villes ne préparât d'amères déceptions.

Des entreprises modestes, essayées sur une plus petite échelle, pourraient seules, dans son opinion, avoir des chances de succès. Telles seraient, par exemple, des colonies formées sur le plan du pénitencier de Mestray ou sur le plan

de l'établissement de St.-Ilan, près la ville de St.-Brieuc, que M. Achille du Clezieux a fondé pour devenir une pépinière de colonies agricoles et offrir un asile aux jeunes orphelins.

Les séances de la classe d'archéologie ont été remplies par des lectures et des discussions intéressantes, parmi lesquelles on a remarqué deux mémoires de M. Laborderie. L'un de ces mémoires traitait de la part que les missionnaires émigrés de la Cambrie, dans l'Armorique, vers le Ve. siècle, ont prise à l'œuvre de la colonisation Bretonne; l'autre des événements qui préparèrent l'affranchissement de la Bretagne soumise au joug des princes Carlovingiens. M. de La Villemarqué, dans une improvisation qui a été accueillie par de vifs applaudissements, a passé en revue la littérature Bretonne et la littérature Galloise en faisant ressortir particulièrement les caractères distinctifs de la poésie des deux peuples. M. Lejan a présenté l'un des plus curieux épisodes de l'histoire de la marine Bretonne, en entretenant l'assemblée des expéditions peu connues des navigateurs Malouins dans l'Amérique septentrionale, pendant le cours du XVIe. siècle.

Le remarquable ouvrage de M. le B^{on}. de Wismes, intitulé *Voyage pittoresque dans la Vendée*, qui vient d'être publié, méritait une dérogation aux usages qui n'admettent que la lecture de travaux inédits. A la prière de l'assemblée, l'honorable membre a bien voulu lui faire part de quelques fragments de son introduction. Ces morceaux écrits avec une vigueur et une élévation de style qu'on rencontre rarement, ont captivé, au plus haut degré, l'intérêt de l'auditoire. Les planches de cette belle publication, exécutées sur les dessins de M. de Wismes, par les premiers artistes de la capitale, ont aussi appelé l'attention des amateurs.

Avant de se séparer, la classe d'archéologie a désigné M.

Laborderie, pour remplir ses fonctions de secrétaire pendant l'absence de M. de Kerdrel, qui siége à l'Assemblée Nationale. M. Langlois, de Rennes, a été invité à se charger, provisoirement, de celles de trésorier, en l'absence de M. Ramé.

Le Congrès a arrêté que la prochaine réunion de l'Association Bretonne, se tiendrait dans la ville de St.-Malo, immédiatement après la session du Congrès scientifique de France qui aura lieu à Rennes du 1er. au 10 septembre 1848.

A la suite de la distribution des prix donnés aux agriculteurs, un immense banquet a réuni, à la même table, les membres de l'Association Bretonne et ses nombreux lauréats. D. B.

Ouverture de la XVIe. session du Congrès scientifique. — Une commission de l'Institut des provinces s'est réunie à Paris, le mercredi 25 novembre, sous la présidence de M. de Caumont. Elle a pris, après avoir entendu M. J. Rieffel et M. Duchâtellier, la décision suivante, relativement à la 17e. session du Congrès scientifique de France :

Art. 1er. — Cette session s'ouvrira à Rennes, le 1er. septembre, dans le palais de la cour d'appel.

Art. 2. — Le Congrès agricole de l'Association bretonne est fixé au 12 septembre, à St.-Malo.

Expositions régionales sous la direction de l'Institut des provinces.

L'Institut des provinces, convaincu que l'administration centrale ne porte aucune espèce d'intérêt au progrès de l'art dans les départements, que tous les encouragements ont été exclusivement destinés aux artistes de Paris, et qu'il importe de prendre des mesures pour venir en aide aux artistes de nos départements si injustement dédaignés, a pris l'arrêté suivant, sur la proposition de M. de Caumont son directeur-général :

Art. 1er. — Des expositions régionales de peinture et de sculpture auront lieu successivement dans les diverses contrées de la France, sous la direction de l'Institut des provinces.

Art. 2. — La première exposition régionale de peinture et de sculpture s'ouvrira à Rennes, le 1er. septembre 1849, et sera close le 25 du même mois.

Art. 3. — Seront seuls admis à exposer les artistes des départements dont les noms suivent :

Seine-Inférieure, *Eure*, *Calvados*, *Orne*, *Manche*, *Mayenne*, *Sarthe*, *Maine-et-Loire*, *Ille-et-Vilaine*, *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Morbihan*, *Loire-Inférieure*.

Art. 4. — Les ouvrages adressés pour l'exposition devront être arrivés à Rennes, le 25 août ; ils devront être adressés à l'Hôtel-de-Ville, où ils seront reçus par la commission chargée du classement et de la direction de l'exposition.

Cette exposition coïncidera, comme on le voit, avec la session du Congrès scientifique de France qui aura lieu à Rennes en 1849.

M. Lacrosse, membre de l'Institut des provinces et vice-président de l'Assemblée nationale, a été prié de demander au gouvernement les fonds nécessaires pour donner à cette exposition tout l'éclat dont elle est susceptible.

Une séance de l'Institut des provinces doit avoir lieu à Rennes, dans le courant de janvier, sous la présidence de M. de Caumont. Toutes les commissions organisatrices du Congrès seront constituées dans cette séance.

De l'organisation des Sociétés savantes en France, par M. de Lamotte. — M. Léonce de Lamotte, de Bordeaux, a lu à l'Académie de cette ville une notice très-intéressante sur l'organisation des Sociétés savantes en France : ce mémoire mérite notre examen, quoique nous devions déclarer avant tout n'en pas partager les conclusions. Il est consolant

pour nous de voir successivement les hommes les plus éminents de la province, ceux même qui nous avaient d'abord combattu, reconnaître enfin les vérités que nous avions proclamées, soit dans le sein des Congrès scientifiques, soit dans un grand nombre d'autres réunions plus ou moins importantes ; tout le monde sait que *les Congrès* et l'*Institut des Provinces* ont été fondés pour obtenir l'unité d'action qui manque aux corps savants.

Nous ne pouvons reproduire ici les considérants de M. de Lamotte sur la nécessité d'établir une direction académique ; ces motifs ont été souvent indiqués par le Congrès et par l'Institut des provinces qui a essayé d'établir un lien ou centre commun pour les Sociétés savantes des départements. L'institut aurait fait beaucoup plus si au début il n'avait trouvé dans M. de Salvandy un antagoniste qui n'a rien épargné pour contrarier ses efforts. L'histoire des persécutions de M. de Salvandy est écrite dans le registre des délibérations de l'Institut des Provinces ; elles n'ont pu cependant arrêter les généreux efforts de la compagnie.

M. de Lamotte fait bonne justice des mesures prises par ce Ministre ; l'Annuaire des Académies et la prétendue Revue des Sociétés savantes sont regardées par le savant académicien de Bordeaux, comme des entreprises mal conçues et manquées, nous sommes complètement de son avis.

Mais nous ne pouvons adopter son projet de loi : si quelques articles nous paraissent très-bons, nous en repoussons plusieurs autres. L'Institut des Provinces a chargé un de ses membres de l'examiner ; nous verrons par le rapport qui sera fait ce qui, dans ce projet, est compatible avec nos idées. Dès à présent nous nous empressons de repousser l'art. 1er. du projet ainsi conçu :

Toutes les institutions scientifiques des départements sont placées sous la direction de l'Institut de France.

Il faut bien peu connaître l'Institut de France pour croire qu'il pourrait s'acquitter de cette haute mission que M. de Lamotte lui confie. L'Institut déjà surchargé de travaux, connaissant fort mal les départements et leur personnel académique, l'Institut d'ailleurs fort égoïste, comme tous les corps où l'on n'entre qu'à un certain âge, après des études spéciales, ne sera jamais en mesure de donner l'impulsion, encore moins de diriger, à moins que l'on ne change complètement son organisation, et qu'on n'adopte la proposition que j'ai faite il y a quinze ans et dont le premier paragraphe pourrait être ainsi résumé :

Les membres titulaires de l'Institut sont choisis indistinctement dans toutes les parties du territoire français ; ils tiennent par an deux sessions durant lesquelles chaque classe de l'Institut se réunit tous les jours.

Les bureaux de chaque classe et des commissions nommées au scrutin par elles (le nombre des membres serait plus tard fixé) se réuniront régulièrement chaque semaine et plus souvent, s'il y a lieu, dans l'intervalle des sessions, pour l'expédition des affaires courantes.

Au moyen de ce nouveau mécanisme que nous indiquons sommairement et dont nous pourrions au besoin produire tous les détails, l'Institut qui n'est en réalité qu'une Académie de Paris, recrutée exclusivement à Paris, deviendrait *l'Institut de France*, dénomination qu'il porte à tort quant à présent ; il aurait comme la chambre ses sessions auxquelles tous les membres viendraient assister des différentes parties de la France ; les savants de province concourraient aux mêmes titres que ceux de Paris, ils sauraient quels travaux pourraient être entrepris, quelle direction pourrait être donnée.

Mais nous doutons fort que *cette réforme de l'Institut* ait lieu ; nous savons combien elle éprouverait de résistance de la part du corps qui aurait le plus d'intérêt à l'adopter. Partant

nous rejettons l'art. 1er. de M. de Lamotte, ce qui *dérange toute l'économie du projet.* Ce mémoire renferme, du reste, des idées excellentes sur les attributions des Académies des départements et sur leur organisation. L'Institut des provinces, dans son examen approfondi, saura distinguer ce qui est pratique de ce qui ne l'est pas et mettre en lumière les idées acceptables.

En résumé, nous pensons que l'Institut des provinces pourrait, mieux qu'aucun corps, donner l'impulsion générale et *organiser le travail académique en France* : c'est à cette pensée qu'il a dû son origine, il est, par ce fait seul, bien plus apte à exécuter l'entreprise, que l'Institut de Paris *qui n'y a jamais songé*, et qui, dans plus d'une occasion, a montré son éloignement pour ces idées, qui aujourd'hui même se persuade qu'il n'existe pas *en province d'hommes véritablement instruits.* L'Institut des Provinces a d'ailleurs fondé la *représentation académique* en inscrivant dans ses statuts *que les présidents et secrétaires de toutes les académies de France, et à leur défaut, des délégués nommés au scrutin secret par les académies, seraient admis à siéger parmi les membres aux réunions générales.*

Voilà donc la faculté donnée à toutes les académies de venir discuter en commun ce qui peut intéresser les progrès de la science. Ainsi la direction qui viendrait de l'Institut des provinces serait plus facilement acceptée, puisque toutes les académies auraient donné leur avis, que les délégués auraient pu rendre compte au sein de leurs académies respectives, des motifs qui auraient déterminé telle ou telle mesure.

Sans doute, pour donner plus d'autorité aux réunions de l'Institut des provinces, il faudrait le concours de l'administration; mais, ce concours une fois obtenu, on réaliserait beaucoup plus vite par son ministère que par celui de l'Institut de Paris, les améliorations que tous les hommes clair-

voyants réclament et qui font l'objet de la notice de M. de Lamotte. DE CAUMONT.

Recherches sur des inscriptions inédites ou peu connues, par M. Aimard, secrétaire de la Société académique du Puy. — On ne saurait examiner trop attentivement les débris d'inscriptions mis à nu par les fouilles et les divers travaux de reconstruction. M. Aimard a donné, sous ce rapport, un excellent exemple en publiant un mémoire plein d'intérêt sur deux inscriptions découvertes dans les murs de la cathédrale du Puy, et gravées sur les deux faces du linteau d'une porte. L'une est payenne, l'autre se rapporte à un des premiers évêques du Puy, nouvelle preuve de l'emploi fait de matériaux provenant de monuments gallo-romains, à la construction des temples chrétiens. M. Aimard a recherché et savamment discuté les faits historiques qui se rattachent à cette inscription.

Une autre inscription découverte par lui dans un jardin, à peu de distance de la cathédrale, paraît remonter aussi à l'évêque Sectarius. Nous engageons M. Aimard à continuer ses recherches sur la paléographie murale. Aucun sujet n'est plus important pour l'histoire et l'archéologie du pays qu'il habite. D. C.

Lettre à M. de Caumont sur les nouvelles découvertes faites à Sens. — Le souvenir des beaux fragments antiques que nous avons vus l'année dernière dans la ville de Sens, et dont j'avais conservé une vive impression, avait aiguillonné mon imagination ; espérant faire quelques nouvelles découvertes, j'y suis allé de nouveau au mois de septembre.

Depuis mon dernier voyage on a démoli une petite partie des murs de la ville entre les portes St.-Rémy et la porte Dauphine. Les matériaux avaient été vus par les membres de la Société française qui habitent Sens : ils avaient fait acheter

trois de ces pierres. Presque toutes celles qui provenaient de la démolition avaient été débitées et employées ; il n'en restait plus que 5 à 6 blocs que l'on me fit voir en me disant qu'il n'y avait rien à prendre ; en effet, rien ne frappa mes regards, si ce n'est l'énormité de trois de ces pierres.

Notre promenade terminée, je revins seul au chantier et après avoir examiné de nouveau ces pierres que je trouvai de formes peu usitées, je voulus en deviner la cause : je me fis aider de deux tailleurs de pierre et nous nous mîmes à enlever, pendant toute une demi-journée, le mortier plus dur que la pierre qu'il recouvrait.

Voici la note de quelques pierres sauvées de la destruction :

1°. Une architrave avec frise, ornée d'une tête colossale d'Apollon ou du Soleil ;

2°. Une autre architrave richement ornée avec frise portant des boucliers ;

3°. Un double chambranle dont le mur avait 0,80 d'épaisseur, toutes les moulures qui ne nous étaient pas connues sont décorées de feuilles, non pas de ces ornements rebattus, des perles, des raies de cœur, des oves, comme on en voit partout ; ce sont des créations, c'est une école nouvelle ;

4°. Des piédestaux isolés et d'autres adossés au mur, dont la forme est très-remarquable pour un constructeur; sur les quatre faces sont trois boucliers formant frise, la simple moulure qui forme la saillie du bas et du haut est ornée de feuilles;

5°. Le plus étonnant est une clef de voûte d'une dimension colossale par son volume et son ornementation ; elle est formée de beaux rinceaux qui, quoiqu'ayant perdu les revers des feuilles n'en sont pas moins autant de chefs-d'œuvre. Ces belles feuilles étaient peintes en rouge et le fond en noir;

6°. Un fragment de tombeau avec médaillon rond, dans lequel se trouve un portrait soutenu par deux enfants dont les quatre bras sont seuls restés.

Plusieurs fragments de chapiteaux et de pilastres ornés, ont été achetés et sont rentrés à l'hôtel-de-ville.

Vous savez que j'avais déjà un grand nombre de fragments dont je ne pouvais connaître la destination ; hé bien aujourd'hui j'ai complété six entablements différents, dont trois appartiennent à des ordres dont les chapiteaux et les bases sont reconnus.

M. Laillier a acheté pour lui une superbe pierre sculptée sur les trois faces ; les sujets sont des figures, elles proviennent d'un tombeau sans inscription ; mais on ne peut s'y méprendre, le haut est terminé en pignon.

THIOLLET.

Excursion dans les environs du Hâvre et de Dieppe. J'ai visité ces jours derniers l'arrondissement du Hâvre, ce pays que j'ai décrit de tant de manières, j'y ai trouvé bien des changements, rien que depuis quatre ans, époque de la publication de mes églises. De charmants clochers sont tombés d'eux-mêmes ou sous la main des marguilliers. Des églises entières ont été démolies, refondues et rebâties, témoin celle de Saint-Romain de Colboc. D'autres doivent être reconstruites sous peu, comme Goderville. Cette terre est celle du mouvement. La vie y est plus active qu'ailleurs.

A Fécamp, on a trouvé, dans les premiers jours d'octobre, un cimetière romain dans le Val-aux-Vaches, au bord de la route nationale, n°. 25, du Hâvre à Lille. Les ouvriers qui l'ont découvert en cherchant du caillou, ont cassé presque toutes les urnes. Plusieurs étaient doubles, comme celles trouvées à Grainville-la-Louette, en 1755. Deux ou trois petits vases en terre blanche ont été sauvés par M. Paul Vasselin, rédacteur du *Progressif Cauchois.* Une petite cruche a la plus grande ressemblance avec une que j'ai trouvée à Neuville-le-Polet, en 1845. Je serais tenté d'attribuer ce cime-

tière à la même époque, au IIe. siècle de notre ère. Avec une centaine de francs on ferait faire des fouilles intéressantes.

A Dieppe, le mois dernier, les ateliers communaux, en traçant un chemin sous la côte de Neuville, dans le quartier de Bonne-Nouvelle, ont découvert une voie romaine établie sur pilotis. Ce chemin antique était submergé depuis longtemps sous les eaux de la retenue, et ce n'est qu'à la basse mer que l'on peut en voir les traces.

Le quartier est tout rempli de maisons gallo-romaines dont la forme se reconnaît aisément dans la coupe des terrains. Outre les constructions il a été mis à jour un grand nombre de tuiles à rebords, des fragments de vases, des poteries rouges à reliefs, des haches en silex, et surtout des débris de coquillages et de poissons. Un endroit renfermait spécialement des masses de cadavres inhumés l'un sur l'autre, et sans trace de sépultures. Il y avait des enfants d'un an, de deux ans, de dix ans et de quinze ans, grand nombre de jeunes sujets de vingt à trente ans, très-peu de vieillards; les femmes y dominaient. L'abbé COCHET.

Histoire de l'abbaye de Foigny, de l'ordre de Cîteaux, par M. A. Piet. (Un vol. in-8°. de près de 300 pages, avec planches.) L'abbaye de Foigny était une des plus riches de France ; M. Piet a consacré à l'histoire de ce monastère un volume plein de recherches et de détails curieux. Foigny avait eu pour abbé Barthélemy, évêque de Laon, dont la pierre tombale a été généreusement offerte, par M. le comte de Mérode, à la cathédrale de Laon, et publiée dans le tome X du Bulletin monumental.

M. Piet a donné des notions très-intéressantes sur les exploitations agricoles appartenant à Foigny, sur les bâtiments d'exploitation et les granges qui servaient à serrer les récoltes: ces bâtiments, si ce sont véritablement des granges, ce dont

nous doutons, diffèrent sous plusieurs rapports des granges de nos abbayes normandes, et paraîtraient plutôt être de vastes magasins pour les grains et les autres denrées, que des granges destinées à recevoir les gerbes de blé, c'est ce que nous pourrons examiner de nouveau dans le travail que nous préparons sur l'architecture civile du moyen-âge. Notre seul but aujourd'hui est de signaler comme un bon livre l'histoire de l'abbaye de Foigny par M. Piet. D. C.

Rôle politique de plusieurs membres de l'Institut des Provinces et de la Société française. — Plusieurs membres de l'Institut des Provinces ont occupé dans ces derniers temps des postes éminents qui ont mis en évidence leur valeur politique.

M. le marquis Cosimo Ridolphy, membre étranger de l'Institut des Provinces, a lutté avec courage contre l'anarchie dans le Grand-Duché de Toscane; premier ministre du grand Duc, il a gouverné habilement dans les circonstances les plus difficiles et appaisé plusieurs fois les troubles qui se sont élevés à Livourne et à Florence.

M. le duc Serra di Falco s'est trouvé à Palerme, président d'une des chambres, dans les circonstances les plus graves.

Un autre membre de l'Institut de France, M. Reichsperger de Trèves, s'est distingué à Berlin, comme membre de la chambre des Députés. Les lecteurs du Bulletin connaissent l'érudition de M. Reichsperger et se rappellent la part qu'il a prise au Congrès archéologique de la Société française en 1846.

En France, l'Institut des Provinces compte au nombre de ses membres M. de Montalembert, une des lumières de l'Assemblée Nationale, comme il était sous la monarchie une des grandes capacités de la pairie, M. La Crosse, vice-président de l'Assemblée Nationale, M. Tourret de Lallier, ministre de l'Agriculture et du Commerce, qui combattit si

courageusement, en 1842, avec son collègue, au conseil-général de l'agriculture, M. de Caumont, contre l'abaissement du droit d'entrée des bestiaux étrangers ; Mg^r. l'évêque de Langres; M. de Falloux, un des premiers orateurs de la Chambre, dont le Congrès scientifique avait plusieurs fois déjà admiré le beau talent. M. de Kerdrel, de Rennes, et M. de Vogué, du Cher, qui dès leur début se sont élevés au premier rang des hommes politiques; Mg^r. Fayet, évêque d'Orléans.

La Société française pour la conservation des monuments compte aussi parmi les représentants M. Freslon, ministre de l'Instruction publique, le courageux M. Danjoy, MM. Douesnel, Hervieu et Gouin.

NÉCROLOGIE.—*Mort de M. Jullien, de Paris.* M. Jullien, ancien directeur de la Revue Encyclopédique et intendant-militaire, en retraite, est mort dernièrement, à Paris, dans un âge avancé. M. Jullien avait pris part à presque tous les Congrès scientifiques de France dont il avait plusieurs fois présidé les sections. Il avait aussi assisté à plusieurs séances générales tenues par la Société française pendant les sessions du Congrès scientifique. Enfin, il avait fait partie de quatre sessions du Congrès scientifique d'Italie. M. Jullien a publié un grand nombre d'articles et de notices, et des ouvrages dont le catalogue a été plusieurs fois imprimé.

Mort de M. le docteur Clazen. — Nous apprenons la mort de M. le docteur Clazen, membre étranger de l'Institut des Provinces de France, chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse, de la couronne de chêne des Pays-Bas, etc., président du collége médical du Grand-Duché de Luxembourg. M. Clazen, membre de la Société française pour la conservation des monuments, avait assisté au Congrès archéologique tenu, en 1846, à Metz et à Trèves ; il avait été

un des présidents et des fondateurs de la Société créée à Luxembourg, pour la recherche des documents historiques et des monuments du Grand-Duché.

Mort de M. Letronne. — M. Letronne, professeur au collége de France, directeur de l'école des Chartes et conservateur-général des archives nationales, membre de l'Institut, vient de mourir à Paris. M. Letronne, commandeur de la Légion-d'Honneur, avait été inspecteur-général de l'Université.

Mort de M. de Lassault de Coblence. — M. de Lassault, membre étranger de l'Institut des provinces de France, chevalier de l'Aigle-Rouge de Prusse, inspecteur royal des monuments de la Province de Coblence, vient de mourir dans cette ville. La Société française comptait M. de Lassault au nombre de ses membres les plus distingués: il avait pris part aux Congrès de la Société, à Lille, en 1845, et à Metz en 1846.

M. de Lassault, entouré de l'estime publique, honoré de tous dans son pays, était un de ces hommes qui ne se remplacent pas.

Sa Majesté le Roi de Prusse, ami des arts et des monuments, avait apprécié M. de Lassault et lui en avait plusieurs fois donné des preuves.

Un des premiers, M. de Lassault avait étudié l'architecture du moyen-âge en Allemagne et publié plusieurs mémoires sur les éléments du style ogival, notamment sur les voûtes. On lui doit plusieurs jolies églises dans le style du moyen-âge, élevées sur les bords du Rhin et de la Moselle. Le Bulletin a plusieurs fois cité ces constructions remarquables.

Le cabinet de M. de Lassault est fort riche en tableaux de prix et en sculptures du moyen-âge; nous l'avons visité avec un vif intérêt quand l'excellent ami que nous regrettons voulut bien nous en faire les honneurs il y a quelques années.

DE CAUMONT.

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT DE LA POPULATION

ET DE LA CULTURE DANS LES VOSGES,

AU COMMENCEMENT DU VIIe. SIECLE;

Par M. Auguste DIGOT,

Membre de l'Institut des Provinces, inspecteur des monuments du département de la Meurthe.

Jusque vers la fin du siècle dernier, on croyait généralement que les Vosges avaient été à peu près inhabitées avant la conquête romaine, et même pendant les six premiers siècles de l'ère chrétienne; on admettait seulement que les Romains avaient fréquenté les sources d'eaux thermales de cette contrée; mais on était persuadé que pendant cette période les Vosges ne renfermaient que peu ou point d'habitants. Dom Calmet écrivait, dans les dernières années de sa vie, les lignes suivantes, qui résumaient l'opinion de tous nos historiens: « La Vosge n'était encore au VIIe. siècle qu'un dé-« sert affreux, inhabité, inaccessible, plus propre à nourrir « des bêtes sauvages que des hommes, tout couvert de bois « et de forêts immenses, hérissé de rochers, inondé d'eaux « croupissantes, qui en rendaient l'accès et l'habitation

« presqu'impraticables, rempli d'ours, de bœufs sauvages, « de cerfs, et de toutes sortes d'animaux et de reptiles (1). »

Schœpflin s'exprimait, vers la même époque, en termes à peu près semblables (2), et un peu plus tard l'abbé Grandidier, dans le premier et malheureusement unique volume de son excellente Histoire d'Alsace (3), venait confirmer le jugement porté par ses devanciers.

Tout concourait d'ailleurs à donner à cette croyance un degré de certitude à peu près absolu ; mais depuis l'année 1770 environ jusqu'à nos jours on a fait une suite de découvertes archéologiques, qui ne permettent plus d'admettre que les Vosges aient été désertes et entièrement incultes pendant les périodes celtique et gallo-romaine. Ces découvertes, exagérées et embellies par l'esprit philosophique, furent le signal d'une réaction violente contre l'opinion de l'illustre abbé de Senones, et contre les agiographes et les chroniqueurs qui lui avaient servi de guides. On insinua d'abord, on déclara ensuite hautement que Dom Calmet et ceux qui partageaient sa manière de voir étaient de mauvaise foi, et n'avaient fait une si triste peinture des Vosges, que pour rehausser le mérite des solitaires qui s'y retirèrent au septième siècle. Une seule réflexion eût cependant suffi pour rendre plus circonspect dans ces accusations gratuites. Presque toutes les découvertes archéologiques dont nous venons de parler sont postérieures à Dom Calmet, et par conséquent à Ruyr, à Richer et à Jean de Bayon. Or, comme ces écrivains ne pouvaient raisonner que d'après les faits connus de leur temps, on ne doit pas leur imputer à crime le silence qu'ils ont gardé à l'égard de ces trouvailles.

(1) V. Notice de la Lorraine, t. II, col. 913.

(2) V. Alsatia illustrata, t. I, § 22.

(3) V. p. 41 et suiv.

Mais on ne s'en tint pas là ; dans un but qu'il est facile de deviner, on attaqua les solitaires eux-mêmes ; on prétendit que, les Vosges étant habitées et florissantes pendant la période mérovingienne, les saints fondateurs des abbayes n'avaient pu se retirer dans ces montagnes que pour s'y enrichir, et, comme on l'a dit, *pour en sucer le lait.*

Cependant, de ce qu'il y eut quelques bourgades et quelques traces de culture dans les Vosges jusque vers la fin du IVe. siècle, s'ensuit-il qu'elles renfermassent une nombreuse population au commencement du VIIe ? Telle est la question que nous allons examiner. Elle ne manque pas d'importance et mérite de fixer un moment l'attention.

La nature même de notre sujet nous oblige à diviser ce mémoire en trois parties ; dans la première, nous dirons quel fut l'état des Vosges pendant les périodes celtique et gallo-romaine ; dans la seconde, nous rechercherons quels changements y apporta l'invasion des Barbares ; enfin, la troisième renfermera tout ce qui peut jeter du jour sur la physionomie, la population et la culture du pays au commencement du VIIe. siècle.

Nous devons avertir encore, avant d'entrer en matière, qu'il ne sera pas question de la partie occidentale du département des Vosges ; on sait que les arrondissements de Neufchâteau et de Mirecourt, quoique englobés dans ce département, ne renferment pas de montagnes ; on pourrait encore appliquer cette observation à la partie septentrionale de l'arrondissement d'Epinal. Ces pays, que ni la nature du sol, ni la différence des produits ne distinguent en rien des plaines voisines, ont été de tout temps habités et cultivés ; au VIIe. siècle, comme auparavant, ils ressemblaient beaucoup sous tous les rapports au reste du territoire des *Leuci*, dont ils faisaient partie. Notre examen ne doit porter que sur les arrondissements d'Epinal, de Saint-Dié, de Remiremont,

et sur le nord de l'arrondissement de Lure dans le département de la Haute-Saône. C'est là que se trouve le véritable massif des Vosges, et c'est dans cette région que furent fondées les grandes abbayes de Luxeuil, d'Epinal, de Remiremont, de Saint-Dié, de Senones, de Moyen-Moutier, d'Etival, etc.

I.

C'est surtout lorsqu'il s'agit d'antiquités celtiques et de ruines romaines que la critique est d'un grand secours. L'amour de la patrie et le désœuvrement ont fait éclore jusque dans les moindres villages des nuées d'*antiquaires*, qui font tous les jours les découvertes les plus admirables, les trouvailles les plus prodigieuses. Chacun s'est signalé par quelque fait de ce genre. Il n'est pas un hameau dont le territoire ne renferme un dolmen ou un menhir, une voie ancienne ou des tombeaux. On ne peut creuser un puits sans rencontrer des poteries romaines ou des fûts de colonnes ou des chapiteaux corinthiens ; le plus malheureux des investigateurs dont nous parlons a recueilli au moins quelques tuiles brisées ou un morceau de ciment.

Et les camps romains ! les camps de César surtout ! qui pourrait les compter ? César et Labiénus ont planté leurs tentes sur toutes les collines des Gaules, et il n'est pas un plateau où l'on ne retrouve l'*agger* et la porte décumane.

Il faut donc se tenir en garde contre les trouvailles que l'on annonce à chaque instant, et dont on a l'habitude d'orner la *chronique-locale* des journaux.

Les Vosges ont été, comme les autres provinces de France, le théâtre d'une foule de découvertes en ce genre, et l'on ne devra pas s'étonner si, dans l'énumération des antiquités celtiques et gallo-romaines de cette contrée, nous

passons sous silence plusieurs faits qui ont eu un certain retentissement.

Il est probable que le territoire formant aujourd'hui les arrondissements de Remiremont et d'Epinal fut occupé par quelques tribus gauloises appartenant à la nation des *Leuci*. L'arrondissement de Saint-Dié, au contraire, semble avoir été la demeure d'une fraction des *Tribocci*, qui habitaient, comme on sait, la partie septentrionale de l'Alsace (1).

Les traces que ces populations ont laissées sur le sol qu'elles foulèrent sont assez peu nombreuses. Le *Chazeté*, situé à l'ouest de Teintrux, et qui appartient à la chaîne terminant à l'est la vallée des Rouges-Eaux, a été autrefois consacré au culte druidique, et l'on remarque encore aujourd'hui sur le sommet et sur les flancs de cette montagne des indices certains de cette destination. On prétend que, jusqu'à l'année 1786, on voyait sur la cime de la plus petite des deux montagnes nommées les *Jumeaux* une pierre levée de dimensions assez considérables. Le *Grand-Jumeau* lui-même paraît avoir servi d'emplacement à un camp gaulois. A Dommartin, près Remiremont, se trouvent plusieurs *tumuli*, qui, selon toutes les probabilités, sont antérieures à l'ère chrétienne (2). Enfin, au mois de juin 1844, on a découvert à Robache environ trois mille monnaies gauloises, qui ont dû être fabriquées un peu avant l'arrivée des Romains (3).

Il est assez difficile de déterminer et d'indiquer les changements que l'invasion de ces derniers put causer dans les Vosges, mais un fait qui est certain, et qu'il importe de

(1) V. Histoire de la ville épiscopale et de l'arrondissement de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 7.

(2) V. le même ouv., p. 8 et 11, et Le département des Vosges, par MM. Lepage et Charton, t. I, p. 9.

(3) V. Revue numismatique, 1844, n°. 5, septembre et octobre

ne pas perdre de vue, c'est qu'ils n'y fondèrent aucune ville, à l'exception de *Luxovium*, dont nous parlerons plus loin. Les documents anciens, aussi bien que les traditions locales, ne permettent pas d'admettre un seul instant que ces contrées sauvages aient été le centre de populations un peu considérables. D'un autre côté, on ne peut se refuser à reconnaître que les Romains ont fréquenté les Vosges. Les traces de leur passage et de leur séjour y sont même assez visibles, et nous allons les faire connaître en peu de mots. On remarque à Mortagne les restes d'un camp, et on y a découvert quelques monnaies en bronze trop oxidées pour qu'on pût en distinguer les types. En 1770, on a déterré à Robache plusieurs médailles romaines. Sur la côte de Repy, qui domine l'ancienne abbaye d'Etival, on voit une enceinte demi-circulaire, d'une étendue de deux hectares cinq ares, et les antiquaires pensent que cette enceinte peut avoir été celle d'un camp Romain. Le nom de *Jomont*, que porte la montagne connue aussi sous celui de *Poigeat*, semble venir de la dénomination de *Jovis Mons*, qu'elle aurait reçue à la même époque (1). Nous ne parlerons pas des nombreuses antiquités que l'on remarquait encore naguère sur le sommet du Donon; elles ont été décrites et figurées plusieurs fois, même par ces moines, accusés cependant d'avoir dissimulé, avec tant d'adresse, tout ce qui pouvait faire supposer que les Vosges étaient habitées avant l'arrivée des solitaires (2).

(1) V. Hist. de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 11, 22, 24, 25.

(2) On peut consulter, à cet égard, soit la *Notice de la Lorraine*, par Dom Calmet, soit les autres écrivains qui ont décrit les Vosges. Certains archéologues n'aiment pas au surplus à entendre parler des antiquités du Donon, parce qu'elles leur rappellent une anecdote peu flatteuse pour quelques-uns de leurs confrères. On sait que les bénédictins de Moyen-Moutier, qui, les premiers, dessinèrent les statues

Il paraît que les environs de Saint-Dié furent aussi fréquentés par les Romains ; en 1808 et 1809, au moment où l'on pratiquait des excavations considérables pour l'établissement du pont actuel, on découvrit, à une assez grande profondeur, des fragments de poteries et de nombreuses monnaies, qui semblaient avoir subi l'action du feu. Quelques archéologues pensent que dans ce lieu, où on a construit le faubourg actuel de Saint-Martin, aurait existé autrefois un *forum* ou marché public (1).

Nous ne possédons plus aujourd'hui aucun renseignement positif sur l'état de l'industrie dans les Vosges à cette époque; mais tout porte à croire qu'elle y était très-peu développée. On suppose, toutefois, que les habitants de Moyen-Moutier exploitaient alors des puits salés dont les produits devaient approvisionner soit quelques cantons de l'Alsace, soit la partie occidentale des Vosges. Près de La Salle se trouvait une vaste carrière, offrant une superficie de plus de trente hectares, et dans laquelle on taillait des meules à bras de toutes les dimensions. Ces meules s'exportaient au loin, et il en reste encore un grand nombre sur le sol, aujourd'hui couvert d'une épaisse forêt (2). Enfin, deux établissements thermaux, qui devaient attirer un certain nombre de visi-

que l'on voyait autrefois sur le Donon, employèrent par décence et dans le même but que la feuille de vigne, devenue classique, des anneaux disposés de diverses manières. C'était une idée assez bizarre; mais quelques écrivains, sans demander d'explications sur cette singularité, composèrent des dissertations fort savantes, dans lesquelles ils *prouvèrent* que les statues du Donon représentaient des prêtresses *infibulées*. Cette erreur dura jusqu'au moment où un nouvel examen des statues fit reconnaître qu'elles ne portaient ni anneaux ni feuilles de vigne.

(1) V. Hist. de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 29.

(2) V. le même ouvr. p. 26-28.

teurs, avaient été fondés à Bains et à Plombières (1).

Plusieurs voies romaines, dont le tracé est incertain et même fort problématique dans un grand nombre de localités, traversaient les forêts des Vosges, et servaient soit à mettre en rapport, les uns avec les autres, les différents bourgs situés dans ces montagnes, soit à établir des communications nécessaires entre les villes importantes que l'on rencontrait dans les territoires voisins. Il n'entre pas dans notre plan d'indiquer les différents vestiges que l'on en rencontre encore çà et là. Il nous suffit de faire observer qu'une seule de ces voies avait une certaine importance. C'était celle qui semble avoir été tracée entre *Divodurum* (Metz) et *Augusta Rauracorum* (Augst près de Bâle). Cette voie se trouvait à la sortie des Vosges, du côté de Charmes, coupée à peu près à angle droit par une autre voie, qui suivait assez exactement la limite du département de la Meurthe et des arrondissements d'Epinal et de Saint-Dié, et gagnait l'Alsace par la vallée de la Brusch. Sur cette dernière voie il y avait un embranchement qui se dirigeait sur le *Bonhomme*, en passant sur l'emplacement actuel de la ville de St.-Dié. Deux autres voies, partant de la ville romaine de *Luxovium* (Luxeuil), venaient tomber l'une sur la voie de *Divodurum* à *Augusta*, l'autre sur une route qui conduisait d'*Andomatunum* (Langres), dans la vallée de la Moselle, et rejoignait près d'Arches la voie principale que nous venons d'indiquer (2). Mais ces routes ne traversaient guère que des

(1) V. Notice de la Lorraine, par Dom-Calmet, art. *Bains* et *Plombières*. Il est faux que l'Abbé de Senones conteste l'antiquité de ces deux bourgades. Il n'admet pas certaines preuves qui ne lui semblent point à l'abri de la discussion, mais il reconnaît que ces deux localités ont été fréquentées par les Romains, et l'esprit de parti peut seul lui faire un crime de ce qu'il a écrit sur ce sujet.

(2) On peut voir à cet égard le travail de M. Jollois, intitulé :

solitudes et des forêts; la plupart d'entre elles avaient d'ailleurs peu d'importance; aucune n'était classée parmi les voies militaires; aucune n'est mentionnée ni dans l'Itinéraire d'Antonin, ni sur la table de Peutinger.

Nous rappellerons encore, avant d'examiner ce que devinrent les Vosges après l'invasion des Barbares, une immense découverte archéologique, dont la réalité aurait pu porter à croire que cette contrée avait réellement possédé de nombreux habitants. Plusieurs antiquaires ont soutenu que les Romains avaient construit une muraille longue de vingt-cinq lieues environ, et fortifiée par des tours placées de distance en distance, qui aurait fermé tous les défilés et toutes les vallées des Vosges, depuis Hohenack (vis-à-vis Colmar) jusqu'aux limites septentrionales du département du Bas-Rhin. L'ouvrage, nous en convenons, eût été magnifique; mais il n'a jamais eu d'existence que dans l'imagination de quelques savants. M. de Golbéry, qui a examiné avec soin ce qui reste de ce prétendu mur, démontre que les pans de muraille que l'on remarque dans plusieurs vallées n'ont aucune ressemblance les uns avec les autres, et que leur caractère romain est loin d'être établi (1).

Tel était l'état de ces montagnes pendant la période gallo-romaine. Point de villes, quelques bourgades, quelques défrichements éloignés les uns des autres, trois ou quatre voies sillonnant d'immenses forêts. On n'a plus, il est vrai, aucun renseignement circonstancié sur l'état de l'agriculture et de la population dans cette contrée, mais nous avons en

Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges.

(1) V. Antiquités de l'Alsace, Haut-Rhin, par M. de Golbéry, p. III, introduction.

faveur de notre opinion le silence des géographes anciens et l'exemple du reste de la Gaule.

M. Troplong, qui a publié dans la *revue de Lorraine*, il y a une douzaine d'années, un mémoire étendu sur la situation de notre province avant l'invasion des Barbares, pense que les campagnes étaient alors presque généralement désertes et incultes. Nous reproduisons ici un fragment de son travail, car il est impossible de peindre plus rapidement et plus exactement ce qui se passait alors. « Quelques grands « propriétaires, dit-il, exempts des charges publiques, avaient « seuls la facilité d'habiter la campagne, mais leurs maisons « n'étaient pas éloignées des cités ou du cours des fleuves, qui « offraient des sites agréables, ou du passage des routes. Quant « à l'intérieur des terres, on y rencontrait çà et là quelques « *villæ* ou métairies, résidence de cultivateurs esclaves, « mais jamais de ces agglomérations libres que forment nos « villages...... Un examen attentif de l'ancienne géographie « lorraine prouve que les noms de lieux d'origine purement « romaine sont extrêmement rares, comparativement à ceux « que fournissent les étymologies franques : c'est que, d'après « la manière de vivre des Gallo-Romains, les campagnes « étaient peu de chose par elles-mêmes, et n'avaient qu'une « population proportionnée à l'importance des villes dont « elles devaient nourrir les habitants. Si les villes étaient « nombreuses, la culture et les défrichements pénétraient « au loin et couvraient le sol de riches moissons. Mais, « là où les villes étaient rares et petites (1), les terres n'étaient « cultivées que dans un rayon voisin assez limité ; le reste « était en jachères et n'offrait que l'image de la solitude.....

(1) Il est bon de rappeler qu'il n'y avait pas dans les Vosges, à l'exception de Luxeuil, une seule localité qui méritât le nom de ville. A. D.

« D'impénétrables forêts, que la piété des peuples avait « en général consacrées aux dieux, descendaient depuis les « profondeurs des Vosges jusque dans les plaines maréca- « geuses et désertes, etc. (1). »

Cet appauvrissement des campagnes, cet abandon de la culture tiennent à plusieurs causes, qu'il est inutile de rappeler ici ; mais la plus puissante et la plus efficace était l'administration oppressive, qui pesait sur tout le pays. Si les abus vraiment intolérables de cette administration ont suffi pour dépeupler des contrées fertiles et depuis longtemps cultivées, à plus forte raison ont-ils dû mettre obstacle au développement de l'agriculture, dans les vallées des Vosges. M. Troplong a tracé de main de maître, dans le mémoire dont nous parlions tout à l'heure, le tableau qu'offrait notre province un peu avant l'invasion des Germains, et nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de l'état de misère auquel cette contrée se trouvait réduite, que de copier ce beau fragment.

« La meilleure preuve d'une détestable administration « était dans la décadence de la population, dans le désespoir « qui la portait à abandonner, comme inutiles, des pro- « priétés trop peu fécondes pour supporter le poids des « charges publiques. C'est en vain que les empereurs luttaient « contre cet état d'agonie (2). Effrayés des vastes solitudes « qui couvraient leur empire, ils faisaient de larges con- « cessions de terrains déserts aux curiales, aux voisins, « aux soldats. Mais l'extinction des générations marchait « plus vite que les palliatifs qu'on lui opposait, et le fisc « pouvait contempler sa propre misère en mesurant de l'œil

(1) V. Revue de la Lorraine, t. I, p. 298-300.

(2) V. C., *de omni agro deserto*, l. 1 et 8, et *de bonis vacantibus ;* C. Theod., *de jure fisci.*

« ces domaines incultes, ces solitudes improductives qui « l'appauvrissaient en l'enrichissant. Des provinces presqu'en- « tières appartenaient au fisc chez les Leucques (*Leuci*) « et les Médiomatriciens, où l'on a vu qu'il y avait tant « de régions vacantes ou abandonnées, la Vosge, avec « ses épaisses forêts et ses montagnes inhabitées, était en « grande partie sa propriété, et il y régnait, non sur « des hommes, mais sur les bêtes sauvages qui peuplaient « ces retraites inaccessibles (1). »

Ce passage du savant écrivain est la meilleure réponse à un argument présenté contre la thèse que nous soutenons. Si les Vosges, a-t-on dit, avaient été désertes au commencement de la période gallo-romaine, qui aurait pu empêcher la population, entassée dans les plaines voisines, de pénétrer peu à peu dans les montagnes et d'y faire fleurir l'agriculture ? L'état de dépopulation de la plaine elle-même explique parfaitement la solitude de la chaîne des Vosges; il est évident que l'on ne devait pas être tenté de délaisser les campagnes fertiles de la première Belgique ou de la Séquanie, pour aller entreprendre dans les montagnes des défrichements pénibles et peu fructueux.

Ajoutons encore que l'Itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger n'indiquent aucune ville, aucun *vicus*, aucune mansion située dans les Vosges, et même il y a plus, cette contrée est figurée sur la table de Peutinger par une longue chaîne de montagnes, couverte d'arbres de diverses espèces et accompagnée des mots significatifs SILVA. VOSAGVS (2).

(1) V. Revue de Lorraine, t. 1, p. 367 et 368.

(2) Ausone assure que, de son temps, la région montagneuse comprise entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Nah, et qui porte aujourd'hui le nom de Hunds-Rück, était complètement inculte et sauvage.

Et nulla humani spectans vestigia cultus.

Mosella, vers. 6.

II.

L'invasion des barbares eut pour résultat de diminuer encore la population et de rendre stériles et incultes un plus grand nombre de terrains. Les provinces du nord et de l'est des Gaules, c'est-à-dire les deux Belgiques et les deux Germanies, qui supportèrent le premier choc, furent aussi les plus maltraitées. On sait ce que devinrent presque toutes les cités de la première Belgique, dans la circonscription de laquelle les Vosges avaient été comprises ; on sait quels traitements eurent à subir les villes de Trèves, de Metz, de Scarponne, de Nasium, de Grand, de Solimariaca. Plusieurs cités disparurent ; les Gallo-Romains qui habitaient les campagnes se refugièrent dans les villes que le torrent n'avait pas renversées.

L'histoire a gardé le silence le plus complet sur ce qui se passa à cette époque dans les Vosges ; mais il est probable qu'elles furent envahies comme les contrées voisines. On a vu plus haut qu'elles étaient sillonnées par plusieurs voies romaines, qui permirent aux envahisseurs de les traverser en tous sens. L'existence de ces voies au moment de l'invasion, ne peut être contestée, et quelques-unes existaient encore au septième siècle, comme le prouve le diplôme de Childéric II, dont nous parlerons plus loin. La faible population qui résidait dans quelques-unes des vallées disparut à peu près complètement, et les sapins ne tardèrent pas à envahir de nouveau les terrains qui avaient été livrés à la culture. On sait que les semences de cet

Il est donc prouvé que, vers la fin de l'empire, la Gaule renfermait bien des terres vaines et vagues, et que les Vosges pouvaient être à cette époque à peu près complètement désertes.

arbre sont portées par les vents à des distances assez considérables, et que, répandues à la surface du sol, elles suffisent pour donner naissance à d'innombrables rejetons, qui, si on les laissait croître, finiraient par couvrir les vallées défrichées avec tant de peine, et après plusieurs siècles de travaux continuels. Le fisc s'empara de toutes ces terres incultes, de toutes ces forêts sans maîtres. Aussi, lorsque les premiers solitaires arrivèrent dans les Vosges, nous voyons la plupart d'entre eux s'établir sur des terrains que leur abandonne le fisc royal; et il faut faire observer que cet abandon n'avait pas grand mérite de sa part, car ces forêts ou ces terres vagues ne donnaient aucun produit dont il fût possible de tirer quelque utilité.

Pendant les deux siècles qui s'écoulèrent depuis l'invasion des Barbares jusqu'à l'arrivée de saint Colomban, les Vosges ne sont mentionnées que bien rarement par les historiens ou les poètes. Grégoire de Tours rapporte que Gontran, roi d'Orléans, venait quelquefois y chasser, et l'historien des Francs qualifie les Vosges de forêt royale (1). Vers la même époque, le poète Venance-Fortunat mentionnait, dans quatre vers que nous transcrivons ici, les nombreuses espèces d'animaux que l'on rencontrait dans ces montagnes.

Ardennæ an Vosagi, cervi, capræ, Helicis ursi
Cæde sagittifera sylva fragore tonat?
Seu validi bubali ferit inter cornua campum,
Nec mortem differt ursus, onager, aper (2).

(1) Anno igitur decimo quinto Childeberti regis, qui est Guntchramni nonus atque vicesimus (590), dum ipse Guntchramnus rex per Vosagum silvam venationem exerceret, vestigia occisi bubali deprehendit. Cumque custodem silvæ arctius distringeret, quis hac in regali silva gerere præsumsisset, Hundonem cubicularium regis prodidit. V. Hist. Franc. lib. X, c. 10. Edit. Ruinart, p. 495.

(2) Carmin. lib. VII, 4, ad Gogonem.

Nous ne croyons pas que, pendant la même période, les Vosges soient mentionnées une seule fois dans les diplômes des rois ou des évêques. Il est cependant à cet égard un point qui mérite d'être éclairci, ce que nous ferons en peu de mots.

Le testament authentique de saint Remi, métropolitain de Reims, renferme la disposition suivante : « ..... Delego « .... ecclesiæ....... Vongensi agrum apud officinam moli« narum, quæ est ibi constituta ; ..... (1). » Cette phrase a été soumise à une foule d'interprétations diverses. On a prétendu que saint Remi voulait parler d'une église fondée dans le lieu où s'éleva plus tard le monastère d'Etival, et M. Gravier alla jusqu'à supposer que les mots *officina molinarum* désignaient la carrière des *Fossottes*, que nous avons mentionnée plus haut (2). Mais l'opinion contraire nous semble beaucoup plus probable. En effet, on ne lit pas dans le testament de saint Remi *ecclesiæ Vogensi*, ce qui signifierait évidemment l'église des Vosges ou de la Vôge, mais bien les mots *ecclesiæ Vongensi*, qui ne peuvent se rapporter, comme le fait judicieusement observer M. Clouet (3), qu'à l'église de Vonc ou celle de Vouziers (4).

(1) V. Labbe, Nova bibliotheca manuscriptorum librorum, t. I. p. 807.

(2) V. Histoire de Saint-Dié, p. 32.

(3) V. Histoire ecclésiastique de la province de Trèves, t. I, p. 624, note 1.

(4) En supposant même qu'il faille lire *Vogensi* au lieu de *Vongensi*, on pourrait soutenir, avec raison, qu'il est question ici non pas de la chaîne des Vosges, mais d'une vaste forêt nommée *Vosagus*, située près de Laon, et au milieu de laquelle s'éleva plus tard l'abbaye de Prémontré. Il est question de cette forêt dans Hermann, De miraculis sanctæ Mariæ Laudunensis, lib. III, cap. 3. V. Calmet, Notice de la Lorraine, t. II, art. *Vosagus*, et Hugo, annales ord. Præm. t. II, preuves, col. XLII.

En second lieu, *officina molinarum* peut désigner un moulin aussi bien que la carrière *des Fossottes*, et il est impossible de tirer de cette expression aucune preuve en faveur de l'opinion que nous avons combattue. Il est vrai que, pour lui donner un caractère de probabilité plus grand, on a eu recours au testament apocryphe de saint Remi. Cette pièce, fabriquée pendant le huitième siècle, selon toutes les apparences, mais rédigée en général d'après des documents beaucoup plus anciens, est en quelque sorte le développement et le commentaire du testament authentique. Le passage de ce testament que nous venons de citer y est reproduit mot pour mot, et sans aucune addition qui puisse jeter quelque jour sur la question. Mais on y rencontre un autre passage, dans lequel il est parlé de deux domaines (*villis*), que saint Remi aurait reçus de Clovis. Ces domaines, appelés Cosle et Gleni, portaient aussi le nom germanique de Bischofsheim (dans le texte Piscofeseim), maison de l'évêque. Saint Remi ordonne que les habitants de ces deux *mansiones*, qu'il dit être situées dans les Vosges (*in Vosago*), et les colons des différents domaines dont il a fait l'acquisition, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin, fourniront toute la poix nécessaire pour entretenir les vases dans lesquels l'église de Reims conservait ses vins (1).

Si ce testament de saint Remi était authentique, la question serait résolue, et il faudrait reconnaître que l'église de Reims possédait réellement des domaines dans les Vosges. Mais les observations se présentent en foule, quand on examine le passage plus attentivement. D'abord, il faut se rappeler que ce testament n'a été, comme nous venons

(1) V. Ce testament apocryphe dans *Flodoardi presbyteri ecclesiæ remensis canonici, historiarum ejusdem ecclesiæ libri IV;* éd. Sirmond, lib. I, cap. XVIII.

de le dire, composé que dans le VIIIe. siècle, et qu'il est mentionné pour la première fois par Flodoard, qui vivait dans le Xe. D'un autre côté, il serait bien extraordinaire que les noms des deux ruisseaux de Cosle et de Gleni, qui avaient été donnés aux domaines arrosés par ces ruisseaux, eussent disparu sans laisser aucune trace.

La plupart des cours d'eaux du val de Senones ont conservé, avec des altérations, les noms qu'ils portent dans le diplôme de Childéric.

En troisième lieu, il résulterait des commentaires dont les passages cités des deux testaments de saint Remi ont été l'objet, que les domaines de l'église de Reims auraient été situés à Etival même. Or, nous voyons au VIIe. siècle Bodon-Leudin, évêque de Toul, fonder le monastère d'Etival sur un terrain qu'il tenait de ses parents, et lui concéder différents biens dont l'origine était la même. Pour faire concorder ce fait, qui n'est pas contestable, avec les commentaires dont nous venons de parler, il faudrait admettre que l'église de Reims, qui ne jouissait des domaines de Cosle et de Gleni que depuis le commencement du VIe. siècle, les avait perdus dès la fin du même siècle ou le commencement du suivant.

Il nous semble beaucoup plus probable que les deux domaines donnés par Clovis étaient situés en Alsace, sur le versant oriental des Vosges. Mais, quand même ils auraient été placés près du Val de St.-Dié, et à peu de distance du monastère d'Etival, il serait impossible de tirer de ce fait aucun argument contre nous. D'après les écrivains que nous réfutons, d'après M. Gravier lui-même (1), saint Remi aurait envoyé une colonie, pour occuper et mettre en valeur les terrains dont il venait d'être gratifié; il y

(1) V. Histoire de Saint-Dié, p. 32.

aurait construit une église et aurait jeté les fondements de la prospérité future de cette contrée. Nous concéderions même volontiers qu'au moment où cette colonie pénétrait dans les Vosges, certaines vallées avaient conservé quelques habitants et quelques vestiges de culture; nous verrons tout à l'heure que les environs de Remiremont n'étaient point, au rapport des agiographes contemporains, tout-à-fait déserts, quand saint Amé et saint Romaric vinrent s'y établir.

III.

C'est dans la lecture des écrivains du VIIe. siècle qui ont raconté la vie des premiers solitaires, que l'on peut puiser les renseignements les plus précis et les plus exacts sur l'état des Vosges à cette époque reculée. Ces agiographes n'écrivaient pas dans un but intéressé, et deux circonstances nous font attacher beaucoup de prix à leurs récits et mettre une grande confiance dans leur témoignage. Au moment où ils composèrent leurs ouvrages, les Vosges offraient encore l'image de la solitude, on ignorait qu'elles dussent parvenir plus tard au degré de prospérité où nous les voyons arrivées aujourd'hui; ils ne pouvaient donc avoir l'idée de les représenter comme désertes et incultes, dans le but de faire un mérite aux solitaires d'une richesse qui n'existait pas, et qu'il était même impossible de prévoir. De plus, ces agiographes sont contemporains; ce sont les disciples et les amis des premiers religieux; leurs livres furent composés aussitôt après la mort de ceux-ci, et ils se seraient exposés aux plus graves reproches, s'ils avaient peint comme un désert une contrée que l'on savait couverte d'une nombreuse population.

Il est encore une autre observation qu'il ne faut pas perdre de vue, quand on examine ce sujet. Les fondateurs

des grandes abbayes cherchaient apparemment la solitude, lorsqu'ils pénétrèrent dans les Vosges ; ils ne quittèrent pas leurs villes épiscopales pour aller habiter des contrées peuplées et florissantes. Quant à l'ambition qui pouvait les animer, on s'en fait une idée assez juste quand on compare les monastères des Vosges aux archevêchés de Trèves et de Sens, aux évêchés de Nevers et de Metz. Vraiment, si les premiers solitaires eussent été mus par cette passion, ils n'auraient pas abandonné leurs siéges épiscopaux, même pour aller *sucer le lait* des Vosges.

Nous avons dit tout à l'heure que les agiographes, dans lesquels nous avons puisé les éléments de cette section de notre travail, avaient tous vécu au VIIe. siècle : telle est l'opinion de Mabillon, dont l'autorité a quelque poids dans ces matières. Ces agiographes sont : 1°. Jonas, religieux du monastère de Bobbio, disciple et historien de saint Colomban ; 2°. un moine anonyme qui a écrit les biographies de saint Amé, de saint Romaric et de saint Adelphe ; 3°. un autre moine anonyme historien de saint Arnoulf. Enfin, nous nous servirons aussi des diplômes accordés à saint Gondelbert et à saint Dié par le roi Childéric II et par Numérien, métropolitain de Trèves. Nous devons également faire remarquer que dans ces biographies ou ces titres on ne rencontre point de descriptions de l'état des Vosges au commencement du VIIe. siècle, et que les passages que nous devons citer rapportent seulement des faits ou des circonstances, desquels il faut tirer des déductions.

Saint Colomban, le premier des solitaires, qui était, comme l'on sait, irlandais de naissance, arriva dans les Gaules vers la fin du VIe. siècle et forma, quelque temps après, le dessein de fonder un monastère dans une solitude. Voici en quels termes Jonas rapporte ce fait : « Colomban suivit « le conseil du roi (Theuderic, roi de Bourgogne) et

« gagna un désert. Il y avait alors un vaste désert appelé « Vosge, dans lequel se trouvait un château détruit autrefois, « et qui, d'après la tradition des vieillards, portait le nom « d'Anagrates. Malgré la profondeur de cette âpre solitude « et les rochers dont elle était hérissée, le saint homme s'y « fixa avec ses disciples, contents de la chétive nourriture qu'ils « y trouvaient.... (1). Mais comme le nombre de ses moines « augmentait, il (Colomban) commença à chercher, dans « le même désert, un lieu plus commode pour y construire « un monastère. Il découvrit un château autrefois très-bien « fortifié, éloigné d'Anagrates d'environ huit milles, et « appelé anciennement Luxovium : des eaux chaudes y étaient « recueillies avec beaucoup d'art. La forêt voisine était « remplie d'idoles en pierre, auxquelles les païens avaient « rendu autrefois un culte profane et dégradant (2). »

Quelque temps après, saint Colomban fonda un autre monastère dans un lieu également désert, et auquel la

(1) .... Obtemperavit Regis persuasionibus, eremumque petivit. Erat enim tunc vasta eremus Vosagus nomine, in qua castrum dirutum olim, quod antiquorum traditio Anagrates nuncupabant. Ad quem vir sanctus cum venisset, licet aspera vastitate solitudinis et scopulorum interpositione loca aspera essent, ibi cum suis resedit parvo alimentorum solamine contentus, ... V. Vita Columbani abbatis; auctore Jona Monacho Bobiensi fere æquali, dans Mabillon, Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti, t. II, p. 8.

(2) Cumque jam multorum monachorum societate densaretur, cœpit cogitare ut potiorem locum in eadem eremo quæreret, quo monasterium construeret. Invenitque castrum firmissimo munimine olim fuisse cultum, a supradicto loco distans plus minus octo millibus, quem prisca tempora Luxovium nuncupabant: ibique aquæ callidæ cultu eximio constructæ habebantur. Ibi imaginum lapidearum densitas vicina saltus densabat, quas cultu miserabili rituque profano vetusta paganorum tempora honorabant. V. A. S. O. S. B., t. II, p. 10.

beauté de ses eaux avait fait donner le nom de *Fontanas* (1).

Plusieurs faits rapportés dans les biographies de saint Colomban et de saint Amé fournissent des renseignements précieux sur l'état des Vosges. Caramtocus, abbé du monastère de *Salicis* (2), ayant appris la détresse dans laquelle se trouvaient saint Colomban et ses disciples, ordonna au cellérier Marculf de charger quelques chariots de provisions et de les conduire dans la solitude où se trouvaient les religieux. Or, Jonas rapporte que les forêts étaient si épaisses et le pays tellement sauvage, que Marculf ne put parvenir à trouver un chemin pour arriver jusqu'à saint Colomban. En parlant du lieu où celui-ci demeurait, l'agiographe emploie les mots *intrà eremi vastitatem* (3).

Jonas parle souvent des promenades solitaires de son maître dans l'épaisseur des forêts (4). Il rapporte que le saint abandonna ses disciples pendant quelque temps et se retira dans une caverne, et les expressions qu'il emploie font voir combien le pays était encore sauvage : « Rursumque « recessit a cellula, longiorique via vasta eremi penetrans, « reperit saxum immane præruptaque rupis latera, aspera « scopulis terga avia hominibus (5). » Les mots *désert* (*eremus*) *et solitude* (*solitudo*) reviennent sans cesse sous la plume de Jonas, qui se bornait à raconter ce qu'il avait appris de saint Colomban lui-même ou de quelques-uns de ses disciples (6).

Le moine contemporain qui a écrit la vie de saint Amé

(1) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9.

(2) Ce monastère était situé au midi des Vosges, mais on n'en connaît pas l'emplacement d'une manière positive.

(3) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9 et 13.

(4) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9.

(5) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9.

(6) V. le même ouv., notamment p. 8 et 11.

s'exprime dans les mêmes termes, en indiquant l'état des Vosges, au moment où ce saint religieux y arriva (1).

On ne peut nier que les solitaires n'aient exécuté dans les Vosges de vastes défrichements, et Jonas, en racontant un miracle de saint Colomban, parle de la riche moisson qu'avait produite un champ nouvellement défriché, « ubi « et messium copiam novus ager locupletem dederat (2). » On sait d'ailleurs que les Colombanistes devaient journellement donner douze heures au travail des mains. Un jour saint Colomban, arrivant au monastère de *Fontanas*, trouva soixante moines occupés à sarcler, « reperitque « fratres sexaginta serculo terram excolere et semini futuro « confectis glebis arva parare (3). » L'ouvrage de Jonas fournit un grand nombre de détails qui se rapportent aux travaux agricoles des Colombanistes de Luxeuil (4).

A cette époque reculée, les vastes forêts qui couvraient les montagnes et presque toutes les vallées servaient de repaire à une foule d'animaux sauvages ou féroces. On y trouvait des aurochs, des chamois, des élans (5); dans la vie de saint Colomban, il est plusieurs fois question de loups et d'ours (6); et nous ferons même observer ici que les ours ne disparurent complètement dans les Vosges que vers le XVIe. siècle.

Quant à la nourriture dont usaient les solitaires et les habitants des cantons avoisinant les montagnes, elle était d'une grossièreté extrême. La vigne, qui, à cette époque, gagnait tous les jours du terrain vers le nord, était inconnue

(1) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 124.
(2) V. A. S. O. S. B. t. II, p. 11.
(3) V. le même recueil, t. II, p. 14.
(4) V. ibid., p. 11 et suiv.
(5) V. Schœpflin, Alsatia illustrata, t. I, § 14.
(6) V. A. S. O. S. B., t. II, *passim* et p. 9 et 13.

dans ces contrées, où l'on ne buvait guère que de la cervoise (1).

La vallée où s'élève aujourd'hui la ville de Remiremont n'était pas complètement déserte, quand saint Amé et saint Romaric vinrent y construire un monastère. Romaric y possédait une habitation, un *castrum*, qu'il tenait de ses pères, et dont il se réserva la propriété, quand il distribua ses biens aux pauvres, avant d'embrasser la vie monastique (2). Mais il est un fait également incontestable, et qui ressort d'ailleurs avec évidence des biographies de saint Romaric et de saint Adelphe, écrites toutes deux, comme nous l'avons dit, par un moine contemporain ; ce fait incontestable, c'est que tout le pays, à plusieurs lieues de distance autour de la ville actuelle de Remiremont, était alors complètement désert et inculte, et que la faible population que cette contrée avait conservée se trouvait réunie près du *castrum* d'Habend, qui appartenait à Romaric. Saint Adelphe, au rapport de son historien, errait souvent dans la vaste solitude qui environnait le saint Mont, *per eremi vasta* (3). Quand saint Arnoulf se disposa à quitter Metz, pour aller se fixer dans les Vosges, c'est encore le mot *eremus* qu'emploie son biographe pour indiquer le lieu de sa future demeure. Le même écrivain raconte ensuite que saint Romaric prépara une cellule à son ami dans la vaste solitude, *infra vasta eremi* (4). Cette expression revient de

(1) V. idem., p. 13 et 401. La vie de saint Romaric renferme deux passages, desquels il résulte que la nourriture des solitaires était extrêmement chétive, et que l'usage de la viande était à peu près inconnu parmi eux. V. id., p. 400.

(2) V. id., p. 400 et 577.

(3) V. id., p. 576.

(4) Ce biographe était contemporain. V. A. S. O. S. B t. II, p. 144 et 145.

nouveau quand il est question des cellules que saint Arnoulf fit construire dans un lieu fréquenté par les bêtes sauvages, « ad eremum properans, et inter bestias et feras sylvæ, « parvulis mansiunculis patratis, etc. (1). »

On la retrouve également à la page suivante, dans le récit de la translation du corps de saint Arnoulf. Saint Goëric, évêque de Metz, vint dans le désert (*ad eremum*), avec une foule de clercs et de laïques, chercher la dépouille mortelle de son prédécesseur; et le biographe rapporte un fait qui prouve que les Vosges étaient peu fréquentées, et que les voies romaines étaient alors presque détruites. Il raconte qu'au passage d'un ruisseau, dont les bords étaient escarpés et glissants, quelques-uns des hommes qui portaient la châsse se laissèrent tomber. Lorsque, vers l'année 664, on transporta de Luxeuil à Remiremont le corps de saint Adelphe, qui était mort dans la première de ces deux abbayes, le cortége qui accompagnait les reliques traversa le val d'Ajol, et l'agiographe n'y mentionne la rencontre d'aucune localité habitée (2).

Si des environs de Luxeuil et de Remiremont nous portons les yeux sur le val de Jointures (*Juncturæ*), ainsi appelé à cause du confluent de la Meurthe et de plusieurs ruisseaux, nous assistons à un spectacle semblable. Les biographes de saint Dié disent, il est vrai, que le saint évêque fut obligé plusieurs fois de changer de résidence, à cause de la méchanceté de quelques-uns de ses voisins, ou de la vénération que les peuples concevaient pour lui; mais il faut faire observer que toutes ces transmigrations de saint Dié eurent pour théâtre non le massif des Vosges, mais les plaines qui le terminent au nord et à l'orient.

(1) V. id., p. 145.

(2) V. vita sancti Adelphii, A. S. O. S. B., t. II, p. 577.

Il serait peut-être impossible d'affirmer que la vallée supérieure de la Meurthe fût complètement déserte au commencement du VIIe. siècle. Il est certain, en effet, que les voies romaines étaient encore visibles, et le diplôme accordé par Childéric II à saint Gondelbert en mentionne quelques-unes ; il est également certain que plusieurs lieux avaient des noms particuliers ; mais il n'en est pas moins vrai que cette contrée presqu'entière appartenait au fisc royal, ce qui indique d'une manière suffisante qu'elle était à peu près complètement déserte et inculte. Les puits salés qui avaient peut-être été exploités pendant la période gallo-romaine, sur le territoire des communes actuelles de St.-Blaise et de St.-Michel, et à peu de distance du lieu où s'éleva l'abbaye du Moyen-Moutier, étaient entièrement inconnus à cette époque, et ce qui le prouve, c'est qu'ils furent retrouvés ou découverts pour la première fois peu de temps après l'établissement des solitaires (1).

Il paraît qu'avant l'arrivée de saint Gondelbert il existait, non loin du confluent de la Meurthe et des ruisseaux dont nous avons parlé, une église et quelques habitations. C'est du moins ce que rapporte un chroniqueur du XIIIe. siècle, Richer moine de Senones (2), dont nos adversaires veulent bien admettre le témoignage, quand il s'agit de faits qui semblent démentir les traditions généralement accréditées. Quelle était l'origine de cette église et de ces habitations ? Quelques-uns, notamment M. Gravier, pensent qu'il faut voir dans cet établissement les domaines de Cosle et de Gleni, qui appartenaient à l'église de Reims. Mais il est

(1) V. le plus ancien biographe de saint Hidulf dans l'*Historia mediani monasterii in Vosago* de Dom Humbert Belhomme, p. 62.

(2) V. Chronicon Senonense, lib. I, cap. 2, dans les Preuves de l'Histoire de Lorraine, par Dom Calmet; 1re. édit., t. I, col. IV, ou dans le Spicilège de d'Achéry, t. III.

plus probable qu'il avait été créé, peu avant l'arrivée de saint Gondelbert, par une colonie de moines colombanistes, partis de Luxeuil ou de Remiremont.

On sait que l'archevêque de Sens, saint Gondelbert, au moment où il fonda le monastère de Senones, c'est-à-dire vers l'année 661, obtint du roi Childéric II la concession d'un vaste territoire, appartenant au fisc et situé à l'ouest du Donon. Nous n'entreprendrons pas d'analyser ici le diplôme renfermant cette concession; mais il suffit de le lire pour voir que toutes ces terres étaient abandonnées. Il est vrai, comme nous l'avons fait remarquer tout à l'heure, que les lieux, les cours d'eau et les montagnes portent des noms, ce qui s'explique quand on voit que trois anciennes routes traversaient cette contrée; mais il n'est fait mention d'aucune métairie, d'aucune habitation, à l'exception cependant d'une sorte de ferme, que le diplôme appelle *Pertulum Villare;* encore est-il possible que cette ferme ne fût plus cultivée. Les mots *Foreste abitatione*, qui se rencontrent également dans le diplôme, peuvent aussi désigner quelque métairie; au surplus il ressort du contexte de cette pièce que le fisc n'abandonnait guère au métropolitain de Sens que des terres vagues et sans valeur (1).

Nous en dirons autant du diplôme donné à saint Dié, quelques années plus tard, par Numérien, métropolitain de Trèves. Ce diplôme sert à établir les trois faits suivants: 1°. saint Dié avait obtenu du fisc royal une concession de terres dans la vallée supérieure de la Meurthe. 2°. Il n'avait point trouvé dans ces lieux plusieurs églises déjà construites; mais il avait édifié lui-même des églises

(1) On peut voir ce diplôme dans les *Annales Benedictini* de Mabillon, t. I, p. 693, ou dans les preuves de l'histoire de Lorraine par Dom Calmet, 1re. édit., t. I, col. 258 et 259.

(*basilicas*) et deux monastères (monasterium et septa cœnobii). 3°. Ces fondations avaient eu lieu dans un désert, « intra eremi secretum locum nuncupante Galileaa, quod « prius Juncturas vocabatur (1). »

Ces extraits des auteurs ou des diplômes contemporains nous semblent suffisants pour mettre notre opinion à l'abri de toute attaque. Nous devons cependant encore repousser une objection, tirée de quelques passages des agiographes du VIIe. siècle. Ces écrivains mentionnent plusieurs fois, dit-on, le peuple qui habitait la contrée dans laquelle s'élevaient les nouveaux monastères. Saint Hidulf est immédiatement entouré d'une foule de disciples; quand le corps de saint Adelphe fut proche de Remiremont, le peuple vint à sa rencontre; saint Amé fut envoyé dans les Vosges pour exhorter les peuples à la pénitence, et quand il eut rendu le dernier soupir, il fut pleuré par ceux qui habitaient les environs du monastère que nous venons de nommer. Tous ces faits sont vrais, mais ils ont été mal compris. Les nombreux disciples de saint Hidulf accouraient de tous les pays voisins des Vosges; ce n'est pas dans les profondes vallées des montagnes, mais dans les bourgades situées à leurs extrémités, soit dans la vallée du Rhin, soit vers les villes actuelles de Rambervillers et de Mirecourt, que saint Amé fut envoyé pour prêcher la parole de Dieu; enfin, au moment de la mort de ce saint, et de la translation de saint Adelphe, il s'était déjà formé autour des monastères des agglomérations assez considérables de population; nous ne le nions pas, et le fait résulte évidemment d'une foule de passages que nous ne pouvons citer dans ce mémoire.

(1) Ce diplôme est imprimé dans l'ouvrage de Dom Calmet, preuves, t. I, col. 259 et 260.

Nous ne dirons rien des autres fondations monastiques qui eurent lieu dans les Vosges après celles dont nous venons de rappeler l'origine. Nous avons voulu, en effet, n'employer que des écrits ou des diplômes contemporains pour appuyer nos assertions, et nous serions obligé de nous écarter de cette règle, si nous voulions parler de plusieurs autres abbayes. Mais les faits que nous avons rapportés, et qui sont incontestables, suffisent, nous l'espérons du moins, pour prouver qu'au commencement du VIIe. siècle le centre de la chaîne des Vosges était à peu près complètement inculte et inhabité, et que les premiers solitaires furent les créateurs de la prospérité de cette province. Ils défrichèrent et assainirent les vallées ; ils attirèrent autour des abbayes et même de leurs nombreux prieurés, une population agricole et industrieuse, qui vint chercher dans les montagnes une sécurité qu'elle ne trouvait pas dans la plaine. Ainsi furent fondées les villes de Luxeuil, de Remiremont, d'Epinal, de Saint-Dié, les bourgs de Senones, d'Etival et de Moyen-Moutier. Mais cette prospérité fut l'œuvre de longs et d'infatigables efforts. Il fallut plusieurs siècles pour que les Vosges devinssent une contrée peuplée et productive, pour que l'agriculture s'y développât, pour que les sapins fissent place aux moissons et aux pâturages. Au commencement du IXe. siècle, plus de deux cents ans après l'arrivée de saint Colomban et de ses disciples, les princes carlovingiens se rendaient encore dans les Vosges, pour chasser les loups, les cerfs, les ours et les aurochs, au milieu des forêts profondes qui couvraient cette sauvage contrée. Ces grandes chasses, exécutées par les Carlovingiens, prouvent que la chaîne de montagnes dont nous parlons était encore bien peu peuplée et que les cultures n'y avaient pris qu'un développement très-restreint. Eginhart, en parlant des Vosges, se sert

des mots *Vosegi saltum atque secreta. Vosagi lustra et Vosagi latissimam vastitatem* sont des expressions employées par l'auteur anonyme de la vie de Louis-le-Débonnaire.

A une époque plus récente, le massif des montagnes ne renfermait encore qu'un petit nombre d'habitants. Lorsque l'évêque de Metz Thierry I commença, en 980, la fondation de la ville d'Epinal, en y construisant une église dans laquelle il transféra le corps de saint Goëric, il n'y avait dans ce lieu que cinq *mansiones*, qui dépendaient de la paroisse de Dognéville. Bruyères n'était qu'un hameau appartenant à l'abbaye de Remiremont. Le château d'Arches ne date que de 1080. Au XIe. siècle, Rambervillers n'avait d'autres fortifications que des haies et des palissades. Les écrivains du moyen-âge ne nomment guère les Vosges, sans joindre au mot *Vosagus* la qualification de bois, de désert, de forêt (1). Le moine Richer, que nous avons cité plus haut, a tracé une description de ces montagnes, et cette description prouve qu'au XIIIe. siècle elles étaient encore bien désertes et bien sauvages.

« Est autem, dit-il, terra ista excelsis montibus occupata, « rupibus immanissimis veluti quædam castra in ipsorum « montium cacuminibus naturaliter positis, ipsos montes « faciunt suo aspectu horribiliores. Inter ipsos arduos, « ut diximus, montes, quædam valles profundissimæ cer- « nuntur, quæ nemoribus abietinis ista consitæ sunt, « ut sua nigredine etiam horrorem plurimum incutere vide- « antur : prætenduntur enim dicti montes in longum per « quatuor dæitarum spatium, in latitudine vero vix sex « milliaribus vel septem dirimuntur (2). »

(1) V. Schœpflin, Alsatia illustrata, t. I, § 5.
(2) V. Chronicon Senonense, lib. I, cap. 2.

NOTICE

SUR

UNE PIERRE TOMBALE

DE SAINT-OUEN-EN-BELIN ;

Par M. HUCHER ,

Membre de l'Institut des Provinces et de la Société française.

A Messieurs les Membres de la Société française.

MESSIEURS ,

J'ai cru vous être agréable, en vous présentant le calque fidèle , d'un monument fort remarquable et généralement inconnu.

Il est surprenant, sans doute, qu'à deux myriamètres au plus de notre cité il ait existé un objet de cette importance , sans que les historiens du pays , *Le Paige* , *Pesche* , etc. , en aient même signalé l'existence. Que de richesses de ce genre sont encore enfouies dans nos campagnes ! A mesure que les arts du dessin se répandront dans les masses , *les*

procédés d'estampage et de moulage se perfectionneront, et nos musées s'enrichiront ainsi de chefs-d'œuvre ignorés, en même temps que l'histoire du pays se complètera par les *monuments* encore inconnus ou imparfaitement étudiés.

En effet, que peut le crayon, même le plus habile, en présence de notre pierre tombale ? J'imagine que plus d'un touriste archéologue, jeté par un heureux hasard dans la petite commune de Saint-Ouen, en aura tenté la reproduction par le dessin ; mais bientôt le temps, ce maître souverain, lui aura fait jeter bien loin son crayon rebelle, et c'est tout au plus s'il aura pu emporter une idée fugitive et fort incomplète de notre chef-d'œuvre.

L'estampage, au moyen de la pierre noire ou de la plombagine, abrège l'opération et donne à la reproduction une fidélité qui laisse loin derrière elle les meilleurs dessins.

Le calque que j'ai l'honneur de vous présenter a été obtenu par le frottement de la *pierre noire du charpentier* sur le papier.

Je préfère à tout autre ce dernier moyen, comme le plus expéditif et le plus précis, et parce qu'il est praticable en tous lieux, même dans les plus minimes bourgades.

Il n'a pas été nécessaire, d'ailleurs, d'opérer sur la feuille entière. Le calque a été fait sur 24 morceaux de papier de la dimension ordinaire, ce qui a rendu son transport très-facile ; et c'est rentré chez moi, que j'ai réuni les éléments divers. Au moyen de quelques points de repère l'assemblage a pu s'effectuer assez parfaitement pour rendre invisibles les lignes de soudure.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer qu'une semblable opération n'est praticable que si la pierre tombale a perdu le mastic bitumineux qui remplit d'ordinaire ses intailles ; dans le cas présent, M. le curé de Saint-Ouen avait, de longue date, dégagé la pierre des derniers vestiges d'enduits

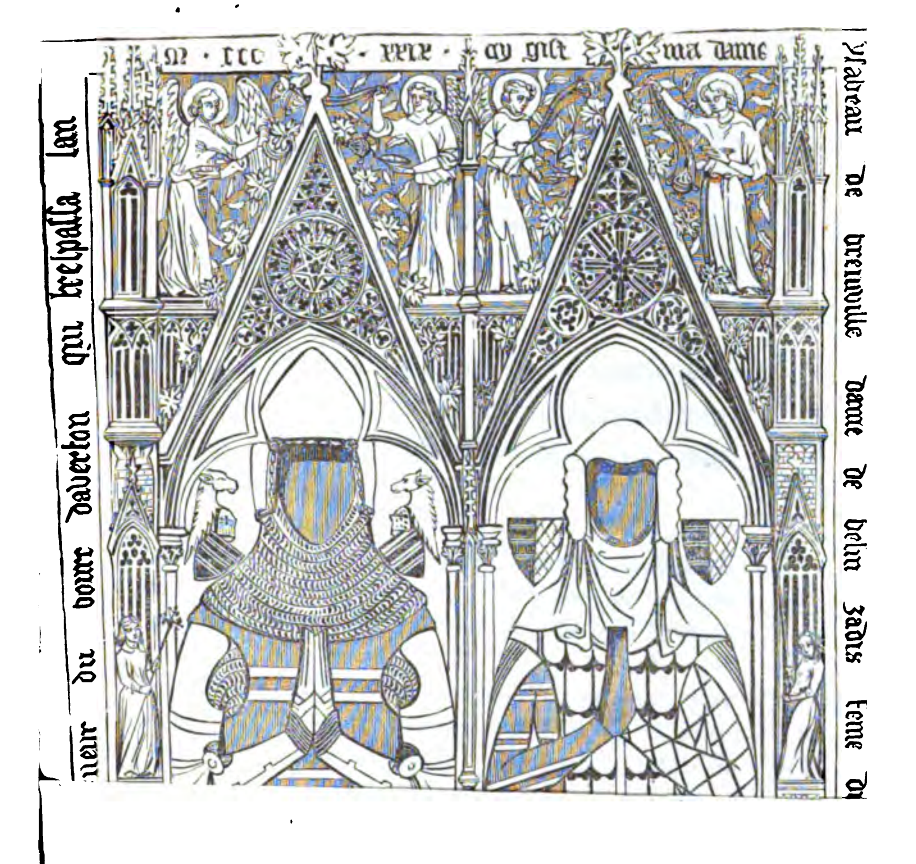
qui pouvaient s'y trouver. — Ce ne serait pas ici le lieu de lui faire un crime d'une opération qui a rendu possible notre travail d'estampage.

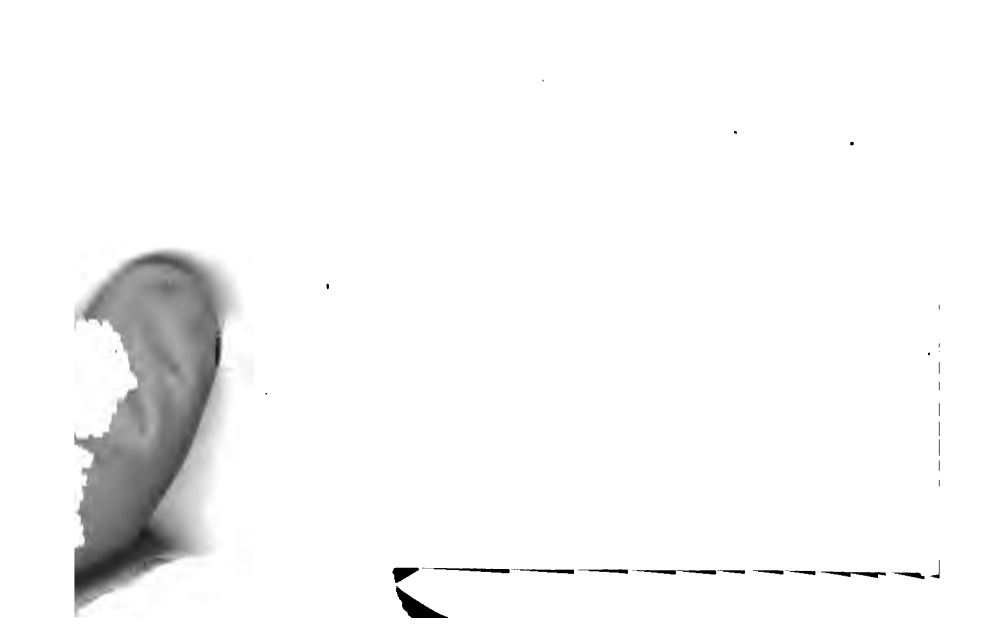
La pierre tombale est divisée, comme vous le voyez, en deux arcatures ogivales, trilobées ; de riches pinacles présentant les distributions habituelles à l'architecture du XIVe. siècle, abritent deux personnages en costume d'apparat : celui de gauche, représentant un chevalier armé de toutes pièces, est André d'Averton, sire de Belin, l'autre est Isabeau de Breinville (sic), sa femme.

Voici ce que dit Le Paige de ces deux personnages ; on n'est pas plus laconique :

« André d'Averton, sire de Belin par héritage en 1312,
« épousa Isabeau de Brainville : on voit *leurs tombeaux*
« dans un caveau situé sous le grand autel et partie sous
« le sanctuaire de l'église de Saint-Ouen-en-Belin, *avec une*
« *inscription gravée sur une tombe* transportée, en 1768,
« dans la chapelle de Belin, attenante à l'église, à la
« réquisition du seigneur de Belin, par ordonnance du
« seigneur évêque du Mans ; pour la décence du sanctuaire
« et la commodité du service divin. »

On pourrait croire que Le Paige a vu notre pierre tombale ; les expressions que nous avons soulignées semblent l'indiquer, ou bien n'a-t-il écrit son article généalogique des sires de Belin que sur des notes et des mémoires qui lui auraient été communiqués ? Quoi qu'il en soit, il est certain que nos pères ne sentaient pas, comme nous, l'importance qui s'attache aux monuments historiques, et le parti qu'on en peut tirer pour la connaissance des mœurs, et du costume au moyen-âge ; aussi trouvons-nous à glaner derrière eux, bien des faits qu'une étude plus sévère et une critique plus exercée leur aurait fait recueillir avec empressement.


M · CCC · XXIX · cy gist ma dame
Ysabeau de Brenville dame de Belin jadis feme de
neur du bourne daverton qui trespassa lan



Une inscription, en gothique allemand de beau style, sert de bordure extrême au sujet ; elle est ainsi conçue :

: cy gist monsēur andrieu daverton jadis seigneur du bourc daverton qui trespassa lan M. CCC. XXIX :

: cy gist ma dame ysabeau de breinville dame de belin feme dudit mousēur andrieu la quelle trespassa lan M. CCC. XCIIII. priez dieu pour leurs âmes.

Cette inscription est curieuse à plus d'un titre, puisqu'elle fixe l'époque du monument et précise la date de la mort de deux personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire locale (1).

Andrieu d'Averton nous présente l'aspect fidèle d'un chevalier du XIV[e]. siècle, équippé de pied en cap ; il porte en tête le *pot de fer* conique, identique à celui du Prince Noir, dans l'effigie sculptée sur son tombeau à la cathédrale de Cantorbéry (1) ; comme ce dernier, son casque est relié au *camail* qui protège le col par un système de chaînettes très-caractérisé. Le *haubert*, ou plus spécialement le *haubergeon*, recouvre tout le tronc depuis la partie inférieure du visage qu'il encadre d'un austère ornement,

(1) Les sires de Belin jouirent, au moyen-âge, de quelque célébrité ; Baudouin et Gui de Belin suivirent, en 1250, le roi Louis IX à la Terre-Sainte et devinrent l'un sénéchal, l'autre connétable de Chypre. — *Essai sur la statistique de l'arr. du Mans, par Th. Cauvin*, 1833.

(2) Histoire pittoresque d'Angleterre publiée par Mainguet, 1837. — T. 2, p. 169.

jusqu'aux deux tiers des cuisses. Il est impossible de voir si notre chevalier portait snr la poitrine le *gambeson*, sorte de vêtement piqué qui protégeait le corps contre les meurtrissures du *plastron*, plaque de fer placée d'ordinaire sous le haubergeon (1).

Le seul vêtement apparent et qui recouvre tous les autres jusqu'à mi-cuisses, est la *cotte d'armes* chargée du blason du chevalier et se terminant en lambel, c'est-à-dire en lanières crénelées de 10c. de longueur, — Le blason très-caractérisé est *de...... à trois jumelles de......* Les émaux manquent naturellement, puisqu'il s'agit d'une représentation lapidaire ; — mais l'on sait que les seigneurs d'Averton portaient de *gueules à trois jumelles d'argent*. Toutefois, je ferai remarquer que le fond a été champlevé partout où devait se trouver l'émail *de gueules* ; n'est-il pas dès-lors permis de penser qu'un mastic coloré en *rouge* a pu avoir été coulé dans toutes les surfaces ainsi abaissées ? les jumelles empruntaient leur *argent* au ton même de la pierre.

La *ceinture militaire* large d'environ 4c. entoure le bas des reins et la naissance des cuisses du personnage ; elle paraît ornée de pierreries, ou tout au moins de rosaces émaillées, enchâssées dans des articulations de métal, selon l'usage du temps ; elle soutient d'un côté, la *dague de miséricorde*, de l'autre l'*épée* à deux tranchants : par-dessus celle-ci, du côté gauche du personnage, l'on voit appendu l'*écu* du chevalier, blasonné comme la cotte d'armes.

Des *brassards* avec *cubitières* articulées protègent les bras; au défaut de l'aisselle, on voit paraître le haubergeon ; les jambes sont couvertes *de plates* nommées *cuissards*, *genouillères*, *grévières et sollerets ;* derrières les cuisses ou

(1) Tous ces détails sont très-bien caractérisés dans l'effigie déjà citée du Prince Noir.

voit paraître le *cuir gamboisé* placé directement sur la peau, les pieds du personnage sont appuyés sur un lion (1).

L'effigie de la dame de Belin n'est pas moins compliquée de détails intéressants ; elle a la tête couverte et la figure littéralement encadrée dans *un camail* : le costume des femmes a toujours suivi, de loin ou de près, celui des hommes.

La taille et les hanches sont comprises dans cet élégant vêtement qui, sous le nom de *surcot*, a eu le privilège de parer la beauté depuis Saint Louis jusqu'au milieu du XVe. siècle. Rien de plus élégant, en effet, que ce vêtement qui dessine et effile la taille, puis l'encadre et la voile à demi dans deux espèces d'ailerons ; la partie antérieure, celle qui descend de la gorge sur le ventre est composée d'une plaque de fourrure de menu vair ; cette même fourrure orne l'intérieur des ailerons ; les bras de la dame de Belin et les faces latérales du surcot portent, d'un côté le blason d'Averton, et de l'autre celui de Breinville qui est composé *de frettes* ; une sorte de galon orné entoure les hanches et a l'air de tenir la place de la *ceinture militaire* des chevaliers ; n'a-t-on pas vu les dames romaines de l'époque d'Elagabale disposer leurs cheveux en forme de *casque* (2) ?

La robe de la dame de Belin n'offre aucune particularité remarquable ; fort longue et très-ample dans la partie inférieure, elle lui couvre, à moitié, les pieds qui ont dû être colorés, car le fonds en est champlevé.

Les deux personnages ont les mains jointes sur la

(1) Voir la pierre tombale de Geoffroy de Charny. Willemin, pl. 125 des monuments français inédits. La nôtre lui ressemble sur plusieurs points, seulement elle est beaucoup plus importante.

(2) Voir les médailles de Julia Paula, Julia Mœsa, etc.

poitrine : celles de la femme qui étaient *en marbre blanc*, comme celle du mari, ont disparu (1).

De chaque côté de leur tête, figure un petit écu aux armes réciproques du chevalier et de sa dame. Le cimier du casque qui surmonte les *écus en tournois* du chevalier représente un âne, plutôt qu'un cheval, dont la peau se termine en lambrequins ; à la vue d'un sceau d'un autre André d'Averton fils de celui dont nous parlons, sceau appendu à une charte datée du 23 décembre 1373, Gaignères, cet infatigable collectionneur, avait pensé de même que le cimier du casque représentait un âne (2). L'explication de ce symbole, au moins singulier, reste à trouver (3).

Nous avons à parler maintenant des accessoires de notre pierre tombale.

Un système de fenestrages découpés d'une manière admirable, décore les côtés des personnages ; sous ces espèces de niches à pinacles particulières aux pierres tombales du XIVe. siècle, l'on voit une série de six petits personnages, espèce d'acolytes d'une cérémonie funèbre ; le premier à gauche, porte la croix processionnelle, le second, au-dessous, un livre fermé, le troisième, qui parait être une femme, un livre ouvert, à fermoirs ; le premier à droite soutient un flambeau, le second plonge l'aspersoir dans un vase d'eau bénite, le dernier lit dans un livre.

Ces niches à pinacles paraissent représenter les travées

(1) Il est probable que les deux figures étaient également en marbre blanc ; elles ont disparu comme les mains de la femme : un creux de deux ou trois centimètres en occupe la place.

(2) Cartulaire renfermant l'analyse des pièces du chartrier de l'abbaye de la Couture du Mans. — Bibliothèque Nationale, Manusc.

(3) L'âne pourrait être considéré comme figurant ici l'emblème de la tempérance.

d'une église, d'autant qu'elles sont surmontées d'autres fenestrages et terminées par un faisceau de clochetons. De chaque côté des deux pinacles principaux qui abritent le sire et la dame de Belin est un ange encensant d'une main et portant de l'autre une navette à encens. Ces quatre anges nimbés complètent la décoration du monument.

On a pu apprécier l'importance de notre pierre tombale au point de vue du costume : il nous serait également facile de vous faire comprendre qu'un monument qui résume, dans un espace restreint, la plupart des combinaisons architecturales du XIVe. siècle est digne à cet égard aussi, de tout votre intérêt.

Voici ce que dit M. Pottier qui a illustré Willemin d'un texte si précieux, au sujet des détails d'architecture de la pierre tombale de PIERRE DERBICE, *bourgeois* de Troyes, décédé en 1348. — Pl. 124 de cet ouvrage.

« Une remarque qui peut n'être pas sans intérêt, parce « qu'elle témoigne jusqu'à quel point, au moyen-âge, « toutes les parties de l'art étaient intimement unies « entr'elles, et comment procédant d'un type commun « elles arrivaient à se formuler en productions variées, mais « non dissemblables, c'est que ces compositions architec- « turales employées sur les tombeaux à former l'entourage « des figures qui y sont représentées ont leurs types « correspondants dans les décorations analogues dont on « en encadrait, sur les vitraux, les personnages pieux ou « sanctifiés que l'église offrait à la vénération des fidèles ; « c'est, en outre, que ces deux systèmes nés ensemble « d'une même donnée, fleurirent, se perpétuèrent de « siècle en siècle et moururent ensemble ; de telle sorte « qu'à la vue des riches intailles couvrant les dalles « mortuaires, on peut établir *à priori*, quelle était, à « la même époque, la décoration adoptée pour l'enca-

« drement des grandes figures peintes sur les vitraux et « réciproquement. »

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en rendant hommage au zèle qu'a déployé M. le curé Prémartin pour la conservation de notre monument.

Placée entre la sacristie et l'autel ; et enchâssée parmi les dalles du sanctuaire, cette pierre était incessamment foulée au pieds ; toutefois, le peu de largeur de la porte de la sacristie et d'autre circonstances favorables à sa conservation, avaient limité l'usure à une zône d'environ 30 ou 40^{c}.

M. le curé la fit lever au mois de mars 1844 et placer verticalement dans le mur du sanctuaire ; tous les amis des arts et des sciences historiques applaudiront à cette excellente mesure.

Voici les deux procès-verbaux qui donnent les motifs et la date de ce déplacement :

Extrait du procès-verbal d'une séance en date du 1er janvier 1844, du conseil de fabrique de l'église de Saint-Ouen-en-Belin, canton d'Ecommoy, arrondissement du Mans, département de la Sarthe.

—

« Le lundi premier janvier mil huit cent quarante-quatre, « le conseil de fabrique de l'église de Saint-Ouen-en-Belin, « dûment convoqué et réuni au presbytère, lieu ordinaire « de ses séances : étaient présents M. Prémartin président ; « MM. Bourge, maire ; Gaignon, trésorier ; Cornille, Chesneau « et Laiguillon, conseillers.

« M. le président ayant ouvert la séance, a proposé à « l'assemblée de faire lever la pierre tombale qui recouvre « le caveau où reposent les ossements de M. de Belin

« avec ceux de son épouse ; attendu que cette pierre est « continuellement détériorée par le frottement des pieds de « ceux qui entrent et sortent de la sacristie : et, afin de « conserver aux arts et à la postérité un monument aussi « précieux par la richesse de ses ornements que par le « fini de son travail, il serait bon de le lever et de l'adosser « à la muraille, directement au-dessus dudit caveau.

« Cette demande ayant été prise en considération, le « conseil a jugé à propos de faire exécuter ce déplacement « le plutôt possible, l'épitaphe (1) qui est adossée à la « muraille au-dessus dudit caveau sera enlevée et placée « au côté opposé, pour faire face à la pierre tombale.

« Fait à Saint-Ouen-en-Belin, les mêmes jours, mois « et an que dessus. »

Suivent les signatures.

Extrait du procès-verbal de levée de la sus-dite pierre.

« Le jeudi quatorze mars 1844, conformément à la « décision du conseil de la fabrique, en date du premier « janvier même année, en présence de MM. Louis « Prémartin, curé de cette paroisse, Pierre-Julien Bourge, « propriétaire, maire de la commune, Simon Gaignon, « propriétaire du lieu de la Papinière, marguillier, François « Cornille, cultivateur au lieu de la Poissonnière, Louis « Chesneau, rentier, domicilié au hameau du grand Chambron « et Louis, Laiguillon cultivateur au lieu du petit Aulnay, « conseiller, le sieur Réné Rottier dit la Jeunesse, âgé « de 61 ans, maître maçon domicilié au lieu des petits « Boulays commune d'Ecommoy, avec Jean Cartereau,

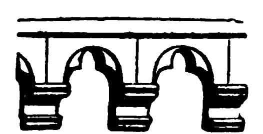
(1) Cette épitaphe, dont nous n'avons pas parlé, est récente ; elle présente peu d'intérêt.

« journalier, domicilié au bourg d'Ecommoy, après avoir « dégagé la pierre sus-mentionnée, l'enlevèrent de dessus « le caveau, vers les dix heures du matin. Le reste de « la journée se passa à disposer la muraille pour recevoir « la pierre.

« Le vendredi 15, les ouvriers disposèrent tous les « ustensiles nécessaires à la levée de la pierre, et le samedi « 16, vers onze heures du matin, elle fut levée sans « accident et placée debout où on la voit maintenant. Le « reste de la journée fut consacré à la sceller dans la « muraille; deux crampons en fer, forgés par le sieur « Leroux Maurice, maréchal au bourg, la retiennent à « la partie supérieure afin qu'elle ne puisse retomber en « avant.

« La pesanteur de cette pierre, dont la hauteur est de « 2m. 325, sur une largeur de 1m 315, est évaluée « par approximation à 850 kilog. »

C'est ici le lieu de manifester le vœu que MM. les curés du département de la Sarthe suivent l'exemple de M. PRÉMARTIN, et s'empressent de faire placer, dans les murs de leur église, les pierres tombales qui seraient encore enchâssées dans les dalles. Nous ne voulons pas croire, bien qu'on nous l'ait assuré, que l'un deux fait battre, chaque année, sa graine de trèfle sur une tombe offrant l'effigie bien conservée d'un ancien curé de la commune.



NOTICE

SUR

L'ÉGLISE DE LA RIVIÈRE;

(Lettre adressée à M. de Caumont)

Par M. Léo DROUIN,

Inspecteur de la Société française pour la conservation des Monuments, à Bordeaux.

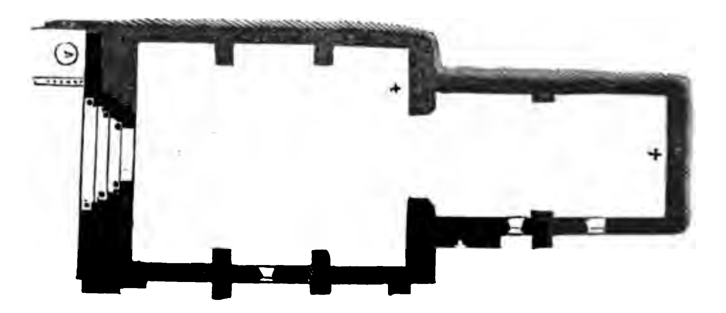
Dans une de mes dernières promenades artistiques et archéologiques j'ai rencontré, près de la route de Fronsac à St.-André-de-Cubsac, département de la Gironde, une très-petite église de campagne qui m'a paru digne d'attirer l'attention. Son aspect peu ordinaire, son clocher à triple pignon, son nom même m'ont fait présumer que j'étais en présence d'un des plus anciens monuments de la Gironde. Je veux parler de l'église de La Rivière.

D'abord, et à cause seulement de son nom, elle doit être antérieure aux deux églises qui l'avoisinent et qui sont en partie romanes : l'une, à l'est, se nomme *St.-Michel de la Rivière*, dont l'abside et le chœur sont du roman tertiaire ; l'autre, à l'ouest, *St.-Germain de la Rivière*, dont la façade est romane et le reste de la fin du XIIIe. siècle. Il me paraît donc évident qu'il faut accorder la priorité à l'église de

la Rivière. De plus, une ancienne tradition répandue parmi les paysans du pays, vient à l'appui de mon opinion. Mais ces deux jalons manquant, les caractères architectoniques sont là, et ils trompent rarement un œil exercé. Je dois vous prévenir, M. le Directeur, que je n'aurais pas eu l'idée de vous écrire à propos de si peu de chose, si je n'avais pas appris de la bouche du curé lui-même qu'il était sur le point de faire *restaurer* son église, et si je n'avais pensé que peut-être, vous et la Société française aidant un peu le comité archéologique de la Gironde, si, du moins, il veut s'en donner la peine, nous pourrions sauver ce monument de la destruction.

Je vous envoie ci-après *le plan*, une vue perspective, quelques détails et la description. Si vous les jugez dignes d'entrer dans le bulletin, j'en serais charmé.

Le plan, comme on peut le voir ci-joint, a une forme



PLAN DE L'ÉGLISE DE LA RIVIÈRE.

peu ordinaire. La nef est plus large que le chœur de près du double. Je ne ne connais qu'une seule église ayant cette forme aussi accentuée : c'est *Merlandes*, près de Périgueux ; quelques autres offrent bien un petit rétrécissement à partir du chœur, telles que *St.-Cipraise de la Lande*, Baneuil, etc., mais seulement de quelques centimètres.

La longueur totale dans œuvre est de		17m. 65 c.
Celle	de la nef	9m. 10
—	du chœur	3m. 65
—	du sanctuaire	4m. 10

Ce qui avec les 80 cent., qui est la largeur de l'arcade qui sépare la nef du chœur, forme une longueur totale de 17m. 65.

Largeur de la nef		7m. 14
—	du chœur et du sanctuaire	4m.

EXTÉRIEUR.

La façade et le flanc sud seuls sont visibles. L'abside



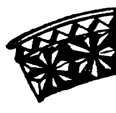
VUE DE L'ÉGLISE DE LA RIVIÈRE.

à chevet droit et le côté nord sont cachés par la maison curiale.

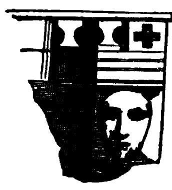
Façade à pignon obtus, surmonté d'une croix romane, portail plein-cintre, composé de trois arcades en retrait, reposant de chaque côté sur autant de colonnes, à chapiteaux presque cubiques sans ornements ; l'extrados de la grande

arcature seule est orné de dents de loup et de moulures très-communes dans le roman de tous les pays.

Je vous envoie un dessin de cette sorte de moulure, qui n'a encore reçu aucun nom positif, en vous priant de lui en donner un. Ce qui évitera une périphrase, chaque fois qu'on voudra la décrire.



Au-dessus du portail règne une corniche soutenue, par 13 modillons représentant des figures grossières, d'hommes et d'animaux, de croix, etc. Cette corniche est couverte de moulures que je n'ai rencontrées nulle part ; en voici un dessin.



Au-devant du portail, un porche en ruine sous lequel est pendue la cloche, fondue en 1841, TROP GROSSE POUR LES BAIES DU CLOCHER (voyez sa place dans le plan).

Le flanc sud offre peu d'intérêt. Quatre contreforts plats, trois autres contreforts plus modernes, voilà les seuls ornements ; mais une chose qui m'a paru digne de remarque, ce sont ces deux petites fenêtres percées près du toit et dont l'une, la plus éloignée de la façade, percée de bas en haut, éclaire le dessus de la voûte, tandis que l'autre, percée de haut en bas, et traversant cette voûte, éclaire l'intérieur de la nef. Cette dernière disposition se retrouve à l'église de *la Palud,* près d'Angoulême, église que vous avez visitée vous-même, et bâtie (suivant M. Michon) dans le X[e]. siècle. Trois autres fenêtres comparativement plus modernes éclairent, l'une la nef, les deux autres le chœur et le sanctuaire.

La partie la plus remarquable de ce monument, c'est le clocher arcade entre chœur et nef, parfaitement contemporain du reste de l'église. Il est composé de deux baies romanes, dont les archivoltes sont couvertes des mêmes ornements que

la grande arcade du portail, et de trois pignons surmontés de croix, semblables à celles qui sont au-dessus des pignons de la façade et de l'abside. Ce clocher fort rare, je crois, est d'une très-jolie tournure.

INTÉRIEUR.

L'intérieur est presqu'entièrement dépourvu d'ornements. Les voûtes déjà très-basses primitivement paraissent encore plus écrasées, par suite de l'exhaussement du sol; elles sont en berceau, ogivales, romanes pour la nef, et plein cintre pour le chœur et le sanctuaire. Les murs de la nef sont ornés, de chaque côté, de trois arcatures plein cintre reposant sur pilastres, avec corniche en simple tailloir tenant lieu de chapiteau.

Il en est de même des deux arcs doubleaux du sanctuaire et du chœur. L'arc doubleau entre nef et chœur et sur lequel s'élève le clocher, est très-étroit, 2m. 64 et bien plus bas que les deux voûtes qu'il sépare; c'est encore une circonstance fort rare que j'ai retrouvée à Merlandes et à St.-Capraise-de-la-Linde, dans le Périgord.

On voit contre le côté nord du chœur et sur une console un groupe, assez mal dessiné et sans caractère d'époque, représentant une descente de croix. Le Christ, presque de grandeur naturelle, étendu sur les genoux de la Sainte Vierge, entre saint Jean et sainte Magdelaine; un très-petit ange tient la main du Christ. Ce groupe provient de la chapelle du château de St.-Germain-de-la-Rivière. Les habitants disent qu'il représente le châtelain et son épouse, en adoration devant le groupe divin. Les deux personnages à genoux sont trop reconnaissables pour adopter cette tradition. Ce groupe, une statue de la Sainte Vierge du XVIe. et un bon tableau au fond du sanctuaire, copié, je crois,

d'après Restout, sont les seuls ornements de cette église, qui offre tous les caractères du commencement du XI[e]. siècle; car je ne peux adopter l'opinion de M. Michon sur l'église de la Palud.

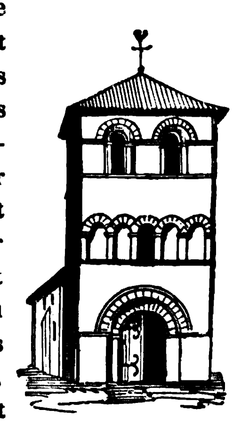
M. le curé de la Rivière m'a montré, dans la sacristie, une croix de procession en cuivre repoussé et doré. D'un côté un crucifix les pieds croisés ; de l'autre cinq médaillons un à chacune des extrémités, qui sont en forme de fleurs de lys, et l'autre au milieu : celui-ci représente la Sainte Vierge tenant sur ses bras l'enfant Jésus; celui du haut l'aigle, de gauche le lion, du bas l'ange et de droite le bœuf, tous nimbés. Je crois qu'il est rare de trouver les attributs des évangélistes entourant l'enfant Jésus et sa mère (J'avais déjà rencontré, à Loupiac (Gironde), sur un chapiteau roman, et à Clermont de Beauregard (Dordogne), sur une croix processionale du XIII[me]. siècle, les mêmes attributs, mais entourant l'*agneau* nimbé). Le reste de la croix est couvert d'arabesques et je ne la crois pas antérieure au XVI[me]. siècle.

Maintenant voici, M. le directeur, ce que les habitants, aidés de M. le curé, dont le zèle est je crois peu opportun dans cette occasion, ont fait et se proposent de faire encore. (Je dois dire pour mémoire qu'il n'y a que 300 âmes dans la commune et que ces 300 âmes sont presque toutes réunies autour de l'église). Ils ont fait fondre une cloche beaucoup trop grosse pour leur joli clocher, de sorte qu'ils l'ont pendue sous le hangar qui précède la porte.

Maintenant ils saignent à qui mieux mieux leur bourse pour faire bâtir un clocher en avant de la façade, démolir celui qui existe, élargir et exhausser l'arc doubleau qui est au-dessous, et probablement d'autres choses encore. Le projet est fait, ils ont un *architecte*, il ne leur manque que l'argent,

et le curé m'a assuré que les habitants ont trop d'amour propre pour laisser inachevée une si belle et si louable entreprise. J'ai demandé grâce pour le clocher, j'ai demandé grâce pour l'arc doubleau, pour la façade, pour tout, rien probablement ne me sera accordé, peut-être que si cette notice était insérée dans le bulletin, j'obtiendrais quelque chose avec le numéro en main.

Je ne connais pas le projet de l'architecte, mais il est probable que son clocher ne sera nullement en rapport avec le style du reste de l'église et que probablement il coûtera fort cher. Je vous envoie un projet que j'ai fait moi-même à la hâte et d'après l'avis de MM. de Gourgue et Des Moulins; c'est du roman pillé sur les églises des environs de La Rivière et un clocher porche dans le style de ceux de notre pays; les moulures seraient exactement copiées sur celles de l'église et la corniche qui est au-dessus du portail actuel servirait pour orner la façade du clocher, car il est probable qu'il faudra démolir ou du moins cacher le pignon. Je ne suis pas architecte et par conséquent il faudrait, dans le cas où vous jugeriez mon projet convenable, que je le fisse exécuter, avec un devis, par un architecte; si vous ne le jugez pas bon', ayez la bonté de me dire quelles seraient vos idées à cet égard. Je crois que muni d'un projet joli, bien conçu et peu cher, jobtiendrais quelque chose du maire et du curé.



Ils ont fait une cloche trop grosse pour le clocher actuel, il leur faut donc un clocher pour leur cloche; ils n'en démordront pas, mais je voudrais conserver le petit bijou qui existe.

NOTE

SUR DES CARREAUX DE TERRE CUITE

EMPLOYÉS

AU PAVAGE DE DEUX ÉGLISES

DU XIe. SIÈCLE;

Par M. A. DIGOT,

Membre de l'Institut des Provinces, Inspecteur de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, à Nancy.

Le numéro 5 du *Bulletin monumental*, publié au mois d'août 1848, renferme des détails curieux sur les carreaux en terre cuite et vernissée que l'on employait, au moyen-âge, pour former le sol des édifices religieux et même civils. J'ai pensé que l'on accueillerait, avec intérêt, une note sur des carreaux analogues, que j'ai découverts dans deux églises construites avant la fin du XIe. siècle. Il est évident, en effet, que les questions qui se rattachent au pavage des églises anciennes, n'ont pas encore été suffisamment étudiées, et tout ce qui peut servir à résoudre ces questions doit être reçu favorablement. D'un autre côté, les carreaux que j'ai trouvés, me semblent plus

anciens que ceux dont le *Bulletin monumental* a reproduit la figure.

La chapelle que la célèbre comtesse Sophie éleva vers l'année 1080, dans le château que les comtes de Bar possédaient à Mousson, et qui renferme un font baptismal publié dans le *Bulletin* (tome III, 2ᵉ série), la chapelle de Mousson, dis-je, paraît avoir été pavée en carreaux vernissés, dès l'époque de sa construction. Je n'ai pu retrouver dans le pavé actuel que deux de ces anciens carreaux; mais on voit les débris de beaucoup d'autres sur le petit plateau où s'élève la chapelle.

Ces carreaux ont environ 14ᶜ. sur chaque face; leur épaisseur est d'un peu plus de 2ᶜ. Ils sont couverts d'un vernis fort brillant et très-bien conservé. L'un de ces carreaux offre des feuillages d'un jaune pâle, sur un fond brun. Au milieu de l'autre, on voit représentés, également en jaune pâle, mais sur un fond brun-rouge, deux oiseaux d'une forme assez singulière, qui paraissent becqueter une fleur





placée entr'eux. Dans les angles du carreau se trouvent d'autres ornements peu remarquables.

Je ne sais si les archéologues partageront mon opinion, mais ces carreaux vernissés me semblent remonter au XIIᵉ. siècle; je serais même porté à les croire aussi vieux que la chapelle castrale, et dans cette hypothèse, ils remonteraient au XIᵉ. siècle.

Je suis tenté de rapporter aussi à la même époque

les carreaux que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église de l'ancien prieuré de Laître-sous-Amance. Cette église, que je me propose de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin monumental*, fut consacrée, en 1076, par l'évêque de Toul, Pibon ; elle est assez importante pour l'histoire de l'art au moyen-âge. Les carreaux en question au nombre de quarante à cinquante, ne sont pas vernissés, mais chargés d'ornements qui ont été imprimés sur l'argile, avant

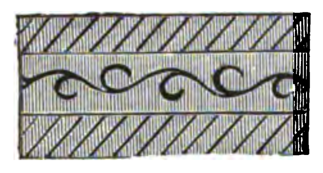
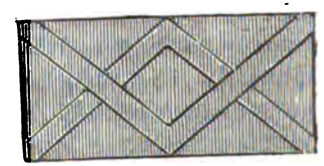




qu'elle fût desséchée. Ces ornements ont été tracés sur les carreaux au moyen d'une espèce de griffe ou de timbre.

Les briques de Laître peuvent se diviser en deux catégories ; les unes sont carrées et les autres oblongues. Les briques carrées sont elles-mêmes de grandeurs différentes. La plupart ont 9c. en tous sens ; les autres en ont 14, comme les carreaux de Mousson.

En général, les ornements qui les couvrent sont géométriques, et presque tous se composent de courbes diversement enlacées. D'autres briques, et ce sont les plus grandes, présentent des ornements plus compliqués. Les briques oblon-

gues ont 9c. de hauteur sur 18 de longueur. Elles offrent soit des lignes droites, qui se coupent de manière à former

des carrés, soit des rinceaux d'assez bon goût, enfermés entre deux bandes chargées de hachures.

Toutes ces briques étant engagées dans le pavé actuel de l'église, je n'ai pu constater leur épaisseur.

Il me semble certain que ces carreaux se disposaient de la manière suivante, qui présente de l'analogie avec nos parquets actuels.

Les briques oblongues formaient des encadrements, dans lesquels on rangeait l'une à côté de l'autre un certain nombre de briques carrées. Et il est bon de faire remarquer ici que le rapprochement de ces briques produisait des courbes et des cercles qui devaient être d'un fort bon effet.

Le dessin seul de ces carreaux peut fournir quelques indications sur l'époque à laquelle ils ont été fabriqués; mais il me semble évident qu'ils portent tous les caractères du style roman, et qu'on peut, sans témérité, admettre qu'ils sont contemporains des petits édifices dans lesquels ils ont été placés : dans tous les cas, on ne peut nier qu'ils soient fort anciens.

Je n'en dirai pas davantage au sujet de ces briques curieuses; les archéologues ne pourront malheureusement puiser beaucoup de lumières dans cette note; cependant j'ai cru utile de la publier, parce que, en pareille matière, tout document nouveau peut avoir quelque valeur.



CHRONIQUE.

Congrès scientifique de France. — M. Hucher, du Mans, membre de l'Institut des provinces, a proposé les questions suivantes pour le programme du Congrès scientifique de 1849 :

Numismatique gauloise. — Peut-on *attribuer* avec certitude, dans l'état actuel de la science, les monnaies gauloises des provinces armoricaines offrant le type dégénéré de Philippe ?

Le mode d'attribution fondé sur la fréquence des trouvailles de monnaies d'un certain type, dans une région déterminée, ne mérite-t-ii pas la confiance des savants ? spécialement peut-on objecter, comme un argument sérieux, que le système d'attribution proposé par quelques numismatistes n'a rien de certain, dès que les monnaies qu'on croit particulières à une région, se sont rencontrées dans d'autres.

Exposer les véritables bases d'un système d'attribution.

Décrire les types propres aux différentes parties de l'Armorique, y compris ceux du Maine et de la Normandie.

Tracer la marche du type et décrire ses phases de dégénérescence, en assignant la date probable des plus saillantes.

Le symbole carré des monnaies armoricaines représente-t-il un tableau ou un drapeau, ou bien doit-on y voir, comme on l'a pensé dans ces derniers temps, l'appareil militaire garni de phalères ?

Numismatique du moyen-âge. — A-t-on trouvé, en nature, les méreaux usités dans les foires, au XII[e]. siècle, comme signe de l'acquit d'une marchandise.

Réunir et décrire les méreaux de compte des Reines de France et des grands feudataires de la couronne.

ARCHÉOLOGIE. — *Vitraux.* Ne serait-il pas urgent qu'on procédât à la confection des calques des vitraux peints dans les principales églises de France, en prenant le mot calque à la lettre, et de telle sorte que non-seulement la forme soit religieusement conservée, mais que la facture même, les tours de main propres à chaque école de peinture, le nombre et la largeur des hachures soient fidèlement reproduits.

Démontrer que, sans cette précaution, la France perdra, dans un temps donné, une de ses plus précieuses richesses artistiques et archéologiques.

Sigillographie. — Démontrer l'intérêt qui s'attache au point de vue historique et archéologique aux collections provinciales de Sceaux.

Décrire et reproduire les sceaux de l'une des anciennes provinces du nord-ouest de la France.

Nouvelles découvertes de débris romains dans le département de la Vienne.—La Société des Antiquaires de Poitiers, prévenue par M. Mauduyt que des débris romains avaient été trouvés à Mazais, commune de Vouneuil-sous-Biard, avait nommé trois de ses membres, MM. Mauduyt, Foucart et E. Lecointre, pour les explorer. La commission a reconnu qu'une villa romaine avait dû s'élever autrefois dans cet endroit. Des fouilles entreprises sous sa direction ont fait découvrir un pan de mur renversé, des briques à rebord et des débris de ciment. Les ouvriers employés aux travaux agricoles qui ont amené cette découverte avaient déjà mis à jour un fragment d'aqueduc curieux par sa grande largeur, le peu de hauteur de ses rebords, et en même-temps par la pâte du

ciment qui le compose. M. Deschamps, propriétaire du terrain où il a été trouvé, a généreusement offert ce morceau à la Société.

M. Faye a signalé à la Société la découverte de quelques débris qu'il croit d'origine romaine, faite aux Bergères, commune de Genouillé. A un ou deux kilomètres de cette localité, entre Montazai et Charroux, il a observé une enceinte antique désignée sous le nom de *Camp des Anglais*.

Cette enceinte, placée au milieu d'une plaine, sur un terrain qui forme une légère éminence, est assez régulière et se compose d'un parapet entouré d'un fossé jadis très-profond, mais presque comblé, parce que les cultivateurs y jettent les pierres qu'ils ramassent dans les champs. Elle a environ 160^{m}. de largeur et présente une ouverture sur chaque face. Du côté du levant existait une autre petite enceinte supplémentaire composée d'un mur dont on reconnaît les traces à la surface du sol. A peu de distance de cette seconde enceinte, était un puits aujourd'hui comblé. Selon M. Faye, le nom de Camp des Anglais n'indique pas exactement la destination de cette enceinte. Mais doit-on y voir un camp romain ; c'est ce qu'il ne saurait décider.

Histoire et tableau de l'église St.-Jean-Baptiste de Chaumont, par M. l'abbé Godard-St.-Jean, de l'Institut des provinces (1). M. l'abbé Godard-St.-Jean avait publié dans le Bulletin monumental quelques notes sur l'église St.-Jean-Baptiste de Chaumont en 1848 : il a fait paraître un travail étendu sur le même sujet, formant un beau volume grand in-8°. C'est une bonne et intéressante histoire de la ville de

(1) Un vol. grand in-8°. de 200 pages, orné de plusieurs planches, prix : 4 fr.

Chaumont. On trouve l'ouvrage chez le libraire Derache, rue du Bouloy, n°. 7.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — V°. volume, in-8°. de 500 pages et quelques planches lithographiées, Genève, 1848.

Ces mémoires sont plutôt historiques qu'archéologiques. Nous avons pourtant remarqué une notice de M. de Blavignac, architecte, sur divers morceaux de sculpture antique trouvés à Genève; d'après l'auteur on est encore aujourd'hui très-peu soigneux de recueillir ces fragments et les recommandations faites en 1838, par M. de Caumont, quand il visita le musée, ne paraissent pas avoir produit un grand effet: toutefois, il y a progrès en ce sens qu'on décrit ce que l'on trouve et qu'il est question de former un musée de sculptures anciennes. Le même M. de Blavignac a décrit et figuré plusieurs monuments celtiques qui existent aux environs de Genève. Hormis cet architecte, il ne paraît pas que la Société de Genève compte beaucoup d'antiquaires dans son sein; elle ne paraît pas avoir fait de grands progrès dans cette voie depuis son origine.

D. C.

Monographie de Notre-Dame de Brou, par M. L. Dupasquier, inspecteur de la Société française pour le département de l'Ain, membre de l'Académie de Lyon.

Nous avons sous les yeux le splendide ouvrage de M. Dupasquier; nous n'avons jamais vu rien de plus magnifique ni d'une exécution plus parfaite. Plusieurs fascicules de planches grand in-folio, reproduisent non-seulement toutes les parties et les moulures de Notre-Dame de Brou, mais aussi les vitraux admirablement rendus en chromolithographie. Ceux qui comme nous ont vu à Lyon en 1844 les dessins originaux

de M. Dupasquier pouvaient craindre que l'exécution ne répondît pas à la beauté des dessins, mais aujourd'hui que l'art a fait de si grands progrès, ces craintes ne doivent plus exister. La monographie de l'église de Brou est un bel exemple de ce qu'on peut obtenir aujourd'hui du procédé lithographique et de l'impression en couleur. Le texte rédigé par M. Didron, imprimé dans le format grand in-4°., est aussi important au point de vue scientifique que le sont les planches au point de vue de l'art. Nous félicitons sincèrement M. Dupasquier d'avoir si heureusement accompli son œuvre.

D. C.

Le livre Caumont où sont contenus les dits et enseignements du seigneur de Caumont composés pour ses enfants l'an mil quatre cent XVI (1). Ce manuscrit a été publié pour la première fois par M. Gally de Périgueux et tiré à très-petit nombre : c'est un traité de morale en vers, composé pour ses enfants par Guillem de Caumont. La préface de l'éditeur est intéressante. Un fac-simile précède le texte du poème qui se termine ainsi :

A trestoux ceulx et celles qui en cest livre liront
Je vous pry et supplie, priez pour moi CAUMONT
Nostre seigneur du ciel que moi veuilhe sauver
Et par sa digne grace mes pechies pardonner

Explicit les diz et ensegnemens
Que Caumont fist pour ses enfans.

Un glossaire accompagne cette publication de M. Gally.

Mouvement de la décentralisation. — Création de Comités décentralisateurs dans les départements. — Il y a vingt ans que nous prêchons la décentralisation, et c'est avec bonheur

(1) Paris, Techner, place du Louvre.

que nous voyons enfin nos idées partagées par une foule d'esprits élevés et puissants sur l'opinion. On reconnaît aujourd'hui qu'il n'y a rien à attendre de Paris, surtout depuis que la barbarie aux prises avec la civilisation a choisi cette ville pour champ de bataille. Laissons donc les littérateurs de Paris avec leur dédain pour les hommes laborieux et consciencieux de la province, qu'ils se complaisent de plus en plus dans l'orgueilleuse contemplation de leurs œuvres, et nous, plus modestes, mais plus utiles peut-être, nourrissons, fortifions le goût des études sérieuses dans les départements, encourageons les publications locales de nos souscriptions. Donnons aussi notre concours aux comités qui se forment pour étudier sous toutes ses faces la grande question de la décentralisation, la plus importante de toutes pour *l'avenir de la France.*

Deux hommes de cœur et de talent, MM. Louis de Kergorlay et M. de Gobineau, ont fondé sous le titre de *Revue Provinciale*, un excellent recueil destiné à propager les idées décentralisatrices ; nous recommandons de la manière la plus pressante la lecture de cet important recueil mensuel (1) ; nous pensons avec les rédacteurs de la Revue Provinciale que l'un des plus grands maux de la France, *c'est la concentration de la vie au cœur du pays, d'où résulte pour tous les membres épars sur le sol une faiblesse, une atonie qui va sans cesse croissant.*

Il est temps d'arrêter cette faiblesse qui nous tue, qui anéantit l'esprit public ; nous n'y parviendrons que par la décentralisation administrative, littéraire, scientifique, artistique, etc. C'est avec joie que nous avons concouru à créer, dans ce but, le Comité décentralisateur du Calvados. Trois séances ont déjà été tenues, deux à Caen et une à Fa-

(1) Paris, rue du Helder, n°. 5.

laise : très-prochainement le Comité se transportera à Bayeux, à Lisieux et à Pont-l'Evêque. Nous ferons connaître successivement les résolutions qu'il aura prises au point de vue artistique, littéraire, scientifique.

Déjà, au point de vue artistique, il s'est prononcé contre la direction donnée par le Comité des bâtiments civils et pour l'affranchissement du contrôle de Paris dans un grand nombre de cas. Il a réclamé contre l'envoi des architectes parisiens dans les départements pour y diriger la restauration des monuments historiques, quand il existe partout aujourd'hui des architectes qui pour la plupart de ces restaurations sont tout aussi habiles que les architectes parisiens, et qui ont sur eux l'avantage d'être sur place, de mieux connaître les matériaux et le prix de la main d'œuvre, et surtout de surveiller les entrepreneurs. Les architectes venant de 100 lieues, à des époques très-éloignées, laissent les artisans livrés à eux-mêmes au grand dommage de l'exécution. Les autres réclamations du Comité décentralisateur du Calvados sont aussi justes que celles-ci ; nous les ferons connaître ultérieurement.

D. C.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. le marquis Duplessis d'Argentré, membre de l'Institut des provinces.* — L'Institut des provinces, la Société française et l'Association bretonne viennent de faire une grande perte dans la personne de M. le marquis Duplessis d'Argentré, mort le 12 janvier au château d'Argentré, près Vitré, à l'âge de 62 ans.

M. Duplessis d'Argentré appartenait à une de ces anciennes familles de Bretagne, illustrées par de longs et nombreux services dans l'armée et dans la magistrature. Plusieurs de ses ancêtres siégèrent au parlement de Bretagne. D'autres se distinguèrent dans les premières dignités ecclésiastiques : témoin, l'évêque Duplessis d'Argentré qui occupait le siége épiscopal de Séez, dans le siècle dernier.

La famille Duplessis était alliée à beaucoup d'illustres familles, notamment à celle de Robien, de ce savant premier président du parlement de Bretagne dont les manuscrits ont tant de prix pour l'histoire de la province.

L'homme éminent que nous regrettons employait noblement et utilement pour le pays une grande fortune, et telle était l'affection des populations, leur reconnaissance pour le bien qu'il faisait, qu'en 1848 il fut, par le suffrage universel, nommé, *à l'unanimité*, *membre du conseil général* dans son canton; ce fait, unique peut-être, parle assez haut en faveur du mérite de M. d'Argentré. L'attraction que M. de Caumont exerce en France sur les hommes de bien et de progrès, fit que M. d'Argentré devint, en 1844, membre de l'Institut des provinces et de la Société française. Il assista, à Caen, en 1845, à la session de l'Institut et fut appelé au bureau comme vice-président à la séance publique qui se tint dans la grande salle de l'Université.

M. d'Argentré était aussi inspecteur de l'Association bretonne; il avait rendu les plus grands services à l'agriculture dans son pays, et obtenu des résultats très-importants pour l'amélioration des races d'animaux domestiques.

B. L. M.

Mort de M. le comte de Cossette, membre de la Société française, chevalier de la Légion d'honneur et de St.-Ferdinand d'Espagne. — La Société française vient de perdre M. le comte Edouard de Cossette, membre de plusieurs Sociétés savantes, neveu et héritier du savant marquis Le Ver. M. de Cossette, après avoir quitté le service en 1830, avec le grade de chef-d'escadron, passa alternativement jusqu'en 1841, la plus grande partie de son temps à Montreuil-sur-Mer et près de son oncle au château de Roquefort (Seine-Inférieure).

Décentralisateur et dévoué au progrès des études en province, il assista avec son oncle à plusieurs sessions du Congrès scientifique de France; il était au Congrès à Poitiers, en 1834, à Douai en 1835, à Metz en 1837, à Besançon en 1840; la même année il parcourut une partie de l'Autriche et de la Haute-Italie avec M. Le Ver; en 1837 il avait voyagé en Hollande et en Allemagne. Précédemment il avait visité l'Espagne et l'Angleterre.

A la mort de M. Le Ver, en 1841, M. de Cossette devint propriétaire du château de Roquefort, près d'Yvetot, et de la magnifique bibliothèque de son oncle qu'il a religieusement conservée (1); il continua à s'occuper d'études archéologiques et d'agriculture, il fit à l'Association normande et à la Société française, diverses communications, il assista souvent aux réunions tenues à Paris par la Société.

Vers l'année 1835 M. de Cossette avait fait à ses frais, aux environs d'Etaples, sur le lieu où l'on croit qu'a existé la ville de *Quintovic*, des fouilles qui avaient produit d'intéressantes découvertes. Il avait lu, à ce sujet, un mémoire à la Société française et au Congrès scientifique. Nous avons entretenu pendant vingt ans les rapports les plus agréables avec M. de Cossette que nous nous flattions de compter au nombre de nos amis dévoués. Nous le regrettons sincèrement; M. de Cossette n'avait que 50 ans.

DE CAUMONT.

(1) Il est fort à craindre aujourd'hui que cette précieuse collection ne soit vendue et disséminée.

TABLE

DU XIVe. VOLUME DU BULLETIN.

FIN DU XIVe. VOLUME.

CONVOCATION DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, A DIJON.

Pour le 1er. juin 1849.

Le Congrès archéologique annuel de la Société française pour la conservation des monuments, s'ouvrira à Dijon le 1er. juin, à 9 heures du matin, et durera 6 jours; tous les membres de la Société sont priés de se rendre à cette réunion.

Les lettres et propositions destinées à la Société, réunie en Congrès, peuvent être adressées, franco, soit à Dijon à M. Baudot, l'un des secrétaires-généraux du Congrès; soit à Caen à M. de Caumont, avant le 15 mai.

La 17e. Session du Congrès scientifique de France s'ouvrira le 1er. septembre à Rennes.

Le 20 juillet, la Société française tiendra séance à Pont-l'Evêque, à l'occasion du Congrès agricole de l'Association Normande.

Plus tard, des séances générales auront lieu à St.-Brieux (Côtes-du-Nord et dans plusieurs autres villes).

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen.	1839 — Amiens.	1844 — Saintes.
1835 — Douai.	1840 — Niort.	1845 — Lille.
1836 — Blois.	1841 — Angers.	1846 — Metz.
1837 — Le Mans.	1842 — Bordeaux.	1847 — Sens.
1838 — Tours.	1843 — Poitiers.	1849 — Dijon.

Indépendamment de ces Congrès, la Société a tenu des sessions ou des séances générales, plus ou moins importantes, à *Rennes*, à *Nantes*, à *Vannes*, à *Avranches*, à *St.-Lo*, à *Coutances*, à *Cherbourg*, à *Bayeux*, à *Vire*, à *Mortain*, à *Falaise*, à *Alençon*, à *Mortagne*, à *Rouen*, à *Dieppe*, à *Pont-Audemer*, à *Honfleur*, à *Besançon*, à *Metz*, à *Strasbourg*, à *Lyon*, à *Clermont*, à *Nimes*, à *Neufchâtel*, à *Reims*, à *Evreux*, à *Paris*, à *Autun*, à *Châlons-sur-Saône*, à *Marseille*, à *Angoulême*, à *Limoges* et à *Bernay*.